



UNIVERSITE DE BORDEAUX

ECOLE DOCTORALE SP2, SOCIETES, POLITIQUE, SANTE PUBLIQUE DE BORDEAUX

SCIENCES PO BORDEAUX

CENTRE EMILE DURKHEIM

Science politique et sociologie comparatives
(UMR 5116)

LA CONSTRUCTION COLLECTIVE DE L'ACTION PUBLIQUE EN FAVEUR DE LA LANGUE DANS UN CADRE TRANSFRONTALIER AU PAYS BASQUE ET EN CATALOGNE

Thèse pour l'obtention du doctorat en Sciences Politiques

Présentée et soutenue publiquement par

Lontzi Amado-Borthayre

29 Mai 2012

Membres du Jury :

M. Jacques Palard, Directeur de recherche CNRS, Centre Emile Durkheim, Sciences Po Bordeaux (*Directeur de Thèse*)

M. Antoine Roger, Professeur des Universités, Membre de l'Institut universitaire de France, Directeur du Centre Émile Durkheim, Sciences Po Bordeaux (*Président du Jury*)

M. Xabier Itçaina, Marie Curie Research Fellow, European University Institute, Florence et Chargé de recherche CNRS, Centre Emile Durkheim, Sciences Po Bordeaux (*Assesseur*)

M. Daniele Conversi, Research-Professor, Ikerbasque Foundation, Euskal Herriko Unibertsitatea-Universidad del Pais Vasco Bilbao (*Rapporteur*)

M. Alain Viaut, Chargé de recherche CNRS-EEE, Université Bordeaux 3 (*Rapporteur*)

M. Jean-Baptiste Harguindeguy, Professeur, Univesidad Pablo de Olavide, Sevilla

Année Universitaire 2011-2012



UNIVERSITE DE BORDEAUX
ECOLE DOCTORALE SP2, SOCIETES, POLITIQUE, SANTE PUBLIQUE DE BORDEAUX
SCIENCES PO BORDEAUX
CENTRE EMILE DURKHEIM
Science politique et sociologie comparatives
(UMR 5116)

LA CONSTRUCTION COLLECTIVE DE L'ACTION PUBLIQUE EN FAVEUR DE LA LANGUE DANS UN CADRE TRANSFRONTALIER AU PAYS BASQUE ET EN CATALOGNE

Thèse pour l'obtention du doctorat en Sciences Politiques

Présentée et soutenue publiquement par

Lontzi Amado-Borthayre

29 Mai 2012

Membres du Jury :

M. Jacques Palard, Directeur de recherche CNRS Centre Emile Durkheim, Sciences Po Bordeaux (*Directeur de Thèse*)

M. Antoine Roger, Professeur des Universités, Membre de l'Institut universitaire de France, Directeur du Centre Émile Durkheim, Sciences Po Bordeaux (*Président du Jury*)

M. Xabier Itçaina, Marie Curie Research Fellow, European University Institute, Florence et Chargé de recherche CNRS, Centre Emile Durkheim, Sciences Po Bordeaux (*Assesseur*)

M. Daniele Conversi, Research-Professor, Ikerbasque Foundation, Euskal Herriko Unibertsitatea-Universidad del Pais Vasco Bilbao (*Rapporteur*)

M. Alain Viaut, Chargé de recherche CNRS-EEE, Université Bordeaux 3 (*Rapporteur*)

M. Jean-Baptiste Harguindeguy, Professeur, Univesidad Pablo de Olavide, Sevilla

Année Universitaire 2011-2012

Le temps est proche où il faudra penser la politique autrement
Nietzsche

Bien que le parcours du doctorat soit une course solitaire, je n'aurais jamais pu, pour ma part, traverser ces années et mener à bien cette thèse, sans les nombreuses personnes qui m'ont aidé à un titre ou à un autre et celles que j'ai eu beaucoup de plaisir à côtoyer au quotidien.

Je tiens à remercier tout d'abord Manex Goihenetxe, tuteur, professeur et autorité essentielle de mon adolescence. *Izan zinalako naiz, izan naizelako izango dira*. D'autre part, je tiens au même titre à remercier le Professeur de Ballet, Koldo Zabala, qui m'a enseigné rigueur, souffrance et aptitude à l'expression artistique corporelle à un moment où les mots et les phrases peinaient à venir.

Je voudrais également remercier toutes les équipes de travail que j'ai côtoyées durant mes études, celles sur les chantiers du bâtiment, de l'intermittence du spectacle et de l'hôtellerie ainsi que les chefs d'équipes qui m'ont permis de financer l'ensemble de mes études au travers de mes activités d'électricien et de barman et m'ont appris des métiers. Merci à vous, Fabrice, JP, Mami et Mikel.

Je tiens tout naturellement à remercier mon directeur de thèse, Jacques Palard qui a bien voulu accepter de diriger ce travail un jour d'automne 2003, ainsi que le laboratoire de recherche, CERVIL puis SPIRIT, de m'avoir accueillie pendant ces années. Je pense également à Xabier Itçaina qui m'a accompagné depuis ma maîtrise et qui aura su par ses conseils me faire évoluer aussi bien, dans mon travail, qu'intellectuellement, qu'il en soit remercié. Tous deux, vous avez sû être d'un militantisme académique exemplaire ! J'espère avoir honoré votre engagement. Je souhaite également mentionner le conseil de l'École doctorale qui m'a permis de me réinscrire et soutenir cette thèse après avoir fait part d'une grande « mansuétude » à mon égard et plus particulièrement à Dominique Darbon. Je remercie également Maryse Ducournau qui à chaque fois que je me suis retrouver coincé au bord d'une frontière périlleuse du Moyen-Orient ou du Caucase a réussi à me réinscrire à temps !

A Bilbao, je remercie Francisco Letamendia et Igor Ahedo de m'avoir ouvert plusieurs fois les portes de l'Université du Pays Basque EHU-UPV de Leioa et fait participer au projet de recherche *Accion Colectiva Iparralde-Hegoalde*. A Perpignan, je tiens à remercier Joan Peytavi-Deixona et Alà Baylac-Ferrer de l'Université Via Domitia pour l'aide précieuse à la compréhension d'un microcosme complexe, et Joan Miquel Tournon libraire à la retraite, observateur et guide touristique militant du monde catalaniste du Nord. Au Principat et dans le Pais Valencià, je tiens à remercier Gonçal, Laia et Oriol, *els meus amics i germans del mediterrani* !

Je dois beaucoup aux rencontres qui ont jalonné mes années de thèse, tant en Europe qu'au Moyen-Orient et dans le Caucase, et qui ont bien voulu prendre un peu de temps et me donner de leurs connaissances, de leur pays et d'eux-mêmes, je remercie Aghsan, Waddieh, Shelen, Taher, Shaddi et Soumoud, Ipek, Faruk, Abdullah, Rezah... Que vous puissiez vivre librement.

Je salue Tammouz-Enaut qui a bien voulu s'instruire en tentant une brève correction. Je remercie également, Arkaitz ami, soutien et conscience intellectuelle inébranlable et insatiable, ainsi qu'Andoni, Xabier et Xavier compagnons de pauses et de zincs trop nombreux !

Un grand merci à ceux qui m'ont le plus aidé au quotidien à garder le cap, ce sont mes anciens colocataires et *kuadrilla* qui m'ont fortement incité à finir cette thèse à chaque fois qu'ils soutenaient la leur. *Guztiok ailegatu gara bide ezberdinetik bukaerara. Gureak izango dira aro berriak, Xabier, Ioritz eta Inhar. Gora gu eta gutarrak, aurrera bolie !*

A ma mère et mon frère qui, de près ou de loin, n'ont cessé de me demander si ma thèse avançait qu'ils en soient, ici, remerciés. Elle est à présent finie.

Enfin, tout cela n'aurait pu être réalisé, sans celle qui me suit, me motive et partage ma vie depuis des années, Jenofa, et depuis peu, sans celui qui a remplacé mes nuits de travail de thèse, Alleko. *Zuentzako bihotzez eta adorez orri guzti hauek eta datozenak !*

TABLES DES MATIERES

TABLES DES MATIERES	7
INTRODUCTION	17
Le cadre de la construction collective de l'action publique de la langue au Pays Basque et en Catalogne.....	21
<i>La construction collective de l'action publique comme modernisation de l'action publique locale : les Policy networks</i>	<i>24</i>
<i>Rendre compte de la lutte politique sur les questions linguistiques par la notion de cadre</i>	<i>29</i>
Lutte de cadrage et changement dans les réseaux d'action publique	33
<i>Expliquer le changement dans l'action publique et collective : continuité et rupture</i>	<i>34</i>
<i>Lutte de cadrage dans l'action collective et publique dans un espace transfrontalier</i>	<i>39</i>
La fragilité d'un comparatisme classique : les actions publiques de la langue en Pays Basque et Catalogne	43
<i>Transformation et vulnérabilité des cadres d'actions de la langue du Pays Basque et de la Catalogne</i>	<i>45</i>
<i>La territorialisation de l'action publique de la langue en Pays Basque et en Catalogne : du national au transfrontalier</i>	<i>48</i>
<i>L'état de la littérature et ses limites pour notre recherche empirique transfrontalière</i>	<i>51</i>
Le dispositif de l'enquête et le fil argumentaire.....	56
<i>Enquête de terrain et difficulté de la recherche empirique : de la parole des acteurs au cache-cache des chiffres</i>	<i>57</i>
<i>Le fil argumentaire du propos : les actions publiques collectives de la langue.....</i>	<i>61</i>
Partie I. La formation des cadres d'action collective de la langue au Pays Basque et en Catalogne	63
Chapitre 1. Les grammaires politiques du nationalisme linguistique au Pays Basque et en Catalogne.....	67
1.1. Les territoires de la langue au Pays Basque et en Catalogne comme mode de justification.....	69
<i>1.1.1. Euskal Herria vs euskararen herria : lutte de définition territorial dans l'adversité</i>	<i>72</i>
<i>1.1.2. Du territoire culturel au territoire politique : des Paisos Catalans à la Catalogne</i>	<i>76</i>
1.2. La grammaire du nationalisme linguistique basque et catalan : la perte de la langue comme élément central de la perte de l'identité collective.....	80
<i>1.2.1. Formulation et reformulation de la grammaire nationaliste basque : de l'ethno-nationalisme au nationalisme culturalo-civique</i>	<i>82</i>

1.2.1.1. Conscience linguistique d'A. Campion contre utilité sociale de la langue dans le discours du nationalisme ethnique de S. Arana ?	85
1.2.1.2. Reformulation de la grammaire nationaliste : l'impossibilité du <i>homeland</i> basque sans sa langue	90
1.2.1.3. Cohabitation entre le nationalisme civique et l'identité communautaire spécifique au nord des Pyrénées : la nation française et la <i>basquité</i>	95
1.2.2. Une identité collective particulière du nationalisme linguistique catalan : le catalanisme	100
1.2.2.1. De la <i>Renaixença</i> à la Lliga Regionalista : du sentiment linguistique différentialiste au nationalisme	101
1.2.2.2. Une évolution du nationalisme linguistique catalan : le catalanisme de Prat de la Riba, Rovira i Virgili et J. Pujol	107
1.3. Dramaturgie et rhétorique dans l'historicité la langue basque et catalane : conflit politique et conflit linguistique	117
1.3.1. Luttres sur la frontière de la communauté nationale : définir la communauté linguistique pour définir la communauté nationale	119
1.3.2. Face à l'adversité de l'oppression et de la minoration, le catalanisme intégrateur : du « <i>fet diferencial</i> » au « <i>fer poble, fer Catalunya</i> »	127
1.4. Les constructions nationales françaises et espagnoles contre la Catalogne et le Pays Basque ?	132
1.4.1. Le français comme seule langue de la République : négation et mépris des langues de son propre territoire	135
1.4.2. L'échec de la centralisation espagnole face à une réalité écolinguistique	141
Chapitre 2. De la grammaire des linguistes et sociolinguistes basques et catalans à la grammaire des politiques linguistiques	147
2.1. Besoin mimétique ou modernisation nécessaire des langues : standardisation et homogénéisation du basque et du catalan	150
2.1.1. Le <i>Batua</i> : l'ultime chance pour la survie de l'euskara ou un projet politique ?	151
2.1.1.1. Les semences pour le <i>Batua</i> : R.M. Azkue un intellectuel qui construit la nation à travers l'Euskaltzaindia	154
2.1.1.2. Plus qu'une unité linguistique : le <i>Batua</i> où la création de la langue nationale	157
2.1.2. Du <i>Noucentisme</i> au fédéralisme linguistique : le succès modernisateur de P. Fabra	162
2.2. La construction de la sociolinguistique catalane et basque : contre le monopole de l'expertise étatique	169
2.2.1. Le <i>Grup de Sociolinguística Catalana</i> où la création de la sociolinguistique périphérique	171
2.2.2. La construction tardive et difficile de la sociolinguistique basque	179
2.3. Les grammaires sociolinguistiques : conflit linguistique ou lutte politique ?	185
2.3.1. Le conflit linguistique et sa traduction scientifique : la diglossie	186

2.3.2. La normalisation linguistique comme mode de pacification du conflit linguistique.....	193
2.4. Dispute sur la normalisation linguistique comme grammaire politique de pacification au sud des Pyrénées.....	196
2.4.1. Rétablir ou établir une langue nationale au Pays Basque et en Catalogne	198
2.4.2. Les différentes propositions sociolinguistiques : la politique du territoire, du public ou le <i>policy-mix</i>	200
Chapitre 3. Les cadres de l'expérience et les répertoires des ACMS de la langue au Pays Basque et en Catalogne.....	204
3.1. Les cadres de l'expérience des organisations du mouvement social de la langue au Pays Basque et en Catalogne	206
3.1.1. Des cadres de l'expérience locale aux cadres d'organisation nationale au Pays Basque	207
3.1.1.1. Euskaltzandia l'institution transfrontalière qui crée la langue nationale : Euskara Batua.....	210
3.1.1.2. L'Ikastola ou le projet d'une école nationale basque et en basque.....	213
3.1.1.3. Apprendre à devenir basque : AEK et l'enseignement de l'Euskara.....	217
3.1.1.4. Les mass médias créateurs au quotidien de l'espace public national de l'euskara .	222
3.1.1.5. Structuration et institutionnalisation de l'univers de la langue basque : Kontseilua	228
3.1.2. Du fédéralisme linguistique à l'impossibilité d'union ; échec de l'union des <i>Paisos Catalans</i> et avant-gardisme du <i>Principat</i>	233
3.1.2.1. La quête de reconnaissance et de légitimité de l' <i>Institut d'Estudis Catalans</i> face au séparatisme linguistique valencien	234
3.1.2.2. Grandeur d'une exception Nord Catalane dans l'espace des Pays Catalans : La Bressola, l'école laïque catalane.....	237
3.1.2.3. Par-delà le séparatisme linguistique, les tentatives d'union des mouvements sociaux de la langue dans les <i>Paisos Catalans</i>	243
<i>Omnium Cultural de la lutte culturelle anti-franquiste à la reconnaissance institutionnelle</i>	243
<i>De la lutte anti-franquiste au référent intellectuel saisonnier : l'Universitat Catalana d'Estiu</i>	246
<i>De la Crida à la CAL et sa Correllengua : un héritage indépasseable pour le mouvement social de la langue catalane</i>	247
<i>De la presse écrite au virtuel ou l'union de l'espace public catalan par les médias : el Punt et VilaWeb :</i>	253
3.1.3. La construction pragmatique d'une alternative bilingue au sein du système éducatif public français : la FLAREP.....	257
3.1.3.1. Ikas-bi un véritable concurrent public de l'Ikastola ou une rédemption pragmatique ?	258

3.1.3.2. L'APLEC et le modèle du bilinguisme nord catalan.....	265
3.2. Le cadre de l'action territoriale comme répertoire du <i>national building</i>	269
3.2.1. Les rites et les manifestations en faveur de la langue de part et d'autre de la frontière comme répertoire d'action marquant l'identité et le territoire.....	271
3.2.2. Contre l'horizon indépassable de la politique du grand frère : l'union à travers des Congrès de la Culture Catalane	277
Partie II. De la mise en œuvre locale des politiques publiques de la langue aux actions publiques transfrontalières discrètes	280
Chapitre 4. L'analyse des interactions situées d'acteurs de la langue au Pays Basque et en Catalogne : entre concurrence et quête de leadership	287
4.1. La formation des réseaux locaux d'action publique de la langue au Pays Basque.....	290
4.1.1. Le défi de la mise en œuvre des politiques linguistiques de la CAB et de la CFN face un mouvement social de la langue dynamique et structuré	292
4.1.1.1. De l'espoir à la réalité pratique de la mise en œuvre des politiques linguistiques en Pays Basque d'Espagne.....	292
<i>La mise en place de la politique de normalisation linguistique de la CAB en 1982</i>	<i>294</i>
<i>La Ley de Normalizacion Linguistica del Vascuence : loi de promotion ou de protection du rapport de force des langues en Navarre ?.....</i>	<i>299</i>
4.1.1.2. Disputes politiques entre acteurs collectifs et publics : concurrence et lutte de légitimité au Sud des Pyrénées basques	304
4.1.2. Ouvertures des structures d'opportunités politiques : reconnaissance et intégration du mouvement identitaire basque de France	310
4.1.2.1. La lutte solitaire de Seaska pour la reconnaissance d'un modèle d'école laïque privée en langue basque.....	312
4.1.2.2. Reconnaissance et lutte pour le maintien du modèle scolaire du Seaska	317
4.2. Le réseau local d'action publique catalaniste : Perpignan et le mouvement social de l'enseignement de la langue	322
4.2.1. L'intégration de militants catalanistes au sein de la communauté de politique publique municipale	324
4.2.1.1. L'intégration des autonomistes catalans au sein de la municipalité de J-P Alduy: le pragmatisme d'Unitat Catala	325
4.2.1.2. La construction d'une politique identitaire locale à Perpignan : la <i>Fidelissima Vila de Perpinya la Catalana</i>	330
4.2.2. Un changement de paradigme en Catalogne de France : la politique linguistique active de la municipalité de Perpignan	332
4.2.2.1. Promotion scolaire du catalan de la municipalité de Perpignan à la Catalogne Nord : des 1000 heures de catalan à Perpignan à l'enseignement de la langue dans les écoles publiques du Département.....	334

4.2.2.2. Les commissions municipale de la signalétique bilingue et du bilinguisme comme instrument d'institutionnalisation de la revendication catalaniste.....	337
Chapitre 5. La mise en place de deux réseaux d'action publique différents au Pays Basque et en Catalogne.....	339
5.1 Structuration du réseau local d'action publique de la langue au sein du cadre de développement territorial en Pays Basque de France.....	341
5.1.1. La longue et difficile construction du cadre d'action collective en faveur de la langue en Pays Basque de France.....	342
5.1.1.1. Les premières approches de la normalisation linguistique : Ikas à contre-courant du cadre modernisateur républicain.....	343
5.1.1.2. Structuration du cadre d'action collectif des acteurs de la langue du Pays Basque de France : de Pizkundea à Euskal Konfederazioa.....	348
5.1.2. Lutte et réappropriation du cadre de développement territorial local en Pays Basque de France.....	353
5.1.2.1. Les lentes et difficiles années 90 dans la mise en œuvre du cadre de gouvernance Pays Pays Basque.....	357
5.1.2.2. Le cadre du développement local comme lieu d'apprentissage du mouvement social identitaire.....	362
5.2. De l'impossibilité de construire collectivement un réseau d'action publique de la langue catalane : le désavouement du <i>pancatalanisme</i> ?	369
5.2.1. L'impossible constitution d'une action publique transfrontalière de la langue.....	370
5.2.1.1. Le bilinguisme idéal n'existe pas ! La normalisation linguistique comme outil de résolution du conflit linguistique en Catalogne.....	371
5.2.1.2. La faiblesse du réseau en Catalogne de France et le manque de référent commun par-delà la frontière	378
5.2.2. Quelle politique linguistique des autres territoires des <i>Paisos Catalans</i> ? Entre conflit identitaire et danger irrédentiste	382
5.2.2.1. Séparatisme et différentialisme du <i>Pais Valencià</i> : stratégie « espagnoliste » ou échec du fédéralisme linguistique	383
5.2.2.2. Un volontarisme catalaniste au-delà des réalités locales ? Les passerelles entre la <i>Generalitat de Catalunya</i> et les Iles Baléares	392
Chapitre 6. Les Sociolinguistes : experts au service du pouvoir ou transcodeurs au service des acteurs de la langue ?	394
6.1. Les sociolinguistes entre sciences et action politique : la traduction des savoirs académiques en action publique.....	398
6.1.1. L'enjeu du savoir sur l'historicité de la langue catalane : l'institutionnalisation de la sociolinguistique catalane.....	400
6.1.1.1. L'action des sociolinguistes comme lieu de l'éthique sociolinguistique : la vertu morale de la sociolinguistique catalane.....	401

6.1.1.2. Des sociolinguistes entre production savante et légitimation : l'Institut de Sociolinguistique Catalane	406
6.1.2. La sociolinguistique comme une science diffuse au service de la territorialisation de l'euskara et d' <i>Euskal Herria</i>	409
6.1.2.1. Quand les enquêtes sociolinguistiques créent le territoire : la science au service du politique ?	410
6.1.2.2. Les ACMS de la langue basque en quête d'expertise : SEI-BAT ou quand le mouvement social crée son propre centre d'expertise scientifique	413
6.2. Les enquêtes sociolinguistes comme enjeux du capital informationnel	419
6.2.1. Les enquêtes sociolinguistiques du Pays Basque des 20 dernières années.....	422
6.2.1.1. L'enjeu des enquêtes sociolinguistiques de l'Euskara au Pays Basque.....	424
6.2.1.2. Besoin différentialiste expert ou différence grammaticale sociolinguistique ?	430
6.2.2. Face à des enquêtes pléthoriques au sud des Pyrénées un manque d'objectivation de la situation au nord des Pyrénées catalanes	434
6.3. Le défi de la démocratisation des politiques publiques : quel rôle pour les acteurs intermédiaires de la planification et l'évaluation des politiques linguistiques ?	438
6.3.1. La place incertaine des experts des politiques linguistiques au Pays Basque et en Catalogne.....	439
6.3.2. Les évaluations de la normalisation linguistique par le mouvement social de la langue comme forme d'affirmation de l'expertise profane.....	444
6.3.3. Les linguistes et sociolinguistes du Pays Basque et de Catalogne de France, des militants scientifiques semblables à leurs frères du Sud ?	449
Partie III. Le changement : ou comment expliquer le recadrage des réseaux d'actions publiques transfrontaliers de la langue.....	455
Chapitre 7. Du local au national en passant par le transfrontalier : la transformation des cadres et des réseaux d'action de la langue au Pays Basque et en Catalogne	458
7.1. La controverse nationaliste comme motif de changement de la politique linguistique au Pays Basque.....	462
7.1.1. Retour au cadre conflictuel de la langue ou recadrage du conflit politique : retour du centralisme ou offensive périphérique ?	464
7.1.1.1. Lorsque la normalisation linguistique ne suffit pas : de la loi de politique linguistique à la loi sur l'usage dans la CAB.....	467
7.1.1.2. Lutte politique pour le cadre de la politique publique de la langue propre : une Navarre bilingue ou unilingue ?	476
7.1.1.3. La crise du cadre partenarial au Pays Basque de France : la naissance avortée du Conseil de la Langue Basque	482
7.1.2. Cadrage, contre-cadrage, et construction collective de l'action publique de la langue au Pays Basque français	489

7.1.2.1. Publicisation des actions publiques discrètes du <i>Sud</i> comme outil incrémental de la politique linguistique du Pays Basque de France	492
7.1.2.2. Lorsqu'un réseau municipal d'action politique <i>national</i> devient la controverse au sein du réseau local d'action publique de la langue : Udalbiltza/Udalbide	497
7.1.2.3. Domestication du mouvement social ou construction collective d'une politique publique transfrontalière de la langue basque ?.....	506

7.2. Les *Paisos Catalans* : un nationalisme culturel fédératif indépasseable sous domination du Principat ?

7.2.1. Le cadre de l'action publique de la langue en Catalogne : <i>en Catalunya en català</i> !....	515
7.2.1.1. De la Loi sur la normalisation linguistique à la politique linguistique : vers un unilinguisme catalan ?	517
7.2.1.2. Réaffirmation du cadre d'action de la politique linguistique de la <i>Generalitat</i> : langue nationale du Principat et langue commune des <i>Paisos Catalans</i>	527
7.2.2. Les difficultés de construire un cadre local inséré au sein du cadre global : incapacité au nord et frustration au sud des Pyrénées catalanes.....	533
7.2.2.1. La controverse sur le cadre culturel et historique des Pays Catalans à Perpignan et Barcelone : du Préfet B. Bonnet au Consulat de France.....	534
7.2.2.2. Au-delà de la frontière, plus que des ambassades ? <i>Casal de la Generalitat</i> à Perpignan et <i>Fidelissima Vila de Perpinya</i> à Barcelone	537
<i>La délégation permanente de la Fidelissima Vila de Perpinya à Barcelone</i>	539
<i>Plus qu'un guichet : Un outil du sud des Pyrénées au service des ACMS de la langue catalane du nord</i>	544

Chapitre 8. Les engagements pluriels comme éléments de changement des actions publiques en Pays Basque et en Catalogne

8.1. Du territoire de la langue au discret cadre d'action collective : l'engagement *national* du mouvement social de la langue

8.1.1. L'organisation sur le territoire de la langue comme instrument de construction d'action collective transfrontalière : de la solidarité à l'action publique discrète	552
8.1.2. Le lien amical comme mode d'engagement catalaniste transfrontalier : les <i>Amics del Sud</i>	559

8.2. L'engagement pluriel des partis politiques basques et catalans : de la lutte de reconnaissance à la construction nationale

8.2.1. Complémentarité et obstacles d'un réseau d'action politique national au Pays Basque dans la construction d'un cadre d'actions publiques locales et transfrontalières	567
8.2.2. L'impossible construction d'un réseau d'action politique catalaniste au-delà du symbolisme culturel.....	572

8.3. Engagement pluriel et diversification pragmatique du répertoire d'action collective au nord des Pyrénées ; la *construction nationale* locale.....

8.3.1. Les engagements pluriels comme pragmatique de l'action : du militantisme radical à la construction collective de l'action publique de la langue.....	579

8.3.1.1. Exemple de diversification du répertoire d'action et d'engagements pluriels face au nouveau cycle de contestation du mouvement identitaire : radicalité et pragmatisme.....	581
8.3.1.2. De la contestation à l'action publique : recyclage du répertoire d'action collective en instrument d'action publique de la langue basque.....	591
8.3.2. Les engagements pluriels des militants catalanistes à Perpignan : le reflet d'une modestie	594
8.3.2.1. Les élus catalanistes, le monde catalaniste et l'Institut Font Nova	595
8.3.2.2. L'engagement d'Arrels et de l'APLEC de l'Education Nationale dans les activités culturelles catalanes.....	598
8.4. L'engagement des médias basques et catalans dans le dépassement de l'arène médiatique <i>euskaldun</i> confidentielle à la construction d'un espace public <i>national</i> ?	601
Chapitre 9. Le cadre transfrontalier des actions publiques et collectives au Pays Basque et Catalogne : un cadre européen explicite ou implicite ?	609
9.1. La politique régionale et linguistique européenne : une structure d'opportunité politique pour la Catalogne et le Pays Basque ?	613
9.1.1. Les politiques de coopération régionale et transfrontalière de l'Union Européenne.....	614
9.1.1.1. Les politiques régionales communautaires en faveur des relations transfrontalières européennes.....	616
9.1.1.2. La grandeur de l'engagement transfrontalier dans la mise en place des politiques publiques linguistiques au nord des Pyrénées	621
<i>La grandeur de l'engagement transfrontalier dans la quête de modernité et de légitimité : un besoin de Sud.....</i>	<i>622</i>
<i>Quand la grandeur de l'engagement transfrontalier au Pays Basque de France institutionnalise le cadre d'action publique de la langue et joue en faveur du nationalisme</i>	<i>625</i>
9.1.2. Une influence complexe des politiques européennes de promotion des langues régionales dans les politiques publiques de la langue en France	628
9.1.2.1. La politique européenne en faveur des langues minoritaires et moins répandues..	630
9.1.2.2. L'incapacité de la France à signer la Charte : les droits linguistiques individuels contre les droits linguistiques collectifs.....	634
9.2. Un engagement timide des organisations du mouvement social de la langue basque et catalane au sein du cadre européen transfrontalier	640
9.2.1. La faible utilisation de l'opportunité financière INTERREG pendant les années 90 en Pays Basque et en Catalogne par les mouvements sociaux de la langue.....	642
9.2.2. Les engagements timides des acteurs de la langue au sein du cadre transfrontalier pyrénéen	645
9.2.2.1. Avant-gardisme européen ou praxis nationaliste : la coopérative transfrontalière des Ikastola	646
9.2.2.2. Construction locale d'un média transfrontalier : les ondes d'Antxeta Irratia dans la baie de Txingudi	648

9.3. La vulnérabilité des cadres d'action publique transfrontalière au Pays Basque et en Catalogne.....	650
9.3.1. Les limites de la gouvernance transfrontalière et la quête de partenaires institutionnels en Pays Basque de France	653
9.3.2. La politique euro régionale de la Catalogne, une politique <i>pan catalaniste</i> ?	656
<i>Une Euro région méditerranéenne au service des Paisos Catalans ? Entre pragmatisme européen et impuissances politiques</i>	<i>659</i>
<i>Quand la construction nationale d'une Nation sans-Etat fait face à une minorité transfrontalière interne : la politique linguistique de la Generalitat de Catalunya au Vall d'Aran.....</i>	<i>662</i>
CONCLUSION.....	666
<i>La construction collective de l'action publique de la langue en Pays Basque et Catalogne dans le cadre transfrontalier.....</i>	<i>669</i>
<i>La nécessaire prise en compte des acteurs collectifs dans la mise en œuvre et le changement des actions publiques</i>	<i>676</i>
<i>La lutte politique sur les cadrages de l'action publique de la langue ; construire la nation à travers la langue</i>	<i>686</i>
Bibliographie.....	697
Enquête de Terrain	710
Annexes	716

« J'ai une patrie, la langue française » A. Camus

« Minha patria é a lingua portuguesa » F. Pessoa

« Les langues sont des formations historiques qui indiquent peu de choses sur le sang de ceux qui les parlent et qui, en tous cas, ne sauraient enchaîner la liberté quand il s'agit de déterminer la famille avec laquelle on s'unit pour la vie et pour la mort » E. Renan

INTRODUCTION

Penser l'articulation entre langue et politique, c'est postuler l'idée qu'une normalisation linguistique accompagne et exprime à sa manière une normalisation politique. « C'est seulement lorsque apparaissent les usages et les fonctions inédits qu'impliquent la constitution de la nation, groupe tout à fait abstrait et fondé sur le droit, que deviennent indispensables la langue standard, impersonnelle et anonyme comme les usages officiels qu'elle doit servir, et du même coup le travail de normalisation des produits des *habitus* linguistiques »¹. Mais, lorsque des communautés linguistiques minoritaires sont assez fortes politiquement pour défier les autorités centrales de l'Etat-Nation en construction, elles peuvent fonder les bases d'un mouvement nationaliste. Suivant la logique d'un besoin mimétique vis-à-vis de leur rival², elles essayeront de doter leur communauté d'un Etat-Nation. C'est alors, qu'éclate un conflit entre les deux courants opposés : la construction de l'Etat-Nation basé sur l'Etat et la construction d'une Nation au travers de sa lutte contre un Etat.

Au sein de toute société plurilingue, l'ensemble des décisions portant sur des questions linguistiques se transforme inévitablement en enjeux de politiques publiques (*policy issues*) de premier rang pour tout gouvernant étant donné le rôle de la langue dans la configuration de l'identité collective. La canalisation du conflit politique surgit à partir de la réalité plurilingue de la population de l'Etat et ne peut s'orienter que vers deux stratégies divergentes : l'assimilationniste et la pluraliste. Si la première tend vers l'unilinguisme, considérant que l'existence d'une seule langue est nécessaire au maintien et à la cohésion de la communauté politique, la seconde tend vers l'idée qu'il est nécessaire de reconnaître la réalité plurilingue en vue de maintenir la cohésion et l'unité de la communauté politique.

Les stratégies de construction des Etats-Nations en Espagne et France ont pendant longtemps été basées sur l'unilinguisme. Historiquement, les politiques linguistiques de la France et de l'Espagne ont été fondées sur la perception que le pouvoir devait être centralisé, qu'une seule langue devait être usitée sur le territoire et que seule une politique nationale était garante de l'égalité des membres de la communauté nationale devant l'Etat. Les résultats ont été bien différents. En France, l'Etat-Nation, suite à la Révolution de 1789 et à l'instauration d'une éducation nationale obligatoire à partir de la III^{ème} République, va réussir à unifier et à homogénéiser son territoire et la population. En Espagne, la faiblesse des forces centrifuges et la forte mobilisation des périphéries ont donné lieu à un clivage linguistique fort et persistant encore aujourd'hui. La politique linguistique *franquiste* n'a pas survécu à la transition démocratique espagnole et la Constitution espagnole de 1978 a donné un statut officiel aux

¹ Bourdieu P., *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris, 1982, p.31.

² Girard R. *La violence et le sacré*, Pluriel-Hachette, Paris, 2006, pp.135-178.

langues périphériques, basque, catalane et galicienne. La politique linguistique française héritée de la Révolution de 1789 résiste encore assez bien dans l'Hexagone à l'exigence sociale périphérique³.

Il est devenu anodin, dans l'importante littérature scientifique sur le nationalisme, d'opposer deux types de nation, la nation culturelle et la nation politique, qui émanent de deux idéaux-types construits sur la base des conceptions française et allemande⁴. Chaque nation et/ou nationalisme peut tout au long de son histoire recourir à l'un ou l'autre des modèles, en s'insérant dans des spécificités typifiées comme celle du nationalisme libéral/romantique, politico-territorial/ethnico-culturel, objectif/subjectif⁵... La plupart des nationalismes évoluent inexorablement dans le champ politique⁶, et même si certains nationalismes restent essentiellement des nationalismes culturels, il n'en reste pas moins que ces derniers ne peuvent être compris sans une analyse profonde de leur rôle sur ce champ.

Les nationalismes basque et catalan ont souvent été qualifiés d'ethniques, de culturels ou de linguistiques. Comme pour le nationalisme allemand et français, ils sont souvent typifiés comme des nationalismes fermés (basque) et ouverts (catalan). Cette dichotomie, à notre avis, répond plus à une interprétation politisée (voir « intéressée ») des expressions du nationalisme basque et catalan qu'à une interprétation scientifique. Ainsi, le nationalisme basque serait un nationalisme culturel, ethnique ou linguistique fermé car, à sa fondation, il était de tendance *racialiste*, même si son évolution l'a amené depuis les années 60 à un nationalisme linguistique. Quant au nationalisme catalan, considéré également comme un nationalisme culturel, ethnique ou linguistique serait ouvert car basé depuis le début sur la langue. Le nationalisme basque ayant une ascendance *racialiste*, il constituerait un nationalisme excluant. En revanche, le nationalisme catalan serait un nationalisme intégrateur, car basé depuis ses débuts sur une particularité culturelle⁷. Nous considérons que cette dichotomie répond plus à une appréciation ethico-morale des expressions politiques des nationalismes

³ Rappelons que si les langues régionales ont un statut de langue officielle au sein de leur communauté autonome en Espagne, en France, suite à la ratification du Traité de Maastricht, l'article 2 de la Constitution française a été modifié en vue de souligner que « *la langue de la République est le français*. Il est paradoxal de voir l'Etat français consacrer ainsi la langue comme constitutionnelle, plus encore à l'heure où les langues régionales de France tel que le breton, l'occitan, le basque, le corse, le catalan... ne constituent plus un « danger » pour la République.

⁴ Dieckhoff A., « Nationalisme politique contre nationalisme culturel ? », in Dieckhoff A., Jaffrelot C. (dir.), *Repenser le nationalisme. Théories et pratiques*, Presses de Sciences Po, Paris, 2006, pp.105-130.

⁵ Smith A. D., *Nacionalismo y Modernidad*, Istmo, Madrid, 2000.

⁶ Brass P., *Ethnicity and Nationalism. Theory and Comparison*, Sage Publication, New Delhi, 1991; Breully J., *Nationalism and the State*, Manchester University Press, Manchester, 1993.

⁷ Conversi D., « Language or race?: the choice of core values in the development of Catalan and Basque nationalisms », *Ethnic and Racial Studies*, vol.13, (1), 1990.

(violence politique incluse) qu'à la conception objective de la Nation qu'ont les propres acteurs⁸.

Les monographies sur les mobilisations nationales basque et catalane ne manquent pas ; par contre une étude systématique, contextualisée et comparative du rôle et de la place de la langue dans les pratiques publiques et collectives nationalistes fait défaut. Cette étude des politiques linguistiques au Pays Basque et en Catalogne tente d'y remédier. L'aspect comparatif ne s'arrêtera toutefois pas à une comparaison binaire entre ces deux nationalismes. On tentera, par la prise en compte des territoires linguistiques et des aires linguistiques par-delà la frontière pyrénéenne, d'étudier des configurations transfrontalières qui permettent de questionner la thématique du rôle des Etats à l'heure de la crise de la construction européenne. Cette approche nous paraît intéressante car, si « le champ d'analyse des questions linguistiques souffre très certainement d'un désinvestissement sociologique [en France], du point de vue de l'action publique en particulier, il est à l'inverse saturé par les travaux portant sur l'Etat-Nation et les politiques linguistiques, eux-mêmes pris dans des enjeux épistémologiques et des règles académiques qui leur sont propres. Il existe ainsi un contraste très net entre la rareté des travaux sociologiques sur les questions de langues et la force d'imposition de la problématique nationale comme vecteur d'analyse naturalisé des politiques linguistiques »⁹.

Nous nous posons les mêmes questions que le sociologue Benjamin Tejerina : « Pourquoi s'obstiner à récupérer une langue (euskara), avec pour conséquence un investissement de ressources humaines et économiques, lorsque tout le monde peut communiquer dans une autre langue (espagnol et français) ? Quel sens doit-on donner au fait qu'un groupe humain ait décidé à un moment de récupérer une langue, qui n'était parlée que par 20% de la population basque et utilisée quotidiennement par un pourcentage bien plus inférieur de personnes ? »¹⁰. Posées ici pour le cas basque, la question est largement transposable au cas catalan. Mais, au-delà de son aspect communicatif, une langue est l'objet de nombreuses inscriptions sociales. Comprendre les politiques publiques linguistiques en Pays Basque et en Catalogne exige de comprendre au préalable les inscriptions que les agents sociaux réalisent sur la langue en tant qu'objet social et politique car la langue ne peut être réduite à sa seule dimension

⁸ Etxeberria X., « Identidad nacional y violencia. El caso vasco », in Aulestia K., Etxeberria X., Martinez C., Velasco D., *Razones contra la violencia. Por la convivencia democratica en el Pais Vasco, I*, Bakeaz, Bilbao, 1998, pp. 25-82.

⁹ Niel F., *Les vicissitudes de l'Etat linguiste. Contribution à une sociologie historique du capital informationnel d'Etat*, Thèse en Science politique, Université de Picardie Jules Verne, 14 décembre 2007, p. 54.

¹⁰ Tejerina B., « El poder de los simbolos. Identidad colectiva y movimiento etnolingüístico en el PaisVasco », *REIS* (Revista Espanola de Investigaciones Sociologicas), n°88, 1999, p. 76.

communicative. En nous intéressant à l'émergence de nouvelles catégories d'intervention publique, comme les politiques linguistiques, il s'agit de comprendre comment l'Etat et ses administrations locales se saisissent de ce nouvel enjeu et mettent en place des dispositifs institutionnels¹¹.

Le cadre de la construction collective de l'action publique de la langue au Pays Basque et en Catalogne

Le Gales P. et Lascoumes P. définissent les politiques publiques comme l'action collective participant à la création d'un ordre social et politique à la régulation des tensions, à l'intégration des groupes et à la résolution des conflits¹². Alors que l'action publique se rattache à la compréhension des interactions entre acteurs multiples au sein desquels se noie le politique. En assumant le terme d'action publique, nous prétendons prendre en compte la grande diversité d'acteurs et de formes de mobilisation dans les politiques publiques locales et transfrontalières, tout en reconnaissant l'importance de la dimension politique et en nous interrogeant sur la recomposition de l'Etat à l'heure où ses frontières au sein de l'Union Européenne s'effritent de plus en plus¹³. Car, « on constate un processus de fragmentation de l'action publique [qui] renvoie au local, avec les différentes formes de décentralisation opérées en Europe, mais aussi l'émergence de nouveaux acteurs non étatiques (agences indépendantes, organes de régulation, instituts de normalisation, organisations internationales). L'Etat-nation n'est plus le lieu singulier de production des politiques publiques, bien que les acteurs nationaux conservent d'importantes prérogatives dans leur mise en œuvre »¹⁴.

« L'évolution de l'analyse des politiques publiques vers une sociologie politique de l'action publique correspond au passage d'une conception en termes de construction collective de l'action publique. La sociologie politique de l'action publique repose sur l'analyse

¹¹ Subirats J., Gomà R., « Democratización, dimensiones de conflict y políticas publicas en España », in Goma R., Subirats J., *Políticas publicas en España. Contenidos, redes des actores y niveles de gobierno*, Ariel, Barcelona, 1999.

¹² Le Gales P., Lascoumes P., *Sociologie de l'action publique*, Armand Colin, Paris, 2007, p.5.

¹³ *Ibidem*, Paris, 2007.

¹⁴ Borraz O., Guiraudon V., « Comprendre les évolutions de l'action publique », in Borraz O., Guiraudon V. (dir.), *Politiques publiques. 1, La France dans la gouvernance européenne*, Presses de Science Po, Paris, 2008, p.13.

contextualisée d'interactions d'acteurs multiples et enchevêtrés à plusieurs niveaux, du local à l'international en passant par l'Union européenne, permettant de penser les transformations des Etats contemporains »¹⁵. Cependant, si la prise en compte des dynamiques d'institutionnalisation, c'est-à-dire le résultat de compromis et d'accords passés entre différents acteurs, nous permet de comprendre la façon dont se structurent les interactions au travers des effets sur les stratégies et les représentations, ainsi que sur les intérêts et les pratiques des acteurs, une telle focalisation sur la dimension institutionnelle des interactions présente le risque de surévaluer le rôle de l'institution. C'est pourquoi nous opterons plutôt pour une perspective en termes de réseaux afin de décrire les interactions entre acteurs au sein d'un cadre sociologique de l'action publique¹⁶, considérant qu'aujourd'hui « l'action publique se caractérise par du bricolage, de l'enchevêtrement de réseaux, de l'aléatoire, une multiplication d'acteurs, des finalités multiples, de l'hétérogénéité, de la transversalité des problèmes, des changements d'échelles des territoires de référence »¹⁷.

Il est difficile de comprendre les performances des acteurs locaux, c'est à dire la façon dont ils donnent sens et s'emparent de telle ou telle partie du programme public, sans connaître l'histoire de leurs interactions, les compromis déjà passés, les nouvelles alliances qui se forment et les cadres cognitifs disponibles. C'est ce à quoi se sont essayés B. Jobert et P. Muller dans l'ouvrage *L'Etat en action*¹⁸, où ils développent la notion de référentiel comme système de représentations commun à l'ensemble des politiques publiques en France. Pour ces auteurs, le *référentiel* d'une politique publique est une vision du monde partagée, une référence sur laquelle les acteurs de politiques publiques élaborent des solutions à des problèmes¹⁹. Cette notion est étroitement associée à la domination d'un ensemble de valeurs et de normes élaborées et portées par des secteurs occupant une position e dans les différentes politiques publiques sectorielles. Le *référentiel* fonde la vision qu'un groupe se donne de sa place et de son rôle dans une société. Le processus de construction d'un référentiel est à la fois une prise de parole (production de sens) et une prise de pouvoir (structuration du rapport de forces dans un champ). On distingue les référentiels globaux et les référentiels sectoriels. Tout référentiel a une double fonction : le décodage du réel (interprétation) et le recodage (construction du modèle normatif).

¹⁵ Hassenteufel P., *Sociologie politique : l'action publique*, Armand Colin, Paris, 2008, p.23.

¹⁶ *Ibidem*, pp.103-140 et Commaille J., « Sociologie de l'action publique » in, Boussaget L., Jacquot S., Ravinet P., (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques*, Les Presses de Sciences Po, Paris, 2004, pp.413-420.

¹⁷ Lascoumes P., Le Galès P., « L'action publique saisie par les instruments », Lascoumes P., Le Galès P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, Presses de Science Po, Paris, 2007, p.23.

¹⁸ Jobert B., Muller P., *L'Etat en action. Politiques publiques et corporatisme*, PUF, Paris, 1987.

¹⁹ La notion de *référentiel* est étroitement liée au concept d'idéologie d'A. Gramsci.

Proche du cadre d'analyse de B. Jobert et de P. Muller, le *policy paradigm* de P. Hall s'inspire quant à lui des révolutions scientifiques décrites par T. Kuhn dans *Structures des révolutions scientifiques*²⁰. Le *policy paradigm* correspond à un système de représentations dominant à une période donnée. Il s'agit d'un cadre global d'interprétation du monde reconnu comme vrai par la grande majorité des acteurs des politiques publiques, et d'un cadre d'idées et de standards qui spécifie non seulement les objectifs de la politique et le type d'instrument qui peut être utilisé pour les obtenir, mais également la nature même des problèmes qu'ils sont supposés affronter²¹. Pour P. Muller, la différence entre les deux notions est relativement faible puisque ce qui distingue le paradigme du référentiel concerne les conditions de son invalidation. Alors qu'un paradigme se verra invalidé, *in fine*, à travers l'épreuve de la vérification expérimentale, il n'en est pas de même pour la notion de référentiel, qui repose sur une transformation des programmes des acteurs concernés²².

Le problème de ces notions, qui ont en commun de prendre en compte la dimension cognitive des politiques publiques, est qu'elles sont liées à des conceptions différentes de l'action publique²³. Malgré leur proximité, leurs inscriptions contrastées dans l'action publique est problématique car la signification d'une action publique ne peut être réduite à son cadre. Les *implementors* et différents acteurs participant aux processus de production de l'action publique tant par la production de signification, en actualisant et en interprétant une grammaire normative, que par le rôle joué dans la mise en œuvre, participent de l'action publique. Finalement, P. Muller n'envisage les interactions, les alliances et les conflits que lors des processus liés à l'émergence des *référentiels* et laisse de côté les interactions localisées rattachées à la mise en œuvre (*implementation*) de l'action publique. Il favorise de cette manière l'émergence et la diffusion de cadres normatifs et cognitifs dans des espaces, secteurs et domaines très étendus, laissant ainsi de côté les pratiques et processus d'interaction microsociologique²⁴ ou locaux. « Dans l'analyse des politiques locales, la notion de référentiel ne peut que partiellement rendre compte de cette dynamique historique car cette dernière résulte moins de l'articulation entre le champ de pouvoir et le champ cognitif, entre l'arène et le forum que de la résurgence, au sein du pouvoir local, d'enjeux de gestion

²⁰ Kuhn T., *Structures des révolutions scientifiques*, Flammarion, Paris, 1983.

²¹ Hall P., « Policy paradigm, social learning and the State », *Comparative Politics*, 25 (3), pp. 275-296.

²² Muller P., « Vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue Française de Science Politique*, vol. 50, n°2, 2000, pp.189-207.

²³ La première est une conception en termes de domination d'un univers cognitif pour les notions de *référentiel* et de *paradigme* et la seconde est une conception en termes de concurrence et de conflit entre les systèmes cognitifs afin de dominer les systèmes de croyances.

²⁴ Nay O., Smith A., « Les intermédiaires en politique : médiation et jeux d'institutions », in Nay O., Smith A. (dir.), *Le gouvernement du compromis*, Economica, Paris, 2002.

publique longtemps confinés à de simples conflits politiques personnalisées. En d'autres termes, l'histoire des territoires, qui a modelé dans chaque système politique local les éligibles dignes d'assumer un mandat de représentation, semble aussi valoriser la constitution de certaines représentations sociales impliquant une perception territorialisée de l'action publique »²⁵.

Plutôt que d'opérer un choix qui reviendrait à adhérer à l'une ou l'autre des conceptions des politiques publiques, il est possible de recourir à une vision plus neutre : celle des cadres de perception et de croyances par une contextualisation des actions publiques. Notre recherche s'inscrit dans la lignée des travaux qui interrogent l'articulation entre l'action publique (*policy*) et la lutte politique (*politics*), autrement dit entre, d'une part, un processus de construction collective de l'action publique en faveur des langues basque et catalane sur un territoire et, d'autre part, la compétition entre acteurs, groupes d'intérêts, élus, partis, experts et institutions politiques pour la mobilisation de soutiens sociaux et/ou politiques au travers de cadres d'actions et d'interprétations. La lutte politique sur la question de la langue basque et catalane – le *politics* – se fait sur le terrain de la lutte de cadrage et par l'utilisation de grammaires spécifiques car les acteurs politiques nationalistes sont encore trop faibles en termes de représentation politique au nord des Pyrénées et le *cleavage* au sud y est trop exacerbé pour qu'il y ait une dominante du *politics* sur le *policy*.

La construction collective de l'action publique comme modernisation de l'action publique locale : les Policy networks

La notion de *policy networks* ou réseau d'action publique a été proposée pour affronter les descriptions contextualisés, où interviennent des acteurs publics et privés collectivement, au sein d'un cadre présumé, concret, basé sur des idées préconçues sur lesquelles doivent s'asseoir les relations entre l'administration publique et la société²⁶. Nous considérons cette approche comme une « perspective constructiviste (...) de la réalité sociale (...), comme une construction historique et quotidienne à la fois processus et résultat du travail social d'une multiplicité d'acteurs en interrelation. Ce monde social se présente alors sous une double

²⁵ Faure A., « Les politiques locales, entre référentiels et rhétoriques » in Faure A. (dir.), *La construction du sens dans les politiques publiques*, L'Harmattan, Paris, 1995, p.73.

²⁶ Jordana J., « El analisis de los *policy networks* : una nueva perspectiva sobre la relacion entre politicas y Estado », *Gestion y Analisis de Politcas Publicas*, n°3, Mayo-Agosto 1995, p.77.

forme, objectivée et intériorisée »²⁷ et peut prendre différentes formes suivant les déterminations empiriques.

On utilisera ce concept de manière heuristique, comme outil de description, tel un *mapping out* (outil de cartographie), afin de décrire les configurations observées dans l'émergence des politiques linguistiques. Notre modélisation repose sur le postulat selon lequel les réseaux d'acteurs publics et privés collectifs ainsi que leurs configurations peuvent constituer un des vecteurs de moyenne portée du changement public²⁸. Ce choix méthodologique écarte de fait les critiques adressées à l'approche en termes de réseaux d'action publique, du fait de leur caractère essentiellement descriptif (que l'on assumera) et statique (que nous corrigerons ici par l'attention portée aux transformations des réseaux d'action publique de la langue en Pays Basque et en Catalogne).

L'utilisation de la notion de *policy networks* est le résultat de la convergence des théories traditionnelles du *policy making* et de l'*iron triangle* qui ont montré leur épuisement lorsqu'ils ont accumulé d'importantes limites à pouvoir s'appliquer comme idéaux-types aux processus sectoriels d'intermédiation d'intérêts. Si, H. Heclou et A. Wildansky utilisent le concept de *policy community* pour définir les relations entre acteurs publics et privés au sein de secteurs publics définis²⁹, cet outil ne leur sert qu'à réduire les conflits potentiels et réels entre acteurs et à définir les premiers participants à la politique publique isolée. Perdant leurs caractères élitistes, les politiques publiques se transforment en *issue networks* traduisant les disparités de pouvoir, ce qui permet l'entrée d'un nombre plus conséquent d'acteurs au sein du réseau³⁰. L'approche britannique des réseaux d'action publique, ou *policy networks*, s'inscrit dans une problématique de l'intermédiation des intérêts et devenant ainsi un outil sociologique alternatif aux modèles pluraliste et corporatiste³¹. Notre questionnement théorique s'inscrit

²⁷ Corcuff P., « Traduction et légitimité dans la construction de l'action publique. Les relations entre agents de l'équipement et des locaux », in CRESAL, *Les raisons de l'action publique. Entre expertise et débat*, L'Harmattan, Paris, 1993, p.217.

²⁸ On prendra en compte « l'étude de réseaux [sociaux qui] englobent l'approche de la mobilisation des ressources, car ceux-ci permettent d'accéder à une large gamme de ressources, facilitent les flux financiers et diffusent des informations à propos de choix qui ne seraient pas disponibles autrement, influençant ainsi les agents principaux des politiques publiques, renforçant la reconnaissance et le soutien publics. Les réseaux ont ainsi un impact crucial sur les processus culturels tels que la formation des cadres d'interprétation et des identités. Ils sont essentiels à la construction du sens de l'action et de la confiance mutuelle, des valeurs communes et des identités cohésives », in Cinalli M., « Analyse de réseaux », in Fillieule O., Mathieu L., Péchu C. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po, Paris, 2009, p.34.

²⁹ Heclou H., Wildansky A., *The private government of public money*, MacMillan, London, 1974.

³⁰ Cette approche va fortement influencer la sociologie de l'action publique britannique, sur laquelle nous baserons une partie de notre cadre d'analyse.

³¹ Marsh D., *Comparing policy network*, Open University Press, Philadelphia, 1998 ; Marsh D., Rhodes R. A. W., *Policy networks in British government*, Clarendon Press Oxford, Oxford, 1992 ; Marsh D., Smith M., « Understanding policy networks: Towards a dialectical approach », *Political Studies*, vol. 48, 2000, pp. 46-21;

clairement dans une conception qui considère les réseaux comme une variable explicative et non comme un nouveau mode de gouvernance qui pallie les lacunes de fonctionnement et de légitimité des gouvernements³².

Les analyses en *policy networks* permettent d'élaborer des modèles plus précis sur le comportement des organisations de mouvements sociaux, groupes d'intérêts et de pression et des logiques de mise en œuvre de politiques sectorielles³³. Pour P. Le Galès, « les réseaux sont le résultat de la coopération plus ou moins stable, non hiérarchique, entre des organisations qui se connaissent et se reconnaissent, négocient, échangent des ressources et peuvent partager des normes et des intérêts. Ces réseaux jouent un rôle déterminant dans la mise sur agenda, la décision et la mise en œuvre en place de l'action publique »³⁴. Cette approche est d'autant plus intéressante qu'elle constitue une tentative permettant d'appréhender la fabrication de sens à l'action publique dans un contexte caractérisé par la multiplicité des canaux de médiation et l'opacité des formes de régulation entre différents niveaux de gouvernement »³⁵. D'ailleurs, si pour D. Marsh et R.A.W. Rhodes la structure des réseaux d'action publique est le résultat de l'existence de ressources interdépendantes entre les acteurs du réseau et la logique d'intérêt, pour A. Jordan et P. Haas cette position apparaît insuffisante à l'explication de la naissance et du maintien d'un réseau. Pour les premiers, c'est le partage des valeurs communes entre acteurs au sein d'un réseau, qu'il nomme une *policy community*³⁶, qui en est le fondement. Le second parle d'*epistemic community*³⁷ et souligne l'interdépendance entre l'ensemble des membres du réseau par des croyances normatives, causales et des notions validantes partagées.

Rhodes R., *Understanding governance*, Open University Press, Buckingham, 1997; Thatcher M., « The development of policy network analysis », *Journal of Theoretical Politics*, 10 (4), London, 1998, pp.389-416; Wilks S., Wright M., *Comparative Government-Industry Relations*, Clarendon Press, Oxford, 1987; Evans M., « Analisis de redes de politicas publicas una perspectiva britanica », *Gestion y Politica Publica*, vol.VII, n°2, 2-1998, pp.229-266.

³² La perspective allemande des réseaux d'action publique, proche de l'Institut Max Planck, considère le réseau comme une manifestation d'une nouvelle forme de conduite des politiques publiques (en particulier dans les Etats fédéraux). T. Börzel considère la notion de réseau comme un mode de gouvernance particulier qui pallie les lacunes de fonctionnement et de légitimité des gouvernements. Voir, Marin B., Mayntz R., *Policy networks empirical evidence and theoretical considerations*, Max Planck Institut, Campus Verlag Westview Press, Köln, 1991; Börzel T., « Policy networks : a new paradigm for European governance? », *European University Institute Working Paper*, 97/19, pp.1-45 .

³³ Jordana J., « El analisis de los *policy networks* : una nueva perspectiva sobre la relacion entre politicas y Estado », *Gestion y Analisis de Politcas Publicas*, n°3, Mayo-Agosto 1995, p.87.

³⁴ Le Galès P., « Les réseaux d'action publique entre outil passe-partout et théorie de moyenne portée » in Le Galès P., Thatcher M., *Les réseaux de politique publique*, L'Harmattan, Paris, 1995, p.14.

³⁵ Jouve B., « Réseaux et communautés de politique publique en action », in Le Galès P., Thatcher M., *op.cit.*, 1995, p.139.

³⁶ Jordan A., « Sud-governments, policy communities and networks. Refilling the old bottles? », *Journal of Theoretical Politics*, 2, 3, 1990, pp.319-338.

³⁷ Haas P.M., « Introduction: Epistemic communities and international policy coordination », *International Organization*, n°46, 1, 1992, pp.1-35.

Dès lors, « la notion de réseau d'action publique renvoie à une nouvelle représentation de la puissance publique. L'Etat central n'apparaît plus comme la seule entité capable d'organiser la société. On observe au contraire une dispersion des compétences juridiques et/ou techniques, des capacités d'expertise, une multiplication des canaux de médiation, entre différents niveaux de gouvernement et différentes institutions publiques et privées »³⁸. Cette typologie fait la différence entre une communauté de politique publique, ou *policy community*, fortement élitiste et fermée, essentiellement constituée d'experts et fondée sur une forte interaction et efficience, et un réseau thématique, ou *issue network*, faiblement institutionnalisé, dont la capacité de décision et d'action est assez faible, mais plus accessible aux acteurs collectifs et aux mouvements sociaux du fait de son caractère ouvert³⁹. De plus, la communauté d'action publique, par son caractère fermé, se veut plus stable et cohérente idéologiquement que le réseau thématique, où la diversité idéologique et l'ouverture peuvent être source d'instabilité et d'inégalité.

³⁸ Jouve B., *op.cit.*, 1995, p.129.

³⁹ Les typologies de réseaux d'action publique sont un instrument utile pour classer l'information, décrire le processus d'élaboration des politiques publiques au niveau sectoriel et mener une comparaison inter-sectorielle, soit entre pays soit diachronique. A partir de dimensions communes, on établit des généralisations, on identifie des similitudes et des différences d'études de cas qui permettent de vérifier les hypothèses de la recherche. C'est pourquoi différents auteurs ont constitué des typologies de réseaux d'action publique. On différencie en règle générale trois modèles : le modèle de R.A.W. Rhodes sur les relations gouvernement central et gouvernement local, le modèle de S. Wilks et M. Wright, qui se concentre sur les relations entre gouvernement et industrie, et le modèle de R.A.W. Rhodes et D. Marsh, qui établit une typologie idéal-typique suivant l'ouverture du réseau et l'institutionnalisation des acteurs privés. Voir, Rhodes R.A.W., *Beyond Westminster and Whitehall : The subcentral Governments of Britain*, Unwin Hyman, London, 1988; Wilks S., Wright M., *Comparative Government-Industry Relations*, Claredon Press, Oxford, 1987; Marsh D., Rhodes R.A.W., *op.cit.*, 1992 ; et Rhodes R.A.W., Marsh D., « Les réseaux d'action publique en Grande Bretagne », in Le Galès P., Thatcher M., *op.cit.*, 1995, pp.31-68.

Dimension	Communauté d'action publique	Réseau thématique
Membres : nombre de participants	Très limité, groupes délibérément exclus	Important
Types d'intérêts	Économiques et/ou professionnel dominants	Tous ont des intérêts concernés
Intégration : fréquence	Interactions fréquentes et de qualité sur tous sujets du domaine politique	Contacts variables en intensité et en fréquence
Continuité	Permanence des valeurs, des membres et des résultats	Variation forte de l'accès au réseau
Consensus	Tous les participants ont des valeurs communes et acceptent la légitimité des résultats	Accords sur certains points mais conflit toujours présent
Ressources : distribution à l'intérieur du réseau	Tous les participants ont des ressources ; la relation de base est une relation d'échange	Certains ont des ressources limitées ; relation consultative
Distribution au sein des organisations membres	Hiérarchique ; contrôle des dirigeants sur les adhérents	Distribution et capacité de régulation variées et variables
Pouvoir	Équilibre du pouvoir entre membres. Même si un groupe peut dominer, le jeu doit être à somme positive	Pouvoir inégal reflétant un partage inégal de l'accès et des ressources ; jeu à somme nul

Source : Marsh D., Rhodes R.A.W., « Policy Communities and Issue Networks. Beyond Typology », in Marsh D., Rhodes R.A.W., *op.cit.*, 1992, p. 251

Cette typologie doit nous permettre d'établir un diagnostic associant l'un ou l'autre des domaines politiques à une liste générique d'acteurs. Sa forte capacité heuristique est basée sur l'idéal-type qui ouvre la possibilité d'étudier l'influence du réseau sur les actions collectives et la continuité ou le changement au sein des réseaux. Elle postule que l'ensemble des acteurs d'un réseau d'action publique parlent le même langage, se comprennent mutuellement et connaissent la logique d'action de chacun parce qu'ils partagent un même cadre d'interprétation et d'action. L'intensité de l'interaction favorise une socialisation partagée qui renforce la communauté de valeurs. La structuration interne et les ressources des acteurs collectifs organisés permettent de comprendre leurs stratégies, leurs modes d'insertion au sein d'un réseau et de créer une expérience collective partagée qui renforce la stabilité de l'interaction et sa perpétuation. Cependant, l'approche par « les réseaux d'action publique, c'est-à-dire une approche fondée sur l'étude des acteurs impliqués dans une politique publique donnée et de leurs interactions, ne peut pas se justifier uniquement par son apport en termes de description de l'action publique. Elle doit également être en mesure d'expliquer les politiques publiques, tout au moins de contribuer à leur explication. (...) Pour cela, il faut être en mesure d'articuler la forme du réseau d'action publique avec le contenu de l'action publique considérée »⁴⁰. Il nous semble possible de combler cette aporie en mobilisant le

⁴⁰ Hassenteufel P. *op.cit.*, 1995, p.101.

concept de cadre d'action, utilisé en sociologie des actions collectives, et dont la paternité revient à E. Goffman.

Rendre compte de la lutte politique sur les questions linguistiques par la notion de cadre

La prise en compte des acteurs politiques et sociaux dans le cadre de l'action publique permet d'affiner notre analyse des interactions entre *politics* et *policy* qui doit englober, outre les dynamiques de politisation et de légitimation, la construction d'un cadre cognitif et d'action au sein des réseaux d'action publique et des arènes publiques. Il est donc important de s'intéresser au processus de construction et de définition des cadres d'action des acteurs politiques et collectifs, qui sont loin de simplement refléter l'intérêt de groupes sociaux. L'Etat et les administrations publiques peuvent jouer un rôle essentiel dans la structuration et l'action des acteurs collectifs et des mouvements sociaux, rendant certains systèmes politiques nationaux plus ouverts ou plus fermés à la réception des revendications⁴¹. L'approche de l'action collective dans la construction des actions publiques de la langue permet de mettre en relief le travail d'élaboration et de définition en interaction, des cadres d'actions publics et collectifs.

Les cadres d'action se construisent en interaction entre acteurs privés et publics, ils sont le fruit d'un travail commun d'élaboration et de définitions conditionné par les ressources et la capacité d'action dont disposent chaque groupe ou mouvement social. Pour mieux rendre compte de l'action des acteurs privés dans la construction collective des actions publiques de la langue en Pays Basque et en Catalogne et des rapports concurrentiels qui peuvent s'en dégager dans leurs élaboration et leur mise en œuvre, nous mobiliserons la sociologie de l'action collective et plus précisément celle qui se rattache à la notion de cadre cognitif et d'action collective au sein d'arènes publiques et des réseaux d'action publique. Nous tenterons de comprendre, par une explication du sens des actions publiques et collectives de la

⁴¹ Kitschelt H., « Political Opportunity Structures and Political Protest: Anti-Nuclear Movement in Four Democracies », *British Journal of Political Sciences* n°16, 1986, pp.57-85 ; Kriesi H.P., « La estructura organizacional de los nuevos movimientos sociales en su contexto politico », in McAdam D., McCarthy J., Zald M.N., *Movimientos sociales : perspectivas comparadas*, Istmo, 1999, Madrid, pp.221-261 ; Rucht D., « El impacto de los contextos nacionales sobre la estructura de los movimientos sociales : un estudio coparado transnacional y entre movimientos », in McAdam D., McCarthy J., Zald M.N., *Movimientos sociales : perspectivas comparadas*, Istmo, 1999, Madrid, pp.262-287 ; Duyvendak J.W., *Le poids du politique. Nouveaux mouvements sociaux en France*, L'Harmattan, Paris, 1994.

langue en Pays Basque, les différences pragmatiques lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques linguistiques.

Le concept de cadre est devenu un paradigme incontournable de la sociologie de la mobilisation à partir de 1996⁴². Composé de membres du courant de la mobilisation des ressources et des processus politiques, D. McAdam, J.D. McCarthy et M.N. Zald tentent de croiser opportunités politiques, processus de cadrage et structures politiques afin de décrire de manière la plus synthétique la réalité des mouvements sociaux. Ce modèle est devenu en quelques années un modèle canonique, un paradigme hégémonique de sociologie des actions collectives. Pour A. Gamson et D.S. Meyer, les opportunités politiques contraignent ou facilitent l'action collective dans la mesure où, les processus de cadrage dont elles sont l'objet proviennent des acteurs protestataires ou/et des acteurs intéressés⁴³. Cette « perspective de la structure des opportunités politiques et des cadres de l'expérience protestataire ont, au sein du champ d'étude des mouvements sociaux, davantage contribué à consolider, plutôt qu'à dépasser, l'opposition entre objectivisme et subjectivisme »⁴⁴ des actions collectives.

Les opérations de cadrage schématisent des constellations de sens, mettent en saillance des thèmes qui captent l'attention, pourvoient des schèmes d'interprétation et encadrent des séquences d'actions collectives. D'autres recherches sur l'action collective ont construit des outils et des concepts tels que les « répertoires de la protestation »⁴⁵ ou les « cycles de protestations »⁴⁶. Nous n'en ferons pas abstraction, mais nous considérons avec D. Snow et R. Benford que les cadres cardinaux (*master frames*) cognitifs et d'action dominant dans un cycle de protestation⁴⁷. « L'analyse des cadres de l'expérience contestataire se présente comme une des tentatives à ce jour les plus ambitieuses de réintroduire au sein de l'étude des mobilisations collectives leurs dimensions symboliques, idéologiques ou culturelles, que la perspective de la mobilisation des ressources avait tendu à évacuer »⁴⁸. Mais l'analyse des cadres de l'action collective, telle qu'elle a été pratiquée par D. Snow et ses successeurs a souvent pris un tour utilitariste et psychologiste, s'engageant de fait dans une stratégie complémentaire de la RMT (Théorie de la Mobilisation des Ressources) et des SOP (Structure

⁴² McAdam D., McCarthy J., Zald M.N., *Movimientos sociales : perspectivas comparadas*, Istmo, Madrid, 1999.

⁴³ Gamson A., Meyer D.S., « Marcos interpretativos de la oportunidad politica », in McAdam D., McCarthy J., Zald M.N., *op.cit.*, 1999, pp. 389-412.

⁴⁴ Mathieu L., « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *RFSP*, Paris, 2002, vol.52, n°1, p. 91.

⁴⁵ Tilly C., *La France conteste de 1600 à nos jours*, Fayard, Paris, 1986.

⁴⁶ Tarrow S., *Power in Movement*, Cambridge University Press, Cambridge, 1998.

⁴⁷ Snow D., Benford R., « Master frames and cycle of protest », in Morris A.D., McClurg Mueller C., *Frontiers in social movement theory*, Yale University Press, New Haven, 1992, pp. 133-155.

⁴⁸ Mathieu L., *ibidem*, 2002, p. 84.

d'Opportunité Politique) en pensant les cadres comme des boîtes à outils à utiliser dans des stratégies d'action rationnelle ⁴⁹. Alors que l'analyse à laquelle nous invite E. Goffman est autre : avant de prétendre analyser ou modéliser, il faut mettre en relation des variables ou relier les causes et les conséquences entre elles. E. Goffman conseille une observation et une description des situations sur un mode ethnographique. Il considère indispensable de lire les actions collectives comme des micros textes conçus comme des lieux et des moments d'interactions publiques (que l'on soit face à des discussions entre militants ou à des activités de recrutement, des meetings, des rassemblements ou autres manifestations). Ainsi, il considère au départ qu'« un cadre est ce qui permet, dans une situation donnée, d'accorder du sens à tel ou tel de ses aspects, lequel autrement serait dépourvu de signification »⁵⁰. Pour lui les cadres sont un dispositif cognitif et pratique d'organisation de l'expérience sociale qui nous permet de comprendre ce qui nous arrive et d'y remédier, de donner sens et de s'ajuster aux différentes situations. Ils ne sont pas réinventés de toute pièce à chaque situation : ils existent en tant qu'élément de culture d'un individu ou d'un groupe et sont institutionnalisés de manières diverses. Un cadre n'est pas un construit mais ce qui permet de construire une structure cognitive et normative activée dans une opération de définition de situation⁵¹.

Loin d'évacuer l'idéologie des actions de contestation et/ou de mobilisation, « les cadres de l'action collective sont partiellement dérivés des idéologies disponibles, au travers d'un processus d'articulation et d'amplification. (...) [Leur] attractivité est liée aux traditions et aux modèles culturels. Surtout, les cadres spécifient la manière dont les revendications sont produites, soutenues, voire contestées et altérées. (...) Leur essence sociologique réside dans l'interaction sociale située. (...) Ils sont empiriquement observables dans les conversations ordinaires, les débats ou les polémiques qui saturent les activités dans les mouvements sociaux »⁵². L'idéologie agit « comme un large faisceau, faiblement intégré, de croyances et de valeurs, fonctionnant alors comme terreau culturel et comme ressource pour les processus de cadrage. Ceux-ci se caractérisent alors par l'articulation, c'est-à-dire le panachage, l'amplification, l'accentuation de segments d'idéologies existantes. Les cadres de l'action collective sont donc enracinés, à des degrés divers, dans des idéologies disponibles, sans être déterminés par elles et sans leur être isomorphes »⁵³. Le nationalisme en tant qu'idéologie constitue un stock de ressources culturelles dans lequel iraient puiser les acteurs de la langue

⁴⁹ Cefaï D., *op.cit.*, 2007, p. 549.

⁵⁰ Goffman E., *Les cadres de l'expérience*, Minuit, Paris, 1991, p.30.

⁵¹ Trom D., « Grammaire de la mobilisation et vocabulaire de motifs », in Cefaï D., Trom D., *op.cit.*, 2001, pp. 99-134.

⁵² Snow D., « Analyse de cadres et mouvements sociaux », in Cefaï D., Trom D., *op.cit.*, 2001, pp. 38-39.

⁵³ *Ibidem*, p. 38.

basque et catalane afin de construire les cadres de l'action collective des politiques publiques de la langue⁵⁴.

Mais D. Snow et la plupart des chercheurs de l'action collective continuent de raisonner de manière trop réductionniste, en termes de marché, d'entrepreneurs et de ressources, lorsqu'ils analysent les actions de cadrage des mouvements sociaux. Ils échouent à s'inscrire dans un horizon autre que la RMT et le réductionnisme utilitariste du concept de cadre, alors même que la mobilisation de la notion de cadre s'inscrivait dans un objectif que nous partageons : la réintroduction du paramètre symbolique et de la culture dans l'analyse de l'action collective⁵⁵. Ils réduisent les arènes publiques à un marché où des entreprises, plus ou moins habiles à mobiliser des ressources matérielles et symboliques, s'affrontent dans l'action stratégique⁵⁶. Les cadres y sont traités comme des ressources symboliques pour atteindre des objectifs, unifier des organisations et vaincre des adversaires, et la résonance entre les cadres comme l'effet d'une stratégie réussie de communication vers des publics⁵⁷. Or, le succès de toute prise de position dans la mobilisation de nouveaux sympathisants suppose l'activation de grammaires socialement partagées qui construisent l'intelligibilité et la bonne réception de la revendication auprès de nouveaux auditoires au sein des arènes publiques⁵⁸.

D. Cefaï critique l'approche en termes de cadres d'action collective proposée par les sociologues anglo-saxons, considérant qu'ils dissolvent la question du sens des causes publiques portées par des actions collectives dans celle des stratégies de communication des dirigeants officiels des mobilisations⁵⁹. Pour lui, cette approche des cadres d'action collective confond cadre et cadrage ne prenant les cadres que comme des récits d'action publique. Encore une fois, le cadre serait confondu avec la définition des situations alors que d'après E. Goffman chaque cadre d'action apparaît comme un ensemble de schèmes mentaux disponibles pour la définition d'une situation. Les cadres d'action collective et publique sont un ensemble de règles qui contraignent et habilitent, qui gouvernent les attentes des individus et dont la réception est dépendante de l'actualisation de ces règles. Ceci ne veut pas dire que des acteurs d'un même mouvement social n'aient pas intérêt à mobiliser tel ou tel cadre plutôt qu'un autre, ou qu'ils ne puissent pas mobiliser tel ou tel registre symbolique de manière utilitariste, mais ces mobilisations rationnelles répondent elles-mêmes à un espace social

⁵⁴ Zald M.N., *op.cit.*, 1999, pp. 369-388.

⁵⁵ Cefaï D., *op.cit.*, 2001, pp. 51-97.

⁵⁶ Cefaï D., *op.cit.*, 2007, p. 476.

⁵⁷ Cefaï D., *op.cit.*, 2001, pp. 51-97.

⁵⁸ Trom D., *op.cit.*, 2001, pp. 99-134.

⁵⁹ Cefaï D., *op.cit.*, 2001, pp. 51-97.

symboliquement structuré indépendamment des acteurs. Mais nous postulons que les mouvements d'action collective « ne construisent pas de causes, comme une épistémologie de la catégorisation abstraite et de manipulation arbitraire (...), [mais qu'] ils reconfigurent des mondes, en laissant advenir à l'expression des choses vues, mais non vues ou non dites, en procédant à des opérations de mise en évidence, d'interpellation du bon sens, de provocation de la sensibilité et de convocation du jugement »⁶⁰ au sein des arènes publiques⁶¹. Les cadres ne sont pas des instruments construits dans et pour l'action mais plutôt des institutions qui mettent en forme l'action puisque les acteurs ne les inventent pas à chaque mobilisation, ne les construisent pas à chaque interaction, mais les saisissent et les investissent au sein des arènes publiques.

Nous considérons que « l'arène publique se configure à travers toutes les confrontations et toutes les controverses qui ont lieu dans la coordination entre scènes publiques où le problème public est mis en forme, gagne en visibilité et en publicité, acquiert réalité et légitimité. Il y a institutionnalisation des arènes publiques quand sont constitués des acteurs collectifs, quand leurs discours ont trouvé un écho auprès des agences administratives ou des pouvoirs publics, quand la nature des objets et des enjeux, des litiges et des contentieux a atteint un certain degré d'évidence, quand des procédures de dispute et de négociation se sont établies, quand une routinisation des opérations de catégorisation et d'interaction est acquise »⁶². Dans ce sens, l'action collective doit se déployer « sur plusieurs scènes publiques, où elle performe des séries ordonnées d'actions symboliques, (...) crée des configurations de sens. Elle doit, pour prendre de l'ampleur, migrer d'une scène à l'autre, produire des effets de résonance entre elles, assurer des opérations de médiation, de traduction »⁶³ et de cadrage entre les unes et les autres, afin de produire le changement désiré au sein des réseaux d'action publique.

Lutte de cadrage et changement dans les réseaux d'action publique

⁶⁰ Cefaï D., *op.cit.*, 2007, p. 258.

⁶¹ Cefaï D., « La construction des problèmes publics. Définition de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, n°75, 1996, pp.43-66

⁶² Cefaï D., *op.cit.*, 1996, p.57.

⁶³ Cefaï D., *op.cit.*, 2007, p.490.

La mise en scène politique et médiatique du changement ainsi que la rhétorique et la symbolique qui lui sont liées sont le fondement même de la légitimité politique contemporaine. Le terme de changement politique doit être rigoureusement défini pour constituer une problématique d'analyse pertinente sous peine de devenir, comme l'a souligné M. Dobry, « l'une des catégories *fourre-tout* parmi les plus accueillantes de celles dont dispose la science politique »⁶⁴. Traditionnellement, les études qui souhaitent isoler la séquence du changement des politiques publiques se rapportent essentiellement aux phases séquentielles de la mise sur agenda ou de la mise en œuvre⁶⁵.

Une analyse de la construction collective de l'action publique de la langue basée sur les interactions et la contextualisation en termes de réseaux et de luttes de cadrages permet de combiner différentes variables explicatives. Nous tenterons « d'expliquer comment un réseau se forme et quels sont les facteurs qui le conduisent à changer. Les réseaux sont des structures politiques qui contraignent ou encouragent certaines décisions politiques mais ne les déterminent pas. Pour expliquer les origines, la forme et les résultats politiques d'un réseau, il est nécessaire d'examiner pourquoi certains intérêts sont favorisés dans un réseau donné, et, si aucun intérêt n'est favorisé, pourquoi le réseau est ouvert »⁶⁶. Mais, alors que l'analyse en termes de *policy networks* a participé à l'explication de la stabilité et de la continuité des politiques publiques, pour beaucoup elle bute à expliquer le changement des politiques publiques. La raison en est que le premier but de l'analyse des *policy networks* a été d'expliquer la continuité et le degré de fermeture des lieux d'interactions entre l'Etat et les différents groupes sociaux⁶⁷.

Expliquer le changement dans l'action publique et collective : continuité et rupture

Les outils développés par l'analyse des politiques publiques ont principalement porté sur les obstacles au changement : multiplication des acteurs poussant à l'*incrémentalisme*, dépendance aux choix passés (*path dependency*)... C. Lindblom caractérise l'*incrémentalisme*

⁶⁴ Dobry M. *Sociologie des crises politiques*, Presses FNSP, Paris, 1992, p.15.

⁶⁵ Jones C.O., *An introduction to the study of public policy*, Duxbury Press, Belmont, 1970.

⁶⁶ Marsh D., « Théorie de l'Etat et modèle de réseaux d'action publique », in Le Galès P., Thatcher M., *op.cit.*, 1995, p.145.

⁶⁷ Chaques Bonafont L., *Redes de politicas publicas*, CIS, 2004, Madrid, p.99.

comme la forme routinisée du processus décisionnel⁶⁸. Le changement y est graduel, sans remise en cause des fondements des politiques publiques antérieures, qui sont globalement reconduites. Le poids du passé est marqué par la *path dependency* : il permet d'expliquer le caractère fortement contraint des choix présents puisque le domaine du possible est verrouillé par l'existant découlant d'un choix rationnel initial sur lequel il est difficile de revenir⁶⁹.

Beaucoup reprochent à l'approche des réseaux son aspect statique⁷⁰ et son incapacité présumée à rendre compte du changement politique. Il est vrai que « l'existence d'un réseau implique une certaine stabilité dans l'interaction. La présence d'un réseau d'action publique apparaît de ce fait le plus souvent comme un obstacle au changement dans l'action publique. Celui-ci est pourtant repérable y compris dans des secteurs caractérisés par des réseaux d'interaction fortement stabilisés tels que les communautés de politique publique »⁷¹. David Marsh soutient que les causes du changement de politique publique sont exclusivement externes au réseau d'action publique⁷². Dans ce sens D. Marsh et M. Smith soulignent que tout changement externe est pensé par les grilles de compréhension des acteurs et réinterprété par rapport aux structures, règles, normes, relations interprofessionnelles au sein des réseaux d'action publique. C'est moins, le contexte en lui-même qui est décisif, que la manière dont les acteurs l'interprètent et l'intègrent à leurs stratégies⁷³.

Cependant, la typologie des *policy networks* de D. Marsh et R. A. W. Rhodes ouvre une brèche à une possible description du changement au sein des réseaux. En effet, les réseaux de politique publique sont plus ou moins ouverts, stables et intégrés. Le réseau thématique s'intéresse à la constitution des groupes, d'experts, personnel administratif, élus, mouvements sociaux et groupes d'intérêts qui se réunissent de manière occasionnelle sur un projet ou un événement. La forte ouverture de ce type de réseau permet l'intégration au sein d'une même arène publique d'acteurs aussi disparates qu'opposés et ouvre la possibilité à une forte instabilité et conflictualité pouvant donner lieu à des changements. L'aspect essentiellement fermé et élitiste de la communauté d'action publique, quant à elle, semble être garant de sa stabilité et de son hermétisme au changement. En revanche, puisque l'ensemble des acteurs

⁶⁸ Lidblom C.E., *El proceso de elaboracion de politicas publicas*, Ministerio para las Administraciones Publicas, Madrid, 1993.

⁶⁹ Palier B., Bonoli G., « Phénomènes de *Path Dependence* et réformes des systèmes de protection sociale », *RFSP*, vol.49, n°3, juin 199, p. 399-420.

⁷⁰ Thatcher M., « Les réseaux de politiques publiques : bilan d'un sceptique », in Le Galès P., Thatcher M., *op.cit.*, 1995, p. 241.

⁷¹ Hassenteufel P., *op.cit.*, 1995, p. 103.

⁷² Marsh D., « Policy Communities and Issue Networks. Beyond tipology », in Marsh D., Rhodes R.A.W., *op.cit.*, 1992, pp. 257-259.

⁷³ Marsh D., Smith M., *op.cit.*, 2000, pp. 46-21.

parlent le même langage, se comprennent mutuellement, connaissent la logique d'action de chacun et partage le même cadre cognitif et d'action, l'intensité de l'interaction de la communauté d'action publique favorise une socialisation partagée qui renforce la communauté de valeurs et la stabilité à long terme. A l'inverse de ce que préconisent D. Marsh et R.A.W. Rhodes, il ne nous paraît pas opportun de nous baser sur la distinction faite entre les réseaux d'action publique et les réseaux sociaux, car elle serait trop réductrice quant à l'explication de la construction et du changement des réseaux d'action publique de la langue en Pays Basque et en Catalogne⁷⁴. Nous estimons au contraire pertinent de considérer comme essentiels les réseaux d'acteurs qui se regroupent autour d'un réseau thématique (*issue network*) et qui peuvent même constituer, à un certain égard, une arène publique large et intégratrice. Loin de constituer des réseaux à articulation verticale, l'action des réseaux thématiques est essentiellement transversale et horizontale et son impact auprès de la politique publique est plus fréquemment indirecte et infléchie. La prise en compte des dynamiques horizontales et transversales de ces réseaux thématiques permet d'intégrer la dimension collective insuffisamment prise en compte par l'analyse en termes de réseaux d'action publique. « Les ensembles sociaux dans lesquels l'action des réseaux d'acteurs interviennent influent de manière importante sur le type de dynamique privilégiée »⁷⁵.

Dès lors, ce sont les pressions au changement qui sont réellement extérieures au réseau d'action publique, plus que le changement lui-même. C'est le contenu du changement qui peut être expliqué par le réseau et non pas le changement en lui-même⁷⁶. D'autre part, « le changement dans l'action publique peut (...) s'expliquer par des transformations internes au réseau d'action publique : remises en cause de coalitions d'intérêts intérieures, affaiblissement de certains acteurs, renforcement d'autres, émergence de nouveaux acteurs, changement stratégique d'un ou plusieurs acteurs liés notamment à un processus d'apprentissage, modifications des fondements de l'échange entre certains acteurs, autonomisation de réseaux, etc. Le changement dans l'action publique ne se réduit pas à l'adaptation d'un réseau à un nouvel environnement »⁷⁷. Des interactions entre différents acteurs au sein du réseau peuvent avoir des effets sur le contexte si les acteurs apprennent à se connaître, à travailler, à maîtriser les outils de politiques publiques.

⁷⁴ Marsh D., Rhodes R.A.W., *op.cit.*, 1992.

⁷⁵ Smith A., *op.cit.*, 1995, p. 116.

⁷⁶ Hassenteufel P., *op.cit.*, 1995, p. 103.

⁷⁷ *Ibidem*, 1995, p. 105.

Les tentatives argumentatives pour pallier les lacunes de l'explication du changement au sein des réseaux d'action publique ont été empruntées essentiellement à deux modèles néo-institutionnalistes : les communautés épistémiques (*epistemic community*) de P. Haas⁷⁸ et les cadres de coalitions de cause (*advocacy coalition framework*) de P. Sabatier⁷⁹. Lorsque P. Haas parle de communautés épistémiques, il souligne l'interdépendance entre l'ensemble des membres du réseau par des croyances normatives, causales et notions validantes partagées. P. Sabatier considère que les alliances se construisent sur un nombre réduit d'acteurs fondé sur le consensus existant autour d'idées, cadres cognitifs et perception de la compréhension du monde. Les alliances avec d'autres coalitions de cause se font, dans un premier temps, sur des aspects secondaires car ils sont plus faciles à accepter. Une des caractéristiques communes à ces deux modèles est la volonté d'introduire les idées comme variable explicative du changement. Il peut apparaître incongru de revendiquer les idées comme variable explicative du changement politique alors même que la politique est le champ où s'opposent les idées de gestion de la cité. Cette prise en compte du rôle des idées dans le changement des politiques répond à une trop forte focalisation des politologues sur le rôle de l'Etat dans la mise sur agenda et la mise en œuvre des politiques publiques et l'appréciation des politiques publiques en tant que résultat de conflits d'intérêts opposés.

Reprenant à notre compte l'ensemble de ces critiques et courants, nous considérons que l'on peut relever quatre dimensions du changement qui peuvent s'appliquer à l'analyse des réseaux d'action publique : l'apprentissage par les instruments au sein du réseau, le changement d'acteurs au sein du réseau dû à un cycle électoral ou à une controverse politique, le recadrage de l'action publique par le réseau du fait de nouvelles coalitions à l'intérieur de celui-ci ou d'effets dus à des engagements pluriels des acteurs et, enfin, le changement de cadre cognitif comme résultat des débats d'experts, de scientifiques ou de profanes-militants. Cependant, « identifier un cadre cognitif ne suffit pas à caractériser l'action en train de se faire, qui suppose, en fonction des aléas des interactions et des dispositifs rencontrés, des révisions au cours même de l'action »⁸⁰ publique au sein du réseau. La dimension du changement des instruments porte sur « la création d'instruments d'action publique [qui] peut servir de révélateur de transformations profondes de l'action publique, de son sens, de son cadre

⁷⁸ Haas P., « Introduction: epistemic communities and international policy coordination », *International Organization*, n°49, (1), 1992, pp. 1-35.

⁷⁹ Sabatier P., Jenkins-Smith H., « The advocacy Coalition Framework: an assessment », in Sabatier P., *Theories of the policy process*, Westview Press, Boulder, 1999, pp.117-166 ; Sabatier P., Schlager E., « Les approches cognitives des politiques publiques : perspectives américaines », *RFSP*, 50 (2), 2000, pp. 209-234.

⁸⁰ Corcuff P., *op.cit.*, 1993, p. 219.

cognitif et normatif de l'action publique »⁸¹. Le changement d'acteurs au sein des réseaux peut changer l'usage et la définition des instruments, les objectifs de la politique publique et le cadre d'action dans lequel elle est mise en œuvre. Rappelons que la légitimité des membres d'un réseau réside sur des capacités d'expertise spécifique, sur un processus de socialisation qui leur permet de se situer à l'intersection de plusieurs communautés d'action publique et, par voie de conséquence, de plusieurs cadres d'action et de l'expérience, et sur leur capacité à convaincre de la justesse de leurs cadres. Quant au changement de cadre cognitif au sein du réseau d'action publique, il peut redéfinir les instruments et leur hiérarchie, le cadre de mise en œuvre, mais également le public destinataire de la politique publique.

Comme toute démarche qui privilégie la stratégie, l'analyse des *policy networks* est justement critiquée pour sa tendance à négliger le cadre social et politique qui structure l'émergence et la manifestation de ces stratégies. Il est vrai que « la littérature existante s'inspirant de la notion de réseau d'action publique tend à négliger la dimension cognitive des rapports interacteurs. En effet, un grand nombre des auteurs utilisant le concept de réseau d'action publique semble plus intéressé par l'identification des dépendances en termes d'intérêt qu'en termes de sens partagé »⁸². C'est pourquoi nous sommes d'accord avec Andy Smith lorsqu'il souligne que « le rôle de l'idéologie ne doit pas être abordé de manière purement instrumentale ou stratégique. Comme l'analyse en termes de réseaux d'action publique a le mérite de le souligner, si une certaine comptabilité entre les idées permet l'émergence de conditions incitatives à l'action inter-organisationnelle, de tels regroupements ne s'auto-entretiennent pas pour autant. Une fois émergé, un espace d'interaction continue d'exister grâce à l'émergence de modes de fonctionnement particuliers à l'espace concerné, des *modus operandi* mutuellement acceptables »⁸³.

L'analyse du rapport et des changements possibles au sein des *policy network* et leurs environnements, fait défaut. Ce qui manque, ce sont les analyses qui illustrent les conditionnements réciproques entre à la fois chaque *policy network* et la globalité du système politique et entre un *policy network* et d'autres groupements d'acteurs homologues. Dans ce cas, « si le changement vient de l'environnement, les réseaux d'action publique ne sont plus alors qu'un élément explicatif mineur »⁸⁴ voire qu'une métaphore⁸⁵. Pour les analyses de

⁸¹ Lascoumes P., Le Galès P., *op.cit.*, 2007, p. 25.

⁸² Smith A., *op.cit.*, 1995, p. 110.

⁸³ *Ibidem*, p.113.

⁸⁴ Hassenteufel P., *op.cit.*, 2008, p.130.

⁸⁵ Dowding K., « Model or Metaphor? A critical review of the policy network approach », *Political Studies*, 43 (1), pp.136-158.

politiques publiques mettant en avant la continuité de l'action publique, une modification du contexte ouvre une fenêtre d'opportunité politique qui permet la transformation de la politique publique⁸⁶. La piste des mobilisations collectives constitue un des laboratoires de l'action publique fondant des réseaux d'alerte et de vigilance d'enquête et d'expérimentation contribuant par leurs dénonciations et leurs revendications à la thématisation de problèmes publics qui polarisent autour d'eux le déploiement de micro-arènes publiques dans lesquelles participent et interagissent de multiples protagonistes de droit privé et de droit public⁸⁷. Seule une approche partant des interactions d'acteurs contextualisés est à nos yeux en mesure d'expliquer pourquoi, dans certains cas, les obstacles au changement sont surmontés pour transformer les politiques publiques, et, dans d'autres, non. D'où l'importance de se focaliser sur les luttes de cadrage et de contre-cadrage comme élément explicatif du changement des actions publiques et collectives de la langue.

Lutte de cadrage dans l'action collective et publique dans un espace transfrontalier

D'après l'interprétation que fait D. Snow de la définition des cadres de l'expérience d'E. Goffman, un individu serait susceptible de s'engager dans une action collective d'une organisation si le cadre mobilisé permet comprendre et interpréter la réalité et qu'il entre en phase avec le sien⁸⁸. Cette mise en phase entre les cadres de l'individu et celui des organisations est désignée comme l'*alignement des cadres* ou le *cadrage*. Le cadrage représente les liens entre schèmes interprétatifs des individus et des organisations du mouvement social, de telle sorte que certains intérêts, valeurs et croyances des individus sont congruents et complémentaires avec l'action, les buts et l'idéologie des organisations du mouvement social. Passage obligé de l'action collective, le cadrage s'impose soit à l'organisation soit à l'acteur, et les oblige soit à un ajustement soit à un changement de perception. Cadrer une situation, c'est lui reconnaître spontanément un air de famille avec d'autres situations déjà rencontrées et activer des attentes d'arrière-plan qui orientent l'attention perceptive, pratique et discursive. Les opérations de cadrage schématisent des constellations de sens, mettent en saillance des thèmes qui captent l'attention, pourvoient des

⁸⁶ Kingdom J.W., *Agendas, Alternatives and public Policies*, Harper Collins College Publisher, New York, 1995

⁸⁷ Cefai D., *op.cit.*, 2007, p.717.

⁸⁸ Snow D., « Analyse de cadres et mouvements sociaux », in Cefai D., Trom D., *op.cit.*, 2001, pp.27-28.

schèmes d'interprétation et enclenchent des séquences d'actions⁸⁹. Mais comme nous le rappelle Jean-Gabriel Contamin, « pour qu'il y ait mobilisation, il faut donc un préalable, qu'une masse critique de gens aient socialement construit une représentation commune de la situation comme injuste et immorale et non comme malheureuse mais tolérable. Autrement dit, il ne saurait y avoir mobilisation sans alignement des cadres d'interprétation des individus autour d'un cadre commun »⁹⁰.

Ainsi, l'analyse des cadres est plus convaincante lorsqu'elle met en œuvre des présupposés interactionnistes. Elle décrit alors le travail de coproduction des cadres en tant qu'ils sont pré-donnés dans des réserves d'expériences et mobilisés selon les injonctions pratiques de la situation ; elle montre comment ils se transforment dans des séries d'activités conjointes et comment ce travail de cadrage ou cette praxis cognitive peut donner lieu à une politique identitaire ou à une libération cognitive. Mais, dans les approches en termes d'activation de répertoires symboliques qui contraignent la mise en scène et le récit d'une action collective⁹¹, les cadres ne sont plus que des instruments de mobilisation, de recrutement ou de propagande, orientés vers l'optimisation des chances de réalisation d'objectifs.

L'analyse de cadre a très souvent pris un tournant statique, réifiant des schèmes idéologiques qu'elle qualifie de cadres sans prendre en compte leur transformation à court et moyen terme. La politique de la signification est par essence conflictuelle, traversée par des remises en cause de l'intérieur par les oppositions au sein des organisations et de l'extérieur par les SMO (Organisation du Mouvement Social) concurrentes. Le potentiel de conviction et de mobilisation d'un mouvement dépend alors de ses stratégies d'agrégation et de consensus, de ses tactiques d'innovation, de démarcation et de surenchère ainsi que de la capacité des pouvoirs publics à traduire ces revendications sociales et politiques en dispositifs légaux ou à les institutionnaliser en politiques publiques. Les SMO reposent sur des réseaux et des milieux de sociabilité et s'inscrivent dans des champs multi organisationnels, ils ont été traités au sein des RMT comme des infrastructures organisationnelles. C'était oublier que ces

⁸⁹ La mobilisation autour d'un cadre commun est sous-divisée en trois cadres : *diagnosis framing* (diagnostic de la situation), *pronostic framing* (identification du problème, attributions des responsabilités, moyens de résolution) et la *motivational framing* (besoin et possibilité d'action). Lorsque ces trois cadres d'interprétation sont alignés, on suppose une activité de cadrage (*framing*) de la part des acteurs de la mobilisation. Ces derniers tentent d'influer sur les représentations qu'ont les publics proches de leur cause sur la réalité afin de cadrer des actions collectives. Ces actions vont constituer un ensemble de croyances et de représentations, orientées vers l'action, qui inspirent et légitiment les activités et les campagnes des entreprises de mobilisation en insistant sur le caractère injuste de la situation sociale.

⁹⁰ Contamin J-G., « Cadrages et luttes de sens », in Fillieule O., Agrikoliansky E., Sommier I., *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, La Découverte, Paris, 2010, pp.57-58.

⁹¹ Snow D., Benford R., *op.cit.*, 1992, pp.133-155.

champs, ces milieux et réseaux ne se constituent qu'à travers les activités de cadrage des acteurs. Il en va de même pour les espaces de contraintes et d'opportunités qui ne se donnent aux acteurs qu'à travers la médiation de cadre identitaires et culturels. Le sens des possibilités est directement lié à des façons de voir et de faire des choses⁹² et fortement influencer par des idéologies et des cultures.

Pour D. McAdam, J.D. McCarthy et M.N. Zald, l'efficacité des cadrages est le résultat de la force et des capacités à imposer et à argumenter le cadre face aux effets des contre-cadrages d'origines diverses (contre-mouvement, Etats, médias, opposant politiques...) ⁹³. Ces auteurs dans leurs recours à des schèmes psychologiques et stratégiques, pour rendre compte des cadrages identitaires, font perdre la dimension publique et dramaturgique de l'action publique et collective. Le monde social est une scène publique se pliant à des règles de la représentation théâtrale : *scripting, staging, performing, interpreting...* Le cadrage des messages est indissociable de celui des auditoires. Celui-ci peut être très clairement orienté vers une population attachée à un territoire, une histoire ou une idéologie. La grammaire de l'arène publique requiert l'inscription des problèmes sociaux sous le signe de l'intérêt général, du bien commun ou de l'utilité publique. La situation de régression linguistique en Pays Basque et en Catalogne prend une dimension dramaturgique de perte d'identité et de la communauté. Ce discours nationaliste élaboré au travers de grammaires appartenant au champ scientifique de la sociolinguistique construit une solution au problème linguistique qui, en montant en généralité est devenu une cause d'intérêt général du bien commun de l'ensemble de la société (locuteurs ou pas de la langue basque et catalane). Le cadre écolinguistique et multiculturel forme la possibilité de considérer la pluralité linguistique comme une richesse. Dans ce cadre, la perte d'une langue est synonyme de perte richesse écologique et culturelle, et donc une atteinte au bien commun. Il devient nécessaire alors d'identifier des causes et des motifs dont il s'agit de dévoiler les procédés de cadrage mis en œuvre par les acteurs pour comprendre en pratique ce qui est en train de se passer dans une situation historique.

Finalement, « les opérations de cadrages consistent à mettre en œuvre des *schèmes d'interprétation* afin de localiser, percevoir, identifier et étiqueter des événements et des situations, en vue d'organiser l'expérience et orienter l'action » ⁹⁴ lors des changements. La réussite d'une entreprise de cadrage dépend de la capacité du cadre d'interprétation construit

⁹² On peut considérer qu'il peut exister un décalage entre des conditions objectives et leurs perceptions puisque l'acteur engagé, collectif ou militant se doit de surestimer constamment le degré d'ouverture des opportunités politiques, afin que le processus d'auto-prophétie crée les opportunités qui leurs sont évidentes ou qu'ils disent constater avant et pendant le changement.

⁹³ McAdam D., McCarthy J., Zald M.N., *Movimientos sociales : perspectivas comparadas*, Istmo, 1999,

⁹⁴ Cefaï D., *op.cit*, 2001, p.52.

par les entrepreneurs de mobilisation à entrer en résonance avec le terreau culturel dans lequel ils agissent, c'est-à-dire de la crédibilité du cadrage auprès d'une population donnée et de l'adéquation des croyances avec cette population. Ces cadres sont appelés les *masters frame* (cadre cardinaux) qui, à la différence des cadres d'organisation qui sont centraux pour l'entreprise de mobilisation, sont adoptés par au moins deux mouvements distincts car ils sont suffisamment en accord culturel avec leur milieu social et historique pour être empruntés par des mobilisations différentes. Les cadres cardinaux sont souvent à la source de cycles de mobilisation, les cadres de la lutte pour la langue basque et catalane sont dans ce sens un *master frame*, un cadre cardinal, au sens d'E. Goffman. On trouve dans les travaux de D. Snow, une mise en relation entre les types de mouvements et les types d'alignement de cadres⁹⁵ et dans ceux E. S. Clemens une relation entre les formes d'organisationnelles employées qui sont-elles même significatives et les formes de cadrage de la mobilisation collective⁹⁶.

D'autres études portant sur le cadrage des actions collectives viennent cependant questionner l'aspect stratégique donné au concept de cadrage et la sous-évaluation de la capacité de réflexion des acteurs engagés. Il s'agit alors de s'interroger sur le rapport entre processus de cadrage et idéologies et sur les processus de réception, d'appropriation et d'alignement des cadres dans une mobilisation ou un changement. Dans ce sens, considérant que les études menées ont un aspect trop statique et descriptif, R. Benford regrette que l'on ait étudié les cadres saisis à un moment donné et non pas comme un processus interactif de cadrage ou comme une phase de changement. Les études de cadres se seraient contentées de présenter le cadrage comme une forme de marketing des mobilisations collectives, laissant de côté leur aspect idéologique et culturel, lesquels ont une grande importance dans la charge affective de la participation des acteurs. Enfin, il critique également l'aspect élitiste et uniforme du cadrage, venant presque à s'assimiler à la théorie de la psychologie des foules qui considère qu'une minorité peut manipuler une majorité a-rationnelle.

Prenant en compte les dynamiques de cadrage et de contre-cadrage entre mouvements et contre-mouvements et les contraintes qu'elles créent sur les acteurs de la mobilisation, D. Benford, en vient à relever la pluralité des acteurs intéressés sur une mobilisation, la pluralité des représentations qu'ils y mettent, et le caractère conflictuel et processuel de la production

⁹⁵ Snow D.A., Rochford E., Worden B., Benford R.D., « Frame alignment processes, micromobilization, and movement participation », in *American Sociological Review*, 51, 4, 1986.

⁹⁶ Clemens E.S., « La organización como marco: identidad colectiva y estrategia política en el movimiento sindicalista americano », in McAdam D., McCarthy J., Zald M.N., *op.cit.*, 1999, pp.288-319.

du sens dans la mobilisation⁹⁷. Finalement, « le processus d'alignement de cadre ne doit pas être tant conçu comme une stratégie mise en œuvre par des entrepreneurs de mobilisation centraux à destination de ceux qu'ils veulent mobiliser, que la rencontre entre plusieurs stratégies plus ou moins conscientes : celles d'entrepreneurs centraux qui cherchent à élaborer un cadre assez ouvert pour que chacun puisse s'y trouver et puisse apparaître comme concerné ; mais aussi, celle d'entrepreneurs locaux qui contribuent à ce rapprochement des cadres en acclimatant le cadre centrale à des configurations locales et en facilitant la construction du concernement des mobilisés potentiels ; et celles de ces derniers mobilisés potentiels qui, parfois, d'eux-mêmes, négocient leur soutien à un cadrage qui ne leur convient pas tout à fait contre des formes de reconnaissance plus ou moins explicites de leurs propres cadres d'interprétation, tout en fournissant aux centralisateurs de l'action des points d'appui pour justifier des revendications »⁹⁸.

Dès lors, la compréhension de la transformation des cadres d'action publique de la langue basque et catalane implique une analyse suivie des discours des mouvements, contre-mouvements et des leaders les plus significatifs ainsi que la prise en compte des grammaires de la vie publique auxquelles les dénonciations, les revendications et les justifications des acteurs se conforment pour faire sens lors des luttes de cadrage des actions publiques⁹⁹.

La fragilité d'un comparatisme classique : les actions publiques de la langue en Pays Basque et Catalogne

« De plus en plus, le champ de la politique comparée, originellement spécialisée dans la comparaison des régimes politiques, les institutions, les partis... est rattrapée par l'explosion des travaux comparatifs d'analyse des politiques publiques »¹⁰⁰. Elle est devenue un passage obligé pour faire l'objet d'une forte reconnaissance scientifique¹⁰¹. Un éclairage comparatiste facilite la mise en doute de certaines évidences, pour cela la démarche comparative nécessite

⁹⁷ Benford R., Hunt S., « Cadres en conflits. Mouvements sociaux et problèmes sociaux », in Cefaï D., Trom D., *op.cit.*, 2001, pp.163-194.

⁹⁸ Contamin J-G., *op.cit.*, 2010, p.74.

⁹⁹ Cefaï D., *op.cit.*, 2001, p.81.

¹⁰⁰ Giraud O., « Le comparatisme contemporain en Science Politique », in Lallement M. Spurk J., *Stratégie de la comparaison internationale*, CNRS, Paris, 2003, p.87.

¹⁰¹ Hassenteufel P., « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques », *RFSP*, vol.55, (1), février 2005, pp.113-132.

d'articuler des phénomènes communs aux cas étudiés et des éléments spécifiques formant le cœur de ce qui est à expliquer.

D'une manière générale, on considère que la politique comparée sert trois buts : dégager des lois générales, comprendre des phénomènes politiques et sociaux et relativiser des théories qui ne seraient valables que dans un seul pays. Pour B. Badie et G. Hermet la comparaison offre un substitut à l'expérimentation dans les sciences du vivant¹⁰². Stuart Mill a jeté il y a longtemps les règles générales de l'explication sur une base inductive avec son modèle de variations concomitantes et Andy Smith plaide pour le dépassement d'un tourisme intelligent¹⁰³. L'enjeu du comparatisme vient de la capacité des politistes à pouvoir surmonter le faux dilemme d'une science politique universaliste et d'une histoire seule capable de marquer les spécificités¹⁰⁴. Le fait que notre étude comparative se base sur des cas similaires et non identiques, nous donne plusieurs avantages. Le premier est que les objets sont comparables. Nous considérons que les dynamiques étudiées sont relativement semblables (les actions publiques dans un cadre transfrontalier de la langue sont présentes dans les deux cas). Le second est que le comparatisme de deux cas semblables nous oblige à relever les différences et les particularités de chacun et évite de tomber dans le normatif et la généralisation excessive. Pendant longtemps la division formelle en Etats a offert un matériau opportun à l'analyse comparative. A contrario, on peut se demander si cette focalisation sur les études entre Etats n'a pas écarté pendant trop longtemps et de manière excessive, les territoires de langues minoritaires qui ne se conformaient pas au cadre étatique.

La méthode comparative permet de porter un regard décentré sur son propre objet de départ (celui qui nous est familier, dans notre cas le basque) en questionnant des éléments qui peuvent paraître évidents d'un point de vue interne à l'objet. Elle oblige également à se questionner en permanence sur les instruments les plus élémentaires qui concourent tant à la mise en forme de notre pratique de chercheurs qu'à la construction de nos manières plus générales de penser. Comme tout phénomène politique, les politiques publiques sont indissociables de la culture dans laquelle elles s'inscrivent. Pour les comprendre, il apparaît nécessaire d'être en mesure d'interpréter et de reconstruire les modes de pensée et de raisonnements étrangers, ce qui suppose une immersion, plus ou moins longue sur le terrain, en vue de développer des capacités intuitives et un degré de familiarité avec l'objet

¹⁰² Badie B., Hermet G., *Politique Comparée*, Paris, PUF, 2001, p.17.

¹⁰³ Smith A., « L'analyse comparée des politiques publiques : une démarche pour dépasser le tourisme intelligent », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol 7, n°1, 2000, pp.7-8.

¹⁰⁴ Badie B., Hermet G., *op.cit.*, 2001, p.11.

étranger¹⁰⁵. La compréhension des contextes et des styles de raisonnement implique donc l'apprentissage sur le terrain.

Les travaux comparatifs dominants des années 1980 et 1990 de politiques publiques se sont inscrits dans une perspective des réseaux d'action publique et du néo-institutionnalisme ont permis de mettre à jour certaines spécificités nationales, régionales ou locales. La plupart des études ont pris le parti de démarches diachroniques et ont négligé l'explication du changement en mettant plutôt l'accent sur les continuités et les routines des politiques publiques. Dans ce type d'analyse la dimension transfrontalière voire transrégionale reste extérieure à l'approche puisqu'elle est considérée comme une composante intrinsèquement environnementale des réseaux d'action publique. Or, les politiques publiques des différentes administrations dans un espace transfrontalier ont depuis longtemps des effets sur celles des autres, de manière directe (par la politique linguistique) et de manière indirecte (par des actions publiques discrètes). Elles subissent des phénomènes de transfert de l'action publique ou *policy transfer* parce que le « comment font les autres » revêt de plus en plus d'importance à l'heure de l'Europe et de la Globalisation¹⁰⁶. Nous avons donc fait le choix de refuser de considérer nos entités comparées comme étant closes sur elles-mêmes et de considérer le caractère dynamique et actif des croisements et interactions comme un facteur du changement des politiques publiques linguistiques. L'exigence de la prise en compte du transfrontalier et du transrégional est également liée au rôle croissant des acteurs collectifs comme producteurs de politiques publiques (institutions transfrontalières, mouvements sociaux, groupes d'intérêts, experts...) locales et européennes.

Transformation et vulnérabilité des cadres d'actions de la langue du Pays Basque et de la Catalogne

L'importance du fait linguistique dans le nationalisme basque et catalan mais également dans le nationalisme espagnol et français est facile à comprendre. « La langue est un des éléments les plus stables ; une des racines les moins mythiques sur lesquels puisse se fonder une

¹⁰⁵ Hassenteufel P., *op.cit*, 2005, p.117.

¹⁰⁶ Dolowitz D., Marsh D., « Who learns what from whom: a review of the policy transfert literature », *Political Studies*, 44 (1), 1996, p.334.

idéologie nationale. (...) la formation des langues nationales au Moyen-Age fut un atout considérable pour les Etats-nations, mais ceux-ci ne sont nullement nés, tels quels, en même temps que les langues nationales et ils ne les ont que perfectionnées, parachevées, étendues (...). Une langue vivante est une richesse très précieuse pour une nation mais ce trésor suffit rarement à la création d'un Etat-nation. Il faut faire entrer d'autres références simultanées : religion, peuplement, géographie, intérêt économique... »¹⁰⁷. Il est assez difficile, sinon impossible, d'aborder le problème des langues régionales ou minoritaires sans rappeler qu'une langue est, outre le support d'un discours, l'outil avec lequel un groupe, une communauté communique mais qu'elle est surtout l'expression de la *réalité du monde de la vie quotidienne*, c'est-à-dire la *réalité sociale primordiale*¹⁰⁸. La langue porte en elle les représentations, valeurs, l'identité et l'histoire de la communauté qui l'utilise.

Dans ce sens, la Catalogne et le Pays Basque sous le régime franquiste organisent dès la fin des années 1950 la lutte revendicative en faveur de leur langue régionale à travers de multiples organisations du mouvement social de la langue qui s'ouvrent aux courants nouveaux malgré l'esprit clérical dominant et la présence d'une bourgeoisie conservatrice. L'autogouvernement retrouvé en 1978 leur permet de consolider ces actions collectives et de les encadrer dans une nouvelle dynamique de l'action publique identitaire¹⁰⁹. En France, si les langues régionales sont devenues une des composantes du patrimoine national, elles ne sont néanmoins toujours pas officielles, ce qui limite leur promotion. Mais à une logique culturelle unificatrice qui a toujours prévalu en France, l'Etat dans le cadre européen doit substituer de nouvelles formes de régulation culturelle qui intègrent à la fois les exigences nouvelles des régions à l'affirmation identitaire autonome et celles de maintien de leur intégrité territoriale¹¹⁰ et nationale.

Le changement de structures politico-territoriales consécutives, en France, à la crise des années soixante-dix est entérinée par les lois de décentralisation de 1982. En Espagne la transition ouverte à la suite de la mort du dictateur F. Franco est à son point culminant lors de l'approbation par les espagnols de la Constitution de 1978. En ce sens, l'action étatique tant en Espagne qu'en France s'en verra modernisée. Si en France l'intervention étatique se voit supplantée par une concertation et une contractualisation entre l'Etat et les collectivités

¹⁰⁷ Delannoi G., *Sociologie de la nation. Fondements historiques et expériences historiques*, Armand Colin, Paris, 1999, p.154.

¹⁰⁸ Schutz A., *Le chercheur et le quotidien*, Meridiens-Klincksieck, Paris, 1987.

¹⁰⁹ Dressler-Holohan W., « Culture minoritaire, culture nationale et culture de diaspora », in Gallissot R., *Pluralisme Culturelle en Europe. Cultures Européennes et cultures des diasporas*, L'Harmattan, Paris, 1993, p.209.

¹¹⁰ *Ibidem*, p.224.

locales, en Espagne, les communautés autonomes et le pouvoir central multiplient les conférences inter-gouvernementales, les négociations de transfert de compétences du centre vers les périphéries.

Pour J. Subirats et R. Gomà, « les modèles *sociokeynesiens* ont supposés, avec certaines exceptions, un effort à la centralisation politique et au monolithisme de l'Etat. En Espagne, le franquisme s'inscrit en plein dans le paradigme centraliste et incorpore une forte charge de nationalisme unificateur de l'Etat. Plus récemment, ce schéma homogénéisateur entre en crise dans sa double matrice fonctionnelle et symbolique : la décentralisation politique et plurinationale émergent à la fin des années 70 comme de nouveaux référents. (...) Dans le champ linguistique, la situation pré constitutionnelle était nette : l'unilinguisme hispanophone comme modèle de régulation du conflit politique à racine linguistique dans tout l'Etat Espagnol. L'article 3 de la Constitution représente une avancée timide dans la reconnaissance de pluralisme linguistique et culturel des citoyens espagnols. L'image de ce pluralisme sur les Statuts d'Autonomies implique la reconnaissance d'autres langues officielles dans six cas : catalan (Catalogne, Baléares, Pays Valencien), euskara (Communauté Autonome Basque et Navarre) et le galicien (Galice) »¹¹¹.

Depuis plus de trente ans, les institutions autonomiques en Espagne ont imposé leur existence et les politiques nationalistes apparaissent comme un processus irréversible pour les basques et catalans. Des espaces publics transfrontaliers se constituent, aussi timides que discrets, tant en Catalogne qu'au Pays Basque. Ils sont construits de manière *bottom-up*, à la différence du reste des politiques européennes qui semblent être construite de manière plus *top-down*¹¹². Certaines actions collectives construites de part et d'autre de la frontière, dont le cadre d'action et d'expérience prend source dans une grammaire locale, sont souvent perçues comme des atteintes à la souveraineté de l'Etat et de ses frontières par les éléments politiques les plus centrifuges¹¹³.

Au même moment, la présence de politiques de développement et de coopération territoriale et les encouragements européens renforcent le mode de régulation et la culture de

¹¹¹ Subirats J., Gomà R., « La dimension substantiva : los contenidos de las politicas publicas en España », in Gomà R., Subirats J., *Políticas publicas en España. Contenidos, redes des actores y niveles de gobierno*, Ariel, Barcelona, 1999, p.380.

¹¹² Harguindeguy J-B., « La coopération transfrontalière comme laboratoire de la construction européenne : le cas du *consorcio* Bidasoa-Txingudi dans le Pays Basque », *Mosella*, vol.27, n°3-4, 2002 ; Harguindeguy J-B., « Les opportunités de l'intégration européenne pour la Communauté Autonome d'Euskadi : le cas du projet d'Etat associé du Lehendakari Ibarretxe », in Jacquot S., Woll C., *Les usages de l'Europe : acteurs et transformations européennes*, L'Harmattan, Paris, 2004.

¹¹³ Ahedo I., Etxeberria N., Letamendia F., *Redes transfronterizas intervascas*, EHU, Leioa, 2004.

contractualisation en France, alors qu'en Espagne le pouvoir central va se voir partiellement déstabilisé. La multiplication d'acteurs résultant de la territorialisation, décentralisation, autonomisation, européanisation, privatisation et transversalisation des politiques publiques s'accompagne de la mise en place de nouveaux cadres d'interactions facilitant la coordination entre acteurs multiples, publics et privés, situés à différents niveaux de l'action publique. Cette dimension du changement s'inscrit dans une logique d'institutionnalisation de l'action collective peu coercitive et destinée à structurer des modes d'échanges de mise en œuvre de politiques publiques. L'action publique est co-construite de manière collective à travers des procédures contractuelles¹¹⁴. Elle peut prendre la forme de contrat de développement local comme le contrat de *Pays* au Pays Basque de France, ou de contrats de projet opérationnel comme l'Office Public de la Langue Basque, ou enfin de contrat de programmation et de formation des maîtres d'écoles bilingues de l'APLEC entre la *Generalitat* de Catalogne et l'Académie du Languedoc-Roussillon. Le développement de la contractualisation contribue à remettre en cause les deux figures constitutives de l'Etat en France, celle de l'Etat producteur unique de la règle et celui de garant de sa mise œuvre. L'Etat n'est plus le seul dépositaire de l'intérêt général mais son garant.

La territorialisation de l'action publique de la langue en Pays Basque et en Catalogne : du national au transfrontalier

L'un des traits communs entre les territoires basques et catalans est qu'ils ont tous deux été séparés par le Traité des Pyrénées en 1659. Le Traité vient rompre des espaces historiques transpyrénéens fortement ancrés comme le Royaume de Navarre et le Principat de Catalogne, intégrés à la couronne d'Aragon d'un côté et à celle de France de l'autre, d'où le problème de la nomination de ces territoires surtout pour les zones septentrionales. Alors que le terme Pays Basque français est communément utilisé pour le Pays Basque de France afin de le différencier de celui d'Espagne, il n'en est pas de même pour la partie catalane, où le terme Roussillon a supplanté celui de Catalogne française alors que le Roussillon n'est qu'une des cinq *comarcas* historiques de ce territoire. Postérieurement à la Révolution française ces termes utilisés socialement sont concurrencés par ceux de Pyrénées Orientales pour la

¹¹⁴ Gaudin J-P., *Gouverner par contrat*, Presses de Science Po, Paris, 1999.

Catalogne et de Basses-Pyrénées, puis de Pyrénées-Atlantiques¹¹⁵. Ces territoires administratifs n'ont guère depuis leur création et ce malgré de fortes mobilisations pour un changement institutionnel, voire la redéfinition de leurs contours. Ainsi, dès sa création, le département des Pyrénées-Atlantiques, fusion entre le Béarn et le Pays Basque, va fortement être critiqué par les élites locales du Pays Basque. Mimétiquement, il en sera de même pour le leadership régional entre Montpellier et Perpignan au sein de la Région Languedoc-Roussillon. Les acteurs les plus virulents de la demande d'institutionnalisation différentialiste de ces territoires, dont les nationalistes sont les plus nombreux, nomment ces territoires par rapport aux territoires du sud des Pyrénées, *Iparralde* ou Pays Basque Nord ou de France et *Catalunya Nord* ou Catalogne Nord ou de France.

Pour ce qui est de la Catalogne et du Pays Basque d'Espagne, le problème de la nomination institutionnelle et sociale ne se pose pas de la même manière. Les évolutions institutionnelles et historiques de ces territoires ont éclaté toute unité *politico-territoriale*. Ainsi, pour ce qui est du Royaume de Navarre, ses provinces maritimes se sont vues à la suite des conquêtes, séparées du centre du royaume, cette séparation donnant l'actuel cadre politico-territorial des Communauté Autonome Basque (CAB) et Communauté Forale de Navarre (CFN). De même, le versant Catalan se voit séparé en plusieurs entités *politico-territoriale* mais avec la particularité de l'être sur quatre pays (Espagne, Andorre, France et Italie) ; la *Generalitat* de Catalunya (communément appelée Catalogne), le Pays Valencien, les Iles Baléares, la *Franja del Ponent* (partie orientale de l'Aragon), l'Andorre et l'Alghero (ville de Sardaigne).

Longtemps oubliées, malmenées ou jalousement gardées, les frontières constituent un lieu de limite où souvent la réalité et la fiction se fondent en un. Elles sont d'ailleurs, des espaces de représentations et d'imaginaires riches en histoires et légendes. Haut lieu de l'exaltation de l'identité nationale ou négation de cette dernière, la frontière peut sembler hermétique pour le centre national et poreuse pour les habitants frontaliers, elle est en même temps barrière et zone d'interaction. Le mot frontière est un mot aux contours imprécis en français puisque la langue anglaise a pour ce même mot deux dimensions : *boundary* ou *border* et *frontier*. Les deux premiers renvoient à l'idée de ligne de démarcation entre deux entités alors que la troisième se réfère au concept de territoire frontalier ou zone de frontière. Ce pouvoir de division a permis que deux cultures nationales telles que l'espagnole et la française puissent s'épanouir isolées l'une de l'autre par une enveloppe protectrice comme cela a été le cas sur les territoires transfrontaliers du Pays Basque et de Catalogne. Ainsi, dans ce contexte

¹¹⁵ Sahlins P., *Boundaries. The making of France and Spain in the Pyrenees*, University of California Press, Oxford, 1989.

plurisémique, les frontières politiques deviennent « une scène privilégiée pour observer l'évolution des échanges, le remaniement constant des identités et la capacité d'adaptation dont font preuve les populations frontalières »¹¹⁶.

Pour D. Bach et J-P. Leresche les territoires transfrontaliers ne sont pas des catégories de zonage explicitement reconnues par les Etats mais des territoires fluides qui n'émergent qu'à la suite d'une prise de conscience de la part des acteurs frontaliers¹¹⁷. Cette prise de conscience porte le décalage entre les territoires institutionnels apparus sous l'effet des flux transfrontaliers commerciaux ou culturels, où la cohérence et la dynamique des territoires transfrontaliers dépend à la fois de facteurs internes (capacité de gouvernance, de mobilisation des acteurs sociaux, politiques et institutionnels) et externes (cadre normatif et juridique octroyé par l'Europe et les Etats). Historiquement, les Pyrénées n'ont jamais constitué une réelle barrière ou frontière naturelle comme ont pu longtemps le prétendre les manuels scolaires de géographie. C'est la constitution des Etats-Nations espagnol et français qui a transformé cet accident géologique en une césure pour les deux communautés. Le cadre juridique de reconstruction des dynamiques transpyrénéennes et des relations transfrontalières entre l'Espagne et la France est à présent rendu possible par le Traité de Bayonne du 10 mars 1995. Des associations de régions transfrontalières comme l'ARFE et des régions européennes comme l'ARE ont fait un énorme travail de lobbying auprès des instances de l'Union Européenne afin d'obtenir un appui institutionnel et un cadre juridique à leur action. Ainsi, l'ensemble des accords régissant les relations transfrontalières peut être classé en fonction de deux niveaux politico-administratifs : le local et le régional. Au niveau local, on trouve au Pays Basque le *Consortio Bidasoa-Txingudi*, l'*Eurocité Basque Bayonne-Donostia* et en Catalogne les accords entre le *patronat* et le Syndicat Intercommunal pour la Valorisation du Patrimoine Cerdan (SIVPC) en Cerdagne.

Pour ce qui est des relations transfrontalières de niveau régional on trouve trois structures : l'*Eurorégion* Catalogne/Midi-Pyrénées/Languedoc-Roussillon, la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP-où sont regroupés l'ensemble des régions pyrénéennes et Andorre-) et le Fonds Commun Aquitaine-Euskadi et Aquitaine-Navarre. L'*Eurorégion* à l'image de la collaboration entre la Lorraine, la Sarre et le Luxembourg se veut un moteur de la construction européenne. Pour J-B. Harguindeguy, les relations transfrontalières se fondent la

¹¹⁶ Leizaola A., « Le tourisme frontalier » in, Laborde D., *Six études sur la société basque*, L'Harmattan, Paris, 2004, p.69.

¹¹⁷ Bach D., Leresche J.P., « Frontières et espaces transfrontaliers », *Revue internationale de politique comparée*, vol.2, n.3, 1995.

plupart du temps sur des entrepreneurs politiques très actifs et des réseaux basés sur des relations personnelles très fortes. Force est de constater que les différents changements institutionnels n'ont pas donné la stabilité suffisante au développement des dites relations sur le long de la chaîne des Pyrénées¹¹⁸. Pour ce qui est du Fonds Aquitaine-Euskadi et Aquitaine-Navarre, il se caractérise par la concurrence identitaire et le refus politique de la part de la CFN de tout travail avec Euskadi. La CTP qui est la plus vieille des instances transfrontalières a, quant à elle, été fondée sur le même modèle que la Communauté de travail des Alpes Centrales (ARGE-ALP) et Orientales (ALPE-ADRIA). Ces trois objectifs principaux sont le renforcement de la coopération, l'association des Pyrénées à la construction européenne et le développement économique. Comme le reste des actions transfrontalières elle se caractérise par une inertie assez grande. Finalement, « le symbolique l'emporte souvent sur la volonté de mettre en œuvre des politiques de développement territorial tangibles. Dans la plupart des cas, le principal attrait de la coopération est d'apporter un surplus de légitimité aux leaders locaux en les propulsant symboliquement dans l'arène des relations internationales. [...] Le versant ouest des Pyrénées est plus actif que le reste de la chaîne en ce qui concerne la coopération transfrontalière»¹¹⁹.

Conscient des lacunes que porte le concept, *transfrontalier*, il nous apparaît cependant pratique, en tant que catégorie d'action publique, partie intégrante du cadre de l'analyse contextualisée des politiques publiques de la langue en Pays Basque et en Catalogne. Ce registre d'action s'organise autour d'un principe idéal qui justifie ce type d'action publique et d'une série de normes comme la territorialité des politiques publiques de la langue, le partenariat avec les territoires de même langue communautaire, le projet commun de normalisation linguistique, le partenariat et la contractualisation, que nous nous proposons d'étudier en Pays Basque et en Catalogne.

L'état de la littérature et ses limites pour notre recherche empirique transfrontalière

¹¹⁸ Harguindeguy J-B., *La frontière en Europe : un territoire ? Coopération transfrontalière franco-espagnole*, L'Harmattan, Paris, 2007.

¹¹⁹ Harguindeguy J-B., « La coopération transfrontalière franco-espagnole face à ses contradictions », *Revue Etudes internationales*, vol. 35, N°3, p.322.

Les recherches monographiques portant sur nationalisme politique conventionnel et non-conventionnel (violent) basque¹²⁰ et catalan¹²¹ d'Espagne¹²² sont nombreuses, les études comparatives sur les actions publiques des deux nationalismes le sont moins. Cependant, nous n'arrivons pas sur un terrain comparatiste vierge. En effet, les études comparatives portant sur les dynamiques nationales et nationalistes du Pays Basque et de Catalogne d'Espagne se sont portées sur les bases sociales et économiques de celles-ci¹²³, sur leurs modes d'expression et de développement idéologique¹²⁴, sur les acteurs politiques radicaux¹²⁵ ou sur leur rôle géopolitique¹²⁶. De même, l'accession des partis nationalistes modérés de centre-droit, basque (Parti Nationaliste Basque-PNV) et catalan (Convergence et Union-CiU), au pouvoir, depuis l'instauration de l'Etat autonome et la construction de l'Union Européenne, a également fait l'objet de certaines recherches. Alors que Marianick Ithurralde s'est attachée à étudier les stratégies européennes des pouvoirs autonomiques sous la direction des partis nationalistes¹²⁷,

¹²⁰ Clark R.P., *The Basque: the Franco years and beyond*, university of Nevada Press, Reno, 1979 ; Corcuera Atienza J., *Origenes, ideologia y organizacion del nacionalismo vasco*, Siglo XXI, Madrid 1979 ; Douglass W.A., White L., Zulaika J., *Basque politics and nationalism on the Eve of the millennium*, University of Nevada Press, Reno, 1999; Payne S., *Basque Nationalism*, University of Nevada Press, Reno, 1975 ; Beriain J. I Fernández Ubieta R., *La Cuestión Vasca claves de un conflicto cultural y político*, Proyecto'a, Madrid 1994; Perez-Agote A., *Las raíces sociales del nacionalismo vasco*, CIS, Madrid, 2008; Loyer B., *Géopolitique du Pays Basque. Nation et Nationalisme en Espagne*, L'Harmattan, Paris, 1997 ; Laborde D., *La question basque*, L'Harmattan, Paris, 1998 ; Jaureguiberry F., *Question nationale et mouvements sociaux en Pays Basque*, L'Harmattan, Paris, 2007 ; Zulaika J., *Basque violence, metaphor and sacrament*, University of Nevada Press, Reno, 1989.

¹²¹ Caminal, *Nacionalisme i Partits Nacionals a Catalunya*, Empuries, Barcelona, 1998; Colomer J.M. *Cataluna como cuestión de Estado. La idea de nación en el pensamiento político catalán (1939-1979)*, Tecnos, Madrid, 1986; Llobera J.R., *De Catalunya a Europa, Fondaments de la identitat nacional*, Empuries, Barcelona, 2003 ; Llobera J.R., « The idea of volksgeist in the formation of catalan nationalist ideology », *Ethnic and Racial Studies*, vol.6, n°3, pp.332-50; Fossas E. (dir), *Les transformacions de la soberania i el futur polític de Catalunya*, Proa, Barcelona, 2000; Garcia M-C, *L'identité catalane*, L'Harmattan, Paris, 1998; Guibernau M., "Nationalism and intellectuals in Nations without States: the Catalan case", *Working Papers*, n°22, ICPS, Barcelona, 2003.

¹²² Nunez Seixas X.M., *Los nacionalismos en la España contemporánea*, Hipotesi, Barcelona, 1999 ; Fusi Aizpurua J.P., *Pluralismo y nacionalidad*, Alianza, Madrid, 1984; Sole Tura J., *Nacionalidades y nacionalismos en Espana. Autonomias ; federalismo, autodeterminación*, Alianza, Madrid, 1985, Cultiaux Y., *Le nationalisme comme différentialisme intégrateur : le catalanisme face à l'Etat Espagnol et la construction européenne*, Thèse de Doctorat en Sciences Politiques Aix-Marseille, 1997.

¹²³ Diez Medrano J., *Naciones divididas ; clases política y nacionalismo en el Pais Vasco y Catalunya*, CIS Siglo XXI, Madrid, 1999.

¹²⁴ Conversi D., « Language or race? the choice of core values in the development of catalan and basque nationalisms », in *Race and Racial Studies*, vol. 13 n°1, Routledge, London, January 1990, pp.50-70 ; Conversi D., *The Basque, The Catalans, and Spain*, Hurst & Co, London, 1997; Serrano Pascual A., « Manifestaciones étnicas y civico-territoriales de los nacionalismos », *REIS*, 82, 1998, pp.97-125 ; Mansvelt Beck J., « Basque and catalan nationalisms in comprative perspective », in Amersfoot H.V., Knippenberg H., *Sates and Nations : the rebith of the nationalities questions in Europe*, Instituut voor Sociale Geografie, Amsterdam, 1991 ; Medhurst K., *The Basques and the Catalans*, Minority Right Groups, London, 1987.

¹²⁵ Rubiralta Casa F., *El nuevo nacionalismo radical. Los casos gallego, catalan y vasco (1959-1973)*, Gakoa, Donostia, 1997.

¹²⁶ Loyer B., « Les nationalismes basque et catalan. Des représentations géopolitiques différentes », *Herodote*, 57, pp.27-50.

¹²⁷ Ithurralde M., *Le Pays Basque, la Catalogne et l'Europe*, L'Harmattan, Paris, 2002.

d'autres ont préféré des perspectives d'analyse plus classiques en termes de relations internationales de régions et institutions sub-étatiques¹²⁸.

Il n'existe par contre aucune recherche empirique ou théorique comparant tant les nationalismes basque et catalan de France que les actions publiques des institutions de ces territoires. Cependant, des études monographiques des mobilisations identitaires et nationalistes du Pays Basque et de la Catalogne de France ont été menées, même si, elles restent toutes assez déséquilibrées en nombre par rapport à celles qui ont trait aux territoires du sud des Pyrénées. Les recherches scientifiques sur le nationalisme et les dynamiques protestataires de revendication institutionnelle sur le Pays Basque de France se sont, reconnaissons-le, sensiblement développées ces dernières décennies. Les premières études objectivant les dynamiques identitaires du Pays Basque de France empruntaient une perspective d'analyse de l'évolution des mouvements nationalistes et identitaires basques¹²⁹ et de leurs expressions non-conventionnelles et violentes¹³⁰. Les études suivantes portaient sur les luttes d'institutionnalisation du territoire comme conséquence des mouvements de décentralisation et reterritorialisation des politiques publiques¹³¹ ou sur les mouvements sociaux culturels et identitaires¹³². Ce n'est que récemment que certains chercheurs se sont, à la suite de l'institutionnalisation des acteurs collectifs et des mouvements sociaux de la langue

¹²⁸ Aldecoa F., Keating M., *Paradiplomacy in action. The foreign relations of subnational governments*, Frank Cass, London, 1999; Keating M., « Regions and international affairs: motives, opportunities and strategies », *Regional and federal studies*, vol.9, n°1, 1999; Palard J., « Les régions européennes sur la scène internationale: conditions d'accès et systèmes d'échanges », *Revue Etudes Internationales*, vol.30, n°4, 1999 ; Paquin S., « La paradiplomatie identitaire en Catalogne et les relations Barcelone-Madrid », *Revue Etudes Internationales*, vol.33, n°1, 2002.

¹²⁹ Arbelbide X., *Enbata*, Kutxa Fundazioa, Donostia, 1996 ; Jacob J., *Hills of conflict, Basque nationalism in France*, University of Nevada Press, Reno, 1994; Malherbe J.P., *Le nationalisme Basque en France*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques, Université de Toulouse, 1977 ; Vrignon B., *Les années oubliées. Jalons pour une histoire du mouvement abertzale au Pays Basque Nord 1968-1978*, Gatuzain, Baiona, 1999 ; Vrignon B., *Une simple existence sentimentale. Jalons pour une histoire du mouvement abertzale au Pays Basque Nord 1978-1988*, Gatuzain, Baiona, 2007 ; Izquierdo J.M., *Le Pays Basque de France. La difficile maturation d'un sentiment nationaliste basque*, L'Harmattan, Paris, 2001.

¹³⁰ Ahedo I., *El movimiento Demo y la nueva cocina vasca (desobediente)*, Alga, Irun, 2004 ; Bidegain E., *Iparretarrak. Erakunde baten historia*, Gatuzain, Baiona 2006 ; Moruzzi J.F., Boulaert E., *Iparretarrak: séparatisme et terrorisme en Pays Basque Français*, Plon, Paris, 1988.

¹³¹ Ahedo Gurrutxaga I., *Redes de políticas públicas de desarrollo e institucionalización y movimiento social pro-departamento Pays Basque en los territorios vascos de Aquitania*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques, Université de Leioa UPV-EHU, Leioa, 2002 ; Ahedo Gurrutxaga I., Urteaga E., *La nouvelle gouvernance en Pays Basque*, L'Harmattan, Paris, 2005 ; Cassan P., *Le pouvoir français et la question basque (1981-1993)*, L'Harmattan, Paris, 1997 ; Chaussier J.D., « Identité nationale et identité locales, le projet de création d'un département en Pays basque », *RFSP*, vol 38, n°4, 05-1988, pp. 637-653 ; Chaussier J.D., *Quel territoire pour le Pays Basque ? Les cartes de l'identité*, L'Harmattan, Paris, 1996 ; Segas S., *La grammaire du territoire : action publique de développement et lutte politique dans les « pays »*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques, CERVIL-IEP, Bordeaux, 2004 ; Pierre T., *Controverses institutionnelles en Pays Basque de France. Usages politiques et déconstructions des préjugés socioculturels*, L'Harmattan, Paris, 2010.

¹³² Oronos M., *Le mouvement culturel basque 1951-2001*, Elkar, Baiona, 2001 ; Oronos M., Etxezaharreta L., Arbelbide X., *Le mouvement culturel basque, 1951-2001. Presse écrite, radio, télévision*, Elkar, Baiona, 2008

en Pays Basque de France, intéressés à ce phénomène¹³³. Les études portant sur la Catalogne Nord par contre sont assez réduites et éparées du point de vue disciplinaire. Une seule étude monographique a été menée¹³⁴ en science politique portant sur les dynamiques d'institutionnalisation de la politique identitaire catalane de la mairie de Perpignan, le reste des recherches portant sur la Catalogne Nord sont des recherches sociolinguistiques¹³⁵, ou multidisciplinaires sur l'identité catalane¹³⁶.

Soulignons enfin, les quelques travaux de recherche sur les actions publique et collectives traversant chaque espace territorial, c'est-à-dire ceux qui prennent en compte les dynamiques sur l'ensemble des territoires basque et catalan, de manière « nationale » ou transfrontalière. Pour ce qui est du Pays Basque, nous relevons des recherches sur l'étude comparative nord-sud des nationalismes¹³⁷, l'étude des dynamiques contestataires nationalistes au sein des réseaux religieux¹³⁸ ou encore les études de cas de mise en œuvre de politiques transfrontalières sur le Baie de Txingudi dans une approche anthropologique ou institutionnelle¹³⁹. Mais sur ce dernier terrain une controverse scientifique existe, certains pensent qu'il est utile et possible de comparer les dynamiques politiques des territoires basque du nord et sud du Pays Basque¹⁴⁰ alors que pour d'autres, cette comparaison relèverait d'une construction sociale normée par une approche nationaliste et non une réalité

¹³³ Ahedo Gurrutxuga I., « El euskara desde fuera de Iparralde », *Revista Internacional de Estudios Vascos*, n°49 (2), 2004, pp.383-434 ; Amado Borthayre L., « Los movimientos sociales nacionales de la lengua, creadores de políticas públicas nacionales vascas », in Letamendia F., *Acción colectiva Iparralde-Hegoalde*, Fundamentos, Madrid, pp.285-299 ; Bortairu J., Etcheverry-Ainchart P., Garat M., Leralu C., Lichau I., *Le mouvement culturel basque 1951-2001*, Elkar, Baiona, 2005 ; Coyos B., *Politique Linguistiques. Langue basque et occitane du Béarn et de Gascogne*, Elkar, Baiona, 2008.

¹³⁴ Maury C., *L'identitaire comme ressource politique transfrontalière, entre architecture multiniveaux éclatée et fenêtre d'opportunité : « Perpinya la catalana »*, Thèse en Sciences Politiques, Université Aix en Provence-Marseille III, 30 novembre 2006.

¹³⁵ Marley D., *Parler catalan à Perpignan*, L'Harmattan, Paris, 1995 ; Castex J-F., *La Catalogne Nord en quête d'identité*, Le temple d'Or, Cabestany, 2005 ; Lengas, *Le catalan au nord des Pyrénées : une problématique singulière*, Université Montpellier 3, n° 52, 2002.

¹³⁶ Castex J-F., *La Catalogne Nord en quête d'identité*, Le temple d'Or, Cabestany, 2005 ; Baylac-Ferrer A., *Catalunya nord, societat i identitat*, Trabucaire, Canet, 2009 ; Baylac-Ferrer A., *Societat, llengua i ensenyament del català a Catalunya Nord*, Thèse de doctorat CREC, Université de Perpignan, 2009.

¹³⁷ Apalategi J., *Los vascos, de la naci6n al Estado*, Astero, Donostia, 2006 ; Letamendia P., *Nationalisme au Pays Basque*, PUB, Bordeaux 1987.

¹³⁸ Itçaina X., *Les virtuoses de l'identité. Religion et politique en Pays Basque*, PUR, Rennes, 2007.

¹³⁹ Bray Z., *Living boundaries frontiers and identities in the Basque Country*, PIE-Peter Lang, Buxelles, 2004 ; Bray Z., Hargindeguy J-B., « Une sociologie de la construction identitaire. Le cas de la coopération transfrontalière au Pays Basque », *Pole Sud*, n°2, 2004 ; Harguindeguy J-B., *op.cit.*, 2007 ; Beaupré-Gateau O., *La frontière franco-espagnole au Pays Basque*, Mémoire de Maîtrise en Science géographique à la Faculté de Foresterie et Géomatique de Laval, Québec, 2006.

¹⁴⁰ Letamendia F., « Régime institutionnel et coopération transfrontalière. La comparaison entre le nord et le sud est-elle possible ? », in Palard J. (dir.), *L'Europe aux Frontières, la coopération transfrontalière entre région d'Espagne et de France*, PUF, Paris, 1997, pp.51-70 ; Ahedo I., Etxeberria N., Letamendia F., *op.cit.*, 2004

institutionnelle¹⁴¹. Si la controverse scientifique sur la possibilité de comparer ou de construire des objets transfrontaliers à caractère national basque existe, il n'en est pas de même en Catalogne, où seules quelques recherches portent sur les dynamiques transfrontalières et sociolinguistiques catalanes¹⁴². Enfin, les seules recherches comparatives entre le Pays Basque et la Catalogne prenant en compte l'ensemble des territoires transfrontaliers et des espaces linguistiques sont une recherche sur le rôle des médias ainsi qu'un article sur le rôle des enquêtes sociolinguistiques dans la formation des cadres d'interprétation du territoire et de la communauté linguistique¹⁴³.

Tenant d'échapper au piège nominaliste que pouvait renfermer le concept de transfrontalier, le choix d'aller au-delà de sa conception institutionnaliste et de prendre en considération l'ensemble des actions et mobilisations en faveur de la langue traversant la frontière des Pyrénées nous est apparu indispensable. D'autre part, pour ce qui est de la comparaison des acteurs collectifs et des mouvements sociaux, on est parti de la notion de représentation des intérêts et de la construction des actions, nous avons donc privilégié la revendication linguistique¹⁴⁴ et la construction d'actions collectives en sa faveur. Pour cela, les chapitres sur les politiques linguistiques des ouvrages de sociolinguistique nous ont été précieux puisqu'ils nous ont désigné les acteurs principaux d'une politique linguistique ainsi que les cadres d'actions et d'interprétation d'une politique linguistique.

¹⁴¹ Chaussier J.D., « Scènes du débat politique au Pays Basque français : recomposition ou simulacre ? », in Palard J. (dir.), *op.cit.*, 1997, pp.71-92 ; Chaussier J.D., *op.cit.*, 1996.

¹⁴² Silveira J., *Nacionalismo cultural y político : la doble cara de un proyecto único : Cataluña*, Thèse en Histoire Contemporaine de l'Université de Barcelone, Barcelone, 2006 ; Boix-Fuster E., Milian-Massana A., *Aménagement linguistique dans les Pays de langue catalane*, L'Harmattan, Paris, 2003 ; Boix-Fuster E., *Els futurs del català. Un estat de la questio i una qüestio d'estat*, UBE, Barcelone, 2008 ; Alland A.J.R., Alland S., *Catalunya, one nation, two states. An ethnographic study of nonviolent resistance to assimilation*, Palgrave, New York, 2006.

¹⁴³ Ricaud P., *Médias et territorialités aux frontières (avec les exemples basque et catalan)*, Thèse de doctorat en Sciences de l'information, de la communication et des arts, Bordeaux III, Juillet 2000 ; Lagarde C., « La influencia del marco estatal en el porvenir de las lenguas : balance contrastado Espana-Francia en la zonas catalanohablantes y vascoparlantes », in Castillo Lluch M., Kabatek J., *Las lenguas de Espana. Politica linguistica, sociologia des lenguaje e ideologia desde la Transicion hasta la actualidad*, Vervuert, Madrid, 2006, pp.185-204.

¹⁴⁴ Boyer H, C. Lagarde, P. Martinez, *Plurilinguisme : « contacte » ou « conflit » de langue ?* L'Harmattan, Paris, 1997 ; San Marti Roset J.M., *Las Políticas lingüísticas y las lenguas minoritarias en el proceso de construcción europea*, IVAP-HAEE, Bilbo, 1998 ; Viaut A., *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires*, Ed. MSHA, Pessac 2007 ; Laponce J.A., *Languages and their territories*, Toronto University Press, Toronto, 1987 ; Etxeberria M., *La Diversidad de las Lenguas en España*, Espasa, Madrid, 2002 ; Bertile V., *Langues régionales ou minoritaires et Constitution, France, Espagne et Italie*, Bruylant, Bruxelles, 2008 ; Harguindeguy J-B., Ballester Lopez M., « Accion colectiva y ensenanza de las lenguas regionales en Francia (1951-2006). Una primera aproximacion », *Revista Espanola de Ciencia Politica*, n°16, avril 2007, pp.89-108.

Le dispositif de l'enquête et le fil argumentaire

Etant donné que l'activité de cadrer est une sorte de travail interprétatif qui se fait au cours d'interactions entre diverses configurations d'acteurs, publics et privés, la compréhension de la transformation des cadres implique une analyse centrée des discours des acteurs des mouvements sociaux de la langue basque et catalane et des contre-mouvements français et espagnols et en particulier, de leurs dirigeants ou de leurs membres les plus significatifs que nous avons tenté d'interviewer lors de notre enquête. Considérant que notre démarche comparatiste n'est pas il est vrai, une technique à proprement parler. Mais qu'elle s'apparente bien d'avantage à une posture intellectuelle qu'à une méthode au sens strict du terme¹⁴⁵. Nous avons fait usage du comparatisme comme d'une stratégie heuristique afin de nous extraire de notre conditionnement naturel. Nous avons voulu également nous extraire de toute posture exotique quant au choix du sujet et des terrains étudiés. La démarche comparative a impliqué une dose d'acculturation que seuls permettent les séjours à l'étranger sur le terrain. Nous avons donc séjourné plusieurs fois, par périodes de 15 jours une fois par semestre, durant deux ans, tant à Perpignan qu'à Barcelone. Les différents séjours nous ont permis une plongée en apnée, où l'on a perfectionné notre capacité linguistique en langue catalane à travers l'inscription à des cours du soir et la lecture et utilisation de la presse écrite locale (tant au Pays Basque qu'en Catalogne) lors de notre enquête de terrain¹⁴⁶. De plus, nous avons tenté de nous rapprocher le plus possibles des références et grammaires des acteurs afin de mieux comprendre et rendre de compte de leurs cadres d'interprétation et d'action. Raison pour laquelle, nous avons privilégié une bibliographie et des ouvrages de références des acteurs, en langue originale plutôt que les ouvrages d'études sur les terrains en langue castillane, française et anglaise, qui toute en étant des références n'en demeurent pas moins des interprétations du terrain étudié.

La période d'enquête s'est déroulée de 2003 à 2007, pendant laquelle nous avons réalisé 65 entretiens. Nous avons interrogé des acteurs membres de gouvernements autonomiques, de services administratifs, de partis politiques, syndicats, organisation du mouvement social de la langue, de sympathisants et des experts. Notre capacité à pouvoir mener nos entretiens semi-directifs dans la langue courante et de choix des enquêtés a grandement facilité l'instauration

¹⁴⁵ Lallement M. Spurk J., « Introduction : Les comparaisons internationales, intérêt d'une stratégie de recherche », in Lallement M. Spurk J., *op.cit.*, 2003, p.7.

¹⁴⁶ La base de notre éventail médiatique est composé pour le Pays Basque de : *Sud-Ouest, Diario Vasco, Gara, Berria, Le Journal du Pays Basque, Argia, Enbata* ; et en Catalogne : *Avui, L'Indépendant, El Punt Catalunya Nord, VilaWeb*.

d'un climat de confiance et de proximité. Ainsi, nous avons eu accès à des documents de première main tel que des comptes rendus de réunions, des procès-verbaux et des documents de travail confidentiel qui nous ont permis de nous approprier plus profondément de la complexité du terrain, de la discrétions et modestie des actions transfrontalière de la langue¹⁴⁷. Si, la double identité de l'enquêteur (Basque de France et Basque d'Espagne) a fortement bénéficié à l'entrer dans les terrains d'enquêtes méconnus de Catalogne, surtout à l'enquête menée en milieu associatif et militant, elle n'a pu échapper à l'identité que toute interaction en entretien colle à l'enquêteur, celle de son identification de « pêcheur d'eaux troubles » ou « farfouilleur » au potentiel dangereux, dont le but est de publiciser des actions jusque-là discrètes. Cette tendance s'est surtout manifestée en Catalogne Nord où la crainte du dévoilement des aides transfrontalières montre la peur des organisations du mouvement social de la langue d'un possible entachement d'illégalité et contrôle administratif.

Enquête de terrain et difficulté de la recherche empirique : de la parole des acteurs au cache-cache des chiffres

Au cours de notre enquête, nous avons eu affaire essentiellement à trois types de discours liés à trois types d'acteurs : le discours engagé du militant, le discours dit « objectif » de l'expert ou du scientifique et le discours institutionnel des responsables publics. Si le premier se caractérise par le souci du détail des actions, les *feed-backs* incessants dans l'histoire de l'action, les anecdotes et à vrai dire une fougue peu retenue, le second lui, tente de rester ou de justifier chaque propos par un argumentaire scientifique ou teinté d'objectivité et a tenté souvent de nous donner une grammaire différente afin de lire les sociétés basque et catalane comme un texte¹⁴⁸. Enfin, le troisième discours était fortement contrôlé par des personnes habituées à parler en public, les propos tenaient un grand niveau de généralité et véhiculaient une vue assez homogène et peu conflictuelle du processus de ces derniers 30 ans.

A travers nos entretiens, nous avons constaté que les militants et acteurs collectifs de la langue basque et catalane étaient plus prompts à raconter les arènes officielles des politiques

¹⁴⁷ Un répertoire sommaire de documents est fourni en annexe. Nous avons privilégié la simplicité et les documents reflétant notre propos et n'avons pas souhaité noyer le lecteur dans une quantité infinie de documents difficilement déchiffrables.

¹⁴⁸ Legendre P., *De la société comme texte. Linéaments d'une anthropologie dogmatique*, Fayard, Paris, 2001.

publiques et le déroulement des processus de décision et de mise en œuvre que les responsables politiques qui, eux, tentaient de garder l'aspect ouvert, concerté et « démocratique » du processus. Les premiers nous parlaient aisément des aides financières qu'ils recevaient en tant qu'acteurs de la langue basque et catalane au Nord des Pyrénées, soulignant ainsi l'action de financement comme une justification d'un lien naturel réel, leur degré de représentation et d'institutionnalisation et le lien correspondant à une reconnaissance territoriale du Pays Basque et de la Catalogne par-delà la frontière. Les seconds, les responsables des pouvoirs publics du Sud, ont quasiment toujours été vagues sur les aides fournies et les montants alors que des lignes budgétaires existent sur les comptes publics. Ils ont souvent été réticents à nous fournir les données et les traces de ces engagements financiers, surtout en Catalogne.

Pour Machiavel, le Prince doit « être un grand simulateur et dissimulateur »¹⁴⁹, le secret constitue une des armes les plus efficaces qu'il ait. Le secret n'est pas maintenu par méchanceté, comme l'interprétation générale du *machiavélisme* le soutient, mais pour aider le décideur au succès des actions entreprises, au succès de leur mise en œuvre. Pour Philippe Corcuff et Max Sanier, « contraints de se déplacer sur des arènes diverses, confrontés à des coalitions d'intérêts multiples et à des logiques d'action antagoniques, certains acteurs peuvent présenter le secret comme une des ressources nécessaires pour aguerrir un projet face aux discontinuités de l'action »¹⁵⁰. C'est sans doute une des raisons qui a fait que les responsables publics nationalistes du Sud des Pyrénées aient retenu autant l'information sur les aides et les actions publiques de la langue basque et catalane entreprises au Nord, sans jamais nier leurs existences et leurs buts, paradoxalement. Cette posture peut également répondre à une logique tactique-stratégique, comme un moyen de garantir une meilleure mise en œuvre des actions publiques transfrontalières de la langue en Pays Basque et en Catalogne, sans que cela n'éveille ni de sanction, ni de reproche des acteurs locaux ou nationaux français (surtout de la part des préfets). La stratégie-tactique du secret trouve sa limite, comme on le verra, lorsque des acteurs locaux et étatiques tentent de mettre en place une politique linguistique en Pays Basque de France dans le cadre d'un projet global d'aménagement du territoire, car il touche à la légitimité de ces acteurs et à leurs capacités d'action offrant ainsi une prise à la critique politique et sociale des acteurs de la langue et à des controverses.

¹⁴⁹ Machiavel N., *Le Prince*, Flammarion, Paris, 1992, p.142.

¹⁵⁰ Corcuff P., Sanier M., « Politique publique et action stratégique en contexte de décentralisation. Aperçu d'un processus décisionnel après la bataille », in *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 55^e années, n°4, 2000, p.858.

Les entretiens ont également montré que tant les scientifiques et experts que les responsables publics ont structuré leur discours de manière linéaire créant ainsi une continuité temporelle de leurs actions et des actions publiques et collective de la langue. En revanche, les militants construisaient leurs discours de manière discontinue et saccadée ce qui retranscrivait un récit morcelé de crise, de cassure et de conflits. L'action publique en faveur de la langue, qu'elle soit locale ou transfrontalière, a fait l'objet, lors de notre enquête, d'un discours de l'action intentionnel dans lequel l'action est retransmise par récits, descriptions, implications et justifications par chaque acteur. Il nous est apparu alors nécessaire de distinguer l'action elle-même, l'intention première de celle-ci, le résultat de l'action, la construction du discours sur l'action a posteriori et la perception sociale entre l'intention et le résultat de l'action. Louis Quéré nous rappelle dans ce sens, que « le langage de l'action est une méthode et technique de construction de l'objectivité et de la subjectivité de l'agent »¹⁵¹. Les personnes racontent des histoires, elles confèrent un sens à leur expérience en configurant des épisodes ou des péripéties dans leurs narrations. L'organisation séquentielle (ordonnancement temporel) et la configuration thématique (mise en intrigue) d'évènements, d'actions et d'expériences actuelles ou imaginaires sont les traits caractéristiques du récit de l'action collective ou individuelle¹⁵².

Nous avons choisi de prendre une attitude herméneutique par rapport aux discours des personnes interviewées sur leurs propres actes car l'action a le pouvoir de se dire et d'être communicable dans un langage qui lui semble spécifique, la langue de l'action. Cette posture a impliqué d'être ouvert à la vérité de ces discours. En effet, les personnes donnent des raisons de leurs actes, elles imputent des motifs aux autres acteurs, elles peuplent les circonstances d'objets, elles assignent une origine aux actions. « Le récit n'est pas alors seulement envisagé comme la traduction plus ou moins véridique d'une réalité passée, mais aussi comme un aspect d'une réalité présente ou à venir »¹⁵³. Le travail a consisté à suivre ces opérations, sans juger de leur validité au cours des entretiens menés, afin de ne pas nous enfermer dans tel ou tel discours ou interprétation événementielle. Car, « toute action est susceptible d'être décrite de plusieurs façons, et l'action déterminée que constitue une occurrence donnée acquiert sa détermination selon la description sous laquelle est placé ce qui a

¹⁵¹ Quéré L., « Agir dans l'espace public. L'intentionnalité des actions comme phénomène social », in Pharo L., Quéré L., *Les formes de l'action. Sémantique et sociologique*, EHESS, Paris, 1990, p.110.

¹⁵² Snow D., *op.cit.*, Paris, 2001, pp.27-49.

¹⁵³ Corcuff P., Sanier M., *op.cit.*, 2000, p.852.

eu lieu ou ce qui a été fait (une action peut être intentionnelle selon une description et non intentionnelle selon un autre) »¹⁵⁴.

« Les lieux et les moments de l'action collective ne sont pas indifférents. Ils imposent à l'attention du chercheur à sensibilité ethnographique l'analyse minutieuse d'une pragmatique des milieux et l'écologie des pratiques irréductibles à des logiques imaginaires ou symboliques »¹⁵⁵. C'est pourquoi, la construction de notre objet nous a obligé à passer par la remise en cause des « évidences » communes. Un travail important de définition analytique et de mise à l'épreuve comparative des notions entretenues a été mené. Pour ce qui est du travail empirique, il nous est apparu fondamental de mettre en œuvre une grille d'analyse commune en vue de recueillir le même type de données. Notre démarche comparative nous a permis, par la binarité voir la quadrianité, la validation (ou invalidation) empiriquement fondée d'hypothèses théoriques générales par son application de manière déductive.

Nos enquêtés sont des acteurs investis dans l'action locale et transfrontalière qui s'inscrivent dans une logique de soutien aux langues basque et catalane. Ce profil correspond également à celui de l'enquêteur qui a dû résister aux représentations partagées avec les enquêtés. Ce statut de prisonnier de son propre objet de recherche constitue un piège classique mais redoutable dans le cadre de l'enquête qualitative. Des méthodes ont permis toutefois de se défaire de cette proximité de vues avec les enquêtés. Cela nous a fait prendre conscience de la difficulté qu'ont les enquêtés de pouvoir neutraliser l'objet de leur activité professionnelle, surtout lorsque cette neutralité est instituée en recourant à des concepts et des problématiques connues en sciences sociales.

La méthode d'observation directe, en immersion totale dans le contexte basque et partielle dans le contexte catalan, nous est apparue la meilleure façon de connaître les cadres, pratiques, représentations, actions que les acteurs désignent comme éléments d'action publique transfrontalière de la langue. Cette première phase d'imprégnation répond à deux raisons : 1) Sans cette imprégnation de l'objet d'étude, la distance aurait fait perdre des éléments empiriques dissimulés derrière l'étrangeté de l'objet ; 2) Les références, pratiques, représentations et actions transfrontalières nationalistes sont souvent de l'ordre de l'implicite, du discret et du caché et l'on se devait d'acquérir les règles et les grammaires agissant sur les deux territoires¹⁵⁶.

¹⁵⁴ Quéré L., *op.cit.*, 1993, p.13.

¹⁵⁵ Cefaï D., *op.cit.*, 2007, p.629.

¹⁵⁶ Le lexique local et partisan des uns et des autres qu'il nous a fallu acquérir en vue de comprendre à quoi les acteurs se référaient en est un bon exemple.

Le fil argumentaire du propos : les actions publiques collectives de la langue

La construction collective de l'action publique est le produit de configurations plus ou moins fortement institutionnalisées, stables et cohérentes, superposant des niveaux multiples d'interactions, plus ou moins fortement institutionnalisées, qu'il n'est possible de comprendre qu'à partir des ressources, des cadres d'expériences, des grammaires mobilisées par les différents acteurs impliqués dans les actions publiques collectives de la langue basque et catalane. La problématique de notre travail s'est basée sur un constat empirique de la formation d'actions collectives de la langue au niveau transfrontalier en Pays Basque et en Catalogne insérées dans un cadre d'interprétation et d'action nationaliste. Ces échanges transfrontaliers, fortement favorisés par la construction européenne et l'effacement des frontières, sont susceptibles de se développer dans les prochaines années, d'autant plus que certains parlent du danger de leurs développements¹⁵⁷. La forte place qu'occupent, la Catalogne, et dans une moindre mesure Euskadi, dans cette régionalisation de l'Europe peut prêter à penser que la Catalogne, dirigée par des nationalistes pendant plus de vingt ans, a fortement participé à la construction de liens avec le territoire nord-catalan. Mais, la force du mouvement social de la langue en Pays Basque et sa forte structuration de part et d'autre de la frontière permettent, en outre, de penser à contrario qu'elle peut se poser en concurrente de légitimité et de leadership face au nationalisme institutionnel et être un acteur essentiel dans la construction d'actions publiques transfrontalières de la langue. L'approche par la sociologie de l'action publique, nous a amené à postuler comme hypothèse centrale de départ : que la forte structuration transfrontalière et densité du mouvement social de la langue en Pays Basque favorisait plus la construction collective transfrontalière d'action publique de la langue qu'en Catalogne.

D'autre part, si le manque d'institutionnalisation du Pays Basque de France peut paraître handicapant à la mise en place d'action publique de la langue, tant au niveau local que transfrontalier, et l'institutionnalisation de la Catalogne de France (en tant que département des Pyrénées-Orientales) a contrario favorable, c'est le degré et la capacité d'organisation de la contestation et des controverses publiques qui paraissent être la meilleure entrée à l'étude de la construction collective des actions publiques de la langue en Pays Basque et en Catalogne. Ainsi, le processus de semi-institutionnalisation du Pays Basque de France et la

¹⁵⁷ Loyer B., *Géopolitique du Pays Basque. Nations et nationalismes en Espagne*, L'Harmattan, Paris, 1997.

constitution d'arènes publiques au sein des réseaux d'action publique locaux permettent au mouvement social de la langue de devenir des entrepreneurs politiques malgré la faiblesse électorale du nationalisme basque. Alors qu'en Catalogne, la structuration départementale du système politique local et la faiblesse du mouvement catalaniste, ferment complètement l'accès des arènes publiques, médiatique et politiques au mouvement social de la langue.

Dans ce cadre, il apparaît opportun d'analyser la formation des cadres d'actions collectives de la langue au Pays Basque et en Catalogne (I Partie), qui permet aux mouvements sociaux de la langue d'élaborer leurs actions et de les justifier, au travers de grammaires politiques du nationalisme linguistique, et des grammaires expertes des sociolinguistes qui les traduisent en plan de normalisation linguistique ou politique publique de la langue. Dans ce jeu de traduction, les linguistes et sociolinguistes agissent d'une part, comme un des piliers de la construction du projet politique nationaliste (de la *construction nationale*) et d'autre part, comme des experts légitimant les craintes et les revendications des mouvements sociaux de la langue.

Enfin, les différentes vagues de décentralisation en Espagne et en France ont permis la mise en œuvre locale de politiques publiques de la langue tant en Pays Basque et Catalogne (Partie II), non sans difficulté et fébrilité côté espagnol. En effet, la forte présence d'un mouvement social de la langue en Pays Basque d'Espagne pouvant concurrencer ou limiter le leadership du gouvernement basque et la faiblesse du mouvement social de la langue en Catalogne contraignent les politiques publiques de la langue, même si elles ouvrent la possibilité à la construction d'actions publiques transfrontalières discrètes. Versant nord des Pyrénées la constitution de deux réseaux d'action publique locaux, l'un territorial et l'autre municipal, ouvre une fenêtre d'opportunité politique aux actions transfrontalières d'autant plus que les linguistes et sociolinguistes basque et catalans jouent un grand rôle de transcodeurs dans ces dynamiques. Enfin, la structuration de réseaux d'actions publiques locales et la publicisation des actions publiques discrètes transfrontalières vont permettre au travers de controverses de la langue et d'un engagement pluriel des acteurs un changement (Partie III) et la construction collective d'actions publiques transfrontalières de la langue en Pays Basque et en Catalogne. Ces actions peuvent trouver une légitimation et une aide structurelle et financière au sein de l'Union Européenne et de son cadre transfrontalier, cependant elles ne semblent pas être saisies à leur juste valeur par les acteurs collectifs de la langue.

**Partie I. La formation des cadres d'action collective de la langue au
Pays Basque et en Catalogne**

Le processus actif de construction de cadres d'interprétation et d'action s'effectue dans une multiplicité d'arènes publiques¹. Les mouvements et les contre-mouvements participent activement à la création de cadres d'interprétations², en se concurrençant dans la tentative de persuader les autorités et les sympathisants que leur cause est juste³ au travers d'épreuves de force et de légitimité⁴. Les acteurs collectifs et mouvements sociaux de la langue basque et catalane, au travers d'un nationalisme reformulé en nationalisme linguistique vont articuler, histoire dramatique de la langue, territoire et cadre d'action⁵. Il faut donc comprendre la relation entre cadre et processus de cadrage dans leur contexte culturel comme une dynamique en interaction au travers de grammaires mobilisées par les acteurs collectifs nationalistes et des langues minoritaires⁶. En accord avec le point de vue goffmanien qui considère « le monde social [comme] une scène de performances, non pas au sens où il serait peuplé d'acteurs qui se cacheraient derrière des masques, mais au sens où il se présente, comme des enchainements spatio-temporels de situations qui ont un caractère scénique »⁷. Ainsi, même les performances aussi individuelles soient-elles, entretiennent des liens entre elles et avec la scène des relations grammaticales qui permettent de les identifier comme des actions, de les lier à des situations, de repérer les acteurs, de prêter à ceux-ci des moyens et des fins, des motifs et des stratégies, et enfin, d'organiser les phénomènes comme un contexte de sens qui agit de façon intelligible et recevable.

Les mouvements sociaux de la langue vont recourir au nationalisme linguistique comme à un stock culturel et/ou idéologique qu'ils ont à disposition, à la recherche d'images qui leur permettent de définir, des situations d'injustice au sein des arènes publiques. Ainsi, le nationalisme linguistique en fournissant le cadre et les motifs d'action sur lesquels vont

¹ Les arènes publiques peuvent revêtir plusieurs formes : politique, institutionnelle, culturelle...

² Considérant qu'un cadre d'action est un dispositif cognitif et pratique d'organisation de l'expérience sociale qui nous permet de comprendre ce qui nous arrive et d'y prendre part. On va considérer que, cadrer une situation c'est reconnaître de manière spontanée une ressemblance avec d'autres situations auxquelles l'on a déjà eu à faire, et activer des attentes d'arrière-plan, qui orientent l'attention perceptive, pratique et discursive. Finalement, la *frame analysis* porte sur l'organisation de l'expérience en situation. Dans notre cas, elle porte sur les expériences *nationales*, transfrontalières et locales des acteurs et mouvements sociaux de la langue en Pays Basque et en Catalogne.

³ Zald M.N., « Cultura, ideologia y creacion de marcos estrategicos », in McAdam D., McCarthy J., Zald M.N., *Movimientos sociales: perspectivas comparadas*, Istmo, Madrid, 1999, p.381.

⁴ Nachi M., *Introduction à la sociologie pragmatique*, Armad Colin, Paris 2010, pp.57-59.

⁵ « Les participants à des mobilisations collectives sont engagés dans des situations dont ils doivent assurer le bon déroulement. Leurs actions et interactions doivent notamment se plier à un sens formel de l'éthique et de l'esthétique de la bonne conduite à l'œuvre dans la reconduction de l'ordre dramatique des situations publiques », in Cefaï D., *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, La Découverte, Paris, 2007, p.624.

⁶ Snow D., « Analyse de cadres et mouvements sociaux », in Cefaï D., Trom D., *Les formes de l'action collective. Mobilisation dans les arènes publiques*, EHESS, Paris, 2001, pp.27-49.

⁷ Cefaï D., *op.cit.*, 2007, p.552.

s'organiser les mouvements sociaux de la langue basque et catalane, vont reformuler le phénomène de recul spatial des langues (au niveau social et territorial) comme une situation injuste et conflictuelle. « Les mouvements sociaux recourent également au stock culturel pour définir leurs formes d'organisation et de contestation. Les modèles d'organisation doivent s'adapter aux capacités et aux formes de communication »⁸. Rappelons que, « les stocks culturels ne sont pas statiques, et les répertoires des contestations se croisent et changent avec le temps. (...) Lorsqu'on signale que, les mouvements sociaux recourent aux stocks culturels [et idéologiques], nous n'affirmons pas que, tous les mouvements sociaux aient un égal accès à ce stock. Les mouvements sociaux, leurs leaders et leurs militants occupent des positions différenciées au sein de la structure sociale. Il cherchent donc les répertoires et les cadres interprétatifs qui, tout en étant à leur disposition, soit compatibles avec les capacités, orientations et styles des groupes qui les composent »⁹.

Les mouvements collectifs interviennent sur des arènes publiques en utilisant des répertoires d'actions protestataires afin de qualifier la situation de recul linguistique en Pays Basque et en Catalogne d'injuste et d'établir des ordres de grandeurs. Les acteurs disposent d'un nombre limité de procédés d'action et ne les réinventent pas à chaque fois. Ces procédés d'action qui contraignent les formes des pratiques protestataires ont une histoire que l'on peut retracer. S'il est vrai que l'on peut concevoir les répertoires d'action de la contestation comme des armes et des recettes des mouvements sociaux, ils requièrent et impliquent cependant des grammaires de la vie publique¹⁰ qui fixent au préalable des modes de visibilité, de spatialité et temporalité¹¹. La mise en scène des récits et des arguments par les acteurs de la langue n'a pas pour seule vocation la stratégie politique, elle s'inscrit également dans une arène publique d'actions expressives et symboliques.

L'utilisation conceptuelle de la notion de grammaire, nous renvoie à un ensemble de règles permettant aux acteurs de faire converger leurs jugements et leurs actions en partant de leurs expériences et du rapport qu'ils entretiennent à l'expérience. Dans la sociologie pragmatique,

⁸ Zald M.N., *ibidem*, 1999, p.377.

⁹ Zald M.N., *ibidem*, 1999, p.378.

¹⁰ « L'objet d'une analyse de type grammaticale sera de décrire les opérations et les ressources sur la base desquelles sont socialement constituées, de façon interdépendante, l'objectivité de l'action (le fait qu'une occurrence donnée soit une action en général et telle action déterminée, ordonnée, intelligible, identifiable, analysable, communicable), la subjectivité de l'agent (sa qualité d'acteur capable d'orienter et de contrôler ce qu'il fait dans un environnement, d'auteur conscient et responsable de ses actes) et le caractère social de l'un et l'autre (leur inscription dans un ordre social où il s'intègrent sur le mode normal ou familier) », in Quéré L., « Langage de l'action et questionnement sociologique », in Quéré L., *La théorie de l'action*, CNRS, Paris, 1993, p.13.

¹¹ Cefaï D., *op.cit.*, 2007, p.248.

les références théoriques et pratiques sont liées, car il n'y a pas de rupture entre sens commun et discours scientifique¹², rupture que l'on ne trouve guère chez les nationalistes et sociolinguistes basques et catalans, comme on va le voir. D'autre part, l'analyse sociologique nous a amené à construire une grammaire du nationalisme linguistique en nous appuyant sur les œuvres et les discours théoriques du nationalisme et de la sociolinguistique basque et catalane. Nous avons considéré les nationalistes et les sociolinguistes comme les grammairiens de la vie quotidienne des communautés basque et catalane.

Nous considérons que la défense de la cause linguistique en Pays Basque et en Catalogne, la revendication de droits linguistiques et la mobilisation de réseaux d'activistes et de sympathisants se plient en règle générale aux grammaires du nationalisme linguistique, ainsi qu'aux grammaires des sociolinguistes basque et catalan¹³. La publicité de l'action collective des mouvements sociaux de la langue et des nationalistes basques et catalans au sein des arènes publiques prend alors une dimension dramaturgique et rhétorique lors des luttes de cadrage de l'action publique, par l'activation des grammaires nationalistes et sociolinguistiques, afin de construire l'intelligibilité et la recevabilité de la revendication linguistique. Finalement, la formation des cadres d'actions publiques collectives de la langue basque et catalane répondent à l'activation des grammaires nationalistes et sociolinguistiques menées par les acteurs collectifs de la langue.

¹² Nachi M., *op.cit.*, p.33.

¹³ C'est l'action militante dans sa totalité (et pas seulement le discours de l'action) qui va appeler à une enquête grammaticale dans cette étude des actions collectives et publiques en faveur de la langue.

Chapitre 1. Les grammaires politiques du nationalisme linguistique au Pays Basque et en Catalogne

Pour E. Goffman, les actions collectives, pour être recevables par les publics doivent respecter les contraintes grammaticales morales et légales qui leur sont imposées par l'ordre de l'interaction¹⁴. Nous considérons les grammaires de la vie publique comme des matrices de règles et de catégories qui ordonnent la mise en scène, la forme et le sens des actions collectives, tant pour les acteurs ordinaires ou experts que les spécialistes. La grammaire est du côté de ce qui structure la représentation et non pas du côté du représenté. Dans le domaine de l'action, c'est la grammaire qui fixe quelle entité sociale déterminée est une occurrence singulière et, en particulier, si c'est une action ou pas¹⁵. L'action en faveur des langues en Pays Basque et en Catalogne est intrinsèquement sociale et politique. La production est la reconnaissance d'une occurrence singulière comme une action, et comme telle action déterminée, intelligible, identifiable, analysable, elle met en jeu une activité intersubjective de constitution, médiatisée par des institutions symboliques et par la maîtrise de processus et de techniques de configurations.

Les conflits n'ont cours qu'en se configurant à l'épreuve des formes symboliques. Ils doivent être racontables par des histoires qui suivent des publics. Dès lors, qui dit histoire, dit intrigue et personnages. Dans le cadre de l'histoire du Pays Basque et de la Catalogne, l'histoire de la langue raconte l'histoire de la communauté, l'évolution sociale de la langue en est l'intrigue, et les personnages, pour le nationalisme, se partagent entre victimes (les locuteurs ou anciens locuteurs basque et catalans) et les agresseurs (les Etats au travers de leurs politiques linguistiques unificatrices et assimilationnistes).

Il existe deux grammaires générales du nationalisme l'une qui considère que le nationalisme est un phénomène social et politique, essentiellement moderne construit sur l'idée de l'Etat, et l'autre dont la source est la communauté nationale ou qui se considère comme telle. Montserrat Guibernau définit la nation « comme un groupe humain conscient de former une communauté, qui partage une culture commune, est liée à un territoire clairement défini, disposant d'un passé commun et un projet collectif pour l'avenir et revendique le droit à

¹⁴ Cefaï D., *Pourquoi se mobilise-t-on ? Les théories de l'action collective*, La Découverte, Paris, 2007, p.617.

¹⁵ « L'idée centrale de l'enquête grammaticale est que ce sont l'accomplissement et la justification –ou explication– de l'action dans l'espace public qui sont le site de son individualisation et sa socialisation » in, Quéré L., « Langage de l'action et questionnement sociologique », in Quéré L., *La théorie de l'action*, CNRS, Paris, 1993, p.79.

l'autodétermination »¹⁶. Alors que « l'Etat-Nation est un phénomène moderne, caractérisé par la formation d'un type d'Etat qui possède le monopole à l'usage légitime de violence dans un territoire délimité et qui cherche l'unité la population assujettie à son gouvernement moyennant son homogénéisation »¹⁷. Toute communauté politique (*Gemeinschaft*), suppose au moins certaines institutions communes et l'existence d'un seul code de droits et devoirs pour l'ensemble des membres de la communauté qui se définissent sur un espace social et un territoire suffisamment délimité et marqué, avec lequel ils s'identifient¹⁸. Dans ce sens, l'ensemble des mouvements nationalistes interprètent et s'approprient l'espace, le lieu et le temps, à partir desquels ils construisent une géographie et une histoire alternative à celles qui avaient cours. La notion de territoire national est la base de tout nationalisme, puisqu'il possède un caractère interne unificateur, dans le sens où l'on définit l'appartenance par rapport à un territoire, à une culture, plus que par rapport à une classe ou un statut social.

Plus qu'un style ou une doctrine politique, le nationalisme est une forme de culture (une idéologie, un langage, une mythologie, un symbolisme, une conscience) qui a acquis une résonance globale, et la nation est un type d'identité dont le signifié et la priorité se présupposent à cette forme de culturelle. La nation et l'identité nationale doivent être considérées comme des créations du nationalisme et de ses supporters, et son importance et célébration sont également l'œuvre des nationalistes¹⁹.

On considère aujourd'hui que les composants du modèle standard occidental de l'identité nationale sont un territoire historique (*homeland*), des souvenirs communs et mythes collectifs, une communauté politico-légale où tous les membres ont les mêmes droits et devoirs, une idéologie et une culture civique collective, ainsi qu'une économie unifiée qui permette la mobilité territoriale²⁰. Mais l'identité nationale est fondamentalement multidimensionnelle, elle n'est jamais réduite à un seul de ces éléments. Nous rejoignons Anthony D. Smith pour qui une Nation est « une communauté de souvenir et mythes collectifs, à l'instar de l'ethnie. C'est aussi une communauté territoriale, alors que pour l'ethnie le lien avec le territoire peut être seulement historique et symbolique, pour le cas de la nation il est physique et réel : les nations possèdent des territoires (...). Les nations ont toujours des éléments ethniques, qu'évidemment elles peuvent réélaborer, ce qui arrive

¹⁶ Guibernau M., *Los nacionalismos*, Ariel, Madrid, 1996, p.58.

¹⁷ *Ibidem*, 1996, p.58.

¹⁸ Smith A.D., *La identidad Nacional*, Trama, Madrid, 1997, p.8.

¹⁹ *Ibidem*, 1997, p.83.

²⁰ *Ibidem*, 1997, p.10.

souvent²¹ ; mais on ne peut concevoir une nation qui n'ait pas de mythes et de souvenir collectifs d'un *homeland* »²². On prend ainsi conscience des enjeux de luttes que peuvent isoler les conflits de définitions territoriales entre les mouvements nationalistes basque et catalans en Espagne et en France et l'irrégentisme qui peut en découler. Les grammaires politiques du nationalisme basque et catalan se constituent d'une historicité du territoire de la langue et du rôle de langue comme instrument de différenciation et de cohésion interne. La juxtaposition du territoire et de la place de la langue vont constituer la rhétorique et la dramaturgie qui permettront de qualifier d'injuste la situation linguistique de la langue basque et du catalan. Si, la langue et la culture vernaculaire occupent une place si grande dans le nationalisme basque et catalan, c'est par défaut de possession d'un Etat où la loi joue le rôle d'unificateur et de lien qui octroie droits et devoirs aux membres de la communauté. « C'est pourquoi les lexicographes, philologues et folkloristes jouent un rôle essentiel au débuts des nationalismes en Europe orientale et en Asie »²³.

1.1. Les territoires de la langue au Pays Basque et en Catalogne comme mode de justification

Au sein de la péninsule ibérique coexistent deux des Etats les plus anciens d'Europe, qui se caractérisent par une reconquête de leur territoire face au pouvoir arabo-musulman au XV^e siècle. Si le Portugal est un exemple précoce et paradigmatique de ce que pour beaucoup doit être un Etat-Nation, de par son unilinguisme, la stabilité de ses frontières, l'homogénéité de sa population et la pratique d'une seule religion, l'Espagne reste pour beaucoup, l'exemple de l'échec de la construction nationale, ou du moins d'une nation inachevée. Si nous regardons le Pays Basque, sa limite nord a longtemps été les marécages des Landes. Les Pyrénées n'étaient pas vues comme un accident géographique mais comme un lien de continuité. « Ce n'est que récemment que les Pyrénées ont été considérées comme une frontière divisant *Iparralde* du Sud. (...) On peut poser le même raisonnement sur les catalans. (...) Le choc entre deux Etats [français et espagnol] fit reculer la frontière jusqu'aux Pyrénées avec un sens

²¹ « Si les notions de culture et identité culturelle ont en grande partie un destin lié, elles ne peuvent être confondues purement et simplement. (...) La culture peut aller sans conscience identitaire, tandis que les stratégies identitaires peuvent manipuler et même modifier une culture qui n'aura alors plus grand-chose en commun avec ce qu'elle était auparavant. La culture relève en grande partie de processus inconscients. L'identité, elle, renvoie à une norme d'appartenance, nécessairement consciente, car fondée sur des oppositions symboliques », in Cuche D., *La notion de culture dans les sciences sociales*, La Découverte, Paris, 2010, p.97.

²² Smith A.D., *op.cit.*, 1997, p.36.

²³ *Ibidem*, p.11.

militaire »²⁴, qui dans un premier temps s'arrêtait aux Corbières. Cette expansion interne du nationalisme centripète sur le territoire de l'Etat va être qualifiée par certains de colonialisme interne²⁵. Concept repris par la grammaire nationaliste de gauche et radicale en Catalogne, mais surtout en Pays Basque (le concept est dérivé du modèle centre/périphérie de Stein Rokkan²⁶). De plus, la plupart des frontières qui séparent les Etats du continent européen ne constituent pas à la base des frontières culturelles ou linguistiques, dont la frontière entre l'Espagne et la France, sur leur côté occidental (basque) et oriental (catalan) en constitue un bel exemple²⁷. D'autant plus, que la vallée de Cerdagne a été arbitrairement coupée en deux sans préjugé de son éventuelle unité territoriale, historique, sociale et économique local²⁸.

Il va sans dire que le territoire est une des composantes les plus importantes de la grammaire du nationalisme, même s'il est plus difficile de le relever que ceux de la langue, la religion, des classes sociales et de la culture²⁹. L'ensemble des nationalismes utilisent le territoire comme une ressource symbolique et frontalière de l'identité physique. Les nationalismes basques revendiquent l'ensemble du territoire historique comme base territorial de leur nation, dont le slogan 4+3=1 (les quatre provinces du sud et les trois provinces du nord des Pyrénées ne font qu'une nation) en est le slogan le plus symbolique. Les nationalistes catalans reconnaissent les *Paisos Catalans* comme un référent culturel et linguistique évident, cependant le pragmatisme politique n'amène que les partis les plus irrédentistes³⁰ et indépendantistes de gauche à revendiquer ce cadre territorial comme base d'un éventuel territoire national. Afin de repérer l'usage social et politique du territoire national, une analyse de l'utilisation de l'ethnohistoire est essentielle. Car, « les nationalistes ne s'intéressent pas à la recherche de leur histoire simplement pour connaître leur passé, mais bien pour récupérer une mythologie du passé territorialisé de leur peuple. Il s'agit, du début à la fin, d'un processus de mobilisation vernaculaire d'une ethnie passive et de la politisation de son patrimoine culturel mettant tout en œuvre afin de maintenir ses espaces poétiques et la

²⁴ Lluç E., « Prologo », in Nogué J., *Nacionalismo y Territorio*, Milenio, Lleida, 1998, p.8.

²⁵ Hechter F., *Internal Colonialism. The Celtic fringe in British national development 1536-1966*, University of California Press, Berkeley, 1975 ; Lafont R., *La révolution Régionaliste*, Gallimard, Paris, 1967.

²⁶ Rokkan S., Urwin D.W., *The politics of territorial identity: studies in European Regionalism*, Sage, London, 1982

²⁷ Siguan M., *op.cit.*, 2005, p.61.

²⁸ Shalins P., *Boundaries. The making of France and Spain in the Pyrenees*, University of California Press, Los Angeles, 1989.

²⁹ Nogué J., *Nacionalismo y Territorio*, Milenio, Lleida, 1998, p.14.

³⁰ N'oublions pas que l'irrédentisme territorial n'est pas la panacée des seules nationalismes sans-états, *ethno-culturels* et linguistiques, les Etats et les nationalismes disposant d'un Etat ont également des tendances irrédentistes territoriales telle que, l'Espagne lorsqu'elle revendique Gibraltar, le Maroc le Sahara Occidental, la Serbie le Monténégro...

commémoration de leurs âges d'or »³¹. Le nationalisme basque et catalan vont, dès le début, tenter de maintenir des espaces poétiques nécessaires à l'identification d'un territoire sacré qui appartient historiquement à la communauté linguistique et qui sacralise le lien entre les deux, réinterprétant l'histoire des guerres carlistes ou des *Segadors*³².

Tous les nationalismes aspirent à exercer un certain type de pouvoir sur un territoire concret - celui considéré comme propre par la nation- et à y insérer tous les habitants de ce territoire considérés comme membres de la nation -ce qui ne correspond pas toujours avec l'ensemble de la population-. « Le cadre territorial est, sans aucun doute, celui qui a prévalu dans tous les nationalismes. Au sein de lui, on comprend qu'à chaque nation correspond un espace et par conséquent, à chaque espace, une nation, qu'elle considère nécessaire de former ou pas un Etat indépendant »³³. Alors que tous les acteurs nationalistes basques revendiquent l'indépendance et l'avènement d'un Etat national basque, le catalanisme majoritaire s'est toujours revendiqué souverainiste et non pas indépendantiste³⁴. Mais ces deux projets politiques distincts ne sauraient cacher le fait que « la langue est un élément décisif pour la construction du territoire, ouvrant sur la revendication de la souveraineté ou de l'indépendance, [et que] réciproquement un territoire est à l'origine de la standardisation d'une langue, élément fort de sa diffusion dans l'espace de régulation de la société »³⁵. Enfin, rappelons les implications mutuelles de la langue et du pouvoir politique, lorsque « la langue ou la modalité de la langue employée au cours de l'exercice du pouvoir se constitue en capital prestige, et ce prestige est spécialement important quand le pouvoir politique s'étend sur des terres où l'on parle une langue ou une variété de la langue différente »³⁶. Ce lien entre pouvoir politique et langue va se créer à la fin du Moyen-âge lorsque les royaumes vont se constituer en Etat et vont faire le choix politique d'utiliser les langues vernaculaires comme langue d'Etat.

De plus, si « toute langue est enracinée, historiquement ou fonctionnellement, dans un sol ou dans une communauté, ou dans les deux. Les langues sont ou bien territoriales, ou bien

³¹ Smith A.D., *op.cit.*, 1997, p.116.

³² Soulèvement populaire de la population catalane entre 1640 et 1652 contre l'augmentation des taxes prélevées par Philippe IV d'Espagne pour financer la guerre de Trente Ans. Cet événement est connu sous le nom de guerre des faucheurs.

³³ Zabalo J., « Es realmente civico el nacionalismo catalan y etnico el vasco », *Papers*, n°72, 2004, p.69.

³⁴ Ithurralde M., *Le Pays Basque, La Catalogne et l'Europe*, L'Harmattan, Paris, 2002.

³⁵ Paillhé J., « Géographies des langues : problématique et application », in, Viaut A., *Variable Territoriale et Promotion des Langues Minoritaires*, MSHA, Pessac, 2007, p.69.

³⁶ Siguan M., *La Europa de la lenguas*, Alianza, 2005, p.40.

communautaires, ou bien plus ou moins territoriales ou communautaires »³⁷. La langue s'inscrit donc, dans l'espace par elle-même comme du fait de la volonté expresse de ses locuteurs. Elle est une marque culturelle très significative pour un groupe ou une communauté quelle que soit sa taille. D'ailleurs, « il se peut que cette marque concerne plus la communauté des locuteurs que son territoire d'appartenance. Elle pourra agir comme paramètre déterritorialisé mais, y compris dans ce cas, le territoire ne sera pas forcément absent, ne serait-ce qu'à travers son rôle de référence comme pour les langues de diaspora »³⁸.

1.1.1. *Euskal Herria* vs *euskararen herria* : lutte de définition territoriale dans l'adversité

*Langue d'une minuscule nation,
Langue d'un pays qui ne se voit pas sur la carte,
qui n'a jamais mis les pieds dans les jardins de la Cour,
ni foulé le marbre des édifices gouvernementaux ;
elle n'a produit en quatre siècles, pas plus d'une centaine de livres :
le premier en 1545 ; le plus important en 1643 ;
le Nouveau Testament calviniste, en 1571 ;
La Bible complète, catholique, vers 1860.
Le rêve fut long, la bibliothèque brève ;
Mais au vingtième siècle, le hérisson se réveilla.*

B. Atxaga³⁹

En Pays Basque, les frontières linguistiques ont plutôt reculé dans l'ensemble, surtout au sud des Pyrénées, depuis la fin du moyen âge, par rapport aux limites politiques traditionnellement établies depuis cette période, et ce après avoir été situées au-delà de ces dernières⁴⁰. Il n'y a aucun doute que la langue basque occupe actuellement un territoire bien plus réduit qu'il n'a occupé par le passé et qu'elle est la langue indigène du territoire où elle est parlée⁴¹. « La territorialité de la langue basque souligne indubitablement son étrangeté ou exotisme au sein d'un espace de langues romanes, avec ce que cela suppose comme communauté singulière et différenciée –les *eukalduns*–, et dont les limites spéciales sont reconnaissable dans la pratique, et surtout, permettent une codification qui a eu une ampleur

³⁷ Sibille J., « Langues de France et territoires : raison des choix et de ses dénominations », in Viaut A., Pailhé J., *Langue et espace*, MSHA, Pessac, 2010, p.101.

³⁸ Viaut A., Pailhé J., « Langue et espace : approche d'une implication réciproque », in Viaut A., Pailhé J., *op.cit.*, 2010, p.17.

³⁹ Atxaga B., *Pays Basque et Culture*, CAIRN, Pau, 1999, p.119.

⁴⁰ Viaut A., *Langues d'Aquitaine, dynamiques institutionnelles et patrimoine linguistique*, MSHA, Bordeaux, 1996, p.14.

⁴¹ Tovar A., *Mitología e ideología sobre la lengua vasca*, Alianza, Madrid, 1980, p.194.

idéologique importante. La carte linguistique du Prince Lucien Bonaparte, fixant les isoglosses de l'euskara serait le logotype de toute un processus d'identification de la communauté bascophone qui n'a pas qu'une capacité d'expression normalisée d'une carte scientifique, mais qui symbolise au moins : le processus historique de régression territoriale de l'euskara avec lequel le temps passé reste présent »⁴². La perte de territoire géographique et de ses espaces sociaux ainsi que l'affaiblissement progressif de ses mécanismes de transmission traditionnels nous amène à nous questionner sur les différents facteurs sociaux et politiques ayant influencés son recul.

« Il y a aujourd'hui un large consensus de la communauté scientifique pour considérer que l'euskara constitue une survivance des langues parlées en Europe occidentale avant le mouvement d'indo européenisation. Les arguments linguistiques en faveur de cette hypothèse sont essentiellement négatifs. En effet, nous ne disposons pas de témoignages positifs de l'existence de la langue basque dans ce qui constitue la Pays Basque actuel ou dans les zones avoisinantes pour les temps antérieurs à la romanisation. C'est durant cette dernière période qu'apparaissent les premières mentions relatives à la langue basque, ainsi que les premières inscriptions ou des vocables protobasques »⁴³. Contrairement aux autres langues des régions cantabriques ou celtibères elle n'a pas subie de phénomène de substitution. Depuis les 1920 les textes ibères ont commencé à être déchiffrés et l'hypothèse d'une relation de filiation directe entre l'ibère et le basque est à présent abandonné par la plupart des linguistes⁴⁴. C'est ce qui fait dire à Koldo Michelena que l'euskara est « une langue isolée, génétiquement isolée »⁴⁵, particularité qui va l'aider et lui nuire dans le temps. L'isolement génétique de l'euskara ne doit aucunement nous faire tomber dans l'argument certes, facile mais erroné, d'une *essence pure de langue*. La stabilité linguistique de l'euskara durant les siècles qui ont suivi la romanisation est attribuée à son « isolement et à l'indépendance du pays, [...] ainsi qu'au fait que la langue basque comme non indoeuropéenne, ne se prêtait pas à des assimilations progressives et à des formes de développement intermédiaire »⁴⁶.

Au XII^{ème} siècle lorsque survient l'annexion des provinces du Gipuzcoa, Biscaye et Alaba au Royaume de Castille, séparant ainsi la noblesse de ces trois provinces de celle de Navarre et

⁴² Arpal Pobador J., « La construcción social del espacio: la delimitación comunitarista en el País Vasco », in Bidart P., *La production sociale des espaces*, UPPA, Pau, 1986, p. 19.

⁴³ Oyharçabal B., « A propos de la langue basque », in Laborde D., *La Question Basque*, L'Harmattan, Paris, 1998, p.41.

⁴⁴ *Ibidem*, 1998, p.42.

⁴⁵ Michelena L., « El largo y difícil camino del euskera, in, Euskaltzaindia, *El libro negro del euskera*, Euskaltzaindia, Bilbao, 1977, pp. 15-29.

⁴⁶ Tovar A., *op.cit.*, 1980, p.198.

après avoir prêté allégeance à la couronne de Castille, la noblesse de ces trois provinces va adopter comme langue de communication la langue officielle du Royaume de Castille. « L'origine historique de la perte de prestige et dévalorisation de la langue basque, présente aujourd'hui encore sur certains territoires et secteurs sociaux, prend racine dans le fait d'identifier la langue romane -postérieurement le castillan-, langue utilisée par les hautes sphères de la société, comme langue de prestige »⁴⁷, reléguant ainsi l'euskara comme la langue des classes les plus populaires. C'est en Araba et en Navarre que la dichotomie va le plus se faire sentir. Les classes sociales les plus favorisées vont jouer un rôle dans l'usage et la qualification de l'euskara. Ces dernières disqualifiant l'euskara à la faveur du castillan et considérant l'euskara comme la langue des classes populaires, vont la transformer en langue socialement inférieure⁴⁸. Enfin, le manque d'Université propre au Pays Basque va également être un facteur de recul de langue puisque les membres des couches populaires désireuses d'accéder à l'université doivent s'expatrier du pays. Souvent en revenant au pays, elles vont oublier ou minorer l'usage de l'euskara, créant ainsi un sentiment de honte voir d'auto-répulsion.

Au même moment des villes basques comme Vitoria-Gasteiz, Bilbao ou Donostia-San Sebastian vont croître assez vite, intégrant une certaine *intelligentsia* basque dans les différents corps de l'Etat central espagnol. S'il existe un consensus assez large sur l'influence sensible de l'immigration et de l'urbanisation massive qu'a vécu le Pays Basque au sud des Pyrénées, B. Tejerina tempère l'importance de cette l'immigration citadine. Car si les trois villes et leurs périphéries ont eu une forte immigration, les provinces de Navarre et d'Alava n'ont vécu ce phénomène que faiblement, au milieu du XXème siècle. Or c'est sur ces deux provinces à faible immigration que la langue va le plus reculer durant quatre siècles.

Les premiers apologistes de la langue basque vont apparaître à partir du XVIème siècle. Cette prise de conscience linguistique va se développer au cours du XVIIème et XVIIIème siècle, date à laquelle la dynastie de Bourbon va renforcer la place du castillan au sein des infrastructures politico-administratives. Paradoxe, de ce regain d'intérêt pour la langue basque est que l'ensemble de ces apologistes vont écrire en castillan ou français⁴⁹. Cette tentative du

⁴⁷ Tejerina B., *Nacionalismo y lengua*, CIS, Madrid, 1992, p.80.

⁴⁸ « L'unification politique et la constitution corrélatrice d'un champ linguistique dominé par la langue officielle créent entre le parler officiel et les autres une relation sans précédent : cette relation objective de domination symbolique affecte réellement la valeur qui est objectivement assignée aux produits linguistiques des différents locuteurs et, par-là, modifient leurs dispositions et leurs pratiques », Bourdieu P., Boltanski L., *op.cit.*, 1975, p.5.

⁴⁹ Villasante L. « Bosquejo de una historia externa de la lengua vasca », in, Euskaltzaindia, *El libro blanco del euskera*, Bilbao, Euskaltzaindia, 1977, pp.150-151.

renouveau de la culture et de la langue basque, dont le principal chef de file va être Arturo Campion et dont la reformulation politique va donner le premier nationalisme basque de Sabino Arana, va apparaître à la fin du XIX^e siècle. Mouvement de renaissance culturelle, il va tenter de renverser la tendance de minoration et de dépréciation sociale de la langue en tentant tout d'abord de la valoriser, puis dans un second temps en tentant de créer un code qui permette à tout acteur social de s'en saisir en vue de l'utiliser de manière fluide et utile.

Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, *Euskal Herria* n'est qu'un concept linguistique, ne désignant que le pays ou le territoire de l'euskara. Historiquement il n'aurait pas de signification politique, même s'il est ressenti massivement « comme patrie linguistique par les Basques de toutes tendances idéologiques jusqu'à nos jours, et tout particulièrement au XIX^e siècle. Ce patriotisme linguistique n'entraîne pas nécessairement le passage au nationalisme politique. Longtemps la fierté d'être Basque et bascophone a ignoré le séparatisme, et chez les Basques Aquitains cette attitude reste largement dominante au début du XXI^e siècle »⁵⁰. Cependant, l'écrivain basque Bernardo Atxaga, aujourd'hui, tire une conclusion générale de tout cela : « sur ce territoire, les principales voies de la politiques passent par le champ culturel, et c'est pourquoi l'euskara, qui est la langue qui nomme le territoire, est à la source de toutes les controverses »⁵¹.

Pour Patxi Baztarrika, « l'euskara respire au sein de deux Etats (l'Espagne et la France), et dans trois territoires juridico-administratifs -Communauté Autonome Basque et Navarre, au sein de l'Etat espagnol, et les territoires du Labourd, de la Basse Navarre et de la Soule, qui ne dispose pas pour le moment d'un département propre, en France-. Quant à la relation des territoires, ce sont eux qui structurent l'habitat naturel de l'euskara, au de-là des frontières toujours artificielles. Voilà, les portions territoriales qui définissent la carte de l'euskara. Ces territoires forment, ce que Joanes Leizarraga au XVI^e siècle nome, *Heuscal Herria*, et nous *Euskal Herria* »⁵². Mais la présence et la vitalité de la langue basque sur ce territoire que l'on appelle *Euskal Herria*, Pays Basque, Pais Vasco ou Pays de l'Euskara, n'a jamais été un territoire linguistiquement homogène. La réalité sociolinguistique du Pays Basque a toujours été variée et continue de l'être. Fruit de cela, la situation sociolinguistique de l'euskara sur les

⁵⁰ Davant J.L., « La Pré-nationalisme basque », in, Goyhenetche M., *Histoire Générale du Pays Basque, le XIX^e siècle : 1804-1914 Tome IV*, Elkar, Baiona, 2005, p. 296.

⁵¹ Atxaga B., *Lekuak*, Pamiela, Irunea, 2005, p.99.

⁵² Baztarrika P., *Babel o Barbarie. Una politica linguistica legitima y eficaz para la convivencia*, Alberdania, Zarautz, 2009, p.137.

différents territoires du Pays Basque, où le statut juridique de la langue et les droits de ses locuteurs sont forts divers.

Finalement, ce que l'on appelle nominalement le Pays Basque aujourd'hui, c'est cet ensemble de 7 provinces, dont le slogan populaire du Pays Basque affirme de manière métaphorique qu'elles ne font qu'un, « *Zazpiak bat* » (Les sept ne font qu'un). Ce slogan, relativement moderne, s'est formé progressivement au long du XIXe siècle sous la plume de différents auteurs. Au XVIIIe siècle déjà, les *caballeros* d'Azkoitia avaient créé la formule « *Iruac Bat* » (Trois en Un) pour signifier l'union des trois provinces « *vascongadas* » de l'ouest (Alaba, Biscaye, Gipuscoa). En 1809 Dominique-Joseph Garat, dans un projet de réorganisation du Pays Basque évoque les quatre cantons Basques espagnols et trois cantons Basques français . Puis, c'est en 1836 qu'Antoine Abbadie et Augustin Chaho vont dédier leur ouvrage commun *Etudes grammaticales sur la langue euskarienne*, aux basques des sept pays basque, « *zazpi Uskal-Herrietako Uskalduner* ». En 1863, c'est le Prince Louis-Lucien Bonaparte qui intitule sa carte sociolinguistique sur les dialectes basques, « Carte des sept provinces basques ». Mais, comme souligne J.-L. Davant, tant le concept *Euskal Herria* que le *Zazpiak Bat* « est un concept (...) essentiellement linguistique et culturel, donc apolitique. Mais pour certains il est le pont qui permet le passage au nationalisme politique, avec la volonté de trouver une issue pratique à leur patriotisme linguistique. La survie de la langue nécessitant un fort soutien des pouvoirs publics, quand ceux des Etats existants sont décidément indifférents ou hostiles, il paraît logique de vouloir se donner une république basque qui, a priori, serait plus à même de remplir ce devoir »⁵³.

1.1.2. Du territoire culturel au territoire politique : des *Paisos Catalans* à la Catalogne

L'expression populaire catalane *De Salses à Guardamar et de Fraga à Mao* délimite territorialement l'aire de la langue catalane. L'aire linguistique du catalan contrairement à celle de l'euskara en 700 ans n'a que très peu changé. Le catalan est parlé en Catalogne de France, dans les Communautés Autonomes de Catalogne, Valence, des Iles Baléares, en Aragon, en Andorre et dans la petite ville sarde de l'Alghero. Cependant, il apparaît qu'en

⁵³ Davant J.L., *op.cit.*, 2005, p. 297.

réalité les liens entre la communauté linguistique⁵⁴ et politique de *Paisos Catalans* soient plus désagrégés que cela et que « la Catalogne actuelle ne coïncide que partiellement avec la réalité historique et linguistique du même nom »⁵⁵.

Car, si « la Catalogne est toujours mêlée aux affaires du nord des Pyrénées. Jusqu'au XII^e siècle elle défend ses intérêts en Aquitaine, en Gévaudan, en Provence. Les Français l'en chassent par les effets de la croisade albigeoise. Signant avec la France le traité de Corbeil qui place les frontières sur les Corbières, elle s'invente alors une carrière méditerranéenne qui lui donnera les Baléares, la Sicile, la Sardaigne, la Corse, le Royaume de Naples et un temps la Grèce. Conjointement avec l'Aragon elle avance vers le Sud espagnol jusqu'à Murcie et Carthagène. Un déplacement de populations fait descendre des Catalans et des Occitans le long de la côte, des Aragonais un peu plus à l'intérieur : la carte linguistique atteste encore de cette double colonisation »⁵⁶. D'autre part, la féodalité va être une chance pour la Catalogne. Elle va lui permettre de construire l'entité politique désignée du nom de *Principat*⁵⁷. Et, c'est le règne de Jaume 1^{er} qui marque l'achèvement de la reconquête catalane et de l'unité des territoires de la langue catalane, le Principat de Catalogne, Valence, les Iles Baléares, le Roussillon et la Cerdagne, et l'instauration des *Corts* catalanes.

La mutilation de la Catalogne par l'annexion du Roussillon, du Conflent, du Capcir et d'une partie de la Cerdagne en 1659 va être suivie d'une dissolution des anciens organes administratifs (en reniement du traité des Pyrénées)⁵⁸. Finalement, en deux guerres, celles des *Segadors* au XVII^e⁵⁹, la Catalogne tout en jouant l'alliance extérieure avec la France puis l'Angleterre et va perdre sa souveraineté. « Elle perd sa langue officielle et ses franchises. L'insurrection se transforme en révolution politique. La conquête de l'Amérique s'est faite sans elle. Elle ne fournit que des cadres subalternes à l'immense empire de Philippe II. Sous le pouvoir mondial qu'on dit Espagnol, mais qui n'est que castillan, Barcelone et Valence

⁵⁴ « Nous entendrons par communauté linguistique, un groupe social qui possède en commun au moins une variété linguistique et les normes d'usage qui s'y attachent, qui connaît une bonne cohésion et se différencie des autres groupes par un réseau d'interaction –réelles ou symboliques- fréquentes et qui partage des attitudes linguistiques semblables ainsi que la même échelle de valeurs en ce qui a trait à l'usage de la langue et à son sens social », in Pradilla M.A., « La communauté linguistique catalane, cohésion ou désagrégation », Boix-Fuster E., Milan-Massana A., *Aménagement linguistique dans les Pays de la langue catalane*, L'Harmattan, Paris, 2003, p.263.

⁵⁵ Zimmermann M. et M-C., *La Catalogne*, PUF, Paris, 1998, p.120.

⁵⁶ Lafont R., *La Nation, l'Etat, les Régions*, Berg International, Paris, 1993, p.27.

⁵⁷ Zimmermann M. et M-C., *Histoire de la Catalogne*, PUF, Paris, 1997, p.18.

⁵⁸ Citron S., *Le mythe national, l'histoire de France revisitée*, Ed. de l'Atelier, Paris, 2008, p.232.

⁵⁹ Dont le chant a inspiré l'hymne national catalan.

sont gouvernées militairement et n'ont plus de voix publique qu'on entend depuis l'Europe »⁶⁰.

Jusqu'au XIX^e siècle, l'usage du catalan va être majoritaire au sein de sa communauté et de son territoire et seules les élites vont être activement bilingue, catalan espagnol ou français, et ce, même si son recul se fait sentir de plus en plus. Cette division fonctionnelle retranscrit une situation traditionnelle de division sociale entre une langue dominante minoritaire et une langue subordonnée parlée par la presque totalité de la population. Rappelons que le XIX^e siècle va vivre un processus de modernisation sociale qui va fortement favoriser la diffusion des langues d'Etats et de l'élite sociale, bourgeoise et nobiliaire. Ainsi, l'histoire de la langue catalane au XIX^e et au XX^e siècle est conditionnée par la modernisation relative de sa société et par la politique linguistique d'une bourgeoisie (au sud des Pyrénées) qui se débat entre une volonté de consolider son poids au sein de la société catalane et la volonté d'attirer l'Etat et ces élites centralistes vers ses propres conceptions et intérêts politico-économiques⁶¹. Au Nord des Pyrénées, les possibilités offertes par une l'école gratuite et obligatoire de la III^{ème} République, en terme d'ascension sociale vont être très grandes, compte tenue de la pauvreté économique du territoire catalan de France, et par un système politique local fortement dominé par les notables.

Aujourd'hui la prudence s'impose, quand à vouloir aller au-delà d'une définition linguistique du territoire historique de la langue catalane que l'on appelle *Pays Catalans*. L'absence de leadership administratif ainsi que la capacité politique pour ainsi dire nulle de circonscrire l'écosystème communicatif sont des obstacles difficiles à surmonter. L'inadéquation entre la capacité communicative et le domaine d'interaction rend impossible la cohésion d'une communauté culturelle à un niveau national. Cette lacune dans l'établissement d'une authentique communauté politique basée sur la communauté sociolinguistique a été mise à profit par les mouvements politiques centralisateurs espagnols lors de l'avènement de la Transition afin de faire l'apologie de la séparation linguistique et de l'incongruité d'une unité politique légitimée par une langue commune. « Sur le plan linguistique, la proximité est par contre à ce point inexistante que le voyageur est frappé par une forme de *magie de la frontière*. L'expérience est déroutante, puisque l'on passe en quelques mètres d'une aire linguistique à une autre. On est ainsi renvoyé à la puissance de la construction étatique et bien

⁶⁰ Lafont R., *op.cit.*, 1993, p.29.

⁶¹ Sole Tura J., *Nacionalidad y Nacionalismo en Espana : Autonomias, federalismo, autodeterminacion*, Alianza, Madrid, 1985.

plus, dans le cas français : à celle de l'édification nationale. (...) La nation française, en tant que communauté linguistique, culturelle, historique et politique s'est imposée. (...) Les rêves *pancatalanistes* nourris par les nationalistes, catalans ainsi que par un nombre minoritaire mais semble-t-il croissant d'acteurs politiques et culturels du *nord*, se heurtent bel et bien à la réalité de ces univers séparés »⁶². En France, les catalans n'ont aucune existence légale, alors que « les autres territoires de la langue catalane ont au moins statut qui protège le catalan. C'est le cas de l'Alguer en Sardaigne, de la *Franja du Ponent* (territoire catalanophone de l'Aragon, où le catalan est en voie de co-officialisation), il est co-officiel aux côtés de l'espagnol en Pays Valencien, en Catalogne autonome, aux Iles Baléares et c'est la langue officielle d'Andorre. Ce qui concerne 11 millions de personnes, et en fait la minorité la plus importante d'Europe, l'une de celles qui a le mieux conservé sa langue propre : le catalan »⁶³.

Enfin, soulignons que, le nom *Catalunya Nord* est un terme relativement neuf ; il n'a que trente ans. Il désigne les terres catalanes qui vont être annexées par le roi de France Louis XIV [en 1659] (...). Le seul fait avec ce nouveau baptême des années 1970, constitue la démonstration de la volonté de maintenir dans cette espace, l'identité catalane »⁶⁴. C'est dans le livre de Llorenç Planes dans le *Petit Llibre de Catalunya Nord* que le terme en tant qu'unité politique et culturel apparaît définit pour la première fois de manière explicite. Le but de l'auteur est de faire changer le cadre d'interprétation sur ce territoire qui jusque-là était nommé en français par Pyrénées-Orientales et ne disposait d'aucun nom en catalan, puisque pour les catalans, ce territoire est composé de quatre *comarcas* (Roussillon, Vallespir, Conflent et une partie de la Cerdagne) qui appartenait au *Principat de Catalunya*. Paradoxe d'un territoire catalan dont l'unité territorial et administrative va être constitué et nommé par l'Etat français au sein du département des Pyrénées-Orientales⁶⁵, et dont la culture et langue locale est incapable d'être défini⁶⁶, la seule référence terminologique faisant à la catalanité

⁶² Cultiaux Y. *Le nationalisme comme différentialisme intégrateur : le catalanisme face à l'Etat espagnol et la construction européenne*, Thèse en Sciences Politiques, Université d'Aix-en-Provence, 1999, p.592.

⁶³ Duran M., *Bernard Bonnet : un préfet chez les Catalans*, Ed. de la Tempestad, Barcelona, 2001, p.9.

⁶⁴ Baylac-Ferrer A., *Catalunya Nord. Societat i Identitat, reflexions, vivencies i panorama català*, Trabucaire, Canet, 2009, p. 27.

⁶⁵ Le département, outre les quatre *comarcas* catalanes est également composé d'un canton occitan les Fenolledes.

⁶⁶ Des tentatives de changement de noms ont eu lieu lorsque la majorité départementale est passée à gauche, afin de rebaptiser le département en Roussillon ou Pays Catalans. Signe de la prise de conscience de culturelle de la catalanité du territoire et de la population, la conscience politique n'étant pas assez présente et cohérente le projet va être délaissé. De plus, les milieux catalanistes vont fortement s'opposer à ces dénominations, puisque Roussillon n'est qu'un des cinq territoires composant le département et Pays Catalans renvoi au territoire d'une communauté imaginé nationale, et culturelle regroupant l'ensemble des terres de langue catalane. Voir, Baylac-Ferrer A., *op.cit.*, 2009, pp. 27-38.

est le double nom de la Région, Languedo-Roussillon, qui redéfinit le même territoire de manière hégémonique en termes culturels.

Pour ce qui est de la notion de *Paisos Catalans*, elle n'a pris sa place en tant que revendication territoriale dans le discours nationaliste catalan qu'à partir des années 60, même si un auteur comme Felix Cucurull soutient qu'elle était déjà un cadre territorial revendiqué par Narcis Roca i Farreras au XIX^{ème} siècle⁶⁷. Aujourd'hui, ce territoire est un cadre d'analyse pour les sociolinguistes et un cadre revendicatif pour les nationalistes les plus irrédentistes qui basent la Nation catalane sur la communauté linguistique⁶⁸. On négligerait que trop hâtivement la prise en compte de ce territoire composé à présent par plus de onze millions d'habitants à l'intérieur de l'Europe compte tenu que beaucoup d'Etats-nation compte moins d'habitants. Dans ce sens, Ferran Soldevila (1847-1971) membre du mouvement catalaniste du début du XX^{ème} siècle, propose la construction d'une historiographie catalane sans complexe, libre de toute tentation romantique et provinciale, afin de défendre l'unité des *Paisos Catalans* comme élément référentiel de base de la « Grande Catalogne » du Comté de Barcelone de Jaume I. Membre de l'IEC, F. Soldevila outre d'être devenu l'historien officiel du Gouvernement Catalan en exil va être le premier historien à publier une carte des *Paisos Catalans* comme nation différenciée.

1.2. La grammaire du nationalisme linguistique basque et catalan : la perte de la langue comme élément central de la perte de l'identité collective

Identifier la Nation avec la langue n'est pas un phénomène nouveau qui surgit avec le romantisme allemand ou les mouvements nationalistes des Nations sans Etat, mais un phénomène assez traditionnel qui remonte à Herodote⁶⁹. « Les processus qui conduisent à l'expansion de la conscientisation nationale normalement commencent par les activités de petits groupes d'intellectuels qui luttent pour maintenir et récupérer la culture de la nation sans Etats, et là où elle existe, par leur langue »⁷⁰.

⁶⁷ Cucurull F., *Consciencia nacional i alliberament*, La Magrana, Barcelona, 1978.

⁶⁸ Nogue J., *op.cit.*, 1998.

⁶⁹ Herodote différenciait les grecs des barbares par la langue hellénique, considérant les non hellénophones comme des *barbares*.

⁷⁰ Guibernau M., *op.cit.*, 1996, p.118.

Les idéologies nationalistes basques et catalanes, comme toute idéologie, sont des matrices de sens au moyen desquelles les acteurs et les mouvements sociaux de la langue basque et catalane définissent et maîtrisent leurs situations de la vie quotidienne. Mais ils cartographient également le monde social, les actions et les événements auxquels ils sont confrontés et s'engagent dans la formulation de stratégie alternative d'actions (chapitre 3). « N'ayant pas d'Etat dans lequel elle puisse se voir comme unité symbolique pour se nommer et actualiser son identité, la nation basque sera obligée de construire son unité à l'immanence, de façon empirique. Dans la recherche forcenée des traits différenciateurs à laquelle s'adonnent les premiers nationalistes pour prouver la tangibilité et l'originalité de la nation basque, ce ne seront ni le territoire, ni les coutumes, pas plus que la langue qui joueront le principal rôle, mais le sang »⁷¹.

De plus, la transformation de l'identité basque et catalane sous le franquisme va de pair avec les causes que défendent les nationalistes et les organisations du mouvement social de la langue basque et catalane. Elle se fait en fonction des contextes et des interactions où ils s'engagent. La temporalité des conflits et des controverses devient de ce fait, un élément central de l'analyse des actions collectives en faveur de la langue et c'est dans leur gestation, que les acteurs de la langue basque et catalan vont articuler leur identité, leur représentativité et leur légitimité et que vont émerger des problèmes publics dont la pertinence parvient à s'imposer au travers de la mobilisation des grammaires nationalistes de la langue. D'ailleurs, tout nationalisme est orienté vers l'obtention de nouvelles parcelles de pouvoirs en faveur du projet national. Dans ce cadre, le nationalisme civique inclus l'ensemble des habitants du territoire et les partisans de la nation ethnoculturelle discrimineront de manière plus ou moins importante les habitants ne remplissant pas les critères nationaux. « Au sein des nationalismes sans Etats, l'engagement politique dans le projet nationaliste émergent se transforme en lien entre ses partisans. C'est la volonté de créer la nation qui, entre autres, les unit »⁷². Ce projet de construction nationale se heurte alors, avec les projets nationaux des Etats déjà constitués, qui en Europe occidentale optent pour le développement d'un nationalisme inclusif et démocratique, et qui suppose, de facto, la négation des nationalismes sans Etats. Mais, si le nationalisme civique porte en lui la vertu d'intégrer en son sein l'ensemble des habitants du territoire qu'il définit, il porte également, en lui, le défaut de non-reconnaissance de tous ceux

⁷¹ Jaureguiberry F., *Question nationale et mouvements sociaux en Pays Basque*, L'Harmattan, Paris, 2007, p.99.

⁷² Zabalo J., *op.cit.*, 2004, p.72.

qui ne se reconnaissent pas avec lui, tout en étant habitant de son territoire référentiel et confondant ainsi, citoyenneté et identité nationale.

1.2.1. Formulation et reformulation de la grammaire nationaliste basque : de l'ethno-nationalisme au nationalisme culturalo-civique

*On nait basque, on parle basque, on vit basque, et l'on meurt basque. La langue basque est une patrie, j'ai presque dit une religion. Dites un mot basque à un montagnard dans la montagne ; avant ce mot vous étiez à peine un homme pour lui ; vous voilà son frère. La langue espagnole est ici une étrangère comme la langue française*⁷³. Victor Hugo

Nous tenterons ici non pas de suivre l'histoire objective de l'identité basque et du nationalisme, mais plutôt à suivre les chemins qui conduisent à l'objectivation de l'identité basque par le nationalisme. C'est-à-dire voir comment l'identité au sein même de la communauté nucléaire, celle de sa communauté linguistique, qui parle en euskara, s'est construite au travers de l'histoire du nationalisme. Le premier nationalisme basque utilise pour définition de l'identité une grammaire nationaliste d'ordre ethniciste déterminée par des traits biologiques où la race, postulat excluant, a une place centrale de l'identité nationale. Le second nationalisme définit l'identité basque en termes quasi-exclusivement linguistiques (mise à part les considérations politiques et culturelles), convertissant la langue comme l'outil de nationalisation de l'individu, postulant ainsi que la langue conditionne la vision du monde du locuteur et donc qui lui fournit une identité et un cadre d'interprétation nationale. La nationalisation de l'individu –de l'individu non *euskaldun*- ne passe pas par l'ethnicité intrinsèque de celui-ci, mais par l'acquisition de la langue. « Dans le cas basque, la récupération de la langue (...) a été liée (...) à un mouvement social d'idéologie nationaliste qui va au fur et à mesure réadapter sa propre définition pour ce qui est de la langue et de la culture en fonction de divers contextes sociaux »⁷⁴. La raison pour laquelle le premier nationalisme basque ne peut utiliser la langue comme trait unitaire est que la langue basque, contrairement à la langue catalane n'a pas un grand degré d'expansion. Raison pour laquelle,

⁷³ VVAA., *Victor Hugo et le Pays Basque*, Elkar, Bayonne, 2001.

⁷⁴ Davila P., « El modelo historico de alfabetizcion en Euskal Herria », in Davila P. (dir), *Lengua escuela y cultura, el proceso de alfabetizacion en Euskal Herria, siglos XIX y XX*, UPV-EHU, Leioa, 1995, p. 31.

S. Arana va chercher dans l'ethnie et la race les traits unificateurs et de cohésion de la nation basque⁷⁵.

Considérant que « l'activité fondamentale de l'*intelligentsia* ethnique consiste à mobiliser une communauté autre fois passive pour former une nation autour de la nouvelle culture historique vernaculaire qu'elle a redécouverte »⁷⁶, c'est à partir de 1878⁷⁷ que va se développer la recherche scientifique, littéraire puis artistique liée à l'euskara, en vue de sa récupération et que vont apparaître les premières tentatives de définitions des traits identitaires et de différenciation de la communauté entre le « nous » et les « autres ». Dans le premier nationalisme qui prend racine dans les idées de Sabino Arana, la langue n'est qu'un des éléments parmi tant d'autres qui définissent le groupe et l'appartenance à celui-ci. Dans ce sens, l'anthropologue J. Azcona souligne que « ni l'ethnie en soi, ni la langue *in abstracto* n'ont un sens en soi, elles l'acquièrent par contre, au sein de variables sociales bien déterminées, en accord avec les intérêts sociopolitiques du groupe qui les érige comme instrument de cohésion interne et de différenciation vis à vis des autres groupes »⁷⁸.

Un groupe ethnique est une collectivité culturelle qui souligne le rôle des mythes et des souvenirs historiques. Et qui est reconnue par un ou plusieurs traits culturels différenciateurs telle que la religion, ses coutumes, sa langue et ses institutions⁷⁹. Elle est tout sauf primordiale, « malgré les affirmations et la rhétorique des idéologies et discours nationalistes (...). Il est possible que les individus sentent de la loyauté non seulement à leurs familles, villages, castes, villes, régions et communautés religieuses, tout comme à des identifications de classe ou de genre, mais également simultanément envers différentes communautés ethniques à différents niveaux »⁸⁰. Ce qui ne veut pas dire, qu'il n'existe pas de frontières ethniques. Afin de distinguer un groupe ethnique d'une nation, nous considérons les membres d'un groupe ethnique comme une communauté qui, « tout en partageant d'une

⁷⁵ Zabalo J., *op.cit.*, 2004, pp.74-75.

⁷⁶ Smith A.D., *op.cit.*, 1997, p.59.

⁷⁷ L'Association Euskara de Navarre, composée essentiellement par des intellectuels navarrais et *fueristes*, va être créée en 1877 et va à publier la revue Euskara à partir de 1878, dont l'objectif est de participer à la renaissance et l'étude de l'euskara. Certains de leurs principes idéologiques et culturels seront repris par la Société d'Etudes Basque-Eusko Ikaskuntza et par l'Académie de la langue basque, Euskaltzaindia.

⁷⁸ Azcona J., *Etnia y nacionalismo vasco. Una aproximación desde la Antropología*, Anthropos, Barcelona, 1984, p. 137.

⁷⁹ Smith A.D., *op.cit.*, 1997, p.18.

⁸⁰ *Ibidem*, pp.21-22.

manière non spécifique une origine commune et différents liens culturels, historiques et territoriaux, ne revendiquent pas l'application politique de l'autodétermination »⁸¹.

A.D. Smith postule qu'il existe des liens étroits entre l'ethnicité, les nations et le nationalisme et que l'argument de l'historien primordialiste, selon lequel quelques nations et leurs nationalismes concrets ont préexisté bien avant la modernité, signifie que l'on doit différencier les nations des nationalismes modernes. « Mais il est également vrai, sans aucun doute, que les modernistes ont raison lorsqu'ils insistent sur la modernité de beaucoup de nations, tout comme du nationalisme en général. Les conditions de la modernité allaient fortement aider à la création des nations, Etat-Nation et nationalismes dans tous les recoins du monde. Ceci nous oblige d'accepter l'affirmation des ethno-symboliques pour qui, la plupart des nations se sont formées sur la base de liens et sentiments ethniques préexistants et qu'au sein de leur nationalisme, il est nécessairement fait référence aux symboles ethniques, souvenirs, mythes et traditions qui ont un plus grand écho au sein de la majorité, de ce que l'on appelle le *peuple*, qu'ils prétendent mobiliser »⁸². C'est donc la conjonction de la réinterprétation de l'histoire, du nouveau sens donné à cette dernière, de la modernisation de la société et de la transformation du monde traditionnel basque qui aurait permis, si l'on suit A.D. Smith l'éclosion du nationalisme basque en Biscaye, à l'instar du Pays Basque de France. « Comme tout nationalisme, le premier nationalisme en Pays Basque est apparu lorsqu'une partie de la population a cessé de penser et de vivre la réalité et la vérité de son présent. (...) Le premier nationalisme en Pays Basque fut espagnol, et il en sera ainsi jusqu'à la fin du XIXème, date d'apparition du premier nationalisme »⁸³ basque.

Ainsi, afin de ne pas tomber dans le débat contradictoire sur l'origine et le développement du nationalisme, Anthony D. Smith propose une posture intermédiaire entre modernistes et primordialistes. Si pour les modernistes, les nations comme le nationalisme sont le fruit de l'élite qui mobilise et unifie la population afin de faire face à la modernisation de la vie sociale, économique et politique de la société en rompant avec la société traditionnelle. Pour les primordialistes, la constitution des nations et du nationalisme se fait au travers du lien sentimental d'une communauté à sa langue, sa religion, son territoire, son histoire mythifiée ou pas ; découvrant, redécouvrant, renvoyant et réinterprétant inlassablement les symboles, souvenirs, valeurs et traditions ethno-historiques afin de s'affronter à la modernisation.

⁸¹ Guibernau M., *op.cit.*, 1996, p.115.

⁸² Smith A.D., *Nacionalismo y modernidad*, Istmo, Madrid, 2000, p.392-393.

⁸³ Jaureguierry F., *op.cit.*, 2007, p.96.

1.2.1.1. Conscience linguistique d'A. Campion contre utilité sociale de la langue dans le discours du nationalisme ethnique de S. Arana ?

« *Aberri hitza berria da euskaraz. Zulo bat tapatzeko erabiltzen da. Badirudi, lehenagoko euskaldunek bazutela herria eta ez zutela aberri beharrik. Herria galdu arte ez zuten, euskaldunok, aberria asmatu beharrik* »⁸⁴

« Les objectifs des intellectuels-éducateurs nationalistes sont de caractère social et politique et non académique, ce qu'ils prétendent c'est de purifier et activer le peuple. Pour cela ils ont besoin d'exemples moraux du passé ethnique (...). C'est pourquoi ils reviennent à un passé glorieux chargé de mythes ; sur l'origine, l'ascendance, la libération et l'émigration... »⁸⁵. Alors que les thèses du père fondateur du Parti Nationaliste Basque (PNV), Sabino Arana, ont été la base de la première grammaire d'ethno-nationaliste basque, basée sur des concepts raciaux et culturels, la sécularisation de la société et des intellectuels basques, ainsi que la transformation sociale et politique du Pays Basque dans les années 50, ont ramené à jour les thèses ethnico-culturelles d'Arturo Campion. Paradoxe de l'histoire, les deux intellectuels ont formulé leurs thèses au même moment, lorsque la situation de l'euskara et la frustration de la perte des derniers fueros et éléments d'autonomie politique qui surviennent avec l'échec de la deuxième Guerre Carliste, en 1876, et qu'un groupe d'intellectuels tente de sortir l'euskara de son impasse sociale et de le doter de son prestige perdu.

La véritable cause de la perte de la langue, contrairement à ce que professait Sabino Arana, serait moins à chercher dans la forte immigration subie à la suite de l'industrialisation massive de Bilbao et de sa ceinture que « dans le triomphe de la société bourgeoise sur la traditionnelle, et dans le fait que la bourgeoisie biscayenne (et en générale la basque) avait depuis toujours, et plus particulièrement depuis le XIXème siècle, fait le choix du castillan »⁸⁶. Cette posture d'abandon et d'indifférence de la bourgeoisie basque vis-à-vis de l'euskara ne va pas se cantonner qu'à cette classe sociale et va se répandre de manière progressive à toutes les classes sociales inférieures de la société. D'où les propos d'A.

⁸⁴ « Le mot patrie en euskara est nouveau. Il est utilisé pour combler un trou. Il semblerait que les basques d'antan aient eu un pays et qu'ils n'avaient pas besoin de patrie. Jusqu'à la perte du pays, les basques, n'ont pas eu besoin d'inventer de patrie », in Sarrionaindia J., *Hitzen Ondoeza*, Txalaparta, Tafalla, 1997, p.11.

⁸⁵ Smith A.D., *op.cit.*, 1997, p.1859.

⁸⁶ Corcuera Atienza J., *Origenes, ideologia y organizacion del nacioalismo vasco (1876-1904)*, Madrid, Siglo XXI, 1979, p. 144.

Campion lorsqu'il soutient que, « l'ennemi qui nous anéantis, l'ennemi qui prétend effacer jusqu'aux noms *euskalduns* [...] est un ennemi domestique. Il vie entre nous, il s'appelle comme nous, appartient à notre race et famille [...]. La gravité de la crise actuelle repose sur le fait que le délaissement de la langue basque passe de la catégorie inconsciente, involontaire au fait volontaire, conscient, perpétré avec délibération »⁸⁷.

Tant le recul de l'euskara que la posture de certaines classes sociales vont réveiller l'intérêt d'un groupe d'intellectuels navarraïss essentiellement composé de notables qui en 1876 vont créer l'Association Euskara, dont la figure la plus emblématique reste le navarraïss Arturo Campion. Leurs réflexions sont d'ordre linguistique et se retrouvent publiées au sein de la revue *Euskara* (1878-1883). Leur impact idéologique et social au sein de différents secteurs de la société basque est tel, que d'autres revues verront le jour par la suite, comme *Revista de las Provincias Euskaras* (1878-1879), *Revista de Vizcaya* (1885), *Euskal-Erria* (1880-1918)... ouvrant ainsi, un renouveau culturel basque.

Arturo Campion est l'un des premiers à considérer la langue basque comme centrale dans l'identité basque et à dénoncer avec véhémence le recul de la langue et de ses causes. « En Navarre la mort de l'euskara avance à pas de géants : les territoires les plus importants de la province ont oublié complètement leur langue en un peu plus d'un siècle [...]. Réfugiés aujourd'hui dans les vallées des hautes montagnes du Nord, Nord-Ouest et Nord-Est de Pampelune, l'arrivée de l'époque où la stupide œuvre de destruction se soit complètement réalisée va arriver. Le même mal menace les autres provinces »⁸⁸. Il souligne également le mépris des « classes élevées qui sacrifient à la mode et à ce qu'ils appellent de bon ton les usages simples et la langue de leurs aïeules »⁸⁹. Avec l'exode rural et l'urbanisation rampante les classes sociales populaires désireuses de s'intégrer socialement, adoptent les modes et les codes des classes supérieures urbaines. L'industrialisation croissante ainsi que le développement des moyens de communication rendent assez vite l'euskara désuet et inutilisable, car la langue fortement dialectisée et éparse n'arrive pas à s'adapter aux exigences modernes et urbaines qui vont très vite. Cependant, il ne culpabilise pas seulement l'élite basque, il tient également le système éducatif pour responsable du recul de la langue sur son territoire historique. Définissant l'école comme instrument d'oppression

⁸⁷ Discours d'Arturo Campion aux Jeux Floraux d'Irun, en 1903, in Corcuera Atienza J., *ibidem*, 1979, p. 145

⁸⁸ Cité in, Tejerina B., *op.cit.*, 1992, p.100.

⁸⁹ *Ibidem*, 1992, p.100.

linguistique⁹⁰, « le système qui à l'intérieur des territoires où l'on parle le basque jusqu'à maintenant, continu [...] de transformer les maîtres d'écoles en Machiavels de province, qui aiguïssent leur ingénuité pour trouver le meilleur moyen d'empêcher les enfants d'utiliser leur langue maternelle »⁹¹.

On peut dire que l'apport d'A. Campion à la renaissance de la conscience culturelle et politique à travers de la langue est double : il entreprend tout d'abord une analyse fine des causes sociales et politique du recul de la langue, mais il devient en même temps avec l'Association Euskara de Navarre un des entrepreneurs culturel et apologiste de l'euskara et de l'identité basque. Comme Sabino Arana, A. Campion relève la singularité basque comme élément différentialiste ethnique, mais si le premier la base sur une conception raciale, le second se base sur une conception linguistique. Ainsi, pour A. Campion, considérer la race comme fondement de la nation n'a pas de sens. La langue et l'histoire sont l'expression suprême de la nation, car « si on devait considérer la pureté de la race, il n'existerait pas peuple qui aurait le droit de constituer une nation en Europe »⁹².

Soutenant qu'il « existe la race basque, dont l'euskara a une capacité de rayonnement supérieur, le peuple *euskaldun*, où se personnifie les éléments ethniques combinés à travers une conscience commune qui les réduisent à l'unité, par et grâce à la langue »⁹³ A. Campion accorde à la langue un rôle de lien et d'identité sociale du peuple basque. Il considère que « le peuple basque n'a pas pris le nom ni du territoire ni des traits physiques ou moraux, mais de sa langue. La langue est l'éponyme du groupe ethnique. Dès lors, si je nome un *euskaldun*, c'est-à-dire *euskara-dun*, celui qui possède la langue basque, la conscience collective du dit peuple, j'estime qu'elle se base sur la langue et s'évapore alors (...), le trait distinctif et caractéristique de la race »⁹⁴.

Basant son patriotisme basque sur l'euskara et sur l'histoire de la Navarre, ses postures questionnent la ligne marquée par Sabino Arana et mettent la langue au centre de l'identité basque. Ainsi, l'« inventeur probable de la formule *Zazpiak Bat*, Arturo Campion était un homme plus intellectuel et cultivé que Sabino Arana mais qui ne fonda pas de parti et

⁹⁰ La première norme répressive est un Décret Royal du 21 novembre 1902, qui stipule le l'on interdit aux maîtres d'écoles primaires tout enseignement qui ne se fasse pas en castillan.

⁹¹ Tejerina B., *op.cit*, 1992, p.101.

⁹² Campion A., *Euskalduna*, 15 décembre 1901, cité in, Corcuera Atienza J., *op.cit*, 1979, p. 430.

⁹³ Campion A., « Nacionalismo, fuerismo y separatismo », in Campion A., *Obras Completas (XIII)*, Mintzoa, Irunea, 1985, p.244.

⁹⁴ Campion A., « Discurso en las fiestas Euskaras de Irún, Septiembre 1903 », in Campion A., *ibidem*, 1985, p.186.

n'adhéra jamais à une formation politique malgré ses deux mandats au Parlement de Madrid. Campion eut moins de succès que le Biscayen dans l'essor du nationalisme basque : la Navarre rurale était certainement moins favorable aux idées nouvelles que la Biscaye en voie d'industrialisation »⁹⁵ et le succès du PNV auprès de la population en quête de réappropriation identitaire va donner plus de crédibilité aux thèses de S. Arana. Le rôle de l'euskara dans la construction de l'identité basque va être reformulé un demi-siècle plus tard par des jeunes nationalistes de gauches qui vont rompre avec le parti nationaliste, jusque-là hégémonique, et dans une étude herméneutique de l'identité vont renouer avec les thèses d'A. Campion.

Dans le discours *araniste* la langue n'est pas l'élément central de l'identité basque, elle n'est qu'un des éléments ethniques parmi d'autres qui permet de définir le peuple basque, de relever la frontière entre le *nous* basque, *euskaldun*, et le *eux* extérieur à la communauté, *erdaldun*. Contrairement à d'autres tentatives de renaissance culturelle et politique qui ont échoué jusque-là, celle entreprise par Sabino Arana va prendre très vite une grande importance et va fortement s'enraciner socialement⁹⁶. Il définit la singularité basque sur cinq éléments : la race, la langue, le gouvernement et les lois, le caractère et les coutumes, et la personnalité historique. Tous ces éléments n'ont pas la même valeur, l'élément central qui définit la nationalité basque, pour S. Arana est la race. Ainsi l'histoire et la langue sont le produit du génie national de la race basque et les habitudes, caractères et coutumes sont déterminées par la race⁹⁷. « La posture figée sur la différentialité raciale n'a pour but que la préservation de sa particularité linguistique. Et, ce qui permet de parler de continuité tout du long de l'histoire du peuple basque, c'est la persistance sur un même territoire d'un groupe d'individu différenciés racialement qui utilisent le même code communicatif : l'euskara »⁹⁸.

Mais, « là où avance la langue castillane [...] avance également l'espagnolisme qui s'enracine et se développe [...]. Si un peuple perd sa langue, c'est parce qu'il est devenu le cerf d'un autre »⁹⁹. Finalement, la langue acquiert toute son importance lorsqu'elle est unie au sentiment national, à la patrie, l'un est l'autre sont condamné à aller main dans la main car

⁹⁵ Davant J.L., *op.cit.*, 2005, p. 299.

⁹⁶ Il n'est pas question ici d'analyser les raisons de son succès, une ample biographie existe à ce sujet, largement disponible. Ce qui nous intéresse ici, c'est le rôle de que donne S. Arana à la langue et à l'élément central de différenciation du peuple basque d'après lui, la race.

⁹⁷ Pour une analyse plus approfondie du nationalisme *racialiste* de S. Arana, voir in, Jaureguiberry F., *op.cit.*, Paris, 2007, pp.106-110 ; et Conversi D., *The Basque, the Catalans and Spain. Alternative routes to nationalist mobilisation*, University of Nevada Press, Reno, 2000, pp.59-60.

⁹⁸ Tejerina B., *op.cit.*, 1992, p.105.

⁹⁹ Solozabal J.J., *El primer nacionalismo vasco*, Tucur, Guadalajara, 1975, p.357.

sinon ils perdent de leur pertinence. C'est pourquoi S. Arana et le PNV vont fortement participer à l'ensemble des mobilisations et création de mouvements culturels et de la langue, liant le degré de patriotisme au degré sentimental de la langue. Les élus du PNV vont créer des programmes d'éducation afin de promouvoir l'enseignement en euskara au sein des écoles et à l'extérieure de celles-ci. Le parti appelle le clergé et l'administration locale à utiliser l'euskara comme langue véhiculaire. Si, l'église répond assez favorablement à ce moment à l'utilisation de la langue basque en catéchisme, à un moment où les mouvements laïcs et socialistes se développent fortement, il n'en va pas de même au sein de l'administration publique et de ses écoles qui continuent de réprimer l'usage de l'euskara, à travers méthodes punitives telle que l'anneau ou le bâton¹⁰⁰.

On note cependant une évolution du discours politique de S. Arana dans ce que les historiens et les politologues après 1900 appellent la période du second Arana. Son pragmatisme va poser les bases d'une stratégie politique et sociale afin de diffuser ses idées au sein de la société basque. Conscient que l'euskara doit être un élément à part entière de la modernisation du Pays Basque, il considère indispensable que l'euskara intègre l'ensemble des milieux économiques, politiques, administratifs et sociaux. « Faites que l'euskara soit nécessaire à sa patrie et alors, n'en douter pas, aucun enfant du pays ne l'oubliera. Faites qu'il serve pour s'éduquer, pour prospérer, pour vivre, pour s'illustrer et alors celui qui le possède, va considérer raisonnable de le garder, et celui qui ne le parle pas se motivera à l'apprendre. Entre temps, au premier il ne lui sert à rien et pour le second il n'est qu'un luxe »¹⁰¹.

L'échec du premier nationalisme de S. Arana réside dans sa volonté à mobiliser la bourgeoisie et les élites basque en faveur de la nation basque, délaissant ainsi les classes les plus populaires et plus démunies face à aux assauts de la modernisation. Son succès politique, se base sur l'extension de la conscience nationaliste et la mise en valeur de la langue, entre les secteurs sociaux où prédomine la conscience d'infériorité face au castillan¹⁰². La conscientisation nationale sera telle, que certains en arriveront même à être fiers de parler basque et une dynamique de forte rebasquisation va se développer dans les centres urbains, sous la forme de cours du soir pour adultes et enfants¹⁰³. La langue va apparaître de plus en

¹⁰⁰ Cette méthode répressive se base sur la délation et l'auto inculpation des enfants qui parlent basque. Lorsqu'un enfant ayant parlé basque, il est porteur de l'anneau ou du bâton voit un autre parler basque il lui transmet l'anneau ou le bâton. Le dernier à le porter est puni par le professeur et ainsi de suite. Cette méthode de répression linguistique a longtemps été utilisée en Pays Basque et en Catalogne, d'Espagne et de France.

¹⁰¹ Corcuera Atienza J., *op.cit*, 1979, pp.398-399.

¹⁰² Tejerina B., *op.cit*, 1992, p.108.

¹⁰³ Corcuera Atienza J., *op.cit*, 1979, p. 400.

plus comme l'élément central de différenciation de ce qui est basque. Par la suite, c'est le père P. Ariztimuno (dit *Aitzol*), qui va petit à petit mettre la langue au centre du discours nationaliste considérant que, « la langue d'un peuple est l'élément qui fait subsister et survivre une race. Lorsque la langue nationale meurt, le peuple, au sein duquel la langue en a été l'âme collective, disparaît irrémédiablement »¹⁰⁴. Finalement, l'importance de l'euskara ne réside pas tant dans sa capacité communicative ou dans sa richesse expressive mais dans sa capacité d'intégratrice et de cohésion sociale entre ses locuteurs. « La finalité d'une langue n'est pas de répandre des énoncés élevés de la science, ni de révéler les filigrammes esthétiques des créations artistiques. L'objet, d'une langue, c'est qu'elle serve de lien et d'expression d'un peuple. (...) La langue est l'âme, l'esprit, la valeur la plus intime, ce qui caractérise intrinsèquement la conscience d'un peuple »¹⁰⁵. Pour B. Tejerina *Aitzol* est le pont idéologique entre l'*aranisme* et le second nationalisme séculier et de gauche qui naît au tour de l'organisation armée Euskadi Ta Askatasuna (ETA).

1.2.1.2. Reformulation de la grammaire nationaliste : l'impossibilité du *homeland* basque sans sa langue

Déjà au début du XX^e siècle, A. Campion souligne que « la langue constitue sans nul doute l'élément saillant dans les représentations d'elles-mêmes que traditionnellement les populations ont construites. Cette représentation traditionnelle est celle véhiculée par la langue elle-même où l'appartenance *gentilice* basque s'exprime par l'emploi du terme *euskaldun* lequel signifie *qui possède la langue basque*. Cette approche prioritairement linguistique de la *basquitude* est demeurée vivace jusqu'à une date récente dans la société traditionnelle »¹⁰⁶. Définition communautaire primordiale, il souligne plus loin que « le nom national des Vascons est *Euskaldun*, *Euskeldun*, *Eskualdun*, *Eskaldun*, *Uskaldun*, suivant la variété des dialectes ; [qui] est un vocable formé, par la composition, des mots *euskara*, *eskuara*, *eskara* ou *uskara*, *langue Vasconne*, et de la forme relative de la troisième personne du singulier de l'indicatif du verbe transitif, *dun*, *qui a*, avec permutation phonétique ordinaire de r en l : dès lors *Euskalduna*, *Euskelduna*, etc., avec l'article à, se traduit en *roman* comme

¹⁰⁴ *Aitzol*, « El tradicionalismo vasco y el euskara », *El Dia*, 12-XII-1931, in, Elorza A., *Ideologías del nacionalismo vasco: 1876-1937*, L. Haramburu, Donostia, 1978, p.318.

¹⁰⁵ *Ibidem*, p.318.

¹⁰⁶ Campion A., *El Genio de Navarra*, Ekin, Buenos Aires, 1987, p.24.

celui qui a la langue¹⁰⁷. Dès lors, *Euskalduna* devient un « nom, significatif et propre d'un peuple dont les vertus semblent liées à sa langue, jusqu'au point où, si l'on extirpe cette dernière à une de ses régions, les habitants restent comme orphelins et désemparés d'une mère qui a toujours eu le souci des habits de ses enfants »¹⁰⁸.

Pour l'intellectuel navarrais, le peuple basque n'a pas été connu dans l'histoire sous le nom qu'il se donnait mais par le nom que lui donnait ou lui assignait dans la littérature, l'histoire et l'étude des langues, les espagnols et les français¹⁰⁹. Preuve en est que « le nom national utilisé dans toutes les tribus *euskaras*, quelles que soit la région à laquelle ils appartiennent, c'est celle que j'ai dit [*euskalduna*]. Aucun navarrais, ni biscayen, ni guipuscoan, ni alabes, ni souletin, ni labourdin qui parle euskara donnera le nom de la province ou territoire de sa nature ; il dira toujours *Euskalduna naiz* : « je suis euskarien [comprendre bascophone] »¹¹⁰. Finalement « en dehors du fait *euskaldun*, d'un point de vue linguistique basque, il n'y que l'*erdaldun* : c'est-à-dire, tous ceux qui ont une autre langue que l'euskara »¹¹¹.

Dans une relecture herméneutique du nationalisme basque, la nouvelle génération de militants va reformuler les bases de l'identité nationale basque, non seulement comme une critique théorique de l'ancienne grammaire nationaliste *araniste*, mais également comme outil de construction d'un nouveau cadre d'appartenance communautaire. C'est sous l'influence de Federico Krutwig et de son livre, *Vasconia. Estudio dialectico de una nacionalidad*¹¹², en 1963, que la race et la religion en tant qu'élément intégrateur et différentialiste vont être définitivement écarté et que l'euskara va apparaître comme l'élément central de la conscience nationale basque. Ce choix va être assumé par Euskadi Ta Askatasuna (ETA) qui prend de plus en plus de poids à partir des années 1960 face à l'ancien PNV. Désormais, dans la récupération de l'identité collective basque, seule compte la récupération du rôle la langue en tant que lien social et élément différentialiste. Devant le développement de la société basque, il apparaît indispensable de moderniser la langue, de l'unifier et de la standardiser face à sa grande diversité dialectale, afin de pouvoir redéployer, autant que possible, la conscience nationale basque. La relecture critique des textes de S. Arana par les intellectuels organiques d'ETA Jose Luis Alvarez Enparantza (*Txillardegui*) et Federico Krutwig (*F. Sarrhail de*

¹⁰⁷ *Ibidem*, p.24.

¹⁰⁸ *Ibidem*, p.24.

¹⁰⁹ *Ibidem*, p.24.

¹¹⁰ *Ibidem*, p.25.

¹¹¹ Sanchez Carrion J.M., *Txepetx, Lengua y pueblo*, ASJU, Donostia, 1980, p.16.

¹¹² Sarrailh de Ihartza F. (pseudonyme de Krutwig F.), *Vasconia. Estudio dialectico de una nacionalidad*, Norbait, Buenos Aires, 1963.

Ihartza), ainsi que la volonté de casser avec l'inaction politique du PNV suite à la défaite républicaine, sont les raisons de la reformulation du nationalisme basque¹¹³.

*Txillardeg*i, dans un article du premier numéro de *Branka*¹¹⁴ en 1966, soutient que la langue crée la nationalité et que toute nation qui perd sa langue perd automatiquement son identité culturelle. Critiquant les postures marxistes, pour qui il n'existe pas de peuple mais que des classes sociales antagoniques et qui considère les conflits linguistiques comme des créations capitalistes dont le but est de diviser la classe ouvrière, *Txillardeg*i critique également les définitions racialistes du PNB. Il oppose aux termes *araniens euzkotar*¹¹⁵ et *euzkozale*¹¹⁶, le terme *euskaltzale*¹¹⁷, tout en postulant que l'âme d'un peuple ne réside pas seulement dans sa langue puisque « même si la langue se perd, nos traditions, notre folklore, notre esprit, notre jeu de pelote resteront là »¹¹⁸. Mais, l'âme d'une langue ne se résume pas à la particularité de son vocabulaire et à la spécificité de sa terminologie (ex : *arriba et aizpa*¹¹⁹) mais bien plus à sa structure dans son entier, en tant qu'univers interne et ordonné dont l'histoire lui est propre.

Pour *Txillardeg*i, on voit réellement l'âme d'une langue, dans la structure et le monde qu'elle représente, puisqu'elle n'est pas une invention logique et qu'elle « a été modélisée par le peuple de bout en bout, par son point de vue. Le peuple l'a créée et développée. Il est celui qui amène la langue là où elle est. (...) Pourquoi il a fait la langue de telle sorte et pas d'une autre ? On ne le sait pas. Lui non plus ne le sait pas. Sans doute parce qu'à travers les siècles la nation en a voulu ainsi, parce qu'elle l'a choisi, parce que le monde le lui a ainsi fait sentir, parce que la nation-poétique l'a ainsi inventé. (...) La langue est l'invention fondamentale d'un peuple, la base de son savoir-national. En un mot : **la langue est l'âme d'un peuple**¹²⁰ »¹²¹. C'est pourquoi la langue doit être la pierre angulaire de la lutte politique au Pays Basque, puisque *Txillardeg*i insère au sein du trait objectif de la langue le concept

¹¹³ Ces deux intellectuels, comme la quasi majorité des premiers membres de l'organisation ETA ne sont pas d'origine bascophone mais commenceront leur action militante en apprenant la langue. De plus, nous tenons à souligner l'origine paternelle, pour les deux intellectuels, qu'ils ne sont pas d'origine ethnique basque. Nous émettons l'hypothèse, qu'outre la volonté de casser avec le PNV et un nationalisme *racialiste* pour des raisons éthiques et politiques, leur volonté était d'instaurer un nationalisme intégrateur à l'image de leur démarche pragmatique personnelle.

¹¹⁴ Revue interne de l'organisation ETA, et plus spécifiquement du front culturel de l'organisation.

¹¹⁵ « Habitant du Pays Basque, qu'il soit *euskaldun* ou *erdaldun*, terme inventé par S. Arana en 1897 », in Sarasola I., *Euskal Hiztegia* (Dictionnaire Basque), Kutxa, Donostia, 1996, p.266.

¹¹⁶ « Celui qui aime la chose basque, terme inventé en 1931 », in Sarasola I., *ibidem*, 1996, p.267.

¹¹⁷ « Celui qui montre sa sympathie à l'euskara ou en est un supporter », in Sarasola I., *ibidem*, 1996, p.266.

¹¹⁸ *Txillardeg*i (J.L. Alvarez Enparantza), « Hizkuntza eta pentsakera », in *Branka* n°1, 1966, p.38.

¹¹⁹ *Arriba* en basque signifie la sœur d'un frère et *aizpa* la sœur d'une autre sœur.

¹²⁰ Surligné dans le texte

¹²¹ *Txillardeg*i (J.L. Alvarez Enparantza), *op.cit.*, 1966, p.53, et J.L. Alvarez Enparantza, *Txillardeg*i, *Euskararen aldeko borrokan*, Elkar, Donostia, 2004, p. 84-85

d'*euskaldun*, comme l'élément identitaire principal du peuple Basque. « La langue n'est basée que sur la volonté, sur le vouloir être. Un *erdaldun*, tout en étant *euzko* ou *euzkotar*¹²² peut malheureusement dire et penser : *moi je suis espagnol et pas basque*. Alors qu'un *euskaldun*, tout en étant le plus grand traître et pensant comme il le souhaite, ne pourra dire que ceci : *moi je suis euskaldun, mais euskaldun-espagnol* »¹²³.

« Ainsi, l'euskara est le patrimoine fondamental de l'ethnie basque, il est parlé et enrichi par l'ensemble des *euskalduns* -entre ceux d'avant et de maintenant-, et comme le territoire géographique, il nous est laissé sans qu'on l'est choisi. La langue est l'apport principale des société »¹²⁴. En un sens pour *Txillardeg*i, « en toute sérénité on peut soutenir que, et on doit le dire, si la langue basque venait à mourir, le Pays Basque perdrait sa particularité, son essence, son origine, son identité, son *euskaltasuna*¹²⁵, en un mot il perdrait **entièrement son âme nationale**¹²⁶. Qu'est-ce qui a fait le Pays Basque ? Qu'est-ce qui lui a donné sa particularité ? Qu'est-ce qui nous a donné notre âme (esprit) ? Rien que l'euskara »¹²⁷. Il est indéniable pour *Txillardeg*i que l'identité ethnique basque s'est basée sur l'euskara, même si son recul pratique sur le territoire n'a fait qu'avancer historiquement. Pour lui le recul de la langue et le recul de l'identité sont intimement liés. « les *Tafalleses* (il y a 150 ans, avant les guerres carlistes) tout comme les *haspandars* ou les *leitzarras*, avaient leur identité pour *euskaldun*. Et comment ! Depuis, l'*erdara* s'est imposé sur cette zone ; mais également avec le castillan, l'identité espagnole, et le reniement d'être basque (*euskaldun*). En d'autres mots, avec la langue, une nouvelle citoyenneté a été créée, une nouvelle nationalité et un nouveau patriotisme. Apporté par quoi ? Ne soyons pas dupe : par le changement de langue !!! **Ou pour mieux l'expliquer, par les éléments qui ont permis le changement linguistique**»¹²⁸.

Pour *Txillardeg*i se sont les facteurs du changement qui sont la cause de l'évolution de l'identité nationale et non le glissement linguistique en lui-même. C'est ce qui explique qu'au Pays Basque de France l'euskara soit resté longtemps présent dans la société alors même que le changement d'identité s'était déjà produit, les éléments qui favorisent le glissement

¹²² Les termes *euzko* et *euzkotar*, sont des néologismes inventés par S. Arana, pour définir le membre de la communauté nationale basque, Euskadi. Le fait que *Txillardeg*i les prenne pour exemple montre qu'il prend pour référence ces termes au sein du nationalisme basque, mais qu'il est en rupture idéologique avec eux et le nationalisme du PNV.

¹²³ Odriozola J.M., « Euskal soziolinguistikaren brankan », *Txillardeg*i lagun giroan, UEU, Bilbo, 2000, p.286.

¹²⁴ Larresoro (*Txillardeg*i- J.L.Alvarez Enparantza), *op.cit.*, 1966, p.16.

¹²⁵ Sentiment d'appartenance à la communauté linguistique de l'euskara, in Sarasola I., *op.cit.*, 1996, p.266.

¹²⁶ Surligné dans le texte.

¹²⁷ *Txillardeg*i (J.L. Alvarez Enparantza), *op.cit.*, 1966, p.56, et *Txillardeg*i (J.L. Alvarez Enparantza), *Euskararen aldeko borrokan*, Elkar, Donostia, 2004, p. 84-85.

¹²⁸ *Txillardeg*i (J.L. Alvarez Enparantza), *ibidem*, 1966, p.436.

linguistique avaient déjà favorisé le glissement identitaire. S'inspirant des différentes théories sociolinguistiques, *Txillardeggi* considère qu'« un territoire ayant perdu sa langue, se coupe et se différencie complètement du tronc ethnique d'origine ; et voulant nettoyer son origine naturel et l'amour de son lieu de naissance d'origine, vont s'en suivre la perte et la haine de soi »¹²⁹. Il est vrai que dans tous les territoires « l'introduction des langues d'Etat, en tant que langue d'apprentissage scolaire et par conséquent d'alphabétisation, va supposer l'abandon progressif de l'euskara, sauf pour des usages bien concret, souvent intimes ou privés »¹³⁰.

Avec cette reformulation de l'identité nationale, la langue joue un rôle méconnu jusqu'alors dans la grammaire du nationalisme basque, l'euskara devenant le centre de la définition de l'identité basque. Elle joue le rôle d'indicateur de l'histoire, celle de la communauté diminuée et précaire, d'indicateur de l'espace physique de l'identité basque, c'est-à-dire le territoire où il s'est préservé ; d'indicateurs de l'espace symbolique, les lieux d'adhésion à la langue comme bien culturel de différenciation, c'est-à-dire, le territoire où l'on souhaite parlé en euskara ; et enfin, d'agent qui porte le nom de l'identité, le bascophone comme conscience d'appartenance à une communauté, l'*euskaldun*.

Répondant à ceux qui soulignent le caractère essentialiste et fermé des postures ethno-nationalistes de *Txillardeggi*, J. Azurmendi affirme, qu'« il n'est venu à l'esprit de personne de limiter la nation à la seule langue (...). Qui plus est, notre conscience linguistico-nationale s'est construite, contre ceux pour qui, les caractéristiques de la nation ne se basaient que sur les *fueros*, la race, la pelote et la droiture morale, sans que l'on nie leurs importances. *Txillardeggi* a souvent raconté qu'il entreprit la lutte en faveur de l'euskara à l'encontre des propres *abertzale*. Il est bien connu que même au sein de l'Euskaltzaindia les assemblées se faisaient en castillan »¹³¹.

Enfin, il est intéressant de relever le concept identitaire créé par Nekane Jausoro, puisqu'elle intègre une définition plus large de la communauté linguistique de l'euskara, en y intégrant la communauté soutenant l'euskara. Elle intègre dans ce sous-groupe des membres qui, sans avoir une capacité de locution à part entière sont favorables à une politique de normalisation linguistique malgré leur statut d'*erdaldun*. En un sens, ce sont des *euskaltzale erdaldun*. Comme on le verra plus loin ce sont souvent eux qui, dans des zones où l'euskara n'est plus parlé depuis des siècles comme dans le sud de la Navarre et de l'Araba, ont créé sur place les

¹²⁹ *Txillardeggi, op.cit.*, 1966, p.437.

¹³⁰ Davila P., *op.cit.*, 1995, p.29.

¹³¹ Azurmendi J., *Humboldt: hizkuntza eta pentsamendua*, Bilbo, UEU, 2007, p.302.

Ikastola et les *Gau Euskola* afin d'y reterritorialiser la langue originelle. En incorporant cette sous-catégorie, la sociolinguistique basque a inséré au sein de la communauté linguistique basque, ce qui a la base n'est qu'une simple donnée, en une variable volontaire de la définition d'identité nationale, toute en considérant que ce sentiment peut évoluer suivant les niveaux de maîtrise de l'euskara¹³².

Une définition semblable est formulée par Kontseilua (le Conseil des mouvements sociaux de l'Euskara), qui considère qu'est « *euskaldun* : toute personne possédant à des degrés divers la langue basque –au sens *euskara-dun*, celui qui possède la langue- ; l'*euskaldun* étant considéré comme une personne à part entière. Tenant en compte que la communauté linguistique de l'euskara est en train de se reformer, il convient de comprendre le savoir de la langue basque comme un continuum, des *euskalduns* partant de presque zéro aux *euskalduns* les plus complets qui représentent le noyau le plus important »¹³³. La définition de Kontseilua paraît plus apte à prendre en compte la réalité sociolinguistique du Pays Basque, comme celui où l'on parle basque, où on le souhaite. Aujourd'hui on ne peut limiter la définition d'*euskaldun* aux seuls locuteurs bascophones unilingues, car pour l'ensemble des *euskalduns* qu'ils soient du Nord ou du Sud de la Bidassoa, ils sont tous bilingues, basque-castillan ou basque-français.

1.2.1.3. Cohabitation entre le nationalisme civique et l'identité communautaire spécifique au nord des Pyrénées : la nation française et la *basquité*¹³⁴

S'il existe un lien entre les différentes personnalités intellectuelles et politiques du Pays Basque de France qui ont montré un sentiment d'appartenance à la communauté basque, c'est leur attachement à la langue, à la culture et à la question institutionnelle de ce territoire. Des frères Garat au mouvement *Aintzina*, en passant par Agustin Chaho et à la naissance d'*Enbata*, tous ont revendiqué une institution spécifique pour le territoire où habite une communauté culturelle et linguistique basque. Mélange d'attachement aux principes de la

¹³² Joly Charrasse L, Uranga Arakistan B., "Hizkuntza-ideologia eta Hizkuntza-Jarrerak", in Zarraga A. alii, *Soziolinguistika Eskuliburua*, Soziolinguistika Klusterra, EJ/GV, Gasteiz, 2010, p.200

¹³³ Euskararen Gizarte Erakundeen Kontseilua, *Euskararen Unibertsoa Jardunaldiak*, 1997, p.16

¹³⁴ Nous reprenons ici le néologisme de Roland Barthes, afin de différencier le développement de la construction identitaire du Pays Basque de France de celui d'Espagne, qui nous semble particulier. Voir, Barthes R., *Mythologies*, Points, Paris, 1970, p.206 et Bidart P., *La singularité basque. Généalogie et usages*, L'Harmattan, Paris, 2001.

République, d'une certaine idée communautaire basque par-delà la frontière, le paradoxe de l'identité basque qui va se construire en Pays Basque de France à partir de la République perdue encore aujourd'hui et n'a vécu aucune grande cassure comme on l'a vu dans le cas du Pays Basque d'Espagne. On peut dire qu'il a muté jusqu'à l'apparition de groupes clairement indépendantistes et violents.

L'idée largement répandue, d'un Pays Basque de France réactionnaire et fortement catholique, opposé aux valeurs de la République et au progrès, a été contestée par Manex Goyhenetche¹³⁵. L'historien basque montre comment, toute tentative de différentialisme est stigmatisée par les militants jacobins de la République, comme un fanatisme et une action contre-révolutionnaire et comment le clergé va tant utiliser la langue basque et l'identité basque comme un outil de lutte contre l'instauration d'un Etat laïque¹³⁶. Dès lors, on comprend l'aspect paradoxal que peuvent montrer des personnages tels que les frères Garat ou Agustin Chaho, qui tout en revendiquant leurs sentiments identitaires, doivent inexorablement souligner leur attachement à la République et ses principes, afin de ne pas passer pour des réactionnaires pour le simple fait de revendiquer le particularisme basque. Considérant que « le nationalisme est un phénomène de masse et peu importe que ses leaders soient des nationalistes convaincus ou pas ; il ne s'agit pas de vérifier leur sincérité propagandistique, mais de plutôt l'instinct de masse auquel appelle sa propagande »¹³⁷, ainsi peu nous importe de savoir les réelles motivations personnelles de chacun d'eux. Nous souhaitons juste souligner comment les idées et les discours identitaires basques, tout du long des XIXème et XXème siècles, ont traversé la frontière. Du Nord vers le Sud tout d'abord (jusqu'en 1890), puis du Sud vers le Nord (à partir de l'apparition du nationalisme basque), montrant ainsi que, la frontière franco-espagnole n'était pas une frontière hermétique, mais plutôt une zone d'interaction poreuse non seulement pour les mythiques contrebandiers basques mais également pour les intellectuels. « La frontière présente une composante essentiellement

¹³⁵ L'historien M. Goyhenetche lie cette image d'un Pays Basque fortement lié à l'église et aux traditions d'avant la Révolution à l'écriture de l'histoire par des historiens conservateurs tel que P. Haristoy. Le retournement historiographique, d'un Pays Basque attaché plus à son particularisme identitaire, qu'à un conservatisme social quant à lui, est le « fruit de l'émergence de l'identité basque et de sa revendication politique, l'historiographie des trente dernières années est marquée par la conscience d'une appartenance nationale (basque) devenue objet d'histoire et s'affrontant à l'histoire traditionnelle, celle de l'Etat. Nous sommes donc en présence (...) d'une contre-histoire institutionnelle, celle des vaincus, matrice intellectuelle d'une société à la recherche de son identité et de sa mémoire collective. (...) L'histoire devient en quelque sorte le lieu de l'affrontement de la mémoire collective et du discours officiel : d'un côté Charlemagne, de l'autre Eneko Aritza, d'un côté la Constitution française, de l'autre le vieux For, qui ne peut être que basque », in, Goyhenetche M. « Les états de Navarre en 1789 : la crise du *foralismo* provincialiste », in Actes du Colloque International de Bayonne, 1789 et les basques, PUB, Bordeaux, 1991, p.12.

¹³⁶ *Ibidem*.

¹³⁷ Connor W., *Etnonacionalismo*, Trama, Madrid, 1994, p.72.

contradictoire dans le cas basque, elle est à la fois source d'exclusion et espace de contact entre communautés divisées administrativement et politiquement. Une dualité qui a été utilisée favorablement par des secteurs basquistes afin de maintenir des liens communautaires qui la transcendent et que l'on devine de manière évidente à partir de la moitié du XIX^{ème} siècle grâce aux contacts entre les territoires biscayens, navarrais et basque-français, au travers de l'axe Campion-Arana-d'Abadie/Chaho »¹³⁸.

La première revendication institutionnelle particulariste apparaît dès le début de la construction moderne de l'Etat français, de la République¹³⁹. C'est « l'un des frères Garat, représentant du Labourd, après avoir voté dans l'euphorie ambiante l'abolition des privilèges dans la nuit du 4 août [1789] sans en mesurer les conséquences pour sa province, se fait l'ardent défenseur de l'ethnie et intervient à l'Assemblée Nationale »¹⁴⁰, afin de protester contre l'union des provinces basques au Béarn au sein d'un même département. « Plaidant pour un espace administratif conforme aux nouvelles règles du droit public français, mais ferme sur la coïncidence territoire-culture (...), le député Garat, (...) proposera à l'Empereur [Napoléon] la fondation d'un Etat réunissant les sept provinces basques de France et d'Espagne, fédérée à l'Europe Napoléonienne »¹⁴¹. Il justifie sa revendication particulariste sur la différence de la langue qui serait une barrière infranchissable et une union physiquement et moralement impossible entre le Béarn et le Pays Basque de France¹⁴². L'unification des sept provinces qu'invoque Dominique Garat devant Napoléon, se base sur des principes ethnico-linguistique. L'action politique de ce député républicain basque, montre clairement que ce dernier n'était pas un nationaliste ou un proto-nationaliste basque. Ainsi, son importance au sein du mouvement identitaire basque de France ne se base pas tant sur sa propre idéologie et ses écrits théoriques, que dans la matrice revendicative qu'il a tracé et à laquelle font toujours référence les différents mouvements identitaires en Pays Basque de France.

Contrairement à Dominique Garat, Augustin Chaho a marqué l'histoire du Pays Basque, du moins celle des nationalistes basques, non pas par une matrice revendicative concrète mais par son action politique. Homme complexe, Augustin Chaho est sujet à controverse. Son action progressiste et républicaine au Nord de la Bidassoa et son soutien aux Carlistes

¹³⁸ Ahedo Gurrutxaga I., *El viaje de la identidad y el nacionalismo vasco en iparralde (1789-2005)*, EJ/GV, Gasteiz, 2006, Vol. I, p.90.

¹³⁹ Chaussier J.D., *Quel territoire pour le Pays Basque ? Les cartes d'identité*, L'Harmattan, Paris, 1997.

¹⁴⁰ *Ibidem*, p.30.

¹⁴¹ *Ibidem*, p.30.

¹⁴² *Ibidem*, p.30.

Navarraïss sont interprétés tantôt comme un attachement au conservatisme et un soutien à l'oligarchie navarraïsse¹⁴³, tantôt comme le premier militant basque de gauche, voir socialiste¹⁴⁴. Les historiens M. Goyhenetche et J.C. Larronde soulignent que le nationalisme d'A. Chaho repose sur quatre éléments : l'unité naturelle géographique du territoire habité par les basques, la langue, l'histoire et le droit ou les fors. Son nationalisme a pour corolaire d'exalter l'unité basque contre l'Espagne et la France. Augustin Chaho annonce ainsi la libération des Basques et les incite à cela au travers de ses écrits. Pour l'historien J. Corcuera Atienza, A. Chaho est celui qui va ouvrir la voie à une réinterprétation du sens de l'engagement des basques au côté des carlistes, en les interprétant comme des guerres nationales, dont le Général carliste basque Zumalakarregi est le garant de la nationalité et de l'indépendance du Pays Basque, qui sera repris par le père du nationalisme basque, S. Arana¹⁴⁵.

Dès lors, le paradoxe d'Augustin Chaho réside plus dans sa praxis politique que dans ses positions politiques. Car s'il reconnaît l'unité du peuple basque par-delà la frontière franco-espagnole, et revendique la nécessité de l'indépendance du Pays Basque d'Espagne, il n'en est pas de même pour le Pays Basque de France. Alors qu'il exalte les traditions, le droit coutumier et les fors du Pays Basque d'Espagne, il ne considère pas nécessaire la séparation du Pays Basque de France étant donné que la révolution française apporte déjà liberté, égalité et fraternité à ce territoire. Ce paradoxe qui part de D. Garat, passe par A. Chaho et dont P. Lafitte est également le représentant, va constituer un courant majoritaire au sein de la société basque de France jusqu'à la naissance du mouvement nationaliste *Enbata*¹⁴⁶.

« D'une certaine manière, D. Garat et surtout A. Chaho, font partie d'une littérature historico-légendaire basque qui va trouver sa continuité au sud et qui sert de base à l'éclosion du nationalisme. Il n'est pas surprenant qu'A. Campion soit un des traducteurs des œuvres d'A. Chaho »¹⁴⁷. D'ailleurs, fidèle aux traits essentiels définis par D. Garat et A. Chaho sur le peuple basque, Arturo Campion reprend le différentialisme linguistique et l'histoire commune comme base de l'existence d'un peuple basque différencié et uni. Ses liens avec Antoine d'Abbadie vont fortement aider à divulguer au sud de la Bidassoa les idées d'A. Chaho, tant son interprétation sur les guerres carlistes que le rôle de la langue basque comme le trait

¹⁴³ Juaristi J., *El bucle melancólico. Historias de nacionalistas vascos*, Espasa, Madrid, 1987.

¹⁴⁴ Bidart P., « Préface » in, Chao A., *Voyage en Navarre pendant l'insurrection des Basques*, 1979.

¹⁴⁵ Corcuera Atienza J., *op.cit*, 1979.

¹⁴⁶ Ahedo Gurrutxaga I., *op.cit*, 2006, Vol. I, p.144.

¹⁴⁷ *Ibidem*, p.144.

caractéristique essentiel du peuple basque. Le protonationalisme en Pays Basque de France ne peut éclore, contrairement au sud de la Bidassoa, car les conditions matérielles pour passer du discours culturel à la stratégie politique n'étaient pas réunies.

« Le sentiment identitaire basque ne s'institutionnalise que faiblement en France dans les années trente au travers du mouvement *Euskalerriste* (1932-1937) et de sa revue *Aintzina* à partir d'octobre 1934. *Aintzina*, ne se transformant pas en parti politique autonomiste, ne reproduit pas les exemples alsaciens et bretons, et le mouvement lui-même n'a qu'une portée politique limitée dans un pays dominé par la droite traditionaliste. Il constitue cependant la première opportunité de socialisation politique pour quelques futurs nationalistes »¹⁴⁸. Le conservatisme social, le catholicisme, l'identité basque et la langue vont être les traits essentiels qui vont unir le PNV et le mouvement *Euskalduna* et *Aintzina*, non sans problème pendant la Guerre Civile espagnole puisque le PNV choisira le camp républicain (rouge), auquel seront très hostiles leurs amis du Nord de la Bidassoa tout en restant solidaire pendant la guerre, des réfugiés qui fuient¹⁴⁹. *Aintzina* ne serait pas un mouvement nationaliste à proprement parler, et ce, même si la plupart de ses membres l'étaient. Fidèle à ses convictions régionalistes, elle a toujours refusé la stigmatisation de mouvement séparatiste formulée par différents cercles politiques, et ce, même si le mouvement reprend à son compte le slogan nationaliste du PNV¹⁵⁰.

Finalement, c'est autour d'un groupe étudiant, qui va progressivement évoluer vers la constitution d'une organisation politique autonome, que va se constituer *Enbata*. Héritier des anciens mouvements identitaires mais surtout d'*Aintzina*, le manifeste fondateur du nouveau mouvement des années 60, « exprime la volonté d'obtenir l'unification du Pays Basque dans le cadre de l'Europe des peuples en misant sur la création d'un département comme premier pas vers l'indépendance : la nation basque est actuellement séparée en deux, sous la

¹⁴⁸ Itçaina X., *op.cit.*, 2007, p.100

¹⁴⁹ La force sociale et politique du nationalisme basque du PNV, à partir du début du siècle, en passant par la naissance de la Gauche Indépendantiste de l'ETA vont fortement influencer la stratégie et le développement du nationalisme basque en Pays Basque de France. Terre d'accueil et de refuge, pour beaucoup de réfugiés ce territoire est synonyme de liberté et ne représente pas une continuité de la répression de l'Etat espagnol. Les militants du sud de la Bidassoa ne se transformeront pas en militants nationalistes du Nord, ils continueront leur combat et à être des militants nationalistes se battant contre l'Etat espagnol (tant pour les militants nationalistes du PNV, que pour ceux d'ETA). La logique que vont imposer, de manière consciente ou pas, les nationalistes basques du Sud, du front unique (contre l'Espagne) à l'instar du front unie (contre les deux Etats, espagnol et français), va quasiment perdurer tout du long du XXème siècle. On peut émettre comme hypothèse que, l'une des raisons de la faiblesse du nationalisme basque en Pays Basque de France réside dans le fait, que les sympathisants du nord vont se consacrer à aider les frères du Sud (front unique), qui par la suite devrait libérer le Nord (?), et par la contextualisation du Pays Basque de France qui, comme du temps des frères Garat et d'Augustin Chaho ne permet pas à une élite d'arriver à dépasser le cadre national français.

¹⁵⁰ Jacob E.J., *op.cit.*, 1994, p.77.

dépendance des Etats français et espagnol ; la langue basque est en voie d'extinction ; l'économie des trois provinces du nord est en régression, vidant ainsi le pays de sa population et de sa jeunesse (...). Le mouvement *Enbata* (...) propose dans un premier temps, et dans le respect de la Constitution et des Lois qui régissent la République française, la création d'un département basque comprenant les trois provinces, de Soule, Basse Navarre et Labourd, département qui jouira d'un Statut de la langue Basque ; et dans l'Europe Unie, la formation d'une région politiquement, administrativement et culturellement autonome, rassemblant les Sept Provinces Basques, et fédérée aux autres entités européennes »¹⁵¹.

Reprenant à son compte, la revendication départementaliste de D. Garat, l'unité des sept provinces, 'revendication nationaliste venant du Sud du Pays Basque), le respect de la Constitution et des lois de la République (comme le revendiquait A. Chaho), un statut particulier pour la langue basque (revendication première du mouvement *Aintzina*), et, l'intégration du projet autonomiste au sein de la construction européenne, en vogue chez les fédéralistes européens. Le mouvement *Enbata* tente de fédérer l'ensemble des revendications historiques du mouvement identitaire basque de France afin d'asseoir sa légitimité. L'évolution postérieur du mouvement, *Enbata*, de postures démocrates-chrétiennes vers des postures progressistes et marxistes-léninistes vont fortement être influencés non seulement par le contexte français, de mai 68, mais surtout de l'évolution de l'organisation armée ETA vers des postures marxistes-léninistes. L'influence intellectuelle et politique de l'organisation armée, mais surtout la présence et la socialisation militante de nombreux réfugiés politique en Pays Basque de France vont sensiblement influencer le virement à gauche du nationalisme sur ce territoire¹⁵².

1.2.2. Une identité collective particulière du nationalisme linguistique catalan : le catalanisme

Il est indéniable que la petite et moyenne bourgeoisie manufacturière catalane entre la XVIIIème et le XIXème siècle va jouer un rôle essentiel dans l'effervescence culturelle que va vivre la Catalogne et surtout son centre Barcelone. Si des intellectuels de l'ensemble des terres catalonophones vont s'exprimer à ce moment-là sur la renaissance (ce qu'appellent les catalans comme la *Renaixença*) de la culture catalane, ils le feront tous depuis ou vers

¹⁵¹ Ahedo I., Urteaga E., *La nouvelle gouvernance en Pays Basque*, L'Harmattan, Paris, 2004, p.37.

¹⁵² Ahedo Gurrutxaga I., *op.cit*, 2006, Vol. II.

Barcelone. La littérature, les arts et surtout la politique vont commencer à s'exprimer en catalan et pour le catalan. Tout comme pour le *romanticisme* allemand, suite à différents tâtonnements et au terme d'un chemin intellectuel, les intellectuels catalans vont se définir comme une nation dont l'existence est due à la présence d'une langue et d'une culture distincte. En assimilant langue – culture – nation – nationalité, les intellectuels catalans vont se différencier comme pour mieux s'intégrer et peser au sein de l'Etat Espagnol, puisque jusqu'alors, le but est surtout de peser vis-à-vis de centre qui est en train de se former à Madrid, capitale du Royaume des Espagnes. Le différentialisme linguistique se conjugue avec autonomie politique et non pas encore à l'époque avec indépendance.

Si le rôle que joue la langue dans le nationalisme catalan est connu, d'autres conceptions de la nation ont été ébauchées, même si elles sont restées minoritaires. Un courant racialisé, très minoritaire a existé au début du XX^{ème} siècle ; un courant libéral basé sur la volonté et la conscience ; un nationalisme républicain de gauche ; un nationalisme marxiste proche du trotskisme ; un nationalisme essentialiste, basé sur la langue et l'indépendantisme de gauche ; et un nationalisme objectif et intégrateur basé sur la langue et le territoire, où l'on ne discrimine pas les membres immigrés, mais on les intègre au travers de la langue, fortement majoritaire¹⁵³.

1.2.2.1. De la *Renaixença* à la Lliga Regionalista : du sentiment linguistique différentialiste au nationalisme

Dès les débuts de la *Renaixença*¹⁵⁴, la centralité du *Principat* et surtout de Barcelone, ne va pas sans agacer les valenciens¹⁵⁵. Une idée générale persiste néanmoins : celle que la Catalogne est une communauté distincte de la Castillane et qu'elle est basée sur la langue. Elle aurait résisté à la décadence de la Couronne d'Aragon et la transmission de la langue catalane à travers l'histoire montre la persistance, la volonté différentialiste et existentielle du

¹⁵³ On observe un consensus chez beaucoup de politologues pour qui le nationalisme catalan est essentiellement civique et intégrateur ; et Conversi D., *op.cit.*, 2000 ; Keating M., *Les défis du nationalisme moderne*. Québec, Catalogne, Ecosse, PUM, Montreal, 1997 ; Serrano Pascual A., « Manifestaciones étnicas y cívico territoriales de los nacionalismos », *REIS*, n°82, 1998, pp.97-125.

¹⁵⁴ Si l'on parle de *Renaixença* pour qualifier la période de renouveau littéraire et culturel catalan au début du XIX^{ème} siècle, c'est par opposition à la période précédente, que les catalanistes vont nommer la *Decadència* en référence au recul de la langue et de la culture catalane face au castillan.

¹⁵⁵ Coller X., « Collective identities and failed nationalism. The case of Valencia in Spain », *Revue Pole Sud*, CNRS, Montpellier, n°25, II 2006.

peuple catalan face à la Castille. Même si le terme peut paraître anachronique aujourd’hui, l’*intelligentsia* que l’on retrouve autour de la *Renaixença* est consciente de la décadence de la langue catalane quant à la modernisation de la société catalane. Alors que la société subit une transformation profonde avec l’effacement de la centralité de l’agriculture et l’augmentation des manufactures ainsi que des villes, la langue catalane doit absolument s’adapter aux temps modernes sous peine de devenir anachronique. On considère que l’*Oda a la Patria* de Bonaventura Carles Aribau, écrit en 1833, ouvre l’étape de la *Renaixença*.

La normalisation et codification de la langue catalane semble, dès le début de la prise de conscience de l’identité propre, être un besoin, puisque dès l’*Ilustracion* (XVII^{ème} siècle) apparaissent des réflexions sur la normativité de la langue catalane. Le fait que le souci linguistique ne soit plus le fruit de simples érudits attachés à la langue, mais bien le fait d’un collectif d’intellectuels, correspond au passage de l’institutionnalisation de la science philologique catalane¹⁵⁶. D’ailleurs les catalans ne seront pas les seuls à s’intéresser à leur langue ni à aspirer à la moderniser, puisqu’au même moment se développent en Europe des Académies des langues et des études philologiques telle que celle menés par l’allemand Wilhelm Von Humboldt. En Catalogne cet élan d’intérêt pour la langue catalane va se cristalliser avec la création de la *Real Academia de Buenas Letras* et l’Université de Cervera où vont être formé beaucoup des futurs membres de la *Renaixença*. La cohabitation du mouvement et de l’institution ne va pas sans créer de conflits entre ceux qui ont pour objectif de codifier et normer la langue et ceux qui à travers la littérature en jouent ou du moins la transmettent lors des Jeux Floraux (*Jocs Florals* en catalan).

La multiplication des *Jocs Florals* va garantir la transmission écrite d’une langue jusque-là essentiellement orale et institutionnaliser celle-ci au sein de sa communauté linguistique, lui rendant son prestige social. L’importance des *Jocs Florals* réside dans l’ouverture d’un sentiment de possibilités émancipatrices au nom du différentialisme catalan. En même temps que les écrivains les plus brillants s’essayent aux jeux d’écritures en catalan, un mouvement dépassant le simple attachement à la langue se constitue et débat sur les aspects culturels de la Catalogne. Parmi ces intellectuels qui construisent le catalanisme culturel « on compte des figures aussi éminentes que Victor Balaguer, Angel Guimera et Jacint Verdaguer, autant d’intellectuels qui ne manquent pas de s’investir dans les premiers relais institutionnels de ce

¹⁵⁶ Cultiaux Y., *Le nationalisme comme différentialisme intégrateur : le catalanisme face à l’Etat espagnol et la construction européenne*, Thèse en Science Politique, Aix-en-Provence, 1999.

qui apparaît comme un véritable militantisme culturel »¹⁵⁷. La *Renaixença* tente de revitaliser culturellement la Catalogne, le catalanisme tente de recréer un sentiment catalaniste politique en mobilisant les vieilles références historiques.

Le développement des écrits, des publications littéraires, des revues, d'une presse en langue catalane face à la profusion d'écrits en différents dialectes va grandement contribuer à construire le besoin de la norme et codification de la langue catalane. Les philologues vont jouer d'ingéniosité en mobilisent des ressources linguistiques et politiques afin de justifier leurs choix et les imposer en tant qu'*entrepreneurs culturels*¹⁵⁸. Face à l'insécurité grammaticale de la langue, par manque de normativité et d'homogénéité de la langue du fait de l'existence de multiples dialectes, les écrivains et intellectuels vont se pencher majoritairement, à rédiger dans le catalan qui est utilisé à Barcelone. La question de la standardisation de la langue débordant le cadre philologique, est hautement politique puisque liée à la conception que l'on a de la Catalogne, ne peut se résoudre brièvement. Deux tendances s'opposent, la première peut être qualifiée de rurale car elle défend la richesse des dialectes et des parlés de province, alors que la seconde, plus sensible aux changements urbains, prône au-delà de la modernisation de la langue une standardisation unificatrice. De par la force culturelle et l'ascension politique de la seconde, qui est majoritaire à Barcelone, c'est le modernisme culturel qui va l'emporter naturellement.

Il serait ingénu de croire que seule une divergence « moderne » contre « conservateur » va traverser les débats de standardisation de la langue catalane. En effet, beaucoup des partisans d'un catalan parlé ne peuvent être qualifiés de conservateurs car pour beaucoup, la revendication de la standardisation de la langue, ayant pour base les langues parlées, part d'un pragmatisme social aigü. Face aux *puristes* qui défendent un catalan académique et littéraire ayant pour source le catalan médiéval. Les *pragmatistes* ont le souci de standardiser une langue utilisée de manière populaire et quotidiennement par le « peuple », comme un instrument de communication, socialisation et politisation ; bref de nationalisation. D'où un lien étroit entre les partisans d'une standardisation du catalan à partir des parlars catalans et les catalanistes politiques soucieux de ne pas se couper socialement d'une base populaire. Le modernisme catalan est une tentative de continuer et de dépasser les postulats de la *Renaixença* ; continuer dans le sens où la volonté est d'approfondir l'identité catalane, mais également de la dépasser en laissant le conservatisme et le traditionalisme qui lui sont

¹⁵⁷ Cultiaux Y. *op.cit.*, 1999, p.191.

¹⁵⁸ *Ibidem.*, p.191.

attachés. La volonté est de construire une culture nationale et européenne qui s'oppose au régionalisme et au localisme imposée par la *Renaixença*, afin de créer un nationalisme renouvelé et moderne.

Finalement, un *Ensaig de ortografia catalana* va bien être publié en 1863 mais il ne sera suivi d'aucun effet concret. Les écrivains et intellectuels vont continuer à produire des écrits en catalans mais toujours de manière aussi désordonnés sous couvert de querelles particularistes et localistes. La volonté d'aller au-delà des querelles de personnes et d'accepter une norme commune va venir lors du premier *Congres Catalanista* en 1880 où l'idée est d'arriver sous l'égide de Valentí Almirall à réunir les fédéralistes, conservateurs et progressistes du catalanisme politique afin que la dite académie ait la plus grande légitimité possible au sein de la société catalane. A l'issue du congrès, les bases constitutives de l'*Academia de la Llengua Catalana* sont adoptées et elles verront le jour en 1881 sous la présidence de Valentí Almirall. Mais, comme à son habitude, le mouvement catalaniste est trop faible pour faire face aux intérêts personnels et beaucoup d'écrivains et d'intellectuels doutent dès le départ, de la véritable capacité de l'*Academia* à imposer au sein de l'intelligentsia catalane ses choix et ses normes linguistiques. C'est dans ce contexte que le modernisme catalan prend ses racines dans la décennie de 1880 et surtout se base idéologiquement dans les textes de la revue *L'Avenç*, même si elle n'apparaît comme mouvement qu'en 1892, lorsqu'un groupe d'artistes, architectes et d'écrivains se réunissent autour d'un même programme.

Le groupe de philologues qui se structurent autour de la revue *L'avenç* se refuse à la loi d'airain que subit le catalanisme. Ils souhaitent, tout en débâtant de manière ouverte et pluriel, structurer le catalanisme et standardiser la langue catalane. Depuis le début, ils vont s'opposer aux traditionalistes qui souhaitent une langue catalane littéraire pure et rattaché au modèle ancien face aux parlés catalans contemporains des classes populaires, jugés par ces derniers comme des dialectes vulgaires. Constatant le dynamisme et la supériorité numérique, culturelle et intellectuelle qu'a alors la Catalogne Orientale, c'est-à-dire le *Principat de Catalunya*, les philologues structurés autour de la revue vont proposer le catalan oriental (celui que l'on parle à Barcelone) comme langue supérieure et adaptée au monde moderne afin qu'il soit la base du catalan standardisé. Pour Y. Cultiaux, « l'édification d'un standard écrit du catalan assurant la prééminence de la variante orientale correspond donc à une double volonté : autonomisation à l'égard du pouvoir central, constitution d'une communauté

catalane calquée sur l'aire catalanophone et structurée à partir de Barcelone (cette entité correspond d'ailleurs aux *Paisos Catalans*) »¹⁵⁹.

Organe de l'expression du *Modernisme* catalan *L'Avenç* va être le fer de lance de la standardisation de la langue entre 1890 et 1892. Il va s'opposer au traditionalisme catholique et régionaliste revendiqué par Josep Torras i Bages et au catalanisme romantique de la *Reinaixença* qui n'arrive pas à s'extraire d'un passé glorieux des *Paisos Catalans*. Contrairement aux références passées de la *Renaixença*, le *Modernisme* à l'instar de Joan Maragall, considère que le développement de la Catalogne passe par une confrontation au monde cosmopolite et moderne. Cet européanisme et ce dynamisme culturel (toujours d'actualité aujourd'hui, quelles que soient les forces politiques catalanes observées, mis à part le Parti Populaire de Catalogne) permet de se définir soi-même, en tant que Catalan par rapport au monde mais également par rapport à Madrid, centre de l'Espagne si décadent et rétrograde pour beaucoup d'intellectuels de Barcelone en cette fin de siècle.

Le *cosmopolitisme* et *universalisme* affichés par les artistes et intellectuels catalans est la traduction de ce besoin d'affirmer que la culture catalane est égale à toutes les autres mais qu'il lui est indispensable pour survivre, de se confronter, se nourrir et s'ouvrir au monde, au lieu de s'enfermer sur elle-même par opposition à Madrid. Cette même logique va s'appliquer au débat sur la standardisation du catalan entre modernistes et traditionalistes. « Il ne s'agit plus de démontrer la valeur littéraire, et donc de haute culture du catalan, mais de construire une véritable langue nationale et moderne, apte à légitimer l'ambition de ces élites et d'intégrer la Catalogne dans le concert des grandes nations européennes. Il revient donc aux modernistes d'élaborer pour la première fois une vision globale du catalan. Ce sont eux qui décrivent significativement la situation linguistique en termes « *d'anarchie grammaticale* » et de chaos orthographique »¹⁶⁰. Il est important de souligner que, plus le débat sur la standardisation de la langue catalane avance et se structure, plus la structuration politique et les succès du catalanisme politique représenté par la *Lliga Regionalista* (créée en 1901) avance corrélativement.

Il est un lieu commun dans l'histoire espagnole de dire qu'il y a un avant et un après 1898 qui est la date à laquelle l'Espagne perd simultanément Cuba et les Philippines. Comme l'Espagne, la Catalogne va souffrir grandement de cette perte coloniale qui va l'amputer de

¹⁵⁹ Cultiaux Y., *op.cit.*, 1999, p.197.

¹⁶⁰ *Ibidem.*, p.201.

son commerce extérieur. Alors que l'élite économique était jusque-là favorable à la politique centrale de Madrid, elle va se retrouver seule face à la crise et va commencer à travailler en faveur de la décentralisation politique et administrative de la Catalogne¹⁶¹. L'élite économique va rejoindre l'élite culturelle dans son projet d'autonomisation d'abord, puis dans son opposition par rapport à Madrid. Dès 1881, l'opposition de l'intelligentsia catalane va se cristalliser au sein du *Centre Catala* de Valenti Almirall regroupant les membres les plus conservateurs et les éléments les plus progressistes de l'élite catalane, dont l'un des premiers objectifs est la protection de la langue et des institutions juridiques catalanes. Constatant que les objectifs du *Centre Catala* et des membres de la *Renaixença* étaient assez proches, leurs éléments les plus conservateurs vont créer en 1887 la *Lliga de Catalunya* et quatre ans plus tard, en 1891, la coalition d'*Unio Catalanista* dont l'objectif est de rassembler l'ensemble des catalans attachés à la promotion du régionalisme et d'un programme politique catalaniste. « Lors de son assemblée constitutive, *Unio Catalanista* va esquisser un programme, les *Bases de Manresa*, où l'on parle de défense de la langue, des traditions et des institutions catalanes »¹⁶². Mais à la suite de certaines indécisions, notamment sur la question de l'indépendance de Cuba, les forces militantes les plus dynamiques vont créer un autre parti politique en 1901, la *Lliga Regionalista*.

La victoire électorale qu'obtiendra ce premier parti politique catalaniste va lui permettre de devenir le premier parti politique réellement structuré en Catalogne. La *Lliga* va être un parti conservateur jusqu'à sa disparition, lors de la Guerre Civile espagnole. Elle sera composée d'une part, par la petite bourgeoisie soucieuse d'en finir avec la corruption politique et obtenir une plus grande décentralisation administrative, et d'autre part, d'une *intelligentsia* soucieuse des problèmes linguistiques et juridiques dont était victime la Catalogne. Le succès de la *Lliga Regionalista* aux élections suivantes de 1906, sur l'ensemble du territoire catalan du Principat de Catalogne, s'explique par une très grande intégration de ses cadres de parti (essentiellement des avocats tel qu'E. Prat de la Riba, Francesc Cambó, Narcís Verdaguer i Callís, Ramon d'Abadal i Caldeiro...), issus essentiellement de milieux professionnels libéraux très bien connectés avec la bourgeoisie et la société rurale.

Très vite la *Lliga* va se donner comme objectif de structurer l'ensemble du monde catalaniste qui l'entoure et d'en devenir l'axe politique afin de faire face à son principal adversaire politique, le républicanisme *lerrouxiste*. Pour cela, elle va se doter de la première organisation

¹⁶¹ Díez Medrano J., *op.cit.*, 1999, p.115.

¹⁶² *Ibidem*, p.115.

partisane professionnalisée de Catalogne et d'un organe de presse, *La Veu de Catalunya* (La voie de la Catalogne). Si le parti politique se veut catalaniste, il n'en reste pas moins assez ambiguë sur ses objectifs ce qui lui permet d'obtenir une plus grande assise sociale. Cependant, suite à la mort d'E. Prat de la Riba en 1917 et surtout sous l'influence de Francesc Cambó, le parti va prendre un virage conservateur sous le slogan, « *Per Catalunya i l'Espanya gran* » (Pour la Catalogne et l'Espagne Grande). Finalement, « entre les plus grandes réussites de la *Lliga* il convient de souligner la création de la *Mancomunitat Catalana*. Cette institution, fondée en 1914, fut une organisation supra-provinciale avec un pouvoir suffisant pour pouvoir coordonner les administrations des quatre provinces qui composent la région catalane. Même si, elle ne put jouir d'autonomie politique, elle rendit à la Catalogne le sentiment d'unité historique –unité qui fut grandement sapée en 1833 par la division formelle de l'Espagne en provinces »¹⁶³. Mais, les différentes tergiversations face aux différentes options qui s'ouvrent à la *Lliga* et son inaction vont lui faire perdre son hégémonisme lors des élections de Juin 1923 (trois mois avant le coup d'Etat de Primo de Rivera), en faveur d'un nouveau parti nationaliste de gauche appelé *Accio Catalana*, fondé l'année précédente. Sa passivité durant la dictature de Primo de Rivera, voir même sa sympathie vis-à-vis de la restauration de valeurs conservatrices, va finir par miner son rôle central dans le nationalisme et laisser la porte ouverte à d'autres forces, plus progressistes, tel que *Esquerra Republicana de Catalunya* lors du retour de la République en Avril 1931. Malgré, des prises de positions politiques favorables à la droite espagnole et au soulèvement militaire du Général Franco, la *Lliga* restera illégal et ses partisans seront disgraciés en vertu de la loi des « Responsabilités Politiques » appliquée aux vaincus de la Guerre Civile Espagnole.

1.2.2.2. Une évolution du nationalisme linguistique catalan : le catalanisme de Prat de la Riba, Rovira i Virgili et J. Pujol

Enric Prat de la Riba i Sarra (1870-1917) est considéré comme le théoricien catalan qui à la fin du XIXème siècle a su synthétiser idéologiquement les différentes pensées catalanistes qui existaient jusque-là. Il apparaît néanmoins à la relecture de *La Nacionalitat Catalana*¹⁶⁴, qu'il s'inscrit dans la continuité du traditionalisme et du régionalisme catalan. Comme il le décrit,

¹⁶³ *Ibidem.*, p.117.

¹⁶⁴ Prat de la Riba E., *La nacionalitat catalana*, Madrid, Biblioteca Nueva, 1998

« nos campagnes furent d'un esprit intensément nationaliste : nous évitions d'utiliser ouvertement nos propres nomenclatures, nous détruisions les préoccupations, préjugés et avec un calcul opportuniste, nous introduisions dans les colonnes et articles, les nouvelles doctrines, intercalant à la suite les notions de région, nationalité et patrie en vue de familiariser, peu à peu, nos lecteurs »¹⁶⁵. Mais, c'est dans le *Compendi de Doctrina Catalanista*, qu'E. Prat de la Riba en collaboration avec Pere Muntañola i Carné, que la doctrine nationaliste du catalisme va être définie, concevant que l'unique patrie des catalans est la Catalogne. Ce catéchisme nationaliste s'inscrit dans une perspective bourgeoise et conservatrice, subordonnant la question sociale à la question nationale et combinant dans un discours politique habile, le traditionalisme et la modernité, la nation culturelle et la volontaire¹⁶⁶.

A la différence de Valenti Almirall, E. Prat de la Riba a réussi à unir les élites bourgeoises (industrielle, commerciale et intellectuelle) et la classe moyenne catalane à *La Lliga Regionalista de Catalunya*, en intégrant un conservatisme catholique au libéralisme catalan. L'adhésion de l'élite à la *Lliga* d'E. Prat de la Riba vient également du *Désastre* de 1898, qui crée un profond mécontentement à l'encontre du pouvoir central et un rejet des tentatives centrifuge de l'Etat. Tout en réclamant la nationalité catalane face à un Etat castillan, catholique et conservateur E. Prat de la Riba n'en souhaite tout de même pas son indépendance car, en tant qu'idéologue pragmatique, il sait que l'élite économique catalane a besoin du marché intérieur espagnol. Il souligne que « les peuples qui souhaitent se réaliser en tant que nationalité avec un Etat propre n'ont pas à se séparer des autres peuples avec lesquels les uni une histoire »¹⁶⁷. Pour Prat de la Riba, tout comme pour V. Almirall, le nationalisme catalan doit se développer politiquement dépassant les questions culturelles et linguistiques.

La nation d'E. Prat de la Riba est « une communauté humaine qui, au fond, a toujours été là, qui est resté identique et à toujours existé de la même manière, sous des formes d'ordre ou cadre politique inadéquats, et ce malgré leurs persistante action sur elle durant l'histoire »¹⁶⁸. Malgré l'aspect primordial de ce nationalisme, qui tente de dépasser le régionalisme et provincialisme catalan, il établit une différence claire entre les notions de Nation et d'Etat. Il considère l'Etat comme une organisation politique créée de façon artificielle qui ne peut être

¹⁶⁵ Prat de la Riba E., *op.cit.*, 1998, p.71.

¹⁶⁶ Ginebra J., *Llengua, nació i modernitat. Projectes i conflictes en la Catalunya dels segles XIX i XX*, Cossetania, Barcelona, 2010.

¹⁶⁷ Prat de la Riba E., *op.cit.*, 1998, p. 106.

¹⁶⁸ *Ibidem*, p.61.

assimilée à la nation, alors que cette dernière par contre est une unité essentiellement naturelle et historique. «L'existence de la Nation ou de la Patrie était un fait naturel, comme celle d'un homme, indépendamment des droits qui peuvent lui être reconnus »¹⁶⁹. Le fondement d'une nation n'est pas dans une volonté humaine créée par l'homme mais une création naturelle faite par l'histoire et assise sur une culture donnée et permanente. La nation et la patrie se confondent dans le discours de Prat de la Riba, les deux sont des données historiques qui prennent source dans une vision romantique de l'histoire catalane. On comprend mieux pourquoi le but de son nationalisme est moins de créer une nation catalane *ipso facto*, que de retrouver la conscience du soi-même : « être nous-mêmes, c'est la question. Etre catalan »¹⁷⁰.

Suivant l'adage de J.G Herder, « toute nation pense comme elle parle et parle comme elle pense », E. Prat de la Riba, affirme que « le peuple qui n'a pas su construire une langue propre est un peuple mutilé, car la langue est la manifestation la plus parfaite de l'esprit national et l'instrument le plus fort de la nationalisation, et donc, de la conservation et vie de la nationalité »¹⁷¹. La langue est un trait essentiel de l'identité différenciée, de cohésion sociale et de sa continuité, tout en étant la « manifestation la plus parfaite de l'esprit national »¹⁷². Lequel, est défini comme une force *puissante est méconnue* par l'auteur, car « il serait vain de donner d'eux [les peuples] une définition géographiques, ethnographiques ou philologique. L'être et l'essence du peuple se trouve, ni dans les races ni dans les langues, mais dans les âmes. La nationalité est, donc, un *Volksgeist*, un esprit social ou public »¹⁷³, qui s'est retransmis durant des siècles, et il reste légitimé par le passé, par le sentiment d'un passé commun partagé par l'ensemble des membres de la communauté. D'où pour E. Prat de la Riba, une fois définis les traits différentiels de la Catalogne, on constate les attributs qui constituent la nation ou la patrie. Il reconnaît la nation par la langue, la littérature, l'histoire, les coutumes, les lois, un territoire et des institutions, mais toute nation ne disposant pas d'un territoire défini et d'une langue spécifique est condamnée à disparaître.

La formation idéologique et le bloc idéologique d'E. Prat de la Riba se forme à l'université vers 1890 lors de l'indépendance de Cuba, mais la faiblesse encore grande d'*Unio Catalanista* et sa jeunesse ne lui permettent pas de diffuser ses idées et il reste alors encore un simple militant. Il est déjà convaincu qu'à chaque nation il faut un Etat, le dépassement du

¹⁶⁹ *Ibidem*, p. 62.

¹⁷⁰ *Ibidem*, p. 58.

¹⁷¹ *Ibidem*, p.92.

¹⁷² *Ibidem*, p.92.

¹⁷³ *Ibidem*, p.92.

régionalisme vers un nationalisme politique ne lui apparaît alors comme un projet politique fédérateur de la communauté catalane, encore très catholique et attaché à Madrid. C'est pourquoi, dans *La Nacionalitat Catalana*, il souligne que « toute idéologie exposée ici [dans son ouvrage] est la revendication d'un Etat catalan en union fédérative avec les autres Etats des autres nationalités d'Espagne. Du fait de la nationalité catalane naît le droit à la constitution de son propre Etat, d'un Etat catalan. Du fait de l'actuel unité politique espagnole, du fait d'une cohabitation séculière de différents peuples, naît un élément d'unité de communauté que les peuples unis doivent garder et approfondir : d'où l'Etat composé »¹⁷⁴.

Finalement, l'idéologie nationaliste *pratienne* est une conception culturaliste (dont le tronc principal est la langue) et civique du nationalisme puisque pour lui aucune nation ne peut s'édifier en tant que telle sans la volonté des membres qui la compose. Corrélativement, la conscience nationale ne peut être éveillée sans que la nation ne soit politisée, sans que la culture ne soit politisée et donc en filagramme la langue. Le nationalisme n'est plus que le réveil d'une réalité existante, une volonté collective existante mais enfui dans la mémoire du peuple catalan pour E. Prat de la Riba. Dans un souci pragmatique alors qu'il est élu politique de la *Mancomunitat de Catalunya*, il va activement participer à la création de l'Institut d'Estudis Catalans (1911), du *Consell d'Investigacio Pedagoga* (1913) et de la *Biblioteca de Catalunya*. Suivant la même logique modernisatrice de la culture catalane qu'avait entrepris E. Prat de la Riba, l'Institut d'Estudis Catalans et Pompeu Fabra, vont moderniser la langue catalane en vue de la rendre utile à l'ensemble des catalans et afin qu'elle puisse faire face aux changements sociaux de la société catalane.

L'écrivain, journaliste, historien et politicien Antoni Rovira i Virgili à la différence d'Enric Prat de la Riba va vivre dans une Catalogne et une Espagne où, même si le catholicisme et le monarchisme sont largement majoritaires, les idées athées et laïques, les tendances républicaines et nationalistes des périphéries ainsi que les gauches ouvrières vont se développer progressivement. Suite de la guerre civile de 1936 A. Rovira i Virgili va développer ses pensées nationalistes, républicaines et démocratiques sur la Catalogne et l'Espagne, en exil. Pour Josep-Lluís Carod Rovira, si E. Prat de la Riba a renouvelé le sentiment national catalan, c'est Antoni Rovira i Virgili qui va le nourrir et le rendre accessible à la société. « De tous les éléments qui forment la nationalité, la langue est la plus puissante, la

¹⁷⁴ *Ibidem*, p.107.

plus influente, la plus décisive. [...], la langue constitue le plus fort signal de la nationalité »¹⁷⁵. C'est pourquoi, il va se concentrer sur « la conservation de la langue propre en parlé populaire représentante d'une forte possibilité de renaissance littéraire et politique, au contraire, la perte de la langue propre est un danger gravissime pour la subsistance de la nationalité »¹⁷⁶. En Espagne, il n'existerait d'après A. Rovira i Virgili que quatre nations avec des racines historiques et préhistoriques, délimitées par la géographie, par l'histoire et le caractère, mais surtout, par la langue, qui est l'essence, la synthèse et le résultat de toutes les caractéristiques d'un peuple.

Mais comme pour E. Prat de la Riba, Antoni Rovira i Virgili rappelle que l'histoire joue un rôle essentiel dans la formation du sentiment de l'unité nationale en confirmant un lien avec le passé et formant un héritage historique commun sélectionné à l'ensemble de des membres de la communauté nationale¹⁷⁷. Enfin, l'existence d'une même culture crée au sein des membres d'une même communauté nationale un esprit fraternel et sentiment d'appartenance. Une nation sans culture propre est une nation pauvre voir déshéritée, pour Rovira i Virgili, toute nation à une culture sinon originale du moins propre.

Pour Antoni Rovira i Virgili, l'Espagne est une nation des nations où la langue, joue un rôle essentiel dans la formation des cultures nationales¹⁷⁸. Dans ce sens rappelant que « le mouvement national et le mouvement libéral sont apparus comme dérivés du même principe. S'il y a des droits pour les hommes, il y a des droits pour les peuples, et ces derniers droits ne sont qu'une forme des premiers. Le vrai sujet des libertés humaines est toujours l'individu ; la liberté de la langue, par exemple, c'est bien une liberté –la plus élémentaire et à la fois la plus spirituelle- des individus qui la parlent »¹⁷⁹.

Tout en reprenant l'essentiel du discours primordialiste d'E. Prat de la Riba, il insiste dans tous ses textes sur la conscience et la volonté comme éléments essentiels dans la constitution d'une nation catalane. Comme tout nationaliste, A. Rovira i Virgili a toujours vu le danger de la disparition de la nation catalane, c'est pourquoi, il va toujours souligner l'importance de préserver et de développer le sentiment national des catalans. Pour lui, la volonté est la clé de la persistance de la nation. La langue, l'histoire, le territoire, les coutumes et le droit ne sont

¹⁷⁵ Rovira i Virgili A., *Nova Vida*, Pamies, Tarragona, 1905, p.216.

¹⁷⁶ Rovira i Virgili A., « Le problème nationalitaire en Espagne », *Revue les Temps Modernes*, Paris, 1947 (exemplaire non paginé).

¹⁷⁷ *Ibidem*.

¹⁷⁸ Ginebra J., *op.cit.*, 2010.

¹⁷⁹ Rovira i Virgili, *op.cit.*, 1947.

que des traits identitaires qui aident à la conservation de l'identité nationale à travers le temps mais qui, sans combinaison de la volonté collective, ne donnent pas autre chose qu'un peuple.

En tant que libéral pragmatique, il considère qu'une posture libérale et démocrate donne « un critère objectif pour juger le bien-fondé des aspirations autonomistes et la volonté des populations. Donc, si la volonté des Galiciens, des Basques et des Catalans est de restaurer leur autonomie tout en l'adaptant aux circonstances actuelles, aucun homme épris de justice ne peut s'opposer à leurs revendications. Au point de vue politique, il est secondaire que l'on classifie ces peuples comme des nationalités, des régions ou des provinces, bien qu'à vrai dire la volonté persistante d'être libre ou autonome constitue un signe de nationalité car, si cette volonté existe et persiste, c'est à cause de facteurs naturels et humains qui la déterminent : géographie, histoire, langue, culture, conscience d'être une personnalité collective »¹⁸⁰. Il revendique ainsi « l'indépendance spirituelle de la Catalogne » comme premier pas, afin de pouvoir obtenir dans un deuxième temps « l'indépendance politique ». Dans le sillage des penseurs libéraux de la Nation, il dote cette dernière de conscience et de volonté, considérant que telle une personne, la Nation a le libre arbitre et une capacité intrinsèque à décider. Il nie cette capacité à l'Espagne, qu'il considère comme Prat de la Riba, comme une prolongation de la Castille, et reconnaît par contre comme on l'a vue au Pays Basque, la Galice et la Catalogne cette capacité, ne reconnaissant de l'Espagne que son côté étatique plurinational. Reprenant à son compte le terme utilisé par le poète hispano-américain Ruben Dario, *des Espagnes* (« *las Españas* »), A. Rovira i Virgili postule que, si l'Espagne s'est bien forgée un Etat, il l'a fait sur la langue et la culture centrale de la péninsule Ibérique au détriment des différences périphériques. Il considère l'Espagne comme un Etat artificiel, qui nie la réalité plurielle de sa composition, des nations différentes par leurs traits culturels (langues, histoires, droit et coutumes, et esprit), mais surtout par une volonté d'être des communautés différenciées et autonomes.

Sans conteste, le *pujolisme* est le phénomène politique le plus important qu'ait vécu la Catalogne ces derniers trente ans. Il se définit par leadership idéologique qu'a su faire régner Jordi Pujol i Soley dans le champ politique catalan et espagnol entre 1980 et 2003. Nationaliste pragmatique, démocrate-chrétien, social-démocrate, humaniste chrétien, libéral, populiste, personnaliste, conservateur, de droite comme de gauche, intellectuel, politique,

¹⁸⁰ *Ibidem*.

européen convaincu, homme ayant le sens de l'Etat, sont les termes qui sont utilisés, entre autres, pour définir ce pygmalion de la politique par les journalistes et les politologues. La difficulté de définir ce personnage central de la vie politique catalane et espagnole ne peut être décontextualisée de l'Espagne de l'après-guerre, où les catalans vivent une forte crise d'identité sous un régime identitaire.

La multiplication d'ouvrages édités sur le catalanisme ou sur les aspects théoriques de la nation catalane soit en clandestinité, soit en exil, montre bien, malgré la dureté du régime de Franco, que l'élite intellectuelle catalane n'a jamais cessé de produire entre 1940 et 1959¹⁸¹. Les œuvres produites mettent en évidence non seulement une réflexion profonde sur la nation, l'Etat, l'histoire catalane, l'identité culturelle et le nationalisme politique, mais également une critique acerbe de l'histoire de l'uniformisation dont à été victime la Catalogne¹⁸². Mais contrairement au nationalisme du Pays Basque qui dans sa totalité a pris fait et cause pour le pouvoir Républicain, le catalanisme s'est divisé entre progressistes et conservateurs créant une fragilité idéologique profonde dans la conscience nationale catalane. Cette crise idéologique va être le premier obstacle auquel va devoir faire face la génération de Jordi Pujol, ainsi qu'à l'exil de la majorité des politiques, intellectuels et leaders syndicaux républicains et de gauche, ainsi que l'opposition au régime franquiste. Soulignons que, la tentative d'instaurer une résistance depuis l'exil avec d'abord la création du *Front Nacional de Catalunya* (F.N.C.), puis du *Consell Nacional Català*¹⁸³, la récupération du catalanisme et de la catalanité ne va pas venir de l'extérieur mais de l'intérieur, avec la naissance d'une nouvelle intelligentsia, formée entre autre, par J. Pujol, Père Figuera, Josep Maria Ainaud, Joan Reventos, Jaume Carner, Ernest Raguer et Robert Comet.

Sous les auspices de Raimon Gali au sein du groupe, *Crist i Catalunya* aussi appelé *Comunitat Catalana* (C.C.), J. Pujol va repenser le catalanisme en y insérant de nouvelles dimensions éthiques liées à la modernité au travers du prisme doctrinaire du christianisme démocratique. Mais à la même époque, commence à émerger un mouvement étudiant

¹⁸¹ *La moral de la defesta*, de Carles Cadro (1940), *Grandesa i miseria del sentiment nacional*, de Carles Pi i Sunyer (1941), *El futur de Catalunya i els deures polítics de l'emigració catalana*, de Jordi Arquer (1943), *Las formas de vida catalana*, Joseph Maria Ferrater Mora (1944), *La formación de los pueblos de España*, de Père Bosch i Gimpera (1945), *The spirit of Catalonia*, de Joseph Trueta (1946), *Histoire spirituelle des Espagnes. Etude historico-psychologique du peuple espagnol*, de Carles Cardo (1946), *La falsa paz*, de Joan Estelrich (1949), *Notícia de Catalunya*, de Jaume Vicencs i Vives (1954) et *Vuit segles de cultura catalana a Europa*, de Miquel Batllori (1959).

¹⁸² Guibernau M., *Catalan Nationalism: Francoism, Transition and Democracy*, Routledge: London, 2004.

¹⁸³ Embryon du gouvernement catalan au sein duquel on retrouve, le PSUC de Joan Coromera, l'ERC de Josep Tarradellas et *Acció Catalana Republicana*.

démocratique de gauche dirigé par les partis politiques clandestins du PSUC (*Partit Socialista de Unificacio Catala*) et du MSC (*Moviment Socialista Catalan*), au détriment de groupe historiques et plus modéré comme l'UDC (*Unio Democratica de Catalunya*) et d'ERC (*Esquerra Republicana de Catalunya*)¹⁸⁴.

L'une des sources historiques dont va s'inspirer Jordi Pujol va être *Noticia de Cataluna* de Jaume Vicens i Vives¹⁸⁵, qu'il reprend dans un de ses textes, *Fer poble, fer Catalunya*¹⁸⁶, où il considère que la perte de la mystique collective des catalans (*volkgeist*), suite à la guerre civile, est la cause de la crise identitaire du catalanisme. D'où le besoin irréversible pour J. Pujol de faire resurgir la mystique nationaliste catalane afin de reconstruire la Catalogne, car pour lui, l'homme a besoin de la communauté nationale pour pouvoir s'émanciper. Sous l'influence de J. Vicens i Vives, il définit un peuple comme, « un fait de mentalité, de langue, de sentiment. C'est un fait historique et à vocation historique, et c'est un fait d'ethnie spirituelle. C'est finalement, un fait de volonté. [...] La première des caractéristiques d'un peuple est d'être une volonté d'être. C'est cette volonté, plus qu'autre chose, qui assure la survie et surtout, la promotion, le développement d'un peuple »¹⁸⁷. Nonobstant, il pense que les catalans, au-delà de leur défaite pendant la Guerre Civile, doivent se considérer comme un peuple à part entière, et qui a quelque chose à apporter au reste du monde en tant que tel.

¹⁸⁴ C'est dans le but de combattre tant le franquisme que la sécularisation de la société catalane qu'un texte d'orientation intitulé, *Problemes de la nostra generacio, problemes des nostre temps*, va être rédigé et présenté par Raimon Gali au groupe C.C., à la suite des débats auxquels auront participé Jaume Carner, Jordi Pujol, Xavier Munoz, Josep Gumà, Ferran Llopi et Manel Nadal, le 10 novembre 1955 au *Casal de Montserrat* avec la présence de l'abbé Escarré. L'influence idéologique d'intellectuels tel que Georges Bernanos, Henry Bergson, Carles Cardo, Saint-Exupéry voir Albert Camus est assez clair dans ce texte rédigé par R. Gali, enfin, le nom le plus cité tant dans ce texte que dans ceux qui vont suivre va être Charles Péguy.

¹⁸⁵ Jaume Vicens i Vives est fortement influencé par l'école des *Annales* de Lucien Febvre et Marc Bloch. Il va tenter d'insérer l'histoire Catalane dans les grands courants historiques et dans une compréhension de la totalité ne se limitant plus simplement, aux grands faits politiques mais en y intégrant l'histoire des coutumes, relations humaines, les mentalités d'époques... Il sera également influencer par les écrits d'Arnold Toynbee, l'amenant à insérer également ses travaux dans des perspectives géopolitiques et générationnelles. C'est dans son ouvrage, *Noticia de Cataluna* (qui préalablement à la censure s'appelait *Nosaltres els catalans*), que Jaume Vicens i Vives va exposer son point de vue sur la personnalité différenciée de la Catalogne. Il considère que l'identité catalane malgré sa forte perméabilité aux différents passages de différents peuples, n'en reste pas moins, un peuple enraciné dans une culture montagnarde et laborieuse qui va donner ce qu'il appelle la *menestralia catalana*, c'est-à-dire le sentiment d'être et d'avoir de la mentalité particulière catalane, tant au niveau économique que social. Il poursuit en soulignant que dans toute unité humaine ou de groupe, il est nécessaire qu'une élite ou une oligarchie assume la direction et la gouvernance de ce dernier, d'où l'importance qu'il donne au rôle joué par la bourgeoisie médiévale catalane dans la formation de la définition de la Catalogne comme nation et à la fin du XIXème et début du XXème siècle. Enfin, il relève la grande capacité spécifique de la Catalogne à la culture du pacte, comme élément régulateur social, à l'accord social, économique et politique et à sa loyauté. Ce dernier point est très important car il définit la culture politique dans laquelle va baigner le champ politique catalan dans l'Espagne démocratique postfranquiste, du *pujolisme* au *maragallisme* le plus actuel.

¹⁸⁶ Pujol J., *Construire Catalunya. Entre l'accio i l'esperança* 2, Barcelona, 1976.

¹⁸⁷ *Ibidem*.

Se reconnaissant dans la volonté d'unir l'ensemble des catalans au sein d'un même parti et d'une même idéologie, à l'instar d'E. Prat de la Riba, il en critique le rôle joué par les milieux conservateurs et catholiques dans ce premier mouvement catalaniste. Il considère que l'église a un grand rôle d'éducation à jouer au près du peuple afin de transmettre les valeurs et sentiments de la catalanité et de justice sociale qui donne forme à la cohésion nationale. Mais, il critique également les partis de gauche qui n'ont pas assimilé l'aspect national et particulier de la Catalogne. Pour J. Pujol, l'ensemble des classes sociales, religieuse mais également syndicale (dont il reconnaît son grand rôle social) doivent travailler dans le sens du « *fer poble* », afin de « *fer Catalunya* ». « *Fer poble* » c'est réveiller le sentiment catalaniste le plus profond du peuple, c'est commencer à construire la Catalogne par le sentiment communautaire le plus profond de ses membres, afin qu'il soit le plus uni et le plus enraciné possible. Pour cela, le patriotisme est primordial car il est le patrimoine d'aucune classe sociale et l'élément d'union le plus profond d'une communauté nationale par-delà les intérêts de classe.

Dans *Fer poble, fer Catalunya*, J. Pujol réfléchit au modèle institutionnel et politique et au meilleur moyen pour la nation catalane de s'éduquer et de répondre à leurs besoins et intérêts. Dans ce sens, dans un esprit de pacte, la Catalogne pourrait parfaitement s'intégrer au sein d'une Espagne, de manière libre et en association, si cette dernière se structurait de manière fédérale, voir autonome, où l'ensemble des territoires catalans (Baléares et Valence compris) puissent travailler en toute liberté dans la construction du « *fer pas* ». Dans le même texte, il souligne l'opportunité politique que pourrait procurer l'intégration de l'Espagne au sein des politiques européennes et le besoin fondamental pour les catalans de contrôler leur ressources économiques à travers d'un système financier propre qui soit capable de gérer l'épargne catalane.

D'autre part, l'un des plus grands apports de J. Pujol au catalanisme est d'avoir su intégrer au sein de son catalanisme la question migratoire. Le milieu catalaniste d'avant-guerre voyait l'immigration comme un danger possible de perte de la langue, de sentiment et de personnalité catalane¹⁸⁸. La deuxième grande vague d'immigration est vue par J. Pujol comme inévitable pour la Catalogne. Mais, au lieu de voir ce phénomène comme un danger pour la personnalité de la Catalogne, il conçoit l'intégration par assimilation comme la possibilité de

¹⁸⁸ L'immigration d'avant-guerre fut vécue comme une invasion pour beaucoup de catalanistes, étant donné que 20% de la population de Catalogne était formée par des immigrés pauvres espagnols venus travailler essentiellement à Barcelone.

renforcer la personnalité catalane¹⁸⁹. Cependant, pour que l'intégration soit réussie, il est indispensable ; qu'existe une égalité des chances totale sur le plan économique et social définissant comme catalan toute personne vivant et travaillant en Catalogne, et qui avec son travail, avec son effort, aide à « *fer Catalunya* » ; que la langue devienne l'élément et l'outil central de l'intégration afin d'assimiler la culture et les coutumes catalanes¹⁹⁰. L'acquisition de la langue est considérée par J. Pujol comme l'acquisition de l'identité catalane de manière civique, car elle est basée sur un acte volontaire et la langue est l'élément centrale, non seulement de lien et de communication d'une communauté nationale catalane, mais également de sa transmission. Finalement, s'intégrer à la communauté catalane signifie s'intégrer à sa culture mais également vue que l'époque l'exige, s'intégrer à sa culture politique revendicative, et plus précisément à son projet nationaliste, étant donné que le fait national catalan est en danger et réprimer par le régime franquiste.

Au-delà de l'aspect intellectuel, Jordi Pujol a surtout influencé le champ politique catalan par son action politique à partir de 1974 au sein de *Convergència Democràtica de Catalunya* (CDC). Partant d'une posture pragmatique et possibiliste, CDC ne revendique pas un statut fédéral immédiatement, mais un régime avec une large autonomie évoluant de manière graduelle et basée sur la libre adhésion et une liberté totale en matière linguistique et culturelle. Il est dans ce sens dans la lignée du pragmatisme d'Enric Prat de la Riba et de Francesc Cambó. Son parti se veut interclassiste et de centre gauche dans un premier temps, puis intègre des courants libéraux et démocrates-chrétiens au sein de la coalition *Convergència i Unió* (CiU, Convergence et Union) face à la puissance des partis et mouvements de gauche en Catalogne comme le *Partit dels Socialistes de Catalunya* (PSC, Parti des Socialistes de Catalogne) et du *Partit Socialista Unificat de Catalunya* (PSUC, Parti Socialiste Unifié de Catalogne).

¹⁸⁹ La deuxième grande vague d'immigration que va vivre la Catalogne va se produire lorsque le gouvernement central de Madrid, sous les auspices des nouveaux économistes de l'Opus Dei, va tenter de moderniser l'économie espagnole en libéralisant l'économie et en ouvrant le marché espagnol à l'extérieur fin des années 50.

¹⁹⁰ D'où l'importance donnée dans toutes les campagnes de promotion de la langue à la communauté immigrée, où on lie intégration communautaire à l'acquisition de la langue ; *tu eres maestro* –tu es maitres- 2003, *dona corda al català* –donne de la corde au catalan- 2005, de la *Generalitat de Catalunya*.

1.3. Dramaturgie et rhétorique dans l'historicité la langue basque et catalane : conflit politique et conflit linguistique

Les vies des organisations du mouvement social de la langue basque et catalane nous sont incompréhensibles si nous ne prenons pas en compte les manières de voir, de dire et de faire, de partager des acteurs, lors des disputes publiques menées au cours de l'action revendicative. « Les entrepreneurs de causes publiques conçoivent des plans stratégiques et risquent des coups tactiques sur des scènes publiques, à travers des séries d'opérations qui engagent également leurs troupes et leurs auditoires : écrire un scénario, mettre en scène, jouer la pièce, avancer une interprétation »¹⁹¹. Ils obéissent à des stratégies mais ces dernières ne sont qu'une des modalités de déploiement de la dramaturgie de la vie publique. Avant de pouvoir jouer à des jeux stratégiques pour d'obtenir gain de cause, les partis nationalistes et organisations du mouvement sociale de la langue basque et catalanes agissent comme des produits dramaturgiques de l'interaction sociale au sein d'arènes publiques, où ils affrontent leurs grammaires politiques à celles des forces centripètes afin d'imposer de nouveaux cadres d'interprétations et d'actions, et d'instaurer de nouveaux cadres institutionnels. Ces confrontations sociales sont dramatisées et transformées en objet sacré de rites et de cultes où la santé de la langue basque et catalane se transforme en curseur de la bonne santé de la communauté linguistique qui, dans notre cas, est considérée par ses membres comme nationale.

Les intellectuels nationalistes en sont bien conscients et différencient bien l'Etat et la Nation afin de mieux asseoir la légitimité de leur communauté. L'Etat peut exister sur la base d'une conformité externe à ses règlements, la nation par contre requiert une identification communautaire interne¹⁹². En Pays Basque et en Catalogne, cette reconnaissance interne est faite par la volonté d'être membre de la communauté qui s'extériorise par l'acquisition et l'usage du basque et du catalan, face aux langues d'Etat, le français et le castillan. Mais « la langue officielle ne s'impose par sa seule force intrinsèque. C'est la politique qui lui donne ses limites géographiques et démographiques, ces frontières tranchées que les frontières politiques font peu à peu exister »¹⁹³.

¹⁹¹ Cefaï D., *op.cit.*, 2007, p.52.

¹⁹² Linz J.J., « Construction étatique et construction nationale », *Pole Sud*, n°7, novembre 1997, p.12.

¹⁹³ Bourdieu P., Boltanski L., « Le fétichisme de la langue », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°4, juillet 1975, p.2.

Alors que les communautés basque et catalane subissent des assauts linguistiques et politiques semblables, ces derniers ne se traduisent pas en phénomènes sociolinguistiques semblables, bien au contraire. Daniele Conversi émet l'hypothèse que « le faible succès de la renaissance du basque, en comparaison à la *Reinaxença* catalan peut être inscrite à plusieurs facteurs, mais certainement le plus important soit la faible diffusion de l'Euskara, couplée avec une loyauté linguistique basse de la part des classes les plus hautes et avec de fortes habitudes diglossique au sein de l'ensemble de la population »¹⁹⁴. Conscient du rôle de l'élite basque dans la perte de l'euskara et de la réussite en Catalogne, la nouvelle génération des années 50 va tenter de renverser le poids de l'élite traditionnelle basque et reformuler les grammaires communautaires et nationalistes. La reformulation « n'est pas le produit d'une fuite et d'un enfermement aveugle dans une identité refuge, mais au contraire le fruit d'une dynamique volontaire et d'une ouverture aux réalités du présent. (...) Ce bouleversement dans la définition de la nation basque, qui n'est donc plus fondée sur l'existence *d'un être* (essence) mais sur un *vouloir être* (volonté) »¹⁹⁵. D'ailleurs, il ne peut en être autrement pour les fondateurs du mouvement EGIN et d'ETA puisque « nombre des fondateurs d'ETA n'étaient ethniquement pas basques mais immigrés »¹⁹⁶ et que leur première action militante sera d'apprendre volontairement, comme posture militante, la langue basque¹⁹⁷.

Dans ce sens, pour J.R. Llobera on doit « le succès du nationalisme dans la modernité, (...) en grande partie au caractère sacré que la nation a hérité de la religion. La nation est fondamentalement le dieu sécularisé de notre temps »¹⁹⁸. Ainsi, le nationalisme catalan a su transformer son nationalisme linguistique, fondamentalement primordial, en nationalisme

¹⁹⁴ Conversi D., *op.cit.*, 2000, p.168.

¹⁹⁵ Jaureguiberry F., *op.cit.*, 2007, p.180.

¹⁹⁶ *Ibidem*, p.180.

¹⁹⁷ Rappelons tout de même, à sa décharge qu'« au XIXe siècle en Europe, la référence à la race appartient non seulement au langage courant, mais plus encore au lexique de base des deux sciences qui se développent en parallèle : l'ethnologie, science des peuples, et plus que la linguistique : la science des langues ; toutes deux emploient les mêmes termes et clichés en repérant des souches, des branches, disputant des origines. Ce vocabulaire organique, naturaliste et évolutionniste est aussi celui des histoires nationales établies à l'époque, qui sont en quête du peuple originel et pratiquent l'analogie identitaires en faisant des peuples, des personnes qui traversent l'histoire. Même si la nature de ces peuples se renouvelle en assimilant d'autres peuples, secondaires donc, et des populations dont l'identité disparaît ou n'est pas reconnue comme dans la vision de l'histoire française (...). C'est sur cette conception (...) de mythe des origines, et qui reprend le schéma de la race/lignée de la noblesse du sang, que repose le discours des différents nationalismes même quand il se veut savant et plus encore quand il est savant et littéraire. La pratique symbolique des mouvements nationaux généralise cette imagerie collective, avant que par l'école et par les appareils administratifs et idéologiques, les Etats nationaux ne donnent force de loi, de morale et d'éducation, à ce nationalisme qui devient d'Etat » in, Gallissot R., « Pluralisme culturel en Europe : identités nationales et identités européennes. De l'intellectuel métis au métissage culturel de masses », in Gallissot R., *Pluralisme Culturelle en Europe. Cultures Européennes et cultures des diasporas*, L'Harmattan, Paris, 1993, p.10.

¹⁹⁸ Llobera J.R., *El dios de la modernidad. El desarrollo del nacionalismo en Europa occidental*, Anagrama, Barcelona, 1996, p.290.

linguistique intégrateur et ouvert. Alors que le nationalisme basque, qui partait d'un nationalisme primordial, en revendiquant son particularisme racial, se fermait à toute possibilité assimilationniste et se fermait à toute immigration.

1.3.1. Luttres sur la frontière de la communauté nationale : définir la communauté linguistique pour définir la communauté nationale

*Cela m'est égal d'avoir une langue en crise permanente, tant que cette crise dure cinq mille ans*¹⁹⁹,
B. Atxaga

Le mot définissant la communauté vivant au Pays Basque en français et en espagnol est basque, *bascons*, *gascons*, *vascons* en sont ses dérivés²⁰⁰. L'anthropologue Denis Laborde considère que « tout basque se définit, par sa langue. Etre basque se dit, en langue basque, être *euskaldun*. Or *euskaldun* est la forme contractée de *euskara-dun*, c'est-à-dire : celui qui parle la langue basque, l'euskara. Ainsi se trace un trait majeur : être basque, c'est parler basque. On comprend alors que la langue ne serait se réduire à un simple décor de l'existence : elle est cette existence même »²⁰¹. Mais comme le rappelle l'ancien président de l'Euskaltzaindia, Luis Villasante, « il serait erroné de vouloir mesurer la valeur ou l'importance du fait linguistique basque, seulement à partir du nombre réduit de ses locuteurs actuels ou par la brièveté de sa littérature. Il est clair qu'aujourd'hui on ne peut méconnaître l'adhésion réelle, affective et effective que prêtent beaucoup de basques, qui par des circonstances extérieures à leur volonté se sont vus privés de la langue de leurs aînés, sans laisser de considérer qu'elle est le symbole de la communauté à laquelle ils appartiennent et à laquelle ils souhaitent continuer d'appartenir »²⁰².

¹⁹⁹ Atxaga B., « Antzarak, zenbakiak eta letrak. Euskaltzaindiako sarrera-hitzaldia », *Euskara*, Euskaltzaindia, Bilbao, 2007-1, pp.15-28.

²⁰⁰ « C'est une réalité, que *vascongado* se réfère avant tout à « basque de locution », c'est-à-dire dans un premier temps, tant que l'on ne violente pas la langue, veut dire *euskaldun*. A celui qui ne parle pas euskara on l'appelle *erdaldun* (déjà au Moyen Age on définit en Navarre *erdalduna* et *erdara*, comme tout ce qui n'est pas de langue basque), puisqu'il utilise le latin ou ces dérivés » in, Mitxelena K., « Los vascos y su nombre », in *RIEV*, XXIX, n°1, Donostia, EI, Janvier-Juin, 1984, p. 17.

²⁰¹ Laborde D., « Politique culturelle et langue basque : le Centre Culturel du Pays Basque (1984-1988) », in Blanchet P., Breton R., *The regional languages of France : in inventory on the Eve of the XXI Century*, Peeters Leuven, Louvain-la-Neuve, 1999, p.143.

²⁰² Villasante L., « Bosquejo de una historia externa de la lengua vasca », in Euskaltzaindia, *El libro blanco del Euskara*, Euskaltzaindia, Bilbo, 1977, p.146.

Dès lors, la coïncidence entre la reformulation du nationalisme basque et le mouvement culturel va avoir une double conséquence sur la situation de la langue. Tout d'abord la langue va devenir l'élément le plus significatif de la construction identitaire en tant qu'affirmation de différentialité, renforçant l'adhésion sentimentale et son utilisation comme symbole collectif. Adhésion sentimentale qui va se traduire par la récupération de la langue au sein des membres de la communauté nationale l'ayant perdu, ou l'intégrant comme sienne dans des familles allogènes souhaitant s'intégrer au sein de la communauté nationale basque. Cependant, l'adhésion à la communauté collective ne se traduit pas forcément par l'acquisition de la langue par les membres qui lui sont liés, puisque beaucoup de parents sans avoir à apprendre l'euskara vont manifester leur adhésion sentimentale soit en s'engageant au développement du mouvement social en faveur de la langue en tant que militant, soit en insérant leurs enfants au sein du mouvement des Ikastola. Reprennent à son compte les premières définitions d'Arturo Campion, F. Krutwig et Txillardegui, la nouvelle grammaire du nationalisme basque va considérer qu'« est plus basque un individu ayant tous ses noms de famille castillans, gascons et français qui utilise couramment la langue basque qu'un autre avec tous ces noms basques qui parle beaucoup et mal des états oppressifs mais qui n'apprend et n'utilise pas la langue basque dans sa vie quotidienne »²⁰³.

L'interdiction de l'euskara va être perçue comme une agression directe à ce qui est considéré comme le principal composant différentiel du peuple basque. « Euskadi se fonde sur une réalité symbolique de la langue. L'agression à la matrice linguistique, son interdiction, etc., est intériorisée comme une agression au peuple. La dramatisation de la langue dote cette dernière de signification, se transformant en représentation symbolique de la différentialité »²⁰⁴. Vouloir apprendre ou pratiquer le basque à partir des années 60 ne signifie plus du tout, la même chose qu'en 1910. Et s'il en est ainsi, « c'est que la valorisation de sa pratique obéit à un principe étranger à ces dogmes : *son pouvoir performatif n'est pas instrumental mais symbolique* »²⁰⁵. L'enjeu pour le nationalisme basque de la reformulation d'une définition stable et cohérente du locuteur basque, le bascophone, l'*euskaldun* comme définition intangible de l'appartenance à la communauté nationale puisque « la langue est la principale base de l'identité »²⁰⁶. L'*euskaldunité* devient l'élément qualifiant mais également celui qui lie ses membres contemporains à une communauté historique considérant que « si le

²⁰³ Sarrailh de Ihartza F. (Krutwig F.), *op.cit.*, 1963, p. 91.

²⁰⁴ Gurruchaga A., *El código nacionalista vasco durante el franquismo*, Anthropos, Barcelona, 1985, pp.394-395

²⁰⁵ Jaureguiberry F., *op.cit.*, 2007, p.246-250.

²⁰⁶ Odriozola J.M., « Koldo Mitxelena ren ekarpena soziolinguistikaren arloan (II) », *RIEV*, n°XXXVII, Donostia, EI, 1993-1, p.77.

Pays Basque est quelque chose encore dans ce monde, c'est bien grâce à l'euskara [qui a été] gardé à travers les siècles. Il en va sans dire que ce n'est pas que grâce à l'euskara ; mais il est la raison et le pourquoi du reste »²⁰⁷. Finalement, « ce qui différencie encore les basques des autres groupes humains, c'est la langue. En d'autres mots, la persistance de la langue dans la partie la moins acculturée du Pays a œuvrée, par sa seule présence, comme agent unificateur dans la conscience des gens »²⁰⁸.

En Pays Basque, l'acquisition ou la volonté d'acquérir ou faire acquérir à ses descendants la langue s'est traduite par une action volontaire d'appartenance communautaire considérée comme caractère essentiel à l'appartenance communautaire. Dans une situation où la grammaire de l'identité nationale basque doit être reformulée face aux profonds changements sociaux, comment faire pour que le nouveau cadre d'appartenance à la communauté nationale ne se renferme pas et devienne incluant ? Comment faire pour que la majorité des habitants du Pays Basque se retrouvent inclus dans la communauté nationale tout en gardant des traits culturels spécifiques et hautement symboliques à forte capacité mobilisatrice considérant que « la langue est l'Alpha, et même l'Omega, de la particularité identitaire basque »²⁰⁹ ?

La difficulté de construire les frontières de la communauté basque dans une société bilingue

*Euskal Herria est une langue en quête de souveraineté politique. Les basques sont deux millions d'erdalduns et 600 000 erdaleukalduns*²¹⁰

En faisant de la langue la base de l'identité nationale basque, le danger du recul de celle-ci dramatise encore plus l'enjeu de la substitution de l'euskara par le castillan. Dès lors, il devient nécessaire au nationalisme basque d'objectiver les raisons du recul de la langue afin de freiner le recul de l'identité nationale. Pour le linguiste Benat Oyharçabal « une langue dominée employée uniquement par un groupe bilingue, lui-même intégré à une population monolingue majoritaire usant de la seule langue dominante, est condamné à disparaître de l'usage social sauf à bénéficier d'un statut protecteur ou à trouver refuge dans de véritables ghettos. Or telle est la situation de la langue basque aujourd'hui, tant d'un côté de la frontière que de l'autre. Les 600 000 bascophones que l'on s'accorde à dénombrer en cette fin de XX^e

²⁰⁷ *Ibidem*, p.77.

²⁰⁸ *Ibidem*, p.78.

²⁰⁹ Atxaga B., *Lekuak*, Pamiela, Irunea, 2005, p.99.

²¹⁰ Sarrionandia J. *Hitzen Ondoeza*, Txalaparta, Tafalla, 1997, p.311.

siècle, dont un dixième environ de citoyenneté française, sont dans leur quasi-totalité bilingues et constituent actuellement dans l'ensemble du Pays Basque une minorité au sein d'une population monolingue francophone ou castillanophone »²¹¹.

Le contexte de réduction et de minoration de la communauté linguistique est considéré par le linguiste J.M. Sanchez Carrion, *Txepetx*, comme historique et inhérent au contact de l'euskara avec le français ou le castillan : « lorsque la population *erdaldun* de Navarre n'était pas supérieure au 10%, ou lorsqu'en Biscaye, à Bilbao, les *erdalduns* n'arrivaient même pas à ce chiffre, eurent-ils un problème pour pouvoir faire leur vie en castillan ? Aucun. Mais le 90% restant des *euskalduns* avaient déjà des difficultés pour vivre en euskara, d'où le besoin pour eux de devenir bilingue »²¹². Ce qui ne veut pas dire « qu'en Pays basque n'aient pas toujours cohabité deux langues. Il est d'ailleurs « possible que dans le cas *euskaldun* le bilinguisme soit un phénomène ancien. (...) Mais c'était un bilinguisme individuel. Toutes les données que l'on a, nous montrent, qu'au centre de la territorialité *euskaldun* le bilinguisme social généralisé est un fait moderne »²¹³. Ainsi, « le premier bilinguisme basque-français [ou espagnol] est un bilinguisme du basque vers le français [ou espagnol] comme passage obligé vers la modernité. Entrer dans la sphère du savoir universel impliquait la médiation du français et par là même l'abandon au moins partiel du basque. C'est alors et par contraste que le basque est devenu symbole de tradition »²¹⁴. De plus, « le fait que l'Eglise opte clairement pour le basque dans ses rapports avec la population ne fait que conforter la scission entre français [ou espagnol]-modernité-raison universelle d'une part, et basque-tradition-morale communautaire d'autre part »²¹⁵.

Le problème du recul de la langue n'est donc plus analysé de manière isolée ou régional, il est recontextualisé dans le cadre de la construction de l'Etat-National espagnol et français, comme un problème de construction de l'Etat moderne au travers de la nationalisation des langues. Face à tant d'adversité, « pourquoi les basques, qui durant des dizaines de siècles ont adapté et se sont appropriés, sans grande réticence semble-t-il, la substance des cultures matérielles et spirituelles apparues successivement dans cette zone de l'Europe, n'ont-ils pas également adopté de façon généralisée les systèmes linguistiques associés à ces cultures,

²¹¹ Oyharçabal B., *op.cit.*, 1998, p.47.

²¹² Sanchez Carrion J.M., *Txepetx, Un futuro para nuestro pasado*, Elkar, Donostia, 1989, p.49.

²¹³ Sanchez Carrion J.M., *op.cit.*, 1987, p. 257.

²¹⁴ Jaureguiberry F., « Europe, langue basque et modernité en Pays Basque français », in, Bidart P., *Le Pays Basque et l'Europe*, Izpegi, Baigorri, 1994, p.44.

²¹⁵ *Ibidem*, p.46.

comme cela été le cas pour les autres populations ? »²¹⁶. Pour les linguistes les constructions nationales française et espagnole ainsi que la modernité ont porté un coup au dynamisme social de la langue basque.

Dès lors, si « l'euskara a eu besoin du nationalisme, le nationalisme en retour a eu besoin de l'euskara. L'euskara a été une des arguments nécessaire à la justification du nationalisme ; mais l'euskara a eu besoin de la protection du nationalisme, c'est de lui que lui est venue sa justification fictive idéologique. L'euskara a eu besoin, ou il a crû qu'il avait besoin de l'engagement du politique du nationalisme pour se développer »²¹⁷. Conscient du danger de lier le développement de la langue au développement du nationalisme, certains comme R. Saizarbitoria appellent à « la désidéologisation de l'euskara qu'amène sa propre maturité. Je désire dépasser les temps du militantisme, des actions volontaires et laisser place au professionnalisme, mais j'ai peur que cela n'ouvre la porte et laisse partir dès lors les engagements sociaux favorables à l'euskara. Je désire que les basques choisissent librement leur langue d'usage, sans contrôle et idéologie »²¹⁸. Si, J.M. Odrizola donne raison à R. Saizarbitoria sur la nécessaire désidéologisation de l'euskara il rappelle cependant que, le castillan et le français, au Pays Basque, ne sont pas exempts d'idéologisation et qu'aujourd'hui encore non seulement l'euskara n'est pas une langue officielle et reconnue sur l'ensemble du territoire, mais que l'on oblige à parler dans ces langues des habitants du Pays Basque à des fins idéologiques²¹⁹.

L'argumentaire de la pluralité culturelle et linguistique du Pays Basque est souvent revendiqué par les opposants aux nationalismes basques, considérant que la pluralité s'exprime par la diversité de la population (la somme des individus différents) et non par la pluralité des cultures acquises par les individus. Les revendications nationalistes iraient à l'encontre des volontés individuelles et du principe du multiculturalisme en voulant imposer un enseignement obligatoire du basque à tous les individus. Pour Xabier Mendiguren Elizegi, « certains ne se sont toujours pas rendu compte et nous devons le redire, dans ce pays les vrais tolérants et ouverts sont les *euskalduns*, car mis à part notre langue nous parlons également le castillan et le français. Les *erdalduns* sont seulement singuliers (...) et il paraît qu'il faut au nom du vivre ensemble garder le *statut quo* afin de ne pas aller contre la

²¹⁶ Oyharçabal B., *op.cit.*, 1998, p.42.

²¹⁷ Saizarbitoria R., *Aberriaren alde (eta kontra)*, Alberdania, Zarautz, 1999, p. 78.

²¹⁸ Saizarbitoria R., *op.cit.*, 1999, p. 79.

²¹⁹ Odrizola J.M., *op.cit.*, 2004, p.122.

cohésion sociale. Tant pis ! »²²⁰. La peur de la perte de la langue et la conviction que les *erdalduns* n'aiment pas l'euskara est synthétisée de la sorte par Anjel Lertxundi, « Il paraît qu'ils n'ont pas l'euskara pour ennemie, mais parfois je pense qu'ils apprendraient sereinement la disparition de l'euskara : un problème en moins. Car le problème est là : ils voient l'euskara comme un problème, le bilinguisme comme un problème, et même la pluralité linguistique »²²¹. Cependant, le fait que les partis nationalistes (de gauche dans un premier temps, puis l'ensemble par la suite) à partir des années 60 aient assumé la revendication linguistique comme élément important de leur idéal politique a eu son importance dans la valeur sociale et politique de la langue, mais paradoxalement, elle a relégué les aspects culturels et linguistiques à un champ subsidiaire de la demande prioritaire, la revendication politique²²².

La concurrence dramatique des modes de définitions post-moderne de la communautaire

L'enjeu de la survie de la communauté linguistique en tant que communauté de l'identité nationale est synthétisée par le poète Gabriel Aresti comme une situation où, « d'une part nous nous trouvons avec le facteur le plus important de notre personnalité : la langue. (...) C'est la plus importante, sans elle tout le reste est de trop, mieux elle n'existe plus. Une *Vasconie* sans *aizkolaris*²²³, sans *aurreku*²²⁴, sans bérets, sans la pelote, sans le Rhésus négatif, et même avec des noms castillans, mais avec l'euskara continuerait d'être la *Vasconie*. Mais tout en ayant toutes ces choses pittoresques et caractéristiques, mais sans l'euskara, elle ne serait pas basque. Ce que je viens de dire en castillan peut paraître à plus d'un une aberration, mais lorsque on le dit en euskara cela paraît une évidence »²²⁵. La réalité sociale paraît plus complexe si l'on considère que « le paradoxe de l'euskara consiste dans le fait qu'il est le patrimoine de tous, et qu'en même temps, il n'est la langue que de quelques-uns »²²⁶. Pour *Txillardegui*, parler euskara est unir son nationalisme à l'identité bascophone. Lorsqu'on construit la communauté linguistique c'est une façon de contribuer à la

²²⁰ Mendiguren Elizegi X. « Lur bat nere hizkuntzari », *Euskaldunon Egunkaria*, Andoain, 21 Mars 1996.

²²¹ Etxeberria H., *op.cit.*, 2002, p.189.

²²² Tejerina B., *op.cit.*, 1994, p.260.

²²³ Les *Aizkolaris* sont les bucherons traditionnels basques, à présent le métier a été détourné à des fins sportives.

²²⁴ Danse d'honneur et d'hommage très convoitée et hautement symbolique au Pays Basque.

²²⁵ Aresti G., « Lengua y literatura vascas: breve historia e incierto futuro de su relacion », in Aresti G., *Artikuluak, Hitzaldia, Gutunak*, Susa, Zarautz, 1986, p. 73.

²²⁶ Joseba Sarrionandia in, Etxeberria H., *Bost euskal idazle*, Albernadia, Irun, 2002, p.328.

construction de la nation, langue et nation sont synonymes. Son point de vue, n'est cependant pas essentialiste, au sens où seul serait basque ceux qui parlent l'euskara, mais bien tous celles et ceux qui se sentent partie prenante de la communauté linguistique en tant qu'exercice pragmatique de sa nationalité. Cet exercice pragmatique trouve sa retranscription la plus nette dans le développement des actions collectives et des mouvements sociaux de la promotion de la langue basque²²⁷.

La possibilité de la disparition de la langue est présente dans toutes les réflexions sur le devenir de la communauté linguistique-nationale basque. Pour l'écrivain basque Bernardo Atxaga « l'avenir de l'euskara et de la culture basque sont vraiment dans une mauvaise situation, et une des choses qui pourrait venir à l'avenir, c'est la disparition de l'euskara. Et sans aucun doute, avec elle, la disparition de la communauté basque »²²⁸. Joxe Manuel Odriozola dans le même un ton dramatique va dans le même sens « dans la mesure où les femmes et les hommes basques sont *euskalduns*/basque, ils le doivent à l'euskara. La mort de l'euskara amènera inexorablement la mort de la personnalité des personnes »²²⁹. Cette fragilité du devenir, de l'essence de l'identité et de l'existence de la communauté nationale est une source majeure pour la mobilisation des actions collectives de la langue et répond aux préceptes de W. von Humbolt qui considère que la Nation et la langue sont le fruit de l'un et de l'autre et qu'elles meurent ensemble²³⁰.

A contre-courant de la grammaire identitaire basque reformulée par le nationalisme basque, Jabier Elzo soutient que « si un jour les basques [arrêtaient] de communiquer en euskara ce n'est pas pour la cause [qu'ils cesseraient] d'être basque. Soutenir le contraire serait identifié d'une certaine manière l'être basque avec la capacité à parler basque. Tout lecteur trouve mille exemples dans le Pays Basque actuel où l'on ne trouve pas cette identification : il y a beaucoup de personne qui se disent basque et ne parle pas la langue, mais très peu de personnes qui tout en parlant basque ne se disent pas basque »²³¹. L'argument du sociologue paraît imparable, puisque d'autres traits culturels, identitaires, historiques et politiques peuvent nourrir une identité. Malgré tout, le problème sémantico-identitaire persiste et l'argument de J. Elzo ne tient pas au fait que l'on peut très bien se sentir de nationalité

²²⁷ Voir le Chapitre 3, et la thèse en sociologie de Gatti Casal de Rey G., *Las modalidades de la identidad, sociología de la identidad en los territorios vacíos de sociedad y de sociología : los escenarios del aprendizaje de euskara para adultos*, UPV/EHU, Leioa, 2002.

²²⁸ Atxaga B., « Atxaga geroari kezka begira », *Euskaldunon Egunkaria*, Andoain, 22 Décembre 2001.

²²⁹ Odriozola J.M., *Euskalgintzaren lekukoak*, Donostia, Elkar, 2004, p.22.

²³⁰ Azurmendi J., *Humbolt. Hizkuntza eta pentsamendua*, UEU, Bilbo, 2007, p.190.

²³¹ Elzo J., « El futuro del euskara », *El Diario Vasco*, Donostia, 10 Décembre 1996.

espagnole ou française mais faire partie de la communauté linguistique, comme actuellement la plupart des bilingues du Pays Basque Nord. Le problème interne au monde *euskaldun* sémantico-identitaire, se base sur la difficulté à définir ce qu'est en basque, *euskaldun*.

Dans une tentative de dépassement des frontières hermétiques de l'identité basque, suivant Frederik Barth pour qui les frontières de l'ethnicité sont poreuses et les communautés en contacts adaptent leurs cultures les unes par rapports aux autres²³², B. Atxaga, considère qu'être basque/*euskaldun* est un sentiment d'attachement à la langue basque, qui se mesure avec le curseur sentimental de la proximité ou de l'éloignement que l'on peut avoir par rapport à l'euskara. Il est d'ailleurs « curieux qu'Euskal Herria, c'est-à-dire la terre où l'on parle le basque, l'euskara, continue de mériter ce nom, qu'elle continue d'être un lieu où les gens ne vivent ni se comportent tout à fait comme on vit et se comporte en France et en Espagne (...). A l'instar de la plupart des Basques, je crois que ce qui caractérise le mieux notre comportement et notre manière de vivre c'est notre rapport -qu'il soit étroit ou non- à l'euskara, point qui de ce fait mérite notre attention, puisque nous ne pouvons le perdre sans nous perdre, du moins en partie, nous-mêmes »²³³. « L'identité basque ne serait alors plus simplement synonyme d'une tradition communautaire ou d'une aspiration nationaliste mais aussi marque du désir de construire sa propre vie en s'appuyant sur une culture propre et une mémoire collective, sans renoncer pour cela, à la raison universelle et aux principes démocratiques. L'identité basque deviendrait une identité *pour et avec* et non plus *contre et sans* »²³⁴ par la simple action volontaire d'appartenir à la communauté linguistique soi-même (en apprenant la langue), ou de ses descendants en scolarisant ses enfants dans un cursus bascophone afin qu'eux soient bascophones.

Finalement l'approche la plus complète est donnée par la sociolinguiste M.J. Azurmendi pour qui « les conditions nécessaires pour se sentir *euskaldun*/basque sont : 1) que le groupe ethno social donne plus d'importance à la condition subjective de la volonté d'être *euskaldun*/basque qu'aux conditions objectives de plus cette considération qui est beaucoup plus violente parmi ceux qui ont un haut niveau d'euskara ; 2) parmi les conditions objectives, on donne plus d'importance aux valeurs ethnolinguistiques (de savoir parler un peu basque,

²³² Barth F. « Les groupes ethniques et leurs frontières », in Poutignat P., Streiff-Fenart J., *Théories de l'ethnicité*, PUF, Paris, 1999.

²³³ Atxaga B., *Pays Basque et Culture*, CAIRN, Pau, 1999, pp.13-14.

²³⁴ Jaureguierry F., *op.cit.*, 1994, pp.51-52.

plutôt que de bien parler basque) »²³⁵, chez les adultes. Alors que chez les enfants, générations amplement plus *euskalduns* que leurs parents, l'élément vivant du glissement linguistique, unilingue vers le bilinguisme, l'euskara est donné comme l'élément premier comme condition global de définition *ethnosocial* (tant *ethnolinguistique*, *ethnoculturel* que *ethnopolitique*)²³⁶.

1.3.2. Face à l'adversité de l'oppression et de la minoration, le catalanisme intégrateur : du « *fet diferencial* » au « *fer poble, fer Catalunya* »

*Ils y en eurent qui proposaient de colorier les catalans afin d'augmenter leur différence vis-à-vis des autres peuples et surtout des espagnols*²³⁷

La Catalogne est l'un des rares territoires où, la langue légalement minorisée, soit langue de prestige sociale²³⁸, même si, « la vitalité ethnolinguistique objective est profondément différente dans chacune des zones du domaine culturel et linguistique catalan. Le cadre politique, les forces économiques et sociales et les représentations cognitives en rapport avec les langues en contact diffèrent nécessairement en Catalogne française (ou Catalogne du Nord), dont la langue historique est sur le point d'être assimilée par la culture et la langue française, du cadre des forces et des représentations que nous pouvons retrouver dans certaines parties de la Catalogne sous administration espagnole, où la langue historique bénéficie d'un soutien politique et social beaucoup plus puissant »²³⁹. Dans ce sens, à partir des années 60, « Barcelone et le Principat s'affirment résolument au cœur de la défense de la langue catalane. [Alors que] Valencia connaît un autre parcours. La bourgeoisie conservatrice y devient vite anticatalaniste pour protéger ses intérêts, d'où l'ampleur croissante de l'usage du castillan. En revanche les Iles Baléares ont continué à pratiquer le catalan, ceci dans toutes les couches sociales »²⁴⁰.

²³⁵ Azurmendi M.J., « Hizkuntza eta identitate etnosoziala Euskal Herrian », in Azurmendi J., *Hizkuntza eta talde nortasuna*, UPV/UPV, Leioa, 1998, p. 262-263.

²³⁶ *Ibidem*, p. 262-263.

²³⁷ Vazquez Montalban M., *El hombre de mi vida*, Planeta, Barcelona, 2001, p.119.

²³⁸ Lagarde C., « Fin de siècle-Début de siècle : la Catalogne au tournant », in Lagarde C., *Les défis de la Catalogne*, Marges 30, Toulouse, 2008, p.18.

²³⁹ Boix-Fuster E., Milan-Massana A., « Introduction », in Boix-Fuster E., Milan-Massana A., *op.cit.*, 2003, p.8.

²⁴⁰ Zimmermann M. et M-C., *op.cit.*, 1998, p.94.

Suite à l'incarcération de Jordi Pujol, en 1960, le mouvement *Cristians Catalans*, duquel il faisait partie va se scinder en deux. Une tendance majoritaire va suivre Xavier Munoz dans une orientation ouvrière, qui deviendra le *Front Obrer de Catalunya*. La tendance minoritaire, à partir de 1964, se refusant à l'action politique clandestine et optera pour le *fer pais*, en participant activement à la restructuration du mouvement culturel et linguistique, afin de lutter contre l'assimilation de la Catalogne²⁴¹. Car, si « dans l'Espagne castillanophone le franquisme a pu aspirer à monopoliser et instrumentaliser le sentiment national espagnol à base castillane, en Catalogne en revanche le franquisme va apparaître comme la négation pure et simple de l'identité collective, à la suite d'une période brève mais intense d'autonomie politique et d'affirmation nationale dans tous ses ordres »²⁴². L'affirmation de la résistance au franquisme n'est pas que le fruit d'organisations politiques et de mobilisations clandestines puisqu'un fort mouvement social autour du scoutisme et des écoles d'été en catalan vont fortement se développer, souvent sous l'égide de l'église. A la fin des années 60 et début des années 70, les publications en catalans se développent fortement, et ce, malgré le fort control et censure de la part du régime. « Mais comme si cela n'était pas assez, entre 1971 et 1975, des groupes fascistes vont perpétrer impunément plus de vingt attentats contre des librairies, maisons d'éditions, distributeurs, revues, cinémas et autres. Le point culminant de la bibliophobie va être l'année 1973 où on dénombrera plus de douze agressions fascistes à Barcelone et quatre à Valence »²⁴³.

A sa sortie de prison, Jordi Pujol va créer le Centre d'Informacio, Recerca i Promocio et la *Banca Catalana*²⁴⁴, comme axe essentiel du *fer pais*, de la construction nationale. Ces deux actions militantes vont fortement influencer la grammaire du catalanisme institutionnel lorsqu'il accédera à la *Présidencia* de la *Generalitat de Catalunya*. Elles vont constituer la base d'une politique économique identitaire et d'une action culturelle au service de la construction du pays, de la nation catalane. Le dynamisme économique catalan, comme celui du Pays Basque à partir des années 60, ont fortement eu besoin de main d'œuvre. Des fortes vagues d'immigration vont arriver d'Andalousie et d'Estrémadure. « L'arrivée de cette forte immigration va ouvrir un débat sur l'avenir national de Catalogne. En 1964, va apparaître un

²⁴¹ Balcells A., *Breve historia del nacionalismo catalan*, Alianza, Madrid, 2004, pp.198-199.

²⁴² *Ibidem*, pp.203-204.

²⁴³ *Ibidem*, p.208.

²⁴⁴ « Selon lui, la banque, en tant qu'instrument de régularisation de la richesse et en tant que niveau le plus élevé de l'activité économique, doit être catalane en Catalogne. Il argumentait que sans sa propre banque, un pays n'a pas de possibilité de créer de grandes entreprises, de nouvelles sources de richesses », in Garcia M-C., *L'identité catalane. Analyse du processus de production de l'identité nationale en Catalogne*, L'Harmattan, Paris, 1998, p.148.

livre qui aura un grand écho, *Els altres catalans*, de Francisco Candel. Il va partir de postulats positifs de l'identité catalane, proposant un métissage culturel et le respect vis à vis des valeurs apportées par les immigrés »²⁴⁵. Ce livre va être fortement élogié par Jordi Pujol pour qui l'intégration des immigrés devait être cadrée par une assimilation persuasive, au caractère essentiellement linguistique et culturel.

Dans un texte à présent célèbre de 1958, *Fer poble, fer Catalunya*, J. Pujol fait une critique historique du catalanisme d'avant-guerre et dessine les nouveaux contours communautaires du nationalisme catalan et de sa mystique collective (*volkgeist*) dans une perspective de sein de construction nationale catalane²⁴⁶. Ce texte à forte influence théorique de Raimon Gali, Charles Péguy et du mouvement *Crist i Catalunya*²⁴⁷, considère la nation catalane à la fin des années 50, comme malade, abattue par l'échec de la guerre, et dont la mythique collective est éteinte. Jordi Pujol définit le peuple catalan comme « le fait d'une mentalité, d'une langue, d'un sentiment. C'est un fait historique et de vocation historique, c'est un fait d'esprit ethnique. C'est finalement une volonté »²⁴⁸. L'Objectif primordial est de faire « une génération qui aspire à reconstruire et enrichir la Catalogne »²⁴⁹. La question essentielle pour J. Pujol est la construction de la Catalogne, mais l'échec du catalanisme d'avant-guerre est d'avoir sous-estimé la question sociale. Dès lors, le leader catalan considère comme essentielle le bien-être général de la communauté catalane si l'on souhaite qu'elle reste unie et avance vers la modernité. Pour cela la condition *sine qua non* est que les immigrés soient intégrés au projet de construction de la Catalogne²⁵⁰. L'intégration des immigrés à la construction du projet national, répond à une volonté intégratrice et à un réalisme politique devant la modernisation de l'économie et de la société catalane et l'arrivée massive d'immigrés menace la pratique et la transmission de la langue catalane compte tenu de son net recul. Malgré tout, si pour Jordi Pujol, est catalan tout habitant de Catalogne se sentant catalan, ce dernier doit cependant allégeance à la communauté national en s'intégrant au

²⁴⁵ Balcells A., *op.cit.*, 2004, p.213.

²⁴⁶ Pujol J., « *Fer poble, fer Catalunya* », in Pujol J., *Construire Catalunya. Entre l'accio i l'esperança*, 2, Portic, Barcelona, 1980.

²⁴⁷ Outre l'influence de C. Péguy, le mouvement va fortement être influencé également par Emmanuel Mounier.

²⁴⁸ Pujol J., *op.cit.*, 1980, p.187.

²⁴⁹ *Ibidem*, p.187.

²⁵⁰ Silveira Abrao J., *Nacionalismo cultural y politico : la doble cara de un proyecto unico : Cataluna*, Thèse de Doctorat en Histoire, Universidad de Barcelona, novembre 2006, p.189.

projet de construction nationale, en apprenant la langue catalane et en assumant la culture historique²⁵¹.

Dans ce texte, Jordi Pujol utilise constamment le concept d'intégration au sein de sa grammaire catalaniste et se refuse à mobiliser le concept d'assimilation. Pour lui, le concept d'intégration suppose l'effacement de toute barrière à l'entrée de la communauté, de discrimination, afin de créer de manière volontaire la communauté nationale. Alors que le concept d'assimilation est un concept d'effacement de l'identité originelle et d'une communauté nationale restreinte culturellement. Il aspire donc, à ce que les immigrants puissent garder leur culture originelle et puisse par-là enrichir la communauté culturelle catalane. Mais afin qu'ils ne subissent pas discrimination et qu'ils soient bien intégrés, ils doivent parler catalan²⁵². On peut synthétiser la grammaire du catalanisme *pujolien*, par l'existence de la nation et de l'identité catalane de manière volontaire, où toute personne qui vit et travaille en Catalogne contribue à construire la Catalogne et à en fait partie. Mais où, toute personne appartenant à la communauté nationale a le devoir de communiquer en catalan avec les autres membres, puisqu'il est le principal trait différenciateur et de cohésion social de la communauté²⁵³.

Appliqué au cas de la Catalogne, le « *fet diferencial* » (le fait différentiel) relève pleinement du discours politique de l'ère politique *pujolienne*, il s'agit de justifier la teneur, d'expliquer à l'autre, à l'Etat espagnol, l'irréductibilité de la communauté catalane et de l'esprit catalan (*volkgeist*). Et, ceux au-delà de la visée hégémonique de l'Espagne, qui tend à mettre en avant la *mêmeté*²⁵⁴ des deux espaces du fait que l'un (lui-même) englobe sans discernement l'autre, tout en discriminant le premier (en tant qu'autre rebelle). La Catalogne qui oscille entre fédéralisme et indépendantisme tend constamment à mettre en avant sa différence, son intangible altérité face au danger de son assimilation par la sphère dominante centralisatrice. L'argumentaire du discours politique du *pujolisme* se base sur des études historiques. Cet aspect historique, lui donnerait une légitimation scientifique, pour justifier le « *fet diferencial* » catalan, d'autant plus qu'il est emprunté à l'historien français Pierre Vilar, gage d'objectivité comte tenu de sa renommée internationale. « Le cas (catalan) répond, me semble-t-

²⁵¹ Rappelons qu'une des danses folkloriques créée pendant la *Reinaxença* la *sardane*, par un immigré andalou, Pep Ventura est devenu aujourd'hui un des symboles nationaux de la Catalogne par lequel les nouveaux arrivants, souvent, commencent par l'apprendre afin de montrer une volonté intégratrice à la communauté catalane lors de ses rituels et fêtes.

²⁵² Silveira Abrao J., *op.cit.*, novembre 2006, p.201.

²⁵³ Garcia M-C., *op.cit.*, 1998, p.147.

²⁵⁴ Ricœur P., *Soi-même comme un autre*, Seuil, Paris, 1990.

il, à un fait. Je veux dire que la réussite politique d'une conscience de groupe, à un moment de l'histoire, n'est jamais explicable sans fondement objectifs. On ne bâtit pas sur l'inexistant. Le fait catalan, comme réalité ethnolinguistique de longue durée, existe. Il est la condition nécessaire du « cas » politique de la Catalogne d'aujourd'hui. Il n'en est pas la condition suffisante. [...] Le « fait catalan » c'est un certain rapport entre un territoire, une langue, un fond culturel commun, et une série d'ensembles historiques plus larges et plus classiquement étudiés »²⁵⁵.

Dans ce sens, Jordi Pujol rajoute dans un discours prononcé au sein d'une Université de Madrid : « Il y a une réalité qui est celle que le président (Felipe) Gonzalez appelle « fait différentiel ». Et moi également. Mais moi, j'y rajoute deux points. D'abord : fait différentiel ne veut pas dire insolidarité. [...] Enfin : fait différentiel ne veut pas dire se croire meilleur [...] ça signifie simplement vouloir être ce que l'on est »²⁵⁶. Ce qui fonde la spécificité de la Catalogne, pour l'ancien *President*, c'est la conjonction entre un passé commun et la conscience nationale. La « Catalogne n'est comparable à aucune autre communauté autonome espagnole [...] elles n'ont ni le fait différentiel de langue et culture propre, ni la base d'une histoire propre, médiévale et moderne qu'a la Catalogne. Elles n'ont ni la conscience, ni le sentiment de personnalité différenciée que la Catalogne a »²⁵⁷.

Le discours de J. Pujol pose le problème de l'essentialisme et le prisme « *fixiste* » de l'identité collective. On sait amplement que l'identité ne peut seulement relever du *déjà là*, de « l'identité racine »²⁵⁸, elle se construit et reconstruit en permanence en interaction en altérité et qu'elle peut être construite en fonction de stratégies identitaires. De même, les frontières qu'elle génère entre le nous et les autres, sont mouvantes et perméables et ce n'est pas tant l'identité elle-même qui compte, que le processus d'identification politique. Si, l'intégration et l'acquisition d'une nouvelle identité au travers de la langue est si aisée pour les immigrés en Catalogne, c'est grâce à la « proximité et similarité structurelle du castillan [par rapport au catalan] qui explique pourquoi les immigrés peuvent apprendre sans excessif effort ou investissement temporel [la langue]. C'est ce qui explique pourquoi, il est plus facile pour les

²⁵⁵ Vilar P., « Introduction. Le *fait Catalan* », in Nadal J., Wolff P., *Histoire de la Catalogne*, Privat, Toulouse, 1982, p.7-8.

²⁵⁶ Pujol J., *La personalidad diferenciada de Catalunya*, Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Presidència, 1991.

²⁵⁷ Pujol J., *ibidem*, 1991.

²⁵⁸ Deleuze G., Guattari F., *Milles plateaux*, Editions de Minuit, Paris, 1980.

élites nationalistes de formuler au sein d'un programme nationaliste « inclusif », donnant à leur image une possibilité d'intégration culturelle »²⁵⁹.

Cette proximité linguistique, qui construit des frontières ethniques entre la communauté catalane et espagnole aisément franchissable, cohabite avec une faiblesse interne à la communauté de langue catalane, dont une partie tente de se séparer de sa communauté d'origine tout en revendiquant une proximité historique avec la communauté espagnole, à Valence. Ce séparatisme linguistique dont le seul objectif est de distinguer la communauté catalane du *Principat* de celle du Pays Valencien, est basé sur la différence dialectale. « Le régime de Franco qui ne va tolérer les cultures régionales que sous leurs formes folkloriques. (...) Va mener une politique anti-catalane qui va inclure une stratégie de dialectisation de la langue : c'est-à-dire que les autorités vont promouvoir le point de vue que le catalan n'est qu'un dialecte, une sous-variété de l'espagnol. Ils tenteront de casser les dynamiques d'unité linguistique en favorisant les variétés non-standardisées »²⁶⁰. Les élites conservatrices valenciennes vont se saisir de la différence dialectale entre le valencien et le catalan barcelonais afin de mieux se différencier du Principat, historiquement plus progressiste et nationaliste. Paradoxe du nationalisme *pujolien* basé sur el *fet diferencial* intégrateur, qui n'arrive pas à faire assimiler le valencien et le barcelonais comme langue unique le catalan, malgré les tentatives d'intellectuels valenciens tel que Joan Fuster.

1.4. Les constructions nationales françaises et espagnoles contre la Catalogne et le Pays Basque ?

Les langues sont spontanées et réfléchies, instinctives et volontaires, elles sont le résultat de la vie naturelle d'une tribu ou d'un peuple, elles peuvent changer ou se figer par la simple action d'un écrivain, d'un réformateur, d'un homme politique ou d'une institution. Dans le cadre écologique, le pouvoir politique de la langue est une variable clé, non seulement parce qu'elle conditionne les individus mais également des groupes entiers d'individus. C'est fondamentalement le cas, comme on l'a déjà signalé précédemment pour la plupart des Etats d'Europe qui sont, de par leur réalité objective, des Etats plurilingues, même si l'institution étatique ne veut pas le reconnaître. Le manque de reconnaissance officielle du plurilinguisme

²⁵⁹ Conversi D., *op.cit.*, 2000, p.164.

²⁶⁰ *Ibidem*, p.114.

peut amener les différentes communautés linguistiques à voir le nombre de membres locuteurs diminuer car leur langue ne remplit plus suffisamment les fonctions sociales qui lui étaient attribuées et choisiront de s'exprimer avec la langue dominante/légale, souvent langue d'Etat. La cohabitation des langues ne doit pas forcément déboucher sur des conflits linguistiques, le choix d'une seule langue officielle dans un espace plurilingue se traduit presque toujours par la minoration des autres, voir la volonté de les effacer afin d'asseoir sur un même pied d'égalité l'ensemble des membres de la communauté nationale. Cela a été le cas en France lorsque l'Etat a souhaité construire nationalement l'Hexagone et que l'Espagne s'est tentée à la construction nationale centralisatrice afin de mieux asseoir le pouvoir central étatique. La recherche du gain économique dans l'utilisation d'une seule langue structurée et unifiée par les Etats n'est pas à négliger dans le développement de l'unilinguisme étatique afin de faire coïncider un marché économique et un Etat²⁶¹. Finalement, « l'état des langues officielles dépend du rapport de force entre groupes et de leurs aptitudes à imposer comme légitime une variété déterminée du répertoire linguistique en usage dans un ensemble de groupes ethniques et/ou classes sociales »²⁶².

La langue est également un outil identitaire car, outre sa capacité de se définir dans sa propre langue de manière particulière, elle est également un élément différenciateur majeur vis-à-vis des autres communautés linguistiques qui peuvent être des Etats, des nations ou autres ensembles sociaux. Par ailleurs, la langue joue un rôle majeur dans la gouvernementalité d'Etats modernes, qu'ils soient unilingues ou plurilingues car il est indispensable qu'une communication fluide et intelligible soit accessible par l'ensemble des concitoyens et leurs administrations étatiques²⁶³. Pour Eric Hobsbawm, les langues nationales en Europe occidentale sont essentiellement le fait de la construction d'Etat-nation, phénomène qui apparaît à partir du XVIII^e siècle et ne se consolideront qu'avec l'instruction obligatoire²⁶⁴. Les langues « se répartissent historiquement en territoires compacts dans lesquels il n'existe

²⁶¹ Anderson B., *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La Découverte, Paris, 2002.

²⁶² Bourdieu P., Boltanski L., *op.cit.*, juillet 1975, p.3.

²⁶³ Voir à ce sujet les différentes phases de diffusion de la culture nationale comme instrument de construction nationale repérées par Hroch M., *Social precondition of national revival in Europe : a comparative analysis of the social composition of patriotic groups among the smaller european nations*, Cambridge University Press, Cambridge, 1985 ; et Gellner E., *Nations et Nationalismes*, Paris, Payot, 1989.

²⁶⁴ « A l'époque qui précéda la généralisation de l'instruction primaire, il n'y avait, et ne pouvait y avoir, de langue nationale parlée en dehors des idiomes littéraires ou administratifs, conçus ou adaptés à partir de l'usage oral, soit comme *lingua franca* par laquelle les utilisateurs de dialectes pouvaient communiquer (...). En d'autres termes, la véritable langue maternelle au sens littéral, c'est-à-dire l'idiome que les enfants apprennent de leur mère illettrée et parlent pour leur usage quotidien, n'avait certainement rien à voir avec une *langue nationale* », in Hobsbawm E., *Nations et nationalismes depuis 1780*, Folio, Paris, 1992, pp.70-71.

pas de minorité linguistiques : les langues dites régionales étaient les langues d'usage de l'ensemble de la société, jusqu'à ce que le français s'impose progressivement et qu'elles deviennent minoritaires sur leurs propres territoires historiques »²⁶⁵. Le monolinguisme étatique est un projet qui n'a jamais été complètement réalisé, et s'il on est attentif aux réalités des pratiques langagières en Europe on peut dire que le plurilinguisme est la règle et le monolinguisme l'exception²⁶⁶. « Les frontières des Etats-nations cachent mal leur arbitraire né des hasards des découpages territoriaux toujours injustes en dépit de la prétention des idéologues à vouloir les justifier, et jamais étanches aux contacts humains »²⁶⁷.

Certains auteurs de la fin des XIX^e siècles, tels Paul Broca (1875) ou Miguel de Unamuno (1884) outre-Bidasoa prédisaient et souhaitaient, même pour le bien des populations, la fin prochaine de la langue basque irrémédiablement condamné, pensaient-ils, par le progrès des mœurs et des sociétés. En prétendant que la langue française symbolisait le génie du peuple français et de la raison face au *patois* considéré comme la langue de l'obscurantisme. Ainsi, les révolutionnaires français accordaient bien à la langue un autre rôle que celui de la simple communication²⁶⁸. C'est au travers du système d'éducation publique et obligatoire que va être, avec d'autres éléments puissant de l'identité nationale, socialisée et d'homogénéisée l'identité nationale et la langue française afin que ses membres lui prêtent allégeance. C'est pourquoi une grande partie des fonds publics sont utilisés à l'éducation et aux politiques linguistiques, fortement influencés par des idéaux nationalistes d'authenticité, d'histoire commune et d'unité culturelle²⁶⁹. Pour Suzanne Citron, « les repères, les événements, l'*ordre chronologique naturel* mettent en scène un personnage, la France, présente *des origines à nos jours*, suite de sketches dans lesquels un passé lointain entremêle Gaulois, Romains et Francs mais où Basques, Bretons, Béarnais, Corses, Antillais, Juifs... n'ont aucune épaisseur historique. Les *autres* n'existent qu'en tant qu'ennemis (...). La vision, que donnent des *origines* les manuels des années 80, ne s'est pas vraiment transformée malgré le développement des connaissances »²⁷⁰.

²⁶⁵ Sibille J., « Langue de France et territoires : raison des choix et des dénominations », in Viaut A., Pailhé J., *Langue et espace*, MSHA, Pessac, 2010, p.85.

²⁶⁶ Connor W., « Nation-building or Nation destroying? », *World Politics*, n°24, 1978, pp.319-355.

²⁶⁷ Baggioni D., *Langues et nations d'Europe*, Payot, Paris, 1997, p.38.

²⁶⁸ Bidart P., « Langue et idéologie dans la culture basque », in Bidart P., *La nouvelle société basque*, Paris, L'Harmattan, 1980, p.161.

²⁶⁹ Gellner E., *Nations et nationalisme*, Payot, Paris, 1990.

²⁷⁰ Citron S., *Le mythe national, l'histoire de France revisitée*, L'Atelier, Paris, 2008, p.96.

1.4.1. Le français comme seule langue de la République : négation et mépris des langues de son propre territoire

« Le statut des langues régionales en France s'est historiquement le plus souvent posé en creux par rapport au français (...). La Révolution en mettant en œuvre le centralisme révolutionnaire, est héritière de l'Ancien Régime en balayant le foisonnement administratif en repose à l'inquiétude générale, parlers, originalités diverses et très anciennes, perçues comme menaçantes sont volontairement gommées, mises à l'index ou réprimées »²⁷¹. Dans tous les nationalismes on trouve des éléments civiques et ethniques de différents degrés et formes. Pour le nationalisme jacobin qui était fondamentalement civique et territorial et prêchait une patrie républicaine et fraternelle de ses citoyens au sein d'une communauté politico-légale, va se transformer en nationalisme linguistique, dont le reflet était l'orgueil de la pureté et de la mission civilisatrice d'une culture hégémonique française, prêché par B. Barrère et l'abbé Grégoire²⁷².

Sous la Convention Nationale, l'abbé Grégoire va présenter un Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française. Soulignant que « chez les basques (...) un grand nombre étaient accessible au fanatisme, parce que l'idiome est un obstacle à la propagation des lumières. La même chose est arrivée dans d'autres départements où des scélérats fondaient sur l'ignorance de notre langue le succès de leurs machinations contre-révolutionnaires. (...) Tant de jargons sont autant de barrières qui gênent les mouvements de commerce et altèrent les relations sociales. Par l'influence respective des mœurs sur le langage, du langage sur les langages sur les mœurs, ils empêchent l'amalgame politique et d'un seul peuple en font trente »²⁷³. La révolution va d'emblée être confrontée au problème linguistique puisqu'en fondant un ordre politique et social nouveau, elle entendait susciter l'adhésion populaire²⁷⁴. L'enquête de l'Abbé Grégoire était loin d'être neutre, dans la mesure où elle se situait à l'intersection entre l'enquête ethnographique et le projet politique de la République. La deuxième partie du questionnaire de l'abbé est à cet égard tout à fait explicite, puisqu'il a pour titre : « *Comment anéantir les patois ?* ».

²⁷¹ Beacco J.C., Cherkaoui K., « Politiques linguistiques européennes et diversités des langues », *Langue Française*, n°167, septembre 2010, p.103.

²⁷² Smith A.D., *op.cit.*, 1997, p.12.

²⁷³ Certeau M. de, Julia D., Revel J., *op.cit.*, 1975, p.304.

²⁷⁴ *Ibidem*, p.3.

En présentant le patois comme le véhicule ou le synonyme de l'ignorance, de l'irrationnel, de la superstition et en l'opposant au français, langue éclairée, l'Abbé Grégoire procédait à la minoration et à la muséification des patois (que certain appelle aujourd'hui la patrimonialisation des langues régionales). Par ce mécanisme, il entend mettre à l'écart et conserver les patois tels des reliques de musée que l'on est susceptible d'oublier, en les dépossédant de leur fonction sociales. L'unilinguisme que souhaite installer l'abbé Grégoire trouvera plus tard les instruments institutionnels à sa mesure, avec en premier lieu, l'école obligatoire sous la III^e République comme outil d'union nationale et de folklorisation des autres langues *rurales*. Ainsi, ce qui aurait dû rester un outil de communication devient très vite un outil de construction nationale où, l'idiome national est la nation. L'identité linguistique est garante de la solidarité révolutionnaire. Il devient alors interdit d'arborer une quelconque loyauté à une autre langue qui ne soit pas le français tout en se revendiquant français et loyal à la République, puisqu'il n'existe qu'une langue, qu'un peuple et qu'une nation au sein de la République. Comme l'Abbé Grégoire, pour Barrère, « le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton ; l'émigration et la haine de la république parlent allemand ; la contre-révolution parle italien, et le fanatisme parle basque. Cassons ces instruments de dommage et d'erreur »²⁷⁵.

Sur initiative du Ministre Guizot, une autre enquête va être effectuée au niveau national en 1833, afin de faire un bilan de l'enseignement primaire en France, par le biais de questionnaires auprès d'inspecteurs venant de l'ensemble des corps de l'Etat²⁷⁶. Cette enquête va révéler que dans le Midi, de la Loire et des Pyrénées, l'enseignement se fait essentiellement en patois car la vivacité de ces dernières y est encore trop forte au dire des inspecteurs. Le rapporteur, « P. Lorrain lui-même n'hésite pas à écrire : « dût-on nous traiter de vandale, nous sommes d'avis qu'on tranche au vif dans cette antique transmission des patois et que chaque école soit une colonie de la langue française en pays conquis ». Ici le discours officiel ne cherche nullement à masquer la fonction sociale et idéologique de l'institution scolaire »²⁷⁷.

Dans le procès contre les *patois*, les arguments non scientifiques et idéologiques font légion, puisque l'on arrive, à travers la folklorisation, à minorer complètement la fonction sociale et la richesse culturelle que véhiculent les langues autres que le français du territoire de la

²⁷⁵ *Ibidem*, pp.10-11.

²⁷⁶ Baggioni D., *op.cit.*, 1998, p.219.

²⁷⁷ Bidart P., *op.cit.*, 1980, p.166.

République. On les considère comme ennemies à l'instruction et au progrès et porteuse d'ignorance et obscurantisme. D'ailleurs on ne représente les patois que sous forme linguistique, alors qu'ils représentent également un mode de vie, des pratiques sociales, les limites de l'univers mental des groupes sociaux situés au bas de l'échelle sociale. « Le concept de patois, condensé idéologique des inégalités linguistiques et culturelles, résultait du principe suivant lequel il existait des langues favorisant le progrès et d'autres empêchant son développement »²⁷⁸. Le projet Républicain va porter en lui la nécessité de consolider l'Etat à travers la Nation et pour ce faire, il lui était nécessaire d'homogénéiser et unifier la culture et l'idéologie si éparse sur son territoire. Le discrédit que le centre étatique va jeter sur l'ensemble des particularismes locaux, considère qu'il existe une hiérarchie des langues où certaines sont supérieures à d'autres. Seul le français donne accès à l'universel, les langues régionales sont cantonnées à un horizon limité, donc dénuée de tout rôle culturel véritable²⁷⁹.

Avec l'école obligatoire jusqu'à 11 ans, suite à la réforme de Jules Ferry, le français va être enseigné en masse dans les campagnes françaises. Corolairement à l'enseignement de la langue nationale, l'histoire et la géographie nationale aussi va être enseigné dans un souci d'unité nationale. Les manuels scolaires deviennent l'arme absolue de la transmission de la langue et de la culture nationale. Mais ce travail n'aurait pas pu être mené sans la participation active, voir même militante des instituteurs, de ces « hussards noirs » de la République qui ont diffusé la langue française, l'histoire de France et de la République, son organisation départementale et son empire colonial, afin de donner aux enfants une conscience d'unité de la France et un attachement sentimental. « *Outil de francisation*, l'histoire scolaire induit une identité dans laquelle républicanisasson et nationalisation se superposent dans une idéologie qui fleure le nationalisme. La nation française est ethnicisée par les ancêtres gaulois qui occultent le caractère multiculturel du passé français [...], la France, et donc l'Etat-Nation, sont essentialisés »²⁸⁰.

Eugen Weber décrit parfaitement ce phénomène messianique, « entre 1860 et 1880 (les rapports des inspecteurs des écoles primaires) reflétaient la croyance prédominante que des zones et des groupes de population importants étaient encore non civilisés, c'est-à-dire non-

²⁷⁸ *Ibidem*, 1980, p.168.

²⁷⁹ « Le système d'enseignement contribue pour une part déterminante à cette opération de déclassement en rejetant les modes d'expression populaire (sans parler des langues régionales, dont l'usage, en France, était interdit) à l'état de jargon ou charabia (comme aiment écrire les professeurs dans les marges des copies) en inculquant la reconnaissance de la légitimité de la langue légitime », Bourdieu P., Boltanski L., *op.cit.*, 1975, p.5.

²⁸⁰ Citron S., « identité national et histoire : déconstruire le mythe national ? », in Le Coadic R., *Bretons, indiens, kabyles...*, PUR, Rennes, 2009, p.71.

intégrés, non-assimilés à la civilisation française : ces barbares, incultes, et vivaient comme des bêtes avec leurs bêtes. Il fallait leur enseigner les manières, la morale, l'alphabet, leur donner une connaissance du français et de la France, une perception des structures juridiques et institutionnelles existant au-delà de leur communauté immédiates. (...) Le paysan doit être intégré dans la société, l'économie et la culture nationales : la culture de la cité et de la Cité par excellence, Paris »²⁸¹.

Le rôle de l'école va être ambigu dans un système social qui opposait l'élite de l'esprit et ceux qui travaillent avec leurs mains. Imaginée et organisée par la bourgeoisie républicaine, elle s'est avérée inadaptée aux cultures ouvrières et populaires qui ont à la fois été méprisées et ignorées. Paradoxalement, l'école dans sa religion du progrès et malgré son inadaptation, enseignait que les inégalités sont individuelles, provisoires et corrigibles en diffusant l'image sainte, de la civilisation laïque et républicaine²⁸². « L'école républicaine fut ainsi tout à la fois une entreprise d'alphabétisation et de socialisation sur une base de classe (coexistence des lycées et de l'école du peuple) et une formidable machine à transformer les Français en Français (...). La légende républicaine fut un des socles de l'institution d'un nouvel imaginaire. Une identité républicaine se forgea autour de l'idée d'une France éternelle »²⁸³. Le rôle de l'école va au-delà du rôle de transmission de la langue et de la culture générale, elle a un rôle civilisationnel. Elle se doit de forger les mentalités, de donner sens à l'unité nationale, à faire concevoir la France à ses citoyens comme un ensemble uni, homogène et égal, dont Paris est le centre et le référent, le reste de la France étant nommé, la Province²⁸⁴.

Rappelons que la culture politique mise en place par la Troisième République était ancrée dans une Révolution célébrée comme un *bloc*, la culture républicaine croise un idéal des droits de l'homme avec un universel abstrait, négateurs des singularités²⁸⁵ et dont le but de l'école est de développer l'amour à la patrie afin d'assurer la reconquête de l'Alsace et de la Lorraine. C'est d'ailleurs, dans ce contexte, qu'Ernest Renan, dans son fameux discours, *Qu'est-ce qu'une Nation*, soutient que « la langue invite à se réunir ; elle n'y force pas. [...] Il y a dans l'homme quelque chose de supérieur à la langue : c'est la volonté. [...] Une nation est donc une grande solidarité constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a fait et de ceux

²⁸¹ Weber E., *La fin des territoires*, Fayard, Paris, 1983, p.20.

²⁸² Citron S., *Le mythe national, l'histoire de France revisitée*, L'Atelier, Paris, 2008, pp.288-289.

²⁸³ *Ibidem*, p.289.

²⁸⁴ Concept français, dont la connotation inconsciente nie les singularités des identités locales et régionales fort diverses sur l'ensemble du territoire.

²⁸⁵ Citron S., *op.cit.*, 2008, p.303.

qu'on est disposé à faire encore »²⁸⁶. Mais le fait qu'E. Renan affirme la volonté comme élément essentiel à la formation d'une Nation n'est pas anodine dans ce contexte, puisque linguistiquement l'Alsace est germanique, raison pour laquelle à la suite de la I^{re} Guerre Mondiale les américains, en particulier le Président Wilson, envisagent de laisser l'Alsace et la Lorraine à l'Allemagne.

L'idéologie sociolinguistique qui a cours au sein de la communauté linguistique française, la nécessité de l'unilinguisme, n'est pas une exclusivité française, elle repose sur une grammaire nationaliste basée sur des préjugés. Tout d'abord, il existerait une hiérarchie des langues historiques selon laquelle certaines langues (dont le français fait partie) sont dotées d'un « génie » et auraient vocation à « l'universalité » pouvant s'étendre sans limitation d'espace et de champs linguistique. Il en va sans dire que dans cette représentation, la langue s'oppose au dialecte, ce qui dans le cas français nous donne une dichotomie, le français est la langue, les *patois* sont des dialectes et donc des *non-langues*. De plus, dans un Etat Nation on confond aisément la représentation politico-administrative de la langue, qui dans le cas français mélange langue nationale et langue officielle, ne tolérant aucun autre statut (ni même d'un rang politique ou administratif inférieur) à une langue régionale ou minoritaire. Cette idéologie de l'unilinguisme, en France remonte à la période où le français devient la langue de plein exercice social, à la suite de l'ordonnance de Villers-Cotterêts et qui va se pérenniser avec le développement de la scolarité obligatoire de la République. Raison pour laquelle c'est sous la troisième République que l'Etat ne va plus accepter de concurrence linguistique à la langue nationale, liquidant de fait, son héritage plurilingue et participant activement au *linguicide* des langues régionales. La scolarité va imposer une rigidité linguistique telle, par l'imposition d'une norme, qu'elle va sévèrement punir toute déviance linguistique, stigmatisant tout écart ou forme linguistique qui s'éloignerait de la norme.

Pendant longtemps, seul la loi Deixonne du 11 janvier 1951 va être le référent légal qui va encadrer la reconnaissance de l'existence d'autres langues que le français au sein du territoire hexagonal de la République. Cette loi va organiser un enseignement facultatif de certaines langues régionales, comme le basque et le catalan (la langue corse va rester en dehors de cette loi). Suite à différentes circulaires ministérielles et arrêtés, c'est finalement une loi relative à l'usage de la langue française, qui va le 4 août 1994 encadrer juridiquement, l'enseignement et toute autre activité culturelle en langue régionale. Si l'évolution aurait pu venir de la Charte

²⁸⁶ Renan E., *Qu'est-ce qu'une Nation*, Milles et Une Nuits, Paris, p.24.

Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires, élaborée par les Conseil de l'Europe à Strasbourg, le 24 juin 1992 et adopté par le Conseil des Ministres de l'Europe, le 5 novembre 1992, il n'en sera rien. Le Ministre de l'époque va s'abstenir de la signer expliquant que cette charte est contraire aux principes de la Constitution comme à celui de l'égalité des citoyens et qu'elle va à l'encontre de l'ordonnance de Villers-Cotterêts. Cette réserve va être corroborée par le Conseil d'Etat le 24 septembre 1996.

Courant 1998, le nouveau Premier Ministre, Lionel Jospin, demande au professeur Guy Carcassonne de procéder à une expertise. Celui-ci conclut, qu'il est possible de signer et de ratifier la charte à condition de joindre une déclaration interprétative à la signature précisant que « le terme de groupe, chaque fois qu'il est employé, ne renvoie, dans le cas de la France, qu'à une addition de personnes physiques, et non une entité qui serait distincte de ceux qui la composent. Cela signifie qu'il n'y a pas de peuple basque ou de peuple breton, par exemple, mais un seul peuple, le français »²⁸⁷. Guy Carcassonne estime, entre autres, que l'Etat ne peut s'engager formellement que sur l'enseignement de ces langues et non sur l'enseignement en langue. C'est donc le rejet des modèles éducatifs par immersion et du bilingüisme à parité horaire.

La France va s'engager à appliquer 52 articles sur 94, et 39 alinéas et paragraphes, à la suite de la signature de la Charte le 7 mai 1999, à Budapest. Aujourd'hui, « en France, il n'existe pas de droit à recevoir l'enseignement de et dans sa langue régionale. Un tel enseignement relève de la volonté des autorités publiques et revêt, quand il est organisé, un caractère facultatif. Le Conseil Constitutionnel a conféré à ce principe, le caractère facultatif de l'enseignement des langues régionales, valeur constitutionnelle en le rattachant au principe d'égalité. Ce principe s'adresse à tous les acteurs de l'école : élèves, enseignants et plus généralement administration scolaire dans son ensemble. Il ressort des jurisprudences constitutionnelles et administratives qu'il n'existe pas, en France, de droit à l'enseignement des langues régionales, mais une liberté, laquelle se manifeste dans l'enseignement privé »²⁸⁸.

²⁸⁷ Coyos J-B., *Politique Linguistique, langue basque et langue occitane du Béarn et de Gascogne*, Elkar, Bayonne, 2004, p.27.

²⁸⁸ Bertile V., « L'approche juridique française du rapport langue/espace », in Viaut A., Pailhé J., *op.cit.*, 2010, pp.78-79.

1.4.2. L'échec de la centralisation espagnole face à une réalité écolinguistique

« *Nunca fue nuestra lengua de imposición, sino de encuentro ; a nadie se le obligo nunca a hablar en castellano : fueron los pueblos mas diversos quienes hicieron suyo por voluntad libertina el idioma de Cervnantes* » J.C. de Borbon²⁸⁹

La réalité politico-institutionnelle actuelle de l'Espagne masque un fait historique assez pittoresque, puisque l'Espagne peut être considérée comme l'un des premiers Etat unitaire Européens, suite à la reconquête en 1492 (et à l'annexion du Royaume de Navarre en 1512). L'unité étatique se fait sous influence de la Castille et du castillan, territoire du centre et dont la population est majoritaire alors. Si les élites adoptent vite le castillan comme langue de communication, le reste de la population ne l'apprendra quasiment que lors de leur alphabétisation. Le maintien des langues autochtones basques et catalanes ne sera dû qu'à la loyauté qu'exerceront les basques et les catalans à leurs langues, qui resteront assez compacte sur leur territoire²⁹⁰. « Ainsi, parallèlement aux éditions louant le castillan, d'autres hommes de lettres commencèrent à affirmer leur attachement à la langue basque par exemple : en 1545, dans *Linguae Vasconum Primitiae*, Benat Dechepare chanta sa fierté d'être le premier à oser écrire dans cette langue ; en 1571, Joanes Leizarraga publia la première traduction du Nouveau Testament en langue basque [...]. En territoire catalanophone, les exemples furent plus nombreux encore. Les splendeurs et excellence de la langue catalane furent célébrées dans ses variantes catalane (Cristofol Despuig, Jeroni Pujades, Narcis Peralta, Père Gil, Andreu Bosch, Alexandre Ros), Baléare (Miquel Ferrando de la Carcel) ou, plus fréquemment, valencienne avec pour exemple éclairant, cet énoncé de Joan Bautista Ballester : *La langue valencienne est meilleure que toutes celles d'Europe, après la langue sainte qu'est l'hébreu* »²⁹¹.

Il faut attendre le XVIII^e siècle pour voir agir le centralisme de l'Etat espagnol, sous le règne de la dynastie des Bourbons,. Qui prend différentes mesures à l'encontre de la langue basque

²⁸⁹ Borbon J.C. de, Rey de Espana, Discours de remise des prix Cervantes, 23 avril 2001, in Bazatarrika P., *Babel o Barbarie, una politica linguistica legitima y eficaz para la convivencia*, Alberdania, Zarautz, 2010, p.40.

²⁹⁰ Contrairement à d'autres Etats (nous pensons ici au Canada, par exemple), les locuteurs des langues régionales, basques, catalans ou galiciens, ne sont présent que sur un territoire donné, et ne sont pas éparpillés sur l'ensemble du territoire espagnol. De fait, la reconnaissance légale et politique de ces trois langues en dehors de leur territoire définie est quasi nulle.

²⁹¹ Martin F., « Patrimoine plurilingue et faiblesse de l'Etat : l'émergence des nationalismes autour de la question linguistique », in Boyer H, Lagarde C., *L'Espagne et ses langues, un modèle écolinguistique ?*, L'Harmattan, Paris, 2002, p.20.

et catalane. L'attachement à ce moment-là, « du gouvernement central à éradiquer certaines langues ne fut pas (...) seulement imprimé depuis la Castille ; il bénéficia du concours de divers intellectuels natifs des territoires périphériques. Il est vrai qu'à cette date, l'Espagne comme le reste de l'Europe subit l'influence de deux éléments majeurs, la doctrine universaliste de la langue française et la Révolution de 1789 »²⁹². C'est sous l'exemple de ces deux éléments que l'Espagne va aspirer à consolider un Etat organisé et puissant, au regard de son voisin du nord des Pyrénées. Mais « l'Espagne n'est pas homogène d'un point de vue linguistique et, si le castillan a pu s'imposer aux élites assez tôt, la stagnation sociale et politique qui caractérise le royaume à partir du XVIIème siècle n'a pas entraîné la diffusion du standard en dehors d'une couche sociale restreinte. (...). D'autre part le retard économique et social, avec tout ce qui s'y rattache, urbanisation, industrialisation, scolarisation (sauf à Barcelone, où la bourgeoisie voit dans le catalan un fort emblème de revendication contre la domination de Madrid), explique en partie la faible diffusion d'une langue que l'on hésite à appeler *nationale* »²⁹³.

Il va falloir attendre le XIXème siècle pour voir la construction d'un mouvement conséquent en faveurs des langues basque et catalane inscrit dans le cadre du romantisme européen de la première moitié du même siècle. « Ces mouvements de *Renaissance* rencontrèrent l'opposition de Madrid, plus que jamais attaché à défendre ses prérogatives. A tel point que la politique linguistique gouvernementale de cette période peut, à son tour, être présentée comme *linguicide* ou *glottophage* »²⁹⁴. Ce siècle est marqué par un processus « castillano-centralisateur » de la Nation Espagne où l'uniformisation de l'Etat devient un enjeu majeur pour le centre et où la résistance des périphéries va prendre différentes formes avant de se transformer en nationalisme périphérique. Au Pays Basque, les résistances au centralisme vont d'abord être canalisées dans le mouvement carliste pour se transformer finalement en nationalisme. « Les revendications autonomiques vont prendre de plus en plus de place dans le carlisme et on peut voir en lui l'une des racines du nationalisme basque contemporain »²⁹⁵. N'oublions pas qu'un des traits valorisé tant par le nationalisme basque, que catalan, est le sentiment d'enclave modernisatrice et avancée économique qu'ils constituent par rapport au reste de l'Espagne²⁹⁶. Dès lors, les valeurs et la culture que le pouvoir central va promouvoir,

²⁹² *Ibidem*, 2002, p.22.

²⁹³ Baggioni D., *op.cit.*, 1998, p.239.

²⁹⁴ Martin F., *op.cit.*, 2002, p.29.

²⁹⁵ Perez J., « L'Etat et la nation en Espagne », *Herodote*, n°91, 1998, p. 99.

²⁹⁶ Voir à ce sujet Diez Medrano J., *op.cit.*, 1999.

ne va pas forcément rimer avec prospérité économique et modernisation, ce qui va entacher gravement les projets assimilationnistes de l'Etat espagnol.

En 1898, la perte de la dernière colonie espagnole de son ancien empire des Indes avec l'indépendance de Cuba, l'Espagne va vivre l'une des crises identitaires des plus importantes de son histoire. Comme en témoigne J. Ortega y Gasset dans son ouvrage, *Espana Invertebrada*, lorsqu'il parle de l'unité de l'Espagne : « séparons résolument la vie publique locale de la vie publique nationale. Nous parviendrons ainsi à posséder pleinement les deux. Organisons l'Espagne en dix grandes *comarcas* : la Galice, les Asturies, la Vieille Castille, le Pays Basco-navarrais, l'Aragon, la Catalogne, le Levant, l'Andalousie, l'Estrémadure et la Nouvelle Castille »²⁹⁷. Cette tendance centralisatrice va s'accroître crescendo à partir du 13 septembre 1923, jour de la prise de pouvoir par le Capitaine Général Primo de Rivera, jusqu'à la date de la mort du Général Franco le 23 Novembre 1975, avec néanmoins la parenthèse de la IIème République entre 1931 et 1936. Franco et Primo de Rivera partagent la même vision de l'Espagne, unie et homogène, ne parlant qu'une seule langue et ne tolérant que l'expression de folklores locaux dénués de sens politique. « Le nom même de la langue qui, de *castillane* devient *espagnol* fait problème : l'évolution lexicale accompagne (historiquement) et justifie (idéologiquement) le processus de constitution et d'intégration de l'*Etat espagnol*. Du coup, le point de vue périphérique taxe l'*espagnol* de *castillan* pour lui denier sa qualité de *langue nationale*, allant même jusqu'à mettre en cause la dénomination d'Espagne au profit de celle d'*Etat espagnol* »²⁹⁸. La conséquence de tout cela a été que l'Espagne ne s'est jamais accomplie comme Etat-Nation, et pas davantage comme espace politico-territorial incontesté dans son unité²⁹⁹.

Les années les plus répressives pour les langues basque et catalane vont aller jusqu'aux années 50. La politique franquiste « se concrétisa par des interdictions de masse : interdiction systématique de l'usage public des langues, dans la presse, la radio, l'administration, la signalétique, l'anthroponymie, l'enseignement et la correspondance. La répression et la censure qui l'accompagnait s'exerça sans relâche et à tous les niveaux, l'épuration fonctionna sans répit dans les bibliothèques et dans la sélection des fonctionnaires »³⁰⁰. Le simple fait

²⁹⁷ Ortega y Gasset J., *op.cit.*, 2006, p.165.

²⁹⁸ Lagarde C., « Les frustration du centre castillanophone », Boyer H, Lagarde C., *L'Espagne et ses langues, un modèle écolinguistique ?*, L'Harmattan, Paris, 2002, pp. 245-146.

²⁹⁹ Hermet G., « Des Etats sans territoires ? Sécession ou réinvention territoriale en Europe de l'Ouest », in Birnbaum P., *Sociologie des nationalismes*, PUF, 1997, p.242.

³⁰⁰ Burban C., « Les langues entre centralisme et autonomisme : un demi-siècle exemplaire », in Boyer H, Lagarde C., *L'Espagne et ses langues*, L'Harmattan, Paris, 2002, p. 43.

d'écrire en catalan ou en basque ou en galicien va devenir un acte d'anti-franquisme. « L'anti-franquisme c'était aussi chanter dans ces langues ou les enseigner dans quelques écoles. L'anti-franquisme c'était publier des livres, des quotidiens ou des revues dans la langue propre »³⁰¹. Les langues et cultures basque et catalane vont fortement se consolider à partir des années 60 qui sont des années de réexpansion économique et industrielle, accentuant par la même les processus d'urbanisation et d'immigrations castillanophones. Cependant tout en mettant en danger les équilibres linguistiques, ces vagues d'immigrations ne vont pas dans un premier temps influencer négativement, sur les sentiments d'attachement et de sympathie aux langues.

On décrit souvent la Constitution de 1978 comme l'œuvre du consensus. L'article 2 de la Constitution *post-franquiste* de 1978 est la synthèse de toutes les contradictions qui caractérisaient la Transition espagnole puisque d'un « point de vue politique [il est] un véritable match nul entre des conceptions différentes de la nation espagnole. Cependant, à y regarder de plus près, ce sont deux visions de l'Espagne opposées sur le terrain des idées et des armes qui se retrouvent à cette occasion : celle de l'Espagne comme nation unique et indivisible et celle de l'Espagne comme ensemble harmonieux de peuples divers, de nationalités formées avec le temps et de régions. Ces deux conceptions se mêlent pour servir de base (...) à un Etat des Autonomies qui doit dépasser les vieilles structures du centralisme. (...) Cette authentique nation des nations est en définitive unie par le lien de la solidarité, concept difficile à cerner juridiquement, mais qui représente un impératif, une obligation constitutionnelle pour tous les citoyens et les pouvoirs publics »³⁰².

Fruit d'un consensus partisans, elle répond néanmoins aux exigences des anciens partisans du régime et aux craintes des fonctionnaires d'Etat (surtout militaires) de ne pas voir l'Espagne se désintégrer comme le présageait J. Ortega y Gasset au début du siècle. « C'est pour résoudre ce dilemme que le Roi Juan Carlos et Adolfo Suarez se sont employés à dédramatiser cette réponse [de l'Etat des Autonomies] en la banalisant dans le cadre d'une régionalisation à la carte étendue à l'ensemble des cinquante provinces espagnoles ». On trouve d'ailleurs dans le texte constitutionnel, le terme de *nationalité*³⁰³ qui définit la

³⁰¹ Sole Tura J., *Nacionalidades y Nacionalismos en Espana, Autonomias, federalismo, autodeterminacion*, Alianza, Madrid, 1985, p. 52.

³⁰² *Ibidem*, p.101.

³⁰³ Pour G. Peces-Barba, « le terme nationalités avait beaucoup été utilisé dans les dernières années d'opposition au franquisme en se référant surtout à la Catalogne et au Pays Basque, bien que la Galice, située objectivement sur le même plan de personnalité culturelle et linguistique différenciée, bénéficia également de l'impulsion de ces deux premières. Avec un sens différent de celui qui été utilisé par le Code Civil pour désigner l'appartenance

Catalogne, le Pays Basque et la Galice. Cela dit, le découpage provincial datant de 1833 et la conception centraliste de l'Etat persiste dans le texte³⁰⁴. La « Nation espagnole » y est décrite comme une « patrie commune » et répond à une « unité indissoluble » où le « castillan est la seule langue commune à tous les citoyens qui ont le devoir de la connaître ». Cette conception de l'Etat et les interprétations juridiques qui vont se faire par la suite, montre bien les soucis centralisateur de Madrid vis-à-vis de ses périphéries et de leurs langues. Les langues au fil du temps sont devenues les compagnes inséparables des nationalismes périphériques ou centralisateurs.

Alors que les forces centrifuges n'ont pas atteint leur objectif dans l'instauration de l'unilinguisme castillan sur l'ensemble de l'Etat espagnol, on peut souligner, que les nationalismes périphériques n'ont pas réussi pour l'instant à inverser le processus diglossique linguistique si favorable au castillan. « Le système autonome a surgit comme résultat de la pression exercée essentiellement par le Pays Basque et la Catalogne. Suite à la mort de Franco, les deux nations sans Etat se sentaient non seulement le droit mais également le pouvoir de faire pression afin d'obtenir une solution politique à leurs revendications d'autodétermination »³⁰⁵. Actuellement, on dénombre neuf langues parlées en Espagne, bien que toutes ne jouissent pas de statut officiel³⁰⁶. Les dispositions touchant les principales politiques linguistiques vont être énoncées pour chaque Communauté Autonome concernées³⁰⁷ dans une loi de politique linguistique, qui dans un premier temps va prendre

d'une citoyen à un Etat déterminé, soumis par conséquent à son ordre juridique, en Espagne il fut employé pour décrire ces situations d'identité culturelle très particulière propres à des zones bien précises d'Espagne et comme équivalent du terme *nation*, sans les connotations négatives que l'emploi de ce terme peut produire et sans la charge potentielle d'émotivité qui l'accompagne. [...] La répression qu'avait subi le nationalisme et n'importe quelle autre force antifranquiste dans ces régions, favorisa également l'intégration du terme, car ce fut une des premières réactions, comme antithèse au nationalisme espagnol unique et exclusif [...]. D'une certaine manière, non explicite mais acceptée en général parmi l'opposition démocratique au franquisme, l'emploi du terme *nationalités* était une convention pour faire référence à la Catalogne, au Pays Basque et à la Galice », in Peces-Barba G., *La elaboracion de la Constitucion de 1978*, Centro de Estudios Constitucionales, Madrid, 1988, p. 236.

³⁰⁴ « La constitution de 1978 a prévu dans cette perspective toute une gamme d'arrangements qui, visant dans l'immédiat à brouiller les repères, ont ouvert à terme la voie à des solutions allant du simple statut de collectivité décentralisée paré d'un nom pompeux à celui d'Etat quasiment souverain en matière interne, et tendanciellement cosouverain en matière internationale », in Hermet G., *op.cit.*, 1997, p.245.

³⁰⁵ Guibernau M., *op.cit.*, 1996, p.123.

³⁰⁶ L'arabe (à Ceuta), l'aragonais (en Aragon), l'asturien (en Asturias), le basque (au sein de la CAB et de la CFN), le berbère (tamazigh à Melilla), le catalan (Catalogne, Pays Valencien, Iles Baléares et la région orientale de l'Aragon), le galicien (en Galice), le portugais (dans la ville d'Olivenza) et l'occitan (dans le Vall d'Aran de Catalogne), représentant dans son ensemble plus de 10,5 millions de locuteurs et 26% de la population totale de l'Espagne.

³⁰⁷ Il s'agit des Communautés Autonomes : de Catalogne (avec le catalan), des Iles Baléares (avec le catalan), du Pays Valencien (avec le catalan), de la Galice (avec le galicien), Pays Basque (CAB, avec l'euskara) et de la Navarre (où l'euskara est reconnue différemment selon des zones préétablies). Le *bable* asturien, ou l'andalou en Andalousie, ne sont pas reconnus comme langue à part entière, c'est-à-dire, langue officielle, mais comme de

souvent le nom de « *normalisation linguistique* » puis dans sa réadaptation dans les années 90 de « *politique linguistique* »³⁰⁸.

En 1975, J.J. Linz, à la mort du Général Franco synthétise très bien les traits qui caractérisent le multilinguisme espagnol à la sortie d'un demi-siècle de dictature. En premier lieu J.J. Linz constate l'échec de l'assimilation linguistique espagnol. La langue dominante, le castillan, n'a pas réussi à devenir la langue unique, c'est-à-dire la seule de tous les citoyens espagnols, à l'instar de la France. « A Orense, en Gipuzkoa, à Lleida, à Valence, à Majorque, beaucoup de locuteurs avec passeport espagnol n'ont comme première langue et même exclusivement le catalan, le galicien ou le basque. Le nationalisme espagnol (...), n'a pas réussi, par impuissance, du fait du plus grand développement économique relatif aux zones multilinguistiques (les Pays Catalans et le Pays Basque) à s'imposer face aux mouvements particularistes, qui firent sur ces zones, à la fois modernisatrices »³⁰⁹. Mais pour J.J. Linz, il est une certitude, le castillan actuellement est devenu une *lingua franca* sur l'ensemble du territoire et les mouvements nationalistes et identitaires n'ont pas réussi à revenir à un certain monolinguisme. Au contraire, même les plus virulents et fervents partisans des langues basque et catalane ne sont pas contre l'acquisition de la langue castillane, seule l'usage social premier de leur langue les préoccupe véritablement. En 1984, J.J. Linz va par contre soutenir que « le bilinguisme, indépendamment d'un nationalisme excluant, va créer des barrières à la mobilité interrégional (excepté dans les activités industrielles les moins qualifiés) et des barrières à la mobilité ascendante des immigrés et de leurs enfants, seulement dépassable avec le temps, donnant lieu à une structure sociale segmentale ». C'est cet avertissement qui va servir de cadre à la grammaire politique centralisatrice espagnole.

simples « modalités linguistiques ». Enfin, si dans un premier temps, l'aranais (occitan), était considéré dans un premier temps comme un parlé local, il dispose aujourd'hui d'un statut officielle au sein de la Communauté Autonome de Catalogne, avec une loi linguistique propre.

³⁰⁸ Tant en Catalogne, qu'au Pays Basque (dans la CAB), les premières lois votes vont s'appeler pour la première, « *Llei de Normalitzacio Linguistica de Catalunya* » (Loi de normalisation linguistique de Catalogne) de 1983 ; et pour la seconde « *Euskararen erabilpen normalkutzarako legea* » (Loi de Normalisation de l'usage de l'euskara) promulguée en 1982. Les versions révisée lors des années 90, prendront le nom de « *Llei de politica linguistica* » (Loi de politique linguistique) de 1998, pour ce qui est de la Catalogne ; et « *Euskararen erabilpenerako Legea* », (Loi pour l'utilisation de l'Euskara) pour ce qui est de la CAB.

³⁰⁹ Boix E., « 25 anos de la Constitucion espanola », Castillo Lluch M., Kabatek J., *Las lenguas de Espana. Politica linguistica, sociologia del lenguaje e ideologia desde la Transicion hasta la actualidad*, ed. Ibero Americana, Madrid, 2006, p.37.

Chapitre 2. De la grammaire des linguistes et sociolinguistes basques et catalans à la grammaire des politiques linguistiques

L'étape fondamentale à toute récupération linguistique et identitaire passe sans aucun doute par la standardisation d'une langue et la normalisation de son usage au sein de sa communauté. Alors que la standardisation peut être menée par une académie de la langue, officielle ou pas, dont les membres vont travailler sur l'homogénéisation et les choix grammaticaux, orthographiques et lexicaux, la normalisation, qui concerne le statut et les usages sociolinguistiques dans la communauté, elle exige un pouvoir politique afin de les appliquer. Evidemment, si la récupération peut être sujette à controverses domestiques, la normalisation est beaucoup plus difficile à mener si on ne dispose pas d'un pouvoir politique afin de l'appliquer.

D'autant que, la pression de la modernité écarte de manière radicale toute langue n'arrivant pas à s'adapter aux exigences du capitalisme et de l'imprimerie. Pour Benedict Anderson, c'est « le capitalisme de l'imprimé qui donna au langage une fixité inédite qui, à la longue, contribua à forger cette image d'ancienneté tellement capitale pour l'idée subjective de nation »¹. La capacité d'une langue à être imprimée, puisque standardisée, lui donne un pouvoir d'une tout autre nature que celui que peut octroyer une langue vernaculaire non normée, car elle peut être partagée par un ensemble plus vaste d'individus et créer un imaginaire communautaire (national) plus grand. Ce n'est pas un hasard si, l'âge d'or de la vernacularisation pour les lexicographes, grammairiens, philologues et littérateurs fut le XIX^e siècle, le même que celui de l'expansion des nations et des nationalismes. « Les trésors d'énergie que dépensèrent ces intellectuels de profession contribuèrent de manière décisive à façonner les nationalismes européens »².

Parallèlement, la généralisation de l'instruction publique, l'industrialisation de l'imprimerie et des moyens de communications, ainsi que des appareils de l'Etat donne un nouvel élan à l'unification des langues vernaculaires disposant d'un statut de langue officielle d'Etat. Ainsi, les langues vernaculaires officielles ne cessèrent de gagner du terrain sur les autres langues pratiquées sur le territoire national. Besoin mimétique ou nécessité de protectrice, le fait est

¹ Anderson B., *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La Découverte, Paris, 2002, p.55.

² *Ibidem*, p.55.

que certaines franges éduquées de la société basque et catalane vont s'atteler non seulement à la protection de leur langue mais également à sa diffusion littéraire. Conscient que le passage d'une langue écrite à une langue orale nécessitait un compromis réglementaire sur les normes linguistiques, basque et catalan, vont créer des académies de la langue et s'atteler à la modernisation et normativisation de leur langue.

La construction du nationalisme linguistique au Pays Basque et en Catalogne va rapidement voir dans le recul de la langue un danger et extinction possible de la communauté. Cherchant les causes du recul de la langue, il va tenter politiquement et linguistiquement d'y faire face et de combattre le recul de la langue. Fruit de la jonction entre la linguistique et la sociologie, la sociolinguistique « va mettre en rapport les savoirs linguistiques et les institutions qui leur octroient une plus ou moins grande légitimité sociale »³. Evidemment, basques et catalans vont s'intéresser grandement à cette nouvelle science dans les années 60.

Victime d'une persécution et répression politique en Espagne et d'un dénie culturelle en France, le Pays Basque et la Catalogne voient leurs langues autochtones inexorablement perdre du terrain au profit du français et de l'espagnol. Les dynamiques culturelles et politiques d'avant-guerre vont reprendre comme réflexe de préservation identitaire. Ainsi, « sous la dictature franquiste, l'opposition aux politiques d'homogénéisation culturelle et au gouvernement fasciste va se convertir en matrice de la mobilisation politique nationaliste clandestine au Pays basque et en Catalogne »⁴. Dès lors, le retour à la normalisation politique, c'est-à-dire à la démocratie, va aller de pair avec la normalisation linguistique qui en sera son application la plus pragmatique et justifiée pour les nationalistes et forces périphériques de l'Etat espagnol.

Les opérations de définition de la normalisation linguistique comme problème publique, le choix d'objectifs viables et l'élaboration du discours pertinents et percutants basés, non plus, sur des grammaires nationalistes de la langue, mais sur des grammaires scientifiques de la sociolinguistique périphérique, vont coordonner les engagements sous des motifs compatibles avec le contexte de la Transition, au travers de transactions collectives. Les opérations de définition du problème de la normalisation linguistique vont être investies par des réseaux de significations, de normes et de conventions et vont se confronter à des épreuves de réalité politique et de justice linguistique, afin de cadrer les actions publiques nécessaires au

³ Boyer H., *Eléments de sociolinguistique. Langue, communication et société*, Dunod, Paris, 1991, p.8.

⁴ Diez Medrano J, *op.cit.*, 1999, p.4.

développement de la langue basque et catalane⁵.

Cadrer la situation pour les linguistes et sociolinguistes basques et catalans va se traduire par une embarcation dans des activités multiples pour faire une histoire, de la langue et de la communauté, susceptible d'être racontée, justifiée et défendue lors des opportunités politiques qui vont s'ouvrir lors de la Transition espagnole. Conscient que faire et raconter l'histoire ne sont pas la même chose, nous verrons que certains actes narratifs scientifiques des linguistes et sociolinguistes sont partie intégrante du faire l'histoire de la communauté imaginée et des cadres d'interprétation du nationalisme basque et catalan. Ainsi, les sociolinguistes tout en étant conscients que raconter est une activité pratique qui produit des conséquences, ils vont s'engager dans le cadrage, la modalisation et l'intrigue de la situation linguistique comme catégorie cruciale à la compréhension des mobilisations collectives en faveur de la langue basque et catalane. En effet, pour qu'une expérience collective et une action collective soient possibles, les opérations de cadrage des acteurs doivent s'aligner. Ce sont finalement, les sociolinguistes et linguistes basques et catalans qui vont participer à l'alignement de ces cadres d'actions et d'expériences entre acteurs collectifs et mouvements sociaux de la langue et acteurs politiques et institutionnels.

L'analyse de la dynamique sociolinguistique des conflits diglossiques va requérir une perspective historique et une prise en compte non seulement des usages des langues dans une société mais également des représentations, des attitudes susceptibles de peser sur la dynamique de ces usages, dans le cadre de situation de conflit et des rapports de légitimation à la normalisation linguistique. Pour cela, « Le sociolinguiste observe et analyse les variations de la langue, ses usages au sein de la communauté linguistique et fonction de variables sociales, sans jamais se dissimuler que ces variations, ces usages sont plus ou moins clairement perçus, et étiquetés, évalués par les membres de cette communauté. Et la dynamique d'une situation linguistique donnée ne peut être appréciée qu'au prix d'un repérage attentif des pratiques et des représentations sociolinguistiques »⁶. Pour l'ensemble des sociolinguistes l'école catalane de sociolinguistique a été perçue comme une tentative de rayonnement des communautés *périphériques* et l'on peut considérer que le corps de leur doctrine est aujourd'hui perçu comme un même ensemble théorique⁷. D'ailleurs les linguistes et sociolinguistes catalans et basques entretiennent avec les cadres théoriques et pratiques un

⁵ Cefai D., *op.cit.*, 2007, p.233.

⁶ Boyer H., *op.cit.*, 2001, p. 45.

⁷ *Ibidem*, p. 53.

engagement de fidélité militante constante envers la communauté linguistique, loin des réflexes des maîtres du savoir.

2.1. Besoin mimétique ou modernisation nécessaire des langues : standardisation et homogénéisation du basque et du catalan

Le schéma d'un processus de normalisation linguistique favorable à une langue minoritaire ou peu répandue, implique la référence à une standardisation de type téléologique. La codification la devance, tout au moins dans un premier temps, pour déboucher sur la mise en place d'une norme censée non seulement raviver des usages linguistiques limités par une plus ou moins grande fragmentation dialectale (cas du basque et du catalan) mais également pallier un déficit en langue héritée. Dans ce contexte, la normalisation c'est-à-dire la planification et la mise œuvre d'actions publiques linguistiques ne sont pas que des interventions de type linguistique, mais bien des alternatives à la substitution linguistique. D'aucuns diraient que ce sont des traductions en action publique⁸ de théories linguistiques et sociolinguistiques de manière pragmatique.

La stabilité linguistique offerte par la codification a pour but d'influencer les comportements linguistiques en faveur de la langue codifiée. C'est dans ce cadre qu'ont été créées les académies de la langue basque, l'Euskaltzaindia et l'Institut d'Estudis Catalans au début du siècle par des philologues basques et catalans, et qu'aujourd'hui des organismes publics de planification (services rattachés à la politique linguistique) sont supposés répercuter et diffuser cette « normalité » de l'emploi, pour qu'il soit adapté aux exigences de la modernité et de la société.

⁸ Callon M., « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles St-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de St Brieuc », *L'année sociologique*, n°36, 1986, pp.169-208

2.1.1. Le *Batua* : l'ultime chance pour la survie de l'euskara ou un projet politique ?

« *Bat bederac daqui heuscal herrian quasi etche batetic bercera ere minçatceco maneran zer
diferentia eta diversitatea den* »⁹, Joanes Leizarraga, 1571

En 1948 « le basque n'est pas une langue unifiée, mais un ensemble de dialectes et sous-dialectes, qui d'ailleurs se compénètrent inextricablement (...). Certains auteurs ont songés à unifier le basque par révolution, d'autres par évolution »¹⁰, mais au lendemain de la guerre la langue basque reste une langue dont la fonction sociale ne peut être qu'intime et discrète. Si les modalités historiques de l'entrée du Pays Basque dans la modernité expliquent en grande partie le recul de l'euskara, c'est la crise de l'idéologie de la modernité qui va permettre, dans un sens, ouvrir un contexte de renouvellement et de réflexion de l'identité basque et de la fonction de la langue¹¹. La sécularisation et le renouvellement du nationalisme par l'assimilation de nouveaux courants idéologiques comme le marxisme et l'existentialisme vont ouvrir des possibilités de réinterprétation du rôle d'une langue dans l'identité communautaire et individuelle.

Outre la forte variété dialectale, jusqu'à la fin du XIXe siècle, il va exister deux grands types d'orthographe en basque, l'un lié aux conventions de l'espagnol et l'autre lié au système orthographique français, tout en étant toutes les deux liées et relativement adaptées à la phonologie des dialectes qu'il devait permettre de transcrire¹². Cette division linguistique trouve ses causes dans la division politique et administrative, dans le rôle de l'église et autres qui ont participé à garder séparée une communauté culturelle et linguistique et à l'assimiler à deux Etats. Mais, « ces divisions n'ont pas réussi à remettre en question et à enterrer le sentiment -apparent ou caché- d'union d'une langue à part entière malgré la multiplicité des dialectes »¹³.

Dès la création de l'Euskaltzaindia, de l'Académie de la langue basque, A. Campion et P. Broussain vont rédiger conjointement un dossier sur l'unification de l'euskara. Ils considèrent

⁹ « D'aucuns sait d'une maison à l'autre, en Pays Basque, la différence et diversité qui existe dans la manière de parler », Cité in, Villasante L., *Euskararen Auziaz*, ed. Arantzazu, Onati, 1988, p.94.

¹⁰ Lafitte P., *Grammaire Basque*, Elkar, Baiona, 1978 (première édition 1948), p. 6.

¹¹ Jaureguiberry F., *op.cit.*, 1994, p.50.

¹² Bidart P., « Langue et idéologie dans la culture basque », in Bidart P., *La nouvelle société basque*, Paris, L'Harmattan, 1980, p.161.

¹³ Mitxelena K., « Luis Mitxelenarekin hizketan », in Mitxelena K., *Euskal Idazlan Guztiak*, IX, EEE, EJ-GV, Zarautz, 1988, p.83.

que la base de la langue unifiée doit être le labourdin teintée de bas-navarrais voire même de souletin, prenant pour référence la langue utilisée dans le Nouveau Testament rédigé par Joanes Leizarraga en 1571. Ils vont émettre trois possibilités comme base d'une éventuelle standardisation de la langue. Premièrement, ils proposent de choisir un des quatre dialectes littéraires comme référence. Deuxièmement, ils proposent la formation d'un neuvième dialecte créé expressément pour répondre aux besoins de la langue littéraire. Enfin, troisièmement, ils proposent de prendre comme base un, voire deux dialectes, de les fusionner et de les enrichir des autres des autres dialectes. Dans le même sens, F. Krutwig va se battre à partir des années 50, mais surtout dans les 60 et 70, pour que la base de l'euskara moderne soit celle du labourdin et du navarrais. Mais, c'est lors de son 50^{ème} anniversaire que, l'Euskaltzaindia va finalement s'atteler, en 1968, à l'unification de l'Euskara (sous la présidence de Manuel Lekuona), en demandant à Koldo Mitxelena de rédiger un rapport en forme de diagnostic et d'ébauche de plan d'unification et de standardisation de la langue.

Pour le père fondateur de l'euskara standardisé et homogénéisé, K. Mitxelena, « c'est une question de vie ou de mort, si l'euskara doit vivre qu'on le veuille ou non, du moins l'euskara écrit, l'euskara qui sera enseigné à l'école, il doit être uni (*batua*) »¹⁴. Mais, les partisans d'une langue basque unifiée et standardisée, que l'on appellera *Euskara Batua*, ne vont pas échapper à la politisation du débat linguistique et aux développements d'arguments stigmatisant de la part des opposants. Ainsi, le père Luis Villasante, Président de l'Académie de la langue basque lors de l'élaboration de la standardisation rappelle que l' « on a souvent rétorqué contre l'*Euskara Batua* qu'il est artificiel, alors que les dialectes du basque (*euskalkiak*), par contre eux sont le vrai basque. (...) L'euskara porte dans ses racines son unité, par de là les errements de ses dialectes. Les *euskalki* ne sont venus qu'après et ils n'ont pas fondamentalement effacé cette unité, même s'ils l'ont caché »¹⁵.

Au-delà du débat sur le bien-fondé de l'unité linguistique ou de la réunification, l'unification est le résultat d'un besoin répondant aux évolutions de l'usage social de l'euskara et à l'influence de l'alphabétisation de la population dans une société qui se modernise et s'urbanise à grand pas. On peut diviser en trois grandes étapes le besoin de standardisation et d'homogénéisation de la langue basque. La première étape est celle du XIX^{ème} siècle, où l'on utilise l'euskara pour enseigner le français ou le castillan et pour prêcher le catéchisme. La langue est alors non normée et le but n'est pas que la population qui a accès aux livres en

¹⁴ Mitxelena K., *op.cit.*, 198, p.49.

¹⁵ Villasante L., *op.cit.*, 1988, p.105.

euskara apprenne à l'écrire, puisqu'il n'existe pas de langue standard, mais qu'elle le lise à default de ne pas lire le français ou l'espagnol¹⁶. A cette époque l'euskara a un usage essentiellement social et son seul rôle institutionnel tient à la parole évangélique, l'église l'utilise à des fins prosélytes afin que sa parole arrive au plus grand nombre¹⁷.

La deuxième étape va de 1900 aux années soixante-dix où, corrélativement à la volonté de standardisation et le développement d'une conscience linguistique communautaire et nationale, va apparaître une volonté de transmission linguistique forte. Le modèle d'alphabétisation littéraire prend forme peu à peu au travers, dans un premier temps, d'une littérature religieuse¹⁸, puis dans un deuxième temps par l'élaboration de livres scolaires destinés aux Ikastola et aux cours d'alphabétisation pour adultes, ainsi que d'une littérature séculaire en langue basque naissante. C'est donc, par un besoin pressant d'avoir une langue standardisée à enseigner et avec le concours d'une littérature naissante que la standardisation va s'imposer comme une tâche obligatoire à accomplir une mission.

Enfin, la troisième étape se sous divise en deux périodes. Une première période d'alphabétisation générale en euskara qui va de 1970 à 1980, où l'on a une standardisation de la langue, et une transmission de l'alphabétisation en euskara qui s'est mis en place et qui commence à donner ses fruits. La conscience linguistique est forte et aboutit à la première grande campagne en faveur de la langue basque, « *Bai euskarari* », consolidant ainsi le rôle de l'Académie de Langue Basque, Euskaltzaindia. Une deuxième période caractérisée par l'institutionnalisation du nationalisme et de la langue basque de 1980 à nos jours. Le modèle d'alphabétisation en euskara pénètre non seulement l'enseignement, mais également l'ensemble de la société, puisque tant les écoles que les administrations du sud des Pyrénées vont utiliser l'euskara comme langue véhiculaire avec le castillan. Au sein de la CAB, l'euskara va devenir une langue officielle où l'ensemble des espaces publics doivent être accessibles officiellement à l'euskara, alors qu'en Navarre et en Pays Basque de France, l'enseignement de l'euskara au sein des Ikastola et des centres d'alphabétisation pour adultes vont continuer à jouer seuls le rôle moteur du développement de la langue.

¹⁶ Les premiers textes religieux en langue basque publiés par les évêchés du Pays Basque remontent au XVIIème siècle, 1623 pour le Pays Basque de France et 1656 pour le Pays Basque d'Espagne. Voir, Arbelbide X., *Sorginak. Lehen eta orain Afrikan eta hemen*, Elkar, Baiona, 2011.

¹⁷ Malgré tout, des Jeux Floraux, où une certaine élite intellectuelle va s'essayer à l'écriture en euskara apparaissent à la fin des Guerres Carlistes. Quelques années plus tard vont naître le nationalisme basque et des associations culturelles de la langue basque. Nationalisme politique et revendication culturelle de la langue vont alors commencer à donner une nouvelle place et fonction à la langue.

¹⁸ Élaborée essentiellement dans un premier temps par des franciscains et des bénédictins.

2.1.1.1. Les semences pour le *Batua* : R.M. Azkue un intellectuel qui construit la nation à travers l'Euskaltzaindia

« *Mi patria no es Euzkadi, mi patria se llama Euskalerría* »
R.M. Azkue

Tant le nationalisme que la standardisation de la langue sont le fruit du besoin d'adaptation de la société basque à sa modernisation et son industrialisation. Les deux phénomènes ne répondent pas à une coïncidence¹⁹ mais bien à une évolution structurelle et inévitable de la société basque. Malgré tout, les tentatives d'unifications de la langue des plus éminents académiciens vont souvent trébucher devant les oppositions les plus farouches des traditionalistes et folkloristes basques, mais également face aux fervents supporteurs du père du nationalisme basque S. Arana. Intellectuel séminariste carliste, puis intégriste catholique et nationaliste basque reconverti, R.M. Azkue va considérer l'Espagne comme la Nation des nations ibériques dans un premier temps, puis au fil des ans et des contacts avec S. Arana et les nationalistes basques, devenir un « nationaliste sceptique », profondément militant de la culture et de la langue basque²⁰. Il restera soucieux de ne jamais apparaître comme un séparatiste radical afin de ne pas porter préjudice à l'institutionnalisation de l'Académie de Langue Basque, dont il sera l'un des premiers président.

R.M. Azkue va prendre conscience de l'unité de la langue basque, au travers de la correspondance qu'il entretient avec son ami P. Broussin par de là la frontière, lorsque ce dernier va lui montrer la carte sociolinguistique des dialectes basques établie par Lucien Bonaparte quelques décennies avant. R.M. Azkue²¹ va alors, beaucoup œuvrer pour créer une langue basque standardisée comme le montre une lettre de P. Broussain à R.M. Azkue adressée le 10 mars 1919 : « J'estime en effet, et je considère comme des axiomes les points suivants : 1. L'euskara ne peut survivre que si, de l'état de patois²² dans lequel il végète actuellement, il devient une langue de civilisation, une langue cultivée, une langue appuyée sur une littérature. 2. L'euskara ne peut devenir une langue civilisatrice, à l'usage de tous les basques, depuis Bilbao jusqu'à Mauléon, que s'il est unifié. 3. Cet euskara unifié ne peut être

¹⁹ Bidart P., *op.cit.*, 1980, p.190.

²⁰ Kintana Goiriena J., *Intelektuala nazioa eraikitzen : R.M. Azkueren pentsaera eta obra*, Euskaltzaindia, Bilbo, 2008, p.59.

²¹ R.M. Azkue va dès 1891 va faire ses premières propositions de standardisation de la langue dans la revue *Euskal-Izkindean*.

²² Il est intéressant de voir comment un bascophile comme P. Broussin assimile et réinterprète au cas de l'euskara le terme patois, qui comme on le sait, en français porte en lui sémantiquement un sentiment péjoratif et méprisant.

constitué que par un groupe de Basques connaissant bien leur langue, et dans lequel entreraient les représentants des principaux dialectes, quel que soit le nom que l'on donne à ce groupe : Académie, Conservatoire, Institut. 4. Cet euskara unifié et enrichi, ne pourra devenir, avec le temps, la langue nationale, la langue usuelle de tous les Basques, que si elle est enseignée dans les écoles, et principalement dans les établissements secondaires, afin de devenir au bout d'une ou deux générations, l'idiome unique de la bourgeoisie et du clergé²³, (les classes laborieuses (paysans et ouvriers) adoptant tôt au tard, fatalement, la langue des classes dirigeantes). 5. Si les conditions énumérées plus haut ne se réalisent pas, la langue basque, progressivement et nécessairement, disparaîtra et dans 100, 150 ou 200 ans, mourra dans quelque village perdu de la Basse-Navarre, avec la dernière vieille femme ayant parlé l'antique euskara »²⁴.

Comme A. Campion et contrairement à S. Arana, R.M. Azkue reconnaît « l'existence d'une race basque et dans une certaine mesure, il souhaite garder les origines basques au niveau familial. Mais pour lui, la race n'est pas l'essence de l'identité basque, ni même sa principale préoccupation. La principale préoccupation d'Azkue (...), c'est le maintien de la langue et la culture du peuple, et l'identité basque n'est pas définie par la race mais par la langue »²⁵. Un autre point opposant R.M. Azkue au fondateur du nationalisme basque et à l'intelligentsia castillane sur la vision que l'on devait avoir sur la langue basque, était la fonction que devait jouer la langue basque dans la société et la posture que devait adopter vis-à-vis de celle-ci l'élite. Azkue avait envie de faire revivre la culture populaire campagnarde en l'amenant à la ville : en enseignant à Bilbao la castillanophone, les langues des villages campagnards, l'euskara, en retranscrivant les dialectes de l'oral aux revues, en diffusant une académie qui réglementerait ces dialectes et en créant des méthodes d'enseignement afin que les bourgeois puissent apprendre la langue des paysans²⁶.

Finalement, si tous sont d'accord au sein de l'Euskaltzaindia avec P. Broussain, R.M. Azkue et avec le navarrais A. Campion, sur le nouveau rôle et l'unification de la langue, deux membres de l'académie et non des moindres, vont fortement s'opposer à cela, J. de Urquijo et R. Menendez Pidal, en taxant cette démarche d'artificielle et de contre nature. Pour Jurgi

²³ Pour le courant moderniste du nationalisme, le rôle joué par les élites et les institutions publiques est essentiel à la diffusion du nationalisme et de l'attachement à l'Etat-National, au travers d'instruments aussi essentiels que la langue, l'instruction civique, l'éducation et la création d'une culture commune moderne. Voir, Gellner E., *Nations et Nationalisme*, Payot Paris, 1999.

²⁴ Cité in, Villasante L., *op.cit.*, 1988, p.110.

²⁵ Kintana Goiriena J., *op.cit.*, 2008, p.95.

²⁶ *Ibidem*, p.113.

Kintana l'ensemble des opposants à la standardisation de la langue tout du long du siècle sont soit des *espanolistes* soit des *aranistes*²⁷. D'une part, la vision traditionaliste considère la langue basque, comme le lien avec le passé, comme le trait qui unit les basques du moment avec ceux du passé, mais ne doit plus forcément jouer ce rôle dans l'avenir, puisque l'avenir se construit dans les langues portant en elle la modernité, comme l'espagnol ou le français. Pour le philosophe Miguel de Unamuno, « la culture basque, ce qui s'appelle « la culture », s'est faite en espagnol ou en français. En espagnol, écrivit ses lettres et exercices Ignace de Loyola, le fondateur de la Compagnie de Jésus, et en français pensait et écrivait l'abbé de Saint-Cyran, fondateur de Port Royal, forteresse du jansénisme. On ne peut penser l'universalité en basque. Et, le peuple basque, lorsqu'il s'élève à l'universalité, le fait en espagnol ou en français. Les auteurs du rapport [A. Campion et P. Broussain] le savent bien, qu'on ne peut expliquer ni la chimie, ni la physique, ni la psychologie, ni... aucune science. Ils le savent suffisamment que le vocabulaire religieux ou théologique et psychologique de la langue basque est d'origine latine »²⁸. D'autre part, on trouve face aux unificateurs de la langue les apologistes des dialectes, de tendance nationaliste *araniste*²⁹ par conviction philologique conservatrice³⁰.

Pendant près de 40 ans, R.M. Azkue va être un fervent partisan de l'unification de l'euskara, prenant pour base le gipuscoan. « L'intention d'Azkue est censée (...). Il tenait compte de raisons linguistiques : l'euskara gipuscoan se situant au centre des autres, il était censé être le plus fédérateur pour l'ensemble. Il tenait également compte des raisons sociolinguistiques, c'était dans le Gipuzkoa que l'euskara était le plus présent »³¹. Pragmatique, R.M. Azkue³² et ses partisans, revendiquaient le guipuscoan complété, et non pas le seul guipuscoan, afin de ne pas être prisonnier des limites dialectales et de ne pas créer un front anti-guipuscoan. Paradoxalement, c'est hors Guipuzcoa que, R.M. Azkue va trouver le plus de partisan à la création de la langue nationale, les guipuscoans eux, considérant que leur langue était assez riche, ils s'opposaient à toute modification et enrichissement extérieur. Pour G. Rebuschi, le

²⁷ *Ibidem.*, p.382.

²⁸ Unamuno M. de, « La unificación del vascuence », in Unamuno M. de, *Obras completas*, Afrodisio Aguado, Madrid, 1958, p. 345.

²⁹ Les *aranistes*, sont fortement influencés dans les débats linguistiques par l'idéologie de S. Arana et son penchant à la glorification de la Biscaye. Ils sont favorables soit à l'adoption du biscayen comme langue nationale, soit au mieux, partisans d'un fédéralisme linguistique, où chaque province garderait son dialecte, ou variante linguistique.

³⁰ R. Menedez-Pidal, considère qu'il est incongrue de créer *ipso facto* une langue, qui se voudrait nationale, sur le territoire du basque.

³¹ Zuazo K., *Euskararen Sendabellarak*, Zarautz, Alberdania, 2000, p. 98.

³² Ayant séjourné en Italie, l'académicien basque va baser ses hypothèses d'unification de la langue sur l'exemple italien, où le toscan va être utilisé comme base linguistique à l'unification de la langue.

choix du gipuscoan s'imposait « pour des raisons évidentes (...) : a) parce que les dialectes parlés en France étaient en perte de vitesse (...) ; b) parce que le haut navarrais n'avait pas de grande tradition littéraire, et que Pampelune et les régions environnantes étaient en état avancé de débasquisation ; c) parce que le biscayen en dépit de sa tradition littéraire, voyait aussi sa capitale de la province, Bilbao, se débasquiser »³³.

Le projet de R.M. Azkue ne fut jamais entériné par l'Euskaltzandia pour trois raisons. La première, et le plus important sans doute, est l'esprit de clocher qui faisait préférer à certains leur propre basque à une quelconque autre variété. La seconde plus politique, est l'importance de la force des idées *aranistes* au sein du mouvement nationaliste et de l'académie qui imposait le respect scrupuleux des grands dialectes, liés à l'idéal de restauration des particularismes foraux. La troisième est le mépris relatif ou du moins l'insensibilité de R.M. Azkue pour la littérature basque classique écrite en labourdin.

2.1.1.2. Plus qu'une unité linguistique : le Batua où la création de la langue nationale

« Berze jendek uste zuten ezin skriba zaiteien : Oraï dute phorogatu enganatu zirela »³⁴
Bernat Etxepare 1545

Contrairement à ce qui va se passer avec l'unification du catalan, où le catalan parlé et écrit à Barcelone va servir de base à sa standardisation, au Pays Basque, il va être difficile de faire de même puisque Bilbao est essentiellement castillanophone³⁵. En vue d'une standardisation et de la création d'une langue nationale F. Krutwig va s'élever contre « les basques qui ont opté pour un stupide *jebisme*, amenant à considérer le basque comme une chose qui ne devait pas être contaminé par la réflexion de l'universelle. Dès lors, le basque est resté, par erreur et par la faute des puristes, relégué à être une langue de provinciaux, alors qu'il aurait dû être autre chose. (...) Les basques péninsulaires sont *gipuscoanistes* par erreur, pensant que l'on ne parle pas le labourdin dans la péninsule, faisant du basque, non une idée nationale, mais étatique et *espanoliste*. (...) Les *jebistes* s'opposent à que le labourdin soit langue nationale écrite du peuple Basque (...). Parce que le biscayen apparaîtrait plus apte (...). [Ils ont]

³³ Rebuschi G., « L'unification du Basque : problèmes techniques et idéologiques », in Bidart P., *op.cit.*, 1980, p.194.

³⁴ « Les autres pensaient qu'elle [la langue basque] ne s'écrivait pas ; maintenant ils ont eu la preuve qu'ils se trompaient », auteur du premier livre écrit en euskara.

³⁵ Cité in, Villasante L., *op.cit.*, 1970, p. 49.

entaché [le biscayen] de tous les vices puristes et chauvins, en introduisant des formes absurdes, en le surchargeant de néologisme, et à force de faire un biscayen pure, ils ont réussi à ce que les biscayens ne comprennent plus le biscayen d'origine »³⁶.

Considérant que la langue est la voie de communication de la propre communauté familiale et locale mais qu'elle doit servir également à mettre en relation les différentes couches de la Nation³⁷, F. Krutwig va défendre comme une nécessité existentielle de la nation basque l'unification de la langue. Ainsi, la « fragmentation du basque écrit est contraire aux intérêts nationaux du peuple basque car il empêche l'établissement d'une forme basque « exempte de dialectes » qui arrive à être langue commune. (...) Le manque d'un dialecte littéraire, universellement accepté, crée une désunion entre les basques, dans le fait primordial de la nationalité »³⁸. C'est pourquoi il va proposer que le labourdin soit la base de la future langue unifiée du Pays Basque car elle répond à une grande tradition écrite et littéraire. L'importance du rôle de l'intelligentsia dans l'utilisation d'une langue est partagée par beaucoup. Ainsi, pour Koldo Mitxelena, père de l'Euskara Batua, « l'unité ne va pas être faite par l'Euskaltzaindia, au plus elle peut ouvrir et donner un sens à l'union à ceux qui doivent faire l'unité. Ceux qui doivent faire l'unité, à mon avis, ce sont les écrivains et les enseignants »³⁹.

Une division, non seulement générationnelle, mais également politique va donner lieu aux premiers grands débats et tentatives pragmatiques de création de l'Euskara Batua après 50 ans d'existence de l'Euskaltzaindia. C'est une association fondée par membres de tendances politiques différentes (PNV, ETA, Enbata et de l'Eglise) et de territoires différents qui à Bayonne va réellement relancer le débat sur l'unité de la langue en 1963. Sous les auspices de *Txillardegui*, un groupe d'intellectuels basques vont créer l'association *Euskal Idazkaritza* (Secrétariat Basque). Le basque devant servir de base à l'unité, d'après le rapport, était celui lié à la tradition littéraire labourdine remontant à Axular, comme le préconisait F. Krutwig. Mais considérée comme une forme linguistique trop vieille, le pragmatisme du secrétariat va proposer d'utiliser un labourdin et un gipuscoan plus contemporain afin de composer une langue unifiée. Conscient de la polémique et de la controverse que ces travaux pouvaient créer, *Euskal Idazkaritza* ne prétendait pas créer seule ou imposer une langue unifiée, puisqu'elle n'en possédait pas la légitimité, mais souhaitait imposer le débat et l'avancement de travaux. Finalement, l'Euskaltzaindia va charger K. Mitxelena de rédiger un projet

³⁶ Iker 5, *Euskararen Batasuna*, Euskaltzaindia, Bilbo, 1988, p.353.

³⁷ Sarraïlh de Ihartza F. (Krutwig F.), *op.cit.*, 1963, p.33.

³⁸ *Ibidem*. p.33.

³⁹ Mitxelena K., « Luis Mitxelenarekin hizketan », in Mitxelena K., *op.cit.*, 1988, p.50.

d'unification linguistique de la langue basque, afin qu'il puisse être présenté au Congrès d'Arantzazu en octobre 1968. La décision de prendre comme base les dialectes basques du centre, confirmait l'intuition et la nécessité que l'association dirigée par *Txillardegui* quelques années avant avait pressentie.

Il est clair que si l'Académie de la langue Basque n'a pas réussi à matérialiser sa volonté d'unification et standardisation du basque pendant ses premiers 50 ans, outre le fait que des positions personnelles et antagoniques ont rendu une telle démarche impossible, cela est dû surtout au fait que la pression sociale n'était pas assez forte à cette époque. En effet, si les académiciens doivent s'atteler avec empressement et détermination vers l'édification de l'euskara, c'est parce que la pression du mouvement social en faveur de la langue basque prend une grande envergure dans les années 60 et 70. Tant le mouvement des *Ikastola*, que celui des cours d'alphabétisation et enseignement aux adultes du basque progresse à grand pas. L'exigence de ces mouvements, conjugué à la montée d'un nouveau nationalisme, basé sur des traits identitaires ethno-linguistique et civiques⁴⁰ vont laisser de côté les vieilles théories nationaliste sabinienne du PNV.

Dans, les *Principes, quel type d'unification est celle que nous prétendons*, rapport rédigé pour le Congrès d'Arantzazu, par K. Mitxelena, il est dit en paragraphe 1 : « Faire rentrer l'euskara dans le chemin qui conduit à l'unification, nous paraît indispensable, absolument nécessaire pour la vie de la langue. La principale raison en est son enseignement. S'il faut enseigner l'euskara aux enfants et aux jeunes (si l'on veut que la langue survive, il est clair qu'il faut le faire), il est nécessaire de l'enseigner à tous de manière uniforme ou du moins similaire. Mais cette unification, au moins au début, n'affectera que l'euskara écrit. Et même au sein de l'euskara écrit, l'unification est plus nécessaire dans l'enseignement, que dans la belle littérature »⁴¹. Conscient que l'unification va amener la perte de cette gamme quasi infinie de variétés, K. Mitxelena assume de sacrifier ces beautés accidentelles et la création des ressentiments ou des déceptions, au sein des cultivateurs de la langue⁴².

Prenant pour base le *guipuscoan*, K. Mitxelena, comme R.M. de Azkue, considère nécessaire de partir du dialecte le plus utilisé dans la vie quotidienne. De plus, conscient de la qualité des

⁴⁰ Nous considérons à l'instar de Julen Zabalo, comme civique, la définition de *Pueblo Trabajador Vasco*, (Peuple Travailleur Basque), donné par Txabi Etxebarrieta, et reprise par ETA (M), tout en étant conscient qu'elle s'inscrit au sein d'une grammaire marxiste de la nation. Zabalo J., « Es realmente civico el nacionalismo catalan y etnico el vasco », *Papers*, n°72, pp.67-85.

⁴¹ Cité in, Villasante L., *Hacia la lengua literaria comun*, Arantzazu, Onati, 1970, p. 48.

⁴² *Ibidem*, p. 49.

travaux de l'ancien président de l'Académie, il va en reprendre ses grandes lignes considérant que si « le manque d'unité politique du Pays, a amené l'éclatement, la différenciation, la cassure, la dialectisation et la séparation de la langue, c'est l'union de la langue qui va recréer l'union des *euskalduns* »⁴³. Mais, en dépit d'un contexte politique favorable la question dialectale, l'Académie ne va pas pouvoir éviter les oppositions lors des débats. Car, le projet présenté revenait à faire plaisir à tout le monde, en prenant pour basque grammaticale le gipuscoan complété de R.M. Azkue et en intégrant à l'écrit la lettre *h* dont le son est d'origine navarro-labourdin. Si, la proposition de l'intégration du phonème *h* part d'un bon sentiment et du bon sens, certains milieux conservateurs (espagnols et basques) vont vite s'opposer à son utilisation. Cette lettre va devenir un enjeu politique fort et va cristalliser les débats entre les bascophile favorables à l'Euskara Batua et ceux qui ne le sont pas.

L'adoption de la lettre *h* va être vue comme un impérialisme politique à deux branches. Tout d'abord, elle va être vue comme l'impérialisme des basques français qui veulent voir imposée leur phonétique en orthographe, car elle serait l'héritière d'une grande tradition littéraire, mais écrite et parlée par une minorité de locuteurs. Puis, la lettre *h* va être utilisé comme symbole afin de discréditer la standardisation de la langue basque par les milieux conservateurs allant jusqu'à considérer le *batua* comme un *euskaranto* et une langue marxiste. L'opposition entre les traditionalistes, souvent proches des milieux espagnolistes et du PNV, et les modernistes plutôt proches de la gauche indépendantiste va accréditer la thèse des traditionalistes qui se posent comme les garants du basque populaire et donc des classes populaires, alors que la gauche indépendantiste serait urbaine et donc élitiste. La remarque de K. Mitxelena à cet égard est remarquable pour qui, « Xenpelar connaissait le basque mille fois mieux que moi ; malgré tout, sa langue, pour correcte et propre à l'emploi qu'il en faisait, ne m'est d'aucune utilité pour construire une langue littéraire moderne »⁴⁴. Ce qui ne devait être qu'un détail de la réforme va se transformer en conflit politique entre jeunes et rénovateurs et anciens et traditionalistes.

Si la lettre *h*, était prononcée au Pays Basque Nord, elle ne l'était plus au Sud depuis longtemps, et chacun était libre de l'écrire ou pas jusqu'alors. Les jeunes et modernistes, dans un souci d'unité linguistique, historique et politique voulaient faire adhérer les basques du nord des Pyrénées à la réforme, afin que l'Euskara Batua devienne la langue unique et nationale de l'ensemble du Pays Basque. Les traditionalistes du Pays Basque sud restaient

⁴³ Mitxelena K., « Arantzazutik Begara », Mitxelena K., *op.cit.*, 1988, p169.

⁴⁴ Cité in, Bidart P., *op.cit.*, 1980, p.205.

accrochés à leur libre utilisation. La lettre *h*, va donc être le symbole non seulement de la révolution linguistique qui s'opère à la fin des années 60, mais également de la révolution et changement de paradigme que va vivre la reformulation et sécularisation du nationalisme basque. Finalement, si « toute révolution a son symbole, historiquement au moins, le *h* nous apparaît comme le symbole plastique de l'euskara »⁴⁵.

Pour le traditionaliste A.M. Labaien les partisans de l' Euskara Batua, « prirent la lettre *h* comme symbole pour détruire 50 ans d'entreprise culturelle. Et surtout, dans son sens le plus traditionnel, d'adhésion à la foi religieuse de nos anciens ; effaçant leurs modes de vie, coutumes et organisation familiale. C'est la haine du christianisme, et non pas la conscience d'un juste socialisme, qui les pousse dans leur obsession théorico-révolutionnaire, *Iraultza* ! A la négation des valeurs du trésor moral et spirituel de notre peuple. Il n'y a qu'à lire les livres et tracts qu'ils publient dans leurs collections ; les articles de leurs journaux et revues, remplies d'obscénité et de proses marxisante. C'est sur sous la coupe de *batasuna* (d'unité) et de profusion du *H* »⁴⁶. Par ailleurs, dans un livre, où la couverture est symbolisée par un *h* en forme d'éclair qui détruit une ferme traditionnelle basque, le biscayen Josu Arenaza écrit que, « le *h* est un symbole politique même si vous le niez, et que vous soyez investi d'habits saints. Tout aussi politique que peut être la faucille et le marteau, la croix gammée ou les deux à la fois »⁴⁷. Et qu'« il n'y a aucun doute que tous les ennemies (ouvert ou camouflés) de l'église utilisent le *h* dont ils sont les apologistes et les obligateurs »⁴⁸. Mais les accusations et l'exacerbation politique les plus graves vont venir de Bixente Latiegi et Dunixi Onatibia lorsqu'ils vont soutenir, « lecteur, tu ne sais peut être pas pourquoi ils prirent la lettre *h*. Ben, ... parce qu'en hellénique le *h* se dit ETA. Les *etarras* furent, précisément, ceux qui créèrent le *batua* »⁴⁹.

Exaspéré par la tournure du débat sur le *batua* et le choix de la lettre *h*, le père L. Villasante et président de l'Euskaltzaindia va publier en 1973 un communiqué afin que cessent les accusations dont étaient victimes les membres de l'Euskaltzaindia et de la modernisation de la langue « Chacun a le droit d'avoir son opinion et une pensée différente sur l'unité écrite de l'euskara. Mais, pour l'amour de Dieu ! Ne mélangeons pas les affaires du ciel et celles de la

⁴⁵ Haranburua Altuna L., *Euskal Literatura* n°7, Lur, Donostia, 1972, cité in Zuazo K., *Euskara Batua, ezina ekinez egina*, Elkar, Donostia, 2005, p.162.

⁴⁶ Labaien A.M., « *Sasi batasuna* », *Mala letra y peor espíritu de una pseudo unificación*, Lopez-Mendizabal, Tolosa, 1972, pp.28-29, le titre du livre en est évoquant : « « *Pseudo unité* », *mauvaise lettre et pire esprit d'une pseudo unification* ».

⁴⁷ Arenaza J., *Tus hijos y el Euskara (el mito del batua)*, ed. Vizcaina, Bilbo, 1974, p.163.

⁴⁸ *Ibidem*, p.93.

⁴⁹ Latiegi B., Onatibia D., *Euskaltzaindiari epaiketa*, Lorea Artes Graficas, Bilbao, p.18.

terre. (...) C'est pour unir l'écriture des euskalduns du Nord et du Sud, que l'Euskaltzaindia a choisi de conseiller l'utilisation de la lettre *h*. Cette lettre n'est donc le drapeau de rien du tout ; au mieux elle est le drapeau de l'union, et personne n'a le droit, ni d'un côté ni de l'autre, de la prendre pour drapeau »⁵⁰. Intégrer les dialectes parlés en Pays Basque de France signifiait revendiquer un territoire linguistique ne correspondant pas aux délimitations administrativo-politiques. Il est évident qu'en piochant dans différents dialectes les bases de l'Euskara Batua, on va ancrer l'euskara et l'identité basque dans un passé assez lointain pour lui conférer ses lettres de noblesse. Ainsi, le travail d'unification et d'exaltation de la nation vont nettement coïncider.

« Un adage des années 60 révolutionnaires prédisait que lorsque l'euskara entrerait à l'école et la télévision, il serait sauvé. Les années sont passées, l'euskara est rentré au sein de l'école et de la télévision, mais par contre, il n'est toujours pas sauvé »⁵¹. La réalité a montré qu'il était beaucoup plus complexe que ne le pensait les académiciens fondateurs de l'euskara, de renverser la substitution de l'euskara par le français et le castillan, que la transmission et l'utilisation de l'euskara étaient des phénomènes beaucoup plus complexes que la simple utilisation au sein de moyens de communication traditionnels et que le premier pas à faire était de faire des bascophones à part entière (la vie intime, collective, le travail, les loisirs...). Malgré tout, pour Koldo Zuazo il est indéniable qu'à présent l'ensemble des bascophones se comprennent plus facilement, qu'il est plus facile et aisé d'écrire, sur tout, en langue basque, que le nombre de nouveaux bascophones (*euskaldunberri*) a beaucoup augmenté, que l'euskara s'étend vers des zones *erdaldun*, que le nord et le sud du Pays Basque se sont plus rapprochés, que l'Euskara Batua s'est transformée en langue nationale et qu'elle a réussi à devenir une langue avec du prestige⁵².

2.1.2. Du *Noucentisme* au fédéralisme linguistique : le succès modernisateur de P. Fabra

On situe généralement le *Noucentisme* entre 1906 et 1923, dont le principal doctrinaire commence à publier ses premiers textes sous le pseudonyme *Xenius* dans le journal *La Veu de Catalunya* (La voie de la Catalogne). Ainsi, Eugeni d'Ors, dans sa chronique quotidienne

⁵⁰ Villasante L., 1973, « Euskaltzainburu jaunak egiten duen adierazpena », in *Euskera*, n°18, Euskaltzaindia, Bilbo, p. 239.

⁵¹ Zuazo K., *Euskararen Sendabellarak*, Zarautz, Alberdania, 2000, p. 131.

⁵² *Ibidem*, p. 162.

intitulée *Glosari* tient une tribune où il diffuse sa doctrine en vue de mobiliser les intellectuels barcelonais, d'avantage animé par l'impératif de bâtir un lien social sur la base d'une définition fédératrice de la culture et de la nation que par un rejet du rural et du centralisme madrilène ou étranger (surtout de Paris). Contrairement au courant *Modernisme*, il arrive à mieux intégrer les milieux catholiques, qui sont encore très influents dans les zones rurales. De ce point de vue, il réussit à construire le trait d'union entre la culture et la nation catalane. Son ouverture au catholicisme lui permet d'intégrer plus facilement les linéaments de l'histoire catalane, pouvant même se réclamer de l'âge d'or de la Catalogne médiévale.

En accord avec les élites catalanes qui souhaitent structurer la société catalane, l'*intelligentsia* culturelle assume son rôle structurant et central de la société au travers de la culture. Finalement, « le *Noucentisme* n'existe comme tel que parce que la bourgeoisie catalane en fait son porte-parole culturel. Les intellectuels seront ses intellectuels organiques, presque ses fonctionnaires. Ils créeront un réseau culturel institutionnalisé [...], mais ils seront incapables de définir une esthétique vraiment cohérente. Tout au plus, ils aspirent à l'atticisme, et idéalisent la culture urbaine, l'industrialisme, le progrès scientifique. Ils se posent en liquidateurs du XIXème, surtout dans le domaine linguistique. [...]. A vrai dire, entre 1910 et 1920, le *Noucentisme* verrouille la production littéraire et artistique. Son hégémonisme est sans partage, à l'image de celle exercée par la *Lliga* sur la vie politique, provoquant une sensation d'étouffement, chez ceux qui ne communient pas avec lui. D'ailleurs, Joan Miro, en 1920, partant pour Paris dira, *Jamais plus Barcelone*⁵³.

Trait d'union entre le catalanisme politique et le mouvement culture, l'E. Prat de la Riba, à partir de 1907 va canaliser politiquement l'effervescence culturelle en l'institutionnalisant, alors que pour E. d'Ors, c'est la rigueur qui est la clé du succès du catalanisme considérant que la norme et la méthode doivent s'incorporer à l'action du *Noucentisme* afin que la culture catalane arrive à pénétrer l'ensemble des sphères de la société. Pour E. Prat de la Riba, c'est grâce à l'hégémonie du catalanisme et de la création de l'Institut d'Estudis Catalans que la normalisation linguistique va s'imposer. Le cadre institutionnel offert par E. Prat de la Riba va fortement participer à l'émancipation des idées d'unification et standardisation de la langue catalane desquelles vont se dégager celles de Pompeu Fabra.

Archétype de l'*entrepreneur catalaniste*, Pompeu Fabra fait des études en sciences, en chimie, et il s'éprend de passion pour la philologie catalane en parfait autodidacte. Dès, 1891 il publie

⁵³ Bonels J., *Histoire de la littérature catalane*, PUF, Paris, 1994, p.74.

en castillan, *Ensayo de Gramatica del catalan moderno* puis, en catalan, *Contribucio a la gramatica de la llengua catalana* en 1898, puis intègre la rédaction de la revue *L'Avenç*, sans toutefois percer alors même que des futurs cadres du catalanisme tels que, Maragall, Verdaguer et Prat de la Riba voient dans ses thèses comme l'unique option valable à la modernisation et standardisation de la langue catalane⁵⁴. Lors d'un séjour à Bilbao, entre 1902 et 1911, en tant que professeur de chimie à l'Ecole d'Ingénieurs, Pompeu Fabra va rédiger l'un des plus importants ouvrages sur la langue catalane, *Gramatica de la llengua catalana*. Dans cet ouvrage, il passe d'un philologue qui décrit à un philologue qui prescrit. Membre de la section philologique de l'Institut d'Estudis Catalans dès 1911, il devient par la suite titulaire de la chaire de catalan à l'Université de Barcelone et par là même, le grammairien officiel du pouvoir catalaniste⁵⁵.

Il va sans dire que si Pompeu Fabra est passé à devenir une des personnes historiques les plus célèbres des *Paisos Catalans*, c'est parce qu'il a réussi là, où les membres des différents mouvements catalanistes ont échoués, c'est-à-dire à imposer une conception de la standardisation et normalisation de la langue. Il est celui qui a rempli de contenu le projet de standardisation de la langue catalane, transformant cette dernière en arme absolue de la construction nationale catalane. En tant qu'« instituteur du catalan, P. Fabra fait donc logiquement partie des pères fondateurs de la nation catalane »⁵⁶. Il faut aussi dire que dans ses œuvres normatives et pédagogiques il n'a pas abandonné les grandes lignes des anciennes grammaires, parce qu'il était conscient que le public, auquel elles étaient destinées n'aurait pas accepté facilement des exposés trop révolutionnaire⁵⁷. Enfin, l'histoire personnelle de P. Fabra se prête facilement à l'idolâtrie et le mysticisme nationaliste, puisqu'il fut suspendu d'enseignement pendant la dictature de Primo de Rivera et qu'il ne put retrouver sa chaire que lorsque la République fut prononcée. Son exil en France, puis dans la commune de Prades au Nord des Pyrénées catalanes, dans le Conflent, où il est mort en le 25 décembre 1948, favorise la construction d'un mythe national où le peuple, la langue et son linguiste sont persécutés par une Espagne centraliste.

⁵⁴ Arnau C., « Pompeu Fabra », in, Fabra P., *La Llengua Catalana i la seva Normalitzacio*, Edicions 62, Barcelona, 1992, p.8.

⁵⁵ Par la suite, ses travaux vont essentiellement être consacré à la normativité et la standardisation de la langue catalane, ainsi qu'à la divulgation de ces dernières. C'est en 1913 que les *Normes Ortografiques* de l'*Institut d'Estudis Catalans* vont être édicté, en reprenant essentiellement les conseils du groupe de *L'Avenç*, mais qui seront surtout l'œuvre de Pompeu Fabra. Normes qui seront complétées par la publication d'un *Diccionari ortografic* (1917) dirigé par le même P. Fabra.

⁵⁶ Cultiaux Y. *op.cit.*, 1999, p.210.

⁵⁷ Cosras Carreras J., « Définir une langue : la conception du Catalan chez Pompeu Fabra », in, Viaut A., *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires*, MSHA, Pessac, 2007, p.271.

Lors du *Premier Congrès International de la Langue Catalane*, à Barcelone en 1906, P. Fabra va s'imposer comme une figure incontournable de la linguistique catalane face à d'autres linguistes aussi éminents qu'Antoni M. Alcover. D'ailleurs, le fait que, ce dernier se soit dès le début opposé au *Noucentisme* ainsi qu'à l'hégémonie du catalanisme barcelonais sur l'ensemble du catalanisme et qu'il ait été toujours un homme d'église conservateur, voire même intégriste, explique en partie la place mineure qu'il occupe aujourd'hui dans l'historiographie de la linguistique catalane⁵⁸. Pour tant, il fit un des plus importants dictionnaires de langue catalane, *Diccionari català-valencià-balear*, où il va faire part de ses propositions normatives basées sur l'unicité intrinsèque de la langue catalane et la défense de ses différents dialectes. Il fut également, l'un des promoteurs de la politisation de la langue catalane, en créant dès 1901, le *Bolleti des diccionari de la Llengua Catalana*, où s'exprimeront les débats normatifs de la langue catalane. Cette revue tient une place prépondérante dans le débat intellectuel et linguistique catalaniste, puisqu'elle permet le débat avec les philologues et linguistes castillans comme le montre le débat vif qu'eurent A.M. Alcover et Ramon Menendez Pidal sur l'origine du catalan et le processus de castillanisation du catalan en terres catalanes. La revue fut également une fenêtre ouverte sur les études scientifiques étrangères portant sur le catalan et un porte-voix du catalanisme culturel et politique dans le monde.

La collaboration d'érudits et scientifiques étrangers dans les études catalanes a toujours eu une grande importance pour les catalanistes car elle permettait et permet encore aujourd'hui, la légitimation scientifique et intellectuelle du catalanisme. C'est d'ailleurs sous les conseils du philologue roman allemand Bernard Schadel, qu'A. M. Alcover va mettre en place avec le bon vouloir E. Prat de la Riba le *Premier Congrès International de Langue Catalane* ainsi que le projet d'un institut entièrement dédié à la langue catalane. Ainsi, l'influence et la projection du *Premier Congrès International de la Langue Catalane* va aller au-delà des questions syntaxiques et grammaticales et va devenir avec le temps une référence mythique du catalanisme. Devenant l'avènement du renouveau linguistique et littéraire des *Paisos Catalans*, son importance est telle, que « tout ce qui s'est fait après dans l'étude, la fixation, l'épuration et le contenu de la langue catalane porte l'empreinte de ces hommes qui intervinrent dans cette grande assemblée scientifico-patriotique promue et organisée par A.M. Alcover [...]. Depuis il lui a été accolé le titre d'apôtre de la langue catalane »⁵⁹. Cette grande

⁵⁸ A.M. Alcover n'en resta pas moins, un fervent opposant au centralisme madrilène, et un partisan de *Solidaritat Catalana* et de la *Lliga Regionalista* et un ardent défenseur du *pancatalanisme*.

⁵⁹ Marcet i Salom, *Historia de la llengua catalana II. Els segles XIX i XX*, Teide, Barcelona, 1987, p.140.

messe de la langue catalane a joué un grand rôle de mythification et sacralisation de la langue, contribuant à la formation d'une vraie mystique de la nation catalane commune à beaucoup d'idéologie nationalistes.

La définition d'un référent linguistique et la mise en œuvre d'une action publique en sa faveur par les membres de *Lliga* au travers de la *Mancomunitat* va amplement participer au travail de construction nationale. C'est pourquoi au-delà de la participation de linguistes et d'érudits de la langue, des militants catalanistes plus ou moins politiques vont également participer au Premier *Congrès International de la Langue Catalane*, tels qu'E. Prat de la Riba. Ce dernier, dans un souci de légitimation va teinter son discours politique de références historiques, philosophiques et de comparatismes, situant le catalanisme dans un courant beaucoup plus ample de réveil des vieilles nations et renouveau culturel tel que ceux constatés chez les allemands et en Europe Centrale chez qui la langue est un élément essentiel de la nation⁶⁰. Tout comme les idéologues allemands et austro-hongrois de la nation, pour E. Prat de la Riba si la langue est un élément de cohésion et un créateur de lien social essentiel au sein d'une communauté ou d'un peuple, elle en est également le marqueur le plus fort de différentialisme, à tel point qu'il crée un nous et un eux ainsi que le sentiment d'étrangeté⁶¹.

A la différence d'A.M. Alcover, P. Fabra n'est pas de prime abord favorable à l'idée de créer une grande messe du catalanisme et de la langue catalane. Il ne souhaite pas voir noyer les idées *modernistes* dans un Congrès d'envergure internationale. D'ailleurs, dès la convocation Antoni Mari Alcover va orienter le Congrès vers une perception non seulement scientifique mais également partisane. Pour participer on doit justifier de sa scientificité et de sa loyauté envers la langue et la nation. Finalement, ce n'est qu'au travers de l'élan et de l'enthousiasme que va soulever cette messe dans le catalanisme que les *modernistes* avec P. Fabra vont s'intégrer à part entière au sein de l'organisation et dans les débats du Congrès. Soulignons également que des débats et des différences de sensibilités idéologiques et politiques secouent la Catalogne à ce moment-là et qu'elles vont fortement se faire ressentir au sein du Congrès⁶². Au final, ce sont les thèses des modernistes et surtout de P. Fabra qui vont s'imposer comme

⁶⁰ Humboldt W.von, *Sur le caractère national des langues*, Points-Seuil, Paris, 2000; Herder J.G., *Herder : on social and political culture*, Cambridge University Press, Cambridge, 1969 ; Hroch M, *Social preconditions of national revival in Europe : a comparative analysis of the social composition of patriotic groups among the smaller European Nations*, Cambridge University Press, Cambridge, 1985.

⁶¹ Prat de la Riba E., *op.cit.*, 1998, p.86.

⁶² Les sensibilités républicaines et anticléricales vont fortement s'affronter aux secteurs conservateurs et catholiques, et les régionalistes et catalanistes aux centralistes.

indispensable pour la sauvegarde et l'adaptation de la langue catalane, ainsi que ses conceptions sur le catalanisme et la construction nationale.

D'après les congressistes catalanistes, si les questions linguistiques dépassent largement les débats du simple corpus, voir les thèmes grammaticaux, c'est parce que la situation de la langue catalane ne peut être indissociée de sa situation sociolinguistique et du processus de castillanisation de la langue. Au-delà des questions linguistiques purement techniques, on retrouve des questions touchants à l'origine de l'unicité ou pas de la langue catalane et des parlés catalans, de la territorialité de la langue ou encore du rôle et des responsabilités des institutions publiques dans les phénomènes linguistiques et sociolinguistiques. Le Congrès « formule pour la première fois des idées que la science sociolinguistique catalane reprendra dans les années 60 dans le cadre de la résistance opposée au franquisme et de la préparation démocratique »⁶³. La section littéraire du *Premier Congrès Internationale de la Langue Catalane* va plancher sur la modernisation et la dépuración des castillanismes de la langue catalane pour faire face aux nouveaux défis, alors que la section juridico-sociale va identifier les pouvoirs publics comme instrument indispensable à la protection, à l'enseignement et à la reconnaissance de droits linguistiques des catalans, ainsi qu'à la solidarité organique entre les différentes composantes de la communauté linguistique catalane, c'est-à-dire les *Paisos Catalans*. Dans l'une comme dans l'autre section, le but est évidemment de répondre à la modernisation de la langue et de la nation catalane et de transformer la construction nationale en outil efficace afin de faire face au centralisme du pouvoir de Madrid.

Une fois la langue reconnue comme objet scientifique et politique lors du *Premier Congrès Internationale de la langue Catalane*, P. Fabra au sein de l'Institut d'Estudis Catalans⁶⁴ va s'atteler à la tâche de la standardisation de la langue et à la fixation de normes. Couvert par la légitimité linguistique et institutionnelle de l'IEC, P. Fabra va entreprendre l'un des projets les plus importants de la construction nationale. Créé en 1907 l'IEC, à l'initiative d'Enric Prat de

⁶³ Cultiaux Y., *op.cit.*, 1999, p.216.

⁶⁴ L'Institut, basé à Barcelone et dont l'objectif est de rétablir et organiser tout ce qui fait référence à la culture authentiquement catalane, est structuré en trois sections ; la première est celle d'histoire et d'archéologie ; la seconde est celle qui a trait aux sciences mathématiques, physiques, chimiques et biologiques ; et la troisième est celle de philologie. Cette dernière est celle qui a été fondée par Antoni Mari Alcover, Pompeu Fabra et Lluís Segalà et où l'on retrouve également Frederic Clascar, Josep Carner, Angel Guimera et Joan Maragall comme membre associés. C'est le 24 Janvier 1913 que les premières *Normes Ortogràfiques* du catalan moderne écrit vont être édictées par l'IEC sous l'égide d'A.M. Alcover et P. Fabra. Suivront le *Diccionari Ortogràfic* en 1917 de P. Fabra, où la norme apparaît de manière systématique en annexe. Dès le début, P. Fabra souhaite que le catalan puisse être une langue utile et malléable par le plus grand nombre, tout en la rattachant à son passé le plus glorieux. C'est pourquoi, sa logique se base sur la généralisation et la simplification des coutumes graphiques de la langue du XV^{ème} siècle.

la Riba, l'Institut va en 1910 par la force des choses, créer la section philologique afin que les « catalans qui ont fait de l'étude de leur langue le centre de leurs activités [puissent s'unir] aux poètes et prosateurs qui l'ont rénovée et sauvée. Leur mission sera d'élaborer un dictionnaire de notre langue -entreprise gigantesque dans laquelle ils rencontreront l'appui enthousiaste et amoureux de tous les catalans- pour en faire l'inventaire. Ils recevront aussi l'appui d'autres sections de l'Institut pour les définitions, les descriptions, l'histoire des mots, les graphies, etc... ; et nos pensionnaires allemands, auxiliaires indispensables de cette entreprise, pourront certifier qu'ils auront travaillé dans le sens souhaité par la *Diputacio*, c'est-à-dire aux premiers progrès de la philologie »⁶⁵.

L'unité et le monocentrisme vont être la base du catalan standard érigé par Pompeu Fabra pour fonder la langue nationale des catalans. Des voix vont s'élever contre ce choix linguistique éminemment politique et *pancatalaniste*, qui postule Barcelone comme centre et capitale des *Paisos Catalans*. Unification et sécessionnisme linguistique vont dès 1913 être les deux faces du *janus* catalaniste. Pour lui, la langue commune de référence, la langue standard, doit nécessairement être supra-dialectale, ce qui ne veut pas dire qu'il choisisse un dialecte plutôt qu'un autre arbitrairement, mais bien qu'il prenne en compte l'ensemble des dialectes et de la réalité linguistique lorsqu'il se trouve devant des choix. Si, la majorité des écrivains s'y conforme dans le *Principat* dès le début, dans le reste des *Paisos Catalans*, il va en aller autrement. Les valenciens par exemple, au-delà de l'unification linguistique contestent même le nom de catalan et revendiquent leur particularisme linguistique en l'appelant *valencien* et contestant par là même, la légitimité de l'IEC sur leur dialecte⁶⁶.

C'est avec la *Gramàtica Catalana* en 1918 que Pompeu Fabra finalise son entreprise linguistique et politique. Cette œuvre fait état, non seulement de synthèse, mais également de point culminant de toute une œuvre dédiée à la construction nationale d'une langue et à son adaptation aux exigences de la modernité. En adéquation avec les attentes du catalanisme politique de son époque, dont il se sentait membre, P. Fabra est un trait d'union essentiel entre le catalanisme culturel soucieux de la langue catalane en tant qu'élément identitaire et le catalanisme politique, qui voit dans la langue un élément essentiel à la construction nationale de la Catalogne. Ce lien entre catalanisme culturel et politique font de lui un opposant du centralisme espagnol qu'il soit conservateur ou progressiste. Contrairement aux

⁶⁵ Marcet i Salom, *Historia de la llengua catalana II. Els segles XIX i XX*, Barcelona, Teide, 1987, p.141.

⁶⁶ Quelques valenciens et baléaris tels que, Manuel Sanchis et Francesc de B. Moll après adaptation aux dialectes vont arriver à faire accepter la norme *fabrienne*. Enfin, c'est grâce à la revue *Nostra Terra* que ces normes vont être socialisées en Catalogne Nord.

indépendantistes qu'il considère trop rupturistes, il oppose une vision gradualiste, progressive et possibiliste au sein de laquelle la langue joue un rôle moteur. Son approche sur la langue et sa perception sont tels, que même les plus indépendantistes aujourd'hui reconnaissent en lui, un des pères fondateurs de la nation catalane. « L'œuvre de codification linguistique de Pompeu Fabra et de l'*Institut d'Estudis Catalans* fut un outil nécessaire au redressement culturel et linguistique de la communauté catalanophone et, dans ce sens, cette œuvre s'insérait dans le processus historique de reconstruction nationale »⁶⁷.

Enfin, avec la publication en 1932, du *Diccionari General de la Llengua Catalana* P. Fabra va prendre son principal tournant. Dictionnaire épuré de tout castillanisme, il a pour but d'être le plus généraliste possible puisqu'il contient des mots d'usage général et des mots scientifiques, littéraires et techniques indispensables à toute société moderne. Sa portée est telle que, même en clandestinité et sous le joug du franquisme, l'institut va rééditer le dictionnaire en 1954 en y apportant des modestes modifications et qu'il constitue la base du *Diccionari de la Llengua Catalana* publié en 1995. Si c'est finalement la norme de Pompeu Fabra qui s'est imposée, c'est parce qu'elle est « claire, indéfiniment apte, dans la continuité de la langue couramment parlée, harmonieuse des différentes cultures, parlés, dialectes et esthétique. Sa réforme correspond fondamentalement à un modèle de codification unitariste et mono centrique c'est-à-dire basé sur un seul dialecte à partir d'un centre codificateur unique »⁶⁸. Mais ce mouvement de standardisation va être ralenti pendant la dictature du Général Francisco Franco, puisque l'exil des philologues catalan et des catalanistes va diffuser leur travail en commun. Ce n'est qu'au retour de la démocratisation en Espagne, que le processus de standardisation va pouvoir reprendre et que certains secteurs conservateurs des Iles Baléares et du Pays Valencien vont réapparaître.

2.2. La construction de la sociolinguistique catalane et basque : contre le monopole de l'expertise étatique

« Incontestablement, la sociolinguistique du domaine catalan, la seule sociolinguistique digne de ce nom jusqu'aux années quatre-vingt du XXe siècle a été un moteur, non seulement pour

⁶⁷ Argenter J.A., « Le processus de standardisation et de modernisation du catalan », in Boix-Fuster E. et Milian-Massana A., *Aménagement linguistique dans les Pays de Langue Catalane*, L'Harmattan, Paris, 2003, p.15.

⁶⁸ Badia i Margarit A., « Introduccio », *Diccionari de la Llengua Catalana*, IEC, Barcelona, 1995, p.XVI.

les communautés de la langue catalane (singulièrement celle du Principat, devenu la Communauté Autonome de la Catalogne, où les sociolinguistes ont été des acteurs de premier plan dans une lutte identitaire sans concession), mais également pour les autres *nationalités* d'Espagne évoquées par l'article 2 de la Constitution (...): le Pays Basque et la Galice. Même si aujourd'hui les références ont changé, le rôle de premier plan qu'a joué cette sociolinguistique militante dans l'évolution des configurations linguistiques en Espagne est indiscutables »⁶⁹. La sociolinguistique basque, fortement inspirée par la catalane, ne va apparaître que tardivement, sans doute parce que les linguistes et militants de la langue basque vont, jusqu'à la stabilisation et l'adoption de l'Euskara Batua, se battre sur le front de l'unification et standardisation de la langue. Enfin, contrairement à la situation sociale du catalan, qui crée un certain intérêt international, pour ce qui est de l'euskara, c'est son origine et sa particularité de langue ergative, qui crée de l'intérêt pour les linguistes internationaux. Il n'est pas forcément très juste de considérer que les philologues et autres apologistes basques aient constamment revendiqué la particularité et la méconnaissance de l'origine de la langue basque, puisque la communauté scientifique internationale, elle-même ne s'est quasiment intéressée qu'à cet aspect.

Evidemment, il serait incongru de voir la constitution d'une Sociolinguistique Catalane sans le développement de la Sociolinguistique en tant que discipline au sein du champ scientifique mondial de la Linguistique Générale. Si, les premiers travaux de Basil Bernstein sont nécessaires pour comprendre l'évolution de la linguistique et de la philologie catalane, ce sont surtout les travaux des nord-américains C. Fergusson⁷⁰ et J. Fishman⁷¹, avec le concept de *diglossie* et son application à la situation bilingue catalane auxquels il convient de faire référence. L'utilisation de concepts sociolinguistiques nord-américains ne se fait pas sans critique et réinterprétation, créant ainsi un débat scientifique fort au sein de la communauté scientifique. En parallèle, un autre courant particulier se développe suite aux différentes indépendances et processus de décolonisations au sein de l'Université de Montpellier sous la direction de R. Laffont. La proximité géographique de Montpellier avec les *Paisos Catalans* ainsi que la présence de nombreux exilés catalans en Catalogne Nord ou dans le sud de la France explique les liens étroits qui ont toujours unis les linguistes catalans et occitans. La

⁶⁹ Boyer H., « L'Etat espagnol et ses Communautés Autonomes bilingues : une gestion périphérique de la pluralité linguistique », in, Boyer H., Lagarde C., *op.cit.*, 2002, p. 12.

⁷⁰ Fergusson C., « Diglossie », in *Word* vol. 15, 1959, pp. 325-345.

⁷¹ Fishman J.A., "Bilingualism with and without Diglossia ; Diglossia with and without Bilingualism", *Journal of Social Issues*, vol. XXIII, n°2, 1967, pp.29-38.

Sociolinguistique Catalane finalement, en puisant dans différentes sources de la linguistique et de la sociolinguistique internationale, va devenir une discipline à part entière et autonome.

2.2.1. Le *Grup de Sociolinguística Catalana* où la création de la sociolinguistique périphérique

La plupart des scientifiques et historiens fixent les années soixante comme date de naissance de la sociolinguistique catalane. On peut cependant tout de même souligner qu'il a toujours existé depuis la *Renaixença* un souci de lier discours catalanisme et discours scientifique. Cet engagement social d'intellectuels catalans avec leur langue est la résultante de la croyance que la science doit être au service de la société. Ce fut l'engagement de Pompeu Fabra et d'Antoni Mari Alcover, qui sont pratiquement les pères fondateurs de la linguistique catalane mais également du catalan moderne. Leur but a toujours été que le catalan soit le moyen de communication social de l'ensemble des catalans en catalanisant la conscience linguistique de la population, les différentes manifestations et publications scientifiques n'étant là que pour légitimer cet engagement militant.

La standardisation et codification de la langue catalane pour P Fabra doit absolument prendre en compte l'ensemble du territoire de langue catalane mais également l'ensemble de ses variétés. Le soutien et la légitimation de la section philologique de l'Institut d'Estudis Catalans va jouer un grand rôle dans la promotion de mise en œuvre de politiques linguistiques pratiques et réalistes. Les tentatives de normalisation linguistique entreprises au travers de l'IEC par E. Prat de la Ría, A.M. Alcover et P. Fabra vont être interrompues par deux fois. La première lors de la dictature de Primo de Rivera entre 1923 et 1930 puis la seconde pendant la dictature du Général Franco. Cependant, c'est lors de la seconde République que le catalan va renverser le phénomène de castillanisation de la population en Catalogne. Le catalan est langue officielle sur le Principat et l'espagnol apparaît alors comme langue de communication avec le centre, l'Etat espagnol. L'interdiction du catalan et la répression qui s'en suit, ainsi que les avancées faites sur la conscience linguistique durant les précédentes périodes, vont être réduites à néant faisant passer la langue catalane pour un dialecte espagnol. De plus, l'interdiction de parler et d'éditer en langue catalane va faire baisser le nombre de locuteurs catalans et créer un bon nombre d'analphabète puisqu'ils

n'auront pas l'occasion d'apprendre à lire et écrire dans leur langue maternelle. Ce n'est que grâce à l'action collective de différents secteurs de la société catalane que les mouvements culturels et politiques vont réussir à redynamiser la communauté linguistique catalane à partir des années soixante.

A l'origine de la Sociolinguistique Catalane on trouve deux noms, Antoni Maria Badia i Margarit et Lluís Vicent Aracil i Bonet. Dès la fin des années soixante, A.M. Badia i Margarit en tant que linguiste va s'intéresser aux premières études de la Sociolinguistique américaine et anglaise. Son intérêt pour les questions sociolinguistiques vient de son engagement militant et de la situation précaire face à laquelle se trouve la langue catalane à ce moment-là. Ses premiers écrits porteront sur le bilinguisme à Barcelone et l'étude sociolinguistique effectuée va rester longtemps comme une référence en la matière. Ses écrits se situent géographiquement au sein du *Principat* et s'inscrivent dans une chronologie permettant d'établir des prédictions et tendance en formes d'hypothèses que le temps pourra valider ou pas. A Valence, à la même époque et de manière indépendante à celle d'A.M. Badia i Margarit, Lluís V. Aracil étudie à l'Université de Droit et commence à s'intéresser aux questions linguistiques et sociolinguistiques. S'il a été difficile de connaître l'influence réelle de ses textes et de ses études portant sur la langue du *Pais Valencià*, il reste néanmoins le fondateur d'un des concepts clé de la Sociolinguistique Catalane, le *conflict lingüístic*.

Les années soixante coïncident avec la participation de plusieurs linguistes et philologues catalans à différentes manifestations et congrès scientifiques, et au séjour de L.V. Aracil en Amérique du nord. Mais, c'est au VIII^e Congrès Mondial de Sociologie, célébré à Toronto entre le 19 et le 24 août de 1974, que la Sociolinguistique catalane va trouver sa consécration formant partie d'un groupe de travail au sein de la section Sociolinguistique. Les catalans présents au Canada vont se saisir de cette chance pour y faire partager leurs objectifs et méthodologies de travail. Lors de la préparation de cette session de travail va naître ce qui s'est appelé le *Grup Català de Sociolingüística* (GCS)⁷². Son travail s'inscrit dans un contexte scientifique et politique. Suite à la chute de la II^e République et de la *Generalitat de Catalunya* qui part en exil, s'installe une oppression linguistique dirigée depuis Madrid à l'encontre du Catalan (ainsi que sur le basque et le galicien). Le but était de rendre l'Etat Espagnol homogène linguistiquement et de supprimer l'ensemble des particularismes qui

⁷² Les communications présentées à Toronto seront publiées en catalan dans le premier volume de la revue *Treballs de Sociolingüística Catalana* (TSC n°1.), dont l'ensemble des numéros sont consultables sur le site web de l'IEC, <http://publicacions.iec.cat>.

pouvait remettre en question l'hispanité du territoire et de la population. Le pouvoir central va se doter de plusieurs moyens pour cela ; interdiction en public d'utiliser le catalan, tentative de casser l'unité de la langue catalane en favorisant la folklorisation de ses dialectes comme le valencien et le baléari, oppression de toute exaltation nationaliste ou historique faisant référence à l'histoire de la Catalogne, promotion de l'immigration du territoire castillan vers les territoires catalans. Le but principal étant de casser la conscience linguistique catalane, de faire passer la langue pour un dialecte non apte à la modernité et donc inutile socialement. Les gouvernements centrifuges de Madrid se sont inspiré des constructions nationales ayant réussi une homogénéisation culturelle et linguistique, comme la France et la Turquie.

La politique d'immigration de population castillane vers la Catalogne est qualifiée par F. Vallverdu en 1968 d'*impérialiste* et considérée comme la principale cause du recul de l'utilisation du catalan⁷³. La question de l'immigration comme outil de *castillanisation* de la société catalane est étudiée dès A.M. Badia i Margarit en 1969⁷⁴ et Modest Reixach en 1975⁷⁵, démontrant que s'il existe bien un problème, ce dernier est finalement moins grave qu'il n'y paraît, puisque une grande partie de cette immigration s'intègre au sein de la communauté linguistique catalane. Le point de départ de ces premières études sociolinguistiques est qu'il existe une langue, dite historique, liée à un territoire, et une langue allogène qui est imposée à la population de ce territoire. Utilisant le concept de *diglossie* qui s'applique en situation de bilinguisme développé par C. Fergusson et J. Fishman, A.M. Badia i Margarit tente de renverser le lieu commun soutenu par certains linguistes espagnols qui considèrent l'Espagnol comme une langue supérieure au Catalan et que son recul est dû à son inadaptation sociale au sein de l'Espagne moderne.

Il est significatif de voir que le concept de conflit linguiste apparaît chez les linguistes Ll. V. Aracil et R. Ll. Ninoles originaire du *Pays Valencien* où, la situation linguistique du catalan est encore plus défavorable qu'au sein du *Principat*. Ces deux auteurs vont réinterpréter le concept de diglossie en le considérant comme un état de lutte historique entre deux langues, au sein duquel se trouvent immergés les locuteurs de la langue faible. Cette réinterprétation conceptuelle de la diglossie s'oppose clairement au concept érigé par C. Fergusson en 1959,

⁷³ Vallverdu F., *L'escriptor català i el problema de la llengua*, Edicions 62, Barcelona, 1968.

⁷⁴ Badia i Margarit A.M., *La llengua dels barcelonis*, vol. 1, Edicions 62, Barcelona, 1969.

⁷⁵ Reixach M., *La llengua del poble*, Nova Terra, Barcelona, 1975.

pour qui, « la diglossie est une situation relativement stable »⁷⁶. C. Fergusson part d'une situation où il n'y aurait pas d'augmentation de l'alphabétisation de la population ni actions favorisant l'une des deux langues vis-à-vis de l'autre. L'apport de la sociolinguistique catalane est d'avoir dynamisé le concept de diglossie montrant avec les cas du *Pais Valencià* et de la Catalogne Nord qu'une substitution linguistique (*language shift*) s'était produite de manière progressive. En période de conflit linguistique où l'implantation de la langue A sur la langue B est totale (car elle est socialement plus valorisée), cette dernière disparaît. La normalisation de la langue B peut réussir à freiner voire à déplacer la langue A momentanément. Dans ce cas, le bilinguisme total ne peut exister et s'il existe, il ne peut être que transitoire. Si, la substitution de la langue B par la langue A n'est pas acceptée par la population, la *diglossie* est vécue comme un *conflit linguistique* où, la récupération de la place principale par la langue B peut être vécue comme un processus d'émancipation sociale si et seulement si, la communauté linguistique est assez homogène et unie.

En situation diglossique, non seulement deux langues coexistent dans une même société avec des fonctions différentes, mais les locuteurs (voir les institutions, dont l'Etat) valorisent différemment les deux langues. L'une ayant plus de prestige que l'autre et donc créant une hiérarchisation entre les langues. Les défenseurs de la langue A ont plus de facilité à justifier l'utilisation de leur langue que les locuteurs de la langue B, qui eux, peuvent rentrer dans une dynamique d'*autoodi* (littéralement, auto-haïssement, *self-hatred*)⁷⁷. La substitution linguistique semble dans la pratique favorable à la langue étatique qui souvent est une langue unitaire et se veut universelle. Cette substitution n'est pas sans conséquence chez celui qui remplace sa langue première, souvent maternelle, puisqu'elle influence également le sentiment d'appartenance à la communauté linguistique.

A la différence de la sociolinguistique occitane, qui inspirée par le matérialisme historique, a utilisé le concept d'aliénation culturelle et linguistique, la sociolinguistique catalane a utilisé le terme d'*autoodi* (auto-haïssement). « Par l'*autoodi*, ils entendent la négation du conflit linguistique par le sujet impliqué au sein du conflit ; le sujet pousse son adaptation à la langue A et aux modèles de comportement culturel et sociaux que la langue véhicule, et ainsi il tente d'abandonner ses propres valeurs et sa propre identité sociale »⁷⁸. Il est assez évident de voir la substitution linguistique de la petite et moyenne bourgeoisie du *Pais Valencià* et du

⁷⁶ Fergusson C., « Diglossie », *Word* vol. 15, 1959, p.336.

⁷⁷ Ninyoles Rafael LL., *Conflicte lingüístic valencià*, Eliseu Climent, Valencià, 1969.

⁷⁸ Kremitz G., « La sociolinguística catalana », *Treballs de Sociolinguística Catalana*, n°3, IEC, p.144.

Roussillon comme le résultat d'une substitution gratifiante où la substitution du catalan par le castillan et du français a été considéré comme un passage obligé à la promotion sociale et à l'accès à un prestige social. Une fois la substitution linguistique et l'assimilation accomplie, l'*autoodi* de la langue catalane ne s'effectue plus dans les couches sociales les plus hautes de la société catalane. Ainsi, la langue catalane devient la langue des couches populaires et le castillan celle des couches les plus aisées mais également des plus cultivées. Mais, le catalan reste la langue de trait d'union entre les couches populaires et les couches aisées et cultivées. Pour G. Kremitz, l'*autoodi* n'est qu'une des premières phases du conflit linguistique, la phase la plus aboutie étant celle de l'aliénation linguistique et culturelle, voire l'assimilation complète à la langue dominante, d'où l'importance que va donner la sociolinguistique catalane à l'*autoodi* et à l'assimilation linguistique dans ses analyse de la situation linguistique catalane pendant les années de forte immigration⁷⁹. Enfin, au-delà de la perte linguistique, les sociolinguistes catalans vont également s'occuper de construire le cadre de la normalisation linguistique qui se divise en deux sous champs : ce que les linguistes appellent la normativisation ou codification de la langue et son application sociale, afin que la langue récupère le terrain d'utilité sociale qu'elle a perdu.

La situation linguistique du catalan au sein des *Paisos Catalans* depuis le début du siècle n'a fait qu'empirer et ce, alors que la norme grammaticale de P. Fabra a plus de cinquante ans. La persécution et marginalisation de la langue catalane sous le franquisme va jouer la carte du localisme à fin de minorer la codification *fabrienne* du catalan. La norme linguistique de P. Fabra née dans le berceau de la *Renaixença*, à Barcelone, en pleine effervescence catalaniste, portait en elle le stigmate des vaincus de la guerre civile ainsi que du centralisme catalaniste qui minore l'importance des dialectes catalans périphériques. D'où l'importance pour les sociolinguistes catalans de faire connaître le conflit linguistique dans laquelle est insérée la société catalane mais également de faire admettre à la communauté catalane l'importance de la codification comme élément, non seulement de normalisation, mais également de modernisation d'une langue.

Les sociolinguistes catalans sont conscients qu'au-delà de la conscientisation populaire de la situation linguistique un deuxième point est essentiel à la récupération linguistique, à la *normalisation linguistique*, la mise en place d'une politique linguistique qui ait force de loi. Deux formules vont être débattues, l'officialisation et la co-officialisation. La co-

⁷⁹ *Ibidem*, p.145.

officialisation est vue comme un retour à ce qui existait dans le *Principat* pendant la période républicaine de 1931 à 1939, où le catalan jouit des mêmes droits que le castillan et c'est le choix individuel des personnes qui fixe l'utilisation de telle ou telle langue, alors que, l'officialisation du catalan suppose que cette langue est l'unique langue officielle du territoire et donne les mêmes droits linguistiques aux catalans qu'aux castillans. L'officialisation est vue par beaucoup de sociolinguistes comme l'unique moyen de revenir à une situation de *statu quo ante* la dictature mais la situation politique ne pouvant le permettre un choix pragmatique va faire glisser la revendication linguistique de l'officialisation à la co-officialisation comme première étape pendant la transition, après la mort du dictateur Franco.

Lors d'un séminaire de sociolinguistique en 1977 à Perpignan, A.M. Badia i Margarit, soulevait un problème épistémologique non négligeable de la sociolinguistique catalane. Conscient que les fins et les résultats des travaux sociolinguistiques du catalan ont une portée linguistique et sociologique générale, ils portent en eux également des choix et des positions sociales et politiques liant de facto, théorie et praxis, créant ainsi en la figure du sociolinguiste catalan un scientifique engagé soucieux de la société et des problèmes qui l'entourent. En 1975-1976, le nombre d'adhérents du *Grup Català de Sociolingüística* est de 16 et ils sont originaires de l'ensemble des *Paisos catalans*, même si un grand nombre provient de Barcelone⁸⁰. De même, les différents membres proviennent de camps politiques divers, à l'exception de la droite et de l'extrême droite. L'absence de franquistes et de la droite *españoliste* catalane paraît naturelle, puisque ces derniers ne reconnaissent pas les postulats scientifiques des linguistes catalans et apparaissent comme un frein à toute réflexion sur la planification et la politique linguistique. Pour ce qui est du reste du spectre politique, les affinités idéologiques des membres du GCS vont du catholicisme réformiste au parti communiste catalan (PSUC). Cette richesse idéologique est une des bases de la richesse du

⁸⁰ Aracil i Bonet, Lluís V. (Valence), enseignant à l'Université de Barcelone et Président du Researchs Committee on Sociolinguistics de l'Association Internationale des Sociologues ; Badia i margarit, A.M. (Barcelone), professeur à l'Université de Barcelone (dont il fut recteur en 1977) et membre de l'IEC depuis 1968 ; Bernardo Domenec (Perpignan), enseignant à l'Université de Perpignan ; Calsamiglia Helena (Barcelone), enseignante à l'Université autonome de Barcelone ; Carbonell i Ballester, Jordi (Barcelone), enseignant à l'Université du Callar (Sardegne) ; Creix, Lluís (Perpignan), enseignant à l'Université de Carcassonne ; Fuster, Joan (Suède) écrivain et essayiste ; Gimeno, Francesc (Alicante), enseignant à Alicante ; Lopez del Catillo, Lluís (Barcelone) enseignant à l'Université Autonome de Barcelone ; Moll Marques, Aina (Majorque), enseignante et futur Directrice Générale de la Politique Linguistique de la *Generalitat de Catalunya* ; Pitarch, Vincent (Vilareal) enseignant à Castello de la Plana ; Puig i Moreno, Gentil (barcelone) enseignant à l'Université Autonome de Barcelone ; Reixach i Pla, Modest (Barcelone), directeur du Laboratoire de Sociologie de l'Institut Catholique d'Etudes Sociales de Barcelone (ICESB) ; Torres, Joaquin (Barcelone), il fut le coordinateur de l'atelier de Langue au Congrès de la Culture Catalane ; Turell, Teresa (Barcelone), chercheuse ; Vallverdu, Francesc (Barcelone), écrivain et éditorialiste. Il est surprenant de ne pas voir le sociolinguiste Rafael Ll. Ninyoles qui a créé différents textes sur le conflit linguistique.

travail de ce groupe. Pour ce qui est du travail pratique du GCS, les différents membres se divisent en sections et groupes de travail, et les comptes rendus sont publiés.

Outre le Congrès de Toronto, un autre évènement important va influencer le *Grup Catala de Sociolinguistica*, c'est le *Congrés de Cultura Catalana* (Congrès de la Culture Catalane). Ce congrès va hypothéquer le débat culturel catalan pendant trois ans, du 28 janvier 1975 au 27 novembre 1977 et va se décomposer en 25 sections, avec 15000 adhérents et plus de 400000 signatures récoltées en faveur d'un enseignement et de l'utilisation publique du catalan. Une des sections, du champ linguistique va initier les campagnes, « *per l'us oficial del català* » (pour un usage officiel du catalan) et « *el català al carrer* » (le catalan dans la rue).

La socialisation des idées du GCS, au sein des mouvements sociaux et culturels catalans va avoir un grand impact par la suite lorsque le champ politique se mobilisera lors de la création du statut d'autonomie du *Principat de Catalunya*. L'application des idées du GCS est d'une importance majeure, puisqu'elle légitime non seulement le discours de celui-ci, mais également son réalisme et pragmatisme auprès de la société et des acteurs collectifs et politiques. Les résolutions approuvées au sein du champ linguistique du congrès le seront de façon provisoire, car dans l'ensemble elle faisait référence au *Paisos Catalans*, définition territoriale qui dépasse hormis des frontières administratives infra étatiques, des frontières internationales, et des réalités socio-politique et institutionnelle diverses. La résolution adoptée sur la question linguistique revendique l'officialisation et la normalisation de la langue catalane sur l'ensemble du territoire, afin de l'amener à un usage public et social total comprenant les espaces médiatique, administratif, l'enseignement et l'activité économique.

Le *Congrés de Cultura Catalana* va être le reflet de l'union entre la recherche scientifique et les mouvements sociaux, de l'engagement de la science catalane avec la population catalane et le projet catalaniste. Le 11 novembre 1977, le *Grup Catala de Sociolinguistica* va adresser un courrier à travers l'Institut d'Estudis Catalans au nouveau gouvernement de la *Generalitat de Catalunya* de Josep Tarradellas, où il est demandé d'agir en urgence en faveur de la normalisation linguistique de la Catalogne et en accord avec les futures administrations du *Pais Valencià* et des Iles Baléares. Des propositions concrètes sont suggérées, comme la création d'un Cabinet de Planification Linguistique de la *Generalitat* qui aurait en charge l'administration et les médias, afin qu'il organise et inspire la politique linguistique à mener par le futur gouvernement de la *Generalitat*, et se coordonne avec les autres administrations publiques des *Paisos Catalans*. La missive demande également que soit prise en compte les

résolutions adoptées lors du *Congrés de Cultura Catalana* sous les auspices du GCS. Le danger d'une telle initiative, pendant une période où les fenêtres d'opportunités politiques⁸¹ sont nombreuses comme lors de la Transition, est que l'ensemble des demandes soient appliquées et que le GCS se transforme directement en Cabinet de Planification Linguistique. Quid alors, des membres qui ne sont pas de nationalité espagnole et des membres qui ne seraient pas intégrés au sein de l'équipe. Dans ce sens, quelques sociolinguistes montrent certaines craintes quant à la récupération politique du champ scientifique et d'une possible censure ou contrôle, surtout lors des débats de l'orthographe officielle à approuver, par les pouvoirs publics. Plusieurs chercheurs dont Ll. V. Aracil et D.J. Bernardo, vont même jusqu'à regretter cette connivence avec le monde politico-institutionnel, au détriment de la recherche fondamental et du travail scientifique, et demandent à baliser les frontières et limites du champ scientifique de la sociolinguistique⁸². Les problèmes ne tarderont pas à arriver puisque les chercheurs catalans allaient devoir se prononcer sur la future législation linguistique applicable suite à l'adoption de la Constitution espagnole et de l'application de son article 3.

Coincés entre la loyauté de l'engagement politique catalaniste et la loyauté de l'engagement scientifique auprès de la langue, les membres du GCS vont devoir baliser leur action afin de ne pas sombrer dans les polémiques partisans du champ politique. Les portes paroles du GCS vont justifier leur action publique auprès de la *Generalitat* lors de l'élaboration des planifications linguistiques, comme une action de promotion progressiste en faveur de la langue afin de ne pas permettre des polémiques et un hypothétique conflit avec le secteur catalaniste conservateur. Parallèlement, le GCS va faire sa demande d'intégration au sein de l'IEC, en tant que commission spéciale et va établir également des contacts avec l'*Associació Catalana de Sociologia*⁸³. Les personnalités d'A.M. Badia i Margarit et de F. Vallverdu ont

⁸¹ Kitschelt H., « Political Opportunity Structures and Political Protest: Anti-Nuclear Movement in Four Democracies », *British Journal of Political Sciences* n°16, London, 1986, pp.57-85

⁸² Le problème épistémologique de la sociolinguistique catalane c'est que ses auteurs travaillent et pensent en fonction de la situation des *Paisos Catalans*, qui est pour eux non seulement un laboratoire expérimental vivant à leur porté mais également un objet sur lequel ils peuvent s'essayer à l'expérimentation. De même, ils ont développé la sociolinguistique non seulement comme instrument d'analyse mais également comme outil revendicatif des droits de la communauté linguistique catalane. Si, il est difficile de trouver une science dont la perspective est véritablement neutre, la particularité de la sociolinguistique catalane est de revendiquer clairement son orientation, ce qui peut poser des épistémologiques lorsque l'on souhaite monter en généralité les aspects les plus théoriques de cette dernière afin de les appliquer à d'autres situation similaires.

⁸³ L'activité scientifique ne se limite pas au seul GCS vers la fin des années 70, puisque deux pôles de recherche et d'enseignement sont ouverts à Barcelone. Le premier au sein de l'Université de Barcelone où enseignent A.M. Badia i Margarit et Ll. V. Aracil. Le second au sein de l'Université Autonome de Barcelone. Enfin, la quasi-totalité des membres du GCS se retrouve au sein de l'*Universitat Catalana d'Estiu* (Université Catalane d'Été) à Prades en Catalogne Nord qui depuis 1972 a toujours dispensé un cours de sociolinguistique. L'enseignement de cette matière au sein des universités de Valence ne se fera pas avant l'obtention du statut d'autonomie alors que

une grande importance dans la cohésion et le fonctionnement du *Grup Catala de Sociolinguistica* tout comme celle de Ll. V. Aracil à un niveau théorique, face à la grande diversité idéologique qui subsiste au sein des membres et des grands changements politiques auxquels doit faire face la Catalogne lors de la Transition espagnole. Si, les différences et divergences peuvent paraître grandes entre les membres du GCS, il n'en reste pas moins, qu'elles ne sont jamais assez grandes pour stopper l'élan de l'activité scientifique et de créativité, tant le groupe travaille de manière démocratique et non hiérarchique.

2.2.2. La construction tardive et difficile de la sociolinguistique basque

Historiquement, on a considéré le Pays Basque comme un territoire fondamentalement bilingue. « Aujourd'hui on voit que ce point de vue était trop simpliste, et pour mieux rendre compte de cette complexité est né le concept de diglossie. La question n'est pas de savoir qui ou combien possèdent une ou plusieurs langues, s'ils les possèdent de manière active ou passive, oralement ou par écrit et avec quelle facilité d'usage. L'essentiel est de savoir, (...) qui parle à qui, dans quelle langue, comment et dans quel cadre il emploie celle-ci, ou celle-là. Si deux langues cohabitent dans un même endroit, il est très difficile que les deux aient le même rang social, rang qui pourra être jugé de manière différente »⁸⁴. Le débat sur le bilinguisme est passé d'être un problème basé sur le bilinguisme individuel à un problème collectif. Le sujet bilingue n'est plus seulement un individu, mais devient un collectif, l'ensemble de la communauté linguistique est considéré comme sujet à part entière dans un environnement bilingue.

Dans ce sens, K. Mitxelena regrette que le concept de diglossie ne soit arrivé que tardivement dans la linguistique basque pour expliquer le recul effectif de la langue basque⁸⁵. Car, « si ce n'est pas la première fois que des facteurs perturbants s'immiscent dans l'histoire des langues en Pays Basque, ces derniers apparaissent aujourd'hui avec une fréquence et une force supérieure qu'ils n'avaient pas avant »⁸⁶. Pour les périodes que l'on connaît bien, l'euskara

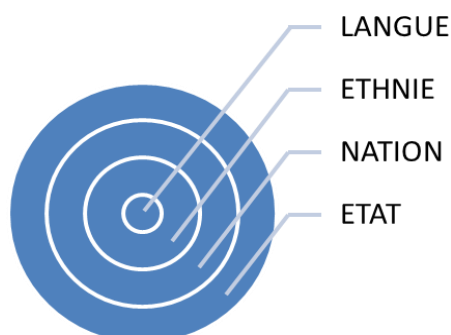
l'Université de Perpignan par contre, sous l'égide de Domènec Bernardo, va faire une place tant sur le plan de l'enseignement que de la recherche à ce nouveau champ de la linguistique.

⁸⁴ Odriozola J.M., « Koldo Mitxelenaren ekarpena soziolinguistikaren arloan », *RIEV*, n°XXXVII, Donostia, EI, 1992-2, p.399.

⁸⁵ Cité in, Odriozola J.M., *ibidem*, 1992-2, p.399.

⁸⁶ *Ibidem*, 1992-2, p.401.

n'a jamais été l'unique langue véhiculaire. Elle a toujours eu une autre langue à ses côtés, l'espagnol, le français, l'occitan ou le latin⁸⁷, mais le « bilinguisme était individuel. L'ensemble des données dont on dispose montre qu'au centre de la territorialité bascophone le bilinguisme social généralisé est un fait moderne »⁸⁸. D'autant plus moderne, que les premières études sociolinguistiques basques ne datent que du milieu des années 70, avec une première publication de Jose M. Sanchez Carrion (*Txepetx*), *El estado actual del Vascuence en Navarra*. Même si, on peut considérer qu'*Hizkuntza eta Pentsakera (Langue et pensée)*, édité dans la revue *Brankan*, en 1966 par *Txillardeg*i, est une première tentative qui lie les théories linguistiques de l'époque (le structuralisme est alors dominant dans le champ linguistique) à la situation de l'euskara en Pays Basque. Partant du constat que, « la langue est l'invention fondamentale d'un peuple, la base de son savoir-national. En un mot : la langue est l'âme d'un peuple »⁸⁹. *Txepetx* rejoint *Txillardeg*i en considérant que l'Etat pour asseoir sa légitimité a besoin de la Nation, la Nation emprunte des références à l'Ethnie pour que ses membres puissent s'identifier à elle, et le fondement de l'ethnie (pour ce qui est du Pays Basque) est la langue.



L'apport de *Txepetx* à la sociolinguistique basque est multiple. Tout d'abord, il a théorisé une sociolinguistique qui fut jusque-là essentiellement empiriste. Il développe une sociolinguistique pragmatique, conçue à l'intérieur de la communauté linguistique basque et non pas de l'extérieur, comme ce fut le cas pour la plupart des études linguistiques menées jusque-là. D'où l'importance qu'il donne, contrairement aux autres chercheurs, à la typologie identitaire construite par la communauté linguistique des *euskalduns* complets ou natifs, non complets ou néophytes et des *erdalduns*. Il souligne, par ailleurs, qu'il ne peut exister de Pays

⁸⁷ *Ibidem*, 1992-2, p.403.

⁸⁸ Sanchez Carrion J.M., *Txepetx, Un futuro ara nuestro pasado*, Donostia, Elkar, p. 257.

⁸⁹ *Txillardeg*i (J.L. Alvarez Enparantza), *op.cit.*, 1966, p.53, et *Txillardeg*i (J.L. Alvarez Enparantza), *Euskararen aldeko borrokan*, Elkar, Donostia, 2004, p. 84-85.

Basque, d'*Euskal Herria* sans l'euskara, et que seule la langue est constitutive de l'*euskaldunité*. Un peuple ou un pays qui ne s'exprimerait pas dans sa propre langue d'origine, ne constitue pas un peuple ou un pays complet (une nation). Ainsi, tout citoyen basque qui ne possède pas l'euskara ne peut prétendre être totalement *euskaldun* (basque), du moins pour la communauté centrale. Il prend ainsi pour exemple les nouveaux locuteurs, des *euskaldun-berri*, pour qui l'acquisition de la langue donne accès à un nouveau monde, une nouvelle communauté et une nouvelle façon d'appréhender le monde, sans se considérer des basques de 2^e catégorie. Finalement, les sujets d'une langue se sont ses locuteurs, ce sont eux qui dotent la langue des deux caractéristiques essentielles d'une langue vivante : l'espace et le temps. Pour que la normalisation de la langue puisse être menée dans une communauté linguistique comme celle d'*Euskal Herria*, il faut arrêter le phénomène qui érode la transmission et rouvrir les voies de transmissions de la langue, la rendre fonctionnelle sur le territoire et au sein de la communauté linguistique, et enfin, redonner une fonction symbolique à la langue afin que ses locuteurs lui attachent une fidélité (le nationalisme peut être porteur de cette fidélité).

Pour *Txepetx*, les phénomènes sociolinguistiques sont le résultat de trois facteurs individuels : la motivation, le savoir et l'usage. La récupération totale de l'euskara ne peut se faire qu'au travers d'une augmentation sensible de ses locuteurs au sein de l'espace symbolique de la langue (qu'il définit par le noyau de locuteurs qui dotent la langue d'un développement complet, d'un noyau de locuteurs qui ont un développement complet dans ladite langue). Il distingue également deux types d'élèves ou locuteurs néophytes : les natifs qui ont la langue d'origine comme langue première et la réapprennent et ceux qui ont une autre langue comme langue première. Le dynamisme de la langue est basé sur les locuteurs complets et la récupération ne peut se fonder que sur leur dynamisme. Finalement, seuls sont *euskalduns*, les locuteurs complets en euskara, qu'ils soient ou non natifs. S'ouvre alors « la possibilité, d'intégrer les immigrés de langue étatique à la communauté de l'euskara, qui passe par le développement de leur motivation. Et c'est l'unique chemin à suivre par toute communauté linguistique liée par une double périphérie [la géographique et la linguistique]»⁹⁰

Ainsi, pour être membre de la communauté linguistique basque, *Txepetx* souligne l'importance d'être locuteur de cette langue comme condition préalable, alors que pour le linguiste nord-américain J. Fishman, outre les locuteurs de la langue, toutes les personnes se

⁹⁰ Sanchez Carrion J.M., *Txepetx*, op.cit., 1991, p.270.

reconnaissant membres et montrant un attachement à la langue de la communauté linguistique font également partie de la communauté linguistique⁹¹. Reprenant cette conception, B. Tejerina soutient que « la communauté linguistique des locuteurs d'*euskara* (communauté linguistique au sens strict) est, au même moment, structure des possibilités de maintien de la langue et réceptacle symbolique, noyau qui agit comme référent symbolique pour ceux qui partagent l'identité basque mais ne possèdent pas « sa » langue »⁹². Il définit de manière pragmatique les membres de la communauté basque comme les personnes ayant une attitude favorable vis-à-vis de l'*euskara*, pour qui la langue joue le rôle symbolique et actif de la communauté linguistique et nationale, et militent pour elle, à l'instar des parents d'élèves des Ikastolas et des élèves des cours du soir pour adultes.

La récupération et la normalisation de l'*Euskara* en Pays Basque implique quatre aspects ou dimensions complémentaires : individuel, social, territorial et temporaire. « Normaliser l'*euskara* signifie : optimiser la capacité linguistique individuelle, optimiser l'articulation des groupes linguistiques, établissement et expansion de l'espace symbolique créateur et transmetteur des idées génératives de l'apport culturel spécifique *euskaldun* ; optimiser la conscience linguistique, imprimant au processus une direction uniforme de déplacement et enfin, articuler les trois optimisations en un seul processus qui implique simultanément et corrélativement, une croissance de la perception individuelle de l'*euskara* et une croissance de l'usage social de l'*euskara* »⁹³. De manière critique Txepetx considère que « normaliser, c'est faire que la hiérarchie politique serve à la communauté linguistique. C'est faire que les politiciens du Pays Basque servent les *euskalduns*. Parce que ce qui est anormal, c'est que les *euskalduns* soient en train de servir les intérêts des politiciens, que la communauté linguistique basque soit soumise à une hiérarchie politique qui ne la représente pas, et que l'*euskara* soit à la merci d'une Constitution qui n'a pas daigné la reconnaître comme langue co-officielle d'Etat, ou dans son cas, comme unique langue officielle de son territoire linguistique. Mais normaliser, c'est aussi constituer une communauté linguistique naturelle, un organisme vivant, ouvert et en croissance. Et non pas, un organisme privé d'un parti politique ou d'une élite de pouvoir, comme une pauvre caricature à l'image et à la ressemblance de l'organisme supérieur (l'Etat l'expansionniste) qui la dévore »⁹⁴. Dans ce cadre de normalisation, l'optimalité est acquise lorsque les transmissions naturelle et

⁹¹ Fishman J., *Sociologia del lenguaje*, Catedra, Madrid, 1988, pp.54-56.

⁹² Tejerina B., *op.cit.*, 1992, p.64.

⁹³ Sanchez Carrion J.M., *Txepetx*, *op.cit.*, 1991, p.238.

⁹⁴ Sanchez Carrion J.M., *Txepetx*, *op.cit.*, 1991, p.218.

culturelle de l'euskara sont assurées. « Cela ne suppose pas plus de deux générations : exactement le même nombre qui consomme un processus en sens inverse (d'expatriation). L'optimisation pour les adultes concerne donc, la génération qui met en marche le processus, jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par les *euskalduns* du temps nouveau qui se sont complétés en euskara après l'avoir reçu comme natif par des adultes qui même sans l'avoir, avaient optimisé sa situation vis-à-vis de lui »⁹⁵.

Pour *Txepetx* une communauté linguistique ne peut attendre continuellement le changement de gouvernement ou de régime, afin que sa situation linguistique change ou s'inverse, car l'Etat cherche d'abord son propre renforcement, avant de consolider n'importe quelle communauté dont il a la responsabilité. Dès lors, seule la conscience linguistique de la communauté linguistique peut rendre à celle-ci un véritable pouvoir de décision, qui peut se transformer en pouvoir de pression face à l'Etat, afin que ce dernier se sente obligé de changer sa politique linguistique et de reconnaissance des droits des minorités. « Le fait *euskaldun*, n'a pas encore atteint une formulation politique indépendante. La construire est la clé de sortie de la situation. Et pour la construire les *euskalduns* doivent abandonner les fausses perspectives de formulations politiques qui les atomisent, les divisent et les supplantent, afin de s'unir vers une nouvelle perspective qui prend pour postulat de départ le rétablissement de la nation *euskaldun*. C'est seulement à partir de là, et depuis l'euskara, qu'il sera possible pour les *euskalduns* de se dédoubler en différentes options politiques, quel que soit leur signe, mais avec toujours la conscience de leur unité dans le fait *euskaldun*. Le contraire serait mettre la charrue avant les bœufs. Car un Etat basque indépendant depuis une option sociolinguistique, n'a aucun sens si lorsqu'il est constitué il est l'expression d'un peuple dénaturalisé. Pour l'euskara, le problème ne réside pas dans les alternatives (Etat basque/Etat espagnol/Etat français), mais dans ses priorités (vivre/ne pas vivre). L'euskara a besoin de vivre, de garantir sa pérennité. Et pour cela, pour le moment, la seule alternative consiste dans le fait que les *euskalduns*, se concentrent à nouveau, mènent leur euskara de la survie à la vie la plus complète »⁹⁶.

La conclusion générale qui ressort des textes de *Txepetx* et qui aura une grande influence au sein des mouvements sociaux de la langue, c'est que l'euskara ne sera pas sauvé par le développement des politiques publiques de l'Etat, puisque sa situation diglossique en est une conséquence. Il ne sera pas sauvé non plus, par le développement d'un pouvoir politique

⁹⁵ *Ibidem*, p.235.

⁹⁶ *Ibidem*, p.273.

basque, qu'il soit autonome, fédéral ou autre, car sans conscience linguistique, le pouvoir politique basque et ses développements n'assureront pas forcément le développement de l'euskara. Pour étayer son propos, *Txepetx*, prend pour exemple le cas de l'*Eire*, la République d'Irlande, où l'on a eut le développement d'un pouvoir politique, proprement irlandais, mais où la conscience linguistique envers le gaélique, fut d'abord celle d'une abstraction pragmatique puis d'une minoration linguistique, en repoussant à son paroxysme le plus extrême sa symbolique. C'est pourquoi une communauté linguistique doit se donner des objectifs quant à son développement linguistique. Outre sa volonté de normalisation de la langue, elle doit s'intéresser au sort de sa langue et à l'atteinte ou pas de ses objectifs. Mais, ses objectifs ne peuvent être atteints pour *Txepetx*, si et seulement si, on reconnaît les droits des communautés linguistiques à l'utilisation et à la transmission de sa langue. Enfin, lorsqu'il souligne l'importance de la prise de conscience linguistique pour la mise en œuvre de la normalisation, il met l'accent sur le rôle des acteurs collectifs et des mouvements sociaux dans la conscientisation de la communauté linguistique. Il regrette par là même, les positions que les pouvoirs publics ont souvent vis-à-vis de ceux-ci lorsqu'ils mettent en place des politiques linguistiques, les considérant sinon comme ennemis au moins comme des concurrents à la résolution des problèmes et à la légitimité de l'action publique en faveur de la langue minorisée, alors même, que ces associations et ces mouvements sociaux tiédissent et décroissent politiquement, du moins de manière partisane les conflits linguistiques.

Le sociolinguiste en ce sens, souligne constamment l'importance de la reconnaissance collective, face à la reconnaissance individuelle qui est celle retenue par la Constitution espagnole. Pour pouvoir arriver à un bilinguisme social passif, favorable à l'euskara il est indispensable, qu'au sein du territoire et de la communauté *euskaldun*, l'euskara soit la seule langue nationalement reconnue, afin qu'elle retrouve et qu'elle recouvre l'ensemble des fonctions sociales dont une langue a besoin à l'heure de la modernité. Mais il faut également que les oppositions à son usage de type psycho-individuel soient mises de côté, afin que les membres de la communauté ou voulant l'être se sentent motivés à son usage et apprentissage. Pour cela, les grammaires sociolinguistique des langues minoritaires doivent pouvoir se traduire en grammaire d'action publique afin d'instaurer un cadre juridique créant une base de droits linguistiques pouvant dépasser les droits individuels des personnes et de reconnaître les droits collectifs, les droits des communautés linguistiques. La langue en elle-même ne peut avoir de droit, toutes les langues sont égales et ont la même capacité, ce sont les personnes et les groupes ou communautés linguistiques qui peuvent bénéficier et prétendre à des droits.

2.3. Les grammaires sociolinguistiques : conflit linguistique ou lutte politique ?

La sociolinguistique basque et catalane, pour ce qui est de son territoire et de sa langue, considèrent que « l'usage des langues basque, française et espagnole dans la société basque est le résultat d'un conflit, mais correspond aussi à des situations politiques et économiques historiquement déterminées »⁹⁷. Il apparaît donc indispensable d'aborder ce qu'est un conflit linguistique et comment il se construit dans le discours des scientifiques et il est repris par les acteurs collectifs de la langue basque et les acteurs politiques. Car l'acte discursif des acteurs militants définissant les relations linguistiques entre l'espagnol et le français avec le basque et le catalan comme des relations conflictuelles des langues, a une force performative. L'analyse des actes discursifs des scientifiques nous apprennent à identifier les coups rhétoriques des mouvements sociaux de la langue. D'ailleurs, pendant très longtemps, le fait que des locuteurs utilisent plus d'une langue a été considéré par les linguistes comme un fait essentiellement lié aux capacités individuelles, concernant surtout ce qu'on appelle aujourd'hui la psycholinguistique. Les recherches sur le bilinguisme ont alors tenté d'isoler l'acquisition de deux langues par des enfants, entre le milieu social et scolaire.

Cette réticence à prendre en compte le côté social s'explique peut-être, par le fait que le terrain était déjà occupé par d'autres disciplines, comme la sociologie, l'histoire ou la psychologie, mais surtout qu'il s'agissait d'enjeux politiques qui souvent se manifestaient avec une grande virulence. « Il suffit de penser aux phénomènes d'émancipation culturelle et politique de nombreuses communautés, en Europe et ailleurs, qui se sont produits pendant le siècle dernier et le nôtre : là, dans la lutte politique, le facteur constitué par la langue, l'appartenance à une communauté linguistique, jouait un grand rôle, d'autant plus que pour pouvoir se définir, un grand nombre de ces groupes avaient adopté la définition *allemande*, (...) face à la définition *française* selon laquelle la volonté, la décision du sujet (ou du groupe) doit, du moins théoriquement, déterminer son intégration dans un Etat. Il est évident que la première des théories est souvent revendiquée par des mouvements d'émancipation, tandis que la seconde est plutôt mise au service des Etats existants. Il est inutile de dire que toutes les deux ont été détournées et falsifiées lors des luttes réelles puisqu'elles ne devaient fournir que des arguments qu'on avait (et qu'on a toujours) tendance à abandonner dès qu'ils devenaient gênants. Il n'en reste pas moins pour notre propos que, dans les milieux impliqués dans ces

⁹⁷ Bidart P. *op.cit.*, 1980, p.162.

contradictions on prenait en compte le fait du bilinguisme à l'échelle sociale, le plus souvent dans le but de le faire disparaître dans un sens ou dans l'autre»⁹⁸.

2.3.1. Le conflit linguistique et sa traduction scientifique : la diglossie

*Aritmetikak beti euskaldunen aurka izan da,
Sei euskladun eta erdaldun bat solasean,
Beti dira zazpi erdaldun solasean*⁹⁹

Alors que les milieux profanes, mais néanmoins éclairés, de l'Espagne franquiste ont pu justifier le bilinguisme existant et le hiérarchiser au sein de l'Etat avec le castillan comme langue d'Etat et de l'espace public, et les langues vernaculaires périphériques comme des parlés locaux à usage privé. Un article va faire référence dans la qualification de l'asymétrie linguistique du bilinguisme dans la linguistique, celui de Charles A. Fergusson., publié dans la revue *Word* en 1959. Il y définit la diglossie comme la différenciation linguistique interne de certaines sociétés, sous condition que cette différenciation aille de pair avec une différenciation des fonctions des différentes formes linguistiques dans la société concernée et que les deux formes linguistiques soient génétiquement parentes. Les situations diglossiques sont plus nombreuses qu'on le croit pour C.A. Fergusson et peuvent s'inscrire, de manière longue au sein d'une société, comme le montre la situation diglossique de l'arabe. On a une langue *haute* (*high*) de prestige, officielle, apprise et institutionnalisée et une langue *basse* (*low*) ou régionale comme il les appelle. La différence entre elles réside évidemment dans la notion de prestige¹⁰⁰. L'apport essentiel de l'article est que chaque variété linguistique a une fonction sociale dans le cadre des dominations sociales. Le fait que la communauté linguistique reconnaisse une langue *haute* peut amener cette dernière à nier la légitimité de la variété *basse*, voire à la non reconnaissance de son existence. Il montre les postures idéologiques que peuvent prendre les membres d'une communauté linguistique face aux langues et aux pratiques langagières. La langue haute est la langue de la culture, de la littérature, celle qui s'apprend et qui est standardisée, alors que la langue basse est la langue

⁹⁸ Kremitz G., « Du bilinguisme au conflit linguistique, cheminement de termes et de concepts », in *Langages*, 15^{ème} année, n°61, Mars 1981, p. 63.

⁹⁹ « *L'arithmétique a toujours été contre les basques, six bascophones et un non bascophone, font toujours sept non bascophones en conversation* », K. Izagirre écrivain basque (il fait référence au slogan basque, *les quatre provinces du sud plus les trois du nord ne font pas sept mais un*).

¹⁰⁰ Fergusson C.A., "Diglossia", *Word*, vol.15, 1959.

vernaculaire et dialectisée et reste souvent au rang de langue orale. Dans ces cas, la diglossie est relativement stable tant que les conditions sociales et politiques le restent.

Cette restriction invalide en partie le propre concept de diglossie puisqu'il se limite aux seules langues génétiquement liées (l'arabe parlé et littéraire, le français et le créole, l'allemand et le suisse allemand et enfin le cas du grecque). C'est pourquoi, J. Fishman dans un article de 1967, va élargir et redéfinir le concept en prenant en compte toute situation de bilinguisme avec ou sans lien de parenté entre les langues existantes pourvu que les deux langues aient des fonctions sociales différentes et hiérarchiques. Il y redéfinit le bilinguisme comme un fait individuel relevant de la psycholinguistique et la diglossie comme un fait social relevant du domaine sociolinguistique¹⁰¹. Cependant, tant sa conception du bilinguisme que celle de diglossie restent relativement statiques, il omet de prendre en compte les rapports de forces existants au sein d'une société qui peuvent être répercutés sur les langues, ainsi que les phénomènes de prestige et de hiérarchisation intentionnels qui peuvent, eux aussi, faire évoluer, tant au niveau individuel que collectif, l'usage des langues et des rapports de forces qui y sont adjoints.

D'autre part, J.A. Fishman s'inspirant de J.J. Gumpertz étend le concept de diglossie des sociétés plurilingues qui reconnaissent l'existence de plusieurs langues, aux sociétés également plurilingues qui emploient des dialectes voire des registres, des variétés ou un vocabulaire différencié. Il va, à partir des apports de J.J. Gumpertz¹⁰², construire une typologie pour que les chercheurs puissent discerner les modèles sociaux qui gouvernent l'usage social d'une variété linguistique préférée à une autre. Le cadre théorique intègre la co-présence du bilinguisme et de la diglossie comme facteurs de médiation du savoir des variétés linguistiques concurrentes d'une part, et comme valeur sociale que l'on donne à telle ou telle variété, d'autre part. Il est le premier au sein de son cadre théorique à utiliser le terme de *submerged language* (langue immergée) pour définir la place de la langue basse en situation diglossique sans bilinguisme. Par la suite, les sociolinguistes vont utiliser le binôme langue dominante/langue dominée pour définir cette même situation.

¹⁰¹ Fishman J.A., "Bilingualism with and without diglossia : diglossia with and without bilingualism", in *Journal of Social Issues* 23, n°2, 1967, pp. 29-38.

¹⁰² Gumperz J.J., *Sociolinguistique interactionnelle*, L'Harmattan, Paris, 1989.

BILINGUISME		DIGLOSSIE	
		+	-
+		0. Diglossie et bilinguisme	1. Bilinguisme sans diglossie
-		3. Diglossie sans bilinguisme	4. Ni diglossie ni bilinguisme

Source: Fishman J.A. "Bilingualism with and without diglossia: diglossia with and without bilingualism", in *Journal of Social Issues* 23, n°2, 1967, p. 30, et Fishman J.A., *Sociologia del Lenguaje*, Madrid, Catedra, 1995, p.121

Si la première situation peut englober toute une nation, il n'en reste pas moins qu'il existe très peu de nations qui sont à la fois bilingues et diglossiques au même niveau. Généralement les linguistes citent le cas du Paraguay où, l'espagnol est la langue utilisée dans les services de l'Etat, et le guarani dans les lieux informels, les deux langues étant langues officielles de l'Etat. Ce cas est emblématique, dans le sens où les fonctions des deux langues sont clairement assumées par les membres et que les deux langues ont un statut légal et symbolique égal. Cette complémentarité des deux langues assure que la situation reste positive. Cependant il suffit qu'une des langues soit assumée par un groupe social comme préférentielle pour que la situation change et existe une situation déséquilibrée. La diglossie sans bilinguisme est la situation la plus commune au sein des Etats européens car on ne trouve pas de cas où le bilinguisme soit total. Pour J.A. Fishman la troisième situation est représentée par deux ou plusieurs communautés linguistiques qui forment une unité du point de vue politique, religieux, économique malgré des différences socio-culturelles.

On peut considérer qu'en Pays Basque de France, jusqu'à l'époque de la Révolution française de 1789, une élite parlait le français alors que le peuple restait unilingue bascophone, ce qui impliquait des traductions entre les communautés linguistiques d'une même population. Il est aisé de comprendre pourquoi on ne peut intégrer ce cas dans la première situation. Il serait néanmoins malhonnête de ne pas reconnaître, qu'aujourd'hui, il n'existe pas de personnes bilingues et que les deux communautés linguistiques sont complètement hermétiques entre elles tant au Pays Basque qu'en Catalogne. C'est pourquoi, le cadre théorique de J. A. Fishman est à utiliser à des fins heuristiques et qu'il convient d'en modérer les postulats. J.A. Fishman souligne néanmoins qu'il existe peu de communauté de cette caractéristique qui ont donné naissance par consensus à un Etat, toute évolution favorable aux classes inférieures (utilisant la langue inférieure en situation diglossique) peut conduire à la création de

mouvement d'émancipation et à des revendications de parité de traitement entre la langue dominante et la langue dominée.

Le bilinguisme sans diglossie (cas n°2) est considéré par J.A. Fishman comme transitoire. L'inexistence de diglossie en situation bilingue est rare, car elle suppose que l'on apprenne deux langues de manière égale mais seule une est la langue dominante. Ce cas est souvent relevé dans les communautés d'immigrés où les deux langues sont fortement ancrées, mais la peur de ne pas arriver à bien apprendre la langue dominante ou la peur de ne pas bien s'intégrer amène ces communautés à délaisser à terme leur langue d'origine. Enfin, les cas où il n'existe ni diglossie ni bilinguisme sont peu fréquents, car ils supposent une parfaite homogénéité linguistique au sein du groupe qui ne peut se donner quasiment qu'au sein de tribus ou communautés primitives. Dans toutes nos sociétés occidentales il existe une différence verbale entre la langue utilisée communément et celle utilisée par des organismes officielles, les élites ou autres, créant ainsi un marché linguistique¹⁰³. Dès que l'on trouve une hiérarchie sociale quelconque, une forme langagière lui est adjointe, ce qui crée de facto une situation diglossique. Ce dernier cas n'est finalement qu'un cas théorique plus qu'une réalité¹⁰⁴.

Comme on l'a vu dans le cas de diglossie sans bilinguisme, la langue « immergée » ou dominée présente inévitablement des carences vis-à-vis de la langue dominante qui permet de répondre à des fonctions plus hautes au sein de l'organisation sociale. Les utilisateurs de chaque langue peuvent constituer un groupe linguistique propre. Les membres de la langue haute auront un répertoire de rôles complet et un répertoire verbal développé au maximum, c'est-à-dire couvrant l'ensemble des fonctions hautes et basses. Cette richesse n'est pas forcément dominée par chaque locuteur de la langue haute, puisque chaque locuteur connaît le répertoire assigné à sa fonction, il est cependant disponible à tous. Un des drames des langues basses, en plus d'être dominées, est que ses membres ont été incapables de développer une telle richesse de fonctionnalité. Les locuteurs de telles langues et dialectes ne peuvent utiliser leurs langues dans les fonctions les plus hautes de la société, puisqu'une langue est déjà attribuée à ces fonctions. Le cas basque s'applique encore comme exemple si l'on compare la vaste gamme de répertoire (scientifique, juridique, administratif...) du français ou de l'espagnol face à l'euskara. L'euskara a toujours été interdit d'usage au sein de

¹⁰³ Bourdieu P., Boltanski L., *op.cit.*, 1975 ; Bourdieu P., *Langage et pouvoir symbolique*, Points-Seuil, Paris, 2001.

¹⁰⁴ Pour plus de précision sur la typologie de J.A. Fishman voir, Chapitre 4, « Bilinguismo social estable y transitorio » in, Fishman J.A., *Sociologia del Lenguaje*, Madrid, Catedra, 1995, pp.119-133.

l'administration tant au Nord des Pyrénées qu'au Sud¹⁰⁵ jusqu'en 1979. Il n'est donc pas surprenant de voir la mise en place d'une politique publique linguistique intégrant en son sein une politique terminologique afin de couvrir l'ensemble des répertoires d'une langue moderne. Mais ce n'est pas le cas de la Catalogne où, la langue catalane a toujours bénéficié d'un grand soutien et d'une grande protection de la part de l'élite régionale¹⁰⁶.

Suite à la publication de l'article de J.A. Fishman¹⁰⁷, le concept de diglossie va trouver un grand écho au sein de la communauté scientifique de langue minoritaire comme l'occitan et le catalan, sans doute parce que le concept de bilinguisme ne paraissait pas refléter convenablement la réalité sociale que voulait transmettre les sociolinguistes membres de ces communautés linguistiques minoritaires. D'ailleurs dès 1964, A.M. Badia i Margarit différencie le *bilinguisme naturel* et le *bilinguisme ambiant* (*ambiental* en castillan), définissant le second comme le bilinguisme qu'offrent généralement les langues minoritaires lorsqu'elles vivent en contact d'une langue d'Etat¹⁰⁸. Le concept de diglossie fut bien accueilli dans les années 60 en Catalogne et en Occitanie, puis dans les années 70 au Pays Basque, parce que l'article de C.A. Fergusson et surtout celui de J.A. Fishman apportaient une formulation théorique à une différence sociale entre les langues existantes applicable au Pays Basque et à la Catalogne, ressentie comme telle par les communautés autochtones qui revendiquent un traitement spécifique de leurs langues.

L'article de J.A. Fishman a apporté au moins trois notions fondamentales à la sociolinguistique basque et catalane : la diglossie est un phénomène social et non individuel, affirmation adoptée sans réserve par les sociolinguistes qui considéraient l'euskara et le catalan relever de ce cas, l'idée que les locuteurs portaient en eux des croyances et des valeurs attachées aux langues, puisque l'expérience privée de la réalité des sociolinguistes basques et catalans montrait bien que les valeurs positives étaient attribuées au castillan alors que les négatives étaient rattachées à l'euskara et au catalan, d'où, les travaux de recherche à cette époque sur l'idéologie diglossique ; enfin, la combinaison des différents facteurs *fishmaniens* entre le bilinguisme et la diglossie, car chaque situation donnait lieu à une explication et à des causes sociales qui avaient créé un type ou autre de relation, et qui donc pouvaient permettre un changement inverse de la situation. Ces coïncidences ne doivent pas occulter que les

¹⁰⁵ Une brève période est à excepter lors du premier Gouvernement Basque en 1936 pendant la II^e République espagnole.

¹⁰⁶ Conversi D., *op.cit.*, 2000.

¹⁰⁷ Fishman J.A., *op.cit.*, 1967

¹⁰⁸ Badia i Margarit A.M., *Lengua i cultura als Paisos Catalans*, Barcelona, Edicions 62, (1964 ; 1972).

concepts de bilinguisme et de diglossie furent interprétés de manière différente et que certains linguistes n'assumèrent pas leur utilisation pour les cas basque et catalan. D'autres les utiliseront de manière excessive voire leurs attribueront une fonction exorciste afin de conjurer une injustice historique. Malgré les excès et la précipitation, on peut souligner que l'ensemble des réflexions menées à cette époque contribueront de manière effective au débat politique et de démocratisation, ainsi qu'à la prise de conscience linguistique.

Au Pays Basque, on peut citer quelques travaux qui vont appliquer les concepts cités, comme ceux de M. Rica¹⁰⁹ et de J. Juaristi¹¹⁰, pour qui le *Tubalisme* est le fondement d'une idéologie linguistique. D'autre part, pour J.M. Sanchez Carrion, la diglossie d'un point de vue théorique, « bien qu'elle soit généralisée, est une variante du bilinguisme social, qui se produit au sein de sociétés où les langues sont disposées de façon hiérarchique »¹¹¹. Pour lui, les « valeurs antagoniques qui confluent vers la diglossie ne sont pas toujours le prestige comme valeur assignée à la langue culturelle, et la loyauté linguistique comme valeur associée à la langue maternelle »¹¹². D'autres écrits vont en appliquant les concepts de bilinguisme et de diglossie utiliser une terminologie plus guerrière pour rendre compte de la réalité linguistico sociale, avec les termes de « lutte des langues » et de « conflit linguistique », comme le montre les livres de l'Euskaltzaindia, *Conflicto linguistico en Euskadi* et *El libro blanco del euskera*¹¹³.

La particularité de la sociolinguistique catalane, à l'instar de la sociolinguiste occitane et créole, est qu'elle a fait une analyse critique des concepts américains du bilinguisme et de la diglossie en les considérant trop statiques et descriptifs. Redéfinissant de manière radicale le concept de diglossie, les sociolinguistes catalans Lluís V. Aracil¹¹⁴ et son vulgarisateur Rafael Ll. Ninyoles¹¹⁵ vont quasiment le substituer par celui de conflit linguistique. « Il y a conflit linguistique quand deux langues sont clairement différenciées, s'affrontent, l'une comme politiquement dominante (emploi officiel, emploi public) et l'autre comme politiquement dominée. Les formes de la domination vont de celles qui sont clairement répressives (telles

¹⁰⁹ Rica M. « Traduction en basque de termes politiques sous la Révolution », in *Anuario del Seminario de Filologia Vasca « Julio Urquijo »*, IX, 1975, Donostia, pp. 2-172.

¹¹⁰ Juaristi J., *Euskararen Ideologiak*, Kriselu, Donostia, 1976.

¹¹¹ Sanchez Carrion J.M., « El marco sociológico y espacial de una situación bilingüe », *ICE*, 1980, p.25

¹¹² *Ibidem*, p.25.

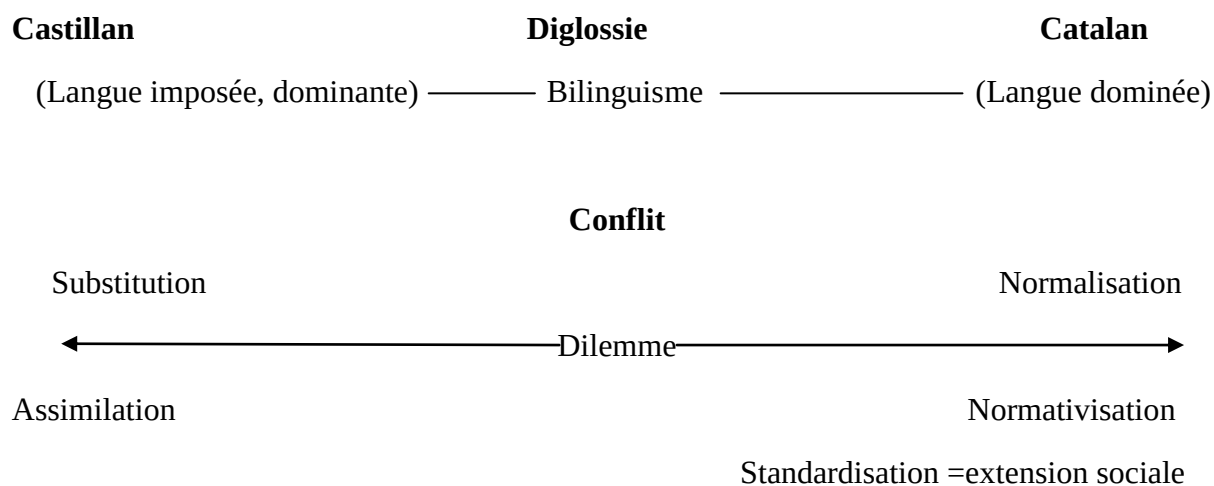
¹¹³ Euskaltzaindia, *El Libro Blanco del Euskara*, Bilbao, 1977 et *Conflicto Linguistico en Euskadi*, Informe SIADECO, Bilbao, 1979.

¹¹⁴ Aracil Lluís V., *Conflit linguistique et Normalisation linguistique dans l'Europe nouvelle*, Perpignan, IRSCE, 1965.

¹¹⁵ Ninyoles Rafael Ll., *Idioma y poder social*, Tecnos, Madrid, 1972.

que l'Etat espagnol les a pratiquées sous le franquisme) jusqu'à celles qui sont tolérantes sur le plan politique et dont la force répressive est essentiellement idéologique (comme celles que pratiquent les Etats français et Italien). Un conflit linguistique peut être latent ou aigu, selon les conditions sociales, culturelles et politiques de la société dans laquelle il se présente. Ainsi dans une société préindustrielle, avec une situation stabilisée de diglossie, le conflit linguistique est habituellement latent (comme il l'était au Pays Valencien il y a vingt ans ou en Roussillon il y a encore moins longtemps). Mais dans une situation industrialisée, dans laquelle une situation diglossique se voit avant tout alimentée par les classes et les secteurs sociaux qui en empêchent le développement socioéconomique et culturel, le conflit se montre d'habitude sous sa forme aigüe »¹¹⁶.

Sociolinguistique critique basée sur une pragmatique scientifique et militante, la typologie conceptuelle de la sociolinguistique catalane va prendre comme point de départ, le concept d'aliénation linguistique qui génère des idéologies diglossiques comme les « mythes du bilinguisme », de « l'auto-haïssement » et les « préjugés » reliés respectivement au castillan ou au français.



L'importance donnée au conflit a pu amener certains auteurs à signaler, que pour les sociolinguistes catalans, la diglossie n'est autre qu'une étape du conflit linguistique. La typologie de J.A. Fishman a un but heuristique et il est difficile d'y intégrer des cas pratiques comme le Pays Basque. Pour ce qui est du cas catalan, le problème vient du fait que le

¹¹⁶ Congrès de Cultura Catalana, *Resolucions*, vol.I, Barcelona, 1978, p. 13.

castillan et le catalan ne représentent pas la distribution fonctionnelle rigide qu'exige la diglossie, ce qui amène également F. Vallverdu à préférer le concept de conflit linguistique. Ce concept n'est plus exclusivement lié à la sociolinguistique catalane, puisque les premiers écrits sociolinguistiques au Pays Basque font référence au terme d'« aliénation » et que Louis-Jean Calvet le définit comme « glotophagie »¹¹⁷.

2.3.2. La normalisation linguistique comme mode de pacification du conflit linguistique

Plusieurs sociolinguistes catalans, comme Rafael L. Ninyoles pour le *Pais Valencia*¹¹⁸ et D. Bernardo pour la Catalogne Nord¹¹⁹, ont décrit la substitution linguistique du catalan par l'espagnol au sein des *Paisos Catalans*. Les deux auteurs décrivent de manière similaire la substitution linguistique, en montrant que la substitution « descend » l'échelle sociale, commençant dans l'entourage du pouvoir et se terminant dans les classes populaires. Il y a dans cette tendance vers l'acculturation et l'imitation un souci d'ascension sociale des individus concernés, qui est facilitée par la connaissance de la langue dominante. Même si le passage à la langue dominante ne change pas immédiatement, c'est-à-dire son statut réel du locuteur (statut social), il peut néanmoins en hausser son prestige (statut fictif) et devenir un placement à long terme. D'autre part, ces comportements sociaux peuvent cacher des frontières sociales au sein d'une même communauté.

Reprenant à son compte un concept de la psychologie sociale américaine, R.L. Ninyoles va désigner le comportement de rejet de l'identité linguistique et de l'acculturation au modèle dominant par, l'*auto-odi*. Ainsi, le sociolinguiste catalan souhaite mettre en évidence la négation de l'existence par le locuteur du conflit linguistique qu'il vit et son rapprochement à la langue dominante ainsi qu'à ce qu'elle véhicule politiquement, socialement et culturellement, reniant ainsi son identité sociale, culturelle et politique d'origine. Le locuteur peut également choisir la langue dominée (qui est souvent sa langue maternelle) et l'identité qui lui est liée, ce qui de facto va amener une rupture avec la langue dominante et donc avec les valeurs véhiculées par cette dernière. Choisisant de garder sa langue vernaculaire, le locuteur tend, en situation de conflit linguistique, à revendiquer l'égalité en droit et en

¹¹⁷ Calvet L.J., *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Hachette-Pluriel, Paris, 1999

¹¹⁸ Ninyoles R.L., *Conflicte linguistic Valencia*, 1969

¹¹⁹ Bernardo D., « Catalogne Nord : traumatisme de la coupure », in *Pluriel débat*, n°7, 1976, p. 5-27

prestige social pour son propre groupe linguistique (phénomène que l'on voit apparaître dans beaucoup de cas comme au Pays Basque, en Catalogne, en Occitanie, en Galice, Bretagne...).

Les sociolinguistes catalans considèrent qu'en situation non répressive où le choix de la pratique de la langue est laissé au sujet, les membres des classes sociales les plus hautes ne vivent pas de situation d'*auto-odi*, puisqu'elles ont déjà adopté de manière inéquivoque la langue dominante. La langue dominée peut dans certains cas jouer le rôle d'outil de communication entre le haut et le bas de l'échelle sociale, où devenir un objet de recherche pour érudits et chercheurs en linguistique comme ce fut le cas pour le cas basque. Quant aux classes les plus basses de la société, qui n'ont ni accès à l'éducation, ni à la culture dominante, l'usage de la langue dominée peut manifester une attitude de solidarité sociale en opposition à la langue et à la société dominante. En l'absence de répression, le choix reste malgré tout relatif, puisque l'Etat met tous ses atouts sociaux de son côté, c'est-à-dire du côté de la langue dominante et de ses locuteurs. La liberté reste fortement atteinte d'autant plus que l'éducation obligatoire y est enseignée en langue dominante et que l'Etat autoritaire souhaite forcer ses habitants à adopter la langue et la culture dominante en interdisant l'usage et la transmission de la culture et de la langue dominée. Les exemples en sont la France et l'Espagne à deux niveaux différents, l'un ayant eu une histoire plus autoritaire que l'autre.

Si, la France dans un premier temps, donne un choix relatif à ses citoyens, la scolarisation obligatoire instaurée pendant l'III^{ème} République va fortement lutter contre les langues de son territoire. Pour ce qui est de l'Espagne, la période franquiste reste une période néfaste, dans le sens où l'ensemble des langues dominées seront interdites d'usage public et de transmission, dont le seul but est d'uniformiser et homogénéiser le territoire espagnol. Il est donc, compréhensible pour le cas espagnol, qu'un tel changement brutal ait créé une résistance sociale et politique aussi déterminée, de la part des communautés linguistique catalane, basque et galicienne.

D'autre part, les phénomènes de substitution peuvent également être dus à des motivations personnelles liées à la chance pour le locuteur d'améliorer sa situation personnelle et prétendre dès lors à une ascension sociale. Dans certains cas, l'acquisition de la langue dominante peut entraîner une substitution linguistique totale en une génération lorsque les changements linguistiques se font en masse ou qu'elle revêt un aspect idéologique fort qui démontre que la langue dominée est de qualité inférieure voire inutile. L'aspect idéologique

stigmatisant¹²⁰ de la langue dominée comme inférieure revêt deux sens ; souvent la langue dominée est considérée comme incapable d'assumer des domaines essentiels au progrès de la société (ce fut le cas pour le champ religieux, puis dans un deuxième temps pour les champs scientifiques, politiques et administratifs) ; enfin, la langue dominée est trop fragmentée, ne possède pas une grammaire et une norme écrite qui permette l'usage et donc une communication fluide entre ses locuteurs. Ces arguments sont sans fondement scientifique et répondent à des postulats et des objectifs idéologiques et politiques.

Toute langue est apte, d'après les linguistes, à évoluer et aspire à s'exprimer dans divers champs qu'ils soient religieux, politiques, scientifiques, administratifs ou autre. Quant à la fragmentation et au manque de grammaire des langues, ils sont dus à l'impossibilité pour les locuteurs de langues dominées d'assurer la publicité et l'enseignement du modèle normalisé, voire parfois à la volonté même du pouvoir et de l'élite dominante de garder les locuteurs de langues dominées de manière fragmentée afin d'avoir sur eux une emprise plus grande. Deux exemples sont assez frappants à ce sujet, le premier est l'invention des langues d'Oc (gascon, provençal...), le second est le valencien dans le cas catalan créée à la suite du post-franquisme.

Afin de contrecarrer ces phénomènes de renversement linguistique les sociolinguistes catalans ont inventé un nouveau concept de politique linguistique, la *normalisation linguistique*, qui revêt essentiellement deux aspects, la *normativisation* de la langue (codification, unification grammaticale, création de nomenclature...) et celui de l'*extension sociale* de l'usage de la langue dominée face à la langue dominante. Il est évident que ce dernier aspect appelle à substituer la langue dominante dans ses points forts de transmission et de légitimation tels que l'enseignement, les masses médias (presse, radio, télévision). Les administrations publiques et ce inclus la justice, mais également au sein des lieux de travail, de la politique et de la vie quotidienne. Car une langue ne peut aspirer à exister que si elle est utile en tant qu'outil de communication en toute situation.

Finalement, les deux aspects constituant la normalisation linguistique ne peuvent être que la conséquence d'attitudes générales et profondes au sein d'une société car la seule conscience linguistique de la communauté ne peut suffire à la *normativisation* de la langue dominée (il faut du temps, de la formation et des moyens matériels pour écrire une grammaire prescriptive), mais également des moyens de l'enseigner, la diffuser et de la faire partager à

¹²⁰ Le stigmatisme est défini par E. Goffman comme un décalage entre l'identité sociale virtuelle d'une personne et son identité sociale réelle. Le stigmatisé construit son identité personnelle au travers du monde qu'il l'entoure. Voir, Goffman E., *Stigmatisme, les usages sociaux des handicaps*, Minuit, Paris, 1975.

l'ensemble de l'échelle sociale. La question clé est de savoir, qu'est-ce qui permet cela, au-delà d'une forte conscience collective et d'un altruisme inébranlable. « Les réponses sont hésitantes et malaisées, faussées souvent par des partis pris idéologiques. (...) Il faut que des intérêts communs des différentes classes sociales du champ de la langue dominée soient plus grands que ceux de la bourgeoisie et de l'intelligentsia qui tend à rejoindre le camp de la langue dominante »¹²¹. Mais, la communauté d'intérêt n'est ni automatique ni linéaire. Il suffit de voir l'histoire des communautés linguistiques et nationales de l'Europe Centrale, d'Afrique ou encore les cas Basque et Catalans pour constater qu'il peut subsister pendant un certain temps une ou des phases de tensions et d'affrontements avant que la normalisation de la langue dominée soit assumée par l'ensemble de la communauté. Il est indéniable que la formation d'une idéologie nationaliste au sein de la communauté linguistique et culturelle dominée peut aider à une telle cohésion et résistance, mais elle n'en est pas une condition *sine qua non*.

2.4. Dispute sur la normalisation linguistique comme grammaire politique de pacification au sud des Pyrénées

« Normaliser signifie « faire normal ». La normalisation linguistique est le processus par lequel une langue déterminée va étendre ses usages à la société, les transformer qualitativement et quantitativement en égaux d'une autre langue déjà considérée comme « normal » d'entrée »¹²². Le concept de normalisation linguistique, pour Jordi Banares et Jose M. Romani peut renvoyer à trois aprioris communs. Le premier est de considérer la normalisation comme la standardisation de la langue¹²³. Le second est de considérer la normalisation comme un retour à une situation passée qui fait fonction de référence. Le troisième est de considérer la normalisation comme le pluralisme, politique et linguistique,

¹²¹ Kremitz G., « Du bilinguisme au conflit linguistique, cheminement de termes et de concepts », in *Langages*, 15^{ème} année, n°61. Mars 1981. Bilinguisme et diglossie, p. 69.

¹²² Badia i Margarit A.M., « Llengua i Nacionalisme: dos comentaris », in *Treballs de Sociolinguística Catalana*, Barcelona, 1987, p.24.

¹²³ Pour C. Lagarde, « tout projet de normalisation qui n'aurait pas pour base une standardisation de la langue dominée, se trouverait plus ou moins nécessairement en danger d'échouer », Lagarde C., « Les politiques et campagnes de normalisation linguistiques au fil de l'évolution sociopolitique de la Catalogne : de la LNL à la LPL, de la Norma à la Queta », in Lagarde C., *op.cit*, 2008, p.128.

sans aucune discrimination et stigmatisation¹²⁴. On considèrera finalement que, la normalisation linguistique est le processus par lequel la politique linguistique permet à la langue déficitaire (minoritaire ou ayant été minorée) de cesser d'être minorée ou déficitaire, et ce, même si pour certains la normalisation linguistique serait « un mot caméléon -un mot qui dans différents contextes a des significations différentes- en même temps qu'un mot camion : un mot qui dans tous les contextes permet plusieurs lectures »¹²⁵.

Traduction la plus symbolique de la grammaire linguistique en cadre juridique et normatif la Constitution espagnole de 1978, porte en elle à l'article 3, qui d'un point de vue glottopolitique montre une volonté de pacifier un conflit politique irrédentiste entre le centre et ses périphéries, stipulant que : « (Art.3.1.) Le castillan est la langue officielle de l'Etat. Tous les Espagnols ont le devoir de la connaître et le droit de l'utiliser ; (Art.3.2.) Les autres langues d'Espagne seront également officielles dans les Communautés Autonomes respectives conformément à leurs statuts ; (Art.3.3.) La richesse des différentes formes linguistiques de l'Espagne est un patrimoine culturel qui fera l'objet d'un respect particulier et sera protégé ». Mais, afin de se préserver des attaques les plus nationalistes et centrifuges, l'article qui le précède ferme toute possibilité d'ouverture du cadre étatique, puisque : (Art.2.) « La constitution repose sur l'indissoluble unité de la nation espagnole, patrie commune et indivisible de tous les Espagnols et garantit le droit à l'autonomie des nationalités et régions qui la constituent, et la solidarité entre elles toutes ».

Cette concession relative aux périphéries basque, catalane et galicienne ne s'est pas faite sans débat et forte opposition de la part des milieux les plus conservateurs et centrifuges. En effet, si les partis espagnols de gauches, le PSOE et le PCE, sont plutôt prompts à accéder aux volontés des nationalistes basques et catalans et de les reconnaître comme des nationalités au sein de la future nation espagnole, afin de réparer les dégâts des années de négation et oppression culturelle du franquisme. La droite espagnole, d'Alianza Popular et des partis franquistes, de peur de voir se développer les sentiments indépendantistes, préfèrent définir le Pays Basque, Catalogne et la Galice comme des régions espagnoles (restant fidèle à l'adage centraliste espagnol, *il veut mieux une Espagne rouge, qu'une Espagne cassée*).

Dans un souci de consensus, les deux conceptions vont s'appliquer, nationalité et région, aux différents territoires d'Espagne, mais pour ce qui est de ces articles, il est clair que « la

¹²⁴ Baneres J., Romani J.M., « L'exhortation à la normalisation ou Ho volem tot en català », in *Lengas* n°35, 1994, p.29.

¹²⁵ *Ibidem*, p.38.

Constitution consacrait ainsi la victoire des forces de gauche et des partis autonomistes/nationalistes »¹²⁶. Mais la Nation ne serait être l'égale des nationalités. Si, les nationalités basque et catalane ont bien été reconnues dans la constitution, elles sont parties à part entière, de l'Etat espagnol considéré comme une Nation composée de nationalités. En affirmant « l'indissoluble unité » de la Nation espagnole, l'Etat et les partis politiques espagnols ont bridé toute polémique séparatiste, considérant l'Espagne « comme patrie commune et indivisible de tous les Espagnols ».

2.4.1. Rétablir ou établir une langue nationale au Pays Basque et en Catalogne

Dans l'article, *Llengua i Nacionalisme ; dos comentaris*¹²⁷, A.M. Badia i Margarit, définit ce qu'est une langue nationale. Pour lui, une langue nationale comporte trois caractéristiques pour se différencier d'un dialecte : la langue doit avoir une structure propre ; elle doit porter en elle un bagage culturel qui se traduit par sa richesse littéraire ; et enfin, elle doit se sentir protégée par la conscience collective de la communauté qui s'exprime dans cette langue, c'est à dire qu'il doit y avoir une adhésion et une volonté collective de l'utiliser. Nous pouvons également y ajouter les traditions populaires qui peuvent être rattachées à la langue comme les mythes, contes, légendes... et une histoire commune sur le territoire de la langue, où l'ensemble des locuteurs se sentent unis vis-à-vis d'elle, elle les représente. Enfin la conscience linguistique peut être renforcée par le contact avec d'autres langues.

Si l'on considère, à l'instar d'A.M. Badia i Margarit, qu'une langue structure une nation et qu'elle peut séparer, intégrer et enfin singulariser sa communauté de locuteurs. Nous utiliserons le conditionnel, car si l'espagnol est un élément intégrateur en Amérique Latine, en tant que langue à proprement dite, elle ne singularise pas forcément ces nations, ce sont les accents d'un pays à l'autre qui peuvent singulariser une communauté nationale¹²⁸ et cela n'est pas suffisant pour expliquer les phénomènes de construction nationale du sous-continent. De même, une communauté nationale peut être composée de plusieurs communautés

¹²⁶ Boyer H., « La bataille de la Constitution de 1978 pour la reconnaissance des « nationalités » et leurs langues : histoire exemplaire des rédactions de l'article 2 du Titre préliminaire », in Boyer H, Lagarde C., *op.cit.*, 2002, p. 20.

¹²⁷ Badia i Margarit A.M., *op.cit.*, 1987.

¹²⁸ Moreno Cabrera J.C., *El nacionalismo lingüístico. Una ideología destructiva*, Peninsula, Barcelona, 2008, p.140.

linguistiques, comme la Suisse, et l'une de celle-ci peut refuser de s'intégrer au sein de sa communauté linguistique d'origine (cas de la communauté germanique en Suisse ou encore de la Principauté d'Andorre pour ce qui est des *Paisos Catalans*). Dès lors, les processus de nationalisation des langues en Pays Basque et en Catalogne sont liés inévitablement au processus de normalisation et de renversement linguistique. La sociolinguiste M.J. Azurmendi considère que la récupération de l'euskara est, en plus d'être linguistique, également socio-politique et culturelle. Ainsi, la récupération de l'esukara devient le symbole et l'indicateur de la récupération générale de l'identité basque et des espaces de la Nation. « La récupération, ou le recul se fait au travers de l'intervention, et de plus en plus au travers de l'intervention linguistique planifiée, nous croyons important de souligner l'intervention planifiée, et plus précisément la planification linguistique : comme moyen de récupération linguistique de l'euskara et de la Nation basque, au travers d'une récupération du nationalisme basque »¹²⁹.

La lutte de récupération d'espaces linguistiques entreprise sous le franquisme devient une cause qui ouvre des contextes de représentation, de signification et de symbolisation dont le caractère des scènes de combats et de conflits sont constitutives de la cause politique. Ainsi, à la suite de l'illégalisation du journal basque en euskara, *Egunkaria*, le sociolinguiste catalan Jordi Sole, dans un élan très militant, considère qu'« une langue est un outil pour la construction nationale, une langue marque le territoire, elle crée des cartes, même mentalement, une identité propre, et tout cela fait très peur à un Etat fasciste »¹³⁰, raison pour laquelle les Etats en période de construction nationale s'opposent fortement aux forces périphériques et parlés autochtones, comme en France et Espagne.

L'activité rhétorique des acteurs politiques et sociaux n'est pas qu'un reflet du rapport de force et de conflit d'intérêt, elle produit également, dans l'échange des arguments, le sens des intérêts partagés ou concurrents et le sens des forces alliées ou ennemies¹³¹. Ainsi, la reconfiguration des identités collectives basque et catalane sous le franquisme au sud des Pyrénées et dans les années 60 et 70 au nord, devient cruciale pour les deux communautés qui se construisent dans un mouvement conflictuel avec l'Etat et les forces centrifuges. Les organisations du mouvement social de la langue basque et catalane, voire nationalistes vont tout d'abord exiger la reconnaissance des dommages qu'ont subis leurs communautés lors de

¹²⁹ Azurmendi M.J., « Recuperacion linguistica y nacionalismo vasco », in Apalategi J., *Movimientos Sociales y nacionalismos*, Donostia, UPV/EHU, 1992, p. 73.

¹³⁰ Sole J., « Hizkuntzak lurraldetasuna finkatzen du : mapak sortzen ditu, identitate propio bat », in *Egunero*, 15 mai 2003.

¹³¹ Cefaï D., *op.cit.*, 2007, p.497.

la construction et la consolidation de l'Etat. Puis, au travers d'une défense de leurs intérêts et de leurs droits linguistiques bafoués, elles vont promouvoir un dispositif de catégorisation les concernant, prenant place dans des arènes publiques articulées autour de principe d'égalité et de justice, d'inclusion et de pluralisme linguistique¹³². Mais, l'obtention de la reconnaissance politique ne garantit pas le développement et le maintien de la langue si chère aux organisations du mouvement social de la langue basque et catalane. Ainsi, la langue pourrait apparaître comme un simple outil revendicatif du nationalisme, dont l'objectif est l'obtention de plus de part de souveraineté et de pouvoir politique. Dans un ton critique, l'écrivain basque Ramon Saizarbitoria considère qu'« une fois que le nationalisme aura obtenu ses objectifs politiques, un Etat, avec des ambassades à Paris et Madrid, il n'aura plus besoin de l'euskara pour justifier l'existence du Pays Basque comme nation. C'est le cas de l'Irlande, le gaélique ne la définit plus et il ne se passe rien. Moi, je préfère une Euskadi *euskaldun* sans ambassades, qu'une Euskadi indépendante *erdaldun* »¹³³. Rappelant ainsi, qu'il est plus essentiel à la survivance de la communauté basque de garder et de développer sa langue que son pouvoir politique.

2.4.2. Les différentes propositions sociolinguistiques : la politique du territoire, du public ou le *policy-mix*

La promulgation des lois de politiques linguistiques appliquées à l'action d'un Etat renvoie à des choix de gestion, d'orientations et d'objectifs, d'une ou plusieurs langues en son sein. Parfois inscrite dans les textes fondateurs, constitutionnels, d'autres fois inscrites par le sceau d'une loi, afin de gérer une situation sociolinguistique intercommunautaire plus ou moins préoccupante, crispée, voire même violente (comme ce fut le cas en Catalogne et le reste au Pays Basque) la normalisation s'inscrit comme un essai de pacification sociale et politique. Les lois de normalisations et de politiques linguistiques votées en Catalogne, les Baléares, Pays Valencien, en Euskadi et en Navarre, ont pour but de gérer la coexistence sur un même espace sociétal des différentes langues ayant chacune des fonctions et des statuts inégaux. La coexistence inégalitaire a fait du castillan une langue obligatoire utilisée dans tous les domaines de la communication sociale, alors que les autres, jusqu'en 1978, n'étaient tolérées que dans certaines circonstances de communication, essentiellement orales et confidentielles.

¹³² *Ibidem*, p.515.

¹³³ Etxeberria H., *op.cit.*, 2002, p.251.

Cette situation, où les langues vernaculaires sont minorées par l'Etat, est définie par les sociolinguistes catalans comme une situation de *conflit linguistique* et porteuse de *substitution* progressive des langues dominées par la seule langue reconnue légalement.

La nécessité d'inverser la tendance en situation démocratique, c'est-à-dire le redressement et l'expansion dans tous les domaines de la communication sociale, est appelé *normalisation* par les sociolinguistes catalans. Cette *normalisation* peut être gérée soit par l'Etat soit par ses délégations locales, territoriales. Dans d'autres cas (le québécois ou l'israélien) ces politiques ont été appelées planification, aménagement ou tout simplement politique linguistique¹³⁴. Les lois gérant la politique linguistique peuvent gérer une pluralité linguistique au niveau territoriale, ou des communautés linguistique. Dans tous les cas, on a toujours à faire, à une gestion d'une ou plusieurs langues, tant dans ses formes que dans ses fonctions et usages sociaux. « La gestion des langues par l'Etat, quelle qu'en soit la forme, a pour finalité essentielle de prendre en charge la diversité linguistique. Aucun espace politique n'est sociolinguistiquement homogène puisque, par exemple, les langues autochtones présentes sont multiples, et que les aires linguistiques et culturelles ne coïncident pas nécessairement avec les frontières politiques »¹³⁵.

Les interventions émanant des politiques linguistiques peuvent être de type normatif, c'est-à-dire sur la codification des fonctions grammaticales, lexicales, phonétiques, etc., ou de standardisation, et de choix orthographique. La diffusion officielle des normes et de la nouvelle langue standard, émanant la plupart du temps d'académiciens linguistes, a pour but que les populations acquièrent et utilisent les nouvelles normes, afin de dépasser la dialectisation dont sont souvent victimes les langues minoritaires.

Pour ce qui est de la mise en œuvre de la politique publique de la langue mise en place par les pouvoirs publics, les dispositifs peuvent être divers et traduire différemment la volonté initiale. La mise en œuvre peut aller de la simple inscription constitutionnelle, à la création d'une académie de la langue minoritaire, ou à une implication plus poussée, qui suppose la création et mise en place : d'un ministère, d'une administration, d'un office, d'une direction générale, de commissions, de conseils paritaires... de la langue. De même, l'application de la politique linguistique se traduit par la prise de décisions et d'applications de décrets, d'arrêtés, de circulaires et de lois linguistiques fixant l'orientation générale à prendre.

¹³⁴ Le terme planification linguistique est la traduction du terme anglais, *language planning*, utilisé par les sociolinguistes anglo-saxons. Les sociolinguistes québécois préfèrent utiliser le terme aménagement linguistique, ou aménagement sociolinguistique.

¹³⁵ Beacco J.C., Cherkaoui K., *op.cit.*, septembre 2010, p.96.

Pour ce qui est du choix possible de la mise en œuvre de la politique linguistique, les Etats ont le choix entre le principe de personnalité et le principe de territorialité. Le principe de personnalité est basé sur « le choix de la langue [dont relève] des droits personnels de l'individu »¹³⁶. Dès lors, en vertu de la reconnaissance officielle du bilinguisme, le citoyen a le droit d'exiger un traitement bilingue ou plurilingue de la part de l'Etat au nom de la garantie du libre choix du citoyen. Le principe de territorialité est basé sur une territorialisation du plurilinguisme, territoire qui peut être définie différemment, territoire de la langue, communes, départements, provinces, régions... Ce principe est souvent choisi par les Etats, car il est plus simple à appliquer et plus économique¹³⁷. Ce principe a été choisi par l'Espagne. « Sur le plan juridique, alors que le principe de territorialité circonscrit l'officialité d'une langue à un cadre géographique déterminé, le principe de personnalité commande l'officialité des différentes langues dans le cadre de l'Etat. Il exige donc un bilinguisme –voire un multilinguisme- institutionnel-étatique. Le choix de politique linguistique qu'il implique ainsi que les problèmes ardues d'organisation pratique qu'il pose expliquent que le principe de personnalité ne soit pas le modèle le plus appliqué dans le monde : seul le Canada semble l'avoir adopté, bien que d'autres Etats –Belgique, Finlande, Irlande- connaissent certaines de ses formes »¹³⁸.

Le fonctionnement espagnol ne va pas sans problème, car si le principe de personnalité permet à un individu, où qu'il se trouve sur le territoire espagnol de faire valoir son droit à s'exprimer dans la langue nationale, le principe de territorialité n'exige pas à la personne se trouvant sur un territoire donné de connaître ou d'utiliser la langue propre du territoire. L'argument qui est invoqué par les représentants espagnols du principe personnaliste, est que l'Espagne est un marché linguistique, où il ne pèse aucune contrainte sur les langues et, où seule la concurrence basée sur l'utilité communicative joue¹³⁹. Les citoyens, comme tout agent rationnel choisissent leur langue de communication de leur propre chef. Toute régulation, visant à encadrer l'usage de tel ou tel langue serait une atteinte fondamentale à la liberté individuelle, et aurait pour conséquence d'ériger des murs entre les espagnols et de fermer ou réduire le marché linguistique. La territorialisation de la promotion des langues

¹³⁶ Mackey W., *Bilinguisme et contact de langues*, Klincksieck, Paris, 1976 p. 82.

¹³⁷ Ici, la politique linguistique se limitant à un territoire, il suffit que l'Etat assure par exemple une fonction territoriale locale bilingue pour respecter ses engagements. Alors que dans le premier principe le droit étant reconnu au citoyen, et donc sur l'ensemble de l'Etat, c'est sur l'ensemble du territoire que la fonction territoriale doit être bilingue ou plurilingue, avec tout ce cela suppose comme engagement économique au niveau de la formation de la fonction publique étatique.

¹³⁸ Bertile V., « L'approche juridique française du rapport langue/espace », in Viaut A., Pailhé J., *Langue et espace*, MSHA, Pessac, 2010, p.70.

¹³⁹ Olson M., *Logique de l'action collective*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2011.

minoritaires a une portée pratique attestée pour les schémas d'aménagement linguistique. « Les mesures de promotion supposent concrètement une variable territoriale à travers des lieux de décision et au moins des aires de mise en application, cela pouvant être conçu de façon large et adaptable à des nombreuses configurations »¹⁴⁰.

En France, les langues pratiquées sur le territoire national autres que le français, *langue de la République*, selon l'article 2 de la Constitution, n'ont pas de statut juridique véritable ; les quelques mesures adoptées en leur faveur ont démontré néanmoins, tant dans leur terminologie que dans leur champ d'application, que le droit français aborde la question des langues en les rattachant expressément au territoire. « En affirmant que *les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France*, le nouvel article 75-1 de la Constitution, introduit par la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008, conforte cette double dimension – territoriale et culturelle- du traitement juridique de ces langues dites régionales »¹⁴¹. Mais, comme nous rappelle Inigo Urrutia pour le cas du Pays Basque d'Espagne, « les lois de normalisation de l'euskara dans la CAB ou en CFN ne peuvent permettre d'entrevoir une solution au problème de notre langue tant que castillan est retenu comme un droit territorial et l'euskara comme un droit personnel, laissant sa responsabilité dans les seules mains des citoyens. Etant donné la grave situation dans laquelle se trouve l'euskara, il ne suffit plus de parler de co-officialité des deux langues, il est nécessaire de mettre en place des moyens de discrimination positive pour que l'on puisse parler et avancer dans l'avenir en euskara »¹⁴². La notion de territoire linguistique ne peut alors trouver de pertinence que dans des choix relevant de politiques linguistiques actives ou passives qui s'inscrivent, dans le temps et l'espace, la gestion ou la non gestion des faits de langues des individus¹⁴³, si elle souhaite véritablement rétablir un équilibre entre les langues et garantir les droits linguistiques des membres des communautés linguistiques minorés.

¹⁴⁰ Viaut A., *op.cit.*, 2007, p.469.

¹⁴¹ Bertile V., *op.cit.*, 2010, p.70.

¹⁴² Inigo Urrutia, « El actual marco juridico no garantiza la normalizacion de nuestra lengua », *Egin*, Hernani, 15 Juin 1991.

¹⁴³ Viaut A., « Approche sociolinguistique de la dimension spatiale des langues et de ses déclinaisons », in Viaut A., Pailhé J., *op.cit.*, 2010, p.27.

Chapitre 3. Les cadres de l'expérience et les répertoires des ACMS de la langue au Pays Basque et en Catalogne

Un mouvement social est défini de plusieurs manières. Un mouvement social peut être créé par une collectivité qui agit avec continuité¹, un ensemble d'opinions et de croyances², un groupe d'individus en interaction³, un acteur de classe⁴, une série d'interactions⁵ ou un réseau d'interactions informelles entre individus, groupes ou organisations⁶. Tous ces présupposés coïncident avec l'existence d'un nombre plus ou moins grand d'individus et de groupes au sein du mouvement social qui agissent collectivement et partagent les mêmes opinions et croyances. Les premiers pas des mouvements sociaux de la langue au Pays Basque et en Catalogne vont être réalisés par un nombre réduit d'acteurs et organisations essentiellement nationalistes, même si pour certaines, leur évolution temporelle marque une tentative d'autonomisation du nationalisme. Il est possible de distinguer différents éléments qui caractérisent les acteurs collectifs de la langue basque et catalane pouvant influencer la production d'actions publiques et/ou collectives. On discernera deux facteurs essentiels : les cadres d'action et les cadres d'interprétations des mouvements sociaux de la langue.

Sans contredire complètement les théories de l'école des *Nouveaux Mouvements Sociaux* pour qui, à partir des années 70, les sociétés occidentales passeraient d'un stade industriel à un stade postindustriel, où les besoins matériels immédiats seraient désormais satisfaits et que l'on passerait à des enjeux post-matérialistes, c'est-à-dire liés à la défense de l'autonomie et l'identité personnelle ou du cadre de vie⁷. Pour la plupart des sociologues de cette école, les organisations de mouvements sociaux de la langue que nous allons étudier ont émergé dans les années 60 et 70. Mais la longue histoire des académies de la langue basque et catalane,

¹ Turner R.H., Killian L.M., *Collective behavior*, Prentice Hall, Engelwood Cliffs, 1987.

² McCarthy J.M., Zald M.N., « Resource mobilization and social movements : A partial theory », *American Journal of Sociology*, n°82, 1977, pp.1212-1241 ; Zald M.N., McCarthy J.M., *Social movements in organizational society: collected essays*, Transaction Publishers, New Brunswick, 1987.

³ Klandermans B., Oegema D., « Potential, networks, motivation and barriers steps toward participation in social movements », *American Sociological Review*, vol.52, 1987, 519-531 ; Offe C., « New social movements : Challenging the boundaries of institutional politics », *Social Research*, n°52, 1985, pp.817-868 ; Melucci A., *Challenging Codes*, Cambridge University Press, Cambridge, 1996.

⁴ Touraine A., *La voix le regard*, Seuil, Paris, 1978.

⁵ Tilly C., *From mobilization to revolution*, Addison Wesley, Reading, Mass, 1976.

⁶ Diani M., « The concept of social movement », *The sociological Review*, n°40, 1992, pp.1-25.

⁷ Inglehart R., *The silent Revolution*, Princeton University Press, Princeton, 1977 ; Melucci A., « The new social movements : a theoretical approach », *Social Science Information*, vol.19, n°2, pp.199-226 ; Touraine A., *La voix le regard*, Seuil, Paris, 1978.

ainsi que la naissance du nationalisme catalan et basque, prouvent que ces mouvements sociaux ne sont pas si nouveaux qu'on le dit. De plus, « une étude attentive de la réalité contestataire prouve que les NMS n'ont en aucun cas remplacé les luttes *matérialistes* »⁸. Pour ce qui est des mouvements sociaux de la langue basque et du catalan, nous postulons qu'il existe une linéarité de leur existence, depuis la construction sociale de la nation des Etats français et espagnol qui est menée à partir de la fin du XIXe siècle, avec l'apparition de l'école gratuite et obligatoire et l'obligation de la conscription.

Alors que les réseaux d'action publique de la langue sont des réalités phénoménologiques, nous considérons les cadres de l'expérience des acteurs collectifs et des mouvements sociaux des langues basque et catalane comme des instruments cognitifs de mobilisation ou de recrutement, orientés stratégiquement vers l'optimisation des chances de réalisation d'objectifs, de légitimation et d'alliances entre organisations. L'une des fonctions des mouvements sociaux de la langue en Pays Basque et en Catalogne va être dans un premier temps de fournir un cadrage alternatif à ce qui semblait relever jusque-là de l'ordre de la malchance (la séparation du territoire de la langue par une frontière internationale et les sous-divisions administratives) ou de la fatalité, en transformant le cadre en justice sociale ou en transgression morale afin d'appeler à l'action et à la mobilisation. L'analyse de cadrage va nous permettre d'étudier des modalités d'engagement, à l'échelle locale et *nationale* (ou transfrontalière), des épreuves de réalité et de justification sur le terrain, des interactions identitaires et argumentatives entre les activistes de la langue basque et catalane dans leurs conversations ordinaires, les situations de réunions, manifestations et actions publiques plus ou moins ritualisées. Car, « sans la disponibilité préalable de cadres de perception et de catégorisation, les acteurs seraient démunis pour convertir les troubles éprouvés dans leur vie quotidienne, cantonnés dans l'horizon privé de leur monde vécu, en problèmes publics, clairement identifiables par l'opinion publique et susceptibles d'être traités par l'action publique »⁹. Ces cadres peuvent être rendus disponibles soit par les institutions publiques, ou privées, soit par les idéologies mobilisées par les mouvements sociaux, telles que le nationalisme. Dans les espaces transfrontaliers du Pays Basque et de Catalogne, deux cadres cardinaux s'affrontent, le cadre étatique, de l'Espagne et de la France, et le cadre nationaliste (par-delà les frontières administratives) d'*Euskal Herria* et des *Paisos Catalans*.

⁸ Mathieu L., *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, Paris, 2004, p.30.

⁹ Cefai D., Trom D., *op.cit.*, 2001, p.17.

Agissant comme des accumulateurs de ressources, l'ensemble des organisations du mouvement social (SMO-*social movements organisations*) forme un secteur de mouvement social (SMS-*Social movement sector*) autour d'une cause, la langue basque et catalane, enfin l'ensemble du secteur de la langue, lorsqu'il se joint stratégiquement ou idéologiquement à un autre secteur tel que le secteur d'organisations sociales de la culture, peut constituer une industrie du mouvement social (SMI-*Social movement industry*)¹⁰. Pour J.D. McCarthy et M. Zald, une organisation se définirait par sa place dans l'industrie de mouvement social ou à l'intérieur d'un marché/secteur particulier¹¹, où elle s'efforcerait de faire augmenter ses parts de marché, d'accroître son audience et de parvenir à ses objectifs¹². Si cette typologie permet de bien isoler la structuration du mouvement social de la langue au Pays Basque et la place du mouvement identitaire (SMS) du Pays Basque de France, elle ne permet pas de rendre compte de la particularité du mouvement social de la langue en Catalogne, et ce non seulement parce que le mouvement y est plus faible en nombre, mais aussi parce que le poids des données de structuration sociale, des réseaux de solidarité et les cadres interprétatifs ainsi que les grammaires sociales du mouvement social de la langue en Catalogne sont différents. Dès lors nous ferons référence à cette typification que de manière heuristique, sans en assumer les vues économicistes.

3.1. Les cadres de l'expérience des organisations du mouvement social de la langue au Pays Basque et en Catalogne

« Les SMO, comme n'importe quel parti ou association, tendent d'autant plus à se percevoir et à se présenter comme des groupes d'intérêt ou de pression, au fonctionnement régi par une logique d'entreprise, qu'elles grossissent en taille, se professionnalisent, se rationalisent et se médiatisent »¹³. Selon Txepetx, pour qui, « une communauté linguistique minorisée au sein d'un Etat qui la domine ou qui la méconnaît ne peut simplement attendre un changement de

¹⁰ Pour une vue d'ensemble des théories de la mobilisation des ressources de l'action collective en français voir, Filleule O., Péchu C., *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, L'Harmattan, Paris, 1993

¹¹ Si, la perspective économiciste peut paraître paradoxale, puisqu'elle s'applique à des phénomènes sociaux dans lesquels les engagements sont vécus comme désintéressés, solidaires et dévoués, il convient de contextualiser ses analyses dans une société nord-américaine des années 70 au sein de laquelle la grande majorité des mouvements sociaux et civiques vont vivre un processus de professionnalisation.

¹² McCarthy J.D., Zald M., « Resource mobilization and social movements: a partial theory », *American Journal of Sociology*, vol.82, 1977, pp.1212-1241.

¹³ Cefai D., « Les cadres de l'action collective. Définitions et problèmes », Cefai D., Trom D., *op.cit*, 2001, p.57.

gouvernement ou de régime au sein d'un Etat, la solution à ses problèmes dépend essentiellement de son propre comportement »¹⁴, le mouvement social de l'euskara, se construit, s'institutionnalise et se mobilise afin d'édifier l'alternative linguistique tout en revendiquant le changement social sur le territoire de la langue.

Longtemps considérées comme de simples machines de guerre, plus ou moins bien huilées, les organisations des mouvements sociaux ont souvent occupé une place de second ordre par rapport à l'étude des mouvements sociaux. Alors qu'« elles sont aussi des milieux de sociabilité, où émergent des occasions de rencontres et qui façonnent des formes de coexistence. Elles sont des agencements d'objets, normes et personnes qui ordonnent ce que les membres peuvent faire, voir ou dire. Elles constituent des environnements pratico-sensibles, qui fixent des habitudes de coopération et de conflit et qui fournissent des repères d'expérience cognitive et normative »¹⁵. Après tout, l'une des fonctions des mouvements sociaux, particulièrement de ceux qui émergent en premier dans un cycle de contestation, est de fournir des cadrages alternatifs à ce qui semblait relever auparavant de l'ordre de la malchance ou de la fatalité construite par les Etats français et espagnol, en le transformant en injustice sociale ou en transgression morale qui appelle à l'action de résistance en faveur de la langue¹⁶. Dès lors, « la résistance culturelle consiste dans l'utilisation de tout type de symboles de l'identité de la nation sans Etat dans la sphère publique et privée, et d'actions isolées de haut risque qui vont jusqu'à des soutiens de masse. Ces actions cassent symboliquement le contrôle de l'Etat et mettent en relief un certain mécontentement de la population. Dans le domaine privé, la famille est l'agent basique de résistance. La langue et la culture de la minorité s'apprennent au sein de la famille et dans beaucoup de cas elles ne peuvent être pratiquées qu'au sein de groupes restreints de caractère intime »¹⁷.

3.1.1. Des cadres de l'expérience locale aux cadres d'organisation nationale au Pays Basque

Comme beaucoup, *Txillardegui* est toujours resté admiratif de la capacité organisationnelle des ACMS de l'euskara au Pays Basque. « Qu'est-ce que l'on va dire de l'organisation Euskal

¹⁴ Sánchez Carrión J.M., *Txepetx*, *op.cit.*, 1991, p.213.

¹⁵ Cefai D., « Comment se mobilise-t-on ? : l'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective », *Sociologie et Société*, vol. 41, n°2, 2009, p.250.

¹⁶ Snow D., « Analyse de cadres et mouvements sociaux », in Cefai D., *op.cit.*, p.35.

¹⁷ Guibernau M., *op.cit.*, 1996, p.119.

Herrian Euskaraz, ou de l'Association d'Avocats Euskalduns, ou du très populaire Kilometroak, ou de l'impressionnant A.E.D. d'Arrasate, et des autres ? Les étrangers sont toujours surpris de la vitalité et de la force de nos mouvements sociaux (et même les locaux, pour dire vrai !). Cela ressemble à un miracle. Vraiment »¹⁸. En tant qu'acteurs collectifs et mouvements sociaux de la langue, ces acteurs, par leur action locale, reconstruisent le territoire de la langue, l'espace de la communauté, qui à la fois qu'il est linguistique est également national. « Après tout, c'est au niveau local que les militants de la langue sont le plus à même de trouver des ressources et de se mobiliser collectivement afin d'améliorer la vitalité de leur communauté linguistique minoritaire, loin de l'emprise du pouvoir central de la majorité dominante »¹⁹. L'ordre attaché à l'organisation nationale des acteurs de la langue au Pays Basque est associé au partage du cadre de pensée des différents acteurs agissant dans la promotion culturelle et politique de l'identité basque. Ce cadre d'action national est traité en termes de représentation collective (politique), de coutumes (mythe de l'effacement de la frontière par l'activité contrebandiste), de culture (commune au nord et au sud, comme l'exprime la culture populaire à travers la danse, le chant, les fêtes...), de langue (d'origine commune, désormais unifiée et standardisée), de paradigme (l'existence objective du peuple et de la nation basque), qui sans se confondre entre eux sont tous issus d'un même héritage commun réunissant le nord et le sud du Pays Basque par-delà la frontière franco-espagnole.

Avec la Transition démocratique de l'Espagne c'est un cycle de mobilisation politique et sociale, à savoir l'Anti-franquisme, qui prend fin. Ce cycle est dominé par des mouvements sociaux anciens, l'ouvrier et le nationaliste. Cette période peut être désignée comme un cycle de mobilisation (contestation)²⁰ au sens que lui donne Sidney Tarrow, en tant que processus de confrontation, caractérisé par la convergence d'un grand ensemble de groupes (dont les partis politiques) vers une lutte d'opposition au régime politique, associée à une revendication des droits inassumable par le pouvoir politique. Dans ce type de cycle, il existe un moment où l'enjeu est le cadre premier de la gestion sociale, de l'organisation politique de la société (comme cela fut le cas dans le cycle de l'anti-franquisme).

¹⁸ Agirrebaltzategi P., « Txillardegi BAT Soziolinguistika Aldizkariaren Zuzendari », in Ormaetxea T., *Txillardegi lagun giroan*, UEU, Bilbao, 2000, p.47.

¹⁹ Bourhis R.Y., « Postface : Enquêtes sociolinguistiques en Garazi 1982, 2002 ; quelques commentaires », in Aurnague J., Duguine M., *Euskaldun orok altxa burua. Enquêtes sociolinguistiques en Garazi 1982, 2002*, Eusko Ikaskuntza, Donostia, 2005, p.214.

²⁰ Tarrow S., *El poder en movimiento. Los movimientos sociales, la acción colectiva y la política*, Alianza, Madrid, 1997.

Une fois ce cycle terminé et le nouveau régime établi, vont naître des nouveaux mouvements sociaux sur les cendres des anciens (mouvements écologistes, féministes, antimilitaristes...) ²¹. Ils ne sont pas seulement nouveaux, de par les sujets qu'ils abordent, mais également parce qu'ils émergent de manière autonome à ce moment-là. Ce second cycle prend fin dans les années 90, et se voit remplacé après son essoufflement par les mouvements sociaux liés à la résistance contre la globalisation. Un troisième cycle est lié au nationalisme et plus particulièrement à la Gauche Indépendantiste, dont l'expression de son paroxysme va être la violence politique de l'ETA (m). Le cycle lié à la Gauche Indépendantiste va converger à un certain moment avec les nouveaux mouvements sociaux, arrivant même à faire de de ces derniers des leaders. Mais l'isolement social dans lequel va tomber et basculer la stratégie de la Gauche Indépendantiste durant les années 90 et au début des années 2000 a rompu les liens qu'elle entretenait avec la quasi-totalité des nouveaux mouvements avec lesquels elle était proche, ces derniers préférant se raccrocher au mouvement altermondialiste et de résistance à la globalisation. Malgré tout, il existe un mouvement social, qui traverse l'ensemble de ces cycles à l'horizontale, il s'agit du mouvement social de la langue basque. Si celui-ci est fortement lié, dans un premier temps, au mouvement nationaliste, puis à la lutte antifranquiste, assumée par le mouvement ouvrier basque, il va adopter de nouvelles formes d'action. Malgré ses crises internes et d'institutionnalisation, il a su évoluer et se relancer au début des années 2000.

Le discours modernisateur de la langue, à partir des années 60 et surtout 70, dans un contexte militant, voire de clandestinité intense, va avoir une grande répercussion sur les espaces de transmission de la langue. Le modèle des Ikastola et la mise en marche d'une alphabétisation générale en euskara, tant pour les *euskalduns* que pour les *erdalduns*, va voir la langue dépasser son stade de résistance et de conservation pour la récupération de nouveaux espaces. L'ensemble des niveaux de l'éducation vont être envahis par la réeuskaldunisation, à l'exception de l'enseignement supérieur (même s'il demeure représenté par la revendication d'une université populaire et *euskaldun* dans le mouvement Udako Euskal Unibertsitatea- Université d'été basque). Ainsi, le mouvement social que nous avons choisi d'étudier, celui de la langue basque, a pour but de montrer l'évolution d'un des mouvements sociaux les plus

²¹ Pour une analyse des différents cycles et mouvements sociaux du Pays Basque voir : Ibarra Guell, Pena Varona A., *De la Confrontación militante à la cooperación pragmática. Nuevas formas de acción colectiva en Euskadi*, Catarata, Madrid, 2004, Barcena I., Ibarra P., Zubiaga M., « Movimientos sociales y democracia en Euskadi : Insumisión y ecologismo », in Ibarra P., Tejerina B., *Los movimientos sociales. Transformaciones, políticas y cambio cultural*, Trotta, Madrid, 1998 ; Zubiaga M., *Boteretik eraginera : mekanismoak eta prozesuak Leitzarango eta Urbina/Maltzagako liskarretan*, Thèse en Sciences Politiques, Université EHU/UPV, Leioa, 2008

anciens du Pays Basque, mais également celui qui a su le plus évoluer avec son temps. Partant d'un mouvement social né à la fin du XIX^{ème} siècle, s'étant développé dans l'adversité politique et la répression, il va finalement s'institutionnaliser, non sans difficultés, puis diversifier son action et ses organisations en : organisations, groupes d'intérêt, associations d'experts, et en coalitions de causes.

3.1.1.1. Euskaltzandia l'institution transfrontalière qui crée la langue nationale : Euskara Batua

L'Académie de la langue basque est la seule institution, avec Eusko Ikaskuntza, à avoir survécu aux bouleversements de la guerre civile d'Espagne et à la Seconde Guerre Mondiale, et ce malgré le régime franquiste auquel elle a dû faire face. Se basant essentiellement sur des avant-projets d'Aristide de Artimano et d'Adolfo Gabriel Urquijo, c'est à Resurrección María Azkue que revient la tâche de fonder une Académie de la langue dont le but principal est alors : la constitution d'un dictionnaire basque et la normalisation de l'orthographe. Grâce à leurs victoires aux élections forales des *diputaciones* de 1918, les nationalistes basques vont, lors du I^{er} Congrès de la Société d'Etudes Basques d'Onati la même année au travers des quatre *diputaciones*²² donner leur accord à la création de l'Académie de la langue basque, et à son soutien financier et institutionnel, Euskaltzaindia. Les statuts fixent à douze le nombre le nombre d'académiciens, dont le premier président fut R.M. Azkue de 1919 à 1951 et nomment également au même moment Arturo Campion, Luis Elizalde et Julio Urquijo en tant que ses premiers membres, les autres seront choisis postérieurement lors d'une réunion à Donostia le 21 septembre 1919²³.

Si l'Académie n'est pas transfrontalière à proprement parler, puisqu'elle n'est pas reconnue institutionnellement au nord des Pyrénées et que, contrairement aux *diputaciones* du Pays Basque Sud, le Département des Basses Pyrénées ne participe pas à sa fondation, elle l'est par contre de par sa structure²⁴. Dans un souci de rassembler des représentants de tous les

²² Le Gipuzkoa donne son accord le 11 avril ; la Biscaye le 5 mai ; l'Araba le 2 septembre ; et la Navarre le 3 septembre ; de 1919

²³ Furent élus ce jour-là : Domingo Aguirre, Jean Blaise Adéma, José Aguerre, Pierre Broussain, Juan Bautista Eguzkitza, Ramón Intzagarai, Pierre Lhande et Raimundi Olabide. Mais suite à la première réunion du 7 octobre, l'abbé Jean Blaise Adéma renoncera à son poste et sera remplacé par un autre abbé, Martin Landerretche.

²⁴ Voir annexe de la première lettre adressé aux académiciens, in [http:// :www.Euskaltzaindia.net](http://www.Euskaltzaindia.net)

dialectes basques, trois des douze académiciens sont de citoyenneté française (Pierre Broussin, l'abbé Martin Landerretche et Pierre Lhande). Par ailleurs, s'il va être aisé de statuer sur le système alphabétique à utiliser, il s'avèrera impossible à l'Académie de statuer sur l'unification et la standardisation de la langue pendant près de cinquante ans ; d'autant plus que l'opposition d'éminents bascophiles et linguistes tels que l'académicien Julio Urquijo et Ramón Menéndez Pidal, qui ont signalé combien il était dangereux de créer une « langue artificielle », tempéra les ardeurs des plus courageux²⁵. L'Académie va se caractériser dès lors, par la publication de recherches et d'études grammaticales et dialectologiques, ainsi que par la distribution de prix littéraires et de bourses d'études destinées à former les futurs linguistes basques au sein d'universités étrangères. Elle va également intervenir et interpeler régulièrement les différents pouvoirs politiques afin que l'enseignement du basque à l'école soit autorisé. Seule la guerre civile espagnole va rendre son fonctionnement difficile et ce n'est que sous l'autorité du nouveau régime franquiste, à la suite de la nomination d'un académicien proche de ce pouvoir, que l'Académie va pouvoir reprendre une certaine activité. Face à l'interdiction de l'usage de la langue basque, à l'exil de nombre de ses membres et à l'impossibilité pour les membres du Pays Basque Nord de pouvoir se rendre aux réunions au-delà de la Bidassoa, F. Krutwig va proposer que le nombre d'académiciens soit augmenté à dix-huit. Feront alors leur entrée Mgr Saint Pierre, René Lafon, professeur à l'Université de Bordeaux, Louis Dassance (de nationalité française), Manuel Lekuona, Juan Gorostiaga, Luis Villasante et Luis Mitxelena (de nationalité espagnole). Cette nouvelle génération d'académiciens va reconsidérer les fondements de la langue basque et en 1964, lors du Congrès de Loyola, déclarer que « *les mots enracinés dans la langue basque, quelle que soit leur origine, doivent être considérés comme des termes basques, eu égard à cet enracinement et que, de ce fait leur usage est licite et légitime*. Ainsi était mis fin à ce courant né avant la guerre qui prétendait chasser de la langue basque tout mot d'origine étrangère et à le remplacer par un néologisme au nom de la pureté de la langue »²⁶.

Le tournant pris au début des années 60 se confirme et le nombre d'académiciens continue à augmenter²⁷, ainsi que celui des activités. Sous l'influence du mouvement scolaire des

²⁵ Haritschelhar J., «L'Académie de la langue basque, Euskaltzaindia », in Viaut A., *Langues d'Aquitaine, dynamiques institutionnelles et patrimoine linguistique*, MSHA, Bordeaux, 1996, p.92

²⁶ *Ibidem*, 1996, p.94.

²⁷ C'est également à cette époque que va apparaître la progressive sécularisation de l'Académie. En effet, les universitaires remplacent peu à peu les prêtres au sein de l'Académie et corrélativement l'entrée de femmes

Ikastola, Rikardo Arregi va, sous les auspices de l'Académie, créer des cours de langue basque, destinés aux adultes qui savent la parler mais ne savent ni l'écrire ni la lire, et à ceux qui l'ignorent complètement. Suite à la Transition des années 70, ces cours pour adultes vont se transformer en l'un des plus importants mouvements sociaux du Pays Basque, *Alfabetatze eta Euskalduntze Koordinazioa* (AEK-Coordination d'Aphabétisation et euskaldunisation). De plus, sous l'impulsion de Luis Mitxelena et du fait de la nécessité de la survie et du développement de la langue, l'Académie va mettre en place la standardisation et normatisation de la langue basque, l'*euskara batua*. Les débats vont être houleux au sein de l'Académie, et lors du congrès d'Arantzazu, quatre commissions vont unifier l'orthographe, la déclinaison, les démonstratifs et les verbes auxiliaires²⁸. Mais les principaux défis auxquels va devoir faire face l'Académie est la diffusion sociale des normes émises et leur acceptation sociale. C'est là que le rôle des centres d'enseignement comme les Ikastolas et les *Euskaltegis*²⁹, ainsi que la presse en euskara, vont jouer un grand rôle dans la diffusion des nouvelles normes, puisque l'ensemble de ces organisations, mouvements et collectifs, assument le concept d'une langue nationale unie et considèrent qu'il en va de la survie de la langue, voire de la communauté nationale.

Il va sans dire qu'au-delà de l'engagement des différents acteurs sociaux de la langue, le contexte politique rend également favorable la socialisation des nouvelles normes de l'*Euskara Batua*, puisque trois mois après la mort du Général Franco (20 novembre 1975), l'Académie de la langue basque, l'Euskaltzaindia, est officiellement reconnue par le Conseil des Ministres. Quelques années plus tard, le 18 décembre 1978, avec l'adoption du Statut d'Autonomie de la Communauté Autonome Basque, l'Euskaltzaindia devient l'institution officielle pour tout ce qui concerne l'euskara, alors que pour la Navarre, ce n'est qu'en 1986, mais à la suite d'une importante hésitation politique et de conflits, que la loi forale, du 15 Décembre, la reconnaîtra. L'ensemble du fonctionnement de l'Académie de la langue est financé par les institutions publiques du Pays Basque. Le plus gros du budget est financé par le gouvernement de la CAB et dans une moindre mesure, par la CFN, il va falloir attendre l'arrivée de François Bayrou à la Présidence du Département des Pyrénées Atlantiques, pour qu'une convention soit signée avec l'Académie d'Aquitaine.

universitaires fait également son apparition, ce qui montre le souci de l'Académie de rester collée aux évolutions sociales du Pays de la langue basque

²⁸ A partir des années 70, l'Académie va se structurer en cinq commissions de recherche sous l'égide de son Président, le père Luis Villasante,; lexicologie, grammaire, dialectologie, onomastique et littérature.

²⁹ Centre d'enseignement et d'alphabétisation en langue basque pour adultes, dispensant les cours essentiellement le soir.

Pour terminer, le fait qu'en 1988 suite à la fin du mandat du Père Luis Villasante, ce fut Jean Haritschelar, qui ait pris sa suite à la présidence a beaucoup contribué à cela. « L'arrivée d'un membre de l'Académie de nationalité française n'est pas un fait anodin, là aussi l'académie a innové. Comme on a pu le voir par la suite, dans les années 90 puis 2000, l'ensemble des mouvements *abertzale* et *euskaltzale*, vont agir et se construire de part et d'autre de la Bidassoa, de manière nationale, ou tenter de réfléchir de la sorte. Avec plus ou moins de succès, je l'accorde »³⁰. D'autre part, l'Euskaltzaindia a toujours eu à cœur d'intégrer en son sein et ses lieux stratégiques, ses membres du Pays Basque Nord et de Navarre, afin de mieux marquer symboliquement le territoire de la langue³¹.

3.1.1.2. L'Ikastola ou le projet d'une école nationale basque et en basque

« Les Ikastola ou écoles dispensant un enseignement en langue basque, constituent sans aucun doute l'une des réalisations les plus importantes de ces dernières années dans le champ de la culture et de la langue basque. L'appui populaire qui a rendu possible, dans les conditions les plus adverses, la création et l'extension des Ikastola³² à travers tout le Pays Basque, témoigne largement de la lutte du peuple pour conserver son identité propre contre la politique assimilationniste systématiquement menée par les états centralisateurs espagnol et français »³³. Le projet créé par Elvira Zipitria³⁴, en 1943, de manière clandestine est celui de la première Ikastola moderne, qui sera reconnue par le pouvoir franquiste en tant qu'école en 1965, sous l'appellation Ikastola *paroissial*. Tout en étant liés historiquement à l'église, tant

³⁰ Entretien avec un linguiste basque du Centre CNRS Iker, à Bayonne, le 2 octobre 2009

³¹ L'Académie dispose aujourd'hui de quatre bureaux sur l'ensemble du territoire basque, à Bilbao (siège *national*, il est nommé de la sorte par l'Académie), Donostia, Gasteiz, Irunea-Pampelune, et à Bayonne. Son statut légal par contre diffère de part et d'autre de la frontière, car si l'Euskaltzaindia est une *Academia Real* (Académie Royale), c'est-à-dire, une institution officielle de l'Etat Espagnol, elle ne possède qu'un statut associatif de loi de 1901, côté français.

³² Nous distinguons trois phases d'évolution historique de l'Ikastola. La première est celle de la II^e République Espagnole, durant laquelle la première Fédération des Ikastola fut créée en 1932 sous le nom d'*Euzko Ikastola Batza*, revendiquant une école populaire, ouverte à toutes les classes sociales, *euskaldun* et chrétienne, et ouverte aux nouvelles pédagogies. La seconde phase est celle de ses débuts et de son développement durant les années 60 et 70, qui émerge sous le franquisme et devient un symbole de résistance à la politique totalitaire du régime en tant que haut lieu de la langue basque, mais également de projet populaire remettant en cause la légitimité de l'Etat. La troisième est celle de l'intégration de l'Ikastola dans les réseaux de politiques publiques de l'enseignement et de la politique linguistique et de sa mise à l'écart sur certains territoires.

³³ Gorozti K., « L'Ikastola », in Bidart P., *La nouvelle société basque*, L'Harmattan, Paris, 1980, p.85.

³⁴ E. Zipitria fut une militante de l'organisation nationaliste féminine *Emakune Abertzale Batza*, liée au PNV avant l'arrivée au pouvoir des franquistes. Son modèle scolaire se base sur un apprentissage de l'euskara dans un premier temps à domicile, afin que les enfants sachent lire et écrire en euskara avant d'accéder à la scolarité obligatoire en castillan.

au Pays Basque Sud, qu'au Pays Basque Nord, il n'en reste pas moins que les Ikastola ont dès le début été autonomes aussi bien en ce qui concerne leur projet pédagogique (prenant pour base la pédagogie la plus progressiste de l'époque, la méthode Freinet), que leur organisation. Les Ikastola ne sont pas exemptes de tensions politiques et l'on trouve en leur sein un substrat nationaliste évident.

Au moment de l'essor des Ikastola, l'on trouve au sein de leur base, des mouvements traditionalistes (nationalistes traditionnels et certains traditionalistes carlistes) et les nouveaux courants militants progressistes. Le rôle joué par l'Ikastola dans la récupération de l'euskara est reconnu par l'ensemble des auteurs qui se sont intéressés à ce phénomène social³⁵, mais tous relient également cette entreprise scolaire à la renaissance et la reformulation du nationalisme. « L'énorme effort réalisé pour la création d'un réseau aussi dense d'Ikastola en si peu d'années, resterait sans doute incompréhensible si l'on n'insérait pas le phénomène dans l'histoire du développement de la lutte du peuple basque pour ses libertés »³⁶. Mais si tous sont d'accords sur l'objectif premier, à savoir sauver l'euskara, en créant de nouveaux locuteurs, tous ne le sont pas sur le rôle et le fonctionnement social des Ikastola. « Pour ce qui est des milieux nationalistes progressistes, ils voulaient (...) enseigner l'*euskara batua* et enseigner avec des méthodes pédagogiques avancées comme la méthode Freinet qui était synonyme de modernité et les Ikastola voulaient représenter cet élan de modernité dont avait besoin l'euskara »³⁷. Mais pour beaucoup de militants de gauche des années 60 et 70, les Ikastola ne sont le symbole que de la bourgeoisie locale, basque, arguant qu'à l'inverse de l'école publique gratuite et ouverte à tous, l'Ikastola est privée et a un coût économique certain (chacun verse un pourcentage de ses revenus, comme mode de cotisation) et exclut la quasi-totalité de la classe ouvrière de l'époque qui est castillanophone ou francophone. Certains iront même jusqu'à exiger des Ikastola, au sein des mouvements de gauche, « qu'elle introduise le castillan afin qu'elle représente la société basque, qui est bilingue et montre ainsi un visage plus démocratique. Ils finirent par être plus virulent avec les Ikastola, qu'avec les

³⁵ Pour un auteur comme Felix Basurco, « ce qui rassemble le mouvement qui commence dans les années 60 que l'on nomme Ikastola et qui lui confère personnalité et singularité au-delà des traits de différences qui peuvent exister entre les différents centres (...) c'est l'unanimité qu'il y a à reconnaître l'euskara comme la langue du peuple basque et reconnaître le rôle dynamiteur que joue l'école dans ce processus de résistance à son extinction ou de récupération linguistique ». In, Basurco F., « La normalización de la Ikastola : breve historia y estado de la cuestión de la escuela pública », *Revista Historia de la Educación* n° 8, 1989, p. 139.

³⁶ Gorozti K., « L'Ikastola », in Bidart P., *La nouvelle société basque*, L'Harmattan, Paris, 1980, p.88.

³⁷ Entretien avec un ancien membre du Secrétariat Confédéral des Ikastola pendant les années 80, à Donostia, le 14 octobre 2008

écoles franquistes et chrétiennes, enfin, aujourd'hui, la plupart de ces détracteurs, ne sont plus que des conservateurs passés à la droite espagnole»³⁸.

L'Ikastola va tenter de créer un espace où la langue basque ne serait pas méprisée et stigmatisée, et où elle serait une langue communicative valorisée, utile et symbole de résistance. Le côté résistant de l'Ikastola face aux états espagnols et français va longtemps perdurer et former le cadre d'interprétation et d'expérience des parents d'élèves³⁹. Elle est un outil qui fixe et transmet la nation et l'identité populaire ; prendre part à l'Ikastola, revient à participer à la construction nationale basque⁴⁰.

L'ensemble des parents d'élèves de l'Ikastola n'étaient pas *abertzale* et ne le sont toujours pas aujourd'hui par contre, il est indéniable que les nationalistes de gauche ont fourni un travail considérable au sein des mouvements sociaux de récupération de la langue, dont l'Ikastola fait partie. Comme le souligne I. Fernandez, « nous avons une préoccupation, car nous considérons et nous considérons toujours aujourd'hui, que la chose la plus importante pour *Euskadi* c'est l'euskara. Sur la base de ce principe, nous avons développé l'idée qu'*Euskadi* sans l'euskara n'existe pas, il n'existe pas d'*Euskadi* si elle n'a pas l'euskara »⁴¹. A l'époque « la composition sociale des enfants allant à l'Ikastola reflète la composition du mouvement nationaliste (...), l'immense majorité des enfants proviennent de classes moyennes ou moyennement inférieures urbaines. Les parents étaient pour la plupart des travailleurs qualifiés, commerçants indépendants, entrepreneurs de petite échelle et professionnels. A ces écoles n'allait quasiment aucun enfant immigré (à l'exception de Bilbao), ni même les enfants d'origine aisée. Très peu d'enfants de paysans étaient envoyés à l'Ikastola. Pour ces familles paysannes l'éducation en euskara était toujours synonyme de préjudice pour les opportunités d'avenir des enfants »⁴².

L'Ikastola joue un rôle messianique, en créant non seulement les futurs *euskalduns*, mais également des individus essentiellement basques, des *citoyens* basques, son rôle est donc essentiel dans la *construction nationale* basque. Mais elle joue également un rôle social important car dans son projet d'école publique nationale basque, elle « ne veut pas d'un

³⁸ Entretien avec un ancien membre du Secrétariat Confédéral des Ikastola pendant les années 80, à Donostia, le 14 octobre 2008

³⁹ Toutes les Ikastola du Pays Basque n'étant pas encore reconnues et institutionnalisées sur l'ensemble du territoire, ce cadre d'expérience militante perdue au Pays Basque de France et en Navarre, où les rapports entre institutions et Ikastola restent tendus ou conflictuels, suivant les époques.

⁴⁰ Fernandez I., *Oroimenaren hitza. Ikastolaren historia 1960-1975*, UEU, Bilbao, 1994.

⁴¹ *Ibidem*, p. 105.

⁴² Heiberg M., *La formación de la nación vasca*, Arias Montano, Madrid, 1991, p. 155.

système de sélection qui perpétue et accentue les différences sociales. Notre école veut être totalement au service de l'enfant. Nous voulons aider les enfants que nous scolarisons à être dans la société de demain des hommes et des femmes responsables. Nous ne voudrions pas produire dans notre école, d'une part une élite intellectuelle et d'autre part un nombre impressionnant de complexés et d'inadaptés sur lesquels l'élite s'appuiera pour étendre son autorité et sa supériorité»⁴³. Outre son rôle moteur dans la récupération de l'euskara, l'Ikastola a également valeur de symbole, en tant qu'alternative à ce système éducatif centralisateur qui a joué un grand rôle, de part et d'autre des Pyrénées, dans le recul de la transmission de la langue⁴⁴. Comme nous le rappelle S. Mateos, « il n'y avait pas que les parents d'élèves, professeurs et salariés unis dans la volonté de faire progresser les Ikastola ; mais bien l'ensemble des habitants du village »⁴⁵. C'est ce qui explique le succès de l'Ikastola, car ni le fait d'être *euskaldun*, ni celui d'être *abertzale* n'explique dans sa totalité le succès de ce mouvement social.

L'Ikastola va devenir très vite le principal vecteur de transmission du corpus grammatical dessiné à travers l'unité linguistique, ainsi que le moteur du nouveau statut social de la langue, comme élément central de socialisation. Le succès des Ikastola, leurs croissances exponentielles vont vite les obliger à s'autonomiser de l'aide et des infrastructures prêtées par l'église. C'est finalement en 1969, qu'est créée la Fédération des Ikastola, en même temps que la première Ikastola en Pays Basque Nord, parachevant ainsi la territorialité des Ikastola, sur le territoire de l'euskara⁴⁶. Suite au décret Villar Palasi de 1970, les Ikastola du Pays Basque Sud vont devoir s'équiper et répondre à différentes exigences techniques très coûteuses financièrement. C'est à partir de ce moment que des fêtes annuelles des Ikastola vont être organisées chaque année dans chaque province du Pays Basque ; *Kilometroak* en Gipuzkoa, *Ibilaldia* en Bizkaia, *Nafarroa Oinez* en Navarre, *Araba Euskaraz* en Araba et *Herri Urrats*

⁴³ Seaska, « Le mot d'introduction », revue *Ikastolak* n°11, mai 1982, reproduit in, Etxeberia G., *Recherche sur l'enseignement de la langue basque en Pays Basque de France*, Thèse d'Etudes Basques, Bordeaux III, 1991, p. 205.

⁴⁴ « La loi nous obligeait à mettre à l'entrée de l'Ikastola le drapeau espagnol, à apprendre aux élèves le *Cara al Sol* (chant franquiste) et à avoir le portrait de Franco en classe. (...) Un jour, par hasard, comme à son habitude, l'inspecteur Sanchez passe par l'Ikastola, et en montrant le portrait de Franco, il demande aux enfants, vous savez qui c'est ? Un enfant lui répondit : Oui, lui c'est celui qui a assassiné mon grand-père. Il faillit fermer l'Ikastola ce jour-là », in EHIE, *Euskaltzaindia, Ikastola mugimendua, Dabilen herria, Ikastola eredia 1960-2010*, Jagon Euskaltzaindia, Bilbao, 2010, p.57.

⁴⁵ Mateos Gonzalez S., *Euskal Nazionalismoa et Hezkuntza : eskari deszentralizatzaileetik Ikastolara*, EHU/UPV, Leioa, 2000, p. 327.

⁴⁶ « De posture personnelle, l'Ikastola devenait un réseau social. Le bouche à oreille prenait une grande importance : pour savoir comment aider l'Ikastola, connaître les expériences d'autres Ikastola... Les Ikastola vont se développer grâce à cette base sociale, passant de posture personnelle à un mouvement social », in, EHIE, *op.cit.*, 2010, p.37.

finalemeht au Pays Basque Nord. Outre l'apport financier de ces rassemblements, leur avantage est double, d'une part ils sont la preuve du soutien populaire dont bnficient les *Ikastola*, d'autre part, le fait qu'ils soient organisés sur l'ensemble du territoire basque marque également symboliquement le territoire de la langue basque, même si la fête se fait sur un territoire où la langue n'est plus parlée depuis des siècles, comme c'est le cas du sud de la Navarre ou de l'Araba.

3.1.1.3. Apprendre à devenir basque : AEK et l'enseignement de l'Euskara

Barakaldokoa naiz eta / daukat paro obrero / horregatik euskaltegira / noa ni egunero / euskaraz bazekiten nire / bisabuelok edo / baina ni rolle hontaz / orain arte zero / goizero, goizero / AEK-an bezero (...) / baina ez dut milagro / handirik espero. / Goizean goiz goiz hasi behar dut / motibazio bila / euskara ez da ingelesa / baina ez dago hila / egun askotan pentsatzen dut / heu del ainutila (...) / animo mutila / esaten dute baina / ez da hain fazila. / Ideia hau nire buruan / ez dakit noiz hasi zen / baina batzuetan ez naiz hemen / gehiegi dibertitzen / lau gauzak izen bat dute ta / gauza batek lau izen / kokoteraino nago / klaseak aditzen / pegatak ipintzen / ta dirua biltzen... / Nola sartu nintzen / ez dut konprenitzen / lan on bat bilatzeko / ez badu zerbitzen.⁴⁷

Euskaldun berriaren balada, Oskorri

L'Académie de la langue basque, Euskaltzaindia, suite à la création d'une commission spécifique d'alphabétisation, *Alfabetatze Batzordea*, en 1966 va créer les premiers cours pour l'apprentissage et l'alphabétisation de la langue pour adultes. Cette commission composée de Juan San Lartin, Patxi Altuna, Mikel Lasa et Ricardo Arregi, va vite entrer en crise⁴⁸. C'est à Altsasua, en 1977, que va naître la Coordination d'Alphabétisation et d'Euskaldunisation, AEK, « comme nécessité d'un projet national basque dans le champ uniquement de l'alphabétisation et de l'euskaldunisation »⁴⁹. Ces cours du soir vont traverser les Pyrénées

⁴⁷ « Je suis de Barakaldo et je touche le chômage ouvrier. C'est pourquoi je vais tous les jours à l'Euskaltegi. Mes arrières grands-parents connaissaient l'euskara, mais moi de ce truc je connais jusqu'à maintenant zéro. Tous les jours client d'AEK (...), mais je n'attends pas de grand miracle. Très tôt le matin je dois chercher la motivation, l'euskara n'est pas l'anglais, mais il n'est pas mort. Beaucoup de jours je pense que c'est inutile (...). Courage gars ! Ils me disent, mais ce n'est pas si facile. Cette idée dans la tête, je ne sais pas quand est-ce qu'elle commença, mais des fois ici je ne m'amuse pas trop. Quatre choses ont le même nom, et quatre noms pour une chose, j'en ai ras-le-bol des cours, de coller des autocollants et de rassembler de l'argent... Comment je suis rentré ici ! Je ne le comprends pas, si ça ne me sert pas à trouver un travail ». Chanson du groupe, Oskorri, « Euskaldun berriaren balada », 25 *eta urte hau*, Elkar, 1996, chantée par un *euskaldunberri* Fermin Muguruza, symbole du rock basque actuel et écrit par Jon Sarasua, universitaire et *bertsolari*.

⁴⁸ En 1972, l'Académie de la langue exclut les membres qui souhaitent donner à l'alphabétisation des adultes un sens politique, la réuskaldunisation, en l'insérant dans une lutte de libération plus ample. Les tenants de l'alphabétisation à but littéraire, présents majoritairement en Biscaye, se séparent des gipuscoans plus politisés, qui conçoivent les cours du soir comme un outil d'éducation populaire.

⁴⁹ Iztueta P., « Sociología de la alfabetización y euskaldunización, 1940-1992 » in Davila P., *Lengua, escuela y cultura, el proceso de alfabetización en Euskal Herria, siglos XIX y XX*, UPV/EHU, Leioa, 1995, p.91.

dans les années 70, créant la première coordination du Pays Basque Nord le 4 décembre 1976. « C'est *Mende Berri*⁵⁰ qui organise les premiers stages intensifs en internat, les *ikastaldi*⁵¹, à Beaudonne dans les Landes en 1971 et 1972, qui verront naître la première génération d'*euskaldun berri*⁵² du Pays Basque Nord ». Le public y est urbain et conscientisé, il souhaite soit s'alphabétiser en euskara soit apprendre une langue à laquelle il attache une valeur symbolique ou militante importante⁵³.

Pour G. Gatti Casal del Rey, AEK est basé sur « quatre piliers : 1) son champ d'action est national ; 2) sa participation populaire ; 3) le développement de l'ambiance euskaldun, qui fait augmenter sa présence dans des lieux où il existe déjà, ou en la créant là où elle n'existe pas ; 4) le développement du modèle d'enseignement qui dépasse les limites des salles de cours. AEK répond donc au désir d'apprendre la langue basque, en organisant des cours mais sans perdre de vue que l'acquisition de la langue est en même temps un processus de prise de conscience de l'identité basque pour celui qui apprend l'euskara »⁵⁴. Cette prise de conscience d'une identité par l'apprentissage de la langue est décrite par J. Bortayru comme une modification pour l'élève de « sa personnalité, son identité et donc du regard des autres. C'est intégrer une nouvelle dimension culturelle construite par d'autres, la cristallisation d'une expérience collective différente. C'est s'approprier une autre vision du monde, découvrir sa rue depuis une autre fenêtre. Une petite révolution culturelle silencieuse qui vous change et remue des choses profondes en vous. De plus, apprendre et surtout pratiquer une langue minorisée, longtemps méprisée et marginalisée, c'est forcément prendre parti et s'engager, ici maintenant »⁵⁵. En ce sens, Gale Stoke nous explique que le nationalisme linguistique sert à concilier un besoin de fusion communautaire avec un besoin moderne de développement de l'autonomie personnelle. Ainsi, la langue standardisée et normalisée revêt une fonction

⁵⁰ Mouvement politico-culturel basque du Pays Basque de France.

⁵¹ Stage d'apprentissage de la langue basque pour adultes.

⁵² Littéralement nouveau *euskaldun*, bascoophone.

⁵³ « Dans une enquête réalisée par un groupe de sociologues d'AEK Gasteiz en 1985, au sein d'une population de 1832 élèves, au chapitre des motivations, la majorité soulignait l'intégration linguistique (47,4%) et l'intégration politique (20,1%) comme motivation, qui suppose que les élèves d'AEK accordent davantage de valeur à l'aspect idéologique, qu'à l'aspect pragmatique ou communicatif dans l'apprentissage de l'euskara », in Iztueta P., *op.cit.*, 1995, p.96.

⁵⁴ Gatti Casal de Rey G., *Las modalidades débiles de la identidad, sociología de la identidad en los territorios vacíos de sociedad : los escenarios del aprendizaje de euskara para adultos*, UPV/EHU, Leioa, 2002, p.207.

⁵⁵ Bortayru J. « AEK : une aventure collective qui n'en finit pas... », in, Bortayru J., Etcheverry-Ainchart P., Garat M., Leralu C., Lichau I., *Le mouvement culturel basque 1951-2001*, Elkar, Baiona, 2005, p. 324

cognitive, une fois adaptée aux exigences de la société moderne, elle fournit dans le temps un enracinement identitaire⁵⁶.

La culture militante et sa proximité idéologique avec la gauche indépendantiste conduisent souvent AEK à utiliser les mêmes instruments et modes d'expression que ce dernier⁵⁷. Ainsi, depuis sa création, à chaque rentrée, de septembre à fin octobre, des campagnes de rentrée dynamiques et visuelles sont menées par les professeurs et les élèves, afin d'interpeler et séduire le plus de monde possible. « C'est l'époque où sur les murs des villes et des villages du Pays Basque, les Marx Brothers invitent la population à s'inscrire à AEK »⁵⁸. Mais comme celle de l'ensemble de l'organisation du mouvement social de la langue basque au Pays Basque, la situation financière d'AEK est relativement précaire, « ce qui pousse les responsables du mouvement en Biscaye à rechercher de nouvelles sources de financement. Le succès populaire de la campagne *Bai Euskarari* ou de la fête des Ikastola *Kilometroak* incite à des projets audacieux. Au cours d'un repas bien arrosé prend forme une idée bizarre qui va s'avérer géniale : l'organisation d'une course de relais à travers tout le Pays Basque. (...) La Korrika est née, qui va très vite dépasser AEK en devenant la mobilisation la plus importante en faveur de l'euskara et une référence naturelle du Pays Basque contemporain »⁵⁹.

Comme pour Seaska, dès la création d'AEK en 1976, les *Gau-eskola*⁶⁰ du Pays Basque de France, vont rapidement prendre part à la nouvelle coordination, la rendant par l'expérience pragmatique « nationale ». Puis, « c'est en mai 1980 que la décision de mettre en place la fédération *Gau Eskola-AEK* au Pays Basque Nord fut prise et la première assemblée générale eut lieu le 16 novembre 1980. (...) Dès sa création, AEK situe clairement son action dans le cadre d'une rebasquisation de l'ensemble du Pays Basque, c'est-à-dire d'une pleine réappropriation de l'euskara comme moyen de communication de ses habitants »⁶¹. Reprenant les cadres théoriques et d'action de *Txepetx*, et tentant de les mettre en pratique, les enseignants, conscients de l'environnement défavorable à l'épanouissement de l'euskara, ont le souci d'impulser une série d'animations et d'activités pour offrir aux élèves l'occasion de

⁵⁶ Stokes G., « Cognition and function of nationalism », *Journal of Interdisciplinary History*, 4 (4), pp.511-512

⁵⁷ Avec l'éclosion du phénomène du *Rock Radical Vasco* (RRV-Rock Radical Basque), ainsi que d'autres expressions musicales dont AEK fera souvent la promotion et qu'elle utilisera pour toucher de nouveaux publics, par l'organisation de concerts et notamment la fête AEKantuz (AEK en chant) à partir de 1984. L'organisation de concerts et de campagnes en phase avec les évolutions culturelles de la société basque a permis à AEK de sensibiliser et d'accroître la motivation d'adultes et jeunes, liant l'apprentissage de la langue à la culture moderne et contemporaine

⁵⁸ Bortayru J., *op.cit.*, 2005, p. 314.

⁵⁹ *Ibidem*, p. 315.

⁶⁰ Littéralement, écoles du soir, ce sont les écoles pour adultes d'enseignement de la langue basque.

⁶¹ Bortayru J., *op.cit.*, p. 311.

mettre en pratique les compétences acquises en cours : émissions de radio, sorties en montagne, repas, tournois de mus (jeu de cartes typiquement basque, très populaire de par sa proximité avec le poker)...⁶²

Plutôt que de créer une nouvelle structure, AEK va s'orienter vers la structuration et la consolidation du réseau existant, et va proposer aux différentes unités existantes de la rejoindre. Consciente de la référencialité acquise par les différentes unités et de l'identité qui peut s'y créer, AEK va laisser les différentes *Gau Eskola*, en tant qu'unités d'enseignement, se développer de manière autonome. Mais, elle ne va pas jouer qu'un rôle fédérateur et de coordination, elle va offrir différents services aux centres locaux d'apprentissage : des outils de développement (publicité, campagne de sensibilisation), une formation pour les enseignants, des méthodes pédagogiques⁶³ et surtout, un nouvel esprit de travail, une nouvelle philosophie, en liant l'effort de ces centaines d'apprenants et d'enseignants au mouvement général de rebasquisation qui se met en place sur l'ensemble du Pays Basque⁶⁴.

La démarche qui consiste à enseigner la langue basque aux adultes est, pour AEK, à l'instar des Ikastola du Pays Basque, une démarche de « service public populaire offrant à toute personne qui le désire la concrétisation d'un droit inaliénable : celui d'apprendre la langue propre au Pays Basque. Au titre de ce service public qu'elle est la seule à remplir, l'association, dès sa constitution revendiquera un soutien financier des pouvoirs publics. AEK en plus d'organiser pratiquement les cours aux adultes, assumera donc une fonction politique revendicative : celle d'affirmer haut et fort qu'il y a urgence et que l'euskara ne pourra avoir un avenir que si les adultes aussi l'apprennent et que les autorités facilitent cet apprentissage par tous les moyens en leur pouvoir »⁶⁵. C'est dans ce cadre que dès le début, la Confédération, tant au nord qu'au sud, va se battre afin d'obtenir les agrégations de formations professionnelles continues, afin d'inscrire l'euskara dans la normalisation sociale.

C'est avec l'adoption par les parlements de la CAB et de la CFN, des lois linguistiques de la langue basque, que vont être régulées les relations entre les centres d'enseignement et

⁶² *Ibidem*, p. 317.

⁶³ Tout comme pour les Ikastola, les méthodes d'enseignement sont empruntées et s'inspirent des théories progressistes post-68 et de Paulo Freire. Ce n'est pas l'accumulation du savoir qui est important, mais le développement de compétences linguistiques à communiquer. L'apprentissage de la langue se fait par des exercices où l'on crée des situations de communication réelles. L'environnement social diglossique et défavorable au développement de l'euskara ainsi qu'une fréquence de cours faible, rendent l'apprentissage de la langue assez difficile dans beaucoup d'endroits du Pays Basque, comme en Pays Basque de France ou en Navarre et en Araba.

⁶⁴ Bortayru J., *op.cit.*, p. 316.

⁶⁵ *Ibidem*, 2005, p. 311.

d'alphabétisation des adultes même si, pour ce qui est de la CAB, les contacts d'institutionnalisation du mouvement social commencent dès 1978 avec le Conseil Basque (ancêtre du Gouvernement basque, pendant la Transition et jusqu'à l'adoption du Statut d'Autonomie de Guernika). Le projet présenté par AEK se résume essentiellement à quatre points : 1) La territorialité de l'organisme, comprenant le Pays Basque Nord et Sud ; 2) Sa qualité d'institution publique, officielle et autogestionnaire ; 3) Elle doit se baser sur une gestion démocratique ; 4) La gestion du personnel doit être le fruit de la coordination elle-même, mais le contrôle de l'administration publique doit se faire par audit, afin de contrôler les fonds publics. Rejetant l'avant-projet de la coordination, les administrations basques vont présenter leur propre projet en 1981, HABE (*Helduen Alfabetatze eta Berreuskalduntzerako Erakundea*- Institut d'Alphabétisation et Rééuskaldunisation d'Adultes), qui se voulait une alternative claire et nette à AEK. Le désaccord essentiel qui poussa l'administration à constituer un projet parallèle est le caractère autogestionnaire et public que proposait AEK, considérant qu'une institution financée par l'administration devait être contrôlée par cette dernière, tout en reconnaissant le rôle social des mouvements sociaux dans la récupération de l'euskara, comme le soulignait le Conseil Basque en 1979.

Une fois promulguée le 29 novembre 1983 la loi HABESEA (*Helduen Alfabetatze eta Berreuskalduntzerako Erakunde Sortaraztekoa eta Euskaltegiak Araupetzezkoa*-Institut d'Alphabétisation et Reéuskaldunisation d'Adultes et Régulation des Euskaltegi)⁶⁶, qui régule aussi bien les aspects financiers qu'organisationnels des centres d'alphabétisation des adultes, ce sont surtout les aspects pédagogiques et organisationnels qui vont changer. En effet, AEK décide dès 1985, suite à son congrès d'Iratxe, de se réorganiser afin de pouvoir prétendre aux subventions octroyées par la nouvelle loi. Mais, très peu de Gau Eskola sont intégrées dans le dispositif officiel, et du fait que le réseau parallèle public dépend directement de l'administration basque, HABE reste un concurrent direct d'AEK. Mais, tout en restant un concurrent direct d'AEK, le système public ne réussit pas à supplanter ce dernier, et le mouvement social d'alphabétisation et de reéuskaldunisation demeure au début des années 90 encore largement majoritaire au sein de la CAB⁶⁷. De plus, les méthodes d'enseignement utilisées au sein d'AEK vont également fortement influencer celle-ci, et la différencier des centres d'enseignement de l'euskara que va construire le Gouvernement

⁶⁶ BOPV, 12-12-1983, loi 29/1983 du 25 novembre 1983.

⁶⁷ En 1991, 65% des centres d'enseignement étaient privés, sur les 165 centres d'alphabétisation et d'euskaldunisation 62% des enseignants étaient exclus de tout financement public, alors même qu'à 86% ces enseignements remplissaient les exigences de niveau et de diplômes.

Basque suite à la mise en œuvre de la loi de Normalisation Linguistique du Gouvernement Basque. En effet, comme nous le verrons dans les chapitres suivants, le choix d'utiliser des méthodes pédagogiques théorisées et mises en pratique par des pédagogues issus de la Théologie de la Libération, par les enseignants d'AEK, souvent issus de la mouvance de la Gauche Indépendantiste, et l'utilisation de pédagogies traditionnelles d'enseignement de langues étrangères, par les centres d'HABE, dirigés par des administrations au sein desquelles les nationalistes traditionnels (PNV et EA) sont majoritaires, va fortement politiser le débat entre AEK et HABE.

3.1.1.4. Les mass médias créateurs au quotidien de l'espace public national de l'euskara

Il est indéniable que la standardisation et l'homogénéisation d'une langue passe par l'usage social que l'on en fait et les médias jouent un grand rôle dans ce domaine, mais ils sont également l'outil essentiel à la formation d'un cadre national d'interprétation et d'expérience⁶⁸. L'industrialisation et la société moderne imposent la construction d'un espace de communication homogène⁶⁹. Au moment où les premiers médias écrits dans un premier temps (revues, hebdomadaires et journaux), oraux (radio) par la suite, puis visuels (avec l'apparition de la télévision) en euskara apparaissent, les langues qui entourent et pénètrent l'espace de la langue basque, le français et le castillan sont déjà normalisés et standardisés⁷⁰. « C'est grâce aux mass-médias que l'euskara batua a cessé de n'être qu'une langue littéraire et qu'elle est devenue la langue de tous les bascophones, seule l'euskara est la langue donnant accès aux moyens de communication modernes »⁷¹.

⁶⁸ Anderson B., *op.cit.*.

⁶⁹ Deutsch K.W., *Nationalism and social communication. An inquiry into the foundation of nationality*, MIT Press, London, 1966, pp.96-174.

⁷⁰ Nous tenons à souligner que nous étudierons essentiellement les radios et journaux bascophones, dans le sens où ils sont les seuls à construire des actions collectives transfrontalières et participer à la normalisation de la langue basque. De plus, pour ce qui est des radios, mise à part *Antxeta Irratia*, qui est la radio transfrontalière de la Baie de Txingudi, nous traiterons des radios associatives du Pays Basque de France, qui sont celles qui montrent le mieux le cadre de l'action collective et le processus d'institutionnalisation du mouvement social de la langue basque. Les radios bascophones du sud des Pyrénées se caractérisent soit par leur caractère public (*Euskadi Irratia*, *Euskadi Gaztea*) soit, pour celles qui sont privées, par leur attachement institutionnel à l'Eglise (*Herria Irratia*), ou par leur côté alternatif et autogestionnaire héritières des radios pirates. Seule la radio historique *Euskalerria Irratia* de Pampelune et les radios locales (municipales ou des vallées) dérogent vraiment à la règle.

⁷¹ Ibarra P., Zallo R., « Egunkaria-ren egiteko et itxi izanaren ondorioak », in Ramirez de la Piscina T., Agirreazabaldegi T., Ibarra P., Zallo R., *Egunkaria, amets baten egia*, Ttartalo-Berria, Donostia, 2010, p.95.

Contrairement au Pays Basque, au sein des Pays Catalans, à partir de 1976, naissent une foule d'hebdomadaires, de mensuels et de quotidiens en langue catalane et non en castillan ou bilingues. Jusqu'en 1990, seuls des hebdomadaires, des mensuels ou revues⁷², en langue basque, existaient et « la presse de la CAB se caractérisait surtout par une double réalité : celle de la continuité dans le changement avec le maintien de journaux traditionnels tels que *El Correo Español* et *El Diario Vasco* [journaux espagnolistes et conservateurs], et celle de l'apparition d'une presse politique, avec *Deia* (proche du PNV) et *Egin* (Gauche Indépendantiste) qui, rapidement, créa une correspondance au Pays Basque de France »⁷³.

« En France, la loi Fillioud du 9 novembre 1981 marqua officiellement la fin du monopole d'Etat sur la radiodiffusion et légalisa les anciennes radios libres. L'avènement des radios locales associatives devait beaucoup aux mouvements de la gauche radicale (universaliste) et nationalitaire (régionalistes), importants animateurs de l'Histoire des radios libres et alliés de circonstance dans leur lutte commune contre l'Etat central. Ainsi, il n'était pas étonnant de voir apparaître de nombreuses radios locales en langues régionales en Bretagne, en Alsace, en Pays Catalan avec la Radio Arrels en 1981... et au Pays Basque avec Gure Irratia, Irulegiko Irratia et Xiberuko Botza de 1981 à 1982 »⁷⁴. D'autre part, Radio France Pays Basque, l'entité publique, ne fit jamais véritablement le pari de l'euskara à l'antenne, même si des rumeurs contraires couraient. Euskadi Irratia, radio qui émet depuis la CAB, tout en montrant sa volonté d'émettre sur l'ensemble du Pays Basque, marginalisait les territoires du nord. Donc, les radios du Pays Basque, dépassant leur localisme, décidèrent, sans renier leur aspect identitaire⁷⁵ (de province) de mener un travail conjoint »⁷⁶. Paradoxalement, au début, Gure

⁷² Il existe depuis une cinquantaine de revue en langue basque, qui s'éditionnent localement ou « nationalement », et de portée générale ou spécifique tel que, *Argia*, *Herria*, *Elhuyar*, *Jakin*, *Aizu*, *Hik Hasi*, *Entzun*...

⁷³ Ricaud P., « Les médias comme indicateurs, producteurs et acteurs d'espaces transfrontaliers », in Letamendia F., Borja A., Sodupe K., *La construcción del espacio Vasco-Aquitano*, UPV/EHU, Leioa, 1998, p.293.

⁷⁴ *Ibidem*, 1998, p.293.

⁷⁵ L'un des atouts qui ont permis aux radios bascophones de rencontrer un public important dans l'espace quotidien, c'est la pratique d'un euskara dialectal, proche et compréhensible par tous sans préjugés. Soulignons que ces médias sont confrontés au paradoxe linguistique, auquel fait face toute minorité culturelle qui affiche une volonté de normalisation et standardisation de la langue, en l'absence d'un cadre institutionnel et autonome propre. Nous pensons, comme P. Bourdieu, que dans leur volonté d'unification, inséparable d'une nouvelle forme unificatrice voire centralisatrice, les partisans de l'unification risquent de susciter des contre-réactions identitaires internes de souletins, bas-navarrais... Car, « à nouveau engloutis dans une unité plus englobante et de voir leur particularité renvoyée au statut de particularisme, leur langue au rang de dialecte voué à la correction », ces derniers risquent de se renfermer. Voir, Bourdieu P., « Préface » de *Langues en Béarn*, Cahiers de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, Pau, 1989.

⁷⁶ Gutierrez Paz A., *Euskal irratigintzaren historia*, UEU, Bilbao, 2002, p.126.

Irratia va rediffuser Euskadi Irratia durant les heures creuses de l'après-midi ou encore la nuit⁷⁷.

Pendant longtemps, chaque radio s'est développée de manière indépendante, tout en entretenant de bons rapports avec les autres mais au vu des changements qui surgissent en 1996, dans le champ politico-institutionnel du Pays Basque, elles décident de se fédérer au sein de l'Association Euskal Irratiak. La particularité des radios bascophones réside dans leur mode de financement populaire⁷⁸, les auditeurs peuvent, à travers des cotisations mensuelles, participer au financement des stations de radios. Ce financement est renouvelé assez régulièrement par des campagnes d'adhésions⁷⁹. Pour L. Etxezaharreta, une des raisons « qui ont poussé les radios associatives en euskara du Pays Basque de France à se fédérer, réside dans la quête « commune des financements. En étant l'interlocuteur commun, la fédération permet des avancées importantes dans ce domaine. Elle participa aux diverses instances, ICB, Conseil de Développement [du Pays Basque], Office Public de Langue Basque. Elle négocie avec le Gouvernement Autonome, le Conseil Général ou le Conseil Régional, prépare les dossiers de financement européens ou transfrontaliers dans le cadre des coopérations Aquitaine-Navarre ou Aquitaine-Euskadi »⁸⁰.

La mutualisation d'émissions et les décrochages d'une station à l'autre permirent non seulement aux trois radios de réaliser des économies, mais également de « territorialiser le Pays Basque de France de manière plus pragmatique, puisque l'action radiophonique dépassait de la sorte le localisme de la province une fois par jour »⁸¹. Cette dynamique unitaire des trois radios qui font également partie d'Euskal Konfederazioa et de Kontseilua, va permettre, outre un travail plus approfondi avec les radios associatives du Sud des Pyrénées⁸²,

⁷⁷ Etxezaharreta L., « L'euskara et la Radio », in Oronos M., Etxezaharreta L., Arbelbide X., *Le mouvement Culturel Basque 1951-2001 (Presse, Radio, Television)*, Elkar, Baiona, 2008, p.175.

⁷⁸ « Lors du renouvellement du local de Gure Irratia à Bayonne, outre « les financements publics et privés locaux, du Pays Basque Nord, il nous était indispensable d'élargir notre espace de collecte de fonds, car nous savions à l'avance qu'il ne serait pas suffisant. En décembre 1999, grâce aux radios locales et aux mouvements sociaux de la langue basque, nous avons reçu des aides de différentes mairies du Pays Sud telles que, Amoroto, Pasaia, Hernani, Beasain, Astigarraga, Bermeo, Oiartzun, Ordizia, Zugarramurdi, Arrasate, la communauté de commune du Bortziri », Entretien avec le directeur de Gure Irratia et d'Euskal Irratiak, à Bayonne, le 19 mai 2003

⁷⁹ Force est de constater que dans la liste des mairies du sud des Pyrénées ayant octroyé un financement à Gure Irratia, la grande majorité sont des mairies dirigées par la gauche indépendantiste (HB-EH-Batasuna) et le reste par des nationalistes modérés (PNV et EA).

⁸⁰ Etxezaharreta L., *op.cit.*, p.186.

⁸¹ Entretien avec le directeur de Gure Irratia et d'Euskal Irratiak, à Bayonne, le 19 mai 2003

⁸² Les principales radios partenaires d'Euskal Irratiak sont les radios navarraises, Xorroxin Irratia et Euskalerria Irratia. Mise à part la situation sociolinguistique semblable, la réalité politique des pouvoirs publics et les problèmes légaux, rapprochent beaucoup ces radios. Les radios de la CAB ne vivent pas du tout la même situation de précarité.

une insertion plus efficace au sein des dynamiques de développement et d'aménagement du territoire qui vont se dessiner au Pays Basque de France à partir des années 90, et où des financements au mouvement social de la langue vont être octroyés. « Euskal Irratiak est [d'ailleurs] la traduction concrète de l'avant-projet d'un *Plan de Développement et d'Alliance des trois radios associatives d'Expression Basque*, projet autonome présenté dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Développement du Pays Basque en 1996 »⁸³. Pour Pascal Ricaud, « Ces trois espaces de diffusion à géographie variable reflètent différents niveaux d'appartenance : de proximité (entre la basse et la Haute Soule, culturellement proche), à un espace vécu plus vaste (le Pays Basque de France) et à un espace de sens transfrontalier (...) qui reste un espace identitaire singulier (...) qui par tâtonnement tente de dégager un nous construit autour de significations régionales communes, qu'elles soient linguistiques, culturelles, économiques, voire politiques pour ceux engagés dans des mouvements nationalistes »⁸⁴. Mais la contribution la plus importante à la construction d'une espace public basque reste sans doute la création du journal *Egunkaria*, au-delà des radios bascophones locales, ou des services de radio et télévisions d'EITB, du gouvernement d'Euskadi.

Ainsi, « le 6 décembre 1990, la CAB voyait apparaître *Egunkaria* (le Journal), premier et seul quotidien bascophone. Ce nouveau quotidien a tout de suite créé une délégation en Pays Basque de France, à Bayonne⁸⁵. Elle bénéficie du même statut et de la même autonomie que les délégations de St Sébastien ou Vitoria ... *Egunkaria* affiche ses ambitions identitaires et territoriales dès les premiers mois de son existence ; son objectif est de défendre, diffuser et normaliser la langue basque, dans les deux sens du terme, sur les sept provinces où elle est pratiquée »⁸⁶. Tout comme pour les radios, on peut insérer le journal *Egunkaria* au sein des acteurs collectifs et mouvements sociaux de la langue basque, car tout en étant une démarche privée, elle n'en reste pas moins une démarche collective et populaire, définie comme un mouvement social voire un groupe d'intérêts publics⁸⁷. « La presse basque est un mouvement social, et ce qui est fait, l'est par un action sociale ; ce qui est offert est un service qui répond

⁸³ Ricaud P., *Médias et territorialités aux frontières (avec les exemples basque et catalan)*, Thèse en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Bordeaux III, 7 juillet 2000, p. 161.

⁸⁴ *Ibidem*, p. 162.

⁸⁵ Le journal *Egunkaria*, puis par la suite *Berria* qui va le remplacer, disposent de trois journalistes à temps plein à Bayonne, et d'un demi-poste sur Mauléon, qui traitent l'information nationale française et internationale, depuis une vallée reculée du Pays Basque.

⁸⁶ Ricaud P., *op.cit.*, 2000, p.297.

⁸⁷ Ibarra P., Zallo R., « *Egunkaria-ren egiteko et itxi izanaren ondorioak* », in Ramirez de la Piscina T., Agirreazabaldegi T., Ibarra P., Zallo R., *Egunkaria, amets baten egia*, Ttartalo-Berria, Donostia, 2010, p.52.

à un besoin social, et ce besoin est géré avec un style propre (populaire⁸⁸) »⁸⁹. Et les bases du journal ont été jetées lors de la foire du Livre et du Disque de Durango (véritable Mecque de la culture basque), en 1989, sous les auspices d'EKB (Euskal Kultur Batzordea, Conseil de la Culture Basque)⁹⁰.

Longtemps les pouvoirs publics autonomiques vont argumenter qu'il était trop tôt pour créer un quotidien en euskara, et que son probable échec serait un trop grand poids à assumer pour la normalisation de la langue. En donnant naissance au quotidien, le collectif Egunkaria Sortzen, le 10 décembre 1989, va se démarquer de la vision du Gouvernement Basque et devoir affronter la volonté de ce dernier de constituer un autre projet concurrent. « Le Gouvernement Basque savait (et sait), que pour produire n'importe quel projet journalistique national, uniquement en euskara, l'aide et le financement public sont indispensables. Il suffisait (et suffit) de mettre en doute cette source d'argent, pour remettre en question le projet initial. Et jusqu'à maintenant, c'est ce qui s'est passé : refuser les aides sans avancer un autre projet »⁹¹. Jexux Mari Zalakain montre bien comment le débat sur le rôle et la légitimité d'action des acteurs publics et collectifs touche également, le développement de la presse au Pays Basque. « Le conflit entre la presse basque et les pouvoirs autonomiques est un fil assez long. Il ne date pas d'aujourd'hui. (...) Le débat qui a eu lieu, n'a presque jamais porté sur le journalisme. Finalement, il a été lié à la politique linguistique : à la politique tout court. Le débat entre HABE-AEK en est symptomatique, et a également suivi la décennie. [...] Le Gouvernement Basque a toujours essayé de développer des moyens de communication propres »⁹².

⁸⁸ Son capital est constitué par 14 000 participations (actions) venant de différentes sources, personnes individuelles, cuadrillas (groupes d'amis), clubs de sports, mairies, Ikastolas, sections syndicales et comités d'entreprises... et d'entreprises du monde culturel de la langue basque (maisons d'édition, de disques, productions cinématographiques).

⁸⁹ Zalakain J.M., *Joxemiren Uzta. Euskal prentsa herri proiektua da*, Txalaparta, Tafalla, 1993, p.261.

⁹⁰ Dans les caractéristiques spécifiques définies par le document de base de 1989, l'on trouve que le futur journal doit être, *euskaltzale* (puisque c'est l'élan *euskaltzale* de la société basque qui fait que le journal va se créer et que l'euskara est l'outil qui lie l'ensemble des basques de part et d'autre des frontières administratives) ; national (le journal prend pour territoire référentiel le territoire de la langue et non le territoire administratif) ; unificateur (le journal se veut non partisan) ; ouvert (le journal doit tenter de rassembler le maximum de lecteurs bascopphones et ne peut se permettre de se couper d'une grande partie d'entre eux pour des raisons idéologiques) ; indépendant (non seulement des partis politiques et institutions, mais également des groupes de presses hispanophones) ; non institutionnel (tout en acceptant les aides publiques, la ligne éditoriale ne peut se permettre d'être dépendante d'un pouvoir public, en démocratie), militant (car le journal est le fruit du travail militant de la communauté *euskaldun* et que l'objectif est la normalisation de la langue) ; professionnel (seule la professionnalisation peut être garante d'un journal de qualité) ; neuf (il est nécessaire d'aller au-delà de ce qui existe).

⁹¹ Zalakain J.M., *op.cit.*, p.209.

⁹² *Ibidem*, pp.41-42.

Le directeur du quotidien *Berria* contextualise le conflit qui a opposé le quotidien et le gouvernement basque, en soulignant que « leur volonté était d'intégrer le seul journal en langue basque au sein du groupe médiatique EITB, qui est contrôlé par le parlement, et donc par les partis politiques. A l'époque, l'ensemble des partis politiques, à l'exception d'HB, faisait partie du Pacte d'Ajuria Enea, qui était un bloc partisan contre le terrorisme et le parti politique HB. La volonté du gouvernement basque et de J. Arregi, était que ces mêmes partis contrôlent le quotidien à travers une commission de contrôle, comme pour la télévision et la radio. Cela aurait été un cas unique au sein des pays de l'Europe Occidentale, aucun Etat d'un pays libéral et démocratique ne possède un organe de presse écrite, c'est un principe démocratique. Finalement, la meilleure façon de nous stigmatiser était de nous lier avec ETA et HB, afin que notre projet ne recueille pas assez d'appui populaire »⁹³. Après trois ans de lutte, les Gouvernements Basque et Navarrais vont concéder des aides publiques afin de soutenir le quotidien. En échange un membre du Gouvernement Basque siégera au sein du Conseil d'Administration d'*Egunkaria*, jusqu'à sa fermeture en 2003⁹⁴.

La proximité entre le journal et le monde social de la gauche indépendantiste s'explique par son dynamisme social, elle est « le noyau de la lutte et du dynamisme du mouvement *euskaltzale*. Tout en sachant que la ferveur *euskaltzale* va bien au-delà des limites des partis politiques (mais dans la pratique on ne peut comprendre la ferveur pour l'euskara sans l'*abertzalisme*), on ne peut nier que le moteur essentiel de ce mouvement est la gauche *abertzale* (dans son sens le plus large) »⁹⁵. Il en est de même pour le lectorat du journal qui est essentiellement jeune et provenant de milieux bilingues et fondamentalement de la gauche indépendantiste⁹⁶. Par ailleurs, le contenu ne peut que satisfaire *a priori* cette partie de la population, puisque plus de 10% des informations globales concernent le Pays Basque de France. Le cadre territorial de référence est le territoire de la langue, et non le cadre territorial

⁹³ Entretien avec le Chef de Rédaction du quotidien, *Berria*, à Andoain, le 29 juin 2009

⁹⁴ La rumeur politique de départ, qui soutenait que le quotidien était lié à l'ETA, va resurgir le 20 février 2003. Sur ordre du juge de l'Audiencia Nacional Juan del Olmo, 300 gardes civils ferment le journal *Egunkaria*. Dix membres du Conseil d'administration sont arrêtés entre 1 heure et 2 heures du matin –certains seront torturés- le matériel saisi, les comptes bloqués et les sièges d'Andoain, Bilbao, Gasteiz et Pampelune scellés. Une partie du Pays Basque réagit et manifeste. Les 150 salariés du journal refusent d'être bâillonnés et, grâce à un immense effort de solidarité, éditent, dès le lendemain (comme ce fut le cas pour *Egin*), un nouveau quotidien, en langue basque, *Egunero*, dont les 50 000 exemplaires seront vendus en une matinée. Le 17 octobre a lieu une manifestation à Bayonne, et le 18, le lendemain, a lieu l'une des plus grandes manifestations de ces vingt dernières années à Donostia, afin de montrer combien la solidarité autour des personnes arrêtées, du quotidien et de l'expression en langue basque est grande. Quatre mois plus tard, jour pour jour (tout comme pour *Egin*, qui deviendra *Gara*), est publié *Berria*, le 16 juin 2003. Le quotidien reçoit le soutien de l'ensemble des forces et mouvements sociaux durs et proches du nationalisme basque. Les milieux proches et les directions des partis politiques PSOE et PP, soutiennent alors l'argument du juge, il n'en sera pas de même en 2010, lors du non-lieu.

⁹⁵ Zalakain J.M., *op.cit.*, p.248.

⁹⁶ *Ibidem*, p.231.

administratif. Dès lors, l'ensemble des sujets touchant au Pays Basque de France se retrouve dans la rubrique *Euskal Herria*, alors que ceux touchant la France ou l'Espagne sont traités dans la rubrique Monde. Pour le rédacteur en chef du Journal *Berria*, « il est aussi important de traiter de Paris que de Madrid. Le journal appartient à ses lecteurs, et ses lecteurs habitent et vivent à Tardets et Sestao. Donc on doit traiter l'information la plus importante par rapport à ce cadre territorial et de vie. Il arrive que des chroniqueurs de radios, soutiennent [qu'Egunkaria] que Berria est le journal le plus français de l'Etat espagnol, car notre première page est consacrée à une actualité du Pays Basque Nord ou à la France. Ce n'est pas le cas pour nous. La différence entre nous et eux, c'est le cadre de référence, c'est notre cadre de vie-action »⁹⁷.

3.1.1.5. Structuration et institutionnalisation de l'univers de la langue basque : Kontseilua

La structuration de l'ensemble des organisations du mouvement social de la langue orientées vers la cause de la normalisation linguistique, au sein d'un *secteur de mouvement social* ou d'une *industrie du mouvement social*, regroupant l'ensemble des organisations du mouvement social⁹⁸ de la langue et de la culture, a été un échec pendant plus de vingt ans pour le monde *euskaltzale*. Plusieurs tentatives vont se relayer, jusqu'à nos jours, en particulier celles d'Euskal Herrian Euskaraz, d'Euskal Kultur Batzordeak et finalement, celle de Kontseilua qui, avec ses dix ans d'activité, continue à se maintenir.

Euskal Herrian Euskaraz (Au Pays Basque en Langue Basque) est créé le 4 novembre 1979. Bien que se définissant comme une organisation nationale, et qu'elle soit présente de part et d'autre des divisions administratives, elle place son action pragmatique, à travers des groupes autonomes, au niveau des villes et villages. Fondée et pensée par *Txillardeg*i, son objectif est la normalisation linguistique, elle « a pour raison principale le manque d'intérêt que montrent les différents partis politiques - même les partis *abertzale*- à la question linguistique »⁹⁹. Lors de sa création, le mouvement social de l'euskara prend conscience qu'il est désormais sûr que les *Ikastola*, à elles seules, ne sauveront pas l'euskara, qu'elles n'inverseront pas le glissement

⁹⁷ Entretien avec le Chef de Rédaction du quotidien, Berria, à Andoain, le 29 juin 2009

⁹⁸ McCarthy J.D., Zald M., « Ressource mobilization and social movements : a partial theory », *American Journal of Sociology*, vol.82, 1977, pp.1212-1241.

⁹⁹ Amunarriz K., Arruti I., « Euskararen aldeko mugimendu sozialak gaur egun », in, Intxausti J., *Hizkuntzen aldeko mugimendu sozialak*, UPV-EHU, Leioa, 1998, pp.158-159.

linguistique et que d'autres modes d'actions sont indispensables¹⁰⁰. Les premières actions pratiques vont être le barbouillage des panneaux unilingues de signalisation routière et de villes, des manifestations de rues en faveur de la langue basque, et des occupations de locaux administratifs (gouvernements de Navarre et du Pays Basque, et municipalités) et de mass médias castillanophones comme la *Radio Nacional de España*.

Dès mai 1981, dans un communiqué de presse, l'organisation souligne « qu'il est indispensable de créer une dynamique sociale en faveur de l'euskara. (...), qui doit être organisée de manière rationnelle et scientifique. La planification de l'euskara serait l'outil qui pourrait créer cette dynamique par un programme d'actions claires et de bon sens. (...) Il est indispensable de programmer des actions et des campagnes dans chaque secteur »¹⁰¹. Dans le même écrit l'organisation EHE demande déjà une structure fédérative regroupant « sur l'ensemble du Pays Basque la totalité des organisations qui joue pragmatiquement en faveur de la langue. Comme : Euskaltzaindia, UZEI, la Fédération des Ikastola, la Fédération des Elèves, l'Ecole Basque... »¹⁰². L'organisation se définit par sa pragmatique militante comme un groupe de pression, qui dénonce la situation de l'euskara ainsi que les différents niveaux d'engagement ou de non-engagement en faveur de l'euskara. Ses formes d'actions et son répertoire de mobilisations sont la principale cause de sa marginalisation au sein de la société et de la communauté *euskaltzale*, dont la revendication d'un unilinguisme basque sur l'ensemble du territoire en est le paroxysme¹⁰³.

Joxe Azurmendi a « toujours eu peur de ce mouvement, de par la présence même de *Txillardeg*¹⁰⁴, etc., on aurait pu jouer avec plus de clairvoyance, offrir une option d'ouverture, mais finalement il n'y pas eu d'autre choix, car le problème réside dans la méthode elle-même. (...) Beaucoup d'*euskaltzale* auront du mal à y participer. Et, EHE va se transformer inexorablement en quelque chose qu'il ne devrait pas être, un ghetto. Un ghetto face au problème des deux communautés »¹⁰⁵. Il devient le mouvement d'une avant-garde militante

¹⁰⁰ Voir à ce sujet, Odriozola J.M., « Euskararen aldeko herri-mugimenduak : praktika eta teoriaren uztardura », *Bat Soziolinguistika aldizkaria*, n°6, EKB, Donostia, 1992.

¹⁰¹ Euskal Herrian Euskaraz, *Euskara normalizapean bideetan*, Donostia, 1981.

¹⁰² *Ibidem*, 1981.

¹⁰³ Amado-Borthayre L., *Action publique et collective à la frontière, la question linguistique au Pays Basque et en Catalogne*, Mémoire de DEA Sciences Politiques, CERVIL-IEP Bordeaux, 2003, p.129.

¹⁰⁴ La méfiance d'un intellectuel tel que J. Azurmendi envers *Txillardeg*, ne se base pas sur l'apport intellectuel de ce dernier à la langue basque ou à la sociolinguistique, mais sur l'action politique de ce dernier. Outre le fait qu'il est l'un des membres fondateurs du groupe armé ETA, il est également l'un des intellectuels organiques de la gauche indépendantiste basque, et à l'époque, un membre de la direction nationale du parti politique Herri Batasuna, proche de l'ETA. Cet engagement est la cause de cette méfiance.

¹⁰⁵ Cité in, Amunarriz K., Arruti I., *op.cit.*, p.162.

de la langue basque, sur un territoire hétérogène, de part et d'autre de la frontière, de plus en plus marginalisée et trop souvent confondue avec la gauche indépendantiste. Afin de pallier à cette ghettoïsation et marginalisation, le monde *euskaltzale* va créer Euskal Kulturaren Batzarrak (EKB, les Commissions de la Culture Basque), le 12 mars 1983 à Bergara.

EKB, à sa naissance, s'est défini comme la communauté et le lieu de rassemblement de l'ensemble des mouvements sociaux et culturels agissant dans et pour la culture basque, sans aucun lien structurel à un quelconque groupe politique avec pour seul but, que l'euskara et la culture basque retrouvent une position majeure au sein de la communauté basque, c'est-à-dire la normalisation linguistique. Comme à son habitude, son répertoire d'action va être celui de la mobilisation sociale, afin que la société faisant corps avec la revendication de normalisation exige des pouvoirs publics qu'ils prennent les mesures nécessaires et les mettent en œuvre¹⁰⁶, c'est un groupe de pression représentant le secteur du mouvement social de la langue basque, en somme. Outre la volonté d'accumuler de la légitimité, reconnaissance et du soutien, les actions d'EKB vont principalement se tourner, durant les premières années, vers l'organisation de journées de l'euskara, dans chaque ville, village et quartier ; les campagnes d'inscriptions aux *Gau-eskola* et aux *Ikastola* ou filières immersives, à travers des manifestations festives et revendicatives...

EKB était née pour vaincre les échecs qu'avait connus l'EHE, et regrouper l'ensemble de la société en faveur de la langue basque. Grâce au soutien organisationnel de l'ensemble des mouvements sociaux de la langue basque, une lutte frontale va s'ouvrir entre elle et les institutions publiques. La confrontation entre le mouvement social de la langue basque et les institutions de la CAB, va fortement se politiser et désespérer l'ensemble du mouvement social. D'une part, les nationalistes du PNV, au pouvoir de la CAB, tentent de prendre l'initiative en matière de langue en s'inscrivant comme le fer de lance de la récupération de la langue et considèrent l'ensemble des initiatives privées comme concurrentes. D'autre part, le mouvement social ne cesse de souligner que le rythme de la normalisation est trop lent. D'un côté, il critique cette lenteur car il résulte d'accords et de la cogestion gouvernementale en coalition entre le PSE-PSOE (qu'il ne considère pas comme un acteur favorable à la normalisation linguistique) et le PNV. Et, d'un autre côté, il tente d'organiser lui-même les outils et les structures qu'il juge nécessaires à la normalisation (d'où la naissance de la revue de sociolinguistique et glottopolitique *BAT Aldizkaria*, et de l'Institut Sociolinguistique SEI).

¹⁰⁶ EKB, *Euskararen normalkuntza bidean Erakunde Publikoa eta Erakunde Herritarrak*, Document ronéotypé.

Cette opposition entre le mouvement social et les administrations, est clairement décrite dans la thèse du sociolinguiste J.M. Sánchez Carrión, qui préconise une dynamisation sociale en faveur de la langue, avec un leadership social de la normalisation linguistique et un soutien des administrations publiques¹⁰⁷. « En 1991, [EKB] va organiser le séminaire *Adorez eta Atsegin ez* qui, suivant les recommandations du livre *Un futuro para nuestro pasado*, va tenter d’approfondir et de diffuser ses thèses »¹⁰⁸. Après la vulgarisation des thèses de *Txepetx*, et la construction des cadres d’actions et d’interprétation, vont naître : Udalerri Euskaldunen Mankomunitatea (UEMA, la communauté des municipalités euskaldun), des groupes de soutien et d’aide au quotidien *Egunkaria*, des groupes d’action en faveur de l’euskara et, pour les filières en langue basque à l’université, a vu le jour l’initiative de créer une organisation sociale regroupant l’ensemble de l’univers de l’euskara. La trop grande ouverture d’EKB, mélangeant culture et langue, alors que les temps de l’action collective face aux pouvoirs publics exigeaient une sectorialisation, va faire rentrer EKB en crise, et faire naître une nouvelle dynamique exclusivement basée sur la langue, *Kontseilua*.

Le Conseil des Organisations Sociales de l’Euskara, Kontseilua naît « à l’origine, d’une réunion de l’association Egunkaria Sortzen (fondatrice du quotidien du même nom à l’époque, *Egunkaria*), en 1995¹⁰⁹, rassemblant plusieurs personnes du monde culturel préoccupées par la situation de l’euskara. Au terme d’une réflexion commune, il apparaît nécessaire de renforcer la cohésion entre les associations et de franchir un pas qualitatif dans le processus de normalisation de la langue basque »¹¹⁰. La volonté de ne s’axer que sur les questions linguistiques et de ne représenter que les intérêts linguistiques ou des acteurs de la langue, c’est-à-dire de l’industrie du mouvement social de la langue, montre l’évolution vers la sectorialisation de la revendication identitaire en Pays Basque, tout en gardant l’expérience du cadre *national*. « Il est vite apparu nécessaire que le monde de l’euskara ajuste ses violons. D’une part, les Ikastola et AEK avaient, dans le cadre de la CAB, passé un accord-cadre avec les pouvoirs publics. En Navarre, le conflit linguistique allait s’envenimer et ouvrir la porte à un nouvel assaut à l’encontre de l’univers des mouvements sociaux de l’euskara en les criminalisant et en Pays Basque de France, les premiers accords avec l’Education Nationale

¹⁰⁷ Sánchez Carrión J.M., *Txepetx*, op.cit., 1987.

¹⁰⁸ Amunarriz K., Arruti I., op.cit, p.181.

¹⁰⁹ Encore une fois c’est au Salon du Livre et du Disque de Durango, *Mecque* de la culture et de l’édition en basque langue basque, que la création d’une organisation du mouvement social de la langue se fait. Son rôle sera de générer une dynamique de travail collectif, en fédérant les différents acteurs et mouvements sociaux de la langue basque, les organismes œuvrant en faveur de la langue, quelles que soient les différences d’origine ou idéologie et souhaitant impliquer les agents sociaux, les forces économiques et partis politiques dans le projet de normalisation de l’euskara, sur l’ensemble du Pays Basque.

¹¹⁰ Oronos, M., *Le mouvement culturel basque 1951-2001*, Elkar, Baiona, 2002, p.151

et les initiatives locales de développements et institutionnalisation ouvraient de nouvelles perspectives »¹¹¹.

C'est tout naturellement à la suite de la présentation d'un avant-projet, le 6 décembre 1997, au Salon du Livre et du Disque de Durango, que le 25 janvier 1997, lors de l'assemblée constituante, va être votée la création de Kontseilua. En effet, « si, ces vingt dernières années, l'euskara a fait d'importants pas en avant : la société basque est de plus en plus *euskaldun* et il y a de plus en plus de citoyens qui font le pari de notre langue. La continuité de l'euskara n'est pas assurée et Kontseilua estime encore assez loin le jour de la satisfaction et de la normalisation »¹¹². En tout, à la création de Kontseilua, 57 organisations vont constituer les membres fondateurs de l'organisation, dont 4 institutions publiques (Institut Culturel Basque, Eusko Ikasuntza, UEMA et Euskaltzaindia)¹¹³. Si les organisations font essentiellement partie du monde de la langue basque : enseignement, communication, aide au monde du travail, production d'émissions en langue basque, centres aérés et sociaux ; elles ne représentent pas moins de 6.000 travailleurs avec plus de 200.000 membres et un budget annuel de plus de 305 millions d'euros. Enfin, il convient de signaler que 10 partis politiques de l'ensemble du Pays Basque s'engagèrent également vers la normalisation linguistique de l'euskara¹¹⁴.

La première action de Kontseilua va consister en la mise en place, le 23 décembre 1998, de la Campagne *Bai Euskarari*, qui a pour but d'impliquer ses signataires au sein d'un processus de normalisation linguistique. Pour cela, Kontseilua s'engage à travers des diagnostics précis, secteur par secteur, territoire par territoire, à formuler ce qu'elle appelle des Plans Stratégiques de normalisation linguistique, afin que les acteurs glissent progressivement d'un unilinguisme castillan-français vers un bilinguisme équilibré, voire, pour ceux qui le souhaitent, vers un unilinguisme interne en euskara. Le succès de cette initiative de l'Univers de l'Euskara montre une fois de plus la présence des grammaires sociales de *Txepetx* au sein du mouvement social de l'Euskara et la capacité de Kontseilua à toucher, à travers la

¹¹¹ Entretien avec un responsable d'Euskal Konfederazioa et de Kontseilua, à Bayonne, le 21 mai 2003

¹¹² Askoren Artean, « Zer da Kontseilua », in *Jakin* n°112, Donostia, mai-juin 1999, p.17.

¹¹³ Centre Culturel ABEGI, AEK, Atzerki tale amateurren elkarte, Arabako Euskaltzaleon Elkargunea, Argia, Arano Beltza Euskal Tokia, ARTEZ, Aurten BAI Fundazioa, Bagare Euskal Tokia, Bertsolzale Elkarte, BIGE, EGAN, Euskaldunon Egunkaria, EIZEI, EKB, Elkarlan-Zabaltzen, EMUN, EREIN, EUSENOR, EIE, Euskal Idazleen Elkarte, EK, ICB, EUSKALAN, Euskaltzaindia, Euskarza Bizitzeko Hitzarmena, Eusko Ikaskuntza, Eusko Ikastola Batza, Gaiak ed., Gerediaga Elkarte, Hik-Hasi, IKA, Ikastolen Elkarte, IKERFOLK, IKUSKIN, Ilazki euskaltegia, Jakin, KARMEI, Kili-Kili, Labayru Ikastegia, Maizpide iksategia, Mendebalde, Oinarriak, Orio Produkzioak, Sortzen, Tinko, Topagunea, Ttartalo, Travailleurs des Euskaltegi du Gipuzkoa, Travailleurs des Euskaltegi de Bizkaia, UEMA, UEU Urrats euskaltegia et UZEI.

¹¹⁴ PNV, EA, HB, AB, CDN, ICV, IU de la CAB et de la CFN, Batzarre, Zutik.

mobilisation et des actions originales, à des espaces et des acteurs auxquels n'ont pas accès les politiques de normalisation linguistique des pouvoirs publics.

Beaucoup ont considéré que le succès de Kontseilua tenait au contexte social et politique dans lequel il a été créé, nous partageons l'avis d'Inaki Zabaleta pour qui Kontseilua et la campagne *Bai Euskarari*, « ne sont pas le résultat ou la conséquence de l'Accord de Lizarra-Garazi. Puisque tant l'organisation sociale que son action sont le fruit d'un travail bien antérieur (...). Autre chose, c'est que le cessez le feu et l'accord [Lizarra-Garazi] ont grandement aidé la campagne menée sur l'ensemble du Pays Basque»¹¹⁵.

3.1.2. Du fédéralisme linguistique à l'impossibilité d'union ; échec de l'union des *Paisos Catalans* et avant-gardisme du *Principat*

L'histoire du mouvement social de la langue catalane se divise en trois phases. La première, est celle de la *Reinaxença* qui pose les bases et les grammaires politiques du mouvement catalaniste. La seconde est la phase qui commence dans les années 60 et prend fin avec l'avènement de l'adoption par l'Espagne de la Constitution et des statuts d'autonomie des différentes communautés autonomes des Pays Catalans (*Principat*, Pais Valencia, Iles Baléares). Enfin, la troisième est celle qui va de l'adoption des premières lois de normalisation linguistique à nos jours¹¹⁶.

A l'exception de l'ambiance générale en Europe du renouveau des mouvements sociaux, et du développement par la suite de ce que l'on appellera les Nouveaux Mouvements Sociaux, 1968 correspond en Catalogne au centième anniversaire de la naissance de Pompeu Fabra, créateur de la codification moderne du catalan. Deux manifestations principales furent organisées pour l'occasion. La première fut une marche en hommage au père de la normativisation du catalan moderne, *La flama de la Llengua Catalana* (la flamme de la langue catalane), de Prades (Conflent, Catalogne de France) à Montserrat (*Principat*, lieu hautement symbolique du catalanisme). La seconde prit la forme de concours littéraires semblables aux anciens *Jocs Florals*, organisés par Omnium Cultural, Joan Triadu et Joan Ballester. Les deux actes ont bénéficié d'un fort soutien et ont eu un écho sur l'ensemble des Pays Catalans. Mais c'est sans

¹¹⁵ Zabaleta I., « Euskararen Unibertsoa : hiru bereizketa », in *Jakin* n°112, Donostia, mai-juin 1999, p.27.

¹¹⁶ Mari I., « Los movimientos sociales en favor del catalán », in, Intxausti J., *Hizkuntzen aldeko mugimendu sozialak*, UPV-EHU, Leioa, 1998, p.73.

doute la mort de Franco le 20 novembre 1975 qui va ouvrir le plus de perspectives et d'opportunités aux différents mouvements catalanistes et de la langue, devant les changements politiques et institutionnels imminents. « L'effervescence politique du moment donna lieu à de multiples polémiques, campagnes et mobilisations (...). Le mouvement le plus singulier, et qui n'était orienté qu'en direction de la cause linguistique, mais s'avérait particulièrement novateur de par ses formes d'actions fut la *Marxa de la Llibertat* (1976)¹¹⁷. En son sein feraient leurs premières armes quelques leaders de la future *Crida à la Solidaritat* »¹¹⁸.

3.1.2.1. La quête de reconnaissance et de légitimité de l'*Institut d'Estudis Catalans* face au séparatisme linguistique valencien

Le gouvernement de la *Generalitat de Catalunya* reconnaît implicitement jusqu'en 1991, et explicitement à partir de là, l'*Institut d'Estudis Catalans* comme autorité linguistique du catalan¹¹⁹. Si le Statut d'Autonomie des Iles Baléares, reconnaît l'Université des Iles Baléares comme autorité linguistique, cette dernière reconnaît quant à elle la compétence de l'IEC comme référence en matière linguistique catalane. Pour la Catalogne de France, c'est à travers une convention signée en 1999 entre l'Université de Perpignan et l'*Institut d'Estudis Catalans*, qui se reconnaissent mutuellement comme autorités linguistiques. La première intégrera la seconde au sein de ses établissements de recherche, à la Maison des Pays Catalans, et la seconde, s'institutionnalise en devenant la première structure de la langue catalane, Académie, de type transfrontalier dans les Pays Catalans¹²⁰. Enfin, l'IEC a passé une convention de travail, en tant qu'Académie de la langue catalane avec l'Institut d'Etude Andorran, dans le but de standardiser les règles de grammaire et d'orthographe. « A la différence d'autres territoires du domaine linguistique valenciano-catalan (*Catalunya*, Iles Baléares, Andorra, Aragon, la ville de l'Alghero en Italie ou le Département des Pyrénées

¹¹⁷ Une marche similaire pour la liberté a également parcouru l'ensemble du Pays Basque, *Askatasunaren Ibilaldia*, en 1978, mais son aspect était plus politique qu'en Catalogne.

¹¹⁸ Mari I., *op.cit.*, 1998, p.73.

¹¹⁹ La Loi de Politique Linguistique (1998), de la *Generalitat de Catalunya* dans son article 6.2. stipule que « Conformément à la législation en vigueur, l'autorité linguistique revient à l'*Institut d'Estudis Catalans* ». L'administration a d'ailleurs mis en place, conjointement avec l'IEC en 1985, un service terminologique au sein de la Direction Générale de la Politique Linguistique, TERMCAT.

¹²⁰ Actuellement sont membres à part entière de l'Académie les catalans de France : Joan Becat (géographe), Pere Verdaguer (écrivain) et Joan Peytavi-Deixona (linguiste).

Orientales en France), qui reconnaissent que la langue catalane est parlée en partie ou dans sa totalité sur ces territoires, le statut d'autonomie valencien affirme que les idiomes officiels de la Communauté Valencienne sont le castillan et le valencien, et ne fait aucune allusion directe ou indirecte à la langue catalane »¹²¹.

Pendant la Transition, et la période pré-autonomique, il n'y a aucune formation politique d'envergure qui reconnaisse, dans le Pays Valencien, l'*Institut d'Estudis Catalans* en tant qu'institution régulatrice de la langue catalano-valencienne, alors qu'en 1976, l'Etat central va reconnaître, au sein de la Real Academia de la Lengua Española, l'IEC comme une « corporation académique, scientifique et culturelle (...), dont le champ d'action s'étend aux territoires de la langue catalane ». L'IEC, de manière autonome, va tout de même ouvrir, le 7 juin 2001, une délégation à part entière dans la Communauté Autonome de Valence, à Castello de la Plana.

« Les *unitaristes* de la langue catalane ont une position assez forte dans les milieux de l'édition, intellectuels et de l'Université de Valence, mais les sécessionnistes vont impulser, à travers des associations civiques moribondes du siècle passé, leurs positions et actions conservatrices »¹²². Des associations telles que *Lo Rat Penat*, qui organisait des Jeux Floraux, vont faire pression afin de revitaliser l'inopérant Centre de Culture Valencien, instauré par les administrations franquistes. En 1981, la section Académique du Centre de Culture Valencien, va publier quelques normes linguistiques avec le soutien des partis conservateurs UCD et AP. Ainsi, le nom de la langue va être traité avec une grande ambiguïté lors de la rédaction du Statut d'autonomie de Valence, puisqu'aucune mention ne sera faite à la langue catalane ou au lien de familiarité linguistique entre le dialecte valencien et le catalan, et *in fine* avec l'*Institut d'Estudis Catalans*. A la suite d'une restructuration et rénovation interne, l'*Institut* va, dans les années 90, intégrer une quantité non négligeable de philologues valenciens au sein de sa Section Philologique. Paradoxalement, ces philologues valenciens discutent et participent à l'élaboration de normes linguistiques qui doivent s'appliquer au sein du *Principat* et d'Andorre, qui sont sources normatives pour l'Université des Baléares, mais qui ne s'appliquent pas légalement et sont même combattues sur leur propre territoire d'origine¹²³.

¹²¹ Bodoque Arribas A., *La política Lingüística dels governs valencians (1983-2008)*, PUV, Valencia, 2009, p.86.

¹²² *Ibidem*, p.102.

¹²³ La plupart des universitaires valenciens membres de l'IEC, font partie de l'Institut Philologique Valencien (IFV), qui regroupe les centres philologiques des Universités de Valence, d'Alacant et de Castello, dont

La non-affirmation de l'unité de la langue valencienne et du catalan ainsi que, la non-détermination de l'autorité normative ont été une position réitérée du gouvernement conservateur valencien. L'ordonnance du 22 décembre 1995, signée par le Conseiller à la Culture et à l'Education du gouvernement conservateur du Parti Populaire et d'Unio Valenciana, Fernando Villalonga en est l'exemple. Ce décret abroge une ordonnance antérieure signée par son prédécesseur, le socialiste Joan Romero, qui reconnaissait l'équivalence de l'ensemble des titres linguistiques correspondant au valencien et au catalan (pour les certificats linguistiques délivrés par la *Generalitat de Catalunya* et ceux du Gouvernement des Iles Baléares). Ainsi, l'on reconnaissait l'unité du domaine linguistique des langues catalanes. Alors que les socialistes valenciens mirent 15 ans à reconnaître politiquement un fait linguistique, le nouveau gouvernement conservateur va abroger cette ordonnance dès son arrivée. Et pour cause, « la dérogation appliquée par le PP, et qui faisait partie de son programme électoral lors des élections autonomiques du 28 mars 1995, avait été exigée par *Unio Valenciana* (parti qui avait alors un pacte de gouvernement avec le PP et soutenait des thèses linguistiques sécessionnistes et antiscientifiques), en échange de son appui au budget de 1996 [du gouvernement valencien]. Le décret de dérogation énonçait explicitement que l'ordonnance de 1994 avait augmenté la politisation de la question linguistique »¹²⁴.

Alors que les secteurs sécessionnistes, et *Unio Valenciana*, partenaire du Parti Populaire dans la gestion de la Communauté Autonome Valencienne, poussaient ces derniers à créer un organisme de normalisation et standardisation du valencien sur la base de l'Académie du Centre Culturel Valencien, les universitaires incitaient à la reconnaissance de l'IFV. Le PP ne voulant pas trancher entre les deux, du fait qu'il avait tout autant besoin des voies parlementaires des sécessionnistes au Parlement, que du savoir expert des universitaires, plutôt catalanistes, décide en Septembre 1998 de porter le débat de la création d'une Académie Valencienne de la Langue aux *Corts Valencianes* (Parlement Valencien). L'Académie Valencienne de la Langue va être placée sous les auspices du Conseil Valencien de la Culture, mais sera essentiellement composée de philologues universitaires, choisis « consensuellement » par le parlement. Cette loi, qui tente de satisfaire toutes les parties, du conflit politico-linguistique, ne se fonde, selon le sociolinguiste valencien F.J Hernandez i

l'objectif est de se transformer en l'organisme normatif de la langue catalano-valencien. Voir *Ibidem*, 2009, p.104.

¹²⁴ Hernandez i Dobon F.J., « La situation sociolinguistique dans le Pays Valencien », in Boix-Fuster E., Milian-Massana A., *op.cit.*, 2003, p.184.

Dobon sur aucun critère linguistique et scientifique¹²⁵. La composition de l'Académie ne va pas réussir à trancher sur beaucoup de points linguistiques, qui vont tout au long de la décennie être fortement politisés, le plus souvent par les sécessionnistes et conservateurs valenciens et espagnols.

V. Pitarch explique qu'il est clair que deux Autonomies à l'identité historique et locale forte, ne peuvent arriver à s'entendre et ne peuvent à terme que devenir concurrentes. Le sécessionnisme linguistique et la folklorisation de la culture et du dialecte valencien ne seraient qu'un moyen de différenciation afin de mieux concurrencer le *Principat*, au détriment d'une universalisation et consolidation de la langue catalane¹²⁶. C'est dans un but de dépassement du conflit, que lors d'une séance plénière du 12 mai 1997, l'*Institut d'Estudis Catalans* va reconnaître le terme valencien en tant que dénomination populaire de la langue catalane sur le territoire du Pays Valencien. Cette ouverture marque la volonté de l'IEC de devenir un référent sur l'ensemble du territoire de la langue, sans froisser les identités locales et elle a la faveur de la plupart des universitaires philologues du *Principat*, des Iles Baléares, de Valence, de la Catalogne, de France et d'Andorre à ses côtés, puisqu'ils reconnaissent son standard linguistique. En ce sens, l'*Institut Joan Lluís Vives* joue un grand rôle, puisque fédérant la plupart des universités des Pays Catalans (13 universités en tout), il crée un cercle de coordination officiel et un espace d'échange de savoirs essentiellement en langue catalane standard.

3.1.2.2. Grandeur d'une exception Nord Catalane dans l'espace des Pays Catalans : La Bressola, l'école laïque catalane

« L'absence de politique linguistique de la part de l'Education Nationale pendant une longue période a suscité des initiatives associatives qui ont débouché en 1976 sur la création d'une première école maternelle pratiquant l'immersion linguistique à Perpignan : La Bressola »¹²⁷. Fédération des écoles immersives catalanes, La Bressola commence à fonctionner sur le

¹²⁵ *Ibidem*, pp.171-190.

¹²⁶ Pitarch V. « El caso catalan. Diques politico-administrativos contra el estandar », *IKER* 19. Euskaltzaindia, Bilbo, 2008, pp.93-94.

¹²⁷ Solà M-D., « L'offre éducative en catalan », in *Revue Lengas*, « Le catalan au nord des Pyrénées : une problématique singulière », n°52, Montpellier, 2002, p.77.

modèle des *Ikastola* du Pays Basque¹²⁸. Elle est « une injection de catalanisme dans un corps social nord-catalan qui s'est laissé sucer par le temps-vampire qui passe. (...) Ce catalanisme (disons d'agitprop, agitation/propagande... de revendication, théorique et maintenant pragmatique) entre en application l'année 1976 : une Bressola née d'elle-même avec seulement deux enfants. Le moustique s'est transformé en *tabal*, (...) l'opinion publique voit et comprend que cette Bressola n'est pas un fait surréaliste de quelques saltimbanques anti-centralistes, mais une audace pédagogique de gens qui ne se laissent pas enfermer dans un espace périphérique étroit»¹²⁹. La première école maternelle va ouvrir ses portes dans le garage de la clinique vétérinaire de la Creu Blava sur la route d'Elne, dont la première enseignante, Ursula Ferrer, débuta avec 7 élèves. Le maire de la ville de l'époque déclara, « il vaudrait mieux faire cette école en anglais »¹³⁰. La première ville à laisser s'installer et à aider à la création des écoles Bressola, sera Nyils, suivront Perpignan, Prades, Le Soler, St. Esteve et Caldegues. Pour E. Larreula Vidalla, Bressola « était si révolutionnaire qu'elle ne pouvait même pas être assumée par la société nord-catalane »¹³¹. D'ailleurs, dès le début, la Bressola va essuyer une forte critique non seulement de la part des catalanistes du nord, mais également de certains folkloristes, qui vont la taxer d'école du *Principat* ou du Sud, considérant que le fait que beaucoup de ses enseignants soient originaires du sud ou que le catalan enseigné soit la langue standard équivalent à un impérialisme, ou *pancatalanisme* du Sud¹³². De plus, l'organisation et la pédagogie Freinet utilisées au sein des nouvelles écoles nord-catalanes, suite à mai 68, vont réveiller les critiques les plus conservatrices et les méfiances tant des milieux politiques conservateurs, que des syndicats de l'Education Nationale, qui considèrent au début ces écoles comme des écoles de sectes, et jugent même aberrant que dès 1984 l'on puisse offrir trois langues d'enseignement en primaire (le catalan, le français et l'anglais).

Malgré des débuts difficiles et solitaires, la Bressola n'est pas isolée, elle crée directement des liens avec la Delegacio d'Ensenyament Català (DEC-Délégation de l'Enseignement du

¹²⁸ L'influence des *Ikastola* du Pays Basque Nord sur la création de la Bressola est flagrante. Leurs noms, la Bressola et Seaska, dans les deux cas, se traduisent en français par le « berceau ». Leur organisation, méthodes pédagogiques et fonctionnement sont identiques.

¹²⁹ Queralt J., « La gesta exemplar de la Bressola », in, Ouvrage Collectif, *La realitat d'un sommi, trenta anys d'escoles catalanes a la Catalunya del nord, La Bressola*, ed. 1984, Barcelona, 2007, pp.38-39.

¹³⁰ Ouvrage Collectif, *La realitat d'un sommi, trenta anys d'escoles catalanes a la Catalunya del nord, La Bressola*, ed. 1984, Barcelona, 2007, p.12.

¹³¹ Larreula Vidal. E., « La Bressola vista del sud », in Ouvrage Collectif, *op.cit.*, 2007, p.77.

¹³² Aujourd'hui encore, lorsque l'on discute avec des militants catalanistes de Catalogne Nord qui font preuve d'une certaine animosité envers la personne de J.P. Le Bihan, ils utilisent cet argument comme dernière arme de disqualification, comme nous l'avons constaté lors de notre enquête de terrain.

Catalan), entité liée à l'association catalaniste *Omnium Cultural*, dont Joaquim Arena i Sampera est le directeur pédagogique. Le DEC va aider la Bressola à mettre en place un enseignement du catalan et en catalan, insérant l'école nord catalane dans la lutte globale pour la recatalanisation des Pays Catalans. Seule école immersive et associative des Pays Catalans, la Bressola va se développer seule, avec ses propres moyens et savoir-faire. Dans un premier temps, son principal problème réside dans son isolement social car l'unique répertoire politique sur lequel elle peut se baser afin de croître est celui des médias. Habilement, la Bressola va s'introduire dans le débat politique et social à travers les médias. « Un communiqué pour exister et une régularité de communiqués pour se normaliser au sein des rubriques de l'actualité. Le quotidien, qui va les faire connaître, socialiser, les légaliser d'une certaine manière est *L'indépendant*¹³³. Qui, sans les aider ni les repousser va commencer à en parler »¹³⁴. Mais, l'insertion dans les débats politiques institutionnels amène toujours au sein des mouvements sociaux alternatifs des frictions entre membres sur les stratégies et tactiques à établir, entre les « pragmatiques » et les « radicaux ».

En avril 1981, comme le souligne un article du quotidien *l'Indépendant*, « le pire était à craindre. L'unité de la Bressola ébranlée par la démission de son bureau, [va vivre] la crise la plus grave de la Bressola depuis sa création en 1976 »¹³⁵. Cette scission va être personnalisée par deux hommes « qui se détestent cordialement, et ne peuvent ni se pardonner, ni travailler ensemble, mis à part lorsqu'ils ont un ennemi commun »¹³⁶. Quelques mois plus tard, les parents d'élèves de Perpignan vont créer l'Association Arrels à Perpignan, qui outre d'une école va se composer d'une station de radio et d'une association culturelle très active dans la ville. Comme nous le rappelle Benjamin Tejerina, « l'élaboration d'une nouvelle stratégie peut avoir comme résultat l'abandon de l'organisation de quelques membres ou la création d'une nouvelle organisation. La dimension stratégique de l'organisation est essentielle dans l'analyse des mouvements sociaux, puisque l'existence de plusieurs stratégies est à la base du pluralisme interne d'une organisation. Cela est d'autant plus indispensable si l'organisation prétend s'étendre à d'autres espaces et lieux de la société. (...) Dès lors, l'existence de plusieurs groupes et organisations va, à terme, poser le problème de l'efficacité de l'action, de

¹³³ *L'Indépendant* est le quotidien omnipotent de la Catalogne du Nord, au même titre que *Sud Ouest* au Pays Basque Nord, tous deux font partie du Groupe Sud Ouest.

¹³⁴ Queralt J., *op.cit.*, p.41.

¹³⁵ « Les réalistes et le bunker », in journal *L'Indépendant*, Perpignan, le 29 avril 1981.

¹³⁶ Entretien avec un Professeur d'Université de langue catalane de l'Université de Perpignan, à Perpignan, le 4 juin 2003

la dispersion des efforts et ressources »¹³⁷. La faiblesse numérique de l'ensemble du mouvement catalaniste du Roussillon va, à partir de cette scission, devenir une loi d'airain, rendant impuissant tout démarrage d'action, à l'inverse de ce qui s'est passé en Pays Basque de France.

Pour longtemps, « le militantisme des parents d'élèves et des sympathisants va être la seule ressource économique et morale dont bénéficiera la Bressola, jusqu'à 1982, date à laquelle le Ministre de la Culture Jack Lang prend les premiers contacts avec les écoles immersives de langues régionales de France, dont la Bressola, et lui octroiera sa première subvention¹³⁸, afin de réparer l'injustice historique »¹³⁹ dont avaient été victimes les langues régionales. Mais, alors que des premiers contacts, subventions et signes de reconnaissances viennent de Paris et des municipalités, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales, restera sourd et hermétique à toute revendication de la Bressola et du monde catalaniste en règle générale. La même année, le Ministère va proposer l'intégration de la Bressola au sein de l'enseignement public, mais cette proposition sera annulée par la décision du 28 décembre 1985 du Conseil Constitutionnel, en annulant la loi de finances de la même année. Et, tout comme à Seaska, le gouvernement va proposer la prise en charge sous « contrat d'association » d'une partie des frais à condition d'enseigner à parité horaire égale (50%) en français. Mais comme son homologue basque, la Fédération d'Ecoles Laïques Catalanes va considérer cette proposition comme un chantage et une remise en cause du modèle d'immersion, et va logiquement la refuser.

Mais face à la précarité financière dont est victime la Bressola en 1986, un réseau d'amitiés personnelles et militantes va se mettre en marche pour trouver des financements, afin de payer les salaires des enseignants et les charges de l'association. Une association spécifique va se mettre en marche au sud des Pyrénées, l'association *Amics de la Bressola* (les Amis de la Bressola), présidée par Frances Ferrer i Girones, qui va faire jouer les réseaux catalanistes, au sein desquels la *Généralitat de Catalunya*, qui va devenir, de par son poids, le principal moteur financier. En 1989, Bressola va signer un accord de normalisation linguistique avec les SEDEC (*Servei d'Ensenyament del Català*-Service de l'enseignement du catalan) de la *Generalitat*. Mais, ces aides venues des *germans del sud*, ne sont pas suffisantes et le bilan

¹³⁷ Tejerina B., *La sociedad imaginada. Movimientos sociales y cambio cultural en España*, Trotta, Madrid, 2010, pp.179-180.

¹³⁸ Le ministère lui octroiera une première subvention de 156 000frs.

¹³⁹ Le Bihan J.P. « 30 anys de Bressola o la realitat d'un sommi », in, Ouvrage Collectif, *La realitat d'un sommi, trenta anys d'escoles catalanes a la Catalunya del nord*, La Bressola, ed. 1984, Barcelona, 2007, p.12.

comptable, négatif en 1991, replonge la fédération des écoles immersives catalanes dans une crise économique grave.

Fait important pour La Bressola, à partir des années 80, la nouvelle étape coïncide avec l'arrivée à la Direction Générale de la Fédération de la Bressola de J. P. Le Bihan¹⁴⁰. Hormis la gestion interne de la Bressola, il va se transformer petit à petit en ambassadeur et chef de communication de l'école, afin de capter le plus de subventions et de soutiens possible. « Enterrées, donc les silhouettes baba-cool des années 70 antérieures. Une silhouette plus moderne et urbaine va faire son entrée. Trouver de nouvelles stratégies, configurer un profil associatif avec capacité de représentation et de négociation, va devenir la nouvelle tâche du Directeur General. C'est maintenant un nouveau personnage de Catalogne Nord, bien connu, souvent pris en photo tant à Perpignan, qu'à Barcelone ou dans la Ville de Majorque. Comme Lluís Llach, J.P. Le Bihan est l'une des figures de la Bressola »¹⁴¹, ironise J. Queralt. Il est vrai que le nouveau style adopté par ce tout récent Directeur Général, contraste beaucoup avec le précédent. On passe d'une école militante et semi-clandestine à une école qui communique constamment et qui utilise les campagnes communicatives comme armes visant à l'augmentation des subventions et des soutiens. Afin de casser l'isolement et la modestie de la Bressola, l'action ne se situe plus au sein des Pyrénées-Orientales, à l'extrême sud-est de la France, mais en Catalogne Nord, dans une démarche de recatalanisation des Pays Catalans, et dans un projet qui va au-delà des frontières nationales remises en cause par la construction européenne, d'où l'insertion constante de l'action au sein d'un cadre global des Paisos Catalans et de l'euro-région.

Suite aux contacts pris avec l'ensemble des fédérations d'écoles immersives en langue régionale de France après l'arrivée de la droite et du gouvernement Balladur, le Ministre de l'Education, F. Bayrou va, tout comme avec Seaska (et à vrai dire, Diwan et les Calandretas), signer un protocole d'accord qui va permettre à la Bressola de signer un Contrat d'association d'école concertée, similaire à celui des écoles privées catholiques de France, « cette fois-ci en reconnaissant le modèle immersif tel qu'il est, et sans chantage »¹⁴². On peut penser que la familiarité du sujet, et la proximité qu'entretenait le ministre de l'éducation de l'époque, F. Bayrou (d'origine béarnaise et Président du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques), ont fortement aidé à l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité politique. Des années de forte

¹⁴⁰ Il est parent d'élève et instituteur de l'une des premières Bressola.

¹⁴¹ Queralt J., *op.cit.*, p.55.

¹⁴² Ouvrage Collectif, *La realitat d'un sommi, trenta anys d'escoles catalanes a la Catalunya del nord, La Bressola*, ed. 1984, Barcelona, 2007, p.28.

croissance, vont s'ensuivre entre 1996 et 2003, c'est-à-dire entre l'ouverture de l'école du Soler, avec l'appui du député maire F. Calvet, mais avec une très forte opposition du préfet des Pyrénées-Atlantiques de l'époque, B. Bonnet. « 2003 est une année charnière pour la Bressola, car toujours avec l'appui du député maire de la ville de Soler, mais également du *President*, J. Pujol, va être construit le premier collège de la Bressola. Les subventions de la *Generalitat* vont s'avérer d'une grande importance, étant donné que les pouvoirs publics ne peuvent pas financer les infrastructures d'écoles privées »¹⁴³. La progression des écoles immersives catalanes va être continue, mais elle se voit limitée par ses faibles moyens, et l'originalité du projet. Malheureusement pour elle, son originalité se limite au cadre français, puisqu'il n'existe aucune école similaire au sein des *Paisos Catalans*, à la différence des Ikastola au Pays Basque. Au sud des Pyrénées, en Catalogne, au Pays Valencien et dans les Iles Baléares, si le modèle immersif existe bel et bien aujourd'hui, il est soit inséré au sein du système d'enseignement public, soit au sein du système d'enseignement confessionnel chrétien ; il n'existe aucun modèle associatif d'enseignement privé et laïque immersif en catalan. Aujourd'hui, représentant plus de 600 élèves scolarisés en 2006, la Bressola scolarise 1% des élèves des Pyrénées-Orientales et refuse en moyenne chaque année 200 demandes d'inscriptions.

L'hypothèse principale que nous pouvons formuler afin d'expliquer la non-existence d'un mouvement social d'enseignement laïque et catalan au sud des Pyrénées, malgré un fort mouvement social de la langue, est qu'au milieu des années 70, si l'effervescence politique et culturelle est importante, la mort de Franco et la Transition font naître beaucoup d'espoir de changement. Les mouvements sociaux et politiques catalanistes vont principalement faire le choix de parier sur le changement politique et institutionnel afin de voir s'appliquer en tant que réparation historique la normalisation linguistique. « Les catalans du nord, tout en étant aussi insérés dans des mouvements alternatifs, catalanistes voire progressistes de gauche français, ne voient pas à court terme la possibilité d'un changement social et politique radical¹⁴⁴. Plus possibilistes, ils s'aventuraient dans une logique non seulement revendicative, mais également constructive. Et là, les basques ont beaucoup à enseigner, comment l'expliquer, eux ils ne revendiquent pas autant que nous, ils font, ils construisent, des écoles, des entreprises coopératives, des syndicats, des structures nationales... Nous nous sommes

¹⁴³ Entretien avec le Directeur Général de la Bressola, à Prades, le 4 juin 2003

¹⁴⁴ Même si beaucoup d'entre eux avaient mis beaucoup d'espoir dans l'élection de F. Mitterrand en 1981.

donc inspirés d’eux, naturellement, de ceux du nord, ils sont un modèle de réussite et de succès scolaire, pour nous »¹⁴⁵.

3.1.2.3. Par-delà le séparatisme linguistique, les tentatives d’union des mouvements sociaux de la langue dans les *Paisos Catalans*

Lorsque surviennent les années 60, les mouvements culturels et identitaires en Catalogne sont de plus en plus nombreux et combatifs dans la protection et le développement de la langue. Aux groupes universitaires catalanistes s’adjoignent les groupes qui proposent des cours de langue pour adultes, comme le GREC à Perpignan en 1960 ou le groupe Ausias March à l’Université de Valence, mais ce sont surtout *Omnium Cultural* du *Principat* (1961) et l’*Obra Cultural Balear* (1962) qui vont symboliser la dynamisation de la revitalisation de la langue. Ces deux associations vont vite devenir le fer de lance du combat de la langue catalane, afin qu’au-delà de la légalité, la langue retrouve sa fonction sociale originelle de langue véhiculaire.

Omnium Cultural de la lutte culturelle anti-franquiste à la reconnaissance institutionnelle

Seule structure du territoire, de la langue catalane, avec l’Institut d’Estudis Catalans, la Federacio Ramon Llull va être organisée de part et d’autre de la frontière, et regrouper des structures locales de l’ensemble des *Paisos Catalans*, , qui rassemble *Omnium Cultural*¹⁴⁶ (présente dans le Principat de Catalunya et en Catalogne nord), l’*Accio Cultural del Pais Valencià*¹⁴⁷ et l’*Obra Cultural Balear*¹⁴⁸. Elle est le fruit des foisonnantes années soixante ; outre le mouvement de la *Nova Canço*, dont les membres les plus réputés furent Maria del Mar Bonet, Raimon, Lluís Llach..., vont naître différentes associations de promotion de la

¹⁴⁵ Entretien avec le Directeur Général de la Bressola, à Prades, le 4 juin 2003

¹⁴⁶ *Omnium Cultural* fut créée en 1961, elle revendique de reconquérir une culture et une langue nationale. Elle organise des cours de langue catalane et des campagnes et manifestations en faveur de la langue et de la culture catalane.

¹⁴⁷ *Accio Cultural del Pais Valencià*, fut créée par l’écrivain Joan Fuster en 1978. Son but est la défense, promotion et l’étude du patrimoine culturel catalano-valencien.

¹⁴⁸ *Obra Cultural Balear*, fut créée à l’initiative de F. de B. Moll dans le but de promouvoir la langue et la culture catalane sur les Iles Baléares.

culture et de la langue catalane, comme *Omnium Cultural* dans le Principat et l'*Obra Cultural Balear*, en 1961, avec plus de 20 000 membres. Immédiatement une campagne va être mise en place pour sensibiliser le public quant au rôle des écoles dans la transmission linguistique. Le slogan d'*Omnium cultural* était alors : « *El català, a escola* » (le catalan à l'école). L'urgence d'une telle campagne répondait à un sentiment de peur de voir reculer trop fortement le catalan dans les zones urbaines, et surtout à Barcelone, non pas seulement à cause de la répression franquiste mais surtout à cause de la forte immigration venue des zones rurales pauvres du sud de l'Espagne (Estrémadoure, Andalousie et Murcie). « A mesure que l'emprise politique du régime s'affaiblissait, petit à petit, Omnium a commencé à organiser, sur une base volontaire, des classes de catalan dans plusieurs écoles, les subventionnant jusqu'à ce que les conseils municipaux, au début des années 1970, commencent à contribuer aux coûts. La sensibilisation populaire a atteint un point élevé quand le conseil municipal de Barcelone a voté contre la participation aux coûts de ces cours en 1975 »¹⁴⁹. Paradoxalement, l'une des zones où l'activisme et le poids social d'Omnium Cultural furent les plus forts jusqu'à la réinstauration des institutions autonomiques de la *Generalitat*, fut la ceinture de Barcelone, où les parents hispanophones (pratiquement tous des immigrés de première génération) vont exiger avec l'association catalaniste des programmes d'immersion linguistique en catalan pour leurs enfants. « Actuellement Omnium Cultural est présente sur trois territoires catalans, le Principat, la Catalogne Nord et la ville sarde mais néanmoins catalanophone de l'Alghero. Actuellement notre but, (...) est de recatalaniser des territoires et des populations décatalanisées comme la Catalogne Nord et l'Alghero. Dans le Principat, par contre nous nous efforçons de conscientiser les nouveaux immigrés [souvent extra européens] de l'importance que représente pour leur intégration l'apprentissage et l'utilisation du catalan »¹⁵⁰.

Les 11 et 12 décembre 1976, sous l'impulsion d'Omnium Cultural et de ses associés, va être créée sous la direction d'Eliseu Climent la *Coordinadora d'Ensenyament i Llengua* (CELL-Coordination d'Enseignement de la langue), dont feront partie Accio Cultural del Pais Valencia, les représentants du Secrétariat de l'Enseignement de la langue, de l'*Obra Cultural Balear* et l'école municipale de Majorque, le DEC de Barcelone et, au nom de la Bressola, et de la Catalogne Nord en général, Laura Manaut de Perpignan. Cette coordination de l'ensemble des associations de parents d'élèves et de pédagogues en faveur de l'enseignement

¹⁴⁹ Strubell M., « La dynamisation sociale dans l'aménagement de la langue catalane », in Boix-Fuster E., Milian-Massana A., *op.cit.*, 2003, pp.85-86.

¹⁵⁰ Entretien avec le Président d'Omnium Cultural, à Barcelone, le 3 juillet 2003

du catalan et en catalan, va prendre fin lorsque l'enseignement du catalan et en catalan sera régulé, à partir de 1982, par les différentes lois au sud des Pyrénées¹⁵¹. Mais l'institutionnalisation tant des territoires que des langues parlées sur ces mêmes territoires, allait relancer la controverse sur l'enseignement du catalan, et plus particulièrement au sein de la ville de Valence. « L'association *Accio Cultural del Pais Valencià*, créée en 1978 (...), va soutenir l'unité linguistique et culturelle des valenciens et des catalans, par de multiples campagnes et mobilisations (...). Nous pouvons citer un document particulièrement significatif, *Davant l'Estatut d'Autonomia* (1982, *Devant le Statut d'Autonomie*), dans lequel *Accio Cultural* montre une posture particulièrement critique face au projet du Statut [autonomique] valencien et plus précisément au traitement prévu à la langue, que le texte statuaire qualifiait de valencien, de manière particulièrement ambiguë, comme on le verra par la suite »¹⁵².

Sur les Iles Baléares, le travail entre le Conseil Général Interpéninsulaire (organisme pré autonome, qui gère les Iles jusqu'à l'adoption du Statut) et l'*Obra Cultural Balear* va éviter la confusion qui se développa et se maintint toujours à Valence. « La forte diffusion du pamphlet *Llengua o dialecte ? Català o mallorquí* (1978), texte d'une conférence de Francesc de B. Moll, contribua fortement à cela. L'*Obra Cultural Balear* a maintenu une action publique incisive et constante, comme le montrent les documents d'information diffusés alors, *Críteris basics per a normalitzacio de la llengua catalana a les Illes Balears* (1981) ou *Salvar la llengua, salvar el Pais* (1982). Cela explique au moins en partie que le Statut d'Autonomie des Baléares (1983), tout en étant inférieur en compétences (éducatives par exemples), se base sur l'unité de la langue catalane et prévoit des organismes de coopération avec le reste des communautés autonomes où le catalan est officiel », contrairement au Valencien¹⁵³.

Fort de son parcours et de sa légitimité, surtout acquise sous le franquisme ainsi que de son travail actuel pour la diffusion de la langue, *Omnium Cultural* a ses entrées dans le monde politique catalaniste (de droite et de gauche). Il lui est assez « facile de trouver des financements afin de développer et diffuser la langue et la culture catalane, en Catalogne Nord et à l'Alghero. De même, il existe un travail en commun avec la *Generalitat*, pour faire pression sur les pouvoirs publics de Catalogne Nord, pour que ces derniers interviennent

¹⁵¹ Citer les dates des lois scolaires du Principat, Valencia et Iles Baléares

¹⁵² Mari I., *op.cit.*, 1998, p.76.

¹⁵³ *Ibidem*, p.77.

favorablement dans l'enseignement et dans la promotion du catalan »¹⁵⁴. Comme le fait remarquer son Président, « le but d'Omnium Cultural, notre but, est de regrouper la société civile catalaniste, dans la défense quotidienne de sa langue, de sa culture, et de sa réalité nationale, les Pays Catalans. Le prix littéraire le plus prestigieux en langue catalane, le Prix de la Saint Jordi, est décerné au meilleur écrivain de langue catalane de l'année ou pour son œuvre, sans distinction de territoire. Ce prix est qualifié de national¹⁵⁵, parce qu'il prend en compte l'ensemble de notre nation, les Pays Catalans »¹⁵⁶.

De la lutte anti-franquiste au référent intellectuel saisonnier : l'Universitat Catalana d'Estiu

L'*Universita Catalana d'Estiu* doit en grande partie sa fondation aux événements de mai 68, et à l'action militante d'une personnalité qu'est l'un de ses anciens présidents, à savoir Max Cahner¹⁵⁷. Pour Christian Lagarde, c'est dans « un cadre à la fois hexagonal et anti-hexagonal que s'est créée l'UCE, grâce à la compréhension et à l'aide de la municipalité pradéenne de l'époque ». Le cadre est hexagonal, c'est-à-dire celui de Mai 68 et des nouveaux mouvements sociaux qui vont voir le jour par la suite, et anti-hexagonal puisque l'influence du mouvement occitan et de la sociolinguistique occitane va avoir un grand impact aussi bien sur les linguistes catalans que les étudiants militants catalans qui étudient à ce moment-là à Montpellier, temple de la revendication linguistique occitane.

Symbole non seulement de résistance antifranquiste et du catalanisme mais également du mouvement de recatalanisation de la Catalogne Nord, l'Université d'été de Prade va devenir l'événement intellectuel et politique du mois d'août des Pays Catalans. Durant les années phares de l'université, à savoir les années 70, l'université a accueilli jusqu'à 1500 « étudiants » d'été. Lieu de résistance, et aussi de débat au sein du mouvement catalaniste, Prades demeure un lieu neutre et autonome de l'espace public et politique du sud, où les différences s'affirment mais ne créent pas de scission. Si certains milieux ou groupes n'arrivent pas à se réunir dans un même endroit au Sud, Prades reste un lieu où la maison du

¹⁵⁴ Entretien avec le Président d'Omnium Cultural, à Barcelone, le 3 juillet 2003

¹⁵⁵ Un autre prix littéraire est organisé en Catalogne de France, à Perpignan par Omnium Cultural conjointement avec la revue *El Temps* et la *Generalitat de Catalunya*, par le biais de sa succursale, la *Casal de la Generalitat*, la nuit de la Jordi.

¹⁵⁶ Entretien avec le Président d'Omnium Cultural, à Barcelone, le 3 juillet 2003

¹⁵⁷ Max Cahner a été Président de l'*Universitat Catalana d'Estiu* de Prade, et également premier Conseiller à la Culture du Gouvernement de la *Generalitat* présidé par le nationaliste J. Pujol.

catalanisme se réunit en terrain neutre. Mais cette omniprésence du Sud au sein de l'Université et la faiblesse du mouvement catalaniste du nord, font souligner à C. Lagarde l'image de « produit d'importation » que peut avoir l'UCE pour les habitants et les catalanistes du nord ; et pour cause, puisque « depuis bien des années [l'UCE de Prades est] le point de passage obligé (ou en tout cas conseillé) des responsables politiques, non seulement du *Principat*, mais également des autres Pays Catalans, y compris l'Andorre. C'est dire toute la valeur symbolique dont elle se trouve investie »¹⁵⁸. Ainsi, l'UCE s'efforce de mettre en cohésion et en cohérence, par un jeu d'équilibre, des aspirations diverses des Pays Catalans, mais qui deviennent contradictoires dès qu'on les radicalise. Obligée de gérer l'hétérogène voire l'hétéroclite, du fait que les *Paisos Catalans* qui s'y donnent rendez-vous présentent des disparités de plus en plus profondes en matière de normalisation de la langue entre institutionnalistes et mouvements sociaux critiques, « l'UCE prend ainsi parfois des allures de *quadrature du cercle* »¹⁵⁹.

Malgré les risques de voir se déplacer au Nord des conflits du Sud des Pyrénées, l'UCE est, de par l'arrimage au Sud qu'elle constitue, une sorte de bouée de sauvetage, un rite annuel « de solidarité indispensable à la survie d'un militantisme qui souffre tout à la fois d'un cadre étatique qui n'a guère offert d'espace à la satisfaction, qui n'a guère d'espace à la satisfaction des revendications, d'un jeu politique local qui le plus souvent dévoie l'affirmation de la catalanité, d'une marginalité qui n'en finit pas, autoalimentée par un jeu local de pouvoirs, fussent-ils symboliques, débouchant sur un quotidien conflictuel et une image balkanisée »¹⁶⁰.

De la Crida à la CAL et sa Correllengua : un héritage indépassable pour le mouvement social de la langue catalane

« Le succès du mouvement populaire appuyant le catalan doit beaucoup, si ce n'est pas tout, à une déclaration signée par 2300 personnes et publiée dans un journal de Madrid, quelques jours seulement après la tentative de coup d'Etat menée (...), le 23 février 1981 »¹⁶¹. Ce

¹⁵⁸ Lagarde C., « L'Universitat Catalana d'Estiu : la légitimité d'un ancrage historique à l'espace pancatalan », in *Revue Lengas*, « Le catalan au nord des Pyrénées : une problématique singulière », n°52, Montpellier 3, 2002, p.121.

¹⁵⁹ *Ibidem*, p.141.

¹⁶⁰ *Ibidem*, p.142.

¹⁶¹ Strubell M., *op.cit.*, 2003, p.88.

manifeste, publié dans l'hebdomadaire *Cambio 16* (de tendance progressiste espagnol), intervient au moment où le gouvernement central commence à transférer les compétences énumérées dans la Constitution et les Statuts d'Autonomies. Affirmant que le gouvernement catalan, dans une politique vindicative, risque de mettre en péril l'avenir de la langue espagnole en Catalogne, le texte vilipende les tentatives d'un gouvernement nationaliste de coalition, *Convergencia i Unio* fraîchement élu, mais n'ayant pas la majorité nécessaire, dans ses débats parlementaires sur la future loi de politique linguistique. Sachant que les nationalistes ne disposaient pas de la majorité, et qu'ils devraient faire un texte consensuel afin d'obtenir une majorité assez large¹⁶², un groupe constitué d'intellectuels catalans et d'organisations nationalistes extra-parlementaires va se rassembler afin de signer ensemble un appel pour la défense de la langue, de la culture et de la nation catalane, *La Crida à la Solidaritat en defensa de la llengue, la cultura i la nacio catalana*. *La Crida*, comme on l'appelle le plus couramment, va rapidement symboliser l'union de l'ensemble des dynamiques en faveur de la langue, et l'organisation du mouvement social fédérateur et de référence. Ses leaders, Angel Colom, Aureli Argemi et Jordi Sanchez, en seront les porte-paroles, alors que l'emblématique chanteur catalan Lluís Llach en deviendra la caution morale. Sous le slogan, « *Som una Nacio* » (Nous sommes une Nation), *La Crida* va organiser ce qui va devenir la référence (indépassable) de la mobilisation sociale en faveur de la langue et de la culture catalane, un rassemblement festif au mythique stade du *Camp Nou*¹⁶³, le 24 Juin. Forte de sa capacité de mobilisation et du soutien reçu, la première campagne linguistique du mouvement social, n'apparaît pas avant février 1983. Son slogan, « *Ep ! En català tot arreu* » (Eh ! En catalan partout) tente de sensibiliser les catalans à l'importance du processus de normalisation linguistique.

Alors que l'on peut qualifier l'action médiatique des intellectuels de *Cambio 16*, d'action de contre-mouvement¹⁶⁴, M. Strubell souligne son « effet positif (...) » sur l'opinion publique. Beaucoup de gens, et pas seulement des catalans, ont réagi avec indignation (...) et ont appuyé *La Crida* de tout cœur. Pendant le reste de la décennie, son influence a été

¹⁶² *Convergencia i Unio*, avait besoin des appuis des socialistes (PSC-PSOE), communistes (PSUC) et républicains catalans (ERC), afin de faire voter sa loi.

¹⁶³ Stade du F.C. Barcelone, il est l'un des plus grands d'Europe, mais il symbolise surtout, de par son club, l'un des traits identitaires les plus forts de la catalanité et de l'opposition symbolique au centralisme madrilène, puisque le club est le principal concurrent du club de Madrid. Le stade accueillit plus de 90 000 personnes à cette occasion.

¹⁶⁴ Un contre-mouvement est le fait de groupes sociaux qui se sentent menacés et qui se place à la fois en réaction à un mouvement initial et en dépendance à son égard. Il se préoccupe plus d'une action d'opposition que d'une action de promotion ou de changement. Voir, Sommier I., « Contre-mouvement » in, Filleule O., Mathieu L., Péchu C., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Les Presses de Sciences Po, Paris, 2009, pp.154-160

considérable, en raison de sa présence dans la presse et ses activités dans la rue »¹⁶⁵. « Une dynamique de compétition entre un mouvement et des contre- mouvements engendre de l'engagement et fait monter l'intensité de la compétition »¹⁶⁶. D'ailleurs, fort de son appui social et intellectuel, le gouvernement nationaliste va justifier ses propres politiques de normalisation linguistique à travers les différentes mobilisations et divers soutiens sociaux de *La Crida*. Alors même que les relations entre les dirigeants de *La Crida* et la Direction Générale de la Politique Linguistique ne seront pas très bonnes, car le mouvement social est fortement imprégné par les cadres théoriques des sociolinguistes catalans, *La Crida* conçoit que la normalisation linguistique passe tout d'abord par l'instauration d'un bilinguisme social, qui doit être promu par les institutions, afin de déboucher au final sur un unilinguisme social et un bilinguisme individuel. C'est pourquoi ses premières campagnes vont être axées sur les médias et des principaux services publics, comme les transports en commun, les grandes surfaces commerciales, les services administratifs locaux etc., dont les panneaux unilingues castillans seront recouverts d'autocollants, affiches et barbouillages de peinture. Consciente de sa force et de sa culture politique pro européenne propre aux catalans, *La Crida* va, dès les premières démarches espagnoles en termes d'intégration européenne, demander à travers une pétition (ayant recueilli plus de 100 000 signatures), l'officialisation de la langue catalane au sein des institutions européennes, arguant que les régions de Catalogne, du Pays Valencien, des Iles Baléares, du Roussillon et de l'Andorre étaient des régions de langue catalane. Le Parlement européen qui n'a pas de compétences pour décider quelles langues sont officielles, a appuyé la Résolution Reding (en décembre 1990), qui demandait l'introduction du catalan dans de nombreuses sphères d'activités de l'Union.

A la suite d'un festival organisé le 24 juin 1983, dont l'échec marquera une forte crise au sein du mouvement, et du départ de différents soutiens, différentes assemblées générales vont être organisées afin de repositionner l'action de *La Crida*. De cette longue période de réflexion vont émerger « 6 points généraux d'actions et de revendications, dont le second sera la revendication du catalan comme unique langue des Pays Catalans, les autres se référant à l'autodétermination, la liberté des prisonniers indépendantistes, le pouvoir populaire, la démilitarisation, la dénucléarisation et l'internationalisation du fait national catalan. Le rapprochement de *La Crida* à des mouvements alternatifs et l'utilisation de techniques d'impact communicatif, comme l'utilisation d'une image visuelle et graphique, les méthodes

¹⁶⁵ Strubell M., *op.cit.*, 2003, p.89.

¹⁶⁶ Cefai D., *op.cit.*, , 2007, p.240.

spectaculaires de l'action directe, etc., sont les caractéristiques de la nouvelle phase du mouvement »¹⁶⁷. Les postures et actions de *La Crida* vont se politiser et radicaliser à tel point que le journal madrilène, *El País*, les définira comme « des actions d'un commando publicitaire »¹⁶⁸. L'impact des campagnes pour la catalanisation des différents espaces sociaux va être d'une efficacité relative, car les institutions autonomiques, sous gouvernement nationaliste qui mettent en place différentes politiques de bilinguisme n'approuvent pas ces méthodes d'actions, voire même les dénoncent, et les adversaires au bilinguisme les stigmatisent en les qualifiant de militants violents, sous la tutelle de partis indépendantistes et antisystèmes¹⁶⁹. Finalement, avec le départ, au début des années 90, de ses leaders et de ses cadres les plus importants vers des partis politiques institutionnalisés, le mouvement va s'essouffler et finalement disparaître en 1993.

Tout en étant un référent, *La Crida* ne va pas être le seul mouvement social en faveur de la langue catalane sur le Principat, *Els Grups de Defensa de la Llengua* (Les Groupes de défense de la langue, GDL), se structurant dès le départ sur l'ensemble des Pays Catalans, apparaît comme la branche radicale du mouvement¹⁷⁰. Appartenant à la mouvance proche du PSAN (*Partit Socialista d'Alliberament Nacional*¹⁷¹), les GDL vont strictement agir dans le domaine linguistique, laissant l'action politique aux partis politiques (et dans leur cas, au PSAN et au MDT). Les GDL se définissent comme « des groupes de propagandes, d'organisations et mobilisations de la langue. Leur objectif est de promouvoir une réflexion critique et de remettre en cause l'acceptation du bilinguisme à travers des organisations locales, *comarcales* ou de quartiers qui agissent par le biais d'actions »¹⁷². Considérant que la Politique de Normalisation Linguistique de la *Generalitat*, et celle du Pays Valencien, ainsi que des Îles Baléares, ne portaient pas du principe du besoin de l'unilinguisme catalan, afin de faire des *Pays Catalans* un pays bilingue, ils reprocheront aux différents gouvernements et même à la *Generalitat de Catalunya*, la tiédeur de leurs politiques linguistiques.

¹⁶⁷ Mari I., *op.cit.*, 1998, p.79.

¹⁶⁸ Journal *El País*, Madrid, 4 avril 1986.

¹⁶⁹ Essentiellement du *Moviment de Defensa de la Terra* (MDT, proche d'Herri Batasuna du Pays Basque) et du groupe armé *Terra Lliure*.

¹⁷⁰ On trouve parmi ses fondateurs des sociolinguistes catalans critiques envers le catalanisme institutionnel incarné par le CiU comme : Antoni Ibanez, Enric Larreula, Francesc Moll, Blanca Serra, Maria Hernandez, Carles Castellanos, Enric Montaner, Xavier Ferré, Montserrat Bayà, Josep Inglès, Jordi Soler i Camardons, Josepa Huguet, Raimon Soler... qui forment ce que l'on appelle la *sociolinguistique critique catalane*.

¹⁷¹ Parti historique de la gauche indépendantiste catalane, dont la force sociale capitalisée sous le franquisme fond lors de la Transition et le font quasiment disparaître durant la période autonome.

¹⁷² Mari I., *op.cit.*, 1998, p.80.

Très critique vis-à-vis de la vision réductionniste et culturaliste des mouvements comme *Omnium Cultural*, *Accio Cultural del Pais Valencià* ou l'*Obra Cultural Balear*, des actions de *La Crida* et le sociolinguisme apolitique et institutionnel¹⁷³, ils vont considérer « nécessaire de porter les mesures à appliquer au maximum, de mener une pression assez forte sur les institutions et les politiques afin que la loi s'applique tout de suite. Car la situation de la langue ne peut attendre, les rythmes de la langue et du compromis politique ne sont pas identiques »¹⁷⁴. Mais comme pour *La Crida*, la décennie des années 90 ne commence pas bien pour le *Grup de Defensa de la Llengua* dont les principaux leaders vont également rejoindre ERC et perdre beaucoup de militants et de dynamisme social¹⁷⁵.

Si *La Crida* était née d'une controverse politique sur la politique linguistique catalane, elle s'était de plus en plus éloignée de cette question, afin de revendiquer toujours davantage la territorialité des *Paisos Catalans* en tant que cadre référentiel culturel et linguistique. Pour Miquel Strubell, le fait que *La Crida* ait délaissé peu à peu la question de la normalisation linguistique, se base sur le fait « que la principale coalition politique, le parti modéré nationaliste Convergència i Unió, avait été au pouvoir depuis 1980 et, en fait, détenait une majorité parlementaire. En outre, le processus autonome semblait s'être consolidé et ne semblait pas pouvoir être attaqué. (...) Aussi, (...) *La Crida* et *Grups de Defensa de la Llengua* ont tous deux rencontré de plus en plus de difficultés pour être acceptés par les médias, ce qui rendait leur tâche de mobilisation encore plus frustrante »¹⁷⁶. Une autre hypothèse peu également être ajoutée à celle de Miquel Strubell, qui est un universitaire et sociolinguiste reconnu en Catalogne, et un ancien membre de la Direction Générale à la Politique Linguistique (DGPL) de la *Generalitat* ; c'est l'insertion des sociolinguistes catalans dans la mise en œuvre de la politique linguistique de l'administration catalane, alors même qu'ils étaient le noyau idéologique de la contestation linguistique au sein des Pays Catalans. De plus, pour ce qui est des GDL, la perte de vitesse de l'indépendantisme de gauche, du PSAN, puis du MDT, et la lourde structuration que suppose le fait d'être présents sur l'ensemble des *Paisos Catalans*, explique leur faiblesse structurelle et leur perte d'influence sociale.

¹⁷³ Cette critique envers la mise en œuvre de la politique linguistique de la *Generalitat de Catalunya* va trouver son paroxysme lorsque va être censuré par le journal catalaniste (proche de CiU) *Avui*, un article du sociolinguiste Jordi Solé i Camardons le 28 février 1990.

¹⁷⁴ Entretien avec un sociolinguiste critique et membre de la mouvance indépendantiste de gauche de Catalogne, Professeur d'Université en Linguistique, à Barcelone, le 14 avril 2009

¹⁷⁵ En 1993, quatre des onze députés d'ERC au Parlement de Catalogne sont des anciens dirigeants de *La Crida*.

¹⁷⁶ Strubell M., *op.cit.*, 2003, p.93.

La Crida reste le mouvement social de référence au sein du mouvement culturel catalan, et c'est sur ce modèle, que va « s'engager toute une nouvelle génération, dont je fais partie, au sein de la *Federacio per la Llengua Catalana*, en Catalogne du Nord.¹⁷⁷ [Mais, alors que] la *Federacio* fut créée dans le but de défendre les écoles catalanes, l'enseignement en catalan... elle ne sert plus que lors des grosses crises, afin de regrouper tout le monde sur le même lieu. Elle n'est plus qu'un levier lors de situations de crise »¹⁷⁸. La modestie du mouvement et la précarité des moyens dont disposent les militants catalanistes de Catalogne de France, la *Federacio*, n'a jamais obtenu le succès et la force à laquelle prétendaient ses instigateurs, forts de l'exemple de *La Crida*. « L'ambition était de devenir le représentant du monde culturel nord catalan. Il y avait une volonté de récupération de l'identité catalane et de lui donner un côté plus revendicatif, plus politique et moins folklorique. Mais la rivalité entre les différentes associations, modèles d'écoles, stratégies à mener, et surtout la rivalité personnelle qui semble indépassable, ont empêché la *Federacio* d'avoir l'élan nécessaire à la structuration d'une organisation forte et puissante de la langue »¹⁷⁹ en Catalogne de France. Malgré sa modestie, la *Federacio* fait partie, avec d'autres collectifs et groupes de pression, de la langue catalane de la *Federacion d'Organitzacions per la Llengua dels Països Catalans* (Fédération des Organisations pour la Langue des Pays Catalans) avec la *Coordinadora d'Associacions per la Llengua Catalana* (Coordination des Associations pour la Langue Catalane, CAL), la *Plataforma per Llengua* (Plateforme pour la Langue). La CAL organise, conjointement à la *Federacio*, la *Correllengua* chaque année en Catalogne¹⁸⁰.

Principal groupe de pression, la *Plataforma per la Llengua* avec la CAL est le mouvement social de la langue qui tente de représenter, sous la forme d'une Industrie du Mouvement Social, l'ensemble des organisations du mouvement social de la langue des Pays Catalans. La *Plataforma* va voir le jour en 1996 et être fondée par différentes organisations politiques de jeunes catalanistes telles que les JERC (jeunesses d'ERC), les JNC (jeunesse proche de CiU), et les BEI (appartenant à la mouvance de la gauche indépendantiste), mais son rôle va être très vite amoindri par la CAL, qui va capitaliser plus de sympathie de par son non-attachement partisan. Reprenant à son compte le modèle de la *Crida a la Solidaritat*, mais avec le

¹⁷⁷ Entretien avec un enseignant de l'Université de Perpignan et militant catalaniste de l'APLEC, à Perpignan, le 5 juin 2003

¹⁷⁸ Entretien avec un enseignant de l'Université de Perpignan et militant catalaniste de l'APLEC, à Perpignan, le 5 juin 2003

¹⁷⁹ Entretien avec un ancien membre dirigeant de la *Federacio* et enseignant de catalan, à Perpignan, le 19 mai 2003

¹⁸⁰ Manifestation inspirée de la *Korrika*, mais qui se construit sur la base de quatre colonnes (Catalogne Nord, Principat, Majorque et Pays Valencien), a lieu tous les ans et tente de représenter un thème touchant l'histoire ou la culture des Pays Catalans chaque année.

dynamisme et l'engagement de l'ensemble des mouvements de jeunesses catalanistes, « la CAL ne va pas admettre que des partis politiques ou mouvements de jeunesse s'y rattachent. Mais par contre elle tente de regrouper en son sein l'ensemble des associations et mouvements sociaux de la langue qui agissent sur l'ensemble des secteurs et espaces sociaux »¹⁸¹.

L'objectif de la CAL « n'est autre que de mener à terme, sur l'ensemble du territoire de la langue catalane, une politique de normalisation, afin que le catalan retrouve la place sociale qui lui revient »¹⁸². Pour cela, la coordination, si l'on analyse la déclinaison de ses activités, s'apparente davantage à un groupe de pression lorsqu'elle mène des campagnes d'étiquetage des produits catalans et de publicité, d'affichage et service public bilingue, lorsqu'elle organise des campagnes pour l'officialisation de la langue catalane sur l'ensemble du domaine linguistique, ainsi que de l'Institut d'Estudis Catalans comme organisme académique unique de la langue Catalane ; ou d'un enseignement bilingue voire immersif unique pour l'ensemble des territoires des Pays Catalans, qu'à une organisation représentant l'Industrie du mouvement social de la langue¹⁸³.

De la presse écrite au virtuel ou l'union de l'espace public catalan par les médias : el Punt et VilaWeb :

Le journal *El Punt* est le seul groupe médiatique qui ait montré un intérêt particulier et constant envers la Catalogne Nord, d'une manière autre que sentimentale ou anecdotique. En effet, outre la tentative échouée de publication d'un hebdomadaire spécifique pour la Catalogne Nord, *El Punt Setmanari*, du groupe de presse de Gerone, va collaborer jusqu'en 1997 avec *La Semaine du Roussillon*. Mais, suite au rachat par *L'indépendant* de *La Semaine du Roussillon*, les liens qui ne s'établissaient que sur des échanges informels d'informations et des services rendus, diminuèrent jusqu'à disparaître. La particularité d'*El Punt Setmanari*

¹⁸¹ Entretien avec le permanent en charge de la propagande de la CAL, à Barcelone, le 13 avril 2009

¹⁸² Entretien avec le permanent en charge de la propagande de la CAL, à Barcelone, le 13 avril 2009

¹⁸³ Cette action dépassant les frontières administratives se concrétise par la signature d'un accord lors du IIIème Congrès de la Culture Catalane, le Manifest de Montblanc, entre la Plataforma per la Llengua, la Coordinadora d'Associacions per la Llengua, la Federació d'Organitzacions en Defensa de la Llengua i la Cultura Catalanes a Catalunya Nord, l'Associació per la Llengua et les revues Llengua Nacional, Clar i Català et Llengues Vives. Voir, *Resolucions i repostes del III Congrés de cultura Catalana, Països Catalans Segle XXI*, El Jonc, Lleida, 2000.

c'est qu'il était non seulement catalanophone mais également transfrontalier¹⁸⁴. « La transfrontalierité de ce média prenait différentes formes, preuve de ses préoccupations diverses, mais aussi d'une constante que l'on retrouve dans *El Punt* : la volonté d'objectiver un espace historique, identitaire et relationnel transcendant et relativisant la frontière franco-espagnole. Ce journal était animé par le désir de défendre la catalanité au-delà du Principat de Catalogne »¹⁸⁵. Pour Robert Boure, *El Punt Diari-Catalunya Nord*, qui précède *El Punt Setmanari de Catalunya Nord*, prétendait « parler autrement du local, tout en revendiquant un rôle de miroir, de porte-parole et de moteur de la catalanité dans la partie septentrionale de la Catalogne, autrement dit, au sein du territoire qui recouvre peu ou prou les limites administratives de l'actuel département des Pyrénées-Orientales »¹⁸⁶.

Outre l'intérêt catalaniste, un intérêt économique et stratégique va jouer en faveur du groupe de Gérone. La concurrence ouverte, pendant près de 25 ans avec le quotidien catalanophone et nationaliste *Avui* au sein du Principat de Catalunya vont en faire une référence indépassable du catalanisme. En se plaçant sur le territoire Nord Catalan, *El Punt* prenait un avantage « national » sur *Avui*, qui se voulait le seul organe catalaniste du *Principat*. La création d'*El Punt-Setmanari*, survient également au moment où la presse quotidienne espagnole vit une forte crise, et la quête de débouchés et diversifications des activités s'imposait pour un groupe jusque-là limité. « Le choix des Pyrénées-Orientales, s'expliquait (...) par l'impossibilité pour *El Punt* [de créer] un nouveau projet rédactionnel en Catalogne et en Andorre où il projeta un temps de s'installer »¹⁸⁷. Ce journal bénéficie d'aides financières de la région Languedoc-Roussillon et de la *Generalitat de Catalunya* à travers la section du Fonds Commun Euro régional. Suite, à la fermeture de l'hebdomadaire *El Punt-Setmanari*, le groupe de presse de Gérone va se donner un temps afin de réfléchir à une possible publication traitant de la Catalogne Nord. *El Punt-Setmanari* étant devenu pour la plupart des catalanistes un organe assumant haut et fort la catalanité en Catalogne de France, il offrait une caisse de résonance voire une tribune à un monde jusque-là minoré par les médias. Mais le journal mettait surtout en exergue le « fait catalan » dans sa multi-dimensionnalité linguistique, culturelle, politique...¹⁸⁸ Finalement, « c'est un supplément de l'édition de Gérone qui fera office de

¹⁸⁴ Même si son ancien directeur s'en défendait en soulignant son aspect local.

¹⁸⁵ Ricaud P., *op.cit.*, 2000, p. 199.

¹⁸⁶ Boure R., « El Punt-Setmanari de Catalunya Nord. Jeux de miroirs à travers la frontière », in *Les Cahiers du LERASS*, n°25, Toulouse, février 1992, p.30.

¹⁸⁷ Ricaud P., *op.cit.*, 2000, p. 200.

¹⁸⁸ Boure R., *op.cit.*, p.31.

suppléant au feu hebdomadaire à partir de septembre 1999¹⁸⁹. On trouve donc une page intégrant de l'information de Catalogne Nord et une chronique en dernière page d'une personnalité catalaniste locale. (...) Les sujets traités sont essentiellement des sujets qui intéressent tant nos lecteurs du Sud, que nos abonnés et lecteurs du Nord ; le catalanisme et les problèmes liés au conflit linguistique. Nos lecteurs lisent cette rubrique, soit pour s'informer de ce qui se passe au Nord, soit pour s'y retrouver, pour ceux du Nord »¹⁹⁰.

L'importance du journal réside dans le choix du cadre d'action et d'interprétation de la réalité du territoire de la langue catalane. Alors que sa ligne est plus modérée au niveau politique, certains parleront même « d'un nationalisme tiède », et diront d'*Avui* que son cadre territorial diffère sensiblement de l'administratif. Reprenant à son compte le cadre territorial historique de la Catalogne découpé en « Comarcas », il tente de s'extraire du découpage administratif imposé par Madrid en Provinces (la province étant l'équivalent du Département français) et de reconstruire un cadre territorial d'information renvoyant aux Pays Catalans. Nous retrouvons donc la « Comarca » en tant que cadre territorial local, les *Paisos Catalans* comme cadre territorial global, et la rubrique Espagne-Monde, pour le reste de l'information. Ce découpage des territoires, tente de (re)créer un cadre territorial d'action et/ou imaginaire, où les Pays Catalans sont le pivot sur lequel se structure le monde catalan. Le cadre choisi par *El Punt* « implique non seulement de défendre l'identité du territoire, mais surtout de poser le fait catalan comme réalité première¹⁹¹, avec pour conséquence l'affirmation d'une part de l'existence d'une communauté-nation qui a survécu, au moins partiellement, à la séparation imposée par l'histoire, d'autre part, de l'appartenance du territoire aux Pays de Langue Catalane (Valence, Andorre, Iles Baléares et Catalogne Sud) et de la reconnaissance d'une connexion très forte avec le Principat. La frontière est donc doublement relativisée. Relativisée et non niée »¹⁹². Le choix de ce cadre d'information le rend par son pragmatisme catalaniste plus radical qu'*Avui*.

Pour ce qui est de la radiodiffusion, un recensement de 2004 comptabilisait une douzaine de radios catalanophones sur l'ensemble des *Paisos Catalans*¹⁹³, dont l'une en Catalogne de

¹⁸⁹ A la suite d'une restructuration globale du quotidien due à la crise et au rachat par le groupe du quotidien catalaniste *Avui*, *El Punt*, va décider d'éditer et de gérer la rédaction de l'Hebdomadaire *El Punt Catalunya Nord* depuis Girona à partir de janvier 2009.

¹⁹⁰ Entretien avec le journaliste d'*El Punt* de Perpignan, à Perpignan, le 19 mai 2003

¹⁹¹ Surligné dans le texte original.

¹⁹² Boure R., *op.cit.*, p.36.

¹⁹³ En Catalogne d'Espagne, *Catalunya Radio*, *Catalunya Informacio*, *Catalunya Musica*, *Catalunya Cultura*, *Ona Catalana*, *RAC*, *Flaix FM*, *Flaix Bac*, *Onda Rambla*, *Ona Catalana Emporda*, *Radio 4* et *Radio Arrels* en Catalogne de France.

France. D'après le directeur de *Radio Arrels*, l'objet principal est de « contribuer à la dynamisation et normalisation de la langue catalane en Catalogne Nord et de renforcer l'identité catalane chez ses habitants (même politique) »¹⁹⁴. Mais à l'instar de ses homologues du Pays Basque de France, elle n'a pas réussi à nouer de relations stables, ou à faire partie d'un réseau de radio, ou même à s'intégrer au sein d'un réseau d'actions public transfrontalier. « Au départ, des contacts ont été noués dans le souci de nous conforter sur le plan des contenus et techniques, mais nous n'avons pas été pris en compte (...). Parfois on reçoit des appels de petites radios municipales ou autogérées. Elles émettent le désir d'échanger des infos, des émissions. Mais on n'a pas les moyens, ni humains, ni financiers de suivre leurs demandes »¹⁹⁵. Malgré tout, *Radio Arrels* propose quotidiennement des informations sur le Sud des Pyrénées, et tente par-là d'insérer son action militante au sein du cadre global des Pays Catalans. La revue de presse effectuée chaque matin en est le témoin, puisqu'au-delà des journaux locaux ou nationaux (français), les principaux titres d'*Avui*, d'*El Punt* ou de *VilaWeb* sont commentés. La radio Nord Catalane donne ainsi « une image de passerelle entre le Nord et le Sud de la Catalogne. Et, tente d'effacer quotidiennement cette frontière étatique, héritière du Traité des Pyrénées »¹⁹⁶.

L'utilisation, par choix délibéré, de la langue catalane normée, à la place du Roussillonnais, montre également le souci pour *Radio Arrels* de s'insérer au sein d'un cadre d'action global des Pays Catalans, avec pour lien solennel la langue normée. « Même si on nous l'a reproché, surtout les anciens, en disant que ce n'était pas le vrai catalan, ou le catalan d'ici... On a tenu bon. Le Roussillonnais est d'ici, c'est sûr, et on le revendique à la radio. Mais, le catalan normé est également d'ici, et il a l'avantage d'être de là-bas, aussi. Il est des Pays Catalans, c'est notre lien, c'est ce qui montre que nous sommes une nation. Donc, tous les jours, *Radio Arrels* est la preuve que les Pays Catalans existent »¹⁹⁷.

¹⁹⁴ Entretien avec le directeur de Radio Arrels, à Perpignan, le 19 mai 2003

¹⁹⁵ Entretien avec le directeur de Radio Arrels, à Perpignan, le 19 mai 2003

¹⁹⁶ Entretien avec le directeur de Radio Arrels, à Perpignan, le 19 mai 2003

¹⁹⁷ Entretien avec le directeur de Radio Arrels, à Perpignan, le 19 mai 2003

3.1.3. La construction pragmatique d'une alternative bilingue au sein du système éducatif public français : la FLAREP

Estimant que tous les enfants de la République ont droit à la même considération, à la suite de la Révolution de 1789, on va demander aux instituteurs, les hussards de la République, d'éduquer la Nation. « Il faut [alors] populariser la langue [française], détruire cette aristocratie de langage qui semble établir une nation polie au milieu d'une nation barbare »¹⁹⁸. Mais, ce n'est qu'en 1881, avec l'adoption des lois organiques de la République qui rendent l'école laïque, gratuite et obligatoire que la langue française va être socialisée à l'ensemble de la population du territoire national. « L'école enseignera donc exclusivement le français et en français, langue de prestige qui exerce son ascendant sur les familles et assure la promotion sociale. C'est ainsi qu'elle fait de plusieurs générations d'écoliers, des bilingues. (...) Equilibre ? Dédoublage ? Situation de diglossie pour ces générations, bilingues sans le vouloir, qui ont aussi, sans le savoir, tordu le cou à l'idée très répandue alors de la nocivité du bilinguisme »¹⁹⁹. Si, certains vivent bien leur bilinguisme diglossique, d'autres par contre, n'arriveront pas à valoriser suffisamment leur langue maternelle et la perdront.

Finalement, « la politique d'exclusion linguistique menée par l'Etat français pendant près de deux siècles à l'égard de l'euskara [comme à l'égard du catalan] a conduit celui-ci à la marginalité à l'école laïque. La loi Deixonne de 1951 autorise bien l'enseignement des langues régionales, mais aucune plage horaire n'est prévue à cet effet »²⁰⁰. L'institution scolaire, y compris les établissements d'enseignement supérieur, va être un puissant instrument politique dans la mesure où elle assure avec ou en concurrence avec des entreprises privées, des enseignements langagiers de masse. « Les choix qui y sont opérés sont déterminants pour la légitimation des variétés linguistiques, selon par exemple qu'elles sont enseignées ou non, et selon les formes d'enseignement adoptées (première langue vivante étrangère enseignée dans le cycle pré-primaire vs langue vivante 3 optionnelle, commencée dans le second cycle du secondaire) »²⁰¹. C'est pourquoi, le choix aujourd'hui, d'enseigner à parité horaire en langue régionale au sein des établissements de l'Education Nationale, ou de manière déséquilibrée en faveur du français, n'est pas anodin. Les associations de parents

¹⁹⁸ Rapport du Comité de salut public sur les idiomes (Rapport Barère). 8 pluviôse an II (27 janvier 1794), in Certeau M. de, Julia D., Revel J., *op.cit.*, p.326.

¹⁹⁹ Leralu C., Lichau I., « L'enseignement de la langue basque dans le service public », in Bortairu J., Etcheverry-Ainchart P., Garat M., Leralu C., Lichau I., *op.cit.*, p.252.

²⁰⁰ Cassan P., *Le pouvoir Français et la question basque (1981-1993)*, L'Harmattan, Paris, 1997, p.54.

²⁰¹ Beacco J.C., Cherkaoui K., *op.cit.*, p.95.

d'élèves agissant au sein de l'Education Nationale en faveur des langues régionales, sont regroupées au sein de la FLAREP (Fédération pour les Langues Régionales dans l'enseignement public)²⁰².

3.1.3.1. Ikas-bi un véritable concurrent public de l'Ikastola ou une rédemption pragmatique ?

« Le 4 octobre 1972, 42 enseignants de l'Education Nationale se réunissent à Saint-Jean Pied-de-Port pour examiner la situation et l'avenir de l'euskara. Le but de l'initiative est de rechercher les moyens appropriés à la sauvegarde de la culture et de la langue basque. Et de souhaiter la prise en compte de leurs propositions par les pouvoirs publics »²⁰³. Quatre propositions vont être formulées sans qu'aucune suite ne soit donnée à l'initiative : à savoir autoriser les enseignants *euskalduns* à consacrer une heure hebdomadaire à l'enseignement de la langue ; créer un groupe d'instituteurs itinérants pouvant assurer cet enseignement dans les écoles où l'on pourrait offrir l'apprentissage de cette langue ; dispenser dans les Ecoles Normales des maîtres une formation pédagogique adaptée ; et créer des classes bilingues pilotes au sein des écoles primaires. Si officiellement l'Education Nationale ne semble pas fléchir en faveur des langues minoritaires en France, des efforts timides sont amorcés en Pays Basque de France. « Entre 1970 et 1979, 10 instituteurs itinérants sont recrutés²⁰⁴. Fait notable : le Pays Basque est alors la seule région de France à expérimenter ce type d'organisation pédagogique. (...) Le succès est patent : en 1983-1984, 4274 enfants sont concernés par les trois heures hebdomadaires facultatives (pendant ce temps, les élèves non concernés restent avec leur instituteur). De fait, ce type d'enseignement original a été, jusqu'à l'ouverture des premières classes bilingues publiques (1983), et en dehors des *Ikastola* ou des expériences de l'enseignement catholique, la seule possibilité d'apprentissage scolaire de l'euskara pour les enfants »²⁰⁵. Les limites de ce type d'enseignement apparaissent vite, le nombre limité d'enseignants itinérants, les trois heures d'enseignement favorisent au mieux le maintien d'une langue maternelle mais pas l'apprentissage d'une seconde langue, puis dès la

²⁰² APLEC, Associació Per a L'Ensenyament del Català / Association pour l'enseignement du Catalan ; ELTERN Alsace, Association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Bilingue ; Ikas-Bi, Pour le bilinguisme en Pays-Basque ; DIV YEZH Association de parents d'élèves pour l'enseignement du breton à l'école publique ; FELCO, Fédération des enseignants de langue et culture d'oc, entre autres.

²⁰³ Cassan P., *op.cit.*, pp.54-55.

²⁰⁴ Fin 1982, le nombre d'instituteurs itinérants sera de 24, et ils se réunissent au sein de l'association *Ibilkari* qui gère elle-même les subventions accordées par le Conseil Général de Pyrénées Atlantiques.

²⁰⁵ Cassan P., *op.cit.*, p.55.

création des classes bilingues, ces classes vont subir un certain regain d'intérêt face à leur timidité²⁰⁶.

C'est après l'échec de l'intégration de Seaska au sein de l'Education Nationale et prenant comme point d'appui la circulaire ministérielle n°82-261 du 21 juin 1982, qu'un groupe de parents d'élèves va demander la création d'une école bilingue au sein de l'école publique primaire de Sare. « Pour ces parents, le service d'itinérants existant n'était pas suffisant (...). D'autre part, pour certains parents, les Ikastola et Seaska avaient une attitude et une volonté politique très marquées²⁰⁷. Le bilinguisme que ces parents voulaient, était plutôt un bilinguisme équilibré et non un monolinguisme comme celui pratiqué à Seaska. C'est donc à Sare en 1983 que va être tentée la première expérience de classe bilingue. Pour P. Cassan, « on pourrait presque dire que tout commence avec la victoire du candidat socialiste aux présidentielles de 1981. La nouvelle majorité entend reconnaître le fait régional, notamment dans les domaines linguistique et culturel²⁰⁸. Et, dans la conformité des promesses de la campagne électorale, la circulaire ministérielle n° 82.261 du 21 Juin 1982 ouvre la voie aux classes expérimentales bilingues »²⁰⁹.

Deux inspectrices de l'Education Nationale, Mmes Leralu et Lichau, vont présenter en septembre 1982 un texte intitulé « Projet de développement de l'enseignement de la langue basque », qui prévoit entre autres la possibilité, pour les écoles primaires publiques, de recourir à des enseignants des Ikastola afin d'assurer au mieux l'enseignement bilingue. Ce projet, est assez mal reçu par l'Ikastola et l'univers militant de l'euskara, « on y voit une

²⁰⁶ Il est important de souligner que les enseignants itinérants feront appel à des spécialistes comme J. Haritschelhar, P. Charritton, E. Goyeneche, E. Bachoc... Ils travailleront sur la grammaire, les nouvelles formes écrites et normalisées de la langue, sur l'*euskara batua* donc. Il s'agit d'un paradoxe car à cette époque l'Académie de la langue basque n'a encore aucune reconnaissance officielle, et donc le *batua* n'a aucune reconnaissance officielle. Le choix d'enseigner les dialectes locaux aurait pu être pris également, mais il n'en fut pas ainsi.

²⁰⁷ Pendant longtemps les *Ikastola* ont été stigmatisées comme étant des écoles de terroristes au Pays Basque de France, essentiellement pour deux raisons. La première est due au fait qu'on n'y dispensait pas le catéchisme et que cela semblait inconcevable à beaucoup de basques, que l'école ne soit pas catholique, la taxant d'école *rouge* ou communiste. La seconde raison est due à la forte présence d'enfants de réfugiés politiques membres de l'ETA de sa naissance à la fin des années 80. Voir à ce sujet Garat M., Aire X., *Seaska, 40 urte euskararen alde*, Elkar, Baiona, 2009, pp. 38-39.

²⁰⁸ J.B. Coyos émet une autre hypothèse, pour lui « les sections bilingues sont apparues d'abord au Pays Basque dès 1983, après la création des premières écoles associatives immersives, lesquelles avaient suscité de vives oppositions et soupçons de tous ordres dans l'enseignement public (au Pays Basque elles formaient les futurs terroristes selon certains !). Ces sections bilingues sont donc une réponse de l'Etat et des partisans de l'enseignement public unique à l'enseignement des langues régionales, lequel n'avait jusque-là pas suscité un grand enthousiasme. Comme le dit Jean Petit, le succès rencontré par les Ikastolak de l'institution Seaska exerça un effet de levier et fit enfin sortir l'Education Nationale de sa torpeur et de son inertie », in, Coyos J.B., *Politique Linguistique, langue basque et langue occitane du Béarn et de Gascogne*, Elkar, Bayonne, 2004, p.133

²⁰⁹ Cassan P., *op.cit.*, p.56.

volonté farouche de nous intégrer, non, enfin, de nous assimiler à un projet de l'Education Nationale, de classes bilingues, n'ayant pour but que la promotion folklorique, et non pas la volonté de créer des enfants parfaitement bilingues »²¹⁰. Mais il sera également assez mal reçu du côté de l'Education Nationale où, « un représentant du syndicat des instituteurs le juge « indécent » et « scandaleux ». Les jours suivants les commentaires indignés reprennent, notamment ceux des syndicats et des élus. Les premiers réclament la « constitution d'un groupe de travail et de réflexion ». Les seconds accusent : « on va recruter des gens qui n'ont même pas le bac ni la nationalité française » »²¹¹, les préjugés fusent.

Devant un tel refus, le recteur décide de manière unilatérale d'ouvrir une première classe. Il contacte l'école primaire de Sare, et face au refus de l'ensemble des enseignants itinérants bascophones de tenter la première expérience d'une classe bilingue, c'est une enseignante bascophone exerçant en région parisienne qui va tenter l'expérience. Le principe y est simple : parité des heures d'enseignement en français et en euskara (en principe, puisqu'en réalité il s'agit respectivement de 14 heures et 13 heures), un enseignant référent pour chaque langue, une matière importante doit être enseignée en euskara (les mathématiques, les sciences, ou l'histoire géographie), possibilité de retourner dans le système traditionnel (l'inverse étant *de facto* impossible si l'enfant n'est pas bilingue à la base), et enfin, évaluations annuelles du niveau de connaissances. « Les 24 itinérants, informés, se montrent circonspects et décontenancés. Aucun n'accepte de tenter l'expérience ; les enseignants bascophones sollicités n'acceptent pas non plus. Il faut reconnaître que l'expérience envisagée représente un grand saut dans un mode pédagogique inconnu à l'école publique : enseigner dans une langue autre que le français, dans une langue réputée ne pas pouvoir être celle de l'école. Faire des mathématiques et des sciences en basque, personne n'y croit²¹² »²¹³.

Evidemment « certains doutaient que les deux langues puissent cohabiter utilement dans l'école et la place donnée à la langue basque était jugée excessive. Pour beaucoup cette langue restait encore un patois sans valeur à l'usage d'une population rurale attachée au passé. Son image était associée à celle des difficultés scolaires, de la stagnation sociale, de l'engagement

²¹⁰ Entretien avec un ancien membre du bureau de Seaska, le 27 mars 2003 à Bayonne

²¹¹ Leralu C., Lichau I., *op.cit.*, p.266.

²¹² La chose paraît si impossible que « les médias s'interrogent. Le correspondant du journal *Le Monde* vient même, au bureau de l'inspection départementale, demander si c'est bien vrai qu'à Sare on fait des mathématiques en Basque (...) Nous apprendrons plus tard que le ministère, en 1982, avait envisagé la possibilité d'aborder en langue basque certaines matières à l'exclusion des sciences exactes», in, *ibidem*, p.267.

²¹³ Leralu C., Lichau I., *op.cit.*, p.267.

politique et de la violence »²¹⁴. Le bien-fondé de cette expérience fut conforté par les résultats obtenus par les premiers élèves de la filière, l'on constate en effet que « les bilingues n'avaient pas plus de difficultés que les autres. Leurs moyennes se situaient même au-dessus des moyennes nationales et de celles de leurs camarades unilingues. La langue basque n'avait donc pas été un handicap, au contraire »²¹⁵. Mais, ces résultats vont de part et d'autre susciter encouragement et hostilité. L'encouragement va venir du côté de ceux qui interprètent ces bons résultats comme la réussite du bilinguisme contre l'échec scolaire alors que l'hostilité va venir d'enseignants expérimentés ayant déjà fait une très longue carrière académique, uniquement en langue française, et pensant qu'elle ne pouvait se faire qu'en français, disqualifiant en particulier les bascophones auxquels l'euskara rappelait les heures de souffrances et d'humiliations vécues au sein de la classe et des cours de récréation.

Malgré l'hostilité ou l'animosité, les fonctionnaires impliqués au sein des filières bilingues se sentent encouragés par les bons résultats et une demande sociale en augmentation, ce qui les conforte dans l'idée première d'introduire l'enseignement bilingue dans un système éducatif non comme une expérimentation en marge mais bien comme une réalité et dans des conditions banales d'une école primaire ordinaire. Finalement, « les deux langues ne s'inscrivaient plus dans une relation ordinaire : 1+1 ne faisait plus 2 mais plus de 2 ! »²¹⁶. Le succès des filières bilingues est rapide (...), le 17 octobre 1986 naît l'association de parents d'élèves *Ikas-bi*²¹⁷, à laquelle sont également amenés à participer les enseignants des filières bilingues. L'association va dans un premier temps sensibiliser les parents d'élèves du secteur public aux bienfaits du bilinguisme au niveau pédagogique, puis va passer assez vite à un rôle classique d'association de parents d'élèves. *Ikas-bi*, va exercer « des pressions sur les pouvoirs publics pour obtenir de nouveaux postes budgétaires, d'autant que la croissance du nombre d'élèves concernés augmente les besoins. Dès lors, c'est une lutte continuelle. En 1989, elle recueille 117 signatures de maires (sur 157 sollicités) pour soutenir son action »²¹⁸. Très rapidement, avec d'autres associations de parents d'élèves d'expériences bilingues de l'enseignement public de l'Hexagone, *Ikas-bi* va être membre fondateur de la FLAREP, en 1987. Et finalement, comme les *Ikastola* de Seaska, le 28 mai 1987, quelques semaines après *Herri Urrats*, l'association de parents d'élèves organise sa première fête des écoles bilingues

²¹⁴ *Ibidem*, p.277.

²¹⁵ *Ibidem*, p.267.

²¹⁶ *Ibidem*, p.282.

²¹⁷ Littéralement *Ikas-bi* veut dire apprendre deux [langues].

²¹⁸ Cassan P., *op.cit.*, p.58.

à Ascain, où le tout jeune président de l'association expose les lignes directrices à suivre dans les prochaines années.

Si, les relations entre Ikas-Bi et le Ministère de l'Education Nationale ne vont pas être des meilleures, on ne peut pas dire de même des collectivités territoriales. Suite à la décentralisation et à la redistribution et au partage de certaines compétences, les élus locaux ont la capacité de satisfaire certaines revendications locales. Devant le refus assez fréquent du Ministère de l'Education Nationale d'augmenter l'aide financière, pédagogique et infrastructurelle, les collectivités locales, ainsi que leurs élus, vont jouer un grand rôle dans le financement des structures indispensables au développement de l'enseignement bilingue. « *Ikas-bi*, tel un groupe de pression, va vite apprendre l'importance du réseau, et des contacts avec les hommes politiques. De droite comme de gauche, les politiciens veulent être élus, alors si la sauvegarde du basque, grâce à notre militantisme, paraît importante à la population du Pays Basque, les élus seront favorables, c'est la loi de l'offre et de la demande des élections. C'est là que nous agissons, nous sommes là pour qu'ils s'engagent... mais surtout qu'ils tiennent parole, car souvent une fois élus... »²¹⁹.

L'organisation de l'association de parents d'élèves *Ikas- bi* fut très rapide, car dès le début, elle a dû faire face à la forte opposition des instituteurs à l'ouverture de filières bilingues, et s'est organisée en groupe d'intérêt et de pression très efficace. L'association de parents sera « experte en séduction, exigeante, raisonnable quand il faut, néanmoins remuante et même encombrante soulignera le billet qui relate sa naissance à Saint-Jean de Luz dans les *Cahiers d'Ikas-Bi* »²²⁰. L'Association de parents d'élèves va vite se mettre au travail, et en très peu de temps éditer des livres scolaires, des brochures et des feuilles d'information de promotion des sections bilingues et également monter un centre de vacances pour les enfants des sections bilingues. Mais alors que l'euphorie l'emporte lors de l'ouverture de filières bilingues, un problème apparaît et ne quittera jamais le débat des réunions des parents d'élèves, celui de l'ouverture de postes supplémentaires. En effet, si l'on comprend aisément qu'en situation d'unilinguisme, dans une école primaire, il faille un maître pour une classe, en filière bilingue il faut deux maîtres pour une classe. Les parents d'élèves vont dès le départ devoir se battre, non seulement pour l'ouverture de filières bilingues, mais également pour un changement de mode de calcul, qui assigne le nombre de postes de maîtres au nombre de classes ouvertes. « Il fallut expliquer, démontrer, convaincre pour sortir des réactions d'immobilisme. On

²¹⁹ Entretien avec le secrétaire d'Ikas-bi, à Bayonne, le 6 mai 2003

²²⁰ Leralu C., Lichau I., *op.cit.*, p.285.

admettait difficilement que le nombre d'enseignants de l'école ne soit plus nécessairement le même que le nombre de classes et qu'il puisse évoluer en fonction du pourcentage d'élèves bilingues »²²¹.

Pour Gillermo Etxeberia, le succès relatif d'Ikas-bi²²², par rapport au modèle de Seaska, réside dans le fait que les parents d'élèves non bascophones peuvent considérer (à tort d'après lui) que Seaska est trop politisé et pour les parents d'élèves bascophones, dans la peur que leurs enfants ne soient pas assez aptes à affronter par la suite l'avenir avec une bonne maîtrise du français. Pour ce qui est de la politisation, et du marqueur nationaliste, on les retrouve souvent dans les qualificatifs que des opposants attribuent à Seaska et non en ce qui concerne Ikas-bi, ce qui est paradoxal puisque tout comme Seaska, « Ikas-bi a des liens étroits avec les associations favorables à l'euskaldunisation de l'enseignement public du Pays Basque Sud, il est connu que tant les uns que les autres participent aux fêtes respectives des écoles publiques bilingues. Ikas-bi, tout comme Seaska, regarde Hegoalde bien au-delà des aspects pédagogiques ; il recherche le soutien des abertzale »²²³.

Ainsi, la quête du soutien des institutions autonomiques d'Euskadi se base, outre sur la volonté d'une reconnaissance institutionnelle et politique du monde *euskaltzale* et nationaliste, mais également sur la volonté de trouver des financements pour la traduction de livres scolaires en euskara, les activités extrascolaires... Des aides et une reconnaissance certaine vont venir de la *Lehendakaritza* et de la part des Associations de parents d'élèves de filières bilingues et immersives de l'enseignement public de la CAB, « mais force est de constater que l'on n'a jamais eu une reconnaissance égale à Seaska auprès des institutions d'Euskadi. Les liens et le financement ont toujours été supérieurs pour les Ikastola que pour Ikas-Bi, et le financement est toujours venu de la *Lehendakaritza* et jamais des institutions de l'Education »²²⁴.

²²¹ *Ibidem*, p. 286.

²²² L'excès d'autoritarisme et le manque de concertation du Président fondateur d'Ikas-Bi, va créer une scission au sein de l'association, et en 2003 va être créé *Biga Bai*, présidée par Josiane Libier. En effet, plusieurs parents d'élèves considèrent que l'association de parents d'élèves, Ikas Bi, non seulement outrepassse ses fonctions, mais apparaît aussi devant l'espace public comme la gestionnaire et l'organisatrice de l'enseignement bilingue, l'équivalent de Seaska mais dans le service public, alors que les sections bilingues sont en fait organisées par le Rectorat. Cette démarche d'Ikas-Bi s'inscrit dans une concurrence métaphorisée par ses propres acteurs voulant démontrer l'efficacité de son système scolaire face à Seaska.

²²³ Mateos Gonzalez S., *Euskal Nazionalismoa et Hezkuntza : eskari deszentralizatzaileetatik Ikastolara*, EHU/UPV, Leioa, 2000, p. 361.

²²⁴ Entretien avec le secrétaire d'Ikas-bi, à Bayonne, le 6 mai 2003

Mais, à l'instar de l'augmentation sensible du nombre d'inscriptions et des problèmes logistiques et économiques, un autre problème va surgir lorsque les premiers élèves scolarisés au sein des filières bilingues vont arriver à leur premier examen. Si la logique voulait qu'à l'enseignement bilingue correspondent des examens bilingues, il n'en sera pas ainsi jusqu'en 1993. En 1992, alors que des élèves des classes bilingues du Lycée Ravel, de Saint-Jean de Luz, décident de passer l'histoire géographie au BEPC en langue basque (puisque'ils l'apprenaient ainsi), ils reçoivent tous un zéro pointé, et les copies ne seront pas corrigées. Cet acte d'insoumission de la part des élèves d'Ikas-bi est rare, la culture militante d'Ikas-bi a en effet toujours été une culture de la négociation et du consensus avec l'administration face à la culture futuriste de Seaska²²⁵. Suite à un recours déposé devant le tribunal administratif et avec l'appui de certains syndicats d'enseignants, l'Education Nationale va accepter de négocier et prévoir pour l'année suivante l'épreuve d'Histoire et Géographie en euskara.

L'histoire d'Ikas-Bi et de l'enseignement bilingue dans le secteur public est celle d'une lente progression de la normalisation de la langue basque. En effet, si les débuts de la filière bilingue sont marqués par une forte volonté de différenciation vis-à-vis du choix pédagogique immersif de Seaska et de son statut d'école privée. On voit aujourd'hui la direction d'Ikas-Bi évoluer tant sur la nécessité de l'enseignement immersif que sur le rôle linguistique et pédagogique de Seaska.

Le rôle d'Ikas-Bi pour son vice-président reste toujours « de créer les conditions favorables au développement et à la demande de classes bilingues sur l'ensemble du territoire, d'*Iparralde*, pour qu'à terme l'ensemble des enfants du service public de l'enseignement soient bilingues ». Mais il considère « qu'aujourd'hui seule l'immersion permettra vraiment de rendre des enfants véritablement bilingues, compte-tenu de la réalité sociolinguistique du Pays Basque. Seuls les enfants de parents bascophones, à Ikas-Bi, réussissent globalement à devenir bilingues. Les enfants de parents non bascophones ont grandement du mal à apprendre et à utiliser l'euskara. Et il est vrai que l'Ikastola réussit mieux cela. C'est pourquoi notre combat aujourd'hui est d'arriver à créer des sections immersives au sein de l'école publique »²²⁶. C'est d'ailleurs ce que le Ministre de l'Education Jacques Lang va tenter, lorsqu'en 2001, il va essayer d'intégrer les Ecoles immersives bretonnes Diwan, au sein de

²²⁵ Il convient de souligner que la grande majorité des élèves de Saeska ont passé le BEPC intégralement en basque, et donc ont fait acte d'insoumission lors de leur passage du BEPC, seuls les élèves désirant avoir le BEPC afin d'être pris dans un autre lycée à la sortie du collège passaient le BEPC en français.

²²⁶ Entretien avec le Vice-président de l'Association de parents d'élèves, Ikas-Bi, à Bayonne, le 12 décembre 2008

l'Education Nationale²²⁷. Le vice-président d'Ikas-Bi, souligne également que, « le combat, d'Ikas-Bi n'est pas tâche facile car si Seaska doit se battre pour construire des Ikastola²²⁸, nous on se bat souvent contre des parents d'élèves et des enseignants, imprégnés encore aujourd'hui, d'une culture jacobine, qui refusent que l'on fasse des demandes d'ouverture de classes bilingues au sein de leurs établissements »²²⁹. L'argument principal développé par les responsables d'Ikas-Bi, est que ces filières sont ouvertes au volontariat, et qu'aucun parent d'élèves n'est obligé d'y inscrire ses enfants. L'argumentaire utilisé pour accumuler des sympathisants à l'ouverture des filières bilingues est double : le bilinguisme est une richesse qui ne peut qu'apporter de l'ouverture culturelle ; et, l'euskara peut être un atout, un capital culturel très important, et fortement valorisé au Sud de la frontière (là, où il est officiel). L'exemple du système d'enseignement de la Communauté Autonome Basque est souvent utilisé afin de rassurer les parents d'élèves sur les risques d'échec scolaire et de fanatisation politique.

Finalement, Ikas-Bi n'est pas tant un concurrent pour Seaska que pour le modèle unilingue de l'Education Nationale elle-même. En effet, comme le rappelle l'hebdomadaire *Enbata*, dans « ce système la création d'un poste ou d'un poste de basque est concurrente en terme d'affectation de moyens à l'ouverture d'une classe ou d'un poste ailleurs dans le département ou en Aquitaine. Il est donc difficile pour l'enseignement en basque de se faire une place dans ce dispositif. Ce dernier engendre des crispations supplémentaires (y compris au niveau local) dans la mesure où toute action de développement de l'enseignement en basque peut être perçue comme venant gêner le redéploiement ou le renforcement de telle ou telle autre filière de formation »²³⁰

3.1.3.2. L'APLEC et le modèle du bilinguisme nord catalan

« Au terme de quelque 15 années d'efforts constants essentiellement des milieux associatifs et militants, l'enseignement bilingue en catalan commence à avoir une dimension non

²²⁷ Ordonnance du juge des référés du 15 juillet 2002, n°248203-248205, UNSA Education et autres.

²²⁸ L'esprit de compétition entre les classes bilingues et Seaska est assez courant encore, lorsque l'on parle à des parents d'élèves d'Ikas-Bi. Cette compétition fut, en un sens, orchestrée par les pouvoirs publics et les politiques locaux opposés à Seaska au début des années 80.

²²⁹ Entretien avec le Vice-président de l'Association de parents d'élèves, Ikas-Bi, à Bayonne, le 12 décembre 2008.

²³⁰ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n° 1585, 8 juillet 1999, p.2.

négligeable. Tout au moins, il devient chaque jour plus difficile d'en ignorer l'existence et de le traiter comme une question totalement marginale »²³¹. Aujourd'hui, 3000 élèves sont touchés par l'enseignement en catalan, cela ne représente encore que 4% de la population scolarisée, et ce malgré une forte demande et une saturation des filières bilingues et immersives en langue catalane. Pour un linguiste de Perpignan, « les quelque 13 millions de catalanophones du Sud, et le marché de l'emploi qu'ouvre la possibilité de savoir le catalan, puisque c'est une langue officielle au Sud, sont d'un immense attrait. Le marché linguistique est immense et l'attraction liée à la modernité et au dynamisme également, pour beaucoup de gens... »²³².

La première école à avoir mis en place un enseignement bilingue de type expérimental sera le collège La Garrigola de la ville de Perpignan, en 1992. « Comme à son habitude, le projet de section bilingue commence de manière partielle et anodine »²³³, et ce alors que les premiers cours de langue catalane en tant qu'option commencent en 1975 avec des professeurs volontaires et militants²³⁴. Le Rectorat refusant d'assumer la formation pédagogique de ces enseignants, c'est finalement le GREC, à partir de 1976, qui va assumer cette tâche, après un séminaire organisé au sein de l'Université d'Eté Catalane, à Prades²³⁵.

Représentant la FLAREP en Catalogne, l'Associacio Per l'Ensenyament del Català, l'Association pour l'Enseignement du Catalan, (APLEC), tout comme Ikas-Bi, au Pays Basque de France, s'attache à la promotion de l'enseignement du catalan et à l'ouverture de classes bilingues en Catalogne de France, tout en mettant également en rapport les financeurs de cet enseignement. A la différence d'Ikas-Bi, qui est une association de parents d'élèves et est attachée au rôle de promotion, puisque la décision de créer des classes bilingues au sein de l'Education Nationale, émanait des services de l'Etat, l'APLEC est née du refus de la part du Rectorat du Languedoc-Roussillon, d'assumer la gestion des 1000 heures d'enseignement de catalan que voulait instaurer la mairie de Perpignan dans ses écoles primaires municipales.

²³¹ Baylac-Ferrer A., « Situació de l'ensenyament en Català », Communication au *Congrès Annuel de la FLAREP*, à Perpignan en Juillet 2009, p.9.

²³² Entretien avec un enseignant de l'Université de Perpignan et militant catalaniste de l'APLEC, à Perpignan, le 5 juin 2003.

²³³ Baylac-Ferrer A., *Societat, català i ensenyament a Catalunya Nord (Société, langue et enseignement du Catalan en Catalogne Nord)*, Thèse de Doctorat en Etudes Catalanes, CREC-IFCT, Université de Perpignan, 4 décembre 2009, p.404.

²³⁴ Alà Baylac-Ferrer, dans sa thèse de doctorat rapporte que les premiers enseignants, en plus d'être volontaires à l'enseignement d'une matière dans laquelle ils n'étaient pas qualifiés, étaient militants car ces heures d'enseignement n'étaient pas payées. *Ibidem*, p.408.

²³⁵ C'est dans ce cadre que le Père Verdaguer et le GREC vont éditer un cahier de 20 leçons destiné aux enseignants désireux d'enseigner la langue catalane au sein des écoles publiques de la Catalogne de France.

« L'Académie ne souhaitant pas s'en charger, un groupe de parents d'élèves constituerait l'APLEC, afin de gérer le financement et la mise en œuvre de cet enseignement. La formule va si bien marcher, que l'expérience va se développer sur l'ensemble du territoire de la Catalogne Nord. Mais comme d'ordinaire, ce succès se trouve freiné par le manque de financement, et l'Académie, elle, n'aide pas beaucoup... »²³⁶. L'enseignement en maternelle et en primaire, de cours en catalan et du catalan est offert grâce à des moyens et organismes extérieurs à l'Education Nationale. « L'APLEC gère chaque année une quarantaine de contractuels extérieurs à l'Education publique qui interviennent dans les classes afin de donner des cours de catalan. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres académies, l'Inspection de Catalogne Nord n'a pas voulu assumer la gestion directe du personnel nécessaire, du moins en partie, pour répondre à la demande des familles. La rémunération d'agents extérieurs a toujours été ponctuelle et exceptionnelle ».²³⁷

Grâce à « l'intervention des collectivités locales –la mairie de Perpignan d'abord, puis d'une vingtaine de mairies rurales- épaulées par la *Generalitat de Catalunya*, en mettant à disposition des écoles des intervenants extérieurs gérés par l'APLEC »²³⁸, elle tente de satisfaire la demande sociale d'enseignement en catalan et du catalan. « Aujourd'hui les trois quarts de l'enseignement du catalan dans le département sont assurés par l'APLEC²³⁹ »²⁴⁰. La répartition des ressources du budget de l'APLEC est assez équilibrée puisqu'en 2008, la ville de Perpignan finance 24,5% du budget, le Conseil Général 19,7%, les 38 municipalités de la Catalogne de France 18,26%, le Conseil Régional 16,1% et enfin, la *Generalitat de Catalunya* finance à hauteur de 21,4%, après avoir pendant les années 90 financé presque la moitié du budget global. D'ailleurs « le Rectorat de Montpellier a souligné la dimension internationale de l'enseignement du catalan en signant une convention de collaboration avec le département d'*Ensenyament de la Generalitat de Catalunya* : actions de formations continues transfrontalières, stages dans les écoles de la *Generalitat* pour les étudiants de l'IUFM, échanges scolaires, stages en entreprise pour les élèves de LP²⁴¹, développement de projets

²³⁶ Entretien avec le secrétaire de l'APLEC, à Perpignan, le 19 mai 2003, 1h45 (enregistré) en français, le 6 juin 2003.

²³⁷ Baylac-Ferer A., *op.cit.*, p.442.

²³⁸ Solà M-D., « L'offre éducative en catalan », *Revue Lengas*, « Le catalan au nord des Pyrénées : une problématique singulière », n°52, Montpellier 3, 2002, p.77.

²³⁹ En 2008, l'APLEC gérait 32 intervenants, pour un volume horaire de 7000 heures de cours, sur 38 villes et Perpignan, pour un budget annuel de 270 000€, pour 5580 élèves (69,5% des élèves du Département).

²⁴⁰ Entretien avec le secrétaire de l'APLEC, à Perpignan, le 19 mai 2003, 1h45 (enregistré) en français, le 6 juin 2003.

²⁴¹ Lycée Professionnel.

éducatifs transfrontaliers sont les premières mesures mises en place dans le cadre de cette convention »²⁴².

Le principal frein au développement de la filière bilingue en Catalogne de France avancé par les acteurs est le manque de volonté de la part de l'Académie régionale de mettre en œuvre une politique d'enseignement public bilingue en catalan. Quant à elle, l'Académie se défend de ne pouvoir honorer la demande de plus 40% des parents d'élèves du département des Pyrénées-Orientales, d'offrir à leurs enfants un enseignement en bilingue, du fait d'un manque de personnel qualifié ou d'un manque d'ouverture de postes et en raison de places réduites au CAPES de catalan.²⁴³ « En conclusion, le cadre réglementaire du Rectorat de Montpellier pour l'enseignement du catalan et en catalan, est d'initiation et sensibilisation et fait preuve d'un certain volontarisme en termes de diffusion des éléments culturels en relation avec la langue régionale, mais ne respecte pas les instructions ministérielles qui soulignent expressément la nécessité de développer en particulier le modèle du bilinguisme comme dispositif prioritaire »²⁴⁴. D'après le secrétaire de l'APLEC, « il est regrettable qu'il n'y ait pas d'accord ou de convention entre l'Académie, les pouvoirs publics locaux (Région, Département et municipalité) afin de promouvoir globalement au sein d'une politique linguistique commune un enseignement bilingue, comme c'est le cas en Alsace, en Bretagne et en Aquitaine, enfin surtout au Pays Basque »²⁴⁵. Dans beaucoup d'établissements scolaires la promotion du catalan ne tient que très peu de place, puisqu'on n'y dispense qu'une heure d'initiation, alors que la circulaire ministérielle de 2001 fixe à deux heures hebdomadaires la promotion et l'initiation des langues régionales ou que, comme dans le collège de Perpignan où est mise en place une filière bilingue, il est impossible pour le reste des élèves de s'initier au catalan²⁴⁶.

²⁴² Solà M-D., *op.cit.*, pp.82-83.

²⁴³ Baylac-Ferer A., *op.cit.*, pp.214-215.

²⁴⁴ *Ibidem*, p.244.

²⁴⁵ Entretien avec le secrétaire de l'APLEC, à Perpignan, le 19 mai 2003, 1h45 (enregistré) en français, le 6 juin 2003

²⁴⁶ Le représentant de l'APLEC impute ce manque d'enthousiasme à la promotion du catalan, aux luttes internes au sein des établissements afin de mieux tirer parti des dotations horaires générales, qui subissent ces dernières années de fortes baisses budgétaires.

3.2. Le cadre de l'action territoriale comme répertoire du *national building*

Les forces nationalistes et culturelles au Nord des Pyrénées étant minoritaires, « l'écoute [des revendications] n'est souvent que de politesse et conduit par contrecoup à accentuer la véhémence militante »²⁴⁷. On doit tenir compte du fait que les acteurs collectifs et les mouvements sociaux de la langue sont souvent stigmatisés comme autonomistes, indépendantistes, nationalistes, séparatistes, ethnicistes..., qui crée une méfiance de la majorité de la population acquise à la tradition Républicaine française. Deux grammaires de politique publique de la langue s'opposent, celle qui souhaite rester fidèle à la tradition jacobine de la France et celle qui souhaite faire évoluer cette tradition vers la reconnaissance territoriale de langues régionales.

Il faut considérer la scène publique comme un dispositif théâtral, où l'identification à un personnage ou à un mouvement, permet d'endosser symboliquement un rôle dans le drame social et de se situer par rapport aux autres acteurs dans une intrigue ou un scénario. Il peut s'agir d'une rencontre dramatique (la rencontre entre les langues nationales et les langues locales, basque et catalane) où ces différentes places sont distribuées, conquises, ou attribuées (comme la diglossie linguistique) dans des cérémonies ou duels rhétoriques, dans des célébrations victimaires ou des condamnations comiques, solennelles ou tragiques. Les acteurs collectifs et mouvements sociaux de la langue basque et catalane s'inscrivent dans le rôle des victimes des constructions nationales et d'uniformisation des Etats français et espagnol, qui en plus de les avoirs séparés par une frontière, ont fait reculer le nombre de leurs locuteurs vernaculaires. Dès lors, le répertoire des actions et le vocabulaire des motifs va principalement se baser sur la dramatisation du fait accompli, à savoir que tout d'abord la frontière franco-espagnole sépare la communauté basque et catalane, et cette séparation n'a rien de naturel (le concept géographique de frontière naturelle est effacé). Le répertoire des actions va donc principalement se construire sur une stratégie symbolique d'effacement de cette dernière comme on le verra pour le Pays Basque.

Les médias jouent un grand rôle dans l'octroi du rôle clé dans la distribution d'identités sociales, dans l'assignation des rôles, de prédicats d'intentions et de stratégies ainsi que dans la qualification des situations, où les acteurs de la langue basque et catalane tentent de trouver

²⁴⁷ Hammel E., *Aide-mémoire Langues et cultures régionales et Région Languedoc-Roussillon 1985-1996*, Trabucaire, Perpinya, 1996, p.62.

des motifs d'approbation ou d'indignation, de justification ou de dénonciation. Finalement, ce qui est en jeu dans la politique dramaturgique relève de la fondation d'arènes publiques où vont s'identifier et se reconnaître les différents acteurs, ceux de la langue et les pouvoirs publics dans notre cas, des mondes communs où coexister et agir de concert est possible. Dès lors, les acteurs de la langue, considérant que le territoire d'action publique doit être le territoire de la langue, vont tenter de construire à travers un répertoire et un vocabulaire d'action une arène publique, locale puis transfrontalière, arène au sein de laquelle leurs répertoires d'action de part et d'autre de la frontière ou par-delà la frontière vont être sinon identiques du moins semblables²⁴⁸. Si pour les acteurs collectifs et mouvements sociaux de la langue basque et catalane, les répertoires sont les outils, les armes et les recettes des activités de protestation, ces dernières requièrent et impliquent aussi des grammaires de la vie publique qui, dans notre cas, sont fournies par l'historicité de la langue, l'idéologie nationaliste de la langue et le discours légitimant et scientifique des sociolinguistes. En effet, ce sont ces grammaires qui fixent les modes de visibilité, de spatialité et de temporalité, dont l'on perçoit le caractère normatif quand ils sont transgressés. Ainsi, les idéologies nationalistes du basque et du catalan, en tant que matrices de sens au moyen desquelles les acteurs de la langue définissent et maîtrisent leurs situations de la vie quotidienne, de même qu'ils cartographient le monde social, les actions et les événements auxquels ils ont été confrontés et dans lesquels ils sont engagés, participent à la formulation de stratégies d'actions alternatives.

De même que les organisations des mouvements de la langue basque et catalane s'empruntent des formes, des stratégies et des tactiques organisationnelles, elles recourent également aux mêmes idiomes politiques. Le contexte social de la langue est ce qui fait référence à l'imbrication d'un mouvement nationaliste dans son environnement basque et catalan. L'un des aspects de cette dimension est constitué par les cadres d'actions et les réseaux qui facilitent ou limitent la formation des identités collectives et la structuration des mouvements sociaux. « Ces réseaux ne sont que la toile de fond pour la socialisation de militants potentiels, pour les réunir et les conduire vers une interaction plus dirigée et centrée dans des sujets concrets. Les réseaux sont particulièrement importants pour la naissance et la stabilisation d'une structure de mobilisation initiale qui fasse noyau, induisant de nouveaux noyaux, comme pour amener des soutiens de gens qui se maintiennent à la marge de ces

²⁴⁸ Tilly C., « Repertoires of contention in America and Britain », in Zald M.N., McCarthy J., *The dynamics of social movements*, Mss. Winthrop, Cambridge, 1979; Tilly C., *Regime and repertoires*, The University of Chicago Press, Chicago, 2006 ; Tilly C., Tarrow S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la Révolution*, Presses de Sciences Po, Paris, 2008.

groupes. De plus, la construction de réseaux sociaux dépend de facteurs écologiques, parmi lesquels on trouve la situation matérielle d'une société donnée. Par exemple, la densité de la population, les moyens que fournissent la communication ou la mobilité, qui peuvent avoir un grand impact sur la formation de réseaux »²⁴⁹.

3.2.1. Les rites et les manifestations en faveur de la langue de part et d'autre de la frontière comme répertoire d'action marquant l'identité et le territoire

Tout autant que les contextes historiques dans lesquels se déroule l'action collective, le contexte géographique joue un rôle essentiel non seulement dans la détermination de l'action elle-même, que de ses modes et de l'issue. Finalement, l'espace géographique représente à la fois le cadre, le moyen et l'enjeu des mobilisations. Le cadre de l'action collective agit comme une matrice structurelle, elle est l'outil et le résultat des pratiques que l'espace organise de façon récursive. Dans ce cas, l'on peut constater que l'espace géographique peut fonctionner comme un vecteur d'identification collective et de mobilisation, dont le territoire de la langue au Pays Basque et en Catalogne fournit le cadre d'interprétation et d'action.

Le langage et la symbolique nationaliste ont des dimensions aussi bien cognitives que significatives, qui sont liées aux aspirations et aux sentiments plus généraux des élites et des autres strates sociales²⁵⁰. Les concepts d'autonomie et d'authenticité et les symboles de la confiance en soi et de communauté naturelle, sont partie intégrante du mouvement social de la langue. Mais le plus représentatif d'entre eux reste sans doute la récupération du territoire historique de la langue au moyen d'un agissement rituel.

Le calendrier des modalités rituelles de l'identité basque par-delà la frontière est nourri par la multiplication de manifestations produites par l'univers de l'euskara. On trouve les différentes manifestations liées aux fédérations des Ikastola selon les provinces (Kilometroak, Ibilaldia, Araban Euskaraz, Nafarroa Oinez, et Herri Urrats), la Korrika pour AEK au niveau national et les campagnes de *Bai Euskarari*, qui sont des moments de communion et de construction de l'identité et de la gestion patrimoniale de l'identité basque. On trouve également des manifestations propres à chaque territoire comme le *Glisseguna* (journée de la glisse-surf,

²⁴⁹ Rucht D., *op.cit.*, 1996, p.269.

²⁵⁰ Smith A.D., *op.cit.*, 2000, p.67.

skate, roller- pratiqués en euskara) à Anglet et organisées par Seaska, ou des manifestations localisées mais qui se multiplient comme les AEKeguna, ou AEKANpada....

A travers la multiplication d'actions sociales et militantes de ses élèves, le but d'AEK est d'approfondir de manière pragmatique la conscientisation de l'élève dans son rôle de récupération de la communauté. « Ce travail a pour base la *méthode anti-diglossique*, et son premier but est d'en faire des militants, qui auront un rôle essentiel dans la revendication de l'usage normalisé de la langue minorisée au sein d'une société, et de la même manière, ceux qui parlent l'euskara et qui sont cantonnés à une asymétrie culturelle s'engagent dans une lutte de changement. Ce développement militant intervient conjointement au changement des causes de la motivation, ou bien à l'action didactique menée lors processus d'apprentissage par la participation aux différentes actions »²⁵¹, telles que la KORRIKA, AEKantuz...

Depuis 1980, tous les deux ans, AEK organise l'un des événements sociaux les plus importants, si ce n'est le plus important, en faveur de la langue basque, à savoir une course de relais, course qui n'admet aucune pause, et qui ne doit être interrompue sous aucun prétexte pendant dix jours, comme si la langue basque, pour que son existence perdure, n'acceptait plus de pause ni d'interruption de récupération. Travaillant en faveur de la réappropriation de l'euskara sur les territoires historiques d'Euskal Herria, la course parcourt l'ensemble de son territoire, par-delà les frontières. Pour sa « première édition (...) en décembre 1980, son passage au Pays Basque Nord reste assez confidentiel. On raconte que plusieurs kilomètres n'avaient pas de porteurs de témoin et que l'équipe de la camionnette a dû payer de sa personne à plusieurs reprises... Mais dès la deuxième édition en 1982, organisée au Pays Basque Nord conjointement avec Seaska, les choses prennent une autre ampleur avec des centaines de participants et plusieurs dizaines sur certains kilomètres. La Korrika est l'occasion d'entrer en contact avec de nombreuses associations, collectifs, élus ou entreprises. Elle amène à la fédération (...) un ballon d'oxygène en terme financier et lui permet de porter son message auprès de nouveaux secteurs de la société. Dans la foulée, nombreuses sont les personnes qui décident d'apprendre et s'inscrivent au cours »²⁵². L'anthropologue Teresa del Valle interprète ce phénomène comme une métaphore de l'unité basque (la langue comme élément essentiel de l'unité historique d'un peuple, comme élément différenciateur mais également intégrateur). « Nonobstant, dans cette représentation de la continuité entre le passé

²⁵¹ Rodriguez Bornaetxea F., « Paulo Freiren eragina helduen euskal alfabetatzean eta horren ondorioz egin daitezkeen aportazio kritikoak », Revue *Ikastaria* n°10, EI/EV, Donostia, 1999, p.107.

²⁵² Bortayru J., *op.cit.*, p. 314.

lointain et présent, l'histoire se réduit et l'on rentre dans un temps a-historique où les siècles, les événements, les vicissitudes qu'a expérimenté l'euskara disparaissent, dans une tentative d'unir les deux extrémités du spectre que l'on tente de réaliser. C'est la manière d'insérer le passé dans une action populaire, qui puisse se lier au présent de manière effective. Elle transcende le présent et le passé, ne laissant que la continuité comme élément central »²⁵³.

A chaque édition, plusieurs milliers de bénévoles, militants et sympathisants, travaillent à l'organisation de la course dans les villes et villages traversés et, durant les semaines précédentes, des centaines de manifestations culturelles sont organisées. L'anthropologue T. del Valle définit « la Korrika (...) comme une *ekintza* [action] dans le sens où son ensemble est une manifestation de la valeur du mouvement comme expression de l'importance de la langue, de la parole. Elle implique un effort physique parce qu'elle engendre, manifeste et consomme de l'*indarra* [de la force] »²⁵⁴. Le parcours, long de 21 000 kilomètres et parcouru par des milliers de personnes, redessine un tracé symbolique, celui du territoire historique de la langue basque, allant même jusqu'à se réapproprier les anciens territoires de l'euskara latinisés il y a plus de 1000 ans.

Définie comme un rituel de reproduction d'un imaginaire mythique, où la fonction de la manifestation est de faire revivre et d'actualiser la représentation de l'identité qui fait du territoire parcouru, de l'histoire véhiculée et de la langue revendiquée ses supports les plus symboliques, la Korrika est vécue comme « la métaphore de l'unité basque »²⁵⁵ par-delà les frontières, véhiculant « un concept de peuple qui a ses attaches dans un passé ancestral et qui se représente avec une continuité dans l'histoire »²⁵⁶. Si au départ, l'idée était de partir de différents territoires et de se rejoindre en un point, cette démarche, marquait trop les différences linguistiques et les dialectes existant entre les différents territoires, en plein débat et lutte de normalisation de l'euskara batua. « Dès lors, l'important c'était l'unité, l'unité de l'euskara, du peuple basque, du territoire, et ce par-delà la frontière. On pensa à une marche unique traversant l'ensemble du territoire, où la langue se transmettrait de façon symbolique au fil des kilomètres en faisant abstraction des Etats français et espagnol »²⁵⁷.

L'affirmation du territoire de la langue basque par-delà des frontières ne va pas être sans engendrer des contradictions et difficultés, chez un peuple ou une communauté linguistique

²⁵³ Del Valle T., *Korrika, rituales de la lengua en el espacio*, Anthropos, Barcelona, 1988, p.65.

²⁵⁴ *Ibidem*, p.65.

²⁵⁵ *Ibidem*, p.285.

²⁵⁶ *Ibidem*, p.243.

²⁵⁷ Entretien avec une des organisatrices de la Korrika et enseignante d'AEK, à Bayonne, le 17 février 2009.

dont le territoire (l'espace de vie) est divisé par une frontière internationale (France-Espagne) et une administrative (CAB et CFN). L'action n'est pas une négation existentielle de la frontière en tant que telle, mais bien une invitation à l'effacer. « Tant que dure le rituel, on transcende les réalités politiques et linguistiques qui sont clairement définies, et qui touchent la vie quotidienne des habitants du Pays Basque ; il en est ainsi pour les habitants d'Iparralde dans leur inclusion au sein de la France et pour ceux d'Hegoalde au sein de l'Etat espagnol. Au Sud, on dépasse le fait que la Navarre est en dehors de la Communauté Autonome Basque et même à certains moments, Trebino, Castro-Urdiales et Najera, redeviennent des territoires basques. Et, dans tout ce territoire se révèle une réalité d'unité linguistique »²⁵⁸. La qualité de la performance n'est pas tant dans le contenu cognitif que dans l'habileté de la mise en scène et la capacité à toucher les émotions des spectateurs. Ainsi, le passage du témoin et le parcours suivi par la course sur le territoire historique de la langue basque prend des allures de rituel profane, où la sainte ou le symbole divin est porté sur un territoire donné par l'ensemble de la communauté et où l'euskara diffuse sa bénédiction à un territoire. « De ce point de vue, l'exaltation de l'euskara qui est présente à la Korrika n'est pas un acte culturel anodin, mais une tentative de gagner de nouveaux adeptes, des personnes disposées à récupérer, apprendre la langue dans ces lieux ou noyaux de population où elle tend à disparaître »²⁵⁹.

Action collective allégorique, la Korrika est destinée à illustrer la volonté populaire de récupération de l'euskara sur son territoire historique, l'important n'étant pas où actuellement la langue basque est parlée et bénéficie d'une fonction communicative, mais plutôt, là où la volonté de parler s'exprime. Durant cette course atypique, les coureurs portent un bâton en guise de témoin, transmis de main en main à chaque kilomètre. A l'intérieur de ce bâton, un message est porté pendant dix jours, et il est dévoilé à l'arrivée. Lors des deux dernières éditions, le message soulignait le rôle à la fois intégrateur et identitaire de la langue basque. Le message de la dernière édition (2009) était le suivant : « *Ongi etorri euskaraz bizi nahi dugun herrira* » (Bienvenue au Pays de ceux qui souhaitent vivre en euskara). Cette dernière édition avait pour but de rendre hommage et de sensibiliser, tous ceux qui ont fait, depuis deux générations, la démarche soit d'apprendre soit de faire apprendre à leurs enfants l'euskara, ainsi que tous ceux qui font, ou souhaitent faire apprendre la langue. « Conscient que le Pays Basque a été une terre d'émigration, et qu'actuellement elle est une terre d'immigration, AEK a décidé de rendre hommage à tous ceux qui participent à la récupération

²⁵⁸ Del Valle T., *op.cit.*, p.194.

²⁵⁹ Martinez Vega U., « Prólogo », in Vale T. de, *op.cit.*, p.11.

de la langue sur l'ensemble du territoire, du Pays Basque. C'est également pour cela que la chanson²⁶⁰ et le film de la Korrika ont été produits et écrits par un *bertsulari*, Jon Maia, enfant d'immigrés espagnols et se termine à Vitoria, territoire fortement touché par l'immigration, et où le basque a fortement reculé »²⁶¹.

A l'instar d'AEK, afin de faire face aux dépenses croissantes des Ikastola, dues à la forte augmentation du nombre d'inscriptions, de nouvelles ressources devaient être trouvées par les parents d'élèves à la fin des années 70. C'est un parent d'élèves ayant étudié en Californie, Josu Erguin, qui va proposer, sur le modèle de ce qu'il avait vu aux Etats Unis, l'idée de créer un circuit, rempli d'animations et de points de restauration afin de récolter de l'argent. Sceptiques, les parents d'élèves de l'Ikastola de Beasain vont dans un premier temps le prendre pour un fou, puis finiront par adopter l'idée. Le premier Kilometroak (les kilometres, littéralement) va avoir lieu à Beasain, le 16 octobre 1977, et va se transformer en fête de la fédération des Ikastola du Gipuscoa. Le premier kilomètre fut parcouru par des personnalités telles que le prêtre et ethnologue Joxe Miguel Barandiaran, les politiciens nationalistes Telesforo Monzon et Eli Galdos, le linguiste et militant politique *Txillardegi*... Il convient de noter qu'une fois encore, la banque coopérative Caja Laboral²⁶², se démarqua dans son soutien à la langue basque, sponsorisant le premier kilomètre parcouru par J.M. Barandiaran à hauteur de 150 000 pesetas. Cette première édition a réuni 15 000 participants. Devant le succès de cette manifestation, la Fédération des Ikastola du Gipuscoa décida que la fête servirait chaque année à financer soit une nouvelle Ikastola, soit la rénovation d'une qui existe déjà.

Compte-tenu du succès et de la manne financière amassée, les Ikastola de Biscaye organiseront par la suite leur fête des Ikastola, Ibilaldia (la promenade) en 1978, à Getxo, alors qu'en Navarre, le premier Nafarroa Oinez (la Navarre à pied) va être organisé à Altsasua en 1981, comme en Alaba, avec l'Araba Euskaraz (l'Alava en Basque). Enfin, c'est en 1984, que va naître la première fête des Ikastola du Pays Basque de France, Herri Urrats (le pas du peuple), en 1984. L'idée de créer une fête annuelle des Ikastola afin de récolter des fonds et de normaliser socialement les Ikastola au Pays Basque de France, va une fois de plus émaner du grand frère du Sud. Suite à la participation du groupe de danse basque d'Ustaritz, *Izartxo*, le parent d'élèves Robert Hirigoien va proposer d'organiser le même évènement que

²⁶⁰ Voir, Pierre Thomas, « Le recours au chant basque en Pays Basque Nord contemporain : un vecteur d'actualisation de référents identitaires ? », *Musiker* n°17, Eusko Ikaskuntza, Bilbao, 2010, pp.211-231.

²⁶¹ Entretien avec le responsable de la Korrika Iparralde, à Bayonne, le 18 février 2009

²⁶² Banque coopérative appartenant au groupe coopératif de Mondragon, MCC.

l'Ibilaldia auquel il a pris part, afin de financer le collège qui doit être construit au début des années 80. Une fois le lieu trouvé, c'est-à-dire le lac de Saint-Pée sur Nivelle, il a décidé d'organiser la fête en mai. Le succès est tel que les 8 000 personnes de la première édition, manqueront de tout pour cause de rupture de stock en pleine après-midi. « Le soutien venant de tout le Pays Basque, la fréquentation dépassera vite les 50 000 personnes à la fin des années 80, avec une majorité de personnes venant du Sud de la Bidassoa, et dont le fort soutien financier ne pourra jamais être dédommagé »²⁶³.

Si les premières fêtes se caractérisent par un fort esprit militant et revendicatif, autour d'activités culturelles, aujourd'hui ces fêtes sont un lieu où le *merchandising* lie revendication et mode, où la culture lie modernité et tradition, à travers différents concerts rock, électro ou hip-hop, en langue basque, mais où la récolte de fonds financiers et la solidarité sont toujours revendiquées comme régime d'action. Il est vrai que la participation varie très fortement d'une province à l'autre, et que la majorité des participants sont originaires du Sud des Pyrénées et essentiellement des provinces du Gipuscoa et de Biscaye, mais néanmoins la participation varie de 40 000 participants (pour les éditions d'Herri Urrats et Araba Euskaraz) à plus de 100 000 (pour les éditions du Nafarroa Oinez et Kilometroak). « Les fêtes en faveur de l'Ikastola, sont devenues une partie du Pays Basque. Le fruit et résultat de l'*auzolana* »²⁶⁴. Le résultat le plus flagrant de la relation entre la Pays Basque et les Ikastola. Les temps ont changé, mais pas le but de ces fêtes ; intégrer localement chaque Ikastola ; influencer la normalisation ; aider l'Ikastola, répondre aux nouveaux défis ; faire connaître le modèle et le diffuser... »²⁶⁵ et ce même si le style des fêtes paraît avoir changé, avec « pour chaque fête son logo, son slogan, sa chanson, ses vêtements... C'est comme une professionnalisation, c'est un fait répondant aux besoins, les temps changent et l'on doit s'adapter »²⁶⁶.

Longtemps rendez-vous des seuls militants de la langue basque, venant de l'ensemble du Pays Basque (tous les ans des milliers de basques d'Outre-Bidassoa traversent la frontière en bus pour y assister) dans les années 80, « depuis les années 90 et les premières négociations qui suivent la reconnaissance de Seaska comme établissement d'enseignement privé, certains politiques locaux viennent y montrer leur attachement sincère à la langue et d'autres un attachement plus opportuniste... En tout état de cause, les gendarmes ne sont plus là pour

²⁶³ Entretien avec un membre du bureau de Seaska, à Bayonne, le 17 novembre 2009.

²⁶⁴ Esprit traditionnel du travail en équipe, à base communautaire, pouvant être territorialisé dans les quartiers, villages ou autres.

²⁶⁵ EHIE, *op.cit.*, p.89.

²⁶⁶ *Ibidem*.

nous empêcher de travailler, ni faire les comptes-rendus au RG, mais pour nous aider. Nous on continue à militer, eux continuent à travailler, mais on ne s'oppose plus »²⁶⁷. En effet, Herri Urrats est devenu le rendez-vous de tous les politiques du Pays Basque de France qui souhaitent montrer publiquement leur attachement à la langue basque et à Seaska, d'où l'importance de l'ouverture officielle et protocolaire de la manifestation, où l'on voit venir non seulement les représentants des partis nationalistes basques, des institutions du gouvernement Basque, mais également de l'Office Public de la Langue Basque, du Département des Pyrénées Atlantiques, de la Région Aquitaine, voire depuis 2008 du Rectorat. Comme le rappelle l'actuel président de Seaska, lors des négociations de 2008, « cette année-là, malgré l'affaire du financement des postes d'enseignement bloqués, notre but était d'arriver à un accord sur le futur système. Comme pari, nous décidâmes alors d'inviter le Recteur à Herri Urrats. Et je crois que là, il s'est senti dans un piège. Il ne mesurait pas véritablement ce qu'était Seaska, il n'avait pas pris la mesure de ce qu'était Herri Urrats. Il pensait qu'il venait à une Kermesse. C'était la première fois qu'un inspecteur d'académie venait à Herri Urrats. Symboliquement, cela montrait que les négociations étaient sur le bon chemin »²⁶⁸.

3.2.2. Contre l'horizon indépassable de la politique du grand frère : l'union à travers des Congrès de la Culture Catalane

Le Congrès de la Culture Catalane est une initiative, menée à l'origine par un groupe d'avocats de Barcelone qui souhaite en janvier 1975, organiser le second congrès de défense de la langue et de la culture catalane. N'ayant pas assez de temps pour traiter l'ensemble de l'ordre du jour, la demande sociale étant trop grande et les débats étant longs, les organisateurs vont donc prolonger le débat pendant deux ans, au sein duquel plus de 15 000 personnes et 1 500 organisations vont participer. Ce premier Congrès va tenter de répondre à deux questions : 1) définir la situation structurellement anormale dans laquelle se trouve la culture catalane à la sortie du franquisme ; 2) construire un cadre d'action qui puisse « normaliser » la culture et la langue catalane au sein du cadre cardinal de la démocratie espagnol qui ne va pas tarder à arriver. Le Congrès va définir la culture catalane de manière

²⁶⁷ Entretien avec un ancien parent d'élève de Seaska et responsable d'Herri Urrats, à Bayonne, le 19 juillet 2003,

²⁶⁸ Indo P. in, Garat M., Aire X., *op.cit.*, p.207.

assez large, puisqu'il va y inclure toutes « les manifestations de la langue, la pensée, les comportements et les formes de vie qui caractérisent la condition individuelle et collective des membres des Pays Catalans »²⁶⁹. Le premier président va être Jordi Rubio i Balaguer, aux côtés de personnes aussi importantes que Joan Miro (Catalogne), Joan Fuster (Pays Valencien), Francesc de B. Moll (Iles Baléares), le Père Ponsich (Catalogne Nord), Joan Marti i Alanis (Andorre).

Dès sa première session, en décembre 1964, sous le franquisme, les participants vont revendiquer un institut de recherche sociolinguistique du catalan pour l'ensemble des Pays Catalans, ainsi qu'un organisme de gestion et de coopération des politiques linguistiques qui seront aux mains des administrations, dont le but est la normalisation totale de la langue catalane sur l'ensemble des Pays Catalans. La mise en place de la normalisation est comprise comme devant être l'œuvre des pouvoirs politiques, conjointement avec l'Institut d'Etudis Catalans, en tant qu'institution académique de la langue pour la langue catalane sur l'ensemble du territoire de la langue. D'ailleurs, dans une résolution adoptée en 1977, les participants proposaient que la bibliothèque de l'IEC devienne la Bibliothèque Nationale de Catalogne²⁷⁰.

Durant deux ans, le IIème Congrès va se réunir non seulement plusieurs fois, mais également en différents endroits des Pays Catalans, Valence, Perpignan, Palma de Mallorca, Andorra la Vella et Barcelone... Mais ce n'est qu'en 1979, que les organisateurs, afin de continuer à créer un espace commun à toutes les organisations catalanistes de *Pays Catalans*, vont créer la Fundacio Congrès de Cultura Catalana. Celle-ci organisera le IIIème Congrès en 1999, en collaboration avec les Universités de Barcelone, de Valence (convoqué par la Coordination d'Etudiants des Pays Catalans et Accio Cultural del Pays Valencia), des Iles Baléares, et sous le parrainage d'Antoni Baia i Margarit, recteur de l'Université de Barcelone et figure incontestée de la sociolinguistique catalane.

Les propositions de ce troisième Congrès, à savoir trois propositions centrales, basées sous la forme de résolutions, vont donner lieu à la création du Forum pour l'autodétermination, du Centre de Recherche et de Documentation des *Pays Catalans* et à la Fédération des

²⁶⁹ III Congrés de Cultura Catalana, *Paisos Catalans Segle XXI. Identitat, societat i cultura*, El Jonc, Lleida, 2000, p.8.

²⁷⁰ Composé de 20 sections différentes, le Congrès proposera finalement des résolutions sur la langue, l'éducation, la recherche scientifique, l'histoire, la structure sociale, le droit, les institutions (allant jusqu'à proposer une institution fédérale des Pays Catalans), l'aménagement du territoire, l'économie, le système sanitaire, l'industrie, l'agriculture et le tourisme.

Organisations pour la langue des *Pays Catalans* (ces trois forums, somme toute informels, n'en restent pas moins des réseaux d'organisations pour l'ensemble des *Pays Catalans*)²⁷¹. Le point commun des trois résolutions est la prise en compte de la forte immigration extra-communautaire présente sur les *Pays Catalans* et la volonté d'intégration par la langue catalane de cette dernière, souhaitant garantir les droits linguistiques de cette dernière, dans une perspective multiculturelle²⁷². Mais, les résolutions soulignent surtout l'unité des *Pays Catalans* et la nécessité d'une politique linguistique commune, coordonnée et ouverte à tous les territoires, afin que la population catalane puisse bénéficier sur l'ensemble du territoire des films traduits en catalan pour les cinémas du *Principat*, des chaînes catalanophones de la *Generalitat*, TV3 et C33... Ainsi, le partage des productions culturelles et la traduction de produits culturels en catalan, peuvent bénéficier à l'ensemble des *Pays Catalans*, si l'on considère avec les catalanistes que les *Paisos Catalans* peuvent former un marché linguistique²⁷³.

Sur le plan de la normalisation linguistique pragmatique, devant les obstacles à la mise en place d'un enseignement immersif en catalan sur l'ensemble des territoires de la langue catalane, certains vont même jusqu'à proposer que la *Generalitat* constitue un réseau de Lycées extérieurs, à la manière des Lycées français. En effet, comme le souligne la résolution « le territoire de la langue catalane s'étend sur quatre Etat : l'Etat espagnol (Principat de Catalunya, Pays Valencia, Iles Baléares i Pitiuses, Franja del Ponent), l'Etat français (Catalogne Nord), l'Etat italien (l'Alghero) et Andorre. [Et] la division politique rend difficile la coordination, surtout entre les territoires où l'influence culturelle est basée sur des langues différentes, en particulier entre l'espagnol au sud et le français au nord. (...) Le cadre politique rend également difficile la conscience unitaire au niveau des *Pays Catalans* surtout au sein du Principat et en Andorre, où des grands pans de la population ignorent l'existence du champ linguistique, culturel national commun »²⁷⁴.

²⁷¹ III Congrés de Cultura Catalana, *ibidem*, 2000, p.8.

²⁷² *Ibidem*, p.45-46.

²⁷³ Bourdieu P., *Langage et Pouvoir Symbolique*, Points-Fayard, Paris, 2001

²⁷⁴ *Ibidem*, pp.130-131.

Partie II. De la mise en œuvre locale des politiques publiques de la langue aux actions publiques transfrontalières discrètes

Par des voies assez différentes, le Pays Basque et la Catalogne de France ainsi que leurs homologues d'Espagne vont être engagés dans un processus de décentralisation et reterritorialisation politique et institutionnelle. Aussi bien en France qu'en Espagne, l'on entend favoriser des autonomies administratives et politiques au nom de l'efficacité et de la démocratie¹. En Espagne, la démocratisation a créé de nouveaux espaces de formulation de demandes sociales ; la traduction de certaines revendications périphériques en politiques publiques et la construction d'un modèle démocratique ont été un facteur essentiel à la structuration de nouveaux réseaux d'acteurs, de nouvelles opportunités politiques et à de nouveaux contenus de politiques publiques². Il va sans dire que les communautés autonomes disposant de la plus grande capacité d'action publique sont la Catalogne, la Galice et le Pays Basque, ainsi que la Navarre, c'est-à-dire les communautés autonomes dites à Droits Historiques ou reconnues comme des nationalités.

En France, malgré les différentes vagues de décentralisation et politiques d'aménagement du territoire, les gouvernements locaux, départementaux et régionaux s'inscrivent dans un contexte caractérisé par l'existence de normes contradictoires, par la compétition politique, par la présence d'une mosaïque d'exécutifs locaux et régionaux et par le rôle d'un Etat en restructuration qui, moins présent dans la vie politique et l'action publique au quotidien, prend de la distance par rapport aux attentes et aux besoins immédiats et contractualise de plus en plus ses actions publiques³.

Paradoxalement, tant les politiques d'aménagement du territoire que les nouveaux domaines d'intervention publics, tels que les politiques linguistiques des institutions autonomiques, vont subir une forte politisation et devenir un enjeu de lutte politique locale pour les acteurs politiques et collectifs identitaires et de la langue. Ainsi, la politisation des politiques linguistiques, par le biais de plans de normalisation et standardisation linguistique, résulte de l'investissement politique des mouvements sociaux de la langue et nationalistes, qui permettent, à travers la mobilisation de cadres d'action, d'activer des politiques de récupération identitaire. Dans cette lutte pour l'imposition du cadre d'action publique de la langue, il semble nécessaire de prendre en compte les logiques de politisation, de cadrage de l'action et les épreuves de légitimité et de force au sein des réseaux d'action publique de la

¹ Voir à ce sujet, Gaudin J-P., *L'action publique. Sociologie et politique*, Presses de Sciences Po, Paris, 2004, et Gomà R., Subirats J., *Políticas públicas en España. Contenidos, redes des actores y niveles de gobierno*, Ariel, Barcelona, 1999.

² Subirats J., Gomà R., « Democratización, dimensiones de conflicto y políticas públicas en España », in Gomà R., Subirats J., *op.cit.*, p.14.

³ Gaudin J-P., *Gouverner par contrat*, Paris, Presses de science po, 1999.

langue basque et catalane. De plus, la forte technicisation et la tentative par le pouvoir central de dépolitiser les politiques publiques, compte tenu de sa perte de légitimité, incitent les pouvoirs publics à avoir de plus en plus recours aux experts et scientifiques afin de justifier et évaluer leurs politiques publiques.

Cette mise en réseau des politiques publiques structure à l'horizontale le pouvoir de l'action politique, ce qui ne va pas sans créer des difficultés entre les acteurs collectifs, les experts et les services de l'Etat français caractérisés par leur fermeture à toute revendication particulariste, collective ou lobbyiste. Dès lors, l'Etat reste souverain en ce qui concerne le caractère déterminant et représentatif des membres du réseau ainsi que de l'allocation des ressources financières engendrée par la participation au réseau, d'où l'importance d'arriver à imposer son propre cadre d'interprétation et d'action, ou de modaliser le cadre d'action publique premier⁴. En Pays Basque de France, la faiblesse de la représentation politique des nationalistes face à la force de leur mouvement social va stratégiquement diriger l'ensemble des efforts des acteurs basques vers un recadrage de la politique d'aménagement et de gouvernance locale mise en place dans les années 90. Ainsi, comme le rappelle J. Arguelaguet, « des trois principaux secteurs de l'action de la politique linguistique (au sein de l'administration publique, de l'école et des moyens de communication), c'est celui de l'école qui peut être considéré comme le plus important, parce que c'est l'outil de socialisation des citoyens qui est le plus conditionné par les décisions des pouvoirs publics. La conséquence est que le conflit politique de racine linguistique éclate souvent du même côté : sur l'usage des langues à l'école »⁵, et ce tant en France qu'en Espagne, qu'en Catalogne ou au Pays Basque. Raison pour laquelle, nous nous sommes essentiellement penchés sur ce champ afin de rendre compte, au mieux, des luttes de cadrage entre le mouvement social de la langue et les administrations.

⁴ Lehmbruch G., « Organisation de la société, stratégies administratives et réseaux d'action publique », in Le Gales P., Thatcher M., Les réseaux de politique publique, L'Harmattan, Paris, 1995, p.71.

⁵ Argelaguet J., « La políticas lingüísticas: diversidad de modelos lingüístico-escolares », in Goma R., Subirats J., *Políticas públicas en España. Contenidos, redes de actores y niveles de gobierno*, Ariel, Barcelona, 1999, p.297.

Brève présentation des partis nationalistes basques

Le Parti Nationaliste Basque (PNB) apparaît en 1898. Cette formation, après des débuts indépendantistes, modère son discours en acceptant le Statut d'Autonomie de la II^{ème} République espagnole, qui est mis en œuvre au début de la Guerre Civile. Par la suite, en exil, le travail politique du PNV va essentiellement se concentrer sur un labeur diplomatique afin de faire tomber la dictature. A la suite de la mort du dictateur Franco en 1975, le PNV s'éloigne des processus de réforme institutionnelle, en appelant à l'abstention au référendum de la Constitution en 1978. Cela dit, avec l'ensemble des forces politiques, mis à part les partis d'extrême- gauche basques et la Gauche Indépendantiste proche d'ETA (m), le PNV va par la suite participer à tous les gouvernements de la CAB, en solitaire ou en coalition, et ce jusqu'en 2009.

Eusko Alkartasuna est un parti issu d'une scission du PNV qui a pour origine une opposition personnelle entre les deux principaux dirigeants Xabier Arzallus (président du parti) et Carlos Garaikoetxea (président de la CAB). La nouvelle tendance se différenciait, à la fois par une ligne sociale-démocrate et par une ligne clairement souverainiste. Après la stabilisation des forces électorales, et l'affirmation de l'hégémonie du PNV, EA va participer activement aux différents gouvernements de la CAB, conjointement avec le PNV.

L'impossibilité pour le nationalisme historique basque de donner une solution à la répression franquiste de la langue, la culture, l'histoire et l'épanouissement social va entre autres déterminer la naissance d'Euskadi Ta Askatasuna en 1959. Ce groupe ne va changer de répertoire d'action qu'en 1968, en passant à l'utilisation de la violence comme outil politique. Dès sa naissance, ce groupe va assumer l'unité du territoire historique du Pays Basque-Euskal Herria, et s'appuyer sur le marxisme en tant que matrice idéologique. Cela dit, en 1978, la réalité des cadres institutionnels va rattraper très vite le parti représentatif de ce mouvement, **Herri Batasuna**. Ce parti, conjointement à d'autres mouvements sociaux, va constituer le Mouvement de Libération Nationale Basque, à la base d'un mouvement horizontal mais qui va vite se transformer dans un mouvement pyramidal, qui va se caractériser par son aspect antisystème et sa capacité à mobiliser de larges secteurs de la société grâce à la richesse de ses mouvements sociaux.

C'est pour ne pas se concurrencer que les partis Ezkerreko Mugimendu Abertzalea (EMA proche du mouvement (IPARRETARRAK) et Euskal Batasuna (EB proche de d'HB) vont créer la coalition de parti **Abertzaleen Batasuna** en 1988. Se constituant en parti politique à partir de 1995, cette coalition va s'édifier une base sociale à l'instar du modèle d'HB au sud des Pyrénées (le mouvement de jeunesse Gazteriak, le syndicat étudiant IEHE et l'association culturelle et de formation de militants PIZTU). Comme son homologue du Sud, le parti va petit à petit consolider ses résultats et sa place au sein du champ politique et social du Pays Basque de France. Partie de la marginalité, il s'est constitué comme une référence de l'abertzalisme en Pays Basque de France et comme un acteur pragmatique de la politique et du développement territorial local.

Brève présentation des partis catalanistes

La **Convergència i Unió** (CiU) est une coalition électorale composée de Convergència Democràtica de Catalunya (CDC-très largement majoritaire au sein de la coalition) et d'Unió Democràtica de Catalunya (UDC). Son leader incontesté, Jordi Pujol membre de CDC, est resté en place pendant plus de vingt ans. Dès lors qu'il a abandonné la politique, il fut remplacé par Artur Mas, qui est considéré comme son dauphin, sans en avoir le charisme. CDC est un parti qui fut créé en 1974 par Jordi Pujol. Parti interclassiste, il est de centre droit et laïque, contrairement à son partenaire l'UDC, qui lui est chrétien-démocrate. La disparition du parti UCD d'Adolfo Suarez en 1982 va fortement l'aider à s'implanter sur l'ensemble du territoire catalan. Après avoir fait la pluie et le beau temps dans les gouvernements espagnols, n'ayant qu'une majorité relative (le PSOE en 1989 et le PP en 1996), suite au départ de Jordi Pujol de la scène politique, la CiU va perdre les élections autonomiques de 2003 en Catalogne. La coalition conserve des liens fraternels et structurels avec d'autres partis politiques catalanistes des Pays Catalans comme le Parti Socialiste de Mallorca, le Bloc Nacionalista Valencià, ainsi que l'Unitat Catalana et le Bloc Catala de Catalogne Nord, puisqu'il lui arrive de se présenter avec certains de ces partis aux élections européennes.

Esquerra Republicana de Catalunya (ERC) : Créé en 1931, il est le plus vieux parti politique catalan. Ayant connu ses heures de gloire sous la IIème République espagnole, à la suite de la victoire du Général Franco, l'exil va conduire ce parti politique à la débâcle. Si ses débuts dans la nouvelle période démocratique espagnole sont assez discrets, c'est à la suite de l'intégration de militants venant du groupe armé *Terra Lliure*, du PSAN et de cadres militants du mouvement social de la langue La Crida, que le parti va retrouver une certaine aura. Réorientant son discours vers un indépendantisme plus radical, et l'ancrant résolument à gauche. L'ERC va augmenter son capital de voix tout du long des années 90, jusqu'à devenir, en 2003, la troisième force politique de Catalogne. Il est le seul parti, qui en plus de reconnaître les Pays Catalans comme cadre principal de son action politique, est présent sur l'ensemble du territoire des Pays Catalans disposant de sections *comarcales* en Pays Valencien, sur les Iles Baléares, à Andorre et en Catalogne Nord. La section nord du parti historique du Principat, l'ERC, est présente en Catalogne Nord depuis 1991. Il est le seul parti ayant une assise quasi-nationale, puisqu'il est présent depuis les années trente dans le Principat, et depuis les années 90, dans le Pays Valencien et en Catalogne Nord⁶.

L'Iniciativa per Catalunya (IC) est une coalition de différents partis post-communistes catalanistes, fondée autour de l'historique parti PSUC. A l'image de l'Izquierda Unida en Espagne, qui n'a pas de représentation en Catalogne, et qui a laissé sa place à l'IC, ce parti tente de regrouper l'ensemble des courants de gauche et communistes. C'est à la suite de la perte d'influence du PSUC dans les années 80, alors que ce dernier avait été le principal parti d'opposition sous le franquisme et pendant la transition, que le parti va décider de consolider une coalition autour de collectifs Anti-OTAN. Il est catalaniste et reconnaît le droit d'autodétermination à la Catalogne. Cela dit, tout en reconnaissant l'existence culturelle des Pays Catalans, il n'axe pas son action politique dans ce cadre et n'y fait référence qu'en termes culturels.

Le **Partit dels Socialistes de Catalunya** (PSC-PSOE) Fondé de manière indépendante en 1978, il a fusionné avec le PSOE très tôt, mais son action est demeurée en grande partie

⁶ Son principal représentant en Catalogne Nord va être l'avocat Miquel Maillol qui, grâce à l'alliance entre l'ERC (Catalogne) et l'EA (Pays Basque), va obtenir un député européen aux élections européennes de 1998 au sein de l'Etat espagnol. Outre que Miquel Maillol est un avocat catalaniste reconnu, il est également un militant représentant la continuité du militantisme politique catalaniste en Catalogne Nord.

autonome. Il est imprégné par le catalanisme, courant important au sein du parti et favorable à une évolution fédérale de l'Etat des autonomies d'Espagne. Paradoxalement, alors que le PSOE gagnait les élections législatives en Espagne, le PSC-PSOE a eu beaucoup de mal à trouver sa place en Catalogne, tant que Jordi Pujol gérait la Communauté Autonome. Pasqual Maragall, catalaniste et fédéraliste figure de proue de la résistance au pujolisme, fut le seul à parvenir à briller politiquement en tant que maire de Barcelone. D'ailleurs, c'est lui qui, en 2003, à la suite des premières élections autonomiques sans Jordi Pujol, sans pour autant remporter les élections autonomiques, réussira à accéder à la Presidencia de la Generalitat, en formant une coalition catalaniste et progressiste.

La Coordinadora d'Unitat Popular (CUP) : Tout en étant, une coalition aussi résiduelle électoralement qu'antisystème, il n'en reste pas moins qu'au niveau municipal cette coalition obtient une certaine audience. Ses militants influencent fortement les mouvements sociaux catalanistes (linguistiques, culturels, de l'Universitat Catalana d'Estiu...) de par leur grand engagement et leur structuration nationale. En adoptant le cadre des Pays Catalans non seulement comme cadre culturel mais également politique, ces deux partis demeurent des références sur l'ensemble du territoire de la langue catalane, essentiellement pour la jeunesse universitaire. Le PSAN, parti historique d'extrême gauche indépendantiste, fait actuellement partie des CUP, tout comme l'Endavant, parti de la Gauche Indépendantiste tentant de récupérer le capital sympathique du CEPC (syndicat étudiant) et des *Maulets* (mouvement de la gauche indépendantiste radicale), tous deux présents sur l'ensemble des Pays Catalans, de Salses à Guardamar, de Fraga à Maro.

L'Unitat Català : Ce parti est le fruit des élections régionales de 1986, à l'occasion desquelles plusieurs militants catalanistes issus de différents mouvements politiques, culturels et associatifs vont s'unir, afin de constituer une liste basée sur la catalanité (reconnaissance de la langue catalane, de la particularité culturelle, revendication d'une collectivité territoriale spécifique de type autonome ...). Certains membres sont issus d'Esquerra Catalana dels Treballadors (qui avait présenté des candidats aux législatives de 1973, comme Jaume Roure), d'autres, comme Miquel Maillol, de l'Accio Regionalista Catalana, qui n'est qu'une scission d'ECT. Enfin d'autres sont membres de l'éphémère Unitat Nacionalista. Ce parti résulte de la tentative de fédérer l'ensemble des courants catalanistes au-delà des clivages droite-gauche, même si la plupart de ses membres se situent au centre-gauche ou à gauche. Par la suite, le parti va se présenter à différentes élections municipales et obtenir plusieurs conseillers municipaux, à travers des coalitions municipales de droite comme de gauche.

Le Bloc Català : A la base il s'agit d'un parti de coalition organisé pour les législatives de 2002, constitué par le Partit per Catalunya (qui entretenait des liens structuraux avec le Partit per l'Independencia⁷, scission de l'ERC dans le Principat) et de l'Unitat Catalana. A la suite des élections, les militants du Partit per Catalunya étaient plus prompts à suivre la dynamique et à constituer le Bloc Català en parti politique à part entière. Même si une partie de l'Unitat Català sera favorable à une fusion et une refonte des deux partis catalans, la raison principale des membres de l'Unitat Català de ne pas fusionner était qu'ils estimaient avoir gagné un capital politique de par leur cogestion au sein de la mairie de Perpignan et avoir fait avancer la *catalanité* dans cette ville. Malgré l'opposition d'un grand nombre de membres de l'Unitat Català, le Bloc va se constituer en parti politique et entretenir à partir de là des liens conflictuels et rivaux entre les deux partis. D'autre part, si la quête de légitimité à la

⁷ Ses principales figures de proue seront Pilar Rahola et Angel Colom, tous deux anciens dirigeants et députés de l'ERC en désaccord avec la ligne de Josep Lluís Carod Rovira, qui va rediriger le parti républicain vers un souverainisme plus à gauche.

représentation politique de la catalanité est la principale question de discorde, la seconde, et non des moindres, est celle du parti référentiel pour la CiU (en particulier le CDC), et Jordi Pujol. En effet, les deux partis vont durant la première décennie des années 2000, se battre afin d'être le lien préférentiel du parti de Jordi Pujol, puis d'Artur Mas. Se positionnant comme d'autres partis politiques sur une ligne de centre-gauche, ce parti revendiquera jusqu'à 5000 adhérents en Catalogne Nord. Mais sans doute, l'acte le plus important du Bloc Català est sa transformation en 2006, à la suite d'une assemblée générale, en branche nord catalane de Convergència Democràtica de Catalunya. Conscient de cette lutte pour la référentialité et préférentialité entre le Bloc et Unitat, Artur Mas tente à chaque fois de ménager les deux partis et ce malgré la création en Catalogne Nord du CDC. « Ce n'est pas une exclusion des uns par rapport aux autres. Nous ne faisons pas un choix différencié entre le Bloc et l'Unitat. Le Bloc a une action intéressante, mais nous n'oublions pas le travail immense qu'a fait, sans trop de moyens, Unitat. Je pense notamment à la collaboration étroite qui existe entre nous et le maire de Perpignan. C'est une personne remarquable qui gouverne avec l'Unitat et qui travaille avec les personnes sensibles à la *catalanité* »⁸.

⁸ Journal *L'Indépendant*, Perpignan, le 13 décembre 2006.

Chapitre 4. L'analyse des interactions situées d'acteurs de la langue au Pays Basque et en Catalogne : entre concurrence et quête de leadership

Dans la sociologie anglo-saxonne⁹ des mouvements sociaux, le mouvement social correspond à une série d'opinions et de croyances d'une partie de la population, qui représente des préférences pour le changement de certains éléments de la structure sociale ou politique et/ou la distribution des récompenses par un Etat ou la société. Le mouvement est structuré nécessairement en organisations, industries et secteurs de mouvement social et ne se dirige exclusivement qu'aux groupes politiques institutionnalisés et au système politico-administratif¹⁰.

La constitution d'un réseau d'organisation et d'un secteur de mouvement social de la langue basque dense, dynamique et populaire, s'explique en partie par la fermeture historique de la structure d'opportunité politique¹¹ à la question linguistique de l'Etat français¹² et de l'Etat espagnol¹³. La relative fermeture a obligé les mouvements sociaux de la langue basque et catalan à se constituer non seulement comme des organisations sociales contestataires et revendicatives, mais également comme des structures sociales alternatives au système politique institutionnel. En fait, pour les organisations du mouvement social de la langue travaillant dans le champ de l'éducation et des médias, mis à part qu'elles constituent à elles

⁹ Nous y incluons l'approche entrepreneuriale et celle des processus politiques.

¹⁰ Tilly C., Tarrow S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la révolution*, Presses de Sciences Po, Paris, 2008, pp.15-56.

¹¹ Dans le cas d'une fermeture structurelle de l'opportunité politique les théories du processus politiques parlent de structures de contrainte politique. Le concept de structure d'opportunité politique inclut un degré d'accès aux institutions politiques, la stabilité des alignements entre formations politiques, la possibilité de passer des alliances stratégiques afin de conquérir le pouvoir ou le changer. Herbert Kitschelt en propose une typologie qui compte quatre éléments : le degré de centralisation territorial, le degré de concentration du pouvoir, la cohésion de l'administration publique et l'institutionnalisation des procédures démocratiques directes. Kitschelt H., « Political opportunity structure and political protest : anti-nuclear movements in four democracies », *British Journal of Political Science*, 1986, 57-85.

¹² Voir également l'application qu'en fait pour le cas français, Duyvendak J.W., *Le poids du politique. Nouveaux mouvements sociaux en France*, L'Harmattan, Paris, 1994.

¹³ Nous rejoignons Daniel Cefaï lorsqu'il souligne que ce « schéma explicatif est simple, à la limite de la caricature, et qu'il entre trop en résonance avec des mythes nationaux (...). Mais composé avec d'autres hypothèses, étoffé de descriptions denses, mises à l'épreuve d'études de cas un peu plus fouillées et armé d'outils d'enquête un peu plus sensibles, il n'est pas à exclure qu'il ait une pertinence » in, Cefaï D., *op.cit.*, 2007, pp.277-278.

seules des industries du mouvement social de la langue basque et catalane, elles se sont constituées en institutions¹⁴ sociales d'éducation et de communication.

Ainsi, la politique du conflit de la langue en Pays Basque et en Catalogne varie, dans le temps et le territoire, en fonction du pouvoir, et s'organise aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur des instances institutionnelles. Dans ce chapitre, on se propose, en partie, de voir comment les régimes structurent la politique du conflit et comment cette dernière transforme la mise en œuvre de l'action publique de l'Etat¹⁵ en matière linguistique. En partie car, notre enquête comparative nous a montré les limites du concept, structure et contrainte d'opportunité politique. En effet, si les structures politiques et étatiques françaises et espagnoles conditionnent les actions et les répertoires des mouvements sociaux basques et catalans, ils ne le font pas de manière identique et ne peuvent à elles seules être un variable explicative. La différence n'est pas marquée par l'Etat (français ou espagnol) ou le territoire (basque ou catalan) mais par la particularité de trois territoires (Pays Basque de France et d'Espagne, et Catalogne de France) vis-à-vis d'un quatrième (la Communauté Autonome de Catalogne –et l'on pourrait l'élargir à Valence et les Iles Baléares), qui disposent d'organisations du mouvement social constituées en tant qu'industries et alternatives institutionnelles aux pouvoirs publics en matière d'éducation et de médias et pas le quatrième.

Dès lors, la compréhension des actions collectives par le prisme de la structure d'opportunité politique, comprise comme une contrainte ou une opportunité agissant sur les entreprises stratégiques des mouvements sociaux dirigée vers l'autorité publique pour porter des demandes et non pas comme des actions de remise en cause de l'espace politique et de ses institutions et revendications, limite la compréhension de notre étude de comparative. Car, si l'arrivée de nationalistes en Pays Basque et en Catalogne et l'adoption par l'Espagne d'un régime autonome (système relativement ouvert face au français) explique pour partie le changement et la mise en œuvre de politique de normalisation linguistique, elle n'explique pas les différences de styles et de compositions des réseaux d'action publiques de la langue. A la différence des travaux de Jan Willem Duyvendak montrant, comment l'arrivée de la gauche au pouvoir en France dans les années 80, limite l'action des mouvements sociaux classiques,

¹⁴ On entend par institution un groupement social légitimé par une communauté. En tant qu'institution elles dirigent de façon systématique la mémoire individuelle de leur membre et canalisent les perceptions de leurs membres vers les formes compatibles qu'elles autorisent, c'est-à-dire un cadre d'interprétation et d'action du territoire de la langue. Elles se prévalent d'être justes et propagent leurs cadres, qui se corroborent, à travers tous les niveaux d'information et tente par-là de concurrencer les institutions classiques insérées dans le cadre des Etats-nationaux français et espagnols. Voir, Douglas M., *Comment pensent les institutions*, La Découverte, Paris, 2004.

¹⁵ Tilly C., Tarrow S., *op.cit*, 2008, p.87.

mais favorise l'arrivée de nouveaux mouvements de solidarité¹⁶, l'arrivée des nationalistes au pouvoir n'a ni amené la disparition des principales organisations du mouvement social de la langue, constituées en industrie, ni la naissance ou l'apparition de nouveaux mouvements sociaux en matière de la langue. Raison pour laquelle, les pouvoirs publics ne réussissant pas à se substituer aux industries de l'enseignement et des médias du mouvement social de la langue, va tenter de limiter leur action et légitimité en les insérant dans un réseau d'action publique de la langue, qui ne se fera pas sans conflit et contestation.

La constitution de réseaux d'action publique, dont l'un des principes de fonctionnement repose sur le consensus politique et social en son sein, marque le pas dans la ville de Perpignan qui est le symbole de la mise en œuvre d'une politique linguistique. Là, les mouvements et acteurs collectifs de la langue trouvent aujourd'hui, malgré la mise en œuvre de l'action publique, une difficulté à se resituer dans l'arène publique, et ce d'autant plus, qu'ils se sont pour beaucoup engagés dans au sein d'une communauté d'action publique. Pour ce qui est du Pays Basque, tant au nord qu'au sud des Pyrénées, la participation du mouvement social de la langue au réseau d'action publique, voire à sa mise en œuvre, n'a pas réduit l'action collective et contestataire du mouvement social de la langue. La particularité du mouvement social de la langue qui compte de grosses industries de l'enseignement et des médias de/en langue basque réside essentiellement dans son attachement aux grammaires agissantes du cadre d'interprétation et d'action du nationalisme linguistique basque et à sa volonté d'être un des acteurs fondamentaux de la *construction nationale*.

Cette volonté de continuer à être un acteur principal de la construction nationale basque, de s'être érigé en alternative contestataire de la légitimité étatique française et espagnole, sous la dictature et les années ex-ante décentralisation, n'est pas sans conflit et controverse. D'une part, parce qu'elles sont insérées au sein d'un cadre étatique précis (le français et l'espagnol), dont elles réclament reconnaissance et si ce n'est un appui, au moins assistance (au travers d'aides publiques). D'autre part, parce qu'en tant qu'acteur principal, voire essentiel, de la construction nationale basque, elles accumulent autant de légitimité et capital social que les acteurs politiques nationalistes, ce qui peut poser problème lors de la mise en œuvre de politiques de normalisation linguistique et la constitution de réseaux d'action publique. Dès lors, la reconnaissance et l'institutionnalisation des industries du mouvement social de la

¹⁶ Duyvendak J.W., *Le poids du politique. Nouveaux mouvements sociaux en France*, L'Harmattan, Paris, 1994.

langue jouent un rôle central dans la mise en œuvre et la constitution des réseaux d'action publique de la langue en Pays Basque et en Catalogne de France¹⁷.

4.1. La formation des réseaux locaux d'action publique de la langue au Pays Basque

Le concept de normalisation linguistique est le fruit d'un développement scientifique contextualisé, qui prend source au sein du champ intellectuel de la sociolinguistique des *Pays Catalans* et dont la portée intellectuelle a rayonné jusqu'au Pays Basque. D'autres dénominations qui décrivent le même phénomène furent utilisées par des bascophiles et linguistes basques d'avant guerre (par exemple la *restauration de la langue* était employée avant guerre par Julio Urquijo, R.M. de Azkue ou Luis de Eleizalde). La première apparition du concept de normalisation en Pays Basque, ou du moins sa vulgarisation, apparaît dans le livre conjointement édité par l'Euskaltzaindia et SIADECO en 1977, *El Libro Blanco del Euskara*¹⁸.

Les processus de définition, de sélection, d'élaboration et de traitement du problème de la langue, de conception, de promotion, de fabrication et de distribution de biens linguistiques requièrent de la part des mouvements de langue, plus ou moins institutionnalisés, d'entretenir un rapport aux institutions étatiques qui peut être d'interpellation, de consultation ou de concertation, d'opposition ou de participation¹⁹. Le conflit est fréquent entre les mouvements sociaux périphériques et l'Etat, car il peut « augmenter son champ d'action concurrençant ainsi les mouvements sociaux et qu'il peut assumer leurs discours pour légitimer ses interventions dans la société. Il se produit alors, des tensions entre lui et les organisations des mouvements sociaux car il diminue leur autonomie et les oblige à redéfinir leurs traits d'identité »²⁰. Le problème est que les administrations locales, de la CAB et dans un moindre mesure celles de la CFN, vont tenter de suppléer les organisations militantes de la langue qui occupaient l'espace social jusqu'à leur arrivée et consolidation.

¹⁷ Dans une perspective néo-institutionnelle, les logiques d'actions qui résultent de l'institutionnalisation des acteurs collectifs et des mouvements sociaux en interaction a pour corolaire une série de règles et de contraintes pour les acteurs impliqués. Elle crée également une expérience collective partagée renforçant la stabilité de l'interaction et sa perpétuation.

¹⁸ Par la suite, les sociolinguistes Mari Jose Azurmendi, Inaki Larranaga et Jose Maria Sanchez Carrion, *Txepetx*, vont être les chercheurs basques qui vont le plus diffuser le concept de normalisation et de conflit linguistique en Pays Basque, au travers de leurs Thèses de doctorat et recherches *postérieures*.

¹⁹ Cefai D., *op.cit.*, 2007, pp.297-298.

²⁰ Tejerina B., *op.cit.*, 2010, p.223.

Considérant que la légitimité d'une action publique n'est pas d'ordre politique mais réside dans l'affirmation d'une compétence supérieure et/ou d'une efficacité plus grande dans la gestion du public. Les organisations du mouvement social de la langue vont considérer que les administrations n'ont ni le savoir faire, ni la légitimité historique, ni encore moins la capacité efficiente de mener une politique de normalisation linguistique et de faire prendre conscience à la société la situation tragique de la diglossie. D'autre part, le fait que le champ des organisations du mouvement social de la langue soit fortement investi par des engagements pluriels de militants du secteur politique de la Gauche Indépendantiste, ne facilite pas les relations entre le mouvement social de la langue et les pouvoirs publics, compte tenu de sa proximité presupposée ou réelle avec l'ETA (m).

L'institutionnalisation et l'insertion des organisations du mouvement social de la langue basque au sein des réseaux thématiques d'action publique, si elle a pour corollaire une série de règles et de contraintes, elle crée également une expérience collective partagée de la concertation et de la négociation contractuelle. Cette expérience collective renforce la stabilité de l'interaction des acteurs et la perpétuation du réseau, non sans difficulté dans le temps. Car, si les compétences et la légitimité à l'action redistribuées ne deviennent pas complémentaires, elles se concurrencent entre elles, les rivalités perdurent, et elles se cristallisent lors de contraintes ou de coopérations obligées. Au sud des Pyrénées, le mouvement social de la langue tente de garder, au-delà de sa légitimité historique, la légitimité à diriger la politique de normalisation linguistique, tentant de reléguer le pouvoir public à un rôle d'assistant financier. Les nationalistes au pouvoir, forts de leur légitimité électorale, vont refuser le partage de la mise en œuvre de la politique de normalisation entrant de front en conflit avec les industries du mouvement social fortement institutionnalisées et riches en capital social et politique. Au Nord, les organisations du mouvement social tentent de convaincre les pouvoirs publics qu'elles sont des interlocuteurs indispensables à la démocratisation culturelle de la société et à mise en place d'une politique publique de la langue locale.

4.1.1. Le défi de la mise en œuvre des politiques linguistiques de la CAB et de la CFN face un mouvement social de la langue dynamique et structuré

En Pays Basque d'Espagne, aujourd'hui aucun acteur politique n'exprime de discours ou de positionnement contraire ou hostile à la langue basque, ce qui ne l'exempt pas de polémiques et de controverses, lors de la mise en œuvre de ses politiques publiques. Elle tient une place centrale dans le débat et la lutte politique entre les acteurs politiques et sociaux nationalistes ou proches et les forces centripètes et régionalistes espagnoles.

Depuis, 1978, la Constitution espagnole stipule dans son article 3, que « le castillan est la langue officielle de l'Etat » et que « le reste des langues espagnoles seront également officielles dans leurs respectives Communautés Autonomes en accord avec leurs Statuts ». Ainsi, la langue basque bénéficie théoriquement du même caractère officiel que le castillan au sein de son territoire administratif. Dans ce cadre juridique, les luttes menées par les organisations du mouvement social de la langue vont s'inscrire tout d'abord, dans une volonté de gagner la reconnaissance institutionnelle des pouvoirs publics de leur long travail, afin d'avoir voix au chapitre face à une politisation de la normalisation linguistique qui n'a pour seul objectif de légitimer les partis nationalistes en charges nouvellement des politiques publiques de la langue.

4.1.1.1. De l'espoir à la réalité pratique de la mise en œuvre des politiques linguistiques en Pays Basque d'Espagne

Globalement en Espagne, les relations entre les mouvements sociaux et l'Etat ont été marquées par l'absence de dialogue et d'instrument de participation au système politique durant les années du franquisme. « L'image d'opposition entre les mouvements sociaux et les institutions s'est maintenue pendant la période de Transition à la démocratie et s'est poursuivie pendant la période gouvernementale socialiste. La répression systématique qu'appliqua le régime de Franco à la contestation sociale s'est traduite en culture politique de fermeté, d'après laquelle le dialogue et le consentement aux revendications des mouvements

sociaux sont interprétés comme faiblesse des institutions »²¹. Céder aux mouvements sociaux étant synonyme de faiblesse, et les besoins de légitimité d'un système politique voulant symboliser le changement, expliquent en partie la relative fermeture du système politique local en Pays Basque d'Espagne.

Les lois de politiques linguistiques votées tant en Navarre que dans la CAB relèvent d'un fort consensus politique entre partis institutionnels représentant l'avènement du changement politique, où l'on trouve essentiellement le PNV, le PSOE d'Euskadi et de Navarre et Euskadiko Ezkerra. La droite espagnole, d'Alianza Popular et le parti régionaliste navarrais Union del Pueblo Navarro (UPN) fortement ancrés, à des traditions et des réflexes politiques centripètes de l'ancien régime s'opposera fortement aux différentes lois de politiques linguistiques adoptées au début des années 80²².

Les lois de normalisation linguistiques adoptées au sein de la CAB et de la CFN, vont tenter de tenir compte plus ou moins de la petitesse du territoire et du nombre réduit de locuteurs bilingues, de l'échelle de la production culturelle faite en basque largement inférieure à celle produite en français ou en espagnol, et donc du besoin d'un traitement public particulier afin qu'elle puisse se développer et se diffuser. C'est pourquoi les lois vont instituer de nouvelles aides légales (des politiques de quotas raisonnés au sein des services publics, des accords et des incitations fiscales pour le privé), tant dans les industries linguistiques qui travaillent dans le développement de l'enseignement de la langue que dans l'édition et les médias.

Les articles de la Constitution, du Statut d'Autonomie et Loi de Normalisation de l'Euskara forment la chaîne normative de validité qui supporte les conséquences du caractère officiel l'euskara et les fondements juridiques de la politique de la normalisation linguistique à mettre en œuvre²³ en Navarre comme en Euskadi. Mais, si les droits en démocratie sont acquis à tous, leurs applications, comme c'est le cas en matière de langue en situation diglossique comme c'est le cas de l'euskara, ils exigent une action publique efficace de normalisation au préalable. La politique de normalisation du gouvernement basque, de manière pragmatique va différencier les territoires par rapport leur composition sociolinguistique, afin d'établir des plans et des objectifs de normalisation linguistique adaptés aux réalités. Le but étant d'augmenter ou de maintenir le taux de bascophones et l'usage social de la langue dans les

²¹ Tejerina B., *op.cit.*, 2010, p.226.

²² Paradoxalement ils en seront les plus farouches défenseurs lors des débats de modification, adaptation et renouvellement des lois de politiques linguistiques autour des années 2000.

²³ Coberos E., « Algunas reflexiones sobre la Ley de Normalización del Euskara », *RIEV*, n°43, Eusko Ikaskuntza, Donostia, 1998, p.337.

zones où le basque est *normalisé socialement*, et de le réintroduire dans les zones où il a disparu en faveur de l'espagnol. En Navarre la logique est fondamentalement différente, puisque l'on part de la réalité sociolinguistique existante, afin d'établir trois zones globales (bascophone²⁴, mixte, castillanophone), et préserver le *statu quo*.

La mise en place de la politique de normalisation linguistique de la CAB en 1982

La politique linguistique au Pays Basque est conditionnée par deux éléments majeurs liés à la particularité du Pays Basque : d'une part l'euskara est la seule langue pré-indoeuropéenne dans un vaste espace roman, d'autre part le conflit politique au Pays Basque est mené jusqu'à son paroxysme et la plus extrême violence²⁵. « Cette incontournable singularité linguistique a de tout temps –et de manière indubitable, depuis le XIXe siècle- fonctionné comme élément structurant, c'est-à-dire en tant que signe identitaire de la communauté bascophone, aussi bien sur le territoire même que dans la diaspora, pour les basques contraints à l'émigration ou à l'exil »²⁶. Et, comme souligne Barbara Loyer, « s'il est une communauté au Pays Basque c'est sans doute celle de toutes les personnes fidèles à l'euskara »²⁷.

La norme juridique référentielle de la CAB, le Statut d'Autonomie dispose que « le peuple basque ou *Euskal Herria* comme expression de sa nationalité, (...) se constitue en Communauté Autonome dans l'Etat Espagnol. (...) Araba, Gipuzkoa, Bizkaia et la Navarre ont le droit de faire partie de la Communauté Autonome du Pays Basque. (...) [Et], L'euskara langue propre du peuple basque aura, comme le castillan, caractère de langue officielle en Euskadi »²⁸. Si le texte déposé par les forces politiques basques au parlement espagnol en 1978 soulignait « la réalité nationale basque » et le caractère « nationale de la langue basque », ces termes vont disparaître après lecture des députés à Madrid, enlevant par-là, toute

²⁴ En réalité toutes les zones sont castillanophones, mêmes les bascophones, puisque l'espagnol constitutionnellement est la langue de tous les espagnols. On utilise ce classement par facilité langagière, puisque la zone bascophone est en réalité bilingue et seule la zone castillanophone est unilingue.

²⁵ Nous renvoyons le lecteur entre autres, à Letamendia F., *Historia del Nacionalismo Vasco y ETA* (tomes I, II, et III), R&B, Donostia, 1994 ; Perez-Agote A., *Las raíces sociales del nacionalismo vasco*, CIS, Madrid, 2008; Zulaika J., *Basque violence: metaphor and sacrament*, University of Nevada Press, Reno, 2000.

²⁶ Lagarde C., « Pays Basque : l'objectif bilingue et la revendication nationale », in Boyer H., Lagarde C., *L'Espagne et ses langues, un modèle écolinguistique ?*, L'Harmattan, Paris, 2002, p.100.

²⁷ Loyer B., *Géopolitique du Pays Basque. Nations et nationalismes en Espagne*, L'Harmattan, Paris, 1997, p.177.

²⁸ Urrutia Libarona I., « El Régimen Jurídico del Paisaje Lingüístico en Euskal Herria », *Revista Vasca de Administraciones Publicas*, 54, Gasteiz, 1999, p.360.

connotation nationalitaire au texte²⁹. Dès lors, la politique linguistique du gouvernement basque va se baser sur trois piliers essentiels définis par la loi de normalisation linguistique : l'enseignement, l'administration et les mass-médias. « La quantité des ressources dédiées à la langue et à la culture basque au sein du budget du Gouvernement Basque est une bonne preuve du pouvoir de l'intelligentsia qui se montre compact et structuré au sein de différents mouvements avec une forte présence et incidence sur l'administration basque. L'actuelle Conseillère à la Culture du Gouvernement Basque [en 2004] est membre de l'Euskaltzaindia et fut également Vice-présidente de l'UPV-EHU. Le prestige et le pouvoir découle du savoir et du travail réalisé en faveur de la langue et de la culture basque »³⁰.

La Loi de Normalisation de l'Usage de l'Euskara, qui résulte de l'application de l'article 3 du Statut d'Autonomie, considère que « tous les citoyens du Pays Basque ont le droit de connaître les langues officielles et d'en faire usage »³¹. On reconnaît aux citoyens de la CAB, le droit d'échanges avec l'administration autonome en euskara et castillan, le droit de recevoir un enseignement dans les deux langues, le droit d'être informé en euskara (journaux, radio, télévision et autres moyens de communications), le droit de développer des activités professionnelles, politiques, sociales et syndicales en euskara et le droit de s'exprimer publiquement en euskara. La mise en œuvre de cette loi visant à normaliser la présence de l'euskara dans la société basque va se traduire par une action publique planifiée et budgétisée donnant la priorité à standardisation de la langue, à la basquisation de l'enseignement, des moyens de communication, des activités culturelles, de l'administration et des secteurs socio-économiques. Le but final étant l'augmentation du nombre de locuteurs bascophones au moins au seuil minimal garantissant l'utilisation et la transmission de la langue de manière naturelle. Au sein de ces objectifs, l'enseignement joue un rôle essentiel, puisqu'il permet de transmettre une langue standard, jusque-là très peu répandue et la transmission de la langue aux enfants issus de familles allogènes.

Le but de la loi est de retranscrire le sentiment que l'euskara n'est pas seulement le patrimoine de ceux qui le parlent mais de ceux qui souhaitent qu'il soit parlé, qu'il est le patrimoine de l'ensemble de la communauté *euskaltzale* du Pays Basque. Plus qu'une politique de

²⁹ Peces-Barba Martínez G., *La elaboración de la constitución*, Centre de Estudios Constitucionales, Madrid, 1988

³⁰ Apaolaza J.M. « El euskara (la lengua vasca), instrumento de la construcción nacional vasca », *Quaderns de l'Institut Català d'Antropologia, Nacions vs Estat*, n°20, Barcelona, 2004, p.109.

³¹ Urrutia Libarona I., *op.cit.*, 1999, pp.360.

discrimination positive, la Loi de Normalisation Linguistique est une norme compensatrice³². La loi n'est pas obligatoire envers le citoyen, qui a la possibilité de choisir sa langue communicative. Elle n'est obligatoire que pour les pouvoirs publics, qui eux ont l'obligation d'assurer le droit de choisir la langue communicative des citoyens lorsque ceux-ci s'adressent à eux. « La loi n'impose rien. La co-officialité ne résulte pas de cette loi, mais de normes supérieures. La loi régule seulement les conditions d'application d'un droit, afin qu'il soit effectif et entier. En tant que droit, il n'est imposé aucune obligation au citoyen ; les obligations ne s'appliquent qu'aux pouvoirs publics, afin de pouvoir garantir l'effectivité du droit subjectif. Si, l'officialisation rend les langues égales, les citoyens peuvent utiliser chacune d'elles, et les pouvoirs publics devront maintenir leur relation dans la langue choisie. En choisissant la langue, le citoyen établit le cadre de la relation linguistique »³³.

De plus, le but de la Politique Linguistique mise en œuvre à partir de l'éducation, la culture et des outils de masse médias, a été de faire de la société basque une société bilingue, mais pas une société où l'on trouve des locuteurs bascophones et castillanophones dos à dos, mais des locuteurs bilingues qui choisissent leur langue communicative. C'est-à-dire une société qui forme un ensemble uni et non pas l'addition de deux communautés linguistiques distinctes vivant sur un même territoire. Mais la loi, si elle peut favoriser l'utilisation de la langue basque, elle ne peut dans le cadre actuel, obliger les citoyens basques unilingues castillans, ou même bilingue à ne pas utiliser le castillan comme langue de communication. L'usage à la langue basque ne peut se faire que par adhésion et non par obligation, comme certaine organisation sociale de la langue le revendique (ex : *Euskal Herrian Euskaraz*).

C'est dans les années 80 que vont être élaborées les premières lois qui vont réguler le système éducatif en y incorporant la langue basque, au travers de quatre modèles linguistiques. Ces modèles avaient pour but de faire évoluer à un rythme adéquat, toute situation linguistique. La pluralité des modèles éducatifs mis à disposition par les institutions de la CAB, montre bien la volonté d'ouverture et de progression non contraignante choisie. En effet, il existe trois modèles éducatifs le premier, le modèle A, est totalement en espagnol et n'enseigne l'euskara qu'en matière obligatoire quelconque ; le modèle B est la formule du bilinguisme total dans l'enseignement ; et le modèle D, est le modèle immersif dans lequel l'ensemble de l'enseignement se fait en euskara, et où le castillan est enseigné en tant que langue obligatoire.

³² Baztarrika P., *op.cit.*, 2009, p.156.

³³ Etxenike Landibar P.M., « Discours en défense du projet de la Loi Basique de Normalisation de l'Usage de l'Euskara », Parlement basque à Vitoria-Gasteiz, le 24 novembre 1982, *RIEV*, n°43, Eusko Ikaskuntza, Donostia, 1998, p. 331.

Cela dit, comme nous le rappelle la Constitution espagnole, l'ensemble des espagnols ont l'obligation de connaître l'espagnol, mais l'ensemble des basques n'ont pas l'obligation de connaître le basque. Finalement, la loi de Normalisation de l'usage de l'euskara, fait un pari dans lequel la génération qui promulgue la loi stoppe la régression de l'euskara, mais la génération suivante, celle qui a appris l'euskara à l'école est celle qui renversera la tendance, inversant la substitution linguistique (*Reversing Language Shift*)³⁴. Ce modèle d'enseignement ouvert et consensuel, n'est cependant pas exempt de critiques et de disputes, non seulement par les acteurs politiques mais également par le monde scientifique. A l'instar de J.A. Fishman qui considère que le modèle A ne peut que maintenir le *statu quo* linguistique et considère que le modèle B doit être transitoire, la seule solution pour établir un bilinguisme réel au sein de la société est la généralisation du modèle D, au vue de la force sociale qu'a le castillan³⁵. Dans ce sens les propos de J.A. Fishman trouvent un fort écho au sein du mouvement social de l'euskara, puisqu'on constate une nette évolution de la maîtrise de l'euskara à divers niveaux et un recul des inscriptions pour le modèle A. D'après les statistiques dans la CAB la majorité des élèves sont désormais scolarisés dans les modèles B et D.

D'autre part, les pouvoirs publics et les partis politiques au pouvoir étaient bien conscients en 1982, qu'ils ne pouvaient offrir un enseignement intégralement en langue basque ou bilingue, puisqu'il existait un manque de personnel qualifié flagrant, après plus de quarante ans de dictature. « En 20 ans, le passage a été de 4,6% à 60%, et le total des enseignants avec un diplôme d'enseignement en langue basque tourne autour de 70%. Comment s'est réalisé ce changement en 20 ans ? Par un recrutement exclusivement bilingue d'une part, et d'autre part en mettant en place un programme de recyclage du professorat en langue basque. Ce programme s'appel IRALE. »³⁶. Fait important, avec la mise en place des différents modèles scolaires et l'intégration de l'euskara et de la culture basque au sein de l'enseignement obligatoire, le patrimoine culturel basque ne va plus être seulement porté par les Ikastola. C'est le décret 138/1983 qui va réguler, tant l'intégration de la langue basque et de la culture

³⁴ Fishman J. A., *Reversing Language Shift*, Multilingual Matters, Clevedon, 1991, p. 395.

³⁵ *Ibidem*, p. 175.

³⁶ Etxeberria Balerdi F., « 40 anos de educación bilingüe en el País del Euskara », *Revista de Educación*, n°334, 2004, p.295.

au sein de l'enseignement, que les exigences linguistiques et culturels à véhiculer par les enseignants et les livres scolaires³⁷.

Les citoyens n'ont donc que des droits et l'administration des devoirs, afin que tous puissent parler dans la langue de leur choix, et que ceux qui considèrent avoir perdu leur langue puisse également la récupérer. La volonté d'inverser la réalité diglossique de la CAB, naît de la marginalisation voire l'exclusion de l'euskara de certains secteurs entiers de la société lors de la promulgation de la loi. D'où la volonté d'inverser la tendance en menant une politique de discrimination positive au sein de l'administration (en exigeant des nouveaux fonctionnaires qu'ils sachent parler et écrire l'euskara) afin que les droits des citoyens soient respectés. Conscient de la difficulté pour les *erdalduns* d'apprendre l'euskara, les différents gouvernements ont misé sur l'enseignement afin d'augmenter le nombre de locuteurs bilingues dans la société puis dans l'administration. Cette politique décalée n'est pas exempte de polémiques voire d'oppositions. Si, l'exigence de savoir l'euskara pour accéder à des postes publics est fortement critiquée par les partis politiques et syndicats espagnols du Pays Basque (PSOE-PSE et PP, puis CCOO et UGT) car elle porterait atteinte à l'égalité des droits des citoyens d'Espagne, le décalage établi par la stratégie linguistique de l'euskara choisie pour *reeuskalduniser* la société est fortement critiquée par les plus fervents militants de l'euskara.

Contrairement à l'idée générale, c'est Ikastola qui va, la première, mettre en marche un projet éducatif plurilingue, en intégrant outre le basque et le castillan une troisième langue européenne, l'anglais, au sein de son projet pédagogique, à partir de 1991. « Les administrations et différents gouvernements de Navarre et de la CAB vont par la suite mettre en place des programmes similaires, en apparence en tout cas. Similaires, car, en Navarre, le gouvernement a mis en place un système où l'anglais et l'espagnol priment sur l'euskara, afin de marginaliser ce dernier. De plus, la mise en place de ce système s'est fait au sein de centres scolaires, où la demande d'un enseignement en langue basque (modèle D) était forte, niant la volonté des parents d'élèves de voir leurs enfants apprendre en langue basque »³⁸.

³⁷ A vrai dire, l'enseignement de la CAB et de la CFN est encadré à la manière de poupées russes. Il est tout d'abord dépendant de la LOGSE (loi d'Ordonnancement Général du Système Educatif, de niveau étatique, 1990), de la Loi de Normalisation de l'Euskara (1982), du Décret pour la Régulation de l'Usage des Langues Officielles dans l'Enseignement non Universitaire du Pays Basque (1983), la Loi de l'Ecole Publique Basque (1993).

³⁸ Entretien avec un ancien membre du Secrétariat Confédéral des Ikastola pendant les années 80, à Donostia, le 14 octobre 2008.

La langue basque est désormais protégée mais reste néanmoins dans une position délicate et il le doit au nationalisme. Si, ce dernier a su instrumentaliser et dramatiser « la menace d’extinction de la langue » afin de mobiliser la communauté basque autour de son idéologie, par un discours souvent « imaginaire et exagéré », elle peine aujourd’hui à convaincre la communauté castillanophone du Pays Basque de la nécessité d’utiliser l’euskara. Et ce même, si comme le rappelle l’écrivain Koldo Izagirre à propos des préjugés des non bascophones sur les exigences des bascophones que, « les seuls monolingues qui vivent aujourd’hui au Pays Basque parlent français ou espagnol »³⁹. Il suffit pour cela, de voir le champ politique du Pays Basque, qui s’exprime essentiellement en castillan et de manière anecdotique ou militante en basque, contrairement à la Catalogne où la langue d’usage du champ politique est le catalan. Alors que le *Président de la Generalitat* actuel J. Montilla est né en Andalousie et a appris le catalan, il s’exprime essentiellement en catalan, le *Lehendakari* quant à lui, né au Pays Basque (certes dans la banlieue ouvrière et débasquisé de Bilbao, Barakaldo), ne parle pas l’euskara. Cet exemple montre l’importance et la place sociale que donnent les acteurs politiques au catalan et au basque dans leur champ politique respectif. En Catalogne, la maîtrise de la langue est nécessaire voire obligatoire, alors qu’au Pays Basque, ni la maîtrise ni l’usage de l’euskara ne sont considérés comme nécessaires. Cette différence d’identification à la langue est symptomatique de l’ensemble des attitudes et postures qui en découlent lors des mises en place des politiques publiques de la langue dans les deux territoires. Finalement, comme nous rappelle le physicien et promoteur de la loi de normalisation de l’usage de la langue basque, Pedro Mari Etxenike, « l’euskara a besoin d’une solidarité profonde et efficace, non seulement des bascophones, même pas des seuls habitants de la Communauté Autonome, mais de toute Euskal Herria »⁴⁰.

La Ley de Normalizacion Linguistica del Vascuence : loi de promotion ou de protection du rapport de force des langues en Navarre ?

La *Ley de Normalizacion Linguistica del Vascuence*, élaborée par le PSN-PSOE, se voulait une loi de planification spécifiquement liée à la réalité navarraise et non nationaliste, afin de

³⁹ Izagirre K., « Tristes Topiques », in Laborde D., *La Question Basque*, L’Harmattan, Paris, 1998, p. 21.

⁴⁰ Etxenike Landibar P.M., *op.cit.*, 1998, p. 331.

bien se différencier de la CAB en découpant la Navarre en trois zones linguistiques⁴¹. Elle n'est finalement que la continuité normée du séparatisme historico-politique commencé par les conservateurs Jaime Ignacio del Burgo et Jesus Aizpun lors de la Transition. Jusqu'en 1981, les socialistes navarraïes sont assez favorables à la fusion voire même à l'intégration de la Navarre au reste des provinces basques d'Espagne⁴² mais les conservateurs et centristes navarraïes s'y opposeront farouchement y voyant les prémices de la consolidation du projet nationaliste basque⁴³. C'est finalement, lors des tractations entre le PSN-PSOE et l'UPN, dont le but est de former le premier gouvernement de Navarre que la séparation politique et institutionnelle entre les provinces basques historiques vont s'opérer⁴⁴.

La stigmatisation de la langue à des fins politiques est telle que J.I. del Burgo, membre d'UPN, le reconnaît lui-même, « le problème est fondamentalement politique, la question du *vascuence* en Navarre est intimement lié au conflit Navarre-Euskadi »⁴⁵. La polémique sur l'unité politico-institutionnelle entre la Navarre et la CAB, explique en partie l'arrivée tardive de la loi sur l'usage de l'euskara en 1986. Pour Gregorio Monreal Zia, professeur de droit à l'université de Navarre, le statut de la CFN se différencie sensiblement des autres Statuts d'Autonomies sur la question linguistique sur trois points : il ne définit pas l'euskara comme langue propre, il n'établit pas, immédiatement son officialisation et n'approuve que très tardivement une loi de politique linguistique pour le territoire (le 15 décembre 1986), en imposant une sévère limite territoriale à sa promotion⁴⁶.

Le régime juridique de la langue en Navarre impose deux langues officielles, d'après l'article 9 de la *Ley de Reintegración y Mejoramiento del Régimen Foral de Navarra* : « le castillan

⁴¹ La loi stipule que l'euskara est langue officielle de plein droit dans la zone bascophone du Nord de la Navarre, où plus de 73% de la population parle basque, mais ne représente que 11% de la population de la communauté forale. La zone mixte est le territoire médian de la province, où se trouve la capitale de la Navarre, Pampelune, le basque y est officiel sous certaines conditions, alors même que plus de 54% de la population de la communauté forale s'y concentre. La zone castillanophone est la zone du Sud de la province et ne comptabilise que 2,8% de bascophones, et la langue basque n'y est nullement officiel.

⁴² Rappelons que la section navarraïse du PSOE, n'était qu'une section provinciale faisant partie de la Fédération socialiste d'Euskadi, jusqu'en 1981.

⁴³ La Constitution Espagnole de 1978 renvoie la possibilité de la décision de l'intégration de la Navarre à la CAB à l'initiative de l'organe foral compétant qui doit adopter à la majorité de ses membres. Pour que cette initiative soit valable il faut que la décision de l'organe foral soit ratifiée par un référendum.

⁴⁴ Ce séparatisme politique est tel, que la Navarre ne signera un accord de coopération transfrontalière avec la CAB et la Région Aquitaine, qu'au milieu des années 90, alors que la communauté forale est gérée par une coalition progressiste et relativement favorable à la langue. Cette brève période ne va pas durer, puisque des affaires de corruption vont entacher le partenaire socialiste, et la droite conservatrice et navarraïste va à partir de là gérer le vieux royaume.

⁴⁵ Del Burgo J.I., « El vascuence, idioma nacional o caballo de Troya » in Del Burgo J.I., *El Ocaso de los falsarios*, Laoante, Madrid, 2000, p.89.

⁴⁶ Monreal Zia G., « Origen de la ley del Vasuence de Navarra », *RIEV* n°46, 2, Eusko Ikaskuntza, Donostia, 2001, p.524.

est langue officielle de Navarre. Le *Vascuence* aura aussi caractère de langue officielle dans les zones bascophones », et la loi de normalisation du *Vascuence* déclare « langues officielles en Navarre le castillan et le *vascuence* reconnaissant le droit de tous les citoyens de les connaître et de les utiliser. (...) La première avec un caractère général et la seconde avec un caractère, établie par la loi » en différentes zones (bascophone, mixte et non bascophone).

La maturation de la loi fut longue et laborieuse puisqu'il fallut un an et demi de travail parlementaire et après tant d'efforts, l'accord obtenu entre les forces parlementaires fut presque total à l'exception du groupe Alianza Popular alors très minoritaire. L'accord obtenu intégrait tant les forces nationalistes que les non nationalistes, mais aussi les régionalistes d'UPN⁴⁷. La zonification du territoire linguistiquement était garante du *statu quo* et garantissait aux forces conservatrices qui, croyant au lien intrinsèque entre langue et identité personnelle, pensaient que le nombre de locuteurs bascophones n'augmenterait pas et donc ne ferait pas augmenter les partisans du nationalisme basque. Mais, la zonification linguistique du territoire va avoir une conséquence indirecte très importante, puisqu'elle qualifie juridiquement les différentes Ikastola de Navarre suivant la zone où elles se trouvent. Ainsi, les Ikastola existantes sur la zone bascophone seront reconnues, un tri sera fait pour celles de la zone mixte (où l'on considère que la possibilité d'enseignement de la langue basque au sein du système scolaire public justifie la disparition des Ikastola) et celles de la zone castillanophone resteront a-légales (puisque faisant partie d'une zone non bascophone). Cette répartition reste inchangée, jusqu'au début du XXIème siècle.

En Navarre le Secrétariat à la Politique Linguistique ne va être créé qu'en 1988 et les différents gouvernements socialistes qui vont se succéder se montrent assez tolérants sur les questions linguistiques, sans jamais néanmoins, paraître les soutenir (comme c'est le cas dans la Communauté Autonome de Valence). Cette ligne politique ne changera guère avec le changement de gouvernement, à la suite des élections autonomiques de 1991, où le parti conservateur UPN, gagnera les élections, grâce au nouveau président de la Communauté Forale de Navarre, Juan Cruz Alli. Homme politique que l'on peut qualifier d'hétérodoxe, au sein d'un parti politique conservateur et régionaliste, puisqu'il défend, le droit à la nationalité navarraise, au nom de la légitimité historique de l'ancien Royaume de Navarre et revendique

⁴⁷ Coberos E., *op.cit.*, 1998, p.335.

l'euskara comme langue propre de Navarre, la culture basque de l'ancien royaume comme un héritage culturel commun à partager et sauvegarder avec les autres provinces basques⁴⁸.

« Lorsqu'arrive l'UPN en 1991, le monde *euskaltzale* a eu très peur, car l'UPN, le parti conservateur, dont la majorité des membres venaient des rangs franquistes ou de familles franquistes, allaient gouverner la province. Nous nous bâtions pour une loi de politique linguistique, efficiente, sur tout le territoire, et en coordination avec les autres territoires de la langue. Mais, Juan Cruz Alli, a surpris, il n'a pas cassé le peu qui existait. Il n'a pas mis en place une nouvelle politique viable pour l'euskara. Il a juste fait des choses... quelques choses pour la langue »⁴⁹. Cette posture vis-à-vis de la langue basque favorise les bonnes relations avec l'exécutif de Vitoria-Gasteiz, aux mains des nationalistes basques. Mais ce rapprochement avec la CAB et sa sensibilité à l'égard de l'euskara vont créer de fortes oppositions au sein du parti conservateur puisque l'aile la plus conservatrice du parti, menée par le député J.I. del Burgo, député à Madrid et proche des postures du Parti Populaire, va s'opposer au maire de Pampelune⁵⁰ revendiquant le biculturalisme de sa ville et au Président de la Communauté forale.

Le changement de direction apporté par le bref gouvernement de J.C. Alli, va être hautement symbolique et polémique au sein de son parti. C'est l'époque où, se mettent en place les politiques européennes de développement territorial et transfrontalier. Le Président navarrais va alors décider d'établir des relations stables avec le gouvernement de la CAB, signer une convention de relations transfrontalières et européenne Euskadi-Navarre-Aquitaine, et va faire participer les administrations navarraises à la II^e *Enquête Sociolinguistique de l'Euskara* conjointement avec l'Institut Culturel Basque du Pays Basque de France et du gouvernement d'Euskadi. Paradoxe du gouvernement de J.C. Alli, si les nationalistes basques modérés et les socialistes sont membres de l'opposition politique et soutiennent ses initiatives, son parti lui, se divise en deux, et une grande partie d'entre eux se montre farouchement contre l'ensemble de ces politiques ouvertes à l'identité basque et aux relations avec les autres territoires basques. Finalement, l'aile dure du parti conservateur navarrais aura raison de J.C. Alli, en le faisant démissionner et quitter le parti, amenant par la suite une équipe plus en accord avec

⁴⁸ Il définit le Pays Basque, *Euskal Herria*, comme une communauté culturelle, et non politique. Pour lui, seul la Navarre peut prétendre à une unité institutionnelle politique, au nom de son ancienne forme étatique, en tant que Royaume. Voir, Petxarroman I., *Nafarroa : Iragana eta Geroa*, Txalaparta, Tafalla, 2000.

⁴⁹ Entretien avec le secrétaire de Kontseilua, à Pampelune, le 3 juillet 2003.

⁵⁰ Pampelune fait partie de la Zone Mixte, donc de la zone où l'on reconnaît la présence de la langue basque mais suivant l'interprétation que l'on en fait, on choisit de la promouvoir ou de garder le statu quo. De plus, alors que la mairie est gérée par l'UPN avec une majorité relative, grâce aux voix du PSN-PSOE. La gauche indépendantiste est fortement représentée, ce qui crée des fortes tensions antagoniques.

l'ambiance générale que vit l'Espagne alors, c'est-à-dire une ligne plus conservatrice et anti-périphérique⁵¹.

La zonification linguistique de la Navarre a toujours été contestée par les acteurs du mouvement de la langue, pour qui, « c'est la demande linguistique qui doit déterminer les zones et non la réalité sociolinguistique actuelle qui est le fruit de la répression et de la politique d'unilinguisme imposée par le pouvoir central espagnol pendant près de deux siècles »⁵². Ainsi, à l'encontre des recommandations du Président du Bureau Européen des Langues Minoritaires, Bojan Brezigar qui soutenait, le 15 mars 2001, « que la politique d'amélioration des langues minoritaires de l'Union Européenne exige qu'il ne faut en aucun cas baisser les aides des langues minoritaires, car l'on tend à baisser les droits des membres des ces communautés linguistiques »⁵³, le gouvernement conservateur de Navarre n'a cessé de baisser les financements des actions publiques et privées de la langue basque alors que la demande sociale et les inscriptions en filières bascophones et aux cours pour adultes n'ont cessé d'augmenter. Afin de contrecarrer cette forte croissance⁵⁴, ainsi que la faible augmentation de l'usage de la langue⁵⁵, le gouvernement conservateur, soutenu par le PSN-PSOE, en 2000 va établir une nouvelle distribution ayant trait à l'usage officiel de la langue basque dans la zone mixte. Celle-ci a entraîné une restriction de l'usage public de la langue dominante et dans certains cas l'exclusivité de l'usage du castillan pour les communications officielles, de la signalisation routière, etc.

⁵¹ Nous pensons ici, à la deuxième période du gouvernement de J.M. Aznar, qui gouverne avec une majorité absolue et n'a plus besoin des appuis nationalistes pour gouverner. Un changement radical va se faire au sein de la droite, qui va fortement attaquer l'ensemble des initiatives prises par les partis politiques du nationalisme modéré, la politique antiterroristes va se durcir à l'encontre de l'ETA et des organisations politiques et sociales qui lui sont proches, et les mouvements sociaux liés à la revendication linguistique vont subir de fortes pressions, stigmatisations, voire des persécutions juridiques (qui s'avéreront infondées, dix ans après).

⁵² Entretien avec le secrétaire de Kontseilua, à Pampelune, le 3 juillet 2003.

⁵³ Cité in Barandiaran A., « Euskararen tratamendua Sanzen Garaian, kronologia », *Jakin*, n°135, Mars-Avril, Andoain, 2003.

⁵⁴ En 1988, 14% des élèves de la Navarre suivaient le modèle D (immersif basque), alors qu'en 1998 le pourcentage était de 26%. Au même moment, le nombre des élèves en modèle A (langue basque en tant que matière) est passé de 6% à 22%, et ce du modèle G (modèle unilingue castillan), de 80% à 52%.

⁵⁵ Entre 1991 et 1996, le pourcentage de locuteurs basques monolingues est passé de 0,7% à 0,3%, celui des bilingues actifs 8,9%, à 9,3%, les bilingues passifs de 4,6% à 9,9% et les castillanophones de 85,9% à 80,6%. Voir, Leprêtre M., « Dispositifs et dispositions en faveur des langues moins répandues », in Boyer H., Lagarde C., *L'Espagne et ses langues. Un modèle écolinguistique ?*, L'Harmattan, Paris, 2002, p.69.

4.1.1.2. Disputes politiques entre acteurs collectifs et publics : concurrence et lutte de légitimité au Sud des Pyrénées basques

Le modèle éducatif de l'Ikastola a toujours été celui d'un enseignement public, laïque et populaire. Ainsi, suite à l'accord que les Fédérations de Bizkaia, Gipuzkoa et Araba vont souscrire avec le Gouvernement basque, la Fédération tente de renouveler sa réflexion existentielle entre 1989 et 1990. Fruit de cette réflexion, la Fédération, revendique une forme de publicisation des Ikastola, afin qu'elles intègrent le réseau public d'enseignement de la CAB, tout en maintenant certaines caractéristiques et certains traits identitaires des *Ikastola* comme : l'autogestion, la forme populaire de participation au projet des parents d'élèves et un fonctionnement autonome vis-à-vis de l'administration publique.

En 1993, après adoption de la *Loi de l'Ecole Publique Basque*, le gouvernement de Vitoria-Gasteiz va proposer l'intégration des Ikastola au sein du réseau d'éducation publique de la communauté autonome. 65% des Ikastola vont accepter de rentrer au sein du réseau public de la CAB, le reste des Ikastola préférant garder leur statut d'école privée, équivalent à celui des écoles confessionnelles, vont constituer une sous fédérations des Ikastola privées. L'aspect public et *national* des Ikastola ne va plus être sujet à réflexion qu'au sein de ces dernières, puisqu'elles restent en marge du système autonome. Rappelons qu'aucun débat n'eût lieu au sein du système public d'enseignement de la CAB, sur les répercussions possibles de l'intégration du modèle de l'Ikastola au sein d'une école publique qui avait eu du mal à se défaire, jusque-là, du stigmata de l'école obligatoire franquiste. Se posant comme un système d'enseignement concurrent aux Ikastola, les filières bilingues et immersives publiques eurent beaucoup de mal durant les années 80 à augmenter leur nombre d'élève. D'autant plus que la politisation de la politique linguistique et éducative par le gouvernement de Vitoria n'arrangeait pas la chose, puisque à l'instar de l'ensemble du mouvement social de la langue on trouve une majorité de militants de militants nationalistes au sein des Ikastola, desquels un grand nombre font partie de la Gauche Indépendantiste. Cette superposition de concurrence politique et sociale, et récupération partisane de la politique linguistique a toujours été dénoncée par les acteurs politiques, alors même que la nécessité de mener la normalisation linguistique était portée au rang de bien commun.

A vrai dire, l'intégration des Ikastola fut plus considérée comme une annexion que comme une fusion par le personnel fonctionnaire de l'enseignement. Cette assimilation va

grandement inverser les proportions d'élèves au sein des différents modèles linguistiques de l'enseignement public. Suite à l'intégration des Ikastola, le modèle majoritaire au sein du secteur public d'enseignement va devenir le modèle D, le modèle A, devenant un modèle marginal sur l'ensemble du territoire d'Euskadi, ce qui ne passe pas inaperçu pour ceux qui sont opposés au bilinguisme, tant au Pays Basque, qu'à Madrid.

Les Ikastola, intégrées dans le secteur public, fidèles à leur tradition originelle, ont créé la Fédération *Ikasbatuaz*, dont l'objectif est double : le premier, est de garder une certaine autonomie vis-à-vis des autres écoles publiques afin de promouvoir leur modèle éducatif sur l'ensemble du territoire de la CAB ; le second, est de garder le contact avec la Fédération des Ikastola originelle, d'Euskal Herria, tant sur le point organisationnel que sur le travail et matériel pédagogique, dont la création de la revue pédagogique *Hik Hasi* est le principal témoin.

Contrairement aux incessantes propositions faites aux Ikastola par le Gouvernement Basque AEK ne va pas recevoir ni de proposition ni d'aide substantielle pour son action linguistique. D'ailleurs en 1981, le gouvernement de la CAB va préférer créer un système concurrent d'alphabétisation et d'enseignement de l'euskara pour adultes. « Les institutions autonomiques basques entendaient qu'une entité qu'elle subventionnait devait être sous son contrôle ; mais en même temps les représentants du Conseil Basque reconnaissaient en 1979 que les institutions officielles ne pouvaient remplacer le rôle essentiel des mouvements populaires »⁵⁶. Ainsi, les deux projets se réclament du service public de la langue basque mais s'opposent frontalement et ne parviennent pas à trouver un arrangement parce qu'ils ne donnent pas la même définition du concept *public*. « Pour les mouvements sociaux de la langue, public se définit comme au service du peuple et géré par le peuple ; pour les institutions basque, public se définit par le statut juridique et la provenance du financement de la structure. Le concept des mouvements sociaux de la langue de ce qui est public, se rattache à une définition populaire. Alors que pour les institutions, public se rattache à un statut juridique »⁵⁷.

La création d'HABE, est un coup dur pour AEK. La coordination considère que l'avenir de la reuskaldunisation ne peut être laissé au champ variable et changeant de la politique et que les administrations publiques ne peuvent au mieux que collaborer et financer les acteurs de la

⁵⁶ Iztueta P., « Sociología de la alfabetización y euskaldunización, 1940-1992 » in Davila P., *Lengua, escuela y cultura, el proceso de alfabetización en Euskal Herria, siglos XIX y XX*, UPV/EHU, Leioa, 1995, p.95.

⁵⁷ Entretien avec un membre de la direction d'AEK, à Bilbao, le 20 février 2008.

langue basque, mais sans ingérences décisionnelles. Elle ne conçoit pas la possibilité d'être substituée par une institution dont l'activité est limitée dans l'espace territorial comme HABE, alors qu'elle agit sur l'ensemble du territoire de la langue basque, *Euskal Herria*. « Cette impossibilité est due au fait que les institutions n'ont pas de capacité politique pour faire face à un projet d'envergure nationale (leurs cadres d'action politique ne prennent en compte que des territoires partiels d'Euskal Herria). Dans la mesure où elle n'ont pas les compétences politiques, elles ne sont pas en capacité de mener une planification linguistique *nationale* de l'euskara, planification considérée comme urgente et non ajournable pour AEK »⁵⁸. Pour elle, les pouvoirs publics ne peuvent pas faire abstraction de l'existence d'un réseau social dense en faveur de la langue, structuré et historiquement légitime lorsqu'il tente de mettre en œuvre une politique publique de la langue.

La naissance d'HABE va être perçue par AEK comme une volonté politique de la remplacer sur la CAB, au travers de normes et de lois qui exigent des niveaux académiques, d'institutionnalisations, et financiers dont elle ne dispose pas. C'est le moment où, « AEK croit qu'elle doit prendre l'initiative afin d'obtenir plus de bascophones de qualité »⁵⁹. Elle se lance alors, dans une grande transformation de son fonctionnement, décide d'augmenter le nombre d'heures de cours, de stage intensifs, de *Gau Eskola* et *Euskaltegi*, de *barnategi* (internats pour adultes)... afin d'améliorer son offre. Elle va rendre également son enseignement plus efficient, en améliorant son professorat et l'enseignement (formation et professionnalisation du professorat, qualité et contrôle de l'enseignement), l'organisation (coordination, homogénéité, stabilité, participation des élèves), ses moyens économiques (facturation des inscriptions, aides financières des pouvoirs publics). Agissant au travers du cadre de normalisation linguistique élaboré par le sociolinguiste J.M. Sanchez Carrion, *Txepetx*, pour qui l'*euskaldun berri*, ne doit pas être un client, mais un citoyen-militant, acteur essentiel d'un projet de société, c'est-à-dire de la reeuskaldunisation de la société basque dont il est un des axes fondamental, AEK insère l'élève dans une dynamique d'action collective, alors que l'élève d'HABE ne se sent motivé que par son propre besoin individuel.

Mais au-delà des débats théoriques et conceptuels, le problème fondamental reste le financement de la reeuskaldunisation. Car la création de centres d'enseignement public de la langue basque par l'administration de la CAB, va également octroyer la responsabilité du

⁵⁸ Zabaleta I. « Control y autonomía : conflicto en la alfabetización y euskaldunización de adultos (1981-1990) », in Davila P., *Lengua, escuela y cultura, el proceso de alfabetización en Euskal Herria, siglos XIX y XX*, UPV/EHU, Leioa, 1995, p.103.

⁵⁹ Zabaleta I., *op.cit.*, 1995, p.104.

financement et l'octroi de subventions à HABE. Ce qui fera dire à AEK, qu'« HABE est l'instrument du gouvernement pour couler AEK et l'ensemble du mouvement social de la langue basque »⁶⁰. L'intransigeance du gouvernement qui se refuse de sortir du cadre législatif de la loi HABESEA, et celle d'AEK qui toute en reconnaissant la responsabilité de l'administration dans la gestion et le contrôle du financement public, n'admet pas le mélange des genres et la concurrence introduite par HABE, font que le mouvement social pour la langue basque et l'administration vont entrer dans une guerre de légitimité pendant quelques années⁶¹.

La loi HABESEA fixe les fonctions d'HABE : enseignement de l'euskara aux adultes et soutien de à l'alphabétisation et la réeuskaldunisation de ces derniers ; recherche de nouvelles méthodes et ressources d'enseignement ; création et publication de matériels didactiques et pédagogiques ; application des programmes d'alphabétisation et réeuskaldunisation ; formation aux diplômes et certificats régis par le Service d'Education et de Culture ; promotions des centres d'enseignement d'après les critères sociolinguistiques ; et le point le plus problématique, la gestion du financement des *euskaltegi* publics (ceux d'HABE et ceux créés par les *Diputaciones* et municipalités) et privés (AEK se trouvant dans ce dernier groupe). Les *euskaltegi* privés doivent passer par un processus d'homologation pour pouvoir prétendre aux financements publics. Malgré, son rôle historique le gouvernement basque considère AEK, non pas comme une institution particulière qui s'insère dans sa politique linguistique générale, mais bien comme un centre privé d'enseignement de langue quelconque.

Le principal problème auquel va devoir faire face AEK afin de passer correctement son processus d'homologation est la titularisation de son professorat. En exigeant un niveau requis de diplômes, certificats et expérience professionnelle, le gouvernement octroie un avantage direct à HABE, puisque les centres privés ne pouvant pas répondre aux exigences devront aller se former au sein d'HABE. Ces exigences sont la raison principale du conflit entre AEK et HABE. « D'une part parce que la majorité de son corps enseignant ne remplit pas les conditions exigées, et donc les subventions auxquelles elle peut prétendre sont minimales ;

⁶⁰ Document interne d'AEK, « 82-83 ikasturteko informea », Bilbao, 1983.

⁶¹ « En tant que mouvement social, la gestion d'AEK est démocratique et autogestionnaire ; l'enseignement est pluriel, sans aucun contrôle idéologique ; l'enseignement est populaire... Et la fonction des institutions dans l'enseignement public doit être : d'insérer l'enseignement de l'euskara au sein d'un cadre légal et de mesures dynamisatrices ; accepter et aider les mouvements sociaux afin d'obtenir un véritable enseignement public ; et puisqu'il est considéré comme un service public, le financer avec l'argent public. (...) On ne peut pas confondre, être membre de l'administration et être un service public » in, Zabaleta I., *op.cit.*, 1995, p.106.

d'autre part, AEK considère que l'ensemble de ces exigences ne garantissent pas un enseignement de qualité »⁶². D'un côté, on a une conception de l'alphabétisation basée sur la conscientisation au sein d'un développement environnemental de recherche et d'action, dont l'apprentissage de la langue passe par la pratique communicative de la langue et de la culture populaire⁶³. De l'autre côté, on a la conception de l'alphabétisation technique, qui prend comme base d'apprentissage la grammaire, et enseigne de manière scolaire⁶⁴. D'autre part, le souci d'AEK ne se limitant pas à la circonscription territoriale de la CAB mais au territoire de la langue, « AEK exige une planification linguistique générale, sur l'ensemble du territoire de la langue, afin que l'euskara soit sauvé sur l'ensemble de son territoire et non pas seulement sur une partie du territoire comme le prétend l'administration public de la CAB au travers de la loi de normalisation linguistique et HABESEA »⁶⁵.

Pour ce qui est de l'administration navarraise, le décret d'application de l'enseignement sur l'euskara pour adultes du 19 mai 1988, émanant de la loi *Foral del Vascuence*, « met en évidence que l'objectif recherché, n'est pas celui de la réeuskaldunisation de la Navarre, mais simplement d'offrir un service qui répond au droit à apprendre l'euskara. Et cela ne coïncide pas avec les principes d'AEK pour qui la grave situation dont est victime l'euskara en Navarre est due à la vision du Gouvernement de la politique publique. Où, en plus de contrôler de l'enseignement des adultes, il souhaite contrôler le service individuel offert, et noie le mouvement d'euskaldunisation et d'alphabétisation dans un secteur privé de formation individuel »⁶⁶.

Niant l'existence institutionnelle d'AEK, l'administration navarraise, comme celle d'Euskadi, va directement se diriger individuellement aux *euskaltegis* pour leur octroyer les subventions. Cette tentative stratégique de casser l'unité de la coordination va avoir des conséquences néfastes et va trouver une opposition frontale. En 1985, AEK envoie une lettre au Conseiller de la Culture de la Communauté Autonome Basque lui rappelant que si le gouvernement a les soucis de l'euskara et de la bonne santé de la communauté linguistique, « l'institution à

⁶² Zabaleta I. *ibidem*, 1995, p.110.

⁶³ « Pour la coordination, l'administration n'entend pas, lorsqu'il développe un processus d'en haut en bas, que la responsabilité de récupération de l'euskara est celle d'une « peuple », et que dès lors, elle devrait mettre dans les mains du mouvement d'alphabétisation et *euskaldunisation* la capacité de pouvoir gérer, au lieu de limiter son action » in, Zabaleta I., *ibidem*, 1995, p.111.

⁶⁴ Rodriguez Bornaetxea F., *Ikastolak eta euskal eskolak*, Orain, Hernani, 1996, 1999, p.103.

⁶⁵ Document interne d'AEK, « *HABE legea eta bere desarroiloaren historia* », Bilbo, 1984.

⁶⁶ Zabaleta I., *op.cit.*, 1995, p.122.

laquelle vous appartenez doit aider à la récupération de l'euskara en Pays Basque Nord »⁶⁷, soulignant ainsi la différence entre cadres d'action et d'interprétation administratifs.

Finalement, en 1988, AEK va décider de s'inscrire dans une dynamique d'institutionnalisation et d'homologation de ses centres. Le PNV et AEK tombent d'accord sur trois points, la régularisation fiscale et prise en compte de l'ancienneté du corps enseignant tout en exigeant à ce dernier un niveau minimum de diplôme pour pouvoir les titulariser. Malgré l'accord entre HABE et AEK, c'est le cadre de la loi HABESEA, qui par la force des choses va s'imposer. Mais, un point de vue essentiel divise HABE et AEK. Pour HABE, fidèle son point de vue entrepreneurial et professionnel, on ne peut avancer économiquement de manière durable que si l'on respecte le cadre des règles générales de l'entreprise. AEK n'acceptant pas d'ingérence dans la gestion de ses enseignants et élèves, qu'elle considère comme des militants de l'euskara et non pas comme des salariés et des clients, revendique le droit face à l'administration de continuer à appliquer son modèle social autonome et militant. Mais un fois encore, l'accord entre HABE et AEK va buter sur la question du contrôle de gestion, que souhaite exercer HABE sur AEK, et l'accord préalable entre AEK et PNV va tomber de lui-même.

Fatigués par la durée du conflit, certains *euskaltegi* réclamant plus d'autonomie vis-à-vis de la direction d'AEK, et se positionnant contre la verticalité d'AEK, vont entreprendre des négociations directes avec l'administration pour homologuer et titulariser leur corps enseignant et prétendre aux subventions publiques. Cette expérience va amener leur exclusion d'AEK et si la plupart vont rester autonomes, quelques-unes d'entre elles vont s'organiser au sein d'une nouvelle coordination, appelé IKA. Cette scission-exclusion fut accueillie avec un grand retentissement médiatique, mais le phénomène restera minoritaire, et AEK, ensore aujourd'hui, reste la référence essentielle de la réeuskaldunisation au sein du mouvement social de la langue. Pour I. Zabaleta la raison principale de cette scission-exclusion réside dans, « les conditions imposées par les administrations de la CAB et de la CFN, qui créent deux modèles d'*euskaltegi* et deux types de professeurs différents, liés directement au système de subventions. Et c'est cette dure réalité économique, qui est le véritable problème de fond »⁶⁸. Nous postulons également comme hypothèse la proximité culturelle et politique, non pas d'AEK elle-même, mais de la majorité de ses membres à la gauche indépendantiste et

⁶⁷ Lettre envoyé par AEK Iparralde (du Pays Basque Nord) au Conseiller de la Culture du Gouvernement Basque, le 15 février 1985, Archive AEK, Donostia.

⁶⁸ Zabaleta I., *ibidem*, 1995, p.126.

l'engagement pluriel de ses membres est également une cause majeure de dispute publique et politique.

Devant se rendre à l'évidence, le Gouvernement quant à lui, a dû fermer ses centres d'enseignement en 1994, face aux manques d'inscriptions d'élèves et au coût de gestion exorbitant. Ne restant plus, que les centres d'AEK, les centres d'enseignement pour adultes privés et municipaux, un premier accord va être signé entre AEK et le Gouvernement en juin 1994, puis un second qui englobera l'ensemble des activités pour l'euskara, dont la Korrika, en décembre 1995, reconnaissant ainsi le rôle essentiel de la conscientisation dans le renversement et la normalisation linguistique au sein de la société basque.

4.1.2. Ouvertures des structures d'opportunités politiques : reconnaissance et intégration du mouvement identitaire basque de France

En 1979 le Parti Socialiste français reprend à son compte la revendication d'un département pour le Pays Basque, et entreprend un projet de loi sur l'officialisation des langues régionales⁶⁹ qu'il présente, le 18 Décembre 1980, dans lequel, il s'engage à ce que « l'Etat reconnaît la dignité et la valeur des différentes langues ethniques autochtones existant sur le territoire de la République et qui, avec la langue française, constituent pour l'ensemble des français un patrimoine infiniment précieux par sa richesse et sa diversité.... Après avoir été longtemps victimes de préjugés sans fondement, l'objet d'inqualifiable répression à l'école et tenues totalement à l'écart des manifestations de la vie officielle, les langues de France doivent, de nos jours, se voir réhabilitées, honorées, sauvegardées... »⁷⁰. Mais en 1981 beaucoup d'espoir vont s'envoler, puisque tant, la création d'un département au Pays Basque que celle de la reconnaissance des langues régionales inscrite dans le programme politique

⁶⁹ Localement on trouve, cela dit encore, de fortes résistances puisque si l'on en croit un tract distribué par la section du PS à Mouguerre, en 1978, qui soutenait à propos de l'installation sur cette commune d'une Ikastola : « L'enseignement du basque ne peut se concevoir que comme cela, si non qu'advierait-il de nos enfants, dont l'éducation aurait été fait uniquement dans cette langue ? Quels seraient les débouchés pour ces enfants utilisant un langage, reconnaissons-le peu employé au-delà de Bayonne, alors que déjà une grande partie des jeunes voient chaque années grossir le nombre de chômeurs ? Quelle serait plus tard la réaction des enfants dont les parents auraient fait le choix unique de cette langue ? La section PS de Mouguerre estime pour ces raisons qu'il n'est pas nécessaire de créer une *Ikastola* dans ce village, d'autant plus qu'il existe au niveau de l'enseignement public un certain nombre de maîtres itinérants qui permettent d'assurer cet enseignement » Reproduit in, Ettxeberria G., *Recherche sur l'enseignement de la langue basque en Pays Basque de France*, Thèse d'Etudes Basques, Bordeaux III, 1991, p.123.

⁷⁰ Cité in, Cassan P., *op.cit.*, 1993, p.80.

vont être oubliées pour la décennie. Le début des années 90 par contre marque un changement dans l'approche qu'a l'Etat français du Pays Basque.

Pour Igor Ahedo, le développement des relations transfrontalières qui insère le Pays Basque au sein d'un nouveau cadre d'expérience européenne, la modernisation des élus locaux évoluant de positions centralisatrices et jacobines vers des positions décentralisatrices et locales, la mise en œuvre de politiques publiques de développement territorial, et l'exemple du modèle de développement local mis en place en Soule à titre expérimental, vont favoriser l'ouverture de la structure d'opportunité politique⁷¹. Ces éléments s'additionnent à la volonté du sous-préfet de Bayonne de l'époque d'engager une politique de développement local qui transcende les dimensions traditionnelles de l'action publique, tant au niveau des participants que dans la mise en œuvre. Il va « le 27 octobre 1992, réunir à Saint-Palais plus d'une centaine de responsables politiques, sociaux, culturels et économiques, outre les représentants des services décentralisés de l'Etat, à l'invitation du préfet du Département des Pyrénées-Atlantiques, Jacques Andreu. (...) Au bout de presque une année de discussions, un diagnostic partagé de la réalité basque : le rapport Pays Basque 2010 »⁷², va être rendu public comme résultat de cette dynamique. On y reconnaît : l'unité territoriale et la spécificité du Pays Basque de France, tout en étant divisé en deux sous-préfecture et insérer au sein du département des Pyrénées-Atlantiques, l'identité basque comme facteur de cohésion et générateur de solidarité et de développement, dont la base sont la culture et de la langue et enfin, dont les besoins de la mise en œuvre de mécanismes de représentation pour le Pays Basque sont nécessaires. « L'engagement progressif des pouvoirs publics paraît un peu suspect aux yeux des associations, circonstanciel, avec un but caché, électoraliste, sans motivation réelle. On peut reconnaître avec elles que l'action des pouvoirs publics est récente, peu dynamique, avec les fameuses lenteurs administratives qui semblent être de la mauvaise volonté, et que des siècles d'action en faveur du français au détriment des langues régionales ne s'oublient pas aisément »⁷³.

D'autres part, au même moment au sein de l'Education Nationale s'ouvre une fenêtre d'opportunité politique avec l'arrivée de F. Bayrou, qui dès son arrivée va ouvrir un cycle de négociation avec l'ensemble des fédérations d'écoles immersives de langues régionales de

⁷¹ On peut également rajouter un cinquième élément, qui est la présence de la violence politique du groupe armé autonomiste *Iparretarrak*, qui l'année 1991, va connaître son année la plus violente depuis l'arrestation de son leader Philippe Bidart.

⁷² Ahedo I., Urteaga I., *La nouvelle gouvernance en Pays Basque*, L'Harmattan, Paris, pp.91-92.

⁷³ Coyos J-B., *La Politique Linguistique langue Basque et langue Occitane du Béarn et de Gascogne*, Elkar, Baiona, 2004, 159.

France. Proche du sujet, puisqu'il est le alors le Président du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques et qu'il a dans ce cadre eu à négocier avec les Ikastola et dans une moindre mesure avec les Calandretas, le nouveau ministre va reconnaître les fédérations d'écoles laïques immersives de langues régionales et réussir la signature de contrats d'enseignements privé pour l'ensemble des fédérations, au sein desquels Seaska. Fort de cette signature et de sa reconnaissance publique, la fédération des Ikastola prétend enfin exister publiquement en s'insérant dans une communauté d'action publique d'enseignement des langues régionales de France.

4.1.2.1. La lutte solitaire de Seaska pour la reconnaissance d'un modèle d'école laïque privée en langue basque

Le succès de Seaska ne peut s'expliquer que par l'originalité de son projet : un système pédagogique progressiste et sa philosophie populaire. L'Ikastola n'est pas une école où l'on donne seulement quelques cours en basque mais un centre où l'éducation se fait en basque en s'imprégnant de la langue basque et de la culture basque, fortement imprégnée durant les années 70 du militantisme politique de l'époque, tant *abertzale* que progressiste auxquels étaient très sensibles la plupart des parents d'élèves de Seaska⁷⁴. « Le comité des parents joue un rôle primordial dans le fonctionnement et la gestion de l'Ikastola. Autour d'elle se regroupent le plus grand nombre de parents, afin que tous y compris l'*irakasle* (enseignant) se sentent concernés par les problèmes de leur Ikastola. Seaska n'est pas un lieu de dépendance, mais de solidarité. A travers des structures communes d'entraide et de complémentarité, l'association peut montrer force et solidarité lors des opérations de légitimité et de force avec les représentants de l'Etat. « La force de Seaska réside à la base ; elle prend racine dans les Ikastola, dans le fait que chacun se sente responsable et partie prenante de l'association »⁷⁵. Cette culture des rapports militants et horizontaux entre différents acteurs de l'éducation,

⁷⁴ « L'Ikastola (...) est l'école de la langue basque. Elle n'a pas d'attache politique et ne dépend pas d'une classe sociale. Pas de ségrégation, elle est ouverte à tous, à tout le peuple basque. Il existe entre nous, entre tous les parents (...) des différences importantes d'ordre politique, idéologique ou religieux. Mais au-dessus (...) nous sentons (...) le même amour de la langue basque et le désir de voir nos enfants la parler et de les voir devenir de vrais basques »⁷⁴. Les buts de Seaska sont de créer des Ikastola partout dans le Pays Basque et de la maternelle à l'université pour que la langue se normalise. Seaska, *Documents de discussion internes de Seaska*, Baiona, 1970-1971, in Etxeberria G., *Recherche sur l'enseignement de la langue basque en Pays Basque de France*, Thèse d'Etudes Basques, Université Bordeaux III, 1991

⁷⁵ Seaska, *Document de présentation de Seaska et des Ikastola Seaska*, Baiona, Janvier 1982

marque profondément le cadre d'expérience des membres de Seaska (enseignants, parents d'élèves et élèves), qui se considèrent avant tout comme des militants de la langue, face aux pouvoirs publics.

Encouragé par la sortie en 1982 du Rapport ministériel d'H. Giordan qui souligne « le cas spécifique de la France, compte tenu de l'abandon dans lequel les cultures minoritaires ont été laissées durant des siècles, il est recommandé très fortement d'appliquer à toutes les cultures minoritaires un coefficient de réparation historique qui devra se traduire par des dispositions législatives, administratives et budgétaires »⁷⁶. Seaska va organiser en Janvier 1982 une grande campagne d'information afin d'obtenir de la part de l'Education Nationale reconnaissance et financement public. La dramatisation de la situation ne répond pas qu'à des logiques de médiatisation, puisqu'il est vrai que *Seaska* depuis sa création a toujours eu du mal à boucler son budget annuel. Au 31 décembre 1981 le solde négatif de la fédération des *Ikastola* approche les 210 000 francs, or à ce moment-là, plus de la moitié du budget des écoles dépendaient des cotisations parentales.

Conscient que le poste des salaires ne pouvait pas croître de manière exponentielle comme le nombre d'inscriptions, l'association va décider d'incrémenter le poste des subventions et des dons, en mettant la pression les pouvoirs publics⁷⁷. La campagne menée par *Seaska*, monte en pression au fur et à mesure que les contacts entre les pouvoirs publics et la fédération se développent, mais ne se concrétise par aucun accord. *Seaska* lance alors, une pétition avec un certain succès (5200 signatures), les personnalités du PS locales sont sollicitées, une marche est organisée à Latché (alors résidence secondaire du Président de la République, F. Mitterrand), où la première dame de France, D. Mitterrand, reçoit une délégation, mais le climat se détériore, et le paroxysme est atteint lorsque quatre jeunes militants entrent en grève de la faim, en Juin 1982⁷⁸.

Un premier accord timide va être signé mais « nulle trace de légalisation ou d'intégration d'Ikastola, [en revanche] le principe est envisagé d'une collaboration entre les deux parties. (...) L'accord stipule que l'expérimentation contribuera à un développement de la langue et de la culture basque par l'enseignement de la langue et de la culture basque. (...) Dans le

⁷⁶ Giordan H., *Démocratie culturelle et droit à la différence*. Rapport présenté à la Commission des Cultures régionales et minoritaires, Paris, La Documentation Française, 1982

⁷⁷ 75% des dépenses structurelles correspondent aux dépenses de personnels, la survie des *Ikastola* dépend souvent dans les années 80 des subventions du Conseil Général et de l'aide financière des frères du sud (que ce soit par le biais de la Confédération ou par le gouvernement de la CAB).

⁷⁸ Pour voir la chronologie et l'ensemble des actions qui ont été menées en juin 1982 voir, Garat M., Aire X., *Seaska, 40 urte euskararen alde*, Elkar, Baiona, 2009, p.66.

même temps (le 5 octobre 1982), le recteur de l'Académie de Bordeaux présente un texte intitulé *Projet de développement de l'enseignement de la langue basque*. Le projet se situe clairement dans la perspective d'une unification progressive de cet enseignement sous l'égide et à l'intérieur du service public⁷⁹. Seaska rejette immédiatement l'idée de substituer les classes bilingues publiques à l'expérience des *Ikastola* »⁸⁰. Malgré une reconnaissance de fait de Seaska par les pouvoirs publics, les *Ikastola* et leurs membres (parents d'élèves et élèves) se trouvent souvent dans des situations de vide juridique et ne bénéficient, ni des bourses, ni des transports scolaires, ni des cantines scolaires municipales élémentaires auxquels ont droit le reste des élèves des écoles privées ou publiques.

Après des années de luttes et mobilisations Seaska et l'Education Nationales vont être d'accord sur la solution à entreprendre : l'intégration de ces écoles dans le service public. Par contre tous les acteurs ne sont pas d'accords sur les modalités d'intégration et de nouvelles mobilisations et manifestations vont se dérouler lors des mois de février, mars, mai, juin, août et septembre 1985⁸¹. Un nouvel accord signé le 23 décembre 1985, prévoit l'intégration du personnel de nationalité française dans les trois ans, la signature de contrats avec le personnel étranger (qui est exclusivement composé de basques du sud des Pyrénées) et la prise en compte de la construction du nouveau collège. Mais, alors que l'ensemble des problèmes ne sont pas résolus par l'accord, la saisine du Conseil Constitutionnel par des parlementaires UDF et RPR, invalident non pas l'accord, mais la loi de finance qui prévoyait le financement de l'accord⁸².

Avec l'alternance en mars 1986, Michèle Alliot-Marie député de la IVème circonscription des Pyrénées Atlantiques devient secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Education Nationale de René Monory. N'ayant jamais caché son hostilité à la reconnaissance d'une question basque ou de la légalisation de Seaska, ces seules propositions contractuelles vont répondre à une logique assimilatrice qu'elle sait impossible⁸³. Pour P. Cassan « la *cohabitation* a été dure

⁷⁹ Le projet envisage même le transfert des élèves de l'*Ikastola* vers les classes bilingues publiques, et même la fermeture de ces dernières (cf : *Enbata*, Bayonne le 14 octobre 1982, p.6).

⁸⁰ Cassan P., *Le pouvoir français et la question basque (1981-1993)*, L'Harmattan, Paris, 1993, p.84.

⁸¹ Pour voir la chronologie et l'ensemble des actions qui ont été menées en 1985, voir, Garat M., Aire X., *Seaska, 40 urte euskararen alde*, Elkar, Baiona, 2009, pp. 80-81.

⁸² Décision du Conseil Constitutionnel n° 85-201 du 28 décembre 1985.

⁸³ En mai 1987, les écoles en immersion bretonnes Diwan, envoient une lettre à Seaska, où un conseiller technique du Ministère d'Alliot-Marie les prévient que suite à un arrêt « le nombre de cours en langue française doit être d'un tiers de l'enseignement total. A défaut de satisfaire le décret, nous nous verrons obligé à suspendre les aides financières ». Ce décret a pour but d'introduire les bilinguismes scolaires au sein des écoles immersives pour être sûr que les enfants seront bilingues, comme il est appliqué au sein des écoles publiques. Mais, les responsables de Seaska sont persuadés que les enfants des *Ikastola* sont véritablement bilingues, au

pour *Seaska*, et celle-ci n'en disconvient pas. Certes, les subventions ont continué à être versées mais, contrairement aux années précédentes il n'y a aucune négociation véritable avec l'Education Nationale. Lier la signature de contrats à un effectif d'élèves minimum ou à une augmentation des heures de français aboutissant ni plus ni moins à enfermer les *Ikastola* dans un cadre rigide ; d'autant qu'en face aucune reconnaissance n'était envisagée. Les positions étaient antinomiques. *Seaska* ne signa rien du tout »⁸⁴.

La bonne santé pédagogique et la croissance de *Seaska*, ne réduit pas les difficultés financières qui sont chroniques à chaque rentrée. L'incapacité des *Ikastola* du Pays Basque de France à s'acquitter des cotisations de l'URSSAF, mettent souvent l'association en difficulté, d'autant que les pouvoirs publics ne manifestent pas beaucoup d'empressement à apporter leur soutien, en diminuant ou en ne reconduisant pas une subvention⁸⁵. « Le financement des *Ikastola* à toujours dépendu de la mobilisation des parents d'élèves. On commence par demander aux pouvoirs publics, car on paye des impôts, mais ils ne nous rendent pas le service public que l'on souhaite et auquel on a droit, un enseignement dans notre langue (qui n'est pas une langue étrangère du territoire de la France). Mais, nous sommes habitués à la fermeture des portes lorsqu'il s'agit des financements. A *Seaska*, nous avons toujours financé, construit nous-mêmes, de nos propres mains notre projet, cette démarche militante est commune à tous les parents d'élèves des *Ikastola*. Etre parent d'élève à l'*Ikastola*, c'est devenir militant si on ne l'est pas, c'est canaliser son militantisme si on l'est et c'est être solidaire des autres *Ikastola* du Pays Basque »⁸⁶.

La conscience militante des parents d'élèves fait que tous les ans, la fête d'*Herri Urrats*, réunit des milliers de personnes venant de part et d'autre de la frontière, autour du lac de Saint-Pée-sur-Nivelle, afin de récolter des fonds. Mais, cette conscience permet également

contraire de ceux des filaires classiques bilingues (publiques ou privées), où l'enseignement à parité ne suffit pas à la maîtrise de langue. Cette opinion n'est évidemment pas celle du sous-préfet de Bayonne, qui accuse en 1987 les *Ikastola* de tricherie : « L'enseignement dispensé dans les *Ikastola* n'est pas un enseignement dispensé en français et en basque, mais un enseignement en basque avec du français ». Ce à quoi *Seaska* répond, qu'elle n'en s'est jamais caché, et que son but est de faire de ses élèves des personnes complètement bilingues, quitte à ce que l'enseignement soit complètement en immersion. Le bilinguisme n'est pas un outil mais un but pour *Seaska*, alors que pour l'Etat c'est un outil.

⁸⁴ Cassan P., *op.cit.*, 1993, p.90.

⁸⁵ Cette situation d'autisme va amener *Seaska* lors de assemblée générale du 21 Mars 1986, à adopter une motion d'orientation basée sur trois points : le premier est qu'il faut négocier un statut juridique pour *Seaska* avec tous les gouvernements quelques soit leur bord politique ; le second est de mettre en place une commission qui étudiera l'ensemble des contrats possibles avec les pouvoirs publics pouvant garantir le modèle éducatif de l'*Ikastola* ; enfin, le troisième est l'approfondissement des liens et du travail en commun avec les *Ikastola* du Sud, afin de trouver d'autres moyens de financement. Ce dernier point va être un des points qui va le plus se développer la décennie suivante.

⁸⁶ Entretien avec un membre du bureau de *Seaska*, à Bayonne, le 17 novembre 2009.

que tout au long de l'année les parents d'élèves des différentes *Ikastola* organisent, tombolas, concerts, bals, repas...afin de s'autofinancer. L'argent collecté représente souvent 30% du budget de chaque *Ikastola*, qui malgré la culture militante d'auto organisation des parents d'élèves, restent attentif au calendrier électoral afin d'en tirer parti, si jamais une fenêtre d'opportunité politique s'ouvre à eux.

Finalement, l'ouverture de la fenêtre politique arrive en 1989, après la victoire socialiste de 1988, où des nouvelles négociations aboutissent à un accord entre l'Education Nationale et *Seaska*, quant au financement de ses écoles primaires. L'accord s'articule autour de trois points : le passage sous statut contractuel des enseignants des écoles primaires avec possibilité de titularisation après concours ; gestion du mouvement du personnel entre *Seaska* et l'Education nationale ; création d'une commission de concertation pédagogique et de la formation des maîtres enseignants⁸⁷. Si, le socialiste François Maitia, ne cache pas son enthousiasme dans le journal *Sud-Ouest*, « nous sommes au départ d'une ère nouvelle »⁸⁸. L'accord, somme toute modeste et timide pour le mouvement social de la langue, apparaît comme exagéré pour le syndicat majoritaire de l'enseignement de l'époque la FEN (Fédération de l'Education Nationale), qui dans le même article du quotidien *Sud-Ouest*, ne comprend pas que l'on octroi une aide financière à *Seaska* sans contrepartie, « rien dans les programmes, ni dans les structures, ni dans les buts pédagogiques »⁸⁹.

Pour *Seaska*, cet accord reste insuffisant, et la fédération continue son combat pour sa reconnaissance en tant qu'école à part entière et pour le financement de son projet éducatif de la maternelle au baccalauréat. D'autant, que de 1989 à 1992 son effectif passe de 870 élèves à 1066 élèves, et que la titularisation de maîtres d'écoles traîne et le financement des postes n'est toujours pas assuré en cas d'arrêt maladie... Le 23 octobre 1992, après une longue période de mobilisations médiatiques et sociales (manifestations, rassemblements, demandes de prises de positions publics des politiques...), un nouvel accord va être trouvé. Cet accord, intègre le Collège au financement des enseignants déjà prévue en 1989, mais le plus intéressant est le volet faisant référence à la négociation à venir sur la possibilité d'assimiler les *Ikastola* au service public de l'enseignement à travers un contrat d'association analogue à celui des écoles confessionnelles, tel que le prévoit la loi Debré du 31 décembre 1959. Cette

⁸⁷ Cet accord, permet la prise en charge de 61 postes, rémunérés directement par ministère, qui reconnaît *Seaska* comme partenaire culturel et non pas encore comme partenaire d'enseignement (comme le sont la plupart des écoles privées catholiques).

⁸⁸ Journal *Sud-Ouest*, Bayonne, 18 novembre 1989, p.7.

⁸⁹ *Ibidem*, p.7.

période, est importante pour Seaska, non seulement pour son aspect financier (même si les parents d'élèves sont habitués à la débrouille financière⁹⁰), mais surtout pour la reconnaissance légale et politique d'un système éducatif dans lequel la langue française n'est pas le support communicatifs principal⁹¹.

4.1.2.2. Reconnaissance et lutte pour le maintien du modèle scolaire du Seaska

Seaska s'est toujours voulu un acteur de transformation sociale et assume ce rôle encore aujourd'hui⁹². En 1974 elle soulignait qu'il fallait « réinventer un nouvel art de vivre, avec foi et persévérance, art de vivre qui tienne compte de la réalité culturelle basque et du fait basque. Et nous devons tout mettre en œuvre pour faire pression en ce sens sur les pouvoirs publics »⁹³. Pour le mouvement social de la langue et le mouvement identitaire basque les Ikastola constituent une prestigieuse acquisition « de la volonté populaire pour survivre, elles ne peuvent pas pour autant, à cause de leur caractère privé actuel, prétendre être la solution définitive quant au problème de l'enseignement en Pays Basque. Malgré leur importance, elles ne scolarisent qu'une minorité de la population jeune. Et si elles apparaissent aussi comme une base et une somme d'expériences inestimables dans la perspective future d'une autonomie du système scolaire, elles ne sont qu'un des éléments dans la lutte contre l'assimilation et pour la défense de la société basque »⁹⁴.

Contrairement à une idée reçue *l'Ikastola* ne s'inscrit pas dans une initiative privée dirigée à un seul public, les abertzale, elle se considère investie d'une mission de service public comme en témoigne sa charte. Puisque, « l'école française qu'elle soit publique ou privée n'a pas rempli et ne remplit pas son rôle de service public, car elle ne répond pas aux véritables

⁹⁰ L'engagement des parents d'élèves est tel que, lors de l'achat de la maison *La Prairie* à Cambo-les-Bains, en 1987 afin de la transformer en Collège, le financement se fait par une souscription populaire et par un prêt bancaire, duquel trois parents d'élèves membre du bureau de l'Ikastola sont les garants, par le biais d'hypothèques faites sur leurs biens personnels. Dans les trois cas, leurs maisons personnelles serviront de garantie.

⁹¹ A la même époque, d'autres membres de la communauté politique basque deviennent des partenaires du préfet de Pyrénées-Atlantiques qui souhaite mettre en place une dynamique de concertation de l'ensemble des acteurs politiques, économiques, sociaux et culturels du Pays Basque Nord, au travers d'une étude prospective et participative de l'aménagement du territoire du Pays Basque français.

⁹² Ce rôle d'avant-garde de la langue basque est fortement imprégné par la culture militante des mouvements politiques *abertzale* de l'époque qui pour la plupart, de près ou de loin, ont quasiment tous pris pour référence le marxisme léninisme comme référence politique pratique.

⁹³ Document interne, Seaska, *Le point sur les Ikastola Seaska*, Baiona, Juin 1974.

⁹⁴ Gorozitidi K., « L'Ikastola », in Bidart P., *La nouvelle société basque*, Paris, L'Harmattan, 1980, p.107.

besoins du peuple basque dans le domaine de l'enseignement dans sa langue. *L'Ikastola* est la seule institution qui réponde à l'heure actuelle à la notion de service public dans ce domaine »⁹⁵. Seaska demande aux pouvoirs publics et aux collectivités locales, de donner aux Ikastola les moyens financiers et matériels pour mener à bien la normalisation linguistique tout en soulignant que la gestion des Ikastola devrait relever de structures des pouvoirs publics issus du peuple basque, et non de l'administration centrale française⁹⁶. Pour Seaska, école publique ne veut pas dire école d'Etat, mais plutôt école populaire, « c'est-à-dire une école qui émane du peuple, à l'usage du peuple. Une école ouverte à tous. Le mot peuple n'ayant aucun esprit d'exclusif mais regroupant, fédérant tous ceux et celles qui veulent porter ce projet »⁹⁷.

Le 6 Janvier 1990, les enseignants de Seaska vont signer à Pau, en présence de l'Inspecteur Académique, M. Jutan, les contrats leurs donnant le statut d'instituteur contractuel, stagiaire et les salaires respectifs. Ils s'engagent, à passer les examens correspondants, afin d'intégrer les écoles normales, mais les enseignants du secondaire et les frais de transports restent à la charge de Seaska. Ce début de reconnaissance, même s'il ne satisfait pas Seaska, est la fenêtre d'opportunité politique qui a pu certaine fois se rétrécir, mais qui ne s'est jamais renfermée. Le premier semestre 1992 marque le tournant des relations de Seaska avec les instances politiques locales. Toutes les actions, réflexions, réunions menées les décennies précédentes se cristallisent et commencent à porter leurs fruits. « La ténacité et le sérieux des membres, la justesse des revendications, font de Seaska un interlocuteur reconnu par toutes les instances extérieures. (...) Dorénavant il s'agit de faire bouger le pouvoir central, c'est-à-dire Paris, et l'ouverture viendra d'une façon vraiment inattendue »⁹⁸.

D'autre part, se met en place l'étude prospective intitulée *Pays Basque 2010*. « Sous la loupe du sociologue et du géographe, l'enseignement bilingue se met en cartes et en graphiques. Il sort au grand jour sous d'autres regards que ceux du milieu scolaire, cesse d'être traité en éphémère et couteuse fantaisie, devient réalité objective, répertoriée, quantifiée, que l'étude prospective confirme en chiffres. Parce que l'école l'a prise en compte, lui a donné une place suffisamment solide pour ne plus être une survivance gênante du passé, la langue basque

⁹⁵ Etxeberria G., *Recherche sur l'enseignement de la langue basque en Pays Basque de France*, Thèse d'Etudes Basques, Université Bordeaux III, 1991, p. 112.

⁹⁶ *Ibidem*, p. 112.

⁹⁷ Garat M., « Seaska 1969-1999 », in, Bortairu J., Etcheverry-Ainchart P., Garat M., Leralu C., Lichau I., *Le mouvement culturel basque 1951-2001*, Elkar, Baiona, 2005, p.244.

⁹⁸ *Ibidem*, p.202.

apparaît comme une des clés de l'avenir»⁹⁹. Ainsi, par la mobilisation du cadre d'aménagement et développement territorial, lié aux exigences de la décentralisation et des politiques territoriales européennes, l'Etat, à travers l'action du préfet va vouloir « instituer les conditions nécessaires à l'établissement d'un échange politique fructueux entre Etat, classe politique locale et mouvement autonomiste, échange qui se substituerait à une situation de conflit et de contestation. Autrement dit, les raisons de cette opération de recadrage (...) sont à rechercher (...) dans la volonté du sous-préfet de pacifier, de réguler la contestation, d'encadrer (au double sens de limiter et de doter d'un sens nouveau) son expression »¹⁰⁰.

Ce sont les élections législatives de 1997, où les socialistes français accèdent au gouvernement, qui vont créer une nouvelle fenêtre d'opportunité politique, non seulement pour Seaska sur ce débat, mais également à La Bressola, les Diwan (Bretagne) et les Calandretas (Occitanie). L'espoir de cette fenêtre d'opportunité politique va devoir faire face à l'austérité du Ministère de l'Education pendant deux ans. Ce n'est qu'à la suite d'une campagne menée par les différentes fédérations des écoles immersives des langues régionales de France que le Ministère va accepter d'ouvrir des négociations avec ses partenaires de l'immersion linguistique. « L'objectif de la demande était simple. L'ensemble des fédérations devaient faire face à une demande en augmentation, à un manque de moyen et à une impossibilité de la part des pouvoirs publics d'octroyer des subventions à cause de la loi Falloux. Dès lors, on s'était posé deux objectifs : d'une part, faire reconnaître officiellement notre système d'enseignement immersif par décret ; d'autre part, demander un statut public afin que l'on puisse se faire financer bâtiments, matériels.... Que nous exigeait la forte croissance de Seaska »¹⁰¹.

Contrairement aux Ikastola de la CAB, où les écoles immersives négociaient avec un gouvernement nationaliste et socialiste¹⁰², qui met en œuvre une politique linguistique active, celles du Pays Basque de France faisaient face à un Etat, qui en 2000, n'avait toujours pas signé la Charte Européenne des Langues Régionales et Minoritaires. Mais comme au Sud du Pays Basque, les débats, dès le départ, vont voir s'affronter les tenants du *national building* basque, dont l'Ikastola est son instrument majeur, et les tenants du possibilisme et donc de

⁹⁹ Leralu C., Lichau I., *op.cit.*, 2005, p.299.

¹⁰⁰ Ségas S., *La grammaire du territoire : action publique de développement et lutte politique dans les « pays »*, Thèse en Sciences Politiques, IEP-Bordeaux IV, Bordeaux, 2004, p. 350.

¹⁰¹ Entretien avec l'ancien Président de Seaska de 2000 à 2003, à Bayonne, le 15 avril 2008.

¹⁰² Mais fortement conditionné par le nationalisme, car si le PNV avait besoin du PSE-PSOE pour gouverner au sein de la CAB. A Madrid, entre 1989 et 1995, c'est le PSOE qui a besoin des voix du PNV pour se maintenir au pouvoir en pleine période de scandales de corruption et de médiatisation des responsabilités du PSOE dans la *Guerre Sale* des GAL. .

l'insertion du particularisme basque au sein de la République. Les premiers préfèrent garder toute indépendance et « ne pas céder au piège des aides financières si cela implique la perte du projet pédagogique (ne plus enseigner en immersion). [Alors que les second] (...) considèrent que c'est la socialisation du besoin du bilinguisme qui doit être l'objectif, dès lors si la puissance publique est celle qui a fait reculer le plus efficacement la langue basque, c'est à elle seule qu'il advient de la sauver »¹⁰³. Les possibilistes étant les plus nombreux au sein de la direction de Seaska au moment de la négociation avec le Ministère de l'Education, les négociateurs de la Fédération des Ikastola, vont étudier la possibilité d'intégrer Seaska au sein de l'Education Nationale sous forme d'école expérimentale.

Le changement de direction au sein de Seaska au début des années 2000 suit les changements politiques survenus avec la mise en œuvre d'une politique d'aménagement du territoire et de concertation d'action publique. Dans le cadre du Contrat Plan Etat-Région, plusieurs élus du Pays Basque vont s'engager avec Seaska dans une mise à disposition de bâtiments scolaires afin de faire face à la croissance de la demande sur les Ikastola de Mauleon, Amikuze, Garazi et Hasparren. Ce mode de contournement de la loi Falloux, c'est-à-dire l'interdiction à tout pouvoir public de financer directement une école privée, va ouvrir de nouvelles perspectives à Seaska, mais également d'évitera des négociations à faible rapport de force. « C'est grâce à la pression des élus locaux, que le préfet Viaud va céder au mode de financement des bâtiments laissés à disposition des Ikastola. De toute façon, cela devenait un problème pour lui »¹⁰⁴. Le juriste Hugues Moutouh est d'ailleurs du même avis lorsqu'il soutient qu'« outre le fait que ces contrats [entre Etat et écoles immersives signés en 1994] sont d'une constitutionnalité douteuse, ils ne satisfont pas pleinement le secteur associatif. Ces écoles, que ce soient les Diwan, Ikastola ou Bressola, revendiquent le droit à un statut particulier qui, tout en alléguant leurs frais d'investissements et de fonctionnements, garantirait leur principe pédagogique d'immersion. Les deux solutions les plus intéressantes, dans le cas où ne se poserait pas le délicat problème de la constitutionnalité ; seraient soit l'institution de ces écoles en établissement d'intérêt public, à la façon de ce qu'Alain Savary avait déjà proposé en 1982, soit une intégration pure et simple dans le secteur public. Ces deux solutions présentent

¹⁰³ Entretien avec l'ancien Président de Seaska de 2000 à 2003, à Bayonne, le 15 avril 2008.

¹⁰⁴ Garat M., Aire X., *op.cit.*, 2009, p.175.

l'intérêt en outre de ne pas nécessiter une modification des lois Falloux (pour l'enseignement du second degré) et Gobet (pour l'enseignement du premier degré) »¹⁰⁵.

Mais le 10 février 2000, une déclaration du préfet Viaud au sein du Conseil des Elus du Pays Basque va allumer le feu. Devant l'ensemble des représentants du Pays Basque de France, le représentant de l'Etat va annoncer publiquement que les Ikastola vont devenir publiques. Cette déclaration non concertée avec la direction de Seaska, va allumer le feu au sein de la fédération des écoles immersives. Préméditée ou pas, la réaction de Seaska à la déclaration était fortement prévisible, dans le sens où elle touche au conflit ontologique du mouvement social de la langue basque : celui de rester un mouvement autonome colonne vertébrale du *nation building* au travers de la normalisation linguistique ou son insertion au sein du système administratif en reconnaissant et légitimant un cadre que l'on considère exogène, l'Etat Républicain.

La proposition ministérielle se basait sur six points :

- Les élèves sortant du primaire se doivent d'avoir le même niveau en langue française que ceux sortant des autres écoles publiques, et seule cette langue est évaluée.
- La langue française est intégrée peu à peu à l'enseignement, jusqu'à arriver à un horaire paritaire à la sortie du primaire.
- Le secondaire est intégralement à parité horaire bilingue.
- Afin d'intégrer au sein de l'Education Nationale les systèmes immersifs, il sera créé un Conseil Académique des Cultures Langues Régionales composé par les pouvoirs publics et les mouvements sociaux des langues régionales. Mais, ce sont les recteurs et les inspecteurs d'académie qui en auront la charge.
- L'intégration du personnel répond à la réglementation courante de l'Administration Publique, avec la création de concours spécifiques.
- Le rythme à poursuivre pour l'intégration est négociable à Paris. L'intégration sera suivie par les recteurs et les préfets de région.

Le 16 février 2000, dans une conférence de presse, la nouvelle présidente de Seaska, dénoncera l'annonce faite par le préfet, en soulignant que la proposition est dépassée et qu'elle répond à des perceptions des années 80 de l'Education Nationale. « La proposition qui nous est faite, ne répond nullement à notre principale revendication qui est le droit d'apprendre de la maternelle à l'université dans sa langue maternelle. Le système immersif comme moyen pédagogique n'est pas reconnu, il est donc impossible à Seaska d'accepter ces

¹⁰⁵ Moutouh H., « Vers un statut des langues régionales en droit français ? », in Guillourel H., Koubi G., *Langues et Droits. Langue du droit, droit des langues*, Bruylant, Bruxelles, 1999, p.240.

propositions »¹⁰⁶. L'impossibilité de voir reconnaître son modèle pédagogique et la perte de confiance des parents d'élèves qui se considèrent encore des militants de la langue basque, vont amener le clash inévitable au conseil des Ikastola de juin 2000. « Il va être reproché à l'équipe directive d'avoir voulu vendre Seaska à l'Etat français, d'avoir mis en danger le travail de 30 ans et de chercher à tout pris la publication de Seaska, sans aucune perspective d'avenir pour l'euskara et Euskal Herri. Je maintiens que l'Education Nationale voulait nous détruire et régler pour une fois pour toute la verrue de l'immersion en euskara. Comme à son habitude lors des crises à Seaska, les réunions redeviennent des lieux de luttes entre militants aux conceptions différentes, où le côté paissible des réunions de parents d'élèves disparaît et la dispute se cristallise en conflit »¹⁰⁷.

Si, les Calandretas et La Bressola s'étaient depuis longtemps retirés des négociations, Seaska laissa seule l'école Diwan poursuivre les négociations. Les difficultés financières obligeaient Diwan à accepter la proposition de l'Education Nationale et le Ministre par décret rendra officielle son intégration. Mais, c'est un recours auprès du Conseil d'Etat par un syndicat d'enseignants va stopper le processus. Suite à cette crise interne, la fédération des Ikastola du Pays Basque de France va élire un nouveau président sous le slogan, « Seaska n'est pas à vendre ». Cette posture ne va pas résoudre les difficultés financières auxquelles doit faire face Seaska compte tenue de sa croissance. De plus, les portes du Ministère de l'Education fermées et la lenteur du projet de développement local, dans le cadre du CEPB et du CDPB, vont obliger Seaska à trouver des financements ailleurs, au Sud des Pyrénées.

4.2. Le réseau local d'action publique catalaniste : Perpignan et le mouvement social de l'enseignement de la langue

Le réseau d'action publique catalaniste en Catalogne de France est assez difficile à repérer. La dispersion et l'exiguïté du mouvement social catalaniste, la faiblesse de son mouvement politique, et la force d'un système politique local notabilier fortement imprégné par la nationalisation politique des élections locales, rend difficile l'étude de cas de ce territoire. De plus, l'inaction voire l'opposition du département en matière de culture et langue catalane et la dilution du territoire catalan dans une région largement dominé par la ville de Montpellier

¹⁰⁶ Itxaro Borda, Présidente de Seaska cité dans le journal *Gara*, Donostia, le 17 février 2000.

¹⁰⁷ Entretien avec l'ancien Président de Seaska de 2000 à 2003, à Bayonne, le 15 avril 2008.

et une culture occitane, nous oblige à nous intéresser à d'autres formes d'actions politiques locales comme celles d'une ville comme Perpignan. Pionnière et avant-gardiste, la municipalité à la suite d'un changement d'équipe, a dû mettre en œuvre une politique publique rupturiste afin de ne pas être assimilé à l'ancienne équipe sortante.

Le choix de se rapporter à cet échelon infra régional et territorial¹⁰⁸, et de le comparer et d'analyser les liens qu'il tient avec la *Generalitat de Catalunya*, répond à la question épistémologique de la thèse qui est de montrer l'évolution des politiques publiques locales comme construction collective d'acteurs en interaction¹⁰⁹. Ainsi, cette évolution des formes de l'action politique nous a incités à explorer les régimes du proche¹¹⁰, où, les attaches personnelles et locales sont la base des relations entre le mouvement social catalaniste et la municipalité, seule pouvoir public de Catalogne Nord à mener une politique linguistique. Mais, si la proximité culturelle a produit dans un premier temps un alignement des cadres d'interprétations et d'actions des acteurs engagés au sein d'une communauté d'action publique, la concurrence et lutte de légitimité entre les différentes organisations du mouvement social de la langue, les dépendances au sentier contestataire des acteurs collectifs et les liens considérés comme illégitimes (favoritisme, népotisme, paternalisme, timidité dans l'action...) dans un régime d'engagement militant, freinent grandement une montée en généralité des revendications catalanistes dans l'épreuve de légitimité politique qui pourrait lui ouvrir la porte de l'arène publique départementale ou régionale, cantonnant cette dernière à un espace social exiguë.

D'autre part, si le terme catalaniste est fortement utilisé pour parler d'un espace social regroupant, les organisations du mouvement social de la langue, le monde culturel catalaniste, les militants politiques catalanistes de Catalogne de France, il n'en reste pas néanmoins difficile de le définir. D'autant que, les acteurs eux même peinent à le définir et utiliser ce terme comme un mot valise, qui définit un espace social confus lié à l'identité culturelle catalane dans son ensemble. Ce réseau d'acteurs divers (politiques, sociaux et culturels) fonctionne essentiellement, sur une forte proximité et interconnaissance de ses membres, qui n'éprouvent pas le besoin de préciser les liens qui les unissent. Finalement, la proximité entre les acteurs catalanistes s'élabore dans la familiarité d'expériences voisines, communes ou

¹⁰⁸ Comprendre territoire de la langue ou territoire historique. A l'instar du Pays Basque de France qui tout en ne disposant pas d'une institution politique la représentant est délimité par des frontières admises par tous.

¹⁰⁹ Hassenteufel P., *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2008, pp.103-139.

¹¹⁰ Thevenot L., *L'action au pluriel, sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte, Paris, 2006, p.220.

semblables, dont le côtoïement et l'engagement pluriel au sein d'un réseau social tisse des attaches qui permettent la construction d'actions collectives locales.

4.2.1. L'intégration de militants catalanistes au sein de la communauté de politique publique municipale

Avant d'étudier l'action publique de la langue catalane de la municipalité de Perpignan il nous est nécessaire de réaliser une sociologie politique locale qui montre comment la compétition électorale a représenté une fenêtre d'opportunité pour le mouvement social de langue à Perpignan et a donné lieu à la mise en œuvre d'une politique publique catalaniste qui mélange, soutient à la langue, défense de la culture, promotion du patrimoine et construction de liens transfrontalier avec les *Pays Catalans* du sud des Pyrénées.

A Perpignan, l'identité catalane est devenue une ressource politique dans la lutte politique et la compétition électorale car, elle donne accès à des réseaux de soutien, des organisations, des électeurs et à une possibilité d'alliance électorale où les majorités ne permettent pas de gérer la ville de manière sereine et pérenne. Ainsi, l'identitaire est une ressource qui permet de rétribuer le soutien des réseaux attachés à cette thématique, en déléguant tous ce qui touche à l'identité et la culture catalane au parti catalaniste partenaire dans la gestion de la mairie. Enfin, l'action publique de l'identité et la culture catalane de la ville de Perpignan permet également à la municipalité de s'ouvrir une voie de coopération transfrontalière avec la ville de Barcelone. La question transfrontalière est un dossier très lié à la ligne politique de l'exécutif municipal, où sont présent les catalanistes d'Unitat Catalana, et où la dimension *politics* a une incidence importante sur la mise en œuvre d'actions publiques de ce type. « L'alliance avec le parti Unitat Catalana semble avoir été déterminante sur la mise en œuvre d'actions publiques en matière de coopération transfrontalière. Ces dernières étaient mêmes à la base des négociations entre J.P. Alduy et le parti catalaniste pour la constitution d'une liste en 1993 »¹¹¹. La proposition de J.P. Alduy, d'intégrer des militants catalanistes reconnus au sein de ses listes, et la fin d'une longue période de gestion du pouvoir de P. Alduy à la mairie de Perpignan va ouvrir la possibilité d'un changement politique et d'une institutionnalisation de la cause catalane. Nous considérons que les élections municipales de 1993 sont une fenêtre

¹¹¹ Maury C., *op.cit.*, 30 novembre 2006, p.227.

d'opportunité politique, dont va se saisir J.P. Alduy, candidat *outsider*, à la municipalité et un mouvement social identitaire tentant d'être reconnu et institutionnalisé.

En Catalogne de France comme en Catalogne d'Espagne, sous le franquisme, la préservation et défense du catalan a été essentiellement le fait d'acteurs collectifs et de mouvements sociaux de la langue catalane, appartenant au monde catalaniste. « Cette variable à une importance considérable pour comprendre l'action municipale en direction des associations et des acteurs de ce réseau pour les associer à l'action publique en faveur du catalan. La municipalité devait en outre affirmer sa volonté de devenir un partenaire de ce type d'action »¹¹². La présence du parti politique catalaniste dans la coalition municipale au pouvoir explique pour beaucoup l'orientation et l'importance du réseau catalaniste dans la construction collective d'actions publiques en faveur de la langue et de l'identité dans la ville de Perpignan.

4.2.1.1. L'intégration des autonomistes catalans au sein de la municipalité de J-P Alduy: le pragmatisme d'Unitat Catala

L'alliance entre J.P. Alduy et Unitat Catalana n'est pas, de prime abord, une alliance logique dans le paysage politique perpignanais. Comme toute alliance politique, l'union programmatique entre deux courants assez distincts à des coûts et des avantages. Il apparaît pour les acteurs politiques catalaniste de Perpignan que les coûts sont nettement moindre que les avantages, puisque les trois dernières élections, les catalanistes d'Unitat Catalana et J.P. Alduy ont fait liste commune dès le premier tour.

Le parti politique, Unitat Catalana, est né lors des élections régionales de 1986, lorsqu'à la suite de l'introduction de la proportionnelle comme mode de scrutin, le monde catalaniste se saisit de ce changement comme opportunité politique présente une liste unie et unique, sous l'égide d'A. Barrère. Composée essentiellement d'anciens membres de l'Esquerra Catalana dels Treballadors (ECT), parti catalaniste de gauche, et de personnalités et de militants catalanistes, le parti se veut, « anti centraliste, catalaniste (avec la volonté de *fer pais*, et contribuer à la construction des Pays Catalans), démocratique (refusant tout racisme et

¹¹²*Ibidem*, p.383.

xénophobie) et fédéraliste européen au sein d'une Europe des peuples »¹¹³. La principale revendication de cette liste fut une institution spécifique pour la Catalogne Nord, qui par la suite deviendra la revendication d'une institution autonome à l'instar de celle des *germans del sud*. Sa principale vertu aurait été « d'avoir regroupé l'ensemble des chapelles du monde catalaniste, dépassant à ce moment là, la seule ECT, puisque la liste se voulait progressiste et catalaniste, mais hors clivages droite-gauche »¹¹⁴. Longtemps opposé à la politique notabiliaire du député-maire de Perpignan, Paul Alduy, les catalanistes, en 1993, décident d'accepter l'intégration de leurs membres au sein de la liste municipale du fils du maire sortant, J-P. Alduy.

Lors de l'intégration des catalanistes au deuxième tour des élections municipales de 1993¹¹⁵, au sein de la liste de J.P. Alduy, le parti, Unitat Catalana, à fait pression pour se voir chargé, non seulement de la culture et de la langue catalane, mais également des relations transfrontalières avec le Sud et les questions économiques qui s'y attachent. Devenu l'adjoint au maire « aux affaires catalanes », J. Roure dispose d'un poste où sont mélangées les questions culturelles, économiques, institutionnelles, politiques... s'ancrant sur le territoire catalan, compris au sens des *Pays Catalans*. Les élus catalanistes ont fait bénéficier la municipalité, de leurs agendas personnels et de leurs réseaux personnels au sud, et ont facilité les contacts entre la *Generalitat* et la mairie de Perpignan pour « recréer les relations entre le Nord et le Sud ». Ils se sont rendus indispensables, tant auprès du maire J.P. Alduy, qu'auprès de la *Generalitat* et de l'ensemble des institutions du Sud en devenant des intermédiaires essentiels du réseau d'action publique transfrontalier. Même aujourd'hui, alors que les majorités politiques de la *Generalitat* ont changé, on constate que les relations restent encore fluides, puisque l'un des partenaires du *Tripartit*, ERC a fait liste commune avec Unitat Catalana lors des dernières élections régionales.

En se posant en intermédiaire indispensable entre le mouvement catalan et les institutions, Unitat Catalana devient potentiellement source de financements publics pour les acteurs collectifs et les mouvements sociaux de la langue catalane. « Cette alliance avec le milieu

¹¹³ Entretien avec l'adjoint au maire attaché aux affaires catalanes, membre fondateur d'Unitat Catalana, à Perpignan, le 18 mai 2003.

¹¹⁴ Entretien avec l'adjoint au maire attaché aux affaires catalanes, membre fondateur d'Unitat Catalana, à Perpignan, le 18 mai 2003.

¹¹⁵ L'alliance entre J.P. Alduy et les catalanistes, nous apparaît comme une fenêtre d'opportunité politique favorable en 1993, pour le futur maire, dans le sens où ni la gauche municipale, ni le concurrent de droite à l'époque, Claude Barate, n'aurait fait alliance avec le monde catalaniste. C'était donc un capital électoral, accessible pour le futur nouveau maire. Pour plus de détails, voir, Maury C., *op.cit.*, 30 novembre 2006, pp.339-345.

associatif, cette fonction d'intermédiaire entre les institutions et les associations est un rôle que le parti souhaite conserver. Celui-ci est d'ailleurs un argument non négligeable susceptible d'être utilisé par l'Unitat Catalana dans ses négociations pour des alliances politiques en vue d'élections »¹¹⁶. De même, les liens amicaux et personnels qu'entretiennent des membres d'Unitat Catalana avec l'ancien Président de la *Generalitat de Catalunya*, Jordi Pujol, font du parti un élément clé et central de la politique extérieure et transfrontalière de la ville de Perpignan. Comme le rappelle l'adjoint au maire des Affaires Catalanes de Perpignan, « c'est nous qui les avons présentés. C'est moi, qui ai demandé au Président [J. Pujol], de faire quelque chose pour J.P. Alduy. D'ailleurs, si on lui a octroyé la *Creu de San Jordi*, on y est pour beaucoup, ce n'est pas un hasard. C'était important qu'un homme politique du l'ait »¹¹⁷.

Caution de l'identité catalane, Unitat Catalana propose souvent au-delà de la ville de Perpignan, à d'autres partis politiques, alliés potentiels au sein d'une municipalité, la prise en charge des questions catalanes, en échange d'un capital social et électoral. Le parti avait d'ailleurs formalisé entre 1995 et 2001 un ensemble de revendications soumises à négociations lors des différentes élections revendiquant : un projet fondé sur la reconnaissance et la consolidation de notre personnalité (enseignement, langue, culture, environnement, relations avec les autres Pays Catalans...) ; la présence du Catalan sur les bulletins municipaux et les publications éditées par les mairies ; l'octroi d'aides aux associations qui défendent et assurent la promotion de la culture catalane et à l'enseignement du catalan aussi bien au niveau des écoles primaires et maternelles qu'au niveau des cours d'adultes ; favoriser des échanges entre communes des Pays Catalans ; la présence du drapeau catalan, sur les frontons des mairies et monuments historiques ; et, une demande de ratification par la France de la Charte Européennes des Langues Régionales ou Minoritaires.

Cette plaquette revendicative, élaborée par Unitat Catalana, pour l'ensemble des opportunités qui se créaient sur le territoire de Catalogne de France, est basée sur une grammaire d'action pragmatique du parti au sein de l'équipe municipale. Puisqu'« à partir de la participation d'Unitat Catalana dans la gestion et l'action municipale de Perpignan. Nous avons vu, de manière pragmatique, ce que nous pouvions faire, demander et revendiquer »¹¹⁸. Pour

¹¹⁶ Maury C., *op.cit.*, 30 novembre 2006, p.316.

¹¹⁷ Entretien avec l'adjoint au maire attaché aux affaires catalanes, membre fondateur d'Unitat Catalana, à Perpignan, le 18 mai 2003.

¹¹⁸ Entretien avec l'adjoint au maire attaché aux affaires catalanes, membre fondateur d'Unitat Catalana, à Perpignan, le 18 mai 2003.

Caroline Maury, « 1993 a représenté pour Unitat Catalana, et plus largement pour tout le réseau catalaniste, un changement dans la structure des opportunités politiques permettant de passer d'une situation où les acteurs de ce réseau avaient fait le choix d'une stratégie de confrontation (avec Paul Alduy), à une situation plus ouverte et où le conflit était désarmé par la volonté de coopérer de J-P. Alduy. Les associations se sont donc retrouvées dans une situation de participation à certaines actions municipales (...) par l'intermédiaire d'Unitat Catalana »¹¹⁹. Créant ainsi, l'éternelle tension pour les mouvements sociaux, entre la participation à l'action publique (municipale), au risque de l'intégration-récupération politique et l'autonomie, au risque d'avoir une action collective non financée par les acteurs publics.

La perte d'autonomie et la crainte de n'être qu'une caution politique à une action politique ne répondant pas de manière satisfaisante aux revendications sociales, est la raison pour laquelle certains acteurs clés du réseau social catalaniste n'ont pas souhaité intégrer les différentes commissions du patrimoine, de la culture ou de la langue catalane de la municipalité de Perpignan¹²⁰. « Finalement, c'est un piège quand on est aussi faible politiquement. On ne peut plus taper comme il faut, et faire aboutir nos revendications et demandes de subventions. Puisqu'on se retrouve face à des gens qui sont favorables à nous et nos revendications... ils font partie de notre mouvement. Ils font les intermédiaires, les financeurs pauvres (on n'a jamais ce que l'on demande, ou ce dont on a vraiment besoin). C'est un piège à cons. Et, en plus, ce n'est même pas efficace pour monter un mouvement politique fort et croissant. La preuve, politiquement le catalanisme est faible, reste faible et divisé, malgré les années de cogestion »¹²¹.

L'alliance entre Unitat Catalana et J-P. Alduy, a permis au futur maire de ne pas apparaître dans la continuité politico-familiale de son père P. Alduy, puisqu'il se présentait en tant que centriste contre la liste sortante de droite et avec un nouvel appui catalaniste, anciennement dans l'opposition. Unitat Catalana a aidé J-P. Alduy à se construire une image politique nouvelle et différenciée de son père dans le champ politique et lui a offert une image politique catalaniste, puisque ce dernier ne maîtrise ni la langue ni les grammaires du catalanisme. Pour certains, « cela ne reste que de la façade, le catalanisme et la catalanité ne lui servent que de

¹¹⁹ Maury C., *op.cit.*, 30 novembre 2006, p.346.

¹²⁰ Le responsable de Radio Arrels et de l'Escola Arrels, militant catalaniste connu et reconnu pour son engagement et son travail, s'est refusé à intégrer une commission municipale.

¹²¹ Entretien avec un militant d'ERC de Catalunya Nord et acteur militant de la langue, à Perpignan, le 27 avril 2009.

passerport pour rentrer dans certains endroits et institutions au Sud. Et, comme carte de visite lorsqu'il va à Paris, à Bruxelles ou qu'il se déplace en Occitanie »¹²².

La dimension politique catalaniste de la liste électorale Oxygène, de J.P. Alduy, traduit par son action publique s'est construite sur dix propositions devant se traduire en actes. La première était l'insertion dans toute expression municipale du slogan, *Perpinyà la Catalana*, afin d'en affirmer sa catalanité. La seconde était un pas vers la normalisation de la langue en changeant les panneaux signalétiques de la ville unilingue (français) par des panneaux bilingues (français-catalan). La troisième était la création d'une Régie municipale de la culture catalane. La quatrième était un engagement direct et symbolique en faveur de la langue catalane, par le financement de 1000 heures de catalan dans les écoles de la ville, ainsi que la mise en place de cours pour adultes. La cinquième avait trait au patrimoine catalan, demandant la conservation et la restauration des monuments représentatifs de la catalanité du territoire (tel que la Castillet). Le sixième était un engagement à l'utilisation de la langue catalane, tant dans les publications officielles de la mairie que lors de ses actes (comme les mariages...). Le septième exigeait la présence du drapeau catalan sur les édifices municipaux. La huitième demandait un soutien actif des fêtes traditionnelles catalanes (San Joan, San Jordi...). La neuvième était une demande expresse de la ratification par l'Etat français de la Charte Européenne des Langues Minoritaires. Et enfin, la dixième était un engagement au soutien des associations catalanes.

L'incidence de la dimension politique (*politics*) sur la mise en place de politiques publiques (*policy*) dans le domaine identitaire apparaît clairement, lorsque J.P. Alduy va rétribuer le soutien et l'alliance électorale avec les milieux catalanistes en acceptant de voir mises en œuvre les 10 propositions d'Unitat Catalana. L'action publique devient la monnaie d'échange entre le maire et le réseau social qui le soutient. D'autre part, le réseau catalaniste qui a soutenu la candidature et la politique municipale de J.P. Alduy va être peu à peu institutionnalisé et associé aux politiques publiques. « Le passage aux affaires, à l'institution municipale a été une évolution difficile pour le parti et nous, militants. Nous n'avions fait que de l'idéologie jusque là, certains n'ont pas compris, et ne comprennent toujours pas, puisque ça a créé une scission au sein du parti politique et des confrontations quelques fois avec le monde catalaniste, le notre. Passer de l'action contestataire à la réalité des gestions des

¹²² Entretien avec le directeur de Radio Arrels, à Perpignan, le 19 mai 2003.

affaires politiques n'est pas une chose facile, faut pas se perdre en route, il faut garder le cap, ses idées et son intégrité, si possible »¹²³.

4.2.1.2. La construction d'une politique identitaire locale à Perpignan : la *Fidelissima*¹²⁴ *Vila de Perpinya la Catalana*

L'adoption d'un cadre d'action et d'interprétation catalaniste par J-P. Alduy peut apparaître comme le meilleur moyen de s'assurer les soutiens obtenus et ceux à obtenir, du monde catalaniste de la Catalogne nord. Le maire de Perpignan, élection après élection, a formaté son image, son identité politique, aux valeurs qui sont privilégiées par la configuration qui le soutient, le monde catalaniste et les réseaux de sociaux concernés par les relations transfrontalières¹²⁵. Hors les promesses électorales, c'est au travers de son action publique, que le maire de Perpignan va démontrer aux réseaux catalanistes « qui le soutiennent, qu'il prend en compte les finalités qu'ils valorisent, mais plus encore, l'action publique va être un moyen d'associer ces réseaux aux décisions et de les institutionnaliser au sein des procédures d'élaboration de l'action publique municipale ayant trait à la mémoire et à l'identité »¹²⁶.

Le cadre territorial catalan, des *Pays Catalans* s'insère de manière centrale entre deux cadres nationaux. Ainsi, le cadre d'action transfrontalier construit par les catalanistes, remplace les cadres espagnols et français comme référence première, il est le *cadre cardinal* de l'action politique locale. Sans aller jusqu'à les effacer, il les minimise. Le maire de Perpignan assume parfaitement le cadre d'action catalaniste lorsqu'il définit par l'intitulé d'un ouvrage promotionnel de sa ville, « Perpignan demain : la ville-pont et l'archipel roussillonnais ». La Catalogne Nord, archipel des *Pays Catalans* est le pont qui lie la Catalogne à l'Europe, le passage obligé. Le cadre local, les *Pays Catalans*, s'insère parfaitement dans un cadre plus large et général comme le cadre européen, il peut très bien se passer, ou voudrait bien se passer, des cadres nationaux, qu'il considère comme une contrainte dans un monde

¹²³ Entretien avec l'adjoint au maire attaché aux affaires catalanes, membre fondateur d'Unitat Catalana, à Perpignan, le 18 mai 2003.

¹²⁴ Allusion directe au siège de Perpignan en 1475, lorsque les troupes du roi de France durent affronter la résistance de la ville qui proclama son attachement à la couronne d'Aragon. Son monarque Jean II, lui octroya pour cette marque de loyauté le titre de « *Fidelissima* » (la très fidèle).

¹²⁵ Comme le décrit R. Dahl, avant chaque élection le prétendant à la municipalité, au *mayoral leadership*, s'assure du soutien des *winnings coalitions* (coalitions gagnantes) en mettant l'accent sur les thématiques et les intérêts qui leurs sont propres. Cf : Dahl R., *Qui Gouverne*, Armand Colin, Paris, 1973, p.65.

¹²⁶ Maury C., *op.cit.*, 30 novembre 2006, p.359.

d'échanges globalisés et une Union Européenne en construction. Ainsi, « il existe, sur le terrain perpignanais une concurrence forte entre les élus locaux pour une ressource politique qui permet non seulement de se désolidariser du territoire national, mais aussi d'accéder à la coopération transfrontalière : l'identité »¹²⁷.

Horizon à la fois dépassé par l'histoire et indépassable par la forte présence culturelle et patrimoniale, le passé médiéval de Perpignan devient une ressource politique de premier plan pour les acteurs politiques locaux qui sont confrontés à la forte présence du Front National et à un développement économique trop faible pour pallier au processus de marginalisation sociale qui touche également le reste du département des Pyrénées-Orientales. Pour Yolaine Cultiaux, « le discours sur la catalanité répond (...) à trois objectifs : lutter contre la force d'extrême-droite en se (ré)appropriant une identité historique et, sur un plan davantage pratique, en redonnant quotidiennement de l'orgueil et de l'espoir aux masses anomiques ; provoquer l'Etat français en faisant miroiter la possibilité d'un développement partiellement déconnecté de l'économie nationale ; interpeller les partenaires potentiels au sud de la frontière pyrénéenne en insistant sur la fibre identitaire, celle de la communauté des *Pays Catalans* »¹²⁸.

Face à Barcelone la tentaculaire la ville de Perpignan, consciente des inconvénients et des avantages d'être dans l'orbite barcelonaise, tente de se repositionner sur un espace aussi vaste que l'Eurorégion Catalogne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées. Perpignan la Catalane, sans prétendre s'ériger en métropole, regarde délibérément au sud afin de s'insérer avantageusement dans un système de villes européennes émergentes. L'adoption de ce cadre transfrontalier basée sur l'identitaire, est également assumé, à présent par le Conseil Général des Pyrénées-Orientales, et le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon. « Si, pour la municipalité de Perpignan, l'identité locale est un vecteur de différenciation par rapport au contexte national français, il en va de même pour les deux autres collectivités territoriales que sont le département et la Région. L'observation des usages de l'identitaire par ces institutions révèle une concurrence forte pour la maîtrise de cette ressource et explique l'architecture éclatée de la gouvernance multi niveaux dans le cas perpignanais »¹²⁹. Le fait que les relations transfrontalières soient encore sous tutelle de l'adjoint au maire « aux affaires catalanes » montre bien que le cadre de coopération transfrontalière construit sur la grammaire identitaire

¹²⁷ *Ibidem*, p.202.

¹²⁸ Cultiaux Y., *op.cit.*, 1999, p.622.

¹²⁹ Maury C., *op.cit.*, 30 novembre 2006, p.202.

catalaniste est encore un enjeu politique. Ce lien est tel que, la quasi-totalité du personnel travaillant aux services rattachés aux questions transfrontalières émane du monde catalaniste¹³⁰. Finalement, « l'identitaire est [pour] Perpignan un moyen de se situer dans un système où les niveaux de décisions sont emboîtés (où ne se développent que très peu de partenariats et de coopération du fait de la concurrence entre niveaux) et d'exister en dehors des compétences et du territoire qui lui sont attribués au niveau national »¹³¹.

4.2.2. Un changement de paradigme en Catalogne de France : la politique linguistique active de la municipalité de Perpignan

Le catalanisme du Nord, tout comme celui du Sud, souhaite voir la diffusion de la langue catalane atteindre l'ensemble des espaces publics. Ainsi, suite à l'accession des catalanistes à la mairie de Perpignan différentes entreprises de promotion de la langue vont être menées par la municipalité avec le concours de l'ensemble de la communauté de politique publique catalaniste. Cette action publique collective en matière linguistique et d'identité culturelle peut être envisagée, outre comme un élément ouvrant l'accès à un réseau politique transfrontalier et européen avec le Sud de la Catalogne, comme un moyen pour le pouvoir municipal de rétribuer ses soutiens et son réseau d'action publique.

Entre 1993 et 1999, le conseil municipal a, par trois fois, pris position en faveur de la ratification de la Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires par la France. Le consensus assez large, puisque droite et gauche, ont voté par trois fois en faveur de la Charte, à souhaité montrer outre que le Conseil Municipal se positionne favorablement, que la ville de manière assez large se préoccupait des langues minoritaires, du catalan et que sa politique en faveur de la langue est une politique active et revendicative. La première motion va être soumise au vote en 1993, suite aux pressions du parti politique Unitat Catalana (qui n'a pas accédé encore à la municipalité) et du mouvement social de la langue. La motion est proposée par le conseiller municipal P. Becque qui indique à l'époque, « la ville de Perpignan, historiquement et activement attachée à la langue et à la culture catalane, peut témoigner de la valeur et l'avantage que représente le bilinguisme et de l'interculturel et doit faire connaître sa

¹³⁰ Lors de notre étude de terrain les bureaux de la Régie de Culture Catalane et les services des relations extérieures et transfrontalières se situaient toutes à l'Hotel Pams, dans le quartier historique de Perpignan.

¹³¹ Maury C., *op.cit.*, 30 novembre 2006, p.254.

position en faveur de la ratification de cette charte »¹³². Le vote de la même motion cinq ans après, a pour but « de répéter encore une fois l’attachement de la mairie à notre culture, à notre langue et montré à nos camarades [catalanistes] qu’on est au combat avec eux et de nous aussi on agit »¹³³.

Pour la première motion l’équipe municipale ne disposait pas de catalaniste en son sein et un compromis avait dû être réuni sur cette question. Lors de la deuxième votation, l’équipe municipale comptée parmi ses membres des catalanistes et les anciens récalcitrants qui n’eurent d’autres possibilités que de voter favorablement à la motion. Cette deuxième tentative montrait devant l’électorat catalaniste et sa communauté politique et sociale que la municipalité était toute acquise à la cause¹³⁴.

Le vote de la dernière motion n’est pas un appel explicite à la France pour qu’elle signe la Charte, mais plutôt en réponse à la décision du Conseil Constitutionnel qui soutient que la Charte comporte des articles contraire à la Constitution française. J. Roure, encore une fois, sous l’égide du maire va faire adopter une motion, dans laquelle, il « propose (...) [que] le conseil municipal s’adresse au Premier Ministre et au Président de la République pour qu’ils engagent –il faut être précis- les révisions constitutionnelles qui s’avèrent nécessaire »¹³⁵. Une fois encore, l’attachement à la langue et la revendication s’inscrivent dans la démarche politique de la municipalité, à l’instar du *german du sud*, la *Généralitat de Catalunya*, qui elle outre le soutien à l’officialisation de la langue catalane sur l’ensemble de ses territoires, revendique également l’officialisation européenne de la langue catalane au sein des institutions européennes de Bruxelles.

¹³² Becque P., *Compte Rendu du Conseil Municipal*, Mairie de Perpignan, du 30 mars 1993.

¹³³ Entretien avec l’adjoint au maire attaché aux affaires catalanes, membre fondateur d’Unitat Catalana, à Perpignan, le 18 mai 2003.

¹³⁴ Lors du vote, seul les conseillers municipaux du FN et du PCF ne voteront pas en faveur, insistant sur leur opposition politique au bilinguisme et à la reconnaissance d’autres langues minoritaires par les pouvoirs publics.

¹³⁵ Roure J., *Procès-Verbal du Conseil Municipal*, du 22 juin 1999, Mairie de Perpignan.

4.2.2.1. Promotion scolaire du catalan de la municipalité de Perpignan à la Catalogne Nord : des 1000 heures de catalan à Perpignan à l'enseignement de la langue dans les écoles publiques du Département

Lors de sa campagne électorale de 1993, pour les élections municipales de Perpignan, comme à chaque élection, Unitat Catalana a revendiqué non seulement l'officialisation de la langue catalane, mais également la promotion et la mise en place d'une politique linguistique du catalan. En position de force, suite à leurs élections, outre des aides pour les écoles « catalanes », Arrels, Bressola et le collège Comte Guiffré, les catalanistes vont réussir à imposer des cours d'initiation au catalan dans les écoles publiques du primaire de la municipalité.

Avec l'intégration des catalanistes au sein de l'équipe municipale de J.P. Alduy, le financement des heures de catalan au sein des écoles primaires municipales est mise en œuvre. A l'époque aucun système immersif n'est encore reconnu par l'éducation nationale et le seul enseignement reconnu est celui de la filière bilingue de l'APLEC au sein du réseau de la FLAREP. Mais souhaitant aller au-delà, Unitat Catalana, utilisant le pouvoir octroyé par les compétences municipales met en place une politique d'initiation à la langue catalane, sinon de manière indépendante à l'Education Nationale, du moins de manière autonome et concertée. Un volume horaire symbolique de 1000 heures de cours de catalan, sera financé par la municipalité à partir de la rentrée scolaire de 1995. Mais, pour la mise en œuvre, la municipalité va devoir signer un accord avec l'association APLEC, afin que cette dernière se charge des cours aux seins des écoles primaires. Fort de son succès, cette formule passera l'année 2000, de 1000 heures à 2000 heures, complètement financées dans un premier temps par la municipalité. Cet engagement propre de la part de la mairie se voulait le reflet de la forte implication de la mairie dans la reconnaissance et la promotion de la langue et de la culture catalane¹³⁶. « La volonté de la mairie d'aider la promotion de la langue catalane, et surtout du maire, J.P. Alduy, va être démontrée, lorsque le Préfet Bonnet va tenter de sanctionner l'initiative et va commencer à attaquer tout ce qui était catalan. Alors, le maire, en

¹³⁶ Elle est un signe fort, un clin d'œil identitaire qui ne peut qu'être apprécié par la *Generalitat de Catalunya*.

opposition, et exaspéré de cette extrémisme jacobin, va doubler les heures passant de 1000 à 2000 heures de catalan dans les écoles municipales »¹³⁷.

La planification de la mise en œuvre de l'enseignement de ces heures va être réalisée conjointement, entre les élus catalanistes et le CEDACC¹³⁸, en 1995, alors que l'acteur qui va se charger de l'enseignement sera l'APLEC¹³⁹. Cette initiative, émanant directement de la volonté politique de la mairie de Perpignan, sous pression catalaniste, coûtera la première année 400 000 frs, sans être une attribution municipale traditionnelle. L'action politique dans l'enseignement scolaire est jugée par les plus sévères comme « ridicule » et « insuffisante » pour les plus sceptiques (dont l'adjoint au maire catalaniste interviewé), puisque dans la réalité, cela revient à moins d'une heure par élève et par semaine d'enseignement de catalan. Mais, « L'objet de ces heures est plutôt symbolique et identitaire, c'est de réveiller l'identité catalane chez les jeunes, donné un sens à l'image qu'ils ont de leur territoire et environnement. C'est leur transmettre un lien avec la Catalogne et une identité partagée avec d'autres territoires qu'ils méconnaissent, le Principat, Andorre, Valence, les Iles Baléares, l'Aragon et la Sardaigne »¹⁴⁰. Pour C. Maury, « ces heures de catalan avaient aussi pour enjeu la reconnaissance du soutien apporté par la ville à la langue catalane, tant par le public perpignanais, que les associations catalanistes ou la *Generalitat de Catalunya* qui a suivi cette action de près »¹⁴¹. Derrière chaque initiative touchant de près ou de loin l'identité ou la langue catalane, on trouve le souci de satisfaire le monde catalaniste du nord, mais surtout en dernière instance celui du sud, qui est surtout un immense partenaire européen, sensible à la question.

Les actions municipales en faveur de la langue ne s'arrêtent pas seulement à l'initiative des 2000 heures de catalans dans les écoles. D'autres actions plus ponctuelles vont être organisées conjointement par la Régie et le CEDACC, comme la promotion de spectacles de théâtre, des concerts... et des exercices littéraires basés sur le fond bibliothécaire du centre de

¹³⁷ Entretien avec l'adjoint au maire attaché aux affaires catalanes, membre fondateur d'Unitat Catalana, à Perpignan, le 18 mai 2003.

¹³⁸ Centre d'animation et de documentation de la culture catalane de Perpignan.

¹³⁹ « Les prestations consisteront à organiser l'enseignement de la langue catalane dans les écoles maternelles et primaires de la ville. Elles comprendront en particulier : le recrutement, la rémunération, le suivi et gestion des enseignements de catalan ; leur formation éventuelle ; la conception, l'organisation et la mise en place d'un programme d'enseignement ; le contrôle pédagogique des intervenants ainsi que du programme enseigné ». *Avis d'appel public à la concurrence*, Ville de Perpignan, n°138/2000 ; objet du marché : Opération 2000 heures de catalan, in *L'indépendant Catalan* (quotidien), le 2 novembre 2000.

¹⁴⁰ Entretien avec un enseignant de l'Université de Perpignan et militant catalaniste de l'APLEC, à Perpignan, le 5 juin 2003.

¹⁴¹ Maury C., *op.cit.*, 30 novembre 2006, p.414.

documentation. « L'école est ainsi un lieu important pour les actions municipales en faveur du catalan, c'est (...) la seule compétence municipale qui permet la mise en place d'actions linguistiques dans un lieu touchant de façon systématique tous les perpignanais »¹⁴², même si c'est de manière assez « symbolique ».

Le rôle moteur et avant-gardiste de Perpignan va construire un élan de nouvelles politiques publiques de la langue et culturelles au sein d'autres municipalités. Ainsi, en 2002, « la ville de perpignan et 26 mairies rurales se sont engagées avec le soutien de la *Generalitat de Catalunya* dans une politique d'aide à l'enseignement du catalan en finançant un réseau d'intervenants extérieurs gérés par l'association APLEC ; le Conseil Régional soutient les échanges scolaires et l'animation pédagogique de la catalane au Centre Départemental de Documentation Pédagogique (CDDP) des Pyrénées Orientales. Ces collectivités se déclarent prêtes à augmenter leur participation et d'autres collectivités leur emboîtent le pas : de nouvelles mairies et surtout le Conseil Général des Pyrénées Orientales qui a manifesté pour la première fois sa volonté d'intervenir financièrement (en particulier dans les domaines suivants : intervenants extérieurs du primaire, aide aux classes bilingues des collèges, participation à l'action d'édition et de formation mise en place par le CDDP des Pyrénées Orientales) »¹⁴³. Cependant de nombreux points noirs subsistent et notamment le manque flagrant d'enseignants certifiés de langue catalane et de matières générales pouvant enseigner en catalan perdure. « Les programmes pour l'enseignement du catalane ne sont toujours pas publiés alors que cet enseignement existe officiellement depuis près de 50 ans. Il n'existe pratiquement pas de manuels pour les élèves (...) ce qui suppose de gros investissements tant en personnels que dans le domaine financier. [Mais surtout] la continuité de l'apprentissage du catalan lorsqu'il a été choisi en tant qu'enseignement facultatif, que ce soit en primaire ou en secondaire n'est pas assuré »¹⁴⁴.

¹⁴² *Ibidem*, p.416.

¹⁴³ Solà M-D., *op.cit.*, 2002, p.85.

¹⁴⁴ Solà M-D., *op.cit.*, 2002, p.85.

4.2.2.2. Les commissions municipale de la signalétique bilingue et du bilinguisme comme instrument d'institutionnalisation de la revendication catalaniste

Fruit de l'interaction entre le réseau catalaniste et la municipalité, les élus d'Unitat Catalana deviennent le pivot de la communauté d'action publique identitaire de Perpignan, qui se structure en différentes commissions ayant trait aux questions identitaires comme, le patrimoine, la langue, culture... Pour C. Maury, « à l'intérieur de ces commissions, les interactions observées entre les différents acteurs sont caractéristiques de ce type de réseau : espace fermé, interconnaissance, sens et intérêt partagés, partage des raisons pour agir sur un politique publique »¹⁴⁵. Les élus, de par leurs engagements pluriels, deviennent des éléments centraux de la communauté d'action publique municipale. Suite à leur élection les élus d'Unitat Catalana, afin d'honorer leur programme de mise en œuvre d'une politique publique municipale de la langue catalane, vont constituer des commissions municipales où le réseau catalaniste va être impliqué et va pouvoir s'exprimer. Ces commissions composées de personnalités qualifiées, vont être un lieu d'expression des différents acteurs sociaux de la langue catalane. « Le monde catalaniste fait l'objet de sollicitations de la part de la municipalité, il est associé à certaines décisions, les élus Unitat Catalana se présentent en véritables transmetteurs des thèmes défendus par le mouvement catalan. L'action publique municipale en faveur du catalan peut ainsi être envisagée comme un action à laquelle ces acteurs sociaux vont être sensibles puisqu'elles s'inspirent des thèmes qu'ils ont défendus depuis les années 60 et qu'elle fait participer des acteurs importants de ce mouvement »¹⁴⁶. Pour les noms des rues de la ville des enseignants et des associations telles qu'Omnium ou Jaume I seront sollicités, par exemple. La participation d'associations et d'acteurs clés du monde catalaniste et de la langue catalane dans l'élaboration de la politique culturelle et linguistique de la ville de Perpignan peut non seulement être assimilée à ce que M. Barthélémy considère comme un rôle d'intermédiaire¹⁴⁷ entre les élus et les habitants, mais également d'action d'expertise¹⁴⁸ comme le nome P. Lascoumes.

C'est au sein des commissions municipales que les associations et acteurs catalanistes vont intervenir et prendre part aux décisions. Acteurs « passeurs », « transcodeurs » ou « experts » entre le monde militant catalaniste et la municipalité de Perpignan, cette dernière sait aller

¹⁴⁵ Maury C., *op.cit.*, 30 novembre 2006, p.401.

¹⁴⁶ *Ibidem*, p.361.

¹⁴⁷ Barthélémy M., *Associations : un nouvel âge de la participation*, Presses Sciences Po, Paris, 2000.

¹⁴⁸ Lascoumes P., *L'éco-pouvoir. Environnement et politiques*, La Découverte, Paris, 1994.

chercher des acteurs dans les associations et leur proposer de participer à l'action publique municipale. De cette manière, ils convertissent leur savoir et leur connaissance du réseau catalaniste en ressource d'action publique et légitiment la sphère décisionnelle par la participation à l'action publique d'organisation du mouvement social.

Cette politisation de l'action publique par l'équipe municipale n'est pas du gout de tout le monde. En effet, la participation de catalanistes à la gestion municipale et la mise en œuvre d'une politique catalaniste vont créer des tensions. On peut citer, « le refus de certains acteurs de participer aux commissions municipales sur le bilinguisme et sur les noms de rues en catalan, comme exemple de cette peur de l'institutionnalisation des associations catalanes dans l'action municipale et de la perte d'indépendance et de la capacité de contestation qui en suivrait. Capacité de contestation que certains acteurs perçoivent comme amoindrie du fait de la présence d'Unitat Catalana dans l'équipe »¹⁴⁹ municipale. Pour un militant catalaniste de l'Escola et de la Radio Arrels, de Perpignan, « Unitat Catalana est le faire valoir et la caution catalane. Mais finalement, il ne fait pas ce qu'il faut vraiment pour sauver le catalan, pour reconstruire l'identité catalane de Perpignan, pour créer des liens structurant avec le Sud. D'une part, il ne peut pas le faire seul, puisqu'il n'a pas les référents catalanistes, et d'autre part, il n'est pas un parti catalaniste, il a de la sympathie, mais il n'est pas membre de la communauté nationale catalane, des *Paisos Catalans*. Il utilise ces références à sa convenances, lorsqu'il est avec des gens du Sud, mais lui son cadre c'est la France... »¹⁵⁰.

¹⁴⁹ Maury C., *op.cit.*, 30 novembre 2006, p.347.

¹⁵⁰ Entretien avec le directeur de Radio Arrels, à Perpignan, le 19 mai 2003 1h35 (enregistré) en français, le 5 juin 2003.

Chapitre 5. La mise en place de deux réseaux d'action publique différents au Pays Basque et en Catalogne

Les différentes vagues de décentralisation, en France, la structuration autonome en Espagne, et la restructuration territoriale de ses services et champs d'action publique, dénotent un Etat de plus en plus fragmenté et contraint par des acteurs collectifs dont la prise en considération devient incontournable dans la mise en œuvre des politiques publiques modernes. Dans ce contexte, la construction collective de l'action publique apparaît comme une tentative de démocratisation de l'action publique ou la preuve de l'incapacité de l'Etat à mener seul et de manière centralisée les politiques publiques. Ainsi, la constitution des réseaux d'action publique peut tantôt apparaître comme une nouvelle pratique de démocratisation et redistribution de pouvoir, reconnaissant ainsi légitimité et expertise aux différents membres du réseau, tantôt comme une forme d'encadrement et domestication des acteurs collectifs et contestataires, fruit d'une relation plus ou moins stable, non hiérarchique, entre organisations qui se connaissent, négocient, échangent des ressources, des normes et des intérêts¹, les réseaux d'action publique érigent le compromis au rang de concept clé du bon fonctionnement des politiques publiques. Si les réseaux thématiques d'action publique sont pluriels et acceptent volontiers la différence voire le conflit, les communautés d'action publique exigent de leurs membres des valeurs communes.

La constitution d'une communauté d'action publique à Perpignan, suite à l'accession des catalanistes à la mairie, outre d'avoir pour but de légitimer et rétribuer le soutien du mouvement catalaniste de la ville, a pour motif le passage du catalanisme de contestation à une pragmatique de l'action publique. « Montrer que les Catalanistes ce n'est pas que des manif et sardanes, qu'on est capables de gérer le bien commun, et de le gérer bien »². L'accession au pouvoir des catalanistes au nord et au sud des Pyrénées ouvre la possibilité de construire un cadre d'action publique commun mais ne peut faire abstraction de la structure de contrainte politique que lui imposent non seulement la division administrative du territoire et la répartition des forces politiques sur le territoire des *Pays Catalans*, mais également la faiblesse et l'hétérogénéité du mouvement social de la langue catalane.

¹ Le Gales P., *op.cit.*, 1996, p.14.

² Entretien avec l'adjoint au maire attaché aux affaires catalanes, membre fondateur d'Unitat Catalana, à Perpignan, le 18 mai 2003.

Pour ce qui est de la constitution de la communauté d'action publique en Pays Basque de France, les causes de sa création sont liées à la forte exacerbation de la contestation du mouvement identitaire basque, dont le répertoire d'action au début des années 90 va de la simple mobilisation en faveur de la langue à l'exercice de la violence politique. Ainsi, l'ensemble des analystes ayant étudié la lutte pour l'institutionnalisation du Pays Basque s'accordent sur les motifs de la constitution d'une communauté d'action publique (*policy networks*) et d'une communauté d'action politique (*politics networks*) : la volonté de l'Etat d'apaiser le degré de lutte politique et l'institutionnalisation du mouvement identitaire, d'aucuns diront la domestication. Mais, la création d'un réseau d'action publique en Pays Basque a moins pour but l'application au niveau local d'une politique d'aménagement territorial que la réussite de l'implication au sein d'un même cadre d'action public de l'ensemble des acteurs, afin qu'ils se connaissent, se reconnaissent, et s'engagent dans une dynamique commune avec un objectif flou à atteindre au sein d'un réseau thématique d'action publique territoriale.

Pour ce qui est de la mise en place du réseau thématique d'action publique en Pays Basque de France, la diversité et le nombre important de participants, l'inégalité des ressources des membres, la lenteur de la mise en place des décisions prises, la dépendance du financement des politiques publiques vis-à-vis de trois niveaux administratifs (Département, Région et Etat), vont alimenter le faible consensus politique, voire la résurgence du conflit politique et l'ouverture d'un nouveau cycle de la contestation³. D'autre part, le haut degré d'agencement du mouvement identitaire basque en secteurs, industries et organisations du mouvement social, va permettre outre de dépasser la volonté et les tentatives de domestication du mouvement, de réorganiser le mouvement social, de parvenir à accumuler du capital social et politique à l'intérieur du réseau et de relancer un nouveau cycle de contestation qui donnera naissance à l'une des revendications les plus anciennes et les plus symboliques en Pays Basque, à savoir la mise en place d'une politique publique de la langue en Pays Basque.

³ Tarrow S., *Power in Movement*, Cambridge University Press, Cambridge, 1998.

5.1 Structuration du réseau local d'action publique de la langue au sein du cadre de développement territorial en Pays Basque de France

Depuis les années 60, les actions collectives menées au nom de la défense de la langue et de l'identité basque se veulent profondément critiques vis-à-vis des politiques de développement économique et territorial mises en œuvre par l'Etat français en Pays Basque. La traduction en politiques d'aménagement territorial de ces revendications débouche, à partir des années 90, sur un appel croissant à la mise en œuvre d'une politique publique de la langue. Mais les acteurs de la langue basque, comme le sociologue Louis Quéré, considèrent que « la décentralisation et la distribution de pouvoir local au sein des schémas d'Aménagement du Territoire ne font que renforcer le pouvoir des notables locaux et du rôle de centralisme étatique »⁴, précisément à l'inverse d'une subversion du texte National et d'une redistribution du pouvoir politique de manière diffuse sur le territoire à la faveur des forces locales et régionales.

Ainsi, les différentes initiatives mises en place par l'Etat en Pays Basque vont être sévèrement critiquées par le mouvement identitaire basque mais assumées comme la seule arène publique leur étant accessible à défaut d'un Département Pays Basque ou d'une institution spécifique. Ce passage de postures critiques et fermées à des postures ouvertes mais critiques et à la participation de la mise en œuvre de politiques locales est le résultat d'une volonté de canaliser la contestation politique fortement exacerbée. La mobilisation d'ensembles structurés d'acteurs publics, politiques, d'organisations de mouvements sociaux et du monde économique local, sur des enjeux de territoire, va permettre de construire la politique linguistique, et de parer aussi au défaut d'institution pour le Pays Basque, d'une Université et d'une Chambre d'Agriculture ainsi qu'aux problèmes publics. Ce processus se traduit dans un premier temps par la reconnaissance et l'institutionnalisation des acteurs locaux dont le mouvement social de la langue fait partie, puis par la sectorialisation des enjeux qui autrefois étaient portés de manière globale par un mouvement, qualifié d'identitaire, car trop général.

La sectorialisation de la question linguistique va faire passer la question de la langue d'un enjeu social à un problème public et d'un problème public à un problème politique pouvant trouver une solution dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique publique d'aménagement territorial. La cause linguistique va donc devenir un sujet d'attention voire de

⁴ Quéré L., *Jeux interdits à la frontière*, Anthropos, Paris, 1978, p.59.

controverse, où les différentes positions politiques et les différents cadres d'interprétation vont s'affronter. Les moments de crise et de conflit que va vivre le processus de mise en œuvre de la politique publique locale vont s'avérer être des situations d'apprentissage social et institutionnel accéléré pour les organisations du mouvement social de la langue⁵. A chaque crise et controverse, de nouveaux cadres d'action vont être proposés par l'Etat, ce qui oblige les organisations du mouvement social de la langue à s'adapter et créer un nouveau répertoire d'action voire à trouver de nouvelles ressources⁶ afin de pouvoir contre-cadrer. En effet, si pendant près de quarante ans, peu de choses vont évoluer du côté de l'Etat sur la question linguistique⁷, au Pays Basque le mouvement social de la langue va progressivement se structurer et se développer au même moment. Avec la consolidation du mouvement social et son poids grandissant, l'Etat va devoir prendre en compte la normalisation linguistique en tant que problème public et son passage à l'enjeu politique principal du Pays Basque de France, début des années 2000. Les réseaux d'action publique que va mettre en place l'Etat en Pays Basque vont grandement aider à la constitution d'arènes publiques, au sein desquelles des ensembles d'interactions vont interpréter et stabiliser la question linguistique en en faisant l'un des enjeux politiques les plus importants⁸.

5.1.1. La longue et difficile construction du cadre d'action collective en faveur de la langue en Pays Basque de France

Longtemps considéré comme le pendant mineur, ou le petit frère, vis-à-vis du Pays Basque du Sud des Pyrénées, le Pays Basque de France connaît depuis la fin des années 80 un processus d'institutionnalisation de la défense et la promotion de la langue et de la culture basque, qui va être englobé dans un cadre supérieur de revendication identitaire, exigeant la création d'une institution propre au Pays Basque ou d'un Département. Le long processus de l'institutionnalisation du soutien à la langue basque va dans un premier temps exiger du mouvement social qu'il se structure et se consolide au niveau organisationnel et revendicatif. On assiste depuis la fin des années 50 à un développement des organisations du mouvement

⁵ Tejerina B., *op.cit.*, 2010, p.155.

⁶ Muller P., Sured Y., *L'analyse des politiques publiques*, Montchrestien, Paris, 1998, p.83.

⁷ « Selon E. Goyheneche, entre 1958 et 1973, pas moins de vingt projets sont présentés par des députés de diverses tendances ». Oronos, M., *op.cit.*, p.20.

⁸ Cefai D., « La construction des problèmes publics. Définition de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, n°75, 1996, pp.43-66.

social afin qu'elles occupent chaque espace nécessaire à la normalisation linguistique, puis dans un second temps, une fois le problème public construit, à une sectorialisation des revendications afin qu'elles deviennent des enjeux politiques et puissent être traduites en politique publique.

5.1.1.1. Les premières approches de la normalisation linguistique : Ikas à contre-courant du cadre modernisateur républicain

C'est en août 1959, soit 8 ans après que la loi Deixonne ait été votée, que les premiers pas du mouvement social en faveur de l'euskara vont être faits. En effet, si l'Etat français a bel et bien voté une loi favorisant l'enseignement en tant que matière optionnelle de certaines langues minoritaires de son territoire, il n'en a pas donné les moyens aux instituteurs. Le 27 et 28 août 1959, à Bayonne, un groupe de professeurs et militants culturels va constituer l'Association Ikas, afin d'aider à partir d'un matériel pédagogique et sur le plan moral à l'enseignement et à la sensibilisation de l'euskara au sein de l'école, et d'apporter des supports pratiques aux établissements publics et privés de l'enseignement, ainsi qu'à tout autre enseignement (par la suite viendra l'enseignement de la langue aux adultes).

Ikas ne va pas cantonner son action à l'enseignement, puisqu'en 1973, lors des élections législatives, elle va, à travers une campagne de sensibilisation et de pression, interpellier les candidats du Pays Basque sur l'application et les moyens à adopter afin d'appliquer correctement la loi Deixonne. Si tous les candidats du Pays Basque répondent favorablement à la revendication, à l'exception des candidats communistes qui, il est vrai, au Pays Basque, véhiculent un républicanisme jacobin assez exacerbé, une fois élus les représentants du Pays Basque, aucun d'entre eux ne répondra. Face à ce mépris et à cette indifférence des hommes politiques et des agents de l'Education Nationale, « Ikas organise des campagnes pour rappeler qu'ils ont l'appui de la loi, qu'ils peuvent prendre des initiatives en faveur de l'euskara, parfois même proposer des instituteurs. En vain. (...) Mais Ikas n'est pas la seule à éprouver ce ras-le-bol. Diverses associations culturelles se sont réunies le 23 janvier 1976

pour mettre en commun leurs sentiments : il apparaît de plus en plus clairement qu'il faut aller vers une stratégie de rupture »⁹.

Très vite, Ikas va aller au-delà de son rôle pédagogique et apparaître comme le porte-parole de la revendication culturelle et identitaire du Pays Basque. Consciente que le changement doit venir d'un changement de politique d'enseignement, et que les lieux de décisions sont à Paris, l'association pédagogique de la langue basque décide de s'associer à d'autres mouvements en faveur des langues de France au sein de différentes coordinations nationales (CNDLR et DPLF). Plusieurs recours sont déposés auprès du Conseil d'Etat en 1977, pour non respect par l'Education Nationale de l'article 12 de la loi du 11 juillet 1975 qui stipule qu'un enseignement des langues et cultures régionales peut être dispensé tout au long de la scolarité. « Un grand nombre de personnes est contacté : du président de la République (notamment au moment des élections présidentielles) aux élus locaux, en passant par les ministres de l'Education Nationale, les inspecteurs d'Académie, les recteurs, le Président de la commission culturelle de l'Assemblée Nationale, les députés... »¹⁰.

Le 10 février 1979, réuni à Ayherre, le Biltzar des maires du Pays Basque¹¹ aborde le thème d'une Charte culturelle basque, sur le modèle de la Charte Culturelle signée le 30 juin 1976 en Alsace et en Bretagne entre l'Etat et la Région. Une adaptation au Pays Basque est entreprise avec l'ensemble des associations culturelles basques qui se constituent en groupes de travail. « Quatre commissions ont été mises sur pied, l'enseignement, la radio et la télévision, le patrimoine culturel et historique, le financement. (...) Les deux premières commissions concernent l'Etat ; par contre, la mise en valeur du patrimoine historique est du ressort de l'Etat et des collectivités locales à part entière. En Bretagne, l'Etat a traité avec les Conseils Généraux et la Région ; le Pays Basque n'étant pas une entité juridique, le problème est de savoir avec qui l'Etat accepterait de signer la Charte »¹². Malgré un positionnement favorable à la Charte émanant directement du Président de la République de l'époque, Valérie Giscard d'Estaing, l'inertie des élus locaux et l'agenda du Président enterreront le projet¹³.

Les promesses les plus directes sur l'institutionnalisation du Pays Basque et l'officialisation de la langue vont venir du Parti Socialiste qui dès sa fondation, inscrit dans son document *Changer la Vie*, l'importance de la régionalisation qui doit permettre aux citoyens de

⁹ Oronos, M., *op.cit.*, p.50.

¹⁰ *Ibidem*, p.51.

¹¹ Association coutumière rassemblant l'ensemble des maires du Pays Basque.

¹² Hebdomadaire *Enbata*, n°567, Bayonne, du 22 février 1979.

¹³ Hebdomadaire *Enbata*, n°684, Bayonne, du 1^{er} octobre 1981.

participer activement et démocratiquement aux affaires publiques. C'est à partir de 1980 que les engagements les plus fermes et concrets vont être énoncés par le PS. La première proposition est celle de la création d'un département *Pays Basque* au sein des 110 propositions de F. Mitterrand lors des élections Présidentielles de 1981. La seconde est la proposition d'une loi de reconnaissance des langues et cultures minoritaires de France, faite en décembre 1980. Une majorité de droite au sein de l'Assemblée Nationale s'oppose à cette loi, celle-ci ne fera ensuite pas l'objet d'un vote après la victoire socialiste de 1981. Quant à la proposition de création d'un département pour le Pays Basque, elle demeurera une proposition non tenue par le programme socialiste.

Les maires des villes de Bayonne, Biarritz et Pau, c'est-à-dire respectivement Henri Grenet, Bernard Marie (droite) et A. Labarrère (gauche), se déclarent favorables aux propositions du PS concernant le Pays Basque. F. Dubosq (droite), Président du Conseil Général, considère que « cela constitue une entreprise qui tente de conforter directement les thèses autonomistes et séparatistes des partis révolutionnaires étrangers¹⁴... alors je ne peux que condamner et condamner sévèrement, au nom de la Collectivité que j'ai la charge de représenter »¹⁵. A l'instar de celui-ci, lors d'une conférence de presse du 3 avril 1981, le groupe armé IPARRETARRAK refuse le département en tant qu'institution représentant le Pays Basque Nord qu'il considère comme une structure centralisatrice et une arme pour le capitalisme français et balaye la Charte culturelle qu'il considère comme un sous-produit de la culture bourgeoise française¹⁶.

La générosité et l'ouverture socialiste ne pouvant se renfermer totalement après l'accès au pouvoir, le pouvoir se voit obligé, dès 1982, à prendre différentes mesures permettant de maintenir sa crédibilité sans céder aux revendications. Le point de départ de la reconnaissance et de la négociation va venir de la mise en place, par le gouvernement socialiste, d'une commission interministérielle, sous la direction d'un fonctionnaire du Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, la Mission Ravail. Le but de la « mission interministérielle [est] de procéder à l'étude des problèmes spécifiques au Pays Basque et d'examiner les mesures concrètes de nature à faciliter la solution des questions en suspens,

¹⁴ Il est particulièrement intéressant de voir que toute association ou organisation, du mouvement social ou de la politique identitaire basque en Pays Basque de France ou en Navarre, est toujours considérée par leurs opposants comme étrangère, qu'elle est stigmatisée comme venant de l'extérieur, de la CAB et n'est pas considérée comme autochtone. Du fait qu'ils se considèrent comme la seule majorité légitime, les opposants au nationalisme jugent que les organisations du mouvement social de l'euskara sont l'extension du nationalisme de la CAB et non pas le fruit de la présence autochtone de la langue et de la communauté linguistique basque.

¹⁵ Hebdomadaire *Enbata*, n°650, Bayonne, 5 février 1981.

¹⁶ Hebdomadaire *Enbata*, n°659, Bayonne, 9 avril 1981.

dans les domaines de l'enseignement, de la culture, du développement économique et social »¹⁷. Sa première mesure consistera en la création d'une délégation du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques à Bayonne, qui s'inscrit complètement dans la logique de décentralisation que va vivre la France à partir de 1982. Les déclarations de G. Defferre ne peuvent que montrer la peur de l'ensemble de la classe politique de l'époque quant à la question basque, « si l'on crée un département basque et qu'un jour les basque espagnols obtiennent une indépendance sinon complète, du moins quelque chose de proche de cela, qu'ils veuillent de plus annexer le département basque français, le gouvernement serait confronté à une situation qui ne serait pas facile »¹⁸. La question basque, par-delà les dynamiques nationalitaires des mouvements sociaux et politiques, « répond à des intérêts géopolitiques qui les dépassent. La revendication et la reconnaissance de l'existence du Pays Basque, est une remise en cause de l'intangibilité d'un Etat, des frontières et de la nation. Nous sommes victimes de la géopolitique et de la conception absolue et immuable de l'Etat, la seule solution peut venir de l'Europe »¹⁹. A partir de là, toutes les démarches entreprises d'institutionnalisation ou de reconnaissance politique du Pays Basque vont être suivies par le ministère de l'Intérieur et celui des Affaires Etrangères.

Les conclusions présentées en mai 1982 par la Mission Ravail sont la proposition d'actions publiques sectorielles, pouvant être assumées par chaque ministère, de manière autonome et concertée ou négociée avec les acteurs spécifiques, comme la création d'un Centre Culturel Basque ou l'approbation d'un statut pour la langue et la culture basque. La proposition la plus complexe à mettre en place et se voulant la solution à un conflit politique entre nationalistes basques et l'Etat, trouvant son paroxysme dans l'expression de la violence politique du groupe armé IPARRETARRAK, est celle consistant à créer un organisme de concertation entre les élus et la société civile. Cette proposition originale est « la création d'un conseil de développement du Pays Basque à compétence économique, sociale et culturelle. Il serait composé de huit représentants d'associations, douze représentants d'organismes socioprofessionnels, et dix élus. La mission note qu'il est urgent de reconnaître en droit et en fait l'existence d'une spécificité basque »²⁰ et que l'organisme créé ne va pas à l'encontre d'un département basque. Mais la création du département Pays Basque reste en suspens et est remise à plus tard.

¹⁷ Hebdomadaire, *Enbata*, Bayonne, le 24 mai 1984.

¹⁸ Cassan P., *op.cit.*, 1993, p.114.

¹⁹ Entretien avec le représentant de Kontseilua, en Pays Basque de France, à Bayonne, le 24 janvier 2009

²⁰ Cassan P., *op.cit.*, 1993, p.114.

Il va sans dire que les conclusions de la mission Ravail, ne satisfont pas la droite Gaulliste locale pour qui, « le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques est la seule assemblée habilitée à traiter des questions basques. Tout autre organisme ne saurait être que consultatif, et le Conseil Général (...) ne tiendra compte des avis émis par le comité que dans la mesure où la composition de celui-ci sera fixée par [les] soins »²¹ du président du Conseil Général, F. Duboscq. Afin de satisfaire la droite et de ne pas prendre de risques, le Ministre de l'Intérieur adresse une lettre au président du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, dans laquelle il lui laisse le soin de créer le Conseil de Développement du Pays Basque et décider des modalités de sa mise en place. Par une contre-proposition qui n'a pour objectif que la neutralisation des propositions de la mission Ravail, le *statu quo* persiste, et les socialistes peuvent clamer que leur bonne volonté est bloquée par une droite réfractaire²². La défiance des élus face à la possibilité de voir émerger un réseau d'acteurs sociaux, économiques, culturels et politiques, au sein d'un réseau d'action publique qui aurait pu être le Conseil de Développement, proposé par la mission Ravail, ne tient pas face à l'argumentaire de la légitimité de l'action publique des institutions rattachées à l'Etat. Ne voulant pas céder une part de leur pouvoir, les élus du Conseil Général, où la Droite est majoritaire, alors que la Gauche l'est au niveau national, justifient leur opposition par le fait que seuls les élus sont légitimes puisqu'ils sont issus des urnes²³. « Ainsi, en dépit et du fait qu'une institution de ce type aurait pu faciliter le dialogue entre des acteurs d'idéologies et d'identités différentes, ce sont finalement les intérêts d'une classe dirigeante qui considère contre-productive la proposition d'un Conseil de Développement qui ont prévalu »²⁴.

Concernant le volet culturel, pour lequel la mission Ravail proposait la création d'un Conseil de Développement culturel du Pays Basque, ce dernier verra le jour le 25 juin 1984, sous le nom de Centre Culturel du Pays Basque, et non Centre Culturel basque, la nuance est importante, vis-à-vis du centre culturel qui l'a succédé²⁵, l'Institut Culturel Basque-Euskal Kultur Erakundea en 1990. Seaska et Pizkundea²⁶ dénonceront la création du Centre Culturel du Pays Basque offert par les pouvoirs publics, s'apparentant selon eux à : « une voiture qui

²¹ F. Duboscq, cité in, *Enbata*, Baiona, 24 mai 1984.

²² Ahedo I. Urteaga E., *La nouvelle gouvernance en Pays Basque*, L'Harmattan, Paris, 2004, p.64.

²³ Ajoutons à cela la complexité de la composition de l'assemblée du Conseil Général, où la droite est majoritaire, avec des élus basques, et où les élus socialistes sont surtout béarnais.

²⁴ Ahedo I. Urteaga E., *op.cit.*, pp.64-65.

²⁵ Laborde D., « Politique culturelle et langue basque : le Centre culturel du Pays Basque (1984-1988) in, Blanchet P., Breton R., Schiffman H., *Les langues régionales un état des lieux à la veille du XXI siècle*, Peeters, Louvain la Neuve, 1999, pp.141-160

²⁶ Association qui naît le 7 avril 1984 et qui fédère l'ensemble du mouvement social culturel et de la langue du Pays basque de France.

nous est proposée, mais sans moteur, alors que nous aurions besoin d'un grand car pourvu d'un puissant moteur ! Voilà pourquoi, nous exigeons, au nom de la notion de réparation historique, que cette proposition de loi prenne totalement en compte les revendications essentielles du mouvement culturel basque, fédéré au sein de Pizkundea »²⁷. Cette opposition au projet de Centre Culturel sera suivie par une manifestation organisée le 23 juin 1984, demandant le financement public des Ikastola, des Gau-Eskola d'AEK, des radios en langue basque, la légalisation complète de l'enseignement en langue basque (des écoles primaires, aux formations postsecondaires : université, formation des enseignants), le soutien au mass-média en langue basque, la présence de l'euskara dans l'administration, un service public de la culture basque²⁸. La revendication va se structurer sur le principe que « plus le statut et le soutien institutionnel seront acquis par la langue basque dans la vie publique, plus le basque aura de chance d'être choisi comme langue du foyer, non seulement par les parents qui ont appris le basque comme langue seconde à l'école mais même par les parents constituant des couples linguistiquement mixtes »²⁹.

Le fait est que, dès l'instant où la situation linguistique est perçue comme étant en déclin, voire en danger d'extinction par le mouvement identitaire du Pays Basque, plus le temps devient une donnée essentielle pour le mouvement linguistique et identitaire. Par conséquent, les associations vont finir par ressentir une impatience certaine et faire monter la pression lors des épreuves de forces et insistent sur le fait que les promesses tardent à se mettre en place. Ainsi, elles voient avec amertume, lorsque ce n'est pas de l'exaspération, passer le temps, donnée essentielle à toute mise en œuvre des actions publiques collectives sur le modèle de la gouvernance. Frustration et exaspération vont être le moteur de l'action contestataire du mouvement culturel de la langue en Pays Basque ces 25 dernières années.

5.1.1.2. Structuration du cadre d'action collectif des acteurs de la langue du Pays Basque de France : de Pizkundea à Euskal Konfederazioa

Pour le mouvement identitaire du Pays Basque, « les pouvoirs publics portent le poids historique, la responsabilité historique d'une politique active contre la langue basque. Donc, si

²⁷ Hebdomadaire *Enbata*, n°822, Bayonne, 14 juin 1984.

²⁸ Oronos, M., *op.cit.*, p.88.

²⁹ Bourhis R.Y., « Postface : Enquêtes sociolinguistiques en Garazi 1982, 2002 ; quelques commentaires », in Aurnague J., Duguine M., *Euskaldun orok altxa burua. Enquêtes sociolinguistiques en Garazi 1982, 2002*, Eusko Ikaskuntza, Donostia, 2005, p.216

les pouvoirs publics veulent mener une politique en faveur de la langue basque, ils doivent vraiment accepter la réparation historique et la discrimination positive »³⁰. Les nombreuses négociations entre le mouvement social de la langue et les représentants de l'Etat ont abouti à quelques avancées et à beaucoup de déceptions, la principale étant la non-reconnaissance officielle de l'identité basque. En 1988, « la coupe est pleine. Pizkundea, AEK et Seaska se réunissent à Hasparren. Ils constatent avec colère que les visites des ministres, les dossiers chaque fois actualisés, envoyés à tous les échelons du pouvoir, n'apportent aucune réponse satisfaisante. Aucune négociation de fond n'est engagée. L'inscription des projets au contrat de plan Etat-Région pour le X^e plan est refusé, le DEUG est refusé, la situation des Ikastola, des Gau-Eskola, des radios est toujours aussi précaire »³¹.

Comme à son habitude, face à l'immobilisme, le mouvement social de la langue du Pays Basque de France reprend la contestation et l'action collective comme outil de déblocage et de dépassement de la situation. Lançant un appel au rassemblement à Bayonne, devant la Chambre de Commerce et d'Industrie, le premier mai 1989, Pizkundea appelle à la reprise des négociations entre Seaska et le Ministère de l'Education ; demande la formation universitaire des enseignants de toutes les filières (DEUG, Licence et Maîtrise de basque). un contrat Etat-Collectivités locales pour le développement de la culture basque : Gau-Eskola, centres culturels, radios³². La mobilisation étant massive, et ayant reçu le soutien d'un grand nombre d'acteurs sociaux, économiques et politiques, les pouvoirs cèdent et reprennent le dialogue chacun dans son champ d'activité. Seaska sera reçu le 16 mai 1989 à Paris au Ministère de l'Education et Pizkundea est invité au Ministère de la Culture le 12 mai 1989. Conscient que grâce à l'appel il a déjà obtenu un déblocage, Pizkundea ainsi que l'ensemble des acteurs et des mouvements collectifs et sociaux de la langue basque décident de manifester conjointement à Bayonne le 27 mai 1989. « Autre nouvelle inopinée : l'inspecteur d'Académie annonce l'acceptation du DEUG de basque que L. Jospin venait de refuser, sur la base d'un long argumentaire. Le rectorat embarrassé, ne confirme ni n'infirme cette information probablement destinée à valoriser la venue du ministre à Bayonne, le 9 juin »³³. La mobilisation grandissant, les réunions d'informations, les soutiens à l'appel se multipliant, et les affiches, *Euskaldun kultur eskubideen alde/Pour les droits culturels des basques* décorant l'ensemble des murs du Pays Basque de France, la pression monte. Quelque 3 000

³⁰ Lopez Adan E., « Euskara Iparraldean », *Larrun* n°36, 24 septembre 2000.

³¹ Oronos, M., *op.cit.*, p.101.

³² Hebdomadaire *Enbata* n°1074, Bayonne, 27 avril 1989.

³³ Oronos, M., *op.cit.*, p.102.

personnes vont manifester à Bayonne, le 27 mai, en présence d'une trentaine de maires au milieu de troupes musicales, de danseurs, énonçant des revendications fermes pour le monde de l'euskara.

Un mois plus tard, c'est-à-dire le 30 juin 1989, la venue de P. Joxe, ministre de l'Intérieur et de J. Chérèque, ministre délégué à l'Aménagement du territoire, ouvre une nouvelle étape pour le mouvement social de la langue et le mouvement identitaire basque, puisque les pouvoirs publics vont changer de stratégie vis-à-vis de ces derniers. Les changements commenceront par l'inauguration de l'Institut Culturel Basque (ICB), à la place du Centre Culturel du Pays Basque, qui avait été forcé de cesser son activité après avoir été mis en échec et délégitimé par le mouvement culturel basque. Ce fut une grande victoire pour le mouvement culturel et de la langue, mais surtout pour Pizkundea puisque l'ensemble des statuts élaborés pour la création de l'Institut Culturel Basque furent acceptés par le Ministère de la Culture. Finalement, l'ICB prenant corps, son bureau sera constitué le 9 août 1989 essentiellement par des membres du monde de la culture basque, contrairement à l'ancien Centre Culturel, qui travailleront à définir le fonctionnement et les modes d'intervention de l'Institut, en tenant compte des propositions de Pizkundea et des indications du ministère (...). Il reste à Pizkundea à prendre contact avec les responsables des Biltzar, avec les communes, de manière à obtenir un maximum d'adhésion pour ce SIVOM qui aura de réels pouvoirs administratifs et financiers »³⁴. Mais si cette victoire inspire confiance et joie aux acteurs et mouvements sociaux de la langue basque, il n'en reste pas moins que les problèmes de l'enseignement, des moyens de communication et du patrimoine sont loin d'être résolus, d'autant plus que l'euskara n'a toujours pas acquis la reconnaissance et le statut qu'une loi pourrait lui donner. Alors que des solutions sont trouvées sur la réception de la chaîne ETB 1 après sept ans de blocage et le bilinguisme des panneaux signalétiques sur certaines villes et villages, d'autres persistent. Seaska reste au centre des préoccupations car sa convention avec le Ministère et la reconnaissance de ses élèves et enseignants est en suspens. La situation des radios basques et d'AEK exige l'octroi d'un statut légal ou tout du moins une reconnaissance officielle et un subventionnement, conforme à l'intérêt et à la valeur de la tâche fixée n'est pas assuré et EHE revendique des services publics et une signalisation routière en euskara³⁵.

Pizkundea repart donc en campagne le 4 avril 1992 et la termine par un rassemblement, demandant expressément l'officialisation de la langue basque dans la ligne de la Charte

³⁴ Hebdomadaire *Enbata*, n° 1088, Bayonne, 17 août 1989.

³⁵ Oronos, M., *op.cit.*, p.112.

Européenne des Langues Régionales et Minoritaires³⁶. Le Syndicat Intercommunal de Soutien à la Culture Basque décide en assemblée plénière d'accepter le 25 avril 1992, la motion de Pizkundea, mais va même jusqu'à demander la reprise du dialogue entre le Rectorat et Seaska, et la réception d'une délégation du Syndicat Intercommunal au Rectorat³⁷. La mobilisation sociale classique de rues et de groupes de pression s'entremêle donc avec l'action collective institutionnelle locale mais, néanmoins globale, en faveur d'une politique linguistique avec des négociations directes entre les différents acteurs et mouvements sociaux sur leurs secteurs propres (Seaska avec le Ministère de l'Education, AEK et les radios en langue basque avec le Ministère de la Culture...).

Encore une fois, « la situation grave de la langue, les promesses non tenues, les soucis financiers motivent la décision du collectif de prendre part au Conseil de Développement du Pays Basque, qui vient d'être créé en juillet 1994. Ce nouvel organisme comprend, parmi ses compétences de débat, l'aménagement linguistique et la commission « Langue, enseignement et culture », qui a déjà produit un dossier auquel DEIADAR souhaite apporter sa contribution. (...) Au cours de la journée de travail [de DEIADAR] du 25 juin, les participants analysent l'évolution du mouvement culturel et s'interrogent sur l'éventualité de transformer DEIADAR en une structure durable, dotée d'un bureau, d'une instance de coordination qui rassemblerait les associations défendant la langue basque et pourrait prendre des initiatives »³⁸.

La participation et la prise de responsabilité au sein des dynamiques institutionnelles qui se structurent en Pays Basque de France, par des membres des mouvements sociaux et acteurs collectifs de la langue et de la culture basque, commence début 1995. Cette participation aux dynamiques de gouvernance locale fait entrer le mouvement social de la langue basque dans une crise d'identité et quête de sens. Après l'intégration de deux membres de la direction de Pizkundea au sein du bureau directeur de l'ICB, Txomin Heguy, en tant que directeur, et

³⁶ Alors que les premières Assises de la Langue Basque réclamaient un statut pour la langue et la culture basque, les deuxièmes Assises revendiquaient des droits linguistiques proclamés par la résolution Kuijpers du Parlement Européen en 1987, et les troisièmes devaient avoir pour objectif la rédaction d'un Manifeste pour la Langue Basque portant sur les revendications à présenter aux pouvoirs publics (l'officialisation de la langue, et son utilisation dans l'ensemble des espaces sociaux, l'enseignement, l'administration, la communication, les activités culturelles...). Cette nouvelle dynamique prend pour base la Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires, non signée par la France, comme point de départ. Le cadre Européen et la référence à ses textes devient une référence, à partir de ce moment, pour le mouvement social de la langue basque du Pays Basque de France.

³⁷ Au même moment, comme nous l'avons vu, un amendement présenté par MM. Toubon, Hyst et Lamassoure, le 12 mai, insère au sein de l'article 2 de la Constitution cette remarque : « Le français est la langue de la République ».

³⁸ Oronos, M., *op.cit.*, pp.116-117.

Erramun Bachoc en tant que président, font dire à ces derniers que Pizkundea est mort, ou que la formule n'est plus adaptée à la nouvelle phase.

On passe de différentes phases de confrontations directes et dures, où domine l'épreuve de force est opposant le monde culturel basque et le politique, à l'apprentissage d'un savoir-faire de la concertation, participation et prise de responsabilité dans des structures semi-institutionnelles, de gouvernance où l'épreuve de légitimité est le passage obligé pour parvenir à un arrangement entre les membres. Pizkundea va se réunir une dernière fois pour réfléchir à une stratégie globale du mouvement social de la langue basque face à la nouvelle structure d'opportunité politique qui s'ouvre en Pays Basque de France, et des revendications à mener.

Le principal problème de Pizkundea est qu'en représentant l'ensemble du secteur du mouvement social, il regroupe des acteurs collectifs du monde culturel et de la langue. La structuration d'une politique culturelle en Pays Basque de France, et la participation de ses membres en son sein, freinent l'action de Pizkundea, au sein de laquelle les acteurs de la langue sont encore dans une phase de mobilisation et de conflit afin d'obtenir gain de cause. Dès lors, le rôle de Pizkundea n'est pas clair. « EHE ne souhaite pas travailler avec des associations pour lesquelles l'euskara n'est pas un souci majeur. Seaska n'est ni dans Pizkundea, ni à l'ICB. Faut-il entériner la coupure entre la langue et la culture Basques ? Les associations culturelles reçoivent un financement, pourquoi pas les autres ? Professionnalisme et militantisme, comment concilier les deux ? Telles sont certaines des questions qui font l'objet de débats, qui permettent de conclure qu'il y a toutefois une préoccupation commune à la majorité, la langue basque, sa situation, son avenir, que cela pourrait être l'idée force qui pourrait rassembler les énergies »³⁹. Finalement, après un long débat, l'on décide de consumer la séparation entre le mouvement social de la langue et celui de la culture basque. Le 17 juin 1995, Euskal Konfederazioa naît, dans la filiation de Pizkundea, des Assises de la langue Basque et des différents DEIADAR. Son principal objectif est la reconnaissance de l'officialisation de l'euskara et le renforcement de l'identité basque à travers sa langue, ainsi que la solidarité et le renforcement des liens entre ses partenaires.

Contrairement à Pizkundea, la nouvelle structure représente l'industrie du mouvement social de la langue du Pays Basque de France et comprend à sa direction des membres d'EKB, d'UEMA (Udal Euskaldunen Mankomunitatea-Communauté des municipalités *euskaldun*) et

³⁹ Oronos, M., *op.cit.*, p.128.

Oinarriak du Pays Basque d'Espagne. « On a toujours considéré qu'Euskal Konfederazioa, pouvait avoir une vocation *nationale*. D'autre part, il nous fallait commencer à travailler ensemble, Nord et Sud, nos situations se stabilisaient, non pas que nous étions parvenus à nos objectifs, loin de là ! Mais nous devenions des interlocuteurs. Nous étions reconnus et on devenait des partenaires ou des opposants, mais nous existions dans le débat. Les stratégies vis-à-vis des pouvoirs publics devaient commencer à être convergentes, tout en se laissant les marges de manœuvrer pour les tactiques locales. De plus, il était temps de bien se connaître et d'échanger nos expériences »⁴⁰, justifie un membre d'Euskal Konfederazioa de l'époque, afin d'expliquer la présence des frères du Sud. La nouvelle organisation va, à travers des cotisations provenant de ses membres et avec des contributions d'entreprises locales qui soutiennent la culture basque⁴¹, financer ses actions et la coordination de l'ensemble du mouvement social de la langue.

5.1.2. Lutte et réappropriation du cadre de développement territorial local en Pays Basque de France⁴²

Le problème de la langue basque s'avère bien plus qu'un problème d'étiquetage au sein des arènes publiques afin que la question linguistique devienne un enjeu politique. Il s'agit d'une action collective qui se construit dans l'interaction entre des acteurs publics et le mouvement social de la langue au sein de laquelle chacun tente d'imposer son cadre d'interprétation de l'enjeu linguistique, afin que leur cadre d'action serve de matrice à la politique linguistique à mettre en œuvre. Construire socialement la question de la langue comme un problème public, c'est à la fois la nommer pour la définir, la qualifier pour la rendre tangible et susciter une

⁴⁰ Entretien avec un responsable d'Euskal Konfederazioa et de Kontseilua, à Bayonne, le 21 mai 2003

⁴¹ Cet apport du monde économique à des structures de soutien à l'euskara n'est pas un phénomène isolé, on trouve ce phénomène, où économie et identité basque se mélangent sur l'ensemble du territoire. Voir à ce sujet, Itzaina X., « L'identité au travail. Economie sociale et solidaire et mouvement identitaire en Pays Basque », in, *First European Conference of the Tirad-sector Research (ISTR) and the EMES european research network*, April 27-28, 2005, CNAM, Paris, 2005, et Itzaina X., *Les virtuoses de l'identité. Religion en Pays Basque*, PUR, Rennes, 2007.

⁴² Ce paragraphe n'a pas pour but de faire une relecture exhaustive des processus d'institutionnalisation du Pays Basque de France, et de la mise en œuvre des politiques de développement territorial, mais de relater la place de la question linguistique en son sein. Pour plus d'information, nous renvoyons donc le lecteur à Ahedo Gurrutxaga I., *Redes de políticas públicas de desarrollo e institucionalización y movimiento social pro-departamento Pays Basque en los territorios vascos de Aquitania*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques, Université du Pays Basque, Bilbao, 2002 ; Ahedo I., Urteaga E., *La nouvelle gouvernance en Pays Basque*, L'Harmattan, Paris, 2004 ; Segas S., *La grammaire du territoire : action publique de développement et lutte politique dans les « pays »*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques, CERVIL-IEP, Bordeaux, 2004.

mobilisation d'acteurs qui deviennent un groupe porteur de la cause. Le problème est qualifié de diglossie défavorable à l'euskara et le problème du statut juridique et politique de la langue apparaît comme la cause à défendre afin de résoudre le problème de minoration. Malgré tout, les interactions qui se produisent dans les arènes publiques locales, médiatiques, institutionnelles ou semi-institutionnelles comme les réseaux d'action publique ou forums hybrides produisent une légitimation de la cause en effectuant une montée en généralité qui départicularise la question linguistique, la mettant en relation avec des enjeux supérieurs tels que la revendication identitaire (la politique culturelle, l'institutionnalisation du territoire, la reconnaissance politique du Pays Basque...).

Les années 90 vont être décisives pour le Pays Basque de France, suite aux différentes réformes que vont entreprendre les gouvernements de droite comme de gauche en matière d'aménagement du territoire, des fenêtres d'opportunités politiques vont s'ouvrir aux acteurs locaux. La possibilité de structurer la vie politique locale au sein d'un réseau d'action publique, dans lequel l'ensemble des acteurs locaux puissent s'exprimer va être déterminant. Afin de répondre aux déséquilibres territoriaux qui s'accroissent entre le Pays Basque de France intérieure et la côte, et dans une certaine mesure aux revendications du mouvement identitaire, le Sous-préfet des Pyrénées-Atlantiques ouvre entre 1992 et 1993, une dynamique de travail de concertation entre différents acteurs locaux (élus, représentants de la société civile, acteurs sociaux, culturels et économiques et, fait marquant, des personnalités du monde identitaire basque –nationalistes, acteurs de la langue et du monde économique⁴³). Pour Sébastien Ségas, « le premier objectif (...) est de rompre avec une situation où la parole autonomiste ne trouvait pas ou peu d'écho et de relais dans le système politique et vers l'action publique »⁴⁴. Le résultat de cette dynamique de concertation va donner un premier rapport appelé *Pays Basque 2010*⁴⁵. Au sein de ce premier réseau d'action publique, la préfecture joue un rôle essentiel de légitimation et de dynamisation⁴⁶. « Il faut souligner tout

⁴³ Au sein du groupe de pilotage de la dynamique *Pays Basque 2010*, l'on trouve ; des élus du Conseil Général et Régional, des députés, les représentants des deux Biltzar du Pays Basque, des représentants de la Chambre de Commerce et d'Industrie et celle de l'Agriculture, des membres du Syndicat Intercommunal de la Culture Basque (ou, Institut de la Culture Basque), 7 personnalités qualifiées (Euskaltzaindia, agence de Développement, CABAB, universitaires...).

⁴⁴ Ségas S., *La grammaire du territoire : action publique de développement et lutte politique dans les « pays »*, Thèse de Doctorat en Sciences Politiques, CERVIL-IEP Bordeaux, 17 décembre 2004, p.364.

⁴⁵ Il convient de souligner que, préalablement, le préfet et les fonctionnaires de l'Etat avaient constitué un réseau confidentiel, afin que l'initiative Pays Basque 2010, obtienne le plus de soutiens possible. Comme le souligne M. Oronos : le « séminaire est organisé à Saint-Palais, avec une évidente volonté de discrétion », in, Oronos, M., *op.cit.*, 2002, p.119.

⁴⁶ Pour une analyse plus approfondie du rôle de l'administration centrale et des sous-préfets de Bayonne dans les différentes tentatives de dynamisation et mise en œuvre d'action publique locale voir, Chaussier D., « Le projet

l'intérêt de cette démarche puisque des acteurs traditionnels ou potentiels de la politique linguistique, associatifs et institutionnels, qui s'ignoraient ont pu s'entendre, si ce n'est se comprendre, et donc commencer à élaborer conjointement des propositions d'actions. Entre la définition, la rédaction et la mise en œuvre, il y a bien sûr un fossé »⁴⁷. Trois documents vont être élaborés.

Le premier, est un diagnostic général du Pays Basque touchant les aspects économiques, culturels, sociaux et administratifs des territoires. On y constate le déséquilibre existant entre la côte et l'intérieur du pays, l'attractivité du territoire basque au sud de la frontière, et la forte bipolarité du Département. Le second document analyse les traits essentiels qui structurent le Pays Basque et une prospection à court terme qui montre les différents phénomènes qui pourraient influencer le Pays Basque comme : la politique transfrontalière, le développement d'un sentiment identitaire, l'attractivité de l'agglomération BAB (Biarritz Anglet Bayonne) le désenclavement des territoires de l'intérieur (Soule Basse Navarre) et enfin la création d'un organe public qui puisse mener à bien l'aménagement et le développement du territoire. Enfin, le troisième document est un document prospectif de long terme où l'on dessine cinq scénarii différents, du plus pessimiste au plus enthousiaste. Les trois documents répondent à une logique identique, qui est la volonté des acteurs de créer un réseau stable qui permette d'unir différents acteurs, qui travaillerait sous le principe du consensus, au sein d'une quasi-institution⁴⁸ mais dans la continuité des politiques de développement territorial entreprises par l'Etat.

L'importance des travaux rédigés au sein de *Pays Basque 2010* réside dans le fait que, tout en étant minoritaire électoralement, le nationalisme basque et le mouvement identitaire, ont réussi à structurer le cadre d'action publique locale : a) l'on y admet la spécificité du Pays Basque de France et son inscription territoriale, bien qu'il soit divisé administrativement en deux sous-préfectures ; b) l'on considère que le cadre de développement le plus pertinent pour l'avenir est le cadre transfrontalier avec la Navarre et la CAB ; c) l'on accepte l'identité locale (basque) comme élément de cohésion et solidarité garantissant le développement local, et dont

d'un département Pays Basque », in Perrotin C., *Pays Basque un Département*, Atlantica, Anglet, 2002, pp.11-62.

⁴⁷ Coyos J-B., *op.cit.*, p.190.

⁴⁸ Nous reprenons ici le terme utilisé par I. Ahedo, de quasi-institution pour les structures qui vont être créées en Pays Basque de France, puisque le manque de compétences de ces structures n'en fait pas des institutions administratives comme le Département ou la Région. Tout de même, les structures qui vont apparaître au Pays Basque s'inscrivent dans les politiques globales d'Aménagement du Territoire et de Décentralisation qui se poursuivent durant les années 90.

les traits essentiels sont la langue et sa culture ; d) il y est inscrit la nécessité de trouver des formules de représentation et d'institutionnalisation du Pays Basque de France.

Grace à ces travaux, à l'aide de personnes clés du comité de pilotage et de la loi Voynet qui instaure le cadre de *Pays*⁴⁹, vont être créés entre 1994 et 1995, le Conseil de Développement du Pays Basque (CDPB) et le Conseil des Elus du Pays Basque (CEPB)⁵⁰. A travers le dispositif *Pays Pays Basque* la légitimation de l'expression identitaire basque et celle de l'aménagement et du développement local entrepris par l'Etat se traduit par la mise en place d'un réseau d'actions publiques de type procédural qui opère par la mise en place en Pays Basque d'instruments de connaissance, de délibération et de décision peu finalisés *a priori*. Fruit d'un travail d'ingénierie politique, le premier regroupe l'ensemble des acteurs de la société (politiques, économiques, administratifs, sociaux et culturels), alors que le second représente le champ politique à travers ses élus. Le travail d'ingénierie réside dans le fait que ces conseils parviennent à regrouper des acteurs et mouvements sociaux et politiques qui jusqu'alors semblaient antagoniques et sourds les uns vis-à-vis des autres. La redéfinition des identités des acteurs de la langue basque et du mouvement identitaire⁵¹ et des acteurs publics contribue à la constitution d'une coalition d'acteurs partageant un projet collectif et à l'émergence d'une coalition de projets autour du *Pays Pays Basque* ou de causes (comme le renouvellement de la revendication départementaliste) qui n'avaient jamais existé auparavant. Quant aux grands élus, ils s'étaient positionnés historiquement contre ce modèle car ils y voyaient une substitution de la volonté populaire exprimée dans les urnes⁵².

⁴⁹ « La loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT) du 4 février 1995, qui consacre juridiquement la notion de pays, s'inscrit dans un renouvellement des cadres de pensée en matière de développement. Elle traduit la ferme volonté de reconnaissance de la diversité des territoires, en proposant un nouveau cadre de coopération aux communes, groupements de communes ; et aux acteurs socioprofessionnels et associatifs, leur permettant d'élaborer un projet commun autour d'une communauté d'intérêts économiques et sociaux », in Lacour C., Delamarre A., *40 ans d'aménagement du territoire*, La Documentation Française, Paris, 2003, p. 107.

⁵⁰ Le CEPB n'a pas de véritable pouvoir décisionnel puisqu'il n'a pas de budget d'investissement. Il est financé par l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques. Il n'est pas élu en tant que tel car le Pays Basque ne constitue pas une circonscription électorale en soi. C'est une association d'élus, qui a une force de proposition et de négociation relative entre le Département, la Région et l'Etat, lors de la mise en œuvre des Plans Etat-Région.

⁵¹ Le mouvement identitaire basque refusait cette structure semi-institutionnelle, car ses partisans considéraient qu'elle prétendait enterrer la revendication et la promesse gouvernementale de création d'un département et qu'elle manquait de force institutionnelle. Mais l'accession à la Direction du CDPB de Ramuntxo Camblong entre 1994 et 1997 et une analyse sur leur poids au sein des commissions sociales et culturelles créent un rapport de force favorable qui convainc l'ensemble du mouvement social et politique de l'univers basque.

⁵² Ahedo I., *El viaje de la identidad y el nacionalismo vasco en Iparralde (1789-2005)*, vol.II, EJ/GV, Gasteiz, 2006, p. 503.

5.1.1.2. Les lentes et difficiles années 90 dans la mise en œuvre du cadre de gouvernance Pays Pays Basque

L'objectif des initiateurs de la démarche Pays Basque 2010 ne consistait pas simplement à afficher une ouverture de façade mais bien à instituer un cadre d'échanges politiques susceptible d'échapper à toute critique sociale émanant du mouvement identitaire basque. La participation du mouvement social et politique basque dans ce cadre d'action local s'est traduite par la forte inflexion culturelle accordée au Schéma d'Aménagement pour le Pays Basque dont le volet linguistique en est l'exemple le plus notable⁵³. Le premier volet sur la langue en Pays Basque de France, partagé par un ensemble d'acteurs sociaux, économiques et politiques du Pays Basque de France, est rédigé dans le rapport *Pays Basque 2010*, d'où il ressort une analyse noire de l'euskara. L'importance de ce diagnostic réside dans le consensus et l'approbation de la quasi-totalité de la société politique et civile du Pays Basque de France et non plus seulement, par le seul mouvement identitaire. « En dépit du fait que l'on assiste à un nouveau désir de parler en basque qui n'a cessé de se développer depuis que les basques ont pris conscience du danger de disparition de leur langue (...) il n'y a jamais eu autant de personnes ayant envie de parler basque et si peu de monde qui le pratique »⁵⁴. Mais au-delà d'un diagnostic partagé⁵⁵, des actions devant résoudre le problème vont être ébauchées conjointement pas deux mondes qui s'opposent : « le Pays Basque a besoin d'une politique linguistique qui donne aux enfants la possibilité de suivre un enseignement en basque (...), [alors même que] la culture basque vit la situation d'une culture étrangère sur son propre pays »⁵⁶.

Assumé par l'ensemble des partenaires et institutions, le rapport du Schéma d'Aménagement souligne que la transmission passive de l'euskara n'a pratiquement pas eu d'effets positifs et que seuls les efforts consacrés ces 20 dernières années dans le champ de la langue par le mouvement social ont permis en partie de pallier la perte d'efficacité de cette transmission passive insuffisante à inverser la tendance de décroissance de la langue, ce qui oblige à

⁵³ Ségas S., *op.cit.*, 17 décembre 2004, p.367.

⁵⁴ Club de Prospective, *Pays Basque 2010 Diagnostic*, Bayonne, 1993, p. 42.

⁵⁵ Dans le même document, l'on énumère à travers 13 mesures, les objectifs, la mise en œuvre, la date de mise en œuvre, le budget prévisionnel, et les acteurs qui doivent participer à la mise en route de la politique linguistique. L'ensemble devant être piloté par un Conseil de la Langue Basque a été constitué comme pilote des actions en faveur de la langue et de l'organisation de ces dernières. De même, on y relève la volonté de créer un observatoire de l'euskara, dont le but serait de formuler des projets linguistiques aux pouvoirs publics compétents et suivre leurs mises en œuvre.

⁵⁶ Club de Prospective, *Pays Basque 2010 Analyse structurale*, Bayonne, 1993, p. 48.

concevoir pour la première fois un aménagement linguistique global, où le rapport identifie quatre axes d'action : l'enseignement de l'euskara et l'alphabétisation des adultes le parlant ; la signalisation et la toponymie basque ; les médias en langue basque ; la présence de l'euskara dans les services publics. Il s'agit des prémices de l'axe d'une politique linguistique en Pays Basque de France dans laquelle le Conseil de Développement du Pays Basque reconnaît que la langue propre du Pays Basque est l'euskara⁵⁷.

Si l'on peut faire remonter la demande d'un conseil de la langue au Manifeste pour la langue basque publié par DEIADAR III⁵⁸, en octobre 1994, malheureusement, ce n'est que deux ans plus tard, lors des débats qui structurent les lignes générales du Schéma d'Aménagement, qu'est approuvée à l'unanimité une motion présentée par le Président de l'Institut Culturel Basque, Erramun Bachoc⁵⁹. Il y est expressément demandé la création d'un conseil des langues du Pays Basque ou un Secrétariat à la langue basque, semblable à ce qui existe déjà dans les autres territoires de la langue basque, la Communauté Autonome Basque et la Communauté Forale de Navarre. Au même moment, un représentant d'AEK propose un amendement au Conseil de Développement stipulant : qu'« un projet global pour le Pays Basque doit comporter une politique linguistique ayant pour objectif de faire de l'euskara un outil de communication normal à la maison comme dans la sphère publique, à l'école, dans les médias ou l'administration... La langue basque a un besoin urgent d'une telle politique mais il manque en Pays Basque nord un outil pour définir et coordonner cette politique. A l'instar de ce qui existe en Navarre ou dans la Communauté Autonome Basque, un secrétariat général pour la politique linguistique devra être créé, regroupant les représentants des pouvoirs publics et les associations travaillant au développement de la langue basque »⁶⁰. Le 3 mars 1996, le Conseil d'Administration d'Euskal Konfederazioa présente une motion au CDPB demandant la création du Conseil de la langue.

Ce n'est qu'avec la reformulation des demandes du mouvement social de la langue, que F. Bayrou, alors président du Conseil Général, le 19 octobre 1996, va proposer « à tous les

⁵⁷ CDPB, *Schéma d'Aménagement et de Développement du Pays Basque. Orientations Générales*, Bayonne, 1996.

⁵⁸ Les acteurs collectifs et mouvements sociaux de la langue basque vont alors élaborer le « Manifeste pour la langue basque-40 mesures et recommandations urgentes », qui jettent la base d'une politique linguistique globale. Basée sur la Charte Européenne des langues Minoritaires, le Manifeste réclame la création d'une politique spécifique prenant en compte l'ensemble du territoire du Pays Basque de France, dont l'objectif sera essentiellement la récupération et l'aménagement de la langue basque.

⁵⁹ Erramun Bachoc est également sociolinguiste et universitaire, et fortement impliqué dans divers organismes sociolinguistes et mouvements sociaux de la langue basque.

⁶⁰ Entretien avec le responsable d'AEK et membre du parti politique AB, à Bayonne, le 18 avril 2003

intéressés, la création d'un Conseil de la langue chargé de regrouper les pouvoirs publics, les acteurs associatifs, scientifiques, éducatifs, et le département. Je propose de mettre en place le Conseil de la Langue dans les mois qui suivent »⁶¹. Une semaine après le Schéma d'Aménagement et de Développement est approuvé au CIADT, et la création du Conseil de la langue paraît imminent, en 1997. Mais ce dernier omet de parler de l'enveloppe financière qui doit être destinée au volet linguistique. Seaska, méfiant, appelle à la mobilisation, face au danger de voir les mesures linguistiques vides de sens car elles restent vides financièrement. « Cette demande n'étant guère prise en compte, des mobilisations (Deiadar IV et V), des conférences de presse de dénonciation et menaces de boycottage à l'encontre du Conseil de Développement et du Conseil des Elus du Pays Basque se produisent »⁶². Suite à une manifestation de plus de 2 500 personnes à Bayonne le 3 janvier 1998 et à plus de 15 000 signatures recueillies en faveur d'une politique linguistique en Pays Basque de France rassemblées par Euskal Konfederazioa, la structure regroupant l'ensemble de l'industrie de la langue basque finira par rassembler 4 000 personnes à Bayonne, à la fin de la campagne.

Alors, que la confrontation et la pression sociale se font sentir dans la rue, et que le mouvement social de la langue tente d'infléchir l'inaction de l'Etat, E. Bachoc repose la proposition de création du Conseil de Langue au sein du Conseil de Développement du Pays Basque le 29 avril 1998. Soulignons que la promesse n'a toujours pas été tenue quant à la mise en œuvre d'un service public des langues régionales ni au sein du Conseil Général, ni au sein du Schéma d'Aménagement. La proposition d'E. Bachoc est d'intégrer le projet de la Langue Basque sous le giron de l'ICB, que lui-même dirige. Mais les organisations du mouvement social de la langue restent mitigées sur la proposition et pour la plupart ne souhaitent plus faire de concession, craignant de se faire déposséder de l'action en faveur de la langue si cette dernière est pilotée uniquement par le Conseil Général et l'ICB. « Alors que les négociations sur le financement du Schéma d'Aménagement avancent, ce n'est qu'en mars 2000, que l'on apprend que le montant destiné à la langue basque, au sein du Contrat Plan Etat-Région, passe de 103 millions de francs, en août 1999 à 43,5 millions, et dont seulement 5,6 millions sont destinés au Conseil de la Langue. Puis, on apprendra que seuls seront alloués 17 millions pour un exercice de six ans, à diviser par deux, entre l'euskara et le gascon. Malgré la promesse d'une possibilité de négociation ultérieure, en 2003, Euskal

⁶¹ Bayrou F., cité in Oronos M., 2001, p.67

⁶² Ahedo I. Urteaga E., *op.cit.*, p.169.

Konfederazioa avec le reste du mouvement de la langue, nous décidions de passer à la vitesse supérieure, à la mobilisation sociale totale »⁶³.

Face à la montée de la contestation, le Préfet de Bayonne lance un ultimatum menaçant le monde associatif de la langue basque en ces termes : « c'est à prendre ou à laisser. Mais que l'Etat aura été généreux ». Le mouvement identitaire, dans sa totalité, s'engage alors dans une campagne de mobilisation menée par Euskal Konfederazioa et le principal parti politique abertzale, Abertzaleen Batasuna, va appeler au boycott du Conseil des Elus et du Développement du Pays Basque en signe de protestation. Finalement, le Préfet, devant l'ampleur de la mobilisation se voit obligé à les recevoir le 28 juin 2000, et à annoncer que l'ensemble des niveaux administratifs allaient tout mettre en œuvre afin de créer un conseil de la langue basque, à travers une Maîtrise d'Ouvrage Public (MOP-constituée par l'Education Nationale, la Région, le Département et le Syndicat Intercommunal au Soutien à la Culture Basque étant responsable de la mise en œuvre de la politique), et pilotée par des maîtres d'œuvres (c'est-à-dire Euskaltzaindia, l'Institut Culturel Basque, le Conseil de Développement du Pays Basque, Euskal Konfederazioa et Ikas, Seaska, AEK, Euskal Irratiak, Uda Leku et EHE)⁶⁴.

Le Conseil de la Langue Basque est créé le 3 juillet 2001, à Bayonne, comme un « dispositif de soutien et de promotion de la langue basque. Son objectif est de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de tout projet d'aménagement linguistique relatif à la langue basque. Dans un premier temps, il appuiera le programme prévu dans le schéma d'Aménagement et de Développement du Pays Basque et les actions retenues par la Convention Spécifique Pays Basque 2001-2006 »⁶⁵. Malgré des frictions et des flottements dus au fait que la MOP a mis du temps à se mettre en place et qu'elle ne constituait pas une véritable structure officielle, un pas important a été franchi, « Des relations partenariales plus confiantes se sont mises en place entre institutions et associations, acteurs de terrain, nécessaires au fonctionnement de tout réseau d'action publique. On a enfin dépassé la politique du guichet et des subventions aléatoires, aux critères flous, non fondés sur une approche de politique linguistique »⁶⁶.

⁶³ Entretien avec le représentant de Kontseilua, en Pays Basque de France, à Bayonne, le 24 janvier 2009

⁶⁴ A noter qu'au début, vont être intégrés au sein du Conseil d'Administration, en tant que personnalités qualifiées, des représentants du Gouvernement de la Communauté Autonome Basque, de Kontseilua et de Behatokia, ainsi que des universitaires, linguistes et sociolinguistes.

⁶⁵ Article 2, des Statuts du Conseil de la Langue, constitués le 3 Juillet 2001, à Bayonne.

⁶⁶ Coyos J-B., *La Politique Linguistique, langue Basque et langue Occitane du Béarn et de Gascogne*, Elkar, Baiona, 2004, p.192.

La structure juridique du Conseil de la Langue, rend son fonctionnement fragile, sans budget propre et dépendant essentiellement des différents services de l'Etat pour la mise en œuvre d'une politique linguistique locale. Prenant en considération les différentes remarques des acteurs collectifs et mouvements sociaux de la langue basque, le CEPB décide de passer à une structure juridique plus pérenne, en proposant la création d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP). Le 18 mars 2003, les responsables du MOP (qui regroupe les services de l'Etat, de la Région, du Département, du Rectorat, du CEPB) annoncent que le pas va être fait pour doter la structure d'un budget et d'une personnalité morale. « En mars également, le représentant de l'Etat en Pays Basque annonce la mise en marche d'une dynamique de concertation avec la CAB en matière linguistique, qui se concrétise avec un protocole de collaboration. Deux pas qui, pour Max Brisson et François Maitia, membres du Conseil des Elus, supposent un pas en avant déterminant dans la stabilisation de la politique linguistique »⁶⁷.

Alors que le projet mûrit dans un contexte de pleine mobilisation revendicative du mouvement identitaire et de la coalition de la cause⁶⁸ BATERA, l'Etat annonce que la création va prendre encore quelques mois, puisqu'afin de pouvoir mettre en place une telle structure, sont nécessaires l'accord et la signature de plusieurs ministères, le Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, le Ministère de la Culture, Le Ministère de l'Education et enfin, le Ministère des Affaires Etrangères. Sentant la pression monter, devant la radicalisation des revendications ainsi que des mobilisations, le CEPB décide de devancer les différents services de l'Etat, délimitant aussi bien les fonctions que les compétences du GIP. Et, alors que le Préfet avait annoncé la création du GIP, à la suite de la visite du Ministre de l'Intérieur Nicolas Sarkozy en Décembre 2003, un an après, en Septembre 2004, il n'est toujours pas constitué et les mouvements sociaux de la langue et BATERA commencent à s'impatienter. Ce n'est que suite à une visite éclair et « plutôt gastronomique »⁶⁹ que le Ministre D. de Villepin va annoncer en Novembre 2004 la création de l'Office Public de la Langue Basque, doté d'un budget de 520 000€, jugé par tous les acteurs locaux comme insuffisant à la sauvegarde et pérennisation de la langue vivante la plus ancienne de la République.

⁶⁷ Ahedo Gurrutxaga I., *El viaje de la identidad y el nacionalismo vasco en Iparralde (1789-2005)*, vol.II, EJ/GV, Gasteiz, 2006, p.481.

⁶⁸ Bergeron H., Surel Y., Valluy J., « L'Advocacy Coalition Framework. Une contribution au renouvellement des études de politiques publiques ? », *Politix*, 1998, n°41-42, pp.195-22.

⁶⁹ *Le Journal du Pays Basque*, Bayonne, le 30 novembre 2004.

A travers l'institution du cadre de la politique linguistique locale, l'Etat poursuit une stratégie qui vise à éviter les dérives, ainsi qu'à réguler la contestation de l'ordre politique en offrant aux contestataires une opportunité d'investissement dans la construction de l'action publique. « L'objectif était d'institutionnaliser la contestation, c'est-à-dire de la décharger de sa composante conflictuelle et polémique (en particulier la revendication d'une institution politique basque) en lui donnant un cadre susceptible de la transformer en participation et ainsi renforcer la légitimité du système politique dans son ensemble en créant de la loyauté pour les institutions politiques en place »⁷⁰.

5.1.2.2. Le cadre du développement local comme lieu d'apprentissage du mouvement social identitaire

« En Pays Basque, la démarche de développement initiée dans les années 1990 traduit la volonté des agents de l'Etat (en particulier celle du sous-préfet) de désamorcer les revendications institutionnelles visant la création d'un département Pays Basque portées par les groupes autonomistes et certains milieux économiques »⁷¹. Mais l'entreprise de pacification va largement déborder les plans initiaux. La démarche va même jouer *in fine* un rôle important dans la relance, au milieu des années 90, d'une vieille revendication identitaire, qui avait été mise à l'écart par le mouvement identitaire basque, la revendication d'un Département Pays Basque.

Le cadre du développement territorial mis en place par le sous-préfet va se révéler vulnérable aux transformations et modalisations que va lui faire subir le mouvement identitaire, détournant le sens originel d'un cadre de concertation en lutte pour la reconnaissance politique et institutionnelle. Pour la première fois, le mouvement contestataire va pouvoir jouer sur deux registres d'action ; celui de la contestation qui lui était propre et celui du dialogue institutionnalisé qui lui était étranger. Ainsi, le Conseil de Développement du Pays Basque va devenir une tribune, une arène publique, d'où le mouvement identitaire va pouvoir, sinon influencer sur l'avenir institutionnel du Pays Basque, du moins orienter l'action politique qui devait s'en dégager. Cette possibilité d'exercer une influence sur l'action publique était

⁷⁰ Ségas S., *La grammaire du territoire : action publique de développement et lutte politique dans les « pays »*, Thèse de Doctorat en Sciences Politiques, CERVL-IEP Bordeaux, 17 décembre 2004, p.368.

⁷¹ Ségas S., « III. Les enjeux politiques de la politique de Pays/ nouvelle gouvernance et recadrage des conflits sociaux », *Annuaire des Collectivités Locales*, Tome 26, 2006, p.663.

censée constituer un frein à la défection du mouvement identitaire vers d'autres modes d'action et d'autres types de revendication. D'une manière générale, la création du Conseil de Développement suscite non seulement une grande espérance pour le mouvement identitaire, mais également un besoin d'union des forces politiques et des mouvements sociaux de la culture et de la langue au sein d'une coalition plus ou moins formelle⁷².

L'opération symbolique entreprise par l'Etat, avec l'aide d'experts, visait à domestiquer les milieux contestant l'ordre établi et revendiquant un changement institutionnel. L'objectif va être de proposer aux mouvements politiques, culturels et de la langue basque un nouveau cadre dans lequel les problèmes locaux sont formulés non pas en termes de revendication institutionnelle, c'est-à-dire de représentation, mais de dialogue, concertation et de projet d'action, c'est-à-dire exprimés comme un problème d'action publique. « Pour autant les mouvements visés par ce recadrage n'ont pas accepté cette nouvelle représentation de la réalité telle quelle : ils ont au contraire réinterprété ce cadre dans la perspective qui leur est propre, à savoir celle de la lutte pour la reconnaissance institutionnelle du territoire basque. Ils se sont ainsi livrés à une opération de contre-cadrage qui leur a permis à la fois de redéfinir leur position de contestation [nouveaux arguments revendicatifs, nouvelles justifications à leur contestation] et de mobiliser de nouveaux soutiens »⁷³, au sein de nouvelles coalitions, grâce à un processus d'apprentissage des nouvelles formes d'actions exigées par la participation au sein du réseau thématique.

La réflexion et le travail en commun menés au cours de la période réflexive de la démarche Pays Basque 2010, surtout au sein du Conseil de Développement du Pays Basque, qui s'appuie sur des travaux d'experts reconnus par l'Etat, vont insister sur le lien entre sentiment d'appartenance et développement, construisant un trait d'union, jusque-là inédit, entre identité et développement économique. « Le pont sémantique jeté par les experts entre identité et développement, via la traduction et la banalisation de la thématique identitaire, a ainsi permis la constitution d'un terrain d'entente symbolique intégrant les deux formes de revendication départementaliste »⁷⁴, participant à la destigmatisation des revendications politiques et culturelles du mouvement identitaire du Pays Basque de France. Le mouvement *abertzale* et culturel venait « de la revendication et de la confrontation. Au sein, du Conseil de Développement, on a commencé à être écoutés, et nos idées ont commencé à s'enraciner dans

⁷² Hebdomadaire *Enbata*, n° 1933, 30 juin, n° 1335, 14 juillet, 1336, 4 août, 1994, Bayonne.

⁷³ Ségas S., *op.cit.*, 2004, p.432.

⁷⁴ *Ibidem*, p.433.

le débat. Mais, nous nous sommes surtout désenclavés, et avons tissé des liens avec d'autres acteurs locaux extérieurs au monde basque, avec qui nous nous retrouvions sur différents points. L'un d'eux, sans aucun doute, était que cela n'avait pas de sens de créer une dynamique locale sur le développement territorial s'il n'existe pas une institution pour la mettre en œuvre. De même, on parlait de l'identité et de la richesse culturelle en tant qu'éléments de développement économique, alors que la langue basque était en train de mourir, qu'il n'y avait pas de planification linguistique et que la culture basque était traitée comme une sous-culture, du folklore »⁷⁵.

Le mouvement identitaire, c'est-à-dire l'ensemble des organisations politiques nationalistes basques et le mouvement culturel basque, dont le mouvement social de la langue basque, va réussir à détourner le cadre d'action publique qui lui était proposé afin de lui donner un sens polémique et lui raccrocher la lutte politique revendicative. C'est « à partir de la fin 1996, avec le référendum des maires sur la création d'un département Pays Basque, les campagnes des mouvements *abertzale*, du syndicat ELB et les mobilisations répétées d'Euskal Konfederazioa, qu'un mouvement populaire de plus en plus large va s'exprimer en faveur d'un département, d'une politique linguistique et notamment l'officialisation de la langue basque, d'une chambre d'agriculture, d'une université de plein exercice... obligeant la classe politique locale ainsi que le pouvoir, si ce n'est à céder du moins à changer de discours et à proposer des réponses »⁷⁶. La modalisation⁷⁷ de cette opération de contre-cadrage dans laquelle le cadre premier devait canaliser la revendication identitaire et mettre en place une dynamique de consensus, va finalement être investie par le mouvement identitaire puis transformée comme un cadre vecteur de la revendication départementaliste, et discréditer le cadre premier.

Le discrédit de l'ancien cadre se construit sur son impuissance à pouvoir créer une institution propre capable de mettre en œuvre les politiques d'aménagement du territoire contractualisées dans le cadre du Schéma d'Aménagement. Perdant son sens originel, le mouvement

⁷⁵ Entretien avec le responsable d'AEK et membre du parti politique AB, à Bayonne, le 18 avril 2003

⁷⁶ Bortayru J. *op.cit.*, p. 331.

⁷⁷ Pour E. Goffman, la modalisation désigne, « l'ensemble des conventions par lesquelles une activité donnée, déjà porteuse de sens dans un cadre primaire, est transformée en quelque chose qui se modèle sur cette activité mais qui est vue comme radicalement autre », in Goffman E., *Les cadres de l'expérience*, Minuit, Paris, 1991, p.52. Nous appliquons ce concept en suivant les percepts de R. Benford et S. Hunt, qui appliquent le concept de modalisation dans le champ de l'étude des mouvements sociaux en le définissant comme ce qui « advient quand les participants à un mouvement reformulent les propositions de leurs opposants en en neutralisant, subvertissant ou détournant le sens. La modalisation est un processus dialectique de réattribution, de ré-interprétation et de recodage du sens –une activité de recadrage », Benford R. Hunt S., « Cadrage en conflit. Mouvement sociaux et problèmes sociaux », in Cefaï D., Trom D., *op.cit.*, p.179.

identitaire, en s'associant à de nouveaux acteurs (les acteurs économiques pro-départementalistes) va rendre évident au sein du réseau thématique et de l'espace public le besoin de création d'un département Pays Basque au nom du consensus qui lie le développement économique à l'identité. Ces nouveaux acteurs, outre les acteurs économiques favorables à la revendication départementaliste, vont être des élus de second rang. Ces élus, de gauche comme de droite (conseillers régionaux, généraux ou municipaux), vont se saisir de l'occasion que leur offre le cadre du développement local afin de renforcer leur position et agrandir leur capacité d'action. A l'inverse, les grands élus de la Côte Basque, tous à droite, ne considèrent pas la démarche *Pays Basque 2010* comme un enjeu politique, car « leurs carrières politiques se construisent entre leurs communes (...), l'intercommunalité urbaine dans laquelle celle-ci est engagée et leurs responsabilités nationales (...). De plus, ils disposent de ressources politiques telles que celles éventuellement apportées par le cadre du développement apparaissant par comparaison bien dérisoires »⁷⁸.

Malgré de nombreuses promesses, le refus de créer un département basque et la lenteur de la mise en œuvre de la politique linguistique, vont instaurer un climat de suspicion et de doute sur la réelle intention de l'Etat et des élus locaux à l'occasion de la mise en place des CEPB et du CDPB. « Devant le refus, au sein de ces institutions de parler du problème institutionnel, nous avons décidé [le mouvement identitaire et les pros départementalistes] de forcer le débat et les prises de décisions. Nous avons réussi à cliver le débat, et à faire monter la pression, en organisant de plus grosses manifestations, en faisant des grèves symboliques au sein du CEPB et du CDPB, en organisant différentes actions. Mais rien n'a fait, le Département n'est pas venu. Une chose est sûre, alors que la lutte pour la reconnaissance institutionnelle battait son plein, le pouvoir et nos grands élus ont consenti à mettre en place une politique linguistique avec un financement propre. Ils ont lâché sur la langue pour mieux fermer le débat sur le reste, le Département, l'Université et la Chambre d'Agriculture »⁷⁹. Le discrédit du cadre d'action proposé au sein du *Pays Pays Basque* prend également la forme du soupçon⁸⁰ qui pointe le cadre comme instrument d'une machination ou d'une fabrication émanant de l'Etat contre la volonté du Pays Basque. Le projet *Pays Pays Basque* et le Schéma d'Aménagement sans l'appui d'une institution basque, sont alors dénoncés comme un leurre destiné à

⁷⁸ Ségas S., *op.cit.*, 2004, p.429.

⁷⁹ Entretien avec le responsable d'AEK et membre du parti politique AB, à Bayonne, le 18 avril 2003

⁸⁰ « Le soupçon est (...), universellement, fondamentalement et structurellement, dans l'ordre des choses de la vie sociale et l'analyse du soupçon est la meilleure manière d'apprécier le caractère cadré des régions de signification et des réalités qui sont les nôtres », in Goffman E., *op.cit.*, p.477.

détourner les forces militantes de leur but qui est la création d'une institution Pays Basque et l'officialisation de la langue⁸¹.

« Cette institutionnalisation singulière autour du Conseil de Développement et du Conseil des Elus du Pays Basque, est à même, dans la meilleure hypothèse, de préfigurer un travail politique assez innovant, réduisant la rigueur de la frontière représentants/représentés –encore que les membres du Conseil de Développement à légitimité civile soient bien, eux aussi, des représentants, n'échappant pas, en principe, à la logique réductrice de mettre en place des modalités investies de coopération et de préparation des décisions politiques localisées »⁸². Ou bien, l'institution perd vite son crédit autoproclamé et son aptitude au dérangement et reproduit la fonction consultative intégrée d'un Conseil Economique et Social local. Dès lors, si « le fait de se méfier de quelque chose implique qu'on s'interroge, non seulement sur un événement mais sur le cadre d'un ensemble d'événements. Tel événement douteux peut en effet passer facilement pour une exception dans une machination par ailleurs réussie »⁸³. La lenteur de la procédure contractuelle, Etat-Région, dans laquelle s'insère la construction de l'action publique en faveur de la langue va devenir un élément douteux qui va créer de la méfiance et un retour à l'action collective basée sur le rapport de force.

Activité pragmatique, la négociation se dévalorise par elle-même en se refusant souvent à toute limitation quant à son objet et à sa temporalité, dès lors en ne limitant pas les sujets aux seuls thématiques identitaires et culturelles basques et en y intégrant des thématiques économiques suggérées et soumises par la CCI de Bayonne et les grands élus locaux, le cadre instauré prend le risque de perdre de sa force légitimatrice devant les militants de la langue basque. Le manque de mécanisme et de compétences propres à la mise en œuvre oblige le réseau d'action publique à négocier avec les autorités l'obtention de ressources qui garantissent la mise en marche des propositions. Alors que le Projet de Développement est assumé par les trois instances territoriales (Département, Région et Etat), aucune d'elles ne va concéder -jusqu'à la signature de la Convention Spécifique fin 2000- de dotations pour financer les programmes d'actions définis. La lenteur et les difficultés, dans la mise en œuvre du projet élaboré dans le cadre de *Pays Basque 2010*, ne vont que renforcer la crédibilité des dénonciations du mouvement identitaire et des pro-départementalistes, renforçant les doutes et les soupçons qu'ils formulaient et il faudra attendre la fin 2000 pour qu'une convention de

⁸¹ Ségas S., *op.cit.*, 2004, p.436.

⁸² Chaussier J.D., *op.cit.*, p.17.

⁸³ Goffman E., *op.cit.*, p.477.

financement soit signée dans le cadre des Plans Etat-Régions, pour un projet signé en 1997. La démarche Pays Basque 2010, qui visait à institutionnaliser et à neutraliser la contestation va donc avoir l'effet inverse, puisqu'elle va devenir l'un des principaux vecteurs et supports de relance de la revendication départementaliste et de l'officialisation de la langue dans la seconde moitié des années 90. « Le rapprochement espéré par l'Etat entre élus et société civile s'est bien opéré, mais dans un sens contraire à celui qui était voulu par les promoteurs de la démarche »⁸⁴.

La banalisation de la parole du mouvement identitaire du Pays Basque de France, dans un souci méthodologique et consensuel, va tenter d'écarter la dimension revendicative du mouvement identitaire (officialisation de la langue basque). Ce qui compte pour l'Etat, c'est moins le résultat de la politique linguistique, que ce que suppose sa mise en œuvre collective et consensuelle, par la création d'un partenariat à travers des actions publiques collectives contractuelles capables de générer de l'action publique au sein de réseaux thématiques et de communautés d'action publique via la contractualisation et le financement de tous les acteurs (différents niveaux administratifs, acteurs et organisations sociales). « Le problème du territoire [basque] n'est plus formulé en termes de représentation politique du peuple basque (...) mais en termes de participation à la définition d'un projet commun »⁸⁵. Dans ce cadre, la question de la reconnaissance et de l'officialisation de la langue basque s'efface momentanément devant celle de l'action publique collective en faveur de la langue. Cette traduction fait de l'identité linguistique une thématique consensuelle. Les valeurs portées par les mouvements et organisations de la langue basque vont se trouver transcodées dans le langage de la politique linguistique qui permet de redéfinir, grâce au travail des experts (sociolinguistes, responsables de la mise en œuvre des politiques linguistiques) qui vont construire de nouvelles représentations des bascophones et des militants de la langue, en les dotant d'un statut et d'une autorité. La maîtrise de la langue basque est redéfinie dans les rapports des CDPB et du CEPB comme une ressource au sein du plan de normalisation et de politique linguistique que doit vivre le Pays Basque de France. Le sentiment d'appartenance communautaire du bascophone n'est plus interprété exclusivement comme une idéologie identitaire, comme ce qui fonde la contestation de l'ordre politique, mais comme un élément qui permet de fédérer les énergies derrière un projet, de susciter des rapprochements.

⁸⁴ Ségas S., *op.cit.*, 2004, p.439.

⁸⁵ *Ibidem*, p.370.

L'acceptation dans un premier temps du cadre mis en place par le sous-préfet, puis sa réappropriation et sa « modalisation » par le mouvement identitaire basque, en transformant le sens du projet commun et consensuel dans un sens conflictuel et polémique, va permettre au mouvement identitaire en Pays Basque de France d'instaurer une stratégie d'action complexe. Le mouvement identitaire va baser son action stratégique sur les registres de la participation institutionnelle (au sein des forums hybrides fournis par les communautés d'action publique et réseaux thématiques) et de la contestation sociale (conflits et actions sociales). La participation à l'élaboration du Schéma d'Aménagement du Territoire, à travers le projet *Pays Basque 2010*, au sein des CEPB et du CDPB, va s'avérer être une fenêtre d'opportunité politique offrant la possibilité d'un engagement de l'Etat, des Collectivités Locales et des élus, sur des actions concrètes qui lui étaient chères, comme la culture et la langue, au détriment de celle de l'institutionnalisation comme le Département Pays Basque ou la création de la Chambre d'Agriculture. Pourtant, « en refusant le débat sur la question institutionnelle à de multiples reprises entre 1996 et 2001, le Conseil des Elus, contrôlé par les grands élus opposés au projet départemental, va s'exposer aux critiques des autonomistes qui, pour dénoncer l'attitude du CEPB, s'appuient sur les principes qui sont au cœur de la légitimation de la démarche (l'ouverture, le dialogue) lancée par l'Etat, qui se trouve ainsi pris à son propre piège »⁸⁶. C'est la raison pour laquelle l'Etat va accéder à créer, un Conseil de Langue à la suite de fortes mobilisations de BATERA, coalition regroupant en son sein élus de droite comme de gauche, personnalités du monde universitaire, économique, social et culturel favorables à la création de quatre revendications : le Département Pays Basque, la co-officialité de l'euskara, la Chambre d'Agriculture, et l'Université de plein exercice du Pays Basque de France.

Dans la mise en œuvre d'une action publique collective ou l'exécution d'une politique publique, les acteurs et les groupes forment un réseau d'action publique dans lequel ils jouent un rôle déterminant. Dès lors, la responsabilité de l'échec ou du succès du Schéma de Développement et d'Aménagement du Territoire, *Pays Basque 2010*, est désormais partagée par l'ensemble des acteurs politiques, économiques, sociaux et culturels ainsi que par les différents niveaux de l'Etat qui y participent. « Néanmoins, la prééminence du CEPB sur le CDBP détermine le poids plus important du premier lorsqu'il s'agit de garantir la prise de décision par les différentes agences du gouvernement, et surtout lorsqu'il s'agit d'obtenir

⁸⁶ Ségas S., *op.cit.*, p.440.

l'application de ces décisions »⁸⁷. Les limites d'actions publiques du CDPB, rendent cette institution dépendante du pouvoir politique et de l'Etat. La dépendance au pouvoir politique, renforce le rôle de notables des élus locaux qui participent à la dynamique *Pays Basque 2010* au sein du CEPB, mais surtout de ceux qui ont des entrées au sein des gouvernements en place aux différents niveaux (Etat, région, département).

La volonté de l'Etat de faire participer fortement le mouvement identitaire basque à partir de 1994 se traduit par un cycle de mise en place et de légitimation participative dans un premier temps, mais un second cycle va s'ouvrir entre 1997 et 2001, dans lequel le changement de gouvernement, va relancer le réseau d'action public. Ce second cycle va se caractériser par une forte participation du mouvement identitaire basque, au sein duquel l'on remarque fortement d'une part le mouvement social de la langue et de la culture, et d'autre part le mouvement politique nationaliste et pro-départementaliste (qui n'est pas forcément nationaliste, ni basquisant). Alors que les propositions et les accords sont féconds sur des questions aussi importantes que la langue et la culture basque, l'élaboration de ces actions publiques ayant réussi à dépasser le clivage existant et à créer un consensus, un problème persiste au sein du réseau d'action publique d'institutionnalisation du Pays Basque, l'allocation budgétaire et sa mise en œuvre.

5.2. De l'impossibilité de construire collectivement un réseau d'action publique de la langue catalane : le désavouement du *pancatalanisme* ?

Le trait pertinent définissant la situation sociolinguistique entre le castillan et le catalan ne réside pas dans le nombre de locuteurs ou l'aspect majoritaire de telle ou telle la langue sur un territoire ou une population donnée, mais bien dans le prestige social dont bénéficie la langue périphérique sur le *Principat*. Comme le galicien, le catalan est une langue romaine, et dans ses caractéristiques différentielles vis-à-vis du latin, il est plus proche de la zone linguistique de la langue d'oc que du castillan. Pendant la longue période du franquisme, les catalanophones n'ont pas seulement montré leur attachement culturel à leur langue, mais ont également développé des programmes de recherches scientifiques fort intéressantes en linguistiques et sociolinguistiques, grâce à l'Institut d'Estudis Catalans et à l'existence d'une

⁸⁷ Ahedo I., Urteaga E., *La nouvelle gouvernance en Pays Basque*, L'Harmattan, Paris, 204, p.128.

université publique dont les principaux membres ont toujours apprécié –et continuent à apprécier- la valeur qu’ont les sciences sociales dans la protection d’une communauté⁸⁸.

Dans ce sens, en 22 Mars 1995, J. Pujol souligne une fois de plus afin de justifier les fondements et principes de son action politique : « que la langue catalane est pour la Catalogne l’élément essentiel de notre identité, de notre condition de peuple. J’ai déjà eu l’occasion de dire que le catalan est, suivant la formule d’un philologue basque, le nerf de notre nation (...). En tant que Président de la Catalogne, je ne suis d’autre part pas le seul mais le plus important garant de la défense et du renforcement de la personnalité de notre peuple, de la bonne santé du catalan »⁸⁹. L’intervention des pouvoirs publics en matière linguistique constitue une politique de dévoilement identitaire catalaniste mais la politique publique catalaniste du CiU pêche à définir le territoire qu’il se donne comme référence identitaire.

5.2.1. L’impossible constitution d’une action publique transfrontalière de la langue

En 1979, le nouveau Statut d’Autonomie rétablit les droits linguistiques du catalan en régime de co-officialité avec le castillan. Ces droits avaient été abolis en 1939 avec la victoire du Général Franco, qui écarta à nouveau le catalan de la sphère publique, en le reléguant à la simple sphère privée. Les Iles Baléares obtiendraient un régime statutaire semblable en 1983 à celui qu’ils avaient avant guerre, alors que celui du Pays Valencien (juillet 1982), allait reconnaître le valencien comme langue propre, en écartant le terme catalan et toute possibilité à une dynamique commune de normalisation linguistique avec le reste des terres catalanophones.

L’intérêt du laboratoire sociolinguistique catalan, à la suite de l’adoption du Statut d’Autonomie et la mise en œuvre de la normalisation linguistique, qui a pris ainsi le relais de la revendication et de l’action militante, c’est d’avoir su programmer, d’une manière générale avec intelligence et efficacité, en recherchant systématiquement le consensus et donc le maintien de la concorde au sein de la société catalane (on pense à l’unanimité autour du vote de la *Llei de Normalitzacio Lingüística de Catalunya* de 1983), un rétablissement du catalan à

⁸⁸ Rotaetxe Amusatagi K., *Sociolingüísticq*, Síntesis, Madrid, 1990, p.165.

⁸⁹ Pujol J., « Que representa la llengua a Catalunya » conférence prononcée le 22 mars 1995, Generalitat de Catalunya, Departement de la Presidencia, Barcelona, Avril 1995, p.5.

la fois comme langue « propre » (principe de territorialité) et co-officielle (principe de personnalité)⁹⁰.

5.2.1.1. Le bilinguisme idéal n'existe pas ! La normalisation linguistique comme outil de résolution du conflit linguistique en Catalogne

Pour le valencien Ll. V. Aracil, « la normalisation consiste surtout dans l'élaboration et la mise en vigueur de systèmes de normes d'usage linguistique. Or, cela suppose nécessairement que la normalisation soit toujours consciente. En réalité, du moment qu'elle est prospective par définition, elle est aussi prévoyante. Elle implique, en effet, non seulement une attitude favorable envers la langue qu'il s'agit de normaliser, mais aussi (...) un espoir et une confiance dans l'efficacité de l'action sociale éveillée et concertée (...). Une véritable normalisation ne saurait jamais se borner aux aspects « purement » linguistiques. Elle doit envisager en même temps beaucoup de facteurs décidément « sociaux », voire essentiellement politiques (...). Bref, la normalisation est une véritable macro décision qui (...) vise à orienter le futur d'une communauté et suppose l'exercice d'un certain pouvoir »⁹¹.

Pour parvenir à la « normalité » de l'emploi de la langue qui auparavant était dominée ou en phase régressive, la condition nécessaire est d'augmenter le nombre de ses locuteurs. Cette démarche ne peut qu'être difficile et délicate puisque la langue minorisée ne répond que peu ou ne répond pas aux besoins sociaux à la communauté à laquelle elle appartient. Dès lors, les stratégies de récupération vont devoir intégrer en leur sein, non seulement des mesures légales, mais également des politiques actives de promotion de la langue, de réappropriation symbolique afin de développer une attitude de loyauté, sans laquelle les membres de la communauté ne se réapproprieront pas la langue originelle. Tout en reconnaissant sa grande capacité à pouvoir inverser la substitution linguistique de la Catalogne, J. Fishman soulève cependant la difficulté des autorités de la *Generalitat* à faire du catalan une langue de

⁹⁰ Boyer H., « Le laboratoire sociolinguistique catalan », in Boyer H., Lagarde C., *L'Espagne et ses langues, un modèle écolinguistique ?*, L'Harmattan, Paris, 2002, p.82.

⁹¹ Aracil Ll. V., *Papers de Sociolingüísticq*, Magrama, Barcelona, 1982, p.9.

communication de plein exercice face à d'autres exemples de normalisation réussie comme l'hébreu en Israël ou le français au Québec⁹².

« Exemple pour beaucoup de sociolinguistes, catalanistes et militants catalans des autres territoires où l'on parle catalan, la normalisation linguistique de la *Generalitat*, reste une référence de réussite consensuelle, efficace et moderne »⁹³. Mais si l'exemple catalan est si paradigmatique, c'est parce qu'il est peu d'endroits où les politiques et les institutions se sont autant saisis de termes scientifiques pour justifier et définir leurs actions politiques et les politiques publiques qui s'ensuivent comme en Catalogne. « Ainsi la notion de normalisation a été reprise très officiellement par le Gouvernement autonome comme objectif sociolinguistique. Certes les institutions spécifiques créées pour mettre en œuvre la politique linguistique pas plus que la « Loi de Normalisation... » votée par le Parlement catalan ne garantissent l'avenir de la « langue propre de la Catalogne ». (...) [Mais] la polarité diglossique héritée du franquisme est bien engagée »⁹⁴.

Le cadre général en matière linguistique est posé par l'article 3 du Statut d'Autonomie de la Catalogne qui pose que « la langue propre de la Catalogne est le catalan » et qu'elle « est la langue officielle de Catalogne », comme l'espagnol, qui est langue officielle dans tout l'Etat espagnol, dont « la *Generalitat* garantira l'usage normal ». Suite à l'adoption consensuelle du Statut d'autonomie de la Catalogne (en décembre 1979), voit le jour la Direction Générale de la Politique Linguistique au sein du Département de la Culture, sous la direction d'Aina Moll, éminente sociolinguiste du *Grup Català de Sociolinguística* et originaire des Iles Baléares. L'inscription de la question linguistique au sein du Statut d'autonomie de Catalogne « n'est pas le fruit du hasard. Elle est le fruit d'une lutte collective pour la subversion des rapports de forces culturels qu'ont su mener les catalans, tout particulièrement sous le franquisme qui avait instauré un authentique « terrorisme linguistique » ».

Il va de soi que le GCS a joué un grand rôle dans la résistance et dans le dévoilement de la réalité sociale et linguistique face au centralisme madrilène sous le franquisme, dans l'élaboration de la grammaire de la normalisation linguistique et le cadrage des actions publiques de la langue. La mémoire et la conscience linguistique des catalans s'est nourrie à chaque génération de l'apport de chaque mouvement catalaniste qui a contribué à moderniser

⁹² Fishman J., « Tres casos amb (mas menys) exit : l'hébreu moderne, el francès al Quebec i el català a Espanya », in *Treballs de Sociolinguística catalana* n°11, València, Eliseu Ciment, 1993.

⁹³ Entretien avec le Directeur de la DGPL, à Barcelone, le 13 mai 2009

⁹⁴ Boyer H., « Le laboratoire sociolinguistique catalan », in Boyer H., Lagarde C., *op.cit.*, 2002, p.83.

et à standardiser à chaque fois la langue catalane depuis la *Renaixença*, en passant par l'Institut d'Estudis Catalans, jusqu'aux *Congrès de Cultura Catalana*. L'influence sera telle, que l'on voit déjà en 1977, lors du II^e *Congrès de Cultura Catalana*, l'ébauche de ce que sera la future normalisation linguistique. « En ce qui concerne la politique linguistique et les principes généraux qui doivent présider à sa mise en œuvre, on recommande l'adoption du principe de complète normalisation de la langue qu'il est essentiel de reconquérir pour faire avancer le processus de normalisation: l'administration publique, les moyens de communication, l'enseignement et l'activité économique »⁹⁵.

Aussi bien les sociolinguistes catalans en socialisant les concepts de diglossie, le conflit linguistique et la normalisation, que le mouvement culturel en les reprenant à son compte et les politisant, ont fortement participé à modaliser le débat linguistique à l'avènement du changement institutionnel de la Catalogne. « La normalisation linguistique (...) implique, en dernière instance, un acte politique. En définitive la normalisation est le résultat d'une politique »⁹⁶, d'où la nécessité pour les catalanistes de s'inscrire dans le débat institutionnel et d'inscrire la langue comme un élément essentiel de cadrage des nouvelles institutions et politiques publiques démocratiques.

Suivant les préceptes du GSC, l'institutionnalisation de la matière linguistique au sein des nouvelles institutions de la *Generalitat* va se structurer en trois grands services : l'Institut de Sociolinguistique Catalane (qui a en charge les études, enquêtes et la documentation de la situation sociolinguistique), le Service de Conseil linguistique (qui a joué un grand rôle au début de la politique linguistique, en organisant la formation linguistique des enseignants, des fonctionnaires et dans l'élaboration des projets terminologiques qui donnera naissance au TERMCAT –le centre d'aménagement terminologique), et le Service de Normalisation de l'Emploi du Catalan (dont l'objectif est de promouvoir le catalan tant dans le domaine public que privé), sous DGPL. Cette volonté affichée dans la LNL, de 1983, et réitérée dans celle de 1998, représente un choc frontal avec les institutions des autres territoires de langue catalane, où le soutien à la langue et sa promotion sont bien différents de ceux de la *Generalitat de Catalunya*. De plus, sur les autres territoires de langue catalane, le catalanisme ou nationalisme catalan, n'y est que très symbolique et les partis politiques majoritaires sont en fait des succursales des partis de Madrid ou de Paris qui, tout en affirmant leur attachement à la langue et culture catalane, ne dépassent pas le cadre de la rhétorique.

⁹⁵ Congrès de Cultura Catalana, *Manifest de la Cultura Catalana*, Barcelona, Novembre 1977.

⁹⁶ Vallverdu F., *Aproximació crítica a la sociolingüística catalana*, Edicions 62, Barcelona, p.69.

La mise en place d'institutions et l'adoption tant de la Constitution que du Statut d'Autonomie, vont être suivies d'une loi cadrant la politique linguistique de la *Generalitat* du 18 Avril 1983. « S'appuyant sur l'article 3 de la Constitution et l'article 3 du Statut d'autonomie de la Catalogne dont elle développe le concept de « *llengua propia de Catalunya* » (langue propre de Catalogne), cette loi particulièrement consensuelle inspirée de la célèbre Charte de la Langue française des Québécois (Loi 101) est le fruit d'un long travail tout autant sociolinguistique que juridique »⁹⁷. Si le consensus lors de son approbation fut de rigueur, le débat ne fut pas exempt de transformations et évolutions, ce qui prouve que le consensus final reflète un processus de maturation et de réflexion collectifs. En 1978, l'administration autonome crée la Direction Générale de Politique Linguistique, qui aura à partir de 1983 la charge d'appliquer la Loi de Normalisation Linguistique. Le Statut, puis la LNL, visent à promouvoir l'usage social de la langue, ce qui revient à vouloir orienter l'usage personnel du moyen de communication des citoyens catalans. L'article 1 de la loi énonce que, « l'objet de la présente loi est le développement de l'article 3 du Statut d'Autonomie de la Catalogne, afin de protéger, encourager et normaliser l'usage de la langue catalane dans tous les domaines, ainsi que l'usage de l'aranais dans le Val d'Aran⁹⁸, et de garantir l'emploi normal du catalan et du castillan ». La reconnaissance de l'Institut d'Estudis Catalans en tant qu'organe légitime à la standardisation est reconnue dans son article 6, tel est le cas en Catalogne de France et en Alghero. D'autre part, le Statut d'Autonomie et la loi de normalisation de 1983 permettent à la Generalitat de mettre en place des accords et des politiques communes en matière linguistique avec les administrations des autres territoires catalans. C'est d'ailleurs grâce à ce paragraphe que la Generalitat va pouvoir aider de manière conséquente le mouvement social de la langue catalane du nord des Pyrénées⁹⁹.

⁹⁷ Boyer H., *op.cit.*, p.83.

⁹⁸ Paradoxe, alors que l'aire linguistique de la langue d'Oc représente presque la moitié de la France, elle ne dispose pas d'un statut légal ni même d'une reconnaissance administrative, à l'inverse elle dispose d'un statut légal et bénéficie d'une politique publique active de la part de la Generalitat de Catalunya, dans la vallée du Val d'Aran.

⁹⁹ Article 6.1. « La Generalitat doit promouvoir des accords, des conventions et des traités avec les communautés autonomes aragonaise, Baléare, valencienne, et avec les Etats andorran, français et italien, afin d'encourager les échanges culturels entre territoires et les communautés de la langue catalane et la coopération entre communautés ou entre les Etats en matière de politique linguistique, pour assurer, par des mesures adéquates, la promotion, l'usage, et la protection de la langue catalane et pour obtenir la généralisation et l'extension de sa connaissance et de son usage dans l'ensemble du domaine linguistique, dans le respect de toutes les variantes ». Article 6.2. « La Generalitat, pour favoriser un espace catalan de communication, doit promouvoir la diffusion et la réception des médias en langue catalane ».

Le TERMCAT¹⁰⁰ est le fruit d'un accord entre DGPL et l'IEC en 1985 et reconnaît l'autorité en matière linguistique de l'IEC, que le gouvernement soutient par le financement en tant que haute autorité linguistique. Le principal succès du TERMCAT a été l'élaboration et la planification du multilinguisme lors des Jeux Olympiques de Barcelone en 1992¹⁰¹. « L'Institut de Sociolinguistique Catalane aura comme objectif et fonctions fondamentaux de faire des travaux de recherche sociolinguistique (...), rédiger des rapports de conseils, (...) sur les aspects de la politique linguistique sur lesquels on le consultera (...), créer une bibliothèque spécialisée sur des sujets sociolinguistiques et établir un fichier exhaustif sur les recherches sociolinguistiques réalisées dans le territoire catalan »¹⁰². Alors même qu'il est stipulé que les recherches s'intègrent « dans le territoire catalan », son activité se limite essentiellement à la Généralitat, pour ce qui est de recherches approfondies et des statistiques. Son ancien directeur a « l'espoir qu'un jour il puisse y avoir un institut sociolinguistique dont le domaine d'intervention soit l'ensemble des trois communautés autonomes de langue catalane, même si jusqu'à présent cela n'est pas possible »¹⁰³. Soulignons que malgré tout des articles portant sur les autres territoires de langue catalane apparaissent dans la revue éditée par l'ISC ; par ailleurs si des articles basés sur des travaux statistiques sur Valence ou les Iles Baléares existent, nous trouvons essentiellement des travaux qualitatifs pour ceux relatifs à la Catalogne de France ou à la ville de l'Alghero. Cette territorialisation de la langue catalane sur l'ensemble de son aire et l'ambiguïté des textes de la *Generalitat*, donnent la possibilité à des financements et à des collaborations tant institutionnelles qu'informels, c'est-à-dire avec des acteurs privés de la langue catalane sur d'autres territoires.

H. Boyer nous rappelle que, « cette loi est en fait un développement, sur le mode juridique, de l'idée de normalisation linguistique. Le 1^{er} alinéa de l'article 2 met en place le cadre général du droit à l'emploi du catalan : « Le catalan est la langue de la Catalogne. Tous les citoyens ont le droit de la connaître et de s'exprimer dans cette langue, oralement et par écrit, dans les relations et les actes publics, officiels et non officiels. Ce droit suppose, en particulier, de pouvoir : s'adresser en catalan, oralement ou par écrit, à l'Administration, aux organismes publics et aux entreprises publiques et privées ; s'exprimer en catalan dans n'importe quelle réunion ; utiliser le catalan pour les activités professionnelles de travail, politiques et

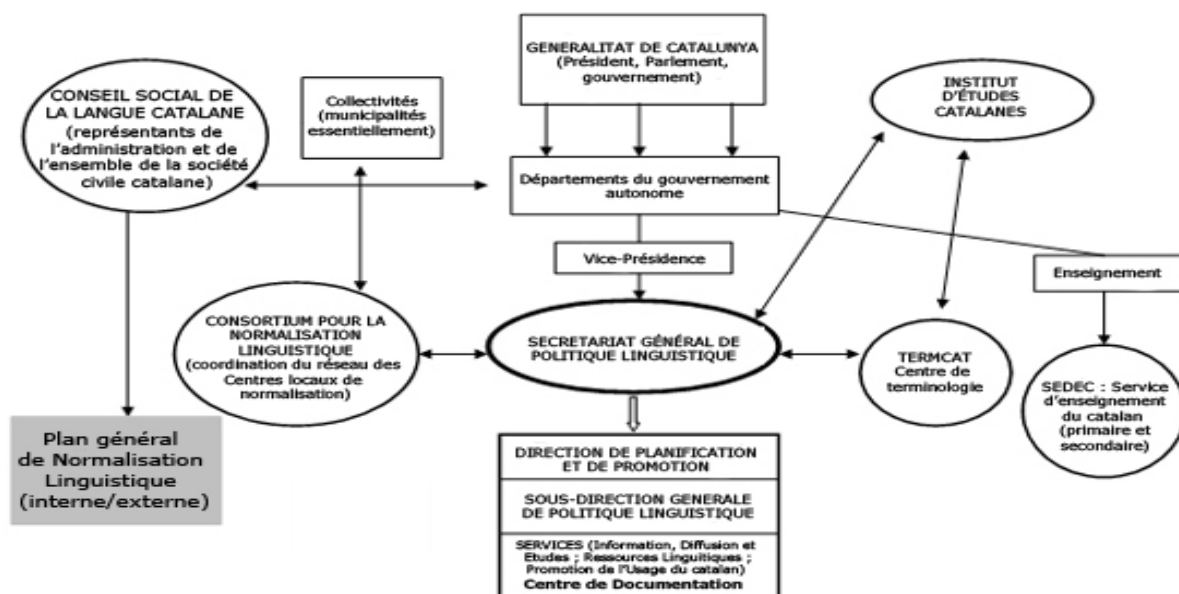
¹⁰⁰ Ces tâches sont la recherche terminologique, la formation de spécialistes et la conception d'une banque terminologique appelée BTERM.

¹⁰¹ Le fait que le Catalan ait été utilisé et reconnu internationalement n'a pas été sans effet pour ce qui est de l'image tant du *Principat*, que de la langue, non seulement à l'étranger mais également sur les autres territoires de langue catalane (surtout en Catalogne de France).

¹⁰² Article 1. du décret 296/1980 de la *Generalitat de Catalunya*.

¹⁰³ Entretien avec l'ancien directeur de l'Institut de Sociolinguística Catalana, à Barcelone, le 14 mai 2009

syndicales, et recevoir l'enseignement en catalan ». Par ailleurs, la loi vise manifestement, à travers la généralisation de l'enseignement en catalan, un bilinguisme non diglossique : « Tous les enfants de Catalogne, quelle que soit leur langue habituelle en début de scolarité, doivent pouvoir utiliser normalement et correctement le catalan et le castillan à la fin des études primaires (art. 14.4) »¹⁰⁴.



Source : DGPL, *Generalitat de Catalunya*

Tout en étant le résultat d'un large consensus, la *Llei de Normalitzacio Lingüística*, ne va pas être exempte de controverse et polémique, puisque le but est de passer d'une situation diglossique, à une situation de bilinguisme diglossique, puis à une situation de bilinguisme neutre, déstabilisant par-là durant les années 80 les habitudes linguistiques des catalans. Cette déstabilisation sera la source d'affrontements aussi virulents que polémiques, se traduisant dans les différents camps par des appels, des manifestes, des discours politiques et des démonstrations de soutien qui ressembleront davantage à des rapports de forces. Le point de départ de cet affrontement va être la publication, dans l'hebdomadaire madrilène *Cambio 16*, d'un texte signé par 2300 personnes intitulé, « Pour l'égalité des droits linguistiques en Catalogne »¹⁰⁵. Ce texte, qui dénonce la politique linguistique mise en place par la toute nouvelle *Generalitat*, est considéré comme la première expression anti catalaniste

¹⁰⁴ Boyer H., *op.cit.*, 2002, pp. 87-88.

¹⁰⁵ « Por la igualdad de los derechos lingüísticos en Cataluña », *Diario 16*, le 12 mars 1981.

postfranquiste. Considérant que « l'imputation d'une responsabilité première à l'autre est souvent une stratégie de légitimation pour se présenter comme une victime qui ne fait que réagir à une attaque »¹⁰⁶, les mouvements sociaux et de politique centripète, relayés par les médias de « Madrid », vont fortement attaquer les initiatives linguistiques de l'administration catalane.

La réponse à cet élan anti-catalaniste ne s'est pas fait attendre, aussi bien l'institution catalane que la société civile catalaniste, se sont organisées non seulement afin de répondre à cette attaque, mais également pour montrer l'assise et le soutien populaire dont jouissait la politique de normalisation. Formée à cette occasion, *La Crida a la Solidaritat en defensa de la llengua, la cultura i la nació catalana* (Appel à la solidarité pour la défense de la langue, de la culture et de la nation catalane), demeure une référence aujourd'hui encore pour tous les acteurs et mouvements sociaux de la langue de Catalogne. Son acte fondateur se déroule au sein de l'Université de Barcelone, lieu mythique de la résistance sous le franquisme. Comme le souligne l'appel, il ne fait pas référence qu'à la langue, ni au soutien à la normalisation linguistique, il fait également référence à la nation catalane et à la culture. L'attaque madrilène contre la politique linguistique n'était donc pas perçue seulement comme une attaque à l'encontre d'une politique publique mais bien contre l'identité et la communauté catalane en tant que telles¹⁰⁷.

On comprend la difficulté de la tâche de la DGPL, qui a dû aussi bien faire face aux pressions du monde catalaniste la poussant à ne pas céder aux pressions *espagnolistes*, que faire accepter sa politique linguistique auprès des castillanophones de Catalogne. La « Guerre des langues » s'est institutionnalisée au cours des années 80 et les années 90, mais ces années furent aussi celles de la consolidation de la politique linguistique. « La langue catalane est pour la Catalogne l'élément essentiel de l'identité, de notre condition de peuple. J'ai déjà eu l'occasion de dire que le catalan est (...), le nerf de notre nation. (...) En tant que Président de la Catalogne, je ne suis d'autre part pas le seul mais le plus important garant de la défense et du renforcement de la personnalité de notre peuple, de la bonne santé du catalan et de la coexistence parmi tous les citoyens »¹⁰⁸.

¹⁰⁶ Sommier I., « Contre-mouvement », Fillieule O., Mathieu L., Péchu C., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po, Paris, 2009, p.157.

¹⁰⁷ Nous aborderons le rôle et la fonction structurante de la *Crida* dans le chapitre III.

¹⁰⁸ Pujol J., « Que representa la llengua a Catalunya », *Generalitat de Catalunya*, Departement de la Presidencia, Barcelona, Avril 1995, p.5.

Alors que les partis de la gauche catalane n'étaient pas favorables à un bilinguisme obligatoire, ni coercitif, paradoxalement ce sont eux qui, en exhumant l'expression *langue propre* de Catalogne, vont donner un concept de poids aux nationalistes catalans de la CiU et de l'ERC. Cette expression qui date du Statut d'Autonomie de la II^e République Espagnole¹⁰⁹ devait ouvrir la possibilité de la mise en œuvre d'une politique linguistique libérale. « On constate une certaine fatalité dans l'octroi de ce statut au castillan ; de fait il est impossible de faire autrement puisque c'est la langue de l'Etat (...). Par contre, le catalan jouit de cette position en tant que langue propre de la Catalogne. Sa qualité de langue originelle du territoire catalan est ainsi volontairement soulignée »¹¹⁰. Mais, «la coofficialité du castillan et du catalan, c'est-à-dire leur égalité dans les usages institutionnels et publics dont elles font l'objet, répond donc à un souci de réparation historique en même temps qu'elle donne de manière inédite la possibilité de transformer un espace en territoire. (...) [Ce], postulat hérité d'une histoire conflictuelle et finalité de l'action publique contemporaine, la coofficialité impliquait la mise en place d'une politique linguistique active. Entre feu la nation et la nation à venir, le lien est assez assuré sans rupture apparente, ou avec des ruptures imputées à l'altérité castillane, par un travail d'édification nationale qui fait rarement l'économie de ce type de politique »¹¹¹.

5.2.1.2. La faiblesse du réseau en Catalogne de France et le manque de référent commun par-delà la frontière

Le territoire nord catalan se singularise par une position qui le situe entre la Catalogne du Sud qui valorise son identité locale à l'extrême afin d'en faire une identité nationale et l'idéologie nationale française qui lui interdit de revendiquer ses particularismes régionaux au nom de l'indivisibilité de la nation et de la République. Le territoire nord catalan est continuellement confronté à son comparatisme avec le sud, comparaison qui implique des choix identitaires faisant appel à des postures inconfortables dont la complexité des modalités de construction

¹⁰⁹ Le Statut d'Autonomie de la Catalogne signé par Francesc Macia, dans son article 3 stipule que : « La langue propre de la Catalogne est le catalan ».

¹¹⁰ Cultiaux Y., *op.cit.*, 1997, p.337.

¹¹¹ *Ibidem*, pp.341-342.

identitaire est le témoin¹¹². De fait, « le militantisme catalaniste nord-catalan, reporté à un milieu géographiquement et démographiquement restreint, cristallise sur la durée des comportements fractionnistes en tant que conflits d'intérêts et de personnes accumulés »¹¹³. La faiblesse du mouvement catalaniste laisse place à un engagement individuel dans le collectif plus prompt aux désaccords et aux scissions où toute mésentente à l'intérieur de l'organisation est personnalisée et conflictualisée. De plus, la précarité du nombre de militants conduit les acteurs catalanistes à s'engager de manière plurielle dans plusieurs mouvements sociaux, ce qui peut contribuer à déplacer des conflits politiques, sociaux ou personnels d'une organisation du mouvement social à l'autre.

Ainsi, mis à part sa participation à la création des partis politiques ECT et d'Unitat Catalana, l'adjoint au maire des Affaires Catalanes, est également l'un des fondateurs du Grup Roussillones d'Estudis Catalans (GREC)¹¹⁴, de l'association soutenant l'Universitat Catalana d'Estiu, et de la politique de catalanisation du club de rugby USAP, en tant qu'ancien joueur de ce même sport. Mais, la perspective de l'implication des militants catalanistes dans différentes causes, organisations et divers mouvements peut également être vue comme « un engagement civique. [Où], les militants d'Unitat Catalana participent et dynamisent la vie sociale de leurs villes, à travers des structures catalanistes, structurant ainsi un réseau social catalaniste sur l'ensemble de la Catalogne Nord »¹¹⁵.

La faiblesse et la précarité du mouvement sont largement connues par les acteurs du sud des Pyrénées qui considèrent la situation non comme un échec mais comme un acte de bravoure fortement souligné dans les ordres de grandeurs militants. « Si nous autres au sud, avec des millions de catalanophones et avec toute l'effervescence politico-sociale de récupération linguistique que nous étions en train de vivre en 1976, avions tant de problèmes à amener le catalan à l'école, comment alors une douzaine de militants ont-ils été capables de s'engager dans la Bressola face à l'Etat français, sans avoir eu, ni référence historique ni politique propre en matière d'éducation et politique linguistique ? »¹¹⁶. Cette admiration et légitimité

¹¹² Pujol D., « Patrimonialisation du phénomène culturel différentiel et dynamique de l'identité en Catalogne Nord », *Lengas*, « *Le catalan au nord des Pyrénées : une problématique singulière* », n°52, Montpellier 3, 2002, p.155.

¹¹³ Lagarde C., « L'Universitat Catalana d'Estiu : la légitimité d'un ancrage historique à l'espace pancatalan », *Lengas*, « *Le catalan au nord des Pyrénées : une problématique singulière* », n°52, Montpellier 3, 2002, p.121.

¹¹⁴ L'une des premières associations à avoir milité en vue de la récupération du catalan dans le département des Pyrénées Orientales.

¹¹⁵ Entretien avec l'adjoint au maire attaché aux affaires catalanes, membre fondateur d'Unitat Catalana, à Perpignan, le 18 mai 2003.

¹¹⁶ Larreula Vidal E., « La Bressola vistades del sud », Ouvrage Collectif, *La realitat d'un sommi, trenta anys d'escoles catalanes a la Catalunya del nord*, La Bressola, ed. 1984, Barcelona, 2007, p.78.

acquises par la Bressola vont fortement influencer les mouvements sociaux catalanistes de l'enseignement pour lesquels La Bressola demeure un exemple d'école autonome, émancipée et immersive, alors que les débats en Catalogne s'engagent par le biais du cadre de la démocratisation des services de l'Etat (franquistes) à leur catalanisation progressive. « Pour nous tous la Bressola était d'une certaine manière notre école préférée, la plus attachante, parce qu'elle était la plus petite, la plus fragile, celle qui se trouvait en territoire le plus hostile et celle qui allait devoir affronter les difficultés les plus géantes »¹¹⁷. La structure politique française était considérablement contraignante et n'ouvrait, dans les années 70, aucune possibilité de normalisation linguistique malgré l'adoption de la loi Deixonne des années 50. « Pour nous qui venions du sud, on savait que cette minuscule école devait survivre. Elle était très importante au-delà de tous les efforts et défis qu'avaient assumés leurs fondateurs. En effet, nous pressentions ou voulions pressentir que, malgré l'abandon politico-social dans lequel elle se trouvait, la Bressola survivrait et était capable de croître et se consolider, et que nous autres, nous tous, on survivrait. En revanche, si la Bressola devait fermer ses portes, non seulement nous devrions tenir pour morte toute une partie du territoire catalan, mais en plus cela serait le préambule de ce qui arriverait d'une façon ou d'une autre aux autres territoires »¹¹⁸.

Mais si la faiblesse et la précarité semblent certes engendrer l'admiration des militants catalanistes du sud, elles créent en contrepartie des contraintes structurelles, des dangers de fragmentation au sein du mouvement de par sa petitesse et le danger de personnification des différentes stratégies du mouvement. Ainsi, concernant sa faiblesse, Gentil Puig-Moreno considère qu'« on arrive à un nombre total de près de 300 élèves en comptant tous [les] centres scolaires privés de catalan (...). Une goutte dans l'océan. A mon avis (...) il s'agit d'une quantité symbolique pour les défenseurs du catalan qui peuvent désormais affirmer : si nous voulons l'école catalane, elle peut réellement exister, et pour certains républicains nostalgiques de l'unitarisme et du centralisme qui pourraient rétorquer : vous ne pouvez pas vous plaindre puisque l'enseignement du catalan existe »¹¹⁹. Des résultats obtenus par la Communauté Autonome de Catalogne, l'on peut déduire qu'« une seule solution pourrait

¹¹⁷ *Ibidem*, p.80.

¹¹⁸ *Ibidem*, p.79.

¹¹⁹ Puig-Moreno G., « Usage de la langue catalane en Catalogne Nord (France) », in Boix-Fuster E., Milian-Massana A., *op.cit.*, p.254.

enrayer la régression de la langue : c'est son enseignement généralisé et obligatoire, sans que pour cela a le français puisse en pâtir »¹²⁰.

Ce constat montre bien le problème fondamental du mouvement catalaniste en Roussillon, dont la faiblesse voudrait logiquement que l'ensemble du mouvement se dirige vers une stratégie commune, pré-requis au sauvetage de la langue, mais au sein duquel aucun instrument essentiel à la normalisation de la langue ne paraît dégager assez de compromis pour que l'ensemble des forces militantes s'y adjoignent. Si pour G. Puig-Moreno, c'est l'officialisation de la langue et son enseignement obligatoire au sein de l'enseignement public qui devrait être l'objectif premier, pour le Secrétaire à la politique linguistique de la *Generalitat*, le pragmatisme veut que ce ne soit que La Bressola qui puisse porter une telle revendication et action. « Nous parions sur la Bressola, car elle seule a une capacité d'autonomie assez forte pour mener un plan de normalisation linguistique structurant qui crée des locuteurs nationaux complets. L'école de la République ne peut créer que des citoyens français sensibilisés à la langue catalane. On ne peut demander à la France de créer des citoyens catalans ayant le souci de leur nation et de leur langue »¹²¹. Cette posture des pouvoirs publics catalans est le motif pour lequel la Bressola bénéficie plus que d'autres organisations de la langue d'une attention financière supérieure largement contestée par le reste du mouvement catalaniste du Roussillon.

Mais cette incapacité à construire des stratégies et des organisations communes n'est pas une caractéristique du seul territoire nord catalan. Comme nous l'avons vu dans le cas de la reconnaissance de l'IEC, sa reconnaissance institutionnelle par les différentes administrations des *Pays Catalans* semble bien compromise eu égard aux forces conservatrices et centralisatrices présentes sur certains territoires comme à Valence. Mais si pour F. Vallverdu il n'y a pas de doute qu'« il existe une communauté linguistique indiscutable dans les *Paisos Catalans*, il n'est pas essentiel pour la normalisation linguistique de se prononcer sur le possible caractère de communauté nationale des *Paisos Catalans*. Par contre, puisqu'ils forment une communauté linguistique, il est nécessaire qu'il y ait une coordination des différentes instances territoriales »¹²². Ce modèle possibiliste trouve sa limite pour X. Lamuela, car « il est difficile de croire que la simple coordination soit suffisante. On dirait qu'il est nécessaire de créer une institution qui ait capacité exécutive et que la définition

¹²⁰ *Ibidem*, p.254.

¹²¹ Entretien avec le Directeur de la DGPL, à Barcelone, le 13 mai 2009.

¹²² Vallverdu F., *L'us del català : un futur controvertit*, Ed. 62, Barcelona, 1990, p.55.

globale du territoire d'application de la politique linguistique est une question préalable (...). Mais (...) la simple coordination elle-même des activités de politique linguistique dans les différents territoires de la langue catalane ne s'est nullement produite »¹²³. L'évolution fragmentée du mouvement social du catalan sur le territoire de la langue n'a pas pu construire un cadre d'interprétation et d'action commun à l'ensemble des territoires. Paradoxe, c'est sans doute sur le territoire où le catalan est le plus menacé, où la structure d'opportunité politique est la plus fermée, que la forme la plus aboutie d'une école nationale catalane s'est constituée, raison pour laquelle sans doute, les catalanistes des autres territoires lui montrent autant d'attachement contrairement aux autres écoles de Perpignan l'Escola Arrels ou le Collège Comte Guifreu.

5.2.2. Quelle politique linguistique des autres territoires des *Paisos Catalans* ? Entre conflit identitaire et danger irrédentiste

Contrairement au *Principat de Catalunya*, et à sa politique linguistique menée par la *Generalitat* les institutions de la Communauté valencienne et des Iles Baléares, il n'y jamais eu jusqu'à présent de déclaration expresse sur l'objectif de transformer le catalan en langue d'usage social prédominante. Le seul objectif concret partagé historiquement par les différentes institutions est d'obtenir que la population des trois communautés autonomes soit pleinement compétente dans les deux langues officielles. Il apparaît clairement que seule la *Generalitat de Catalunya* s'attelle à cette tâche ardue.

Pour certains catalanistes comme X. Lamuela, « il est évident que (...) l'organisation juridique actuelle de l'Etat espagnol est un frein sérieux aux activités de promotion des langues subordonnées, et notamment du catalan, sans tirer la conséquence que l'indépendance des Pays Catalans est la seule issue possible »¹²⁴ afin de sauver la langue catalane. En effet, « la régionalisation de la politique linguistique a eu des effets catastrophiques sur les activités de promotion du catalan. Même le nom de la langue a été atteint : le Statut d'Autonomie du Pays Valencien établit l'usage officiel du terme *valencien* pour désigner le catalan parlé dans le territoire administré par le gouvernement autonome de la *Generalitat de Valencia*. Il n'a

¹²³ Lamuela X., « La politique Catalane de la langue ou l'établissement impossible », in Revue *Lengas* n°35, *La Politique de la Catalogne autonome et la sociolinguistique catalane : un état des lieux*, Montpellier, 1994, p.115.

¹²⁴ Lamuela X., *op.cit.*, p.115.

existé aucune politique pour tout le domaine linguistique et, en quinze années de démocratie formelle en Espagne, la conception de divers mondes linguistiques différenciés (...) s'est consolidée à travers des pratiques séparées dans l'enseignement et dans la majorité des usages linguistiques publics »¹²⁵.

5.2.2.1. Séparatisme et différentialisme du *Pais Valencià* : stratégie « espagnoliste » ou échec du fédéralisme linguistique

Alors, qu'il « est un fait unanimement constaté par la philologie romane espagnole et internationale (...) que le catalan, le valencien et le majorquin sont les trois principales variétés d'un unique système linguistique, scientifiquement connu sous le nom de langue catalane »¹²⁶, la modalité dialectale du catalan, le *valencien*, cristallise encore des passions et des tensions. Certains partisans d'un sécessionnisme linguistique militent pour une reconnaissance d'une langue valencienne à part entière, indépendante du catalan et unique refusant la conception unitaire de la langue catalane, acquise depuis les thèses de P. Fabra. « Cette entreprise, bien que bénéficiant d'un certain écho, demeure nonobstant tout à fait infondée au regard des nombreux travaux scientifiques réalisés, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du territoire valencien »¹²⁷. Plus qu'une lutte frontale contre les catalanistes, la lutte des sécessionnistes valenciens va se centrer dans la définition et la nomination de sa langue dans le dictionnaire de la Real Academia Espanola (Royale Académie Espagnole, RAE). Ainsi, la RAE définissait jusqu'en 1992 le valencien comme une « variété de la langue catalane qui est parlée dans la majeure partie de l'ancien royaume de Valence », et comme une « variété du catalan, utilisée en grande partie dans l'ancien royaume de Valence et, ressentie comme la langue propre locale ». Sans nier l'unité linguistique qui lie le catalan et le valencien, la RAE satisfait les milieux sécessionnistes en considérant le valencien comme langue propre et non un dialecte ou une variété du catalan.

¹²⁵ Lamuela X., « La politique Catalane de la langue ou l'établissement impossible », in Revue *Lengas* n°35, *La Politique de la Catalogne autonome et la sociolinguistique catalane : un état des lieux*, Montpellier, 1994, p.119.

¹²⁶ Fernando i Frances, « La genesi del secessionisme idiomàtic valencià », in *La cultura valenciana ahir i avui*, Benidorm, Universitat d'Alacant, 1986, p.177.

¹²⁷ Martin F., « Pays Valencien : La revendication d'une langue régionale », in, Boyer H, Lagarde C., *L'Espagne et ses langues, un modèle écolinguistique ?*, L'Harmattan, Paris, 2002, p. 123.

Face au sécessionisme c'est la conception fusterienne de la nation catalane, qui va fortement imprégner le catalanisme valencien à partir des années 60. Intellectuel et universitaire valencien, Joan Fuster va considérer très tôt que Valence fait partie intégrante de la Catalogne et que les deux territoires ont la même langue, le catalan¹²⁸. Sous le franquisme, « la jeunesse enthousiaste universitaire va embrasser les thèses de J. Fuster. (...) Dès lors, le *fusterianisme* va fortement imprégner les partis d'opposition, créant des analogies entre la lutte démocratique, les politiques progressistes et le *valencianisme*, comme cela arrivait en Catalogne et au Pays Basque. (...) C'est pourquoi ils revendiqueront la « *valencianisation* de Valencia »¹²⁹.

Face à l'émergence d'un fort mouvement identitaire catalaniste, un contre-mouvement au *fusterianisme* va apparaître dans les années 70, prenant racine dans le folklorisme valencien et le particularisme linguistique. Considérant que le *fusterianisme* était équivalent à un centralisme et impérialisme barcelonais, les *blaveristes* vont revendiquer la différencialité de Valence, comme un ancien Royaume doté d'une langue propre différente du catalan et de la tradition valencienne d'intégration au sein de l'Etat espagnol. Proche du régime franquiste, l'anti-fusterianisme est essentiellement conservateur et catholique et assimile la revendication catalaniste, des Pays Catalans et de l'unité catalane au gauchisme de l'époque. Cette assimilation trouve un certain écho à Valence, où la société et l'économie traditionnelle font que la majorité de la population reste fortement liée aux valeurs traditionnelles et religieuses, contrairement à Barcelone et à la Catalogne. Profitant de la sensibilité différentialiste par rapport au catalanisme, l'élite valencienne va utiliser le *valencianisme* comme instrument de lutte contre les tentatives séparatiste et catalaniste des mouvements d'opposition au franquisme. Pour chaque élément et symbole revendiqué par le catalanisme, le *valencianisme* ou *blaverisme* va en recréer, *de facto*, un autre en recourant à l'histoire et à des symboles différenciés, afin de bien cristalliser et créer une identité différenciée. Xavier Collier classe ainsi les éléments identitaires différenciés entre le *fusterianisme* (synonyme du catalanisme classique) et le blaverisme :

¹²⁸ Collier X., « Collective identities and failed nationalism. The case of Valencia in Spain », in *Revue Pôle Sud*, CNRS, Montpellier, n°25, II 2006, p.116.

¹²⁹ *Ibidem*, pp.116-117.

Fusterianisme vs Blaverisme		
	Fusterianisme	Blaverisme
Nom de la Région	Pays Valencien	Royaume de Valence
Drapeau	Senyera	Drapeau jaune à quatre bandes rouges avec une jupe bleu
Nom de la langue	Valencien compris comme catalan	valencien
Nature de la langue	Dialecte catalan	Langue indépendante
Hymne	Moixeranga	Hymne régional
Référent Culturel	Catalogne	Espagne
Idéologie	Gauche et Centre-gauche	Droite et Centre-Droit

Source: Coller X., « Collective identities and failed nationalism. The case of Valencia in Spain », *Revue Pôle Sud*, CNRS, Montpellier, n°25, II 2006, p.119.

Cette tradition du *blaverisme*, du séparatisme culturel et linguistique de Valence par rapport à la Catalogne va perdurer pendant la Transition, et sera assumée par la droite centralisatrice jusqu'à aujourd'hui. De plus, compte tenu du rapport de forces pendant la Transition et au début de la démocratie, c'est le *blaverisme* qui s'est imposé institutionnellement sur le *fusterisme*, et ce malgré l'arrivée au pouvoir de manière brève de la gauche valencienne, puisque l'ensemble des symboles *blaveristes* sont institutionnellement reconnus par le Statut d'Autonomie de Valence. Seul bémol, le valencien n'a pas été reconnu par les tribunaux comme langue différenciée du catalan par le Tribunal Suprême de Madrid.

Comme au sein du *Principat*, la revendication linguistique et culturelle catalaniste dans le Pays Valencien a été le symbole de la lutte antifranquiste, la revendication s'est basée sur l'histoire catalaniste locale, qui allait du XVIII^e au XIX^e siècle. Cette revendication culturaliste est telle qu'en 1976, « les valenciens (...) se déclaraient favorables à son usage à l'école à 86%, dans la presse et à la radio à 77%, à la télévision à 53%, dans l'enseignement primaire à 55%%, et 63% préconisaient un statut de coofficialité »¹³⁰. Le catalano-valencianisme, nationalisme linguistique en Pays Valencien, va être théorisé et avancé par Joan Fuster, durant les années 60. La théorisation d'un nouveau *valencianisme* (car, il en existait déjà un avant la guerre civile) repose sur l'affirmation qu'il existe une société où domine linguistiquement le catalano-valencien et dont la langue est déterminante pour la

¹³⁰ Martin F., « Pays Valencien : La revendication d'une *langue régionale* », in, Boyer H, Lagarde C., *op.cit.*, 2002, p. 123.

construction nationale des *Paisos Catalans*. Pour Joan Fuster, « la nation catalane s'identifie aux grands traits du domaine linguistique valenciano-catalan ; où l'on inclut les territoires catalanophones d'Aragon, des Baléares, de Catalogne Nord, le Pays Valencien, et les comarcas occitanes du Vall d'Aran (Catalogne) et Fenolleda (Catalogne Nord) et les zones castillanophones du Pays Valencien »¹³¹.

Joan Fuster souligne que l'absence d'une élite et d'une bourgeoisie locale, comme élément vertébrateur de la société valencienne, a conduit la société à se castillaniser linguistiquement, à l'instar de la société catalane du *Principat*¹³². Très vite, les milieux anti-catalanistes et conservateurs (franquistes) de Valence, vont nier aussi bien l'unité culturalo-linguistique entre le Pays Valencien et la Catalogne que l'unité historico-politique des Pays Catalans¹³³. « La constante de ces interprétations va être la négation de tout trait caractéristique de catalanité politique, démographique ou linguistique du Pays Valencien tant au niveau historique que contemporain. De plus, ce premier anti catalanisme des années 60 va se transformer en discours et mouvement social structuré pendant la Transition, considérant que le valencianisme court le risque d'être substitué par le catalan à cause des prétentions catalanistes »¹³⁴.

Alors que Joan Fuster, utilise de manière égale et comme synonymes les termes catalan et valencien, les anti-catalanistes s'emparent du terme valencien afin de nier tout lien avec le catalan comme pour mieux s'opposer aux prétentions *pancatalanistes* du *Principat*. Les catalanistes valenciens de la période franquiste vont s'insérer dans les partis de la gauche espagnole, essentiellement au sein du Parti Socialiste du Pays Valencien (PSPV-PSOE) et le Parti Communiste Espagnol (PCE), voire pour les plus irrédentistes, ils créeront *Esquerra Republicana del País Valencia* (branche valencienne d'ERC), alors que les « valencianistes-sécessionnistes » intégreront les rangs des partis conservateurs espagnols tels que *La Unión del Centro Democrático* (Union du Centre Démocratique, UCD), d'Adolfo Suarez ou Alianza Popular (ancêtre du PP).

¹³¹ Bodoque Arribas A., *La política Lingüística dels governs valencians (1983-2008)*, PUV, Valencia, 2009, p.53.

¹³² Fuster J., *Nosaltres els valencians*, Ed. 62, Barcelona, 1962; Fuster J. *Un país sense política*, Bromera, Alzira, 1995 (1976).

¹³³ Almela i Vives F., *Valencia y su Reino*, Mariola, Valencia, 1965 ; Ombuena J., *Valencia, ciudad abierta*, Prometeo, Valencia, 1971 ; Ubieto A., *Orígenes del reino de Valencia. Cuestiones cronológicas sobre su reconquista*, Anubar, Valencia, 1975.

¹³⁴ Bodoque Arribas A., *op.cit.*, p.55.

Depuis, à l'approche de chaque échéance électorale et grand élan culturel du catalanisme, les forces politiques *centripètes*, de droite (PP) comme de gauche (PSOE), vont inscrire la défense de la langue et de la culture valencienne à leur programme. Bien que le valencien soit issu du même tronc commun que le catalan des Iles Baléares, le majorquin, le catalan du Principat, ou le roussillonnais, la défense de la culture et de la langue locale par ces partis ne se fait pas dans le but de s'opposer à l'homogénéisation de la culture et de la langue castillane, mais pour se différencier de tout sentiment catalaniste barcelonais jugé exacerbé et considéré comme une velléité *pancatalaniste*. Ce sentiment séparatiste, de la langue, puis de l'identité culturelle, va trouver son paroxysme dans les débats qui vont toucher le choix du drapeau devant représenter la Communauté Autonome Valencienne. Si pour beaucoup, le drapeau catalan, la *Senyera*, était logiquement le drapeau également de Valence, d'autres à des fins politiques de différenciation, vont proposer un drapeau, également à quatre bandes, mais avec une frange bleue sur le côté, comme pour mieux se différencier. Le séparatisme *valencianiste* en tant que force centripète et conservatrice en s'exacerbant, va suivre la spirale violente de certains groupes nostalgiques du franquisme dans la période du post-franquisme et de la Transition, avec l'envoi de colis piégés aux domiciles d'universitaires, l'attaque contre des librairies et l'organisation de manifestations très virulentes par les partisans du séparatisme à l'encontre des militants de l'unité culturelle et linguistique du catalan (dont beaucoup d'universitaires et intellectuels valenciens faisaient partie).

Cette stratégie séparatiste va être à l'origine de la terminologie particulière du Statut d'Autonomie de juillet 1982, cependant elle va par la suite handicaper Valence lorsqu'elle voudra se doter d'une autonomie aussi large que le *Principat*, puisque les principales forces politiques locales seront acquises au centralisme. Les secteurs politiques conservateurs, sans être électoralement majoritaires, vont en grande partie, grâce à la pression sociale anticatalaniste et barceloniste, obtenir que soient assumés comme généraux leurs concepts sur l'identité collective différenciée. De fait, pour les questions symboliques (hymne et drapeau) la droite va faire prévaloir ses options ; alors que pour celles de l'identité (nom et langue), elle va réussir à en réduire l'intensité et augmenter l'ambiguïté, en substituant un nom à forte connotation (*Pais Valencia*) par un nom purement descriptif (Communauté Autonome de Valence) et rendre possible l'incorporation du concept confus d'*idiome valencien*, évitant ainsi toute référence à la langue catalane et à un sens normativisateur. Tout ceci va permettre à la droite valencienne de s'ériger de manière permanente devant des secteurs non négligeables de la société valencienne, comme la force protectrice de tout ce qui est

authentiquement valencien, contre une gauche et des groupes nationalistes, qui seront fréquemment taxés de *traîtres* et *catalanistes*¹³⁵. Un tel fait va rendre difficile la mise en œuvre de politiques linguistiques, tout particulièrement sous les gouvernements du PSPV-PSOE¹³⁶.

Comme le rappelle A. Bodoque Arribas, les pressions *sécessionnistes* vont faire que le législateur, tout en ne pouvant imposer une conception scientifique du différentialisme linguistique, pourra inscrire l'idiome *valencien* comme langue propre et langue officielle, au même titre que le castillan : « Les deux idiomes officiels de la Communauté Autonome sont le valencien et le castillan ». Logiquement, aucune référence à la catalanité de valence et du valencien n'est faite à l'instar des Iles Baléares, où, « la langue catalane, propre aux Iles Baléares, aura aux côtés de la langue castillane, le caractère de langue officielle ». A l'inverse des statuts autonomiques de la CAB et de la *Generalitat*, où sur les articles se rapportant au statut de la langue, le territoire considéré est celui de la langue (qui ne correspond pas à l'administratif), le valencien se pose d'emblée comme une langue territoriale circonscrite à sa Communauté autonome, ceci étant justifié par « la tradition valencienne, issue de l'historique Royaume de Valence ». Un autre trait spécifique lié à la politique linguistique valencienne, réside dans le caractère non-obligatoire du savoir et de l'usage du valencien, ainsi que dans la division du territoire valencien entre une Zone à Prédominance Castillanophone (ZPC- représente 59,47% du territoire) et les Zones à Prédominance Valencianophone (ZPC- représente 40,53% du territoire) (ici, comme dans le cas de la Navarre, la volonté est de garder un *statut quo* linguistique, et non de normaliser la situation en renversant l'usage de la langue).

Le différentialisme valencien va être tel qu'il s'exprime dans le préambule du Statut d'Autonomie : « La *Generalitat* Valencienne s'engage sans renoncement à défendre le patrimoine culturel de la Communauté Autonome et (...) à favoriser la récupération du valencien, langue historique et propre de notre peuple, dont il constitue le signe d'identité le plus singulier »¹³⁷. Mais à la différence de la loi de Normalisation Linguistique du *Principat*, où le catalan est proclamé comme langue propre et véhiculaire prioritaire, puisque pour ce qui est des textes officiels, « en cas d'interprétation douteuse, le texte authentique sera le catalan », à Valence, la rédaction est faite en bilingue, mais c'est le texte rédigé en castillan

¹³⁵ Catalanistes, nationalistes, et pancatalanistes, sont des termes, qui socialement portent avec eux une stigmatisation sociale forte, et que les valenciens conçoivent comme annexionnistes.

¹³⁶ Bodoque Arribas A., *op.cit.*, pp.73-74.

¹³⁷ Generalitat Valenciana, *Balanç i perspectives de la promocio del valencià: 1983-1993*, Valencia, 1995.

qui prime. Et, si le bilinguisme est possible, il n'est pas obligatoire et relève du libre arbitre des intéressés. Ainsi, seul un article du Titre premier du statut autonome mentionne le respect de l'usage de la langue : « Tous les citoyens ont le droit de s'exprimer en valencien dans n'importe quelle réunion, ainsi que de développer en valencien leurs activités professionnelles, commerciales, de travail, syndicales, politiques, religieuses, de loisirs et artistiques ».

Malgré, un bilinguisme inscrit comme principe légal, l'on constate dans le domaine de l'enseignement la persistance de dysfonctionnements et discriminations à l'encontre des élèves catalanophones. D'ailleurs la Fédération Ecole Valencienne dénonce, « la politique anti-valencienne de ces organismes et de ces services administratifs municipaux qui entravent la normalisation et la normativisation linguistique dans leurs cadres de gestions (...). Nous exigeons une planification de l'offre en valencien qui recouvre toutes les zones, des programmes d'immersion linguistique (...) généralisée (...) ainsi qu'une réalisation de la carte scolaire linguistique depuis la maternelle jusqu'à l'université »¹³⁸. Tout comme pour le cas de l'euskara en Navarre, plus on monte dans l'enseignement, plus il est difficile d'avoir accès à un enseignement complet en langue propre à Valence.

Pour ce qui est de la promotion du valencien dans la sphère publique à travers les médias et l'édition, le résultat est très négatif. D'une part l'édition en valencien, répond essentiellement à un besoin scolaire, et la littérature non castillane, c'est-à-dire en langue propre provient essentiellement du *Principat*. Pour ce qui est de la télévision locale, c'est-à-dire Canal 9, l'essentiel de ses programmes sont en castillan, avec une forte diglossie défavorable au valencien, voire un rôle anecdotique. Dès lors, le monde valencienniste consomme essentiellement des produits culturels émanant de *Principat*, ce qui renforce son leadership culturel et sa référentialité catalaniste, créant ainsi un fossé de plus en plus grand entre la communauté linguistique valenciano-catalane et la valenciano-castillane. En règle « générale, l'objectif d'une politique linguistique dans le sens de *language policy* (...) a été défini comme la normalisation linguistique ; elle présente un double front : l'établissement de normes et l'extension sociale. Eh bien, ni l'établissement de la normalisation comme objectif politique (d'une *policy*), ni l'établissement de normes, ni la promotion de l'extension sociale ne se sont

¹³⁸ Generalitat Valenciana, *Balanç i perspectives de la promocio del valencià : 1994-1995*, Valencia, 1995, pp. 333-334.

accomplies. Ou, à vrai dire, elles n'ont pas été non accomplies, dans le sens du proverbe allemand : *Keine Antwort ist auch eine Antwort* (ne pas répondre, c'est déjà une réponse) »¹³⁹.

Bien que la majorité des valenciens soit favorable au bilinguisme, elle ne souhaite cependant pas que le valencien supplante le castillan, et ne considère pas que le valencien soit à lui seul le dépositaire de l'identité valencienne. Face à la majorité des valenciens favorables au bilinguisme et repoussant tout nationalisme politique catalan, se trouve une communauté linguistique réduite, pour laquelle le référent culturel est le *Principat*, et qui lie donc l'identité linguistique au territoire de la langue, les *Pays Catalans*. Concrètement, défendre la catalanité du valencien est devenu pour certains un moyen de lier la Communauté valencienne à la Catalogne sur le plan linguistique, et, au-delà, sur un plan culturel, économique, voire politique, c'est-à-dire, un moyen d'inscrire Valence dans l'espace des *Pays Catalans*. À l'inverse, prôner l'indépendance d'une *langue valencienne, une, entière et autochtone*, correspond à l'affirmation d'une identité résolument singulière et au refus catégorique de tout lien avec la Catalogne. Les premiers, conscients que le processus de normalisation linguistique serait dynamisé par une plus grande coopération avec les autorités catalanes et baléaris, travaillent d'arrache-pied à faire entendre la voix de tous les linguistes. Les séparatistes motivés, sous les couleurs du *valencianisme*, par un anticatalanisme réel (ne s'exprimant quasiment jamais en valencien, la grande majorité des sécessionnistes aspirent à marginaliser, folkloriser, et reléguer la langue autochtone à des activités *falleras*) et par un anticatalanisme tenace et exacerbé (hérité des rancœurs passées ou créé de toutes pièces par des milieux nostalgiques du franquisme) préconisant régulièrement l'usage d'une nouvelle codification académique du valencien (...), contraire aux *Normes de Castello* de 1932 adoptées par tous, qui n'obéit à aucun principe linguistique sérieux et ouvre la voie à un révisionnisme de l'historiographie valencienne¹⁴⁰.

Il est vrai que, les références constantes faites par les nationalistes catalans à la « nation unique », à la « langue unique » peuvent légitimement être soupçonnés par les valenciens d'équivaloir à des réflexes *pancatalistes*, niant l'aspect historique et fédéraliste des *Pays Catalans*. Mais la réalité politico-économique rattrape la lutte politique, Valence et le valencien n'ont-ils pas intérêt à s'inscrire dans le cadre d'un espace catalanophone, non seulement pour préserver la langue et la culture, mais également dans le cadre d'un espace

¹³⁹ Hernandez i Dobon F.J., « La situation sociolinguistique dans le Pays Valencien », in Boix-Fuster E., Milian-Massana A., *op.cit.*, p.183.

¹⁴⁰ Martin F., « Pays Valencien : La revendication d'une *langue régionale* », in, Boyer H, Lagarde C., *op.cit.*, pp.134-135.

eurorégional large ? Mais pour cela, il conviendrait que le valencianisme se sépare des forces centralisatrices proches de la droite espagnole du PP et puisse envisager sereinement des relations avec les autres territoires de langue catalane, comme c'est le cas du Principat et des Iles Baléares. Alors que la Catalogne et les Iles Baléares en sont à coordonner leurs actions à travers l'Institut Ramon Llull, la Communauté Valencienne n'arrive pas à dépasser 30 ans de séparatisme linguistique. D'ailleurs, « la politique des mass médias est révélatrice [de cela] (...). Quand la télévision régionale valencienne, TV-Canal 9, commença à émettre en 1989, l'Etat lui assigna la fréquence par laquelle on recevait les émissions de la télévision régionale de Catalogne, TV3 en Pays Valencien [depuis 1983]. Par ailleurs, l'attitude même des responsables des chaînes régionales correspond à la tendance au morcellement du domaine linguistique en différents espaces de communication ; ceux-ci en sont arrivés au point de doubler deux fois les films destinés à la télévision : avec l'accent valencien et avec l'accent de Barcelone »¹⁴¹.

Finalement, ni la période socialiste du PSOE (1983-1995), avec la mise en place d'une politique linguistique timide et différentialiste (blaveriste, valencianiste), ni celle conservatrice du PP (1996-aujourd'hui), avec la mise en place de l'Académie Valencienne de la Langue, et l'adoption pragmatique et située dans la norme linguistique de Pompeu Fabra, n'arrêtent les dynamiques sécessionnistes valenciennes. La négation du lien entre le catalan et le valencien est telle que les gouvernants se refusent à objectiver la situation linguistique en Pays Valencien, puisqu'aucune étude sociolinguistique générale n'a été conduite depuis l'accession du PP à la Generalitat Valenciana¹⁴². Le principal problème valencien résiderait d'après Miquel Nicolas dans les faits, le projet linguistique du valencien-catalan n'est assumé que par la gauche, ce qui identifie la langue au PSPV-PSOE, ou à des groupes minoritaires de la gauche indépendantiste catalane, et le sentiment particulariste est utilisé par la droite de manière tactique, afin de se distinguer du PSOE, tout en mobilisant la matrice identitaire de manière folklorique¹⁴³.

¹⁴¹ Lamuela X., *op.cit.*, p.119.

¹⁴² Nicolas L., « Competencias, actitudes y Prácticas lingüísticas de la sociedad valenciana contemporánea », in Castillo Lluch M., Kabatek J., *Las lenguas de España. Política lingüística, sociología del lenguaje e ideología desde la Transición hasta la actualidad*, Vervuet Madrid, 2006, pp.159-183.

¹⁴³ *Ibidem*, p.180.

5.2.2.2. Un volontarisme catalaniste au-delà des réalités locales ? Les passerelles entre la *Generalitat de Catalunya* et les Iles Baléares

Membre d'un vaste ensemble culturel, les Pays Catalans, les Iles Baléares sont la dernière Communauté Autonome à avoir promulgué leur statut d'autonomie et une loi de normalisation linguistique. Marqués par leur caractère insulaire, de nombreux iliens vont exprimer leur particularité de manière paradoxale. Tout en étant conscients de partager une langue commune avec les autres communautés catalanes du continent (et de l'Alguero en Sardaigne), ils n'en développent pas moins un sentiment identitaire subdivisé en trois courants : le confédéral, le baléariste et le pancatalaniste¹⁴⁴. Le nationalisme n'a jamais été très important dans les Iles Baléares, mais il a néanmoins fortement marqué le cadre d'action des acteurs politiques, sociaux et administratifs de l'archipel vis-à-vis des autres territoires de la langue catalane.

La complexité de l'organisation de la Communauté Autonome des Iles Baléares est la raison principale qui explique le retard en matière linguistique des Iles. En effet, la Communauté Autonome est composée de trois conseils insulaires : Conseil Insulaire de Majorque (fortement dominé par le Parti Populaire, mais qui a vécu un gouvernement catalaniste et progressiste –PSOE, Parti Socialiste de Majorque, Nationalistes de Majorque et Union Majorquine- entre 1999 et 2003 Conseil Insulaire d'Ibiza-Formentera (dominé par le Parti Populaire), Conseil Insulaire de Minorque (longtemps dominé par le PSOE et Entente Minorquine et désormais, dirigé par le Parti Populaire). « Pour ce qui est du manque d'initiative du Gouvernement, peut-être faudrait-il citer le partage des compétences en matière d'éducation entre le Conseil à la Culture Insulaire (PP) et le Ministère de l'Education nationale (PSOE) jusqu'au 1^{er} janvier 1999, cette situation permettant aux parties en présence de se rejeter mutuellement la faute, au sujet des faibles avancées dans l'enseignement de la langue catalane.

La situation sociolinguistique des Iles n'arrange pas l'homogénéisation d'une politique linguistique. Si une grande patrie des habitants autochtones des Iles ont une forte capacité linguistique, les allogènes, fortement présents sur l'archipel (pouvant même représenter comme à Majorque 78% du total de la population), n'ont qu'une pratique de compréhension

¹⁴⁴ Sintas S., « Les Iles Baléares entre Pays Catalans et micro nationalisme », in, Boyer H, Lagarde C., *op.cit.*, 2002, p.137.

passive de la langue catalane. La forte hégémonie du castillan face au catalan est due à une forte immigration espagnole, à la pression touristique et à une politique linguistique moins intense que dans les autres territoires catalanophones. Dès lors, le premier objectif des actions publiques de la langue va être de faire admettre à la population que le catalan est une langue propre et locale et qu'il faut lui recréer des espaces de communications et rendre son usage utile (dans l'administration, les médias, l'enseignement, la culture...). « Les autorités, par la mise en place des mesures précitées, participent donc au devenir des Pays Catalans. Cependant, ils évitent de revendiquer cette participation effective. Cette attitude peut sans doute s'expliquer par l'ambiguïté de la dénomination même des Pays Catalans et par la peur d'une dissolution de l'identité baléari (fragmentée elle aussi) dans le Grand Tout Catalan »¹⁴⁵.

Imprégné d'une forte identité insulaire, allant bien plus loin qu'une identité baléari, les habitants de l'archipel ne se définissent ni par une identité catalane, ni baléari, mais par une identité insulaire, majorquine, menorquine, ibizienne... En effet, tout en considérant que leur langue fait bien partie de la famille du catalan, tout comme les valenciens ils ont du mal à s'identifier au concept politique et culturel des Pays Catalans, qui comprend le nom catalan et se confond avec catalan de Catalogne, c'est-à-dire du *Principat*, dont ils souhaitent se différencier et ce même si le concept Pays Catalans se conjugue au pluriel, et est synonyme d'un fédéralisme culturel. Dès lors, tout comme en Pays Valencien, les opposants au nationalisme catalans, et à l'homogénéisation des Pays Catalans, vont utiliser la langue comme outil de différenciation et de séparation. Les milieux les plus opposés à cette homogénéisation, comme à Valence, vont être les milieux espagnolistes, proches du Parti Populaire qui, sous couvert de différentialisme et protection des dialectes luttent surtout contre toute standardisation de la langue et volonté d'unité territoriale même si toute unité entre Communautés Autonomes est interdite par la Constitution espagnole comme le stipule son article 145¹⁴⁶.

¹⁴⁵ Sintas S., *ibidem*, p.142.

¹⁴⁶ Article 145 : 1. En aucun cas la fédération de communautés autonomes ne sera admise. 2. Les statuts pourront prévoir les conditions requises et les termes dans lesquels les communautés autonomes pourront conclure des conventions entre elles pour la gestion et la représentation de leurs services propres ainsi que le caractère et les effets de la communication correspondant aux Cortes Générales. Dans les autres cas, les accords de coopération entre les communautés autonomes nécessiteront l'autorisation des Cortes Générales ».

Chapitre 6. Les Sociolinguistes : experts au service du pouvoir ou transcodeurs au service des acteurs de la langue ?

En appliquant la variable sociologique au champ scientifique de la langue, à la linguistique, les sociolinguistes ont également fait rentrer la variable politique dans leur nouveau champ scientifique. Analyser les usages que font les sociolinguistes de la variable politique permet de comprendre la manière dont des savoirs « savants », scientifiques peuvent être politisés¹. Dans cette perspective, l'analyse comparée de l'action des sociolinguistes catalans et basques et des études effectuées sur leur territoire et population, permet non seulement de souligner le rôle de ces scientifiques dans la production du capital informationnel des langues, mais également la spécificité des cadres cognitifs avec lesquels ils travaillent. Comme nous le rappellent J. Baneres et J.M. Romani, le nationalisme est à la linguistique ce que la catalanisation est à la normalisation linguistique².

L'expertise est classiquement définie comme la production de la connaissance spécifique pour l'action. L'expert est celui qui détient un savoir particulier dans un milieu professionnel. Il est un spécialiste et tient sa compétence spécifique de son expérience, fruit d'une longue pratique marquée par une série d'épreuves. Il est celui qui aide à résoudre les incertitudes et à dépasser les crises et peut également être celui qui est apte à produire une information spécifique pour un tiers. Par ailleurs, il est susceptible d'aider à la prise de décision finale en produisant un savoir décisionnel.

De l'expert judiciaire aux comités composés de scientifiques reconnus, en passant par les *Think Tanks* et les mobilisations des citoyens profanes constitués en contre-expertise, la catégorie recouvre des acteurs, des savoirs, et des modes de sollicitation et/ou de revendication extrêmement différents. Cette variété des profils d'experts renvoie à l'idée que ce rôle doit être appréhendé comme une propriété situationnelle et un construit social. La position de l'expert résulte du contexte, du développement du discours et de l'autorité singulière que lui octroient les individus qui l'entourent. Les processus d'expertises mettent en lumière les enjeux de légitimation qui lui sont attachés. L'étude sur l'expertise des

¹ Pour une analyse de la sociolinguistique et de la politisation des savoirs académiques en France, nous renvoyons le lecteur à Niel F., *Les vicissitudes de l'Etat linguiste. Contribution à une sociologie historique du capital informationnel d'Etat*, Thèse en Sciences Politiques, Université de Picardie Jules Verne, 1 décembre 2007, pp.635-661.

² Baneres J., Romani J.M., « L'exhortation à la normalisation ou *Ho volem tot en català* », *Lengas* n°35, Montpellier, 1994, p.30

politiques linguistiques nous a conduit à nous intéresser à l'efficacité sociale du discours scientifique ainsi qu'au travail rhétorique qui permet d'attester l'universalité et le désintéret personnel de l'action expérimentale. De plus, la revendication de la capacité productive d'expertise s'est traduite par une quête visant l'accès à la décision fondée sur l'action publique, obligeant cette dernière à s'engager dans des épreuves et des performances de légitimation. La question portant sur les formes mêmes des outils de l'expertise statistique dans l'analyse de la situation linguistique et dans le résultat des *out put* des politiques linguistiques, est au cœur des problèmes posés par leurs usages dans les débats politiques.

Conformément aux principes de recherche développés par Michel Callon et Bruno Latour, il est nécessaire d'écarter les présupposés rationalistes et d'observer la production scientifique telle qu'elle s'accomplit et non comme on nous la présente³. L'observation va porter sur les dynamiques qui ont conduit les postulats de la sociolinguistique catalane et basque à s'institutionnaliser et à institutionnaliser les producteurs de ce savoir d'expertise. Le rôle du sociolinguiste en tant qu'expert par son jugement conditionne en effet les choix effectués par le décideur légitime. Mais, l'expert en soi n'est pas un acteur spécifique de la politique publique de la langue, c'est seulement lorsque l'un des acteurs des politiques publiques, les pouvoirs publics ou les acteurs collectifs et mouvements sociaux font appel à lui, qu'il devient un acteur des politiques publiques. La compétence de l'expert résulte donc d'un travail de construction sociale et politique au service des acteurs publics et sociaux. L'expert est en définitive l'intermédiaire entre un forum de savoir et un espace décisionnel de prise de décision participe (groupes de pression, mobilisation...). Il ne crée pas le savoir mais le transporte et le légitime de par sa posture sociale et institutionnelle. Les productions d'expertise correspondent à des savoirs pratiques et pragmatiques⁴ contrairement aux savoirs scientifiques qui ne peuvent être que théoriques.

Pour ce qui est de la contre-expertise, elle est souvent considérée comme un contre-pouvoir des acteurs collectifs, qui tente de remettre en cause la parole des experts officiels ou institutionnels émanant des services ou au service de l'Etat. Mais, expertise et contre-expertise se retrouvent en général dans le partage d'un même cadre d'analyse, ils s'affrontent sur un problème déjà identifié et utilisent, souvent, les mêmes outils d'analyse scientifique. La contre-expertise trouve là ses principales limites qui ont incité à inventer des formes plus

³ Callon M., *La science et ses réseaux*, La Découverte, Paris, 1989 ; Callon M., Lascoumes P., Barthes Y., *Agir dans un monde incertain*, Seuil, Paris, 2001 ; Latour B., *La science en action*, La Découverte, Paris, 2005.

⁴ Hassenteufel P., *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2008, p.201.

ouvertes d'expertise. La contre-expertise intègre beaucoup plus facilement des profanes, et des acteurs collectifs de terrain, transformant ainsi l'expertise en expertise collective et d'extérieur afin d'y réduire les marges d'incertitudes.

La dépolitisation qu'autorise l'expertise peut ainsi prendre la forme d'un effacement de la dimension conflictuelle de l'enjeu à traiter⁵. En neutralisant le problème et les solutions politiques à mettre en œuvre, le discours expert participe à construire de manière conjointe une représentation particulière des commanditaires en leur donnant une apparence de décideurs ayant certes le pouvoir de domestiquer l'enjeu concerné, mais surtout de gérer rationnellement et méthodiquement la mise en œuvre de l'action publique de manière consensuelle en faveur des langues régionales. L'expertise sociolinguistique peut ainsi fonctionner comme une délégation de responsabilités, se dégageant de toute responsabilité d'échec ou de mécontentement vis-à-vis d'une certaine partie du public, de par le statut de l'expertise et du consensus politique et social qui en émane. Source de légitimité pour la décision et les commanditaires, la procédure d'expertise est aussi ce qui permet aux experts eux-mêmes, c'est-à-dire à des acteurs ne disposant pas de prime abord de légitimité propre, d'une autorité politique, de contribuer à l'exercice du pouvoir et à la décision politique. Elle est alors « appréhendée comme un registre d'action, susceptible d'ouvrir, à ceux qui le mobilisent, des accès à des processus décisionnels, l'expertise conduit à considérer les experts comme autant d'acteurs capables de construire la nécessité de leur intervention »⁶.

La double légitimité revendiquée par l'expert, en tant qu'élément neutre, extérieur et quasi scientifique, ainsi que sa participation à la décision politique, comme performance normative plus ou moins explicite, intègre un jugement personnel. Cette part d'arbitraire le contraint à transgresser les règles du monde scientifique auquel il appartient et à orienter son analyse en cessant d'être un élément objectif et en le transformant en conseiller du Prince. « Outrepassant la frontière qui sépare le travail scientifique de l'exercice du jugement, alors même que la légitimité de son intervention tient précisément à l'existence de cette frontière et à l'autonomie et neutralité qu'elle permet de revendiquer, l'activité de l'expert est donc marquée par cette tension fondamentale »⁷.

⁵ Robert C., « Expertise et action publique », in Borraz O., Guiraudon V., *Politiques publiques. 1, La France dans la gouvernance européenne*, Presses de Science Po, Paris, p.313.

⁶ *Ibidem*, p.314.

⁷ *Ibidem*, p.316.

C'est notamment le cas des sociolinguistes qui, tout en se revendiquant d'un champ scientifique neutre, n'en fournissent pas moins des arguments et des travaux d'expertise et participent souvent, comme en Catalogne, à la prise de décision et à la mise en œuvre des politiques linguistiques, à travers différentes commissions, divers forums hybrides, voire par leur intégration au sein des services et institutions des politiques linguistiques. Au Pays Basque, et surtout au Pays Basque français, « ce que l'on peut observer, c'est (...) le peu de présence des linguistes, des sociolinguistes dans l'aide à la définition des choix, des priorités dans la politique linguistique à mettre en œuvre. Or il faut avoir compris comment les groupes linguistiques se reproduisent ou pas avant de décider de la manière dont on va atteindre les objectifs qu'on s'est fixés. Il y a tout de même un grand vide »⁸.

Par ailleurs, comme on le voit au Pays Basque et en Catalogne, l'adoption d'une posture d'expertise peut parfaitement être le fait d'acteurs qui affichent un engagement idéologique explicite et des postures militantes en faveur de la langue allant de la sympathie au radicalisme le plus exacerbé, mais qui entendent, en se positionnant sur un registre scientifique, offrant un caractère incontestable à leurs arguments, fonder en raison leurs positions sur un certain sérieux et à une certaine valeur universelle.

Le mode d'influence sur les politiques linguistiques des instituts, d'experts et des chercheurs sociolinguistiques est indirect « par la production de ressources cognitives (informations, argumentaires, raisonnements, orientations, concepts, recettes d'actions, définitions d'instruments d'action publique...) dont peuvent se saisir d'autres acteurs des politiques publiques (étatiques ou non) pour renforcer la légitimité intellectuelle de leurs prises de position et de leurs interventions dans le cadre de l'action publique. (...) Ils participent par-là, de manière plus générale, à la définition d'un air du temps intellectuel qui imprègne plus ou moins fortement l'action publique »⁹. L'évaluation de la politique linguistique mise en œuvre fait également émerger de nouveaux acteurs : les professionnels de l'évaluation qui peuvent dans certains cas s'intégrer fortement à des dispositifs d'action publique¹⁰, tels que les sociolinguistes catalans au sein du service de politique linguistique, Institut de Sociolinguistique Catalane, sous la direction du Département Général à la Politique Linguistique de la *Generalitat de Catalunya*.

⁸ Coyos J-B., *op.cit.*, p.211.

⁹ Hassenteufel P., *op.cit.*, 2008, p.209.

¹⁰ *Ibidem*, p.221.

Si les groupes d'experts privés en sociolinguistiques sont moins développés et leur importance est moindre en France du fait du rôle des lieux de réflexion internes à l'Etat et des structures de recherche publiques qui donnent un poids prépondérant à l'expertise d'Etat, il n'en est pas de même dans les autres pays. Ainsi, au sud des Pyrénées, tant en Catalogne qu'au Pays Basque, se sont constitués des instituts de recherche en sociolinguistique et politiques linguistiques, voire des groupes plus ou moins formels de sociolinguistes fortement liés aux mouvements politiques et sociaux du catalanisme et aux mouvements sociaux de la langue basque. Cela ne veut pas dire que les mouvements sociaux de la langue catalane et basque en France soient dépourvus d'experts, que l'apport d'expertise et de savoirs techniques et scientifiques fasse défaut, mais ils sont peu nombreux.

6.1. Les sociolinguistes entre sciences et action politique : la traduction des savoirs académiques en action publique

Le rôle des chercheurs impliqués dans l'évaluation des politiques publiques consiste moins à dire le vrai ou produire des énoncés scientifiques, qu'à construire et stabiliser des espaces publics de débat public. Lorsque la science ne parvient pas à répondre aux anticipations, l'on tombe dans l'incertitude¹¹, et c'est dans les instants d'incertitudes que peuvent se créer des fenêtres d'opportunité politique pouvant donner lieu à un changement de cadre d'action et d'interprétation revendiqué par des mouvements sociaux et politiques minoritaires ou minorisés jusque-là. Dans un schéma classique, les scientifiques disent vrai, établissent des certitudes, puis les politiques en tirent des conclusions qui s'imposent, ils transposent en décisions les analyses qui leur sont adressées. « A l'évidence la soi-disant supériorité de la légitimité politique, due à l'élection, est en pratique inféodée à la légitimité scientifique des experts consultés : c'est la science qui permet de sortir de l'incertitude et les instances politiques en sont souvent dépendantes »¹². La décision politique ne serait autonome qu'en apparence, son fondement en serait la légitimité scientifique. Comme nous le verrons, la politique linguistique de la *Generalitat* se voit légitimée par les rapports de l'Institut de Sociolinguistique Catalane, composé essentiellement de sociolinguistes et de juristes experts en matière de planification linguistique.

¹¹ Callon M., Lascoumes P., Barthes Y., *op.cit.*

¹² *Ibidem*, 2001, p.282.

L'autonomie du politique par rapport à l'expertise peut être grande si celle-ci est de nature technique et a pour finalité de produire des données visant à réduire l'incertitude sur les faits afin d'éclairer la décision. L'expert apporte alors des éléments de connaissance de nature technique alimentant et informant les acteurs politiques qui fixent les objectifs. Dans l'idéal, l'expertise contribue à fixer le cadre des options possibles parmi lesquelles les décideurs vont trancher. En effet, « le savoir produit par l'expert est subordonné au pouvoir décisionnel du politique qui tient ou ne tient pas compte de l'expertise produite à sa demande »¹³.

Nous considérons l'expertise comme la production de nouveaux schèmes d'interprétation et la formation de répertoires des possibles permettant de rendre compatibles les logiques en présence avec la dimension proprement publique de l'action publique. L'opération d'expertise consiste à transformer l'évaluation des incertitudes dans des estimations fonctionnelles d'efficience utiles pour la formulation et la mise en œuvre d'actions publiques. La sociolinguistique relève bien de l'ajustement et l'ordonnancement de savoirs rationnels qui définissent l'action publique à travers une bonne équation des moyens aux objectifs de l'action¹⁴. La finalité étant la normalisation linguistique, comprise comme un bilinguisme total, où l'usage de n'importe quelle langue ne pose pas problème et le moyen d'y parvenir, la politique linguistique et sa planification, élaborée par les sociolinguistes pour les gouvernants. Mais il faut être prudent, car l'expertise n'est pas simplement une forme de rapport entre le savoir et le pouvoir, et non plus un simple instrument d'aide à la décision. Elle est également un enjeu de pouvoir et un produit de conflits entre des intérêts différents, voire divergents.

C'est la nature des politiques linguistiques en tant que politiques publiques locales et leur complexité, par leur besoin intrinsèque de consensus entre les différents acteurs de l'action publique linguistique, qui expliquent la nécessité de l'expertise, tant au Pays Basque, qu'en Catalogne. Tel est ce qui explique la place des sociolinguistes et des linguistes dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques linguistiques locales au Pays Basque et en Catalogne, de part et d'autre de la frontière.

¹³ Hassenteufel P., *op.cit.*, 2008, p.202.

¹⁴ C'est dans les années 1950 que la compétence du linguiste comme *professionnel de la langue* ou *planificateur de la langue* va s'imposer dans la communauté scientifique américaine, et plus tardivement canadienne. A coup de concepts-clés tels que la planification linguistique et l'aménagement linguistique, les linguistes vont cadrer, sur le plan théorique, les pratiques politiques de *normalisation* et de *standardisation* des langues (syntaxe, phonétique, orthographe, lexique, législation, etc.), créant les conditions de représentation du linguiste comme expert potentiel de l'action publique linguistique. Voir entre autres: Haugen E., *Language conflict and language planning : the case of modern Norwegian*, Harvard University Press, Cambridge, 1996, Fishman J. *Advances in language planning*, Mouton, Paris-La Haye, 1974.

L'engagement ou la proximité que peuvent avoir certains scientifiques et experts avec les acteurs et organisations du mouvement social de la langue sont tantôt une ressource et une source de légitimité pour les pouvoirs publics (comme en Catalogne –*Generalitat* et à la Mairie de Perpignan-), tantôt un handicap ou une faiblesse pour ces derniers (comme c'est le cas au sein de la CAB, CFN et dans un premier temps au Pays Basque français). C'est d'autant plus vrai que l'Etat français et espagnol, se caractérisent par leur incapacité à élaborer des savoirs experts et statistiques, sur la question des langues de leur territoire en dehors de la langue d'Etat. D'autant plus, que l'objet des langues régionales n'est objectivé que très rarement de manière qualitative, et presque pas du tout de manière quantitative. Finalement, c'est comme si les sociolinguistes périphériques avaient accès à la science et à la technique des politiques linguistiques par la porte dérobée de la science en train de se faire, et non par l'entrée plus grandiose de la science faite¹⁵.

6.1.1. L'enjeu du savoir sur l'historicité de la langue catalane : l'institutionnalisation de la sociolinguistique catalane

En 1975 est réalisée l'une des enquêtes sociolinguistiques les plus importantes sur la province de Barcelone. Cette enquête n'était pas anodine, puisque son fondement et sa finalité étaient et demeurent politiques. Le pouvoir dictatorial semblait en avoir pris la mesure car toute démarche de ce type était interdite. Il n'est donc pas surprenant de voir resurgir cette aspiration à la connaissance scientifique, exacte, de la situation du catalan au moment de la transition politique et de constater que le nouveau régime n'a pu empêcher ces enquêtes car elles s'inscrivaient dans le cadre d'études universitaires. « Outre la conquête qu'elles représentèrent symboliquement, ces enquêtes furent également de précieux outils d'aide à la décision et furent utilisées comme telles par divers gouvernements autonomes dans l'Espagne postfranquiste. (...) A partir de 1986, la *Generalitat* de Catalogne prit l'initiative de réaliser des enquêtes portant sur les trois composantes principales de l'aire catalanophone : les Baléares, la Catalogne et le Pays Valencien. Depuis, elle a également encouragé par des

¹⁵ Latour B., *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*, La Découverte, Paris, 2005, p.29.

moyens plus ou moins détournés, des études similaires en Aragon, Murcie, Languedoc-Roussillon et dans l'Alguer »¹⁶.

Finalement, « le nationalisme [est] à la sociolinguistique ce que la nation [est] à la communauté linguistique, l'histoire à la langue, l'oppression à la diglossie, la souveraineté à la normalisation : une mise à jour apparemment parfaite »¹⁷. Elle est si parfaite que le nationalisme renaissant ne va avoir aucune difficulté à s'en servir comme base argumentaire et discursive depuis les années 60 jusqu'à aujourd'hui. En effet, les sociolinguistes, qui pour la plupart ont joué et continuent à jouer un rôle de premier plan dans la construction et la consolidation du nationalisme catalan, identifient en général, avec d'autres militants nationalistes, la nation catalane aux *Paisos Catalans*¹⁸.

6.1.1.1. L'action des sociolinguistes comme lieu de l'éthique sociolinguistique : la vertu morale de la sociolinguistique catalane

Il est indéniable que les sociolinguistes vont devenir des acteurs déterminants à partir de la Transition espagnole suite à la libéralisation politique sans pour autant effacer complètement le rôle des philologues qui passent au second plan. Si ces derniers ont pour rôle l'adaptation de la langue et son enrichissement terminologique puisque le catalan va assumer de nouvelles fonctions, il n'en reste pas moins qu'ils sont les précurseurs de la sociolinguistique et qu'ils conçoivent la standardisation comme le premier pas vers la formation d'une langue nationale dont l'objectif est de substituer le castillan dominateur, sur son espace social et territorial historique. La sociolinguistique catalane ne naît pas dans les années 60 d'une pénurie aiguë ou d'une nécessité concrète, sa préhistoire, ainsi que les premières analyses liant linguistique et contextualisation sociale, remontent à des temps très anciens de la renaissance du XIX^e siècle. A cette époque, et pour beaucoup de gens, l'activité scientifique était aussi un acte de militantisme, une action rendue pour la société catalane. « Cet engagement social est l'une des constantes de ce siècle : la science se fait au service de la société, en fonction de ses implications sociales [...]. Ces positions se manifestent dans la sociolinguistique avant la

¹⁶ Cultiaux Y., *op.cit.*, p.339.

¹⁷ Lepître M., Baneres J., « La sociolinguistique catalane de la dénomination d'école à l'appellation géographique, une approche idéelle », in Boix-Fuster E. et Milian-Massana A., *op.cit.*, p.109.

¹⁸ Boyer H., *Langue et Identité. Sur le nationalisme linguistique*, Lambert-Lucas, Limoges, 2008, p.76.

lettre et dans les deux figures importantes et si différentes d'Antoni-Maria Alcover et de Pompeu Fabra qui sont les pères de la linguistique catalane»¹⁹.

Il existe une proto-sociolinguistique dans les *Paisos Catalans* remontant bien avant la création de la Sociolinguistique Catalane en tant que discipline. Dans le premier numéro de *Treballs de Sociolinguística Catalana*²⁰, A.M. Badia i Margarit souligne qu'« en dehors des études techniques internes (des sons, des formes, de la phrase, des mots) tout ce qui concerne une langue qui vit dans une société, dans un environnement humain particulier, suivant des contraintes culturelles et en fonction de l'usage fait par des groupes contemporains ou différentes générations, est de la sociolinguistique. Comme je vous le disais, nous avons fait beaucoup de sociolinguistique sans en prendre conscience »²¹.

Cependant la création de la Sociolinguistique Catalane ne s'est pas faite sans conflit avec les philologues et linguistes traditionnels du catalan et ce même si les sociolinguistes catalans s'inscrivent dans la continuité des philologues catalans qui les précèdent puisqu'ils possèdent un projet politique commun. Les sociolinguistes catalans vont reprocher à leurs collègues philologues leur approche statique de la langue, la cantonnant à la grammaire prescriptive et au dictionnaire normatif, isolant la langue de son environnement social, comme si la langue était un objet hermétique aux phénomènes sociaux.

La sociolinguistique catalane est issue de la conjonction de deux mouvements : l'aggravation de la répression culturelle et l'organisation d'un fort mouvement de résistance sociale par le militantisme linguistique sous le franquisme, en tant que partie du développement de la sociolinguistique comme science à part entière à l'échelle mondiale²². Si l'on contextualise aisément le premier mouvement au sein de l'Espagne franquiste et post-franquiste, le second s'inscrit dans une dynamique scientifique globale qui va avoir un grand impact tant en Catalogne qu'au Pays Basque, lors de la démocratisation et l'adoption des statuts d'autonomie permettant la mise en œuvre des politiques linguistiques. En 1973, il apparaît indispensable aux sociolinguistes d'appuyer « les revendications culturelles dans les cadres et études scientifiques propres à notre équipe. Entre autre chose parce qu'avec cet apport scientifique nous pouvons également apporter des arguments et des raisons, à des cultures qui se trouvent

¹⁹ Kremitz G., « La Sociolingüística catalana », in *Treballs de Sociolinguística Catalana*, n°3, Barcelona, 1980, p.135.

²⁰ Revue du *Grup de Sociolinguística Catalana*, dont l'ensemble des numéros est consultable sur : <http://www.raco.cat/index.php/TSC>.

²¹ Badia i Margarit A.M. in, *Treballs de Sociolinguística Catalana*, n°1, Barcelona, 1977, pp.16-17.

²² Cultiaux Y., *op.cit.*, p.232

encore dans une pire situation que la nôtre »²³. Le positionnement de la sociolinguistique catalane comme science engagée est assumé dès le début ; « quelle est la position du *Grup Català de Sociolinguística* devant le dilemme scientifique ou militant? D'entrée, il est facile de comprendre que, si la linguistique catalane est déjà une science *engagée*, du fait qu'elle est catalane, avec plus de raisons la sociolinguistique catalane va se sentir engagée avec la communauté linguistique, dont elle partage et fait siens tous les efforts pour obtenir une langue utilisée en liberté, avec dignité et plénitude. Les sociolinguistes catalans sont donc, militants ; ou ne sont pas »²⁴.

Il apparaît très vite nécessaire, tant aux militants politiques qu'aux sociolinguistes, qui sont souvent les théoriciens du militantisme linguistique, que seul un gouvernement autonome peut permettre la récupération linguistique conçue comme idéologie catalaniste, dont la politique différencialiste justifie elle-même l'autonomie politique qui permet de développer des outils essentiels de l'identité catalane. La langue est fondatrice de la nation puisqu'elle préexiste, mais c'est aussi elle qui la construit.

La sociolinguistique catalane va s'ériger comme en écho périphérique à la linguistique castillane et hispanique du centre, en tant qu'instrument patriotique au service du catalanisme à l'encontre de l'hégémonisme castillan venu de Madrid. « Dans le domaine des études linguistiques, cet environnement populaire de résistance a donné une claire connotation militante à la linguistique catalane. La signification de ce fait est évidente parce qu'eurent lieu une défense factuelle de l'usage de la langue et une défense théorique contre les idéologues castillans »²⁵. Le sens et la force de la sociolinguistique catalane s'expliquent par le fait que le travail scientifique de ses membres s'intègre dans un mouvement historique vaste, celui de la communauté de résistance à l'entreprise linguicide franquiste et de normalisation sociolinguistique du catalan. Et l'approche diglossique des contacts de langues aussi bien que l'approche bilinguistique sont une pratique de chercheurs impliqués dans une situation auto-analysée. Ils traitent d'une ou de réalités linguistiques dont ils sont partie prenante, d'une réalité dont ils ne sont pas des observateurs détachés et neutres. L'intervention scientifique devient une intervention militante car certains aspects de la réalité intercommunautaire et

²³ Melià J., « La Sociolinguística Catalana », *Diario de Barcelona*, 13 Mai 1973.

²⁴ Badia i Margarit A.M., « El Grup Català de Sociolinguística i el Seminari Internacional de Sociolinguística de Perpinya », in *Treballs de Sociolinguística Catalana*, Barcelona, n°2, 1979 p.27.

²⁵ Carbonelle J., « Elements Història social i política de la llengua catalana », in *Treballs de Sociolinguística Catalana*, Barcelona, n°2, p.101.

étatique y sont dénoncés comme linguicides et appellent à une résistance collective déterminante des Catalans face à l'Etat espagnol.

Le GCS est constitué dans un premier temps essentiellement par des universitaires aux positions politiques diverses et appartenant à l'ensemble du territoire « national », c'est-à-dire à l'ensemble des *Paisos Catalans*. Ce groupe se veut le reflet de la société civile catalane ni étatique ni franquiste, c'est dire le symbole de la Catalogne qui lutte. Ce mélange des genres, entre scientifiques universitaires et militants actifs en faveur de la langue catalane est la force légitimatrice dont va jouir le GCS avant et après la chute du régime franquiste. Le côté militant alimente sa légitimation auprès de la société civile et du nationalisme catalan, et le côté scientifique la légitimation auprès de futures instances politiques qui vont être instaurées au sein du Gouvernement Autonome Catalan. « Les premières années de la sociolinguistique catalane se sont caractérisées par une production intellectuelle d'autant plus intense que la fin prochaine du franquisme lui ouvrait une perspective inédite d'institutionnalisation. Elle pouvait en effet espérer avoir désormais droit de cité et assumer une fonction d'expertise auprès d'autorités sensibilisées à la thématique du plurilinguisme tout au long des années de dictature »²⁶.

L'adoption en 1983 de la *Llei de Normalitzacio Linguistica*, n'est autre que le résultat d'une très longue maturation théorique et politique qui commence bien avant le débat du *Parlement de Catalunya*, bien avant que le champ politico-institutionnel s'en saisisse. Les cadres d'actions publiques en faveur de la langue véhiculés par les politiciens nationalistes catalans avaient commencé à être construits 20 ans auparavant. Le cadre dans lequel va se développer l'action publique de la langue en Catalogne mise en œuvre par le CiU, émane du cadre scientifico-militant construit par le GCS, durant les années 70. Ce cadre démontre que la langue catalane est une langue qui vit une situation de domination, en conflit avec l'espagnol, et où le centre Etatique, qui est alors autoritaire (et donc illégitime politiquement) impose le castillan et tente d'effacer la langue catalane.

Dès le retour de la démocratie, c'est-à-dire à une situation « normalisée », il va devenir logique d'appliquer une politique publique de la langue, qui « normalise » le conflit précédent²⁷ ; ce qui revient à instaurer une politique favorable au catalan qui puisse permettre

²⁶ Cultiaux Y., *op.cit.*, 1998, p.240.

²⁷ Les sociolinguistes catalans parlent soit de normalisation (cela veut dire que la langue dominée peut s'émanciper entièrement et faire disparaître la langue jadis dominante) soit de substitution (c'est-à-dire que la langue dominante fait disparaître la langue dominée) dans l'espace en question. Comme la langue dominante est

d'inverser la tendance linguistique vécue sous le franquisme, d'où la Loi de Normalisation linguistique. La langue catalane n'est pas devenue un problème politique lorsque la Transition a permis l'instauration de nouvelles institutions démocratiques, mais bien avant, lorsque les sociolinguistes avaient cristallisé la situation linguistique en conflit linguistique et qu'ils avaient ébauché les solutions à la sortie du conflit linguistique par des actions de normalisation linguistique c'est-à-dire des actions publiques en faveur de la langue dominée. Prendre en compte l'introduction du cadre d'action publique, c'est envisager la complexité des constructions intellectuelles qui préside à l'émergence puis à l'affirmation et à la mise en œuvre d'une politique publique.

Les sociolinguistes catalans ont participé tout du long des années 70 à la construction du problème linguistique, à sa construction cognitive en tant que conflit linguistique inséré au sein d'un conflit politique plus général entre le centre espagnol et la périphérie catalane. Si un problème politique est nécessairement un construit social dont la configuration dépendra des multiples facteurs propres à la société et au système politique concernés, alors on peut considérer que les sociolinguistes ont plus que participé à la construction du conflit politique et qu'ils ont modélisé en conflit linguistique le conflit politique.

Parallèlement au débat sur la pluralité nationale de l'Etat Espagnol, la sociolinguistique pose le problème du plurilinguisme de ce même Etat et revendique une politique spécifique au traitement de cette différentialité. Le conflit politique entre la Catalogne et l'Espagne, depuis E. Prat de la Riba, étant basé sur le fait différentiel catalan, de la langue catalane, l'on peut penser que les sociolinguistes catalans ont été et sont des alliés objectifs des nationalistes catalans et de la *Generalitat de Catalunya* dans le maintien et l'institutionnalisation de ce « *fet diferencial catala* ».

en principe la langue des couches dominantes de la population, la normalisation équivaut à un changement de pouvoir à l'intérieur de la société concernée, tandis que la substitution caractérise l'acculturation de la population entière aux modèles dominants. Il est clair que l'intérêt essentiel des sociolinguistes catalans porte sur la normalisation, étant donné qu'ils entendent leur travail non comme une recherche pure, mais en même temps comme un service rendu à la communauté catalane.

6.1.1.2. Des sociolinguistes entre production savante et légitimation : l'Institut de Sociolinguistique Catalane

La Sociolinguistique Catalane est une linguistique de terrain qui a très tôt été perçue comme une science engagée auprès de la langue catalane, du conflit politique catalan et finalement de la Catalogne. Pour A.M. Badia i Margarit, la posture du sociolinguiste catalan scientifique et citoyen n'a jamais été clairement définie. Mais, aussi louable et voire indispensable (surtout en temps de dictature), la posture du scientifique « engagé » ne saurait à elle seule caractériser un domaine en recherche de légitimité scientifique comme la Sociolinguistique Catalane. Tout en étant conscient qu'il est difficile de trouver un équilibre entre le scientifique et le civique, sur un sujet politique d'actualité, lorsque le scientifique s'intéresse au sujet, il n'en reste pas moins que la question de l'autonomie scientifique de la Sociolinguistique Catalane doit être posée par rapport au pouvoir politique.

L'école de Sociolinguistique Catalane (ESC) se fondait sur l'éthique de la conviction (qui ne peut être confondue avec l'éthique de la réussite) progressiste, teintée de pragmatisme et de pensée instrumentale. Ayant accédé aux (co)responsabilités minimales du pouvoir, elle se devait d'assumer en toute logique l'éthique de la responsabilité. Les conséquences pour l'ESC vont être d'ordre complètement contradictoire ». En effet, avec l'adoption de la *Llei de Normalitzacio Llinguistica* en Catalogne en 1983, la langue catalane va devenir la langue du pouvoir, volatilisant le concept de diglossie dans le cas catalan, puisqu'il est plus difficile de démontrer qu'une langue de pouvoir puisse être victime de diglossie. La normalisation va entrer dans un processus de métastase où tout doit être normalisé. Il est donc nécessaire de détailler de plus en plus l'action publique, jusqu'à en arriver à la disparition du sens de la *normalité* en tant que totalité intégrée : la normalisation s'efface et cède la place à la planification sectorielle²⁸. « Par ailleurs, les lois linguistiques entraînent la bureaucratisation de l'action linguistique : à la sociolinguistique académique s'ajoute la sociolinguistique fonctionnarisée, laissant ainsi à l'écart la sociolinguistique critique »²⁹.

« La construction intellectuelle produite par les sociolinguistes catalans dans les années immédiatement antérieures à la Transition a également été présente dans des instances de débat et de divulgation. Parmi celles-ci, il faut relever les publications périodiques et ouvrages

²⁸ Leprêtre M., Baneres J., *op.cit.*, p. 121.

²⁹ *Ibidem*, p. 121.

dans lesquels les spécialistes se sont exprimés »³⁰. Il est frappant de constater encore aujourd'hui l'aisance avec laquelle tant les politiques que les journalistes, voire les militants, utilisent « naturellement » les termes de diglossie, conflit linguistique et normalisation, pour définir le « fait national » catalan. Cette normalisation de termes sociolinguistiques dans le discours politique montre jusqu'à quel point les élites politiques nationalistes ont assimilé et traduit les concepts scientifiques en concepts politiques et sociaux, et ce même s'ils ne maîtrisent pas le sens premier, scientifique, de ces termes. Cette étape de traduction du savoir scientifique en action publique peut finalement répondre à l'adage *traduttore traditore*. « La normalisation linguistique, un concept surgi pour s'opposer au nationalisme est finalement tombée dans ses propres filets en se transformant en une arme redoutable. Et comme toutes les armes utilisées par le nationalisme, elle se métamorphose en une ambiguïté délibérée : d'une main elle brandit le bibelot de l'unité, de l'autre elle dresse des barrières pour séparer les traîtres des loyaux ; elle dicte l'ordre international et en même temps elle s'oppose au bon voisinage. Elle parle de normalisation, elle rêve de nettoyage linguistique »³¹.

Fruit de la proximité sociale entre le milieu catalaniste et scientifique de la langue en Catalogne sous le franquisme et de la culture du militantisme partagée par les deux champs, elle fait que la diffusion du savoir scientifique, sa « publicisation » ait été réalisée aussi vite et se soit si bien enracinée. L'organisation de cours au sein de l'*Universitat Catalana d'Estiu* à Prade et du Séminaire de Sociolinguistique à Barcelone ont été des forts vecteurs d'expertise. Le savoir scientifique diffusé lors de ces manifestations s'est transformé en savoir utile pour les nationalistes catalans qui trouvaient là une base solide à leur argumentaire, mais instituaient également les savants en experts et en intellectuels organiques du mouvement catalaniste.

Membres du mouvement catalaniste, savants et proches des mouvements politiques, très vite les sociolinguistes catalans se sont imposés comme les experts naturels auprès des administrations autonomiques une fois les nationalistes du CiU au pouvoir. S'il convient de dire qu'ils furent sollicités lors de la rédaction du Statut d'Autonomie de la Catalogne, où il est stipulé que « la *Generalitat* doit garantir l'usage normal du catalan », leur rôle fut amplement plus important dans l'élaboration de la *Llei de Normalitzacio*, ou dans l'élaboration de la Direction Générale de la Politique Linguistique (DGPL). « Organisée en

³⁰ Cultiaux Y., *op.cit.*, p.249.

³¹ Baneres J., Romani J.M., « L'exhortation à la normalisation ou Ho volem tot en català », *Lengas* n°35, Montpellier, 1994, p.41.

trois services [la DGPL] : le service de la normalisation linguistique qui travaille sur le statut de la langue catalane et encourage son emploi social et officiel ; le service des consultations linguistiques, qui travaille sur le corpus et s'occupe de sa connaissance et de sa diffusion ; enfin, l'Institut de Sociolinguistique Catalane, qui se charge de l'étude de la situation sociolinguistique catalane et qui contrôle le processus de normalisation »³².

La DGPL créée immédiatement après la victoire électorale du CiU en 1980 a été rattachée dans un premier temps au Département de la Culture (sous la présidence du CiU) et à la suite du changement de gouvernement en 2003, où la coalition du *Tripartit* de gauche (PSC, ERC et IC-EV) a pris le pouvoir, puis elle a fini par dépendre de la Vice-Présidence, détenue par J.L. Carod-Rovira. Ce service compte plus de 100 personnes salariées et s'occupe de la présence du catalan hors du système éducatif, fonction confiée au Service d'Enseignement du Catalan (*Servei d'Ensenyament del Català*) et qui relève du Service de l'Éducation (*Departament d'Ensenyament*). Au sein de la DGPL, l'Institut de Sociolinguistique Catalane³³ « est là, pour évaluer les politiques linguistiques mises en œuvre par les pouvoirs publics de la *Generalitat*. L'institut est là pour évaluer l'écart qui existe entre ce qui a été décidé et ce qui est. Nous pouvons certes élaborer des plans d'action, mais les objectifs d'une politique linguistique, comme dans toute politique publique, répondent à des critères et des choix éminemment politiques qu'il ne nous incombe pas de choisir. Nous faisons de l'expertise, le reste de la critique à la politique linguistique du gouvernement doit être formulé par l'opposition politique, les différents agents de la société et les sociolinguistes et universitaires critiques »³⁴.

La sociolinguistique catalane critique a souvent reproché à l'ISC qu'elle ne faisait que légitimer la politique linguistique du gouvernement et que l'institut manquait d'objectivité. « Mais l'institut n'est composé que de scientifiques pragmatiques, de techniciens de la recherche sociolinguistique. Nous ne sommes pas des théoriciens, des idéologues ou des militants partisans de tel parti ou mouvement politique. Nous sommes des fonctionnaires et nous évaluons les actions publiques sur des choix prédéfinis par le pouvoir politique, les écarts entre la décision, la mise en œuvre et l'objectif réel »³⁵. Il est permis de soupçonner que la fonction principale des sociolinguistes de l'ISC n'est nullement d'éclairer la *Generalitat*

³² Reniu M., « Aspect de la politique linguistique du gouvernement de Catalogne », *Lengas* n°35, *La politique linguistique de la Catalogne Autonome et la Sociolinguistique Catalane : un état des lieux*, 1994, p. 132

³³ L'Institut d'Estudis Catalans fut fermé en 2005, à la suite du changement de gouvernement entre le CiU et le gouvernement progressiste du PSC-PSOE, ERC et IC-El Verds.

³⁴ Entretien avec l'ancien directeur de l'Institut de Sociolinguística Catalana, à Barcelone, le 14 mai 2009

³⁵ Entretien avec l'ancien directeur de l'Institut de Sociolinguística Catalana, à Barcelone, le 14 mai 2009

mais de désamorcer à l'avance toute critique venant des milieux centralistes et espagnolistes et des nationalistes catalans les plus irrédentistes.

6.1.2. La sociolinguistique comme une science diffuse au service de la territorialisation de l'euskara et d'*Euskal Herria*

L'importance de la sociolinguistique basque réside dans sa méthodologie et son objet étude. Prenant la langue comme outil de mesure de la communauté basque, elle a construit des études basées sur l'histoire, l'anthropologie, les études comparatives diachroniques, afin d'expliquer et d'interpréter le recul de la langue et sa fonction sociale sur un territoire donné.

Carte des « Terres primitives de l'euskara »



Source : SIADECO, 1979

La représentation géographique qui caractérise l'histoire « tragique » de la communauté linguistique de l'euskara n'est pas seulement la retranscription de simples lignes descriptives. Elle est, pour les défenseurs de la langue et les nationalistes, la matérialité tragique du recul de la langue et donc de la communauté originelle, ou *nationale*. « En cartographiant le déclin numérique des bascophones, les militants ont créé l'image d'une nation unie mais en recul en

nombre de locuteurs, ce qui introduit de nouvelles formes de subjectivités ; c'est-à-dire de nouvelles manières de penser et parler de l'identité linguistique basque »³⁶.

Depuis la première carte des isoglosses de Lucien Bonaparte, symbole aujourd'hui du « logotype d'identification du collectif bascophone qui n'offre pas seulement la capacité d'expression normalisée d'une carte scientifique, mais qui symbolise au moins : le processus historique du recul territorial de l'euskara avec lequel le temps passé reste figé de manière cartographique »³⁷, jusqu'aux cartes sociolinguistiques les plus récentes, se crée une territorialité basée sur l'unité et la visibilité de l'identité basque incarnée par la langue. L'histoire véhiculée visuellement par ces cartes crée une unité de la communauté linguistique de l'euskara où, « chacune des représentations spatiales de la langue, la temporalité, apparaît comme résolue, aussi bien comme un progrès que comme un recul (...). Elles rendent possible une délimitation de la communauté de différentes manières : territoires irrédentistes par leur *euskaldunité* originelle ou passée dépassant les limites politico-administratives ; communauté *euskaldun* typique (identifiable sur l'espace) ce qui peut créer une hiérarchisation (centres symboliques) ou des exclusions d'espaces sociaux non *euskalduns* malgré leurs inclusions au sein d'autres systèmes de délimitations »³⁸.

6.1.2.1. Quand les enquêtes sociolinguistiques créent le territoire : la science au service du politique ?

Les études sociolinguistiques au Pays Basque, qui commencent de manière scientifique en 1979, avec la publication du *Conflicto Lingüístico en Euskadi*³⁹, et se succèdent depuis avec

³⁶ Urla J., « Cultural politics in age of statistics : numbers, nations, and making of basque identity », in *American Ethnologist*, vol. 20 n°4, p. 821.

³⁷ Arpal J., « La construcción social del espacio : la delimitación comunitaria en el País Vasco », in Bidart P., *La production sociale des espaces*, Editions de l'Université de Pau, 1984, p. 18.

³⁸ Arpal J., *ibidem*, p. 18.

³⁹ Cette publication est le fruit d'une enquête dirigée par Martin Ugalde, financée par la Caja Laboral Popular et réalisée par la SIADECO pour le compte de l'Euskaltzaindia. Elle se base sur le recensement établi au Pays Basque espagnol en 1975 et sur une enquête *ad hoc*, réalisée *a posteriori* sur l'utilisation et la valorisation de l'euskara. Considérant la totalité d'*Euskal Herria* (CAB, CFN et Pays Basque français) comme son domaine d'étude, cette publication est considérée comme « un outil scientifique qui peut être utilisé par un peuple afin de savoir quelle est la situation de sa langue, vieille de plus de 6000 ans » (in, *Conflicto lingüístico en Euskadi*, Euskaltzaindia, Bilbao, 1979). Elle fait partie d'une étude trilogique, dont le premier livre est *Le livre blanc de l'euskara*, où l'on établit un bilan complet de la situation linguistique au Pays Basque.

*l'Atlas Linguistico Vasco*⁴⁰, et les *Enquêtes Sociolinguistiques* de 1991, 1996 et 2001⁴¹, sont les éléments les plus symptomatiques de la territorialité, de l'unité et de l'histoire tragique de l'euskara. L'objectif de l'ensemble de ces études est clair : « décrire la situation de l'euskara au Pays Basque et aider à la constitution de la planification linguistique »⁴² ; comme le stipule la loi de normalisation linguistique de l'euskara de 1982, « les outils pour le développement du processus de normalisation de l'euskara sont, entre autres : la carte sociolinguistique ; la carte de la planification linguistique qui sera l'instrument qui permettra la mise en œuvre de différentes politiques sectorielles en matière linguistique »⁴³.

L'identité linguistique des territoires va être la variable centrale, le noyau à partir duquel on définit l'existence d'une unité, le Pays Basque, et de sa population, les bascophones (il vaudrait mieux dire de deux populations, celle qui connaît la langue et celle qui ne la connaît pas). Les nouvelles études vont lier, à travers des représentations de la communauté bascophone, les locuteurs à un espace, fixant des frontières de la communauté (ne correspondant pas aux frontières administratives). Ces recherches sur le Pays Basque envisagent la population des bascophones et sa diversité comme un problème social ainsi que comme un espace d'intérêt sociologique. La langue en soi n'est pas le problème, le problème réside dans la catégorisation de son locuteur et dans ce cas, du non locuteur, l'*erdaldun*⁴⁴.

Derrière l'histoire narrative du recul et de la survivance de la langue réside l'image d'une nation complètement autonome, linguistiquement homogène, et sûre de ses frontières.⁴⁵ Et, de là, naissent un objet, une entité avec une identité et une population bascophone. L'usage territorial de la communauté linguistique est « posé comme un *centrum* sur lequel s'ordonne la collectivité et qui peut même définir les connaisseurs de la langue [les sociolinguistes dans notre cas] comme un groupe référentiel »⁴⁶.

⁴⁰ Rapport réalisé par le sociologue J.J. Ruiz Olabuenaga, pour le compte du Service Sociologique du Gouvernement Basque, où tout en étant l'objet d'étude principal, la CAB, y sont annexés des résultats sur la Navarre.

⁴¹ Enquêtes Sociolinguistiques initiées par le Gouvernement de la CAB, avec un soutien réduit du Pays Basque français pour les deux dernières éditions de la part de l'ICB, et pour celle de 1996, avec l'aide des services administratifs navarrais. L'ensemble des frais étant essentiellement pris en charge par le Gouvernement de la CAB, alors même que le territoire et la population étudiés dépassent largement son espace d'action.

⁴² « Introduction », in, Gobierno Vasco, *La continuidad del Euskara*, Gobierno Vasco, Gasteiz, 1991.

⁴³ Decreto 306/1987, de *La Ley Basica de Normalización del Uso del Euskera*, 1982.

⁴⁴ Notre propos n'est pas de démontrer que le travail de représentation statistique, la sociolinguistique, a inventé les catégories d'*euskaldun*, *euskaldunberri* ou *erdaldun*, ni même d'attribuer une quelconque responsabilité dans l'essence même attribuée à ces dernières, mais bien de voir les conséquences de l'utilisation que ces catégories peuvent avoir par la suite, tant sur les sujets (droits et devoirs) que sur les actions publiques des institutions.

⁴⁵ Urla J., *op.cit.*, p. 830.

⁴⁶ Arpal J., *op.cit.*, p.20.

Au Pays Basque espagnol, depuis la fin des années 70, sur l'ensemble du territoire, des études mesurant le type de locuteurs, le type de lieux, l'étude de ces deux types combinés avec des données sociodémographiques, des flux de populations... ont été menées. L'euskara est devenu l'objet central autour duquel se structure l'ensemble des études sur l'identité. L'ensemble de ces études, en somme, constitue un objet, un problème social objectivé, demandant une réponse en termes de politiques publiques linguistiques. Comme le rappelle le livre *Conflicto lingüístico en Euskadi*, « nous ne pouvions continuer plus longtemps à méconnaître la situation réelle de notre langue et en émettant dans ce champ imprécis des approximations subjectives qui ne servent qu'à défendre des options, qui ne sont au fond qu'idéologiques. Il y avait nécessité d'analyser objectivement la réalité »⁴⁷. Considérant comme anormale la situation de recul de l'usage de l'euskara, la sociolinguistique basque va tenter d'observer les tendances, les raisons du recul et les pistes qui peuvent être entreprises pour réduire, puis inverser la tendance, comme s'il s'agissait d'un corps malade.

L'étude sur la Continuité de l'Euskara, faite par le Gouvernement Basque en 1991, ne dit pas autre chose. « Tout comme dans le champ de la médecine le soin des maladies nécessite un diagnostic sûr, pour ce qui est des questions sociales il n'est pas possible de chercher d'une manière rationnelle des solutions sans avoir au préalable un bon diagnostic des problèmes et des facteurs qui influent sur elles. Jusqu'à présent, les agents de la planification linguistique du Pays Basque ont utilisé, en ligne générale, leurs propres expériences, intuitions et une connaissance incomplète de la situation sociolinguistique (...). Ce travail (...) débouche pour la première fois sur une étude sociolinguistique de la totalité du Pays Basque »⁴⁸.

Evidemment, on ne peut nier que derrière le travail statistique se cache une préoccupation vis-à-vis de l'institutionnalisation et l'administration de l'identité, l'identité bascophone, l'*euskaldun*, celle qui définit dans son essence depuis sa sécularisation et sa modernisation l'identité basque. Objectivité, science et fait social sont les termes qui définissent la justification des études sociolinguistiques et statistiques portant sur l'usage social de l'euskara. Dans la *Lucha del Euskara*, J.I. Ruiz Olabuenaga en soutenant que « l'on ne prétend pas, évidemment, initier [avec la sociolinguistique basque] un processus de mythification de l'euskara comme langue des basque, ni même, inciter au culte nostalgique d'une langue perdue. Tout au contraire, on prétend mettre en évidence que l'euskara est une langue (...) suffisamment étendue afin de constituer une communauté linguistique

⁴⁷ SIADECO, *Conflicto lingüístico en Euskadi*, Euskaltzaindia, Bilbao, 1979, p. 199

⁴⁸ « Introduction », in, Gobierno Vasco, *La continuidad del Euskara*, Gobierno Vasco, Gasteiz, 1991, p.11

socialement autosuffisante (...), [nous concluons], par la plus classique des traditions sociologiques, [que] l'euskara est un fait social avec ses relations sociales, objet d'une étude préférentielle »⁴⁹.

L'euskara devenu un fait social, qui se parle, se lit, se comprend et qui définit une identité, va devenir officielle sur une partie du territoire avec l'adoption des Statuts d'Autonomie de la CAB et de la CFN. Les statistiques et les études sociolinguistiques qui vont s'y rapporter, vont ériger essentiellement deux critères de classification : 1) la compétence linguistique qui suppose *de facto* l'existence d'une conscience d'appartenance (ce sont les catégories fortes *euskaldun* et *erdaldun*) ; 2) les processus d'acquisition linguistique qui sont traversés par un paradoxe, car si l'on ne conçoit dans ces études statistiques aucune sous-catégorie en ce qui concerne les *erdalduns*, on dispose de plusieurs sous catégories pour les mondes de l'euskara (*euskaldunzahar*, *euskaldunberri*, *euskalzale*...). On constate une typologie évolutive des catégories sociolinguistiques qui est censée être suivie et suivre la typologie des catégories de l'identité linguistique.

6.1.2.2. Les ACMS de la langue basque en quête d'expertise : SEI-BAT ou quand le mouvement social crée son propre centre d'expertise scientifique

Fortement influencé par la grammaire sociolinguistique créée par J.M. Sanchez Carrión, Txepetx et J.L. Alvarez Enparantza, Txillardegui, la sociolinguistique basque s'est essentiellement construite avec des experts institutionnels, pour l'essentiel universitaires, tout en restant en marge de celle-ci, et avec l'appui du mouvement social. Il n'est un secret pour personne que non seulement l'école sociolinguistique catalane, de par sa proximité géographique et politique, mais également l'école québécoise, dont le principal pont intellectuel a été Erramun Baxok⁵⁰, ont fortement influencé les linguistes et sociolinguistes basques. Enfin, l'échec relatif de la politique linguistique de la République d'Irlande, demeure un traumatisme intellectuel pour la sociolinguiste basque, voire un contre-exemple à éviter.

⁴⁹ Ruiz Olabuenaga J.I., *La lucha del Euskara, una encuesta básica : conocimiento, uso, actitudes*, Gobierno Vasco, Gabinete de Prosección Sociológica, Gasteiz, 1983, p.4

⁵⁰ Erramun Baxok a fait ses études de sociolinguistique et enseigné au Québec dans un premier temps, puis à l'université du Pays Basque.

Les premiers écrits scientifiques sociolinguistiques des années 80 vont fortement marquer les cadres et les répertoires d'action des acteurs collectifs et des mouvements sociaux de la langue basque au Pays Basque, ainsi que la célèbre phrase de Joxean Artze « *Hizkuntza bat ez da galtzen ez dakitenek ikasten ez dutelako, dakitenek erabiltzen ez dutelako baizik* » (Une langue ne se perd pas parce que ceux qui ne la connaissent pas ne l'apprennent pas, mais parce que ceux qui la savent ne l'utilisent pas)⁵¹. Cette phrase érigée en *leitmotiv*⁵² tant par EHE que Kontseilua met l'ensemble de la responsabilité de la vitalité de la langue sur les locuteurs et leur fidélité à la langue⁵³. « Avec la revendication nécessaire des mouvements sociaux, *Txillardegi* souligne que ces derniers doivent absolument se saisir des phénomènes sociaux de la langue. Le mouvement social de l'euskara a absolument besoin de recherches scientifiques et sociolinguistiques »⁵⁴. Ce besoin est flagrant dans l'échec d'EHE, si ses débuts étaient forts encourageants, c'est l'absence d'un cadre d'action pragmatique basé sur une grammaire sociolinguistique qui l'a perdue.

Pour *Txillardegi*, le but de la revue *BAT* est la divulgation des vraies raisons sociolinguistiques qui expliquent le recul de l'euskara, raisons devant aller au-delà des motivations personnelles dans les champs sociaux, politiques et économiques et des slogans politiques. « L'institut sociolinguistique SEI (Soziolinguistika Institutua Sortzen) et la revue *BAT* sont nés avec pour vocation d'aider intellectuellement l'ensemble des acteurs qui agissent en faveur de la langue de manière pragmatique et pratique. Notre but est que les militants de la langue basque soient les plus cultivés possible en matière sociolinguistique et que leurs arguments soient et paraissent les plus sérieux possible »⁵⁵.

Fidèle à son engagement scientifique et politique pragmatique, *Txillardegi* lie toujours l'analyse sociolinguistique aux mouvements sociaux de la langue, car, « si notre nation-linguistique redevient la base et le sujet, nous devons obtenir deux choses : et pour les obtenir a été créée la revue que tu as entre les mains. D'une part connaître les phénomènes

⁵¹ Zarraga A., Coyos J-B., Hernandez J.M., Joly L., Larrea I., Martinez L.V., Uranga B., Bilbao P., *Soziolinguistika Eskuliburua*, EJ/GV-Soziolinguistika Klusterra, Gasteiz, 2010, pp.44-47

⁵² On retrouve cette phrase sous forme de citation sur panneau d'Euskal Herrian Euskaraz sur de nombreux murs et porches de lieux publics (bars, associations, mairies...) du Pays Basque.

⁵³ C'est sur la vitalité des mouvements sociaux de la langue que SEI-BAT va être créé afin de mesurer statistiquement l'usage et la place de la langue au Pays Basque, alors que c'est sur la connaissance individuelle et collective des populations des différents territoires de la langue que se basent les statistiques institutionnelles. Six enquêtes vont être menées sur le modèle mathématique de *Txillardegi* ; 1984, 1989, 1993, 1997, 2001 et 2006.

⁵⁴ Agirrebaltzategi P., « *Txillardegi BAT Soziolinguistika Aldizkariaren Zuzendari* », in Ormaetxea T., *Txillardegi lagun giroan*, UEU, Bilbao, 2000, p.47

⁵⁵ Entretien avec le directeur de SEI-BAT, à Andoain, le 7 mars 2003

linguistiques le mieux possible. Il faut connaître la vérité le plus précisément possible ainsi que les tentatives qui ont échoué et réussi dans d'autres pays. L'autre, est de nous convaincre et convaincre les autres que sans l'intérêt du pays (peuple) pour la renaissance linguistique, il n'y a pas de solution »⁵⁶ linguistique. La mission de l'Institut sociolinguistique *BAT* est donc de développer une sociolinguistique qui aide à la récupération et la normalisation de l'euskara. « La revue sociolinguistique *BAT* a réussi à devenir aujourd'hui une référence obligatoire dans l'étude sociolinguistique synchronique, diachronique, relative et comparative de l'euskara »⁵⁷. Pour Paulo Agirrebaltzategi, « la *Revue BAT*, n'a pas été qu'une *Revue Sociolinguistique*, mais également une *Revue Glotopolitique*, comme le montre le nom de la revue apparaissant en deuxième page. Et, évidemment *Txillardeggi* a beaucoup à voir avec cela »⁵⁸.

La revue a pour rôle de diffuser également les études et exemples de normalisation linguistique développés sur d'autres territoires. Ainsi, les exemples d'autres nations et minorités linguistiques vont toujours occuper une grande place au sein de la revue tels que les cas du Québec, de la Catalogne, de l'Eire, de la Flandre, de l'Estonie, de la Lituanie, et de la Finlande..., ce pour deux raisons : au-delà de l'intérêt scientifique comparatif, la revue ayant pour but l'apport argumentaire et intellectuel aux acteurs collectifs et mouvements sociaux de l'Euskara, il convient de lui donner les plans de normalisation ayant échoué et ceux en instance de réussite comme ceux de l'Eire, de la Catalogne et du Québec.

Pour *Txillardeggi*, « Encore une fois, dans la lignée de l'enquête classique réalisée par W. Mackey sur l'Eire, il apparaît que la motivation n'est pas suffisante, et que la dichotomie *l'euskara dans le cœur et l'erdara dans la bouche*, demeure un anathème chez beaucoup de prétentieux. Sur l'utilisation de la langue, et en reprenant notre proverbe, *le besoin est l'acteur* le plus grand, si l'on revient sur la glotopolitique, ses bases devront se fonder sur la sociologie (y compris la politique et l'économie). Au-delà c'est un travail perdu. La motivation est la bienvenue ; et elle peut aider. Mais il suffit de voir comment l'euskara s'est fourvoyée. La dernière clé réside au-delà de la volonté de chacun. Et c'est cela, à mon avis, ce que nous, *euskaltzale*, nous ne devons jamais oublier. Créer le besoin, ou au revoir »⁵⁹.

⁵⁶ Alvarez Enparantzan J.L., *Txillardeggi*, « Hitz Aurrea », *BAT Soziolinguistika Aldizkaria*, Andoain, n°16, p.12

⁵⁷ Azurmendi M.J., « *Txillardegiren omenez : aitortzak* », in *Bat Soziolinguistika aldizkaria*, n°71, Andoain, 2009 (2), p.29.

⁵⁸ Agirrebaltzategi P., *op.cit.*, p.51.

⁵⁹ *Ibidem*, pp. 45-46.

Le rôle de divulgation de la revue est tel qu'elle va traduire et publier dans son numéro 27 l'article « Diglossie » de Fergusson, publié en 1959 dans la revue *Word*, en soulignant dans son avant-propos, que cet article est le paradigme scientifique⁶⁰ qui crée la sociolinguistique moderne en bouleversant la pensée scientifique de la linguistique et de la sociologie du langage. La ligne éditoriale de la revue va toujours considérer la diglossie comme un élément de glissement linguistique favorable à la langue dominante et officielle, et les articles ne manquent pas de souligner *toujours* la nécessité d'un plan de normalisation où l'euskara serait favorisé en tant que langue principale afin qu'une « glottopolitique de récupération » puisse être mise en marche.

Malgré une proximité idéologique et personnelle de ses membres avec le mouvement social et la langue, la revue respectera la pluralité des avis et la rigueur scientifique imposée par le directeur de la revue. *Txillardegui*, dans le numéro 16, publie deux articles qui s'opposent sur la fonction que doit jouer le mouvement social de la langue dans les processus de normalisation de l'euskara. Comme à son habitude, son directeur, *Txillardegui*, souligne qu'« il ne revient pas à la revue *BAT* de se positionner pour l'un ou l'autre article. Notre rôle consiste simplement à donner la parole aux deux points de vue, et à aider à enrichir le débat. Les deux articles sont argumentés. Dans chacun apparaissent des inquiétudes et suppositions sans aucune honte. Et cela est très bénéfique pour le débat intellectuel »⁶¹.

Cette pluralité ne peut cacher la revendication politique, si souvent évoquée dans la revue à travers ses différents numéros. La ligne éditoriale va toujours souligner l'aspect politique de la normalisation linguistique face à ceux qui soutiennent que la question linguistique est apolitique. « Celui qui dit public, dit politique. Pour aider le mouvement de l'euskara il faut faire de la politique. Et le problème persiste : comment aménager cette politique ? Même si les apolitiques sont contre cela, nous, les *euskaltzale*, nous devons également rentrer dans ce monde complexe et dur. Par-delà la rhétorique, si nous souhaitons que l'euskara avance »⁶². Mais politique n'est pas synonyme de partisan, or si pour *Txillardegui* l'euskara est bien une question politique, elle ne doit pas être un patrimoine partisan. La langue n'est pas coupable de sa situation, seules les structures sociales et politiques des sociétés le sont. Les langues étant le patrimoine de collectivités, elles portent en elles, par essence, un aspect politique, ce qui explique que les conflits linguistiques puissent se transformer aussi facilement en conflits

⁶⁰ Kuhn T., *La structure des révolutions scientifiques*, Flammarion, Paris, 1983.

⁶¹ Alvarez Enparantzan J.L., *Txillardegui*, « Hitz Aurrea », *BAT Soziolinguistika Aldizkaria*, Andoain, n°16, p.12

⁶² Alvarez Enparantzan J.L., *Txillardegui*, « Hitz Aurrea », *BAT Soziolinguistika Aldizkaria*, Andoain, n°31, p.9

politiques. Mais si un conflit politique peut être solutionné, comme c'est le cas de l'Irlande, le problème linguistique peut quant à lui persister. Le cas Irlandais est paradigmatique dans ce sens, puisque tout en étant officiel, le gaélique ne fait que reculer malgré l'Indépendance de l'Eire. *Txillardegi*, suivant les préceptes du canadien W. Mackey, souligne que la récupération linguistique n'est pas un phénomène autonome de la culture, la démographie, la géographie et la politique.

Au fil du temps va se développer le besoin politique de structurer un espace intellectuel autour de la revue *BAT*, capable de mener une recherche et une expertise de rang universitaire. L'institut, Soziolinguistika Institutua Sortzen (SEI), constatant la forte influence de l'Institut Sociolinguistique Catalan en tant que centre d'expertise et d'analyse sur les politiques linguistiques de la *Généralitat*, décide de s'en inspirer. SEI se définit comme, « un institut autonome, remplissant un rôle de service public à vocation nationale, cherchant à rentabiliser son activité intellectuelle, qui malgré son autonomie ne refuse pas de travailler avec les pouvoirs et institutions publiques, œuvrant dans le domaine de la recherche appliquée »⁶³. Remarquons que les membres de l'institut sont presque exclusivement des enseignants-chercheurs d'universités publiques ou privées du Pays Basque français et espagnol.

Lors des réunions de préparation à la création de l'Institut, les membres vont devoir choisir le statut juridique et le type d'organisation du SEI. Cinq propositions vont être étudiées : une association de services⁶⁴, un institut universitaire⁶⁵, un institut autonome⁶⁶, une fondation⁶⁷ ou un *cluster*⁶⁸. Comme d'ordinaire dans le monde des acteurs collectifs et des mouvements sociaux de la langue, la méfiance envers les pouvoirs publics et le désir d'autonomie du mouvement semblent être des sentiments partagés par tous les acteurs. « Mais, contrairement aux années passées, nous ne voulions pas être en opposition avec les administrations publiques, même si l'on ne s'exemptait pas du droit de critiquer les politiques publiques de la langue. De plus, il faut souligner que la plupart des membres du SEI et des participants de la revue *BAT*, sont des universitaires, qui ne sont pas prompts à aller à la confrontation avec

⁶³ Entretien avec le directeur de SEI-BAT, à Andoain, le 7 mars 2003

⁶⁴ Statut juridique associatif de droit espagnol utilisé par la plupart des associations et mouvements sociaux.

⁶⁵ Le modèle étant l'institut sociolinguistique du CIRAL de Québec.

⁶⁶ Le modèle ici est l'Institut Pasteur de France.

⁶⁷ Le statut juridique de la fondation existe en droit espagnol et il est utilisé par Eusko Ikaskuntza.

⁶⁸ Le cluster est une association, un regroupement, de plusieurs entités publiques ou privées ayant un ou des intérêt(s) commun(s), qui s'unissent afin de mieux défendre leurs intérêts.

l'administration publique. Enfin, nous ne voulions pas nous couper des aides financières publiques »⁶⁹.

Tel un *Think Tank*⁷⁰, SEI-BAT participe au cadrage et au formatage des débats publics sur les politiques linguistiques menées au Pays Basque, par une activité intense de diffusion et de contacts directs avec le mouvement social et les pouvoirs publics. Son mode d'influence est « avant tout un rôle d'intermédiaire entre des espaces de savoir et de connaissance d'un côté, et de l'autre, des espaces publics et politiques; dont l'activité centrale est de formuler de nouveaux enjeux et problèmes ainsi que de diffuser des conceptions visant à orienter l'action publique ». SEI-BAT et l'Institut de Sociolinguistique Catalane « participent ainsi au cadrage et au formatage des débats publics sur les politiques publiques par une activité intense de diffusion (publication papier ou sur Internet) des textes, de prises de position publiques de leurs membres (dans les médias en particulier) et de contacts directs avec des acteurs des politiques publiques (en particulier décisionnels »⁷¹.

A l'occasion du vingtième anniversaire de la revue, l'ancien directeur de la revue *BAT*, rappelle amèrement qu'au moyen de « conflits, on en est arrivé à un consensus formel sur la nécessité de normalisation dont a besoin la langue basque, (et que) comme outil de réflexion et de savoir sur la normalisation de la langue, la revue *BAT* ne va pas obtenir d'aide financière continue (...), mais elle la recevra en tant que revue publiée en langue basque »⁷². Il est vrai que le contexte de sa naissance ne fut pas des plus appropriés, puisque la revue naît lors d'une forte confrontation de légitimation entre le mouvement social de la langue basque et les institutions politiques à la fin des années 80- début des années 90, tant dans la CAB, qu'au sein de la CFN ou du Pays Basque français. « L'évolution de la réalité organisationnelle du mouvement *euskaltzale* est à souligner. *BAT* était né comme un outil de support au mouvement social de la langue qui se regroupait au sein d'Euskal Kulturaren Batzarra (EKB). Lorsqu'EKB fut remplacée par le Conseil des Organisations Sociales de la langue Basque, Kontseilua en 1996, la revue est restée orpheline. (...) C'est grâce au travail de *Txillardegui* et de Xabier Isasi que le travail put aller de l'avant »⁷³. C'est à ce moment-là que les membres

⁶⁹ Entretien avec le directeur de SEI-BAT, à Andoain, le 7 mars 2003

⁷⁰ Patrick Hassenteufel définit un *think tank* comme une organisation relativement autonome par rapport à l'Etat, partis politiques, groupes d'intérêts, ayant une activité d'information, de réflexion et de recherche sur des enjeux de politique publique. Son rôle est avant tout de servir d'intermédiaire entre l'espace public et politique, en (re)formulant de nouveaux enjeux et problèmes et en les diffusant. Hassenteufel P., *op.cit.*, p.209.

⁷¹ *Ibidem*, p.209

⁷² Esnaola I., « *BAT aldizkariaren bilakaeraz* », in *BAT Soziolinguistka aldizkaria*, Andoain, n°77, 2010 (4), p.21

⁷³ Entretien avec le directeur de SEI-BAT, à Andoain, le 7 mars 2003

de la revue BAT vont décider de créer un groupe de soutien et de collaboration ayant un intérêt dans le développement d'une revue glottopolitique et sociolinguistique du Pays Basque, en langue basque au début des années 2000, en créant le Groupe de Création de l'Institut de Sociolinguistique.

6.2. Les enquêtes sociolinguistes comme enjeux du capital informationnel

« L'Etat concentre l'information, la traite et la distribue. Et surtout, il opère une unification théorique. Se situant du point de vue du Tout, de la société dans son ensemble, il est responsable de toutes les opérations de totalisation, notamment par le recensement et la statistique ou par la compatibilité nationale, d'objectivation, par la cartographie, représentation unitaire, en survol, de l'espace ou, tout simplement, par l'écriture, instrument de cumulation de la connaissance (avec par exemple les archives) et la codification comme unification cognitive impliquant une centralisation et une monopolisation au profit des clercs ou des lettrés »⁷⁴. En France « les statistiques sur la compétence linguistique sont rares et peu fiables, au moins parce que les personnes interrogées jugent socialement indésirable, ou au contraire politiquement opportun, de professer leur ignorance ou, selon le cas, leur connaissance de la langue régionale ou de référence »⁷⁵.

Entre 1992 et 1999, trois expertises vont être menées dans le cadre du débat public de la ratification de la Charte Européenne des Langues Régionales et Minoritaires par la France. La première consistant en une mobilisation des préfets en 1992 afin de faire remonter auprès du ministère de l'Intérieur des informations sur la situation linguistique des régions (à l'instar de l'enquête de l'Abbé Grégoire), s'est soldée par un échec. La seconde, un rapport officiel intitulé « *Les langues de France* », fut commandée en 1999 à un linguiste par le ministère de l'Education et de la Culture en vue de dresser « la » liste des langues parlées sur le territoire. La troisième est l'inclusion pour la première fois d'un « volet linguistique » dans le recensement national de 1999 (INED-INSEE), ses premiers résultats ne seront publiés qu'en 2002 et vont être présentés comme des moments décisifs dans la production de données

⁷⁴ Bourdieu P. « Esprit d'Etat. Genèse et structure du champ bureaucratique », in Bourdieu P. *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Seuil, Paris, 1994, p.114.

⁷⁵ Swann A. de, *Sous l'aile protectrice de l'Etat*, PUF, Paris, 1995, p.111.

étatiques sur les langues minoritaires⁷⁶ puisqu'ils donnent une autre image de la France monolingue.

Ces statistiques vont corroborer le discours des militants régionalistes et des linguistes, en soulignant la richesse des langues pratiquées sur le territoire de la République. En répertoriant plus de 400 catégories de langues, le rapport du sociolinguiste Bernard Cerquiglini noie les langues régionales de l'hexagone dans les pratiques linguistiques des différentes populations de France (telles que l'arabe, le kabyle, l'anglais, l'espagnol, l'italien, le roumain...). Malgré tout, en tant que linguiste, le rapporteur ne peut s'empêcher de noter « combien faible est notre connaissance de nombreuses langues que parlent des citoyens français. Il se permet de suggérer que la France se donne l'intention et les moyens d'une description scientifique des langues (...). La dernière grande enquête sur le patrimoine linguistique de la République, menée il est vrai dans un esprit différent, est celle de l'Abbé Grégoire »⁷⁷.

Contrairement à des Etats reconnaissant l'existence de langues régionales et minoritaires et les instituant, la France, en se refusant à reconnaître des minorités au sein de la République, a maintenu un vide informationnel sur les langues de son territoire. Ce n'est pas un hasard si la question linguistique se construit comme un problème politique précisément au moment où le modèle étatique-national subit une double remise en cause, « par le haut » avec l'intégration européenne et la « globalisation », et « par le bas » avec l'intensification des « nationalismes périphériques et le renouveau d'identités régionales ». « La remise en cause de l'évidence constituée d'une langue nationale unique est alors une des formes que prend la remise en cause plus générale du modèle de l'Etat-Nation. On peut faire l'hypothèse que, réciproquement, la défense étatique de la langue constitue aussi une défense précisément d'une forme particulière et historiquement située de l'Etat comme instance centrale de régulation sur un territoire donné, liée à la nation, et unique producteur de l'identité politique »⁷⁸

Disposant d'outils théoriques fournis par la sociolinguistique, mais également grâce à des enquêtes statistiques financées et menées par les gouvernements des Communautés

⁷⁶ Niel F., *Les vicissitudes de l'Etat linguiste, contribution à une sociologie historique du capital informationnel d'Etat*, Thèse Sciences Politiques, Université de Picardie Jules Verne, 2007, p.15.

⁷⁷ Cerquiglini B., *Les langues de France*, rapport au ministère de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de l'Education, 1999, p.7

⁷⁸ Dubois V., « La langue, ressort et enjeu de la force symbolique de l'Etat » in Dubois V., *Action publique et processus d'institutionnalisation. Sociologie des politiques culturelles et linguistiques et du traitement bureaucratique de la misère*, Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches en sociologie, Université Paris I, 2001, p.68

Autonomes du Sud des Pyrénées, les militants de la langue du Nord des Pyrénées, tant au Pays Basque qu'en Catalogne, ont disposé pendant longtemps d'arguments solides face à leurs adversaires. « Tant que les langues régionales étaient encore dominantes sur le territoire, et qu'elles étaient par là-même susceptibles de mettre en péril l'unité nationale, l'Etat avait tout intérêt à ne pas les quantifier pour ne pas les faire exister davantage, mais dès lors que leur déclin est inéluctable, leur quantification ne constitue plus un danger »⁷⁹.

Or, si l'on comprend bien l'intérêt étatique de la République de ne pas quantifier et étudier l'évolution des langues régionales tant que celles-ci étaient parlées majoritairement sur le territoire, aujourd'hui la plupart de ces langues sont en déclin et leur quantification et objectivation ne constituent plus un danger objectif pour la République. La structuration du capital informationnel des langues basque et catalane s'est traduite par la constitution de groupes et d'instituts de recherches sociolinguistiques au Pays Basque et en Catalogne. Si, la constitution de ces centres de recherches répond à des dynamiques politiques et des conjonctures différentes au Pays Basque et en Catalogne, il n'en reste pas moins que, dans les deux cas, la raison de leur création répond à une volonté de produire et de maîtriser le capital informationnel sur les langues. La création de l'*Institut de Sociolinguistique Catalane* va répondre au besoin d'institutionnaliser la Sociolinguistique Catalane d'une part, mais également de la maîtriser en la mettant à contribution dans la mise en œuvre et la légitimation de l'action publique de la *Generalitat*. Le gouvernement basque va tenter, quant à lui, de légitimer son action, hors des critiques sociales et scientifiques par une action globalisante et alternative au mouvement social de la langue.

Pour Alain Desrosières, la production de statistiques véhicule un langage commun et des représentations qui créent des effets de vérité et d'interprétation du monde s'imposant à tous les acteurs et naturalisant les situations sociales qu'elle saisit. En effet, « l'information statistique ne tombe pas du ciel comme un pur effet d'une *réalité antérieure* à elle. Bien au contraire, elle peut être vue comme le couronnement provisoire et fragile d'une série de conventions d'équivalence entre des êtres qu'une multitude de forces désordonnées cherche continuellement à différencier et à disjoindre »⁸⁰. L'instrument statistique peut induire une problématisation particulière de l'enjeu dans la mesure où il hiérarchise des variables et aller jusqu'à induire un système explicatif. Le calcul de moyennes et de pondération ainsi que la

⁷⁹ Niel F., *Les vicissitudes de l'Etat linguiste. Contribution à une sociologie historique du capital informationnel d'Etat*, Thèse en Sciences Politiques, Université de Picardie Jules Verne, 1 décembre 2007, p. 18

⁸⁰ Desrosières A., *La politique des grands nombres*, La Découverte, Paris, 1992, p.397.

recherche de régularité induisent des systèmes d'interprétation causaux qui se présentent toujours comme justifiés par la science. Ainsi, les enquêtes sociolinguistiques sur l'état de la langue basque au Pays Basque, de part et d'autre de la frontière, permettent d'identifier et de repérer d'autres effets de la problématisation, comme un territoire de la langue qui dépasse les frontières administratives et dont la santé dépend de réponses globales.

La situation minoritaire des langues basque et catalane, voire dramatique dans le cas de la langue basque, à chaque enquête sociolinguistique s'accomplit comme une performance de la communauté linguistique, qui continue d'exister malgré l'aversion sociale et politique. Ainsi, l'action collective des acteurs de la langue basque et catalane publicisent leurs situations non seulement par l'action collective et la construction d'alternatives, mais également à travers des drames, des arguments et des récits statistiques fournis à l'occasion de chaque enquête sociolinguistique. Finalement, ces enquêtes forgent leurs causes par un travail de thématization, d'interprétation et de publicisation des termes du problème du recul de la langue ; des opérations de désignation des éventuels responsables et coupables que sont les politiques centralisatrices des Etats français et espagnols ; des victimes, comme les communautés linguistiques basque et catalane qui sont assimilées au peuple basque et catalan ; des justiciers, représentés par les organisations des mouvements sociaux de la langue basque et catalane ; des procédures de qualifications de causes et d'intentions fournies par le corpus théorique de la sociolinguistique ; de dommages et de réparations que sont les politiques de normalisation linguistique.

6.2.1. Les enquêtes sociolinguistiques du Pays Basque des 20 dernières années

Si l'anthropologie sociale et culturelle, ainsi que l'historiographie se sont saisies de l'identité basque comme objet d'étude, c'est la socio-géographie, sociolinguistique voire la sociologie statistique qui l'ont figée territorialement. Enfin à la suite de la démocratisation du Pays Basque d'Espagne et de l'instauration de nouvelles formes de représentation et d'institutions, la sociologie politique et la psychologie sociale, vont tenter d'objectiver les centres de l'identité basque (la langue basque, la culture et ses institutions) de manière scientifique⁸¹.

⁸¹ Pour P. Bourdieu, faire reconnaître un groupe, c'est-à-dire parvenir à imposer sa définition de son identité contre les définitions concurrentes, c'est faire accéder le groupe à une forme d'existence. A travers ces enquêtes qui objectivent le fait *euskaldun*, il s'agit de faire vivre par-delà les frontières l'idée qu'il existe une communauté

Dès lors, la science et la loi se saisissent du centre de l'identité basque en objectivant son centre nucléaire, la langue, qui en tant que noyau de l'identité, va être analysée de deux manières, la première va être la dimension rituelle de l'*euskaldunisation* et la seconde sa valeur socialisatrice. C'est en expliquant l'inattendu, en mettant en lumière les chaînes causales qui permettent de rendre compte des particularités de l'euskara, que va se construire la connaissance scientifique de l'euskara en tant qu'obsession⁸² du mouvement identitaire.

Le risque potentiel de la disparition de la langue basque dans certains espaces du Pays Basque de France et de Navarre dans un premier temps, puis du Pays Basque dans son ensemble est basé sur un faisceau d'indices et d'hypothèses qui ne sont pas encore validés mais permettent de déclencher une alerte sociale et politique. L'heuristique de la « peur », qui ne doit être entendue négativement comme un appel à l'immobilisme scientifique et technique mais comme devant conduire à l'anticipation de la menace elle-même, est continuellement utilisée par les acteurs collectifs et les mouvements sociaux de la langue basque sur la base des études et enquêtes quantitatives sociolinguistiques réalisées. On rentre dans l'ère du soupçon, où le danger potentiellement plausible alimente les débats qui portent sur la matérialité des effets constatés dans les enquêtes sociolinguistiques, sur leur qualification et les chaînes causales qui en sont responsables⁸³. « La réalité des pratiques est donc relative au point de vue porté sur l'objet d'enquête et aux manières diverses utilisées pour faire apparaître des données concrètes, dans des situations plus ou moins expérimentales, plus ou moins contrôlées »⁸⁴.

Par exemple, la dernière enquête sur *L'identité et culture basque au début du XXIème siècle*, qui associait les services de prospections sociologiques du gouvernement de la CAB, Eusko Ikaskuntza et l'Institut Culturel Basque a donné lieu à plusieurs réactions contrastées. « Certains acteurs culturels et institutionnels ont vu dans les résultats de l'enquête des ressources en forme d'expertise pour la construction de politiques publiques, linguistiques et culturelles. D'autres, plus proches des milieux associatifs, ont vu dans la démarche une

basque singularisée par sa langue. Ainsi, « les luttes de classements, lutte pour le pouvoir de faire reconnaître, imposer la définition légitime des divisions du monde social sont-elles des luttes pour le pouvoir de faire et défaire les groupes car elles ont pour enjeu le pouvoir d'imposer une vision du monde social à travers des principes de di-vision qui, lorsqu'ils s'imposent à l'ensemble des membres d'un groupe, font le sens et le consensus sur le sens, et en particulier sur l'identité et l'unité du groupe, qui fait la réalité de l'unité et de l'identité du groupe ». Voir, Bourdieu P., « L'identité et la représentation », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°35, 1980, p.65.

⁸² Callon M., Lascoumes P., Barthes Y., *op.cit.*, p.112.

⁸³ Callon M., Lascoumes P., *op.cit.*

⁸⁴ Juillard C., « L'observation des pratiques réelles », in Calvet L.J., Dumont P., *L'enquête sociolinguistique*, L'Harmattan, Paris, 1999, p.103.

« étude de marché » commanditée par des institutions culturelles en quête de repères »⁸⁵. « La teneur éminemment politique de toute démarche réflexive sur les liens entre langue, culture et identité, surtout lorsque le volet méthodologique principal était quantitatif, donc propice à des interprétations non contextualisées »⁸⁶ permet à chaque acteur politique et collectif d'interpréter les résultats différemment. Xabier Itçaina montre bien comment la difficulté des auteurs de l'enquête et des commanditaires à donner une définition de ce qui devait être quantifié, c'est-à-dire faire du nombre, supposait que soit élaborée et explicitée au préalable une série de conventions d'équivalences préalables impliquant des comparaisons, des compromis conceptuels, des traductions (de savoirs et linguistiques) des codages, des procédures de codifications et des calculs conduisant à une mise en nombre⁸⁷.

6.2.1.1. L'enjeu des enquêtes sociolinguistiques de l'Euskara au Pays Basque

Alors que l'évaluation de la situation des langues régionales en France relève d'un certain empirisme par manque d'études systématiques, ce n'est pas le cas de la langue basque, qui bénéficie d'enquêtes régulières depuis plus de quinze ans, grâce aux efforts du Gouvernement de la Communauté Autonome Basque, qui en est le principal financier⁸⁸. La particularité des enquêtes sociolinguistiques de l'euskara, menées en 1991, 1996 et 2001, c'est qu'elles prennent en compte la totalité du territoire de la langue basque. Les enquêtes *La continuité de l'Euskara* sont l'œuvre, essentiellement, du Gouvernement Basque, et plus particulièrement de la volonté du Parti Nationaliste Basque et d'Eusko Alkartasuna, qui en tant que partis nationalistes basques et fervents partisans du développement de l'euskara doivent rendre des comptes au sujet de leurs actions publiques et politiques en faveur du développement du principal trait de l'identité basque et de l'efficience des investissements publics (les *out-put* de politiques publiques)⁸⁹.

⁸⁵ Itçaina X., « Appartenances linguistiques, identités collectives et pratiques culturelles. Retour sur un enquête menée en Pays Basque », ST. *Les mobilisations ethno-linguistiques en Europe*, Congrès AFSP 2009, pp.1-2

⁸⁶ *Ibidem*, Congrès, p.2.

⁸⁷ Desrosières A., *Pour une sociologie historique de la quantification. L'argument statistique I*, Presses ParisTech-Mines, 2008, pp.10-11.

⁸⁸ Coyos J.B., *op.cit.*, p.57.

⁸⁹ Lagarde C., « La influencia del marco estatal en el porvenir de las lenguas : balance contrastado España-Francia en las zonas catalanohablantes y vasohablantes », in Castillo Lluch M., Kabatek J., *Las lenguas de Espana. Política lingüística, sociología del lenguaje e ideología desde la Transición hasta la actualidad*, Vervuet Madrid, 2006, p.188.

Les deux premières enquêtes sont menées par le Gouvernement Basque, le gouvernement de la Communauté Forale de Navarre, et l'Institut Culturel Basque, la dernière, est menée par le Gouvernement Basque (elle sous-traite à une entreprise privée la Navarre), et le Conseil de Langue du Pays Basque de France. Pour Richard Y. Bourhis « la différence de traitement accordé à la langue basque par le gouvernement de la CAB et les gouvernements navarrais et français, est une occasion exceptionnelle pour évaluer l'impact que des politiques linguistiques si dissemblables peuvent avoir sur la vitalité de la langue basque »⁹⁰. Elle est aussi une occasion pour le Gouvernement Basque dirigé par les nationalistes du PNV souvent en coalition avec EA, de souligner que la politique linguistique de la CAB est la seule qui a permis d'augmenter le nombre de locuteurs bascophones au Pays Basque, par rapport à la Navarre et au Pays Basque français. Les enquêtes sociolinguistiques ont donc force légitimatrice pour les pouvoirs publics de la CAB qui subissent souvent les critiques des organisations du mouvement social de la langue basque, qui considèrent qu'elle ne fait pas assez⁹¹.

Les enquêtes mesurent sur l'ensemble du territoire, « l'évolution de la capacité d'expression en langue basque ; l'usage de la langue à la maison, au sein des communautés autres que la famille, au travail et dans les espaces formels ; les conseils et l'intérêt porté par les citoyens à la promotion de la langue ; la réalité de la transmission familiale ; l'analyse des nouveaux locuteurs (*euskaldun berri*), l'attitude vis-à-vis de la langue »⁹². Au-delà de l'aspect informationnel au niveau synchronique, les enquêtes sociolinguistiques menées sur l'ensemble du Pays Basque par le Gouvernement Basque, l'Institut Culturel Basque (puis l'Office Public de la Langue Basque) et le Gouvernement de Navarre pour l'année 1996, ont un intérêt diachronique puisqu'elles sont menées tous les cinq ans. Elles offrent aux responsables de la politique linguistique une source d'information nécessaire à la planification et à l'évaluation de sa mise en œuvre.

⁹⁰ Bourhis R.Y., « Présentation », *Euskararen Jarraipena III, La Continuité de l'Euskara III – Euskal Herriko Soziolinguistikako Inkesta 2001, Enquête Sociolinguistique du Pays Basque 2001*, EJ/GV, Gasteiz, 2001, p.1.

⁹¹ Remarquons que tant les pouvoirs publics que les organisations du mouvement social de la langue basque, en utilisant les enquêtes sociolinguistiques de l'euskara comme indicateur des résultats des politiques publiques, ne font que renforcer la culture de l'évaluation quantifiée et comparative des performances de l'action publique, du *benchmarking*, de la culture du résultat, d'où l'importance pour le gouvernement de la CAB de réaliser des études comparatives entre les différents territoires de l'euskara, comme pour mieux se prémunir des critiques de la lenteur de l'*euskaldunisation* de la société.

⁹² Hernandez Garcia J.M., « Hizkuntzak aztergai : ikerketa-metodoetara oinarritzko hurbilpena », in Zarraga A., Coyos J-B., Hernandez J.M., Joly L., Larrea I., Martinez L.V., Uranga B., Bilbao P., *Soziolinguistika Eskuliburua*, EJ/GV-Soziolinguistika Klusterra, Gasteiz, 2010, p.332.

En 1996, pour la partie territoriale du Pays Basque français « l'INSEE fut sollicité pour élaborer des échantillons destinés à la réalisation des enquêtes. A défaut d'un support financier de la part des autorités nationales ou locales, c'est auprès des institutions de l'Union Européenne que fut obtenue la plus grande partie du financement de l'enquête en Pays Basque aquitain »⁹³. En 2001 également, c'est l'INSEE qui va établir l'échantillon d'enquête, et c'est feu le Conseil de la Langue du Pays Basque de France avec EUSTAT (service statistique du Gouvernement Basque) qui traiteront les données. L'enquête de 2001, fait une étude comparative diachronique et spatiale des données, ce qui montre les résultats des différentes politiques linguistiques sur les différents territoires. Pour ce qui est du Pays Basque de France « les chiffres sont clairs, (...) le nombre et le pourcentage de bascophones diminue inexorablement, seul celui des bilingues passifs ou réceptifs augmente sachant que ceux-ci ne sont pas de véritables locuteurs »⁹⁴. Force est de constater que l'on utilise plus souvent la langue basque en famille que dans les contextes formels, même si cette utilisation en famille diminue, et que l'utilisation de l'euskara dans des situations formelles augmente, toutes proportions gardées.

En général, les bilingues sont nés au Pays Basque français et le basque a été leur première langue, et l'euskara est leur langue maternelle. Pour les sociolinguistes, la transmission familiale de la langue est l'outil le plus sûr, le plus efficace et le plus naturel pour la pérennité des langues. Les trois quarts des *erdalduns*, des non bascophones, sont originaires de l'extérieur du Pays Basque, et leur sensibilité à la langue basque est partagée en deux parties égales, puisque ceux qui sont favorables à l'enseignement de l'euskara à l'école et ceux qui s'y opposent sont aussi nombreux. Cette enquête comporte une lacune en ce qui concerne le Pays Basque français, en effet, selon J.B. Coyos, on n'y étudie pas « les comportements des nouveaux bascophones devenus parents. (...) Or ceux-ci ne sont pas étudiés en tant que tels. Pour la Communauté Autonome d'Euskadi, l'enquête 2001 a révélé qu'un couple de nouveaux bascophones sur trois transmet le basque comme première langue à ses enfants »⁹⁵.

La plupart des enfants des villes ayant appris l'euskara à l'école ou des adultes l'ayant apprise dans les *Gau Eskola*, sont originaires de familles unilingues espagnoles ou françaises, et donc ont pour langue d'usage premier l'une de ces langues. Il en résulte un décalage logique entre

⁹³ Oyharçabal B., « La situation démolinguistique de la langue basque », in Blanchet P., Breton R., *The regional languages of France : in inventory on the Eve of the XXI Century*, Peeters Leuven, Louvain-la-Neuve, 1999, p. 35.

⁹⁴ Coyos J.B., *op.cit.*, p.63.

⁹⁵ *Ibidem*, p.64.

apprentissage d'une langue et usage de celle-ci par la même personne, puisqu'outre le fait de connaître l'euskara, il faut avoir la possibilité de parler cette langue, ce qui n'est favorisé ni par l'environnement familial, ni amical, ni même social (au sud de la Navarre ou en Araba, il est assez difficile de vivre socialement en Euskara, puisque ces territoires sont fortement débasquisés depuis longtemps).

Alors que les diagnostics sur l'offre d'enseignement de l'euskara sont quasiment toujours quantitatifs, les résultats ou *out put* de la politique linguistique dans ce secteur sont qualitatifs et l'on fait confiance à l'intelligence des enseignants et des élèves pour répondre de leur niveau et capacité linguistique. Dans un plan global d'aménagement linguistique, l'apprentissage a pour but l'utilisation habituelle de la langue en question et non pas simplement son acquisition. Dès lors, à la différence d'une politique publique d'enseignement d'une langue (quelle qu'elle soit), la politique de normalisation vise une augmentation de l'usage social de cette langue enseignée et ne se satisfait pas de sa seule acquisition. « A ce sujet, une enquête récente portant sur l'aptitude à communiquer en basque des élèves en fin de scolarité obligatoire a créé la surprise dans la CAB. (...) Aucun élève du modèle A n'a atteint le niveau de communication. Pour les élèves ayant suivi le modèle B la performance a été de 33% et 68% de succès pour les élèves ayant bénéficié du modèle immersif. (...) Une première leçon à tirer est que la transmission de la langue doit être à la fois familiale et scolaire. (...) Autre conclusion, aucune méthode d'apprentissage ne garantit infailliblement le niveau seuil de la communication. Cependant le choix de la méthode n'est pas indifférent du succès (...) [et] toutes les filières, par des activités scolaires et périscolaires, doivent préparer l'usage social, ludique et professionnel. Dans un programme visant la réappropriation d'une langue en difficulté, l'apprentissage, pour être efficace, doit nécessairement entrer dans un processus comprenant la transmission familiale et scolaire, l'utilisation sociale dans le domaine public et privé et le développement de la langue par l'édition, les médias, la production culturelle. Tout doit être mené de front et négliger l'une de ces phases met en péril l'objectif final »⁹⁶.

Dès lors, ce que montrent les enquêtes statistiques commandées par les pouvoirs publics au Pays Basque, c'est la progression du nombre de locuteurs, de ceux qui deviennent bilingues, qui apprennent l'euskara. « Or, ce n'est pas parce que l'on apprend l'anglais à l'école, que l'on parle anglais, qu'on l'utilise de manière fluide et constante. De plus, ce n'est pas parce que l'on apprend l'anglais à l'école que l'on devient anglais, même si l'on appartient à cette

⁹⁶ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1887, 25 juillet 2005.

communauté mondialisée anglophone, de l'international *english*, qui n'est pas l'anglais d'Angleterre »⁹⁷. L'apprentissage du basque au niveau des cycles primaire et secondaire n'est pas suffisant pour enrayer le déclin de l'utilisation du basque au Pays Basque Nord. Comme le recommande l'introduction de l'Enquête de 2001, le soutien institutionnel pour l'usage public du basque doit être promu dans les établissements de proximité comme les mairies, les services publics tels que la poste ainsi que dans le cadre des soins de santé, des entreprises et des commerces locaux. Les bascophones d'origine et les élèves qui apprennent le basque comme seconde langue ont besoin de trouver des lieux où il est utile et avantageux d'employer le basque, notamment dans les activités sportives, les loisirs, les mass médias, les services publics locaux et le monde du travail⁹⁸. L'enquête recommande l'officialisation de la langue basque en France.

D'autre part, l'enquête souligne que, pour la première fois, l'avenir de l'euskara dépend essentiellement de la motivation de la communauté linguistique, des bascophones natifs et des néo-bascophones, espace stratégique et privilégié du changement linguistique qui mériterait de disposer à l'avenir d'un suivi et de faire l'objet d'une recherche scientifique. En effet, les « politiques linguistiques menées par les pouvoirs publics ont des limites structurelles dont dépendent leurs degrés d'efficacité : a) la diversité des contextes sociolinguistiques dans lesquels ont lieu l'augmentation du nombre des personnes bilingues ; et, b) les biopolitiques qui mettent en marche les locuteurs en situation de bilinguisme qui dépendent de leurs habitudes linguistiques, préférences, inscriptions et évaluation sociales sur les disponibilités linguistiques et les lieux particuliers de mise en œuvre de projets linguistico-identitaires désirés »⁹⁹.

Les détails les plus caractéristiques de la possible manipulation des données statistiques sociolinguistiques sont la typologie des enquêtés. Ils sont divisés en trois catégories, aujourd'hui les monolingues bascophones ont disparu et l'on tient compte des *bilingues*, des *bilingues passifs* et des *monolingues eradaldun* (non-bascophones), par contre il n'est fait mention nulle part des compétences écrites et de lecture des enquêtés. « Les *bilingues passifs* sont ceux qui comprennent ; les *bilingues* ceux qui parlent, mais où sont les chiffres des compétences de maîtrise de lecture et d'écriture. D'après les interprétations des réponses, plus de la moitié maîtrise la lecture et l'écriture, si le regroupement des chiffres le permet *une*

⁹⁷ Entretien avec le directeur de SEI-BAT, à Andoain, le 7 mars 2003

⁹⁸ Bourhis R.Y., *op.cit.*, p.216.

⁹⁹ Tejerina B., *op.cit.*, p.135.

majorité, et si l'on n'arrive pas à la moitié, on tente de valoriser, même si cela est assez difficile parfois, les résultats les plus favorables à la politique linguistique mise en œuvre et proche de l'orientation idéologique nationaliste, afin de montrer son caractère démocratique. Pour ce qui est d'*Iparralde*, s'il est difficile d'occulter ses niveaux très bas, l'exercice se transforme en un *art d'accommoder les restes* »¹⁰⁰.

Conscient que la dimension identitaire a son importance, pour les locuteurs bascophones, parler basque c'est faire partie de la famille basque, il existe une sorte de reconnaissance sociale, et les enquêtes sociolinguistiques ont toutes un volet identitaire. L'enquête intitulée *Identité et culture basque au début du XXIème siècle*, montre à quel point il existe une corrélation entre les niveaux élevés de compréhension de la langue et le sentiment identitaire à prédominance basque¹⁰¹. « Cette dimension identitaire est plus mise en avant selon les enquêtes par les jeunes au Pays Basque Nord qu'au Sud où c'est la dimension utilitaire de la langue qui est plutôt retenue par ceux-ci. L'utilisation scolaire de la langue est particulière puisqu'elle a pour objet d'apprendre la langue et non de s'en servir comme outil de communication, sauf dans le modèle immersif. Il s'agit d'améliorer la compétence dans la langue pour peut-être l'utiliser ensuite. Il n'y pas implication nécessaire de l'usage, même si la connaissance est indispensable à celle-ci. Pour qu'il y ait usage, il faut des conditions socio-psychologiques favorables. En effet, utiliser une langue relève et du choix individuel et du contexte socio-juridico-politico-économique... »¹⁰². Evidemment, l'importance de la langue dans les représentations de l'identité basque varie considérablement selon la façon dont la question est formulée¹⁰³.

Les autorités publiques sont conscientes que ce sont désormais « les collectifs de néo-bascophones et néo-bascophones partiels qui représentent l'avenir de l'euskara et la possibilité d'une certaine récupération intensive. De leurs attitudes et stimulations sociales et politiques devant l'euskara dépend la progression immédiate de la transmission de l'euskara des générations futures, on donne pour fait accompli que les bascophones et les bilingues d'origine maintiendront leur fidélité linguistique par rapport à l'euskara »¹⁰⁴. Cela dit, si l'on se réfère aux enquêtes sociolinguistiques, cela reste un défi indéniable si l'on considère que

¹⁰⁰ Lagarde C., *op.cit.*, pp.188-189.

¹⁰¹ Baxok E., Etxegoin P., Lekunberri T., Martinez de Luna I., Mendizabal L., Ahedo I., Itçaina X., Jimeno R., *Euskal Nortasuna eta kultura XXI. mendean. Identidad y cultura vascas a comienzos del siglo XXI. Identité et culture basque au début du XXIème siècle*, Eusko Ikaskuntza, Donostia, 2006.

¹⁰² Coyos J-B., « L'enseignement suffit-il à sauver une langue menacée ? », *Revue Lapurdum X*, CNRS-IKER, Bayonne, 2005, p.30.

¹⁰³ Itçaina X., *op.cit.*, Congrès AFSP 2009, p.9.

¹⁰⁴ Tejerina B., *op.cit.*, p.134

c'est dans les milieux intimes que l'euskara est utilisé avec le plus de fréquence. Au fur et mesure que l'on sort des cercles intimes et familiaux, l'intensité d'utilisation de l'euskara se réduit. Les espaces les plus institutionnels et formels sont ceux qui génèrent la plus grande résistance à l'utilisation de l'euskara. C'est la raison pour laquelle l'institut sociolinguistique SEI-BAT réalise également des enquêtes sociolinguistiques, mais dont le critère épistémologique n'est pas la connaissance de la langue mais sa vitalité qui est basée sur son usage social et va donc au-delà de sa simple connaissance. D'ailleurs d'après les dernières enquêtes sociolinguistiques du Pays Basque, l'on constate que la plupart des personnes bilingues au Pays Basque sont des citoyens, dont la première langue ou langue maternelle est le basque, mais dont celle d'usage est essentiellement le castillan.

6.2.1.2. Besoin différentialiste expert ou différence grammaticale sociolinguistique ?

Les enquêtes de SEI ont pour but de dépasser les questions d'opinion que l'on trouve au sein des enquêtes globales sociolinguistiques menées par le Gouvernement Basque depuis 1989, dans lesquelles l'on quantifie souvent plus l'opinion et les capacités subjectives de maîtrise de la langue que les attitudes objectives vis-à-vis de l'euskara. On y trouve ainsi des questions du type : *faut-il vraiment parler l'euskara pour être basque ? ; Je préfère parler ou perfectionner l'anglais plutôt que l'euskara ; Faut-il que tous les enfants parlent euskara ?*etc. Les réponses dans ce cas refléteront davantage l'opinion que les attitudes des enquêtés, même si les opinions sont indispensables à l'élaboration des attitudes, un autre critère peut être ajouté, à savoir la motivation du locuteur enquêté. Suivant la grammaire sociolinguistique établie par Txepetx qui considère la motivation comme source de l'ensemble de toute action langagière, dès lors les enquêtes se doivent, d'après le sociolinguiste, d'isoler les motivations qui amènent certaines personnes à utiliser et apprendre l'euskara de manière diachronique (l'utilisation et le processus d'apprentissage temporel). Mais, aussi bien les attitudes que les motivations individuelles répondent à des critères psychologiques et socio psychologiques, puisqu'elles ne sont pas données de facto aux analystes. La sociolinguistique basque a, depuis les années 80,

beaucoup puisé dans les études socio-psychologiques afin d'établir un corpus théorique à l'analyse sociolinguistique de la communauté linguistique *euskaldun*¹⁰⁵.

D'après *Txepetx*, qui considère que l'usage d'une langue dépend de la motivation, la connaissance et son utilisation, la motivation langagière serait divisée en deux, la motivation personnelle et fondamentale et la motivation extérieure, culturelle ou rationnelle. Le savoir est défini par la capacité à utiliser pleinement une langue comme outil communicatif. Enfin, l'utilisation est définie par le niveau d'usage et les fonctions d'usage qu'a une communauté à un moment historique de sa langue. « Commencées en 1989 pour le Pays Basque Sud et en 1993 pour le Pays Basque Nord, ces enquêtes sont effectuées *in situ*, dans la rue, tous les quatre ans. On y étudie l'usage réel, objectif, grâce à des observateurs qui notent en direct l'usage spontané des langues auprès des personnes qu'ils repèrent dans la rue. Ces enquêtes relèvent l'usage de la langue dans un contexte plutôt informel, puisque, dans la rue, on parle généralement avec des connaissances, des amis, la famille et plus occasionnellement des inconnus »¹⁰⁶. Soulignons que la première enquête du genre fut menée par le laboratoire de recherche SIADECO, en 1989, sous la direction scientifique de J.L. Alvarez Enparantza, *Txillardeg*i et Xabier Isasi, alors que SEI n'existait pas encore. La méthode de recherche nous renvoie directement au modèle mathématique d'analyse linguistique de *Txillardeg*i et aux grilles théoriques de *Txepetx*¹⁰⁷.

Par la suite, la méthode d'enquête mise en place par l'institut SEI-BAT sera basée sur celle de SIADECO de 1989, c'est-à-dire une méthode d'observation directe quantitative, où l'enquêteur remplit un questionnaire fermé. « L'enquête se base sur les méthodes de recherches de l'anthropologie sociale, (...) dont les techniques ont été développées par les anthropologues, souvent liées à des enquêtes ethnographiques »¹⁰⁸. Les données obtenues par l'enquête d'observation directe dans la rue isolent : le lieu et le moment de l'enquête (jour et

¹⁰⁵ Sanchez Carrion J.M., *Txepetx*, *op.cit.*, 1987 ; Martinez de Luna I., Jausoro N., « Hizkuntzekiko motibazioen ekarpenak inguruneak ezarritako baldintzen aurrean », *Revue BAT*, n°18, Andoain, 1996, pp.39-52 ; Jausoro N., *La práctica discursiva y el interdiscurso. Una propuesta metodológica para la investigación social del euskara*, EHU/UPV, Leioa, 1997 ; Garcia I., *Euskararen erabileran duten prozesu psikosozialak : identitate etnolinguistikokoaren garrantzia*, Thèse de Doctorat, Université de Leioa, EHU/UPV, 2000 ; Azurmendi M.J., *Psicolingüística*, EHU/UPV, Leioa, 1999 ; Azurmendi M.J., *Psicolingüística histórica. Gizarte-Psikologia eta metodologia saila*, EHU/UPV, Donostia, 1987 ; Arratibel N., *Helduen euskalduntzean eragiten duten faktore psikosozialak : motibazioaren errola*, Thèse de Doctorat, Université de Leioa, EHU/UPV, 1999.

¹⁰⁶ Coyos J.B., *op.cit.*, p.67

¹⁰⁷ Il est important de rappeler l'importance du rôle de l'institut de recherche SIADECO qui est le premier institut à avoir mené des études complètes sur l'euskara et dont l'un des membres n'est autre que le linguiste *Txepetx*.

¹⁰⁸ Hernandez Garcia J.M., « Hizkuntzak aztergai : ikerketa-metodoetara oinarritzko hurbilpena », in Zarraga A., Coyos J-B., Hernandez J.M., Joly L., Larrea I., Martinez L.V., Uranga B., Bilbao P., *Soziolinguistika Eskuliburua*, EJI/GV-Soziolinguistika Klusterra, Gasteiz, 2010, p.311.

heure), combien de personnes parlent en basque (ou en espagnol) ; c'est-à-dire combien parlent le basque en un lieu donné¹⁰⁹. La principale faiblesse de la méthode d'enquête utilisée, malgré les correctifs qui y sont apportés afin de ne pas comptabiliser la même personne plusieurs fois, dans la même journée, est que les communes de moins de 1000 habitants n'ont pas été étudiées, car les observations de rue y sont plus difficiles. « Or au Pays Basque Nord, ce sont ces communes les plus nombreuses, même si elles ne représentent pas la majorité de la population. De plus, (...) ce sont ces villages de Basse-Navarre et de Soule qui sont les plus bascophones. [Malgré tout] l'enquête permet d'une certaine façon d'évaluer, à côté de l'usage brut de la langue, la loyauté vis-à-vis d'elle, puisqu'elle est utilisée dans la rue et de plus on a la preuve de l'attachement des locuteurs à celle-ci, dans ce contexte »¹¹⁰.

Finalement, ce qui fait le lien entre la connaissance et l'usage est l'adhésion, le besoin intrinsèquement individuel à l'usage d'une langue, un lien sentimental en quelque sorte, qu'aucune loi ne peut atteindre, puisque tous les locuteurs bascophones aujourd'hui sont bilingues, et ont la possibilité de choisir la langue dans laquelle ils souhaitent s'exprimer. Aujourd'hui, l'euskara a gagné du terrain sur l'espagnol dans des espaces formels –éducation, université, administration et services publics, paysages, médias ou entités financières-. Dans les espaces informels par contre, l'euskara a perdu, d'une certaine manière, de l'espace parmi les bilingues dans les usages familiaux, amicaux et de voisinage ; le castillan et l'usage bilingue ont gagné du terrain sur les espaces antérieurement dévolus exclusivement à l'euskara¹¹¹.

Souhaitant dépasser la querelle portant sur la signification des résultats statistiques et la critique visant les politiques linguistiques mises en œuvre par le gouvernement basque, l'ancien responsable à la politique linguistique, Patxi Baztarrika souligne qu'« il convient que nous n'oublions pas que, ni la connaissance ni l'usage, ne croissent spontanément. Aussi, on peut et on doit impulser une politique, non pas seulement, par une politique linguistique normalisatrice –car tout ne se réduit pas aux lois et planifications-, mais également par l'activation de normes, de ressources et de plans, afin de rendre la langue attractive, et qu'elle devienne un élément qui alimente la libre adhésion de la société »¹¹². L'enjeu du bilinguisme n'est plus tant, pour le gouvernement d'Euskadi, d'augmenter le nombre de ses locuteurs au

¹⁰⁹ *Ibidem*, p.341.

¹¹⁰ *Ibidem*, p.68.

¹¹¹ Baztarrika P., *op.cit.*, p.219.

¹¹² *Ibidem*, 2009, p.201.

sein de la CAB que de rétablir la langue basque comme outil social attractif et nécessaire à la communication sociale.

Au-delà de la connaissance d'une langue, pour que son usage social augmente il faut donc, également, une certaine densité de population bascophone, une compétence relative d'expression supérieure au français et à l'espagnol, elle doit être ou devenir, la première langue de communication de la zone sociolinguistique du lieu de résidence et champ d'usage. Si l'école joue un rôle important dans l'apprentissage de la langue, la capacité communicationnelle et les habitudes d'usages, elle ne peut pas régler tous les problèmes, ni toucher tous ces espaces de la société où l'euskara n'arrive plus naturellement. C'est pourquoi, tant au Pays Basque, qu'en Catalogne, une fois mises en œuvre les politiques de normalisations linguistiques, les gouvernements de la CAB et de la *Generalitat* ont adopté des lois de politiques linguistiques dont le but est clairement de faire augmenter l'usage de la langue et garantir que la possibilité d'usage est bien appliquée, offerte, et assumée.

D'autres enquêtes plus ciblées sont menées de façon plus irrégulière, telles que des enquêtes locales (par villes, vallées, ou provinces), des enquêtes sur des échantillons de la population, sur des indicateurs déterminants comme le genre ou l'âge, ou l'étude de publics. Ainsi, dans l'enquête intitulée, *Regard sur l'avenir : les adolescents du Pays Basque et la langue basque*, les auteurs tirent la conclusion qu'au Pays Basque Nord, plus l'on est jeune et moins l'on connaît la langue et plus on s'éloigne de l'école moins on parle basque. Les attitudes vis-à-vis de la langue ont un caractère identitaire (se sentir basque) au Pays Basque français, alors qu'au Sud, elles sont plutôt utilitaires (connaissance de la langue utile sur le marché du travail). La langue est considérée comme difficile et associée à la ruralité au Nord de la Bidassoa, alors qu'au Sud c'est l'inverse. « Les opinions des adolescents au sujet de la langue basque nous laissent un goût mitigé mais leur volonté d'être Basque stimule notre espoir (...) face à l'avenir, les trois facteurs qui assureront le développement de la langue basque sont l'attachement au pays, la transmission familiale et la politique linguistique. Au Pays Basque Nord, la faiblesse de la politique linguistique est évidente. Cependant (...) la conscience linguistique des jeunes d'aujourd'hui nous laisse prévoir la volonté de la société de demain en faveur de la langue basque »¹¹³. Hubert Peres et Mohamed Saïd Darviche, compilant plusieurs

¹¹³ Martinez de Luna I., *Etorkizuna aurreikusten 99 : Euskal Herriko gaztetxoak eta Euskara*, Nafarroako Unibertsitate Publikoa-Euskal Kultur Erakundea, Euskal Herriko Unibertsitatea, Gasteiz, 2001, p.29.

enquêtes menées au Pays Basque, confirment l'évolution vers une approche plus politisée de l'identité dans la CAB et plus traditionnelle, voire essentialiste, au Pays Basque français. « L'importance accordée à la langue côté français irait dans le même sens dans la mesure où le basque serait côté français davantage transmis par transmission familiale que par les réseaux scolaires ou l'alphabétisation pour adultes. (...) L'exemple basque viendrait de la sorte illustrer une hypothèse selon laquelle les nationalismes ethniques périphériques évolueraient, en règle générale, d'un accent mis sur les éléments primordiaux (descendance commune, race, langue, traditions culturelles, dans certains cas religion) vers une définition basée sur la territorialité (« ceux qui vivent et travaillent » sur un territoire) et sur l'adhésion volontariste à l'adhésion communautaire »¹¹⁴.

6.2.2. Face à des enquêtes pléthoriques au sud des Pyrénées un manque d'objectivation de la situation au nord des Pyrénées catalanes

La première référence sociolinguistique à la Catalogne française est présente dans le livre de Llorenç Planes, *Petit Llibre de Catalunya Nord*¹¹⁵, où il y décrit la substitution linguistique du catalan par le français, et son acceptation « inéluctable » par les parents de la région comme un « crime » social. Partant d'un constat selon lequel le catalan va disparaître à la fin de sa génération, tout en responsabilisant la génération précédente (c'est-à-dire celle de ses parents), l'auteur invoque une nécessaire prise de conscience afin de récupérer le principal trait de l'identité catalane, la langue. La seconde référence sociolinguistique est incontestablement la thèse de troisième cycle de Domenec Bernardo, *Introduction méthodologique et documentaire à l'étude sociolinguistique du plurilinguisme en Catalogne Nord*, où la situation linguistique de la Catalogne française est analysée à travers des cadres théoriques marxistes, essentiellement de la lutte des classes.

Par la suite, lors de notre travail de terrain en Catalogne du Nord, nous avons dénombré trois enquêtes sur les pratiques et représentations du catalan. Deux ont été commandées par le Conseil Régional du Languedoc-Roussillon, sous la présidence de Jacques Blanc et ont été réalisées par l'institut Média-Pluriel Méditerranée en 1993 et 1998. Par la suite, une linguiste anglaise, Dawn Marley, dans le cadre de son doctorat, a réalisé une étude sociolinguistique

¹¹⁴ Itçaina X., *op.cit.*, Congrès AFSP 2009, p.10.

¹¹⁵ Planes Ll., *El petit llibre de Catalunya Nord*, Ed. de l'Herisson, Canet, 1978.

sur la ville de Perpignan. Puis, la dernière enquête réalisée par le secrétariat de la politique linguistique de Catalogne en 2004 et en collaboration avec les chercheurs de l'université de Perpignan, sous l'égide de l'Institut d'Etudes des Usages Linguistiques en Catalogne (EULCN) et de l'Institut de Sociolinguística Catalana de la *Generalitat de Catalunya*, a également été menée sur la capitale des Pyrénées-Orientales¹¹⁶.

Ces enquêtes n'ont que très peu de points communs entre elles, et elles ne permettent pas d'établir aisément des comparaisons, sinon très générales et tendanciellées. A l'exception de la thèse doctorale de Dawn Marley, qui répond à une motivation académique et personnelle, les trois autres enquêtes répondent à des commandes publiques, de pouvoirs publics de niveaux différents et aux buts différents. Les deux premières témoignent de l'intérêt porté par l'exécutif régional à l'identité et aux langues régionales, l'occitan et le catalan. Tout au long des années 90, J. Blanc construit une politique régionale axée sur l'Arc Méditerranéen et les relations transfrontalières avec la *Generalitat de Catalunya*. Face à la forte identité et à l'intérêt que portent les institutions catalanes à leurs propres langue et culture, le chef de l'exécutif du Languedoc-Roussillon tente de mobiliser la double identité (dont l'une partagée avec la *Generalitat*) de la région, occitane et catalane, afin de se rapprocher et de donner sens à sa politique extérieure et européenne. C'est dans cette optique que la Région va mettre en place un chargé de mission responsable des Langues Régionales, et va passer commande de deux enquêtes.

L'étude réalisée par l'EULCN répond clairement à des fins politiques en plaçant la problématique linguistique dans le cadre des rapports centre-périphérie. L'enquête révèle que « la demande sociale d'enseignements en catalan et de catalan explose sur Perpignan et la Catalogne Nord. Et nous, les acteurs de la langue, les mouvements sociaux on n'arrive plus à répondre aux demandes. Il y a selon l'enquête entre 45 et 58% des gens qui souhaitent apprendre le catalan, ou qui souhaitent le parler. Il est clair que les institutions publiques doivent prendre le relais ou alors aider fortement les différentes structures »¹¹⁷. L'étude réalisée par les pouvoirs publics autonomiques de la *Generalitat*, en plus de fournir une réalité sociale, permet également de nourrir intellectuellement et de justifier un discours catalaniste face à des pouvoirs publics, à l'exception de la municipalité de Perpignan, sinon hostiles du moins loin des questions catalanistes, dans le département et au niveau national.

¹¹⁶ Cette enquête va par la suite donner lieu à deux publications distinctes : Querol E., *Llengua i societat als territoris de parla catalana a l'inici del segle XXI*, Generalitat de Catalunya, Barcelona, 2007 ; et, Puig Moreno G., « Enquestes sociolinguístiques a la Catalunya Nord », *Aïnes Noves* 1, PUP, Perpinya, 2007, pp.5-97

¹¹⁷ Entretien avec le directeur de Radio Arrels, à Perpignan, le 5 juin 2003

Malgré tout, une divergence sensible oppose les deux publications qui se réfèrent à l'enquête menée par la *Généralitat* en Catalogne française, celle de E. Querol et celle de G. Puig Moreno. En effet, si l'enquête de la *Generalitat* et sa publication postérieure donnent un chiffre de 65% de locuteurs passifs (qui comprennent le catalan sans le parler), l'universitaire nord catalan, G. Puig Moreno n'en dénombre quant à lui que 35% ; en ce qui concerne les locuteurs entiers qui sont comptabilisés à 37% pour la première publication, ils ne sont plus que 18% dans la seconde publication. Pour Alà Baylac-Ferrer, les enquêtes sociolinguistiques doivent nécessairement « être lues prudemment car lorsque l'on commence à utiliser et commenter les chiffres de manière partisane, ils sont souvent critiqués et remis en question. Certains catalans du sud, en visite à Perpignan et une fois en contact avec le terrain, doutent fréquemment du niveau réel de connaissance de la langue. Les scientifiques [du Sud] dénoncent la finalité médiatique de tels sondages, qui manqueraient de rigueur, d'exactitude, et donc de validité. Le problème vient du fait que ces chiffres ne sont que l'image simplificatrice d'une situation linguistique complexe ; on doit donc les considérer comme tels »¹¹⁸. Plus loin il poursuit ainsi : « comme nous avons pu le souligner, pour un catalan du sud, un séjour à Perpignan va généralement produire l'impression que très peu de personnes connaissent et surtout utilisent la langue catalane, que sa situation et son avenir sont plus que compromis. Le même jour, un français qui visite la Catalogne Nord aura la perception d'une région avec une forte personnalité, en particulier parce que l'omniprésence du catalan le surprendra. Laquelle de ces deux réalités est la plus vraie ? Cette question montre l'ambivalence de la situation et peut permettre de comprendre que certaines personnes n'accordent pas la même signification aux chiffres. Il convient de comprendre que la Catalogne Nord appartient à la réalité linguistique de la France, et en même temps, à celle de l'ensemble des *Paisos Catalans* »¹¹⁹.

Pour Christian Lagarde, ce qui, à première vue, influe le plus dans les résultats des enquêtes sociolinguistiques du Pays Basque et de Catalogne, c'est-à-dire le facteur déterminant de différence entre nord et sud, est qu'il existe ou non une politique linguistique mise en œuvre par un pouvoir politique, de type autonome et peut être d'idéologie nationaliste. « C'est ce que montre avec insistance l'examen des résultats très contrastés entre la Catalogne Nord et *Catalunya*. Leurs différences abyssales démontrent tant l'hétérogénéité des situations

¹¹⁸ Baylac-Ferrer A., *Societat, català i ensenyament a Catalunya Nord (Société, langue et enseignement du Catalan en Catalogne Nord)*, Thèse de Doctorat en Etudes Catalanes, CREC-IFCT, Université de Perpignan, 4 décembre 2009, p.276.

¹¹⁹ *Ibidem*, p.288.

sociolinguistiques que l'influence des destins historico sociaux bien différents (la volonté d'autonomisation expérimentée de *Catalunya* depuis presque un siècle et demi face à la marginalisation nord catalane dans le cadre républicain français ; la différence de statut de la langue sur les deux territoires, tant au niveau de l'officialisation juridique qu'au niveau de la conscience de hiérarchisation diglossique) »¹²⁰. Ainsi, pour Alà Baylac-Ferrer, une évaluation régulière de la situation de la langue en Catalogne Nord est nécessaire et pourrait être « une action raisonnable pour servir de base à des études sérieuses et rigoureuses des mesures à prendre et à adopter dans le cadre d'un plan d'action linguistique. Comme cela a été réalisé au Pays Basque et en Catalogne Sud. Une périodicité de 5 ans serait adaptée pour l'analyse de l'évolution »¹²¹.

Un examen minutieux des processus de normalisation tels qu'ils se développent des deux côtés des Pyrénées, révèle la nécessité d'avoir sous la main, « les chercheurs avec des outils fidèles et un suivi, afin d'exposer les fluctuations micro diachroniques qui se manifestent. Les enquêtes basques du Nord accomplissent mieux cette exigence que celles de Catalogne Nord, et ce comme conséquence du besoin, elles supplient le Sud par faute d'intérêt des pouvoirs publics sur ces questions au Nord »¹²². Le déficit d'information sociolinguiste dans le cadre de l'Etat français est flagrant. « L'intérêt d'obtenir de l'information vient des Communautés Autonomes concernées par leurs propres langues et dans certains cas d'entités régionales ou départements français qui désirent mettre en évidence la particularité de leur idiosyncrasie au sein de l'ensemble de l'Etat. Ce manque de données sociolinguistiques dans les enquêtes de recensement de l'INSEE est par ailleurs, bien symptomatique en France : ce silence est éloquent et correspond au mépris et l'ignorance de la pluralité linguistique et culturelle, caractéristique du modèle étatique unilinguiste français »¹²³. Soulignons cependant que le recensement de 2000 posait une question portant sur les langues régionales et le patois.

¹²⁰ Lagarde C., *op.cit.*, pp.198-199.

¹²¹ Baylac-Ferrer A., *op.cit.*, p.522.

¹²² Lagarde C., *op.cit.*, p.202.

¹²³ *Ibidem*, p.189.

6.3. Le défi de la démocratisation des politiques publiques : quel rôle pour les acteurs intermédiaires de la planification et l'évaluation des politiques linguistiques ?

Les études portant sur les conflits et les enjeux de la langue ainsi que son environnement ont conduit à mettre en lumière une contre-expertise issue de la société civile et correspondant à l'émergence de formes alternatives de production de savoir, hors des institutions officielles, ou en tout état de cause, s'éloignant des formes de savoirs reconnues¹²⁴. Ces analyses ont plutôt mis l'accent sur les acteurs collectifs de la langue porteurs de compétences, de savoirs décrits comme profanes, et la façon dont ils entrent progressivement dans le réseau d'action publique. Il serait absurde d'opposer connaissance profane et connaissance savante en recourant à des termes comme ceux de rationalité et d'irrationalité, de savoirs objectifs et de croyances subjectives. Dans le cas des questions linguistiques, c'est l'inverse qui est vrai en Catalogne et en Pays Basque. Le conservatisme est du côté des pouvoirs publics centraux et des experts publics, puisqu'en matière de promotion de l'euskara et du catalan (officialisation des langues régionales en France), ils sont responsables du refus d'accueillir des événements inattendus (création d'écoles immersives, de mouvements sociaux de la langue). Au contraire l'audace, l'intérêt pour la nouveauté, l'esprit d'innovation, sont autant de qualités que l'on trouve du côté des profanes, en particulier autour des mouvements sociaux de la langue basque et catalane.

Loin de se cantonner à un rôle attendu de mobilisation par l'information, l'éducation et la revendication, les acteurs collectifs et mouvements sociaux de défense de la langue basque et catalane interviennent non seulement comme des experts conseillant, contrôlant, stimulant, critiquant, ils se substituent même aux autorités locales pour assurer la mise en œuvre concrète des décisions en matière linguistique, dans les différents secteurs sociaux¹²⁵. En effet comme on l'a vu dans le cas du Pays Basque espagnol et français, ainsi que de la Catalogne française, « d'un côté, l'autorité publique accordait aux associations [de la langue et de la culture] une reconnaissance officielle et une légitimité institutionnelle, soutenues par l'octroi de capacité juridique et aides financières. De l'autre côté, le pouvoir central [et local] escomptait en retour une aide à la décision et au fonctionnement démocratique, ainsi qu'une

¹²⁴ Lascoumes P., *op.cit.* ; Callon M., Lascoumes P., Barthes Y., *op.cit.*; Barthe Y., *Le pouvoir d'indécision : la mise en politique des déchets nucléaires*, Economica, Paris, 2006.

¹²⁵ Voir à ce sujet l'analyse de P. Lascoumes sur le rôle des associations de l'environnement sur la mise en œuvre de politiques publiques, le parallèle est saisissant, in, *Ibidem*.

diffusion-promotion de la politique conçue »¹²⁶. Pour ce qui est du Pays Basque français, l'ensemble des acteurs de la langue dans leurs secteurs d'activité vont être reconnus comme des experts dans leur domaine au sein des différentes commissions mises en place au sein de *Pays Basque 2010* (Seaska, dans l'éducation, les radios et la presse bascophones, dans la normalisation de la langue et sa promotion sociale...). Pour ce qui est de la Catalogne française, ce sont les linguistes et militants associatifs catalanistes qui vont être reconnus par la mairie de Perpignan comme experts en vue de la mise en œuvre de la politique linguistique et culturelle de la ville.

Pour Frédérique Niel, « dès ses origines (...) la sociolinguistique ne pouvait occulter la dimension politique des langues, et ces véritables poudrières (...) que peuvent représenter les questions linguistiques »¹²⁷. Finalement, « en France comme en Espagne, parler de la situation sociolinguistique, et plus encore des cas basques, catalans, galicien et breton, équivaut à faire une analyse historiciste de la politique linguistique de l'Etat français. On analyse l'histoire de la construction nationale, du *nation-building*, et de son effet sur les autres langues du territoire et de la relation de pouvoir »¹²⁸.

6.3.1. La place incertaine des experts des politiques linguistiques au Pays Basque et en Catalogne

Quelle place accorder aux acteurs collectifs dans l'étude des politiques publiques ? De quel cadre d'analyse se doter afin de rendre intelligibles leurs interventions et leur influence, alors même que l'élaboration et la mise en œuvre de l'action publique sont perçues comme le pré carré des élus et des experts fonctionnaires ? Ces questions ont fait l'objet de réponses en sciences politiques, à travers des études sur le changement de public et des actions publiques en matière environnementale¹²⁹.

La plupart des études opposent expertise étatique et contre-expertise émanant d'une critique d'acteurs sociaux, malgré des vertus heuristiques, cette dichotomie, dans le cas de l'étude de

¹²⁶ Lascoumes P., *op.cit.*, p.209.

¹²⁷ Niel F., *op.cit.*, p.646.

¹²⁸ Entretien avec un linguiste catalan du CREC, à Perpignan, le 7 juin 2003

¹²⁹ Lascoumes P., *L'éco-pouvoir, environnement et politiques*, Ed. La Découverte, Paris, 1994 ; Callon M., Lascoumes P., Barthes Y., *Agir dans un monde incertain*, Seuil, Paris, 2001 ; Barthe Y., *Le pouvoir d'indécision : la mise en politique des déchets nucléaires*, Economica, Paris, 2006

l'expertise des politiques linguistiques au Pays Basque et en Catalogne, ne rend pas tout à fait compte de la réalité. L'expertise, la contre-expertise, les experts et les contre-experts sont souvent issus des mêmes champs scientifiques et professionnels et font partie du même réseau d'acteurs publics ou collectifs.

Soulignons le rôle central de la production de connaissance sociolinguistique dans l'émergence de coalitions de la cause linguistique et de réseaux de politiques publiques qui associent des acteurs collectifs et publics et doivent nécessairement, pour mettre en œuvre la politique linguistique, partager les mêmes cadres primaires tout en légitimant leur cause à partir d'affirmations sur l'existence de problèmes diglossiques et d'un recul de la langue, sur l'historicité de l'euskara et du catalan et des liens de causalité. D'autre part, l'application de connaissances nouvelles, c'est-à-dire de la sociolinguistique générale ou internationale, à des espaces et de situations localisées comme la Catalogne ou le Pays Basque, constitue un facteur central du changement, puisqu'elles agissent sur la perception des situations et des problèmes identifiés en modalisant le cadre d'action en faveur de l'euskara et du catalan.

Le propre de l'action publique locale au sein du cadre *Pays Pays Basque*, en organisant les interfaces entre élus, experts, fonctionnaires et citoyens, a consisté à mettre en place des structures en réseaux, des forums hybrides, des montages coopératifs, rendant poreuse la frontière du dedans et du dehors de l'action publique entre le mouvement social de la langue et les pouvoirs publics¹³⁰. Dans la structuration du CDPB et du CEPB et du Conseil de la langue puis de l'OPLB, les Conseils d'Administrations sectorialisent le cadre de l'action primaire de la politique linguistique en cadres secondaires de la politique linguistique, comme le cadre de l'éducation en euskara, les médias en euskara, les activités culturelles en euskara... Il faut alors aux commandes de chaque secteur un ou des spécialistes du domaine, si possible lui-même /eux-mêmes acteur(s) du mouvement, en prise avec le tissu social, avec les mouvements sociaux. Nommé au rang de responsable, voire même intégré au sein de l'équipe professionnelle du service, le militant-spécialiste est détaché du tissu social et devient expert désigné par le pouvoir public. La compétence du spécialiste se transforme en autorité sociale¹³¹. La communauté d'action publique considère et reconnaît la capacité d'action des profanes en accord avec les experts et va les mêler à la décision et à la mise en œuvre de la politique linguistique, les transformant en experts de plein air, contrairement aux experts de

¹³⁰ Cefaï D., *op.cit.*, p.287.

¹³¹ Certeau M. de, *L'invention du quotidien, I. Arts de faire*, Points, Paris, pp.41-45.

laboratoires (les chercheurs) ou d'administrations¹³². Les militants et membres des organisations du mouvement social de la langue ne sont plus contactés que lors des épreuves de force et des luttes politiques afin d'établir des arrangements et des compromis mais également en tant que porteurs d'un savoir technique. Les membres des Ikastola, d'AEK ou des associations d'Ikss-Bi ou Biga Bai, sont invités non seulement en tant que partenaires au sein des forums du CDPB et des commissions du CLB ou OPLB, mais également en tant que porteurs d'un savoir acquis dans la pratique.

La force institutionnelle de l'assignation statutaire et l'intégration au sein de ses services d'Etat, contredit pendant un temps l'engagement premier du responsable ou chef de secteur, elle contredit cette forme d'échange qui était le ressort même de son engagement social. Il s'opère donc progressivement un échange entre compétence et autorité. Ce glissement peut à terme isoler l'expert du tissu social dont il provient et dont il a la responsabilité. Il place en position de pouvoir et d'abus de compétence légitime l'expert, qui peut courir le risque d'être mis à distance par un tissu associatif qui tend peu à peu à ne plus lui reconnaître sa légitimité première, sa compétence et son engagement militant au sein du mouvement de la langue.

Il peut dès lors courir le risque d'être tenu à l'écart du mouvement social de la langue par un pouvoir institutionnel qui le somme de se prononcer au regard de la place qu'il occupe à présent et non de ses engagements passés qui semblent caduques pour le mouvement social. Un responsable de l'OPLB ne dit pas autre chose lorsqu'il soutient qu'il vient « de là, et [qu'il] reste un militant de la langue avant tout. D'ailleurs, les associations le savent bien, c'est pourquoi elles me font confiance, même si de par mon poste actuel je ne peux pas m'opposer aux lignes choisies par le conseil de direction de l'OPLB et que je ne peux satisfaire à toutes leurs revendications »¹³³.

D'autre part, l'évaluation des politiques publiques de la langue « ne passe pas uniquement par des instruments confectionnés pour la mesure, mais aussi par un environnement traité selon des fonctionnalités conventionnelles qui permet de juger en toute généralité les dysfonctionnements ou les défaillances des opérateurs aux commandes »¹³⁴. C'est pourquoi les experts en plein air, de terrain, membres des communautés d'action publique de la langue en Pays Basque et en Catalogne sont souvent issus de l'industrie du mouvement social de la

¹³² Callon M., Lascombes P., Barthes Y., *op.cit.*, p.129.

¹³³ Entretien avec le premier Président de l'OPLB, à Biarritz, le 3 juillet 2008

¹³⁴ Thevenot L., *op.cit.*, p.138.

langue lui-même, ou transformés par le réseau social lui-même, et créent des lieux de contre-expertise¹³⁵.

Enfin, contrairement au cas Catalan où la plupart des sociolinguistes et experts des politiques linguistiques se trouvent en lien plus ou moins étroit avec les lieux de décisions d'actions publiques, pour ce qui est du cas du Pays Basque français, l'on peut remarquer « le peu de présence des linguistes, des sociolinguistes dans l'aide à la définition des choix, des priorités dans la politique linguistique à mettre en œuvre. Or il faut avoir compris comment les groupes linguistiques se reproduisent ou non avant de décider de la manière dont on va atteindre les objectifs qu'on s'est fixés. Il y a tout de même un grand vide »¹³⁶, remarque un sociolinguiste de l'Université de Bayonne.

Pour le cas catalan, l'on peut citer l'Universitat Catalana d'Estiu de Prade, comme exemple de lieu de mise en récit de l'expérience catalane et de la défense de la langue et de la Culture, ou encore, l'Institut d'Estudis Catalans ou bien le Grup de Sociolinguística Catalana. Au Pays Basque, l'on retrouve également Udako Euskal Unibertsitatea, Eusko Ikaskuntza, et on peut y rajouter l'ensemble des structures créées par le représentant de l'industrie du mouvement social tel que EKB ou Kontseilua, ou encore SEI-BAT ou Behatokia.

Avec leurs ateliers, l'institutionnalisation de leur parole experte, ces lieux fonctionnent comme des lieux de reconnaissance d'experts entre eux et comme des instruments de diffusion de leur savoir pragmatique en discours scientifique. Nous pouvons rajouter à cette liste, les centres de recherche institutionnels, dont la majorité des membres sont des experts-militants et dont le champ d'investigation s'inscrit dans une démarche militante comme l'Institut Franco-Catalan Transfrontalier (IFCT) de l'Université de Perpignan¹³⁷ ou le centre Parte-Hartuz de l'Université de Leioa-Bilbao.

Ainsi, une recherche approfondie des carrières militantes montre que la plupart des experts-militants catalans sont issus de l'enseignement universitaire catalan, de la linguistique, de la sociologie ou de l'histoire. Ces acteurs ont la particularité de cumuler deux fonctions à la fois, celle d'enseignant ou chercheur avec celle d'un engagement militant¹³⁸. Mais il se peut

¹³⁵ Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., *op.cit.* ; Lascoumes P., *op.cit.*; Massardier G., *Expertise et aménagement du territoire. L'Etat savant*, L'Harmattan, Paris, 1996.

¹³⁶ Coyos J-B., *op.cit.*, p.211.

¹³⁷ Pour une analyse plus fine de l'action militante-experte des membres de l'IFCT voir, Maury C., *op.cit.*, pp.266-269

¹³⁸ Nous renvoyons ici à la liste des membres du *Grup de Sociolinguística Catalana* qui sont tous universitaires, ou encore aux sociolinguistes critiques tels que Carles Castellanos, Jordi Sole i Camardons, Josepa Huguet,

également que ce soit la fonction d'enseignant-chercheur qui soit elle-même l'action militante, en dirigeant ses recherches vers des espaces et des directions militantes. Ces acteurs experts-militants représentent une catégorie particulière d'engagement au sein du mouvement social de la langue. Pour ces acteurs et les autres membres du réseau d'action publique de la langue, la profession des experts enseignants de la langue ou des matières se rapportant à l'identité catalane, est vécue comme un engagement militant en soi. Ils envisagent leur métier, leur profession comme un engagement, une action militante en soi¹³⁹.

Les commissions municipales perpignanaises portant sur le bilinguisme et les noms des rues, ou sur le patrimoine et la culture catalans, rassemblent la communauté catalaniste de la ville au sein d'une communauté de politique publique dans le sens où aussi bien la langue que la culture se transforment en action publique. « A l'intérieur de ces commissions, les interactions observées entre différents acteurs sont caractéristiques de ce type de réseau : espaces fermés, inter reconnaissance, sens et intérêt partagé, partage de raisons pour agir sur un politique publique »¹⁴⁰. Si certains voient dans la création, la composition et la méthode de cooptation de ces commissions un moyen de contrôle et de neutralisation du mouvement social de la langue et de la culture catalane, d'autres y voient un moyen de faire participer les militants du catalanisme et de concilier l'action revendicative par l'action collective et la construction de la politique publique locale. « Ils le savent en y allant, qu'ils cautionnent la politique d'exécutifs qui ne nous appartiennent pas et qui n'ont pas notre sensibilité des questions catalanistes »¹⁴¹.

Pour le linguiste Alà Baylac-Ferrer, tant pour le Département que pour la ville de Perpignan et toute autre entité en dehors de la Catalogne française, il est difficile de se passer d'un Observatoire de la Langue (qu'il compare à l'OPLB du Pays Basque français) qui devrait permettre d'assurer un suivi le plus précis possible de la situation, tout comme de la demande sociale, en particulier en matière d'enseignement. « Le Conseil Général, comme la Ville de Perpignan, devrait profiter à ce propos, des compétences et capacités de l'Université de

Josep Sabaté... De même pour la Catalogne française où, tous les experts ou la plupart d'entre eux sont des universitaires venant du Centre d'Etudes Catalanes. Pour le Pays Basque, même si dans un premier temps tous ne sont pas des universitaires, mais des militants politiques et culturels, à l'instar de *Txillardegui* ou *Txepetx*, tous finissent par l'être en fin de carrière.

¹³⁹ Voir à ce sujet la Thèse de doctorat d'Alà Baylac-Ferrer qui relate d'une part, dans tout un chapitre, son expérience personnelle et familiale comme exemple sociolinguistique et, d'autre part préconise ce qu'il convient de faire afin de sauver la langue nationale de Catalogne en Catalogne Nord. Nous renvoyons également le lecteur aux critiques versées par le linguiste Christian Lagarde sur son blog, sur le manque d'objectivité de plusieurs de ses collègues catalanistes de l'Université de Catalogne in, <http://blogs.la-clau.net/christian-lagarde>

¹⁴⁰ Maury C., *op.cit.*, 30 novembre 2006, p.401.

¹⁴¹ Entretien avec le directeur de Radio Arrels, à Perpignan, le 5 juin 2003

Perpignan qui inclut en son sein l'Institut Franco-Catalan Transfrontalier et le Centre de Recherche en Etudes Catalanes, un pôle d'activité en sociolinguistique. La chose peut également bénéficier du renfort de l'Institut d'Etudes Catalanes, l'académie de la langue catalane, qui a sa délégation au sein de la Maison des Pays Catalans de l'Université et qui est reconnu en tant qu'autorité scientifique par la Carte du Conseil Général. La *Generalitat de Catalunya* a déjà réalisé de fait en 2004 une enquête sur les usages linguistiques en Catalogne Nord grâce à l'Institut de Sociolinguistique Catalan. En ce sens, il pourrait être proposé au Conseil Général, la réalisation d'une nouvelle enquête générale sur les usages du catalan en Catalogne Nord. Cela pourrait servir de base à une collaboration plus approfondie et continue avec pour objectif de structurer un Observatoire Nord-Catalan de Langue Catalane »¹⁴².

6.3.2. Les évaluations de la normalisation linguistique par le mouvement social de la langue comme forme d'affirmation de l'expertise profane

On peut considérer que l'expertise et son usage sont toujours un enjeu et un produit de conflits entre une variété d'intérêts publics et privés (sociaux). L'expertise est une forme de rapport savoir/pouvoir et non un simple instrument d'aide à la décision du pouvoir public. Ainsi, c'est la nature de la complexité de l'action publique locale, c'est-à-dire son hétérogénéité et son polycentrisme, à la recherche permanente d'un consensus entre les divers acteurs de l'action publique, qui explique le succès aujourd'hui de l'expertise dans les différents domaines de l'action publique au Pays Basque et en Catalogne française. Mais, elle est également une caractéristique fondamentale d'un mouvement social qui se professionnalise et dont la recherche d'efficience est indispensable à l'obtention de ses buts.

Le pragmatisme du mouvement social de la langue basque et catalane qui s'institutionnalise et se professionnalise est la règle qui s'impose à son fonctionnement. Il peut alors prendre deux formes structurelles différentes, celle du groupe de pression ou celle d'organisation de service. Dans le premier des cas, la professionnalisation est orientée vers la tâche consistant à influencer les choix des pouvoirs publics, les partis politiques ou autres institutions sociales, avec la prétention de modifier leurs lignes d'actions au plus près de leurs objectifs. L'autre possibilité est que la professionnalisation des membres de l'organisation s'achemine vers la

¹⁴² Baylac-Ferrer A., *op.cit.*, pp.521-522.

prestation de services dont la société, le secteur de l'industrie et le mouvement social de la langue basque et catalane ont besoin. Dans les deux cas, la mobilisation de masse est écartée comme forme d'action première, ou du moins un équilibre est trouvé entre l'action d'expertise produite par ces nouvelles organisations et les organisations du mouvement social qui leur sont proches et l'action de mobilisation partisane¹⁴³.

Tels des créateurs de ressources intellectuelles et de caution intellectuelle, le *Grup de Sociolinguística Catalana* et le SEI-BAT, ne se substituent pas au mouvement social, ne tentent pas de s'opposer aux institutions publiques mais cherchent à alimenter le débat public et à mettre à disposition de nouveaux cadres d'action publique à travers une actualisation ou la création de nouvelles grammaires sociolinguistiques, plus ou moins critiques. C'est pourquoi, « l'expertise est une ressource de plus en plus recherchée par l'ensemble des acteurs des politiques publiques. Le phénomène le plus net est celui du recours croissant aux experts de la part d'acteurs non étatiques (...), se développent de ce fait des formes de contre-expertise »¹⁴⁴. Mais remettre en cause la frontière entre experts et profanes issus du mouvement social de la langue et porteurs d'un savoir non scientifique mais d'expériences pratiques et concrètes liées à un enjeu de politique publique n'est pas simple. On verra ainsi que la mise en avant des formes d'expertise profanes plus subjectives car basées sur un vécu personnel et militant chez les profanes, prend souvent une dimension collective par la mobilisation associative et produit un autre type de savoir et de discours que le scientifique, dans des communautés d'actions publiques comme le CDPB, les commissions municipales de Perpignan ou les Conseils de la Langue en Catalogne et au sein de la CAB.

Dans certains cas, comme par exemple celui de la mise en place de l'OPLB au Pays Basque français et des commissions municipales de Perpignan, des experts profanes entrent dans l'arène de l'expertise et peuvent ainsi faire valoir leurs points de vue, préoccupations et leurs perceptions¹⁴⁵. Mais pour prétendre rentrer dans l'arène des politiques publiques il faut devenir crédible face aux différents publics et aux institutions. Il faut devenir compétent, participer aux conférences, maîtriser le vocabulaire technique et le protocole institutionnel afin de devenir un interlocuteur auprès des pouvoirs politico-administratifs et disposer

¹⁴³ Tejerina B., *op.cit.*, p.163.

¹⁴⁴ Hassenteufel P., *op.cit.*, p.206.

¹⁴⁵ Concernant la quasi-totalité du personnel de l'OPLB, seule la directrice ne vient pas du mouvement social de la langue basque du Pays Basque français, mais d'un service de prospection de la CCI de Bayonne. Pour ce qui est de Perpignan, tous les membres des commissions proviennent du mouvement catalaniste et pour certains leur statut d'experts scientifiques en tant qu'universitaires légitime encore plus leur présence.

également d'une capacité et d'une légitimité à représenter¹⁴⁶. « Il n'est pas facile d'intégrer le bon ton, le bon vocabulaire et les formes langagières et que dire du style vestimentaire ! Dans ces commissions l'habit fait le moine. Soit on a l'art de parler, soit on a le rapport de force qui instaure le respect ou nous donne une capacité institutionnelle assez forte pour faire accepter nos propositions »¹⁴⁷. Finalement, à côté du répertoire classique de l'action collective du mouvement social de la langue basque se profile toute une gamme d'actions de plaintes, de réclamations, de protestations, de revendications... qui se conforment à une nouvelle grammaire de l'action politique afin d'accéder à la visibilité et à la légitimité politique constituée par la nouvelle configuration de participation à des communautés d'action publique exigeant un nouveau répertoire d'action politique adapté à l'arène institutionnelle¹⁴⁸

Pouvoir « objectiver des subjectivités dont on ressent qu'elles ont quelque chose de singulier, mais qui avant d'être objectivées ne sont ni dicibles ni transmissibles, tel est le défi que lancent les responsables »¹⁴⁹ des organisations et mouvements sociaux de la langue. Il faut pour cela se lancer dans le dévoilement des nouveaux mondes possibles : se porter sur le front de l'investigation, là où après avoir identifié et formulé les problèmes, on organise la recherche de manière à apporter des éléments de réponse. C'est ce qu'essaient de faire les acteurs et mouvements de la langue basque en créant la revue et l'institut SEI-BAT, au Pays Basque. Le but est de créer un discours expert exempt de toute référence stigmatisante militante et dans un langage commun avec les pouvoirs publics et le champ politique afin qu'il puisse être pris au sérieux. Pour cela, l'extériorité du savoir par rapport à l'action militante est essentielle à sa légitimité. Finalement, pour être indiscutables, le savoir et les experts du GSC et de SEI-BAT doivent montrer leur indépendance de leurs domaines d'application et localisation au sein du secteur social de la langue basque et catalane. Sinon ils courent le risque d'être soupçonnés de connivence avec les organisations du mouvement social de la langue et du discours partisan et être écartés par les tentants des institutions publiques.

En Catalogne, quelle que soit la nature du cercle de connaissance, « la répression a permis l'établissement de relations interpersonnelles qui, une fois la démocratie établie, ont limité les effets de la différenciation des fonctions culturelles et politiques dans la Catalogne *post-*

¹⁴⁶ Callon M., Lascoumes P., Barthes Y., *op.cit.*, p.122.

¹⁴⁷ Entretien avec le représentant de Kontseilua, en Pays Basque de France, à Bayonne, le 24 janvier 2009

¹⁴⁸ Trom D., « Grammaire de la mobilisation et vocabulaire de motif », in Cefaï D., Trom D., *Les formes de l'action collective*, Paris, EHESS, 2001.

¹⁴⁹ Callon M., Lascoumes P., Barthes Y., *op.cit.*, p.196.

franquiste. Elle est à l'origine du maintien d'un haut degré de perméabilité entre différentes sphères de la société puisque, résistants hier, les acteurs se sont connus puis par la suite reconnus lors du changement de régime »¹⁵⁰. Le type de relation établi lors de la période franquiste et les parcours politiques semblables vont fortement influencer le style des politiques publiques suggéré par les sociolinguistes catalans aux nationalistes catalans une fois au pouvoir des institutions de la *Generalitat*, mais également leur style d'expertise en tant que scientifiques. Ainsi les mises en variables impliquées par la sociolinguistique catalane des effets des politiques linguistiques organisent et orientent, par leur forme même, le style des débats au sein des différentes commissions de la langue ou autre « forum hybride » mis en place par la *Generalitat*¹⁵¹. Une relation complexe va se constituer entre le champ scientifique de la sociolinguistique catalane et les lieux décisionnels de la *Généralitat* détenus par les nationalistes catalans. Cette relation complexe basée sur la connivence a pour origine le militantisme *anti-franquiste* et va être l'un des éléments fondamentaux dans le jeu politique auquel les nationalistes catalans vont se livrer pour faire avancer leur cause.

De par leur influence sur la politique publique linguistique, les gouvernements nationalistes vont toujours tenter de s'accaparer le soutien et la sympathie des chercheurs en sociolinguistiques, en les intégrant soit directement dans leurs services ou à travers des commissions et autres forums hybrides de mise en œuvre et d'évaluation des politiques linguistiques. C'est d'ailleurs dans ce domaine de l'évaluation des politiques linguistiques que des avancées devraient être faites au sein de l'exécutif catalan de la *Generalitat*, « on songe par exemple à l'Institut de Sociolinguística Catalana et aux études qu'il a produites tout au long de la mise en œuvre de la normalisation linguistique institutionnelle, mais justement le plus souvent, on peut reprocher à ce type d'évaluation d'être de l'autoévaluation (ce qui du reste n'est déjà pas mal...) »¹⁵².

Une autre caractéristique des spécialistes des politiques linguistiques en Catalogne est que l'ensemble des sociolinguistes, des experts prônant la Normalisation Linguistique, sont des autodidactes dans leurs champs. Contrairement aux experts en politiques publiques ayant reçu une formation universitaire dans le domaine, en ce qui concerne les experts en politique linguistique en Catalogne leur formation est la conséquence de l'environnement politique dans lequel ils ont évolué. La sociolinguistique en tant que matière et champ scientifique

¹⁵⁰ Cultiaux Y., *op.cit.* p.243.

¹⁵¹ Callon M., Lascoumes P., Barthes Y., *op.cit.*.

¹⁵² Boyer H., « Les politiques linguistiques », in *Revue Mots. Les langages du politique*, ENS éditions, Paris, n°94 novembre 2010, p.73.

n'ayant reçu que très tardivement la reconnaissance universitaire, c'est dans les cours et études scientifiques au sein de l'Institut d'Estudis Catalans et de l'Universitat Catalana d'Estiu, que vont se former tant le savoir scientifique que le réseau de professionnels. Cette particularité est marquée aussi dans l'hétérogénéité des formations initiales des différents experts. En effet, si nombre d'entre eux ont fait des études en philologie ou en linguistique, d'autres ont par contre un cursus plus hétérodoxe, comme la sociologie, la psychologie voire le droit.

Paradoxalement, les experts formés par la suite à l'université ne vont que rarement réussir à trouver un poste universitaire, à l'inverse de leurs aînés n'ayant jamais reçu de formation universitaire dans ce champ. A l'opposé de l'université qui a eu du mal à insérer les sociolinguistes qu'elle formait, les administrations locales (autonomiques, provinciales et municipales) vont embaucher beaucoup d'experts en sociolinguistique et normalisation linguistique. Paradoxalement, « si la consolidation démocratique a favorisé la professionnalisation et l'institutionnalisation de la sociolinguistique, elle a donc également induit sa bureaucratisation. A certains égards, on est passé des sociolinguistes engagés aux terminologues fonctionnaires engagés par des administrations territoriales en forte expansion et dominées par des élites sorties de la clandestinité. On peut voir dans cet aspect l'évolution logique des relations ambiguës entre sphère savante et sphère politique, voire entre société civile et puissance publique dans la Catalogne *post-franquiste* »¹⁵³.

Ainsi, dans un schéma classique, les scientifiques disent vrai, établissent des certitudes, puis les politiques en tirent des conclusions qui s'imposent et transposent en décisions les analyses qui leur sont adressées. Mais « à l'évidence la soi-disant supériorité de la légitimité politique due à l'élection, est en pratique inféodée à la légitimité scientifique des experts consultés ; c'est la science qui permet de sortir de l'incertitude et les instances politiques sont sous sa dépendance »¹⁵⁴, comme le montre le nombre croissant de sociolinguistes au sein des différents gouvernements municipaux, *comarcales*, et autonomes en Catalogne, et dans une moindre mesure en Navarre et en Euskadi.

Dès lors toute critique à l'égard de la politique linguistique et de normalisation linguistique en Catalogne, même de type scientifique, ne peut qu'être hautement politique et idéologique. D'où les propos de Gentil Puig Moreno, dans un article de *TSC*, où il fait une critique de la

¹⁵³ Cultiaux Y., *op.cit.*, p.245

¹⁵⁴ Callon M., Lascoumes P., Barthes Y., *op.cit.*, p.282

politique linguistique catalane reconnaissant n'avoir pas été assez critique envers la conception et l'engagement de *Normalisation Linguistique* promu par la *Generalitat* de par la posture catalaniste du pouvoir politique. C'est évident que je le fais à partir de positions catalanistes différentes, intégratrices et progressistes, opposées au catalanisme conservateur qui gouverne actuellement. Nous l'avons déjà dit que toute politique linguistique, en premier lieu, est une politique déterminée et que difficilement elle peut être indépendante. C'est dans ce sens, qu'une critique, quelle qu'elle soit, ne pouvait pas être une critique technique ou méthodologique, mais qu'elle doit également être une critique idéologique »¹⁵⁵.

La symbolique trouve une grande place dans l'Université de Perpignan au sein des centres de recherches des Etudes Catalanes et de l'IFCT, qui se sont regroupés au sein de la Maison des *Paisos Catalans*, où l'on trouve également le siège social de l'Institut d'Estudis Catalans de Catalogne de France. « Les Etudes Catalanes à l'Université de Perpignan, constituées en département autonome en 1982 et seul département de sa branche dans toute la France, a participé à consolider dans son entourage l'enseignement du catalan, tant dans le champ universitaire qu'au sein de l'enseignement secondaire et primaire. Cela s'est particulièrement fait grâce au militantisme continu en faveur de la création de concours de professeurs de catalan (CAPES 1992), de maîtres bilingues (CRPE spécial en 2002) et à la préparation et formation des étudiants. (...) Des professeurs comme Joan Becat, Martina Camiade, Alicia Marcet Juncosa, Père Verdager, Miquela Valls, Jordi Costa, Ramon Sala, Domenec Bernardo vont contribuer à imposer la nécessité d'un tel cursus d'Etudes et ont su y diffuser le respect, la culture et la compétence aux nouvelles générations.

6.3.3. Les linguistes et sociolinguistes du Pays Basque et de Catalogne de France, des militants scientifiques semblables à leurs frères du Sud ?

La sociolinguistique a pour principe fondateur d'être au carrefour de plusieurs disciplines académiques, si l'on rajoute à ce fait que les sociolinguistes sont souvent amenés à évoluer dans différents univers sociaux, l'on peut définir leur rôle comme une forme de « multipositionnalité ». L'une des caractéristiques des sociolinguistes basques et surtout catalans est l'investissement militant sur les questions linguistiques de ces derniers, mais

¹⁵⁵ Puig Moreno G., « Criteris per una Normalització lingüística democràtica a Catalunya », *Treballs de Sociolingüística Catalana*, Barcelona, p.38.

également l'engagement sinon partisan, souvent politique de ces universitaires et scientifiques¹⁵⁶. « La sociolinguistique catalane est en effet issue de la conjonction de deux mouvements : l'aggravation de la répression culturelle et l'organisation d'un fort mouvement de résistance sociale par le militantisme linguistique sous le franquisme, d'une part ; le développement de la sociolinguistique comme science à part entière à l'échelle mondiale d'autre part »¹⁵⁷. Comme le souligne un sociolinguiste catalan : « je suis devenu linguiste, car au départ, j'avais un souci avec ma langue maternelle. Je ne comprenais pas pourquoi personne ne la parlait et pourquoi je n'arrivais pas à la maîtriser dans l'ensemble des domaines dans lesquelles j'évoluais. Je suis d'abord un militant de ma langue, un passionné et enfin un scientifique de celle-ci »¹⁵⁸.

Historiquement, comme on a pu le voir, l'ensemble des linguistes et érudits catalans de la langue ont toujours été liés de près ou de loin au catalanisme politique ou culturel. C'est dans un tel contexte que les sociolinguistes catalans en Catalogne vont s'inscrire également dans un courant scientifique et identitaire plus large, de niveau mondial. En effet, si l'on date la création de la sociolinguistique catalane au Congrès de Toronto entre le 19 et le 24 août 1974, l'on constate au même moment un réveil de beaucoup de régionalismes, nationalismes périphériques et de questions linguistiques, au Québec, comme en Occitanie, en Bretagne, en Ecosse, en Irlande, au Pays de Galles...

La langue joue la plupart du temps un rôle tant de différenciation communautaire et de spécificité que de lien historique avec le passé en phase de disparaître face à l'assimilation des Etats-Nations. Beaucoup de sociolinguistes appartenant à ces communautés minoritaires et minorées vont personnellement, mais également à travers leur objet de recherche et leur manière de traiter l'objet, contribuer à objectiver un conflit linguistique, qui sous-tend pour la plupart des mouvements nationalistes et nationalitaires, un conflit politique entre centre et périphérie ou entre communautés nationales différentes, majoritaire et minoritaire.

¹⁵⁶ L'épistémologie sociolinguistique, pour les promoteurs de la sociolinguistique périphérique, est non seulement une critique du monolinguisme de l'Etat, un dévoilement des réalités linguistiques mais également une condition d'apprentissage subversive dans la France et l'Espagne des années 60. Leur travail scientifique est cadré par l'exigence du dévoilement et le désenchantement du monde, de la réalité, mais répond à des grammaires sociales et politiques liées directement à leur expérience quotidienne de locuteurs « minoritaires » ou « minorisés ». Leur travail scientifique est, en quelque sorte, une pragmatique scientifique dont le point de départ est la situation linguistique personnelle.

¹⁵⁷ Cultiaux Y., *op.cit.*, p.232.

¹⁵⁸ Entretien avec un Professeur d'Université de langue catalane de l'Université de Perpignan, à Perpignan, le 4 juin 2003

Au Pays Basque et en Catalogne, sous le franquisme, la défense et la production du fait différentiel ont principalement été assumées par les pôles intellectuels de la société et par les mouvements culturels, souvent linguistiques. « Il est facile d’observer que la science qui s’y est développée [en Catalogne] n’a pas toujours été faite avec la froideur et l’objectivité qui paraissent devoir indéfectiblement accompagner la recherche. Bien plus, on serait tenté d’affirmer que notre science est systématiquement accompagnée d’affectivité. (...) L’une des constantes de la culture catalane moderne est, 1. Que les travaux qui partout ailleurs sont exclusivement scientifiques ont été initiés chez nous avec une forte charge affective, et 2. Que les travaux qui partout ailleurs sont réservés à ceux auxquels il revient de les faire [les scientifiques] ne sont pas réalisés chez nous sans une intense participation populaire. [...] Notre science est une affaire de toute la communauté, un domaine qui n’est pas réservé aux érudits, mais senti et partagé par le peuple cultivé ».¹⁵⁹

La sociolinguistique catalane s’est constituée sur le paradigme sociolinguistique qui se construit à partir des années 60 au sein du champ scientifique de la linguistique catalane, qui insère la langue comme objet d’étude au sein des relations langue/société, mais également sous l’angle identitaire catalaniste, où la langue est l’élément différentialiste vis-à-vis d’un pouvoir central espagnol qui tente d’homogénéiser son territoire de manière autoritaire sous le franquisme avec le castillan, et qui dote la langue d’une dimension éminemment politique. « Le nationalisme a toujours intégré la langue de la communauté dans la réalisation de sa lutte [...]. La langue a toujours été la base du développement nationaliste, qui en s’en servant s’est renforcé »¹⁶⁰.

On peut considérer que la sociolinguistique catalane n’est que la continuité de la tradition philologique catalane, qui à la base était déjà très marquée par le catalanisme et son projet politique. On constate donc une linéarité dans la culture politique et scientifique, entre l’engagement des philologues catalans du début du siècle et celui des sociolinguistes catalans. La standardisation de la langue répondait à un besoin vital pour la langue, d’une part sa standardisation devait garantir sa modernisation, d’autre part elle devait permettre la construction d’une langue nationale en tant qu’élément central de la nation catalane. Suivant la même logique d’action, les sociolinguistes catalans, par la revendication de la nécessité de la « récupération linguistique » du catalan, participent à la construction discursive du

¹⁵⁹ Badia i Margarit A., *Ciència i passió dins la lingüística catalana moderna*, discours inaugural du cours académique 1976-1977, Université de Barcelone, 1976, pp.12-13

¹⁶⁰ Badia i Margarit A., « Llengua i nacionalisme », *Treballs de Sociolingüística Catalana*, Barcelona, 1988, p.29

nationalisme catalan pour lequel la nation est un fait préexistant mais également à construire dans le temps.

Au Pays Basque, un linguiste souligne que, « nous sommes très demandés par les différentes associations et mouvements en faveur de l'euskara. J'ai pour ma part très longtemps milité dans l'une d'entre elles, mais avec le temps je me suis consacré à la recherche scientifique, sans doute mon militantisme est là maintenant. Si, je réponds moins aux sollicitations, ici [au sein de la CAB], car les postures de part et d'autres [des associations et des administrations publiques] sont souvent caricaturales, je tente de répondre toujours présent en Navarre et en *Iparralde*, car là-bas la situation est dramatique et tout *euskaldun* ne peut être que sensible à ces situations »¹⁶¹.

Le sociolinguiste R. Laffont a bien montré comment l'autodénigrement des dominés, se croyant porteurs d'une sous-langue –un *patois* en France- finit par faire naître en eux une culpabilité durable, par arrêter la transmission naturelle (de nature familiale) de la langue ainsi stigmatisée et faire accepter un monolinguisme en faveur de la langue dominante –nationale-, et participe ainsi à la construction du *nation-state building*. « Un autre trait dangereux de cette idéologisation de la diglossie est qu'elle s'appuie solidairement sur des préjugés, des stéréotypes contraires à la langue dominée (langue du passé, langue de la ruralité, de l'inculture...) et sur une idéalisation de cette même langue (langue de cœur, des racines, d'un passé prestigieux –mais définitivement révolu-, du naturel, de l'authenticité...). Ce paradoxe évaluatif est encore une fois porteur de leurre : car la langue dominée est d'autant plus sublimée qu'elle ne sert plus à dire la modernité et qu'elle est condamnée à la folklorisation »¹⁶². Ceci est d'autant plus vrai que les militants qui œuvrent en faveur de la langue dominée, s'adonnent eux-mêmes parfois à une idéalisation/sublimation compensatoire, ce qui n'est pas la manière la plus libératrice de penser le conflit diglossique.

Le modèle proposé par les sociolinguistes périphériques à partir des années 60 et 70 en France se distingue non seulement par divers attendus théoriques mais également par une forte dimension pragmatique voire militante, par une implication des chercheurs dont la tâche n'est pas seulement d'observer et d'analyser mais aussi de dénoncer une situation critique et les représentations qu'elle véhicule, en prenant part à l'entreprise collective de récupération des usages et des fonctions de la langue jusque-là minorée¹⁶³. Ainsi, le 24 août 1978, 44

¹⁶¹ Entretien avec un sociolinguiste basque, Donostia, le 21 avril 2009

¹⁶² Boyer H., *Introduction à la Sociolinguistique*, Dunod, Paris, 2001, p.54-55.

¹⁶³ *Ibidem*, 2001, p.56.

universitaires et chercheurs se sont réunis au Musée Basque de Bayonne et ont fondé une Association pour la Création d'un Institut d'Etudes Basques (ACIEB), placé sous la présidence de Julian Ajuriaguerra, Professeur au Collège de France. Lors de ces journées, un projet d'Institut d'Etudes Basques fut élaboré et soumis aux présidents des Universités de Bordeaux et de Pau, ainsi qu'aux collectivités locales et aux politiques locaux. Si l'Université de Bordeaux III approuva la création d'un diplôme universitaire (DU) sous la responsabilité de Jean Haristschelhar, professeur agrégé au sein de la même université, l'université de Pau ouvrira un Institut d'Etudes Juridiques et Economiques à Bayonne.

C'est finalement en avril 1986 que les deux Universités vont conjointement créer un Département Interuniversitaire d'Etudes Basques, dans le cadre de l'UFR, Faculté pluridisciplinaire du BAB (créée un an auparavant). Il faudra attendre 1989 pour la reconnaissance du DEUG, 1991 pour la licence, puis 1992 pour la maîtrise et le CAPES. Pour ce qui est de la recherche, le centre IKER (Centre de la Recherche sur la Langue et les Textes Basques) est, depuis 1999, un UMR associant le CNRS et les Universités de Pau et Bordeaux, il publie la revue annuelle *Lapurdum*. Mais, contrairement au centre de recherches interdisciplinaires de Perpignan, celui de Bayonne n'est pas constitué de membres actifs ni d'un réseau d'actions publiques, ni d'une communauté d'actions publiques, même s'ils participent et jouent un rôle central dans le savoir linguistique et sociolinguistique du Pays Basque de France.

Les rapports que les sociolinguistes et linguistes entretiennent avec d'autres univers sociaux, et plus encore leur interventionnisme dans les politiques linguistiques, peuvent constituer un indicateur révélateur du statut de « science engagée » de la sociolinguistique. Comme nous l'avons constaté, ils ont pour la plupart d'entre eux soit commencé leur engagement militant en faveur de la langue en même temps que leur cursus académique sous le franquisme, soit participé à différents mouvements sociaux autour des questions sociolinguistiques et de normalisation linguistique. Pour Bruno Latour, « ajouter le mot social au mot scientifique n'est ni un péché, ni un crime, ni une chute. C'est une élévation. Une science se porte d'autant mieux, elle est d'autant plus solide, rigoureuse, objective, véridique qu'elle se lie davantage, qu'elle s'attache plus intimement au reste du collectif »¹⁶⁴.

Le responsable des enquêtes de SEI-BAT, ne dit pas autre chose, « moi j'ai fait des études de sociologie, mais j'ai milité au sein d'Euskal Herrian Euskaraz, à l'université, car je souhaitais

¹⁶⁴ Latour B., *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*, La Découverte, Paris, 2005, p.17

pouvoir étudier la sociologie en basque. L'engagement politique, dans un parti ne m'intéresse pas, je préférerais m'engager dans la culture ou la langue. Puis, une fois finies les études, on m'a proposé le poste. Je travaille en tant que sociolinguiste, en faveur de l'euskara, pour son objectivation, son expertise et la diffusion de politiques de planifications à mener afin de faire avancer et grandir la communauté linguistique de l'euskara »¹⁶⁵. De même au Centre IKER-CNRS de Bayonne, son ancien directeur nous confirme que, « ici, mis à part les derniers rentrés, les plus jeunes qui sont des universitaires pure souche, les autres nous avons tous été des enseignants de basque à l'Ikastola et à AEK, et/ou militants de l'euskara. Notre engagement académique répondait à un engagement politique, nous sommes des enfants de 68 »¹⁶⁶.

¹⁶⁵ Entretien avec un sociolinguiste membre de SEI-BAT, Andoian, le 21 avril 2009

¹⁶⁶ Entretien avec l'ancien directeur du Centre IKER-CNRS, à Bayonne, le 4 février 2009

Partie III. Le changement : ou comment expliquer le recadrage des réseaux d'actions publiques transfrontaliers de la langue

La mise en scène politique et médiatique du changement ainsi que sa rhétorique et symbolique en tant que capacité à agir sont au fondement même de la légitimité politique. Traditionnellement, dans les études portant sur les politiques publiques, on se focalise sur la mise sur agenda et sur la mise en œuvre pour isoler le changement¹. Notre démarche qui tente de lier action collective et mise en œuvre de politiques de la langue en Pays Basque et en Catalogne, compte tenu de l'aspect transfrontalier et complexe du terrain, nous amène plutôt à proposer un modèle explicatif du changement basé sur la contextualisation des interactions entre acteurs collectifs et publics au sein des réseaux. Ainsi, nous suivons P. Hassenteufel de manière heuristique, lorsqu'il propose quatre dimensions du changement comme possibilité explicative du changement des politiques publiques : les instruments (usage et création), les acteurs (leur rapport au pouvoir ou épreuve de force et légitimité), le cadre de l'interaction (le réseau des actions publiques) et l'orientation de la politique publique (ou cadre de l'action publique)².

La contextualisation du changement nous a donc amené à isoler essentiellement deux variables explicatives du changement, à savoir la controverse sur les instruments d'action publique de la langue au sein du cadre d'action de gouvernance locale ou du réseau d'action publique de la langue ; et les engagements pluriels des acteurs collectifs de la langue afin de recadrer et modaliser l'action publique sur le territoire de la langue. Les controverses permettent non seulement aux acteurs collectifs de surmonter l'écart qui sépare les profanes des spécialistes, mais également de dépasser le jeu de rôle stérile qui tend à prévaloir entre citoyens ordinaires et représentants légitimes, ou entre acteurs politiques institutionnels et acteurs politiques et sociaux tenus à l'écart jusque-là par le système politique. Ainsi, dans les controverses étudiées dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique de normalisation linguistique, les acteurs qui interviennent dans les arènes politiques et médiatiques développent des argumentations et des points de vue contradictoires qui les conduisent à proposer des versions différentes du monde social ou naturel³. Ces versions sont traduites en cadres d'interprétation et d'actions publiques de la langue, au sein desquels le territoire de l'action menée et le public ciblé deviennent l'enjeu central de la lutte politique. Celle-ci prend la forme d'une épreuve de légitimité et de force où l'expertise et le savoir, la capacité

¹ Hassenteufel P., *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2008, p.225.

² *Ibidem*, p.229.

³ Callon M., « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles St-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de St Brieuc », *L'année sociologique*, n°36, 1986, p.175.

d'autonomie et d'action, ainsi que la représentation du bien public, deviennent les enjeux essentiels dans les arènes politiques et médiatiques locales.

Nous constatons ainsi que la lenteur de la mise en œuvre d'une politique de la langue en Pays Basque de France par l'Etat français, confrontée à un recul inexorable de la langue, oblige le mouvement social de la langue d'une part, à trouver des solutions à court terme ailleurs et d'autre part, à s'engager de manière plurielle dans des épreuves de force plus globales au sein de coalitions de causes afin d'accumuler davantage de légitimité et de diversifier son répertoire d'action pour consolider sa force. Pour ce qui est de la Catalogne de France, l'institutionnalisation des relations avec les pouvoirs publics et les acteurs politiques du sud des Pyrénées permet de consolider et de légitimer les actions publiques identitaires menées au sein de la municipalité perpignanaise. Mais l'usage de la controverse ne résulte pas du seul fait nationaliste ou identitaire basque et catalan, il est également le fait des acteurs français et espagnols qui, par la dénonciation d'actions publiques discrètes de la langue menées par les nationalistes, dénoncent ainsi la politisation et l'instrumentation de l'action publique à des fins partisans de construction nationale au détriment du bien commun global qui va au-delà des seuls sympathisants nationalistes.

Chapitre 7. Du local au national en passant par le transfrontalier : la transformation des cadres et des réseaux d'action de la langue au Pays Basque et en Catalogne

Un Etat peut être neutre par rapport aux religions mais il ne peut l'être par rapport aux langues, pour la simple raison qu'il doit en utiliser au moins une pour communiquer avec ses citoyens, avec les membres qui forment la communauté qui légitime son existence. Ainsi, la séparation entre l'église et l'Etat est possible, mais la séparation entre l'Etat et la langue ne l'est pas. Les lois régissant l'utilisation des langues ne sont que très rarement neutres, puisqu'elles sont votées par une représentation politique partisane ou qu'elles émanent d'un pouvoir étatique. « Même si elles se peignent sous le jour de l'équité, il n'en demeure pas moins qu'elles favorisent les uns au détriment des autres. Et ces autres lésés par les mesures adoptées se posent fréquemment (...) en victimes »⁴. Le choix d'une langue unique de communication publique et étatique en France et dans l'Espagne franquiste, puis d'une langue commune (nationale) à tous les membres dans l'Etat espagnol post 1978, juxtaposée à des langues locales, favorise évidemment les membres unilingues ne disposant que du français et de l'espagnol sur le marché linguistique unilingue des Etats⁵. N'oublions pas que « la Constitution espagnole octroie trois privilèges à l'espagnol. En premier lieu, l'espagnol ou le castillan est la langue officielle unique sur son territoire historique. En second lieu, le castillan est la langue officielle aussi sur les territoires historiques des autres langues, et troisièmement, le castillan a l'officialité exclusive au sein des structures centrales de l'Etat (législatives, exécutives et judiciaires) »⁶.

D'après José Ramón Lodaes, les projets de *normalisation linguistiques* –qui furent initiés il y a vingt ans en Catalogne, à Valence, au Pays Basque et en Galice (...) - ont comme finalité principale d'avancer vers l'Espagne plurilingue, et l'on peut considérer que la situation avantageuse associée à une langue commune, à savoir l'espagnol, est anormale. « Il est anormal pour certains d'avoir constitué au sein de l'Espagne contemporaine une communauté

⁴ Lagarde C., *Identité, Langue et Nation, qu'est-ce qui se joue avec les langues*, Trabucaires, Canet, 2008, p.107.

⁵ L'ensemble des médias de niveau national s'expriment en français et en espagnol, de même pour les différentes institutions émanant de l'Etat. On ne trouve aucun média national (presse, radios et télévision) qui s'exprime, au-delà du symbolique (c'est-à-dire d'un décrochage de quelques minutes en basque ou en catalan), en basque ou en catalan. Le phénomène est identique au sein de l'administration centrale, à quelques exceptions près.

⁶ Boix E., « 25 años de la Constitución española : un balance sociolingüístico desde los (y las) catalanohablantes », in Castillo Lluch M., Kabatek J., *Las lenguas de España. Política lingüística, sociología del lenguaje e ideología desde la Transición hasta la actualidad*, Vervuet Madrid, 2006, p.50.

linguistique comme l'ont fait les français, les italiens, les britanniques et les allemands, avec moins de violence »⁷. Pour J.R. Lodares, comme pour la majorité des intellectuels espagnols, « la lutte des communautés bilingues pour la défense, l'enracinement et la promotion de leurs langues devant l'omnipotence de la langue officielle de l'Etat-Nation, est interprétée comme un phénomène de nationalisme rétrograde et excluant »⁸. Le linguiste espagnol J.C. Moreno Mendoza souligne sur un ton autocritique qu'au contraire, c'est le nationalisme linguistique officiel⁹ qui est rétrograde et excluant. Il est rétrograde parce qu'il veut imposer une conception de la norme linguistique basée sur son dialecte historique, et excluant parce que dans sa définition de la nation il n'y a de place que pour une langue, la sienne, celle de l'Etat¹⁰.

Dans ce débat fort controversé et polémique portant sur la place des langues locales (autochtones) et les langues nationales, des normes légales basées sur le compromis ont pu émerger à des moments clés, se traduisant de manière légale par des lois de normalisation linguistique et des actions publiques favorisant l'usage des langues autochtones minorées. Non exempt de controverse¹¹, le compromis linguistique au Pays Basque et en Catalogne s'est construit entre les différentes forces politiques du nationalisme périphérique modéré et les forces de gauche Espagnole, et du centre-droit (la plupart du temps) pour ce qui est du Pays Basque et de la Catalogne de France. Contrairement à d'autres secteurs d'intervention politique ou sociale, les décisions politiques en matière linguistique ne tranchent pas le conflit, elles explicitent et débouchent sur une méthodologie plus ou moins fine pour les

⁷ Lodares J.R., « Un diagnóstico sociolingüístico de España », in Castillo Lluch M., Kabatek J., *Las lenguas de España. Política lingüística, sociología del lenguaje e ideología desde la Transición hasta la actualidad*, Vervuet Madrid, 2006, p.20.

⁸ *Ibidem*, p.21.

⁹ Pour l'auteur, le nationalisme linguistique français et espagnol se caractérise par la place prépondérante qu'il donne à la langue en tant qu'outil d'intégration pour les populations hexogènes dans un premier temps, afin de créer une citoyenneté nationale et par l'intégration des populations allogènes, afin de créer un modèle national intégrateur. La particularité de ce nationalisme est que, dans la majorité des cas, comme c'est le cas pour le nationalisme linguistique français et espagnol, au nom de l'universalisme prétendu de la langue espagnole et française, que l'on se refuse à le considérer comme une idéologie nationaliste, dont l'image de l'idéologie paraît être stigmatisante et réserve cette appellation au nationalisme basque et catalan, par exemple. L'universalisme de la langue, serait par définition intégrateur car parlé sur différents points du monde, alors que les langues ethniques ne sont parlées que par les membres d'une communauté restreinte numériquement et territorialement. Il va sans dire que cette dichotomie ne nous paraît pas pertinente, puisqu'il nous semble assez clair qu'elle se base sur des préjugés idéologiques et non scientifiques, comme le soulignent les nombreuses études linguistiques sur la question.

¹⁰ Moreno Cabrera J.C., *El nacionalismo lingüístico. Una ideología destructiva*, Paninsula, Madrid, 2008.

¹¹ « Nous nommons controverse toutes les manifestations par lesquelles est remise en cause, discutée, négociée ou bafouée la représentativité des porte-paroles. Les controverses désignent donc l'ensemble des actions de dissidences ». La dynamique de la controverse se focalise sur des zones d'ignorances des acteurs publics et privés, auxquelles des scientifiques et techniciens, voire des acteurs politiques et sociaux peuvent apporter des éclaircissements, réduisant ainsi les incertitudes. Voir, Callon M., *op.cit.* p.199.

traiter localement. Ainsi, l'on ne constate pas en Espagne de politique linguistique identique pour l'ensemble des langues qui cohabitent sur l'ensemble de la péninsule. La gestion des langues en Espagne est gérée localement par les différentes communautés autonomes d'après l'histoire sociale et politique des langues et des communautés *nationales*, des rapports des forces politiques lors du vote des lois et règles régissant l'usage social des langues et des situations sociolinguistiques, souvent plus complexes qu'on ne le croit.

Quant à la France, puisqu'elle ne reconnaît pas d'autres langues de manière officielle que la française, la gestion et la promotion des langues régionales sont menées par des collectivités locales de manière éparse, puisque les acteurs privés et publics n'ayant pas de référentiel, de catégories générales communes permettant de penser des situations et des actions communes, chaque acteur produit les siennes et les confronte à l'autre. Malgré tout, depuis le début des années 2000, au Pays Basque et en Catalogne de France, l'on constate des procédures créatrices de nouveaux rapports démocratiques entre l'Etat et les groupes d'intérêts de la société civile, où « l'ajustement des intérêts divergents est censé s'effectuer par des procédures organisant les interactions entre acteurs sociaux afin d'éclaircir le décideur public »¹². Ces procédures ouvertes soit par les services de l'Etat, dans le cadre de sa politique territoriale (Pays Basque de France) soit par la volonté de nouveaux acteurs politiques en quête de leadership (Perpignan), vont ouvrir des « débats démocratiques » non exempts de controverses portant sur la politique linguistique. Ces débats vont renvoyer immédiatement les différents acteurs publics et privés à leur capacité à intervenir dans ces procédures d'actions publiques afin de qualifier les situations et confronter leurs constructions à celles des autres, dans le but d'obtenir la prise en compte de leur avis dans la décision finale.

Cette opération de confrontation des cadres d'interprétation donnant lieu à la fabrication de nouveaux cadres d'action publique de la langue au Pays Basque et en Catalogne, nous permet de faire le lien entre l'opération de cadrage et l'interaction stratégique. En tant qu'entrepreneurs de causes, les acteurs collectifs de la langue conçoivent des plans stratégiques et risquent des attaques tactiques sur la scène publique, à travers des opérations qui engagent leurs troupes militantes et leurs auditoires composés essentiellement de sympathisants, ils écrivent des scénarii, mettent en scène, jouent des pièces, avancent des interprétations de type théâtral¹³. A ce propos, le cas du Pays Basque France montre bien la stratégie du mouvement social de la langue et des différents acteurs collectifs et publics du

¹² Lascoumes P., *op.cit*, p.21.

¹³ Goffman E., *La mise en scène de la vie quotidienne, 2. Les relations en public*, Minuit, Paris, 1973.

Sud des Pyrénées, qui s'insère dans une modalité de déploiement de la dramaturgie de la vie publique, où le besoin urgent d'une action conséquente favorable à la langue basque est brandi sans cesse comme une condition nécessaire à la survie d'une « langue agonisante » et dont le temps est compté.

Le travail de grammairien, de « transcodeur »¹⁴ ou de « médiation »¹⁵, réalisé par les experts de l'action linguistique au Pays Basque et en Catalogne, a progressivement introduit dans le vocabulaire et le débat public les concepts de diglossie, conflit linguistique et de normalisation linguistique dans les années 70 et 80 (au sud des Pyrénées en Catalogne et au Pays Basque), puis de politique et promotion sociale de la langue dans les années 90 et 2000. Aujourd'hui, ces notions font partie des catégories générales du langage politique disponible lorsqu'il convient de définir ou de redéfinir ce qui pose problème en matière de langue dans une interaction concrète sur les deux territoires, de part et d'autre de la frontière¹⁶.

Le nationalisme linguistique étant adossé à ces concepts construits autour de grammaires sociolinguistiques et politiques, il permet de construire des cadres d'interprétation et d'action au mouvement social identitaire, et nous trouvons au Pays Basque de France un cadre d'action territorial et une grammaire qui s'en dégage mise à disposition par l'Etat dans les années 90. Ce cadre d'action de développement territorial, intitulé *Pays Basque 2010*, est fondé sur la quête de consensus à travers des débats ouverts, la médiation entre le monde social et les administrations publiques, la participation du plus grand nombre possible d'acteurs collectifs identitaires basques afin d'asseoir la légitimité de l'action de l'Etat et une distribution des rôles (certains acteurs, à l'image de Seaska, pouvant passer du rôle d'opposant à celui d'animateur puis finalement partenaire des pouvoirs publics dans le dispositif de mise en œuvre de la politique linguistique locale) permettant au mouvement social de la langue d'imposer un cadre d'action publique en faveur de la langue basque.

Le cadre de l'action publique de la langue, au Pays Basque et en Catalogne (espagnole et française) constitue une ressource publiquement disponible, cautionnée par l'autorité experte des sociolinguistes, qui est mobilisée par les pouvoirs publics dirigés par les nationalistes dans

¹⁴ Voir Callon M., « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles St-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de St Brieuc » in *L'année sociologique*, n°36, 1986, pp.169-208 ; Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001 ; Lascoumes P., *L'éco-pouvoir, environnement et politiques*, Paris, La Découverte, 1994.

¹⁵ Au sens de P. Muller, le médiateur n'est pas l'intervention d'un tiers dans un rapport d'échange et de négociation, mais l'activité qui débouche sur la création d'images cognitives déterminant la perception d'un problème public et son traitement par une politique publique. Voir, Muller P., *Les Politiques Publiques*, PUF, Paris, 2000.

¹⁶ Trom D., *op.cit.*, pp.99-134.

une performance de redéfinition de la situation qui vise des effets linguistiques situés. Par cette performance les pouvoirs publics locaux dirigés par les nationalistes basques et catalans visent à transformer les cadres cognitifs et normatifs dans lesquels les acteurs collectifs et mouvements sociaux de la langue perçoivent leur relation avec l'Etat et les administrations locales. Tant au Pays Basque qu'en Catalogne, il s'agit de passer d'un cadre de type conflictuel à un cadre partenarial et consensuel, de recycler la contestation en mobilisation collective d'une action publique. Au sud des Pyrénées, les gouvernements nationalistes basques et catalans tentent d'incarner le glissement (*Reversing Language Shift*) et la normalisation linguistique afin de désamorcer la revendication une fois les nationalistes arrivés aux affaires. Au Pays Basque français, la transformation obéit à une volonté politique conjointe de la classe politique locale et préfectorale afin de prévenir toute réactivation d'une forte confrontation politique (qui inclut la violence politique). Il s'agit dans tous les cas de passer d'un registre d'action de lutte de reconnaissance –*politics*– (institutionnelle des acteurs collectifs et des mouvements sociaux de la langue) et de légalisation (le statut de la langue basque en Navarre et au Pays Basque de France et du Catalan à Valence et en Catalogne de France) à la construction collective de l'action publique pacifiée –*policy*–. A Perpignan, il s'agit de rétribuer une coalition électorale et la communauté politique qui la soutient, en transformant cette dernière en communauté d'action publique, les militants devenant des acteurs majeurs de l'action publique identitaire de la municipalité.

7.1. La controverse nationaliste comme motif de changement de la politique linguistique au Pays Basque

La dispute politique et les accords publics nécessitent des controverses et des montées en généralités afin de désigner la transformation des personnes, des choses, de leur mise en rapport ainsi que de leur qualification légitime en enjeux politiques. La controverse est le moment où s'apprécient les composantes du problème en cause, celui où s'inventorier les dimensions et les acteurs concernés, en particulier ceux qui n'ont pas de visibilité immédiate et qui n'accèdent à l'espace public qu'à l'occasion des confrontations. Elle est également le moment d'apprentissage et peut renouveler le cadre cognitif. « Les opérations de cadrage se

déployaient explicitement dans ces situations problématiques. Quand une affaire est en train de monter en puissance et de frapper l'opinion »¹⁷.

Les controverses sur le rôle et les raisons du recul de la langue basque qui se développent au sein des forums et commissions hybrides techniques où l'on retrouve des scientifiques, s'invitent souvent au débat politique comme des incertitudes sociales et politiques et alimentent les discours des acteurs les plus radicaux. En débattant entre ce qui émane d'un aspect technique et ce qui émane du social, les différents acteurs impliqués dans ces forums et commissions vont introduire la controverse sur l'avenir de la langue. Le recul de la langue dont rendent compte les sociolinguistes et les acteurs de la langue, apparaît dans les forums et commissions mixtes mis en place par les pouvoirs publics tels que les commissions de normalisation ou d'enseignement de l'Office Public de la Langue Basque, le Conseil Social de Langue du Gouvernement Basque de la CAB, ou la Commission de la Langue du Gouvernement de Navarre. Au fil des débats, ce recul va être interprété de différentes manières par les différents acteurs, et sera traduit socialement, du moins par la communauté bascophone. Il pourra se traduire non seulement comme une diminution absolue de sa communauté mais également comme une incertitude sociale de sa continuité à l'avenir.

Les controverses identitaires dans les Pays Basques sur l'officialisation de la langue basque et l'institutionnalisation du territoire permettent d'explorer les débordements techniques et sociaux qui font surgir des problèmes (par exemple celui de son enseignement) auxquels ne s'attendait pas une majorité de la population ou de dirigeants politiques. La controverse sur la situation linguistique et les solutions à adopter contribue à réaliser un véritable inventaire de la situation qui vise à établir la vérité des faits ainsi qu'à la rendre intelligible. Quant à lui l'inventaire porte sur la quantification des communautés linguistiques, leur dynamisme et développement, sur leurs intérêts potentiels et leurs identités. Cette exploration sociolinguistique et statistique permet de découvrir de quoi et de qui est composée la société. On peut même soutenir que cette controverse enrichit le sens d'une situation comme celle de la diglossie de la langue basque et qu'elle constitue en un sens un dispositif très efficace d'exploration des états du monde des possibles lorsque des faits ne sont pas connus ou sont mal maîtrisés.

Ainsi, alors même que le lien entre identité et langue paraît être communément admis, il reste néanmoins difficile de démontrer le lien de cause à effet, entre l'acquisition d'une langue et

¹⁷ Cefai D., *op.cit.*, 2001, p.60.

l'acquisition de l'identité qui pourrait s'en dégager mécaniquement. « Bien que la langue propre -et sa présence dans l'enseignement- soit acceptée, souhaitée et valorisée par la grande majorité des élèves, et qu'ils se sentent, selon le cas catalans [ou] basques (...), le processus formateur reste partiellement inachevé, en ce sens qu'ils sont encore nombreux au Pays Basque (...) à remettre en cause le lien langue-identité : on peut être basque [ou] catalan (...) sans pour autant parler la langue. Mais on peut toutefois déceler une certaine évolution positive chez les plus jeunes (...), au Pays Basque, on remarque que plus le niveau de connaissance de l'euskara est élevé, plus forte est l'identité basque. L'évolution du modèle D devrait être parallèle à celle de la conscience identitaire »¹⁸. En ce sens, tant les nationalistes basques et catalans que les forces centripètes espagnoles partagent l'idée et le postulat que la politique linguistique mise en œuvre par les gouvernements nationalistes au Pays Basque et en Catalogne est censée poser des fondements de revitalisation d'une langue pouvant (et devant) se traduire dans une dynamisation sociale, par la retransmission intergénérationnelle du développement de la conscience communautaire basque et catalane pouvant servir le projet « nationaliste ». Cette mise en œuvre de la politique linguistique est en ce sens considérée, au-delà de son aspect linguistique et pluriculturel, comme une politique de construction nationale et conscientisation communautaire.

7.1.1. Retour au cadre conflictuel de la langue ou recadrage du conflit politique : retour du centralisme ou offensive périphérique ?

La possibilité qu'une augmentation de la communauté linguistique de l'euskara, par l'augmentation du nombre de locuteurs, puisse accroître le sentiment national des *euskalduns* et donc les revendications politiques de type nationalitaire, est une hypothèse constante dans le discours des forces politiques centripètes espagnoles. Les soupçons qui se dégagent de cette hypothèse alimentent le débat qui porte sur la matérialité des effets constatés, sur leurs qualifications ainsi que sur les chaînes causales qui en sont responsables, qui créent la controverse sur les véritables objectifs. Ainsi, les cadres d'action publique de la langue, tout en mobilisant une grammaire justificatrice du plurilinguisme et de l'écologie linguistique nécessaire aux aspirations *post-modernes* des démocraties occidentales, portent en eux le

¹⁸ Burban C., « Transmettre l'héritage et intégrer l'allophone : les enseignements bilingues », in Boyer H, Lagarde C., *L'Espagne et ses langues, un modèle écolinguistique ?*, L'Harmattan, Paris, 2002, p. 225.

préjugé d'une action politique séparatrice et partisane du *nation building* basque et catalan puisqu'ils sont confrontés à des cadres et des grammaires politiques fortement unificateurs et uniformes de l'Etat et de la Nation.

De plus, ces dernières années de nouvelles thèses ont servi d'argument aux opposants des politiques linguistiques, selon lesquels « le franquisme, en particulier, n'a pas pu participer grandement au recul [de l'euskara], si l'on considère que la normalisation du moderne *euskara batua* date de 1968 et que dans les dernières années de la dictature ont été éduqués dans les Ikastola, et en euskara, plus d'élèves que jamais jusqu'à cette date. Le franquisme ne promut pas l'euskara, évidemment, entre autres parce qu'au sein de la société basque il n'existait pas une demande sociale significative en ce sens mais avec le temps, il ne mit pas d'obstacles insurmontables au nationalisme catholique dans sa promotion »¹⁹. De tels propos contredisent dans le même livre ceux du sociologue basque, Benjamin Tejerina, selon lequel « comme conséquence de la défaite du nationalisme durant la Guerre civile, le régime franquiste (1939-1975) généralise à la suite de la guerre une répression systématique de tout symbole nationaliste. L'école et la rue se transforment en champs de répression maximale de la langue basque et d'imposition de la langue espagnole. L'impossibilité d'utiliser la langue dans les espaces publics impose la relégation de l'euskara aux espaces privés et familiers. Le champ de l'intimité va se transformer en lieux privilégiés et quasi- exclusifs de son usage. (...) Par contre, la transmission familiale, dans certains cas, va se voir interrompue par l'intériorisation de la répression au sein du cercle familial »²⁰. Comme on l'a vu précédemment, c'est la prise de conscience du recul de l'usage de la langue, et son recul effectif, qui sont la cause de la conscientisation et de l'action en faveur de la langue à partir des années 50 et 60 et du renforcement de sa dimension symbolique dans l'identité et le nationalisme basque. La perte de la langue est vécue comme un traumatisme social partagé, ce qui contribue à augmenter le sentiment collectif d'attachement à cette dernière.

Suite à la transition, lorsque les acteurs politiques nationalistes vont récupérer le pouvoir politique, conscients que le système d'enseignement est l'instrument le plus puissant des politiques actives de la langue que la France et l'Espagne ont largement utilisé dans la construction et la consolidation de l'Etat Nation, ils vont centrer leur action de normalisation

¹⁹ Lodaes J.R., *op.cit.*, p.22.

²⁰ Tejerina B., « Los procesos de cambio lingüístico y sus agentes : un balance de la política lingüística de promoción del euskara en la Comunidad Autonoma Vasca », in Castillo Lluch M., Kabatek J., *Las lenguas de Espana. Política lingüística, sociología del lenguaje e ideología desde la Transición hasta la actualidad*, Vervuet Madrid, 2006, p.97.

et récupération dans ce secteur. Malheureusement, il apparaît qu'avec du recul et près de 25 ans de politique linguistique au Pays Basque (CAB et CFN), cet instrument de politique publique n'ait pas suffi à renverser les pratiques et usages linguistiques. Pour X. Mendiguren, ancien président de Kontseilua, « Ces derniers 25 ans on a laissé le poids de l'*euskadunisation* sur les seules épaules des jeunes qui sortaient de l'école et là, on a failli. Face à l'enseignement, il est indispensable de *reeuskalduniser* d'autres espaces sociaux car dans ce domaine on ne fait que reculer, il reste de moins en moins d'espaces sociaux de l'euskara »²¹.

C'est pourquoi les modalisations des cadres de politiques linguistiques locales dans la CAB et la CFN ont fait de la recherche du consensus par le dialogue social et la concertation une norme politique. Les entrepreneurs de l'action publique en faveur de la langue entendent ainsi mobiliser des soutiens au-delà des clivages partisans et sociaux qui structurent classiquement l'échange politique local en échange d'une médiation vers une action formulée sous la forme d'un projet consensuel. L'usage localisé de la grammaire de normalisation et de politique linguistique, construite et vulgarisée par les sociolinguistes basques, s'inscrit dans l'intention politique de fonder un nouveau leadership qui viendrait renforcer la position et la légitimité des initiateurs de la mise en marche de l'initiative linguistique. En ce sens, la quête par les promoteurs au gouvernement d'actions publiques en faveur de l'euskara au Pays Basque (CAB, CFN et Pays Basque français) vise à garder l'équilibre entre le leadership de la modalisation du cadre et la mise en œuvre de la politique linguistique et de revendications, souvent beaucoup plus radicales que celles des acteurs collectifs de la langue basque, qui dépassent les cadres et compétences des gouvernements concernés. « Il faut comprendre le sens de notre préoccupation. Kontseilua travaille sur l'ensemble du Pays Basque. Nous savons très bien que la situation au sein de la CAB est beaucoup plus avancée, mais l'avenir de l'euskara ne se joue pas que là, tout en sachant que la locomotive c'est elle. Nous devrions faire plus d'efforts afin de mieux composer le Pays Basque »²².

²¹ Mendiguren X., in *Larrun*, Argia, Lasarte, 26 octobre 2008, p.2.

²² *Ibidem*, p.8.

7.1.1.1. Lorsque la normalisation linguistique ne suffit pas : de la loi de politique linguistique à la loi sur l'usage dans la CAB

La *Loi de Normalisation de l'Usage de l'Euskara*, promulguée le 24 novembre 1982, est toujours en vigueur dans la CAB, et l'on doit la considérer comme une loi fondamentale de l'aire démocratique au Pays Basque. Il s'agit de reconnaître le basque comme le signe le plus visible et objectif de l'identité de la communauté basque et comme un instrument de la pleine intégration communautaire de l'individu à travers sa connaissance et son usage²³. « Etant donné que c'est l'intégration qui rend possible la cohabitation entre nos deux communautés, la politique linguistique constitue un objectif beaucoup plus avancé et démocratique pour l'ensemble de la société basque que la simple coexistence entre les deux langues, elle en est l'outil principal d'intégration »²⁴.

L'histoire linguistique du Pays Basque, de par la situation diglossique défavorable à l'euskara, montre bien que le processus d'interaction entre la langue basque et les langues française et espagnole a transformé les bascophones unilingues en personnes bilingues, l'inverse ne s'étant pas produit. Les francophones et castillanophones unilingues sont pour la plupart restés unilingues et leur nombre n'a fait qu'augmenter au sein de la population de la CAB. La conséquence évidente est un déséquilibre social entre les différentes langues qui a mis la langue basque dans une situation d'extrême fragilité. Le but des différentes lois de normalisation, puis de leur usage social, n'ont eu pour objectif que de rééquilibrer le nombre des locuteurs afin de normaliser son usage dans l'ensemble des espaces sociaux du Pays Basque, sans en exclure la connaissance et l'usage du castillan. Le volontarisme fermement affiché et les moyens largement mis en œuvre par les différents gouvernements touchent du doigt la fragilité dont témoigne la diffusion de la langue basque, l'on peut considérer de ce fait qu'en leur absence, le sort de l'euskara aurait été tristement scellé²⁵. Au sein de la CAB, « les premiers pas vers la normalisation linguistique furent faits au sein de l'enseignement non universitaire, mais les plans de normalisation des autres sphères de planification sont arrivés bien après l'adoption de la *Loi de normalisation Linguistique de l'Euskara* : au sein de

²³ Lagarde C., « Pays Basque : l'objectif bilingue et la revendication nationale », in Boyer H., Lagarde C., *L'Espagne et ses langues, un modèle écolinguistique ?*, L'Harmattan, Paris, 2002, pp.103-104.

²⁴ Baztarrika P., *Babel o Barbarie. Una política lingüística legítima y eficaz para la convivencia*, Alberdania, Zarautz, 2009, p.134.

²⁵ Lagarde C., *op.cit.*, p.106.

l'Administration Générale en 1989, Ertzaintza²⁶ 1998, l'Administration de la Justice 2001 et au sein d'Osakidetza²⁷ en 2005. La langue basque a perdu des années en or, et aux difficultés structurelles se sont ajoutées les années de retard »²⁸.

Quinze ans après l'adoption de la *Loi de Normalisation de la Langue Basque* en 1998, en en tirant la conséquence que l'usage social de langue basque n'évolue pas, le Gouvernement Basque va adopter le *Plan Général de Revitalisation de l'Euskara*. Le but stratégique de ce plan est de rendre la transmission intergénérationnelle pérenne afin que son usage atteigne l'ensemble des espaces de la société par son enrichissement et son développement en tant qu'instrument de communication linguistique premier²⁹. Contrairement à ce qui s'est passé en 1982, année durant laquelle la *Loi de Normalisation Linguistique* reçut un grand consensus politique (la presque totalité du spectre politique, à l'exception d'AP, approuva ladite loi), les différentes lois votées depuis cette date ont constamment rencontré l'opposition des partis politiques espagnols (PP et PSOE) de la CAB et de la CFN.

En 2008, lorsque le Gouvernement Basque, sous le conseil de la Commission chargée de suivre l'application de la Charte Européenne des Langues Minoritaires et Régionales, va approuver la *Loi des Droits Linguistiques des Consommateurs*, le PP et le PSOE vont fortement s'opposer à cette loi. Le PP ira même jusqu'à demander la suppression du paragraphe du Statut d'Autonomie de la CAB relatif aux Consommateurs où il est fait mention des droits linguistiques des consommateurs. Ce que la loi des droits des consommateurs tente de faire s'inscrit pourtant dans la continuité de la politique de normalisation linguistique appliquée au sein des services publics de la CAB. L'Académicien Xabier Kintana dénonce que « l'administration basque a abandonné les bascophones. En Catalogne il y a quelques années a été promulguée une loi qui régule l'utilisation de la langue catalane dans le commerce. Là, oui, il y est fait une référence explicite aux droits linguistiques oraux et écrits dont jouissent les catalans. Notre gouvernement par contre, n'a pas fait de pas dans ce sens »³⁰.

A l'instar des obligations de l'administration où ce sont les droits linguistiques des citoyens qui prévalent sur ceux des institutions ou des fonctionnaires, dans le cas des consommateurs,

²⁶ Police Autonومية Basque (CAB).

²⁷ Institution de Santé de la Communauté Autonome Basque.

²⁸ Astibia Teilletxea I., « Egia desoroso. Hizkuntza-politikari buruz inoiz kontatu ez dizutena », *BAT soziolinguistika aldizkaria*, Andoain, n°77, 2010 (4), p.105.

²⁹ Zarraga A., « Soziolinguistikari sarrera », in Zarraga A., Coyos J-B., Hernandez J.M., Joly L., Larrea I., Martinez L.V., Uranga B., Bilbao P., *op.cit.*, p.52.

³⁰ Kintana X., *Gara*, 16 Février 2000.

ce sont les droits linguistiques de ces derniers qui prévalent sur ceux des commerçants. Cette loi prétend combler les lacunes qui ont surgi durant les 25 années de mise en œuvre de la *Loi de Normalisation de l'euskara*, et son principal intérêt concerne la vitalité, l'usage social qui en est fait dans la vie quotidienne. La loi établit par contre un plan global progressif et individuel³¹. Ainsi, l'entreprise a l'obligation de reconnaître le droit au choix d'usage de la langue du consommateur mais l'entreprise garde le choix de la langue pour la réponse ou la prestation offerte. Le bilinguisme peut donc être actif, la réponse étant alors faite dans la même langue que la question, ou la réponse est faite dans une autre langue, sans obliger l'autre locuteur à changer de langue. Pour Inaki Agirreazkuenaga, « l'objectif que doit garantir le cadre légal dans un système de double officialité linguistique est celui de permettre la pleine et libre option linguistique des citoyens tant dans leurs relations publiques que privées ; et il revient à tous les pouvoirs publics, dans le cadre de leurs compétences respectives, de garantir l'exercice des droits linguistiques à toutes les personnes à égalité »³².

Aucun usage de langue n'est imposé aux citoyens dans les différentes lois linguistiques qui se suivent, au contraire, on leur reconnaît la liberté du choix linguistique. C'est essentiellement aux pouvoirs publics que l'on impose des devoirs et des obligations qui résultent de cette liberté individuelle. Ainsi, le décret 197/1998, du 28 juillet 1998, qui régule les concours d'entrée des futurs professeurs de la Communauté Autonome Basque, exige un niveau requis d'euskara (en l'occurrence le niveau 2), afin que les professeurs puissent enseigner tant en langue basque qu'en castillan. Ce décret fut négocié au préalable avec les syndicats et reçut l'aval de la quasi-totalité de ces derniers, mis à part le syndicat UGT (proche du PSOE) qui a recouru au décret pour atteinte au droit fondamental et constitutionnel de tout citoyen à pouvoir se présenter au dit concours sans avoir à connaître l'euskara, au nom de l'égalité de tous les citoyens espagnols³³.

L'argument récurrent des opposants aux politiques linguistiques est que les nationalistes basques privilégient les connaissances linguistiques du basque pour un poste de travail par

³¹ Les entreprises, qui indépendamment de leur lieu d'établissement, ayant une activité au sein de la CAB, ont pour exigences linguistiques d'offrir un service bilingue sont : les entreprises de télécommunications, de services publics de transports, entreprises de services d'énergies, entreprises de plus de 250 salariés et dont le volume d'affaires dépasse les 50 millions d'euros par an, services bancaires et de crédits et les établissements de plus de 15 salariés dont l'activité professionnelle est directement liée à la relation avec le client.

³² Agirreazkuenaga I., « Principios, Planificación y pluralismo lingüístico en Euskal Herria », *RIEV*, n°43, Donostia, 1998, p.353.

³³ A ce propos, il convient de souligner qu'actuellement 90% des enfants de la CAB sont scolarisés dans les modèles D (euskara langue véhiculaire) et B (sections bilingues) et que seulement 10% le sont en modèle A. Il en va donc de la logique de l'offre et de la continuité du service, d'exiger du corps enseignant qu'il maîtrise les deux langues, afin d'offrir le service public exigé par les citoyens (et non pas l'inverse).

rapport à l'expérience professionnelle. L'argument se résume à une question : vaut-il mieux un médecin expérimenté et diplômé monolingue castillan, ou un piètre médecin diplômé d'EGA (brevet d'aptitude à la langue basque) ? Cette question part du postulat que les postes de travail ne seraient offerts que sur des critères linguistiques favorables à l'euskara, donc aux objectifs linguistiques du nationalisme, or si l'on constate la situation sociolinguistique des services publics de la CAB, force est de constater que la majorité des fonctionnaires n'étaient toujours pas bilingues en 2010³⁴. De plus les militants des contre-mouvements usant de cet argument postulent que l'hispanophone est automatiquement plus expérimenté, omettant de supposer qu'un bascophone peut être tout aussi expérimenté que son homologue hispanophone et que le savoir d'une langue officielle et usitée dans un espace social peut être un plus professionnel (tout comme connaître l'anglais au Québec, le français en Flandre ou l'espagnol en Californie).

La vraie raison de cette opposition des milieux intellectuels centralistes et nationalistes espagnols est ailleurs. L'essentiel de la peur vient du lien de cause à effet qu'ils présupposent entre l'augmentation du nombre de bascophones (de bilingues) et celle du nombre de nationalistes. Pour beaucoup d'opposants à la politique linguistique, l'apprentissage et l'acquisition de la langue déboucheraient *de facto* sur un attachement nationaliste à cette langue et à sa communauté. Or, les études sociolinguistiques montrent bien que si le nombre de bilingues a augmenté au sein de la CAB chez les plus jeunes, le rapport des forces entre partis politiques nationalistes et constitutionnalistes espagnols n'a que très peu varié. Il peut donc avoir un lien sans condition d'effût de cause.

S'il peut apparaître évident qu'il existe bel et bien un lien entre le nationalisme basque (et catalan) et la langue³⁵ « et que les politiques espagnols reprochent cette proximité à ce dernier, considérant qu'il les manipule. Mais, il n'en est pas moins vrai que les politiques

³⁴ Deux raisons sont imputables à cela : 1) Lors de l'ouverture à concours des postes, la majorité des candidats ne connaissait pas l'euskara, et il était indispensable d'embaucher du personnel (sanitaire, enseignants, forces de l'ordre...) ; 2) la valorisation de la connaissance de la langue est minime lors des concours administratifs, voire quasi-nulle pour certains concours.

³⁵ Rappelons que ce lien n'est pas exclusif à notre cas d'étude et que la langue a toujours un rôle plus ou moins important dans les processus de construction d'identités nationales - étatiques ou non- en tant que lien organique de la communauté ou élément différentiel entre les membres de la communauté et les sujets extérieurs. Voir à ce sujet entre autres, Anderson B., *L'imaginaire national*, La Découverte, Paris, 2002 ; Brass P., *Language, Religion and Politics in the North India*, Cambridge University Press, Cambridge, 1974 ; Brass P.R., « Elite interests, popular passions, and social power in the language politics of India », *Ethnic & Racial Studies* vol. 27 n°3, Mai 2004, London, pp.253-375; Busekist A. von, *La Belgique, politique des langues et construction de l'Etat de 1780 à nos jours*, Duculot, Bruxelles, 1998 ; Djordjevic K., *Configurations sociolinguistiques, Nationalisme et Politique Linguistique*, L'Harmattan, Paris, 2004 ; Laponce J.A., *Languages and their territories*, Toronto University Press, Toronto, 1987 ; Fishman J., *Language and Nationalism*, Newbury House, Rowley, 1972.

espagnols ou basco-espagnols sont très éloignés de l'euskara. C'est donc à eux, s'ils souhaitent que l'euskara ne soit plus une langue exclusivement patrimoine du nationalisme basque de s'en approcher, de se l'approprier et de la défendre »³⁶. Pour Patxi Baztarrika, « les nationalistes basques, sur un ton critique, demandent souvent aux socialistes de la CAB de défendre et promouvoir l'euskara autant que les socialistes catalans défendent et promeuvent le catalan. Cependant ils ont participé activement, avec les partis nationalistes, aux consensus obtenus sur les législations de protection et de développement de l'euskara, à commencer par la Loi de l'Euskara et par la suite les lois basques sur la Fonction Publique ou de l'Ecole Publique. Il convient de souligner qu'au vu de l'attitude générale adoptée à plusieurs fois par les socialistes basques, les nationalistes ne manquent pas de raisons pour lancer de telles critiques »³⁷. D'autre part, à l'instar des nationalistes catalans, qui parlent tous le catalan et l'utilisent couramment, les nationalistes basques, tout en lui montrant un attachement public, n'utilisent que très rarement, voire pas du tout, ou n'ont jamais appris la langue basque comme on le voit dans le cas de ses leaders. Cet exercice linguistique différent peut être dû au fait que, pour les nationalistes basques, la langue est un symbole politique sinon le plus important du moins le plus emblématique et donc le soutien aux dynamiques de sa récupération ou une faible connaissance peuvent suffire à montrer son attachement à cette dernière. Alors que pour les catalans, la langue, outre qu'elle est fortement symbolique pour les nationalistes, est également un outil de cohésion sociale et d'intégration important.

La division entre les élites (nationalistes basques/nationalistes espagnols) a négativement beaucoup influencé la langue et le mouvement social, en limitant l'accès à ses soutiens. Alors que le mouvement ethnolinguistique n'a trouvé que peu d'appui au sein des partis du champ étatique (à l'exception d'Izquierda Unida-Ezker Batua), ce sont les partis nationalistes basques qui ont été les plus proches du mouvement de récupération linguistique, au point que certains ont pu assimiler la défense de l'euskara au nationalisme basque. Les relations entre les organisations du mouvement et la Gauche Indépendantiste ont été fluides, mais elles ne l'ont pas toujours été avec les partis nationalistes tels que le PNV ou EA, de par leurs luttes de légitimité et de leadership en matière de rebasquisation de la société³⁸.

Concernant le cadre triangulaire de la politique linguistique, loi-norme-planification, force est de constater qu'il est obligatoire de passer à un autre cadre d'action publique, afin

³⁶ Entretien avec le responsable de la mise en œuvre de la politique linguistique dans l'enseignement de la CAB, à Gasteiz, le 24 juin 2003

³⁷ Baztarrika P., *op.cit.*, p.276.

³⁸ Tejerina B., *op.cit.*, p.110.

d'accumuler du consensus sur les politiques de rebasquisation de la société. Pour les élites centralistes et nationalistes espagnoles de droite comme de gauche, « en Euskadi il n'existe qu'une langue commune de savoir universel et elle seule donne la possibilité de communication et de participation socio-politique qui est dans tous les cas garantie »³⁹ puisque « la catégorie castillanophone est universelle et inclut l'autre, celle d'*euskaldun* »⁴⁰. Non sans rappeler les postulats idéologiques des républicains jacobins, la supériorité universelle intrinsèque du castillan sur l'euskara cache en fait un combat et une controverse hautement politiques et pas seulement linguistiques. En effet, si l'euskara définit le bascophone, il ne crée pas des non-castillanophones, ni même des anti-castillans ou anti-espagnols, de la même manière que le castillan ne rend *de facto* personne anti-bascophone⁴¹, ce sont les préjugés politiques qui participent à ces retranchements.

D'ailleurs Aurelio Arteta ne dit pas autre chose lorsqu'il souligne que « durant ces 25 ans de démocratie les citoyens non *euskaldun* ont accepté de financer avec leur argent, également, l'enseignement en euskara, et ont même bien voulu que leurs enfants apprennent l'euskara. En faisant cela, ils n'ont pas contribué seulement à développer l'euskara mais aussi à la bonne entente entre basques. Mais la réalité est ce qu'elle est : il y a beaucoup plus de basques non *euskaldun* que d'*euskaldun*, mais ces derniers par contre connaissent le castillan. La masse communicationnelle et dialogique est bien supérieure en faveur du castillan. Et cela fait de la peine à beaucoup d'*abertzale*. C'est dommage, car cette douleur est évitable. Il suffirait de ne pas se faire de la peine, c'est-à-dire de changer certaines croyances. (...) L'euskara est la seule langue au monde pour laquelle ses partisans assassinent. Et, l'Euskaltzaindia et la grande masse des écrivains bascophones le savent. Et ils se taisent »⁴². Le problème n'est pas tant la langue, l'euskara en lui-même, ni la mise en œuvre d'une politique linguistique, mais bien les liens supposés pour les politiques et intellectuels centralistes espagnols (de droite et de gauche) entre ceux qui exercent la violence politique, le nationalisme institutionnel basque et ceux qui soutiennent la promotion linguistique. Pour le *Lehendakari* socialiste Patxi Lopez, « au-delà de l'élément intrinsèquement linguistique, existe le besoin urgent et primordial de mettre en œuvre une culture en euskara pleinement démocratique, libre d'une quelconque complaisance, tolérance ou proximité intellectuelle avec les présupposés idéologiques et les

³⁹ Ruiz Soroa J.M., « Política lingüística y democracia constitucional », in *La política lingüística vasca a debate*, Ciudadanía y Libertad-Hiria, Vitoria-Gasteiz, 2008, pp.28-29.

⁴⁰ *Ibidem*, p.46.

⁴¹ Baztarrika P., *op.cit.*, p.428.

⁴² Arteta A., « Una política contra la justicia lingüística », in *La política lingüística vasca a debate*, Ciudadanía y Libertad-Hiria, Vitoria-Gasteiz, 2008, pp.79-80.

fins totalitaires d'ETA et son ensemble, quelque chose qui a été la cause de la désaffection de beaucoup de personnes de l'euskara et de la culture basque »⁴³.

Finalement, le problème n'est pas tant que la normalisation de la société basque soit un projet légitime et démocratique (et il l'est si la majorité le décide en garantissant les droits linguistiques et individuels de tous) mais, comme le souligne J.R. Lodares, dans « le cas basque il est entaché par une fidélité à l'euskara en tant que tronc commun de l'identité basque, comme la nécessaire basquisation linguistique de la société qui n'est pas seulement dans le programme du nationalisme, mais également dans celui de l'ETA »⁴⁴. L'opposition à la normalisation n'apparaît pas chez les promoteurs eux-mêmes, ou dans les objectifs de la normalisation, mais dans le fait que l'organisation violente ETA (m) ait le même objectif. Cette conjonction d'objectifs rend dès lors, aux yeux de J.R. Lodares et de centralistes *espanolistas*, la revendication de la normalisation illégitime car l'organisation armée ETA (m) est illégitime et immorale. Ceux-ci stigmatisent ainsi la revendication linguistique et toute tentative de normalisation linguistique de l'euskara, au nom de la violence utilisée par l'ETA (m) dont les opposants combattent de manière radicale⁴⁵, c'est-à-dire à la racine, la reconstruction identitaire et/ou nationale basque menée par les nationalistes modérés du PNV et de l'EA⁴⁶ au gouvernement.

Face à la stigmatisation d'utilisation partisane (nationaliste) de la normalisation linguistique menée par les nationalistes et centralistes espagnols, les nationalistes basques et les sympathisants de la normalisation linguistique de l'euskara, dans une tonalité multiculturelle, revendiquent le plurilinguisme comme richesse et mode d'ouverture personnelle et collective.

⁴³ Lopez P., « El euskara en libertad », in *La Política lingüística vasca a debate*, Ciudadania y Libertad-Hiria, Vitoria-Gasteiz, 2008, p.168-169.

⁴⁴ Lodares J.R., *op.cit.*, p.25.

⁴⁵ Certains intellectuels fortement opposés à l'ETA (m) vont même jusqu'à nier l'importance de la répression linguistique et politique du régime de Franco dans le recul de l'euskara. Pour l'intellectuel Mikel Azurmendi, « Les vainqueurs de la guerre civile nous interdisent d'être libres. Aucun espagnol (ni basque) ne peut exercer ses droits ni cultiver le goût de la liberté. L'interdiction de parler en euskara qu'imposa Franco ne fut, ni plus ni moins, oppressive que l'interdiction d'exprimer des opinions librement et de s'organiser autour d'elles. Interdire l'euskara fut la manière fasciste de faire croire qu'ils nous faisaient plus de mal à nous les basques non fascistes. *Veillez parler en chrétien*, l'ont dit ici les imbéciles au pouvoir, mais ils n'ont jamais freiné les envies de parler en euskara, au contraire, ils les augmentaient. Franco fit probablement plus qu'aucun autre politique démocratique pour promouvoir l'euskara ; et il a obtenu également que l'on considère l'euskara comme opprimé » in, Azurmendi M., « Lenguaje, Cultura y Sociedad. Ideas para un libro blanco del euskara », in *Cuadernos de Alzate n°20*, Madrid, 1999, p.83.

⁴⁶ E. Goffman définit comme stigmatisé l'individu ou un groupe qui présente un attribut qui le disqualifie lors de ses interactions avec autrui. Cet attribut qui jette le discrédit consiste en un écart par rapport aux attentes normatives des autres à propos de son identité ou du sens de ses actions. Le stigmaté est déterminé par le rapport entre le l'attribut et le stéréotype, en particulier dans son rapport à l'identité ou au sens de l'action. Goffman E., *Stigmaté*, Minuit, Paris, 1975, p.12.

Paradoxalement, ce sont souvent les milieux sociaux et politiques qui sont les plus prompts à l'enseignement et la promotion de l'anglais dans l'enseignement le plus précoce et dans la formation professionnelle continue qui sont les plus opposés à l'exigence de la bonne connaissance de l'euskara pour postuler à certains emplois (en particulier publics). Soulignons que cela « ne demande pas beaucoup d'efforts d'admettre que l'anglais et le castillan, tant pour la science que pour le commerce ou le tourisme, sont aujourd'hui plus importants que l'euskara comme *lingua franca* »⁴⁷. Ce constat est corroboré par le *Lehendakari* socialiste Patxi Lopez, qui considère que « deux langues sont parlées en Euskadi, et ce même si une seule langue est commune à tous »⁴⁸, le castillan. La liberté de choix de s'exprimer dans telle ou telle langue pour les opposants à la normalisation linguistique se baserait sur « la plus progressiste des idées libérales : les langues sont au service des individus, ce ne sont pas les individus qui sont au service des langues. Il s'agit d'un combat entre un projet nationaliste et un autre non nationaliste ou, pour être plus précis, entre un esprit et mode totalitaire [celui de la normalisation] et un autre démocratique »⁴⁹ celui de *la lingua franca*, le castillan.

Pourtant il apparaît que le droit à une langue minoritaire, comme l'est l'euskara, se voit dans la réalité limité dans beaucoup d'espaces sociaux, économiques et administratifs, et ce malgré son officialité, parce que sa normalisation, demande logiquement l'adaptation des structures administratives et des pouvoirs publics pouvant porter l'officialisation linguistique en leur sein, puis à l'extérieur. Il s'agit d'une question qui, comme le montrent les études sociolinguistiques, ne peut s'improviser, ni se construire sur la seule réalité du volontarisme⁵⁰. Ainsi, c'est la raison pour laquelle les partisans de la normalisation estiment qu'« il n'est pas juste au nom de la liberté linguistique, que la meilleure politique linguistique soit l'absence de politique linguistique »⁵¹, d'autant plus que les opposants à la normalisation oublient souvent que seuls les bilingues sont véritablement membres à part entière des deux communautés face aux monolingues, qui aujourd'hui ne sont plus que castillanophones ou francophones, le choix volontaire ne peut s'appliquer que dans le cas de la maîtrise des deux langues.

Ce qui compte réellement, c'est le champ de la volonté et celui des possibilités, face aux différents facteurs structurants qui limitent l'efficacité de l'action publique de l'administration

⁴⁷ Arteta A., *op.cit.*, pp.28-29.

⁴⁸ Lopez P., *op.cit.*, p.168.

⁴⁹ Maneiro G., « Política lingüística: consideraciones y propuestas », in *La Política lingüísticavasca a debate*, Ciudadanía y Libertad-Hiria, Vitoria-Gasteiz, 2008, p.180.

⁵⁰ Agirreazkuenaga I., « La realidad plurilingüe relacionada con el euskara », in *Cuadernos de Alzate n°20*, Arce, Madrid, 1999, p.130.

⁵¹ Baztarrika P., *op.cit.*, p.426.

de la CAB, d'autant plus que le bilinguisme total « en euskara et en espagnol, veut dire que l'on s'exprime d'abord en espagnol et que l'on traduit par la suite en euskara. Tout faire systématiquement dans les deux langues, renforce à la longue, la prééminence de l'espagnol et réduit la place de l'euskara. (...) L'égalité du statut des deux langues exige que l'euskara soit également une langue de travail. Dans certains espaces et champs, c'est l'euskara qui sera majoritaire (d'usage plus grand), alors que dans d'autres, c'est l'espagnol ; il est évident qu'aujourd'hui l'espagnol est une langue plus usitée que l'euskara, mais aujourd'hui il est également possible que l'euskara le devienne dans certains champs et espaces »⁵².

Contrairement à la Catalogne, la grande majorité des enfants issus de l'immigration sont scolarisés dans le modèle A, alors que la grande majorité des enfants natifs du Pays Basque sont scolarisés dans l'un des modèles bilingues B ou D. Ce nouveau défi peut à terme créer une division sociale entre des natifs bilingues et des citoyens monolingues ou bilingues issus de l'immigration, mais non bascophones. De plus, contrairement à la Catalogne (et à la Galice) qui propose un traitement identique à des populations de langues différentes, « le Pays Basque entreprend une intégration ethnolinguistique à plusieurs vitesses et donc parfois incomplète, formule imposée par les circonstances sociolinguistiques du territoire basque (...). L'intégration totale dans la langue et culture basques, qu'une disparition des modèles B et A devrait surtout favoriser, ne peut s'envisager qu'en douceur »⁵³. Le Pays Basque et la Catalogne sont le reflet de deux conceptions différentes mais tout aussi valables du principe de non-discrimination qui y sont appliquées, l'une impliquant un traitement égalitaire pour tous et l'autre obéissant au principe aristotélicien d'un traitement différent pour ce qui est différent⁵⁴. Les objectifs sont les mêmes pour les deux systèmes éducatifs et le modèle basque ne serait pas moins intégrateur si le modèle A n'interférerait pas puisqu'il s'avère particulièrement inefficace à l'acquisition et à la compétence minimale du basque. « Ce type de modèle linguistique ne conduit généralement qu'à un monolinguisme dans la langue dominante, et le qualificatif de bilingue qu'on lui affecte n'est qu'un effet de rhétorique »⁵⁵. Finalement, dans les sociétés bilingues, au sein desquelles l'on met en place des politiques linguistiques, ce qui discrimine n'est pas tellement ni la loi, ni la politique publique, mais plutôt la situation sociolinguistique qui transforme le monolingue en citoyen discriminé et

⁵² *Ibidem*, p.337.

⁵³ Burban C., « Transmettre l'héritage et intégrer l'allophone : les enseignements bilingues », in Boyer H., Lagarde C., *op.cit.*, 2002, p.215.

⁵⁴ *Ibidem*, p.215.

⁵⁵ *Ibidem*, p.221.

inégalitaire, de par sa méconnaissance et limite linguistique⁵⁶. « Le bilinguisme rend possible l'égalité des chances ; le monolinguisme, au contraire, alimente la discrimination et l'inégalité »⁵⁷.

7.1.1.2. Lutte politique pour le cadre de la politique publique de la langue propre : une Navarre bilingue ou unilingue ?

Définie par Daniele Conversi⁵⁸ et Pierre Letamendia⁵⁹, comme « l'Ulster Basque », la Navarre irrédentiste au nationalisme basque, se différencie de la CAB par son histoire particulière⁶⁰. La particularité du traitement législatif navarrais par rapport à l'euskara et à sa promotion, réside dans sa non-définition législative, alors que dans l'ensemble des territoires homogènes de la langue catalane (Principat, Pays Valencien et les Iles Baléares), de Galice et de la CAB, au début des années 80, tous définissaient juridiquement la langue historique du territoire, comme langue propre au territoire et à la population qui y vit, la Navarre n'ayant jamais reconnu l'euskara comme langue propre. Ceci s'explique pour la simple raison que toute communauté autonome disposant d'une langue propre est définie par la constitution espagnole comme une nationalité d'Espagne et non pas une région, ce à quoi se refusent les régionalistes conservateurs navarrais de l'UPN. Ainsi, la Comunidad Foral de Navarra, dispose d'un statut juridique unique au sein de l'ordre institutionnel espagnol, hérité des *fors*, privilèges et lois datant du royaume de Navarre. L'*Amejoramiento de Foral de Navarra*, qui régit le statut

⁵⁶ « La politique linguistique basque n'est pas seulement injuste de par ses fondements éthico-politiques sur lesquels elle se base et à cause des effets pervers qu'elle produit. Elle est fausse, parce qu'elle falsifie son point de départ. Je veux dire que les enquêtes sociologiques périodiques destinées à vérifier la réalité de la connaissance et de l'usage de l'euskara (...) ont une valeur scientifique minime et une crédibilité faible. (...) Il suffit d'une observation directe dans les villages et villes, du degré de fréquence avec laquelle est parlée cette langue dans les bars, commerces, places, parcs, services publics » in, Arteta A., *op.cit.*, pp.63-64.

⁵⁷ Baztarrika P., *op.cit.*, p.255.

⁵⁸ Daniele Conversi remplace le fait religieux qui divise l'Irlande du Nord à la République d'Eire, par le fait linguistique. L'auteur considère que la langue explique la forte identité nationaliste du nord du territoire (bascofone) navarrais, vis-à-vis du Sud (castillanophone) fortement ancré sur une identité forale navarraise, et attaché au cadre autonome espagnol ; la capitale étant, comme la définit la loi de politique linguistique, une zone mixte, où les oppositions politiques demeurent très fortes. Voir, Conversi D., *The Basques, the Catalans and Spain, alternative routes to nationaliste mobilisation*, University of Nevada Press, Reno, 2000, p.144.

⁵⁹ Letamendia P., *Nationalisme au Pays Basque*, PUB, Bordeaux, 1987, p.124.

⁶⁰ C'est la seule province du Pays Basque qui ait connu une organisation politique poussée jusqu'en 1512. Elle était dotée d'un Royaume indépendant, qui a été l'enjeu des Royaumes de Castille et d'Aragon et de la France. Le conflit, tranché par le Vatican (dont les intérêts l'ont bien dépassé), est décrit par Nicolas Machiavel dans le célèbre ouvrage, *Le Prince*.

particulier de la communauté-province, s'est juste limité à déclarer l'officialisation de la langue basque sur la partie majoritairement bascophone de son territoire.

Beaucoup de politiques navarraïses de droite considèrent l'euskara comme une arme du nationalisme basque pour absorber la CFN au sein de la CAB. Ils estiment qu'à la suite de l'échec des *abertzale*, durant la Transition, de faire intégrer la Navarre au sein de la CAB, « ils décidèrent d'avoir de la patience et d'intensifier le harcèlement sur le terrain culturel, pensant que la chute du territoire rebelle est une question de temps »⁶¹. Pour les régionalistes conservateurs la question linguistique en Navarre « est surtout un problème politique, soyons clairs (...). La question du basque en Navarre est intimement liée au conflit⁶² Navarre-Euskadi »⁶³.

Les conséquences du discours diffusé par les élites navarraïses et hostile à la normalisation linguistique de l'euskara en Navarre⁶⁴, constituent un exemple clair de la fonction sociale du discours et de sa capacité à modifier non seulement la perception de la réalité, mais aussi la réalité elle-même. L'un des principaux faits à prendre en compte lors de la reprise en main par les conservateurs de la direction du Secrétariat à la Politique Linguistique est la création de deux communautés linguistiques distinctes, l'une étant la bascophone et l'autre la castillanophone. Assimilant la communauté non-bascophone ou castillanophone à un nous communautaire (navarraïse) appartenant à l'ensemble *national español* dont la tradition, aussi bien orale qu'écrite des élites navarraïses et espagnoles en langue romane, est la garantie tant du lien historique entre les Royaumes de Navarre et de Castille, qu'entre les navarraïses actuels et l'Etat espagnol. Dès lors, la minorité bascophone est qualifiée d'élément extérieur à la communauté navarraïse lié au nationalisme basque de la CAB, voire à l'ETA⁶⁵. En considérant la communauté bascophone comme extérieure à la communauté navarraïse, la droite conservatrice navarraïse va réussir à réintroduire la controverse sur la loi de politique linguistique et les actions publiques qui lui sont liées en Navarre. Ainsi, tant la communauté bascophone que la langue basque sont des éléments extérieurs à la Navarre ; la politique de

⁶¹ J.I. del Burgo in, Petxarroman I., *Nafarroa: Iragana eta Geroa*, Txalaparta, Tafalla, p.43

⁶² Outre des linguistes, des historiens se sont attelés à la tâche de démontrer que l'euskara est bien la langue historique du peuple de ce territoire, comme le montre l'œuvre gigantesque sur le sujet de José María Jimeno Jurio. Voir entre autres Jimeno Jurio J.M., *Navarra, Historia del Euskara*, Txalaparta, Tafalla, 1997, Jimeno Jurio J.M., *Historia de Pamplona y de sus lenguas*, Txalaparta, Tafalla, 1995.

⁶³ Petxarroman I., *Nafarroa : Iragana eta Geroa*, Txalaparta, Tafalla, p.44

⁶⁴ Une étude du CIES de 1990, sur « Les Attitudes des navarraïses face à l'euskara », montrait comment 33% de l'élite navarraïse se montraient hostiles à l'euskara, et étaient plus favorables au castillan que la moyenne régionale. Voir, *Estudio de las actitudes de los navarros ante el euskara*, CIES, Madrid, 1990.

⁶⁵ Erize X., « El discurso contrario a la normalización de la lengua vasca en Navarra », *RIEV* n°46, 2, EI, Donostia, 201, p.667.

normalisation linguistique revendiquée comme un droit par cette minorité ne peut être qu'une revendication politique répondant à un projet nationaliste basque de type annexionniste⁶⁶.

Pour les conservateurs navarraï, la principale preuve du lien existant entre la langue et le nationalisme réside dans « l'unification de la langue basque, l'*euskara batua*, qui tente de créer une langue nationale, qui n'a jamais existé et qui nie l'histoire même du *vascuence*, et la richesse de ses dialectes, à laquelle sont attachés ces navarraï qui le parlent »⁶⁷. Les socialistes navarraï qui, depuis qu'ils ont perdu leurs dernières élections en 1995, soutiennent les différents gouvernements conservateurs de Navarre, doutent fortement que le développement de cette politique linguistique, essentiellement en raison d'un manque de contrôle, soit en train d'avancer sur des chemins qui aient pu un jour être désirés par les différents politiques qui se sont succédés, mais qu'elle en prend plutôt le chemin avec les intérêts des partis politiques d'inspiration nationaliste qui ont comme principale priorité la rebasquisation de la Navarre, afin que l'*euskara* soit l'unique langue officielle de « toute l'Euskal Herria »⁶⁸. Pour J.I. del Burgo, il est clair qu'il « n'est pas logique, maintenant, de donner des facilités à l'extension d'une langue permissionnaire de la conception nationaliste basque »⁶⁹. Et il va même jusqu'à regretter l'adoption de la *Ley Foral del Vascuence* en 1986 et la mise en œuvre de la Direction Générale de la Politique Linguistique, considérée comme une soumission des démocrates navarraï au nationalisme révolutionnaire basque⁷⁰. Il va même jusqu'à considérer la Direction Générale à la Politique Linguistique comme un contre-pouvoir au service des nationalistes⁷¹.

La répression linguistique et la minorisation de la langue sont également remises en cause par J.I. del Burgo, qui examine ainsi l'abondante bibliographie sur l'histoire sociale de la langue basque qui soutient le contraire. Pour le conservateur navarraï, « il n'y a jamais eu... aucun

⁶⁶ L'idée est développée dans le livre du principal idéologue du *navarrisme* conservateur et du parti UPN, au titre déjà révélateur, Del Burgo J.I., « El vascuence, idioma nacional o caballo de Troya » in Del Burgo J.I., *El Ocaso de los falsarios*, Laoconte, Madrid, 2000. Cette hypothèse ne se vérifie pas forcément, le lien et la fidélité à la langue basque ne se traduisent pas forcément en fidélité politique au nationalisme basque en Navarre. Lors de la Guerre Civile Espagnole de 1936, les zones les plus nationalistes étaient celles de la Navarre méridionale, qui étaient alors mixtes ou castillanophones, alors que la zone bascophone était essentiellement carliste et conservatrice et se souleva avec le général franquiste Mola.

⁶⁷ Arbeloa V.M., *Navarra y su vascuence*, Gobierno de Navarra, Pamplona, 2001, p.2001.

⁶⁸ Erize X., *op.cit.*, p.669.

⁶⁹ Del Burgo J.I., « El vascuence, idioma nacional o caballo de Troya » in Del Burgo J.I., *El Ocaso de los falsarios*, Laoconte, Madrid, 2000, p.90.

⁷⁰ *Ibidem*, 2000, p.93.

⁷¹ Sans vouloir corroborer les thèses extrémistes de l'auteur, il semble logique qu'il y ait plus de fonctionnaires favorables à l'*euskara* au sein d'un service qui promeut cette langue, que dans le reste des services, d'où l'impression de l'auteur. Mais les fonctionnaires ayant un droit de réserve et les politiques étant menées par le gouvernement, la DGPL de Navarre, appliquent en principe les lignes directrices de leur gouvernement, c'est-à-dire de l'UPN, le parti politique auquel appartient l'auteur.

génocide culturel, ni avant ni après l'intégration au sein de la Couronne de Castille, ni même sous le franquisme »⁷². D'ailleurs, « ce qui est indiscutable c'est que le *Siècle d'Or* des lettres en basque, tant par la quantité que par la qualité de leurs publications⁷³, commence sous le franquisme »⁷⁴. Inversant les rôles, J.I. del Burgo qualifie d'*apartheid*, la situation de ces enfants qui, en zone bascophone et mixte, se trouvent en situation minoritaire dans les écoles, en raison du manque d'élèves en filière X (filiale exclusivement castillanophone). La seule solution, pour l'intellectuel Aurelio Arteta, serait « l'abandon de la langue basque, qui ne serait pas une grande perte et permettrait de refonder un nous, commun à tous les navarrais. Car qu'on le veuille ou non, c'est une politique [la politique linguistique] qui crée du *conflit social et politique* »⁷⁵.

Depuis l'arrivée des conservateurs à la fin des années 90 et de la promulgation d'une « loi qui n'aide pas, de par sa faible exigence et sa non application par le gouvernement de Navarre, le basque n'a fait que reculer. D'un point de vue juridique, d'ailleurs, la plupart des plaintes déposées au tribunal ont été gagnées. Il a même été notifié par l'Europe au Gouvernement de Navarre qu'il ne respectait pas les droits des bascophones. Il est indispensable en Navarre de dépasser l'actuel cadre légal »⁷⁶. Le 8 janvier 2001, le Gouvernement de Navarre va décider d'appliquer un nouveau décret édicté le mois précédent, qui stipulait qu'il fallait changer l'ensemble des panneaux signalétiques de Pampelune et ses alentours, et les rendre unilingues en castillan, afin d'unifier l'ensemble des grands axes de Navarre et de l'Etat. Paroxysme du décret, il décrète le gel des aides à Eusko Ikaskuntza destinées à l'élaboration de l'encyclopédie *Aunamendi*, pour mésentente sur son contenu, jugé trop partial. A la fin du même mois, le 24 janvier 2001, l'Académie de la langue basque, Euskaltzaindia, va interpeler le Président de la CFN, Miguel Sanz, sur les réductions de droits et le recul possible de la rebasquisation causé par l'application du décret de décembre 2000 et demande un rendez-vous, mais en vain⁷⁷.

Un mois après l'organisation représentant l'ensemble du mouvement social de la langue basque en Navarre, Oinarriak va organiser une manifestation le 14 février 2001 à

⁷² Del Burgo J.I., *op.cit.*, p.87.

⁷³ Soulignons que l'auteur de ces lignes n'est aucunement bascophone, comme il l'affirme lui-même, et qu'il n'est pas non plus linguiste. Il est le seul auteur que nous ayons trouvé lors de l'élaboration de cette thèse qui soutient de tels propos sur l'histoire de la littérature basque.

⁷⁴ Del Burgo J.I., *op.cit.*, p.86.

⁷⁵ Quotidien *Euskaldunon Egunkaria*, Andoain, 30 mai 1997.

⁷⁶ Vilches C., in *Larrun*, Argia, Lasarte, 26 octobre 2008, p.10.

⁷⁷ Barandiaran A., « Euskararen tratamendua sanzen garaian. Kronologia », *Jakin*, n°135, Donostia, Mars/Avril, 2003, p.29.

Pampelune⁷⁸. Lors de cette manifestation, 27 000 personnes vont montrer leur désaccord avec le gouvernement conservateur de Pampelune. Malgré les fortes mobilisations sociales et médiatiques du mouvement social de la langue basque en Navarre le 27 avril 2001, le Gouvernement de Miguel Sanz va de nouveau créer la polémique au sein du monde *euskaltzale*, en exigeant que les livres scolaires utilisés au sein des classes bilingues et immersives en basque soient les mêmes que dans les filières castillanophones. Il va allouer une aide financière conséquente aux maisons d'édition des livres scolaires castillanophones afin de couvrir les dépenses exigées par la traduction⁷⁹, outre un favoritisme non caché envers les maisons d'édition madrilènes en lieu et place des locales. La mesure va rouvrir le débat polémique sur le Curriculum Scolaire (plaquette d'enseignement), au sein des milieux scolaires et sociaux. La mesure de M. Sanz visant les livres en euskara qui étaient édités par les maisons d'éditions de la CAB et utilisés en Navarre, reflétait d'après lui une idée erronée de la Navarre et profondément nationaliste basque⁸⁰.

L'offensive à l'encontre du secteur des organisations sociales de l'euskara en 2001 va parvenir à son paroxysme lorsque, pour la première fois depuis sa création, le Gouvernement de Navarre va cesser de verser les aides effectives à l'Académie de la langue basque, Euskaltzaindia et à Eusko Ikaskuntza le 16 octobre 2001. D'après l'administration navarraise, le problème venait de l'assimilation de la Navarre et la négation de sa particularité par l'utilisation dans les recherches et rapports du terme *Euskal Herria*, par les deux institutions, dans les travaux pour lesquels elles avaient demandé des aides à la Communauté Forale. Ce conflit se prolongea jusqu'en Juin 2002, date à laquelle le gouvernement de Navarre va exiger tant à Eusko Ikaskuntza, qu'à Euskaltzaindia, qu'en échange des aides versées, les deux institutions s'engagent à étudier et promouvoir le dialecte navarrais et non pas le *Batua*. L'accord interviendra le 7 novembre 2002, et « sera qualifié par beaucoup de honteux. Le Gouvernement laissait bien apparaître qu'il ne financerait aucun projet sous le patronyme *Euskal Herria* »⁸¹. Le directeur de la Direction Générale à la Politique Linguistique de Navarre décrivait ainsi la controverse, dans le journal conservateur navarrais *Diario de Navarra* : « Créée par les trois députations basques et la Navarre, Euskaltzaindia s'est prévaluée d'événements historiques pour avancer, et avait mis le Gouvernement Basque à la

⁷⁸ Oinarriak regroupe l'ensemble du mouvement social en faveur de l'euskara de la CFN et est également membre de Kontseilua.

⁷⁹ Barandiaran A., *op.cit.*, p.33.

⁸⁰ Les termes et concepts utilisés dans ces livres : *Euskal Herria*, *euskara*, *Euskadi*, *Iparralde*, *Hegoalde* et les cartes, répondent, d'après les conservateurs espagnols, aux théories du nationalisme basque et manquent d'objectivité historique.

⁸¹ Barandiaran A., *op.cit.*, p.46.

direction de ses activités, maintenant le Gouvernement Foral dans l'unique rôle d'enfant de chœur, c'est-à-dire seulement en tant que financeur. Nous sommes également une institution à consulter (...) l'accord de 1918 est désormais caduque. Il n'y aura plus de subventions structurelles directes. Le Gouvernement Foral financera les actions qu'il commandera. Et s'il n'existe pas de commande d'actions, il n'y aura pas d'argent. Nous souhaitons savoir où va l'argent que l'on investit »⁸².

Cette offensive à l'encontre de la légitimité d'Eusko Ikaskuntza et de l'Euskaltzaindia l'identité basque venant de la droite conservatrice navarraise n'est pas sans rappeler celle menée précédemment par la droite conservatrice valencienne. Mais les valenciens quant à eux, tout en revendiquant une langue différente par rapport au catalan, reconnaissent le valencien comme leur propre langue. En Navarre, les conservateurs *navarristes* ne considèrent pas l'euskara comme une langue propre à la Navarre et tentent à présent de casser tout cadre d'interprétation rappelant une unité quelconque entre la Navarre, la CAB et le Pays Basque français⁸³. C'est la raison pour laquelle la dernière enquête sociolinguistique de l'euskara sur ses territoires a été faite sans l'assistance et le financement des pouvoirs publics de Navarre⁸⁴.

Enfin, force est de constater que si les conservateurs et centralisateurs espagnols revendiquaient bel est bien le castillan comme une langue historique du territoire basque, en Navarre les organisations du mouvement social de la langue en sont à revendiquer l'historicité de la présence de la langue basque et la légitimité juridique à pouvoir en faire un usage social complet. Les régionalistes d'UPN ne reconnaissent pas l'histoire de la langue basque en Navarre et l'historicité de la langue sur les territoires de la moitié sud de la Navarre, aujourd'hui castillanisés.

⁸² Journal *Diario de Navarra*, Pampelune, le 5 mai 2002.

⁸³ En Août 2002, le Gouvernement de Navarre, à travers un décret qui définit les traits identitaires de la Navarre, illégalise la présence de l'*Ikurrina*, le drapeau basque, dans les enceintes publiques et institutionnelles. Depuis, le port de tout drapeau basque lors d'un événement public ou institutionnel, peut être considéré comme une forme d'action politique non légale. C'est le cas par exemple lors de l'ouverture des fêtes de Pampelune, chaque 6 juillet, où des incidents ont lieu, parce que des jeunes portent le dit drapeau (dont beaucoup de basques français et de touristes).

⁸⁴ Dans cette enquête sociolinguistique, réalisée par le Gouvernement Basque en collaboration avec l'OPLB, dans le chapitre relatif à la Navarre, l'on constate que 37,7% des navarrais sont favorables à l'euskara et 34,2% contre, alors qu'en 1991 ceux qui y étaient favorables n'étaient que 21,6% contre 51,8%. Cette lente progression favorable à la langue en Navarre, montre qu'il existe bien des sentiments encore contraires à la langue mais qu'ils s'estompent peu à peu.

7.1.1.3. La crise du cadre partenarial au Pays Basque de France : la naissance avortée du Conseil de la Langue Basque

Afin de prendre la relève de l'Institut Culturel Basque sur la question linguistique, l'Etat annonce devant le Conseil de Développement du Pays Basque et le Conseil des Elus du Pays Basque la création d'un Conseil de la Langue Basque en Juin 2000, sur le modèle d'une contractualisation via une Maîtrise d'Ouvrage Public. Ce Conseil se verrait assigner une mission de coordination, de proposition et d'expertise en matière de politique linguistique. Suivant l'évolution de la structuration du mouvement social de la langue, les membres des CDPB et du CEPB décident de séparer, non sans certaines oppositions de poids⁸⁵, la maîtrise et la mise en œuvre de la politique linguistique de la politique culturelle basque. Les modes et les outils de la mise en œuvre de la politique linguistique vont impulser fortement le débat, retardant par là même la possibilité d'une posture conjointe du mouvement identitaire et des acteurs culturels et de la langue, au sein du CDPB et du CEPB.

Le Conseil de la Langue Basque va être créé le 3 juillet 2001 à la CCI de Bayonne, afin de devenir un soutien à la promotion de la langue basque au sein du nouvel Aménagement du Territoire *Pays Basque 2010*. « Son objectif est de contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre de tout projet d'aménagement linguistique relatif à la langue basque. Dans un premier temps il appuiera le programme prévu dans le schéma d'Aménagement et de Développement du Pays Basque et les actions retenues par la Convention Spécifique Pays Basque 2001-2006 »⁸⁶. Son statut est associatif, et il est constitué d'un Bureau, d'un Conseil d'Administration et d'une Assemblée Générale ainsi que de quatre collèges. Le premier collège est constitué par les représentants de la Maîtrise d'Ouvrage Public : l'Etat, le Conseil régional, le Conseil général, le Syndicat Intercommunal de Soutien à la Culture Basque et le Conseil des Elus (ils sont membres associés à voix consultative). Le second collège est constitué de l'Euskaltzaindia, l'Institut Culturel Basque, le Conseil de Développement du Pays Basque, Euskal Konfederazioa et Ikas. Le troisième collège englobe les représentants des maîtres d'œuvre, c'est-à-dire les associations, mouvements sociaux et acteurs collectifs qui œuvraient déjà à la promotion de la langue basque comme Seaska, AEK, Euskal Irratiak, Uda Leku et Euskal Herrian Euskaraz. Le quatrième collège est composé de personnalités

⁸⁵ Dont le Président de l'ICB, Erramun Bachoc, Professeur de Sociolinguistique à l'Université de Donostia, et transcuteur s'il en est, des grammaires et théories sociolinguistiques au sein du réseau d'action publique d'aménagement du territoire du Pays Basque français.

⁸⁶ CDPB, *Conseil de la Langue Basque*, Bayonne.

qualifiées parmi lesquelles l'on retrouve des représentants du Gouvernement Basque, de l'Université, de Kontseilua et de Behatokia (ils sont cooptés par les membres du Conseil d'Administration).

Dès le départ, le fonctionnement du Conseil de la Langue va poser problème car si les représentants de la Maîtrise d'Ouvrage Public, c'est-à-dire l'ensemble des institutions publiques, n'ont qu'une voix consultative, mais il s'avère qu'ils ont une capacité de décision bien plus grande que les autres membres du Conseil. En effet, en tant que Maître d'œuvre, l'Etat, la Région et le Département ont une capacité d'action budgétaire que n'ont pas les autres acteurs. « Les institutions (...) n'ont pas hésité à rappeler, de façon plus ou moins directe, qu'en dernière instance, le pouvoir de décision leur appartenait et qu'il ne fallait guère compter sur une modification de la législation. Autrement dit, les préconisations devaient se situer dans le cadre institutionnel actuel sans vouloir le transformer. Plus précisément, les pouvoirs publics ont accepté l'adoption d'une proposition à condition que le Maître d'œuvre soit public »⁸⁷, ce qui va poser problème. Ainsi, pour le Schéma d'Aménagement adopté en 1997 (dont l'idée remonte à 1994), le Conseil des Elus présente en août 1999, sa contribution spécifique du Pays Basque, au Contrat Plan Etat-Région. Le filtre du CEPB revoit à la baisse les demandes du CDPB. « Après avoir rencontré le préfet de Région et ses services, le Conseil de Développement revoit encore à la baisse son projet en octobre 1999. Il le réduit de plus de la moitié. En trois mois l'on passe de 103 millions à 45,3. (...) Finalement, le 22 mars, (...) le montant de la somme allouée aux identités régionales dans le Contrat de Plan sera de 17 millions de francs, à partager entre les deux, les basques et les occitans »⁸⁸. Ceci conduit l'hebdomadaire *Enbata* à titrer sa première page ainsi : « *L'euskara méprisé. Le Conseil des Elus disqualifié* ».

Evidemment, l'Etat n'ayant jamais alloué autant d'argent à l'euskara, pour les élus de droite comme de gauche, cela constitue une forte avancée, mais pour le mouvement identitaire, et surtout les organisations du mouvement social de la langue, la déception est évidente. Elles ne peuvent montrer que de l'amertume et de la frustration, étant donné la lenteur du processus et le maigre résultat obtenu. Le président de l'Académie de la Langue Basque, Jean Haritschelhar, ira même jusqu'à ironiser : « Deux millièmes du budget pour les langues d'Aquitaine, c'est donc, au grand maximum, un millième pour l'euskara, un millième pour cette langue non indoeuropéenne qui continue à vivre des deux côtés de la Bidassoa (...).

⁸⁷ Ahedo I., Urteaga E., *La nouvelle gouvernance en Pays Basque*, L'Harmattan, Paris, 2004, p.182.

⁸⁸ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1621, 30 mars 2000.

Hosanna pour ce millième inaugural ; rendons grâce à nos élus pour ce premier pas, ce tout premier tout petit pas tout à fait symbolique »⁸⁹. Et *Enbata* va pousser encore plus loin la satire, comparant l'action publique de la langue basque à la mise en place au Pays Basque d'un giratoire routier, soulignant que la langue basque est subventionnée à hauteur de 8 millions de francs alors qu'un giratoire de Bayonne va coûter 5,5 millions⁹⁰.

Les semi-institutions de gouvernance telles que le CDPB, le CEPB et le Conseil de la Langue Basque, comme tout réseau d'action publique, ne peuvent fonctionner que sur une relative confiance entre les membres et une reconnaissance d'égalité entre eux-ci. Dès le début, certains partenaires prennent conscience des lacunes et limites de ce type de cadre d'action publique puisque « des organisations *euskaltzale* constatent que le Conseil ne pouvait pas fonctionner correctement et que des frictions allaient vite apparaître. On nous faisait croire que l'on avait la capacité d'action, de mener la politique linguistique, mais en fait on a continué à être dépendants de l'Etat et des élus locaux. Ils ne nous faisaient pas confiance, ou ne voulaient pas abandonner la planification de la politique linguistique. D'une part, il n'y avait pas de budget préétabli, le budget dépendait de la Convention Spécifique, c'est-à-dire de l'Etat, de la Région et du Département. Donc, il dépendait de tractations politiques entre un département à droite, une région à gauche et un gouvernement par alternance, la pérennité de la politique linguistique n'était donc pas assurée. D'autre part, ce fonctionnement montrait que l'on n'était pas autonome, que nos décisions dépendaient d'autres acteurs qui n'étaient pas du Pays Basque, et relançait la question du besoin d'institutionnalisation du Pays Basque »⁹¹. La lenteur et la non-capacité de la maîtrise budgétaire vont faire douter les organisations du mouvement social identitaire. Ce doute va se transformer en méfiance, puisqu'à chaque contact entre la Région et l'Etat dans le cadre des négociations du Plan Etat-Région, la ligne budgétaire de la politique linguistique est revue à la baisse.

Les organisations du mouvement social de la langue basque vont donc, petit à petit, remettre en question le cadre d'action de la politique d'aménagement territorial, *Pays Basque 2010*, alors qu'elles en avaient été l'un des moteurs⁹². Si l'on retient qu'un Conseil de la Langue

⁸⁹ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1622, 6 avril 2000.

⁹⁰ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1623, 13 avril 2000.

⁹¹ Entretien avec un responsable d'Euskal Konfederazioa et de Kontseilua, Bayonne, le 21 mai 2003.

⁹² Rappelons que, le cadre de gouvernance instauré par l'Etat français au Pays Basque se base sur sept points basiques : 1) la reconnaissance des acteurs ; 2) une connaissance mutuelle ; 3) une large concertation sociale ; 4) une négociation entre les acteurs du réseau d'action publique, tout au long du processus d'élaboration ; 5) un large consensus lors de la prise de décisions des sujets à traiter ; 6) une mise en œuvre effective de la politique publique ; et 7) une évaluation partagée entre les acteurs. La première caractéristique a bien eu lieu, à partir de 1994, comme on l'a vu, l'ensemble des acteurs et organisations du mouvement social de la langue basque, s'est

regroupant les acteurs institutionnels et associatifs était apparu à tous comme l'outil indispensable pour créer une politique linguistique en faveur de l'euskara, le sens de la participation à un réseau ne tenant pas ses promesses devenait inutile voire contre-productif⁹³. Le secteur identitaire, et surtout le mouvement social de la langue, vont souligner l'incapacité des élus locaux à maîtriser et orienter la mise en œuvre des politiques territoriales et plus particulièrement celle de la langue, délégitimant ainsi, non seulement leur rôle, mais également les institutions publiques participant au réseau *Pays Basque 2010*.

En pleine négociation budgétaire entre la Région et l'Etat, le mouvement social identitaire, conjointement au mouvement politique nationaliste, va désenchanter sur la gouvernance locale composée du CDPB et CEPB, en tant qu'arène politique, basée sur la figure de l' élu local ouvert sur l'animation et la participation locale. Le mouvement social se demande si elle ne serait pas qu'un avatar des anciennes pratiques de pouvoir où les notables locaux gardent la main⁹⁴. « En ce sens, les décisions d'aménagement du territoire ne sont souvent que le résultat de négociations toujours difficiles, rarement parfaites où se réalisent des équilibres partiels et momentanés entre les multiples intervenants. Cette logique de négociation peut induire des compensations traduisant des rapports de forces tout autant que des choix rationnels. Très logiquement, ce principe est aussi à l'œuvre dans les négociations des contrats de plans Etat-Région. Plus largement, l'aménagement du territoire est aussi une compensation négociée, socialement, politiquement et territorialement acceptable »⁹⁵.

Pour Jakes Bortayru, responsable d'AEK Ipar Euskal Herria, « les choses ont tellement été diluées dans le temps (...). Il a fallu faire tellement de manifs, de pétitions, on a tellement reçu de douches froides sur une si longue distance que les gens ont une grande carapace de scepticisme. Ils prennent ça avec des pincettes en se disant : où est le piège ? On a été nourri avec tellement de méfiance qu'on peut craindre aussi d'être noyé dans le bureaucratisme de

vu reconnaître son rôle et son action ; le mouvement nationaliste et identitaire basque ne disposant alors d'aucun relais politique pouvant transmettre ses revendications (il ne disposait alors d'aucun député, sénateur, maire de grande ville, conseiller régional ou général). L'objectif était donc de lui donner une voix et un espace d'expression, afin de passer d'une logique d'affrontement à une logique de collaboration. A la suite de la reconnaissance, une méthodologie de travail a été mise en place afin d'établir un diagnostic commun, c'est-à-dire une concertation, mais très vite les réflexes et cadres cognitifs des acteurs s'affrontent. Les différentes phases (2 ; 3 ; 4) qui vont s'ensuivre jusqu'à la décision des actions publiques à mener localement (5), et leurs lenteurs, répondent à une phase d'alignement des différents cadres portés par les acteurs. L'interaction des acteurs et la connaissance au fil du temps devaient permettre d'établir une confiance relative entre les acteurs, qui allaient accepter de participer au réseau d'action publique.

⁹³ Oronos M., in Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1499, 30 octobre 1997.

⁹⁴ Gaudin J-P. *Gouverner par contrat. L'action publique en question*, Presse de Sciences Po, Paris, 1999.

⁹⁵ Lacour C., Delamarre A., *40 ans d'aménagement du territoire*, La Documentation Française, Paris, 2003, p.21.

procédures nouvelles, de cadrages, etc. (...) Il y a une part d'opportunisme –faire quelque chose pour justifier la non-réponse au Département Pays Basque- »⁹⁶.

Profitant de la lenteur et de l'érosion de la légitimité du cadre d'action instauré par l'Etat, la question de la politique linguistique et celle de la revendication d'un département pour le Pays Basque vont intimement être liées par les pro-départementalistes, ceux-ci arguant que la question n'avance pas parce qu'il n'existe pas d'institution propre au Pays Basque, et que cette dernière permettrait de mettre en œuvre une question linguistique. Dès lors, la question linguistique va permettre de tester les bonnes intentions de l'Etat en faveur du mouvement identitaire basque.

Le 25 septembre 2003, face à l'autisme de la part de l'Etat vis-à-vis des revendications du mouvement identitaire et des doléances du CEDP et du CDPB, quatorze membres du bureau, décident de se mettre en grève⁹⁷, « à défaut d'avancées certaines et concrètes (...). La contribution de l'immobilisme gouvernemental nous astreindra à reconsidérer notre participation à la concertation menée ces dernières années »⁹⁸. Constatant le sommeil général et les dysfonctionnements du dispositif mis en place par *Pays Basque 2010*, les grévistes soutiennent que, « le projet Pays Basque n'existe plus. Et un pays sans projet est un pays mort »⁹⁹. Deux mois plus tard, aucune des propositions faites par les grévistes n'ayant été retenue par le Président, les membres du mouvement identitaire répliquent à celui-ci qui souhaite relancer le CDPB, que le projet *Pays Basque 2010* n'avance toujours pas car l'Etat et les élus ne tiennent pas leurs engagements. Euskal Konfederazioa-Kontseilua se demande alors, « comment expliquer le retard pris par la mise en œuvre du Groupement d'Intérêt Public (GIP)¹⁰⁰, si souvent invoqué, voté par le Conseil des Elus du Pays Basque mais (...) bloqué par l'Education nationale ? Pour EK-Kontseilua, le moment est venu de démontrer une réelle volonté politique au service de l'euskara en transférant sur le volet linguistique de la Convention Spécifique les crédits non utilisés dans les autres volets. D'autant que cette

⁹⁶ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1732, 13 juin 2002.

⁹⁷ Lors du renouvellement du bureau du CDPB, en février 2004, l'ensemble du mouvement identitaire va payer cher son engagement et son acte de protestation puisque la plus importante figure de proue de ce mouvement et artisan depuis 1993 des prémices, puis de Pays Basque 2010 va être écarté par les élus, les pouvoirs publics et les structures leur étant proches.

⁹⁸ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1796, 2 octobre 2003.

⁹⁹ *Ibidem*.

¹⁰⁰ Forme juridique en débat pour la future institution devant gérer la mise en œuvre de la politique linguistique.

Convention n'est spécifique que par son volet euskara, curieusement le moins financièrement doté puisqu'il ne représente que 1% du tout»¹⁰¹.

Lors de l'évaluation de mi-parcours de la politique de *Pays Basque 2010*, un rapport du CDPB va souligner le besoin de passer la structuration du Conseil de la Langue « de la MOP en établissement public, pour asseoir son rôle dans la définition et le pilotage d'une politique linguistique en faveur de la langue basque. Un partenariat étroit avec la CAB est à rechercher dans ce domaine »¹⁰². Paradoxalement, alors que le Schéma d'Aménagement avait été construit pour pacifier l'espace public, le mouvement identitaire va opérer une modalisation du cadre initial et aboutir partiellement à ses fins, avec la constitution de l'Office Public de la Langue Basque, mais pas la création du Département Pays Basque, l'officialisation de la langue basque, la création d'une Chambre d'Agriculture du Pays Basque et la création d'une Université de plein exercice.

La forte confrontation entre le mouvement identitaire regroupé au sein de BATERA et l'Etat crée des tensions au sein des membres du CEPB à tendance possibiliste revendiquant le consensus et le pragmatisme en tant que pratique politique supérieure. Cette confrontation va même toucher la direction de la MOP de la langue basque au sein du comité de direction du Conseil de la Langue, puisque son directeur va se voir notifier son licenciement à la suite d'une réunion du Conseil d'Administration (où, les organisations du mouvement social de la langue détiennent la majorité). Le Président du Conseil de la Langue ayant eu une forte responsabilité dans ce licenciement irrégulier¹⁰³ se verra par la suite désavoué par le Conseil d'Administration lui-même.

Le premier licenciement répondait à une confrontation de points de vue sur le contenu de la mise en œuvre de la politique linguistique. Alors que le secrétaire général jouissait de la confiance des pouvoirs publics, la lenteur de la mise en œuvre de la politique linguistique et ses perspectives, lui firent vite perdre la confiance qu'avaient en lui les organisations du mouvement social de la langue. Soupçonnant une trop grande connivence entre le secrétaire général et les pouvoirs publics, les organisations du mouvement social décidèrent de l'évincer

¹⁰¹ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1805, 4 décembre 2003.

¹⁰² Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1769, 13 mars 2003.

¹⁰³ Le Conseil de la Langue, et son Président en tant que représentant légal, vont se voir condamnés à verser de fortes indemnités de licenciement à l'ancien directeur. Voir à ce sujet Urteaga E. Ahedo I., *La nouvelle gouvernance en Pays Basque*, L'Harmattan, Paris, 2004, où le premier des auteurs, explique sur un ton très personnel cette phase de confrontation. Rappelons qu'avant son licenciement, E. Urteaga était le directeur du Conseil de la Langue, ce qui explique le ton et la sensibilité de ses propos acerbes dans le chapitre consacré à la politique linguistique.

afin de le remplacer par quelqu'un de plus favorable à leur thèse, car elles estimaient que le Conseil de la Langue était un outil obtenu par l'ensemble du mouvement social de la langue basque et que l'enjeu était trop grand pour le laisser aux mains des pouvoirs publics. Par la suite, devant recruter un nouveau secrétaire général, le mouvement va non seulement choisir un membre venant de ses propres rangs, mais surtout un militant à l'engagement total, puisqu'il choisira un militant DEMO que ses actions non-violentes de désobéissance civile avaient amené à devoir endosser plusieurs condamnations juridiques. Le choix de rétribuer le militantisme plutôt que l'expérience (de l'autre candidat postulant au poste de secrétaire général) va conduire son Président à démissionner. « A remarquer toutefois que le conseil d'administration, en l'espace d'un mois, a désavoué directement ou indirectement, le secrétaire général et le président, non pour les mêmes raisons, mais avec à peu près la même majorité »¹⁰⁴, c'est-à-dire les organisations du mouvement social de la langue. Une fois de plus la lenteur va alimenter la méfiance et à terme la mobilisation des mouvements contestataires de la langue et des acteurs nationalistes pour lesquels le temps est une variable essentielle dans la mise en œuvre de la politique linguistique, étant donné le recul rapide de la pratique et de la connaissance de la langue basque.

La crise alimentant la méfiance des organisations du mouvement social de la langue basque envers la participation et la légitimation de Conseils n'ayant ni force de décision, ni capacité budgétaire, les projets perdent de leur sens, puisque le but recherché est moins le résultat que la participation et le consensus de toutes les parties¹⁰⁵. De plus, le mouvement identitaire regroupé autour de BATERA prenant de l'importance au sein de la population du Pays Basque français, l'Etat, afin de ne pas perdre la partie va, le 9 juillet 2004, sous l'égide de la Sous-Préfecture, signer la convention cadre relative à l'enseignement du basque et en basquetout comme l'ensemble des partenaires de l'enseignement (Seaska, Euskal-Haziak et l'Education Nationale) ainsi que le Préfet des Pyrénées-Atlantiques, les présidents du Conseil Régional d'Aquitaine et du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, du Conseil des Elus du Pays Basque et du Syndicat Intercommunal pour le Soutien à la Culture Basque.

¹⁰⁴ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1773, 10 avril 2003.

¹⁰⁵ La participation constitue aujourd'hui un dispositif central de l'action publique territoriale. Un dispositif peut être défini comme un arrangement d'éléments ordonnés que l'on trouve dans une multitude de configurations. Les éléments qui constituent un dispositif participatif sont à la fois non seulement les acteurs et des institutions, mais aussi des instruments. Les acteurs et institutions sont constitués d'élus, animateurs, experts, organisations de mouvements sociaux, associations...). Les instruments quant à eux peuvent être constitués de textes (chartes de participation, projets...) de procédures (diagnostics territoriaux, évaluations...) ou de forums hybrides (conseil de développement, de quartier...). La participation devient alors l'instrument qui tente de combler la désaffection, voire la méfiance de certains groupes sociaux vis-à-vis du politique. La participation devient un nouveau socle de légitimation de l'action publique. Voir à ce sujet, Callon M., Lascoumes P., Barthes Y., *op.cit.*

La mise en place d'un Groupement d'Intérêt Public, baptisé Office Public de Langue Basque, s'inscrit dans cette convention cadre. L'office entrera en fonction le 1^{er} janvier 2005, sous les critiques d'Euskal Konfederazioa-Kontseilua selon laquelle il manque « une protection légale, un cadre juridique pour la langue basque et l'officialisation. Sans ce cadre juridique, il sera difficile de mener une politique linguistique résolue. Les élus d'*Iparralde* nous répètent sans cesse que la structuration du GIP prend pour exemple la CAB, en oubliant de préciser que, là-bas, la langue basque a un statut juridique reconnu puisqu'elle est co-officielle ! (...) N'oublions pas que certaines mesures adoptées dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de développement, et plus précisément celles qui étaient de la responsabilité des pouvoirs publics, n'ont toujours pas été appliquées »¹⁰⁶. Malgré la constitution d'une institution responsable du pilotage de la mise en œuvre de la politique linguistique, la méfiance de la part des organisations du mouvement social de la langue persiste.

7.1.2. Cadrage, contre-cadrage, et construction collective de l'action publique de la langue au Pays Basque français

Le dispositif participatif mis en place par l'Etat au Pays Basque français, à travers le CEPB et le CDPB, orientant le débat sur le développement territorial et la nécessité d'une politique linguistique locale, tente de contourner ou de masquer le conflit politique sur l'intérêt d'une institution propre au Pays Basque de France. L'ouverture des forums hybrides, au sein des dynamiques de la gouvernance locale de l'action publique, apparaît comme un moyen de pacifier l'espace social, de générer du consensus en domestiquant la prise de parole¹⁰⁷ du mouvement identitaire du Pays Basque. Mais, la capacité mobilisatrice du mouvement social de la langue et du mouvement identitaire basque va permettre de faire échouer cette entreprise de domestication, en se saisissant du cadre d'actions proposées et le modalisant par rapport à sa propre grammaire. Dès lors, le cadre participatif mis à disposition du mouvement identitaire basque en étant saisi va accroître le répertoire de ce dernier, lui permettant de jouer avec plusieurs cadres d'action afin d'en faire évoluer l'un ou l'autre ou de contribuer à surenchérir ses propres revendications.

¹⁰⁶ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1855, 2 décembre 2004.

¹⁰⁷ Callon M., *op.cit.*, 1986, pp.169-208.

La construction des conditions de possibilité de la négociation autour de l'action publique territoriale au Pays Basque de France n'a pas débouché sur un affaiblissement de la contestation identitaire, comme l'espéraient l'Etat et les opposants aux revendications identitaires. Au contraire, le secteur identitaire basque et en son sein, l'un des mouvements les plus actifs, le mouvement social de la langue s'est approprié le cadre premier de gouvernance proposé et lui a donné un nouveau sens. En suivant R. Benford et S. Hunt, selon lesquels, dans le champ des mouvements sociaux, « la modalisation advient quand les participants d'un mouvement reformulent les propositions de leurs opposants en neutralisant, subvertissant ou retournant le sens. La modalisation est un processus dialectique de ré-attribution, de ré-interprétation et de re-codage du sens-une activité de recadrage »¹⁰⁸, Nous postulons que cette modalisation a permis de passer d'une action publique d'aménagement du territoire à une politique publique transfrontalière de la langue basque.

La dérivation du cadre de gouvernance local originel ou primaire instaurée par le biais de la loi d'Aménagement du Territoire des *Pays*, a subverti son sens de manière à ce qu'il corresponde mieux aux croyances et/ou intérêts des organisations du mouvement identitaire basque. Ainsi, les organisations du mouvement social de la langue basque au Pays Basque vont non seulement s'engager dans le cadre de gouvernance que leur propose l'Etat, mais vont aussi le transformer dans un argument de contestation qu'ils mènent contre l'Etat. Cette transformation ne prend pas la forme larvée d'une fabrication mais celle, explicite, d'une modalisation. S'ensuit alors un conflit public d'où émane une controverse autour de la signification du cadre de gouvernance entre le mouvement identitaire et les représentants de l'Etat¹⁰⁹.

Les différentes controverses portant sur les actions publiques et les collectives des différents acteurs agissant en faveur de la langue basque vont permettre aux différents acteurs d'explorer des problèmes et des solutions inattendues¹¹⁰. Les controverses vont réaliser un véritable inventaire de la situation qui vise moins à établir la vérité des faits qu'à rendre intelligible la réalité dans laquelle se meuvent les organisations du mouvement social de la langue basque. L'inventaire va porter sur les acteurs publics et privés agissant en faveur de la langue basque au Pays Basque, sur leurs intérêts, leurs constructions sociales et leurs identités. Cette

¹⁰⁸ Benford R., Hunt S., « Cadres en conflits, mouvements sociaux et problèmes sociaux », in Cefaï D., Trom D., *Les formes de l'action collective : mobilisation dans les arènes publiques*, EHESS, Paris, 2001, p.179.

¹⁰⁹ Ségas S., *op.cit.*, p.411.

¹¹⁰ « La controverse permet de concevoir et d'approuver des projets et des solutions qui intègrent une pluralité de points de vue, de demandes et d'attentes. Cette prise en compte, qui passe par des négociations et des compromis successifs, enclenche un processus d'apprentissage ». Callon M., Lascoumes P., Barthes Y., *op.cit.*, p.56.

exploration va permettre de découvrir comment, de quoi et de qui est composé le monde *euskaltzale*. La controverse va enrichir le sens de la situation¹¹¹. Elle va constituer un dispositif très efficace d'exploration des états du monde des possibles lorsque, du fait des incertitudes, ceux-ci ne sont pas connus, comme nous le verrons dans le cas du réseau politique Udalbiltza.

Comme nous le verrons, la constitution de l'Office Public de la Langue Basque, et l'intégration en son sein des différents acteurs du monde de la langue basque vont permettre à ces derniers un apprentissage des modes de travail en gouvernance et la nécessaire pratique du compromis et de la négociation. Le cadre de gouvernance mis à disposition va tolérer que les profanes entrent dans les contenus scientifiques et techniques de la mise en œuvre de la politique linguistique et va conduire les promoteurs de l'action publique de la langue basque à redéfinir le projet premier et à explorer de nouvelles voies de cadrage qui seraient susceptibles d'intégrer des revendications. Ils vont se saisir d'une grammaire et d'un cadre d'action auxquels ils n'avaient pas pensé ou qu'ils s'étaient refusés à reconnaître de prime abord. Cette redéfinition des identités va contribuer à la constitution de nouvelles coalitions d'acteurs partageant un projet collectif, un cadre d'action et à l'émergence des coalitions de projets ou de causes qui n'avaient jamais existé jusque-là. Désormais « cet outil au service de l'euskara, construit de rien dans le scepticisme général sur une proposition fortement argumentée par le vécu au Québec d'Erramun Bachoc, sert de référence pour ceux qui, dans l'Hexagone, entendent promouvoir les langues dites régionales. Cet outil public est issu du terreau militant des pionniers des Ikastola, des Gau Eskola, des médias basques... dans la pauvreté, dans l'indifférence voire l'hostilité, (ils) ont assuré seuls le maintien et le renouveau de notre identité »¹¹².

¹¹¹ « Les situations sont des événements d'action et de discours, dont la définition et la maîtrise requièrent de la part des acteurs des trésors de bon sens, de prudence et de tact, d'intelligence située et de raison pratique, de compréhension *in situ* et d'imprévision *in vivo*. Elles ont toujours lieu.... ». Finalement l'action collective est une configuration d'actions situées. Voir, Cefai D., *op.cit.*, p.628.

¹¹² Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, 2 juin 2011.

7.1.2.1. Publicisation des actions publiques discrètes du *Sud* comme outil incrémental de la politique linguistique du Pays Basque de France

Dans les conclusions du rapport *Pays Basque 2010*, l'absence de politique globale de développement pour le Pays Basque est soulignée comme étant l'un des problèmes les plus importants dont est victime le Pays Basque de France. Après avoir analysé les causes d'échecs des précédentes tentatives de structuration et de mise en place de mécanismes de concertation, le rapport souligne « l'absence d'une représentation collective des intérêts du Pays Basque, en dépit de la consistance des services locaux de l'Etat, du Conseil Général, des chambres consulaires et d'un grand nombre de structures intercommunales »¹¹³. En attendant, une institution qui représenterait l'ensemble du Pays Basque de France, l'Etat à travers le CDPB et le CEPB met en place un processus original de constitution d'une politique publique locale de développement, basée sur différentes étapes¹¹⁴.

Dès le départ, les relations transfrontalières vont être évoquées dans le cadre de la construction européenne. Les différents rapports élaborés au sein des travaux *Pays Basque 2010* identifient les politiques de coopération avec les communautés autonomiques du sud de la Bidassoa comme trois cercles concentriques (Euskadi-Navarre-Aquitaine, Bayonne-Saint Sébastien/Donostia, la baie de Txingudi) qui privilégient la dimension régionale et locale allant au-delà de la présence du département. De plus, les propositions formulées dépassent la logique du discours afin de rentrer dans une dimension pratique qui montre jusqu'à quel point ces idées se sont enracinées auprès de la société au Pays Basque français¹¹⁵.

En ce qui concerne les actions publiques en faveur de la langue, si les rapports font référence à la politique linguistique mise en œuvre par le Gouvernement Autonome Basque, elle reste plus un modèle dans un premier temps, qu'un exemple ou une possibilité de collaboration au vu du contexte politico-socio-économique différent des deux côtés de la frontière. « Celle-ci reste plus au stade du modèle plus ou moins rêvé que du modèle applicable. Malgré tout, ce voisinage est un stimulant certain au regard de la continuité linguistique »¹¹⁶.

¹¹³ Club de Prospective, *Pays Basque 2010 le Pays basque en Perspective*, Bayonne, 1994, p. 63.

¹¹⁴ Les étapes dessinées par l'Etat, pour la mise en œuvre d'une politique de développement local, répondent à la typologie classique dessinée par Charles O. Jones, l'analyse séquentielle des politiques publiques en 5 étapes. 1) Identification du problème ; 2) Formulation des solutions ; 3) Prise de décision ; 4) mise en œuvre de la politique ; 5) Evaluation.

¹¹⁵ Ahedo Gurrutxaga I., *op.cit.*, p.507.

¹¹⁶ Coyos J-B., *op.cit.*, p.212.

Par ailleurs, la politique linguistique volontariste du gouvernement de la CAB a des effets concrets en *Iparralde* : aides financières et techniques aux associations, diffusion de la télévision en basque. Par exemple, les pouvoirs publics locaux ne pouvant aider financièrement au-delà de 10% les écoles privées, Seaska rencontre beaucoup de difficultés pour entretenir et renouveler ses locaux. Afin de pallier cette incapacité juridique, la dernière Ikastola, construite en 2003, à Saint-Jean-Pied-de-Port, par exemple, va être financée sans aide des collectivités publiques françaises pour un montant de 950 000€, essentiellement financée par le Gouvernement Autonome Basque, à travers le réseau d'action politique Udalbide du PNV-EA (210 000€) et par Seaska avec les bénéfices de Herri Urrats¹¹⁷. Cette opportunité politique offerte par un Statut d'Autonomie et une loi de politique linguistique, définissant l'action gouvernementale en matière de langue basque comme devant s'appliquer sur le territoire de la langue, va fortement contribuer à l'action discrète mais néanmoins importante, de financement du mouvement social de la langue au Pays Basque de France. Cette action sera d'autant plus importante et symbolique qu'à chaque fois que l'Etat français fermera ou réduira la fenêtre des possibilités de financement, le Gouvernement nationaliste de la CAB, tentera d'y pallier (non sans intérêt partisan et intérêts objectifs locaux).

Au cours des premières années du XXIème siècle, le Sud de la Bidassoa va se constituer en possibilité d'action pour le mouvement social de la langue du Pays Basque de France, lorsque les fenêtres d'opportunité politique et le rapport de forces face à l'Etat français ne sont pas suffisants pour avancer. La constitution de relations informelles et la situation dans laquelle se trouve le mouvement social de la langue au Pays Basque de France font que les actions politiques puis publiques menées par les nationalistes basques en place au Gouvernement de la CAB, vont tout d'abord être discrètes. « Conscient qu'une porte se fermait à Paris, que les différents projets élaborés au sein du CDPB et du CEPB, auxquels nous participions et dans lesquels nous étions prioritaires n'avançaient pas, naturellement je me suis dirigé directement là où était et est l'argent au Pays Basque, au Sud évidemment. C'est lors d'un conseil de la Confédération des Ikastola du Pays Basque que, le plus naturellement possible, j'ai demandé au président des Ikastola de Biscaye s'il pouvait m'obtenir un rendez-vous avec un responsable du PNV à Bilbao, à la Sabin Etxea. Je me suis présenté seul et sans en parler à personne, même au sein de la direction de Seaska. Après avoir expliqué le cadre de la loi Falloux, notre impossibilité à négocier avec l'éducation Nationale et les engagements financiers non remplis par l'Etat, la Région et le Département dans le cadre du Contrat Plan

¹¹⁷ *Ibidem*, p.168.

Etat-Région et de *Pays Basque 2010*, j'ai demandé à Josune Ariztondo¹¹⁸ ce qu'ils pouvaient faire pour nous »¹¹⁹.

La réponse ne se fit pas attendre, puisque grâce à la Loi de Politique Linguistique, des aides financières sont distribuées par appel à projet. Des aides vont permettre de financer plusieurs projets pédagogiques et par ailleurs, grâce aux aides accordées au réseau d'action politique Udalbide, le Gouvernement de la CAB va financer la construction de différents bâtiments d'Ikastola. Mais, afin de pouvoir répondre à toutes les exigences juridiques, Seaska va créer une nouvelle association : Egoitza ; qui se consacre exclusivement à la construction et à la maintenance des locaux et bâtiments abritant des Ikastola, ainsi qu'à la recherche de financements pour répondre à ses objectifs. Avec les nouveaux contacts Sud de la Bidassoa, une nouvelle étape va s'ouvrir. Laissant de côté la revendication du statut public de l'Ikastola et les négociations d'intégration des Ikastola au sein de l'Education Nationale, les formes et le répertoire d'actions vont s'élargir grâce aux développements et à l'intensification des relations avec la Confédération des Ikastola Pays Basque et du Gouvernement de la CAB¹²⁰. En 2007 d'ailleurs, la Présidente en place de Seaska ne dit pas autre chose lorsqu'elle évoque que les relations avec « Eusko Jaurlaritza sont excellentes. Les bâtiments que nous avons construits ces dernières années sont là pour en témoigner. Nous pensons qu'ils ont également joué un rôle dans l'amélioration des relations entre l'Office Public de la Langue Basque et Seaska, à travers l'accord signé entre ces deux institutions. Nous ne pouvons que les remercier de tout ce qu'ils nous ont apporté, ainsi qu'Udalbide »¹²¹.

Ce nouvel élan et l'habileté des nouveaux dirigeants et parents d'élèves vont permettre de financer, avec de l'argent public venu du *Sud*, les nouvelles Ikastola ; malgré la loi Falloux, on est loin du profil très militant et engagé qui était celui des parents d'élèves des années 80 ceux-ci sont devenus d'habiles acteurs de négociations. « Seaska, à partir de 2003 va décider de se développer sur deux axes : consolider le niveau interne par sa réactivation militante et par l'occupation territoriale en ouvrant le plus d'Ikastola possible. Tout cela enveloppé dans un plan de communication. Mais le succès de Seaska va être rattrapé par son éternel problème : la croissance est synonyme de hausse du nombre d'élèves, qui amène une pénurie

¹¹⁸ A l'époque, J. Ariztondo est membre de la direction du PNV et Directrice du Secrétariat à la Politique Linguistique du Gouvernement de la CAB.

¹¹⁹ Entretien avec l'ancien Président de Seaska de 2000 à 2003, à Bayonne, le 15 avril 2008

¹²⁰ Garat M., Aire X., *op.cit.*, p.182.

¹²¹ Charritton Ixabel, Présidente de Seaska in, Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1995, 20 septembre 2007.

de professeurs »¹²². Malgré tout, l'apprentissage accumulé au sein des instances de gouvernance du CDPB et du Conseil de la Langue, et l'expérience avec le Gouvernement de la CAB, permettent à Seaska d'aborder les négociations avec les pouvoirs publics locaux et l'Etat français d'une manière plus sereine et forte. En effet, l'opportunité politique offerte par le financement du Sud, établit un rapport des forces non négligeable vis-à-vis de l'Education Nationale, des pouvoirs publics locaux et de l'Etat. Alors que l'Etat tente d'instaurer à travers le Conseil de la Langue, une politique linguistique pour le Pays Basque de France, basée sur le consensus, dépassant le cadre de la contestation et du conflit identitaire, afin de se relégitimer auprès d'un mouvement qui le conteste, ce dernier lui montre qu'il n'a plus forcément besoin de lui pour se développer.

Dans cette situation, c'est sans doute la construction du Collège de Ciboure qui reste le point d'inflexion de la stratégie du mouvement social de la langue et Seaska. En effet, malgré l'opposition de Nicole Péry, Secrétaire d'Etat aux Droits des Femmes et à la Formation Professionnelle de l'époque et après l'échec des négociations entre Seaska et l'Education Nationale, Seaska réussit à faire financer une partie de la construction de son collège par les pouvoirs publics locaux. Cette fois-ci, ce ne serait pas l'aide directe des frères du Sud qui allait aider à la construction mais bien la mobilisation des élus locaux. « La possibilité de recourir au Sud nous a donné une grande capacité d'action et les élus locaux, qui travaillaient au sein du CEPB et du CDPB, souhaitaient se voir reconnaître leur travail et leur statut. On décida alors de faire passer notre projet de collège au sein du Contrat Plan Etat-Région et de *Pays Basque 2010*. Ce n'était plus nous qui amenions le projet mais les élus locaux. C'était à eux de négocier et d'obtenir les financements. L'obtention du financement changea complètement notre façon de travailler, mais également l'approche de nous qu'avaient les élus français de droite et de gauche. On n'était plus leurs opposants mais leurs partenaires. Grâce à nous, grâce à cette action, ils ne passaient plus pour des ennemis de l'euskara »¹²³.

Finalement, l'utilisation intensive des aides financières provenant du Sud de la Bidassoa débouche sur un paradoxe. L'instrument discret va finir par être publicisé et l'institutionnalisation de cet instrument illustre son appropriation par le mouvement social de la langue comme répertoire stratégique de la négociation avec les pouvoirs publics français, non sans menace de représailles de la part de ces derniers. « Le sous-préfet de Bayonne, (...) lors d'une réunion, (...) rappela qu'il était le garant de la loi et qu'il commencerait à tout

¹²² Entretien avec l'ancien Président de Seaska de 2000 à 2003, à Bayonne, le 15 avril 2008

¹²³ Entretien avec l'ancien Président de Seaska de 2000 à 2003, à Bayonne, le 15 avril 2008

interdire. Que l'argent du gouvernement Basque était illégal. (...) Malgré tout, l'Ikastola de Baigorri naquit, grâce à la volonté des parents d'élèves. Mais on passa une très mauvaise année, même si le sous-préfet n'avait aucune preuve d'illégalité entre les mains »¹²⁴.

Seaska et d'autres mouvements sociaux de la langue basque apprennent habilement à utiliser le cadre « *national* » basque, afin d'obtenir des frères de Sud un financement et comme instrument de rapport de forces lors des négociations ainsi que l'instauration d'une action publique de l'Etat français. Ils ne sont pas les seuls à l'utiliser, l'association de parents d'élèves Ikas-Bi, qui officie en tant que groupe d'intérêt au sein de l'Education Nationale, va elle aussi faire appel au Gouvernement basque en 1997, lorsque le centre de vacances qu'elle gère va rencontrer des problèmes de financements et devant le refus du Conseil Général et de la Région de lui venir en aide. Ainsi, le Président d'Ikas-Bi, Thierry Delobel va s'adresser directement au Lehendakari de Vitoria-Gasteiz afin, « de trouver les fonds nécessaires à la survie du centre d'Ascarat qui reçoit chaque année 1300 élèves bascophones, dont 800 d'Hegoalde. Le Gouvernement basque va donc se proposer de financer le centre par le biais de subventions aux fédérations de parents d'élèves de l'enseignement public bilingue de Gipuzkoa et Bizkaia, FAPAGI et BIGE. Les deux fédérations s'associent à Ikas-Bi pour gérer le centre de vacances »¹²⁵.

L'opportunité politique et le rapport de forces qui ouvre la possibilité de financements venant du Sud est rappelée par l'Hebdomadaire nationaliste basque *Enbata*, lorsqu'il évoque la situation des écoles bretonnes Diwan : « il est vrai que DIWAN ne bénéficie pas de l'aide technique et financière d'une communauté autonome celtique voisine où le breton serait langue officielle... Une aide extrêmement précieuse tout du long de l'existence de Seaska en provenance d'Hegoalde »¹²⁶. La remarque vaut également pour le cas catalan car la *Generalitat* aide aisément les organisations du mouvement social de la langue catalane.

¹²⁴ Isabelle Charritton in, Garat M., Aire X., *op.cit.*, p.195.

¹²⁵ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1469, 20 mars 1997.

¹²⁶ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1737, 1 août 2001.

7.1.2.2. Lorsqu'un réseau municipal d'action politique *national* devient la controverse au sein du réseau local d'action publique de la langue : Udalbiltza/Udalbide

Udalbiltza est un réseau d'action politique regroupant les municipalités du Pays Basque de France et d'Espagne qui prend naissance lors de la seconde phase du processus politique inauguré par le Pacte de Lizarra-Garazi au mois de septembre 1998¹²⁷. « Le but de l'accord est de trouver des solutions aux problématiques de la territorialité du Pays Basque, de la capacité de décision et de la souveraineté du sujet, Pays Basque, à travers un processus de dialogue et de négociation ouvert, sans exclusion de l'ensemble des agents en l'absence de violence politique au Pays Basque »¹²⁸.

Malgré les fortes divergences qui peuvent exister entre les différentes forces politiques nationalistes du Pays basque comme celle de la Gauche Indépendantisme de Batasuna, qui se caractérise par son aspect antisystème et un fort rejet du parlementarisme mais une forte activité municipale, et la stratégie possibiliste du PNV au gouvernement de la CAB, un accord va être signé le 6 décembre 1999 à Pampelune, par plus de 666 maires de l'ensemble du Pays Basque. Ils affirment que le Pays Basque est une Nation, qu'ils souhaitent travailler de manière concertée en faveur de la construction et de la vertébration *nationale* et marquer internationalement l'existence du Pays Basque. A la suite de cette première assemblée, la naissance d'Udalbiltza va voir le jour le 18 septembre 1999, en présence de plus de 1700 mairies du Pays Basque, mais en l'absence notoire de toutes les municipalités des capitales historiques du Pays Basque (Bayonne, Pampelune, Donostia, Bilbao et Gasteiz). La non-participation à cette structure des principales villes du Pays Basque est due au fait qu'elles n'étaient pas gérées par des nationalistes basques mais des partis centripètes espagnols (Pampelune, Gasteiz et Donostia) ou français (Bayonne) ou par les nationalistes basques du PNV avec l'appui du PSOE, comme à Bilbao. Cette structure est considérée comme le premier pas vers le séparatisme, et comme un instrument du *national buiding* basque (revendiqué comme tel par ses promoteurs), c'est pourquoi les forces politiques espagnoles vont très fortement s'opposer à cette institution et commencer une bataille politique et surtout juridique à son encontre.

¹²⁷ Le Pacte de Lizarra-Garazi prend pour base la méthode de résolution du conflit politique Nord-Irlandais, et tente de l'appliquer au Pays Basque, par un accord politique et social des principaux acteurs du territoire, qui par la suite, ouvre la possibilité d'un cessez-le-feu de l'organisation armée ETA (m).

¹²⁸ Entretien avec le Président d'Udalbiltza, à Tolosa, le 4 mai 2007

La reprise de l'activité violente par l'organisation de l'ETA (m), début 2000, va déboucher sur une profonde crise interne au sein d'Udalbiltza. Les partis nationalistes PNV et EA vont reprocher, le 28 mars 2000, à la Gauche Indépendantiste son refus de dénoncer l'usage de la violence comme instrument politique et son impossibilité à créer un processus de construction nationale non-violent comme elle s'y était engagée lors des accords de Lizarra-Garazi¹²⁹. Le 27 novembre 2000 le PNV et EA, vont créer leur propre réseau de municipalité du Pays Basque, appelé Udalbide, dont les objectifs resteront les mêmes. Essentiellement composée des mairies et des élus de la CAB et de la CFN (puisque ces partis ne disposaient à l'époque d'aucun élu au Pays Basque français), cette nouvelle municipalité va devoir s'opposer tant à la Gauche Indépendantiste qui contrôle l'ancienne Udalbiltza, qu'aux partis politiques espagnols. « Une fois son budget consolidé, Udalbide va commencer à partir de 2001 à financer différents projets stratégiques pour la *construction nationale*, tels que ceux liés à l'euskara, aux Ikastola, et à la culture basque d'*Iparralde* et de Navarre. De plus, un autre axe important va être la mise en place d'un programme de promotion à la création de liens entre différentes municipalités du Pays Basque de part et d'autre des frontières administratives, appelé Hurbiltzen (se rapprochant) »¹³⁰.

Entre 2001 et 2006 Udalbide, va devenir le principal pourvoyeur de fonds du mouvement social de la langue basque du Pays Basque de France et de Navarre. Comme le montrent son budget et les aides financières reçues par les principales organisations du mouvement social de la langue basque, Udalbide, qui est essentiellement financé par le Gouvernement Basque, les Députations et les mairies va servir d'instrument d'action publique aux partis nationalistes PNV et EA. Cette action publique, en pleine crise et construction d'une action publique locale en faveur de la langue au Pays Basque de France ne se fait pas sans controverse. L'utilisation intensive de cet instrument discret de l'action politique devenue action publique va finir par être publicisée, et à travers la controverse, ne pouvant le faire disparaître, les pouvoirs publics et acteurs politiques français vont devoir l'institutionnaliser.

¹²⁹ La division d'Udalbiltza ne peut être imputable, à notre avis, qu'à la seule reprise d'une activité armée de l'ETA (m). Il nous semble, en effet, possible d'émettre d'autres possibilités qui à termes auraient amené l'Assemblée à rentrer en crise. En effet, la Gauche Indépendantiste considère cette assemblée comme une institution à part entière ayant vocation à remplacer les gouvernements de la CAB et de la CFN qu'elle ne reconnaît pas comme légitime à représenter les intérêts des basques. Les partis nationalistes PNV et EA voient Udalbiltza comme un réseau contribuant à la formation de l'identité basque complémentaire des institutions existantes. Cette différence se base sur la culture politique municipaliste de la Gauche Indépendantiste et la culture institutionnelle du PNB et d'EA gérant la CAB pendant près de 25 ans.

¹³⁰ Entretien avec le Président d'Udalbiltza, à Tolosa, le 4 mai 2007

En ce sens, l'octroi de la subvention de 840 000 francs, par Udalbiltza-Udalbide à Ikas-Bi, Euskal-Haziak et à Euskal Irratiak va fortement faire grincer des dents non seulement le préfet des Pyrénées Atlantiques, mais également les élus locaux grandement engagés dans la démarche *Pays Basque 2010*. Ainsi, conjointement avec le préfet du département, François Maitia, élu régional, Jean-Jacques Lasserre (président du Conseil Général) et Alain Lamassoure (ancien Ministre et député européen) vont, le 9 novembre 2001, signer une lettre publique dans laquelle ils dénoncent : « tous les moyens supplémentaires pour développer la langue basque sont les bienvenus, à condition qu'ils satisfassent aux règles définies et acceptées par les acteurs : débat partenarial sur la qualité des actions, transparence, construction de confiance réciproque. Il est regrettable que cette concertation n'ait pas été appliquée en la matière. Il est vrai que la coopération transfrontalière souffre encore malheureusement d'une méconnaissance réciproque de nos institutions et de leurs modes de fonctionnement. Pour éviter les dysfonctionnements, l'Etat, la Région et le Département ont convenu de mettre en place une procédure de partenariat entre la MOP¹³¹ et les institutions d'Euskadi et de Navarre, afin de définir en commun les projets éligibles à des financements binationaux, dans le respect de l'autonomie de décision et des règles de fonctionnement de chacun »¹³².

Pour Euskal Konfederazioa-Kontseilua, l'adhésion des associations à la Convention Spécifique *Pays Basque 2010* n'implique pas une perte de leur autonomie ou une instrumentalisation de leurs fonctions au profit de la MOP. Pour l'organisation représentante du secteur social de la langue du Pays Basque de France, les associations doivent continuer à tâcher d'obtenir des ressources financières afin de pouvoir assurer le fonctionnement et l'aboutissement de leurs projets, qu'elles soient attribuées par l'Europe, Udalbiltza, divers sponsors, par les villes. « La consolidation des relations entre la CAB, la Navarre et le Pays Basque Nord afin de promouvoir le développement de l'euskara, est un souhait que les *euskaltzale* expriment depuis longtemps. Mais (...) la MOP n'est pas une institution. L'institutionnalisation que sollicitaient les associations ne s'est pas produite : la MOP ne dispose que de trois techniciens et n'a donc pas les moyens juridiques, économiques et politiques d'une institution. Quel partenariat peut-elle alors mettre en place avec les

¹³¹ Maîtrise d'Ouvrage Public de la langue basque encadrée au sein du Conseil de la Langue Basque.

¹³² Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1702, 15 novembre 2001.

institutions de la CAB et de la Navarre quand on connaît les compétences qui leur sont attribuées ? »¹³³.

La lenteur du processus et le manque d'institutionnalisation de la politique linguistique inscrite au sein de la Convention Spécifique sont constamment critiqués par le mouvement contestataire de la langue basque au Pays Basque France, mais il n'est pas le seul. En effet, le tribunal administratif en 2003, au nom de la loi Falloux de 1850, va casser la décision de financement de l'Ikastola d'Hasparren des élus de la Communauté de communes sur un recours du préfet des Pyrénées-Atlantiques. Dès lors, le relais va venir du gouvernement basque et d'Udalbiltza-Udalbide qui va assurer les trois quarts du million d'euros que coûte la construction du nouvel établissement¹³⁴. Ce financement ne sera pas le seul puisqu'Udalbiltza-Udalbide va également, la même année, financer le bâtiment de l'Ikastola de Saint-Jean-Pied-de-Port. Perçues par les pouvoirs publics, l'opposition au projet départementaliste et surtout le préfet, comme une forme d'entrisme d'un gouvernement étranger sur le territoire national français et l'expansion d'un séparatisme, ces aides vont se multiplier jusqu'en 2006. Par la signature d'une convention avec Seaska, Udalbiltza-Udalbide va rappeler que le soutien à la langue basque est l'une de ses priorités *nationales*. Udalbiltza naturellement va offrir, la même année, une aide aux hebdomadaires *Herria*, *Ttipi Ttapa* et à la revue enfantine *Pika* du Pays Basque de France et de la CFN.

L'hebdomadaire nationaliste *Enbata* résume bien la situation lorsqu'il rappelle qu'« *Iparralde* est la grande bénéficiaire de la création d'Udalbiltza, de la logique de solidarité *nationale* dont elle est porteuse, et des premières actions ainsi mises en œuvre. Quand on voit avec quelques réunions, la participation d'une poignée d'élus d'*Iparralde* à Udalbiltza, l'importance des premiers résultats dans un contexte pourtant des plus difficiles, on mesure l'énorme potentialité des institutions nationales pour *Iparralde*. (...) Mais cette véritable concurrence institutionnelle fera évidemment du mal à Paris, qui risque d'y perdre des plumes en termes de référentialité au sein de la population d'*Iparralde*. Son immobilisme sur le terrain institutionnel, ou sur celui du statut de l'euskara, devient désormais plus dur à assumer, bien plus dangereux politiquement pour lui à moyen terme »¹³⁵.

Face aux logiques de construction nationale développées par Udalbiltza-Udalbide, les élus socialistes d'Anglet iront même jusqu'à refuser une subvention à la radio Gure Irratia sous

¹³³ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1703, 22 novembre 2001.

¹³⁴ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1776, 1 mai 2003.

¹³⁵ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1674, 19 avril 2001.

prétexte que « l'opacité de l'opération [l'aide d'Udalbiltza aux organisations et associations œuvrant en faveur de la langue basque] a soulevé des inquiétudes et des interrogations. (...) Comme citoyen français [on] ne saurait agir de conserve avec ceux qui veulent construire un Etat qui, territorialement et institutionnellement s'oppose à la France et aux valeurs de la République, même et surtout, quand ils se dissimulent sous un alibi culturel »¹³⁶. Moins virulent mais tout aussi opposé, le futur président de l'OPLB, l'élus municipal Max Brisson agacé « n'accepte pas les interventions de l'association Udalbiltza en tant qu'émanation du PNV. Selon lui, cette association continue à faire du clientélisme politique au Pays Basque Nord¹³⁷. Pour l'élus biarrot « la responsabilité de sauver la langue basque est commune. Ils ont des moyens supplémentaires aux nôtres, donc aujourd'hui qu'ils assurent des financements cela ne me choque pas à partir du moment où ces financements, sont transparents et cohérents »¹³⁸.

Les aides financières fournies par Udalbiltza-Udalbide, tout en ayant pour origine des institutions publiques de la CAB (mairies, députations et le Gouvernement Basque), ne peuvent être considérées de prime abord comme des financements transfrontaliers de la langue et Udalbiltza comme un simple instrument d'action publique, rendant possible cette action. Nous considérons que, si « chaque instrument a une histoire, et ses propriétés sont indissociables des finalités qui lui sont attribuées »¹³⁹, le sens donné à ces actions est une contribution à la *construction nationale* du Pays Basque. Le discours et les actions d'Udalbiltza-Udalbide ont donc pour cadre d'action et de sens le projet de la *construction nationale* du Pays Basque de part et d'autre de la frontière, justifiées par le territoire de la langue, ces aides s'inscrivent logiquement dans une grammaire du nationalisme linguistique basque. Elles se définissent donc, non pas comme des actions transfrontalières mais bien comme des actions « *nationales* ».

Conscient de la nécessité financière pour les organisations du mouvement social de la langue basque du Pays Basque de France de recourir à d'autres opportunités de financement, face à la lenteur de la mise en place de la politique linguistique au Pays Basque français, Max Brisson va tenter de transformer le cadre d'action « *national* » du mouvement social de la langue en cadre d'action transfrontalier collectif et consensuel où se retrouverait l'ensemble des acteurs

¹³⁶ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1704, 29 novembre 2001.

¹³⁷ Pierre T., *op.cit.*, p. 150.

¹³⁸ Brisson M., cité in, Pierre T., *op.cit.*, p. 150.

¹³⁹ Lascoumes P., Le Gales P., « L'action publique saisie par les instruments », Lascoumes P., Le Gales P., *Gouverner par les instruments*, Presses de Science Po, Paris, 2007, p.15.

agissant ou souhaitant agir en faveur de la langue basque. Il s'agissait de passer d'un cadre de type conflictuel à un partenariat ou une concertation transfrontalière, de transformer le soutien *national* du Sud en mobilisation transfrontalière autour d'une action publique commune. Le cadre de l'action publique transfrontalière va fournir la base symbolique de cette opération : il va permettre à la fois de reconnaître la légitimité des aides financières du Sud et de les traduire en déplaçant l'action du registre de la construction nationale (*politics*) à celui de l'action collective publique concertée (*policy*).

Il n'existe donc pas, qu'une seule logique d'action de ces aides, mais plusieurs logiques d'engagement dans l'action. L'intention des aides est de contribuer à la construction nationale du Pays Basque et à la sauvegarde de l'euskara sur l'ensemble du territoire tout en maintenant et élargissant la communauté linguistique, le motif en est le besoin financier des organisations du mouvement social de la langue que les pouvoirs publics français ne financent pas, l'action pratique constitue le financement et le résultat de l'action, une controverse sur le rôle et la fonction des institutions de gouvernance CDPB, CEPB et le Conseil de la Langue Basque puis l'Office Public de la Langue Basque du Pays Basque français. « La question du choix des instruments pour l'action publique et celle de leur mode opératoire est en général présentée de manière fonctionnaliste, comme relevant de simples choix techniques »¹⁴⁰. Réseau d'action politique nationaliste, Udalbiltza-Udalbide, en tant qu'instrument d'action publique¹⁴¹, permet de dépasser la coupure fétichisée, entre *politics* et *policy*. Les instruments d'action publique ne sont pas neutres, ils sont porteurs de valeurs, nourris d'une interprétation du social et de conceptions précises du monde de régulation envisagé, raison pour laquelle les pouvoirs publics et les forces centripètes françaises et espagnoles vont fortement critiquer les actions d'Udalbiltza-Udalbide, non tant sur les résultats des actions elles-mêmes, que sur le sens qu'elles portent et leur donnent les acteurs politiques nationalistes basques.

Première action politique d'envergure s'inscrivant dans une logique de *construction nationale* délocalisée des nationalistes basques au pouvoir au sein de la CAB, l'action en faveur des organisations du mouvement social de la langue du Pays Basque de France et de la CFN à travers Udalbiltza-Udalbide, fait perdre ses attaches à la question identitaire, souvent cantonnée à la seule CAB, nommée également Euskadi, l'inscrivant dans une relation complexe et multiple avec les autres territoires de la langue. Ainsi, Udalbiltza-Udalbide par

¹⁴⁰ *Ibidem*, p.11.

¹⁴¹ Nous définirons avec P. Lascoumes et P. Le Gales les instruments d'action publique, comme l'ensemble des problèmes posés par le choix et l'usage des outils (des techniques, des moyens d'opérer et des dispositifs) qui permettent de matérialiser l'action gouvernementale, in, Lascoumes P., Le Gales P., *ibidem*, p.11.

« la production du point de vue constitue un travail politique essentiel [car] l'institution qui produit le point de vue inclut, nécessairement, dans la représentation qu'elle construit, ses propres enjeux, sa propre théorie du territoire et ses propres finalités »¹⁴². Son action réintroduit dans une politique linguistique en train de se construire et de s'institutionnaliser au Pays Basque de France la question de la jonction ou non dans une politique linguistique entre le territoire de la langue et le territoire défini par les compétences intentionnelles et juridiques.

Concernant les relations avec les autorités qui gèrent la politique linguistique en faveur de la langue basque de la CAB, la position officielle de l'Etat français et des élus locaux va quelque peu évoluer, lorsque va être constituée l'OPLB afin de dépasser la crise interne du Conseil de la Langue et la controverse des aides distribuées par Udalbiltza-Udalbide. « Tel l'ancien préfet des Pyrénées Atlantiques, qui parlait encore en 2000, lors d'une réunion de travail entre collectivités, au sujet de la Convention Spécifique *Pays Basque 2001-2006*, de *colonisation par l'argent* à propos des aides financières qu'apportait le Gouvernement Autonome Basque, *Eusko Jaurlaritza*, à certaines associations œuvrant en faveur de la langue basque de ce côté-ci de la frontière »¹⁴³. Ou « des angoisses exprimées par le préfet de Région, Georges Peyronne de voir *Iparralde* se tourner vers le Sud plutôt que vers Bordeaux. Ou celles du préfet grinçant des dents en voyant les manuels de l'Education Nationale française traduits en basque par Ikas-Bi¹⁴⁴, le tout payé par le Gouvernement Basque. En d'autres termes, l'eurocité et les relations transfrontalières oui... mais dans l'unité et l'indivisibilité de la République »¹⁴⁵.

Pour J.M. Apaolaza, au-delà de son caractère symbolique pour montrer la capacité de créer une structure politico-administrative propre et autonome, non envisagée et contraire à ce que qu'institue les Etats français et espagnol, Udalbiltza se présente comme l'une de ses tâches essentielles la définition et le soutien à la culture et à la langue basque dans le cadre d'un processus de construction nationale basque. Nous nous trouvons encore une fois devant une

¹⁴² Estèbe P., « Les quartiers, une affaire d'Etat, un instrument territorial », in Lascoumes P., Le Gales P., *op.cit.*, p.68.

¹⁴³ Coyos J.B., *op.cit.*, p.129.

¹⁴⁴ Pour l'anthropologue Thomas Pierre « L'exemple de la mise à disposition de manuels scolaires illustre bien cette idée d'ingérence et la difficulté pour les autorités publiques françaises de passer des contrats et de travailler avec les autorités basques-espagnoles sans être soupçonnées de contribuer à la *construction nationale basque* » in, Pierre T., *op.cit.*, p.150.

¹⁴⁵ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1702, 15 novembre 2001.

initiative qui tente de représenter et de consolider la communauté culturelle en communauté politique, c'est-à-dire en Nation¹⁴⁶.

¹⁴⁶ Apaolaza J.M. « El euskara (la lengua vasca), instrumento de la construcción nacional vasca », in *Quaderns de l'Institut Català d'Antropologia, Nacions vs Estat*, n°20, Barcelona, 2004, p.118

Financements d'Udalbiltza pour les années 2000-2004

Répartitions des accords de collaboration souscrits entre Udalbide et les différents Territoires	
Pays Basque Nord	1 059 851 €
Navarre	1 532 072 €
Communauté Autonome Basque	405 591 €
Pays Basque	2 996 515 €

Convention de collaboration souscrite par année	
Année 2000	9 015 €
Année 2001	476 601 €
Année 2002	629 802 €
Année 2003	785 337 €
Année 2004	1 095 757 €
Total	2 996 515 €

Conventions souscrites par territoires et thèmes

Pays Basque Nord	
Culture	32 528 €
Euskara	946 130 €
Médias	69 272 €
Economie et emploi	11 918 €

Navarre	
Culture	265 479 €
Euskara et enseignement	1 119 353 €
Médias	146 240 €

Conventions souscrites par matières	
Culture	339 258 €
Euskara	2 313 534 €
Médias	225 953 €
Economie et emploi	11 918 €
Sport	105 850 €
Total	2 996 515 €

CAB	
Culture	41 250 €
Euskara et enseignement	248 050 €
Médias	10 440 €
Sport	105 850 €

Source : Etxeberria N., « Las redes municipales de cooperación intervasca », in Letamendia F., *Acción colectiva hegoalde-iparralde*, Fundamentos, Madrid, 2006, p.83-12

7.1.2.3. Domestication du mouvement social ou construction collective d'une politique publique transfrontalière de la langue basque ?

Afin de fermer la controverse ouverte par l'intervention d'Udalbiltza au Pays Basque de France et de dépasser la crise interne survenue au sein du Conseil de la Langue, certains acteurs politiques et sociaux participant à la démarche *Pays Basque 2010* vont tenter d'opérer un alignement des cadres d'interprétation et d'action publique de la langue afin de fermer le cycle de protestation¹⁴⁷. Le travail entrepris en vue d'un alignement des cadres va finir par créer un cadre général d'action publique collective de la langue, dans lequel tous les acteurs des territoires de la langue vont être invités à participer à la gouvernance d'une nouvelle institution locale de la langue basque. Face aux revendications de la plate-forme BATERA que le réseau d'action politique Biltzar des Maires du Pays Basque reprend à son compte, à partir de septembre 2004, les pouvoirs publics répondent partiellement aux revendications par la création de l'Office public de la Langue Basque. Cet Office prend la forme juridique d'un Groupement d'Intérêt Public, sa mission centrale va consister dans la programmation d'une politique publique linguistique cohérente et efficace en faveur de la sauvegarde et du développement de l'euskara¹⁴⁸.

Les élus du Pays Basque vont alors se faire représenter par le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques, le Conseil Régional d'Aquitaine et l'Etat, au sein de l'organisme de concertation interministérielle associant le Ministère de l'Intérieur, de la Culture et de l'Education Nationale. Le GIP va assumer un rôle de concertation dans des domaines relevant de la compétence du Ministère de l'Education Nationale tels que l'approche pluriannuelle du développement de l'enseignement du basque et en basque dans les trois filières où le recrutement et la formation des futurs enseignants. D'autres actions organisées en partenariat avec les autorités académiques et rectores porteront, à l'image des opérations déjà menées dans le cadre de la *Convention Spécifique du Pays Basque*, sur la sensibilisation à

¹⁴⁷ Ces acteurs agissant comme des transcodeurs entre les acteurs du secteur social identitaire basque et les pouvoirs publics et forces politiques centripètes, tentent d'une part, que l'Etat mette en œuvre une politique linguistique afin de canaliser et encadrer la contestation et d'autre part, la reconnaissance du cadre local de gouvernance et la reconnaissance de l'Etat par les acteurs contestataires. Le premier président de l'OPLB en est le prototype.

¹⁴⁸ Pierre T., *op.cit.*, p.113.

l'apprentissage du basque à l'école, l'édition de matériels pédagogiques, ou l'élaboration d'outils de mesure statistique de la demande sociale¹⁴⁹.

Lors de la première réunion de l'OPLB, à laquelle participent le Préfet Grégoire et l'Inspecteur d'Académie, l'ensemble des acteurs participant à l'OPLB soulignent le besoin d'arrêter la régression de la langue basque et d'éviter son déclin, assumant ainsi les postulats et la grammaire des organisations du mouvement social de la langue. Les différents pouvoirs publics reconnaissent les efforts et la grande capacité de mobilisation des organisations du mouvement social de la langue en faveur de l'euskara mais admettent aussi qu'elles n'ont pas suffi à enrayer de manière significative le déclin de la langue. « Pour sa première année de fonctionnement l'OPLB va évoluer de manière expérimentale, puisque nulle part en France n'a été mise en place une politique linguistique locale de la sorte. Nous appuyant sur ce qui existait, nous avons mis en place conjointement avec nos partenaires de l'enseignement le renforcement territorial de l'enseignement basque, mais également la volonté de répondre à la forte demande de langue basque existant sur le BAB »¹⁵⁰. L'OPLB va se donner trois grandes missions, le soutien aux opérateurs de la linguistique (qui sont pour la plupart des organisations du mouvement social de la langue participant à la contestation du cadre institutionnel), la définition d'une programmation pluriannuelle d'enseignement du basque en basque et la constitution d'une carte des enseignements et la valorisation et la promotion sociale de la langue basque. Cette dernière mesure va être celle qui va pousser plusieurs municipalités à embaucher des techniciens de langue basque, afin de proposer et mettre en œuvre des services et des politiques linguistiques municipales.

Basée sur une politique de libre adhésion et du choix personnel des parents, l'OPLB, ne veut et ne peut (elle n'en a pas la compétence juridique) imposer l'enseignement obligatoire de la langue basque, mais elle tente à travers des maires d'offrir sur un territoire le plus ample possible un enseignement public primaire en euskara. Le principal problème réside dans le secondaire, où le nombre d'élèves baisse en même temps que l'offre d'enseignement en euskara. En effet, alors que l'Office lance un plan de reconquête de la langue, qui répond à une forte demande, puisque d'une part les Ikastola ne font qu'augmenter leurs nombre d'élèves et d'autre part parce que les effectifs de l'enseignement public bilingue ne font qu'augmenter de manière exponentielle, l'on ferme des postes d'enseignants en français. En 2005, seize demi-postes de français vont être supprimés au Pays Basque français, alors que

¹⁴⁹ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1857, 16 décembre 2004.

¹⁵⁰ Entretien avec le Président d'Udalbiltza, à Tolosa, le 4 mai 2007

depuis l'ouverture des enseignements bilingues aucune classe n'a été fermée pour manque d'élève. Ce phénomène va donner lieu à beaucoup de frictions au sein de certaines écoles publiques, où certains parents d'élèves vont se battre dans un premier temps pour l'ouverture de postes bilingues, puis une fois ces postes créés, la péréquation interne à l'Education Nationale va obliger cette dernière à fermer des postes d'enseignants dans les classes les moins fréquentées.

Malgré les avancées que peut sembler représenter la création de l'OPLB, Euskal Konfederazioa, estime « positif de voir que la présence de la langue basque dans la vie sociale est mise à l'ordre du jour des activités de l'Office en 2006 »¹⁵¹. Les objectifs doivent être « de stopper le recul de la langue, garantir les droits linguistiques aux bascophones, offrir la possibilité de vivre en basque pour ceux qui le souhaitent et redonner à la langue ses fonctions de communication normale sans que cela ne crée pour personne de discrimination d'aucun ordre »¹⁵². Mais pour la confédération, cela ne peut se faire sans un budget conséquent et sans une officialisation de la langue basque, par la modification de l'article 2 de la Constitution, qui encadrerait l'ensemble de la politique linguistique et assurerait les droits des locuteurs.

Si le GIP représente une avancée relative car il permet de rapprocher les décideurs des acteurs culturels et de l'éducation, il n'échappe pas cependant à une obligation de résultats. Ainsi, « l'Education Nationale se sera plus l'interlocuteur unique et tout-puissant jouant avec les trois filières aux *Horaces et Curiaces*. Elle sera désormais encadrée par une convention avec le Conseil Général et tenue de siéger au GIP euskara ici-même, à Bayonne. Cela ne sera pas la garantie absolue d'une bonne gestion de l'offre d'enseignement et donc de la nécessaire création de postes à chaque rentrée, mais il y aura un lieu où les élus locaux devront mettre en adéquation leurs bons sentiments et leur capacité de résistance face au *mammoth* national et éducatif »¹⁵³. Avec la création de l'Office Public de la Langue Basque, tous les accords et subventions octroyés par l'Etat, la Région et le Département aux acteurs collectifs et aux organisations du mouvement social de la langue basque, vont être regroupés en un seul guichet. Mais la crainte de ne plus pouvoir utiliser les différents leviers qu'offrait cette division se fait fortement sentir au sein du mouvement social de la langue et surtout à Seaska. Comme le rappelle son ancienne secrétaire, si « pendant dix ans on n'avait pas réussi à

¹⁵¹ Kontseilua, *Euskararen egoera politikoa Euskal Herrian*, Irunea, 2008 (document interne non numéroté et roneotypé)

¹⁵² *Ibidem*

¹⁵³ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1857, 16 décembre 2004.

augmenter les aides et financements que l'on recevait... Avec ce système de guichet unique, d'où l'on pouvait prétendre les augmenter ? De même pour les postes d'enseignants »¹⁵⁴.

Nous pouvons constater que, comme d'habitude, la mise en place de l'OPLB en tant que lieu de gouvernance allait traîner dans le temps et que les problèmes qui touchaient Seaska, concernaient également les autres acteurs de l'enseignement de l'euskara. Le 11 décembre 2004 Seaska, Euskal Haziak (associations de parents d'élèves de l'enseignement privé catholique) et Biga Bai (association de parents d'élèves de l'enseignement public bilingue) vont s'unir au sein d'Hiru Sareta (Réseau à Trois). Malgré une mobilisation de 4 000 personnes, aucun des trois membres ne va obtenir des avancées, ce qui va remettre en doute leur participation au sein de la nouvelle structure de gouvernance. « On se rendit compte assez vite que l'OPLB n'avait pas assez de levier tant pour influencer le financement des postes d'enseignants que pour nous permettre leur ouverture. C'était toujours l'Education Nationale qui commandait. De plus, alors que le nombre d'élèves du secteur public à l'intérieur du Pays Basque baissait, et qu'il leur était nécessaire de fermer des postes dans l'enseignement public unilingue, devant la croissance de la demande sociale on demandait au Ministère de l'Education de nous financer l'ouverture des postes, car nous [Seaska], Ikas-Bi et Euskal Haziak on augmentait nos nombres d'élèves. Ils ne pouvaient ni faire les économies exigées par le gouvernement de droite, ni faire face au déclin de leur modèle d'éducation. Après coup, je pense que cela devait être dur pour ces hussards de la République, et c'est souvent ce qui expliquait leur dureté lors des négociations »¹⁵⁵.

Mais années après années, l'augmentation sensible des effectifs au sein des filières bilingues et immersives d'Euskal Haziak, Ikas-Bi et Seaska, la promotion de l'enseignement en basque et du basque mis en place par l'OPLB et la forte demande sociale exprimée sondages après sondages, ne sont pas suivis par des efforts financiers du Ministère de l'Education et l'officialisation de la langue basque ne progressait toujours pas en 2006. L'année 2006 fut celle d'une forte mobilisation pour les parents d'élèves de Seaska, car le Rectorat refusait toute ouverture de nouveau poste, prétextant l'exigence gouvernementale de réduire les dépenses publiques. Constatant que la création de l'OPLB n'aidait pas Seaska dans l'obtention de nouveaux postes et en tant qu'intermédiaire du Rectorat, Seaska changea de stratégie durant l'hiver 2006. Ne pouvant obtenir gain de cause directement auprès du Rectorat, Seaska va faire pression sur l'OPLB, tout en sachant que le financement des postes

¹⁵⁴ Patxika Ibarboure in, Garat M., Aire X., *op.cit.*, p.199.

¹⁵⁵ Entretien avec un ancien membre du bureau de Seaska, le 27 mars 2003 à Bayonne

d'enseignants ne dépendait pas de lui. Certaines classes vont finalement être ouvertes, au sein de l'Education Nationale afin de satisfaire l'association de parents d'élèves d'Ikas-Bi, et de nouveaux postes vont être ouverts à Seaska. « C'est à partir de ce moment que Seaska va commencer à mettre en doute la légitimité et l'existence de l'OPLB. On savait très bien que sa création répondait à la crise survenue au sein du CEPB et du CDPB à la suite du refus du gouvernement de répondre aux quatre revendications de BATERA. Donc, afin de calmer les ardeurs, l'Etat et les notables locaux lâcheraient une politique linguistique locale, mais cela ressemblait à une coquille vide dirigée par un élu républicain de droite non bascophone. Ce n'est qu'en 2007 que l'OPLB va accepter de jouer les médiateurs entre Seaska et le Ministère de l'Education »¹⁵⁶.

A un an de la création de l'OPLB, Jakes Bortayrou dans *Enbata* soulignait « le besoin pour les mouvements sociaux de la langue basque, d'apprendre à regagner leur place et à gérer une dynamique autonome vis-à-vis de la création d'une institution publique en charge de la politique linguistique, sachant tant la critiquer qu'être de bon conseil. Il leur faudra reconnaître les nouveaux opposants et les nouveaux alliés, afin d'être des plus efficaces pour l'euskara »¹⁵⁷. Le responsable d'AEK résume parfaitement l'apprentissage et le chemin que doivent emprunter les organisations du mouvement social de la langue basque, afin de passer de la simple contestation à la construction collective d'une action publique de la langue en Pays Basque de France conjointement avec les pouvoirs publics, il relève également combien il est difficile pour les pouvoirs publics de reconnaître les acteurs les plus prompts à cette action publique collective.

Comme dans toute action publique souhaitant mettre en place un programme de politique publique, « la preuve de la volonté politique se traduit dans le budget. (...) Le programme élaboré [à l'OPLB] ressemble beaucoup à celui que réalise le Gouvernement Basque. Or son budget linguistique est exactement de 60 489 699€, sans compter l'enseignement scolaire. Il est vrai que dans la CAB ils sont 10 fois plus nombreux qu' [au Pays Basque français] (...). Divisons donc le total par 10 et nous avons un ordre de grandeur de ce qui faudrait investir pour continuer le programme actuel, pour créer le réseau de techniciens, pour valoriser la langue basque »¹⁵⁸. Au-delà des compétences, c'est sur sa capacité d'action financière que va être contesté l'OPLB. Les organisations du mouvement social de la langue vont donc tester la

¹⁵⁶ Entretien avec l'ancien Président de Seaska de 2000 à 2003, à Bayonne, le 15 avril 2008

¹⁵⁷ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1984, 21 juin 2007.

¹⁵⁸ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1918, 2 mars 2006.

bonne volonté des pouvoirs publics et des acteurs politiques et la crédibilité de leurs engagements sur leur capacité à débloquent les financements, conscients qu'ils étaient en rapport de force favorable puisqu'ils bénéficiaient d'un levier important, à savoir du soutien financier des structures du sud de la Bidassoa.

La canalisation des aides financières, publiques, traversant la frontière, au sein de l'OPLB, vont permettre d'asseoir sa légitimité et sa crédibilité au sein du secteur social de la langue basque. D'autre part, l'acceptation de la part du Gouvernement Basque et des autres pouvoirs publics de la CAB de voir leur aide canalisée par une entité semi-publique, garantissait la transparence et le caractère officiel qui faisait défaut dans les rapports et les actions menées jusque-là. C'est en Février 2007 que le gouvernement Basque et l'OPLB signent un accord afin de développer conjointement une politique linguistique... et qu'ils regroupent 1,4 millions d'euro. Mais Seaska craignait de perdre les aides provenant du gouvernement basque. « Le fantôme du guichet unique réapparut... Isabel Charritton rappela que cette aide sera utilisée pour soutenir Seaska. Une conférence de presse se tiendra à Donostia, à laquelle sera associé Koldo Tellitu, Président de la Confédération des Ikastola du Pays Basque, afin de demander des garanties au gouvernement Basque. Le gouvernement Basque nous assura que nos aides seraient toujours à part, et qu'elles continueraient à arriver directement. Les aides venant de France augmentaient également »¹⁵⁹, à ce moment-là.

Une fois de plus, les aides et la pression venant du Sud, servaient de levier et outil de pression au mouvement de la langue pour favoriser son rapport de forces avec les administrations et institutions de France. La mise en œuvre d'une politique publique commune est une revendication de longue date du monde du secteur social de l'euskara. « Ce sont les organisations du monde *euskalzale* qui ont obtenu et renforcé l'OPLB. On ne peut mener une politique linguistique sans structure publique et contre les locuteurs. Nous on est des acteurs. L'argent distribué nous est dû. Et rappelons que l'argent octroyé à Seaska est moindre que celui donné à l'école publique. Nous finançons nous-mêmes nos établissements. L'objectif officiel de l'OPLB est de financer et axer une politique linguistique. Mais ils savent pourquoi on est là, et où est notre place »¹⁶⁰, rappelle le président de Seaska. En effet, si quarante ans après la création de la première Ikastola et de Seaska, le mouvement de l'enseignement immersif en euskara a pris une autre dimension, tout comme l'ensemble du mouvement social

¹⁵⁹ Garat M., Aire X., *op.cit.*, p.203.

¹⁶⁰ Indo P. in, Garat M., Aire X., *op.cit.*, p.210.

de la langue basque, l'on peut dire qu'il a pris la voie de la normalisation. Seaska est devenu une institution scolaire.

Une question politique reste toujours d'actualité pour l'ensemble des organisations de la langue basque, celle du cadre juridique qui permettrait d'encadrer et pérenniser l'ensemble des actions politiques et des engagements entrepris. La contestation du cadre général semble donc encore fragile, selon le président de Seaska, « il ne faut pas avoir peur d'aller au-delà, de sortir du chemin, de construire et de marcher en dehors des sentiers battus, voire de la légalité. Lorsque Seaska fut créé, il n'existait aucune loi, aucun financement. Nous nous sommes battus contre les lois, les préfets, les politiques de l'Etat, la stigmatisation, l'ostracisme... Et nous avons obtenu gain de cause sur certaines questions, et il nous en reste à résoudre à l'avenir, la plus importante étant celle de l'officialisation de la langue basque. Une chose est sûre, l'avenir de l'euskara ne dépend pas que des bascophones, que des *abertzale*, mais bien de toute personne habitant au Pays Basque, de l'Etat français, car c'est son territoire et sa population, il en va de la richesse du monde, de l'écologie des langues »¹⁶¹.

L'OPLB remplit à présent la plupart des fonctions qu'exigeait le mouvement social de la langue, même si, « en laissant de côté les salaires des techniciens de l'Office Public de la Langue Basque, on peut dire que sa fonction principale consiste dans l'aide financière distribuée aux différentes organisations de la langue basque »¹⁶² puisqu'elle n'a aucune compétence en matière d'éducation et qu'elle n'est rattachée à aucun pouvoir public institutionnel de l'Etat. Malgré tout, un an après sa mise en route l'OPLB souhaitant afficher un volontarisme politique quant à la politique linguistique, va proposer à tous les opérateurs, publics et privés, d'élaborer des diagnostics, de formaliser des engagements, de mettre en place des pratiques de suivi, et de les accompagner techniquement et financièrement. Suivant le modèle de la campagne *Bai Euskarari*, de Kontseilua, l'OPLB va inciter, à partir de 2005, les « opérateurs, Communautés de Communes et d'Agglomération, au recrutement de techniciens de la langue basque (...). Ces animateurs techniciens assureront des services de politique linguistique, seront recrutés selon les règles en vigueur dans les collectivités territoriales et seront mis en réseau pour coordonner les initiatives locales »¹⁶³, institutionnalisant ainsi une action collective assumée jusque-là par Kontseilua. Introduisant définitivement la langue basque à l'intérieur de la collectivité et des services publics « la

¹⁶¹ Entretien avec l'ancien Président de Seaska de 2000 à 2003, à Bayonne, le 15 avril 2008

¹⁶² Astibia Teiletxea I., « Egia desoroso. Hizkuntza-politikari buruz inoiz kontatu ez dizutena » *BAT soziolinguistika aldizkaria*, Andoain, n°77, 2010 (4), p.114.

¹⁶³ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1909, 129 décembre 2005.

constitution d'un réseau de techniciens de la langue basque va constituer le projet le plus innovateur. Ces professionnels de la langue auront la charge de répercuter l'action de l'OPLB auprès des organismes et institutions de tous genres »¹⁶⁴ au niveau municipal. En assumant petit à petit des actions qui jusque-là étaient volontaires et privées, « ce que l'OPLB apporte c'est la caution des pouvoirs publics et la concertation entre les différents acteurs »¹⁶⁵.

Au final, la traduction de la contestation dans un cadre d'action publique collectif de la langue basque transfrontalier a généré une diversification des stratégies d'action et des engagements du mouvement social de l'euskara, qui joue désormais à la fois sur les registres sociaux de la participation politique et de la mobilisation sociale, seule ou à travers des coalitions de causes¹⁶⁶, comme Hiru Sareta ou BATERA, et le registre de la gouvernance locale. Le mouvement social de la langue, tout comme le mouvement identitaire, va profiter de la fenêtre d'opportunité politique ouverte par l'Etat à travers la démarche *Pays Basque 2010*. La lenteur du processus de mise en œuvre et le système d'évaluation de la mise en œuvre du projet de développement du territoire, vont permettre au mouvement social de la langue et au mouvement identitaire, de prendre la parole, de contester le cadre mis en place parce qu'insuffisant et inadéquat. Le dispositif de participation et de gouvernance de l'OPLB, dont le but premier est d'arriver à domestiquer la contestation sociale, va se retourner contre ceux qui pensaient l'utiliser pour évacuer la question institutionnelle et permettre la mise en place d'une politique publique linguistique transfrontalière de l'euskara.

Dans le cas du Pays Basque de France, la motivation de la revendication de construction d'une politique publique linguistique transfrontalière se trouve profondément reformulée ; ce n'est plus la poursuite d'une politique linguistique comme outil de *construction nationale* qui est mise en avant, mais l'instauration d'un programme d'action consensuel qui vise la gestion et la planification de la langue basque au niveau transfrontalier. Cette reformulation du national en transfrontalier va rallier des milieux politiques traditionnels du Pays Basque de France, de droite comme de gauche, effrayés auparavant par la dimension séparatiste du projet d'une politique linguistique collective regroupant des acteurs publics et privés du nord et du sud de la Bidassoa. Si la quasi-totalité des acteurs se retrouve dans ce cadre d'action publique transfrontalier de la langue, c'est non seulement parce qu'elle prend appui sur un consensus

¹⁶⁴ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1918, 2 mars 2006.

¹⁶⁵ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1918, 2 mars 2006.

¹⁶⁶ Sabatier P., « An advocacy coalition framework of policy change and the role of policy-oriented learning », *Policy Science*, 21: pp.129-168; Bergeron H., Surel Y., Valluy J., « L'Advocacy Coalition Framework. Une contribution au renouvellement des études de politiques publiques ? », *Politix*, 1998, n°41-42, pp.195-22.

mais également parce que le cours de l'interaction lors de la mise en place a renforcé l'argumentation des organisations du mouvement social de la langue : la lenteur de la mise en œuvre et la faiblesse des financements de la politique linguistique au Pays Basque français, ont renforcé la crédibilité des organisations du mouvement social de la langue basque. Ainsi, « par une continuelle remise à jour, les acteurs interprètent et entretiennent un équilibre local de sens »¹⁶⁷, ce qui a permis aux acteurs politiques locaux favorables à la politique linguistique de la langue basque, de réinterpréter et recadrer le projet de la politique linguistique, en y intégrant les représentants de la CAB. Enfin une autre hypothèse quant à un alignement des cadres ou à un consensus ponctuel sur le cadre peut être « que les porte-paroles de l'action bénéficient d'éléments suffisants pour que le désalignement puisse être occulté et qu'ils puissent faire croire à un alignement de cadre »¹⁶⁸.

7.2. Les *Paisos Catalans* : un nationalisme culturel fédératif indépassable sous domination du *Principat* ?

Pour le journaliste d'origine catalane installé à Madrid Arcadi Espada, « la prolifération des langues [est] (...) un malheur. Babel est un malheur, une malédiction, (...) un obstacle à la libre croissance de l'intelligence. Les langues sont des éléments purement fonctionnels de l'homme. On ne doit voir que le développement de l'humanité moderne, qui a eu tendance à s'orienter vers l'élimination des langues et l'instauration d'une langue, qui est aujourd'hui la *lingua franca* des affaires. Il m'importe peu que ce progrès en finisse avec ma langue maternelle »¹⁶⁹. Cette pensée libérale de prime abord basée sur le besoin universel d'une langue s'oppose à la conception multiculturaliste et écolinguistique de la *Generalitat de Catalunya*, pour qui la pluralité des langues est synonyme de richesse universelle. D'ailleurs, l'une des plus éclatantes réussites des autorités catalanes investies dans les actions politiques de récupération identitaire est la celle de leur politique linguistique. « Il semble en effet qu'une relation existe entre la hausse du taux de scolarisation, en catalan, celle des compétences et de l'usage dans cette langue, celle du sentiment d'appartenance à une Catalogne perçue comme différente, et celle, enfin, de l'adhésion défendue par les

¹⁶⁷ Thévenot L., *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte, Paris, 2006, p.73.

¹⁶⁸ Contamin J-G., « Cadrage et luttes de sens », in Fillieule O., Agrikoliansky E., Sommier I., *Penser les mouvements sociaux. Conflits sociaux et contestations dans les sociétés contemporaines*, La Découverte, Paris, 2010, p.75.

¹⁶⁹ Journal *El Mundo*, édition Pays Basque, le 9 février 2009.

nationalistes »¹⁷⁰. Malheureusement cet élan vers l'action politique en matière linguistique n'est pas forcément partagé par l'ensemble des structures étatiques, même si légalement et constitutionnellement elles y sont obligées.

La présence et la reconnaissance des langues officielles non castillanes est pratiquement nulle sur le territoire national espagnol. En effet, les institutions centrales ignorent, en règle générale, le plurilinguisme à l'extérieur des territoires dans lesquels plus d'une langue officielle est reconnue directement ou indirectement par la Constitution espagnole et explicitement par les statuts d'autonomie représentant la norme institutionnelle de base de chaque communauté autonome. Généralement, les institutions nationales fonctionnent en castillan, langue espagnole officielle dans tout l'Etat, bien que s'y soit établi, de manière inhabituelle, un certain plurilinguisme, comme au Sénat, après de longues discussions politiques et des débats parlementaires¹⁷¹. Ainsi, tant au Pays Basque qu'en Catalogne, les services publics d'Etat et administrations ignorent, dans la pratique, les droits linguistiques d'une partie de leurs citoyens et usagés, tout en les reconnaissant dans le principe et la théorie par le biais de la Constitution.

7.2.1. Le cadre de l'action publique de la langue en Catalogne : *en Catalunya en català* !

L'une des conséquences directes de la *Transition* est l'accent qui va être mis sur la promotion du catalan en tant que valeur compensatoire, de justice, des années de répression politique et linguistique précédentes. Le principe d'un traitement équitable du citoyen découlant de l'officialité partagée des deux langues apparaît de manière réitérée dans le Statut d'Autonomie et la *Loi de Normalisation Linguistique* de 1983. Depuis, l'histoire de la normalisation linguistique en Catalogne est ponctuée de lois, réglementations et de mise en œuvre d'actions politiques dans les différents espaces de la société par des campagnes de normalisation. Chaque jalon de cette histoire politique et sociolinguistique du catalan s'insère dans un cadre général de lutte de différentiation et de (re)construction identitaire afin de construire une communauté nationale homogène et intégratrice en parallèle à l'espagnole. Ainsi, « le pouvoir nationaliste qui a présidé aux destinées du gouvernement autonome de la

¹⁷⁰ Cultiaux Y., *op.cit.*, p.370.

¹⁷¹ Vernet J., « La politique et la législation linguistique de l'Etat espagnol et la langue catalane », in Boix-Fuster E., Milian-Massana A., *op.cit.*, p.130.

Catalogne (la *Generalitat de Catalunya*) durant deux décennies a su se faire le chantre et le défenseur intraitable de la langue catalane, en contribuant à instaurer en Catalogne autonome un dispositif de politique linguistique exemplaire, et en sachant tenir un discours public à vocation consensuelle mais inspiré par un ferme positionnement nationaliste non-indépendantiste »¹⁷². Cette volonté de construire un Etat basé sur le consensus sans rompre le cadre national de l'Etat espagnol et sans cassure avec le passé franquiste est l'une des caractéristiques de la *Transition* espagnole à laquelle les nationalistes et fédéralistes catalans ont fortement participé et qu'ils ont contribué à légitimer.

En Catalogne, la volonté réparatrice des progressistes espagnols et la volonté des nationalistes catalans d'intégrer les allogènes et alloglottes à la société catalane prédominent. Il s'agit de « *fer pais* » en assimilant une population à la base hétérogène au sein de la communauté nationale Catalane et de rendre justice à une situation créée par une construction nationale centralisatrice exacerbée. La grammaire de la politique linguistique traduite par la première Secrétaire à la Politique Linguistique de la *Generalitat de Catalaunya*, Aina Moll, va se baser sur deux instruments : le premier en direction du public et de l'usage de la langue, autour de la campagne *El català cosa de tots* et de la figure de *La Norma* ; le second à travers la *Loi de Normalisation Linguistique* et sa mise en œuvre à partir de 1983, par le biais de l'enseignement public, par une politique d'immersion destinée aux enfants de familles castillanophones ou étrangères.

Le cadre de l'action publique de la langue ainsi que la grammaire de la politique linguistique vont être mobilisés jusqu'au remplacement de la sociolinguiste Aina Moll par le juriste Miquel Reniu. Ce dernier intervient à la fin d'un cycle décennal, où l'Espagne des Autonomies et l'Europe se sont consolidées et réapparaissent avec la chute du Bloc de l'Est européen, fort mouvement de revendications et conflits de type nationaliste et identitaire que l'on pensait dépassés. La grammaire sociolinguistique de la normalisation linguistique va être substituée par une grammaire juridique des droits linguistiques. De plus, la perte d'assise du PSOE en Espagne à la suite de différentes élections et l'apparition de cas de plus en plus fréquents de corruption au début des années 90, débouchent sur des rapports de plus en plus tendus entre les nationalistes basques et catalans. Les socialistes vont être obligés d'accéder aux différentes demandes périphériques afin de garder la majorité aux Cortes. Dans ce tumulte, le gouvernement de Felipe González, va promulguer la LOGSE (Loi d'Ordonnance

¹⁷² Boyer H., « Les politiques linguistiques », *Mots. Les langages du politique*, ENS, n°94 novembre 2010, p.72.

Générale du Système Educatif) qui, approuvée grâce aux nationalistes à Madrid, prévoit une quasi parité horaire entre les langues. Les catalans vont mettre la loi à profit afin de mieux prolonger leur politique éducative immersive. Ces nouvelles mesures, bien que légales et émanant du pouvoir central, font voler en éclat le consensus catalan sur le système éducatif et ouvrent une fenêtre d'opportunité aux lobbys centralistes et *espagnolistes* de Catalogne.

Le débat sur les politiques linguistiques pendant la décennie 90, ne va plus se baser uniquement sur la grammaire sociolinguistique. Il va emprunter à la grammaire juridique de nouvelles justifications et de nouveaux principes alimentant le cadre de l'action publique de la langue sur des droits de reconnaissance linguistique des communautés et des individus. On note alors l'arrivée au sein de la Direction Générale de la Politique Linguistique, d'un juriste, alors que le recrutement d'experts s'était basé jusque-là sur les sociolinguistes membres ou proches du *Grup de Sociolinguística Catalana*. Si l'arrivée de la coalition progressiste *Tripartit*, formée par les socialistes du PSC, des républicains de ERC, et de la gauche écologiste IC-Els Verds, remet en lice les experts sociolinguistes, et tente de recentrer la politique linguistique grâce à la reformulation de la grammaire de l'action publique de langue, elle ne remet pas en question le cadre d'action de la politique linguistique instauré par les nationalistes en 1983.

7.2.1.1. De la Loi sur la normalisation linguistique à la politique linguistique : vers un unilinguisme catalan ?

La *Loi de Normalisation Linguistique* (LNL), constituée au début des années 80, tente d'épargner la susceptibilité du plus grand nombre en faisant attention aux termes utilisés ; quant à la *Loi de Politique Linguistique* (LPL), sans contredire la précédente, elle ne s'encombre pas d'autant de détails terminologiques. La nouvelle loi ne prétend pas réussir là où la précédente a échoué. La *Loi de Politique Linguistique*, qui voit le jour le 30 Décembre 1997, consolide et approfondit les lignes de la *Loi de Normalisation Linguistique* de 1983 et l'étend désormais à des domaines nouveaux comme les médias, l'édition, le cinéma, la musique, les spectacles, l'informatique et le monde virtuel, la publicité... Elle vise donc à renforcer la politique de discrimination positive en faveur du catalan, en englobant l'ensemble des espaces sociaux de la société catalane. La loi de 1997, finalement, se base sur

« l'idéologie (socio)linguistique esquissée par L.V. Aracil selon laquelle le bilinguisme est un mythe et ne constitue guère qu'une phase transitoire entre deux monolinguisms »¹⁷³, auxquels aspire la *Generalitat de Catalunya*, afin de préserver la continuité et la pérennité du catalan. La *Loi de Politique Linguistique* de 1997 vient pallier « les limites imposées à la planification linguistique [qui avait] exclu la possibilité d'une diffusion significative du catalan dans le domaine de l'activité économique »¹⁷⁴.

La philosophie générale de la LNL a un caractère compensatoire. Elle s'érige en instrument de réparation d'un préjudice historique subi, dont les principales étapes sont celles de la centralisation étatique depuis le début du XIXe siècle et de la répression politique et linguistique menée par le régime franquiste. « Il s'agit en effet, sans la moindre ambiguïté de dépasser l'état (...) d'inégalité linguistique, pour atteindre la pleine égalité des deux langues officielles, dont la *Généralitat* doit se porter garante »¹⁷⁵. Les domaines d'intervention seront essentiellement dans un premier temps ceux de la politique culturelle et de l'enseignement au sein du cadre légal et général inscrit à Madrid pour l'ensemble de l'Etat espagnol. D'autre part, la reconnaissance du catalan ne va pas être complète puisque les organes territoriaux de l'Etat présents en Catalogne vont être exempts d'appliquer aussi bien le Statut d'Autonomie de la Catalogne que la *Loi de Normalisation Linguistique* qui va s'ensuivre, limitant le champ d'application de l'officialité de la langue Catalane aux seuls pouvoirs publics autonomiques.

Ce n'est cependant pas le critère qui va être choisi par le Tribunal Constitutionnel le 26 juin 1986, lorsque dans sa décision STC 82/1986, il soutient que, « la conséquente co-officialité l'est pour tous les pouvoirs publics attachés au territoire autonome, sans exclure les organes dépendant de l'Administration Centrale et d'autres institutions d'Etat au sens strict, étant par conséquent, le critère qui délimite l'officialité du castillan de la co-officialité des autres langues espagnoles du territoire, indépendamment du caractère étatique (au sens strict), autonome ou local des différents pouvoirs publics »¹⁷⁶. Cette interprétation large de la part du Tribunal Constitutionnel va être source de conflits entre, d'une part les pouvoirs autonomiques de Catalogne chargés de mettre en œuvre la politique linguistique, et les mouvements sociaux de la langue, et d'autre part entre les services administratifs de l'Etat et

¹⁷³ Lagarde C., « Les politiques et les campagnes de normalisation linguistique au fil de l'évolution sociopolitique de la Catalogne : de la LNL à la LPL, de la *Norma* à la *Queta* », in Lagarde C., *Les défis de la Catalogne*, Marge 30, Toulouse, 2008, p.121.

¹⁷⁴ Lamuela X., « La politique Catalane de la langue ou l'établissement impossible », in *Revue Lengas* n°35, *La Politique de la Catalogne autonome et la sociolinguistique catalane : un état des lieux*, Montpellier, 1994, p.122

¹⁷⁵ Lagarde C., *op.cit.*, p.113.

¹⁷⁶ Tribunal Constitucional el 26 de junio de 1986, Madrid, STC 82/1986

les services publics de l'Etat, qui vont se montrer plus que réticents pour appliquer la décision du Tribunal et la *Loi de Normalisation Linguistique*. Même si la *Loi de Politique Linguistique* de 1998 va prétendre résoudre cette réticence linguistique centralisatrice, elle ne va effectivement pas réussir à imposer ses vues et prétentions sur les services publics et administratifs centraux.

La question qui suscite la controverse politique est que, pour en arriver à la possibilité effective d'utilisation indistincte des deux langues, il convient de reconnaître expressément : le droit des citoyens à utiliser la langue officielle de leur choix au sein des différents services publics comme conséquence de leur officialité ; l'obligation des dits services et pouvoirs publics à l'expression totalement bilingue sur le territoire catalan ; et enfin, l'expression en bilingue de l'ensemble des expressions représentant ou concernant la Catalogne, en particulier s'il s'agit de territoires de langue catalane¹⁷⁷. Le principal problème est que les pouvoirs publics de Catalogne de la *Generalitat* n'ont aucun moyen de coercition afin de faire respecter ces droits dans les différents services publics et espaces sociaux, et que les pouvoirs publics centraux ne paraissent pas prompts à appliquer ces principes. Ces derniers trouvent par ailleurs un grand appui (voire même une pression médiatique et politique) afin de ne pas céder aux revendications linguistiques de la Catalogne qui est considérée par beaucoup comme une périphérie irrédentiste mettant en danger l'unité de l'Espagne et l'égalité en droit et justice de tous les citoyens espagnols. La communication en catalan entre les différents territoires de langue catalane est vue par beaucoup d'intellectuels et médias de Madrid comme une tentative fédéralo-séparatiste des *Pays Catalans* (Valence, les Iles Baléares et la Franja del Ponent d'Aragon). Erigé en bien commun, le castillan n'est plus simplement la langue de l'Etat mais le trait d'union entre tous les citoyens espagnols et la lutte pour le maintien de sa position hégémonique devient donc une lutte morale.

Outre le Titre préliminaire de la LNL, qui rappelle les principes et objectifs généraux de la loi, il est important de relever les cinq autres. Ces cinq titres de la loi rappellent les domaines stratégiques et de mise en œuvre de l'action publique de la langue. Le premier est « *De l'us oficial* » de la langue (art. 5 à 13), et s'applique aux différents corps de l'administration autonome, il a pour but de valoriser l'usage du catalan dans la société et de montrer l'exemple. Le second, « *De l'Ensenyament* » (art. 14 à 20), le troisième « *Dels mitjans de comunicacio* » (art.21 à 23) et le quatrième « *De l'impils institucional* » (art.24 à 27), sont la

¹⁷⁷ Millan i Massana « El règim de la llengua catalana amb l'Estatut d'Autonomia de Catalunya del 1979 : Balanç i perspectives », in *Revista de Llengua i Dret*, n°47, Generalitat de Catalunya, Barcelona, 2007, p.315.

vitrine politique du volontarisme en matière linguistique de la *Generalitat*. Assumée par le Conseil Exécutif de la *Generalitat de Catalunya*, la mise en œuvre de la politique linguistique a pour but d'insérer/de réinsérer le catalan au sein des différentes administrations publiques, du secteur privé et du monde associatif, et de toucher l'ensemble des espaces de la vie sociale. Elle souhaite appliquer son cadre d'action publique de la langue à l'ensemble de la société, basée sur une légitimité et un appui majoritaire, dans le champ politique et social.

Le rythme choisi en 1983, traduit tant le volontarisme affiché par les nationalistes que le dynamisme des promoteurs de la LNL, puisqu'il a fixé à deux ans l'étape de mise en conformité des services administratifs et de la signalétique, alors que le rythme de normalisation d'autres secteurs tels que ceux de l'enseignement et des médias n'est pas mentionné, ou est conditionné à d'autres lois, ou évolutions ultérieures. « Il est clair qu'au sortir de la *Transition*, lorsque nous avons mis en place la politique linguistique, il fallait faire des choix stratégiques. Certains choix se sont imposés à nous, et certaines applications ont pris du retard. On ne pouvait instaurer dès le départ un système immersif intégral et total au sein de l'éducation pour deux raisons ; la première, est que nous ne disposions pas du personnel qualifié pour cela, il fallait le former et cela prend du temps ; la seconde est que cela aurait été vécu en rupture totale, traumatisant certains pans de la population, or il fallait construire notre politique linguistique sur un consensus, et l'appui le plus large, afin de « *fer pais* » tous ensemble »¹⁷⁸.

Les autorités catalanes mettent l'accent sur la promotion du catalan, à travers une langue qui se veut compensatoire mais dont le principe de traitement découle de la co-officialité des deux langues officielles et tente d'être équitable avec l'ensemble des citoyens. Tout citoyen entrant en contact avec l'administration peut s'exprimer « *en la llengua que escollira* » (dans la langue qu'il choisira) et les pièces à fournir pourront être remises dans la « *llengua oficial que escollirem* » (dans la langue officielle choisie). « Dans le domaine scolaire, on a appliqué un choix stratégique et une volonté générale, enfin (...) comme pour toute la LNL, (...) la langue devait être un élément intégrateur, un élément commun à tous les catalans. Ceux d'origines et ceux immigrés. Dès lors, nous avons choisi de ne pas séparer les élèves dans différents établissements suivant leurs choix linguistiques, ou cursus »¹⁷⁹. Le paragraphe 14.1 de la LNL, ne dit pas autre chose lorsqu'il stipule que « les élèves ne soient pas séparés dans des

¹⁷⁸ Entretien avec le Directeur de la DGPL, à Barcelone, le 13 mai 2009

¹⁷⁹ Entretien avec le Directeur de la DGPL, à Barcelone, le 13 mai 2009

établissements différents pour des raisons linguistiques »¹⁸⁰. Le but de la loi, finalement est de faire des citoyens catalans complètement bilingues, peu importe les choix de départ ou finaux en matière de langue véhiculaire. L'important est que les citoyens soient complètement bilingues et qu'il n'y ait pas d'entrave à l'usage de deux langues dans leur vie quotidienne.

De même que la matérialité de la mise en œuvre de la politique linguistique dans le champ scolaire ne permettait pas un changement brusque, dans le champ médiatique, l'offre informative et culturelle en langue catalane fait l'objet de réserves même si « la langue normalement employée [dans les médias sous l'égide de la *Generalitat*] doit être le Catalan », d'après l'article 21.1. de la LNL. Le principal problème à la mise en œuvre de la LNL vient d'une forte carence en personnel qualifié maîtrisant correctement le catalan et du manque d'un public médiatique catalanophone, ce qui se traduit par des taux d'audience faibles. C'est pourquoi, la quasi-totalité des services médiatiques contrôlés par la *Generalitat*, comme ceux de l'éducation, va commencer à s'acheminer vers la normalisation en bilingue, débouchant, une fois le public catalanophone constitué, sur un quasi unilinguisme catalan.

Ce n'est qu'au bout d'une décennie et lors du passage à la phase terminale de la *normalisation*, que vont (re)surgir de fortes oppositions politiques à la recatalanisation de la société accueillie de façon controversée. Si la loi sur la normalisation linguistique de 1983 tenait compte des mass médias et des manifestations culturelles (théâtres, cinémas, spectacles et édition), les administrations catalanes se limitaient toujours au recours à des subventions ou à d'autres instruments de politiques publiques, afin d'influencer et encourager le catalan comme langue d'usage au sein des différents espaces de la société. La *Loi de Politique Linguistique* de 1998 va être beaucoup plus incisive, puisque d'instrument financier en tant qu'incitateur à l'usage de la langue, elle décrète l'obligation d'utiliser la langue catalane comme langue véhiculaire dans différents domaines des mass-médias¹⁸¹. Le législateur catalan, à l'instar de ce qui existe en France, introduit pour la première fois en 1998 des quotas linguistiques obligatoires aux entreprises privées de radios, audiovisuelles¹⁸² et des

¹⁸⁰ Nous voyons ici la différence entre le choix catalan et basque. Ainsi, le modèle basque a inscrit trois modèles (A, enseignement en castillan et le basque en matière ; B, section bilingue à parité horaire ; D, enseignement en basque et castillan en matière ; notons qu'en Navarre *exit* le modèle X (enseignement en castillan, sans enseignement du basque), alors que le modèle catalan va être un modèle évolutif qui, passant d'un bilinguisme général, va glisser vers un unilinguisme catalan général, déclenchant une véritable guerre scolaire et linguistique sur fond politique.

¹⁸¹ Milian-Massana A., « Le régime juridique de la langue catalane en Catalogne », in Boix-Fuster E., Milian-Massana A., *op.cit.*, p.159.

¹⁸² Conformément à l'article 26.3 de la loi de 1998, les stations de radios et les télévisions doivent garantir 50% du temps d'antenne en langue catalane. 25% des chansons interprétées doivent l'être en catalan ou aranais. Enfin, l'adjudication de licences se fait par rapport aux critères linguistiques cités.

télécommunications¹⁸³. La loi tente de toucher tous les espaces de la société que le public catalonophone peut potentiellement fréquenter, afin de lui offrir des espaces bilingues et le choix de l'usage et de la consommation d'un produit dans la langue de son choix.

L'existence d'un consensus en faveur des politiques de normalisation linguistique et de construction nationale en Catalogne constitue, au-delà d'une opinion généralisée, une réalité palpable lors du vote des différentes lois. Les politiques ont été dirigées par Convergència i Unió, mais ont reçu l'appui des principaux partis de l'opposition¹⁸⁴. L'élargissement de la loi de normalisation vers la loi de politique linguistique de 1998 a également reçu un large soutien de la part des partis d'opposition comme le PSC-PSOE et IC-Els Verds. Seuls le Parti Populaire et Esquerra Republicana de Catalunya vont voter contre, mais pour des raisons diamétralement opposées puisque le premier s'y est opposé car il la considérait excessive et le second lui reprochait sa trop grande timidité dans l'instauration d'un unilinguisme social. Nonobstant, les partis soutenant la LPL de 1998 (CiU, PSC-PSOE et IC-El Verds) représentaient 78,1% de l'électorat, si on y inclut la représentativité d'ERC, qui fait partie malgré tout du camp favorable à la normalisation et promotion de la langue catalane et de la construction nationale au sein des *Paisos Catalans*. Donc seulement 9,5% de la population ne soutiendrait pas la politique linguistique actuelle. Ce fort consensus fait dire à Albert Bruchadell que la politique linguistique catalane est juste parce que les catalans l'ont ainsi voulue¹⁸⁵.

L'année 1997 correspond en Catalogne non seulement à la préparation de la LPL, mais aussi à une épreuve de force¹⁸⁶ grandement favorable à Jordi Pujol et à CiU qui sont alors à leur zénith. En effet, Jordi Pujol enchaîne les présidences de gouvernement de la *Generalitat* depuis la démocratisation de l'Espagne, et avec CiU il fait et défait les majorités depuis les derniers gouvernements socialistes. En 1997, avec ses partenaires nationalistes basques et galiciens du PNV et du BNG, il signe un accord d'entente qui pèse de tout son poids sur la gouvernabilité de l'Espagne, dirigée alors par José María Aznar du Parti Populaire, qui gouverne en majorité relative (les voix des nationalistes du PNV et CiU lui sont

¹⁸³ Milian-Massana A., *op.cit.*, p.160.

¹⁸⁴ Miley T.J., *Nacionalismo y política lingüística : el caso de Cataluña*, CEPC, Madrid, 2006, p.209.

¹⁸⁵ Bruchadell A., « La política lingüística a Catalunya : liberals vs nacionalistes » in, Pradilla M.A., *La llengua catalana al tombat del mil·lenni : Arproximacio sociolingüística*, Empuries, Barcelona, 1999, pp.35-64.

¹⁸⁶ Nous considérons l'épreuve de force comme un moment au cours duquel les personnes font preuve de leurs compétences soit pour agir, soit pour désigner, qualifier, juger ou justifier quelque chose. Ce moment d'incertitude est l'occasion de s'accorder sur l'état des êtres (personnes ou choses). Voir, Nachi M., *Introduction à la sociologie pragmatique*, Armand Colin, Paris, 2010, pp.56-77.

indispensables afin de faire approuver ses lois de finances)¹⁸⁷. C'est la raison pour laquelle le PP, tout en s'opposant à la nouvelle loi en Catalogne, ne s'y opposera pas à Madrid, en s'abstenant de recourir aux Tribunaux Supérieur de la Justice ou Constitutionnel¹⁸⁸. Mais l'épreuve de force engendrée par l'adoption d'une nouvelle loi linguistique fait renaître (la forte proximité de ces acteurs avec les partis politiques espagnols fait peser le soupçon d'une possible connivence) des contre-mouvements sociaux à la normalisation linguistique.

Le développement de contre-mouvements sociaux et groupes d'intérêts de castillanophones en Catalogne qui se considèrent victimes des politiques linguistiques de la *Generalitat* n'est pas un phénomène nouveau en Catalogne. Dès le vote de la première Loi de Normalisation Linguistique, des défenseurs de la langue castillane et de la suprématie nationale de l'Etat espagnol sur l'ensemble du territoire s'étaient constitués en Catalogne. Mais la constitution et le développement à Barcelone, au cours des années 90, entre autres, du Forum de Babel, sont révélateurs de la tentative d'inversion des rôles, dans laquelle certains castillanophones se considèrent victimes des politiques menées par les administrations locales. Fortement soutenu par les médias madrilènes, le quotidien conservateur ABC va, le 12 septembre 1993, titrer un article sur le sujet : « Pareil que Franco, mais à l'envers. Persécution du castillan en Catalogne »¹⁸⁹.

A l'origine de cette contre-offensive, figurent différentes associations dont la principale va être le Forum de Babel, et dont le fondateur et principal promoteur est Antonio Santamaria. Comme en 1983, à l'origine du mouvement l'on trouve une pétition et un manifeste dénonçant les différentes lois linguistiques et éducatives promulguées par la *Generalitat*.

¹⁸⁷ En effet, en 1993 le PSOE a besoin de l'appui des nationalistes basques et catalans afin de créer une majorité absolue. En 1997, c'est au tour du Parti Populaire, considéré comme, contre-nature, voire inacceptable, eu égard au passé franquiste de la plupart des dirigeants populaires et non pas pour des options politiques libérales. Cette alliance du PNV, du CiU et du PP va fortement entacher l'image du CiU dans la société catalane. Le PNV, se verra moins touché, car à partir de 1998, sous l'égide du nouveau Lehendakari, J.J. Ibarretxe, il va prendre un tournant souverainiste.

¹⁸⁸ La nuit où le PP gagna les élections de mars 1996 et que J.M. Aznar fit son discours au siège de son parti de la rue de Génova à Madrid, beaucoup lui rappelleraient la ligne à suivre pour les prochaines années, par le slogan : « *Pujol, enano, habla castellano !* » (*Pujol, nain, parle castillan !*). Mais, J.M. Aznar avait un problème, ne disposant pas de la majorité absolue au Congrès, il lui fallait l'appui des nationalistes basques et catalans, comme précédemment aux différents gouvernements socialistes. C'est un an après que le gouvernement de Pujol, va proposer une réforme de la LNL. Deux hypothèses peuvent être émises pour expliquer cela. La première serait que, se sachant indispensable au gouvernement central de Madrid de J.M. Aznar, le rapport des forces lui était favorable et à un approfondissement de la LNL, en réglementant des secteurs d'activité jusque-là délaissés. La deuxième est que, J. Pujol ayant passé un accord avec une droite espagnole à l'image encore héritière du franquisme en Catalogne, les nationalistes du CiU se devaient de regagner de la crédibilité catalaniste par rapport à leur électorat et leur base, à défaut d'être exclus de la sphère catalaniste. Voir à ce sujet, Reniu Vilamala J.M., *La formación de gobiernos minoritarios en España*, CIS, Madrid, 2002.

¹⁸⁹ « Igual que Franco, pero al revés », Quotidien ABC, Madrid, le 12 septembre 1993, à noter que ce même quotidien était sous la dictature du General Franco, le principal organe du pouvoir.

Rappelons que la première Loi de Normalisation Linguistique avait été élaborée dans un esprit assez consensuel, et que seuls l'Alianza Popular (ancêtre du Partido Popular, à la sortie du Franquisme) et le Partido Socialista Andaluz¹⁹⁰ (parti ouvriériste représentant l'immigration andalouse installée en Catalogne) s'y étaient opposés, alors même qu'un cursus immersif fut élaboré pour les enfants castillanophones. Mais la controverse ne va pas commencer lors de l'élaboration de la seconde loi linguistique mais seulement à la suite de l'application de la nouvelle loi organique sur l'éducation (LOGSE) votée à Madrid par le PSOE de Felipe González en minorité, avec le soutien des voix nationalistes catalanes et basques¹⁹¹.

Il s'agit d'une loi ambitieuse qui entend accompagner l'Espagne vers la pleine intégration européenne et la modernité. Avec cette loi, chaque établissement définit, en accord avec les parents d'élèves, son projet éducatif, dont l'usage des langues véhiculaires. Dès lors, les gouvernements de Catalogne et du Pays Basque se sont vu accorder le droit de réglementer 45% de l'horaire des filières publiques de l'enseignement. Aussi, quand les gouvernements basques et catalans vont choisir de ne pas se rattacher complètement au programme national de Madrid, à telle ou telle matière d'enseignement, les opposants au nationalisme périphérique, ainsi que les différentes tendances centralisatrices (de droite comme de gauche), vont y voir non seulement une généralisation de l'enseignement en langue propre, basque ou catalane, mais également une opportunité politique d'enseigner une histoire nationale basque ou catalane inventée ou réinventée ne correspondant pas à celle de l'Etat espagnol¹⁹². Ainsi, « par le décret 75/1992 (...) la Catalogne augmente tous les minima horaires d'enseignement en catalan jusqu'aux maxima désormais légaux, (...) et enfin, au nom de la non-discrimination entre tous les élèves en fonction de leur langue maternelle, aligne sans le proclamer la filière *immersiva* sur le régime général. Cela signifie en clair que les élèves de familles castillanophones en particulier devront s'intégrer dans le modèle désormais unique, à moins qu'ils ne fassent expressément une demande dérogatoire d'*attention individualisée* »¹⁹³.

¹⁹⁰ De tendance socialiste qui défendait les intérêts de la classe ouvrière immigrée d'Andalousie en Catalogne

¹⁹¹ Cette loi, votée en octobre 1990, est appelée à remplacer la Loi Générale d'Education qui date du début des années 70, c'est-à-dire de la période franquiste.

¹⁹² La publication de Joan Lluís Marfany, *La cultura del Catalanisme*, Ampurias, Barcelona, 1995, va s'ajouter à la controverse, puisque de manière instrumentale, la droite et les centralisateurs de gauche, vont utiliser les thèses défendues par l'auteur contre les actions publiques en faveur de la langue des nationalistes de manière instrumentale. L'auteur, en poste à l'Université de Liverpool à l'époque de la publication de son livre, y fait une analyse du nationalisme et du catalanisme dans le sillage des postulats marxissants du britannique Eric Hobsbawm sur le nationalisme (cf : Hobsbawm E., Ranger T., *The Invention of tradition*, Cambridge University Press, Cambridge, 1992).

¹⁹³ Lagarde C., *op.cit.*, p.118.

Cet alignement de la filière immersive en filière générale fin 1992 va, dans le contexte de la controverse, voir se créer l'« Association pour la Tolérance et Contre la Discrimination ». Cette association composée de partisans de gauche, se positionne en faveur des castillanophones et contre les mesures prises par les nationalistes catalans. Puis, suite à l'application des mesures prises par la *Generalitat*, va se constituer à Tarragone, la CADECA (Coordination des affectés en défense du castillan), d'obédience de droite et centralisatrice, voire d'extrême-droite. Proches du Parti Populaire, la CADECA et le leader du PP catalan, Alex Vidal-Quadras, vont partir en croisade politique contre les mesures prises par CiU. S'emparant de la controverse, il réclame de manière non désintéressée, le droit au choix individuel et à la justice en matière linguistique dans tous les centres scolaires au nom de l'hétérogénéité de la société catalane et de la supériorité du cadre étatique espagnol.

Afin d'éviter une stigmatisation faisant appel à des références franquistes et centralisatrices et de ne pas faire le jeu de la droite, un groupe d'intellectuels de gauche va cosigner un article dans le quotidien espagnol *El País*, intitulé « Foro Babel »¹⁹⁴. Les trois cosignataires s'opposent à la mise en œuvre de l'idéologie nationaliste catalane comme idéologie historique officielle et scolaire, à l'instrumentalisation politique de l'identité, et au primat de la collectivité nationale sur l'individu. Mais, à l'instar des autres initiatives, celle-ci vient d'un groupe d'intellectuels progressistes, qui va casser le consensus, établi en 1983 lors de la promulgation de la LNL, à la veille du débat sur la nouvelle loi de politique linguistique, entre progressistes et catalanistes. En 1983, la LNL proclamait la parité de deux langues officielles, afin de *normaliser* la situation conflictuelle linguistique entre le catalan et l'espagnol en Catalogne. Le débat va s'envenimer lorsqu'un manifeste « Pour un nouveau statut de la langue catalane » (17 avril 1997) est publié par la mouvance catalaniste et nationaliste, en réponse au précédent, et à laquelle va riposter le Foro de Babel par un « Document sur l'usage des langues officielles de la Catalogne » (30 avril 1997). « A l'issue d'un ballet politique complexe, la nouvelle loi (la Loi de Politique Linguistique) voit le jour le 30 décembre. (...) La LPL *consolide et approfondit* les lignes d'action tracées par la LNL, mais outre qu'elle *reconnaît explicitement les droits linguistiques des citoyens*, elle étend et actualise cette action à des secteurs jusqu'alors laissés pour compte. Ce faisant, la LPL vise avant tout à renforcer la politique de discrimination positive en faveur du catalan, à traduire une avancée significative

¹⁹⁴ Carreras F., Perez Romera F., Riera M., « Foro Babel », *El País*, Madrid, 28 septembre 1997.

dans la voie de la *normalisation* de la langue catalane, c'est-à-dire une sortie par le haut de l'incomplétude fonctionnelle caractéristique de la diglossie qui frappe le catalan »¹⁹⁵.

Dans le débat virulent portant sur la question linguistique en Catalogne, les postures, le vocabulaire et les montées en généralité ne sont pas neutres. Du côté des administrations catalanes dirigées par les nationalistes, prévaut le principe d'une grammaire d'action publique basée sur la sociolinguistique de Ll. V. Aracil, selon laquelle le bilinguisme est un mythe et ne constitue qu'une étape de transition entre des monolinguisms sociaux. Il s'agit alors d'inverser la tendance de minorisation par une phase de normalisation, durant laquelle le catalan doit être soutenu par une politique active de discrimination positive afin que le territoire catalan redevienne unilingue, catalanophone, tout en ayant des citoyens complètement bilingues (puisque vivant au sein de l'Etat espagnol avec une langue largement favorisée par une diglossie globale). La normalisation du territoire et de la population est érigée comme un principe de justice au nom de l'histoire sociale et politique de la langue catalane. « De fait, les élites catalanophones refusent catégoriquement que la notion de co-officialité du catalan et du castillan implique nécessairement un traitement symétrique des deux langues. Pour cela, elles ont recours à l'idée que le catalan est la langue propre à la Catalogne. Mais il ne s'agit pas seulement d'une idée, tel que le soulignent les élites catalanophones, puisque, de fait, cela fait également partie de l'ordre constitutionnel¹⁹⁶. (...) La LPL de 1998 s'est en grande partie justifiée en ces termes : comme un simple développement juridique du statut préférentiel reconnu à la langue catalane dans le Statut d'Autonomie »¹⁹⁷.

Evidemment, pour les membres du Foro Babel, la politique linguistique de *Convergencia I Unio*, veut « faire de quelques traits identitaires (...) une idéologie fossilisée au service d'un certain contrôle social »¹⁹⁸, leur obsession « pour des racines communes et un destin unitaire »¹⁹⁹, et de vouloir « répéter à l'échelle réduite le modèle désormais dépassé des Etats centralistes nationaux »²⁰⁰, ne peut se justifier au nom du différentialisme intégrateur qu'est la langue. Dès lors, entre pros normalisation et antis normalisation, la controverse va aller au-delà de l'épreuve de forces et de la montée en généralité sur les principes de justice et

¹⁹⁵ Lagarde C., *Identité, Langue et Nation. Qu'est-ce qui se joue avec les langues ?*, Trabucaires, Canet, 2008, p.111.

¹⁹⁶ Mais également du Statut d'Autonomie (cf. : article 3.1. du Statut d'Autonomie de 1979).

¹⁹⁷ Miley T.M., *op.cit.*, p.222.

¹⁹⁸ Second Manifeste, « Para un nuevo modelo de Cataluña », *El País*, Madrid, 20 juin 1998.

¹⁹⁹ *Ibidem*, 20 juin 1998.

²⁰⁰ *Ibidem*, 20 juin 1998.

d'égalité des droits individuels, puisqu'elle va également se traduire comme une dynamique de compétition entre mouvements et contre-mouvements engendrant plus d'engagement et faisant monter l'intensité de la compétition de légitimité morale²⁰¹.

Malgré l'adoption de la Loi de la Politique Linguistique en 1998 et comme on l'avait l'annoncé lors de sa création, le Foro Babel disparaît avec la promulgation de la loi mais la guerre des langues en Catalogne ne disparaît pas pour autant. « La Catalogne n'en a donc pas terminé avec l'espagnol, langue habituelle des uns et langue d'un plus grand marché du travail pour tous ; du point de vue de sa langue propre, elle peut donc encore trouver quelques raisons de se poser en victime, non plus de l'Etat espagnol, mais de la mondialisation. Du côté de la défense de l'espagnol, le discours sur les discriminations, sur les craintes de démembrement de l'Espagne, ou même sur les -improbables- menaces sur le devenir de la langue, n'a pas disparu²⁰² »²⁰³.

7.2.1.2. Réaffirmation du cadre d'action de la politique linguistique de la *Generalitat*: langue nationale du Principat et langue commune des *Paisos Catalans*

Pour le linguiste catalan J.R. Solé i Durany, le castillan est officiel parce que la constitution l'impose à tout l'Etat, et le catalan l'est parce qu'il est la langue propre, c'est-à-dire la langue qui, historiquement et socialement, est parlée en Catalogne, et qui en est la langue nationale²⁰⁴. Omettant de souligner que c'est la Constitution et le Statut d'Autonomie qui font du catalan une langue officielle, il poursuit en disant que « le concept de langue propre se fonde sur le principe de territorialité et a un référent collectif ou communautaire (...), le catalan est la langue qu'il faut récupérer pour des raisons tenant à l'idée de réparation historique »²⁰⁵. Les politiques actives incitant à l'usage et la protection du catalan ne répondraient qu'à des raisons historiques et non pas politiques ou sociales. Ce discours,

²⁰¹ Cefai D., *op.cit.*, p.240.

²⁰² Voir à ce sujet la campagne orchestrée par les milieux conservateurs et ultraconservateurs du PP, ABC et de la COPE (radio épiscopale) en faveur d'un « Manifeste pour la langue commune », fin juin 2008 afin de mettre en difficulté tant le gouvernement progressiste en Catalogne du PSC-PSOE/ERC/IV-ElsVerds que celui du PSOE de J.L. Rodriguez Zapatero à Madrid.

²⁰³ Lagarde C., *Identité, Langue et Nation. Qu'est-ce qui se joue avec les langues ?*, Trabucaires, Canet, 2008, p.112.

²⁰⁴ Solé i Durany J.R., « La notion légale de la langue propre de Catalogne », in, Viaut A., *Variable Territoriale et Promotion des Langues Minoritaires*, MSHA, Pessac, 2007, p.112.

²⁰⁵ *Ibidem*, 2007, p.112.

largement partisan, mais néanmoins courant chez les linguistes et sociolinguistes catalans, prend sa source dans la grammaire sociolinguistique catalane fortement assise sur la grammaire du nationalisme linguistique catalan. Ainsi, le nationalisme ou centralisme espagnol se préoccuperait essentiellement du castillan, en considérant comme territoire propre l'ensemble du territoire de l'Etat alors que le nationalisme catalan considère que la langue catalane est la langue propre à la Catalogne et à l'ensemble des *Pays Catalans*. Pour le politologue Miquel Caminal i Badia, « les deux nationalismes oublient l'autre langue comme s'ils avaient signé un accord pour ne pas voir le territoire de l'autre. Mais le territoire fait communiquer les deux langues malgré l'ignorance consciente des deux nationalismes. (...) Nous sommes devant un accord implicite qui n'est pas réciproque, puisqu'il ne traite pas les deux langues de manière identique. Et surtout, nous sommes devant une manière absurde de réguler les droits et devoirs linguistiques »²⁰⁶. Les droits sont régulés de manière infra-territoriale pour le catalan et de manière civile ou individuelle pour ce qui est du castillan. On a le droit d'exiger un traitement linguistique en catalan en Catalogne mais pas sur le reste du territoire espagnol au nom d'une langue propre au territoire, par contre on a le droit d'exiger un traitement en castillan sur l'ensemble du territoire au nom de l'égalité des droits des citoyens espagnols sur n'importe quel territoire de l'Etat espagnol.

Les catalans se sentent contraints au bilinguisme alors que les espagnols, bien que vivant en Catalogne, en seraient exempts du fait même de leur citoyenneté espagnole. Cette dichotomie et l'histoire sociale de la langue construisent un sentiment victimaire chez les catalanistes qui voient leurs efforts de normalisation stoppés par une obligation de rang supérieur (nationale, espagnole) qui pourrait maintenir la diglossie défavorable au catalan²⁰⁷. Cette victimisation dont usent et abusent les nationalistes catalans, apparaît donc au bout du compte comme une arme à double tranchant ; d'une part, elle fédère et soude les collectifs et les patriotismes, les nationalistes y trouvant leur compte ; d'autre part elle participe au cycle inextinguible du conflit identitaire²⁰⁸. L'écrivain en langue castillane, mais néanmoins catalan, Manuel Vázquez Montalbán, souligne que dans ce dialogue de sourds il en va de l'intérêt des espagnols de protéger les droits linguistiques des catalans. « Les espagnols et/ou les a-

²⁰⁶ Caminal i Badia M., « La reforma dels estatuts i la llengua catalana », in *Revista de Llengua i Dret*, n°47, Generalitat de Catalunya, Barcelona, 2007, p.232.

²⁰⁷ A partir du débat sur le multiculturalisme en Amérique du Nord, Charles Taylor a abordé le problème de la reconnaissance de l'égale dignité d'identités distinctes. Pour le philosophe canadien l'exigence moderne de l'authenticité identitaire, en tant que forme de fidélité à soi-même, liée au principe d'égalité universelle, conduit des groupes et communautés ethniques minoritaires à dénoncer comme une oppression le fait que les gens ou la société qui les entourent leur envoient une image limitée, avilissante, complexée ou méprisable d'eux-mêmes. Voir, Taylor C., *Multiculturalisme. Différence et Démocratie*, Flammarion, Paris, 1997.

²⁰⁸ Lagarde C., *op.cit.*, p.122.

catalanistes doivent comprendre l'importance qu'a la sécurité linguistique pour les catalans pour pouvoir s'assurer que les revendications catalanes restent pacifiques ; et la responsabilité des non-nationalistes est (...) de garantir cette sécurité linguistique, tout en remettant en question la sécurité acoustique »²⁰⁹.

D'autre part, rappelons que l'existence des *Paisos Catalans* est fondée sur la légitimation de l'unité linguistique de différents territoires où l'on parle catalan. L'existence de cette référence identitaire doit faire face à d'autres représentations qui quant à elles sont dominantes sur leur territoire, comme l'identité valencienne, baléari et roussillonnaise, pour lesquelles la nomination de l'espace social de la langue catalane sur ces différents territoires est un enjeu de classement hautement symbolique et politique. La représentation unitaire de l'identité des *Paisos Catalans* et surtout celle de la langue catalane se confrontent à la représentation de l'identité valencienne ou baléaire spécifique qui lutte contre l'hégémonie politique et culturelle du *Principat* (voire de Barcelone) au sein des *Paisos Catalans*. Il est vrai que la volonté d'unification des *Pays Catalans* relève du projet catalaniste et que ce cadre d'action est le fruit d'une construction historique du nationalisme et du catalanisme. Il n'en demeure pas moins que la négation d'un espace culturel et linguistique catalan, où les tentatives de sécessions linguistiques sont le fruit idéologique des partis conservateurs et centripètes de Valence et des Baléares, ne reconnaissent comme cadre d'interprétation et d'action que celui de l'Etat espagnol, réduisant le cadre catalan à un simple cadre folklorique. « Pourtant, fort de ses 11 millions d'habitants ce cadre pourrait être un marché linguistique²¹⁰ fort et dynamique, drainant derrière lui une économie et un espace public forts, supérieur au danois. La stratégie des partis politiques de l'Etat, le PSOE et le PP, a toujours été de diviser pour régner, allant même jusqu'à nier notre unité linguistique. Finalement, c'est eux qui utilisent la langue comme une arme politique »²¹¹.

Considérant qu'il n'incombe pas aux analystes de trancher ce débat, nous rejoignons F. Vallverdu pour qui l'existence d'une communauté linguistique dans les *Països Catalans* est indiscutable. « Mais il n'est pas essentiel pour la normalisation linguistique de se prononcer sur le possible caractère de communauté nationale des *Paisos Catalans*. Par contre, puisqu'ils forment une communauté linguistique, il est nécessaire qu'il y ait une coordination des

²⁰⁹ Vazquéz Montalbán M., « Sobre la nacio real dels ciutadans », in Bilbeny N., *El nou catalanisme*, Ariel, Barcelone, 2001, pp.72-73.

²¹⁰ Voir à ce sujet, Bourdieu P., Boltanski L., « Le fétichisme de la langue », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°2-3, Paris, pp.4-73, et Bourdieu P., *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Seuil, 1982.

²¹¹ Entretien avec le Secrétaire des Affaires Extérieures de la Presidencia, à Barcelone, le 2 juillet 2003

différentes instances territoriales »²¹². Ce modèle possibiliste trouve sa limite pour X. Lamuela postule qu'« il est difficile de croire que la simple coordination soit suffisante. On dirait qu'il est nécessaire de créer une institution qui ait la capacité exécutive et que la définition globale du territoire d'application de la politique linguistique est une question préalable (...). Mais (...) la simple coordination elle-même des activités de politique linguistique dans les différents territoires de langue catalane ne s'est nullement produite »²¹³. La reconnaissance de l'IEC sur l'ensemble du territoire pourrait enclencher cette coordination tant sur le plan de la standardisation de la langue que sur le plan de la normalisation, mais cela supposerait l'appropriation par tous, ou du moins d'une majorité, d'un cadre d'action linguistique basé sur un cadre linguistico-territorial, reconnaissant *de facto* une unité linguistique pouvant alimenter à terme, par le biais d'un espace public commun, la légitimation d'une unité politique.

La lutte politique afin de faire accepter le cadre territorial uni de la langue est essentiellement menée par les organisations du mouvement social de la langue telle que la CAL, Omnium Cultural, la Fundacio Jaume I^{er}, ou les partis politiques indépendantistes d'ERC ou de la gauche radicale. Ainsi, la revendication de la possibilité d'un usage extra-territorial du catalan (hors *Principat*), va faire partie du pacte de coalition PSC/ERC/ICV entre 2003-2010. L'accord mené par l'ERC, établit la reconnaissance de la plurinationalité de l'Etat espagnol et de ses aspects symboliques et culturels²¹⁴. La tactique d'ERC est donc d'outrepasser le cadre de reconnaissance des droits linguistiques territoriaux du catalan afin d'établir la possibilité d'une modalisation du cadre d'action de la politique linguistique au sein des Paisos Catalans. Cette alliance a pu être constituée, d'après le politologue Jordi Arguelaguet i Argemí, grâce au consensus obtenu sur la *Loi de Politique Linguistique* de 1998. Ce consensus aurait ouvert une fenêtre d'opportunité permettant d'une part, de rouvrir le débat institutionnel sur la continuité et viabilité du Statut d'Autonomie de 1978, d'autre part de donner la possibilité de créer une nouvelle coalition politique entre les différentes forces de gauche de Catalogne (PSC, IC-Els Verds et ERC)²¹⁵.

²¹² Vallverdu F., « La sociolinguistique en Catalogne dans les années 80 », *La politique de la Catalogne Autonome et la sociolinguistique catalane : un état des lieux*, Lengas, n°35, Montpellier, 1994, p.64

²¹³ Lamuela X., *op.cit.*, 1994, p.119

²¹⁴ Boix E., « 25 años de la Constitución española: un balance sociolingüístico desde los (y las) catalanohablantes », in Castillo Lluch M., Kabatek J., *Las lenguas de España. Política lingüística, sociología del lenguaje e ideología desde la Transición hasta la actualidad*, Vervuet Madrid, 2006, p.47.

²¹⁵ Arguelaguet i Argemí J., « La qüestió lingüística en els primers passos del procés de reforma de l'Estatut d'Autonomia de Catalunya (1999-2003) », *Revista de Llengua i Dret*, n°47, Generalitat de Catalunya, Barcelona, 2007, p.145.

La *Loi de Politique Linguistique* énumère différents facteurs nécessaires à une politique linguistique dont le besoin d'organiser de manière globale une politique linguistique appliquée à toute l'aire linguistique. Elle rappelle qu'il est nécessaire de promouvoir des accords concernant « la coordination et la coopération entre communautés autonomes et entre les Etats pour la normalisation globale de la langue catalane »²¹⁶. La quête d'une coordination ou d'une mise en accord des différentes politiques linguistiques du catalan sur l'ensemble de son territoire est constante dans les actions politiques des nationalistes et catalanistes, et ce depuis les années 80. Malgré l'adoption de la LPL en 1998, le débat sur la langue va trouver un nouveau prolongement au sein du débat sur le nouveau Statut d'Autonomie ouvert dès l'arrivée du *Tripartit* à la *Generalitat*. Les experts auditionnés²¹⁷ lors des débats parlementaires vont souligner que l'Etat espagnol n'assume pas la richesse et le plurilinguisme territorial (puisque ses services sont essentiellement monolingues, comme c'est le cas de la Justice), que des Etats plus petits démographiquement que la Catalogne voient leur langue reconnue par les instances de l'Union européenne (comme c'est le cas pour l'Irlande avec le Gaélique, qui ne compte que 4 millions d'habitants). Tous vont souligner le besoin d'approfondir la voie de l'autogouvernement et le besoin pour l'Espagne de reconnaître plus explicitement sa réalité plurilingue. L'audition des experts va trouver un tel écho au sein du Parlement catalan que l'ensemble des forces politiques (même le Parti Populaire) va élaborer un projet de réforme statutaire approfondissant la voie de l'autogouvernement.

Dans le document de synthèse, adopté de manière consensuelle, qui va sortir du Parlement de Catalogne, il est stipulé à l'article 4 que : « La langue propre à la Catalogne est le catalan. Le catalan et le castillan sont des langues officielles en Catalogne. Tous ont le droit d'utiliser les deux langues. (...) La langue Aranaise est également officielle en Val d'Aran. La *Generalitat* va promouvoir des initiatives de niveau étatique pour conserver et protéger le patrimoine linguistique et culturel de l'Espagne plurielle et pour impulser sa reconnaissance auprès des institutions de l'Union Européenne »²¹⁸. La tentative de l'ERC d'insérer au sein de l'article 4, l'autorité linguistique de l'Institut d'Estudis Catalans comme seule autorité linguistique pour les questions linguistiques et l'obligation de ne travailler qu'avec des institutions linguistiques

²¹⁶ Journal *Avui*, Barcelona, le 11 novembre 1993.

²¹⁷ Enroch Alberti (Professeur d'Université à l'Université Rovira i Virgili de Barcelone), Manuel Ballbé (Professeur de Droit Administratif de l'Université Autonome de Barcelone), Manuel Gerpe (Professeur de droit Constitutionnel de l'Université Autonome de Barcelone), Ferran Requejo (Professeur de Sciences Politiques à l'université Pompeu Fabra) et Jaume Vernet (Professeur de Droit Constitutionnel à l'Université Rovira i Virgili).

²¹⁸ Cité dans, Arguelaguet i Argemi J., *op.cit.*, p.170.

reconnaissant cette autorité va être écartée par les autres forces politiques, ce qui peut exclure la possibilité de travailler avec d'autres communautés autonomes ne la reconnaissant pas²¹⁹. De même, sa volonté de voir reconnaître que « la langue nationale de Catalogne est le Catalan » et qu'elle doit s'appliquer par préférence ne trouvera pas de soutien au sein du Parlement. Malgré le changement historique du gouvernement en Catalogne, le projet d'un Nouveau Statut d'Autonomie de Catalogne va suivre son cours, et sur une base consensuelle, il sera approuvé par référendum le 18 juin 2006.

Pour le politologue Miquel Caminal, la réforme du statut d'autonomie n'invitait pas à l'optimisme dans un premier temps, pour ce qui était de la question linguistique. « La critique générale que l'on peut faire est l'incapacité des uns et la résistance des autres afin de défendre la langue catalane au-delà des intérêts politiques de chaque communauté autonome. La Catalogne, le Pays Valencien et les Iles Baléares font partie d'un territoire ou d'une réalité nationale au sens culturel (avec les terres orientales de la Franja del Ponent d'Aragon), où l'on parle la même langue. Il est hors de question de faire une institution unique avec une autorité normative en faveur de la défense et la promotion de la langue catalane, une institution indépendante des pouvoirs publics et avec autorité sur ces dernières avec des compétences propres, une institution composée de prestigieux académiciens en langue et littérature catalane. Il est évident que l'on ne peut forcer les choses, ni faire croire à des artifices. Les *Pays Catalans* sont dans l'actualité trois réalités sociales et politiques avec des intérêts communs et divergents. Pour cela il suffit de considérer le système des partis politiques pour chaque cas, et l'hégémonie du Parti Populaire au sein de la Communauté Valencienne et dans les Iles Baléares »²²⁰. Cela ne surprend personne que le Parti Populaire, en « gérant deux des trois communautés autonomes des Pays Catalans, ne reconnaisse pas l'unité de la langue catalane et pratique le séparatisme linguistique ; le valencien à *Valencià*, le baléari dans les Iles Baléares »²²¹.

Pour Francesc de Carreras, le problème de la politique linguistique en Catalogne est que sa « philosophie est fondamentalement erronée parce qu'elle se base sur des supposés droits

²¹⁹ L'adoption d'un tel amendement répondait à une stratégie de construction nationale de la part d'ERC, qui a tenté indirectement par ce moyen, d'obliger les autres communautés autonomes (Valence, Iles Baléares et Aragon) de reconnaître l'IEC. Ainsi, l'académie deviendrait non seulement la seule responsable et garante de la langue catalane sur l'ensemble des *Pays Catalans*, mais aussi du même coup la première institution semi-publique des *Pays Catalans*, par-delà les frontières. Soulignons là encore le rôle avant-gardiste ou supérieur des élites catalanes du *Principat* sur le reste des Pays Catalans, ce qui confirme encore davantage les méfiances et soupçons politiques des séparatistes et folkloristes valenciens et baléaris.

²²⁰ Caminal i Badia M., *op.cit.*, p.233.

²²¹ Entretien avec le Président d'Omnium Cultural, à Barcelone, le 3 juillet 2003

collectifs dérivés de la condition de la Catalogne en tant que nation identitaire qui s'imposent aux droits individuels démocratiques. Cette philosophie de fond n'est pas présente seulement telle quelle dans la loi, mais également dans l'esprit avec lequel elle s'applique »²²². De là découle l'opposition frontale de la part des centralistes espagnols à la reconnaissance d'une langue commune et d'une académie de la langue commune instituée sur l'ensemble du territoire où l'on parle catalan, puisqu'une telle reconnaissance renforcerait l'idée d'unité des *Pays Catalans* et le nationalisme catalan.

7.2.2. Les difficultés de construire un cadre local inséré au sein du cadre global : incapacité au nord et frustration au sud des Pyrénées catalanes

Au-delà des résistances et des oppositions qui rendent impossible toute collaboration structurelle et construction commune entre les différents gouvernements autonomes des territoires de la langue catalane, il est intéressant de considérer les relations structurelles certes timides, mais néanmoins réelles qui s'établissent depuis vingt-cinq ans entre la Catalogne de France et la *Généralitat* de Catalogne. Comme le rappelle le linguiste Alà Baylac-Ferrer, « le gouvernement autonome de Catalogne est l'organisme de tous les *Pays Catalans* qui est le plus présent et le plus impliqué en Catalogne Nord, tant au niveau de sa présence matérielle et de ses contacts, qu'avec la mise en œuvre de programmes et projets dans lesquels il y a une forte présence financière directe ou de forts apports principaux »²²³. Non exemptes de controverses, ces relations s'intensifient et se structurent de part et d'autre de la frontière de manière déséquilibrée et particulière.

Le déséquilibre ne découle pas seulement de la différence institutionnelle entre les deux territoires, l'un disposant d'un statut d'autonomie et l'autre d'une institution départementale, mais de relations transfrontalières qui ne se structurent pas à ces deux niveaux, déjà fort déséquilibrés. Les relations transfrontalières existant entre les deux territoires sont encadrées, essentiellement, par la *Généralitat* d'un côté et la municipalité de Perpignan de l'autre, puisque le département hostile à tout catalanisme n'a que très peu développé ses relations

²²² Carreras F. de, « Política lingüística del nacionalismo catalan », in *Cuadernos de Alzate* n°20, Arce, Madrid, 1999, p.112.

²²³ Baylac-Ferrer A., *Societat, català i ensenyament a Catalunya Nord (Société, langue et enseignement du Catalan en Catalogne Nord)*, Thèse de Doctorat en Etudes Catalanes, CREC-IFCT, Université de Perpignan, 4 décembre 2009, p.520

avec ses homologues du sud de la frontière. D'autre part, la particularité réside dans le choix des cadres d'actions et des discours développés afin de justifier ces relations et les outils mis en place.

7.2.2.1. La controverse sur le cadre culturel et historique des Pays Catalans à Perpignan et Barcelone : du Préfet B. Bonnet au Consulat de France

La première véritable controverse sur l'existence d'un cadre culturel et historique des Pays Catalans incluant la Catalogne de France va prendre la forme d'une controverse, non seulement transfrontalière mais aussi d'un incident diplomatique. La controverse va commencer par une polémique lancée par le préfet B. Bonnet lors d'une conférence de presse²²⁴. Prévenu par le consul de France à Barcelone, Alain Catta, qu'un « annuaire du quotidien *Avui*, retraçant les faits importants de l'année écoulée, publie sur toute une page et en couleur, une carte de tous les pays de langue catalane, sans que la frontière entre l'Etat français et l'Etat espagnol soit précisée »²²⁵, le préfet s'insurge contre cette tentative annexionniste par un territoire étranger. Si comme nous le rappelle Alà Baylac-Ferrer, « les cartes sont un support très intéressant. A première vue elles montrent le cadre mental de leurs auteurs et utilisateurs et font réfléchir sur celui-ci, et vont également être utilisées pour formater les mentalités des peuples »²²⁶. Il n'en reste pas moins que la carte était publiée par un quotidien, certes catalaniste et proche du gouvernement de la *Generalitat*, mais par une entité privée ne représentant que les intérêts de ses propres propriétaires voire lecteurs.

Paradoxalement, le préfet de Perpignan, B. Bonnet ira jusqu'à parler d'un incident diplomatique, au sujet de la publication par l'*Avui* d'une carte linguistique et non politique. Les propos du préfet, ainsi que ceux du Consul de Barcelone, vont être suivis de disqualifications plus ou moins graves suivant le positionnement politique des élus de la droite de la Catalogne de France. Certains iront même jusqu'à qualifier cette publication de carte « d'*Anschluss* » et prévenir que « si l'on n'y prend garde, ici, ce sera bientôt comme au Pays Basque et en Corse »²²⁷. Les revendications nationalistes sont souvent stigmatisées et

²²⁴ Journal *L'Indépendant*, Perpignan, 20 mars 1996.

²²⁵ Duran M., *Bernard Bonnet : un préfet chez les Catalans*, Ed. de la Tempestad, Barcelona, 2001, p.48.

²²⁶ Baylac-Ferrer A., *op.cit.*, p.362.

²²⁷ Journal *Le Midi-Libre*, Perpignan, 2 mars 1996.

associées par leurs opposants à de possibles dérives violentes afin de mieux contrecarrer de possibles tentations de séparatisme.

Pour Marc Duran, si « la paranoïa qui fait craindre de voir s'étendre les relations transfrontalières sur des bases culturelles catalanes, provoque toujours la nomination de consuls, disons, très atypiques »²²⁸ elle n'en cache pas moins une vision exacerbée du jacobinisme français et de peur de l'existence d'une identité autre que la française à l'intérieur de la République. Il rappelle d'ailleurs que la première intervention du consul Alain Catta consistera à interdire totalement l'usage de la langue catalane au sein du consulat de Barcelone. « Il ira même jusqu'à faire détruire tous les formulaires, papiers à lettres et enveloppes du consulat, car l'adresse y était rédigée en catalan. (...) Mais les provocations ne s'arrêtent pas là (...). Une employée des postes venue livrer un télégramme est bloquée une demi-heure dans le sas de sécurité car elle refuse de s'exprimer en espagnol »²²⁹. Le journal satirique catalan *El Triangle*, va même aller jusqu'à qualifier le Consulat Français de Barcelone de dernière enclave franquiste de Catalogne.

Face à un tel affront, la réponse de la presse barcelonaise ne va pas se faire attendre, « cette histoire ne leur rappelle que trop leurs propres affrontements avec les Gouverneurs Civils, les préfets de Franco. A Perpignan, Miquel Mayol avocat et catalaniste historique, publie à ses frais une carte postale reproduisant une carte des Pays Catalans sans frontière côté face, et côté pile l'adresse du Préfet. (...) Quelques semaines plus tard, lors des journées consacrées aux relations transfrontalières, organisées à l'Hotel Pams, siège de l'Euro région créée par la Mairie de Perpignan, B. Bonnet termina son allocution en mettant en garde contre trop de relations avec les sud catalans »²³⁰. Mais c'est en avril 1996 que va se produire l'attaque la plus frontale de la part de la préfecture, lorsque le préfet B. Bonnet, sous prétexte de rappeler la loi Toubon, ajoute que l'utilisation du catalan dans les documents officiels est illégale.

La circulaire préfectorale que le préfet B. Bonnet va envoyer à l'ensemble des services publics, administrations et mairies a « pour objet de préciser les principales dispositions de la loi en matière de communication externe [aux collectivités territoriales]. Il vous appartient, bien évidemment, d'apprécier la nécessité de la traduction des textes annoncés en langues étrangères pour la compréhension du public. La loi n'en fait pas une obligation, et dans les cas les plus couramment rencontrés, les textes et annonces en français se suffisent sans doute à

²²⁸ Duran M., *op.cit.*, p.45.

²²⁹ *Ibidem*, p.46.

²³⁰ Duran M., *op.cit.*, pp.49-50.

eux-mêmes, tel n'est pas le cas des inscriptions et annonces effectuées exclusivement en catalan »²³¹. La réaction de la Federacio per la Defensa de la Llengua ne se fera pas attendre, elle fera appel à des juristes afin de savoir si la loi Toubon limite effectivement l'usage de langues régionales. De plus, dans sa circulaire le préfet assimilait la langue catalane à une langue étrangère, faisant de la loi et de la réalité linguistique locale ainsi que de la France une interprétation pour le peu personnelle. Le 4 mai 1996, la Federacio va organiser une manifestation afin de s'opposer à l'excès de centralisme et jacobinisme exprimé par le préfet. Derrière une banderole, au slogan « *Aquí parlem català* » et au chant de l'hymne national catalan, *Els Segadors*, la manifestation sera un succès populaire retranscrit ainsi par le journal *L'indépendant* : « Il y avait longtemps que l'on n'avait pas vu les Nord Catalans descendre en si grand nombre dans les rues, unitairement (...), une ambiance de fête, de retrouvailles, entre gens qui affirment pacifiquement leur attachement à leur langue. Au Castillet, arrêt obligé le temps de chanter *Els Segadors*, l'hymne catalan »²³².

L'opposition frontale du préfet B. Bonnet à l'encontre de tout signe identitaire ou linguistique catalan va d'un côté renforcer les forces centralisatrices de la Catalogne de France, essentiellement au sein du RPR, du FN de Perpignan et du PS départemental et d'autre part fortement freiner l'octroi de subventions aux associations et organisations du mouvement social de la langue catalane, auprès des collectivités locales. Sensible aux assauts auxquels doivent faire face les catalanistes du nord des Pyrénées et à la précarité dans laquelle vivent les organisations du mouvement social de la langue, le Parlement de Catalogne, le 16 avril 1996, va voter une motion dénonçant le harcèlement anti-catalan du préfet B. Bonnet. « Absolument toutes les forces politiques en présence, des eurocommunistes d'Inciativa per Catalunya à la droite du Partido Popular n'ont pas eu de mots assez durs pour qualifier l'intention d'atteindre contre les droits linguistiques des personnes par le préfet (...). C'est Miquel Reniu, représentant du groupe Convergencia i Unio, et représentant du département de Politique Linguistique de la *Generalitat de Catalunya*, qui [va] (...) dénoncer l'attitude belliqueuse du représentant de l'Etat français en Catalogne Nord, et fustiger un préfet qui a menacé de retirer les subventions aux Mairies qui utilisent la langue catalane »²³³.

²³¹ Circulaire du 10 avril 1996, cabinet du Préfet, dossier : LANGFRAM JP/MHM, reproduit in, Duran M., *op.cit.*, p.51.

²³² Journal *L'Indépendant*, Perpignan, le 5 mai 1996.

²³³ Duran M., *op.cit.*, p.59.

7.2.2.2. Au-delà de la frontière, plus que des ambassades ? *Casal de la Generalitat* à Perpignan et *Fidelissima Vila de Perpinya* à Barcelone

Il est clair que pour la *Generalitat de Catalunya*, la mise en œuvre d'une politique de coopération avec Perpignan, le Roussillon ou tout autre territoire de langue catalane, n'est pas du domaine de la coopération extérieure, même si elle peut s'insérer dans le domaine transfrontalier, comme c'est le cas pour la Catalogne de France, Nord pour les catalanistes, ou internationale dans le cas d'Andorre. Il faut bien reconnaître que les relations avec la Catalogne de France et les acteurs catalanistes ou institutions publiques sont empreintes d'un certain sentimentalisme, qui vient des années d'exil sous la dictature de Franco, de la précarité des moyens et du manque de reconnaissance dont sont victimes les catalanistes et la langue catalane. La preuve en est qu'il existe au sein de la *Generalitat de Catalunya*, une *Direccio de Projeccio Exterior* (Service à la projection Extérieure) qui gère les dossiers de l'Euro région, de la Commission du Travail des Pyrénées... et une autre qui est chargée exclusivement des relations avec la Catalogne Nord²³⁴.

Malgré le changement de gouvernement en 2003, et la passation de pouvoir entre le gouvernement de CiU de J. Pujol et le gouvernement en coalition progressiste PSC-PSOE, IC-Els Verds et ERC, la sous-division est restée la même. Et, tout comme pour le gouvernement précédent, les deux directions sont de la responsabilité directe de la Presidencia, et comme le souligne le Journal Officiel de Catalogne, c'est là que sont gérés les dossiers de subventions destinées à « défendre et valoriser la culture et la langue catalane en Catalogne Nord »²³⁵. La direction traitant des affaires Nord Catalanes va cependant être gérée par les nationalistes et les républicains de gauche de l'ERC et plus précisément par J. L. Carod Rovira.

L'ensemble des territoires de langue catalane ont toujours été considérés comme faisant partie intégrante des *Pays Catalans*. Les Pays Catalans, dont Barcelone serait le centre (à défaut d'en être la capitale), sont l'affirmation politique de l'unité culturelle et linguistique, principale base pour les nationalistes du processus de construction de l'identité « nationale » catalane²³⁶. Si, tous les catalanistes acceptent l'existence des *Pays Catalans*, tous ne lui donnent pas le même sens politique. Que ce soit pour ERC ou pour la CUP-Endavant, les

²³⁴ Insérer une référence sur la pradiplomatie de régions, de Lequesne...

²³⁵ *Diari Oficial de la Generalitat de Catalunya*, n°4326-18 02 2005.

²³⁶ Garcia M.C., *L'identité catalane, analyse du processus de production de l'identité nationale en Catalogne*, L'Harmattan, Paris, 1998, p.92.

Pays Catalans sont un projet de « construction nationale » d'avenir, alors que pour CiU et le PSC-PSOE les Pays Catalans ne sont qu'un « fait national ». Il existe alors au sein du mouvement catalaniste une lutte pour l'imposition de la représentation territoriale de ce qu'est la Catalogne au sens large : est-ce le *Principat* ? Ou est-ce un abus de langage qui représente l'ensemble des Pays Catalans ?

Pour ce qui est de la stratégie des institutions publiques catalanes, les relations avec la Catalogne Nord et l'ouverture sur place d'une délégation répond à un double objectif. D'une part, nous pouvons postuler l'idée qu'elle est une marque d'affirmation vis-à-vis du pouvoir central et de sa compétence régaliennne pour ce qui est des relations extérieures, en asseyant son leadership au sein d'un espace plus vaste comme l'est l'Arc Méditerranéen. D'autre part, elle marque également son particularisme historique, en insérant en son sein, des territoires historiquement associés à la Couronne catalano-aragonaise, à une culture et langue communes.

Depuis l'arrivée des catalanistes d'*Unitat Catalana* dans la ville de Perpignan, la coopération initiée entre la municipalité et la *Generalitat de Catalunya* est fortement légitimée par ses promoteurs, de part et d'autre de la frontière, par les liens affectifs, les sentiments entre cousins revendiquant des origines, une culture et une identité communes²³⁷. Lié à l'histoire commune des terres catalanes, ou des *Paisos Catalans*, au partage d'éléments culturels et linguistiques, le catalan devient le facteur le plus favorable à la construction d'échanges et de liens étroits. Les élections municipales de 1993 et l'accession à la mairie de la ville de Perpignan d'élus catalanistes, ont permis non seulement la mise en place d'actions publiques catalanistes de type patrimoniales, folkloriques, linguistiques... mais également de type institutionnelles, dont le but est de construire et d'institutionnaliser l'identité catalane de la ville, à l'instar de ce que fait la *Generalitat*. La ville devient ainsi la vitrine du catalanisme institutionnel de la Catalogne de France à défaut d'avoir une entité qui englobe le territoire favorable à une telle action. Finalement, à Perpignan l'identitaire et la langue permettent de superposer territoire politique et territoire d'action publique. Cette action publique répond à une envie de la part de la municipalité de Perpignan de rechercher plus d'autonomie dans un schéma européen et transfrontalier multi niveaux éclaté et où les partenariats sont encore peu

²³⁷ Maury C. « *Germans del sud, germans del nord* : les sentiments fraternels entre *catalans* comme ciment de la coopération transfrontalière », Communication au colloque SEE, « Amours et désamours entre européens : pour une sociologie politique des sentiments dans l'intégration européenne », Grenoble, 7-8 décembre 2007

structurés et les différents niveaux territoriaux en concurrence, comme la Région Languedoc-Roussillon et le Département Pyrénées-Orientales.

La délégation permanente de la Fidelissima Vila de Perpinya à Barcelone

Dès le départ, la mise en place de la délégation perpignanaise à Barcelone avait un but politique, celui d'identifier la ville roussillonnaise au monde catalan, afin qu'elle devienne attractive aux *germans* du sud, afin qu'elle se transforme en un pont entre la métropole barcelonaise et l'axe méditerranéen. D'ailleurs, le fonctionnaire détaché à la délégation de Barcelone ne dit pas autre chose en affirmant que, « la fondation de la délégation à Barcelone était éminemment politique, et souhaitait rendre attractive Perpignan à travers son identité catalane, identité à laquelle sont très attachés les catalans du Principat. C'était un instrument éminemment politique »²³⁸. La création de la délégation perpignanaise à Barcelone émanait directement du *politics*, et même si aujourd'hui la mairie a mis en œuvre une action publique (*policy*) transfrontalière dirigée vers l'échange et le développement économique, le sens de celle-ci demeure encore un enjeu politique, comme le montre l'organisation du service. « Bafouant sans y paraître la souveraineté de l'Etat en matière de relations internationales et s'attirant à ce titre régulièrement les foudres du Consulat de France à Barcelone, la délégation de la *Fidelissima Vila de Perpinya* relève d'une véritable diplomatie parallèle. Parée de la symbolique politique d'une ambassade, ses activités s'apparentent plutôt à celles d'un PEE (Poste d'Expansion Economique), d'une Chambre de Commerce et d'Industrie ou à celles d'un Office de Tourisme »²³⁹.

A notre connaissance unique représentante de ce genre en France, la délégation est une structure originale de coopération transfrontalière municipale, la propriété de ses bureaux appartient à la municipalité de Perpignan²⁴⁰. D'ailleurs, « le projet de Délégation élaboré à Perpignan est, si l'on en reste à une interprétation *stricto sensu* de la loi, illégal et devrait être refusé suite au contrôle de sa légalité réalisé par la préfecture. En outre, le fonctionnement

²³⁸ Entretien avec le responsable en poste à la Délégation Perpignanaise de Barcelone, Barcelone, le 2 juillet 2003

²³⁹ Cultiaux Y., *op.cit.*, p.631.

²⁴⁰ L'intérêt porté par la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) et différentes villes frontalières témoignent de la singularité de l'opération.

quotidien d'une structure municipale à l'étranger pose des problèmes pour les paiements »²⁴¹. Finalement, la délégation fonctionne avec un fonctionnaire détaché du service municipal des affaires extérieures, pour le reste un appel d'offre public a été émis et a été gagné par une entreprise de Barcelone.

Le dossier transfrontalier de la ville de Perpignan répond à la mise en œuvre d'une politique identitaire ayant pour but de recenser le cadre d'interprétation du territoire catalan et le cadre d'action de la municipalité. Unitat Catalana va dès le début faire pression afin de gérer au sein de l'équipe de J.P. Alduy les questions liées à l'identité catalan (langue, culture, patrimoine...) et celles liées aux relations extérieures avec les autres territoires des Pays Catalans. Devenant adjoint délégué au maire des « affaires catalanes » sans distinction sectorielle (politique, institutionnelle, économique, culturelle ...), Jaume Roure est également en charge des relations avec la Communauté Autonome voisine de Catalogne. Dès lors, Jaume Roure va utiliser comme ressource ses contacts personnels et militants, et établir de solides relations avec la *Généralitat de Catalunya* et son Président Jordi Pujol. Conservant encore une influence relative, Jaume Roure ne conserve plus l'exclusivité des ressources en matière transfrontalière, puisqu'à la suite du changement de gouvernement, ce sont les socialistes, républicains et néo-communistes qui sont en charge de la *Generalitat*. Cependant, de par son travail institutionnel en tant que maire au sein de différents réseaux de municipalités européennes, le maire J.P. Alduy a des liens assez étroits avec Pascual Maragall, ancien maire de Barcelone.

Le terme même de Délégation, nous renvoie d'ailleurs à une donnée historique qui paraît irréfutable, à savoir à la *Fidelissima Vilà de Perpinyà*. Ce slogan n'est pas anodin, en effet il renvoie au nom donné par un comte catalan en raison de la résistance de la ville face aux français et veut montrer l'attachement et la fidélité de la ville à la couronne catalano-aragonaise. Il s'agit donc d'un lien historique qui doit justifier des liens historiques et d'un attachement sentimental *pancatalan*, s'inscrivant dans les Pays Catalans auxquels sont très sensibles les catalanistes, surtout au *Principat*.

Née de la volonté des catalanistes de l'équipe municipale, la délégation se veut certes être la vitrine de Perpignan, en tant que ville catalane du Nord des Pyrénées mais être insérée au sein d'un espace plus large, du cadre transfrontalier des Pays Catalans. Le slogan, *Perpinya la Català-Perpignan la catalane*, ne renvoie pas à autre chose qu'à l'attachement identitaire de

²⁴¹ Maury C., *op.cit.*, p.187.

la ville à ce cadre, elle se veut un marqueur visant davantage l'extérieur que l'intérieur du monde catalan. Ce slogan est accueilli assez favorablement par les institutions du sud, gérées par CiU qui utilise des slogans sensiblement identiques afin de se démarquer du reste de l'Espagne. « L'affirmation de la catalanité de la ville de Perpignan a été très bien accueillie de ce côté de la frontière. Concernant la génération qui a vécu le franquisme, et surtout les personnes qui ont été militantes à cette époque et qui sont au pouvoir, elles entretiennent une relation particulière avec la ville de Perpignan. Enfin, le fait d'inscrire la ville de Perpignan comme ville catalane est non seulement un grand atout pour la CCI de Perpignan, mais également pour le Languedoc Roussillon, car cela revient à montrer aux catalans du Principat, que là-bas, ce n'est pas l'étranger »²⁴².

La stratégie extérieure perpignanaise s'est donc basée dans un premier temps sur la politique extérieure de l'administration autonome du *Principat*, qui jouait sur l'identitaire d'une part pour se différencier culturellement du reste de l'Espagne, et d'autre part pour montrer sa modernité. D'ailleurs, « en 1987, le Président de la *Généralitat* est venu à Perpignan et il a dit : vous demandez le soutien de la *Généralitat* : *a priori* vous l'avez, mais nous ne ferons pas les choses à votre place. Dites ce que vous voulez être et si ça nous convient, on vous soutiendra »²⁴³. Finalement, la ville de Perpignan a repris à son compte la stratégie catalane. Se sentant une périphérie bloquée, « un cul de sac loin du grand centre, de Paris, et sous développé économiquement, Perpignan joue la carte du sud ; afin de se développer, le maire a vite compris l'intérêt à travailler avec Barcelone et le potentiel qu'il y a au sud »²⁴⁴. On voit comment les catalanistes réussissent à instaurer leur cadre d'interprétation et d'action basé sur l'inscription des *Pays Catalans* comme cadre référentiel à travers la grammaire identitaire catalaniste.

La ville de Perpignan a segmenté ses relations suivant des axes de travail et d'actions, c'est-à-dire à travers la convention de travail *Perpinya la Catalana*, le travail avec Girona sur les questions culturelles, identitaires avec la *Generalitat de Catalunya*, et la coopération inter-municipale avec les villes de Barcelone et Lleida, dans le cadre de l'effacement des frontières

²⁴² Entretien avec le responsable en poste à la Délégation Perpignanaise de Barcelone, Barcelone, le 2 juillet 2003

²⁴³ Cité in, Maury C. « *Germans del sud, germans del nord* : les sentiments fraternels entre *catalans* comme ciment de la coopération transfrontalière », Communication au colloque SEE, « Amours et désamours entre européens : pour une sociologie politique des sentiments dans l'intégration européenne », Grenoble, 7-8 décembre 2007.

²⁴⁴ Entretien avec l'adjoint au maire attaché aux affaires catalanes, membre fondateur d'Unitat Catalana, à Perpignan, le 18 mai 2003

lié à la construction européenne²⁴⁵. Paradoxalement, c'est avec la ville de Girona, la plus proche géographiquement, politiquement la plus sensible à la question catalane (elle est gérée par CiU et la présence du catalanisme politique y est très forte) et culturellement la plus proche de Perpignan que cette dernière entretient des liens les moins intenses. Pour le fonctionnaire municipal perpignanais à la Délégation de Barcelone, « la réponse est que ces villes sont trop proches l'une de l'autre et qu'elles se ressemblent trop. Dès lors, elles sont plus concurrentes l'une de l'autre que complémentaires, puisque les deux se posent comme le pont transfrontalier entre Barcelone et le nord de l'Europe »²⁴⁶.

Véritable bureau de promotion et de relations extérieures de la ville de Perpignan, la délégation à Barcelone est intégralement financé par la ville, elle en est une émanation directe des services municipaux. Le but est de fluidifier et favoriser l'accès des acteurs économico-sociaux du Roussillon au sud, et inversement, de manière institutionnelle en outrepassant les réseaux sociaux personnels. Le fonctionnaire en poste à Barcelone ne dit pas autre chose, « la plupart des catalans, ou du moins ceux qui sont catalanistes, ont un lien avec le sud. Vous savez, les années de franquisme ont créé beaucoup de liens. D'ailleurs, une personne comme J. Roure a une amitié de plus de 30 ans avec *el President* Pujol, qui date de cette époque. Donc, beaucoup ont des infos d'ici, mais il s'agit d'aller au-delà. Il s'agit de montrer aux non-catalanistes, qu'ici ils ont des ouvertures, des possibilités infinies, et à ceux d'ici, que Perpignan peut être la porte qui ouvre l'entrée à la France et plus »²⁴⁷.

Les objectifs officiels de la Délégation, si l'on en croit son bilan décennal sont : d'être un outil de travail mis à disposition du monde économique, culturel, touristique... en direction de la Catalogne, mais également de l'Espagne ; d'être un capteur et canaliseur des forces vives économiques, culturelles, touristiques... du sud vers Perpignan ; et d'être, un relais et un outil de veille pour la ville de Perpignan sur la Catalogne et l'Espagne. Le but principal de la délégation est de construire des réseaux socio-économiques, et si possible d'action publique, qui favoriseraient la ville de Perpignan à travers des opportunités qui se créent au sud. De plus, J.P. Alduy dispose dans des délais très courts des échos de chaque action qu'il entreprend en direction du sud. La délégation, outil unilatéral de coopération transfrontalière, mise en place de façon innovante par la municipalité de Perpignan il y a seize ans est

²⁴⁵ Maury C., *op.cit.*, pp.241-242.

²⁴⁶ Entretien avec le responsable en poste à la Délégation Perpignanaise de Barcelone, Barcelone, le 2 juillet 2003

²⁴⁷ Entretien avec le responsable en poste à la Délégation Perpignanaise de Barcelone, Barcelone, le 2 juillet 2003

aujourd'hui un service qui a sa place dans l'organigramme municipal et dont l'achat des locaux barcelonais semble relever la pérennité et la normalité d'une telle présence. Mais, en institutionnalisant les rapports entre le nord et le sud, en passant de relations directes et personnelles à des relations et des accords institutionnels, on dépersonnifie les rapports et l'on construit des actions des politiques transfrontalières. On passe finalement, d'une *politics* à une *policy*, ce qui minimise le poids des réseaux personnels des catalanistes du Nord, même si aujourd'hui encore ce service municipal reste fortement attaché à l'action politique des catalanistes au sein de la mairie de Perpignan. « L'enjeu est plutôt de conquérir une position de second rang dans une hiérarchie urbaine qui, de toute façon, sera polarisée autour d'un nombre restreint de métropoles. Son intérêt est donc bien de densifier ses relations avec d'autres villes placées dans une situation aussi ambivalente par rapport à Barcelone. Le partenariat avec Figueres et Gérone pourrait à moyen terme structurer un système intermédiaire de villes susceptibles de contrebalancer les processus de métropolisation en cours. Ne plus vivre adossé à la frontière »²⁴⁸.

Il va sans dire, que l'action transfrontalière de la ville de Perpignan se superpose à l'action possible, départementale et régionale, dans la même matière, voire même elles se concurrencent. Le jeu politique local, en Catalogne Nord, fait que le département socialiste et la capitale départementale de centre-droit catalaniste entrent en concurrence et en lutte afin de détenir le leadership des relations transfrontières. « L'équilibre entre la puissance des villes et celle des départements est une préoccupation constante. Or nombreuses sont les situations où les deux seules figures du leadership départemental sont le maire de la capitale départementale et le président du Conseil Général. La question de l'étendue du territoire que chacun entend contrôler est souvent une question vive. Etendre le périmètre, accroître le territoire gouverné par le maire urbain, des deux côtés de la représentation, rogner sur le territoire de l'autre, accroître son emprise dans une concurrence qui n'est pas que symbolique »²⁴⁹. La concurrence entre les deux hommes, le maire de Perpignan J.P. Alduy, centre droit et C. Bourquin, président du Conseil Général, est telle qu'ils se sont présentés l'un contre l'autre lors de la première élection municipale de Perpignan, en 1993. Alors que le premier a accédé à la mairie avec les catalanistes et le second suite à un changement de majorité régionale de droite à gauche, leur concurrence n'a fait que s'accroître (C. Bourquin

²⁴⁸ Cultiaux Y., *op.cit.*, pp. 633-634.

²⁴⁹ Baraize F., Négrier E., « *Les faux culs paieront, leadership et invention de territoire* », contribution au Colloque *Leadership et Pouvoir Territorialisé*, Bordeaux, CERVIL, octobre 2000, p.8.

était un proche de G. Frêche, ancien maire de Montpellier et Président de la Région Languedoc-Roussillon).

Enfin le « réveil identitaire » tardif du Conseil Général semble être davantage une réponse à l'action de la mairie de Perpignan qu'une action publique souhaitant trouver un écho social, des partenaires, et masquer l'inaction départementale en la matière pendant deux décennies. Les catalanistes, fréquemment issus de la gauche, se sont souvent plaints du traitement départementaliste en ce qui concerne les questions d'identité et langue catalane. « Les protestations de ces mouvements ont émergé de façon assez virulente parfois par exemple une lettre ouverte signée par un collectif *des 89* qui se proclame *gens de gauche* et intitulée *la gauche va-t-elle laisser mourir le catalan ?* Paradoxalement, J.P. Alduy est assez épargné par les critiques provenant des milieux catalanistes, du fait d'une part, de son alliance avec Unitat Catalana et d'autre part parce que la municipalité de Perpignan a été la première collectivité locale à entreprendre des actions publiques en faveur de la langue, de la culture et des échanges avec les voisins »²⁵⁰, alors même que les milieux catalanistes sont plutôt alignés à gauche.

Plus qu'un guichet : Un outil du sud des Pyrénées au service des ACMS de la langue catalane du nord

Démentant les propos de J-B. Harguindeguy, selon lequel, « malgré la propagande européeniste développée par les partis nationalistes basques et catalans en particulier, toujours prêts à transgresser les frontières étatiques, il n'existe aucune preuve que cet acte d'engouement se traduise en actes concrets au niveau local transfrontalier »²⁵¹, en 2000 la *Generalitat de Catalunya*, va décider d'ouvrir une délégation de relations extérieures à Perpignan. Auparavant, seule la délégation de Paris, existait en France²⁵². Acte éminemment symbolique et politique, la *Généralitat* va s'installer dans le centre historique de Perpignan au sein d'une vieille bâtisse, classée qu'elle va entièrement restaurer, pour un coût de 3 millions d'euros. La *Generalitat*, dirigée par CiU, justifie cette ouverture sur la base de deux

²⁵⁰ Maury C., *op.cit.*, p.207.

²⁵¹ Harguindeguy J-B., *La frontière en Europe : un territoire ? Coopération transfrontalière franco-espagnole*, L'Harmattan, Paris, 2007, p.247.

²⁵² Précisons que la *Generalitat de Catalunya*, dispose d'une trentaine de délégations de ce type à l'étranger, à Bruxelles, New York, Paris, Madrid...

arguments. Le premier argument est d'ordre culturel et historique, puisque par une telle présence la *Généralitat* tente de renforcer les liens de proximité, culturels, historiques et fraternels, basés sur une identité commune. Le second est celui de l'ouverture et les opportunités que peut apporter la présence d'une telle délégation au niveau économique en France et en Europe.

Le chargé des relations avec la Catalogne Nord justifie l'ouverture de la délégation comme une suite naturelle, « des liens historiques entre la Catalogne Nord et Sud. Non seulement aujourd'hui, entre la *Generalitat* et les différentes institutions publiques du nord, mais également des liens historiques et identitaires, qui ont été cassés par le Traité des Pyrénées. La Catalogne Nord est un territoire qui a beaucoup donné aux Pays Catalans, et notre délégation de Perpignan, n'est pas une officine des affaires extérieures comme celle de Bruxelles ou de New York, et encore moins, comme celle Paris. La délégation de Perpignan s'insère au sein de relations privilégiées entre *germans catalans*, de plus elle est l'ouverture à beaucoup de possibilités de développement économique, institutionnel, culturel... »²⁵³. Comme à l'habitude, l'identitaire en Catalogne se lie toujours au développement économique, à la construction européenne pour expliquer la mise en œuvre d'une actions publiques avec la Catalogne de France ou du Nord.

Si une dynamique politique des Pays Catalans peine à s'inscrire dans l'agenda politique, il n'en est pas moins vrai, qu'en ce qui concerne la coopération avec la Catalogne Nord, elle est considérée comme la continuité historico-culturelle du Principat par la plupart des acteurs de Catalogne (et, même plus par les nationalistes, pour qui elle est partie intégrante). M-C. Garcia lie cela au processus de construction de l'identité nationale catalane qui passe par l'affirmation politique de l'unité linguistique et culturelle des *Paisos Catalans*, dont Barcelone est le centre sinon politique, tout du moins culturel²⁵⁴. Alà Baylac-Ferrer définit la Casa de la *Generalitat* comme, « une étape importante dans l'établissement de relations continues et normalisées entre institutions de territoires frontaliers. De plus, cela représente la volonté du gouvernement catalan de donner un soutien à la Catalogne Nord dans ses différents secteurs, tant culturels que linguistiques, mais également économiques »²⁵⁵.

En axant ses relations avec la *Generalitat* sur le mode identitaire, la municipalité de Perpignan a su se placer convenablement sur un rapport multi-niveaux qui lui était défavorable par

²⁵³ Entretien avec le Secrétaire des Affaires Extérieures de la Presidencia, à Barcelone, le 2 juillet 2003

²⁵⁴ Garcia M-C., *op.cit.*, pp.92-93.

²⁵⁵ Baylac-Ferrer A., *op.cit.*, p. 82.

rapport à des institutions comme le département et la région. Sachant utiliser une ressource déterminante de la ville Perpignan, son passé et son identité commune avec ses voisins du Sud des Pyrénées, la municipalité a semble-t-il utilisé un argument dont aucune autre cité française ne peut se prévaloir auprès de la *Generalitat* : celui de la catalanité. « En entreprenant des politiques en faveur de l'identité catalane, l'équipe de J.P. Alduy s'est ouvert le chemin de Barcelone. Initié par l'argumentaire identitaire, l'échange transfrontalier n'est pas pour autant détaché de toute considération économique ou de développement territorial »²⁵⁶. C'est d'ailleurs pourquoi la mairie de Perpignan fortement engagée dans le projet, « a grandement facilité les démarches pour tout ce qui est du permis de construire, des services du patrimoine, des dépôts de permis de construire, de la rénovation de l'immeuble... Les services de la mairie et de la *Généralitat* ont travaillé main dans la main, dans ce projet »²⁵⁷. Et, si certains auraient pu voir l'ouverture de la Délégation de la *Generalitat*, de la *Casa de la Generalitat* Perpignan comme un colonialisme du *Principat*, ou une politique pancatalaniste, J.P. Alduy, résumait ainsi l'évènement, lors de son discours inaugural : « Trois siècles et demi après, la *Generalitat de Catalunya* est de retour à Perpignan ! Certes, pas avec les mêmes compétences... (...). C'est aujourd'hui un vrai moment historique pour Perpignan, il confirme sa vocation historique de ville pont. La *Casa de la Generalitat de Catalunya* complète l'implantation de la Délégation de la ville de Perpignan à Barcelone »²⁵⁸.

A travers la *Casa de la Generalitat*, au cours « de l'année universitaire 2008-2009, et répondant à une sollicitation de la *Generalitat de Catalunya* désireuse d'améliorer son efficacité dans ses interventions en Catalogne Nord en faveur de l'enseignement du catalan, la Généralitat va proposer à l'IFTC de l'Université de Perpignan le lancement d'un *Plan Stratégique pour l'Enseignement du Catalan*. Les grandes lignes d'une action destinée à mobiliser les efforts et accumuler les dynamiques en faveur de la question vont se concrétiser très rapidement et un premier document de travail va être approuvé par les Conseils d'Administration de l'IFCT et présenté en présence des présidents de l'Université, du Conseil Général, et des représentants de l'Inspection Académique et de la Vice-Présidence de la *Generalitat de Catalunya* le 20 mars 2009 »²⁵⁹. Le plan a pour objectif de rendre l'intervention de la *Generalitat de Catalunya* en Catalogne de France le plus efficace

²⁵⁶ Maury C., *op.cit.*, p.250.

²⁵⁷ Entretien avec l'adjoint au maire attaché aux affaires catalanes, membre fondateur d'Unitat Catalana, à Perpignan, le 18 mai 2003

²⁵⁸ Discours de J.P. Alduy lors de l'inauguration de la *Casa de la Generalitat*, le 5 septembre 2003, reproduit in, Maury C., *op.cit.*, p.251.

²⁵⁹ Baylac-Ferrer A., *op.cit.*, p.525.

possible quant à la promotion et au développement de l'enseignement du catalan et en catalan, en ciblant essentiellement la formation du personnel enseignant et de développer son matériel pédagogique. « L'objectif du Plan consiste à rationaliser et rendre plus efficient le développement de l'acquisition de la langue catalane pour un volume plus ample de la population de Catalogne Nord à travers l'enseignement, après avoir constaté un certain ralentissement de la progression de l'offre d'enseignement du catalan »²⁶⁰.

²⁶⁰ *Ibidem*, p.525.

Chapitre 8. Les engagements pluriels comme éléments de changement des actions publiques en Pays Basque et en Catalogne

L'engagement des organisations du mouvement social de la langue basque et catalane s'inscrit dans des contraintes situationnelles locales et nationales : les motifs invoqués par les organisations ou les militants doivent être conformes à ceux qui sont en vigueur dans les mouvements sociaux identitaires et sur les territoires de celle-ci ; ils ont une orientation stratégique en ce qu'ils visent à qualifier l'action, à en configurer une version narrative et convaincre un auditoire de destinataires ; ils sont indissociables des structures d'horizons spatiales ou temporelles de la langue basque et catalane et sont re-spécifiés par le cours des interactions dans lesquels ils sont énoncés. L'engagement des organisations du mouvement social de la langue module indissociablement le sens de la réalité et de la moralité des actions collectives qui sont menées. Ainsi l'engagement des organisations dans l'ensemble des arènes, des réseaux d'action politique ou publique ou de cadres de coalitions de causes doivent faire face à des épreuves de force ou de légitimité lors des périodes de changement que ce soit à un niveau local, transfrontalier ou national. L'épreuve devient à ce moment une période incertaine et indéterminée et où se révèlent dans le flux de l'action les forces présentes dans la lutte de légitimité. Les stratégies et répertoire d'action de chacune des organisations du mouvement social de la langue basque et catalane doivent donc s'adapter tant au lieu qu'au moment, mais doivent également prendre en compte, l'évolution de autres lieux de luttes où s'affrontent partenaires, organisations proches ou familières au mouvement social de la langue.

Longtemps caractérisée par la seule épreuve de force, les organisations du mouvement social de la langue en Pays Basque et en Catalogne de France à partir des années 90 se caractérisent par une combinaison en alternance d'épreuves de force et de légitimité. Les organisations suivent ainsi les cycles politiques de l'Etat français, que J.W. Duyvendak décrit comme ontologiquement fermé à la contestation lorsqu'elle les considère comme dangereuse à sa propre intégrité républicaine¹. Face à cette fermeture structurelle des opportunités politiques, le mouvement social de la langue se pose en alternative institutionnelle en tant que réponse indépendante de tout cadre étatique existant, juridique et normatif français. On apprécie alors

¹ Duyvendak J.W., *Le poids du politique. Nouveaux mouvements sociaux en France*, L'Harmattan, Paris, 1994.

comment les options stratégiques entre modèles d'organisation et cadres d'action arrivent à être en même temps des options qui déterminent les objectifs et les identités collectives des acteurs². L'adoption d'un cadre d'action national ou transfrontalier par les organisations du mouvement social de la langue basque et catalane tels que celui des Ikastola ou de La Bressola montre bien la différence entre les objectifs et les identités qu'elles portent et celles de groupes d'intérêts tel que ceux d'Ikas-Bi et de l'APLEC unis au sein de la FLAREP de France. Les premières s'inscrivent comme une alternative à l'Etat, comme une première possibilité d'émancipation nationale, alors que les secondes s'insèrent parfaitement dans le cadre étatique et ne souhaite que son évolution.

Cet engagement dans un cadre dépassant le cadre local, et s'insérant dans un cadre dépassant les frontières administratives permet aux organisations du mouvement social de la langue en Catalogne, mais surtout en Pays Basque, au travers de réseaux d'action politique ou publique et des luttes politiques qui se donnent au sein des arènes politiques ou médiatiques locales et transfrontalières, d'influencer, de tisser ou d'obtenir des financements et des soutiens institutionnels que le seul cadre d'action local ne pourrait fournir. L'insertion de leur action collective et revendicative au sein du cadre *national* basque donne ainsi une vision du monde qui ne correspond qu'à la communauté politique nationaliste ou sympathisante du mouvement linguistique. Ces réseaux transfrontaliers constituent une ressource disponible non négligeable des répertoires d'action des organisations du mouvement social de la langue en Pays Basque et en Catalogne, qui peuvent grandir leur rapport force face à l'Etat et ses services lors des négociations contractuelles ou de reconnaissances.

Comme nous l'avons vu (Partie II), la ressource du Sud est tant utilisée pour pallier les manquements de l'Etat français, qu'à suppléer la lenteur de la mise en œuvre des politiques publiques voire à susciter la controverse politique afin d'instaurer un cadre d'action publique local. D'autre part, le soutien à des réseaux d'actions publiques et politiques *nationaux* ou transfrontaliers a également une force légitimatrice pour les acteurs publics ou politiques nationalistes au pouvoir dans la lutte politique quotidienne qu'entretiennent les différents acteurs du Sud des Pyrénées. Dans cette lutte quotidienne au sein des arènes, politique, médiatique et institutionnels les forces modérées du nationalisme qui sont au pouvoir des institutions publiques doivent d'une part satisfaire leurs sympathisants et électorat, d'autre part mener des actions symboliques de type national afin de ne pas légitimer les critiques les

² Clemens E.S., « La organización como marco: identidad colectiva y estrategia política en el movimiento sindicalista americano », in McAdam D., McCarthy J., Zald M.N., *op.cit.*, 1999, Madrid, p.299.

plus irrédentistes et enfin, aider autant que possible le positionnement des succursales partisans sur les autres territoires de la langue. Dans cette phase les moyens de communication de masse ont un rôle essentiel puisqu'ils peuvent offrir la sécurité que l'on est en train de prendre au sérieux les acteurs de la langue hors de la seule scène politique locale et qu'on les considère comme des agents du changement. Les médias basques et transfrontaliers jouent un rôle essentiel de légitimation des organisations nationalistes et du mouvement social de la langue car elles transforment l'action transfrontalière comme une action émanant du bien public *national*.

8.1. Du territoire de la langue au discret cadre d'action collective : l'engagement *national* du mouvement social de la langue

Il est bien connu que l'une des caractéristiques de la société civile basque, qui est riche en organisations et mouvements sociaux, est la durée et la continuité d'une grande partie de ses mouvements sociaux. Leur haut degré de politisation, c'est-à-dire le questionnement public de la chose politique, tant au niveau sectoriel que global, montre que leurs capacités d'action est grande et peut s'inscrire au-delà des pouvoirs publics³. Pour P. Ibarra et R. Zallo, l'un des mouvements sociaux les plus importants au Pays Basque, est sans aucun doute le mouvement social et institutionnel de la langue basque⁴. Il est non seulement composé de plusieurs manifestations rituelles telles que la Korrika, Ibilaldia, Nafarroa Oinez, Herri Urrats, Kilometroak, Araba Euskaraz, la fête de l'Ecole publique en basque... ; de plusieurs revues, radios bascophones, d'actions locales menées par les *gau-eskola* comme les récoltes de fonds, les semaines culturelles, les concerts en euskara... ; mais également d'institutions publiques qui développent des actions en faveur de la langue telles que le système éducatif, les universités publiques et privées et d'institutions privées d'intérêts publics comme EKB, UEU... Le mouvement social de la langue forme un réseau dense et continu sur l'ensemble du territoire de la langue, synonyme de l'importance qu'accorde la société civile basque à la langue⁵.

³ Comme le montre la création des Ikastola, du journal *Egunkaria*, d'AEK... et de la quasi-totalité du mouvement social de la langue basque.

⁴ Ibarra P., Zallo R., *op.cit.*

⁵ *Ibidem*, p.49.

Les réseaux d'action publique se caractérisent essentiellement, selon D. Marsh, par des relations d'échange et d'interdépendance en termes de pouvoir. « Le pouvoir relatif des membres d'un réseau ; qu'il s'agisse d'individus ou d'organisations, dépend du type de ressources dont dispose le réseau et de leur répartition. Les différents modes de dépendance à l'égard des ressources expliquent en outre certaines différences entre réseaux d'action publique »⁶. Ainsi, l'une des particularités des organisations du mouvement social basque par rapport au catalan, outre leur structuration territoriale, est qu'elles parviennent à obtenir une masse critique suffisante qui permet son institutionnalisation. L'institutionnalisation des organisations du mouvement social de la langue permet aux différents acteurs (privés et publics) de constituer des réseaux d'action plus ou moins ouverts ou fermés. Comme nous l'avons vu, les différences institutionnelles établies sur le territoire basque forment divers réseaux, une communauté d'action publique dans la CAB et un réseau d'action publique puis une communauté d'action publique en Pays Basque de France. Chaque réseau possède son style dans la formulation, la prise de décision et la mise en œuvre de sa politique publique.

La capacité des organisations du mouvement social de la langue à maîtriser les différentes grammaires agissant au sein des différents réseaux d'action publique devient une ressource, en ce qu'elles leur donnent plus de chances de se faire entendre et de se faire financer au sein du réseau d'action publique. Les règles grammaticales interfèrent avec les compétences des acteurs pour coordonner leurs activités, déterminer l'action qui convient à leur définition de la situation. Les organisations du mouvement social de la langue en Pays basque et en Catalogne se servent autant de la grammaire de normalisation linguistique que de la grammaire transfrontalière, à la fois pour mieux définir leurs attentes et leur donner une forme lisible et légitime, gage de leur recevabilité.

Afin de mieux comprendre comment se structurent de manière transfrontalière les réseaux d'action publique en Pays Basque et en Catalogne, il est indispensable d'analyser le cadre d'action territorial des organisations du mouvement social de la langue. En effet, « l'action collective se nourrit aussi de formes culturelles qui sont actualisées dans des contextes d'expériences »⁷. Ainsi, les ordres de grandeurs devant faire preuve qu'elles participent d'un bien commun bénéficiant à tous⁸ en Pays Basque et en Catalogne sont fortes différentes. D'une part, parce que les publics constitués sont différents et que cela pèse sur le jugement

⁶ Marsh D., *op.cit.*, p.143.

⁷ Cefai D., *op.cit.*, 2007, p.392.

⁸ Thevenot L., *op.cit.*, p.173.

critique. D'autre part parce que la légitimité des ordres de grandeurs servant au jugement régi par la grammaire du nationalisme linguistique qu'expriment les sens ordinaires de l'action transfrontalière sur le territoire est différente. Alors que, ce qui est juste en Pays Basque s'exprime par un modèle de structuration territoriale des organisations uni et solidaire (le territoire de la langue), en Catalogne il est exprimé par une solidarité amicale et fraternelle (territoire culturel).

8.1.1. L'organisation sur le territoire de la langue comme instrument de construction d'action collective transfrontalière : de la solidarité à l'action publique discrète

La structuration territoriale en réseaux d'action collective des organisations du mouvement social de la langue en Pays basque a pour but, non seulement la solidarité organique, mais également le marquage et la reconnaissance par une pratique sociale du territoire *Euskal Herria* en tant que territoire de la langue et ce y compris sur les territoires où la langue est en recul ou a quasiment disparu. Les réseaux d'action publique ou collective par-delà la frontière revêtent pour leurs membres une fonction de socialisation politique, d'initiation à des codes culturels et d'identifications vers des pôles d'intérêts communs, dits *nationaux* qui offrent des opportunités de conversion de cette attention culturelle en action politique. De ce fait, les réseaux des organisations du mouvement social de la langue basque qui façonnent le cadre de pertinence transfrontalier envisagent l'espace de la langue comme espace du monde vécu. Ainsi, l'action collective en Pays Basque est structurée par des agencements *nationaux* et « armée par des routines et des habitudes, ordonnée par des divisions du travail, des répartitions du pouvoir et des distributions du savoir, fixées dans des environnements d'objets, des dispositifs sociotechniques et des circuits opérationnels »⁹ complexes et discrets niant la frontière internationale entre l'Espagne et la France.

La structuration historique des organisations du mouvement social de la langue en Pays Basque (voir Chapitre 3) montre bien que leur cadre d'action est le cadre territorial de la langue et non seulement le cadre administratif ou étatique. La négation même de la frontière par des actions collectives, comme la *Korrika*, devient un enjeu non seulement politique vis-à-

⁹ Cefai D., *op.cit.*, 2007, p.253.

vis de leurs opposants mais également social vis-à-vis de leurs membres qui ont ainsi l'impression de former une unique communauté linguistique, voire nationale¹⁰.

En ce sens, pour le directeur de Kontseilua, « ce qui définit le cadre territorial de l'euskara n'est pas la zone territoriale où l'on parle l'euskara actuellement, ou là où on la parlait, mais la zone territoriale où il existe une volonté de le parler »¹¹ liant ainsi un territoire et une communauté linguistique, non plus seulement à une grammaire nationaliste linguistique (à caractère ethnique) mais également à une grammaire nationaliste civique (à caractère libéral, de libre adhésion). Le lien à la langue fonde la base communautaire et l'action militante insérée au sein d'un territoire revêtant la forme pragmatique quotidienne de cette identité particulière, d'où l'importance pour le mouvement social de la langue basque de développer des actions collectives situées non seulement de manière transfrontalière mais également locale, sur le territoire historique *Euskal Herria* afin de transformer le territoire historique ou imaginaire par une pragmatique de l'action en territoire imagé. La signification du territoire change sans que les formes territoriales le fassent, c'est la raison pour laquelle, outre le besoin de financement, localement, chaque Ikastola ou *Gau-Eskola*, là où elle est implantée, est un moteur d'activités socioculturelles inépuisables à travers l'organisation continuelle de bals, *kantaldis*¹², *bertsolari*, théâtres, repas, fêtes populaires, récitals, etc¹³.

Sur un territoire aussi exigu, la saturation pouvait sembler être une cause du déclin de ce type d'action de soutien et du financement des organisations du mouvement social de la langue. Il n'en est rien, il semble que pour l'instant tout du moins, ce type d'action reste encore une source de mobilisation de soutien et de financement au vu du nombre conséquent de manifestations auxquelles il est fait référence chaque week-end dans les journaux locaux. Mais la précarité de la situation financière et statutaire des Ikastola et des *Gau-Eskola* de Navarre et du Pays Basque de France ne peut être amortie par le seul militantisme local. « La force de la créativité a beaucoup aidé en cela. (...) Afin de récolter de l'argent, la liste des actions menées était très longue, on peut dire qu'une compétition à la créativité de récolte de

¹⁰ Amado-Borthayre L., *Action publique et collective à la frontière, la question linguistique au Pays Basque et en Catalogne*, Mémoire de DEA Sciences Politiques, CERVL-IEP Bordeaux, 2003, p.129.

¹¹ Entretien avec le secrétaire de Kontseilua, le 18 janvier 2010 à Bayonne

¹² Concerts de chants populaires.

¹³ « Dans quasiment l'ensemble des villes et bourgs du Pays Basque (...), une équipe de bénévoles fait vivre la *gau eskola* et donne au mouvement de débasquisation des adultes son enracinement populaire : campagne de rentrée, mise en place des cours, recherche d'enseignants, collecte d'argent, animations diverses tout du long de l'année, participation au comité directeur de la fédération, organisation locale de la Korrika... les tâches ne manquent pas et chaque *gau eskola* les assure à sa façon, en fonction de ses forces et de son environnement ». Voir, Bortayru J. *op.cit.*, p. 325.

fonds s'était répandue au Pays Basque. Comment obtenir plus d'argent, telle pouvait la devise de cette compétition. Officiellement personne n'a jamais déposé de brevet pour cette compétition, mais sans aucun doute, c'est le foisonnement et l'imagination de la quête de moyens financier qui a été le moteur qui assurait la continuité de l'Ikastola »¹⁴.

Grâce à une structuration originale, les Ikastola du Pays Basque de France et de Navarre en faisant partie de la Confédération Nationale des Ikastola peuvent espérer recevoir d'une part, des aides des fédérations d'Ikastola les plus riches comme le Gipuscoa et la Biscaye, et d'autre part, au travers du siège *national*, des aides publiques du gouvernement de la CAB. Ainsi, la structuration nationale n'est pas synonyme de « dépendance, mais de (...) solidarité à travers des structures communes d'entraide et de complémentarité »¹⁵. D'autre part, pendant longtemps la seule banque à avoir fourni le financement nécessaire aux Ikastola du Sud des Pyrénées, mais également à celle du Nord, a été la Caja Laboral-Euskadiko Kutxa¹⁶. La Caja Laboral était la seule banque à fournir des crédits aux Ikastola. Dans les années 1970, l'ensemble des services était fourni par la banque coopérative des Ikastola, à savoir non seulement le conseil financier, mais également les bilans comptables, les étapes juridiques à suivre afin de transformer les Ikastola en coopérative en Pays Basque d'Espagne¹⁷. « La Caja Laboral prêta 800 millions aux Ikastola sans aucune garantie. Mais tous les crédits ont toujours été remboursés. Les plans financiers de remboursement étaient basés sur le militantisme et le volontariat : tombola, concerts... pour rembourser des millions. Mais tout était remboursé à la fin »¹⁸.

Le financement public des Ikastola d'Alava, de Biscaye et du Gipuscoa à partir des années 80 va avoir deux conséquences : « les cotisations payées par les parents des Ikastola de la CAB vont baisser ou disparaître, mais la solidarité avec les Ikastola de Navarre et d'Iparralde va augmenter. (...) Lors du IIe Congrès National de Pampelune, le mouvement des Ikastola va accepter la création du Fonds de Solidarité (...) afin d'aider à travers des apports

¹⁴ EHIE, *op.cit.*, p.51.

¹⁵ Cassan P., *op.cit.*, p. 75.

¹⁶ La Caja Laboral Popular-Euskadiko Aurrezki Kutxa est une banque coopérative appartenant au groupe Mondragón Cooperativa Corporación issu du mouvement coopérativiste dit de Mondragón. Sur le lien entre l'euskara et les coopératives voir Kasmir S, *El mito de Mondragón*, Txalaparta, Tafalla, 1999; Itçaina X., *Les virtuosos de l'identité. Religion et politique en Pays Basque*, PUR, Rennes, 2007.

¹⁷ D'après un membre du Conseil de Direction des Ikastola, « il est logique que les Ikastola aient choisi le modèle coopératif afin de se structurer juridiquement et de se développer. Compte-tenu du modèle participatif des deux modèles, et parce que nous, les basques, nous sommes coopératifs, cela semblait naturel, et même aujourd'hui, à chaque nouveau statut juridique à dépasser, nous regardons toujours vers le coopératif », Entretien avec un membre du Conseil de Direction d'EHIE, à Donostia, le 27 avril 2007

¹⁸ EHIE, *op.cit.*, p.73.

économiques les Ikastola en ayant besoin »¹⁹. Il va sans dire que la Caisse de Solidarité va être créée et financée principalement par les fédérations des Ikastola du Gipuscoa et de Biscaye. Le principe en est simple, chaque Ikastola cotisait à l'époque pour chaque élève inscrit dans son établissement 3500 pesetas (25€) dans le fonds de solidarité, qui va servir essentiellement à financer les Ikastola de Navarre et du Pays Basque de France. Ce fonds va essentiellement servir à structurer les Ikastola, traversant des difficultés financières et à la création de nouvelles Ikastola, sur des territoires très peu favorables au projet des écoles basques, c'est-à-dire en territoire non bascophone, comme le sud de la Navarre et le Pays Basque de France. Son rôle paraît messianique, aux dires d'un ancien membre de la commission chargée de sa gestion, « le but principal du fond de solidarité était d'aider les Ikastola qui se trouvaient en milieu hostile. Le Sud de la Navarre et *Iparralde* étaient des territoires que les Ikastola devaient reconquérir, l'euskara devait récupérer les territoires perdus. Le fonds de solidarité a sans doute été le plus grand apport qu'aient fait les gipuscoans et les biscayens à la construction nationale du Pays Basque. Nous avons ainsi participé à la construction territoriale du pays par l'implantation de nos écoles, nous avons marqué le territoire national basque grâce à nos écoles »²⁰.

Un autre exemple de solidarité organique partant d'une action collective et créant une action publique discrète transfrontalière va être la solution apportée au problème de recrutement et de formation des professeurs et des maîtres d'écoles de l'euskara de Seaska. Si l'Ikastola en Pays Basque de France est la structure d'enseignement qui rencontré le plus de difficultés pour trouver des enseignants, c'est pour deux raisons : la première est qu'elle doit recruter des enseignants entièrement bascophones et en capacité d'enseigner en basque (ce qui suppose un très bonne maîtrise de la langue) ; la seconde est qu'elle doit répondre aux exigences d'embauche et de titularisation imposées par l'Education Nationale, ce qui limite sa capacité à embaucher des professeurs du sud de la Bidassoa²¹. Face au problème de recrutement et de formation, Seaska va tenter de trouver une solution, puisqu'il n'existe pas au nord des Pyrénées de formations spécifiques en euskara. « La solution va encore un fois être trouvée au Sud. Grâce à nos confrères de la Confédération des Ikastolas et à leurs contacts, on va pouvoir organiser des formations spécifiques en euskara, s'inspirant du mouvement pédagogique

¹⁹ *Ibidem*, p.185.

²⁰ Entretien avec un membre de la direction d'EHIE et gestionnaire du fond commun, à Donostia, 26 avril 2007

²¹ N'oublions pas qu'à l'époque l'équivalence des diplômes n'est pas assurée automatiquement et que la circulation des travailleurs communautaires n'est pas aisée.

Freinet, au sein de l'Université de Donostia, section Magistère »²². Les différents accords passés avec l'Education Nationale sur le financement, la formation et les exigences légales, vont faire que cette collaboration de maîtres et de professeurs diminue inexorablement avec le temps. « Nous avons pourtant ouvert nos portes et nous avons de bons rapports avec le Rectorat de Bordeaux. Mais... je pense que les fonctionnaires de l'Etat français restent assez réticents au fait que des fonctionnaires, ou assimilés, soient formés par des étrangers, qui plus est par une administration infra étatique. L'ordre républicain, ou du moins la croyance de la grandeur républicaine ne peut pas permettre la formation de maîtres d'écoles, même de l'Ikastola, par une administration détenue par des nationalistes basques. Je pense que c'est la raison du déclin »²³, nous dit le fonctionnaire en charge.

Pour ce qui est des *Gau-Eskola* de l'AEK du Pays Basque de France, le fait marquant organisationnel est que, tout en représentant 10% des élèves de l'ensemble du Pays Basque, les aides fournies par les pouvoirs publics de la CAB et de la CFN représentent 98,5%. Dès lors, c'est le fond commun, le fond *national* d'AEK qui a permis le développement d'AEK en Pays Basque de France, grâce à l'augmentation du nombre de ses permanents dans un premier temps et au financement de nouveaux locaux ensuite.

Malgré cette aide financière, et la volonté de développer la structure en Pays Basque de France, force est de constater que le système de représentation interne des fédérations territoriales n'aide nullement l'AEK *Iparralde*. En effet, étant donné que chaque territoire a droit à deux représentants, plus un représentant tous les 200 élèves, tout en représentant 10% des élèves, l'AEK *Iparralde* ne représente que 1,5% des voix lors des Conseils Nationaux. Cela dit, cette sous-représentation est compensée au niveau du Comité National, qui est l'exécutif d'AEK, dans lequel chaque territoire a un représentant plus un représentant tous les 1 500 élèves. « Nous devons relativiser le fonctionnement national, comme à l'habitude, dans nos structures nationales, si nous tentons de gommer la frontière, elle persiste et nous devons être pragmatiques. Les réalités sont différentes, nos actions doivent l'être également, notre objectif est commun, notre outil l'est également, mais l'utilisation de l'outil et le rythme sont différents. De plus, contrairement au Sud, nous ici, on n'a pas de concurrence, on n'est certes pas reconnus totalement, on n'est pas aidés, mais au moins on n'est pas concurrencés ! »²⁴.

²² Entretien avec un membre du bureau de Seaska, à Bayonne, le 17 novembre 2009

²³ Entretien avec le Secrétaire à la Politique Linguistique du Gouvernement Basque, à Gasteiz, le 6 mai 2008

²⁴ Entretien avec le responsable d'AEK et membre du parti politique AB, à Bayonne, le 25 septembre 2009 à Bayonne

Sur la réalité nationale d'AEK, le responsable local du Pays Basque de France souligne que « c'est une réalité que nous avons toujours revendiquée et qui se traduit dans la présentation de nos budgets, de la part mutualisation et péréquation *nationale*, le plus gros du financement nous vient du Sud. Les plus forts aident les plus faibles, même si nous avons une structure juridique spécifique pour *Iparralde*. Cet aspect d'ailleurs, n'a jamais été évoqué du côté des pouvoirs publics français, même si ça a pesé et pèse encore lors des négociations. Mais nous sommes les seuls sur le terrain, avec notre expérience et nos acquis. Nos financements du Sud sont une arme d'autofinancement mais également un outil de rapport de forces lors de nos négociations avec l'Etat »²⁵ français. Ce financement date de 1994, lorsque la direction *nationale* d'AEK va décider d'appliquer aussi à « la structure du Pays Basque Nord sa politique de mutualisation des ressources. Les négociations avec le gouvernement basque traînent en longueur entre ruptures, chantages et mobilisations, mais en décembre 1995 un accord-cadre ouvrant la voie à une normalisation et un financement plus conséquent d'AEK dans la Communauté Autonome sera signé. Désormais le budget d'AEK en Pays Basque Nord, qui dépasse 2 millions de francs, sera complété entre 15 et 20% par l'apport de la caisse centrale des sept provinces »²⁶.

Un autre exemple de structuration nationale et solidarité financière permettant un engagement militant sur l'ensemble du territoire *national* basque est celui du représentant du secteur social de la langue basque, Kontseilua. Grâce à la campagne *Bai Euskarari*, menée par Kontseila sur l'ensemble du territoire de la langue et à sa capacité de mobilisation sociale, son modèle de financement particulier lui permet outre de se financer, de montrer également le soutien social dont elle bénéficie sur l'ensemble du territoire de la langue. *Bai Euskarari*, va aux côtés des syndicats (les syndicats nationalistes basques et CCOO²⁷) mener la campagne « Une heure de travail pour l'Euskara ». Cette campagne se traduit non seulement par une campagne de normalisation linguistique au sein des entreprises mais également par un financement de Kontseilua. Grâce à la majorité des salariés du Pays Basque, c'est le montant d'une heure de travail par an qui, par le biais de syndicats et du patronat, qu'un financement fixe par tête de salarié, est décidé puis multiplié par la masse salariale de l'entreprise et alloué à Kontseilua²⁸.

²⁵ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1732, 13 juin 2002.

²⁶ Bortairu J., *op.cit.*, p. 337.

²⁷ Commissions Ouvrières, syndicat espagnol proche de l'ancien Parti Communiste Espagnol et d'Izquierda Unida.

²⁸ Le plus gros apport est fourni logiquement par le Groupe coopératif MCC. Pour une étude sur le lien entre le mouvement coopérativiste de Mondragón et l'identité basque nous renvoyons le lecteur à, Itçaina X., *Les virtuoses de l'identité. Religion et politique en Pays Basque*, PUR, Rennes, 2007.

L'ensemble de ce financement est consacré à la mise en œuvre de plans stratégiques en vue de la normalisation linguistique de l'euskara. Les budgets pour l'année 2000 se répartissent en :

Résultats	Argent reçu	En pourcentage
Araba	10 300 000 pts	10%
Biscaye	37 170 000 pts	36%
Gipuzkoa	40 170 000 pts	39%
Navarre	15 450 000 pts	15
Total	103 000 000 pts	100%

Source de l'apport	Argent reçu	En pourcentage
Apport des travailleurs	60 882 302 pts	59%
Apport des entreprises	21 411 188 pts	21%
Apport des coopératives	19 277 540 pts	19%
Autres	1 450 882 pts	1%
Total	103 021 918 pts	100%

Source : *Jakin* 112, Donostia, mai-juin 1999, p.46.

Outre la structuration des organisations du mouvement social de la langue basque, d'autres solidarités transfrontalières voient le jour de temps à autres, tout aussi importantes dans la construction nationale basque en tant que marqueurs territoriaux. Ainsi, des réseaux d'actions collectives transfrontalières vont se révéler à l'occasion de l'installation de réémetteurs pirates ou légaux afin de recevoir ETB1, la télévision en langue basque du gouvernement basque. A la suite d'une longue lutte menée par Pizkundea et Euskal Konfederazioa, une convention-cadre va être signée entre TDF et le Syndicat Intercommunal de Soutien à la Culture Basque permettant la rediffusion dans de bonnes conditions des programmes d'ETB1 sur l'ensemble du Pays Basque de France. Pour Pascal Ricaud, cet accord n'est pas seulement « un contrat original qui marque le début d'un nouveau type de collaboration entre acteurs institutionnels et économiques de part et d'autre de la frontière. Les initiatives qui la précéderent, de même que sa réalisation, révélèrent l'existence de nombreux relais et réseaux de soutien et/ou de solidarité ayant permis l'aboutissement de négociations auprès du CSA et du Ministère de la Culture et de la Communication »²⁹.

Dès le début, acteurs publics et privés, organisations du mouvement social de la langue et partis politiques se mobilisèrent afin que le projet de réception d'ETB1 aboutisse. La coalition de cause fut composée par l'Institut Culturel Basque, le Syndicat Intercommunal pour le

²⁹ Ricaud P., *op.cit.*, p. 183.

Soutien à la Culture Basque, le mouvement identitaire et de la langue basque, ainsi que les élus nationalistes et partisans ou proches du mouvement pro-départementaliste. Au sein de cette coalition de cause vont se confondre divers intérêts publics et privés qui déboucheront sur une combinaison de réseaux de soutien jusque-là inédite. Si pour certains, l'intérêt de l'accord est avant tout culturel et politique (pour le Parlement basque et le mouvement identitaire du Pays Basque de France), pour d'autres, il est économique (pour TDF). L'accord obtenu devient pour des élus un moyen de « montrer leur influence et leur pouvoir grandissants dans le règlement d'affaires transfrontalières »³⁰.

Depuis la convention cadre sur la réception d'ETB 1, l'on constate la nomination des représentants des institutions publiques de la CAB et dans certains cas de la CFN, dans différents Conseils Administratifs d'institutions du Pays Basque de France, comme l'Institut Culturel Basque, ou dernièrement l'Office Public de la Langue Basque, en tant que personnalités qualifiées. Pour le Président de l'ICB, « cette présence marque les objectifs de l'ICB et des différentes associations à terme, une seule politique linguistique et culturelle sur le territoire, conjointe et cohérente de part et d'autre de la frontière, au Pays Basque »³¹.

8.1.2. Le lien amical comme mode d'engagement catalaniste transfrontalier : les *Amics del Sud*

Il existe depuis la Guerre Civile espagnole de 1936, un réseau catalaniste en Catalogne Nord composé à la fois d'individus, d'associations et de liens politiques qui travaille à l'insertion de la problématique catalaniste dans l'agenda politique local. Sa stratégie se base sur le lien historique qu'entretient la Catalogne de France avec les *Paisos Catalans*, et surtout avec le *Principat*. Les réseaux d'action collective catalanistes qui se sont développés ces dernières années sont de deux types, les uns ne se sont développés que de manière informelle et personnelle, les autres se sont insérés au sein de réseaux d'action publique.

Le réseau informel, principalement basé sur des liens amicaux et de parcours militants communs, est essentiellement composé de militants et liens organisationnels entre

³⁰ *Ibidem*, p. 184.

³¹ Entretien avec l'ancien Président de l'ICB et professeur en Sociolinguistique à l'Université du Pays Basque UPV-EHU, à Bayonne, le 17 octobre 2008

mouvements sociaux et partis politiques. Ces réseaux ont commencé à se construire, à la suite de la *Retirada* dans les années 40, et la fin de la Guerre Civile espagnole. Le réseau entretient des liens permanents entre les catalanistes de Catalogne de France et le réseau catalaniste du sud des Pyrénées, et également suite à la Transition espagnole, avec la *Generalitat*, les Députations et municipalités. La consolidation de ce réseau personnel dépassant la frontière a fortement aidé l'établissement d'une politique de promotion de l'identité catalane au sein de la municipalité de Perpignan alors même que l'on ne compte qu'une timide représentation en Catalogne de France des partis nationalistes ERC et CDC. Malgré tout, cette présence partisane transfrontalière consolide et favorise grandement la constitution de nouveaux réseaux d'action publique transfrontalière mis en place, tout en légitimant sa propre existence transfrontalière par son action transfrontalière.

Sous l'impulsion de Francesc Ferrer i Girones va être créée en 1980, l'*Associacio Amics de la Bressola*, au sud des Pyrénées. Connu pour ses recherches sur la persécution du catalan sous le franquisme en Espagne et en France, c'est suite à un séjour au Château de la Bellaguarda à Salses³², que F. Ferrer i Girnes va décider en rentrant à Girona de créer l'Association *Amics de la Bressola*, afin d'aider financièrement et matériellement l'école immersive catalane. Le sénateur gironnais va alors écrire quelques articles dans la presse afin de faire connaître l'école nord catalane au sein de la société sud catalane. Il va par la suite organiser un concert avec Lluís Llach et différents chanteurs nord-catalans afin de récolter des fonds et ouvrir un compte bancaire pour venir en aide à la Bressola.

Pendant longtemps sous son impulsion l'association de soutien va essentiellement vivre de dons catalanistes, provenant quasi exclusivement de la zone de Girona. Ce n'est qu'avec l'arrivée de J.P. Le Bihan à la direction générale de la Bressola, que l'association va jouer un nouveau rôle et s'assumer en groupe de pression catalaniste de manière extrêmement efficace. Mais la scission dont va être victime la Bressola en 1981 va grandement toucher les possibilités de financement provenant du Sud. La scission de 1982, a créé deux écoles et *de facto* une seconde option scolaire en catalan en Catalogne de France et oblige *les germans del sud* à opérer un choix entre les deux et à se justifier en prenant position pour l'un ou l'autre projet. Le catalaniste de Girona ne souhaitant froisser personne et dans un souci d'efficience va convoquer à une réunion avec E. Larreula, Elisa Revilla et J.P. Le Bihan de la Bressola et P. Manzanares de l'Escola Arrels. Dans cette réunion vont être mises en évidence les

³² Château construit par la France pour marquer la nouvelle frontière, en 1659, à la suite du Traité des Pyrénées.

différences irréconciliables des deux groupes. Les catalanistes du *Principat* souhaitaient faire entendre raison aux militants roussillonnais et leur faire comprendre que des affrontements de ce type leur faisaient beaucoup mal. D'une part, il existait une difficulté intrinsèque pour arriver à convaincre des personnes de la nécessité de verser une cotisation régulière sur un compte bancaire pour financer les écoles catalanes du nord des Pyrénées, d'autre part, l'existence de deux systèmes scolaires obligeant à la création de deux comptes bancaires et au versement de deux cotisations paraissait impossible. « Il leur sera demandé de partager les financements du même compte, se partageant l'argent entre Arrels et Bressola d'après le nombre d'écoles, d'élèves scolarisés, ou ce qu'ils considéreraient opportun, mais (de prendre conscience) que faire ouvrir un compte pour chacun était un suicide, non seulement pour trouver les financements, mais également pour la mauvaise image qu'allaient avoir les personnes souhaitant faire des dons »³³.

Finalement, lors du second anniversaire de l'association d'*Amics de la Bressola* à Barcelone, en 1986, en présence du conseiller à la Culture de la *Generalitat de Catalunya*, l'association va prendre une nouvelle forme. Devant J.P. Le Bihan et Elisa Revila, le conseiller à la culture va tenir des propos hautement symboliques et efficaces, compte-tenu de l'orateur. Il va souligner que : « cela fait 350 ans à l'encontre de notre volonté que nous sommes séparés. Soyez les bienvenus de retour à la maison »³⁴. Cette reconnaissance institutionnelle des pouvoirs publics du *Principat* pousse la Bressola à présenter son projet éducatif officiellement à l'ensemble des institutions publiques et organisations sociales et politiques composant la société catalane. Constatant la volonté croissante des différents acteurs du *Principat* de l'aider et de la soutenir et l'intérêt de ceux-ci à le faire, elle va se constituer légalement en *Associacio des Amics de la Bressola*, au sein du *Principat* et ouvrir un compte courant propre. Le bureau directeur de l'association va être constitué par des catalanistes de l'ensemble des *Paisos Catalans* afin de lui assurer un maximum de publicité et d'obtenir également le plus de soutiens possible. Paradoxalement, l'année même de sa constitution, le gouvernement français va suspendre les aides à la Bressola. La précarité financière et le manque de ressources vont pousser les membres de l'association à développer leur communication avec les *germans del Sud*. Ainsi, en 1987, l'association fait le pari de la médiatisation de la situation des écoles immersives catalanes afin de récolter le plus de soutiens financiers et institutionnels possible. « Durant ces premières années l'argent obtenu à travers les cotisations des membres et les

³³ Larreula Vidal E., *op.cit.*, p.83.

³⁴ *Ibidem*, p.84.

apports que de manière discrète et silencieuse va fournir la *Generalitat de Catalunya*, vont être donnés en mains propres à J.P. Le Bihan, qui va passer avec la même dissimulation et discrétion la frontière. C'était le temps où la prudence semblait nous pousser à cette discrétion, étant donné qu'il fallait par la suite changer l'argent et l'acheminer. Et sûrement qu'à l'époque, en ces moments historiques, les aides économiques pour une si noble cause que celle de la Bressola, n'auraient sans doute pas été bien vues par tous les partis politiques de l'arc parlementaire Catalan »³⁵.

L'apport du réseau des municipalités catalanes à la Bressola est capital, c'est pourquoi il est important de souligner son rôle. Ce réseau se base sur un réseau et un cadre d'action qui précédemment avait été constitué sous la Transition afin de financer les cours de catalan au sein des écoles d'enseignement obligatoire. Cette dynamique va naître en 1974 lorsque des professeurs de la langue catalane qui interviennent au sein des écoles primaires et qui sont payés par le DEC, convoquent une conférence de presse au siège d'Omnium Cultural afin de dénoncer la précarité dans laquelle ils enseignent le catalan. Suite à cette conférence de presse, un conseiller municipal de Barcelone, Jacint Soler Padro, va prendre contact avec le collectif d'enseignants afin d'améliorer la situation de l'enseignement du catalan à Barcelone. Une fois le calcul fait, le conseiller municipal va réussir à faire voter la première motion et un budget afin que la mairie assume le financement des deux heures hebdomadaires d'enseignement du catalan dans la ville, qui étaient offertes jusque-là par le DEC. Cette décision va avoir un effet boule de neige puisqu'une dynamique de soutien municipal va se développer dans plusieurs mairies de Catalogne et devancer la loi de normalisation linguistique de la *Generalitat*. Les mairies votant contre le financement seront stigmatisées comme étant anticatalanes et antidémocratiques, ce qui écourtera leur longévité politique lorsque la société catalane se démocratisera. Une fois votée la loi de Normalisation Linguistique du Catalan, cette initiative prendra fin, mais le réseau sera maintenu comme instrument de communication et de financement. C'est ce réseau de municipalités sensibles à la catalanité qui va constituer le cadre d'action de l'*Associacio Amics de Bressola*, dans les années 80 et 90, lorsqu'elle tentera de regrouper des fonds financiers et des soutiens institutionnels.

Deux réseaux municipaux existent en Catalogne, celui qui regroupe les municipalités de gauche, essentiellement composées de membres socialistes et éco-socialistes de la *Federacio*

³⁵ Larreula Vidal E., *op.cit.*, p.84.

Catalana de Municipis (FCM-Fédération Catalane des Municipalités), et celui qui regroupe les municipalités de *Convergència i Unió*, l'*Associació Catalana de Municipis* (ACM-Association Catalane des Municipalités). Les républicains d'*Esquerra Republicana de Catalunya* se divisent au sein des deux fédérations suivant les affinités locales. Dès le début, l'ACM va se révéler naturellement plus sensible à la situation des écoles laïques de Catalogne nord.

C'est par le biais du Conseiller à la Culture de la *Generalitat*, Joaquim Ferrer, que J.P. Le Bihan va rencontrer le Secrétaire Général de l'ACM, Joaquin Rifà et le coordinateur d'Education et Culture de l'association. Une fois les contacts établis et l'intérêt suscité, J.P. Le Bihan, par le biais des *Amics de la Bressola*, va organiser une visite des Bressola du Roussillon. Le 18 novembre 1994, un bus d'élus et de représentants de l'ACM, avec des représentants de la Conseillerie de l'Education de la *Generalitat* va faire le voyage et visiter des écoles de la Bressola de Catalogne Nord afin d'y montrer la réalité de l'enseignement du catalan. Face à la précarité des moyens de la Bressola, les élus s'engagent à faire voter au sein de leurs municipalités des motions de soutien et de financement. De leur côté, des élus d'ERC s'engagent à faire voter au sein de la municipalité de Barcelone (socialiste à l'époque) une motion de soutien à la Bressola, avec une campagne semblable à celle qui avait été menée en 1974.

La campagne de l'association d'*Amics de la Bressola* va rencontrer un certain succès, mais les aides vont avoir du mal à arriver, soutien moral n'étant pas toujours synonyme de soutien financier. En effet, si les motions de soutien se développent jusqu'au début des années 2000 avec une certaine fréquence, les aides financières peinent à arriver régulièrement, et celles qui viennent le font grâce à l'engagement inconditionnel de certains élus comme Aleix Andreu i Oliver, élu de Vic et Frances Pané de Girona. La plupart des municipalités qui se sont jointes au réseau de soutien des *Amics de la Bressola* appartiennent au *Principat* mais son action s'étend à l'ensemble des *Paisos Catalans* et certaines municipalités du Pays Valencien et des Iles Baléares vont intégrer le réseau. « Le dynamisme de l'*Associació de Amics de la Bressola* marque le développement du réseau, mais c'est la qualité et les capacités de communication de J.P. Le Bihan qui fait adhérer les municipalités et financer l'association. Il est capable de parler devant un conseil municipal comme celui de Barcelone, ou au sein du Parlement, comme dans une *Casal Okupat* ou *Popular* (Centre Sociaux alternatifs et squats), il s'adapte

bien, et il obtient à chaque fois de la sympathie pour le projet et des financements, même modestes... »³⁶.

D'autre part, la Bressola va solliciter la *Generalitat de Catalunya* dès le début des années 80 à travers des liens et des réseaux intimes et militants. Il est naturel de voir la Bressola se tourner vers la *Generalitat*, considérée souvent par les catalanistes des autres territoires catalans comme leur administration. Mais, dans les années 80, la Catalogne de France et Perpignan demeurent toujours des territoires au-delà d'une frontière encore très perméable et lointaine. Malgré la modestie des aides financières, sous l'impulsion de J. Arenas i Sampera, membre du SEDEC, une aide constante émanant du Secrétariat à l'Education va être acheminée tant dans les écoles Bressola qu'à l'Escola Arrels.

Ce n'est qu'à la suite de la signature d'un accord, le 26 mai 1995, que la discrétion des aides de la *Generalitat de Catalunya* aux Bressola va être abandonnée et qu'elles vont être publicisées. Ces dernières vont devenir officielles à travers un accord signé entre la *Presidencia de la Generalitat de Catalunya*, alors présidée par J. Pujol, et l'*Associacio d'Amics de la Bressola*. Cette relation va se développer si fortement qu'en 2002, le Directeur Général des Ecoles Bressola va avoir la possibilité de s'exprimer et d'exposer le projet et les difficultés de ses écoles au sein du *Parlement*, devant l'ensemble des parlementaires catalans (mis à part trois députés du Parti Populaire). Le Parlement de Catalogne va alors voter une résolution de soutien aux écoles catalanes de Catalogne Nord la Bressola, l'Escola Arrels et le collège Comte Guiffreu) et appelle également à rencontrer le Conseiller à l'Education des Iles Baléares à travers la *Presidencia de la Generalitat de Catalunya* afin de l'informer sur la situation des écoles nord catalanes et du besoin de leur apporter un soutien institutionnel semblable à celui du *Principat*.

A chaque besoin des Bressola, les *Amics de la Bressola* vont tenter d'apporter une réponse solidaire venant du Sud des Pyrénées. Ainsi, en 1993, comme à Seaska, la question de la formation des enseignants et maîtres d'écoles de la Bressola va sérieusement se poser. Les *Amics* vont alors mettre en contact la Bressola avec la Faculté des Sciences de l'Education de l'Université de Girona, afin que les enseignants et maîtres puissent y suivre des cours, ainsi qu'à la faculté des Sciences de l'Education de l'Université Autonome de Barcelone et à l'Université de Vic. Grâce à ces accords, les écoles de la Bressola vont pouvoir bénéficier de nombreux étudiants stagiaires, qui se déplaceront en Catalogne de France pour enseigner à

³⁶ Entretien avec un membre des Amics de la Bressola, à Barcelone, le 15 mai 2009

moindre frais afin de valider leurs diplômes³⁷. Très peu de ces enseignants stagiaires restent enseigner sur place, raison pour laquelle l'un des fondateurs de l'Escola Arrels, appelle la Bressola l'école des sudistes où l'on enseigne le catalan de Barcelone au détriment du dialecte roussillonnais.

A l'instar des réseaux amicaux établis par les organisations du mouvement social de la langue catalane, les élus de Perpignan vont également à travers leurs réseaux amicaux et sociaux, et sur le motif de cette solidarité amicale établir des liens entre la *Generalitat* et la Mairie de Perpignan. Ainsi, sur fond d'identité, la mairie de Perpignan va construire avec la *Generalitat de Catalunya* des relations stables, allant jusqu'à accueillir une délégation de cette dernière dans l'un des monuments les plus emblématiques de la ville. Mais si les réseaux amicaux sont le point de départ des relations transfrontalières, elles ne vont pouvoir se développer qu'à la seule condition d'une politique identitaire assumée de la municipalité³⁸. Comme le souligne un militant catalaniste de Perpignan, « aujourd'hui, la catalanité, le catalanisme, la *senyera*, le catalan, servent de carte de visite, de passe, pour entrer en relations avec le sud, que ce soit pour les politiques, les institutions, les entreprises... c'est la force du sud d'arriver à imposer une approche, une sensibilité à la question catalane »³⁹. Conception utilitariste pour certains, conception identitaire et politique pour les autres, la politique publique identitaire de la municipalité de Perpignan « n'a pas qu'un but local, municipal, elle a surtout l'objectif de montrer aux catalans du nord qu'ils partagent un sentiment commun sur un territoire commun avec ceux du sud, et que cette identité commune fait que de part et d'autre de la frontière, il existe un pays, les Pays Catalans »⁴⁰. Construit à travers des interactions personnelles et militantes, les relations entre acteurs publics de part et d'autre de la frontière se construisent à travers un cadre d'action transfrontalier basé sur l'identité. Ce cadre d'action transfrontalier, justifié dans un premier temps par le lien identitaire, représente pour les acteurs catalanistes de France un moyen de construire un territoire des *Paisos Catalans* imaginé et un espace d'action publique territorialisée autonome. Si le cadre d'action transfrontalier ne peut se

³⁷ Ce qui irrite grandement le monde catalaniste de Catalogne Nord, d'une part comme on la déjà dit, parce que les étudiants enseignent le catalan standard du Principat et non le *rosellones*, et parce que la précarité dans laquelle enseignent les stagiaires semble pour beaucoup traduire la faiblesse et le manque de sérieux de la Bressola et de son directeur. L'ensemble des acteurs nord catalans et des syndicalistes nous ont fait la même remarque sur l'utilisation abusive de ces stagiaires.

³⁸ Maury C., *op.cit.*, p.207.

³⁹ Entretien avec le directeur de Radio Arrels, à Perpignan, le 19 mai 2003 1h35 (enregistré) en français, le 5 juin 2003

⁴⁰ Entretien avec l'adjoint au maire attaché aux affaires catalanes, membre fondateur d'Unitat Catalana, à Perpignan, le 6 juin 2003

passer des cadres étatiques ou supérieurs, il tente de s'en autonomiser, d'en fuir les contraintes, à travers l'utilisation d'instruments d'action publique européenne.

8.2. L'engagement pluriel des partis politiques basques et catalans : de la lutte de reconnaissance à la construction nationale

La progressive structuration des partis politiques basques, à l'instar du mouvement social de la langue, au niveau « *national* » ou transfrontalier, est basée sur un cadre d'action nationaliste qui répond pour l'ensemble *grosso modo* au territoire historique de la langue basque. De même que pour les mouvements sociaux de la langue, la constitution des partis politiques nationalistes par-delà les frontières constitue une tentative de création d'une arène politique « *nationale* », fortement suivie par une arène médiatique, essentiellement composée de médias nationalistes ou en langue basque ou catalane. Qui à leur tour légitime la tentative de constitution d'une arène politique « *nationale* » en Pays Basque et en Catalogne.

Pour Benjamin Tejerina le résultat de la « relation entre la langue et le nationalisme (...) » a trois conséquences. La première, fait référence au rôle qu'a la langue entre les secteurs sociaux qui sont la des partis nationalistes. La seconde, les partis nationalistes ont assumé la revendication de l'euskara avec un plus grand élan que les non-nationalistes, et cet élan est d'autant plus grand à la gauche du spectre politique nationaliste; enfin, le nationalisme a eu des conséquences ambivalentes pour la langue, contribuant à augmenter son capital social, mais en mettant, également, en avant la revendication politique aux dépens de la revendication culturelle et politique »⁴¹. Ce dernier point est le principal argument des partis espagnols en Pays Basque et du PP en Catalogne afin de s'opposer aux lois de politiques linguistiques mais force est de constater d'une part, qu'elles ne proposent pas de politique consensuelle favorable à la langue locale et d'autre part que leurs positions sont forte divergentes suivant le territoire dans lequel on se trouve, la CAB, la CFN, le *Principat*, le Pays Valencien, les Iles Baléares (ou des homologues français en Pays Basque et Catalogne de France)⁴².

⁴¹ Tejerina B., « El proceso de institucionalización política y política lingüística en el País Vasco. Imágenes y valoraciones de los agentes », in *Revista de Estudios Políticos*, n°83, Enero-Marzo 1994, p.259.

⁴² C. Lagarde ne dit pas autre chose lorsqu'il soutient que « Le jeu politique de la CAB est en effet conditionné par deux visions de ce territoire et des modalités d'interprétation plus ou moins sectaires de chacune d'elles. La

Enfin, comme le souligne B. Tejerina, si une politique favorable à la normalisation linguistique fournit une base de soutien forte en Pays Basque et en Catalogne, l'engagement à l'aide des organisations du mouvement social de la langue par-delà de frontière peu fournir un solide frein aux forces les plus irrédentistes et une plus forte légitimation des partis politiques nationalistes les plus modérés. La politisation de l'action publique de la langue au Pays Basque et en Catalogne peut donc répondre tant à des besoins externes qu'internes d'enjeux politique, voire même de légitimation ou de capital politique aux différentes succursales nationalistes présentes au nord des Pyrénées.

8.2.1. Complémentarité et obstacles d'un réseau d'action politique national au Pays Basque dans la construction d'un cadre d'actions publiques locales et transfrontalières

Le premier parti historiquement transfrontalier au Pays Basque est l'EHAS⁴³. Quand il se constitue, Franco n'est pas encore mort et *Enbata* a été interdit, alors que les groupes *abertzale* de la gauche radicale sont en grand nombre. Ce parti a la prétention de constituer le premier grand parti socialiste de l'ensemble du Pays Basque mais ne réussira jamais à percer en Pays Basque de France⁴⁴, alors qu'au sud de la Bidassoa, après s'être transformé en HASI, il constituera avec d'autres partis de la même mouvance Herri Batasuna. Son principal obstacle est la forte disparité dans les cadres d'interprétations et d'actions entre militants du nord et du sud de la frontière qui se partagent entre un régime totalitaire et un régime républicain. D'autre part, des problèmes d'usages linguistiques apparaissent très vite. Si tous sont d'accord sur le rôle à venir de l'euskara, un problème majeur apparaît : l'ensemble des militants n'étant ni bilingues (français-espagnol) ou trilingues (basque-français-espagnol), ni bascophones, de grands problèmes de compréhension linguistique freinent le fonctionnement

première, celle des espagnolistes (PSE, PP) conçoit la CAB comme l'une des dix-sept parties d'un tout, l'Espagne, conformément à la Constitution (...). C'est aussi celle derrière laquelle s'abrite le parti UPN (...). Parmi les espagnolistes de la CAB, les plus inflexibles sont les représentants du PP, sans doute en tant que centralistes et vraisemblablement héritiers, quoi qu'ils en disent ou laissent apparaître, du franquisme. La seconde vision, celle des nationalistes, conçoit la CAB comme moteur d'Euskal Herria, à savoir un ensemble basé sur des caractéristiques ethnolinguistiques (en tant que Pays de la langue Basque), niant (...) la partition en communautés autonomes (...) et l'existence même de la frontière étatique franco-espagnole » in, Lagarde C., « Pays Basque : l'objectif bilingue et la revendication nationale », in Boyer H., Lagarde C., *L'Espagne et ses langues, un modèle écolinguistique ?*, L'Harmattan, Paris, 2002, pp.108-109.

⁴³ Euskal Herriko Alderdi Sozialista (Parti Socialiste du Pays Basque).

⁴⁴ Le parti soutenait la lutte armée de l'ETA au Sud, tout en condamnant celle de l'IPARRETRAK au Nord. Cette attitude ambiguë et difficilement tenable lui aliénera le soutien des jeunes, et le parti, devenu la cible des critiques des autres composantes du mouvement *abertzale*, décidera de se dissoudre en 1981, quand Herri Talde, dont les thèses sont opposées, devient la principale force politique *abertzale*.

de l'organisation politique, qui doit se rendre à l'évidence. D'autre part, la recomposition politique tentée par EHAS va échouer, puisqu'à la fin des années 80, l'on compte trois partis politiques : EMA (proche du groupe armé IPARRETARRAK, au front uni, mais non unique en Pays Basque), Euskal Batasuna (proche d'Herri Batasuna, défavorable à l'usage de la violence politique en Pays Basque de France) et Eusko Alkartasuna.

Malgré ce premier échec, en 1986 et 1996, l'EA et le PNV prendront le relais dans la tentative de construction d'un parti politique national basque par-delà la frontière. Paradoxe de cette nationalisation partisane, la gauche indépendantiste qui est le mouvement politique abertzale le plus homogène sur l'ensemble du territoire, va éprouver de grandes difficultés à se structurer et à unir ses forces⁴⁵. Ce n'est qu'en 1994, lors des élections européennes, que les différents partis de la gauche indépendantiste vont entamer une dynamique d'union entre HB, EMA⁴⁶, EB⁴⁷ et HA de part et d'autre de la frontière⁴⁸. « L'importance de cet accord vient d'un changement de stratégie, du front unique au front uni, mené depuis la création de l'ETA et par la Gauche Abertzale qui donnait la priorité au front de lutte politique entre l'Etat espagnol et Hegoalde »⁴⁹.

Avec la nationalisation des partis nationalistes basques, « phénomène unique, exceptionnel dans l'action partisane, la présence de partis nationaux mais étrangers aux systèmes politique et institutionnel dépasse la dimension purement concrète et quotidienne de la vie politique. En effet, la politique est conçue comme projet, un objectif à atteindre à terme. Elle n'est plus uniquement perçue comme une quête de pouvoir instantanée. La politique s'apparente ici à un idéal, une autre manière de concevoir la vie en commun, à une autre façon de se projeter dans l'avenir »⁵⁰. La présence des partis politiques nationalistes sur l'ensemble du territoire et leurs actions politiques et collectives s'inscrivent dans la volonté de construction d'un cadre d'expérience et d'action politique dans un premier temps, qui s'apparente à la construction d'un cadre « *national* », avant la construction de l'Etat-Nation basque. « Les Basques

⁴⁵ La lenteur et la difficulté de la Gauche Indépendantiste pour créer un parti unique et uni entre le Nord et le Sud des Pyrénées réside non seulement dans sa forte présence de manière homogène sur l'ensemble du territoire, mais également dans de fortes dynamiques locales. En effet, la forte présence de ses militants en Pays Basque de France, en tant que réfugiés politiques depuis les années 60, l'utilisation comme base arrière de ce territoire par l'organisation ETA (m) (et autres groupes utilisant la violence politique du Sud), ainsi que la présence d'un mouvement nationaliste basque purement local avec expression violente représenté par l'IPARRETARRAK et le parti proche de l'EMA, rendent difficiles les accords et les unions.

⁴⁶ Ezkerreko Mugimendu Abertzalea (Mouvement abertzale de Gauche).

⁴⁷ Euskal Batasuna (Unité Basque, proche d'HB).

⁴⁸ Herriaren Alde (Pour le Peuple, mouvement abertzale de gauche radicale, d'inspiration *autonome*).

⁴⁹ Amado Borthayre L., *Construction d'un parti politique périphérique ethnonationaliste, le cas de BATASUNA*, Mémoire de Maîtrise d'AES-AGT, Université de Bordeaux IV, 2002, p.9.

⁵⁰ Izquierdo J.M., *Le Pays Basque de France*, L'Harmattan, Paris, 2001, p.24.

d'Espagne, ou pour être plus juste, les acteurs politiques nationalistes basques, animent cette projection de l'Etat. (...) Les nationalistes basques du Nord nourrissent [également cette idée] en récupérant un nationalisme déjà préexistant dans ce qui devient le « modèle » [ou cadre d'expérience], certes imparfait, mais modèle tout de même, d'une définition concrète du nationalisme en politique »⁵¹. Mais la réalité historique, politique, administrative et sociologique, montre bien que la logique d'un cadre d'action politique national ancré dans une perspective du *nation building* ne correspond pas à la réalité et qu'elle répond à une projection avant tout politique.

La décision du PNB en 1996 de se constituer en partis politiques en Pays Basque de France répond tout autant à une logique stratégique que symbolique. Elle est un moyen de mettre en évidence le clivage idéologique et la concurrence politique qui se vit dans la CAB⁵² sur le territoire d'outre Bidassoa. Mais alors que le nationalisme basque séduit essentiellement des cantons ruraux et bascophones au nord, au sud, le nationalisme a depuis plus d'un siècle admis avec pragmatisme son enclavement dans une société essentiellement urbanisée. « Le défi que pose l'implantation d'une organisation démocrate-chrétienne de type PNV en France doit alors intégrer cette dimension bicéphale, urbaine et rurale, dans son discours. (...) L'enjeu est alors d'y supplanter les partis centristes nationaux et de parvenir à structurer cette mouvance centre-abertzale autour d'un grand parti de masse tel que le PNV [au sud des Pyrénées]. (...) [Enfin pour le Sud] la symbolique du *Zazpiak Bat* est aussi un argument porteur sur la scène politique basque-espagnole. Ainsi est-ce également une ressource politique dans le discours des acteurs de la CAB »⁵³, qui doit faire face à une concurrence nationaliste d'une gauche indépendantiste plus homogène territorialement et irrédentiste.

La PNV, comme le reste des partis nationalistes basques, instrumentalise une fois de plus le Pays Basque de France. Pour J.M. Izquierdo, « le maintien aujourd'hui d'une activité peneuviste en Iparralde est encore très largement conditionné par les volontés hégémoniques du Sud. En effet, un mouvement nationaliste basque de France ne pourrait pas survivre, (...) il ne pourrait pas dépasser les seuils, s'ils ne bénéficiaient pas d'un large soutien financier »⁵⁴. Les liens qui s'établissent entre les frères des deux côtés des Pyrénées sont aussi très tributaires

⁵¹ *Ibidem*, p.25.

⁵² *Ibidem*, pp.173-174.

⁵³ Izquierdo J.M., *op.cit.*, pp.157-158.

⁵⁴ Le Conseil d'Etat va d'ailleurs condamner le PNB en 2001, et rejeter ses comptes de campagnes et de financement de 1999 du fait qu'« aucune association de financement ou mandataire financier d'un parti politique ne peut recevoir directement ou indirectement des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger », Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1670, 22 mars 2001.

des évolutions nationales respectives. L'apparition des sections de partis nationalistes basques, très bien structurés au Sud, ne doit pas tromper. (...) En Pays Basque de France, ils restent des petits partis nationalistes qui cherchent à jouer un rôle dans le sous-système politique basque tout en reconnaissant leur faible marge d'action »⁵⁵ institutionnelle, mais avec une grande capacité mobilisatrice. Lorsqu'il s'unit à d'autres acteurs locaux sur certaines thématiques comme la question institutionnelle du Pays Basque, l'officialisation de la langue basque, la création d'une Chambre d'Agriculture et une Université propre, le nationalisme basque joue un grand rôle dans l'arène politique et médiatique du Pays Basque de France.

L'existence du nationalisme de part et d'autre de la frontière et la nationalisation du système partisan ne signifie pas qu'il s'agit du même nationalisme. Et en dépit de leurs liens organisationnel et idéologique, ils répondent à des cultures politiques distinctes et à des enjeux politiques locaux ou localisés spécifiques⁵⁶. D'ailleurs, la raison principale de la scission au sein de la Gauche Indépendantiste au début des années 2000, lorsque le mouvement tente de nationaliser ses structures partisans, a été la capacité d'action propre, voire différenciée du Nord sur le Sud⁵⁷. Considérée comme une vraie OPA répondant à des enjeux politiques du Pays Basque d'Espagne, la majorité des membres de l'AB va décider de se constituer en parti et de s'éloigner du cadre d'action de la gauche indépendantiste. Cet affranchissement structurel puis politique va renforcer son image possibiliste, puisqu'elle procède à un éloignement de la violence politique et participe activement à l'ensemble des démarches de gouvernance et développement du territoire. Cet éloignement va rapprocher l'AB des secteurs les plus *basquistes* (non nationalistes) et les plus ouverts à la revendication départementaliste, qui devient sa principale revendication pragmatique et programmatique, face aux positions maximalistes de Batasuna qui sont l'indépendance et le socialisme⁵⁸. L'éloignement et le pragmatisme de l'AB vont grandement limiter l'expansion des partis nationalistes modérés, EA et PNB, qui contrairement à ce qui se passe au sud de la frontière rencontrent là un concurrent modéré direct.

⁵⁵ Izquierdo J.M., *op.cit.*, p.177.

⁵⁶ *Ibidem*, pp.29-30.

⁵⁷ Amado Borthayre L., *op.cit.*, 2002, p.34.

⁵⁸ Au début des années 2000, l'AB est le parti nationaliste hégémonique en Pays Basque de France, sa longue trajectoire et sa capacité d'union en fait une référence non seulement pour le mouvement identitaire, mais également pour les pouvoirs publics et les acteurs politiques, qui trouvent là un interlocuteur ouvert et possibiliste. D'autre part, les différentes élections européennes vont permettre à l'AB d'exprimer l'une de ses matrices idéologiques originelles, le fédéralisme européen, en s'alliant pour l'occasion au parti des Verts, à la différence de Batasuna qui se présente seul et de manière très critique quant au modèle de la construction européenne.

L'influence de la lutte politique (*politics*) et de la politisation des politiques publiques (*policy*) est telle en Pays Basque d'Espagne qu'elle affecte indirectement non seulement le jeu politique du Pays Basque de France, mais également le secteur du mouvement social de la langue. Comme ce fut le cas lors du second mandat de la coalition PNV-EA-IU qui va se battre pour faire accepter ses budgets au sein de la CAB, en pleine opposition frontale au souverainisme basque par les partis espagnols PP et PSOE. Quant à Batasuna, elle ne soutient pas la coalition au pouvoir considérant qu'ils ne vont pas assez loin dans la souveraineté du Pays Basque et campe sur ses positions irrédentistes. Le budget du gouvernement basque va être rejeté, et par la même occasion les aides directes au mouvement social de la langue du Pays Basque de France et de Navarre. Le jeu politique local va servir d'argument politique aux élus du PNV du Pays Basque de France afin de s'en prendre à la gauche *abertzale* qu'elle trouve irresponsable face aux enjeux que cela supposait pour le Nord⁵⁹.

Cette politisation de la politique publique de la langue et son insertion dans les débats locaux créent beaucoup de tensions entre les acteurs qui doivent agir localement tout en ayant une perspective « nationale ». « Consciente de la nécessité d'aide pour le nord, la gauche indépendantiste ne pouvait voter des budgets autonomiques sur la seule ligne budgétaire concernant un financement minime. En effet, si le PNB du Nord nous culpabilise du non-versement de ses aides, force est de constater qu'elle peut les octroyer différemment, et que face au budget total et à l'importance des enjeux ces derniers sont minimes. Le PNV tente de sortir grandi de cette dénonciation, car il est conscient qu'il participe peu à la construction nationale et beaucoup à la CAB alors que la gauche indépendantiste est le moteur politique de la construction nationale d'autant plus que nous soulignons que le gouvernement basque doit s'impliquer plus dans les projets stratégiques du *pays* »⁶⁰. Une fois de plus, si la *nationalisation* des organisations politiques ou sociales basques participe à la construction de dynamiques « nationales », force est de constater que ces dernières sont fortement dépendantes des logiques locales, et que le Pays Basque de France paye cher ses liens structurels avec le Pays Basque d'Espagne.

⁵⁹ Hebdomadaire, *Lema*, Bayonne, février 2003

⁶⁰ Entretien avec un dirigeant de Batasuna, ancien parlementaire, à Bayonne, le 13 mars 2009

8.2.2. L'impossible construction d'un réseau d'action politique catalaniste au-delà du symbolisme culturel

Contrairement à la définition physique ambiguë de la nation catalane de la CiU et du PSC-PSOE, qui fait des Pays Catalans une référence culturelle de la nation catalane, pour l'ERC et la gauche indépendantiste radicale, les Pays Catalans sont la définition *stricto sensu* de la nation catalane. Tous deux définissent la nation catalane comme la représentation de l'union du Principat, du Pays Valencien, des Iles Baléares, de la Catalogne Nord, d'Andorre et de la Franja del Ponent, d'Aragon. Ils sont les héritiers politiques de Joan Fuster, pour qui la nation « est considérée principalement comme un fait de la langue et de la culture, en second lieu comme une conscience d'unité historique passée et finalement comme un projet de futur »⁶¹. Comme nous le verrons plus loin, « la représentation de l'identité des Pays Catalans et surtout celle de la langue catalane, se confrontent à la représentation d'identités valenciennes ou baléares spécifiques qui luttent contre l'hégémonie du Principat au sein des Pays Catalans »⁶². La spécificité de la gauche indépendantiste catalane, de l'ERC à la gauche indépendantiste radicale⁶³ « repose non seulement sur une représentation nationale du territoire catalan qui justifie des propositions de changement de son statut mais encore sur une représentation de ce territoire dépassant géographiquement celui officiellement reconnu comme catalan »⁶⁴ par les institutions et la Constitution espagnole. Dès lors, M-C. Garcia considère la position de la gauche indépendantiste comme « hérétique au sein du système d'énonciation catalaniste car elle est le produit d'une argumentation qui, en partant du postulat de l'existence d'une nation catalane non reconnue officiellement, conduit à la remise en cause du système politique espagnol en proposant un système politique qui, à la différence de celui souhaité par les partis catalans dominants [CiU et PSC-PSOE], ne se rapporte pas à une réforme de l'Etat, mais à une séparation entre la Catalogne et les autres territoires espagnols »⁶⁵.

⁶¹ Colomer J.M., *Espanyolisme i catalanisme*, L'Avenç, Barcelona, 1984, p.218.

⁶² Garcia M-C., *op.cit.*, p.95.

⁶³ Nous englobons au sein de la gauche indépendantiste radicale, les CUP et Endavant, qui résultent d'innombrables scissions et évolutions historiques de la gauche indépendantiste radicale catalane issue du PSAN. Malgré une représentativité effective mineure, outre la matrice idéologique des *Paisos Catalans* que véhicule ce courant politique et son importance mineure dans la lutte institutionnelle politique, il nous intéresse dans le sens où il est capable d'influencer et de recentrer le débat catalaniste des partis plus classiques comme, d'ERC au PSC-PSOE, en passant par la CiU, grâce à sa proximité avec les mouvements sociaux catalanistes (de la langue, culture...) et aux intellectuels proches ou membres de ce courant politique.

⁶⁴ Garcia M-C., *op.cit.*, p.96.

⁶⁵ *Ibidem*, p.98.

Déjà dans les années 80, Juan Linz s'étonne que Valence, contrairement aux autres régions multilingues d'Espagne, n'ait pas réussi à développer et mobiliser un mouvement nationaliste compte-tenu de la présence militante culturelle et politique d'envergure⁶⁶. L'identité espagnoliste à Valence y est largement supérieure à la valencienne ou catalane, alors qu'en Catalogne, l'identité Catalane prédomine sur l'Espagnole⁶⁷. L'adhésion de Valence à l'Etat espagnol est telle que son degré d'identité se trouve dans la moyenne des régions espagnoles disposant de dynamiques sociales périphériques⁶⁸. La faiblesse de la représentation politique catalaniste sur le territoire valencien, baléari, et roussillonnais n'efface pas les fortes expressions identitaires qui se donnent à voir à travers la culture et les mouvements sociaux de la langue. Mais force est de constater qu'à l'exception de l'ERC, qui est présent sur l'ensemble des territoires catalans et de la CDC qui l'est en Catalogne de France et travaille de concert avec le PSM de Majorque et le BNV de Valence, il n'existe pas à l'instar du Pays Basque une forte *nationalisation* des organisations politiques et du mouvement social.

Pour Miquel Caminal, la faible *nationalisation* des organisations et des actions nationalistes catalanes répond à l'engagement des partis politiques catalans dans la construction démocratique espagnole et la légitimation du cadre autonome entreprises par les partis catalans de gauche et de droite. Ainsi, les années *pujol* sont marquées par une politique de l'intégration institutionnelle du *fer pais*, où l'autodétermination n'est plus à l'ordre du jour, sauf pour l'ERC. Mais, les deux partis nationalistes se rejoignent sur l'idée d'un réalisme graduel qui conduirait la Catalogne sur le chemin de la souveraineté⁶⁹. Le *pujolisme*, et surtout la praxis du *fer pais*, étaient basés sur un nationalisme concret qui devait s'incorporer et s'inspirer de la réalité, de l'action concrète de chaque jour et du militantisme quotidien, nationalisme souverain qui gagne chaque jour du terrain et fait accroître le catalanisme⁷⁰.

CiU va toujours nier la prépondérance de l'Etat dans la constitution d'une nation, son nationalisme est un nationalisme personnaliste, ils considèrent que la nation est constituée par des hommes et des femmes qui font vivre leur langue, culture, histoire, droit civil, leurs institutions et leur mentalité différenciée⁷¹. La conception politique du pouvoir politique, de la

⁶⁶ Linz J.J., « Early state building and late peripheral nationalism against the state ; the case of Spain », in Eisenstadt S., Rokkan S., *Building States and Nations*, Vol. II, Sage Publication, Beverly Hills, 1973.

⁶⁷ Cubas J.M., « La polémica identidad de los valencianos: a propósito de las reformas de los Estatutos de Autonomía », *Working Papers* n°258, ICPS, Barcelona, 2007.

⁶⁸ Nous considérons comme périphériques, le Pays Basque, la Navarre, la Catalogne, la Galice, les Iles Baléares et les Iles Canaries.

⁶⁹ Caminal M, *Nacionalisme i partits nacionals a Catalunya*, Ampurias, Barcelona, 1998, p.127.

⁷⁰ *Ibidem*, p.174.

⁷¹ *Ibidem*.

gestion institutionnelle est une conception instrumentale, le pouvoir ne sert qu'à garder et à augmenter le sentiment national. C'est d'ailleurs le sens du pacte de gouvernement signé par la CiU et le PP à la suite des élections de 1996, qui a permis à la CiU de faire avancer des revendications et d'obtenir des pans de souveraineté institutionnelle et économique vis-à-vis de Madrid. Le PP va accéder à la majorité des exigences de la CiU, à la condition que cette dernière laisse de côté ses velléités séparatistes, qu'elle avait initiées à partir des années 90.

Suite à différents processus politiques d'Europe de l'Est ayant donné naissance à de nouveaux Etats indépendants, le droit à l'autodétermination va se réinscrire à l'agenda politique catalan face à la politique pragmatique du *pujolisme*, *fer pais*. Le débat sur le droit à l'autodétermination et l'indépendance va être relancé par les partis catalanistes de gauche ERC et IC au sein du *Principat*⁷². Jordi Pujol va déclarer alors : « le nationalisme du CDC prétend la réalisation de la Catalogne comme nation dans le cadre de l'Etat espagnol, et cela établit des limites de souveraineté. Dans ce contexte, on prétend à terme l'autoformation nationale et consolider un autogouvernement efficace, capable de garantir le progrès, la cohésion et le bien-être de ses citoyens. C'est-à-dire, exiger le droit à construire son propre pays, sa propre communauté »⁷³.

L'ambiguïté entre des propos souverainistes et les pactes avec une droite centralisatrice, vont finalement, au bout de vingt ans d'équilibre *pujoliste*, amener la CiU à une perte de confiance populaire, qui va se traduire en 2003 par une baisse sensible du nombre de voix électorales et l'alternance politique au sein de la *Generalitat*. De plus, les divergences entre CDC et l'UDC vont s'accroître, n'oublions pas que la ligne plus souverainiste de CDC, qui par ailleurs est membre de la coalition Européenne des Libéraux Démocrates, alors que l'UDC fait partie du Parti Populaire Européen, vont diviser en deux le *leadership*⁷⁴ de la coalition. D'une part, Artur Mas du CDC va gérer l'opposition de la CiU au Parlement de Catalogne, sur une ligne fidèle au *pujolisme* du *fer pais*, alors que le leader Josep Antoni Duran i Lleida, de l'UDC, va tenter de construire des pactes au Parlement de Madrid afin d'obtenir plus de parts

⁷² Preuve en est, la déclaration du Parlement de Catalogne sur le droit à son autodétermination est approuvée en décembre 1989 avec les voix de l'ERC, de l'IC et de la CiU.

⁷³ Jordi Pujol cité in, Caminal M, *Nacionalisme i partits nacionals a Catalunya*, Ampurias, Barcelona, 1998, p.178.

⁷⁴ Nous pouvons également souligner le fait que, si la majorité des militants du CDC se considèrent de centre-gauche, la majorité des militants de l'UDC, se sentent quant à eux du centre et centre-droit. De même, si la majorité des militants d'ERC se considèrent seulement catalans, la majorité des militants de l'UDC ont une identité duale, catalane et espagnole. Voir, Barbea O., Barrio A., « Convergencia i Unio: from stability to decline ? », in De Winter L., Gomez-Reino M., Lynch P., *Autonomist parties in Europe: identity politics and the revival of the territorial cleavage*, ICPS, Barcelona, 2006, pp.124-125.

d'autogouvernement émanant du Gouvernement central. Cette répartition des rôles tranche avec la tradition du *pujolisme* où le leader charismatique gère totalement la *Generalitat* mais s'érige en protecteur de la Catalogne face au gouvernement madrilène.

La multipolarité et le pluralisme modéré⁷⁵ du système partisan catalan a fait que la gouvernabilité de la *Generalitat* s'est basée sur des gouvernances de coalitions. De 1995 à 1999, la CiU va gouverner à la fois avec l'ERC et le PP, alors qu'elle était plus proche des thèses de l'ERC. Pendant la période allant de 1999 à 2003, l'ERC va acquérir de l'importance, tout en prenant de la distance avec les PSC et la CiU, il va savoir se poser en tant qu'alternative aux deux partis ayant monopolisé la scène politique locale ces 20 dernières années. Le futur changement que va vivre la Catalogne en 2003, s'esquisse déjà à partir des élections sénatoriales de 2000 à l'occasion desquelles l'ERC, l'IC-Els Verds et le PSC-PSOE, vont constituer une coalition appelée *Entesa Catalana de Progrés* (Accord Catalan de Progrès), formant ainsi pour la première fois depuis 1982 une coalition catalane de gauche à part entière⁷⁶. A la suite des élections de 2003, et de rudes négociations entre l'ERC et la CiU d'une part, et l'ERC, l'IC et le PSC d'autre part, l'ERC va faire pencher la balance vers ces derniers. La coalition va ouvrir une période fortement ancrée à gauche et catalaniste. Tout d'abord, la coalition va tenter de mener une réforme institutionnelle dont le but était d'obtenir davantage d'autonomie vis-à-vis de Madrid et la reconnaissance explicite de la particularité nationale catalane. De plus, la vice-présidence de la *Generalitat* et la gestion de la Délégation Générale de la Politique Linguistique, menées par Josep-Lluís Carod-Rovira⁷⁷, dirigeant de l'ERC, vont connaître un nouvel élan, tant au sein du *Principat* qu'à l'extérieur. Ce sont surtout les organisations du mouvement social de la langue de Catalogne Nord, qui vont bénéficier de ce nouvel élan.

⁷⁵ Sartori G., *Partidos y Sistemas de partidos*, Alianza, Madrid, 1999.

⁷⁶ Argelaguet J., « Esquerra Republicana de Catalunya: the third pole within catalan politics », in De Winter L., Gomez-Reino M., Lynch P., *Autonomist parties in Europe: identity politics and the revival of the territorial cleavage*, ICPS, Barcelona, 2006, p.149.

⁷⁷ Leader d'un nouveau genre au sein de l'ERC, Josep Lluís Carod-Rovira revendique les origines espagnoles de ses parents, tout en soulignant que lui n'est que catalan, et qu'il n'est pas nationaliste catalan mais indépendantiste de gauche. Faisant passer le catalanisme de l'ERC, de la revendication particulariste à un projet d'adhésion politique, le parti républicain catalan va cibler une nouvelle frange de la population catalane, la nouvelle vague d'immigration extra-communautaire qui tente de s'intégrer au sein de la société moderne catalane. A partir des années 90, l'ERC va tenter d'apparaître comme le parti indépendantiste de gauche, pragmatique et institutionnel, face au PSAN, *Endavant* ou aux CUP, qui se caractérisent par une sensibilité alternative gauchisante et antisystème irrédentiste alors que l'ancien secrétaire général montrait un indépendantisme plus proche du nationalisme convergent et laissait dans un second plan les références de gauche, le nouveau secrétaire général et la nouvelle direction représentent une génération plus à gauche avec la volonté d'établir des liens avec les partis traditionnels de la gauche catalane.

Cette alliance entre l'ERC, l'IC et le PSC-PSOE a pu avoir lieu parce que le « PSC se considère dépositaire de la tradition fédéraliste du mouvement catalaniste, un catalanisme démocratique, de progrès, modernisateur face à la réaction romantique, historiciste et néo-médiévale, qui voulait trouver l'animal national dans la tradition et le passé »⁷⁸. Mais les liens structuraux entre le PSC et le PSOE ont souvent fait que la filière catalane a dû s'incliner devant les raisons d'Etat et la tendance plus centralisatrice de Madrid comme le montre son abstention en 1989, lors du vote sur le droit à l'Autodétermination de la Catalogne, ou plus récemment sur le *sapage* par son homologue à Madrid du projet du Nouveau *Estatut* (Statut d'Autonomie)⁷⁹.

Malgré le compromis des partis politiques catalans sur le nouveau statut d'autonomie, de fortes différences perdurent entre le PSC et la CiU. Le PSC considère que l'Etat espagnol est un Etat décentralisé pouvant évoluer vers le fédéralisme, alors que pour la CiU il est trop centralisateur et doit évoluer vers un fédéralisme ouvert, afin de se démocratiser davantage. Pour le parti de Jordi Pujol, l'Espagne est une unité politique à laquelle appartient la Catalogne, dominée par une nationalité historique majoritaire qu'est la Castille. Le parti de Pasqual Maragall considère l'Espagne comme une nation composée de plusieurs nations, dont la Catalogne fait partie, mais qui s'épanouit grâce à un Etat décentralisateur construit de manière consensuelle et qui peut s'épanouir encore davantage si l'Etat autonome accepte de se transformer en Etat fédéral. C'est la raison pour laquelle seuls les partis nationalistes l'ERC et le CDC de la CiU sont capables de se nationaliser ou de participer à des dynamiques partisans du *nation building*.

En ce sens c'est à partir de 1996 que le CDC va établir tout d'abord des contacts puis des relations trilatérales et régulières avec Unitat Català, le Bloc Nacionaliste Valencià et le Partit Socialista Mallorqui-Entesa Nacionalista des Iles Baléares. Les liens seront tels que lors des élections européennes, l'ensemble de ces partis se présenteront conjointement. La constitution du CDC en Catalogne de France en 2006 répond à une lutte partisane en quête du leadership catalaniste entre Unitat Catalana et le Bloc Català et à un changement de nature des relations partisans entre catalanistes du nord et du sud. Si les relations entre la CiU et la *Généralitat* et les catalanistes du nord reposaient essentiellement sur des réseaux amicaux et des liens fraternels datant du franquisme, suite à l'abandon de la politique par J. Pujol et l'accès à la

⁷⁸ Caminal M., *Nacionalisme i partits nacionals a Catalunya*, Ampurias, Barcelona, 1998, p.171.

⁷⁹ Burban C., Lagarde C., « Le nouveau statut : les limites de l'autonomie catalane et l'état de la démocratie » in, Lagarde C., *Les défis de la Catalogne au tournant du siècle (1996-2006)*, CRILAUP, Marges 30, Perpignan, 2008.

présidence de la CiU d'Artur Mas, la nature de ces liens va changer, puisque le CDC va faire le choix de consolider et d'approfondir ses liens en créant une succursale partisane au nord en intégrant le Bloc Català au sein du CDC. Même s'il est vexé, ses liens avec Unitat Catalana vont néanmoins se maintenir jusqu'en 2010, comme nous le confirme l'adjoint au maire de Perpignan : « j'ai toujours gardé de très bons liens avec Jordi Pujol. J'ai été le premier à lui demander de s'ouvrir à la municipalité de Perpignan lorsque J.P. Alduy est devenu maire. De même, il m'a toujours consulté sur les questions de la Catalogne Nord. Alors, si certains aujourd'hui se targuent d'être la succursale de son parti et de le représenter, je les crois. Mais moi, je fais de la politique avec des hommes, non avec des partis, et grâce à notre manière de faire de la politique, nous participons au *fer pais*, et ne tombons pas dans la stérilité du conflit entre partis »⁸⁰.

En l'absence de liens directs et légitimes avec un parti politique du *Principat*, ce n'est qu'en 2010, avec l'apparition de Solidaritat Catalana per la Independencia, sous la houlette de l'ancien président du mythique du Football Club de Barcelone, Joan Laporta, que va se rouvrir un nouveau réseau politique pour Unitat Català. Les deux organisations partisans ont en commun la volonté de dépasser le clivage droite-gauche en faveur d'un engagement fort pour l'indépendance et l'institutionnalisation de la Catalogne. Ainsi, Unitat Catalana voit là une organisation ouverte et conçue sur le même modèle : importance des personnalités et des notables du parti, pragmatisme *versus* idéologie, volonté d'unir l'ensemble de la famille catalaniste. Mais la marginalité de ce projet politique limite grandement toute la stratégie politique sur laquelle s'était basée l'action politique d'Unitat Catalana à la mairie de Perpignan, c'est à dire être le lien entre la mairie et les institutions du sud des Pyrénées et surtout entre le maire et le Président de la *Generalitat*. La faiblesse des organisations catalanistes hors Principat, leurs luttes intestines pour le leadership et l'accès privilégié au grand frère de Catalogne, ainsi que la structuration de la lutte politique partisane interne à cette dernière, font qu'il a été impossible jusqu'à aujourd'hui au catalanisme de construire un fort mouvement politique catalaniste traversant l'ensemble des *Pays Catalans*.

⁸⁰ Entretien avec l'adjoint au maire attaché aux affaires catalanes, membre fondateur d'unitat Catalana, à Perpignan, le 18 mai 2003

8.3. Engagement pluriel et diversification pragmatique du répertoire d'action collective au nord des Pyrénées ; la *construction nationale* locale

Conscients que la reconnaissance de l'euskara et de la nécessité d'une politique linguistique en leur faveur est un enjeu de politique publique, les mouvements sociaux de la langue basque ont toujours joué avec les échéances électorales comme structure d'opportunité politique. Ainsi, en 1991, lorsque les besoins de moyens de Seaska commencent à être conséquents, une stratégie est mise en place afin de peser au sein du débat public du Pays Basque de France. DEIADAR va présenter un rapport de soutien aux candidats et demander le soutien du Syndicat Intercommunal au Soutien à la Culture Basque, afin d'interpeller également le préfet des Pyrénées Atlantiques. Parallèlement les Ikastola locales plaident le même dossier auprès des élus locaux afin que le syndicat intercommunal dispose d'une force d'action nécessaire. « Les Ikastola locales plaident également pour le « virage » du Conseil Général à l'occasion de la campagne électorale du printemps. Le saut qualitatif nécessaire et envisagé dans la normalisation du statut des Ikastola impliquera sans doute la traditionnelle démonstration de volonté et de consensus autour des idées que nous avons développées, à savoir l'action publique. Il est nécessaire que nous envisagions cette éventualité avec les alliés et les partenaires que nous allons côtoyer. Le calendrier commence avec l'approbation de ce rapport et devra impérativement voir un terme fin juin à cause des prévisions budgétaires des administrations pour l'année 1993 »⁸¹. L'insertion et la maîtrise du calendrier électoral par les organisations du mouvement social de la langue sont totales. Fortement politisé, engagé de manière plurielle au sein de différentes coalitions de causes, et disposant de membres engagés à différents niveaux de la contestation (social, culturel, politique, institutionnel...), le secteur identitaire du Pays Basque dispose d'une grande capacité d'action et de mobilisation sociale. Cette pluralité d'engagement crée également une pluralité de répertoires d'actions possibles, ajustables aux différentes situations et divers contextes.

La faiblesse du mouvement catalaniste, tant sur le plan politique que social, réduit considérablement son répertoire d'action et ses mondes de possibles. Contrairement au cas basque où la pluralité d'engagements est source d'une pluralité d'actions possibles, en Catalogne, les actions se réduisent souvent au seul territoire Perpignanais qui agit comme exemple et avant-garde catalaniste pour l'ensemble du territoire nord catalan.

⁸¹ Garat M., *op.cit.*, p.200.

8.3.1. Les engagements pluriels comme pragmatique de l'action : du militantisme radical à la construction collective de l'action publique de la langue

Malgré les bons résultats obtenus par le mouvement *abertzale* lors des cantonales de 2001, les législatives de 2002 vont être une douche froide pour le mouvement identitaire du Pays Basque de France. Alors qu'en 1997, deux des trois députés élus au Pays Basque étaient favorables à la création d'un département *Pays Basque* et à l'officialisation de la langue basque, aux législatives de 2002, aucun des élus ne sera favorable à cette revendication. Rappelons que pour ce qui est de ces revendications historiques en 1995, L. Jospin, candidat socialiste s'était engagé à créer le département *Pays Basque*, si la majorité des élus du Pays Basque étaient favorables, et à signer la Charte Européenne de Langues Minoritaires et Régionales, alors que J. Chirac se positionnera contre. Dès lors, l'ouverture d'un débat sur la décentralisation fin 2002⁸² entrepris par le gouvernement Raffarin va, telle une fenêtre d'opportunité politique, être saisie par le secteur identitaire basque afin que les revendications historiques redeviennent clivantes dans le débat politique. La relance dans le débat public de ces revendications va être telle que même le CEPB va assumer des revendications qui jusque-là n'étaient revendiquées que par le mouvement *abertzale* : la création d'une Chambre d'agriculture, d'un Département et d'une Université pour le Pays Basque et l'officialisation de la langue basque.

La nouvelle phase d'engagement dans l'action collective contestataire ne s'explique, d'après Igor Ahedo, que par trois éléments : l'unité politique des *abertzale*, l'assise d'une nouvelle autonomie du parti politique AB acquise vis-à-vis de la violence⁸³, ainsi que du rôle de ses élus au sein du cadre d'action publique de développement local, et la centralité des idées du mouvement identitaire au sein du champ de lutte politique, notamment de la question institutionnelle du département⁸⁴. « A partir de ce moment, la stratégie des secteurs *euskaltzale* va se diversifier. D'une part, à travers BATERA s'établit l'exigence d'une reconnaissance d'officialisation de la langue basque. D'autre part, ses membres intègrent les réseaux de concertation participant à la définition d'une structure publique chargée de la promotion de la langue [l'OPLB]. Enfin, grâce au travail du mouvement désobéissant DEMO,

⁸² Nous pensons ici à la réforme constitutionnelle de l'article 1 : « La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée ».

⁸³ Voir, Amado-Borthayre L., *op.cit.*, 2002.

⁸⁴ Ahedo Gurrutxaga I., *op.cit.*, p.484.

ils exigent la présence de l'euskara au sein de la vie publique »⁸⁵. Mais BATERA va également assumer les trois autres revendications identitaires à fortes connotations symboliques comme la création du Département, d'une Chambre d'Agriculture et d'une Université. Il va s'avérer que ces revendications seront soutenues par une grande partie de la population, ce qui va doter les manifestations revendicatrices d'une grande capacité de mobilisation. BATERA devient la première coalition de cause identitaire qui ne soit pas exclusivement composée par des nationalistes basques ou proches, liant ainsi les secteurs *basquistes* de droite comme de gauche aux nationalistes, organisations du mouvement de la langue, syndicats de paysans et salariés, collectifs d'enseignants et entrepreneurs...

Les engagements pluriels du mouvement social de la langue tant au Pays Basque qu'en Catalogne, vont permettre, à travers les différents lieux d'interactions constitués au sein des forums hybrides et des réseaux d'action publique, de transformer le stigmate de l'irréductible et contestataire professionnel, en acteur constructiviste et pragmatique de l'action publique et politique, reléguant ainsi l'image du minoritaire dangereux pour en faire un motif de fierté partagé, l'identité basque devient en Pays Basque de France un argument mobilisateur dans le champ de l'aménagement et du développement territorial⁸⁶.

L'innovation de l'engagement du mouvement social de la langue emprunte aujourd'hui souvent la forme d'un redéploiement de ses réseaux, à travers son ouverture relative à de nouveaux entrants, par la constitution de nouvelles coalitions de causes plus larges en termes idéologique et de culture militante, ou par l'ouverture géographique de son action. Les organisations du mouvement social de la langue se structurent de plus en plus au niveau transfrontalier à l'image des Ikastola, d'AEK ou de Kontseilua, ou à un niveau étatique à l'instar d'Ikas-Bi et de l'APLEC au sein de la FLAREP. Mais la particularité de ces nouveaux cadres d'actions est qu'ils ne se remplacent pas aux anciens mais se superposent les uns aux autres. Ainsi, ces nouveaux cadres d'actions dans lesquels s'engagent les organisations du mouvement social de la langue constituent des conséquences plus pesantes que celles résultant d'un changement de casquette⁸⁷. En effet, une multiplicité d'exemples d'engagements pluriels des organisations du mouvement social de la langue montre que « ni une présence accrue au sein du système politique, ni la satisfaction des principales

⁸⁵ *Ibidem*, p.478.

⁸⁶ Il suffit de lire les différents rapports d'expertise commandés par le CDPB et le CEPB pour voir combien la capacité mobilisatrice de l'identité et l'aspect positif qu'elle a dans le développement économique et territorial sont grandes à tel point que le CDPB a commandé une étude de faisabilité et d'impact d'une marque territoriale Pays Basque dans le domaine économique en 2008.

⁸⁷ Thevenot L., *op.cit.*, p.54.

revendications ne se traduisent nécessairement par un apaisement de la contestation ; celle-ci tend au contraire à se développer parallèlement sur les deux terrains de la politique contestataire et de la politique institutionnelle »⁸⁸. Ainsi, l'intégration progressive des élus *abertzale* et des organisations du mouvement social de la langue au jeu politique au sein des réseaux d'action publique locale, n'ont ni apaisé leurs revendications, comme on va le voir au travers de la campagne BATERA, ni baissé la radicalité de leur répertoire d'action, comme en témoigne le mouvement DEMO.

8.3.1.1. Exemple de diversification du répertoire d'action et d'engagements pluriels face au nouveau cycle de contestation du mouvement identitaire : radicalité et pragmatisme

Résultant de la fusion d'une volonté sociale, qui souhaitait donner une suite logique au processus engagé à partir d'octobre 1999 autour de la campagne revendiquant la création d'un département Pays Basque et d'une volonté politique basée sur « un accord tactique au sein du mouvement *abertzale* (AB, PNB-*Iparralde* et EA-*Iparralde*) pour essayer de lancer une campagne commune autour de la question du département »⁸⁹, BATERA⁹⁰ va marquer par à-coups le tempo de l'agenda politique local. Beaucoup plus dynamique que les associations pro-départementalistes qui s'étaient développées jusque-là, car intégrée par de nombreux militants aguerris et jeunes venant de milieux proches d'AB et de l'ELB, BATERA va revendiquer la création d'un département pour le Pays Basque, la création de la Chambre d'Agriculture, une université de plein exercice et la co-officialisation de la langue basque, ce qui rend nécessaire une modification de l'article 2 de la Constitution afin de ratifier la Charte Européenne des Langues Régionales et Minoritaires. Mouvement social dont les revendications sont clairement affichées et dont les membres ne sont pas exclusivement

⁸⁸ Mathieu L., *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, Paris, 2004, p.22.

⁸⁹ Pierre T., *op.cit.*, p.114.

⁹⁰ Ainsi, le 14 décembre 2002, la plate-forme BATERA va se constituer à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bayonne. Elle répond à l'initiative de l'Association des Elus pour un Département Pays Basque (AED), l'Association pour un nouveau Département (AND), Euskal Konfederazioa, le syndicat agricole Euskal Laborarien Batasuna (ELB, membre de Via Campesina-Confédération Paysanne), et différents élus proches du mouvement identitaire et des militants *abertzale*. La démarche qui va naître du refus du gouvernement d'ouvrir un débat ou un processus de concertation sur les quatre revendications exprimées par les élus du Pays Basque, va légitimer la radicalisation du discours et des mobilisations de BATERA, qui convoque une manifestation pour octobre 2003, dans le cadre de ce qu'elle appelle une dernière action conventionnelle. Suite à la manifestation qui a réuni 7 500 personnes dans les rues de Bayonne, BATERA décide de consolider sa structure, en finissant par former un large mouvement social au lieu de l'association d'élus qu'elle représentait, et de renouveler sa ligne stratégique quant aux revendications.

abertzale, BATERA « est un signe de radicalisation de la revendication départementaliste du point de vue de son rapport à la culture et à la langue basque »⁹¹.

Suite à l'annonce faite en 2002 par le premier ministre Jean Pierre Raffarin, d'un nouveau processus de décentralisation, des repositionnements politiques et modifications vont se faire jour dans les stratégies et les perceptions tant des membres des CEPB et CDPB que des secteurs départementalistes et du mouvement identitaire. En vue d'une plus grande efficacité politique, les différents secteurs sociaux et politiques vont s'accorder sur un document approuvé à l'unanimité par le CEPB et devant être présenté aux *Assises des Libertés Locales* de Salies de Béarn et de Bordeaux. Fait symbolique, c'est l'ancien ministre et député européen du Pays Basque Alain Lamassoure qui, sur place, va défendre un texte intitulé *Un Pays Basque connu et reconnu* devant un parterre de ministres. Ce texte, louant l'expérience originale au Pays Basque de gouvernance locale basée sur une personnalité politique, culturelle et identitaire différenciée mais manquant de reconnaissance institutionnelle, se veut une forme consensuelle du besoin ressenti et partagé par les membres du CEPB et du CDPB. Mais les revendications ne s'arrêtent pas là, puisque le CEPB assume des revendications qui jusque-là n'étaient portées que par le mouvement identitaire telles que l'officialisation de la langue basque, la création d'une Chambre d'Agriculture propre et d'une Université de plein exercice pour le Pays Basque. Devant la réponse négative de l'Etat, les secteurs les plus prompts à assumer ces revendications en dehors du CEPB, vont se structurer au sein de BATERA, afin de doter d'une capacité mobilisatrice ces revendications au sein de l'espace public local et national.

A la suite de la fin de non-recevoir reçue de la part du Premier Ministre, J.P. Raffarin, BATERA convoque une conférence de presse appelant à manifester le 11 septembre 2003, alors qu'au même moment une partie (le secteur proche du mouvement identitaire⁹²) de la direction du CDPB se met en grève de participation le 25 septembre 2003. Ainsi, « Patxi Noblia, membre de ce groupe en grève, regrette la non-prise en considération de dossiers essentiels comme celui du Département Pays Basque, la création d'une Chambre d'Agriculture, d'une université de plein-exercice et l'officialisation de la langue basque (...).

⁹¹ Pierre T., *op.cit.*, p. 114.

⁹² On y trouve A. Arandia, dirigeant du PNB-Iparralde, A.M. Alberbide, maire d'Helette et membre d'AB, M. Bergougnian Président de la Cave Coopérative des Vignerons du Pays Basque, A. Cachenaute, dirigeant d'ELB, J. Bidart, dirigeant des radios bascophones, P. Bimboire, membre de l'association patronale basque Lantegiak, R. Camblong, dirigeant du PNB et premier président du CDPB, P. Goyetche, membre du Syndicat Intercommunal de Soutien à la Culture Basque et ancien Président de Seaska, J. Haritschelhar, académicien de la langue basque, M. Oronos, dirigeant d'Euskal Konfederazioa, P. Noblia membre de l'Association de Capital Risque Herrikoa et S. Zuraide, d'Ofizialeak association regroupant des artisans du Pays Basque.

Les grévistes dénoncent l'immobilisme et l'inefficacité du Conseil de Développement qui est alors très fragilisé par cette crise interne »⁹³. Par cette grève se brise pour la première fois le consensus sur l'orientation générale de l'action publique, sur les modalités d'interaction, sur la légitimité des décisions prises et la confiance entre les membres du CDPB, conditions nécessaires au fonctionnement de toute communauté de politique publique⁹⁴.

L'épreuve de force entre le gouvernement et le mouvement BATERA trouve son paroxysme dans la manifestation du 11 octobre 2003 à Bayonne, à laquelle vont prendre part plus de 8 700 personnes. Consciente de sa grande capacité mobilisatrice, BATERA va ouvrir une nouvelle phase d'actions contestataires dépassant le répertoire classique d'actions publiques et sociales. Rappelons que la manifestation va rassembler en plus des représentants nationalistes du Sud des Pyrénées, des acteurs essentiels de la vie politique, culturelle et sociale du Pays Basque de France, tels que le Président de l'Académie de la langue Basque, J. Haritschelhar, des membres locaux d'Euskaltzaindia, comme P. Charriton, T. Peillen, des universitaires, de Bayonne, Pau, Bordeaux et Toulouse, ainsi que des élus de droite comme de gauche des municipalités les plus importantes du Pays Basque de France⁹⁵. Dans le discours final, Jean Noel Etxeberri, porte-parole de BATERA et d'AB, souligne le fait que cette manifestation a rassemblé plus que celle contre la réforme des retraites, répondant ainsi aux accusations faites la même semaine par des opposants de gauches comme J. Espilondo ou l'anthropologue P. Bidart, qui prétendaient que les revendications identitaires n'intéressaient pas les citoyens et que seules les revendications sociales avaient une importance politique⁹⁶.

Surprise par sa propre capacité mobilisatrice, la coalition de la cause BATERA va ouvrir un processus de réflexion afin d'étudier non seulement la stratégie à appliquer et le répertoire d'action collective à développer mais également d'ouvrir un débat sur la pluralité des engagements militants possibles du mouvement social. BATERA va proposer comme piste stratégique en vue de l'obtention de ses revendications : l'utilisation de la désobéissance civile comme instrument de lutte politique, prenant pour exemple les actions des DEMO et de la très médiatique Confédération Paysanne ; la mise en place d'institutions parallèles comme un Conseil Général (*départemental*) basque, un Conseil de la Langue basque et une Chambre

⁹³ Pierre T., *op.cit.*, p.116.

⁹⁴ Marsh D., Rhodes R.A.W., *op.cit.*, pp.51-53.

⁹⁵ Hormis les personnalités politiques locales, cette manifestation va trouver un grand soutien de la part des structures politiques nationalistes du Sud, telles que Joseba Egibar du PNV, Patxi Zabaleta d'Aralar, Joseba Permach de Batasuna, German Kortabarria du syndicat ELA et Ainhoa Etxaide du syndicat LAB.

⁹⁶ Ahedo Gurrutxaga I., *op.cit.*, p.533.

d'Agriculture (départementale) basque spécifique⁹⁷; ainsi que la possibilité de créer des plateformes politiques propres, dépassant le cadre classique des partis politiques ; et la mise en place d'une campagne revendiquant un référendum portant sur l'ensemble de ces revendications⁹⁸.

Le contexte anti-terroriste et la forte répression que subissent les militants du mouvement DEMO, font que les pistes d'actions de désobéissance civile directe seront écartées. La répression qui s'abat sur le mouvement DEMO est fortement médiatisée, ce qui fait prendre très vite conscience aux plus téméraires des risques encourus en cas d'utilisation de ce type de répertoire. Pour ce qui est de la possibilité de présenter des listes sous forme de plateforme, la discipline interne aux partis et les possibles sanctions qui pourraient s'ensuivre en cas de participation au sein d'une telle coalition ainsi que le large éventail idéologique des membres de BATERA, réduisent la possibilité de passer de simples accords et de soutenir une démarche politique commune. Par contre, la mise en marche de structures parallèles, telles que la Chambre d'Agriculture, la mise en place d'un référendum sur la création d'un Département et la mise en place d'un Conseil Général basque, sont acceptées en tant qu'actions collectives à réaliser respectivement pour les années 2005 et 2007.

La reprise en main du dossier basque par le Ministre de l'Intérieur de l'époque N. Sarkozy va ouvrir chez certains départementalistes des espoirs de relance et d'ouverture de la dynamique entreprise en 1992 et dont le consensus au sein du réseau d'action publique vivote. Le Ministre de l'Intérieur, déclarant qu'il prend acte du besoin de reconnaissance de la spécificité basque et qu'il s'engage dans la création d'un Groupe d'Intérêt Public centré sur la politique linguistique locale, à la convocation d'une conférence sur le transfrontalier, à la fondation d'un Office Public Foncier et d'un pôle de coopération universitaire, remarque toutefois que, « la reconnaissance trouve ses limites là où la spécificité cède le pas au communautarisme. Elle ne doit pas aboutir à remettre en cause le pacte républicain sous lequel nous vivons depuis deux siècles. Si des habitants de ce territoire se sentent basques avant tout, c'est leur droit le plus strict. Mais, il y en a d'autres qui ne se sentent pas basques ou ne le sont pas du

⁹⁷ La constitution de structures parallèles répondait à la fin de non-recevoir de la part de l'Etat français, qui malgré un fort appui social, se refusait à céder ces institutions à un territoire non départementalisé. Profitant que ces revendications et la possibilité de les construire de manière autonome et alternative par rapport à celles des Pyrénées Atlantiques, disposaient d'un fort soutien social et politique, les nationalistes vont même jusqu'à émettre comme hypothèse de viabilité de ces institutions-alternatives avec la possibilité de créer des accords avec le Gouvernement de la CAB, Udalbiltza, l'Europe, les municipalités...

⁹⁸ Document BATERA, *Valoriser la démocratie en Pays Basque*, Bayonne, le 7 mai 2003.

tout. C'est tout aussi respectable »⁹⁹. D'autre part, pour le ministre, aucun des défis et problèmes posés par le mouvement identitaire ne serait résolu par un département Pays Basque, en ce sens que l'ensemble de ces problématiques ne sont pas de sa compétence.

Le refus catégorique du pouvoir central de modifier l'article 2 de la Constitution et d'un mouvement favorable en faveur d'une institutionnalisation spécifique du Pays Basque, va pousser BATERA à convoquer une assemblée générale le samedi 24 janvier 2004. Lors de l'assemblée, la coalition de cause BATERA va demander au gouvernement Raffarin la réalisation d'un référendum sur l'institutionnalisation du Pays Basque. Dans l'éventualité où la demande ne serait pas retenue, la majorité des membres de BATERA accepterait d'organiser des consultations communes par commune¹⁰⁰. D'autre part, BATERA fait passer une motion en novembre 2005, dans la réunion du *Biltzar* des maires du Pays Basque, en faveur de l'organisation d'un référendum sur la création d'un Département Pays Basque, obtenant plus de 60% des voix, et entame alors une campagne afin de récolter 46 000 signatures en faveur du dit référendum.

Ce nouveau cycle de confrontations ouvert par la mise en marche d'une pluralité d'actions politiques en faveur de l'institutionnalisation du Pays Basque et officialisation de la langue rompt avec le compromis et le consensus qu'exigeait la communauté d'action publique du CEPB et du CDPB, et va fortement cliver le paysage politique d'autant plus qu'un nouvel acteur politique va fortement bouleverser les arènes publiques locales (médiatiques, d'expression collective et institutionnelle)¹⁰¹, à savoir le mouvement de désobéissance civile DEMO¹⁰². Ainsi, les actions des DEMO vont se voir légitimées par les promesses non tenues des pouvoirs publics et par la lenteur de la mise en place des programmes d'actions publiques établis au sein de la communauté d'action publique locale, du CEDP et du CEPB¹⁰³.

Le nom du nouveau mouvement, DEMO, n'est pas anodin, il répond à la phrase prononcée le 11 septembre 1999 par Renaud d'Elissagaray, « il existe un déficit structurel de démocratie en

⁹⁹ Hebdomadaire *Enbata*, n° 1810, Bayonne, 8 janvier 2004.

¹⁰⁰ Cette initiative s'appuie sur les nouvelles lois de la décentralisation qui octroient ce pouvoir aux communes, à condition que les questions posées soient d'intérêt et de compétence communale.

¹⁰¹ Cefai D., « La construction des problèmes publics. Définition de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, n°75, 1996, pp.43-66.

¹⁰² Le mouvement Démocratie pour le Pays Basque-*Demokrazia Euskal Herriarentzat* (DEMO) naît en Janvier 2000, pendant la trêve de l'ETA et l'accord de Lizarra-Garazi qui devait mettre fin à l'usage de la violence politique et à la mise en place d'un « cadre national démocratique ». L'usage de la violence pendant la trêve étant exclu comme répertoire d'action, un débat sur les possibilités d'une lutte radicale par la désobéissance civile va faire son chemin au sein de la Gauche Indépendantiste et tout un courant d'intellectuels, universitaires et militants va se développer autour de la Fondation Joxemi Zumalabe.

¹⁰³ Ahedo I., *El movimiento DEMO y la nueva cocina vasca (desobediente)*, Alga, Irún, 2004, p.86.

Pays Basque depuis 1792 »¹⁰⁴. A la différence des répertoires d'action propres au nationalisme basque (conventionnel pour le nationalisme modéré : élections, manifestations, réunions... ou violent pour le nationalisme radical de gauche), les DEMO vont développer une série d'actions pacifiques¹⁰⁵ et symboliques, afin d'obtenir ce qu'ils définissent comme des objectifs accessibles¹⁰⁶. Ces objectifs sont « l'officialisation de la langue basque et l'institutionnalisation d'*Iparralde*, en plus du rapprochement des prisonniers politiques »¹⁰⁷. Le mouvement inscrit sa démarche militante dans une stratégie de remplacement légitime du répertoire institutionnel au sein du CEPB et du CDPB qui ont échoué à faire aboutir les revendications consensuellement votées en son sein. Ils vont aussi revendiquer essentiellement la mise en œuvre d'une politique linguistique efficiente en faveur du développement de l'enseignement et de l'usage de la langue basque ; la mise en place d'une institution politique propre au Pays Basque (de France), par la création d'un département Pays basque et le respect des droits des prisonniers politiques basques d'être incarcérés près de leur domicile (revendication politique non assumée par BATERA)¹⁰⁸.

Le mouvement va se former de manière militante aux nouvelles formes d'action collective radicales, mais néanmoins non-violentes, en reprenant à son compte les théories d'Henri-David, Thoreau¹⁰⁹, Martin Luther King, Greenpeace, Act-Up et la Confédération Paysanne, ou encore les exemples populaires et massifs du Pays Basque d'Espagne tels que le mouvement d'Insoumission militaire, de lutte contre le barrage d'Itoiz ou contre la centrale

¹⁰⁴ Journal *Gara*, Donostia, 11 septembre 1999.

¹⁰⁵ « Lors de la trêve de l'ETA, entre 1999 et 2000, nous avons constaté que malgré la trêve et l'absence de violence politique, nos revendications n'avançaient pas. Deux tendances sont à la base de la création du mouvement de désobéissance civile au Pays Basque. La première est celle liée à la non-violence, qui considère l'outil de la non-violence comme un moyen légitime de lutte... L'autre, la plus présente au Pays Basque, à mon sens, est la radicalité sociale et militante, qui pousse des jeunes, tout en étant favorables à la violence politique (lutte armée ou *kale borroka* [guérilla urbaine]), à utiliser les outils de la désobéissance civile comme outil radical et stratégique au niveau social, dans la société quotidienne ». Entretien avec un militant, des DEMO et d'Euskal Herrian Euskaraz, à Bayonne, le 10 octobre 2008

¹⁰⁶ Le mouvement de désobéissance civile, DEMO, va remplir les quatre critères essentiels à l'action désobéissante. Premièrement, les DEMO sont un mouvement qui s'inscrit dans l'action collective de contestation. Deuxièmement, la désobéissance civile s'accompagne d'une utilisation explicite des modes d'actions visant à éviter toute violence. Troisièmement, la transgression de la loi va constituer à tout moment l'objectif majeur afin d'aboutir à un changement de politique. Quatrièmement, la désobéissance civile des DEMO va supposer la mobilisation de notions éthiques comme motif de l'action collective désobéissante. Voir à ce sujet, Pedretti M., *La figure du désobéissant en politique. Etude de pratiques de désobéissance civile en démocratie*, L'Harmattan, Paris, 2001.

¹⁰⁷ Ahedo Gurrutxaga I., *op.cit.*, p.562.

¹⁰⁸ Les prisonniers politiques basques sont dispersés sur l'ensemble de l'Etat espagnol et en France et si pour la plupart, ils se trouvent à Paris, un grand nombre d'entre eux est également dispersé sur l'ensemble du territoire national.

¹⁰⁹ La désobéissance civile a été pensée en tant que telle à partir du milieu du 19^e siècle par Henri-David Thoreau. Elle est théorisée par ce dernier dans le pamphlet, *Résistance au Gouvernement Civil*, qui sera republié à sa mort sous le titre *La désobéissance Civile*.

nucléaire de Lemoiz¹¹⁰. Le registre d'action du mouvement est pensé par ses fondateurs comme un moyen pour dépasser et transcender les oppositions rigides structurant l'espace local basque. Cela a sans doute été rendu possible par le glissement et la focalisation progressive des revendications politiques vers des revendications plus culturelles. Ce glissement peut avoir différentes causes, comme par exemple la rupture de la trêve et les scissions vécues par la gauche indépendantiste, dont est issu le mouvement DEMO. « A la suite de la scission de Batasuna et de l'AB, une scission est apparue dans le mouvement des jeunes. Evidemment, les plus militants et conscientisés des jeunes, les plus engagés sont partis chez Haika-Segi. Paradoxalement, alors que l'engagement des DEMO nécessite un engagement plus fort sur le terrain militant, puisque nous nous caractérisons par l'action de désobéissance civile, toutes nos actions frôlaient l'illégalité, nous nous sommes retrouvés avec une base militante, certes plus plurielle, mais moins consciente et moins militante »¹¹¹.

La scission politique de la gauche indépendantiste va avoir des conséquences plus graves pour le mouvement DEMO. Avec la scission, la reprise de la violence politique va créer une ambiance de suspicion, où toute action et tout développement discursif de la non-violence comme instrument politique vont être considérés comme une tentative de délégitimation de l'usage la violence et donc de son usage par une partie de la Gauche Indépendantiste. Dès lors, suite à la scission entre l'AB (en Pays Basque de France), Aralar (Pays Basque d'Espagne) et Batasuna, la désobéissance n'est plus conçue comme un outil de lutte complémentaire dans la stratégie de la Gauche Indépendantiste (qui a continué à soutenir l'usage de la violence politique)¹¹². Il n'en reste pas moins que l'étiquette des militants des

¹¹⁰ Notons que le mode d'action des DEMO, l'action directe non-violente et radicale, de désobéissance civile, n'est pas une nouveauté. Le Pays Basque a connu précédemment des mouvements écologistes, antimilitaristes, et féministe. Voir : Agirre Aranburu X., Ajangiz R., Ibarra P., Sainz de Rozas R., *La insumisión. Un singular ciclo histórico de desobediencia civil*, Tecnos, Madrid, 1998 ; Ajangiz R., Manzanos C., Pascual J., *Objetores, insumisos : la juventud vasca ante la mili y el ejército*, EJ/GV, Gasteiz, 1991 ; Barcena I., Ibarra P., Zubiaga M., *Nacionalismo y ecología. Conflicto e institucionalización en el movimiento ecologista vasco*, Libros de la Catarata, Madrid, 1995 ; Ibarra p., Goma R., Marti S., *Creadores de democracia radical. Movimientos sociales y redes de políticas públicas*, Icaria, Barcelona, 2002 ; Martinez M., « Identité et subjectivité dans le mouvement féministe au Pays Basque : le cas Lanbroa », in *Socio-logos*, n°2, 2007, pp.1-13 ; Tejerina B., « Los movimientos sociales y la acción colectiva. De la producción simbólica al cambio de valores », in Ibarra P., Tejerina B., *Los movimientos sociales. Transformaciones políticas y cambio cultural*, Trotta, Madrid, pp.11-138 ; Tejerina B., Fernandez Sobrado J.M., Aierdi X., *Sociedad Civil, Protesta y Movimientos sociales en el País Vasco*, EJ/GV, 1995

¹¹¹ Entretien avec, un responsable des DEMO à Bayonne, le 10 octobre 2008,

¹¹² « La forte sympathie sociale des DEMO ne s'est pas traduite, dans les mêmes proportions, au sein du mouvement de la gauche *abertzale*, au sens large. Nous avons fini par apparaître, à tort, comme le mouvement des jeunes d'AB, tant pour les militants de Batasuna et de Haika-Segi, pour qui nous étions des concurrents, que pour la société. Le fait que nous n'utilisions pas la violence et que le monde de Batasuna s'oppose à nous, a beaucoup apporté à l'AB à ce moment-là. D'une part, on les a différenciés grâce à nos actions de Batasuna et de la violence stigmatisante d'ETA, ils devenaient sympathiques parce nous l'étions, alors même que nous nous

DEMO, après la scission entre AB et Batasuna, tout comme celle des militants de l'AB est également due à l'engagement multiforme et pluriel de ces militants, dans un monde numériquement et géographiquement réduit.

Jusqu'en mars 2003, on va observer une certaine progression dans les actions menées, du changement de panneaux signalétiques on passe à l'occupation de gares ferroviaires puis à la suspension momentanée du trafic en s'enchaînant aux rails. A partir de cette date, l'engagement dans le mouvement DEMO va nécessiter un engagement fort car des peines de plus en plus dures vont tomber sur les militants des DEMO interpellés. Malgré tout, la répression est assumée comme lieu de contestation politique et de quête de légitimité¹¹³, et elle est détournée afin de devenir un outil de plus au sein du répertoire d'action du mouvement qui plus est parce que les procès des militants du DEMO vont devenir des arènes publiques, d'autant plus importantes qu'elles seront théâtralisées par les militants. Lors du procès de début janvier 2004, va s'installer un profond mal-être, qui va croître dans la société du Pays Basque de France, conséquence des graves événements qui ont eu lieu dans les tribunaux de Bayonne, lors du jugement des militants DEMO, pour substitution de panneaux monolingues en français en gare de Bayonne par des panneaux bilingues et le vol des bustes de Marianne dans plusieurs mairies. La salle où a lieu la session, va être évacuée par les forces de l'ordre à l'aide de gaz lacrymogènes, lorsqu'un bras de fer a lieu entre les militants et le juge concernant les droits linguistiques des prévenus. En effet, si la juge reconnaît le droit à l'ensemble des militants de nationalité espagnole de s'exprimer en langue basque, elle refuse ce droit à la totalité des militants de nationalité française, arguant leur devoir, en tant que citoyens français, à parler le français au sein de chaque service public, et tribunal, ce à quoi ils se refusent, réclamant les mêmes droits que leurs frères du Sud¹¹⁴. Comme pour toutes leurs actions, la stratégie des DEMO réside essentiellement dans la mise en relief des « contradictions du système en place », en reprenant à leur compte la logique d'action et le vocabulaire des « dominants ».

refusons à être un mouvement politique rattaché à un parti politique, enfin... ». Entretien avec, un responsable des DEMO à Bayonne, le 10 octobre 2008,

¹¹³ Comme dans toute action de désobéissance civile, la violence légitime de l'Etat, si elle est contestée, est néanmoins assumée, tout comme la justice. Le fait que les DEMO ne répondent pas à la violence subie lors du procès fait dire à l'un de leurs leader que « pour une fois on a montré qu'on était autre chose que des cagoulés à la kalachnikov. Finalement, plus nos actions sont ludiques et humoristiques et plus la répression est grande, plus notre action est efficace, car elle engrange plus de soutien et de sympathie, ce qui est notre but ». Entretien avec un militant, des DEMO et d'Euskal Herrian Euskaraz, à Bayonne, le 10 octobre 2008

¹¹⁴ Voir à ce sujet, Garicoix M., « Le procès agité de militants basques adeptes du bilinguisme », in le journal *Le Monde*, Paris, du samedi 10 janvier 2004, et Aubenas F., « Au tribunal, les Demos s'accrochent à leur basque », in journal *Libération*, Paris, vendredi 9 janvier 2004.

La mise en scène des actions et leur forte dimension symbolique font disparaître les identités individuelles et composent une identité collective différente de celle qui est individuellement assignée à ses dirigeants. Ainsi, les DEMO sont tous vêtus de T-shirts jaunes à l'effigie du mouvement et ont le visage couvert de blanc le cas échéant. La théâtralisation des actions et la forte symbolique par l'action gomme l'identité des acteurs du mouvement¹¹⁵. « Les procès ont été préparés tout autant que les actions. Réunions préalables, partage des tâches, enfin de la parole, des messages. Chacun a son rôle lors du procès qui se transforme en action collective alors que le système nous juge en tant que citoyen individuel »¹¹⁶. En ce sens, la multiplication des procès des militants à partir de 2002, qui est essentiellement due aux délais de l'instruction et à la multiplication des comparutions, participe fortement à la focalisation et à la théâtralisation du mouvement, par la médiatisation et la mise en scène opérées par le mouvement lui-même.

Une autre particularité des actions des DEMO est qu'elles sont relativement bien perçues par la population, puisque la majorité en prend en charge les revendications exprimées et peut pour la première fois assumer pleinement les modes d'actions d'un mouvement social et politique émanant de la sphère politique *abertzale*, qui jusque-là avait souvent utilisé la violence politique comme mode d'expression politique non conventionnel, en Pays Basque de France¹¹⁷.

Ainsi, le 14 mars 2000, une vingtaine de militants des DEMO vont s'accaparer les 21 sièges correspondant aux élus du Pays Basque au sein du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques, « afin de ramener les sièges nécessaires à la future institution du Pays Basque »¹¹⁸. Comme à son habitude, le mouvement DEMO va donner un poids maximum à son action et met en scène son action, afin que l'engagement qu'elle suppose ait le plus grand poids possible. Le mouvement, va donc jouer avec la presse, qu'il va convoquer le 21 mars 2000 à Bayonne afin de rendre les chaises un an après le vote du CEPB qui s'était exprimé majoritairement en

¹¹⁵ Nous retrouvons la même logique d'effacement de l'individualité au profit du seul collectif dans le style vestimentaire des *Blacks Blocks* lors des manifestations altermondialistes.

¹¹⁶ Entretien avec un militant, des DEMO et d'Euskal Herrian Euskaraz, à Bayonne, le 10 octobre 2008

¹¹⁷ Nous pensons ici, à la violence armée d'IPARRETARRAK ou à la guérilla urbaine, ayant cours pendant les années 70, 80, 90, en Pays Basque de France. Pour plus d'informations, se rapporter à Vrignon B., *Les années oubliées, jalons pour une histoire du mouvement abertzale au Pays Basque 1968-1978*, Gatuzain, Baiona, 1999, Vrignon B., *Une simple existence sentimentale, jalons pour une histoire du mouvement abertzale en Pays Basque Nord 1978-1988*, Gatuzain, Baiona, 2007.

¹¹⁸ « Nous sommes venus au Parlement de Navarre de Pau pour reprendre notre dû. En effet, les 21 sièges des conseillers généraux du Pays Basque n'ont rien à faire au Conseil Général de Pau, où ils trônent, minoritairement, au sein d'une institution dont la société basque ne veut pas. Cette dernière a clairement démontré son attachement majoritaire à la revendication d'un département Pays Basque ». Cité in, *Journal Sud-Ouest*, Bayonne mercredi 15 mars 2000.

faveur de la création d'un Département Pays Basque. Par ailleurs, le mois de janvier 2002, le mouvement DEMO, dans un objectif humoristique mais néanmoins hautement symbolique, va donner naissance au Front de Libération des Mariannes (FLDM), qui va dérober trois bustes de Marianne dans les mairies des capitales historiques des provinces du Pays Basque, Mauléon, Ustaritz et Saint-Jean-Pied-de-Port, et dont le tract de revendication est le suivant :

« Nous, commandos du FDLM, revendiquons l'action qui a abouti aujourd'hui à la libération simultanée de Mariannes en trois endroits du Pays Basque Nord. (...) La République, concept universaliste et progressiste issu des Lumières du XVIIIe siècle qui prétendaient éclairer le monde. Une République qui voyait le peuple refuser la domination du monarque, proclamer qu'il était seul souverain en générant une société nouvelle rejetant les privilèges, pour proclamer l'égalité devant la loi de tous les citoyens. (...) Mais en lieu et place de ces beaux principes, c'est tout son message que Marianne a vu dévoyer. Quelle liberté, quelle souveraineté du peuple lorsque le principe de la majorité cesse d'avoir cours selon que l'on se situe au nord ou au sud de l'Adour ? Marianne a vu la majorité des élus de ce pays se positionner majoritairement en faveur d'un Département Pays Basque, d'une chambre d'Agriculture, ou du rapprochement des prisonniers politiques ; des mairies, des conseils municipaux, représentants du peuple choisis au suffrage universel, humiliés publiquement de voir leur représentativité démocratique bafouée. Quelle égalité devant la loi pour la langue basque (l'euskara) lorsqu'un schème d'aménagement linguistique est adopté, qu'une majorité toujours plus importante de la population demande l'enseignement généralisé de l'euskara et la bilinguisation du service public, mais qu'un obscur texte de loi a finalement imposé que la seule langue de la République se devait d'être le français. Pour Marianne qui, à sa naissance, représentait une République multilingue, l'instruction publique, l'armée ou les amendements de constitutions ont enterré l'égalité culturelle. Elle a vu les gouvernements rester sourds face à tous ces revendications, mettre une majorité en minorité. Libérée par des citoyens ayant entendu son appel au secours, ne pouvant rester de marbre à la voir figée de gré ou de force sur son socle. Car nous, membres du FDLM, sommes issus de la même tradition républicaine, dans une dimension universaliste et progressiste, loin de la conception réductrice et cocardière qui est censée la représenter aujourd'hui. Et Marianne est des nôtres »¹¹⁹.

Mais comme nous le rappellent D. McAdam, S.Tarrow et C. Tilly, l'action radicale non violente n'a de chance de produire des effets durables que dans la mesure où ; 1) elle permet des alliances fondées sur l'idéologie ou l'intérêt avec des membres du monde politique ; 2) elle menace de façon crédible de rompre la routine des processus politiques ; 3) elle menace en outre, de manière toute aussi crédible, d'exercer une influence directe dans l'arène électorale ; 4) elle permet à des acteurs politiques extérieurs d'exercer des pressions sur les autorités officielles¹²⁰. Ne créant qu'une faible augmentation des votes des sympathisants de l'AB, ne réussissant pas à faire plier les pouvoirs publics sur le bilinguisme au sein des

¹¹⁹ Tract des DEMO, Bayonne, janvier 2002.

¹²⁰ McAdam D., Tarrow S., Tilly C., « Pour une cartographie de la politique contestataire », *Politix*, n°41, 1998.

administrations centrales et de la SNCF et participant à la division de l'espace *abertzale* de gauche du Pays Basque de France¹²¹, les DEMO, devant faire face de plus en plus à la répression, vont peu à peu réduire leurs actions et périlcliter en tant que mouvement social. Malgré tout, la radicalité de ses actions et le fort soutien et de sympathie qu'il va créer au sein de la population du Pays Basque de France vont participer grandement à la montée en puissance aussi bien la coalition de la cause BATERA, dont elle est membre, que le cycle de contestation ouvert par cette dernière. Or, la montée en puissance du mouvement BATERA et la crise de confiance et de consensus développés au sein du CDPB et du CEPB, comme nous l'avons vu (chapitre 7), vont fortement participer à la création de l'OPLB et à la mise en place d'une politique linguistique locale. L'effort des DEMO n'aura pas été vain, même si la plupart de ses revendications n'ont toujours pas été acquises.

8.3.1.2. De la contestation à l'action publique : recyclage du répertoire d'action collective en instrument d'action publique de la langue basque

Le représentant de l'univers de l'euskara, Kontseilua, fut créée par l'ensemble des organisations du mouvement social de l'euskara afin de relancer, sur l'ensemble du Pays Basque, un processus de normalisation linguistique et faire pression sur les pouvoirs publics. La campagne *Bai Euskarari* fut proposée et impulsée dans ce cadre de généralisation sociale et globalisation territoriale qu'exprimait la structuration de Kontseilua.

La campagne *Bai Euskarari* a pour but de sensibiliser et de normaliser l'usage de l'euskara sur l'ensemble du Pays Basque. Reprenant à son compte la première campagne de sensibilisation menée par l'Euskaltzaindia durant la *Transition*, Kontseilua va réussir à remplir en même temps quatre stades le 26 décembre 1998, sous le slogan *Bai Euskarari*. Les signataires de l'accord, qui s'étaient joints à l'appel de cette journée, s'engagent à travailler en faveur de la langue basque et à sa normalisation dans tous les espaces de la société. Chaque signataire est ainsi convié dans son champ d'activité à normaliser l'usage de la langue à travers le plan de normalisation.

¹²¹ Qui est la principale force politique nationaliste, voire hégémonique, et ce même si de temps à autres le PNB réussit, comme aux élections européennes, à faire de bons scores.

Ces dix groupes de travail réunis et répartis par secteurs d'activités vont effectuer pour chacun de leurs secteurs d'activité respectifs un diagnostic de l'usage de la langue basque, définir des objectifs et des stratégies à atteindre. Basés sur une démarche pragmatique et sur la pratique quotidienne des acteurs, les plans de normalisation se veulent le plus efficaces possible. En ce sens, l'intérêt de *Bai Euskarari* est qu'elle fait s'exprimer d'abord les acteurs qui sont les principaux intéressés, qu'elle met à plat les problèmes et les objectifs à atteindre. Selon le responsable de Kontseilua en place à Bayonne, « l'ensemble des signataires reçurent des propositions à mettre en place, adaptées à leur situation et aux moyens de l'entreprise. Une méthodologie fut mise en place, et perdure encore aujourd'hui, afin de faire un diagnostic de la situation et de définir les étapes à suivre en vue d'une normalisation linguistique. Un engagement minimum sur le possible fut exigé des signataires, ils devaient impérativement remplir 35% des mesures proposées afin de recevoir un label de conformité, Bai Euskarari. Label qui est décerné tous les ans par Kontseilua »¹²².

Il existe trois catégories de labels. Le premier, *Bidean, euskararen bidean* (En voie, en voie de basquisation), est celui de la mise en route, où l'on met en œuvre 35% de la Charte. Le second, *Bai euskarari, zerbitzua euskaraz* (Oui au Basque, service en basque) est celui qui précise que le service au client, prestataire, ou autre personne extérieure à l'entreprise peut bénéficier d'un service en langue basque. Enfin, le troisième, *Bai euskari, zerbitzua eta lana euskaraz* (Oui au Basque, service et travail en basque), signifie que le service se fait en langue basque mais que la langue communicative au sein de l'entreprise est également l'euskara. Un accord fut signé entre Kontseilua et le gouvernement basque afin que le Plan Général de Renouveau de l'Euskara et la campagne *Bai Euskarari* soit en phase, et que ne se répètent pas les anciens réflexes de concurrence entre mouvement social et institutions publiques¹²³. Malgré cet accord passé en 1999, les critiques de Kontseilua et du mouvement social envers le *Plan Général de Renouveau de l'Euskara* du Gouvernement Basque n'ont pas manqué depuis. Elles accusent les pouvoirs publics de mépriser la capacité des moyens de rebasquisation de la société et son effet multiplicateur, en ne misant que sur l'enseignement scolaire. Or pour ces deux organisations, c'est en transformant le point de vue

¹²² Entretien avec le représentant de Kontseilua en Pays Basque de France, à Bayonne, le 24 janvier 2009

¹²³ Zarraga A., Coyos J-B., Hernandez J.M., Joly L., Larrea I., Martinez L.V., Uranga B., Bilbao P., *Soziolinguistika Eskuliburua*, EJ/GV Soziolinguistika Klusterra, Andoian, 2010, p.274.

et les réflexes des adultes que l'euskara peut retrouver une place en tant que langue véhiculaire dans la société¹²⁴.

A partir de janvier 2002, avec l'aide d'UEMA (la Fédération des communes bascophones du Pays Basque d'Espagne), Kontseilua va mettre en place des plans de normalisation linguistique adaptés à la réalité sociale et juridique des différentes communes du Pays Basque de France souhaitant avancer dans la normalisation de l'euskara. Mettant à disposition des mairies une « caisse à outils leur permettant de développer l'usage de l'Euskara au sein de leurs services. (...) Les propositions formulées vont dans le sens du libre choix et de la qualité des services et ne posent pas de problèmes légaux. L'expérience de la signalisation routière a montré l'accueil favorable de la population au bilinguisme. La mise en route de ces mesures par les communes fera un grand pas dans la voie de la reconnaissance de la langue basque comme véhicule normal de la vie publique »¹²⁵. L'objectif est de normaliser la présence de l'euskara dans le paysage administratif et d'officialiser son emploi, afin d'instaurer un bilinguisme basque-français dans les services et les équipements municipaux, en attendant l'officialisation de la langue. Le but sociolinguistique de cette action publique est de montrer, non seulement à une population bascophone que la langue basque est utilisable en public et dans un service public mais également de destigmatiser la langue et inverser la tendance diglossique dont elle est victime, face à une génération qui a souffert d'une idéologisation linguistique si poussée qu'elle ne l'a plus parlée en public ni transmise, et d'inciter ainsi à la réutiliser.

Une quarantaine de communes du Pays Basque de France vont ainsi signer le plan de normalisation, *Bai Euskarari*, dans lequel elles s'engagent à réfléchir à un plan de normalisation de l'euskara dans leur fonctionnement quotidien interne et public. Ce plan comprend plusieurs aspects dont la mise en place d'une signalétique bilingue, l'enseignement de la langue basque aux employés municipaux, les développements d'actes municipaux bilingues. « Un certain nombre de mairies adhèrent aujourd'hui à une convention dans l'objectif, à défaut d'officialisation de la langue basque, de travailler à son entrée dans la sphère publique, en l'occurrence municipale. Au-delà de la revendication de co-officialisation, les mouvements qui se battent en faveur de la langue basque (...) décident de

¹²⁴ Ce conflit incessant sur les fondements de la normalisation montre combien les thèses de J. Sánchez Carrión, *Txepetx*, perdurent au sein du mouvement social de la langue basque, qui continue à souligner l'importance de la motivation comme élément essentiel à la normalisation alors que les pouvoirs publics misent sur l'acquisition de la langue et l'augmentation des locuteurs.

¹²⁵ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1713, 31 janvier 2002.

convaincre les élus locaux en partant du principe que les municipalités sont des institutions par l'intermédiaire desquelles les élus locaux peuvent être conscientisés »¹²⁶.

Le succès de cette action auprès des communes du Pays Basque de France et la quête d'actions publiques à mettre en œuvre par le nouvel organisme en charge de la politique linguistique vont pousser l'OPLB, en 2006, à se substituer à Kontseilua et Euskal Konfederazioa, et ce malgré la non reconnaissance légale par l'Etat et la Constitution des langues régionales. Cette publicisation d'une action collective nous montre combien « le potentiel de conviction et de mobilisation d'un mouvement dépend de ses stratégies d'agrégation et de consensus, de ses tactiques d'innovation, de démarcation et de surenchère, ainsi que de la capacité des pouvoirs publics à traduire ses revendications dans des dispositifs légaux ou à les institutionnaliser dans des politiques publiques, ou encore de l'équilibre qui se met en place entre des argumentaires opposés et leur mise en visibilité par les mass médias »¹²⁷. Nous pouvons ainsi souligner la capacité du mouvement social de la langue, une fois de plus, à créer des solutions pragmatiques telles, qu'elles sont facilement transposables d'un cadre d'action militant à un cadre d'action publique. Malgré tout, si le mouvement social de la langue basque est assez accepté par les pouvoirs publics français et basque-espagnols et qu'il s'est fortement institutionnalisé, il reste encore, devant l'échec de ses principales revendications non atteintes, comme l'officialisation de la langue basque sur l'ensemble du territoire du Pays Basque et la mise en place d'une politique linguistique d'action positive favorable à l'euskara sur l'ensemble du territoire, afin que l'ensemble de la société basque, de part et d'autre des frontières, devienne bilingue.

8.3.2. Les engagements pluriels des militants catalanistes à Perpignan : le reflet d'une modestie

Jusqu'au milieu des années 90, le mouvement identitaire catalaniste et les organisations du mouvement social de la langue catalane vont faire de l'inactivité des pouvoirs publics concernant le catalan, l'un des piliers de leurs actions et le socle commun de leurs revendications politiques. Le mouvement social catalaniste va indifféremment désigner les institutions, collectivités locales et l'Etat comme responsables de l'inaction sur la question

¹²⁶ Pierre T. *op.cit.*, p. 261.

¹²⁷ Cefai D., *op.cit.*, p.60.

linguistique. Logiquement, les futurs acteurs municipaux catalanistes alliés de J.P. Alduy vont donc s'efforcer de donner des preuves de leur volonté d'agir en faveur du catalan afin de dissocier l'image de la ville de cette masse indifférenciée des pouvoirs publics¹²⁸. A l'instar d'une politique favorable à la langue catalane, la nouvelle équipe va, par le biais d'une action publique identitaire, tenter d'insérer Perpignan au sein du cadre identitaire des *Paisos Catalans*, à travers des initiatives transfrontalières. Les élus catalanistes vont ainsi s'inscrire dans une logique de déploiement de stratégies discursives et symboliques afin de nier l'existence même de cette frontière, en participant ainsi conjointement à différents mouvements sociaux catalanistes par des rappels de l'histoire commune des territoires situés de part et d'autre d'une limite datant du Traité des Pyrénées et par l'accent mis sur le partage de référents culturels au premier rang desquels la langue catalane ainsi que l'évocation des liens amicaux, familiaux, interpersonnels en tant que mode ordinaire des relations entre catalans du *nord* et du *sud*. Cette façon particulière de faire de la coopération transfrontalière sans frontière a des implications sur les outils mis en place de part et d'autre pour coopérer¹²⁹ puisque d'une part, la *Generalitat* ouvre une délégation de relations internationales sur un territoire qu'elle considère historiquement lié au sien et autre part, la mairie de Perpignan, de par la création de la Régie de la Culture Catalane et sous la responsabilité de cette dernière de sa délégation à Barcelone, lie développement économique, transfrontalier et identité catalaniste commune.

8.3.2.1. Les élus catalanistes, le monde catalaniste et l'Institut Font Nova¹³⁰

L'institut Font Nova, anciennement *Regidora de Cultura Catalana* (Régie de la Culture Catalane), est décrit par C. Maury comme le « bras armé » d'Unitat Catalana au sein de la municipalité de Perpignan¹³¹. Fruit de l'accord et de l'accession des catalanistes d'Unitat Catalana, « aux affaires », au sein de la liste Perpignan Oxygène, en 1993, cet espace est créé sur mesure pour les catalanistes par la nouvelle équipe municipale. Il est l'exemple même de

¹²⁸ Maury C., *op.cit.*, p.386.

¹²⁹ *Ibidem*, p.246.

¹³⁰ L'Institut Font Nova est l'ancienne Régie de la Culture Catalane, nous utiliserons indifféremment les deux noms dans cette partie de l'exposé.

¹³¹ *Ibidem*, p.397

la supériorité de la lutte politique (*politics*) sur l'action publique (*policy*) ; la mise en œuvre de la Régie renvoie à la mise en œuvre d'une action publique de l'identité par les catalanistes d'Unitat Catalana, une fois au pouvoir. La constitution de cette institution était essentielle « à Unitat Catalana qui devait démontrer aux catalanistes le bien-fondé d'une alliance avec le fils de l'ancien maire. Historiquement le catalanisme est plutôt à gauche ou du moins au centre gauche en Catalogne Nord, donc une alliance avec la droite était difficile à justifier. Il fallait absolument que l'on marque le coup et que l'on démontre que la politique pragmatique était plus qu'une politique de distribution de postes »¹³².

Si nous rejoignons C. Maury dans le choix du terme « bras armé » d'Unitat Catalana pour désigner la *Regidora* c'est parce qu'elle est composée, d'un Président, Jaume Roure, d'une Vice-présidente VI. Verges-Barre, et d'un directeur Jaume Pol depuis 2002 (il fut précédemment conseiller municipal d'Unitat Catalana), tous issus du parti politique Unitat Catalana. La succession de directeurs de cette régie depuis sa création confirme le lien de dépendance avec le parti et le pré carré qu'il représente puisqu'on ne trouve aucun membre de l'institution membre d'un parti concurrent catalaniste¹³³. Ainsi, « la nomination au poste de directeur de la régie ne répond pas seulement à des impératifs de rétribution du militantisme, mais surtout à la nécessité pour le parti Unitat Catalana d'occuper ce domaine réservé qui lui est dévolu depuis les négociations préalables à la coalition municipale. (...) Le poste de directeur de la régie est (...), un instrument à disposition de ce parti pour impulser des actions en faveur du catalan au sein de la municipalité »¹³⁴. Et, il l'est d'autant plus actuellement que le parti « aux affaires » n'est plus l'interlocuteur privilégié de la CiU, puisque cette dernière a créé sa propre antenne en Catalogne de France. « Au niveau militant, la plupart des membres d'Unitat Catalana participent à la vie associative et aux actions du mouvement catalaniste, surtout sur la question de la langue. Notre travail avec le tissu associatif est essentiel pour nous, UC, car cela permet de légitimer notre position par rapport au monde catalaniste. Mais, nous participons également à travers nos élus à faire le pont entre les mouvements catalanistes et les institutions. Alors, souvent on nous reproche de ne pas avoir tout obtenu, qu'on s'est vendu, ils ne comprennent pas forcément que l'on ne peut avoir tout du premier coup et qu'il faut progresser pas à pas... »¹³⁵

¹³² Entretien avec l'adjoint au maire attaché aux affaires catalanes, membre fondateur d'Unitat Catalana, à Perpignan, le 18 mai 2003

¹³³ Nous pensons ici à l'ERC et la CiU de Catalogne de France.

¹³⁴ Maury C., *op.cit.*, p.398.

¹³⁵ Entretien avec un élu d'Unitat Catalana, Perpignan, le 19 mai 2003

A la base, la fonction de la Régie est non seulement d'organiser les manifestations culturelles qui ne peuvent être assumées par le CEDACC, mais également d'élargir les domaines d'usage du catalan au sein des projets municipaux. Si l'omniprésence des militants d'Unitat Catalana est claire dans les postes de responsabilité, il n'en reste pas moins que c'est un relais entre le réseau militant catalaniste de Perpignan et la municipalité, tout en restant une chasse gardée exclusive laissée sur le compte catalaniste. Les activités proposées et organisées par la *Regidora* concernent aussi bien l'organisation du marché médiéval catalan que celle de la nuit de la San Jordi, de la dictée en catalan, ou encore des concerts et pièces de théâtres en langue catalane. Tout en restant un îlot catalaniste au milieu des services de la municipalité, la régie travaille conjointement avec les autres services de la ville, ainsi qu'avec les acteurs catalanistes et les organisations du mouvement social de la langue catalane. « L'important c'est de rendre sa catalanité à la ville, c'est que Perpignan soit, *Perpinya la catalana* ! »¹³⁶. Evidemment, les liens entre la *Regidora* et le CEDACC sont privilégiés puisqu'ils agissent dans des sphères communes et que dès le départ Unitat Catalana a voulu garder son rôle central dans la catalanisation de la ville.

Dans sa thèse de doctorat qui étudie de manière approfondie les services municipaux de la ville de Perpignan, Caroline Maury observe que le « fonctionnement du CEDACC et de la Régie au quotidien révèle bien leur complémentarité qui s'exerce dans l'accomplissement de leurs missions. (...) La plus évidente d'entre elles concerne la diffusion du catalan (...), la présence du catalan à d'autres services municipaux (...) »¹³⁷. Mais elles s'associent également à certaines manifestations, d'autres organisations telles qu'Omnium Cultural pour la San Jordi, l'APLEC ou Arrels pour la dictée en catalan...

L'institut Font Nova se charge également, en collaboration avec les enseignants membres de du réseau d'action publique de la langue, de la formation linguistique du personnel municipal, afin que la langue catalane dépasse le stade symbolique, voire folkloriste et que les services autres que celui attaché à la culture catalane fonctionnent également en langue véhiculaire catalane. Pour ce faire, la régie qui est en charge de la politique linguistique s'attache les services de personnes qualifiées impliquées dans le monde éducatif, aussi bien des personnes du secteur associatif, que des responsables et des chargés de questions scolaires et de communication. Pour le linguiste A. Baylac-Ferrer, « il va sans dire que l'organisme

¹³⁶ Entretien avec l'adjoint au maire attaché aux affaires catalanes, membre fondateur d'Unitat Catalana, à Perpignan, le 18 mai 2003

¹³⁷ Maury C., *op.cit.*, pp.399-400.

municipal de ces caractéristiques gagnerait à centrer sa mission sur la langue, laissant de côté ou séparant clairement les actions qui correspondent aux mesures linguistiques et celles qui sont orientées vers la politique culturelle, comme le soulignait lors du 1^{er} Congrès des Services Linguistiques des Pays Catalans¹³⁸, l'Institut Font Nova, en ce qui concerne la ville de Perpignan, qui gagnerait à se définir comme un Service à la Politique Linguistique, tel qu'il en existe dans le reste des Pays Catalans : organisme de niveaux autonomiques, services municipaux, services universitaires»¹³⁹. Force est de constater qu'une telle sectorialisation des politiques publiques identitaires en politiques linguistiques et politique culturelle catalane, est une tendance générale là où les organisations du mouvement social de la langue s'institutionnalisent, ce qui avec le temps les amènent à des logiques incrémentales. Mais vu la faiblesse actuelle du mouvement identitaire à Perpignan et le faible poids politique des organisations nationalistes, il leur est assez difficile à court terme d'obtenir cette sectorialisation et une double allocation budgétaire.

8.3.2.2. L'engagement d'Arrels et de l'APLEC de l'Education Nationale dans les activités culturelles catalanes

Le caractère illégal de l'enseignement immersif dans une autre langue que le français au sein des écoles publiques, fait depuis 1994 de l'Escola Arrels une école publique immersive en langue catalane atypique sur l'ensemble du territoire de l'Etat Français. Ecole fondée en 1981, à la suite d'une scission au sein du mouvement des écoles laïques catalanes de La Bressola, elle va demander son intégration au sein du système public d'enseignement primaire en 1994, lorsque la quasi-totalité des écoles associatives immersives en langues régionales vont négocier avec le Ministre de l'Education leur institutionnalisation et financement. A la suite des arrêtés du Conseil d'Etat interdisant l'enseignement immersif en langue régionale au sein du réseau scolaire public de l'Education Nationale l'Escola Arrels de Perpignan, elle va bénéficier d'un statut spécial, afin de pallier au vide juridique que lui imposait la décision juridique.

¹³⁸ Le 1^{er} Congrès des Services Linguistiques des Pays Catalans a eu lieu le 16 et 17 juillet 2009 à Girona, et a réuni plus de 2000 participants de l'ensemble des territoires de la langue catalane.

¹³⁹ Baylac-Ferrer A., *op.cit.*, pp.507-508.

L'Escola Arrels va, à partir de l'année 2002-2003, fonctionner comme un centre scolaire expérimental de l'Education Nationale avec une parité horaire entre le français et le catalan. « Le projet pédagogique de l'Escola Arrels consiste à scolariser totalement en catalan, en immersif les enfants jusqu'au CE1. Puis on introduit le français en CE2, afin d'arriver à la parité totale à la fin du CM2. En fait, la langue de communication et de fonctionnement est le catalan. Il est vrai que la loi n'est pas toujours respectée à la lettre et que les enseignants font preuve de militantisme et prosélytisme favorable envers le catalan, à l'encontre des demandes ministérielles. Je pense que le recteur le sait, mais tant que les élèves ont des bons résultats en français à la sortie de leur scolarité, cela lui est égal. On verra si jamais on en a un plus jacobin... pour l'instant on est soutenus par le maire et nos parents d'élèves »¹⁴⁰.

L'une des hypothèses que l'on peut émettre face à la situation d'exception de cette école au sein du système public, est son cas unique et anecdotique, puisqu'elle ne prétend ni se développer, ni étendre son modèle. Projet social n'ayant aucune prétention hégémonique, à l'instar de La Bressola, qui souhaite démontrer que seul l'immersif peut être garant du bilinguisme individuel, cette dernière se positionne comme un modèle éducatif et pédagogique différent, voire alternatif, de celui de l'Education Nationale.

Forte de ses 700 élèves, l'école Arrels reste néanmoins un modèle anecdotique en Catalogne de France car située seulement à Perpignan. Ce projet, unique, fait dire aux représentants de la *Généralitat*, que « le seul projet pédagogique scolaire qui puisse être véritablement soutenu est La Bressola dont le but est véritablement la normalisation du catalan en Catalogne Nord et non pas seulement à Perpignan »¹⁴¹. Ce soutien à peine caché, compte-tenu de du nombre réduit de militants et de la faiblesse du réseau catalaniste devient problématique, lorsqu'il s'agit de financer par la suite d'autres projets auxquels des membres de l'Escola Arrels sont associés, comme la Radio Arrels (où le directeur de l'école et de la radio sont la même personne) d'autant plus que les animosités de la scission sont toujours vivantes.

Lors de la création par la municipalité perpignanaise des commissions sur la politique linguistique de la ville, les élus catalanistes, d'Unitat Catalana, font office de « passeurs » et « médiateurs », cumulant plusieurs ressources politiques. Outre le pouvoir de cooptation des personnalités qualifiées (les autres membres sont des fonctionnaires municipaux et des élus) appartenant au monde catalaniste de Catalogne de France, les élus catalanistes garantissent

¹⁴⁰ Entretien avec le directeur de Radio Arrels, à Perpignan, le 19 mai 2003

¹⁴¹ Entretien avec le secrétaire des Affaires Extérieures de la Presidència, à Barcelone, le 2 juillet 2003

leur rôle de catalyseurs des revendications et du monde catalaniste et en même temps tissent des liens structuraux entre eux et leur base électorale et sociale. « En assumant le travail d'élus, mais surtout celui d'être des élus catalanistes, il est clair que notre communauté a des attentes et que l'on doit les satisfaire. Enfin, du moins avoir les moyens de nos prétentions tant économiques, en finançant le monde catalaniste, que dans l'action publique par le biais du pouvoir public municipal. Et, parfois, on éteint les feux entre le mouvement catalaniste et la mairie... Les nôtres ne comprennent pas toujours les lenteurs ou les limites de la bureaucratie administrative... »¹⁴².

La participation du monde catalaniste dans l'action publique municipale, au sein de différentes commissions ou conjointement avec la municipalité perpignanaise dans la diffusion de la langue catalane peut créer différentes difficultés aux divers acteurs collectifs et mouvements sociaux de la langue catalane. En effet, si la participation à l'action municipale peut voir la cause catalaniste des mouvements sociaux avancer, elle est également susceptible de mettre à mal son autonomie et l'attitude de vigilance si nécessaire aux acteurs collectifs et mouvements sociaux envers les pouvoirs publics. C'est le paradoxe dans lequel nagent les catalanistes qui se veulent « pragmatiques » et ceux qui se veulent « garants de la catalanité » et du militantisme qu'elle exige face à la situation de la langue car si l'engagement des acteurs et des organisations du mouvement social de la langue au sein de réseaux d'actions publiques et compromis avec le politique sont bien compris étant donné la précarité de la situation, les liens stratégiques du mouvement politique catalaniste avec la droite locale sont de plus en plus remis en cause par certains militants catalanistes de gauche.

Cet engagement pluriel, au sein duquel des militants catalanistes, plutôt à gauche, cautionnent des pouvoirs de droite a conduit un groupe à rendre public le « Manifeste des 89 pour le catalan »¹⁴³. « Ce manifeste traduit la contradiction et le malaise dans lequel on se trouve, nous militants catalanistes, qui sommes des personnes plutôt de gauche. Mais, force est de constater que c'est la gauche départementaliste qui néglige le catalan et qui ne fait rien face à une droite plutôt favorable. Et, si l'on rajoute à cela le Front National qui folklorise et

¹⁴² Entretien avec l'adjoint au maire attaché aux affaires catalanes, membre fondateur d'Unitat Catalana, à Perpignan, le 18 mai 2003

¹⁴³ Lettre ouverte, du collectif « Manifeste des 89 pour le catalan », adressée aux conseillers généraux de la majorité de gauche du Conseil Général des Pyrénées-Orientales, Perpignan, Novembre, 2001.

radicalise la catalanité, il commence à être assez difficile d’être de gauche et catalaniste, contrairement au Sud et l’ostracisme de l’ERC ici n’aide pas »¹⁴⁴.

8.4. L’engagement des médias basques et catalans dans le dépassement de l’arène médiatique *euskaldun* confidentielle à la construction d’un espace public *national* ?

Pour K. Deutsch, une fois l’intégration linguistique obtenue, une seconde étape doit être franchie afin d’avancer dans la construction nationale qui consiste dans l’intégration des principaux canaux de communication au sein desquels « le capitalisme de l’imprimé » (des médias) joue un rôle essentiel¹⁴⁵. Ainsi, prolongeant l’idée de K. Deutsch, pour B. Anderson les nations sont des communautés politiques imaginées basées sur des communautés de langues écrites vernaculaires au sein desquelles l’industrie culturelle de la presse, de l’édition et des mass médias joue un rôle essentiel dans la fixation d’une langue sur un territoire et comme élément de cohésion sociale ou nationale.

Comme nous l’avons vu (Chapitre I et II), pour les intellectuels du nationalisme basque et catalan, si la modernisation de la communauté basque et catalane passait inévitablement par la modernisation et la standardisation de la langue, celle-ci n’avait de sens que si elle devenait l’outil et le lien de la nation. Outil de communication d’abord, la langue devait pouvoir être écrite, lue et comprise par l’ensemble de la communauté, sur l’ensemble du territoire. Par la suite, si elle était un élément symbolique historique d’unité, la langue devait également, une fois standardisée, servir, aider à dépasser les divisions dialectales et (re)créer un lien d’union communautaire. Historiquement ce sont les revues, les journaux et plus récemment la radio et la télévision qui ont joué ce rôle en Pays Basque et en Catalogne et qui par leur action ont participé à l’effacement progressif de la frontière internationale.

Définie par Pascal Ricaud comme l’une des plus anciennes et des plus riches de France¹⁴⁶, l’histoire médiatique transfrontalière entre le Pays Basque de France et la Communauté Autonome Basque est certainement celle qui montre le mieux l’aboutissement d’une

¹⁴⁴ Entretien avec l’un des signataires du « Manifeste des 89 pour le catalan », à Perpignan, le 28 avril 2009.

¹⁴⁵ Deutsch K., *Nationalism and social communication. An inquiry into the foundations of nationalism*, MIT Press, London, 1966.

¹⁴⁶ Ricaud P., « Les médias comme indicateurs, producteurs et acteurs d’espaces transfrontaliers », in Letamendia F., Borja A., Sodupe K., *La construcción del espacio Vasco-Aquitano*, UPV/EHU, Leioa, 1998, p.290.

dynamique de construction nationale irrédentiste en Pays Basque à travers la construction quotidienne d'un espace public¹⁴⁷ basque¹⁴⁸. En ce sens, les médias sont de puissants indicateurs des évolutions sociales du Pays Basque et de Catalogne car ils les rapportent, les accompagnent, voire les suscitent. Au Pays Basque, l'effort de création d'un espace de communication transfrontalier est d'autant plus révélateur des rapports de forces symboliques et des systèmes de représentation concurrents que le sentiment identitaire et la conscience politique sont sensibles à l'espace public¹⁴⁹.

Les mouvements d'actions collectives ont un besoin vital du relais des médias afin que leurs arguments puissent canaliser leur dynamique de recrutement et de mobilisation et rallier l'opinion publique à leurs causes. Mais « les médias [eux] sont inversement tributaires de l'information compactée que leur transmettent les porte-paroles de mouvements »¹⁵⁰. Ainsi, les médias bascophones et transfrontaliers sont en soi l'espace physique, l'arène publique « nationale » où ont lieu les controverses symboliques et identitaires entre les défenseurs de significations nationales différentes ou opposées¹⁵¹. Certains feront référence au cadre étatique pour définir leur action publique et collective nationale (l'ensemble des forces politiques et sociales françaises et espagnoles), d'autres au cadre d'action transfrontalier pour définir leur action « nationale » (les acteurs sociaux et politiques nationalistes ou identitaires¹⁵²). Le mouvement social de la langue basque est conscient que « l'espace d'une langue est essentiellement constituée du réseau de ses locuteurs »¹⁵³, ainsi la construction d'un cadre médiatique bascophone transfrontalier est une tentative de dépasser le simple espace

¹⁴⁷ Considérant qu'entre l'espace public démocratique et l'espace médiatique la concurrence qui émerge au XIXe siècle se présente en Occident comme une complémentarité de deux modes de représentation des citoyens : la presse devient à l'opinion publique ce que les parlements sont à la volonté générale. L'espace public au XIXe siècle apparaît comme une dilution entre opinion publique et volonté politique. Ainsi, nous postulons que les nationalistes basques et catalans souhaitent, par le biais de la constitution d'un espace médiatique commun, créer une opinion publique propre et autonome, pouvant créer des dynamiques de contestation et de construction d'une volonté générale, dont le sens est canalisé par la construction nationale.

¹⁴⁸ Pour disposer d'une synthèse sur la fusion des cadres d'actions de la normalisation linguistique et la construction d'un cadre d'action collectif des médias de la langue basque, voir : Diaz Noci J., « Los medios de comunicación y normalización del euskara : balance de dieciséis años », *RIEV*, 43, 2, 1998, pp.441-459.

¹⁴⁹ Darré A., « Médias et société en Pays Basque. Vers la constitution d'un espace de communication transfrontalier ? », *Les Cahiers du LERASS*, n°25, Toulouse, février 1992.

¹⁵⁰ Cefai D., *op.cit.*, p.235.

¹⁵¹ Gamson A, Meyer D.S., *op.cit.*, p.408.

¹⁵² La plupart des médias bascophones reconnaissent Euskal Herria comme cadre national. Seul l'Hebdomadaire *Aldaketa 16*, version bascophone de *Cambio 16*, en castillan et proche des socialistes espagnols, tout en reconnaissant un cadre culturel commun au nord et au sud de la Bidassoa n'en reconnaît pas l'existence politique. Particularité de l'hebdomadaire, il est dirigé par le fils d'un haut dirigeant nationaliste basque sous la République mais proche du parti socialiste espagnol. Le directeur a toujours soutenu qu'il ne fallait pas laisser l'espace public et médiatique basque aux seuls nationalistes, afin qu'il n'existe pas d'amalgame entre les catégories, bascophone et nationaliste.

¹⁵³ Pailhé J., « Géographies des langues : problématique et application », in, Viaut A., *Variable Territoriale et Promotion des Langues Minoritaires*, MSHA, Pessac, 2007, p.66.

linguistique et de construire un espace « *national* » basque. Les médias basques et catalans, en opérant dans un cadre transfrontalier qui suit le territoire de la langue, agissent comme des opérateurs de sens commun, voire « *national* », en ce qu'ils produisent un langage commun dans une langue, à présent commune (l'*euskara batua*), de part et d'autre de la frontière, aux différents acteurs locaux malgré le nombre réduit de sa communauté linguistique¹⁵⁴.

Pour ce qui est du Pays Basque, la difficulté intrinsèque à l'acquisition linguistique du basque en dehors de la transmission intergénérationnelle de type familial aboutit au développement d'un bilinguisme qui risquerait d'être d'autant plus passif que le seuil de pratique diffuse de cette langue est bas, moins de 600 000 locuteurs complets. Dès lors, le statut de la langue, les moyens mis en œuvre pour protéger et promouvoir la langue basque sont autant d'éléments déterminants pour son destin. De cette façon, la place actuelle des médias audiovisuels, désormais déterminante dans l'existence même et le développement de la communication, ne manque pas d'être importante pour la vitalité présente et future de l'*euskara*¹⁵⁵, d'autant plus que la culture que diffusent les médias transfrontaliers en langue basque et catalane est en fait une culture d'intégration : elle ne se contente pas d'intégrer l'information et le raisonnement, elle est en même temps assez souple pour assimiler certaines bases de la grammaire du nationalisme linguistique voire devenir elle-même une source pour la constitution d'une nouvelle grammaire nationaliste¹⁵⁶. Il est évident qu'au sein de l'espace public transfrontalier basque ou catalan, et qui plus est au sein de la presse transfrontalière de langue basque ou catalane, ce sont les acteurs nationalistes et les organisations du mouvement social de la langue qui occupent les avant-postes médiatiques, puisqu'ils sont essentiellement les seuls à maîtriser la grammaire transfrontalière et à agir (quasi exclusivement) au sein de ce cadre. Les acteurs locaux appartenant ou se réclamant du cadre étatique, connaissent mal ou nient l'espace public local inséré dans le transfrontalier¹⁵⁷.

En prenant en compte l'ensemble des territoires de la langue, c'est à dire des espaces inter-subjectifs, les médias basques et catalans retranscrivent davantage la représentation imaginée de ces territoires que le vécu, plus le rêve que la pratique territoriale, par des populations dont l'un des rares signes évidents d'une appartenance commune est avant tout la pratique du

¹⁵⁴ Darré A., « Médias et société en Pays Basque. Vers la constitution d'un espace de communication transfrontalier ? », *Les Cahiers du LERASS*, n°25, Toulouse, février 1992.

¹⁵⁵ Viaut A., *op.cit.*, p.19.

¹⁵⁶ Habermas J., *L'espace public*, Payot, Paris, 1992, p.183.

¹⁵⁷ Ces derniers s'insèrent au sein d'un cadre politique différent dépendant de l'institutionnalisation nationale française ou espagnole et d'autre part ils tirent une légitimité du cadre étatique et non communautaire basque. Reconnaître l'importance de cet espace public serait nier ou délégitimer l'espace public et politique français.

basque et du catalan. « Mais n'en est-il pas de même pour tout média qui tente d'objectiver une identité collective territoriale¹⁵⁸ ? »¹⁵⁹.

Malgré tout, force est de constater que le cadre territorial retranscrit par les médias en langue basque et catalane va au-delà des limites strictes des espaces linguistiques basque et catalan¹⁶⁰. En effet, « si les espaces de diffusion/distribution de ces medias (...) ne peuvent s'accorder qu'avec les limites des aires de pratique du basque et du catalan, les aires de couverture journalistique par contre se calqueraient plutôt sur des frontières historiques, quelque peu arbitraires et correspondant au mieux à des limites administratives par endroits (celles de la CAB et de la CFN), qui nous renvoient aux territoires politiques revendiqués par les nationalistes (les *zazpiak bat* et *Paisos Catalans*) »¹⁶¹. Dans cet effacement symbolique de la frontière étatique, les médias issus du mouvement social de la langue jouent un rôle essentiel.

Les médias de la langue basque et catalane sont « des médias engagés nés de la volonté d'hommes, d'associations ou mouvements politiques œuvrant pour la reconnaissance d'une culture et d'une langue, militant pour l'acquisition de nouveaux droits, de nouveaux pouvoirs économiques ou politiques. (...) Qui (...) se confondent parfois avec les revendications localistes d'élus ou de personnes attachés à leur région, sans avoir le sentiment d'appartenir à une minorité ethnique. [...] Les expériences transfrontalières de ces médias (...) s'expliquent par l'existence d'une langue aux traits culturels et idéologiques partagés et défendus par d'autres médias, leurs lectorats et auditoires, souvent impliqués eux-mêmes dans des mouvements associatifs ou politiques à caractère identitaire. Cette proximité de culture, de pensée, crée une certaine complicité entre le media et ses destinataires»¹⁶², ce qui explique

¹⁵⁸ Les médias télévisuels du câble et du satellite, tels que France 24 ou TV5, ne reflètent-ils pas une communauté imaginée des francophones du monde ? On trouve le même exemple avec les chaînes généralistes arabes, qui émettent sur l'ensemble des pays Arabes et Musulmans, du Maroc à l'Indonésie, retranscrivant ainsi la culture et le vécu d'un territoire et d'une communauté nationale arabe.

¹⁵⁹ Ricaud P., *op.cit.*, p. 166.

¹⁶⁰ Hormis un souci de retranscription territoriale, les médias bascophones et catalanophones transfrontaliers ont également un souci d'homogénéisation de la langue en plus de sa vitalité. L'ensemble des programmes produits le sont d'ailleurs, pour ce qui est d'ETB1 et de TV3, en langue standardisée. Cette utilisation de la langue standardisée permet aux médias bascophones et catalanophones de se déterritorialiser, de se délocaliser afin de s'insérer dans un cadre purement abstrait et global, défini par une langue standardisée, devenue ou pouvant devenir langue nationale. En ce sens, les médias basques jouent un rôle fondamental dans la normalisation linguistique, puisqu'ils sont souvent utilisés par les acteurs de l'enseignement de la langue comme des outils d'apprentissage, voire même, par les élèves eux-mêmes lorsqu'ils sont adultes. Les articles de Berria sont souvent utilisés en tant qu'outils pédagogiques dans les cours de l'AEK.

¹⁶¹ Ricaud P., *op.cit.*, p. 166.

¹⁶² Ricaud P., *op.cit.*, p. 214.

également pourquoi la participation populaire au financement et à la structuration de ces mêmes médias est si importante au Pays Basque (*Egunkaria-Berria*, Euskal Irratiak...).

Mais la proximité culturelle et de pensée, entre les journalistes et les acteurs de la langue de part et d'autre de la frontière est également construite par les cadres d'actions des acteurs collectifs et mouvements sociaux de la langue, qui agissent sur un cadre territorial national. Ainsi, l'on trouvera plus d'informations sur les actions des acteurs et des mouvements sociaux de la langue à la radio bascophone *Euskadi Irratia* ou *Berria*, qu'à la *Radio Euskadi*¹⁶³ ou *Gara*. Ces dernières proposeront des actualités politiques ou économiques transfrontalières (arrestations de militants politiques, politiques anti-terroristes, échanges économiques ou accords transfrontaliers entre la CAB et Aquitaine...) ¹⁶⁴.

Les médias transfrontaliers et/ou en langue basque et catalane découpent et articulent les cadres territoriaux et les cadres d'actions des acteurs locaux différemment de la presse et des médias nationaux de l'Etat français ou espagnol. Les informations concernant des territoires ou des acteurs par-delà la frontière mais dans la continuité territoriale de la langue ne sont jamais considérées comme émanant de l'international ou de l'euro régional, mais bien du national. Ces médias proposent un découpage de l'actualité qui distingue systématiquement les nations basque et catalane des Etats français et espagnol, des Histoires « *nationales* » officielles, célébrées dans les musées et des mémoriaux, des dates, des mythes, et de leurs figures légendaires immortalisées par des écrits largement diffusés à partir du XIX^{ème} siècle, grâce à la convergence du capitalisme industriel et de la technologie de l'imprimerie ¹⁶⁵.

Ainsi, contrairement à la rédaction *Radio Euskadi*, celle d'*Euskadi Irratia*¹⁶⁶ n'hésite pas à mettre en exergue les systèmes de valeurs et de pensées communs, l'ensemble des liens de nature identitaire de la population basque, comme la langue, la culture ou les sports basques, comme la pelote. L'une des particularités des médias bascophones et nationalistes est qu'ils ont un rapport particulier à la frontière, puisque tous dans leur ensemble intègrent le territoire des sept provinces du Pays Basque, ou le territoire de la langue basque comme cadre

¹⁶³ Radio publique généraliste de la CAB bascophone, faisant partie d'EITB (Euskal Irrati Telebista-Radio et Télévision Basque) dépendant du Gouvernement Basque.

¹⁶⁴ Bilbao-Fullaondo J., Cheval J.J., Darré A., Desvois J.M., Garitaonandia C., *Imágenes recíprocas en los medios de comunicación social, Francia- España-Aquitania-Euskadi*, UPV/EHU, Bilbao, 1993.

¹⁶⁵ « La convergence du capitalisme et de la technologie de l'imprimerie sur la diversité fatale des langues humaines a ouvert la possibilité d'une nouvelle forme de communauté imaginée qui, dans sa morphologie moderne, a créé les conditions de la nation moderne », Anderson B., *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, La Découverte, 2002, p.57.

¹⁶⁶ Radio Publique basque castillanophone appartenant au groupe EITB.

territorial de référence, même s'il ne s'insère pas dans leur cadre d'action¹⁶⁷. D'ailleurs plus les médias sont nationalistes et bascopphones et plus ils intègrent des informations et travaillent sur des sujets de part et d'autre de la frontière¹⁶⁸, comme le souligne José Ignacio Basterretxea Polo¹⁶⁹.

Le même phénomène est souligné par Pascal Ricaud, selon lequel TV3 et ETB utilisent le même cadre d'interprétation territoriale et d'action journalistique. « Pour ces télévisions, comme pour les autres médias bascopphones ou catalanophones, c'est le lien culturel, et plus particulièrement le lien linguistique dont la charge émotionnelle est importante, qui est mis en valeur. Ils contribuent directement à maintenir et à renforcer cette liaison linguistique. La langue n'est pas seulement un moyen de communication et un trait d'identité, elle prend valeur de symbole et ainsi devient, à triple titre, pour une partie des populations, le principal facteur transfrontalier de liaison sociale. Tout le territoire de la langue basque ou catalane est peu à peu médiatisé et assimilé aux programmes. Les frontières linguistiques sont ses limites. L'approche journalistique, la couverture et le maillage télévisuels des *pays* de la langue basque ou catalane se heurtent à des résistances de nature institutionnelle et politique au sein de la mise en place d'émetteurs supplémentaires devant relayer les programmes de la chaîne bascopphone sur l'ensemble du territoire basque français »¹⁷⁰.

En 1986, seule la Côte Basque pouvait prétendre à une image correcte d'ETB1, mais devant la croissance de la demande d'habitants de l'intérieur du Pays Basque de France (majoritairement bascopphone -bilingue-, alors qu'à l'inverse la Côte est majoritairement exclusivement francophone), Pizkundea va engager les premiers pourparlers avec Télédiffusion de France (TDF), afin qu'elle réalise une étude de faisabilité sur la réception d'ETB 2 sur l'ensemble du territoire basque de France. Alors qu'un avis favorable de la Haute Autorité de l'Audiovisuel était nécessaire, Pizkundea va recevoir un refus catégorique « considérant que de telles autorisations n'étaient attribuables qu'à des télévisions respectant la réglementation française. Le décalage entre la législation protectionniste française dans le domaine audiovisuel et l'article 2 de la directive Télévision sans frontières, va alors apparaître comme important. Par conséquent, de même qu'en Navarre quelque temps plus tôt, des

¹⁶⁷ Basterretxea Polo J. I., « Lurraldetasuna : Euskal Herriaren forma-aniztasun mediatikoa », in Nor Ikerketa Taldea, *Hedabideak eta Euskal Herria*, UEU, Bilbao, 2000, pp.155-198.

¹⁶⁸ Les deux radios publiques de la CAB, Radio Euskadi et Euskadi Irratia, présentes en Pays Basque de France depuis longtemps, créèrent deux correspondances officielles le 3 octobre 1993. Les tranches horaires choisies pour les rubriques des correspondants bénéficient d'un bon à très bon taux d'écoute. Ceci témoigne de l'intérêt que les directions de ces radios accordent au Pays Basque de France et, plus largement, à l'Etat français.

¹⁶⁹ *Ibidem*, pp.155-198.

¹⁷⁰ Ricaud P., *op.cit.*, p.299.

réémetteurs pirates vont être installés sur l'ensemble du Pays Basque de France¹⁷¹. Si la Création d'un Syndicat Inter Communal de Soutien à la Langue Basque va grandement aider à la captation des chaînes basques par le biais de fonds publics, les avancées technologiques et l'arrivée de la TNT vont relancer le débat et montrer un fois de plus que la mobilisation sociale est nécessaire au maintien de ces liens transfrontaliers.

¹⁷¹ *Ibidem*, p.299.

Le danger d'un réseau d'action collective national médiatique face au pouvoir en période de confrontation aiguë

L'interdiction du seul journal en langue basque, *Egunkaria*, n'est pas un cas isolé. L'escalade de la confrontation entre le groupe armé ETA (m) et l'Etat espagnol, conjointement à l'unité du nationalisme partisan basque lors de la trêve de l'ETA (m), entre 1998 et 2000, vont conduire le pouvoir espagnol à prendre des mesures d'exception. Les autorités espagnoles, sous l'autorité du juge Baltasar Garzón, vont fermer le quotidien EGIN (organe de presse de la Gauche Indépendantiste et proche d'ETA (M)), après 21 ans de parution et la radio *EGIN Irratia*, et incarcérer 21 personnes, sous prétexte que le journal financerait l'organisation ETA (m). Le 6 août 1999, le juge espagnol autorise pour le 1^{er} octobre la réapparition du journal qui évidemment n'existe plus. Le seul reproche avéré sera une dette fiscale de 3 millions d'euros due à l'équivalent de l'URSSAF. A la suite de sa fermeture, une grande partie de l'équipe rédactionnelle relance un nouveau journal, *GARA*, que le juge B. Garzón soupçonne d'être la continuité d'*EGIN*. Le journal réplique en attaquant le juge, l'affaire sera classée.

Le 29 mars 2001, le juge Baltasar Garzón ferme la revue d'investigation *Ardi Beltza*, dirigée par l'ancien journaliste d'investigation d'*EGIN*, Pepe Rei. Celui-ci est emprisonné pour collaboration avec entreprise terroriste, puis libéré sans preuves, deux semaines plus tard. Mais une fois *Ardi Beltza* disparu, l'équipe rédactionnelle recrée une revue, *Kale Gorria*, dont le siège social est à Bayonne, de l'autre côté de la frontière.

Fin 2000, le même juge accuse la fédération des cours de langue basque du soir, AEK, d'entretenir des liens avec ETA (m). Le magistrat espagnol place AEK sous contrôle judiciaire. Celui-ci rend son rapport le 29 octobre 2001 dans lequel il atteste qu'il n'existe aucune irrégularité dans les comptes. « Le versement de la TVA est parfaitement à jour... Seule une dette est en cours de négociation avec la sécurité sociale et AEK peut parfaitement recevoir des subventions de la part des autorités gouvernementales »¹⁷².

Le 23 janvier 2001, c'est au tour de Zabaltzen, coopérative de production et diffusion de produits basques (musiques, littératures, films...). Le tout en lien avec l'opération *Egin*. Neuf mois plus tard, Garzón classe l'affaire après avoir constaté qu'aucun élément de preuve ne permet d'affirmer qu'il y ait un lien entre Zabaltzen et l'ETA.

Le 20 février, le journal *Egunkaria* va être fermé, sous prétexte de collaboration avec bande armée. Le procès se déroulera en 2010, et relaxera les inculpés. Entre-temps, les journalistes et directeurs du quotidien vont déclarer avoir été torturés par les forces de police.

Pour l'hebdomadaire *Enbata*, « l'acharnement judiciaire contre le monde culturel et les médias basques est donc incessant. Il s'inscrit dans une logique de guérilla juridique et financière de l'Espagne contre le Pays Basque. (...) Les décisions du gouvernement foral de Navarre contre la présence du drapeau basque aux frontons des mairies de la province ou celles visant à revoir à la baisse les décrets en faveur de la langue basque, vont dans le même sens »¹⁷³.

¹⁷² Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1767, 27 février 2003.

¹⁷³ *Ibidem*.

Chapitre 9. Le cadre transfrontalier des actions publiques et collectives au Pays Basque et Catalogne : un cadre européen explicite ou implicite ?

Le dynamisme du processus d'intégration européenne est relativement difficile à expliquer si l'on ne prend en compte qu'une perspective *stato*-centrée de sa construction. Bien que le processus apparaisse de prime abord chaotique et instable, l'orientation de la construction semble tendre vers une accentuation des pouvoirs instituant de l'Union Européenne. Ses compétences et ses champs d'actions s'élargissent pas à pas, ils ne sont plus limités au seul champ économique, ils englobent aujourd'hui l'environnement, la santé, l'éducation, la protection des consommateurs, la culture. Dans ce cadre d'action, « l'Europe est incontestablement un espace favorable à l'épanouissement des revendications régionalistes, et elle l'est devenue d'autant plus que, face à globalisation (...) les gens ont besoin de retrouver leurs racines, de préserver leur culture, leur identité »¹. Les politiques européennes participent à la construction de nouveaux cadres d'actions et d'expériences, représentations et symboles, en même temps qu'elles institutionnalisent et véhiculent des cadres d'expériences et d'interprétations susceptibles d'être utilisés par des acteurs locaux, régionalistes, autonomistes et indépendantistes.

Ces vingt dernières années, les acteurs et organisations de mouvements sociaux identitaires et de la langue du Pays Basque et de Catalogne ont su se saisir du cadre d'expérience européen qui établit un nouveau contexte d'action publique locale et territoriale. Ils reprennent à leur compte dans leurs discours et leurs actions collectives et publiques la grammaire de la politique territoriale européenne, dont la traduction locale au Pays Basque et en Catalogne, n'est autre que celle de l'euro-régionalisme, donnant ainsi un nouveau sens à leurs actions qui dépassent le cadre frontalier. Les actions publiques ne s'appuient plus sur une grammaire identitaire ou nationaliste mais européenne, assumant ainsi un cadre d'action beaucoup plus vaste que leur simple territoire ethno-historique ou linguistique tel que le cadre transfrontalier. Ainsi, le nationalisme peut revêtir diverses formes discursives et d'action collective. Dans plusieurs cas, les mouvements nationalistes ont abandonné leurs efforts pour obtenir un État-nation comme c'est le cas de CiU en Catalogne et d'une partie du PNB, et cherchent d'autres formes d'autonomie et de reconnaissance symbolique plus modernes s'émancipant ainsi de la

¹ Giblin B., « Les nationalistes régionaux en Europe », *Hérodote*, n°95, 1999, p.7.

vétusté de l'Etat à l'heure de la globalisation². « L'Europe leur fournit deux choses : elle leur donne des opportunités conjoncturelles pour intervenir dans le processus politique (*policy making process*) ; et, ce qui est peut-être plus important, elle crée un nouveau domaine symbolique, c'est-à-dire un espace discursif dans lequel les mouvements nationalitaires peuvent revendiquer la reconnaissance de leur statut de nation, sans remettre en question la légitimité de l'État »³.

Le slogan *L'Europe des Régions* trouve ses origines dans les théories fédéralistes de l'intégration européenne de Denis de Rougemont⁴, et avec une nuance plus culturaliste mais allant dans le même sens, dans *L'Europe des Ethnies* de Guy Héraud⁵. Loin de ces premières hypothèses européennes, le qualificatif fédéraliste renvoie aujourd'hui à une conception institutionnelle qui cherche à créer les Etats-Unis d'Europe, en réduisant les Etats-Nations existants à une superstructure. Ce modèle préconise une organisation supra étatique européenne de gouvernement des régions européennes qui sont devenues la nouvelle base du gouvernement local. On peut émettre l'hypothèse que J. Delors, fortement influencé par les thèses fédéralistes, va mettre en place les politiques régionales européennes afin de dépasser les blocages partisans causés par le Conseil des ministres européens au milieu des années 80, tentant un dépassement du blocage par les régions d'Europe. « Le nouveau régionalisme est moderne et regarde vers l'avant, à la différence du vieux provincialisme, qui représente la résistance au changement et la défense de la tradition. Mais les deux, le vieux et le nouveau

² « L'Europe est un thème clé pour les nationalistes modérés en Catalogne et au Pays Basque. Les deux principaux partis nationalistes, *Convergència i Unió* et le *Partido Nacionalista Vasco* soutiennent fortement l'intégration européenne tout en restant ambigus quant à leurs aspirations finales. Ils ne revendiquent pas l'indépendance nationale, mais ils ne la rejettent pas non plus, et ils parlent plutôt des possibilités de construction nationale (*nation building*) et d'autonomie en Europe, souvent en alliance avec d'autres régions et d'autres nations-sans-Etat. Cette stratégie est basée sur les nouvelles possibilités que fournit l'Europe communautaire, et également sur les traditions politiques catalanes et basques qui n'ont jamais reconnu l'idée de souveraineté absolue et indivisible. Les trois nationalités historiques (Catalogne, Pays Basque, Galice) cherchent toutes des moyens d'insertion dans le nouveau jeu européen, mais il existe des différences importantes dans leurs stratégies et les atouts dont elles disposent pour les mettre en œuvre » in, Keating M. « Les nationalités minoritaires d'Espagne face à l'Europe », *Etudes internationales*, vol. 30, n° 4, 1999, pp.732-733.

³ *Ibidem*, pp.731-732.

⁴ Rougemont, de, «Vers une fédération des régions», in *Bulletin du Centre Européen de la Culture: Naissance de l'Europe des Régions*, XIIème année, 1966, n° 2, pp. 35-56 ; Rougemont, D. de, *Lettre ouverte aux européens*, Paris, Albin Michel, 1970 ; Rougemont, D. de, « Aspects culturels de la coopération dans les régions frontalières », in *Bulletin du Centre Européen de la Culture, L'Europe des Régions III, Confrontation des Régions Frontalières*, XIIème année, 1972, n° 6, pp. 66-79 ; Rougemont, D. de, «Stratégie de l'Europe des Régions», in *Bulletin du Centre Européen de la Culture, L'Europe des Régions IV*, n° 1, 1974, pp. 13-20 ; Rougemont, D. de, «Pourquoi des Régions», in *Bulletin du Centre Européen de la Culture, L'Europe des Régions V*, n° 1/2,1974, pp. 9-18.

⁵ Héraud G., *L'Europe des ethnies*, Bruylant/L.G.D.J., Bruxelles/Paris, 1993.

régionalisme continuent à coexister dans un partenariat difficile, et cherchent une nouvelle synthèse de l'universel et du particulier »⁶.

Alors que l'idée de l'Europe des Régions est controversée et ambiguë mais active dans l'organisation du débat public⁷ européen, avec plus ou moins de force suivant l'Etat, ou la région où l'on se trouve, cette reformulation, ce recadrage par les acteurs locaux de leur cadre d'action locale au sein d'un cadre d'action plus global leur permet de s'extraire du cadre national, plus contraignant et rigide. On peut d'ailleurs y insérer l'action des différents acteurs, basques et catalans, qu'ils mènent au sein de structures européennes telles que la coalition partisane ALE (Alliance Libre Européenne)⁸ et au sein de structures semi-institutionnelles comme l'Assemblée des Régions d'Europe ou du Comité des Régions d'Europe. « L'institution du Comité des Régions par le traité de Maastricht, vise à répondre à des exigences nouvelles en matière de politiques publiques, constitue une dimension originale des imbrications entre le niveau régional et le niveau européen et, plus largement, du processus de construction européenne. Chargé d'éclairer les autres instances sur les incidences territoriales des politiques communautaires, le Comité remplit aussi, sur un triple plan, des fonctions plus informelles mais non moins importantes : comme acteur supranational, comme mobilisateur des régions - et des autorités locales - sur la scène internationale et comme lieu d'échanges et d'expériences entre autorités subnationales »⁹.

Malgré l'ouverture d'une fenêtre d'opportunité politique tout au long des années 90, la gestion publique des institutions européennes est restée pour l'essentiel aux mains de la Commission et du Conseil, au détriment du Parlement ou du Comité des Régions. Ainsi, les forces régionalistes n'ont bénéficié que d'un rôle limité au sein du Parlement européen, en raison essentiellement de leur faiblesse électorale et de la mise à l'écart des régions dans la gestion des affaires européennes. L'intégration européenne a cependant généré d'autres

⁶ Keating M., *The new regionalism in Western Europe. Territorial Restructuring and political change*, Edward Elgar Publishing, Cheltenham, 1998, p. 73.

⁷ Balme R., « Les politiques de la subsidiarité : l'Europe des régions comme catégorie générique du territoire européen », in Balme R., Garraud P., Hoffman-Martinot V., Ritaine E., *Le territoire pour politique : variations européennes*, L'Harmattan, Paris, 1994.

⁸ L'Alliance Libre Européenne a été fondée en 1981 par six partis régionalistes et en 1986 elle est devenue l'Alliance Libre Européenne-Parti Démocratique des Peuples d'Europe. Cette coalition se définit comme nationaliste progressiste et est articulée autour de certains points : la démocratie et le constitutionnalisme, le respect des droits de l'homme et des minorités, l'opposition au racisme et à la xénophobie, les identités civiques et globales, le soutien universel à l'autodétermination des nations sans Etats, les activités politiques pacifiques, le développement durable et la diversité écologique. Voir, Lynch P., « Le délitement du régionalisme suite à l'élargissement de l'Europe », in Delwit P., *Les partis régionalistes en Europe*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2005, pp.85-96.

⁹ Palard J., « Les régions européennes sur la scène internationale : conditions d'accès et systèmes d'échanges », *Etudes internationales*, vol. 30, n° 4, 1999, p.673.

champs pour la mobilisation collective et partisane régionaliste. Aussi bien le Comité des Régions que la reconnaissance du potentiel à la construction européenne des régions constitutionnelles au sein de l'Union Européenne vont produire des structures d'opportunités politiques en vue du développement des relations transfrontalières et internationales des régions¹⁰. Mais les politiques territoriales vont également s'avérer être de vraies structures d'opportunité politique pour les organisations des mouvements sociaux de la langue au Pays Basque et en Catalogne, même si elles ne s'en saisissent que très tardivement. Par contre, les organisations du mouvement social de la langue basque et de la catalane vont se saisir du cadre européen et de la grammaire multiculturaliste qu'elles véhiculent à travers la Charte Européenne des Langues Régionales et Minoritaires (CELROM), afin de déborder les Etats et les forces centripètes dans l'épreuve de légitimité sur les politiques linguistiques et l'officialisation des langues régionales.

L'une des particularités de la Catalogne, d'ailleurs, est son usage très précoce de la grammaire européenne dans son discours tout autant dans le cadre transfrontalier que dans le cadre des relations internationales de la *Generalitat*. Liant grammaire européenne et grammaire identitaire catalaniste, la politique de la Catalogne va se baser essentiellement sur un développement accru des relations et des actions politiques extérieures et européennes en guise d'instrument de délégitimation du cadre étatique espagnol. Pour ce qui est du Pays Basque, le cadre et la grammaire qui découlent des politiques de l'Union Européenne n'ont été saisis que très tardivement, ou à des fins discursives partisans par le PNV et le gouvernement Basque. Cependant, depuis les années 60 il existe une matrice idéologique commune au nationalisme modéré de CiU et du PNV-EA, basée sur les théories du fédéralisme européen démocrate-chrétien¹¹. D'ailleurs les particularismes locaux et communautaires d'Europe sont pris en compte très tôt puisque les 9 et 10 avril 1949, le Congrès des Communautés et régions européennes réuni à Paris, souligne déjà qu'il existe en Europe une série de communautés très diverses, régions ou peuples, ayant des caractéristiques propres notamment dans le domaine culturel et dont la délimitation géographique ne coïncide pas toujours avec les frontières des Etats actuels¹².

¹⁰ Lynch P., « Le délitement du régionalisme suite à l'élargissement de l'Europe », in Delwit P., *Les partis régionalistes en Europe*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2005, p.93.

¹¹ Pour le courant idéologique personnaliste et fédéraliste *Ordre Nouveau* de Denis de Rougemont et Alexandre Marc, l'alternative à l'Europe des Etats-nations, c'est l'Europe des Régions. Elle se présente comme la réunion d'agences fédérales décentralisées actives dans tel ou tel domaine auxquelles s'ajoutent un sénat émanant des régions politiques, transfrontalières et historico-culturelles.

¹² Oronos, M., *op.cit.*, p.34.

En quête de légitimité et de différentiation vis-à-vis d'un centre trop oppressant dans la gestion publique, les gouvernements basque et catalan, ne vont utiliser que de manière instrumentale le cadre européen dans leur action publique identitaire et nationaliste dont l'objectif est le soutien des organisations du mouvement social de la langue du Pays Basque et de Catalogne de France¹³.

Longtemps définies comme l'une des frontières naturelles les plus parfaites, les Pyrénées, non seulement n'ont pas été un frein à la progression des liens entre frères du nord et du sud de la chaîne de montagnes du Pays Basque et Catalogne mais ont aussi participé à la construction populaire de contes et légendes¹⁴. De plus, l'intégration communautaire, de par sa politique régionale, va devenir un facteur de complexification dans la frontière franco-espagnole. L'on peut parler de complexification externe du fait du morcellement et du zonage de l'action publique européenne mise en place au risque de créer une concurrence entre les territoires européens et de complexification interne en raison de la dissociation des dimensions frontalières, puisque désormais, l'on admet certes aisément que les frontières socio-culturelles ne correspondent plus obligatoirement aux frontières économiques ou politiques¹⁵, mais les frontières s'effacent-elles réellement pour la cause ? Du fait de l'omnipotence du leadership des Etats dans la politique européenne, n'existe-t-il pas un danger de vulnérabilité des cadres locaux transfrontaliers, encore timides, sujets à des enjeux qui dépassent souvent les acteurs publics et collectifs frontaliers ?

9.1. La politique régionale et linguistique européenne : une structure d'opportunité politique pour la Catalogne et le Pays Basque ?

Il est indéniable que le phénomène de décentralisation s'est révélé plus poussé là où des minorités culturelles distinctes ont remis en question l'organisation territoriale des mécanismes décisionnels et réclamé une indépendance politique plus large. Il est vrai qu'en

¹³ Palard J., Itçaina X., « Politique institutionnelle ou mobilisation sociale ? Le Fonds commun Aquitaine-Euskadi », in Palard J., *L'Europe aux frontières. La coopération transfrontalière entre régions d'Espagne et de France*, PUF, Paris, 1997, pp.131-154.

¹⁴ Dans l'ensemble des villages frontaliers l'on constate la présence de la figure commune du contrebandier qui, loin d'être décrit comme un délinquant et déviant, fait figure d'habitant basque ou catalan habile et pragmatique. Tout en niant l'existence de la frontière étatique (puisque'il la traverse illégalement), le contrebandier basque et catalan, saisit l'opportunité économique qu'elle lui offre. Leizaola A., « Le Pays Basque au regard des autres. De Ramuntcho au Guggenheim », *Ethnologie française*, 2002/3 - Vol. 32, pp. 429 à 438.

¹⁵ Harguindeguy J-B., *op.cit.*, p.250.

Espagne l'enjeu d'une lutte entre les partis régionalistes et centralistes a été plus grand qu'en France, de par son inachèvement national¹⁶. Cependant, les différentes vagues de décentralisation en France, la structuration autonome de l'Espagne et fédérale de l'Allemagne ont permis le développement de coalitions de causes euro-régionales. Parmi ces coalitions, l'on peut citer l'Association des Régions d'Europe, le Conseil des Communes et des Régions d'Europe, la Conférence des Régions Périphériques Maritimes, le « Quadrigue Européen », les Eurocités, les Euro-Régions, le C-6 (réseau de six villes de France et d'Espagne de la Méditerranée), l'Association des Régions Transfrontalières d'Europe... ; les deux plus grandes organisations étant l'Association des Régions d'Europe et le Conseil des Communes et des Régions d'Europe¹⁷. Mais, si certaines personnes ayant poussé à la création du Comité des Régions pensaient qu'il pourrait devenir un organisme très influent de l'Union Européenne¹⁸, il n'en a pas été ainsi. Les différences structurelles et de compétences des différentes régions d'Europe, dues essentiellement aux différentes organisations étatiques, ont stoppé l'ambition de certains Länders, Communautés Autonomes et autres, qui souhaitaient voir dans le Comité des Régions européennes une chambre européenne à part entière¹⁹. Il est donc prématuré de parler d'Europe des Régions et l'on peut douter de la capacité des régions européennes à devenir des acteurs à part entière de la « gouvernance européenne »²⁰.

9.1.1. Les politiques de coopération régionale et transfrontalière de l'Union Européenne

L'unification européenne comme nouvelle structure des opportunités prend tout son sens dans le développement des relations transfrontalières ; l'émergence et l'institutionnalisation d'un véritable pouvoir « régional » apparaît lié à cette dynamique générale de construction européenne. La construction aux deux extrémités des Pyrénées d'Euro régions -terme générique qui désigne la constitution de ces cadres d'actions collectives- doit être envisagée comme une action collective répondant à une grammaire européenne et *nationaliste* basque et

¹⁶ Hooghe L., Marks G., « Restructuration territoriale au sein de l'Union européenne : les pressions régionales », in Wright V., Cassese S., *La recomposition de l'Etat en Europe*, La Découverte, Paris, 1996, p.209.

¹⁷ Loughlin J., Seiler D-L., « Le Comité des Régions et la supranationalité en Europe », *Études internationales*, Volume 30, numéro 4, 1999, p. 763-780.

¹⁸ Keating M., *The new regionalism in Western Europe. Territorial Restructuring and political change*, Edward Elgar Publishing, Cheltenham, 1998.

¹⁹ La volonté d'en faire une « chambre sénatoriale » à l'europpéenne apparaît maintenant, avec l'élargissement de l'Europe aux pays de l'Est, utopique.

²⁰ Le Gales P., « Gouvernement et gouvernance des régions : faiblesses structurelles et nouvelles mobilisations », in Le Gales P., Lequesne C., *Les paradoxes des régions en Europe*, La Découverte, Paris, 1997, pp.237-263.

catalane d'érosion des frontières *stato*-nationales. Le cadre d'action et la grammaire qui s'y appliquent, permettent aux périphéries d'Etats-nationaux de sortir de cette impasse dans laquelle ils se trouvaient au préalable, atténuant les frontières nationales intra-communautaires, mais renforçant les frontières extérieures. Les acteurs publics et collectifs du Pays Basque et de Catalogne, en tant que territoires culturels étendus de part et d'autre de la frontière, participent à la structuration du cadre d'action transfrontalier en se saisissant de la grammaire européenne des relations transfrontalières.

La politique régionale de l'Union Européenne, qu'elle soit formelle ou instrumentale, a fortement renforcé en Espagne, dans les années 90, le poids des Communautés Autonomes face au pouvoir central espagnol. Renforçant le pouvoir et la légitimité des communautés autonomes aux compétences spécifiques comme celles du Pays Basque et de Catalogne, l'Union Européenne à travers l'élaboration et la mise en œuvre d'actions financées dans le cadre de ses programmes, va fortement contribuer à une dynamique internationale des régions. Comme le rappelle Andy Smith, « les fonds structurels peuvent alimenter une régionalisation des réseaux d'acteurs sur deux niveaux : les régions en tant que collectivités territoriales et la régionalisation de l'Etat lui-même. Ensemble, ces deux processus tendent à contribuer dans certains cas à l'émergence de ce que des acteurs définissent comme un méso-gouvernement. En ce qui concerne les régions en tant que collectivités territoriales, c'est surtout en Espagne que les fonds structurels accompagnent une évolution du système politique national que certains qualifient de régionalisation, mais qui correspond plus à une fédéralisation »²¹.

Vue de Catalogne et du Pays Basque, pour les nationalistes, Bruxelles importe autant que Madrid et Paris. L'Europe est considérée comme une opportunité pour la Catalogne et le Pays Basque, tant pour sa capacité d'émancipation que pour son développement à l'heure de la globalisation, alors que pour ce qui est des capitales nationales, elles sont plutôt considérées comme la contrainte qui les limite dans la mise en œuvre d'actions publiques d'envergure. Ainsi, l'on observe une « progressive institutionnalisation du soutien communautaire à toute forme de coopération interrégionale, le transfrontalier devenant une formule magique expérimentée par une part croissante d'acteurs. A la fin des années 80, la Commission Européenne est venue relayer ces initiatives locales en fonction d'un constat (celui de la

²¹ Smith A., « L'échelon infra régional : lieu privilégié des fonds structurels », in Le Gales P., Lequesne C., *Les paradoxes des régions d'Europe*, La Découverte, Paris, p.63. Voir également à ce sujet, Smith A., *L'Europe politique au miroir local. Les fonds structurels dans les zones rurales en France, en Espagne et au Royaume-Uni*, L'Harmattan, Paris, 1996.

menace d'une aggravation des disparités interrégionales) et d'un idéal (l'intégration du continent) »²².

La DGXVI (politique régionale) de l'Union Européenne ne dit pas autre chose, en soulignant que, « le développement futur des régions frontalières est d'une importance particulière pour l'Union, du point de vue politique (...) ces régions représentent à la fois une entrave possible et un modèle potentiel pour le développement intégré de l'Union Européenne »²³. La frontière serait finalement le lieu par excellence où peut être prouvée la réussite de la construction européenne et d'une intégration. Cette volonté s'est traduite par l'adoption, à partir de 1991, de différents programmes appelés INTERREG I, II et III. Après avoir fortement augmenté durant les années 90 et début 2000, le budget alloué à ce programme a, depuis mi année 2000, sensiblement baissé.

9.1.1.1. Les politiques régionales communautaires en faveur des relations transfrontalières européennes

Le système européen repose sur un principe d'administration décentralisée au sein de laquelle l'application des normes est le fait, avant tout, des bureaucraties nationales, ce qui veut dire que l'Union Européenne dépend de leur collaboration locale et nationale. L'intégration s'efforce d'orienter et de faire converger l'activité des administrations nationales au niveau territorial, courant ainsi le risque d'une fragmentation des territoires étatiques. Certes, les administrations étatiques perdent une partie de leur autonomie dans ce processus, mais elles en tirent avantage dans la mesure où la fragmentation élargit leurs possibilités d'intervention et atténue les pressions qu'exercent les organes politiques nationaux. Plutôt qu'à un retrait de l'Etat cette situation s'assimile davantage à une restructuration des formes d'action de celui-ci. Ainsi, comme le souligne J-B. Harguindeguy, « l'institutionnalisation des politiques de développement territorial transfrontalier telles qu'INTERREG s'inscrit dans une configuration socio-économique précise. L'émergence d'un enjeu transfrontalier communautaire et pyrénéen n'a pu s'effectuer qu'à partir du moment où les sphères

²² Cultiaux Y., *op.cit.*, 1999, p.580.

²³ DG XVI (Politique Régionale), *Europe 2000*, Bruxelles, 2000.

européennes et locales ont accru leur poids respectif par rapport aux gouvernements des Etats membres, condition réunie au début des années quatre-vingt »²⁴.

Le programme communautaire INTERREG a pour but d'aider les zones frontalières à contribuer à la création d'un marché commun et à la construction européenne²⁵. Compte-tenu de l'histoire Européenne et de la formation des Etats, force est de constater que le fait qu'il existe plus de 10 000km de frontières et 10% de la population vivant en zone frontalière, a fortement influencé la disparité de ces zones et a empêché dans un premier temps toute politique homogène. En effet, l'on trouvait d'une part des zones développées économiquement mais en voie de désindustrialisation (cas du Nord de la France et de la Belgique wallonne), et d'autre part, des zones faiblement développées comme le sud de la France face à des zones très dynamiques économiquement comme le Nord de l'Espagne (cas de la dualité du Pays Basque de France et d'Espagne et de la Catalogne de France et d'Espagne).

Sans être liée directement aux Etats-Nation, la présence des Etats dans l'ensemble des programmes européens transfrontaliers se fait grandement sentir dans ces projets. Financés conjointement par les Etats et la Communauté Européenne, ces projets transfrontaliers sont présentés par l'Etat aux commissions, même si les régions peuvent contribuer à leur application. En tout état de cause, le rapport de forces entre Etats et Régions, qui varie pour chaque cas européen, pèse beaucoup, non seulement dans les projets globaux, mais également dans les postures de chaque Etat associé au projet. Alors que la France a élaboré sa partie programme INTERREG depuis son administration centrale, l'Etat espagnol a associé à son projet - et par là, à son financement- les Communautés Autonomes²⁶ de la CAB, CFN et la *Generalitat*. Les projets présentés au financement d'INTERREG sont essentiellement de trois

²⁴ Harguindeguy J-B., *op.cit.*, p.49.

²⁵ INTERREG va devoir dans un premier temps régler le problème des régions périphériques et frontalières, afin d'établir des liens et des réseaux au-delà des frontières afin de dynamiser économiquement les zones frontalières et périphériques. En ce sens, l'Assemblée des Régions Frontalières d'Europe (ARFE) va jouer un grand rôle dans le développement et la mise en œuvre de la politique communautaire INTERREG. La première phase, INTERREG I, va jouer les préambules à la politique de l'« Europe sans frontière » et ses objectifs sont la relance du développement économique des zones rurales et en voie de reconversion industrielle. Cette première phase va, selon un certain nombre de personnes, revêtir un caractère bien trop institutionnel, ce qui va limiter la mise en place de réseaux d'action transfrontalière européenne. INTERREG II va par contre élargir ses champs d'interventions, dépassant le seul objectif du développement économique *stricto sensu*, en aidant les projets liés à l'enseignement, la santé, l'aménagement du territoire, le développement de réseaux européens... Mais la complexité institutionnelle des circuits de financements, les différences juridiques entre Etats et le manque d'une structure de gestion adaptée aux projets communs rendent difficile le respect des critères de la Commission. INTERREG III, prolongeant le plan précédent va rajouter le développement du champ social et s'étendre aux nouveaux pays entrants de l'Europe de l'Est.

²⁶ Letamendia F., « Introducción », in Ahedo I., Etxeberria N., Letamendia F., *op.cit.*, pp.25-26.

types, les projets cofinancés, les projets présentés de part et d'autre de la frontière aux administrations concernées, et les projets co-présentés mais financés seulement d'un côté de la frontière. Il va sans dire que ce sont les projets du premier type qui sont retenus la plupart du temps par la commission qui octroie les financements européens. Pour ce qui est du cas basque, l'ensemble des projets présentés par le Gouvernement basque répondait à la première logique.

La signature, le 10 mars 1995, du Traité de Bayonne, a donné la possibilité aux différentes collectivités locales d'entreprendre dans un cadre restreint, mais néanmoins flexible, des actions donnant lieu à des accords transfrontaliers. Le traité fut conclu à la demande de l'Etat espagnol, sous la pression des collectivités locales (autonomies, députations et municipalités) qui, contrairement aux françaises, ne disposaient pas de moyens de sceller des accords transfrontaliers, sous les auspices des préfectures. Relevons que pour la France, le fait d'encadrer le rôle et la fonction de l'Etat et des collectivités locales à travers une convention cadre, était également une garantie de contrôler des espaces où, à chaque extrémité de la chaîne pyrénéenne, s'épanouissent des revendications identitaires. Mais seules deux institutions vont réellement naître à la suite de cet accord en Pays Basque : l'Observatoire Transfrontalier de l'Eurocité Basque Bayonne-Donostia/Saint-Sébastien et le Consorcio Txingudi (Irún-Hondarribia-Hendaia)²⁷. « Même si le Traité est améliorable, le Problème des entités régionales et locales (...), n'est finalement pas juridique, mais bien politique. Le traité instaure un cadre, au sein du cadre on peut aller dans la frange ou rester au centre. Si les relations ne sont pas aussi poussées qu'ailleurs, c'est que le Pays Basque vit une situation de conflit politique aigüe qui alimente les peurs et préjugés »²⁸.

²⁷ Malgré tout, des coopérations préexistaient déjà à la signature du Traité de Bayonne, après la convention Cadre de Madrid puisque la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) fut créée en 1983 par l'Aragon, la Principauté d'Andorre, la Navarre, l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, Euskadi, le Languedoc-Roussillon et la Catalogne. Le but de sa création était l'aménagement du massif pyrénéen. Les autres grandes coopérations interrégionales étaient l'Arc Atlantique et l'Arc Méditerranéen. D'autre part, dans le cadre des politiques transfrontalières mises en œuvre par l'Union Européenne, furent créés les Fonds Communs Aquitaine-Euskadi-CFN (puis Aquitaine-Euskadi et Aquitaine-CFN) d'un côté et l'Euro-région Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Catalogne, afin de gérer les programmes communautaires INTERREG et les politiques de développement territorial. La multiplication d'initiatives transfrontalières ou de relations interrégionales a fortement affaibli le rôle de la CTP. Par exemple, l'initiative de l'ancien maire de Barcelone et *Président de la Generalitat*, Pascual Maragall, de constituer le Réseau C-6, sous la forme d'un GEIE, fédère les villes périphériques les plus importantes (Toulouse, Montpellier, Barcelone, Saragosse ; Valence et Palma de Majorque), autour de l'axe méditerranéen, et va fortement pousser l'axe Atlantique des Pyrénées à constituer d'autres dynamiques propres, comme la conurbation Bayonne-Saint Sébastien/Donostia. Remarquons que dans les deux cas, ce sont les Communautés Autonomes à forte identité, la Catalogne et le Pays Basque qui sont les moteurs de ces initiatives.

²⁸ Entretien avec l'ancien responsable des Relations Extérieures du Gouvernement Basque, à Bilbao, le 4 novembre 2008

Effectivement, trois ans plus tôt, la convention signée par la Région d'Aquitaine et la CAB, en 1989, s'élargissait à la Navarre, reconnaissant l'espace du Pays Basque comme un lien entre les différentes parties signataires. Née pour dynamiser l'Arc Régional Atlantique, dans un cadre européen, ainsi que la langue et la culture des territoires basques, comme le stipulait la Convention, cet accord avait pour but de créer un organe de liaison entre les différentes universités, l'édition d'une revue commune *Atlántica*, la formation conjointe de cadres administratifs transfrontaliers et l'organisation de journées et congrès transfrontaliers²⁹. Mais l'accord qui avait été signé en janvier 1993 à Ainhoa-Dantzarinea, n'allait pas faire long feu face à la *realpolitik* de la question basque en Navarre. « Le revirement de l'UPN vers des postures centralistes et étatiques –qui motiva la scission des supporters de J.C. Alli, et la formation du nouveau parti Convergencia de Demócratas Navarros- se manifesta avec l'accession au pouvoir d'UPN au gouvernement de Navarre en 1995, avec une opposition et une animosité frontale à toute collaboration avec le gouvernement de la CAB »³⁰. Finalement, le gouvernement de Navarre signera un accord spécifique de collaboration avec la Région Aquitaine en juillet 2000, mais ce nouvel accord ne fera plus aucune mention à des traits communs de culture basque et de langue commune entre les différents territoires³¹.

Les politiques transfrontalières, de par leurs structures de financement et la politique européenne de coopération transfrontalière, revêtent des configurations de réseaux d'actions publiques. Dès lors, tous les acteurs publics et privés sont indispensables à la mise en œuvre de la politique, ce qui implique que les administrations et institutions régionales, départementales et municipales d'un côté et les communautés autonomes, provinces et municipalités de l'autre arrivent à collaborer et se faire suffisamment confiance.

En Catalogne, c'est la relation régionale qui a prédominé pendant plus de 15 ans entre Jacques Blanc, président de la Région Languedoc-Roussillon, et Jordi Pujol, président de la *Generalitat de Catalunya*, et de manière plus discrète mais néanmoins tout aussi importante avec la mairie de Perpignan. Le département des Pyrénées-Orientales ne répondant pas à la même sensibilité politique (PS) et fortement opposé, pendant longtemps, à toute politique

²⁹ Cet accord s'inscrivait dans une logique plus globale, de la Communauté de Travail des Pyrénées et de la Conférence des Régions du Sud de l'Europe Atlantique.

³⁰ Letamendia F., *op.cit.*, p.46.

³¹ Rappelons qu'à cette période à la suite de la reprise des actions violentes par l'ETA (M), les actions en faveur de la construction nationale basque à travers Udalbiltza recristallisent les oppositions politiques entre nationalistes et espagnolistes. Le fait que la référence aux traits culturels et linguistiques communs n'apparaisse plus dans le traité bilatéral entre la CFN et l'Aquitaine n'est que la continuité de la politique régressive en matière de normalisation linguistique que met en place le gouvernement d'UPN de Miguel Sanz, avec l'aide des socialistes navarrais.

identitaire et favorable à la langue catalane, n'a pu ni voulu engager des relations avec le colosse de la *Generalitat*. Néanmoins, certains liens vont se constituer et certains projets vont aboutir entre le département catalan et la Province de Gerona.

Il convient de remarquer que le changement de gouvernement au sein du *Principat de Catalunya* en 2004, avec l'arrivée au pouvoir de la coalition de gauche catalaniste, PSC-PSOE, IC-Els Verds et ERC, va fortement changer la donne en matière de relations transfrontalières, puisqu'avant leur accession au pouvoir, les socialistes s'étaient beaucoup préoccupés des relations avec les socialistes de la Catalogne de France. Le changement de gouvernement au Sud des Pyrénées et la disparition du stigmate séparatiste lié à toute dynamique catalaniste ou de la langue catalane, au Nord, va fortement contribuer au changement de la posture centralisatrice et jacobine des socialistes du Conseil Général des Pyrénées Orientales.

En Pays Basque, le manque d'institutionnalisation et de pouvoir du niveau départemental a également amené le Lehendakari J.M. Ardantza puis J.J. Ibarretxe à créer des liens avec les présidents de région J. Valade puis Alain Rousset. Si les relations entre la CAB, la Région Aquitaine et le Département des Pyrénées Atlantiques vont fortement augmenter entre la signature du Traité de Bayonne et le début des années 2000, « le manque de compétence, de gestion et de capacité d'action des institutions françaises, plus la non-institutionnalisation du Pays Basque Nord, malgré son CDPB et son CEPB, ne favorisent pas la mise en place de politiques communes et stables. Si, l'on rajoute à cela les luttes partisans (le PS gouverne la Région et la Droite le Département), tout avance lentement, de manière trop ponctuelle et par un jeu d'équilibre fort fragile. Actuellement nous pouvons distinguer trois types de convention-collaboration, et d'institutions transfrontalières, l'Eurocité Basque, le Consortium Txingudi et les accords de travail directs avec des institutions du Pays Basque Nord, comme l'Institut Culturel Basque ou le Conseil de la Langue Basque »³².

³² Entretien avec l'ancien responsable des Relations Extérieures du Gouvernement Basque, à Bilbao, le 4 novembre 2008

9.1.1.2. La grandeur de l'engagement transfrontalier dans la mise en place des politiques publiques linguistiques au nord des Pyrénées

La capacité des acteurs collectifs et mouvements sociaux de la langue à maîtriser la grammaire de la normalisation linguistique pour faire grandir leur projet devient une ressource du fait qu'elle lui donne plus de chances de se faire entendre et de se faire financer dans le cadre transfrontalier. Ces organisations sociales se servent de la grammaire à la fois pour mieux définir leurs attentes et leur donner une forme lisible et légitime, gage de leur recevabilité. « La légitimité des ordres de grandeur servant au jugement n'est pas arbitraire, mais régie par une grammaire du bien commun qui exprime les sens ordinaires du juste et de l'injuste à propos d'inégalités de capacité ou de pouvoir. La pluralité des ordres de grandeur offre la matrice d'une dynamique de critiques et de compromis dans l'action en public »³³. Ainsi, la grammaire de la construction européenne et le cadre d'action transfrontalier deviennent le bien commun assimilé à la modernité dans lequel doivent s'inscrire les actions collectives et publiques afin d'obtenir le plus grand soutien social et politique.

Ces vingt dernières années, le couple Europe-régions est devenu indissociable car l'émergence du phénomène transfrontalier est concomitante à la reformulation des identités territoriales provoquée par l'introduction du principe de subsidiarité et la création du Comité des Régions. Le cadre fourni par la politique européenne des relations transfrontalières et les dynamiques locales d'actions collectives linguistiques, ne va pas simplement être un modèle d'action politique, il va également définir un nouvel ordre politique légitime. Le cadre des relations transfrontalières va non seulement fournir aux participants, aux élus traditionnels locaux et aux mouvements identitaires basque et catalan l'opportunité de gagner en légitimité et d'accroître leurs capacités d'action, mais également représenter une menace de délégitimation pour ceux qui n'arriveraient pas à se saisir du nouveau cadre. Les appropriations du cadre transfrontalier participent à un processus politique conflictuel dont aucun acteur local ne veut sortir perdant. La grammaire européeniste peut alors habilitier des stratégies concurrentes sur un seul et même territoire, générant non seulement des conflits d'usages entre rivaux politiques mais également aussi entre gouvernants et gouvernés. On constate ainsi l'existence d'une lutte politique entre les acteurs ayant adopté la grammaire européenne dans le leadership des relations transfrontières, c'est-à-dire entre les partis

³³ Thevenot L., *op.cit.*, p.9.

politiques stato-nationaux ayant une conception européenne fédéraliste des Etats-Nations et les partis nationalistes dont la grammaire politique européenne se base sur un fédéralisme euro-régional.

En ce sens, pour les gouvernements de la CAB et de la *Generalitat*, le renforcement des mécanismes européens de coopérations inter-régionales des années 90 est un moyen d'affirmer leur autonomie par rapport au gouvernement central. Ils vont transformer les projets transfrontaliers et européens en une épreuve de force de leur stratégie nationaliste au sein de l'Europe, ce qui leur permet de se différencier des éléments les plus radicaux et irrédentistes, qui sont opposés quant à eux au modèle de construction européenne mis en œuvre et sont souvent proches de la violence politique. Les nationalistes au pouvoir régional ne sont plus ceux qui luttent pour la consécration d'un Etat, dont la légitimité est de plus en plus remise en question, mais ceux qui construisent l'euro-région basque ou catalane, dans un rapport de grandeur et puissance, en vue de sa réalisation dans une Europe fédérale unie. Ce qui fait dire à un politicien très opposé au nationalisme basque, Alain Lamassoure, que « l'Europe a beaucoup apporté (...) pour la suppression de fait de la frontière entre *Iparralde* et *Hegoalde*. Ceci se confirme sur le plan de la libre circulation des marchandises et des services, mais aussi avec le libre passage des hommes et des idées. Tout ceci nous paraît naturel : souvenons-nous cependant de la frontière quasi-hermétique des années 40, mais aussi des limites et des contraintes, il y a encore 20 ans »³⁴.

La grandeur de l'engagement transfrontalier dans la quête de modernité et de légitimité : un besoin de Sud

C'est en présentant le catalan comme un élément important pour la culture, l'identité et pour le développement économique de la ville de Perpignan, que les acteurs collectifs et mouvements sociaux de la langue, ainsi que la communauté politique catalaniste de Catalogne de France, ont commencé à construire un ordre de grandeur de l'action publique municipale de Perpignan, dans un domaine qui jusqu'en 1993 leur était quasiment dévolu. En fait, les élus locaux ont, à partir de 1993, intégré dans leur discours l'action publique en faveur de l'identité, la langue catalane et les relations transfrontalières en tant que « bien commun »

³⁴ Lamassoure A., « Préface », in, Bidart P., *Le Pays Basque et l'Europe*, Izpegi, Baigorri, 1994, p.5.

synonyme de modernité, permettant ainsi à la municipalité d'entreprendre des actions hors de ses compétences réservées. « L'ouverture à la coopération transfrontalière, l'espérance en Barcelone affichée par J-P. Alduy a été un des vecteurs du soutien politique d'Unitat Catalana, un préalable à l'ouverture des négociations avec un candidat qui leur proposait un place, qui semblait avoir besoin de leur soutien et était prêt à accepter de rétribuer ce soutien »³⁵. En 1993, lors des élections municipales, J-P. Alduy soulignait dans son programme électoral sa qualité d'européen convaincu et il indiquait que Perpignan s'insérait entre l'Europe et Barcelone. Jouant des alliances avec Unitat Catalana, le futur maire s'ouvrait un réseau avec le gouvernement de la *Generalitat de Catalunya*, géré par CiU, et qui pouvait dès lors devenir un allié de poids pour sa politique municipale et son désenclavement périphérique. « Le prestige peut désormais être acquis, au Sud, en catalan, tandis qu'au Nord, la consécration se fait ailleurs, pour l'essentiel à Paris »³⁶.

Ainsi, Barcelone étant plus près que Paris, et étant une métropole européenne, dynamique et ouverte où les chances et opportunités tant pour les entreprises que pour les catalans du nord qui cherchent un emploi sont plus grandes, devient naturellement le nouvel eldorado pouvant remplacer l'indépassable force de Paris la centrifuge. « Notre région, la Catalogne Nord, est un désastre économique, une vraie périphérie appauvrie et dénigrée par un centre omnipotent, Paris. Donc, apprendre le catalan c'est s'ouvrir des opportunités. Faire des actions publiques et sociales, en faveur de l'enseignement et de l'identité catalane c'est aller dans le sens de l'intérêt général, d'ici, des gens d'ici »³⁷. Le catalan devient ce bien commun existant et le cadre transfrontalier ce bien commun à construire dont les motifs sont doubles, identitaires et européens. Caroline Maury ne dit pas autre chose lorsqu'elle parle de « l'espérance en Barcelone, [comme d'un] thème récurrent du discours politique de J.P. Alduy, (...) présentée, comme une dimension importante de l'intérêt général local. Toute mention du TGV reliant Perpignan et Barcelone et la dynamique économique qui est attendue de ce projet est également raccrochée dans ce discours à l'idée d'intérêt général »³⁸. L'identitaire redonne du sens à la reterritorialisation de l'action publique locale et la langue (re)devient ce lien (ré)unissant deux communautés pouvant prétendre culturellement à être semblables. Malgré tout, « l'image du catalan au Nord contraste de plus en plus avec celle qu'il acquiert au Sud, qui est celle d'une langue moderne, aussi bien des affaires (souvent à la pointe de l'innovation

³⁵ Maury C., *op.cit.*, p.348.

³⁶ Lagarde C., *op.cit.*, p.169.

³⁷ Entretien avec l'adjoint au maire attaché aux affaires catalanes, membre fondateur d'Unitat Catalana, à Perpignan, le 18 mai 2003

³⁸ Maury C., *op.cit.*, p.388.

au sein de l'Etat espagnol) que de la culture (souvent avant-gardiste) et –beaucoup plus tardivement, cependant- de la politique, susceptible de rivaliser avec la langue d'Etat »³⁹. C'est la raison pour laquelle les actions municipales des catalanistes d'Unitat Catalana vont s'attacher, par une politique de normalisation linguistique, à redonner du prestige à la langue catalane tout en insistant sur son utilité pratique et économique sur le marché linguistique⁴⁰ catalan du sud des Pyrénées.

Cette volonté d'inversion du stigmatisme est importante pour comprendre comment les catalanistes, en tant que représentants d'une minorité, subissent leur minoration ou discrimination, fondée sur des signes qui sont visibles linguistiquement et culturellement. Cette dynamique d'inversion symbolique est importante car ils se rendent visibles de par leur fierté d'avoir retrouvé une identité⁴¹ et grâce à une langue utile pouvant rompre la pente inexorable de la diglossie linguistique locale défavorable. Finalement, ce qui est en jeu dans l'arène publique nord catalane est l'identification et la reconnaissance de chaque acteur local en tant qu'élément de modernisation politique grâce à l'utilisation de la grammaire euro-régionale et catalaniste. « Sans risque de se tromper, on peut dire que c'est Barcelone qui a fait la Catalogne moderne, que c'est elle qui fait la force de la Catalogne actuelle »⁴² et que le dynamisme économique, social et culturel de la Catalogne d'Espagne a fait du catalanisme un discours moderne, audible et crédible dans l'arène publique de Catalogne de France. D'ailleurs, « pour aussi insolite que cela puisse paraître aujourd'hui, pour beaucoup de nord-catalans extrêmement casaniers (...), la retransmission télévisuelle, dans le monde entier, des festivités barcelonaises a pu faire l'effet d'une révélation de l'impressionnante évolution de la Catalogne postfranquiste, (...) [à] l'image mythique (...) de la pauvreté espagnole. Le fameux choc des photos opérait (...) comme par enchantement, le salut nord-catalan ne pouvait venir que du Sud (...). Le catalanisme militant de Catalogne-Nord avait-il enfin trouvé son public et un large écho au sein de la société ? »⁴³.

Dans leur grande majorité, les nord-catalans n'avaient pas connaissance des diverses politiques de développement et de soutien à la création culturelle et linguistique que menait la *Généralitat* depuis le début des années 80. « L'épreuve du réel, quoique passablement décalée dans le temps, se révéla donc à ce point convaincante que l'épaisseur de l'image fut vite

³⁹ Lagarde C., *op.cit.*, p.169.

⁴⁰ Bourdieu P., *op.cit.*.

⁴¹ Goffman E., *La mise en scène de la vie quotidienne. I. La présentation de soi*, Minuit, Paris, 1973, Goffman E., *Stigmatisme*, Minuit, Paris, 1975.

⁴² Rossinyol J., *Le problème national catalan*, Mouton, Paris, 1974, p.107.

⁴³ Lagarde C., *op.cit.*, p.173.

traversée pour aboutir, cette fois à l'opposé, à une nouvelle dimension stéréotypée et mythique, celle de l'Eldorado (sud)catalan »⁴⁴.

Quand la grandeur de l'engagement transfrontalier au Pays Basque de France institutionnalise le cadre d'action publique de la langue et joue en faveur du nationalisme

La grammaire euro-régionale et le cadre transfrontalier aident les acteurs nationalistes et collectifs de la langue à surmonter la difficile scission modernité-tradition. L'existence pluriculturelle et moderne de l'Europe favorise grandement ce dépassement. « Congénitalement pourrait-on dire. Contrairement à la France, l'Europe s'est construite dans sa diversité culturelle et linguistique, et en fait un principe de richesse, en rien antinomique de la modernité. Mais elle dit aussi par son action : par exemple la Charte européenne des langues minoritaires qui redonne à la langue basque sa dignité, en faisant de son emploi un droit. (...) En ce sens, l'Europe est bien le lieu d'une nouvelle modernité où appartenance et principes universels ne doivent plus s'opposer mais s'épauler »⁴⁵.

Le cadre de la coopération transfrontalière permet aux acteurs collectifs et publics du Pays Basque de France, à travers une grammaire politique enrichie par les théories du fédéralisme euro-régional, de différencier leur territoire vis-à-vis du Béarn et d'Aquitaine et de montrer la force d'une éventuelle coopération avec le territoire du sud de la Bidassoa. Finalement, le regard que porte le Pays Basque de France sur le miroir transfrontalier lui permet de voir ce qu'il est et ce qu'il peut arriver à être, se détachant ainsi de sa condition de périphérie, et de s'inscrire dans un nouveau cadre moderne et ouvert à l'extérieur. Les relations transfrontalières deviennent donc un enjeu fondamental de développement économique, de motifs d'actions politiques, et de nouvelles postures au sein de l'arène publique du Pays Basque de France.

La construction collective de l'action publique transfrontalière de la langue en Pays Basque par la contractualisation, au sein de l'OPLB, permet de stabiliser des formes d'actions collectives, et de rendre prévisible et sans doute plus visible le comportement des acteurs de la langue ; c'est-à-dire les acteurs collectifs et les mouvements sociaux de la langue basque, ainsi

⁴⁴ *Ibidem*, p.173.

⁴⁵ Jaureguiberry F., « Europe, langue basque et modernité en Pays Basque français », in, Bidart P., *Le Pays Basque et l'Europe*, Izpegi, Baigorri, 1994, p.52.

que le Gouvernement basque en tant qu'acteur politique inséré dans un cadre d'action de *nation building*, lorsque les nationalistes sont au pouvoir. Comme les institutions, les instruments de l'action publique structurent la politique. La contractualisation entre l'OPLB et le Gouvernement basque agit comme une institution transfrontalière, car elle détermine, en partie, à présent, la manière dont les acteurs du Pays Basque, vont se comporter, réduire les incertitudes sur les effets des rapports de force, conduire à privilégier certains acteurs et intérêts et à en écarter d'autres. La contractualisation transfrontalière va contraindre les acteurs de la langue basque dans leurs actions futures, mais elle leur offre également de nouvelles ressources plus stables, ainsi qu'une nouvelle modalisation du problème de la langue basque, plus proche de leur cadre d'interprétation, et territoriale ; preuve en est, les réalisations d'enquêtes sociolinguistiques communes et la recherche d'un partenariat nord-sud, entre maîtres d'œuvre de la politique linguistique.

La normalisation des relations transfrontalières en matière de langue basque illustre bien le mythe de la dépolitisation de l'action publique de la langue entreprise à partir de la constitution de l'OPLB, en Pays Basque de France et de la contractualisation avec le Gouvernement de la CAB. Ce financement commun entre le Gouvernement basque et les autorités françaises (Département, Région, Etat), voit la transformation du sens des financements des frères du *sud* menés jusque-là. Il marque également un « processus de normalisation [qui] repose sur le jeu entre réputation, crédibilité et capacité à générer des coalitions d'intérêts. Les capacités d'argumentations, la croyance dans la compétence et l'intégrité des participants constituent des modalités déterminantes de ce processus, tout comme les réseaux dans lesquels s'inscrivent les participants »⁴⁶. Les accords contractuels passés par le Gouvernement Basque et l'OPLB, encadrent et contraignent le premier à prendre en compte le rôle et la fonction du second, et à inscrire désormais son action, non plus dans un cadre partisan et collectif (du *nation-building*), mais dans un cadre européen commun aux pouvoirs publics et dépolitisés. « La normalisation européenne est, sans contexte, un instrument de l'action publique associé à un cadre institutionnel qui entend promouvoir les principes de consensus de délibération entre les parties intéressées et de décision fondés sur la science de son fonctionnement »⁴⁷.

A la limite tout se passe comme si mobilisation et stabilisation (ou domestication) du réseau, des organisations du mouvement social et des institutions du sud de la Bidassoa, étaient plus

⁴⁶ Borraz O., « Les normes : instruments dépolitisés de l'action publique », in Lascoumes P., Le Gales P., *Gouverner par les instruments*, Presses de Science Po, Paris, 2007, p.139.

⁴⁷ Borraz O., *op.cit.*, p.147.

importantes dans la démarche du projet de création d'une institution locale de la gestion de la politique linguistique de l'euskara et la contractualisation des aides, que dans l'action elle-même et son contenu. Le plan d'action en faveur de la langue basque devient davantage un outil de dialogue, un outil maïeutique de construction de consensus, qu'un cadre d'action politique produisant des effets de normes réglementaires. Si à travers la création de l'OPLB, la domestication a pour but de réduire la contestation du mouvement social de la langue du Pays Basque de France, la contractualisation vise quant à elle à réduire l'incertitude sur une ingérence possible d'une administration étrangère (CAB), coalition de cause nationaliste ou réseau d'action politique (Udalbiltza-Udalbide)⁴⁸. Cependant force est de constater que la domestication du mouvement social de la langue par son intégration au sein de l'OPLB n'est pas une défaite de ce dernier, puisqu'il parvient à faire asseoir autour d'une même table l'ensemble des acteurs prenant ou devant prendre part à l'action publique de la langue⁴⁹. L'engagement transfrontalier des acteurs publics et collectifs en Pays Basque est d'abord un nouveau rapport au monde, un rapport qui s'inscrit dans le cadre de la construction européenne, actualisé par les actions menées conjointement de part et d'autre de la frontière. Les relations d'aides publiques venant du *sud*, d'actions *nationales* entre acteurs nationalistes ou identitaires, deviennent des actions transfrontalières, lorsqu'elles impliquent des acteurs publics de part et d'autre et s'inscrivent dans les programmes et actions transfrontalières européennes.

Le pouvoir central français est très réticent aux revendications institutionnelles basques dans la mesure où ce dossier influe de manière récurrente sur la nature des relations diplomatiques franco-espagnoles : « il est symptomatique que lorsqu'une décision est prise contre la revendication du Département Pays Basque annoncée par Raffarin, c'est un journal espagnol, *El Mundo*, qui l'annonce en premier lieu. Pour le pouvoir espagnol, créer un Département Pays Basque, ce serait céder aux *abertzale* »⁵⁰. D'ailleurs, les opposants aux nationalismes basques et à l'effacement de la frontière soulignent depuis longtemps le danger et l'incertitude que pourrait générer la création d'institutions locales propres comme le Département ou la Chambre d'Agriculture. Le député J.P. Destrade soutenait déjà, dans un journal espagnol

⁴⁸ « Lorsque des gouvernements imposent un instrument, ils le font en espérant renforcer leur pouvoir au sein des nouvelles institutions... même si, souvent, d'autres acteurs parviennent à utiliser les instruments de manière créatrice et à leur profit » in, Lascoumes P., Le Gales P., « De l'innovation instrumentale à la recomposition de l'Etat », in Lascoumes P., Le Gales P., *Gouverner par les instruments*, Presses de Science Po, Paris, 2007, p.368.

⁴⁹ Le pari du mouvement social de la langue a toujours été de croire que l'interaction de l'ensemble des acteurs publics de France et d'Espagne ferait évoluer, à terme, les acteurs français vers des positions plus tolérantes et bienveillantes.

⁵⁰ Abeberry J., cité in, Pierre T., *Controverse institutionnelles en Pays Basques, usages politiques et déconstructions des préjugés socioculturels*, L'Harmattan, Paris, 2010, p.113

datant du 26 octobre 1984 : « je crois que la création d'un département signifierait un renforcement de l'idéologie nationaliste, et non seulement de Herri Batasuna et de ETA mais aussi du PNV »⁵¹. Liant constamment tout le bénéfice de l'évolution institutionnelle du Pays Basque de France aux seuls nationalistes, ou de la normalisation linguistique aux seuls bascophones, les acteurs politiques et publics républicains les plus jacobins ont tenté de neutraliser toute tentative de mise en valeur des revendications et idées nationalistes. Sachant que « les ordres de grandeurs doivent non seulement faire la preuve qu'elles participent d'un bien commun bénéficiant à tous, mais aussi ne pas être attachées de manière permanente aux personnes »⁵². Les opposants à la normalisation linguistique et au nationalisme basque nient tout apport au bien commun ou bénéfice que pourraient tirer les non-bascophones et non-nationalistes basques d'une éventuelle reconnaissance de l'officialité de la langue basque ou de l'octroi d'un Département Pays Basque.

9.1.2. Une influence complexe des politiques européennes de promotion des langues régionales dans les politiques publiques de la langue en France

La politique linguistique de l'Union Européenne porte une certaine vision de l'Europe, qui exprime l'ambivalence d'une construction politique souhaitant dépasser les Etats qui la composent tout en s'inspirant du modèle étatique. Mais comme tout autre compromis, le compromis linguistique européen renferme ses propres contradictions. La multiplicité des langues lui permet de se distinguer d'autres organismes internationaux, tels que l'ONU ou le Conseil de l'Europe, en soulignant sa vocation intégratrice de la diversité culturelle au sein de ses institutions en tant que facteur démocratique. Depuis maintenant une trentaine d'années la Communauté européenne soutient les langues régionales, par une modeste ligne budgétaire (qui avoisine le zéro sur le budget global de l'Union Européenne) et un suivi de ces dernières par une étroite collaboration avec le Bureau Européen pour les Langues Moins Répandues (BELMR)⁵³. La faiblesse de l'engagement budgétaire européen et l'importance symbolique donnée à la CELROM répond à la nécessité d'éviter une opposition politique de la part des

⁵¹ Journal *El Correo Español*, Bilbao, 26 octobre 1984.

⁵² Thevenot L., *op.cit.*, p.173.

⁵³ Son bureau est passé progressivement de Dublin à Bruxelles, afin de mieux faciliter les échanges avec la Commission. Tantôt agissant en faveur des organismes locaux travaillant dans le champ des langues régionales en leur trouvant des financements européens, tantôt les représentants à Bruxelles, l'agence joue un rôle de représentation et de coordination.

adversaires du soutien aux langues régionales donnant ainsi un avantage comparatif aux méthodes judiciaires par rapport aux méthodes politiques de prises de décision⁵⁴.

Malgré son rôle peu visible, le BELMR est l'initiateur de politiques de promotion des langues régionales au niveau européen et coordonne également des organisations locales et internationales pour le compte de la Commission européenne. Grand partisan d'un modèle pédagogique scolaire bilingue et immersif en langues régionales, le BELMR propose d'étendre ce type d'enseignement à l'ensemble de la scolarité, afin d'étendre le multilinguisme à l'intérieur de l'Europe. Lors du lancement du Marché unique en 1986, la fragmentation linguistique de l'Europe est dénoncée comme un frein à l'intégration européenne, puisqu'elle fait obstacle à la liberté de circulation des personnes. « Cette tendance à l'enfermement identitaire monolingue est encore active à des degrés différents en Europe, malgré les dynamiques de convergences »⁵⁵.

En France, l'histoire officielle des langues régionales ne s'est imposée de manière naturelle qu'au prix d'un déni et mépris des pratiques linguistiques populaires et locales, c'est-à-dire en surestimant la réussite de la domination étatique, la performativité de la pensée d'Etat linguistique et en minorant les formes de désobéissances, involontaires ou non, des locuteurs⁵⁶. Force est de constater qu'aujourd'hui encore, en France, les langues régionales font peur. Ainsi, dans un mémoire présenté par un étudiant à l'Ecole Nationale d'Administration, l'on constate la persistance du clivage historique hérité de la Révolution Française de 1789, entre identité régionale « dangereuse » et identité nationale intégratrice : « Mieux vaut encore affirmer que les langues régionales elles-mêmes ne constituent en aucun cas un danger pour l'unité de la République. Il n'y aurait danger qu'en cas d'ethnisation par des mouvements politiques dans le but de promouvoir une identité régionale repliée et fermée aux autres. Entre immobilisme et révolution, repli sur soi et rébellion, la troisième voie est ouverte. C'est la meilleure possibilité qui permette une valorisation de la diversité linguistique sans pour autant mettre en cause l'unité du peuple »⁵⁷. Les langues non officielles de la République soulèvent manifestement plus de problèmes pour être reconnues et gérées que d'autres caractéristiques culturelles communes à une population ou communauté donnée. La langue, il est vrai, est un instrument éminemment politique dans la mesure où, servant à

⁵⁴ Scharpf F., *Gouverner l'Europe*, Presses de Sciences Po, Paris, 2000, p.32.

⁵⁵ Beacco J.C., Cherkaoui K., *op.cit.*, septembre 2010, p.97.

⁵⁶ Niel F., *op.cit.*, p.36.

⁵⁷ Durong Nguyen Q.V., *Langues régionales de France : définitions, régime juridique et quelques aspects socio-politiques*, Mémoire de Master en Administration Publique, ENA, 2004, p.68.

communiquer et à identifier culturellement un groupe, elle peut être un instrument utile au pouvoir politique⁵⁸.

L'expression langue régionale s'est affirmée au cours de la seconde moitié du XX^e siècle comme une désignation qui permet d'identifier certaines langues de France menacées par l'unitarisme linguistique et la politique d'homogénéisation nationale, comme fait civilisationnel⁵⁹. L'évolution européenne sur la question et la prise de conscience de certaines parties de la population, sous forme de mouvements sociaux régionalistes dans les années 70, a fortement influencé en France les organisations des mouvements identitaires et nationalitaires. Les langues régionales ne sont plus considérées comme un danger ou une menace pour la langue française et l'unité de l'Etat, elles ne sont plus considérées comme des sous-langues ne pouvant assurer le développement individuel, mais comme une richesse culturelle et patrimoniale, reconnue à présent par la constitution. Mais cette reconnaissance n'en fait pas des langues officielles ayant droit et donnant droit à des politiques de normalisation, à une action publique et reconnaissance de leur usage public comme le recommande la Charte Européenne des Langues Régionales et Minoritaires.

9.1.2.1. La politique européenne en faveur des langues minoritaires et moins répandues

La Charte Européenne des Langues Régionales et Minoritaires, est un texte signé le 5 novembre 1992, entré en vigueur le 1^{er} mars 1998, et en janvier 2002, sur les quarante-trois membres que compte le Conseil de l'Europe, douze l'avaient signé et seize ratifié. Parmi les membres de l'Union Européenne, la France, l'Italie et le Luxembourg l'ont seulement signé, alors que huit pays, dont l'Espagne, l'ont déjà ratifié⁶⁰. L'expression « langue régionale » est répandue en France, mais cette notion, passée dans l'usage courant, ne correspond pas à une réalité territoriale, administrative ou communauté de l'hexagone⁶¹. En Aquitaine, par

⁵⁸ Viaut A., « Apport et réception française de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires : approche sociolinguistique », in *Revue d'Etudes Comparatives Est-Ouest*, Vol. 33, 2002, n°1, pp.14-15.

⁵⁹ Giordan H., *Démocratie culturelle et droit à la différence*, La Documentation Française, Paris, 1982.

⁶⁰ L'Espagne, tout en ayant souscrit à la Charte Européenne des langues régionales et minoritaires en 1992, alors que Felipe González était président, ne l'a pas ratifiée avant 2001. Elle fut ratifiée par le Gouvernement présidé par José María Aznar.

⁶¹ Le linguiste Henri Giordan, dans son Rapport au Ministre de la Culture, publié en 1982, « Démocratie culturelle et droit à la différence », pensait que l'expression langues régionales était inadéquate car ces langues ne coïncident pas avec les régions administratives françaises, et préconisait l'emploi de l'expression langues minoritaires.

exemple, l'aire de la langue basque se prolonge de l'autre côté de la frontière, en Espagne, où elle est caractérisée par deux autres appellations légales, celle de langue propre et celle de langue nationale, co-officielle avec le castillan. Dans le Val d'Aran, également en territoire national espagnol, l'occitan est également langue propre, depuis 1983, et co-officielle, avec le castillan et le catalan. Du côté français, les deux langues, basque et occitane, sont officiellement des langues régionales et ne sont pas reconnues légalement⁶²

Les tenants de la signature de la Charte Européenne en France font valoir que les langues régionales sont l'objet d'une forte demande sociale (comme c'est le cas en Pays Basque et en Catalogne) et qu'il en va de la crédibilité démocratique de la France d'octroyer des droits à ces langues et à leurs locuteurs. Ils considèrent que les langues font partie du patrimoine culturel de la République, et qu'elles apportent richesses et pluralité à la France. Pour les plus militants d'entre eux, la signature de la Charte Européenne des Langues Régionales et Minoritaires constitue une réparation des erreurs historiques de la politique linguistique de la France et ils considèrent qu'il y va des droits de l'Homme et du droit à l'accès égalitaire à l'éducation dans sa langue maternelle⁶³.

L'ensemble de ces arguments se heurte à une idéologie très ancrée et intégrée au sein de la République ; le français est garant de l'unité de la Nation, de la République et de l'Etat. Donc, toute reconnaissance des spécificités linguistiques régionales constitue pour ses opposants un pas vers le communautarisme et la *balkanisation*, menaçant l'unité de la communauté nationale. En plus de réactiver le spectre de l'éclatement de la Nation, à l'instar de l'éclatement de l'ex Yougoslavie, les langues régionales ne constituent ni un choix moderne et raisonnable, ni une option souhaitable pour l'Education nationale à l'heure de la globalisation. Les opposants à la ratification de la Charte, souvent de tendance jacobine, « défendent l'idée que Bruxelles s'oppose à Strasbourg, accréditant le mythe d'une cacophonie technocratique européenne. La Charte devient (...) à ce jour le seul traité signé par la France sans jamais être ratifié, en matière d'aménagement linguistique des langues régionales »⁶⁴. En revanche, la Charte s'est imposée comme un cadre de référence pour les défenseurs des langues régionales et a inscrit la grammaire des politiques européennes

⁶² Viaut A., *op.cit.*, Vol. 33, 2002, n°1, pp.21-22.

⁶³ Suivant la ligne de conduite d'Ikas, et de Pizkundea, Euskal Konfederazioa va en 1992 intégrer la dimension interrégionale et européenne dans ses statuts, l'article.2 : « représenter le mouvement culturel basque au niveau local, régional, national, et international ». Cela va se concrétiser par la participation au Comité du Bureau Européen des Langues les moins répandues (BEMLR) et à l'association « Rencontres des Langues et Cultures Régionales ou Minoritaires. Voir, Oronos, M., *op.cit.*, p.140.

⁶⁴ Beacco J.C., Cherkaoui K., *op.cit.*, p.107.

favorables aux minoritaires dans le discours et les cadres d'interprétation et d'action des organisations des mouvements sociaux de la langue.

Au même moment, le français, paradoxalement, s'impose au-delà de ses limites géolinguistiques (le domaine d'oïl) et politiques (l'Hexagone) originelles, comme patrimoine international de la francophonie ; les langues qualifiées de régionales, parce qu'originelles ou usitées à l'intérieur de régions particulières de l'Hexagone, après avoir été perçues comme une menace apparaissent de plus en plus comme des patrimoines des régions et de la province de France⁶⁵. Ainsi, la réforme des institutions, adoptée par le Congrès le 21 Juillet 2008, inscrit les langues régionales dans la Constitution française à l'article 75-1 qui stipule que, « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ». Il n'est plus question de langues minoritaires de la République. Globalement bien reçue par les organisations politiques et des mouvements sociaux des défenseurs des langues régionales, « la réforme n'apporte pourtant aucun changement majeur car ses conséquences juridiques demeurent faibles. Il reste à prendre acte de ce changement, soit en ratifiant enfin la Charte, soit, comme le souhaitent certains, en travaillant sur une loi cadre qui ne pourra plus être censurée au nom de la Constitution »⁶⁶.

Le danger de la patrimonialisation est de cantonner la langue à une fonction symbolique, une sorte de bien culturel, un patrimoine à sauvegarder en faisant l'impasse sur sa fonction communicative. La langue ne peut rester cantonnée à l'enseignement et à la vie privée comme semblent le souhaiter certains élus ou fonctionnaires du Ministère de la Culture. En effet sauvegarder la langue comme un patrimoine, suppose de connaître la langue sans pouvoir l'utiliser en dehors de la sphère privée de plus en plus réduite, ce qui n'aurait que peu d'intérêt et ne garantirait en rien sa continuité. La patrimonialisation d'une langue présente le danger de recueillir un maximum d'informations, de documents, la constitution d'archives et l'introduction de l'objet au sein d'un musée, or le Pays Basque et la Catalogne ne sont pas des musées vivants. A quoi sert de garder la mémoire de la langue sans qu'elle assure pour autant sa fonction d'instrument quotidien de communication, sinon à montrer la supériorité historique et ontologique de la langue Française face aux langues régionales, minoritaires, dialectes et autres *patois*. Le linguiste et vice-président de l'Académie de la langue basque ne dit pas autre chose lorsqu'il fait remarquer que « nul n'oserait non plus défendre de bonne foi

⁶⁵ Viaut A., *op.cit.*, p.12.

⁶⁶ Beacco J.C., Cherkaoui K., *op.cit.*, p.108.

l'idée qu'un Pays Basque sans langue basque serait, du fait de la perte de sa langue, plus ouvert à la modernité et à l'universalité »⁶⁷.

A vrai dire, la crispation anti-moderniste et l'opposition à l'ouverture et à la diversité culturelle se retrouvent probablement davantage aujourd'hui dans les Etats-Nations centralisés. Alors que les organisations des mouvements sociaux défendant les langues régionales voient au contraire dans la pluralité linguistique et le multiculturalisme une chance d'enrichissement et d'épanouissement personnel et collectif. Mais l'évocation du droit des groupes est perçue par la France comme contradictoire avec sa conception de l'unité de la nation et de la République. La structure fédérale, ou des « autonomies » comme en Espagne, autorise davantage la prise en compte légale de l'usage public des langues minoritaires et régionales. Cette considération est en revanche incontournable d'un point de vue linguistique, sociolinguistique qui s'inscrit dans un cadre d'action d'aménagement ou de normalisation linguistique qui ne peut ignorer la réalité de la communauté linguistique⁶⁸. D'autre part, la réalité statistique et démographique des langues dites régionales est qu'elles sont souvent devenues également minoritaires sur leur territoire d'implantation traditionnel au cours de l'histoire. Telle est la règle en France. Il paraît ainsi difficile de dissocier finalement les deux notions émanant de la CELROM, régionales et minoritaires, pour ce qui est des langues de France⁶⁹. « En effet, des langues minoritaires ne le sont que par rapport à la langue de l'Etat mais pas forcément à l'intérieur de la zone où elles sont implantées. Des langues régionales qui ne sont pas dans leur aire traditionnelle existent en plusieurs endroits, dans des situations de diglossie et de bilinguisme avec des langues officielles d'Etat »⁷⁰.

Paradoxalement, lorsque les organisations du mouvement social de la langue basque parlent en euskara de langue minoritaire elles utilisent l'expression *eremu urriko hizkuntzak* (langue de domaine territorial réduit), délaissant l'expression *minoritaire/minoritaria* reprise par la Charte Européenne qui pourrait renvoyer à des préjugés. En effet, si l'on parle d'une langue

⁶⁷ Oyharçabal B., *op.cit.*, p. 50.

⁶⁸ Viaut A., *op.cit.*, n°1, p.28

⁶⁹ Suivant la logique de la CELROM, il en résulte que le terme minoritaire peut être associé à celui de régionale pour qualifier une langue qui, au fil du temps, a fini par se retrouver avec un nombre réduit de locuteurs à l'intérieur de son territoire d'origine. Dans son article 1, la CELROM stipule que l'expression langue régionale ou minoritaire, concerne les langues « pratiquées traditionnellement sur un territoire d'un Etat par des ressortissants de cet Etat qui constituent un groupe numériquement inférieur au reste de la population de l'Etat ». La Charte rejette complètement les dialectes et pratiques langagières, liées à la langue nationale ou d'Etat, comme les pratiques et variantes de la langue d'Oïl. Dès lors, l'enjeu pour les locuteurs souhaitant revendiquer la CELROM comme base juridique de la reconnaissance de leurs droits linguistiques devient tout d'abord la reconnaissance officielle de leur langue, en tant que langue régionale ou minoritaire et non pas dialectale.

⁷⁰ Viaut A., *op.cit.*, n°1, p.25.

petite ou minoritaire, c'est que l'on utilise le cadre étatique comme cadre premier d'interprétation de la réalité. Les langues paraissent *petites* ou *grandes* par rapport au statut légal que leur reconnaît l'Etat, mais jamais par rapport au nombre de ses locuteurs. Ainsi, le maltais et l'estonien, du simple fait qu'il s'agit de langues d'Etat, sont considérées comme *grandes* et non pas *petites* ; au contraire le catalan en Espagne (mais pas en Andorre, où il est langue officielle d'Etat) ou l'euskara en Espagne et en France sont des langues *petites*, pour la simple raison qu'elles ne sont pas la langue d'Etat et ce même si elles disposent de plus de locuteurs que le maltais ou l'estonien comme c'est le cas pour le catalan⁷¹.

Finalement, pour un Etat comme la France la force d'intériorisation du monolinguisme d'Etat se révèle d'autant plus manifeste que celui-ci s'est vraisemblablement imposé avant tout dans les têtes et dans les pratiques en tant que cadre premier d'interprétation et d'action. C'est par ailleurs à l'occasion de la révision constitutionnelle de 1992, nécessaire à la ratification du Traité de Maastricht, que l'article 2 a officialisé pour la première fois dans une Constitution française le principe selon lequel *la langue de la République est le français*. Or, comme le rappelle si bien F. Niel « étant donné la valeur symbolique associée aux questions linguistiques, comment se fait-il que le statut de langue nationale du français ait été affirmé si tardivement ? »⁷²

9.1.2.2. L'incapacité de la France à signer la Charte : les droits linguistiques individuels contre les droits linguistiques collectifs

La position prise par la France, à travers les différents rapports qui furent rédigés en vue de la signature et de la ratification de la Charte des Langues Régionales ou Minoritaires, son refus de la ratifier et les débats qui l'ont entourée, ont été à l'origine d'enseignements utiles sur la lecture qu'il convient d'avoir du texte européen et sur les positions qu'elle pouvait susciter. La France hérite d'une tradition de défiance, voire d'opposition aux autres langues de France que le français, consacré depuis longtemps en tant que seule langue nationale et officielle ; l'unitarisme est censé protéger l'Etat-Nation de toute velléité séparatiste⁷³. S'il est

⁷¹ Baztarrika P., *op.cit.*, p.81.

⁷² Niel F., *op.cit.*, p. 14.

⁷³ Rappelons que l'un des opposants les plus convaincus à la ratification de la CELROM par la France est l'ancien Ministre de l'Intérieur, J.P. Chevènement, qui voit un risque de balkanisation de la France, dans toute tentative visant à octroyer un statut légal aux langues régionales ou minoritaires.

loin le temps où, au sein des établissements scolaires de l'Education Nationale, l'on interdisait de parler basque ou catalan, force est de constater que, depuis l'ordonnance de Villers-Cotterêts adoptée en 1539 jusqu'au refus persistant de la France de ratifier la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires en passant par la loi Toubon de 1994, l'histoire des langues régionales est marquée du sceau de la réglementation bien plus que de celui de la liberté. Pour le linguiste et occitaniste R. Lafont, « il y a une correspondance profonde entre 1539 et 1992. (...) Là s'inscrit la terreur irraisonnée de voir, dans l'effet de la construction européenne, la langue nationale supplantée dans ses fonctions principales, celles qui touchent à l'Etat, par une langue étrangère concurrente. Le français barricade sa forteresse devant l'espace langagier extérieur, ou agite des menaces. Il retourne en sa défense l'ambition d'une francophonie ostensiblement et naïvement offensive. Mais il la barricade aussi, par la même formule, vers l'intérieur. (...) La République a oublié définitivement d'être la chose publique, le bien de tous ses citoyens, quel que soit leur langage. Elle vient de verrouiller les portes des édifices qu'elle contrôle devant les prétentions à l'égalité des droits des idiomes de sa basse-cour »⁷⁴.

Les revendications des locuteurs des langues régionales ou minoritaires vont entraîner l'adoption de mesures éparses de rang législatif, jugées insuffisantes. Toute reconnaissance plus ample de ces langues se heurte aujourd'hui, d'une part, au statut constitutionnel de la langue française et d'autre part aux principes fondateurs de la République⁷⁵. C'est l'article premier de la Constitution qui consacre le principe majeur de la République, « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale ». La réalité rattrape les principes, car si la République est bien indivisible, il n'en reste pas moins que le peuple français est bel et bien composé de plusieurs communautés linguistiques sur son territoire. Et, si « la langue française [jusqu'en 1992] n'a eu nul besoin d'une couverture constitutionnelle pour s'imposer parmi les diverses langues régionales : ordonnances, décrets mais aussi et surtout usage ont suffi pour faire d'elle la langue de la République »⁷⁶. Enfin, le français ne s'est pas construit à partir de 1789, il a également été la langue de la monarchie, de l'absolutisme, de la Révolution, de l'Empire et du Colonialisme, et actuellement il n'est pas la propriété de la seule République française puisque des millions de personnes à travers le monde ont le français pour langue officielle et langue d'usage quotidien comme le montrent les

⁷⁴ Lafont R., *La Nation, l'Etat, les Régions*, Berg International, Paris, 1993, p.161.

⁷⁵ Bertile V., *Langues régionales ou minoritaires et Constitution. France, Espagne et Italie*, Bruylant, Bruxelles, 2008, p.29.

⁷⁶ *Ibidem*, p.39.

rassemblements de la Francophonie. Finalement, les langues régionales peuvent exister, prospérer et être enseignées à la seule condition de ne pas menacer la langue française.

En référence à la première loi sur l'enseignement des langues régionales de France, Véronique Bertile rappelle à l'encontre de l'avis général, dans sa thèse de doctorat, que « la loi Deixonne ne traite pas des langues régionales en tant que telles mais comme un moyen pour un meilleur apprentissage de la langue française. (...) Elle sert d'abord la langue nationale avant de soutenir les langues régionales. Il est indicatif de relever que les lois qui succèdent s'attachent, de même, en priorité à la langue française et ne retiennent qu'incidemment des langues régionales »⁷⁷. Cependant depuis 1951, malgré la constitution d'un cadre législatif et réglementaire conséquent en matière de langues régionales surtout destiné au secteur de l'éducation, nul n'a osé entreprendre la démarche consistant à reconnaître officiellement le droit à pratiquer la langue de son choix. Pire, l'interprétation du texte constitutionnel a même conduit à dresser des obstacles à la reconnaissance de droits linguistiques⁷⁸ à travers la ratification de la CELROM.

Divers travaux de juristes, et plus particulièrement de constitutionnalistes, vont porter dès le début sur l'opportunité et les conséquences juridiques de la ratification de la CERLOM langues régionales ou minoritaires du Conseil de l'Europe⁷⁹. Le débat va alors faire rage entre les tenants d'une conception orthodoxe et jacobine de la République, et ceux favorables à la promotion et au soutien des langues régionales de France. Et si en 1996 le Président de la République, J. Chirac, se prononce favorablement au soutien des langues régionales, le Conseil d'Etat, dans un avis controversé, va se positionner contre la ratification de la CELROM par la France. Seule l'atténuation politique de 1997, avec l'arrivée des socialistes et de Lionel Jospin au gouvernement, va donner une fenêtre d'opportunité politique à la reconnaissance juridique des langues régionales en commandant plusieurs rapports sur les conséquences de la ratification de la CELROM.

Si le Rapport B. Poignant va mettre en exergue l'opportunité de reconnaître les langues régionales, notamment à travers des politiques éducatives, le Rapport G. Carcassonne va

⁷⁷ *Ibidem*, p.93.

⁷⁸ Malo L., « Les langues régionales dans la Constitution française : à nouvelles donnes, nouvelles réponses ? », *Revue française de Droit Constitutionnel*, PUF, Paris, n°85, Janvier 2011, p.70.

⁷⁹ Benoit-Rohmer F. « Les langues officielles de la France », *Revue Française de Droit Constitutionnel*, n°54, 2001, pp.3-29 ; Moutouh H., « Les langues régionales en droit français », *Regard sur l'actualité*, n°250, 1999, pp.33-41 ; Moutouh H., « Vers un statut des langues régionales en droit français », in Guillorel H., Koubi G., *Langues et droits. Langues du droit, droit des langues*, Bruylant, Bruxelles, 1999, pp.221-249 ; Bertile V., *Langues régionales ou minoritaires et Constitution, France, Espagne et Italie*, Bruylant, Bruxelles, 2008.

souligner les voies à suivre afin que la Charte soit en accord avec la Constitution, et enfin, le Rapport B. Cerquiglini, sur un ton polémique et sociolinguistique, va faire état des langues minoritaires en France (qu'il comptabilise au nombre de 75, alors qu'on avait toujours parlé jusque-là d'une douzaine de langues régionales ou minoritaires⁸⁰). Ce dernier rapport va avoir une incidence certaine sur la prise de décision politique, puisque son rédacteur, B. Cerquiglini, non seulement est sociolinguiste mais surtout il se trouve à la tête de la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France.

La typification du sociolinguiste tente de changer le sens de la catégorie langue minoritaire de France. La reconnaissance d'une telle typification n'est pas anodine et répond davantage à la volonté de faire reconnaître la réalité linguistique d'un Etat au détriment du mythe, d'une langue, d'un Etat, d'une communauté identique. Cependant l'argumentaire va se retourner contre son auteur lorsque les opposants à la Charte vont utiliser l'argument de l'absence de la prise en compte des langues des migrants dans la CELROM. L'argument des langues des migrants, véritable problème, prend alors chez les opposants davantage l'allure d'un alibi que d'une posture linguistique⁸¹.

À la lecture des trois rapports, la France et par la suite le Conseil Constitutionnel, vont s'opposer à la ratification de la Charte, sous prétexte qu'elle pouvait faire allusion à des droits collectifs et que cela était susceptible d'aller à l'encontre des principes qu'elle défend traditionnellement d'une République composée d'une communauté nationale de citoyens dont la seule langue ouvrant aux droits et à l'égalité est la langue française, réaffirmée par l'article 2 de la Constitution. Soulignons que la Charte n'institue pas de droits individuels, mais une protection à la carte pour des langues peu répandues et qu'elle ne fait référence à certains endroits du texte qu'à des groupes de locuteurs et non pas à des collectifs désignés, ce qui garantit à la France l'unicité de la communauté nationale. « Au-delà, la France fit partie des pays, avec la Grèce, le Royaume-Uni et la Turquie, qui souhaitèrent que la Charte ne fût pas une convention mais une recommandation, par conséquent indicative et exemptée de l'obligation d'accomplissement. Ces quatre pays, pour des raisons diverses, exprimaient par là une crainte que cela ne renforce l'émergence d'entités culturelles, voire nationales,

⁸⁰ B. Cerquiglini, au nom des principes républicains, pense qu'il faut non seulement répertorier les langues régionales, mais également l'ensemble des langues minoritaires présentes sur le territoire, comme celles des populations migrantes, des immigrés ayant gardé leurs langues... Cette liste fait surgir une réalité sociolinguistique ignorée jusque-là.

⁸¹ Viaut A., *op.cit.*, 2002, n°1, p.32.

distinctes »⁸². Finalement, cet article, qui n'avait pas été pensé de prime abord comme un outil de répression des langues régionales⁸³ va servir d'argument aux opposants de la CELROM⁸⁴.

A la logique juridique de la CELROM, certains opposants à sa signature, contrecarrent en lui préférant la volonté politique en matière de langues régionales. Ainsi, à l'argumentaire de Michelle Alliot-Marie qui soutient que, « la ratification de la Charte n'est pas obligatoire pour agir en faveur des langues et cultures. (...) Une minorité de pays signataires de la Charte l'ont ratifiée (...). Pour conserver nos langues régionales, il faut une réelle volonté. Si l'on veut un symbole pour pouvoir rouler des mécaniques, on peut simplement s'appuyer sur la Charte. Mais je crains qu'elle soit un prétexte pour ne rien faire »⁸⁵. Les acteurs politiques favorables à la ratification répondent qu'en matière de politique et protection linguistique, « l'essentiel c'est la transmission par l'enseignement. Elle se fait mal, elle se fait trop peu. Et la signature de la Charte n'y changera rien. Il faut donc une politique plus volontariste, il faut donc plus de moyens, il faut que l'Education Nationale soit plus ambitieuse, qu'elle ne soit pas à la traîne. Il faut un volet linguistique au prochain contrat plan Etat-Région, un effort plus grand de l'Etat, du Conseil Régional, des communes. Mais il faut aussi une reconnaissance. Voilà pourquoi la France doit ratifier cette Charte »⁸⁶.

C'est le Président de la République qui va clore le débat sur la Charte en 1999, lors d'un voyage à Bordeaux en posant la question : « faut-il pour autant modifier notre Constitution et prendre le risque de porter atteinte à l'indivisibilité de la République, à l'égalité devant la loi et à l'unicité du peuple français, en imposant l'usage des langues régionales dans la vie publique, dans la justice comme dans l'administration et en conférant des droits spécifiques à des communautés linguistiques organisées ? Je ne le pense pas »⁸⁷. Le refus obstiné de l'Etat et l'incapacité de changement montrent oh combien la langue française contribue dans l'imaginaire des opposants. D'ailleurs, la controverse politique autour de la ratification a

⁸² *Ibidem*, p.18.

⁸³ Le Garde des Sceaux de l'époque, M. Vauzelle, explicite deux fois : « Il est clair qu'en matière de liberté (...) ce qui vaut pour l'Europe vaut également pour la Nation. Les langues régionales sont naturellement une richesse de notre patrimoine national. A ce titre, le Gouvernement exprime, par ma voix, l'immense respect et le soin qu'il porte à cette richesse de la nation (...). Je ne vois pas là, d'atteinte à l'unité de la nation mais au contraire une contribution à sa richesse (...). Aucune atteinte ne sera portée à la politique de respect de la diversité de nos cultures régionales qui est un élément essentiel de patrimoine national », (J.O. Assemblée Nationale, p.1021 ; devant le Sénat il confirmera : « Chacun connaît l'attachement des français au respect des langues et cultures régionales, (...) chacun sait l'attachement des gouvernements successifs au développement de l'enseignement et au respect de ce patrimoine exceptionnel qu'est la richesse de nos langues régionales », (in, Poignant B., *Langues et Cultures Régionales*, La Documentation Française, Paris, 1998, pp. 38-39).

⁸⁴ Beacco J.C., Cherkaoui K., *op.cit.*, septembre 2010, p.103.

⁸⁵ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1584, 1 juillet 1999.

⁸⁶ *Ibidem*.

⁸⁷ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1586, 15 juillet 1999.

développé les fantasmes les plus divers, alimentés par des périls imaginaires pour la souveraineté nationale française⁸⁸ et ont montré que la langue constitue encore aujourd'hui un élément fondamental de la nation⁸⁹. En effet, le problème fondamental pour le Conseil Constitutionnel et les opposants à la Charte est bien celui de reconnaître des droits collectifs à un groupe spécifique, défini par une communauté dont l'originalité linguistique exigerait des droits particuliers et par là, remettre en cause l'unité de la République.

Finalement, si la CELROM n'a pas été ratifiée par l'Etat français, elle a cependant contraint celui-ci à produire et à livrer des informations officielles, ainsi qu'à objectiver l'existence des langues pratiquées en France et des locuteurs. Entre 1992 et 1999, trois types d'expertises ont ainsi été menées. La première, datant de 1992 et qui va être menée à travers la mobilisation des préfets afin de faire remonter auprès du ministère de l'Intérieur des informations sur la situation linguistique des régions, s'est soldée par un échec. La seconde va consister en un rapport officiel intitulé *Les langues de France* ; commandé en 1999 à un linguiste par les ministres de l'Education et de la Culture, il aura pour seul but de dresser la liste des langues parlées sur le territoire de la République. Enfin, la troisième est l'inclusion pour la première fois d'un volet linguistique dans le recensement national de 1999 mené par l'INED et l'INSEE, dont les premiers résultats seront publiés en 2002. Ces trois enquêtes peuvent être présentées comme des moments décisifs dans la production de données étatiques sur les langues minoritaires⁹⁰. Ces rapports et ces statistiques vont par leur quantification et savoir expert donner une autre image de la « France monolingue » et montrer qu'au-delà de la politique linguistique de l'Etat français basée sur le monolinguisme et la négation politique de l'existence d'autres langues et parlers sur son territoire, les langues régionales ont perduré, malgré leur déclin évident.

La reconnaissance à présent de la dimension patrimoniale des langues régionales de France par l'article 75-1 de la Constitution doit-elle être perçue comme une muséification ou une naturalisation des langues régionales, ou bien comme une reconnaissance d'un droit à parler la langue régionale de son choix ? De même, les langues régionales font-elle partie intégrante de l'identité française, ou est-ce uniquement la langue française qui représente cette identité,

⁸⁸ « Mais de là à constitutionnaliser les langues régionales et à admettre des écoles publiques où l'on ne parlerait que breton, il y a un pas qu'il serait dangereux de franchir », Pascal Clément cité in, Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1754, 28 novembre 2001. Ou voir le titre du journal *Le Monde* du 25 juin 1999, « Les langues régionales cassent la France politique ».

⁸⁹ Benoit-Rohmer F. « Les langues officielles de la France », *Revue Française de Droit Constitutionnel*, n°54, 2001, p.5

⁹⁰ Niel F., *ibidem*, 4 décembre 2007, pp.15-16.

auquel cas l'identité nationale française se résumerait en termes ethniques, et non de volonté, comme le considérait Ernest Renan. Ces différentes problématiques semblent néanmoins avoir fait évoluer le débat sur les langues régionales de France, puisque désormais l'on ne parle plus que de langues de France. Ainsi est abandonné le vocabulaire stigmatisant, de type jacobin qui, par sa typification, hiérarchisait les langues depuis les nationales jusqu'aux parlers locaux en passant par les régionales. La grandeur se basant sur le national, au sommet de la pyramide l'on trouve la langue française, au milieu les langues régionales, breton, occitan, catalan, basque... Enfin, au bas de l'échelle, figurent les parlers locaux. D'ailleurs cette dénomination régionale pouvait sembler absurde puisque ni le Roussillon ni le Pays Basque de France ne forment une région administrative en France et que leur vigueur se manifeste particulièrement au-delà de la frontière, et que par ailleurs elles sont langues officielles de l'autre côté des Pyrénées⁹¹.

9.2. Un engagement timide des organisations du mouvement social de la langue basque et catalane au sein du cadre européen transfrontalier

Au sujet de l'utilisation du cadre européen par les élus locaux, A. Faure indique que ce cadre est instrumentalisé en tant que « référence molle »⁹². Le terme paraît assez bien s'appliquer aux usages du cadre européen par les organisations du mouvement social de la langue en Pays Basque et en Catalogne. Si l'usage utilitariste du cadre d'expérience européen et la grammaire qui lui est attachée trouvent un certain écho dans le mouvement social de la langue car il lui permet de s'extraire du cadre national, il n'en reste pas moins qu'il reste attaché et prisonnier du cadre d'interprétation *nationaliste* du territoire et des liens structuraux entre le Nord et le Sud des Pyrénées, délaissant ainsi le cadre d'interprétation européen et transfrontalier au champ de la lutte politique et de l'économie. De plus, il semble que le cadre européen et la grammaire euro-régionaliste prônant l'effacement des frontières, l'ouverture transfrontalière des périphéries et la construction de l'Europe des régions soit plus utilisée en Catalogne qu'au Pays Basque. Malgré tout, l'on peut voir dans cette « référence molle » à l'Europe tant du côté atlantique que du côté méditerranéen, une matrice commune à l'utilisation du cadre européen et de la grammaire euro-régionaliste qui est la volonté d'adoucir et moderniser le discours

⁹¹ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°1748, 17 octobre 2002.

⁹² Faure A., « La subsidiarité rampante des territoires en politique », in Faure A., *Territoires et subsidiarités. L'action publique locale à la lumière d'un principe controversé*, L'Harmattan, Paris, 1997, pp. 233-250.

nationaliste afin d'accumuler plus de soutien politique et d'obtenir davantage de financements⁹³.

Les actions de coopération à l'échelle de la frontière franco-espagnole sont le produit d'opportunités politiques dessinées par la construction européenne. Le cadre transfrontalier est impulsé par une grammaire euro-régionaliste venant du haut, de Bruxelles, privilégiant à l'échelon local au sein d'espaces frontaliers une stratégie de recherches de subsides. La principale dynamique liée à la coopération franco-espagnole, et donc aux territoires basque et catalan, est l'initiative européenne INTERREG. Dans les années 1990, les premières initiatives introduites au sein de l'INTERREG, semblaient pour la majorité des projets à contenu économique ou culturel, résulter « de la volonté des opérateurs de prendre appui sur de telles relations de proximité, qui impriment inévitablement à ces projets une portée et une signification propres : le sentiment d'une sorte de communauté non seulement d'intérêts mais de destin »⁹⁴.

Il pouvait être aisé de penser que l'utilisation d'une telle fenêtre d'opportunité politique poussant à l'effacement des frontières et à la construction d'un cadre européen diminuant la force légitimatrice de l'Etat, pouvait être saisie et grandement investie par les organisations du mouvement social de la langue en Pays Basque et en Catalogne, mais il n'en sera pas automatiquement ainsi. La complexité du cadre, la gouvernance multi-niveau, et la multiplication des acteurs vont avoir raison du cadre instauré dans un premier temps. Allant au-delà de l'aspect financier du cadre européen et transfrontalier, les organisations du mouvement social de la langue vont dans un second temps s'intéresser à la force légitimatrice que le cadre d'interprétation européen et transfrontalier offre à travers une grammaire politique moderne et constructive.

⁹³ Nous renvoyons le lecteur à Negrier E., « Intégrations européennes et échanges politiques territorialisés », in *Revue Pôle Sud*, n°3, Montpellier, automne 1995, pp.38-54, où sont abordés les usages des référentiels local/européen et l'articulation qu'en font les acteurs locaux.

⁹⁴ Palard J., Itçaina X., « Politique institutionnelle ou mobilisation sociale ? Le Fonds commun Aquitaine-Euskadi », in Palard J., *L'Europe aux frontières. La coopération transfrontalière entre régions d'Espagne et de France*, PUF, Paris, 1997, p.140.

9.2.1. La faible utilisation de l'opportunité financière INTERREG pendant les années 90 en Pays Basque et en Catalogne par les mouvements sociaux de la langue

Pour Jean-Baptiste Harguindeguy, les projets du côté Ouest des Pyrénées se répartissent équitablement entre programmes d'intérêt socioéconomique et programmes culturels, ceux du comité Est sont majoritairement axés sur la culture sans qu'une réelle politique de sélection puisse être identifiée. De plus, les acteurs du Fonds Aquitaine-Euskadi sont capables de mettre de côté leurs différences et montrer une capacité accrue à constituer un enjeu transfrontalier commun⁹⁵. Le comité fonds transfrontalier Est pyrénéen⁹⁶ s'illustre par contre par une incapacité chronique à définir un intérêt général transcendant les intérêts particuliers. Cette situation a pour conséquence de laisser la Catalogne faire cavalier seul dans le choix et le financement de ses projets, se conformant ainsi à une stratégie d'internationalisation dépassant le cadre de la coopération transfrontalière et donc ses relations avec les institutions de la Catalogne de France⁹⁷.

Le Fonds Aquitaine-Euskadi est né en 1990 suite à la signature d'un Protocole Additionnel au Protocole Cadre de Collaboration entre la Région Aquitaine et la Communauté Autonome du Pays Basque. Le fonds répond à une logique de financement de projets transfrontaliers, incitant à la mise en œuvre d'actions collectives transfrontalières, de type *bottom-up*, plutôt qu'à une logique étatique qui quant à elle répondrait plutôt aux logiques *top-down*. Cette délégation aux acteurs collectifs de la mise en œuvre de la politique européenne transfrontalière a permis de financer différents projets, qui sont classés par F. Letamendia en trois catégories⁹⁸ : les actions universitaires et scientifiques, les actions répondant à des

⁹⁵ Le comité Ouest est constitué de représentants de l'État français des régions et départements concernés ainsi que des représentants de la région Aquitaine, du département des Pyrénées-Atlantiques, des représentants des communautés autonomes d'Aragon, de Navarre, d'Euskadi et du ministère des Finances espagnol.

⁹⁶ Le comité Est regroupe des délégués des services de l'État français des régions et départements concernés, des délégués des régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées, des départements de Haute-Garonne, d'Ariège, des Pyrénées-Orientales, de la *Generalitat* de Catalogne, de l'Association Catalane des Communes, de la Fédération des Communes de Catalogne et du ministère des Finances espagnol.

⁹⁷ Jean-Baptiste Harguindeguy, « La coopération transfrontalière franco-espagnole face à ses contradictions », *Études internationales*, Volume 35, numéro 2, juin 2004, p. 307-322.

⁹⁸ Cette typologie s'inspire fortement d'une autre typologie construite par J. Palard et X. Itçaina in, « Politique institutionnelle ou mobilisation sociale ? Le Fonds commun Aquitaine-Euskadi », in Palard J., *L'Europe aux frontières. La coopération transfrontalière entre régions d'Espagne et de France.*, PUF, Madrid, 1997, pp.131-154.

logiques économiques et celles répondant à des logiques culturelles, au sein desquelles les actions en faveur de la langue basque prédominent⁹⁹.

L'étude du Fond Aquitaine-Euskadi menée par Noemi Etxeberria, entre 1989-2000, du Fond Trilatéral 1993-2000 et du Fond Aquitaine-Navarre, montre que ces fonds ont fortement augmenté durant les années 90, pour se stabiliser dans les années 2000. Reprenant à son compte des analyses précédentes, l'auteure souligne le caractère financier et européen des actions collectives menées par les acteurs scientifiques, universitaires et économiques, à l'instar de celles menées au niveau culturel qui se caractérisent par une forte présence du mouvement social culturel et linguistique du Pays Basque et un fort trait identitaire lors de la justification de la construction de projets transfrontaliers¹⁰⁰. Aussi bien l'étude portée par l'équipe de Sciences Po Bordeaux J. Palard et X. Itçaina que celle menée par l'équipe de l'Université de Leioa F. Letamendia, I. Ahedo et N. Etxeberria montrent que la grande majorité des fonds sont mobilisés dans le cadre de relations économiques ou administratives, le cadre culturel, et qui plus est, celui de l'euskara, reste très minoritaire dans les lignes budgétaires du Fonds. La raison fondamentale en serait les conditions d'éligibilité et la coordination nécessaire à l'obtention d'accords inscrits à différents niveaux (municipal, départemental et régional).

Ainsi, pour J. Palard et X. Itçaina, l'incitation à la construction de projets communs européens et transfrontaliers dans le cadre du fonds commun Aquitaine-Euskadi, en Pays Basque, « trouve sa limite dans la disparité institutionnelle qui s'instaure entre une communauté autonome à statut spécial, qui compte plus de deux millions d'habitants, urbanisés dans une forte proportion, et une moitié de département qui ne dépasse pas 250 000 habitants. Plusieurs opérations se sont ainsi soldées par un bilan mitigé en raison de la différence de dimension et, surtout à vrai dire, de fonction entre institutions politiques du Sud et simples associations du Nord »¹⁰¹. Cette remarque fait référence à l'impossibilité pour Seaska et le Gouvernement Basque, dans un cadre européen et transfrontalier, de construire une action publique commune autour de la formation professionnelle des enseignants en matière pédagogique. Cette tentative s'est heurtée non seulement à l'asymétrie institutionnelle et organisationnelle mais

⁹⁹ Ahedo I., Etxeberria N., Letamendia F., *Redes Transfronterizas Intervascas*, EHU/UPV-EJ/GV, Leioa, 2004.

¹⁰⁰ Etxeberria N., « Las experiencias de cooperación transfronterizas de las colectividades territoriales vascas » in, Ahedo I., Etxeberria N., Letamendia F., *op.cit.*, pp.111-148.

¹⁰¹ Palard J., Itçaina X., « Politique institutionnelle ou mobilisation sociale ? Le Fonds commun Aquitaine-Euskadi », in Palard J., *L'Europe aux frontières. La coopération transfrontalière entre régions d'Espagne et de France*, PUF, Paris, 1997, p.147.

également à une stratégie différente de Seaska, qui exige d'elle des engagements pluriels qui ne parviennent pas forcément à se coordonner au même moment¹⁰².

Pour ce qui est de la faible utilisation par les organisations du mouvement social de la langue catalane, la raison essentielle en serait non seulement la faiblesse du mouvement social de la langue de Catalogne de France, mais également l'impossibilité, pour les organisations du nord des Pyrénées, de trouver des partenaires homologues ayant envie de s'engager dans ce cadre. « Pour nous, à *Radio Arrels*, il nous est difficile de travailler en commun et de construire des projets européens et transfrontaliers puisqu'au sud il n'y pas de radios semblables à la nôtre. Soit ce sont des radios publiques, soit ce sont des radios alternatives et autogérées, des *Casal Okupat*. Certes la nôtre aussi est alternative et autogérée mais elle prétend être ouverte à tous et n'être une alternative que de type linguistique, pas politique »¹⁰³.

Pour J-B. Harguindeguy, qui a étudié trois exemples de coopération transfrontalière sur la chaîne des Pyrénées, les Fonds européens sont considérés la plupart du temps par les acteurs comme un outil de captation de financements dominé par des élites locales et guidé par des intérêts et des liens très nationalisés¹⁰⁴. Cette domination des fonds européens par l'élite politique locale, tant au Pays Basque qu'en Catalogne, pourrait expliquer la faible participation ou l'accès limité dont bénéficient les organisations du mouvement social de la langue compte-tenu de la faible représentation politique du secteur identitaire ou nationaliste en France. Ainsi, le manque de relais politique pouvant appuyer ou présenter les projets serait l'une des causes de la faible participation du mouvement social. « Souvent on ne tente même pas de monter les dossiers, parce que l'on sait à l'avance qu'ils ne seront pas retenus ou soutenus. Nous là-bas à Montpellier on n'a pas d'élus, enfin d'élus catalanistes pouvant soutenir nos projets »¹⁰⁵. Prudent sur cet argument, J-B. Harguindeguy considère difficile d'évaluer l'impact des formations politiques sur l'issue d'un programme de coopération transfrontalière.

Il est vrai qu'historiquement, en France et en Espagne, les socialistes ont concrétisé la décentralisation et le PNV, CiU et l'ERC ont su se fondre dans le système autonome proclamant leurs attachements aux valeurs européennes. Le PP et l'UMP sont issus de

¹⁰² Cette volonté de s'engager à travers des fonds Aquitaine-Euskadi de Seaska dans la construction d'un réseau d'action publique de formation des enseignants bascophones avec le Gouvernement basque, se heurte à la quête de reconnaissance qu'elle a entreprise face à l'Etat français.

¹⁰³ Entretien avec le directeur de Radio Arrels, à Perpignan, le 19 mai 2003 1h35 (enregistré) en français, le 5 juin 2003

¹⁰⁴ Harguindeguy J-B., *op.cit.*

¹⁰⁵ Entretien avec le directeur de Radio Arrels, à Perpignan, le 19 mai 2003

mouvances plus souverainistes mais tous ont également su négocier le virage de la décentralisation et de l'intégration communautaire. Dès lors, il n'y a rien de mécanique dans la relation entre partis et sensibilité européenne. « Les partis français, l'UMP et le PSF y compris, conservent un fond idéologique attaché aux valeurs jacobines de maintien des Etats, surtout si on les compare aux partis espagnols. Plus propice à la décentralisation que le PP, le PSOE se divise quant à lui entre un état-major centralisateur et des antennes régionales plus ou moins autonomistes. Le PNV et l'ERC sont aussi confrontés au problème du maintien d'un discours favorisant une Europe des peuples régionaux et du réalisme nécessaire à la pratique gouvernementale. Comme on peut le constater, toute tendance politique est ambivalente et se partage entre des positions théoriques maximalistes et une pratique opportuniste visant à profiter de la nouvelle structure d'opportunité »¹⁰⁶.

Malgré cette domination locale d'élites fortement attachées au cadre étatique et à la grammaire politique républicaine, l'on constate que certaines dynamiques transfrontalières fortement localisées peuvent générer de nouvelles actions publiques et identités transfrontalières concurrençant les anciennes identités frontalières. Ainsi, la constitution du *Consortio Txingudi*, regroupant les municipalités d'Irún, Fontarabie et Hendaye a fortement transformé l'identité frontalière locale insérée dans les limites du cadre étatique franco-espagnol, par un cadre transfrontalier de bassin de vie commun, dont le trait principal est la culture commune de part et d'autre de la frontière, la culture et langue basque¹⁰⁷.

9.2.2. Les engagements timides des acteurs de la langue au sein du cadre transfrontalier pyrénéen

Le but du Fonds Aquitaine-Euskadi est d'être un instrument qui aide au rapprochement des acteurs sur une base de projets ponctuels, sur deux espaces d'interventions, le basco-aquitain et l'inter-basque. Ce dernier se caractérise par une forte volonté d'action des décideurs nationalistes de la CAB et l'absence de partenaires aquitains, ainsi que la poussée de plus en plus nette de projets transfrontaliers présentés par le mouvement social de la langue basque en France. Fortement poussées par le gouvernement basque, les organisations du mouvement social de la langue semblent constituer des dossiers de plus en plus nombreux sous les

¹⁰⁶ Harguindéguy J-B., *op.cit.*, pp.232-233.

¹⁰⁷ Bray Z., *Living Boundaries: frontiers and identity in the Basque Country*, PIE-Peter Lang, Brussels, 2004.

conseils et la volonté politique du Gouvernement de la CAB. « La raison en est simple, nous sommes d'accord pour aider toute structure de la langue basque du Pays Basque nord, mais nous privilégions la transparence et les actions constructives en faveur de la nation. Les financements transfrontaliers pour cela sont un bon instrument, ils sont légaux et ne peuvent être compris comme ingérence et permettre de construire des ponts avec les institutions françaises et des évidences qu'elles nient. C'est beaucoup plus rentable politiquement à long terme »¹⁰⁸. Les différentes orientations identitaires et la modestie des moyens financiers n'ont pas rendu possible la réalisation de grands projets transfrontaliers en matière de langue basque. « La vertu du Fonds doit plus s'apprécier par son aspect symbolique, dans la possibilité d'échange et d'apprentissage cognitif en interactions, réciproque entre les différentes initiatives des acteurs »¹⁰⁹.

9.2.2.1. Avant-gardisme européen ou praxis nationaliste : la coopérative transfrontalière des Ikastola

La volonté de créer une coopérative regroupant l'ensemble des fédérations des Ikastola remonte à 1993, lors du II^e Congrès des Ikastola de Pampelune. Le premier pas va être la transformation de la Confédération des Ikastola du Pays Basque en Association d'Intérêt Economique Européen. Mais, un problème essentiel va toucher les volontés nationales des fédérations, la frontière internationale et la division légale en deux Etats, limitant les possibilités de création d'une structure commune qui devra par la force des choses s'inscrire et s'établir dans l'un des deux états. Ce n'est qu'en 2009 que le processus va pouvoir être mené au bout. Jusque-là, « le problème était que si on voulait créer une coopérative, il nous était imposé de l'inscrire et de lui donner une nationalité, soit en Espagne soit en France. Il nous était impossible d'en faire une basque, n'ayant pour référent que l'Europe. Les possibilités données par le projet européen n'allaient pas aussi loin que nos envies et projets »¹¹⁰.

Jusque-là, seuls quelques projets furent mis en place par la Confédération des Ikastola dans le cadre européen et transfrontalier. Mais, la mise en place de programmes pédagogiques sur

¹⁰⁸ Entretien avec le Secrétaire à la Politique Linguistique du Gouvernement Basque, à Gasteiz, le 6 mai 2008

¹⁰⁹ Letamendia F., *op.cit.*, p.63.

¹¹⁰ Entretien avec le Président de Seaska, à Bayonne, le 7 mai 2009

l'ensemble des Ikastola du Pays Basque tels que *Euskaraz Bizi*, *Xiba* et *Bertsolaritza*, va permettre à la Confédération et aux Fédérations territoriales d'acquérir un savoir, une expertise, dans l'élaboration de projets transfrontaliers et de mieux se connaître et se faire confiance à travers le travail fourni. Malgré sa taille, son territoire et une capacité d'action réduite, Seaska va participer de manière équitable au projet des Ikastola, puisque tout programme transfrontalier exige des partenaires de part et d'autre de la frontière. « A partir de là, le travail de Seaska au sein de la Confédération des Ikastola va devenir plus suivi et on va décider de s'investir intégralement dans un projet national d'éducation. Nous n'étions plus petits, quémandeurs et folkloriques. Nous pouvions compter et il fallait compter sur nous pour avancer dans le cadre Européen »¹¹¹. C'est ainsi qu'est né le projet *Iparnet* entre la fédération des Ikastola du Gipuscoa et Seaska, qui vont constituer un dossier de financement à travers INTERREG III au Fonds Aquitaine-Euskadi afin d'obtenir un demi-million d'euros. Initiative pionnière devant harmoniser les sites, la fonctionnalité et la formation informatique des salariés des Ikastola, elle sera généralisée à l'ensemble des membres de la Confédération¹¹². « L'objectif visé est davantage d'efficience, de cohérence interne et résonance sociale. Dans le même temps, le projet vise à faciliter à la fois les processus internes et les relations externes en offrant à la société basque et aux pouvoirs publics un interlocuteur unique »¹¹³. Pour ce qui est de la Catalogne, le seul programme d'envergure soutenu par les fonds INTERREG des organisations du mouvement social de la langue semble être le plan de formation des maîtres d'écoles par l'Université de Girona.

La particularité de l'ensemble des projets mis en place par les Ikastola ou La Bressola, réside dans le vocabulaire de l'action qui est utilisé en fonction du public à qui s'adresse la justification¹¹⁴. Ainsi, dans le cas des deux (con)fédérations d'enseignement, en ce qui concerne les documents internes ou publics rédigés dans leur propre langue, basque ou catalane, le terme « national » est utilisé à la place de celui de « transfrontalier » pour qualifier l'intention. Le terme « transfrontalier » est utilisé en français ou pour désigner l'instrument

¹¹¹ Entretien avec le Président de Seaska, à Bayonne, le 7 mai 2009

¹¹² Garat M. Aire X., *op.cit.*, p.188.

¹¹³ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°2048, 9 octobre 2008.

¹¹⁴ Cette remarque peut être généralisée à l'ensemble des entretiens que nous avons effectués en langue basque et en catalan. Tous parlent de national (avec plus ou moins de virulence) lorsqu'ils font référence au territoire historique de la langue, *Euskal Herria* et *Paisos Catalans*, et de construction nationale ou de pays en faisant référence aux actions publiques ou collectives constituées par-delà la frontière. L'utilisation du terme « transfrontalier » ne répond pas seulement à des jeux stratégiques de langage mais également à des réflexes et des cadres linguistiques des personnes. Il nous semble que pour un certain nombre d'interviewés, en particulier pour les moins nationalistes d'entre eux, l'expression dans une langue paraît être naturellement liée aux cadres d'interprétation qui peuvent lui être rattachés. Dans le cas du français, il s'agit du cadre républicain et pour l'espagnol de l'Etat central.

juridique donnant accès à INTERREG. Ce jeu de langage n'est pas anodin, ainsi les explications en langue propre sont destinées aux membres de Seaska et de la communauté linguistique que l'on suppose acquise aux cadres d'interprétation et d'action de *construction nationale* basés sur la grammaire du nationalisme linguistique. Par contre, le discours en français vise à obtenir de nouveaux soutiens ou membres, et est en même temps destiné aux institutions publiques, aux acteurs politiques et aux opposants. En ce sens, le cadre d'action européen et transfrontalier ainsi que l'utilisation de la grammaire euro-régionale ont pour but de rassurer par la reconnaissance explicite de la légitimité de la frontière (puisqu'en utilisant le terme transfrontalier on fait référence à une frontière existante) et d'insérer l'action dans un cadre institutionnel, au sein d'un réseau d'actions publiques avec des fonds publics, évitant ainsi toute concurrence avec les pouvoirs publics. « Il est évident, lorsqu'on parle en basque, que l'on ne désigne pas les territoires par Pays Basque français et espagnol mais *Iparralde* et *Hegoalde*. De la même manière, nos actions conjointes sont des actions qui structurent nos liens à venir, notre modèle d'enseignement sur l'ensemble du territoire. C'est de la construction nationale, c'est-à-dire de l'effacement de la frontière. Mais il ne faut pas le dire publiquement aux français, car le séparatisme fait très peur et il est fortement stigmatisé »¹¹⁵.

9.2.2.2. Construction locale d'un média transfrontalier : les ondes d'Antxeta Irratia dans la baie de Txingudi

De toutes les radios associatives en euskara, la plus transfrontalière demeure Antxeta Irratia. Première radio transfrontalière dans la chaîne pyrénéenne, elle émet essentiellement en langue basque et son réseau de diffusion est la baie de Txingudi. Antxeta Irratia semble être la plus emblématique et la plus pragmatique des radios locales qui « émane d'une volonté et d'une dynamique collective du mouvement de la langue, certes avec l'aide et le soutien institutionnel, mais en *auzolana*¹¹⁶. Le projet est né dans le monde euskaltzale, et il a par la suite été présenté aux institutions qui l'ont soutenu et adopté »¹¹⁷.

Il s'agit d'une zone naturelle, un bassin de vie, autour de la baie de Txingudi, où Fontarabie, Irún et Hendaye vivent des relations de voisinage. Bien que divisées par l'histoire des rivalités

¹¹⁵ Entretien avec le Président de Seaska, à Bayonne, le 7 mai 2009

¹¹⁶ Littéralement, travail en quartier. *Auzolana* est un concept populaire basque qui signifie le travail collectif ou communautaire.

¹¹⁷ Entretien avec un journaliste d'Antxeta Irratia, à Hendaye, le 14 octobre 2008

franco-espagnoles, ces régions sont unies par une histoire commune (souvent conflictuelle) liée à la frontière et par une langue commune, l'euskara. De plus, la langue ayant un statut officiel dans les communes d'Irún et de Fontarabie, la mairie d'Hendaye va être très tôt familiarisée avec l'officialité de la langue. Suite à la création du Consortium, la réalisation d'un tel projet devenait réalisable pour les militants de la langue de part et d'autre de la frontière¹¹⁸. Ce projet se veut dès le départ « une radio généraliste, intégratrice, structurante et pédagogique, au service de la normalisation linguistique de la langue basque. (...) Il s'agissait de bénéficier du soutien, naturel à bien des égards, des municipalités, du consortium, des organisations culturelles basques et des associations, nombreuses »¹¹⁹.

Le rôle que va jouer le maire d'Hendaye, semble être fondamental dans la création de la radio et son financement transfrontalier. En effet, jusque-là, la quasi-totalité des projets étaient portés au sein du Consortium, par les mairies du Sud de la Bidassoa (surtout Irún, qui est la deuxième ville de la province du Gipuscoa, derrière sa capitale) mais pour ce projet c'est le maire d'Hendaye, fort d'un soutien social et d'un projet bien ficelé au préalable, qui va prendre le leadership d'un projet transfrontalier.

La structure juridique choisie sera celle du Groupement Européen d'Intérêt Economique (GEIE) entre les associations Pausu d'Irun et Entzun-ikus de Bayonne. « La volonté structurante de la radio était claire : jouer un rôle dans la construction du territoire Txingudi, aider à l'assimilation par la population de ce projet marqué par les relations économiques, la construction européenne et le projet institutionnel de partenariat »¹²⁰. Pour son fondateur, et directeur à l'époque de Gure Irratia et Euskal Irratiak, « la volonté est de créer un cadre social, ou de vie, commun. L'important est que la population de la baie sente qu'elle fait partie d'un tout, d'un même cadre de vie, Txingudi ; lequel est inséré à l'intérieur du cadre plus général du Pays Basque, qui peut être appelé *national*, euro régional, ou transfrontalier, peu importe. Ce qui est important, c'est que l'on construise le Pays Basque, et les dynamiques de Txingudi peuvent en être le noyau »¹²¹. Dès lors, la langue devient non la cause mais l'outil qui permet de construire la cause, la construction nationale.

¹¹⁸ Etchezaharreta L., *op.cit.*, p.182.

¹¹⁹ *Ibidem*.

¹²⁰ *Ibidem*, p.183.

¹²¹ Entretien avec un journaliste d'Antxeta Irratia, à Hendaye, le 14 octobre 2008

9.3. La vulnérabilité des cadres d'action publique transfrontalière au Pays Basque et en Catalogne

Le bilan que l'on peut tirer de l'ensemble, d'ailleurs non exhaustif, des mobilisations publiques en matière transfrontalière en Pays Basque et en Catalogne est contrasté. Les espaces transfrontaliers, qui reposent *a priori* sur certaines cohérences culturelles et une volonté particulière de certains acteurs locaux très dynamiques, n'ont pas débouché sur de réelles politiques transfrontalières sectorielles communes. La Communauté de Travail des Pyrénées et les Euro régions Aquitaine-Euskadi et Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées-Catalogne demeurent des coquilles vides, à l'exception de leur rôle, non négligeable sans doute, de plate-forme politique virtuelle et de guichet. « S'ils ont une fonction symbolique de mise en question, *aux marches*, des territoires de gouvernement, leur pertinence s'arrête où commencent les enjeux lourds d'action publique, y compris sur des sujets qui les concernent directement. La réalisation du TGV franco-espagnol, les projets d'alimentation en eau de la ville de Barcelone sont des exemples caractéristiques des limites à la trans-régionalisation réelle des politiques publiques »¹²².

La faiblesse des politiques transfrontalières sur les deux extrémités des Pyrénées est d'autant plus déconcertante que « l'Espagne et la France sont les deux uniques Etats qui ont une population autochtone bascophone. Il paraît logique, alors, qu'ils mettent en place des politiques d'échanges linguistiques, puisqu'aucun autre Etat ne va le faire à leur place. D'autant plus que l'Espagne ne partage pas avec la France l'espagnol, ni cette dernière le français »¹²³. M. Gros i Lladós se demande « quels sont les *obstacles si importants* qui empêchent le développement de politiques linguistiques d'échange transfrontalier ? Et surtout, pourquoi ces obstacles empêchent-ils la coopération des langues minoritaires et pas celles de langues normalisées ? Pourquoi dépense-t-on autant d'argent dans des coopérations linguistiques transatlantiques et non dans celles qui traversent la Bidassoa ? Pourquoi les deux Getaria peuvent-elles mettre en place des coopérations linguistiques franco-espagnoles, et non pas dans la langue commune historique des deux municipalités ? »¹²⁴.

¹²² Negrier E., « Echanges politiques territorialisés et action publique européenne, Le Languedoc-Roussillon », in, Negrier E., Jouve B., *Que gouvernent les régions d'Europe ? Echanges politiques et mobilisations régionales*, L'Harmattan, Paris, 1998, p.99.

¹²³ Gros i Lladós M., *El euskara en la Comunidad Autónoma Vasca (2009)*, Jagon saila-Euskaltzaindia, Bilbao, 2009, p.190.

¹²⁴ Gros i Lladós M., *op.cit.*, p.191.

Dans les années 1990, certains ont vu l'euro-régionalisme comme un système potentiel de régulation et de gestion autonome sur le plan européen et de possible émancipation des régions, force est de constater que la force et la prégnance de la forme étatique perdure et s'est renforcée au sein de l'Union Européenne¹²⁵. Pourtant, dans le contexte espagnol, tant les nationalistes catalans que basques, se sont appuyés sur les programmes de libéralisation de la droite tout en défendant les engagements européens, afin de s'extraire le plus possible de la subordination étatique. Si cette stratégie leur a permis d'accroître la marge de manœuvre interne et européenne, l'affaiblissement des pouvoirs traditionnels de l'Etat central, comme le prédisait F. Morata, ne s'est pas réalisé¹²⁶, même s'« il est évident que l'Europe fournit un nouveau contexte pour les nationalités minoritaires et pour la gestion de la question des nationalités »¹²⁷.

Tant au Pays Basque qu'en Catalogne, les plans à majorité ou consensus politique revendiquant plus de souveraineté et l'établissement de nouveaux liens entre le centre et les deux périphéries ont été stoppés net par le Parlement et le Tribunal Constitutionnel espagnol¹²⁸. D'ailleurs, pour chacune des deux tentatives le *Plan Ibarretxe* pour la CAB¹²⁹ et la *Reforma de l'Estatut* pour la Catalogne, des paragraphes spécifiques étaient consacrés à la place et au rôle de la langue propre, à la possibilité et au droit à construire des liens structurants avec les autres communautés et territoires partageant la langue et culture commune, dans un cadre de développement institutionnel et politique européen. Cela dit, « la modération du Pays Valencien et de la Navarre révèle à ce propos leur prudence, pour ne pas dire leur défiance, à l'égard des idéologies *panbasquiste* et *pancatalaniste*. (...) L'objectif était bien, sur ce plan, de s'autonomiser vis-à-vis du gouvernement central et de baliser aussi bien matériellement que symboliquement un territoire convoité par d'ambitieux voisins. [En

¹²⁵ Morata F., « L'Europe et le réseau C-6 : l'émergence du supra régionalisme en Europe du Sud ? », *Pôle Sud*, n°3, 1995, p.125.

¹²⁶ Morata F., « Mobilisations différentielles dans l'Espagne des autonomies », in, Negrier E., Jouve B., *Que gouvernent les régions d'Europe ? Echanges politiques et mobilisations régionales*, L'Harmattan, Paris, 1998, pp. 243-244.

¹²⁷ Keating M. « Les nationalités minoritaires d'Espagne face à l'Europe », *Etudes internationales*, vol. 30, n° 4, 1999, p.731.

¹²⁸ Bray, Zoe and Michael Keating (2006) « Basque nationalism, European Integration and the Ibarretxe Plan », *Journal of Ethnopolitics*, Vol. 5, No. 4, pp. 347-364 ; Cultiaux Y., « Le nouveau statut d'autonomie de la Catalogne : acte II de l'Etat des Autonomies », *Critique Internationale*, 2007/4 (n° 37), pp.23-35.

¹²⁹ Le plan de libre association avec l'Espagne proposé par le président de la CAB, J.J. Ibarretxe dans son article 7 stipule que « les institutions basques accorderont la priorité aux relations avec les territoires basques d'*Iparralde* et, à cet effet, dans le cadre de l'Union Européenne, elles favoriseront la signature d'accords et de traités [qui permettent] de resserrer les liens historiques sociaux et culturels spéciaux [entre ces deux ensembles territoriaux]. Dans ce cadre, « la communauté autonome favorisera le fonctionnement d'un organe de collaboration avec les autres territoires basques situés dans l'Etat français, ainsi qu'avec la CFN, pour répondre aux nécessités communes de tout *Euskal Herria* ».

effet], la langue sert aussi et sans doute essentiellement à cela -dans l'arène politique, s'entend : entre immanence et transcendance, elle verbalise le territoire »¹³⁰.

Finalement, grâce à l'emprunt d'une grammaire pro-européenne, l'objectif de la Catalogne et du Pays Basque est de se voir reconnaître leur différence au sein de l'Europe de renforcer leur différentialisme par rapport au reste des Communautés Autonomes d'Espagne. Le problème majeur est de savoir si cette attitude relève davantage du pro-européisme ou de l'anti-espagnolisme, de la stratégie à long terme ou de la tactique à court-terme, et si les enjeux ne sont pas parfois occultés par des effets de miroirs, d'alliances objectives fugaces et de combats à front inversé. « Pour Euskadi, la coopération interrégionale semble recouvrir des enjeux pratiques de grande politique ; elle représenterait un champ où le gouvernement cherche à consolider ses positions vis-à-vis de l'Etat central. En Aquitaine, la coopération semble perçue comme une politique publique aux enjeux plus mesurés ; elle constitue plutôt un mode de construction de ressources symboliques pour l'institution ou les élus au sein même du territoire régional »¹³¹. Alors que, pour Jordi Pujol, « l'erreur principale pour les régions consisterait à vouloir concurrencer les Etats. L'Europe des régions est tout à fait compatible avec le maintien de l'autorité étatique. Néanmoins, l'affirmation européenne des régions passe par l'innovation institutionnelle et politique, ce qui implique l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles modalités d'exercice du pouvoir et d'action collective. La dynamique de l'intégration européenne pousse les différents niveaux de gouvernement à exercer des fonctions spécifiques et différenciées »¹³².

¹³⁰ Cultiaux Y., *op.cit.*, p.346.

¹³¹ Balme R ; Barbosa C., Burbaud F., « La coopération interrégionale entre Aquitaine et Euskadi », in Palard J., *L'Europe aux frontières. La coopération transfrontalière entre régions d'Espagne et de France*, PUF, Paris, 1997, p.127.

¹³² Morata F., « Mobilisations différentielles dans l'Espagne des autonomies », in, Negrier E., Jouve B., *Que gouvernent les régions d'Europe ? Echanges politiques et mobilisations régionales*, L'Harmattan, Paris, 1998, p.230.

9.3.1. Les limites de la gouvernance transfrontalière et la quête de partenaires institutionnels en Pays Basque de France

N'en déplaise au Parlement français, le peuple basque existe ; je n'ai pas besoin de le rencontrer, j'en fais partie. Je me situe donc à l'intérieur d'un peuple qui fait partie de l'Europe.
Jean Haritschelhar

En parcourant l'ensemble des travaux d'expertise et procès-verbaux des réunions et forums rendant compte de l'avis des multiples participants du CDPB et le CEPB, l'on constate un grand intérêt pour les relations transfrontalières. L'ensemble des travaux souligne la potentialité de la position privilégiée du Pays Basque de France dans l'axe Madrid-Paris, mais également dans la collaboration Euskadi-Aquitaine. « Un grand nombre des individus et des organisations militantes au sein de *Pays Basque 2010* ont appuyé l'intensité identitaire du projet, en rattachant fortement culture et développement, ou en insistant sur la recherche d'une congruence avec le gouvernement autonome d'Euskadi »¹³³. Cependant, le manque d'institutionnalisation du territoire basque de France, la stratégie floue des institutions départementales et régionales qui ont également des accords et des frontières avec la Communauté Forale de Navarre et d'Aragon, freinent l'élan et l'enthousiasme des acteurs du Pays Basque de France.

D'autre part, les avancées exprimées dans le document rédigé par le CDPB et le CEPB, *Coopérations Transfrontalières au Pays Basque*, telles que la signature en 1995 du Traité de Bayonne, la constitution de l'Eurocité en 1997, du Consortium Txingudi en 1998, la mise en marche d'un projet de collaboration entre les communes frontalières Xareta... ne suffisent pas à cacher le déficit institutionnel du Pays Basque de France dans sa mise en œuvre de politiques structurantes de niveau transfrontalier, les asymétries existant entre le nord et le sud de la Bidassoa, le manque de connaissance des acteurs et les barrières linguistiques¹³⁴. Pour l'ancien maire d'Hendaye Kotte Ecenarro, fervent partisan des relations transfrontalières et membre socialiste basquisant, la politique transfrontalière en Pays Basque souffrirait de plusieurs maux. « Pour n'en citer que quelques-uns : des législations (fiscalité, urbanisme, environnement, droit du travail...), des collectivités territoriales dont les champs de compétences et les moyens financiers de part et d'autre de l'ancienne frontière sont différents

¹³³ Chaussier J.D., « Scènes du débat politique au Pays Basque français », in Palard J., *L'Europe aux frontières. La coopération transfrontalière entre régions d'Espagne et de France*, PUF, Paris, 1997, p.81.

¹³⁴ Document, *Coopérations Transfrontalières au Pays Basque*, CDPB, Bayonne, 2003.

et disproportionnés, des élus dont les durées de mandats divergent (4 ans en *Hegoalde* et 6 ans en *Iparralde*) de sorte que les interlocuteurs changent en cours de projet, un Etat français extrêmement présent et jacobin (et ce, malgré l'implication personnelle et bienveillante du sous-préfet de Bayonne), la concurrence économique entre nos deux pays, des structures scolaires, sociales et médicales qui collaborent peu, la surenchère culturelle (investissements réalisés sans aucune concertation)... Pourtant les projets transfrontaliers fédérateurs ne manquent pas. Encore faudrait-il que les maires des communes concernées en fassent une priorité »¹³⁵.

Dans le même sens, l'existence de valeurs culturelles communes de part et d'autre de la frontière, même si l'Histoire les a fortement altérées, devrait normalement stimuler les échanges et la construction d'une action publique commune. Or, en Pays Basque de France, à l'exception des milieux nationalistes et de quelques dirigeants *basquissants*, c'est paradoxalement cette proximité culturelle qui freine l'ouverture aux acteurs publics et collectifs du sud de la Bidassoa. La culture basque demeure perçue comme dangereuse car elle pourrait porter les germes d'une remise en cause des principes d'unité et d'indivisibilité de la République¹³⁶. D'entrée de jeu, il est difficile, dans le cadre institutionnel basque, pour les petits partis nationalistes, de s'immiscer dans la compétition électorale et de parvenir à gagner une certaine notoriété auprès du citoyen basque tant au niveau des idées qu'électoralement. « L'absence d'institution représentative du Pays Basque de France réduit inévitablement leur capacité d'action. Enclavé dans le département des Pyrénées Atlantiques, lui-même intégré aujourd'hui, après la politique de décentralisation, à la Région Aquitaine, le Pays Basque de France est entièrement tributaire des logiques partisans nationales »¹³⁷.

Mais l'insistance des partis nationalistes à toujours vouloir dépasser la frontière étatique en se fondant sur la solidarité culturelle comme motif à la construction de relations transfrontalières peut être contre-productive par rapport aux partenaires frontaliers plus modérés du Pays Basque de France qui ne partagent pas un tel projet et dont les motifs sont économiques ou simplement pro-européens¹³⁸, d'autant plus que les nationalistes basques du PNB n'ont pas été capables de transmettre à la population *basquissante*, traditionnaliste et européeniste du Pays Basque de France, l'important capital sur lequel compte le nationalisme modéré et

¹³⁵ Hebdomadaire *Enbata*, Baiona, n°2174, 14 avril 2011.

¹³⁶ Darré A., « Médias et société en Pays Basque. Vers la constitution d'un espace de communication transfrontalier ? », *Les Cahiers du LERASS*, n°25, Toulouse, février 1992, pp.11-29.

¹³⁷ Izquierdo J.M., *op.cit.*, p. 190.

¹³⁸ Harguindéguy J-B., *op.cit.*, p.227.

institutionnel de la CAB¹³⁹. Pendant longtemps, les acteurs institutionnels du Pays Basque de France n'ont manifesté « qu'un intérêt pour le moins mesuré à l'égard de leur voisin immédiat, quand il ne s'agissait pas d'indifférence, voire d'hostilité. (...) Cet état d'esprit encore vivace aujourd'hui se double d'une peur viscérale de tout ce qui pourrait s'apparenter à un nationalisme basque censé n'apporter que violence ou désordre. La lutte armée au Sud par l'ETA a ainsi largement servi de repoussoir et de justification aux visées conservatrices d'une partie de la classe politique locale positionnée sur l'attachement du *pays* à la France »¹⁴⁰.

La violence politique n'est pas le seul motif de controverse qui explique une volonté claire de développement des relations transfrontalières. Comme on l'a vu en ce qui concerne la controverse sur le financement du mouvement social de la langue par Udalbiltza-Udalbide, un communiqué de presse du 8 novembre 2001, signé par le Sous-Préfet des Pyrénées Atlantiques, le Président de la Région, le Président du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques et celui du Conseil des Elus du Pays Basque, regrettait qu'une « concertation n'ait pas été appliquée en la matière. Il est vrai que la coopération transfrontalière souffre encore malheureusement d'une méconnaissance réciproque de nos institutions et de leurs modes de fonctionnement »¹⁴¹. En fait, ces aides sont connues de tous les nationalistes et membres du mouvement social de la langue. « Ces aides ne sont plus ni cachées, ni illégales, et si elles ne sont pas concertées avec les institutions du Pays Basque de France c'est simplement parce qu'il n'existe pas d'institution spécifique avec qui les concerter. Ces aides, ont toutes une ligne budgétaire dans nos comptes publics, qui sont votés en Parlement. Le problème, c'est que la situation de l'euskara et ses besoins économiques sont urgents, et qu'outre le manque de volonté et de politique linguistique efficiente, et le manque d'institution propre, nous sommes obligés de passer par-delà le mille-feuille administratif français, pour verser la modique somme de 100 000€ à une Ikastola »¹⁴².

L'un des motifs les plus importants se cachant derrière la construction de relations transfrontalières est dévoilé par F. Letamendia¹⁴³, lorsqu'il précise que si l'on échange le

¹³⁹ Ahedo Gurrutxaga I., *op.cit.*, p.72.

¹⁴⁰ Darré A., « France-Espagne Aquitaine-Euskadi. Images croisées et relations transnationales », in Palard J., *L'Europe aux Frontières. La coopération transfrontalière entre régions d'Espagne et de France*, PUF, Paris, 1997, p.48.

¹⁴¹ Coyos J.B., *op.cit.*, p.129.

¹⁴² Entretien avec le Secrétaire à la Politique Linguistique du Gouvernement Basque, à Gasteiz, le 6 mai 2008

¹⁴³ Rappelons que « possédés par des individus, publiquement disponibles et saisissables par un sujet pratique, les motifs ne sont pas subjectifs. La production des raisons de l'action n'est pas l'indication de quelque chose qui

substantif *Euskal Herria*-Pays Basque-País Vasco et qu'on le remplace par l'adjectif « euro-régional », nous nous trouvons face à des dynamiques transfrontalières en Pays Basque qui, profitant des politiques de constructions européennes, participent au *nation building* du Pays Basque¹⁴⁴.

Considérant que c'est la force d'une culture territoriale spécifique qui apporte de la cohésion à une communauté nationale, F. Letamendia estime qu'il importe peu que cette culture, dans notre cas la langue basque, soit minoritaire au sein des Etats, que ce qui importe c'est sa capacité à créer de la cohérence d'ensemble¹⁴⁵. Cependant le document *Coopérations Transfrontalières au Pays Basque*, du CDPB et CEPB de 2003, souligne que l'euskara est la langue commune aux deux espaces transfrontaliers, mais qu'il ne dispose pas d'un statut lui permettant de jouer un rôle central dans les échanges transfrontaliers, ce pour deux raisons essentielles : les écarts de pratiques de l'euskara entre le côté espagnol et français, qui ne facilitent pas la communication, et son manque d'institutionnalisation côté français¹⁴⁶. Pour Jean-Baptiste Harguindeguy, c'est cette même présence d'une culture commune aux deux versants qui est l'élément qui conduit parfois à des conflits larvés sur le maintien ou le dépassement de la frontière¹⁴⁷. Même face du Janus, la langue qui est un élément fondamental dans la construction nationale et la différentiation de la communauté, est considérée en Pays Basque comme un élément pouvant rapprocher ou éloigner les territoires du Nord et du Sud de la Bidassoa. Ainsi, l'on comprend mieux la modération des institutions du Pays Valencien et de Navarre, pour ne pas dire leur défiance, à l'égard des idées et projets inter-régionaux ou transfrontaliers pouvant s'inscrire dans une idéologie *panbasquiste* et *pancatalaniste*.

9.3.2. La politique euro régionale de la Catalogne, une politique *pan catalaniste* ?

La politique de différenciation par rapport à l'Espagne mise en œuvre par la *Generalitat* catalane n'est pas simplement menée par des politiques publiques de normalisation

serait propre à l'individu, mais l'application d'un vocabulaire typique de motifs à une action située » in, Trom D., *op.cit.*, p.114.

¹⁴⁴ Letamendia F., « Conclusiones y sugerencias », in Ahedo I., Etxeberria N., Letamendia F., *op.cit.*, p.314.

¹⁴⁵ Letamendia F., *op.cit.*, 2004, p.314.

¹⁴⁶ Document, *Coopérations Transfrontalières au Pays Basque*, CDPB, Bayonne, 2003.

¹⁴⁷ Harguindeguy J-B., *op.cit.*, p.246.

linguistique et de promotion de la culture propre à la Catalogne mais également par une stratégie consistant à la reconnaître en tant que Nation sans Etat à l'extérieur de l'Espagne. Cette promotion de la différence culturelle et historique de la Catalogne au niveau de l'Union Européenne emprunte grandement aux grammaires politiques du fédéralisme européen. Historiquement, les élites catalanes ont perçu l'Europe comme synonyme de progrès et de modernité par opposition au reste de l'Espagne, et en particulier, au centre, beaucoup plus réticent à l'égard des idées nouvelles. C'est la raison pour laquelle des premiers écrits clandestins aux discours officiels, l'europanisme est une constante dans les discours, ceux du nationaliste Jordi Pujol comme ceux du socialo-fédéraliste Pasqual Maragall.

La particularité du champ politique catalan sur la question européenne est que l'ensemble des partis politiques sont pro-européens, du Parti Populaire à l'ERC en passant par l'eurocommunisme d'Iniciativa per Catalunya, alors qu'en Pays Basque la Gauche Indépendantiste est très critique vis-à-vis du modèle politique et économique choisi par l'Union Européenne¹⁴⁸. Une autre différence entre les politiques extérieures et européennes respectives des gouvernements Basque et Catalan est que « les Basques sont moins actifs et leurs réseaux paradiplomatiques sont moins développés. En l'absence d'un consensus sur la place du Pays Basque en Europe, il n'y a pas le même degré de partenariat avec la société civile que celui que l'on trouve en Catalogne. La stratégie basque, avec sa participation dans les institutions de l'*Europe des Régions* est, comme la stratégie catalane, opportuniste à court terme, mais le but final est évidemment l'indépendance du Pays Basque »¹⁴⁹. La modération et le consensus sur l'opportunité européenne seraient donc plus favorables à la mise en œuvre d'une action publique efficiente du gouvernement autonome catalan, et ce même si pendant quinze ans la lutte pour le leadership de l'action publique européenne catalane a opposé Jordi Pujol et Pasqual Maragall¹⁵⁰.

Ce qui a caractérisé la politique extérieure *pujoliste* pendant vingt ans, c'est la volonté affichée de Jordi Pujol de confondre sa personne avec l'institution qu'il dirige, ainsi qu'avec le territoire et les habitants dont il assume partiellement la représentation. Cette confusion a permis à J. Pujol, durant l'ensemble de ses années de mandat, de parler d'une seule voix auprès de ses interlocuteurs européens et manifester devant eux une forte volonté

¹⁴⁸ La Gauche Indépendantiste radicale et extra parlementaire catalane, le CUP et l'Endavant, en Catalogne, ont également prononcé des critiques similaires vis-à-vis de l'Europe, mais étant donné leur faible influence électorale, elles n'ont que peu de répercussion dans l'arène publique et l'action publique de la *Generalitat*.

¹⁴⁹ Keating M., *op.cit.*, 1999, p.741.

¹⁵⁰ Cultiaux Y., *op.cit.*, p.489.

européaniste. D'ailleurs, « le *pujolisme* est à ce titre emblématique de l'optique catalaniste qui voit dans l'européisme une voie fondamentale pour maîtriser sa propre historicité »¹⁵¹ et il fonde alors un clivage Espagne *versus* Europe-Catalogne, l'accent étant mis sur l'identité européenne de cette dernière, par opposition au caractère périphérique de la Péninsule Ibérique.

L'intérêt de ce procédé est d'ériger la Catalogne en intermédiaire naturel entre deux entités présentées comme distinctes et opposées : l'Europe et l'Espagne. « L'interdépendance de l'économie catalane avec le reste de l'Europe exige un effort permanent d'adaptation pour éviter une perte de compétitivité par rapport aux grandes régions européennes. C'est pourquoi la mobilisation externe, qui vise à tirer parti des nouvelles opportunités offertes par l'Union Européenne, devient une priorité essentielle »¹⁵². C'est dans cette perspective qu'il convient de voir la référence récurrente à l'Europe, puisque grâce au cadre d'action européen, la Catalogne sort de son enclavement périphérique vis-à-vis du centre étatique espagnol, en se plaçant au centre de la construction européenne. Ainsi sa « mobilisation [européenne] s'appuie sur un mixage de ressources institutionnelles, socio-économiques et culturelles. Les élites politiques et économiques, indépendamment de leur positionnement idéologique et de leur adhésion à l'un ou à l'autre des projets régionaux en présence, expriment un degré significatif de convergence à l'égard des objectifs essentiels de la mobilisation régionale : la promotion culturelle, la modernisation économique et le souhait d'une plus grande autonomie politique et institutionnelle »¹⁵³.

Malgré cette forte volonté affichée de pont nécessaire à la construction européenne, après une analyse profonde des liens et relations entre la *Generalitat de Catalunya* et les acteurs publics du Nord des Pyrénées, il apparaît que le vocabulaire de l'action européenne et transfrontalière émane plus de la rhétorique et d'une volonté de destigmatiser ce type de relations, que d'une insertion de ces relations au sein du cadre d'action européen. Ainsi, les relations entre la *Generalitat* et l'ensemble culturel catalan, les *Paisos Catalans*, n'utilisent la grammaire et le cadre européen que pour favoriser la construction de relations émanant du *nation building*.

En construisant des référents symboliques catalanistes de part et d'autre de la frontière reliant Barcelone à Perpignan, le *Principat* à la Catalogne de France que les catalanistes considèrent comme la Catalogne Nord, et en soulignant l'aspect artificiel de la frontière, par des appels

¹⁵¹ *Ibidem*, p.490.

¹⁵² Morata F., *op.cit.*, p.232.

¹⁵³ *Ibidem*, p.224.

historiques, culturels et linguistiques, les acteurs catalanistes tentent de renverser le cadre d'interprétation du territoire transfrontalier, et à terme d'action des acteurs publics et de leurs dirigeants locaux. Ce renversement de cadre se base sur deux phénomènes caractéristiques du catalanisme moderne : la différenciation avec le contexte national ; et, la construction européenne, qui donne l'idée d'une suppression des frontières et d'une intégration régionale de l'arc méditerranéen. « Il faut bien différencier notre politique européenne et catalaniste qui construit le pays, *fer pais*. Notre politique européenne vise la captation de nouveaux espaces de pouvoir et d'influence dans un cadre où l'Europe est le principal acteur dans un monde globalisé. D'autre part, notre politique catalaniste est divisée en deux : notre politique avec la Catalogne Nord que nous considérons comme un territoire historiquement à part entière du *Principat* ; et notre politique vis-à-vis du reste des *Paisos Catalans* qui est beaucoup plus complexe de par le poids du Parti Populaire sur ces territoires et la division territoriale »¹⁵⁴.

Une Euro région méditerranéenne au service des Paisos Catalans ? Entre pragmatisme européen et impuissances politiques

Bien que la constitution actuelle de l'Union européenne ne soit pas à la mesure de ses aspirations, le gouvernement catalan tire au maximum profit des opportunités qui existent pour être présent en Europe. Le *Patronat Català Pro Europa*, qui fut établi avant l'accession de l'Espagne à la Communauté Européenne, est un consortium mixte public/privé. Cette formule correspond à la stratégie de la *Generalitat* d'assurer que la présence catalane à l'extérieur soit faite autant par les représentants de la société civile et par les entreprises que par le gouvernement autonome¹⁵⁵. Cela n'a pas empêché les partis de l'opposition de reprocher à CiU ses tentatives de monopole du mouvement catalan et des organisations de la société civile.

¹⁵⁴ Entretien avec le Secrétaire des Affaires Extérieures de la Presidencia, à Barcelone, le 2 juillet 2003

¹⁵⁵ La *Generalitat* a aussi été active dans les réseaux de coopération interrégionaux où elle a cherché des ressources complémentaires pour sa stratégie économique et des partenaires pour faire pression sur les instances de l'Union européenne. Le partenariat le plus célèbre est celui des *Quatre Moteurs de l'Europe*, un consortium de régions de haute technologie qui a lié la Catalogne avec les régions Rhône-Alpes, Baden-Württemberg et Lombardie. Si en réalité le niveau de développement technologique de la Catalogne n'est pas comparable à celui de ses partenaires, sa participation dans les travaux des Quatre Moteurs lui a donné un grand prestige en Espagne et en Europe. Après un certain engouement, cette formule de coalition de cause ne s'est pas prolongée dans le temps à l'instar de la plupart des initiatives euro-régionales des années 1990 qui ont toutes perdu de leur force dans les années 2000. Voir, Keating M. « Les nationalités minoritaires d'Espagne face à l'Europe », *Etudes internationales*, vol. 30, n° 4, 1999, p.735.

Il est vrai que la paradiplomatie en Catalogne a été dominée par la personnalité de Pujol qui a utilisé pendant près de vingt-cinq ans la stratégie de projection extérieure comme un moyen de construire et de consolider son leadership à l'intérieur de la communauté autonome. « Véritable entrepreneur institutionnel, Jordi Pujol n'a pas hésité à franchir les limites juridiques et outrepasser les règles de droit étatiques et internationales pour étendre et exporter le pouvoir de la Catalogne »¹⁵⁶.

Cette gestion personnelle et personnaliste du pouvoir a également créé des tensions entre la *Generalitat* et la mairie de Barcelone, qui a cherché à projeter la ville comme une grande métropole européenne et méditerranéenne. Cette tension atteindra son apogée lors des Jeux Olympiques de 1992 ; elle fut aussi une conséquence du conflit de personnalité entre Pujol et Pasquall Maragall, ancien maire de Barcelone et candidat à la présidence de la *Generalitat* en 1999¹⁵⁷. A la politique euro-régionale de la *Généralitat*, le maire de Barcelone va répondre par la constitution du réseau des villes. Comme l'ensemble des initiatives européennes, les réalisations auxquelles a donné lieu le réseau C-6 se limitent à la publication d'études n'engageant aucune démarche obligatoire de la part des communes participantes. Cette activité débordante des institutions catalanes n'est pas fortuite. Elle répond à des enjeux politiques électoralistes et de quête de leadership interne face à un public sensible à la construction européenne.

Cette mobilisation utilitaire du cadre européen et transfrontalier des *Pays Catalans* par les institutions autonomiques relève cependant moins d'une imposture intellectuelle que celle utilisée par les populistes d'Umberto Bossi, en Italie, avec la revendication de la Padanie. Dans les actions euro-régionales, la référence de l'espace culturel des *Pays Catalans* demeure jusqu'à présent, même si politiquement il n'a pas résisté à l'épreuve de l'époque moderne. « L'ambition de créer une vaste zone faisant contrepoids aux Etats espagnol et français, et ayant de l'influence en Europe et plus généralement dans une économie mondialisée, est quant à elle demeurée »¹⁵⁸.

La difficulté des catalanistes résidant dans leur incapacité à produire un référent identitaire unitaire susceptible de servir de catalyseur à une action publique transfrontalière et *pancatalaniste* menée par la *Generalitat*, comment arriver à dépasser tant les frontières

¹⁵⁶ Lissot P., « Rôle et statut de *Convergència i Unió* en Catalogne et en Espagne », in Delwit P., *Les partis régionalistes en Europe*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2005, p.191.

¹⁵⁷ Keating M. « Les nationalités minoritaires d'Espagne face à l'Europe », *Etudes internationales*, vol. 30, n° 4, 1999, p.734.

¹⁵⁸ Cultiaux Y., *op.cit.* p.586.

étatiques (avec la France, pour la Catalogne de France et l'Andorre pour la Principauté) que les frontières internes, autonomiques (avec les Iles Baléares, le Pays Valencien et la partie Est de l'Aragon, la *Franja del Ponent* d'Aragon) ? Il va sans dire que les obstacles juridiques au sein de l'Etat espagnol sont nombreux, puisque la Constitution de 1978 interdit toute forme fédérative pour un regroupement hypothétique de Communautés Autonomes. Dans un champ politique où l'indépendance politique ne semble pas être un projet politique partagé mais où la volonté de construire une Nation-sans-Etat traverse l'ensemble des forces politiques à l'exception du PP de Catalogne, l'identitaire a une force mobilisatrice presque obligatoire. A la question, pour dominer politiquement, est-il nécessaire de faire allégeance nationaliste et une fois en situation de domination politique, est-il indispensable de poursuivre cet effort ? Y. Cultiux répond par la positive en faisant référence à l'alternance politique de la CiU par le PSC. En effet, « si l'arrivée au pouvoir de P. Maragall comme président de la *Generalitat*, en 2003, s'explique beaucoup par l'usure du pouvoir de la CiU, coalition sortante, elle est aussi liée aux signaux donnés par le PSC à un électorat en bonne part socialisé à une période où le paradigme identitaire s'est imposé comme un prérequis pour toute formation politique aspirant au pouvoir en Catalogne »¹⁵⁹.

L'adhésion au paradigme identitaire, dont la langue est le noyau, n'a pas débouché sur une adhésion à un projet fédéraliste des Pays Catalans. Le pragmatisme politique des partis politiques catalans, existant depuis la *Reinaxença*, marque fondamentalement leur l'action collective. Aujourd'hui, seules la gauche indépendantiste, c'est-à-dire l'ERC, et la gauche indépendantiste radicale autour d'Endavant-CUP-PSAN, structurent leurs actions collectives sur l'ensemble du territoire *pancatalan*. Cependant elles ne peuvent échapper à la centralité politique et culturelle que jouent le *Principat* et Barcelone dans l'arène publique catalaniste et ne parviennent pas à accumuler du capital politique et social en faveur d'un *pancatalanisme* allant de Salses à Guardamar en passant par Fraga et Mao. N'oublions pas que « l'existence des Pays Catalans est fondée sur celle de la légitimation de l'unité linguistique de différents territoires. Néanmoins, il faut noter que cette représentation dominante de l'identité valencienne, baléaire et roussillonnaise est un enjeu de luttes de classements. La représentation unitaire de l'identité des *Pays Catalans* et surtout celle de la langue catalane s'oppose à la

¹⁵⁹ Cultiux Y., « Le nouveau statut d'autonomie de la Catalogne : acte II de l'Etat des Autonomies », *Critique Internationale*, 2007/4 (n° 37), p.31.

représentation d'identités valenciennes ou baléares spécifiques qui luttent contre l'hégémonie du *Principat* au sein de *Pays Catalans*... »¹⁶⁰.

Mais, la mobilisation d'un cadre identitaire peut également servir de cadre d'action publique transfrontalière avec les régions du Languedoc-Roussillon et du Midi-Pyrénées. Evidemment, le *continuum* historico-national ne sera pas évoqué. Mais ces deux régions ont pour langue et culture commune historique l'Occitan. Tant la proximité linguistique, étant donné que les deux langues font partie de langues romanes minorisées à l'époque moderne mais qui ont bénéficié d'un prestigieux passé, que l'aspect périphérique des régions face à des centres étatiques perçus comme lointains et hégémoniques, mobilisent le cadre identitaire lors la mise en œuvre d'actions publiques collectives transfrontalières. « La Grande Catalogne et l'Occitanie servent dès lors d'utopies fondatrices à des réseaux d'un nouveau type, les liens faibles projetant ces territoires parmi les puissances supposées de demain »¹⁶¹. Les propos de Jordi Pujol en Juillet 1997 en sont d'ailleurs l'exemple même lorsqu'il soutient, « pensez (...) que le roi catalan le plus légendaire que nous ayons jamais eu, *Jaume I* est né à Montpellier »¹⁶². Un autre motif identitaire pouvant être mobilisé dans le cadre d'une action publique transfrontalière avec le Languedoc-Roussillon et le Midi-Pyrénées est la promotion et l'officialisation dont a bénéficié la langue occitane en Catalogne, alors qu'elle ne bénéficie d'aucune reconnaissance en France où son territoire est largement plus vaste.

Quand la construction nationale d'une Nation sans-Etat fait face à une minorité transfrontalière interne : la politique linguistique de la Generalitat de Catalunya au Vall d'Aran

Enclave occitane transpyrénéenne, le Val d'Aran est une quasi-péri-enclave jusqu'à l'ouverture, en 1948, du tunnel de Vielha entre la vallée et le reste de la Catalogne. Cet enclavement social et son développement autonome vis-à-vis du reste de la Catalogne sont l'une des raisons expliquant le fait que la *Generalitat* en est venue à reconnaître sa particularité culturelle. Le 13 juillet 1990, le Parlement de Catalogne va promulguer une loi sur le régime spécial du Val d'Aran, alors lui sont accordés : une organisation administrative autonome, un drapeau et un hymne propres, ainsi que des compétences politiques et juridiques accrues. Mais surtout, la loi reconnaît la spécificité linguistique aranaise. *De facto*, le

¹⁶⁰ Garcia M-C., *op.cit.*, p.95

¹⁶¹ Cultiaux Y., *op.cit.*, p.593.

¹⁶² Pujol J., « Catalogne-Occitanie, même combat ! », *Enjeux. Les échos*, n°127, Juillet-Août 1997, p.76.

gouvernement espagnol va être obligé d'accorder un statut de langue officielle et de territorialité linguistique à la langue historique de la vallée.

Le paradoxe est que l'aranais qui n'est pas un patois, en dépit du caractère folklorique que les Français accordent à la langue occitane, va être considéré en Espagne comme une langue à part entière et bénéficier d'une codification et une normalisation linguistique¹⁶³. La normalisation de la langue appliquée dans la rédaction des manuels scolaires est celle mise en place par l'Institut d'Etudes Occitanes. Pour Yolaine Cultiaux, « le Statut d'Autonomie de la Catalogne fait référence au Val d'Aran (...). [Mais] malgré l'apparent souci égalitaire qui anime l'alinéa 4 le concernant, un certain nombre d'éléments soulignent au contraire son statut d'infériorité par rapport au catalan. Le texte oppose en effet la *langue propre de Catalogne* au *parler aranais* »¹⁶⁴.

Territoire trilingue, la vallée est l'exemple d'un plurilinguisme particulier, où l'on trouve une minorité linguistique distincte de la communauté majoritaire l'Etat, au sein d'une minorité nationale, ou régionale. « Loin de se contenter d'être une langue vernaculaire, l'aranais demeure aussi une langue véhiculaire au sein de la vallée : son degré de pratique est élevé, bien supérieur à celui que connaît l'occitan en France »¹⁶⁵. Sa pratique perdure et la normalisation linguistique entreprise a fortement augmenté le nombre de lettrés l'utilisant, et ce même si son usage baisse du fait de la forte immigration, roumaine, maghrébine ou sud-américaine, qui elle fait le choix d'utiliser le castillan comme langue véhiculaire (et d'intégration)¹⁶⁶.

S'il est vrai qu'il a fallu du temps à la *Generalitat* pour mettre en place une véritable politique publique de la langue spécifique à l'occitan aranais, il n'en demeure pas moins qu'actuellement elle a mis en place deux entités distinctes afin de protéger et promouvoir la langue. On trouve d'une part le Departament de Cultura e Ensenhament (Département de la Culture et de l'Enseignement) du *Conselh Generau d'Aran* (Conseil Général du Val d'Aran) et, d'autre part l'Institut d'Estudis Aranesi (IEA-Institut d'Etudes Aranais), qui tout en étant indépendant travaille conjointement avec le Conselh Generau. Dépendant de l'Institut d'Estudis Catalans, l'IEA est constitué de trois sections : langue, histoire et études juridiques.

¹⁶³ Heip M., « L'enseignement de l'occitan dans le Val d'Aran : quand la territorialisation d'une langue minoritaire montre ses failles », in Viat A., Pilhé J., *Langue et espace*, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Pessac, 2010, pp.189-190.

¹⁶⁴ Cultiaux Y., *op.cit.*, p.343.

¹⁶⁵ Heip M., *op.cit.*, pp.189-190.

¹⁶⁶ *Ibidem*, pp.192-194.

Promouvoir une langue minoritaire n'offre pas que des avantages comme on l'a vu pour les cas basque et catalan, car la psychologie sociale peut jouer à l'inverse de la politique publique, et faire de la force institutionnelle une faiblesse sociale. Les communautés linguistiques minoritaires ou régionales se satisfont souvent de peu ; il suffit que les écoles, les discours, les institutions publiques et privées utilisent leur propre langue pour que les locuteurs de celle-ci se sentent tout à fait rassurés et considérés. Dès lors, ces marques de reconnaissance et générosité envers la langue propre incitent moins à la mobilisation, à l'attachement identitaire à la langue et l'action de défense de celle-ci, et la communauté linguistique minoritaire glisse volontairement ou involontairement vers l'utilisation de la langue dominante. « Ainsi le castillan s'immisce subrepticement dans les habitudes langagières des aranais en poussant, peu à peu, la langue occitane vers la porte de sortie »¹⁶⁷. « Tout le paradoxe de l'aranais réside dans cette dialectique : d'un côté, les instances politiques encouragent les habitants du Val d'Aran à parler, lire et écrire l'occitan. D'un autre côté, cette langue est perçue comme un héritage du passé, comme un patrimoine qui risque de s'éteindre et qu'il faut protéger »¹⁶⁸. Dès lors, afin que la diglossie défavorable à l'aranais ne fasse pas reculer significativement son usage, des actions collectives entre différents acteurs publics et privés sont entreprises, telles que la création de jeux ludiques pour enfants, de publications... *Conselh Generau, Generalitat de Catalunya*, Académie de Toulouse, Conseil Général des Hautes-Pyrénées et l'union Européenne travaillent de consort, il s'agit donc d'actions publiques collectives transfrontalières.

Le système scolaire aranais favorise nettement le plurilinguisme des jeunes, puisqu'à l'adolescence ils ont des compétences linguistiques dans cinq langues ; l'occitan, le catalan, l'espagnol, le français et l'anglais, pourtant, selon M. Heip : « La pratique de l'occitan par les jeunes aranais n'a rien d'acquis. Certes, le Conselh Generau déploie une énergie considérable pour que la langue historique s'accommode de la modernité, mais les enfants et les adolescents ne sont pas forcément acquis à cette politique culturelle. Non seulement ils n'emploient guère l'occitan pour communiquer entre eux, mais les pratiques langagières domestiques tendent progressivement à favoriser le castillan, et dans une moindre mesure le catalan. A l'ère des nouvelles technologies d'informations et de communication, les cultures dominantes s'imposent, ainsi que les langues qui en sont les vecteurs »¹⁶⁹. Application à échelle réduite d'une action positive envers une minorité linguistique au sein d'une *minorité*

¹⁶⁷ Heip M., *op.cit.*, pp.201-202.

¹⁶⁸ *Ibidem*, p.199.

¹⁶⁹ *Ibidem*, p.205.

nationale, le cas du Val d'Aran constitue un paradigme et un laboratoire à lui tout seul, où le besoin mimétique¹⁷⁰ de *construction nationale* ne se vérifie pas.

Cette ouverture face à sa minorité linguistique occitane ne manque pas d'être revendiquée et donnée en exemple par la *Généralitat* à ses homologues transfrontaliers du Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, d'autant que la justification culturelle et le fait identitaire comme éléments mobilisateurs du cadre transfrontalier au sein de l'Euro région sont omniprésents. Ainsi, « les échanges qui se sont produits en Méditerranée ont, depuis l'Antiquité, construit une communauté culturelle et historique à travers la culture grecque, puis la colonisation romaine, dont le territoire de l'Euro région est partie intégrante. La chute de l'empire romain, puis la conquête musulmane, ont permis, au Moyen-Age, de nouvelles relations entre mes comtés sur l'ensemble de l'espace euro régional, telles que la Marche d'Espagne (non-islamisée) de l'Empire carolingien, l'alliance entre la Couronne d'Aragon et le comté de Toulouse dans la guerre contre les Albigeois (bataille de Muret, 1213) ou encore la période du royaume de Majorque (1276-1343). Ces relations durèrent jusqu'à ce que le traité des Pyrénées en 1659 fixe la frontière entre les deux Etats modernes. Ces liens historiques se reflètent également au travers des langues héritées du latin : le catalan s'étend au-delà du nord de la Catalogne jusqu'à la limite du domaine occitan »¹⁷¹ et l'occitan jusqu'en terre catalane.

Cette interpénétration culturelle est fortement utilisée comme motif identitaire au développement de relations transfrontalières par la Catalogne. Ainsi la Catalogne, par une ouverture fluide du nord de son territoire et l'utilisation d'une grammaire et d'un cadre européen tente de s'autonomiser encore plus de Madrid et de la Péninsule. La politique de reconnaissance du Val d'Aran pour la *Generalitat* répond donc tant à des motifs de lutte politique qu'à des motifs d'action politique.

¹⁷⁰ Girard R., *op.cit.*, pp.135-178.

¹⁷¹ *Atlas de l'Eurorégion Catalogne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées*, Montpellier, 1995, p.88.

CONCLUSION

Notre démarche comparative, de par la multitude de cas qu'elle a suscités, nous a permis une invalidation empiriquement fondée sur des hypothèses de travail originelles¹. Ainsi, l'invalidation de notre hypothèse de départ, sur la base du travail des terrains comparés, nous a conduit à une reformulation des hypothèses explicatives² pour la rédaction de la thèse. Notre hypothèse de départ postulait que les fortes dynamiques européennes de la Catalogne et l'absence d'exercice de violence politique³ étaient des éléments favorables, voire indispensables, à la construction d'actions collectives et publiques transfrontalières de caractère nationalitaire. Nous postulions ainsi l'idée qu'il devait exister une plus riche et dense activité transfrontalière en Catalogne qu'en Pays Basque. L'enquête de terrain s'est avérée être un temps de connaissance, de réflexion et de reformulation des hypothèses de départ ainsi que de recadrage pratique de notre travail.

Nous sommes parti du constat qu'il existait bel et bien des réseaux transfrontaliers d'action publique et collective. Nous avons moins cherché à constater leur existence qu'à savoir comment ils se structurent, qui en fait partie et en est le moteur, et de quels mécanismes de division du travail de l'action publique et collective nationaliste ils procèdent et quels effets en retour ils peuvent engendrer sur les acteurs publics et collectifs de la langue basque et catalane. L'un des aspects stimulant de l'étude des pratiques de l'action publique et collective de la langue basque et catalane nous a renvoyé, précisément à la façon dont la division du

¹ « Nous n'avons qu'un moyen de démontrer qu'un phénomène est cause de l'autre, c'est de comparer les cas où ils sont simultanément présents et absents et de chercher si les variations qu'ils présentent dans ces différentes combinaisons de circonstances témoignent que l'un dépend de l'autre », Durkheim E., *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, Paris, 1983, p.124

² « D'une façon générale la démarche comparative, dans la mesure où elle conduit à mettre en évidence des ressemblances et/ou des dissemblances, conduit, en quelque sorte naturellement, à formuler des hypothèses explicatives. La comparaison n'est pas simplement description, elle est aussi une explication (ou plutôt tentative d'explication) », Hassenteufel P., « Deux ou trois choses que je sais d'elles. Remarques à propos d'expériences de comparaisons européennes », in CURAPP, *Les méthodes au concret, démarches, formes de l'expérience et terrain d'investigation en science politique*, PUF, Paris, 2000, p.121.

³ Dès 1974, J. Rossinyol constatait déjà les causes de l'absence de violence politique en Catalogne à l'inverse du Pays Basque, en soulignant qu'« en ce qui concerne le recours à la force par les Catalans eux-mêmes, il paraît devoir être purement et simplement écarté dans la conjoncture actuelle ; certes, le terrain physique pourrait se prêter théoriquement à une guerre de harcèlement, de guérillas. Mais le traumatisme provoqué par la guerre civile a été trop fort, semble-t-il, pour que les Catalans, qui en ont souffert ou qui en ont aperçu les effets, envisagent de se soulever au nom de l'indépendance de la Catalogne » in, Rossinyol J., *Le problème national catalan*, Mouton, Paris, 1974, p.640.

travail y est envisagée. Si, la transfrontaliation est porteuse d'importants effets de dessaisissement du leadership de l'action en faveur de la langue par les acteurs publics, alors que jusque-là elle n'était menée que par les acteurs collectifs, il n'en reste pas moins que la forte structuration et légitimité ou capital social accumulé par le mouvement social de la langue, lui a permis de se montrer indispensable à toute création de réseau d'action publique de la langue.

Notre travail de recherche empirique et théorique s'est voulu pragmatique (et non pragmatiste), tentant d'assimiler au mieux les difficultés du comparatisme quadri aire et la construction d'un objet discret et controversé. Enfin, lors de notre approche première du terrain, penser la frontière comme une limite nous a amené à considérer ce qui se trouvait au-delà de celle-ci et d'étudier, paradoxalement, le transfrontalier comme un espace mal défini institutionnellement mais bien défini socialement par le nationalisme.

En partant d'un constat général basé, dans la littérature comparative du nationalisme basque et catalan, sur les griefs dont est la cible l'Etat, nous avons tenté d'adopter une posture de recherche allant au-delà du victimisme nationaliste et de traiter sur un pied d'égalité les dynamiques de légitimité et de construction nationale basque et catalane et celles des Etats français et espagnol. Nous avons donc considéré avec K. Deutsch que « le nationalisme procède, la plupart du temps, d'un sentiment meurtri et outré de la dignité humaine, du désir de reconnaissance »⁴, qu'il soit périphérique ou étatique. En Pays Basque et en Catalogne la question linguistique reste l'axe central de la revendication de reconnaissance historique, de fierté et sentiment moral. D'ailleurs, « chez tout être humain existe le besoin d'une langue identitaire ; celle-ci est parfois commune à des centaines de millions d'individus, et parfois à quelques milliers seulement, peu importe ; à ce niveau, seul compte le sentiment d'appartenance. Chacun d'entre nous a besoin de ce lien identitaire puissant et rassurant »⁵. Ce besoin de lien identitaire linguistique, se traduit, en Pays Basque et en Catalogne, par un besoin de reconnaissance revendiqué par « des individus, des groupes, des classes, des nations, des Etats, des vastes conglomérations de l'humanité, unis par un sentiment partagé des griefs à l'encontre de ceux dont ils considèrent, à tort ou à raison, qu'ils les ont blessés, humiliés, privés de cette dignité humaine à laquelle ils aspirent, ceux à cause desquels ils en

⁴ Deutsch K., *Nationalism and social communication*, MIT Press, New York, 1966, p.252.

⁵ Maalouf A., *Les identités meurtrières*, Livre de Poche, Paris, p.155.

sont venus à se mépriser eux-mêmes à un point qu'ils ne peuvent tolérer. Le nationalisme de ces deux derniers siècles est traversé par ce sentiment »⁶ et notre objet d'étude n'y déroge pas.

L'identité collective est un processus par lequel les acteurs sociaux produisent des schèmes ou cadres d'interprétations de définition de la réalité. A travers ces cadres cognitifs les acteurs élaborent des jugements sur leurs environnements et calculent les coûts et bénéfices de leur action⁷. Ces productions résultent des structures d'interactions et des processus de négociations qui ont lieu en leur sein. Dans le cas du Pays Basque et du secteur du mouvement social de la langue, il est aisé de constater combien l'objectif central du mouvement social de la langue est partagé de manière homogène par toutes les organisations nationalistes. Pour tous, la langue a une valeur instrumentale, en tant que moyen de communication, mais également, une valeur symbolique en tant qu'élément d'identification et de différenciation. Mais, force est de constater que les définitions de l'identité sont soumises à un processus de négociations et d'influences, de définition et redéfinition permanentes en fonction de l'évolution des contingences et des contextes. L'élaboration de stratégies est l'un des champs dans lequel ce processus de transformation des définitions de l'identité est le plus visible. Ainsi, comme nous l'avons vu précédemment, le nationalisme basque est passé d'un sentiment identitaire ethnique de type racialisé, à une identité ethnique basée sur la possession de la langue, puis dernièrement à une identité plus civique, où l'attachement à la langue, est certes tout aussi essentiel mais davantage exclusif⁸. Pour ce qui est de la Catalogne, la grammaire du nationalisme linguistique perdure de manière homogène chez l'ensemble des catalanistes des Pays Catalans. Mais, alors que l'on constate une évolution des positions catalanistes dans le *Principat*, au sein duquel les postures d'une identité volontairement choisie et partagée s'imposent progressivement, pour ce qui est des autres Pays Catalans, c'est la posture ethnique qui perdure chez les acteurs catalanistes.

Notre propos n'étant pas de comparer les dynamiques de la langue ou des idéologies du nationalisme mais bien de mettre en miroir des dynamiques d'action publique transfrontalière de la langue, nous nous sommes ainsi protégé de tout réflexe normatif sur les nationalismes basque et catalan si fréquent dans la littérature. La prise en compte et l'utilisation de l'élément identitaire et de la langue comme valeur symbolique de mobilisation collective au sein d'un

⁶ Deutsch K., *op.cit.*, p.256.

⁷ Melucci A., *Challenging Codes. Collective action in the information age*, Cambridge University Press, Cambridge, 1996.

⁸ Voir à ce propos l'enquête sur les pratiques culturelles en Pays Basque, Ahedo Gurutxaga I., Martinez Luna I., Itçaina X., *Alii, Praktikak kulturalak eta nortasunak Euskal Herrian*, EKE-ICB/Eusko-Ikaskuntza, Uztaritze, 2005.

cadre d'action publique territoriale en Pays Basque et en Catalogne, va contribuer à la diffusion du postulat identitaire. En Pays Basque, la définition identitaire de l'*euskaldun*, selon laquelle est basque celui qui le parle, va largement se diffuser sur l'ensemble du territoire. Les partis politiques de France aussi bien que ceux d'Espagne, éloignés des thèses du nationalisme basque, se sont rapprochés de cette définition du *nous* à travers l'acquisition de la langue, et participent donc, par-là, à la normalisation de sa pratique et de sa symbolique, tout en continuant à ne pas partager des valeurs et des croyances nationalistes. Cette adoption de la définition du *nous* ethnolinguistique, rend l'interprétation de cette dernière plus plurielle, du fait de l'attachement qu'elle suscite dans différents secteurs de la société basque. Mais alors que, pour ceux qui s'identifient au nationalisme basque, l'usage et la symbolique de la langue sont essentiels à la définition du *nous* communautaire, *national*, entre les non nationalistes basques, les deux dimensions sociales ne vont pas de pair ; ils en acceptent plus volontiers le symbole identitaire que l'usage politique ou *national* qui en est fait. En Catalogne, tous les acteurs politiques et sociaux, mis à part un faible contre-mouvement et un parti politique marginal (*Ciutadans per el Canvi*⁹) partagent la grammaire identitaire, dont la langue est l'axe.

La construction collective de l'action publique de la langue en Pays Basque et Catalogne dans le cadre transfrontalier

Par la prise en compte dans notre analyse des éléments composant les cadres d'action et d'interprétation des acteurs collectifs de la langue, tels que la grammaire du nationalisme linguistique agissant en Pays Basque et en Catalogne, nous nous sommes efforcé de dépasser les analyses classiques sur l'histoire des idéologies des nationalismes. Notre choix s'est porté sur la description des grammaires du nationalisme linguistique et celle de la sociolinguistique basque et catalane en tant qu'ensemble de règles permettant aux acteurs de faire converger leurs jugements et leurs actions en partant des expériences et du rapport qu'ils entretiennent

⁹ Ce parti centraliste et de tendance jacobine a également un homologue en Pays Basque, Unión Progreso y Democracia. Constitués essentiellement d'anciens membres et intellectuels du PSOE et de la gauche nationale espagnole, ils se sont constitués autour de deux oppositions centrales : les politiques de normalisations linguistiques considérées comme des politiques identitaires portant atteinte à l'union et à l'identité espagnole, ciment de la cohésion nationale et de l'Etat ; et, en opposition frontale à toute politique de négociation ou résolution du conflit basque avec l'ETA (m). Il existe une similarité intellectuelle entre ces mouvements et les mouvements néo conservateurs américains et européens, dont ils s'inspirent beaucoup. Si leur poids au sein de l'arène médiatique espagnole est important du fait d'un fort soutien des médias nationaux et madrilènes, leurs scores n'en restent pas moins faibles, voire marginaux.

avec leurs actions collectives ou publiques. Ainsi, nous avons pu établir un lien existant entre les cadres d'actions des acteurs collectifs de la langue basque et catalane, leurs répertoires d'actions et les fondements des grammaires mobilisées. Nous avons tenté d'éviter l'écueil que l'on relève dans un certain pragmatisme à la française, pour lequel il serait possible d'explorer les grammaires de la vie publique « sans passer par les propriétés sociales des acteurs ou par les précédents historiques de leur action »¹⁰, d'où notre approche pragmatique du sujet et non pragmatiste ainsi qu'une volonté de nous interroger sur les formes des réseaux de l'action collective et de ne pas nous limiter à la seule construction statistique¹¹.

La description contextualisée des mises en œuvre locales des politiques de la langue sur nos différents territoires a permis de constater que les acteurs collectifs de la langue, tout en agissant d'après des grammaires de la vie publique basées sur le nationalisme linguistique et la sociolinguistique, n'en restaient pas moins pragmatiques et de justifier leurs actions sur la base de leur démarche quotidienne. Conscients de l'importance que recouvre une bonne maîtrise des cadres et grammaires agissant au sein des arènes publiques locales et nationales, les acteurs collectifs de la langue vont tenter, à travers des structures d'opportunité politique ainsi que des fenêtres qui s'ouvrent à eux, de modéliser les cadres d'actions nationaux et locaux à leur avantage. Notre utilisation heuristique du concept *Structure d'Opportunité Politique*, nous a révélé les limites et le caractère reducteur d'un tel usage dans une étude comparative au sein d'un même Etat. En effet, face aux différentes organisations contestataires, le gouvernement français va user de stratégies différentes, sous l'effet d'une multiplicité de facteurs ou de considérations quant aux cas basque et catalan. « Il est par conséquent difficile de généraliser les constats opérés à partir de l'étude d'un type de mouvement, un Etat pouvant se montrer ouvert à tel moment tout en restant sourd aux revendications portées par tel autre »¹².

La densité et les modes de contestations sont les facteurs essentiels à un traitement local différencié de la revendication linguistique basque et catalane, force est de constater que les éléments frontaliers conditionnent pour beaucoup également les actions de l'Etat. Pendant longtemps, en Pays Basque de France, le discours répandu au sein des élites politiques locales et étatiques sur la question linguistique se basait sur une idéologie républicaine de tendance jacobine qui assimilait la langue basque à un handicap ou un fardeau pour la modernité. De plus, dans les années 80 et 90, la peur de l'expansion possible d'une situation de violence

¹⁰ Cefaï D., *op.cit.*, 2007, p.254.

¹¹ *Ibidem*, p.373.

¹² Mathieu L., « Contexte politique et opportunités », in Fillieule O., Agrikoliansky E., Sommier I., *op.cit.*, p.45.

politique exacerbée, telle qu'elle existait en Pays Basque d'Espagne, a subtilement été utilisée contre toute tentative d'institutionnalisation de l'identité basque par ces mêmes secteurs. Il aura fallu la mobilisation d'acteurs politiques locaux, d'un préfet et d'acteurs sociaux proches des mouvements sociaux identitaires pour que soit mise en place une dynamique d'action publique, de type gouvernance, pour que l'ensemble des acteurs se retrouvent autour d'un projet commun au sein d'une arène commune et scellent des compromis d'actions publiques, autour du Schéma d'aménagement territorial *Pays Basque 2010*. L'importance du développement des politiques territoriales et transfrontalières européennes, va fortement influencer les discours se développant au sein de cette nouvelle arène sans toutefois marquer de grandes avancées, puisqu'elles n'émanent pas de sa compétence mais bel et bien du Département et de la Région qui sont sujettes à d'autres dynamiques et enjeux politiques.

En Catalogne de France, la faiblesse du mouvement, l'important verrouillage du système politique traditionnel local, clanique et notabiliaire, ainsi que la forte tradition jacobine au sein de la gauche départementale, ferment toute opportunité de structuration territoriale favorable à la langue catalane. Seule la capitale départementale des Pyrénées Orientales, à savoir Perpignan, va fortement investir le domaine identitaire et linguistique à partir des années 90, à travers une coalition de gouvernement municipal, entre un maire qui se veut moderne et en rupture avec l'équipe sortante (dont le maire sortant n'était autre que le père du futur maire) et un catalanisme qui souhaite montrer qu'il est apte à la gestion publique et qu'il est victime d'une fausse image stigmatisante de contestataire absolu.

En revanche, pour ce qui est des territoires basques et catalans d'Espagne, force est de constater que la forte influence de la rénovation institutionnelle, suite à l'adoption de la Constitution de 1978 et des statuts d'autonomie et le retour des identités locales tant comme éléments de démocratisation que de cohésion identitaire locale, débouchent sur la mise en place d'une structure d'opportunité politique. Que l'on considère les lois de normalisation linguistique ou les plans de mise en œuvre de celles-ci par les différentes administrations du Pays Basque et des Pays Catalans d'Espagne, les similitudes entre lois et situations sont flagrantes, à tel point que l'on peut se poser s'interroger sur ce besoin mimétique entre acteurs basques et catalans.

Les territoires les plus réfractaires à la mise en œuvre des politiques linguistiques et à la normalisation de la langue propre sur leurs territoires, à savoir le Pays Valencien et la Navarre (dans une moindre mesure les Iles Baléares), apparaissent comme des territoires de

séparatisme linguistique. La raison de ce séparatisme réside moins dans des fondements scientifiques de la langue ou sociolinguistiques que dans la forte présence d'un courant régionaliste de tendance *españoliste*, qui utilise la forte identité spécifique locale à des fins stratégiques et d'opposition au nationalisme périphérique. La création et l'utilisation par une élite sociale locale de ce séparatisme linguistique et de ce particularisme local, que l'on a nommé périphérique à la périphérie¹³, répondent à une fidélité politique et institutionnelle au centre, à l'Etat, et à une opposition frontale à toute dynamique d'assimilation de la part du nationalisme basque ou catalan.

Dès lors, la structure d'opportunité politique mise en place à travers des statuts d'autonomie basque et catalan, dans le cadre desquels le territoire de la langue englobe l'action publique en faveur de la langue et non le cadre administratif demeure une structure partiellement fermée, et limite la construction de projets nationalistes s'inscrivant dans une logique du *nation building*. En ce sens, aussi bien les actions publiques de la *Generalitat de Catalunya* vis-à-vis de Valence, de la *Franja del Ponent* ou l'Andorre, que celles de la Communauté Autonome Basque vis-à-vis de la Navarre, semblent bel et bien limitées par des contre-mouvements centrifuges qui ne permettent aux nationalistes qu'un développement timide et discret de la normalisation linguistique par le biais d'acteurs collectifs de la langue.

Pour le reste, l'Etat autonome a parfaitement joué le jeu d'une structure d'opportunité politique pour les acteurs nationalistes dans la CAB et le *Principat*, où aussi bien le pragmatisme politique que l'influence des experts et intellectuels de la langue ont conditionné et cadré les débats et les mises en œuvre des politiques linguistiques internes. Ces experts et scientifiques, formés à la linguistique et sociolinguistique critique et périphérique ont été et restent des références et sources argumentatives fortes pour les acteurs politiques nationalistes et les mouvements sociaux de la langue. Les sociolinguistes et experts de la langue vont agir tels des ingénieurs de la nation dans la construction d'un cadre d'interprétation et d'action de la langue, construisant des grilles d'analyse de la situation linguistique (diglossie, conflit linguistique...) et proposant des plans d'action linguistique (normalisation linguistique), façonnant et renforçant ainsi l'identité nationale et participant à sa (re)construction.

Le rôle de l'expertise est tel dans les débats sur les politiques linguistiques que chaque enquête sociolinguistique devient un enjeu politique qu'il convient de cadrer, modéliser ou contre-cadrer. Les résultats deviennent sujets à controverse et chaque évaluation se transforme

¹³ Linz, Juan J., Orizo F.A., Vila D., *Conflicto en Euskadi*, Espasa-Calpe, Madrid. 1986.

en bilan de santé de l'identité collective, tant au Pays Basque qu'en Catalogne. Au Pays Basque, l'on note même une contestation globale du cadrage scientifique et des outils utilisés par les administrations locales et que les résultats sont triés et interprétés. Dès lors, on remarque en Pays Basque, en accord avec sa forte tradition militante, l'existence d'un mouvement social qui a créé, à l'inverse du catalan, une revue de sociolinguistique, une méthodologie d'enquête et un cluster de recherche sociolinguistique indépendant de tout pouvoir public. La Catalogne, plus prompte aux démarches institutionnelles, a dès le départ institutionnalisé l'ensemble de l'action linguistique et intégré la recherche sociolinguistique, très critique jusque-là avec le pouvoir politique, au sein de la DGPL des services de la *Generalitat*, neutralisant ainsi l'essentiel de la critique.

D'autre part, la reconnaissance du rôle de l'ensemble des acteurs collectifs par les pouvoirs publics et leur incapacité à pouvoir les substituer sur le terrain, va obliger les deux parties à constituer un cadre d'action publique en réseau pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques linguistiques. Au sein des réseaux le compromis entre acteurs est un principe érigé en objectif commun¹⁴. Cela dit, comme le souligne Paul Ricœur, « le compromis est toujours faible et révocable, mais c'est le seul moyen de viser le bien commun. Nous n'atteignons le bien commun que par le compromis, entre références fortes mais rivales »¹⁵. Cette fragilité du compromis est le principal motif de changement dans l'approche de la question linguistique et la difficile mise en œuvre d'une politique linguistique en Pays Basque de France. Ainsi, plus le compromis entre acteurs est fort plus l'on s'approche de la communauté d'action publique (*community policy network*), moins le compromis est partagé plus le réseau ressemble à ce que D. Marsh et R.A.W. Rhodes appellent un réseau thématique d'action publique (*issue network*)¹⁶.

On a également pu constater combien l'existence d'un mouvement social dense et structuré pouvait fortement favoriser la création d'un réseau d'action publique, en particulier pour la mise en place d'une communauté d'action publique. L'existence d'un secteur du mouvement social fort, comme celui de la langue en Pays Basque, n'est pas exempt de concurrence et de lutte de légitimité entre le mouvement social et le pouvoir politique d'autant plus que les

¹⁴ Pour Paul Ricœur, « le compromis est essentiellement lié à un pluralisme de la justification, c'est-à-dire aux arguments que les gens mettent en avant dans les conflits. Il n'existe pas de super règle pour résoudre les conflits, mais on résout les conflits à l'intérieur d'un ordre homogène où les gens se reconnaissent. Les marchands et les acteurs se situent dans l'ordre commercial, et les règles qui régissent cet ordre sont différentes de celles qui apparaissent, par exemple, dans l'ordre familial ». Ricœur P., « Pour une éthique du compromis », *Alternatives non violentes*, n°80, 1991, p.2.

¹⁵ *Ibidem*, p.3.

¹⁶ Marsh D., Rhodes R.A.W., *Policy networks in British government*, Clarendon press Oxford, Oxford, 1992.

acteurs politiques ayant gagné la lutte politique (électorale-*politics*) tentent par l'action politique (*policy*) de (re)légitimer le pouvoir politique. L'existence au préalable d'un fort secteur du mouvement social de la langue en Pays Basque, dont les écoles immersives en langue basque, qui ont pour emblème les Ikastola (avec AEK et le quotidien *Egunkaria-Berria*), va obliger à terme le gouvernement basque, foral et l'Etat français, non seulement à le prendre en considération mais aussi à devoir trouver des compromis d'actions publiques collectives. Cette existence ne va pas de soi, compte-tenu du capital social et populaire que ces organisations du mouvement social ont accumulé depuis le franquisme, ce qui génère par là une épreuve de légitimité et de force dans la mise en œuvre et la direction à suivre dans le cadre de la normalisation linguistique. Dans cette lutte de légitimité, les épreuves de légitimité et de forces n'ont pas pour objet la conquête du pouvoir politique, mais le contre-cadrage et le recadrage de l'action publique en faveur de la langue. La lutte politique entre acteurs collectifs et pouvoir politique se fait à travers des controverses et des contre-expertises qui favorisent l'apparition et l'argumentation des cadres d'interprétations et d'actions concurrents des pouvoirs publics.

Dans cette lutte de cadrage entre le pouvoir politique et les acteurs collectifs, les engagements pluriels de ces derniers dans différentes arènes, coalitions et divers réseaux de causes permettent plus facilement le changement des politiques publiques et leur modalisation. En ce sens, la multiplication des engagements et des répertoires d'actions qui y sont associés en Pays Basque de France ont fortement favorisé le changement et la construction d'actions publiques collectives locales et transfrontalières. Ce changement intervient d'autant plus à un moment où l'Union Européenne favorise, à travers la politique territoriale, les relations transfrontalières et les accords entre institutions frontalières.

Agissant telle une structure d'opportunité politique, la construction européenne et la volonté d'effacement de frontières ouvrent une fenêtre d'opportunité politique aux acteurs nationalistes d'Europe chevauchant des frontières étatiques bien établies. Mais, si cette fenêtre semble être saisie tant par les nationalistes basques que catalans, et qu'elle semble légitimer fortement un discours qui se veut modernisateur et ancré dans une tradition fédéraliste¹⁷, les dépendances aux sentiers ainsi que les dynamiques institutionnelles nationales semblent l'emporter pour l'instant. Parmi les acteurs de la langue, en Catalogne seule La Bressola semble se saisir de cette opportunité, et ce à travers un accord de formation

¹⁷ Nous pensons ici aux traditions fédéralistes et démocrato-chrétiennes du PNV et de la CiU et dans une moindre mesure d'Enbata.

des maîtres d'écoles primaires avec l'Université de Girona bénéficiant d'une formation et de stagiaires qualifiés à moindre coût¹⁸. En Pays Basque, les Ikastola, principal mouvement de la récupération linguistique, de par la création d'une coopérative européenne, semblent ne s'être saisis que très tardivement de cette opportunité. Le recentrage de sa stratégie vers un développement endogène et non plus une quête de reconnaissance et de dépendance institutionnelle semble en être la principale raison. Enfin, rappelons que les régionalistes et fédéralistes européens furent déçus par le traité d'Amsterdam et la Constitution Européenne, puisque les régions ne furent pas reconnues formellement comme un « troisième niveau » de décision institutionnelle et leur rôle au sein des institutions communautaires ne fut pas renforcé, exception faite de modifications mineures dans les compétences du Comité des Régions. De ce fait, les États demeurent des acteurs privilégiés et la participation des régions en Europe passe largement par les gouvernements nationaux, ce qui limite le développement d'actions publiques européennes de type *bottom-up*.

Finally, notre observation et analyse comparative du processus de construction des actions publiques transfrontalières de la langue en Pays Basque et en Catalogne nous a permis de constater combien le rôle que peuvent jouer les organisations du mouvement social de la langue est prépondérant. En ce sens, l'on peut même dire au terme de cette thèse qu'en Pays Basque, elles sont le fondement et le motif de la construction, et ce sont elles qui cadrent l'action publique sur les territoires et en direction des publics, alors qu'en Catalogne la faiblesse des organisations sociales de la langue laisse comme unique possibilité de changement de cadre de politique publique de la langue le changement du pouvoir politique. Nous rejoignons en ce sens la réflexion de Mark Thatcher selon lequel « plusieurs facteurs peuvent empêcher la naissance d'un réseau, ou du moins d'un réseau susceptible d'être analysé dans la grille proposée par les réseaux d'actions publiques : un cadre institutionnel trop instable, des acteurs insuffisamment organisés ou unis, ou encore des processus à plusieurs niveaux trop complexes et où il n'existe aucun pôle suffisamment fort pour imposer un minimum de cohérence »¹⁹.

L'observation des deux terrains nous a révélé une différence fondamentale dans le processus des constructions collectives des actions publiques transfrontalières en faveur des langues

¹⁸ Ce qui n'est pas sans problème pour les rapports salariaux entre enseignants stagiaires du sud de la Catalogne et la fédération d'écoles laïques La Bressola. Voir à ce sujet le tract de l'intersyndicale en annexe.

¹⁹ Thatcher M., « Les réseaux de politique publique : bilan d'un sceptique », in Le Gales P., Thatcher M., *Les réseaux de politique publique*, L'Harmattan, Paris, 1995, p.239

basque et catalane. Au Pays Basque, la conscience linguistique semble structurer l'organisation des acteurs collectifs par un cadre d'expérience commun et partagé, en Catalogne la ressource identitaire, donc plus large et vaste, semble structurer le cadre de l'expérience transfrontalière. Cette différence permet d'affiner l'analyse en termes de réseaux d'action publique multi niveaux et de gouvernance. Les schémas décisionnels sont affectés par la multiplication des échelles et des acteurs pour la prise de décision, mais la mise en œuvre émane elle aussi du complexe, et ne peut être menée que par le biais de partenariats entre acteurs publics et sociaux.

La non-correspondance ou coordination d'actions publiques et collectives en faveur de la langue entre le nord et le sud des Pyrénées catalanes ne permet pas la constitution d'un réseau d'action politique et publique transfrontalier. Il ne s'agit pas d'un manque d'intérêt de la Catalogne Nord et des acteurs de la langue de la part de la *Generalitat* qui crée cette situation, puisque l'administration catalane a ouvert une Casa de la *Generalitat*, une délégation officielle à Perpignan, qui distribue financement et aide publique. Mais, c'est plutôt le manque de structures sociales communes permettant la constitution de cadres d'actions communs et la faiblesse des mouvements sociaux de la langue, tant au nord qu'au sud, qui limitent cette action transfrontalière. Ainsi, alors qu'en Pays Basque l'aide au mouvement social de la langue du nord et du sud de la Bidassoa est une forte ressource politique pour les acteurs politiques du sud étant donné sa force et sa diffusion sociale au niveau national, en Catalogne, la disparité des réalités locales et la faiblesse du mouvement social de la langue empêchent toute possibilité de participation à une quelconque épreuve de force ou de légitimité sur les arènes publiques et donc la constitution d'une aide au mouvement social de la langue de Catalogne de France en ressource symbolique de poids.

La nécessaire prise en compte des acteurs collectifs dans la mise en œuvre et le changement des actions publiques

La problématique institutionnelle des politiques publiques contemporaines est d'autant plus intéressante que les échanges dans l'espace public ne s'inscrivent plus sur une arène unique, dominée par l'Etat, mais se complexifient sous le coup d'interventions croisées des gouvernements locaux, centraux, ou communautaires, de même qu'ils s'enrichissent de la multiplication de forums de discussions, d'expertise et de négociation, faisant intervenir un

nombre croissant d'acteurs privés et publics²⁰. Non seulement les jeux d'institutionnalisation semblent avoir moins d'influence, dans la mesure où une pluralité d'acteurs collectifs et de groupes coopèrent simultanément et sur plusieurs arènes, mais de plus les acteurs principaux doivent désormais apprendre à naviguer et s'engager sur plusieurs arènes et territoires en même temps, à faire usage de plusieurs répertoires d'action collective, et à négocier avec des interlocuteurs dont le nombre et la qualité peuvent varier en fonction de la diversité et du contexte de la négociation.

Les politiques publiques n'apparaissent plus comme la gestion d'un seul secteur d'activité mais peuvent revêtir la forme d'une action publique multisectorielle regroupée sous une thématique transversale et partagée par divers acteurs²¹. D'ailleurs aujourd'hui « l'action publique se caractérise par du bricolage, de l'enchevêtrement de réseaux, de l'aléatoire, une multiplication d'acteurs, des finalités multiples, de l'hétérogénéité, de la transversalité des problèmes, des changements d'échelles des territoires de référence »²². Le changement du sens de l'action publique ou des membres du réseau d'action publique, devient un moment d'incertitude et d'inquiétude durant lequel l'ensemble des acteurs, à travers des luttes de cadrage basées sur des grammaires politiques et publiques et justifiées par des discours scientifiques et d'expertises, tentent de cadrer voir contre-cadrer l'arène publique et d'accumuler le plus de partenaires possible sur la base du compromis.

Notre recherche nous a permis de mener une réflexion sur les constructions pragmatiques des actions publiques transfrontalières de la langue en Pays Basque et en Catalogne et ainsi de réfléchir de manière plus générale sur les dynamiques de construction collective de l'action publique dans le cadre d'un Etat, de moins en moins dirigiste et de plus en plus régulateur²³. « L'Etat n'impulserait plus l'action publique, il en serait de plus en plus l'un des partenaires,

²⁰ Nay O., Smith A., « Les intermédiaires en politique. Médiation et enjeux d'institutions » in, Nay O., Smith A., *Le Gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action publique*, Economica, Paris, 2002, p.5.

²¹ La transversalité touche aussi bien le Pays Basque que la Catalogne de France. Pour ce qui est du Pays Basque, l'intégration de la question linguistique dans une démarche de développement et d'aménagement du territoire répond à ce critère. Par contre pour la Catalogne, et plus particulièrement la ville de Perpignan, la question de la langue est insérée dans une politique globale identitaire, où il existe un mélange entre politique publique patrimoniale, linguistique et culturelle. En Pays Basque et Catalogne d'Espagne la politique linguistique est coordonnée par une direction générale en charge de sa mise en œuvre mais tous les secteurs d'activités et administrations sont touchés par cette dernière, la politique linguistique passant d'un statut de politique spécifiquement culturelle et identitaire à une politique multisectorielle.

²² Lascoumes P., Le Gales P., *op.cit.*, 2007, p.23.

²³ Hassenteufel P., « La Construction collective de l'action publique dans le cadre de l'Etat régulateur » in, Hassenteufel P., *op.Cit.*, 2008, pp.269-272.

co-producteur de règles et participant d'une construction collective de compromis »²⁴. Cet aspect est particulièrement mis en valeur en sciences politiques par la notion de gouvernance, qui contrairement au gouvernement, renvoie à deux dimensions fondamentales : les rapports horizontaux entre acteurs étatiques et non étatiques et l'importance de la négociation et du compromis entre acteurs multiples scellés par la contractualisation de l'action publique. Rappelons à ce titre l'importance que les acteurs publics et collectifs accordent aux relations directes et personnelles, aux reconnaissances croisées des légitimités exercées dans la normalisation linguistique, aux marques de confiance et de sincérité dans les démarches collectives et aux jeux d'autorité politique, institutionnelle, savante et d'expertise constitutive du bon fonctionnement des réseaux. Cela dit, ce qui est collectif dans l'action publique transfrontalière de la langue en Pays Basque et en Catalogne, c'est l'action publique à proprement parler et non pas, contrairement à ce que l'on pourrait penser, la politique linguistique, qui demeure locale et indépendante des autres territoires. D'ailleurs, « les situations de l'euskara sont distinctes sur son propre territoire. C'est pourquoi il serait inadéquat, et inefficace, ce que réclament certains : *une politique linguistique nationale unique, supposant que l'euskara étant unique, et dépassant les frontières juridico-administratives qui divisent le Pays Basque, qu'il lui soit garanti son usage et ses fonctions sociales sur les sept territoires*. C'est une chose de coordonner les politiques linguistiques des différentes administrations et d'unir les forces dans la mesure du possible, c'en est une autre d'appliquer le slogan *une politique linguistique nationale*, qui s'avère tout autant inappropriée qu'irréaliste. Toute politique linguistique qui ne prendrait pas en compte la réalité de chaque territoire est vouée à l'échec »²⁵.

La frontière traditionnelle entre Etat et société, entre activité et acteurs publics et privés, devient perméable et l'interdépendance des uns et des autres est, tout du moins implicitement, reconnue par les analystes des politiques publiques. La gouvernance multi-niveau, locale, transfrontalière, nationale, européenne, conduit à la construction obligatoire d'arrangements et de décisions partagées à travers des concessions mutuelles, ce qui rend la responsabilité de l'action publique opaque et diffuse. Cette frontière de plus en plus diffuse rend de plus en plus instable l'action de gouvernements et oblige l'ensemble des acteurs intéressés à construire des compromis et des arrangements. L'interaction au sein des réseaux d'action publique, *politics*

²⁴ Commaille J., Jobert B., « La régulation politique : l'émergence d'un nouveau régime de connaissance » in, Commaille J., Jobert B., *Les métamorphoses de la régulation politique*, LGDJ, Paris, 1998, pp.16-17.

²⁵ Baztarrika P., *op.cit*, 2009, p.436.

networks, a pour résultat de rendre difficile l'imputabilité, *accountability*, d'une politique publique.

Le compromis et l'expertise locale : une nouvelle régulation de l'action publique locale pour ne pas changer le cadre général

Notre étude sur la construction collective des actions publiques de la langue a montré combien le compromis était nécessaire à la constitution, au fonctionnement et à la longévité des communautés d'action publique. Inscrite dans une logique globale et accélérée par la remise en cause des formes traditionnelles de l'Etat dans la mise en œuvre des politiques publiques, car trop linéaire, rationaliste et dirigiste, l'action publique en réseau érige le compromis et la participation en grandeur politique. Ce n'est pas tant le résultat qui compte pour l'Etat que le compromis et l'accumulation d'acteurs collectifs autour du projet local ou de la politique linguistique. Dès lors, le compromis est construit autour de projets d'action publique locale, dont le but est de mobiliser le plus d'acteurs possible. « Le bon projet est le projet qui aura fait l'objet d'un partage, dont la construction aura permis d'accumuler des ressources de consensus, de reconnaissance mutuelle, de disposition à la coopération »²⁶ et pas tant celui qui obtiendra des résultats, l'important étant de mobiliser un temps soit peu l'ensemble des acteurs locaux.

Dès lors, le compromis devient une notion clé dans l'élaboration, le maintien et le fonctionnement des réseaux d'action publique de la langue, délaissant les consensus, qui ne peuvent être qu'une base de départ mais en aucun cas un principe de continuité. Le compromis est une construction qui émerge au cours de l'action et prend forme au sein d'un espace public commun, pour apporter une solution à des désaccords entre individus et groupes sociaux. A la différence du consensus qui a une visée méthodologique voire heuristique, le compromis est une catégorie pratique²⁷. « Le consensus est souvent le masque qui cache les rapports de domination et d'exclusion. On n'approfondira pas la démocratie en recherchant l'accord coûte que coûte. La politique est l'art de traiter les désaccords, les conflits, les

²⁶ Pinson G., « Le projet urbain. Comme instrument d'action publique », in Lascoumes P., Le Gales P., *Gouverner par les instruments*, Presses de Science Po, Paris, 2007, p.220.

²⁷ Nachi M., Nanteuil M. de, « Compromis, pluralisme et régulation », Nachi M., Nanteuil M. de, *Eloge du compromis. Pour une pratique démocratique*, Bruylant, Louvain La Neuve, 2006, p.18.

oppositions, et pourquoi pas de les faire surgir, de les favoriser, de les multiplier, car c'est ainsi que des chemins inattendus s'ouvrent, que les possibles se multiplient »²⁸.

Erigé en bien supérieur commun²⁹, le compromis sur l'action publique de la langue en Pays Basque et en Catalogne de France traduit la recherche de l'intérêt général sur un fond de pluralisme moral et politique. La normalisation linguistique de la langue basque et catalane n'est plus une revendication menée par les seuls nationalistes mais partagée avec d'autres acteurs politiques proches et éloignés idéologiquement. Ainsi, le compromis apparaît comme un horizon d'attente, un objectif à atteindre qui doit être perçu comme une expérience pratique³⁰. Au sein des réseaux d'action publique de la langue basque et catalane le compromis n'est pas qu'une technique de gestion des différences, du conflit, il est l'articulation entre le pluralisme politique et le monde commun au niveau local. Le compromis sur l'action publique de la langue tant en Pays Basque qu'en Catalogne de France est un mode de régulation politique spécifique qui ne remet pas en cause le cadre général de l'action linguistique de l'Etat français basé sur la primauté et l'exclusivité de la langue française.

Le compromis au sein des réseaux d'actions publiques de la langue n'efface ni le conflit, ni le retour possible à des formes d'action collective plus radicales. En ce sens, le compromis est un espace temporel entre l'accord et la dispute³¹. Le bien commun n'est atteint que par le compromis entre références politiques fortes mais rivales sur la gestion et la promotion des langues locales, dont la fragilité et la révocabilité perdurent tout au long du processus. Les acteurs collectifs basques et catalans participant aux réseaux d'action publique de la langue maintiennent leur appartenance à leur monde originel. Il est donc toujours possible de revenir au conflit ou au différend sur la mise en œuvre de la politique linguistique en relançant la controverse sur la nature du cadre de l'action linguistique dont il importe de tenir compte pour faire du compromis une épreuve probante³². D'autant plus que les acteurs collectifs de la langue persistent, comme c'est le cas au Pays Basque, à s'engager de manière plurielle afin de faire mieux avancer les revendications globales (nationales) qui à leur tour font avancer les revendications plus particulières. Cela dit, la mise en forme du compromis entre membres des réseaux d'action publique de la langue en Pays Basque de France semble être plus solide

²⁸ Callon. M., Lascoumes P., Barthes Y., *op.cit.*, p.16.

²⁹ Boltanski L., Thevenot L., *De la Justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, Paris, 1991.

³⁰ Nachi M., Nanteuil M. de, *op.cit.*, 2006.

³¹ Ricœur P., « Pour une éthique du compromis (entretien avec P. Ricœur), *Alternatives non violentes*, 80, 1991, p.3.

³² Boltanski L., Thevenot L., *op.cit.*, p.339.

qu'en Catalogne car les membres sont plus équivoques et émanent de différents mondes, ce qui le met à l'abri des conjonctures électorales.

D'autre part, l'orientation de l'action publique dans la construction des compromis tant en Pays Basque de France que d'Espagne ainsi qu'en Catalogne de France se détourne des normes de stabilité qui appartiennent au registre corporatiste et s'oriente plus clairement vers les normes de gestion largement ouvertes, caractéristiques des modalités pluralistes de la consultation. Notre recherche nous a montré que se dégageaient des rapports transfrontaliers de long terme entre les pouvoirs publics et certains acteurs collectifs de la langue basque et catalane. Dans les deux cas, les gouvernements nationalistes privilégient les rapports directs avec les fédérations d'écoles immersives, considérées comme plus aptes à la normalisation linguistique. « Vu la situation précaire de l'euskara et de l'enseignement en euskara en *Iparralde*, c'est en Ikastola que l'on voit la possibilité de sortir la langue de cette situation. D'où, le soutien majoritaire du nationalisme basque envers l'action de l'Ikastola en *Iparralde*. Les Ikastola d'*Iparralde* bénéficient d'un grand soutien de la part du mouvement nationaliste d'Hegoalde, ce qui n'est pas le cas d'Ikas-bi, les mentions faites par ce dernier sont assez timides. (...) Certains nationalistes d'Hegoalde pensent que l'action Ikas-bi est trop timide (...). Et pour d'autres, l'école publique du Sud ou du Nord, ne bénéficie et ne répond pas aux besoins de la *construction nationale* basque »³³.

L'ouverture qu'offre le compromis en tant que nouvelle pratique des politiques publiques nous semble intéressante en ce sens qu'elle n'évacue pas le conflit et la controverse des arènes publiques, contrairement au consensus qui s'érige comme une bonne forme de gouvernance (*a good governance*) ou une forme moderne de gestion des politiques publiques. De même, l'intégration progressive des acteurs collectifs de la langue au sein des réseaux d'action publique, puis la prise en compte de leurs arguments, compte- tenu de leur expérience historique, de leur capacité d'expertise de terrain et de leur institutionnalisation, permet une meilleure action publique de normalisation linguistique. Le conflit entre les organisations du mouvement social de la langue, et plus particulièrement entre AEK, les Ikastola et le gouvernement basque, a bien montré que la seule légitimité électorale n'était pas garante de la raison, et que si certains politiques et experts fonctionnaires pouvaient se tromper dans les plans et les modèles de normalisation linguistique, il était moins probable que les acteurs collectifs fassent des erreurs.

³³ Mateos Gonzalez S., *op.cit.*, p. 363.

Il est rare, compte-tenu des ressources et de la capacité d'action des mouvements sociaux, que ces derniers s'obstinent durablement dans l'erreur. C'est la raison pour laquelle si l'ensemble des organisations du mouvement social de la langue en Pays Basque et en Catalogne de France ont été contraintes dans une certaine mesure d'accepter le cadre de la politique linguistique institutionnelle afin d'avoir accès aux financements, les pouvoirs publics quant à eux ont dû accepter le cadre d'action et les pratiques des organisations du mouvement social en tant que moyen efficient et légitime à la normalisation linguistique. Ce compromis, qui n'est ni figé ni absolu, n'est cependant pas exempt de rebondissements et d'évolutions, si l'on en croit la nouvelle structuration de la fédération des Ikastola en Coopérative Européenne qui ouvre ainsi de nouvelles perspectives. Cependant l'intégration des acteurs dans la langue basque et catalane au sein des réseaux d'action publique permet d'englober l'ensemble des acteurs dans un compromis gestionnaire de la problématique linguistique et de prémunir les pouvoirs publics de la responsabilisation d'un éventuel échec de sa politique et de la remise en cause du cadre institutionnel. En un sens, l'Etat consent à privatiser une partie de l'action publique et à une régulation, afin que son cadre d'action et sa légitimité ne soit pas remis en cause et pour ne pas prendre le risque d'un changement local plus radical³⁴.

Gouvernance et réseaux d'action publique transfrontaliers : l'Europe comme cadre stratégique d'émancipation et de proximité

Force est de constater qu'aujourd'hui tout acteur local a la capacité de devenir un acteur international en puissance, ce qui va ainsi au-delà de l'ordonnement de jadis où l'entrée sur l'arène internationale ne pouvait se faire que par le biais de la médiation de l'Etat. Aussi, les dynamiques locales et transfrontalières basque et catalane ne sont pas seulement un mode de rééquilibrage de la mondialisation et de la construction européenne. L'Etat-nation, qui définit le champ, les procédures et l'objet de la citoyenneté, a en grande partie perdu sa souveraineté, érodée par la globalisation. « Son incapacité à tenir ses engagements en tant qu'Etat-providence, en raison de l'intégration de la production et de la consommation dans un système d'interdépendance mondiale et du processus de restructuration capitaliste qui l'accompagne, a joué un rôle essentiel dans sa crise de légitimité. (...) Le rejet du

³⁴ Beaucoup d'acteurs de la langue du Pays Basque de France nous ont soutenu, lors de nos entretiens, que l'Etat avait consenti à mettre en œuvre une politique locale de la langue afin de ne pas avoir à répondre aux revendications institutionnelles de création d'un département et d'une chambre d'agriculture du Pays Basque.

keynésianisme et le déclin du mouvement ouvrier ont peut-être précipité la mort de l'Etat-Nation souverain en amoindrissant sa légitimité »³⁵. Dès lors, le développement d'identités et d'actions collectives construisant un sens d'identité constitue un défi radical au concept traditionnel de citoyenneté de l'Etat-national. L'Etat se retrouve ainsi obligé, soit de durcir sa propre identité et d'aller puiser de nouveaux éléments de cohésion nationale (qui peuvent être ethniques comme nous l'avons vu lors du récent débat sur l'Identité Nationale en France), soit intégrer les identités minoritaires (régionales, culturelles, sociales, sexuelles...) et reconstruire une identité collective *post-nationale*, intégrant l'infra-étatique et le supra-étatique ou communautaire (européen)³⁶.

Ainsi, les dynamiques de recompositions des actions publiques locales s'inscrivent également dans un processus global de recomposition des espaces et de rupture profonde avec la conception classique de la territorialité de l'Etat-Nation, et sont défiées par la montée en force du local et la construction européenne³⁷. On ne serait dire si l'intégration européenne affaiblit la force d'action et de la légitimité de l'Etat en matière de politique publique, mais une conséquence claire de ce processus d'intégration européenne a cependant été mise à jour : à savoir la complexification de l'espace public et la perte de capacité directe de l'Etat sur les différents réseaux, partenariats et actions publiques locales qui se sont développés en Pays Basque et en Catalogne.

Les engagements pluriels et l'organisation structurelle des acteurs de la langue basque et catalane par-delà les frontières, outre de renforcer leurs actions et leurs ressources propres, mettent fin à la centralité et la concentration des Etats en tant que principale source de légitimité, de ressources financières et de lieux d'expertises nécessaires à la mise œuvre de politiques publiques. Cet élan d'émancipation locale permet une redistribution du pouvoir au dépens de l'Etat et au profit d'acteurs collectifs et publics locaux³⁸. Ainsi, le paradigme centre-périphérie reposant sur le face à face entre territoires infranationaux et Etat a vécu. La création d'espaces transfrontaliers d'action publique, tels que ceux de la langue en Pays

³⁵ Castells M., *Le pouvoir de l'identité. L'ère de l'information*, Fayard, Paris, 1997, p.413.

³⁶ Pour D. Schnapper « la réflexion sur le multiculturalisme et les droits infra-nationaux, d'un côté, et les conceptions nouvelles qui s'élaborent à partir de la construction européenne, d'un autre, ont en commun de remettre en question (...) le lien historique entre citoyenneté et la nation » in, Schnapper D., *Qu'est-ce que la citoyenneté ?*, Gallimard, Paris, 2000, p.231.

³⁷ Borraz O., Thoenig J.C., *Politiques Publiques. 1. La France dans la gouvernance européenne*, Presses de Sciences Po, Paris, 2008.

³⁸ Ceci ne veut pas dire que l'on va prochainement assister à la fin de l'Etat-nation, les Etats vont continuer à être des acteurs politiques majeurs. D'ailleurs la plupart des mouvements séparatistes et indépendantistes souhaitent se constituer en Etat-nation, ce qui prouve la référentialité de ce modèle en tant qu'instrument de souveraineté même pour les forces politiques qui s'y opposent.

Basque et en Catalogne, permet à d'anciennes régions identitaires séparées par un partage international arbitraire, de se reconstituer et d'entreprendre si ce n'est des dynamiques du *nation building* (comme au Pays Basque), du moins des rapprochements et la construction de relations plus pérennes entre les territoires d'une même culture ou langue séparés administrativement (comme les *Pays Catalans*). La structure d'opportunité européenne permet la construction de dynamiques de rapprochements et de politiques de proximité sur la base d'une culture et d'une langue commune même si la méfiance vis-à-vis d'une telle dynamique persiste encore aujourd'hui.

Finalement, le concept de proximité pourrait devenir une entrée ou un cadre d'analyse afin d'analyser les rapprochements possibles des territoires à culture et langue communes d'Europe séparés administrativement. Mais, si le mot proximité se prête à des usages métaphoriques et se révèle fortement polysémique, il n'a de valeur pour nous qu'en tant que désignation systématique de l'écart. La proximité présuppose un mouvement, une dynamique oscillatoire entre des couples de termes opposés (la proximité ne peut ontologiquement signifier la suppression de la distance, elle n'exprime que sa réduction). Dans notre cas d'étude, la proximité s'est traduite par un ordre physique (proximité des acteurs de la langue et des acteurs nationalistes par-delà les frontières étatiques et administratives), géographique (elle joue indéniablement un rôle essentiel dans la capacité des acteurs non seulement à se connaître, cordonner et créer des actions collectives communes mais également dans les dynamiques de construction collectives d'action publique en faveur de la langue en Pays Basque et en Catalogne) et social ou affinitaire (ainsi le proche est familier, il n'est pas étranger, et nous renvoie directement au lien communautaire que peuvent entretenir les acteurs nationalistes et de la langue de part et d'autre de la frontière)³⁹. Dès lors, est proche ce qui est imminent, rapproché dans le temps, qu'il existe ou non une frontière administrative ou internationale. L'espace frontalier peut être traduit comme cet espace de proximité d'une ou plusieurs communautés séparées par une donnée.

Mais la proximité est également un concept nécessaire au développement des réseaux d'action publique. Ainsi, la mise en œuvre d'une politique locale découle, pour ce qui est du Pays Basque et de la Catalogne de France, de ce besoin de proximité visant à mieux légitimer les politiques menées par l'Etat ou la municipalité, entre gouvernants et gouvernés. La mise en œuvre de politiques d'aménagement du territoire et linguistique en Pays Basque et d'une

³⁹ Le Bart C., Lefebvre R., « Introduction » in, Le Bart C., Lefebvre R., *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, PUR, Rennes, 2005, pp.11-32.

politique patrimoniale et identitaire à Perpignan ne sont que la traduction de ce besoin pour le politique de démocratiser l'action publique, d'instaurer cette « démocratie de proximité » face à la perte de légitimité dont il est victime quotidiennement devant les citoyens.

Au-delà de son aspect fétiche, puisqu'il est utilisé par les acteurs publics comme un slogan publicitaire, nous considérons qu'il peut être une entrée intéressante à la construction d'objets d'étude émanant tant de dynamiques transfrontalières que nationales en Pays Basque et Catalogne. Cette ouverture possible de la proximité comme concept d'analyse, si elle semble être une donnée nécessaire à toute construction d'action collective et publique entre acteurs du Nord et du Sud des Pyrénées, n'en reste pas moins une construction sociale. Il faut donc être prudent devant toute mythification du concept, toute tentative de dépolitisation des politiques dites de proximité, car, dans notre cas d'étude, si la construction d'actions collectives locales et transfrontalières résultait bien d'une logique du proche, elle n'en demeurerait pas moins fortement politisée. Les actions aussi bien locales que transfrontalières répondent à des logiques de construction nationale d'acteurs locaux et à des logiques de relégitimation de l'action de l'Etat pour ce qui est du Pays Basque de France et de la municipalité en ce qui concerne Perpignan. De même, les gouvernements de la CAB et de la *Generalitat* utilisent le parangon de la proximité culturelle, géographique et historique afin de justifier les actions transfrontalières devant des acteurs peu enclins au développement des dynamiques nationales. Faire du proche devient à l'heure de la délégitimation de l'action publique étatique la prétention de faire de la politique autrement, raison pour laquelle nous trouvons devant chaque communauté d'action publique qui se caractérise par son degré de fermeture, un réseau thématique d'action publique plus ouvert qui peut revêtir la forme d'un forum, d'une arène, ou de tout autre espace d'expression et d'échange d'opinions. L'attention portée aux régimes de proximité nous aide à mieux comprendre les transformations d'une action militante et politique qui doit composer entre cause publique et engagement personnel au niveau local ou national⁴⁰.

Enfin, il convient de rester vigilant sur les possibles instrumentations de la politique publique en réseaux d'action politique. Comme nous l'avons vu pour le territoire basque, les instruments d'action publique peuvent être porteurs de valeurs, nourris d'une interprétation du social et de conceptions précises du mode de régulation envisagé, tout comme ils peuvent être

⁴⁰ Thevenot L., *op.cit.*, 254.

la preuve d'un changement. Le passage d'une action publique transfrontalière discrète de la langue, à une politique nationaliste à travers Udalbiltza, puis à une construction collective de l'action publique de la langue basque en Pays Basque, confirment l'importance des instruments utilisés dans le sens que l'on donne aux politiques publiques et le cadre dans lequel on les intègre. « L'instrumentation de l'action publique est révélatrice d'une théorisation (plus ou moins explicite) du rapport gouvernant/gouverné. Dans ce sens on peut avancer que chaque instrument d'action publique constitue une forme condensée et finalisée de savoir sur le pouvoir social et les façons de l'exercer »⁴¹.

Les réseaux créés par les acteurs collectifs et les mouvements sociaux de la langue au niveau de l'ensemble du Pays Basque par-delà les frontières vont devenir l'instrument d'une action publique choisi par les différents gouvernements basques de la CAB. Le réseau national créé par les mouvements sociaux de la langue va devenir une institution au sens sociologique du terme⁴². Comme toute institution, le réseau d'acteurs collectifs et des mouvements sociaux *national* du Pays Basque a permis de stabiliser des formes d'actions collectives, de rendre plus prévisibles et plus visibles les aides fournies par le gouvernement de la CAB aux différents acteurs de la langue en Navarre et en Pays Basque de France et ainsi de participer à la consolidation locale des politiques publiques et à la construction collective transfrontalière.

La lutte politique sur les cadrages de l'action publique de la langue ; construire la nation à travers la langue

Nous avons tenté par le biais de ce travail de dépasser les réflexions binaires sur le nationalisme que nous jugeons stériles, à savoir : nationalisme civique vs nationalisme ethnique, nationalisme ouvert vs nationalisme fermé, nationalisme citoyen vs nationalisme communautaire... Pourtant la connaissance de cette dichotomie est centrale pour la compréhension des enjeux théoriques du nationalisme, en particulier dans le débat sur le Pays Basque et la Catalogne et des Etats français et espagnols, compte-tenu de l'exacerbation des discours politiques. Le nationalisme ethnique, communautariste, voire raciste, serait du côté des basques et dans une moindre mesure des catalans dont l'identité est attribuée *de facto* alors que le nationalisme civique, ouvert et citoyen, serait du côté des français et des

⁴¹ Lascoumes P., Le Gales P., *op.cit.*, p.27.

⁴² On considérera que l'institution constitue un ensemble plus ou moins coordonné de règles et de procédures qui gouverne les interactions et les comportements des acteurs et des organisations.

espagnols dont l'identité est choisie. Or force est de constater que l'ensemble des Nations dites civiques se sont construites dans un premier temps sur des fondements politiques ethniques (culture, langue, histoire commune et conscience de la partagée en mémoire collective), communautaires voir racistes. Les Etats-Unis ont pratiqué la ségrégation jusque dans les années 60, la France n'octroyait pas les mêmes droits ni la citoyenneté aux peuples autochtones des colonies⁴³, quant à l'Espagne elle a construit l'Etat durant deux siècles à l'encontre de ses périphéries à communautés différenciées.

D'autre part, l'intégration ou l'assimilation des communautés basque et catalane au sein des Etats-Nations français et espagnol, en tant qu'individus égaux et citoyens à part entière, s'est révélée être pour une grande majorité d'entre eux une forme de discrimination et d'assimilation forcée au nom de l'homogénéisation et de l'universalisme. Nous sommes d'accord avec C. Taylor, lorsqu'il souligne qu'une « personne ou un groupe de personnes peuvent subir un dommage ou une déformation réelle si les gens ou la société qui les entourent leur renvoient une image limitée, avilissante ou méprisable d'elles-mêmes. La non-reconnaissance ou la reconnaissance inadéquate peuvent causer du tort et constituer une forme d'oppression, en emprisonnant certains dans une manière d'être fausse, déformée et réduite »⁴⁴. Ainsi, contrairement à ce qu'affirment plusieurs auteurs, le nationalisme basque et catalan, ou ethnique ne conduit pas nécessairement au conflit, voire à la guerre mais, comme le soutient W. Kymlicka, c'est le désir d'assimiler par la force et la contrainte ces périphéries, qui a motivé le conflit politique et son exacerbation⁴⁵. Finalement, « le fait de considérer comme ethniques tous les nationalismes minoritaires ne fait que traduire (...) les préjugés favorables à l'ordre établi pour lequel tout le mouvement minoritaire est ethnocentriste, subversif et fomenteur de divisions »⁴⁶.

Il ne faut pas être dupe, tous les types de nationalismes ont une composante culturelle ou ethnique⁴⁷. Pour devenir membre d'une nation civique la seule volonté individuelle n'est pas suffisante, l'Etat n'octroi pas la nationalité en toute bonne volonté, il existe certains critères administratifs à remplir et d'autres plutôt culturels à mettre en pratique ou assimiler vis-à-vis de la communauté nationale. Ainsi, un immigrant devra non seulement donner allégeance à l'Etat et à la Nation, mais également apprendre la langue d'usage officielle, l'histoire du pays

⁴³ Colas D., *Citoyenneté et nationalité*, Gallimard, Paris, 2000.

⁴⁴ Taylor C., *Multiculturalisme*, Flammarion, Paris, 1997, p.41-42.

⁴⁵ Kymlicka W., *La citoyenneté multiculturelle, une théorie libérale du droit des minorités*, La Découverte, Paris, 2001.

⁴⁶ Keating M., *Les défis du nationalisme moderne. Québec, Catalogne, Ecosse*, PUM, Montréal, 1997, p.23.

⁴⁷ Smith A.D., *Nacionalismo*, Alianza, Madrid, 2004, p.123.

et les codes culturels⁴⁸. Bref, le nationalisme réel a toujours une composante culturelle importante. Ce qui distingue les nationalismes basques et catalans du français et de l'espagnol, c'est moins leurs dimensions ethniques ou civiques que la façon dont ils sont imaginés, empruntent les grammaires, forment et mobilisent les cadres d'interprétation et d'action collective et les régimes d'engagements qu'ils entreprennent⁴⁹.

Nous considérons nécessaire, afin de mieux comprendre et interpréter les expressions du nationalisme basque et catalan, d'entreprendre une étude de ces mouvements politiques et sociaux à travers les concepts de cadres et de grammaires de la vie publique à la place des valeurs, attitudes, opinions et de l'histoire des idéologies qui sont les concepts couramment utilisés par les politiciens afin d'isoler l'idéologie nationaliste. Il nous semble que ces éléments sont utiles à la contextualisation des actions collectives nationalistes et nationalitaires mais pèchent dans le contexte d'une explication fine des motifs des actions individuelles et collectives. L'analyse gagnerait à prendre en compte les grammaires de la vie publique auxquelles les dénonciations, les revendications et les justifications des acteurs du nationalisme se réfèrent pour faire sens⁵⁰. En effet, les nationalismes ne se distinguent pas par leur fausseté ou leur authenticité, leur ontologie civique ou ethnique mais par le style dans lequel ils sont imaginés et pratiqués⁵¹. Ils peuvent être libéraux, conservateurs, culturels, linguistiques, religieux, protectionnistes, intégrationnistes, séparatistes, irrédentistes, libre-échangistes, fascistes, communistes, révolutionnaires, institutionnels, et ainsi de suite, suivant les époques et les contextes. « La grammaire dit d'une chose qu'elle sorte d'objet elle est »⁵². D'une certaine façon, le langage de l'action publique et collective transfrontalière de la langue et nationaliste configure la communauté nationale basque ou catalane, en même temps qu'elle fournit les ressources appropriées pour en rendre compte.

Il n'est plus nécessaire de revenir sur l'histoire du nationalisme et son lien avec l'expansion de la modernité et de la forme étatique en tant que modèle de gestion des communautés humaines dans le monde depuis la fin du XVIII^e siècle à nos jours. Par contre, il nous apparaît

⁴⁸ Le débat autour de l'identité nationale française a bien montré combien il était difficile de définir ce qu'était la nation française et sur quoi elle se basait. La mise en place même du débat montre qu'il est faux de penser qu'il existe en France une idée homogène et partagée de la Nation, de la citoyenneté et de la République, et que les substrats culturels, ethniques voire racistes sont permanents dans les discours politiques. D'autre part, l'Etat, engagé dans une constante dynamique de construction nationale a également recours à la culture comme ressource utilitariste.

⁴⁹ Cefaï D., *op.cit.*

⁵⁰ Cefaï D., *op.cit.*, p.80-81.

⁵¹ Anderson B., *op.cit.*

⁵² Wittgenstein L., *Recherches philosophiques*, Gallimard, Paris, 2001, p.171, §373.

nécessaire, suite à notre recherche, de relever trois aspects qui concernent, à notre avis, l'ensemble des mouvements nationalistes⁵³. Le premier est la nouveauté idéologique qu'il a supposée pour les communautés ethniques et son acceptation universelle. En ce sens, le nationalisme en tant qu'idéologie a su être un nouveau point de départ dans le développement de l'association et la communication humaine. Le second aspect réside dans la base ethnique de tout nationalisme moderne. Aussi bien les nationalismes qui se considèrent ou sont considérés comme civiques que les ethniques font référence aux liens anciens entre leurs membres, à la continuité culturelle, ethnique et linguistique de la communauté. Le troisième aspect répond au monde intérieur des ethnies ou des nations. Faire appel à l'allégeance du « peuple » n'est faisable qu'à travers la (re)découverte et l'utilisation (qui peut effectivement répondre à une logique élitiste cynique ou manipulatrice⁵⁴) de la mémoire collective, des symboles, mythes, valeurs et traditions, en un sens, des éléments *ethno symboliques* de la communauté. Aucune analyse qui ignorerait ces aspects *ethno symboliques* du nationalisme ne permettrait de rendre compte, à notre avis, de manière complète, de la persistance et du développement du nationalisme à l'aune de la globalisation économique et de la crise de l'Etat-Nation. Par conséquent, il nous semble opportun, afin de mieux rendre compte des actions nationalitaires, d'ouvrir à l'avenir une enquête grammaticale traitant de l'accomplissement de ces actions, des productions de leur décriptabilité et de leurs descriptions, justifications ou explications effectives, comme relevant d'une même praxis. Ainsi, les études comparatives sur les nationalismes seraient plus aisées à mener et s'avèreraient moins normatives.

Partageant le même type de grammaire d'action politique, à savoir le nationalisme linguistique, il apparaît de manière limpide que celle-ci a participé à cadrer les actions des acteurs collectifs de la langue et nationalistes basques et catalans (dans une moindre mesure) vers la même direction : la construction d'une nation à travers la langue propre de la communauté, mais par des voies et des instruments différents, alors même que les territoires et phénomènes basque et catalan sont semblables. Pour beaucoup, la différence entre les deux nationalismes, et surtout le développement d'actions politiques transfrontalières, se fonderait sur la différence caractéristique du nationalisme basque qui serait ethnique voire *racialiste* à la base, et le caractère ouvert du nationalisme catalan fondé sur des particularités civiques, au

⁵³ Smith A.D., *op.cit.*, p.142.

⁵⁴ Kedourie E. *Nationalism*, Hutchinson, London, 1960.

sein duquel prime la volonté d'être et non pas le caractère intrinsèque des individus en tant qu'élément d'appartenance.

Une grande littérature s'est d'ailleurs développée autour de ce postulat⁵⁵ et a tenté d'y trouver la cause de l'expression violente du nationalisme basque à la différence du catalan qui serait plus pacifique et institutionnel⁵⁶. Or, dès le début, dans les deux nationalismes s'expriment des tendances *racialistes* et civiques, en effet, dès le départ les intellectuels définissent la langue comme l'élément central de l'identité et comme l'instrument différenciateur et intégrateur de la communauté.

Aujourd'hui si la différence entre les cadres d'actions du nationalisme basque et catalan, peut s'expliquer en partie par l'histoire du développement du nationalisme, elle ne peut à présent rendre compte convenablement du discours et des actions menées par les organisations de défense de la langue et des acteurs politiques. La reformulation du nationalisme basque initiée à la fin des années 50, où ETA (m) et la Gauche Indépendantiste vont à la fois emprunter aux grammaires politiques révolutionnaires marxistes et aux grammaires du nationalisme linguistique, est un point d'inflexion du mouvement nationaliste basque qui va mener un travail herméneutique de son idéologie et de sa grammaire identitaire, en reprenant les idées d'A. Campion et faire une critique du nationalisme *araniste*.

L'importance et la continuité historique de la langue dans le nationalisme et l'identité catalane répondent, selon M. Castells, à trois caractères socio-politiques. Tout d'abord il est le lien différentiel qui s'est transmis de génération en génération. Aujourd'hui, le parler et l'expression de la volonté de l'apprendre suffiraient à définir la volonté d'être catalan. Le deuxième point est politique et répond à l'efficacité des éléments de classement identitaire : c'est la façon la plus simple d'augmenter et de faire croître la population catalane sans recourir à une notion de souveraineté territoriale qui entrerait en conflit avec celle de l'Etat espagnol. Enfin la troisième, la plus fondamentale, est liée au fait que la langue représente en tant que code la cristallisation historique d'une configuration culturelle permet de partager des symboles sans avoir à adorer d'autres icônes que celles qui apparaissent dans la communication de tous les jours⁵⁷.

⁵⁵ Conversi D., « Language or race? the choice of core values in the development of catalan and basque nationalisms », in *Race and Racial Studies*, vol. 13 n°1, Routledge, London, January 1990, pp.50-70.

⁵⁶ Juaristi J., *El bucle melancólico. Historias de nacionalistas vascos*, Espasa, Madrid, 1987 ; Llobera J.R., *De Catalunya a Europa, Fondaments de la identitat nacional*, Ampuries, Barcelona, 2003 ; Araceli Serrano P., « Manifestaciones étnicas y cívico-territoriales de los nacionalismos », in *REIS (Revista Española de Investigaciones Sociológicas)* n°82/98, Madrid, pp.97-125 ; Díez Medrano J., *Divided Nations*, Ithaca, New York, 1995.

⁵⁷ Castells M., *Le pouvoir de l'identité. L'ère de l'information*, Fayard, Paris, 1997, p.66.

Finalement, les cadres d'actions publiques et collectives menées en faveur de la langue basque montrent que l'identité collective et les instruments les reproduisant ont un caractère fondamentalement ouvert, ou du moins aussi ouvert que ceux de Catalogne. D'ailleurs, « la langue n'est pas un instrument d'exclusion : en principe tout le monde peut apprendre n'importe quelle langue. Au contraire, elle est fondamentalement inclusive, sa seule limite étant la fatalité de Babel : personne ne vit assez longtemps pour apprendre toutes les langues. C'est la langue d'imprimerie, non une langue particulière en soi, qui invente le nationalisme »⁵⁸.

Ainsi, la différence entre le nationalisme linguistique basque et catalan réside davantage, comme le rappelle D. Conversi, dans l'appropriation et la modernisation par l'intelligentsia catalane de sa langue, alors que l'intelligentsia basque s'est vite détournée de sa langue et a contribué au rayonnement de l'espagnol ou du français, reléguant sa langue propre aux confins les plus intimes et dévalorisés de la société⁵⁹. Enfin, la persistance dans le temps d'un élément *ethnico-raciste* au sein du nationalisme basque répond davantage au succès politique et à l'hégémonisme du PNV, parti fondé par S. Arana, qu'à un attachement populaire à ses thèses par le public nationaliste. D'ailleurs, dès la naissance de l'ETA, la reformulation du nationalisme n'a pas simplement pour objectif de se différencier du premier nationalisme mais également d'inscrire le nationalisme basque dans une démarche ouverte et universaliste, raison pour laquelle ses fondateurs vont emprunter des éléments grammaticaux aux idéologies les plus progressistes de l'époque, à savoir le marxisme et l'anticolonialisme. Nous rejoignons A. Dieckhoff pour qui « la politisation du nationalisme rend inévitable la substitution du territoire à l'ethnie et à la culture comme principe structurant du nationalisme. Dès lors qu'il gagne en maturité et qu'il commence à émettre des revendications politiques, le nationalisme est obligé de définir un espace de souveraineté qui s'inscrit dans un territoire avec des frontières. Cherchant à structurer une communauté politique, il est obligé de dépasser la pure logique culturelle. L'abandon d'une définition primordiale de l'identité au profit d'une définition civique ne suffit toutefois pas à lever toutes les hypothèques »⁶⁰.

Dans un premier temps, le travail de terrain et la relecture herméneutique des textes fondateurs du nationalisme linguistique, nous ont bien montré que le seul élément pouvant distinguer le nationalisme linguistique basque du nationalisme catalan n'était pas leur degré

⁵⁸ Anderson B., *op.cit.*, p.137.

⁵⁹ Conversi D., *The Basque, The Catalans, and Spain, Alternatives routes to nationalist mobilization*, University of Nevada Press, Reno, 2000; Tejerina B., *Lengua y Nacionalismo*, Siglo XXI & CIS, Madrid, 1992.

⁶⁰ Dieckhoff A., *La nation dans tous ses états. Les identités nationales en mouvement*, Flammarion, Paris, pp. 106-107.

respectif d'ouverture ou fermeture, ni leur aspect ethnique ou civique, puisque les grammaires politiques et cadres d'actions qu'ils empruntent sont semblables, mais leur action pratique car elle seule les différencie. Ainsi, en Catalogne, du moins au sein du *Principat*, la grande majorité de la population est attachée et utilise quotidiennement le catalan en tant que langue commune, et l'attachement et l'apprentissage des nouveaux arrivants seraient la preuve de ce nationalisme volontaire. En revanche, dans le cas basque, même si l'attachement à la langue propre est tout aussi présent, la langue serait aussi une arme politique utilisée à des fins politiques de différenciation et d'exclusion par les nationalistes, du seul fait qu'elle est moins apprise par l'ensemble de la population (nouveaux arrivants inclus) et moins utilisée et transmise.

C'est la situation sociolinguistique, ou du moins sa mesure statistique qui serait la preuve de l'ouverture ou de la fermeture des nationalismes linguistiques⁶¹. D'ailleurs Barbara Loyer ne dit pas autre chose lorsqu'elle soulève la radicalité basque de la défense de la langue : « de nombreux basques sont convaincus que seule une position intransigeante en particulier sur la question de la connaissance obligatoire de la langue (...) dans l'administration ou l'enseignement, évitera la disparition de leur culture, donc du peuple basque »⁶². Or, comme la recherche le montre, la traduction du nationalisme linguistique (*politics*) en action publique (*policy*) passe par une utilisation des grammaires sociolinguistiques afin d'établir le cadre d'action de la normalisation et normativisation linguistique, dans le contexte duquel aussi bien le cas basque que catalan prennent source dans les théories de la sociolinguistique générale et internationale, et au sein duquel la tardive sociolinguistique basque, on doit bien le reconnaître, s'est amplement inspirée de sa consœur catalane. Les différentes lois linguistiques adoptées sur l'ensemble des territoires de la langue basque et catalane en constituent l'aboutissement le plus accompli.

D'autre part, pour les deux grammaires sociolinguistiques et politiques de la langue, la normativisation et la normalisation linguistique israélienne demeurent une référence absolue en la matière. L'ambivalence originelle de l'utilisation de la langue par le nationalisme basque et catalan en tant que ciment de la nation réside dans le fait qu'elle doit à la fois attester la permanence du lien avec le passé et prouver qu'elle est adaptée au temps présent. La construction de l'Etat hébreu, Israël, est souvent citée dans le champ politique en Catalogne et

⁶¹ Araceli Serrano P., *op.cit.*, pp.97-125 ; Conversi D., *op.cit.*

⁶² Loyer B., « Les nationalismes basque et catalan. Des représentations géopolitiques différentes », *Hérodote*, n°57, p.40.

dans une moindre mesure en Pays Basque⁶³. Ce modèle de construction nationale est une référence pour les élites nationalistes et les académiciens de la langue du Pays Basque et de Catalogne. On en veut pour preuve l'édition par les deux académies de la langue basque et catalane des œuvres du père fondateur de l'hébreu moderne Ben Yéhouda. La construction d'une langue nationale, d'un d'Etat et d'une nation en moins de cinquante ans reste pour les élites basques et catalanes un exemple de projet nationaliste réussi.

L'importance du fait linguistique dans la définition et la pratique de l'identité nationale, tant en Israël qu'au Pays Basque et en Catalogne tient à sa stabilité, à sa racine identitaire. La langue est l'élément le moins mythique sur lequel peut s'appuyer une idéologie nationale et elle peut être définie comme une tradition vivante représentant la continuité historique. « La langue procure une identité forte mais souple. On peut en changer⁶⁴. Ce changement exige un grand effort, toujours possible. En ce sens, la langue représente un principe national équilibré. Exiger une bonne connaissance d'une langue pour accorder une nationalité autorise les mouvements démographiques et les canalise »⁶⁵. Elle est ainsi un atout solide en faveur de la revendication nationaliste mais elle est insuffisante à la création de l'Etat, et doit intégrer d'autres références simultanées comme l'économie, la géographie, la religion... Mais une différence ontologique à la langue basque différencie l'identité nationale basque de la catalane, selon le concept d'*euskaldun*, n'est basque en euskara que celui qui parle basque. Ainsi, contrairement au catalan qui doit manifester sa volonté afin d'exprimer sa catalanité, par le simple fait de parler basque, le bascophone accomplit un acte performatif d'identité⁶⁶, puisque le simple fait de parler basque suffit à le définir en tant que membre de la communauté linguistique et donc nationale.

Dès lors, à chaque prise de parole en langue basque, l'*euskaldun* s'accomplit en tant basque, il accomplit un acte performatif, d'où l'importance, pour les acteurs collectifs de la langue, de la constitution d'un espace public et d'une arène médiatique transfrontalière en langue basque.

⁶³ Nous pensons que la force de la Gauche Abertzale en Pays Basque, dont l'idéologie révolutionnaire et anti-impérialiste l'a amenée à entretenir des liens avec la Gauche Palestinienne depuis les années 70, est pour beaucoup dans cette timidité.

⁶⁴ A l'inverse de la religion, la langue permet l'accomplissement d'individus pluriels et multiculturels. La religion est une identité absolue, on ne peut être chrétien, juif et musulman, ce qui n'est pas le cas de la langue. On peut parler plusieurs langues, et ainsi jouer sans cesse à saute-identité entre culture et nation lorsqu'on est plurilingue. Les rapports de religion sont régis par une logique d'exclusivité alors que la langue maternelle supporte assez bien, comme la vue, l'accumulation (il existerait 75% de bilingues sur terre). La langue est en même temps source d'identité et médium d'abolition des frontières, de communication interculturelle et d'appartenance multiple.

⁶⁵ Delannoi G., *Sociologie de la nation. Fondements théoriques et expériences historiques*, Armand Colin, Paris, 1999, p.154.

⁶⁶ Austin J.L., *Quand dire c'est faire*, Seuil, Paris, 1970.

Cet espace ou cette arène qui se forge dans l'action collective et l'accomplissement personnel précise au quotidien les liens entre les membres de la communauté linguistique. Ces liens peuvent être physiques en face à face, caractérisés par une circulation d'informations ou d'échanges communicatifs. Finalement, ces pratiques communes nous renvoient à l'existence d'une communauté imaginée qui se réalise, à une communauté nationale qui se construit, comme on le voit dans le cas basque.

Pour ce qui est des logiques institutionnelles du nationalisme, elles diffèrent sensiblement de celles des acteurs collectifs de la langue. La logique du nationalisme institutionnel basque et catalan ne vise pas tant l'intégration nationale ou l'intégrité territoriale que le renforcement de la collaboration transnationale, parfois avec des acteurs qui tentent également de s'émanciper du cadre territorial qui limite leurs ambitions internationales. Le fait d'agir sur la scène européenne et internationale, d'être interlocuteur d'un pays, joue un rôle important dans le processus de construction de la nation mis en branle par les nationalismes basque et catalan. Ainsi, suivant Montserrat Guibernau, l'objectif fondamental des nations sans Etats est leur reconnaissance par les autres Nations disposant d'un Etat⁶⁷ inversement aux forces politiques espagnoles et françaises qui considèrent que le problème identitaire est soluble avec plus ou moins d'autonomie politique ou individuelle dans le cadre de l'Etat français ou espagnol. Pour les basques et les catalans, la question « n'est pas de savoir pourquoi chercher un élargissement des pouvoirs, mais plutôt de savoir pourquoi accepter moins que l'indépendance »⁶⁸, d'autant plus que les précédents est-européens ont montré que l'accession à l'indépendance de nouvelles nations sans histoires telles que les Slovaques, Slovènes, Macédoniens... peut s'opérer à l'amiable et pacifiquement. Si la guerre de Bosnie sert de contre-exemple, le divorce de velours entre Tchèques et Slovaques montre aux nationalistes basques et catalans que la dissociation étatique peut se réaliser sans traumatisme, ni violence, et que l'indépendance pleine et entière n'est pas nécessairement un objectif chimérique⁶⁹.

Cette peur face au séparatisme est sans doute la principale raison de l'incompréhension républicaniste française et centraliste espagnole qui, face à un Etat en majesté, ne voit que des individus-citoyens unis par le lien politique. Mais cette vision décentrée de la réalité de la France et dans une moindre mesure de l'Espagne démasque l'hypocrisie juridique d'Etats qui restent sourds à toute reconnaissance publique de la pluralité culturelle et à la promotion des

⁶⁷ Guibernau M., *Los Nacionalismos*, Alianza, Madrid, 1996.

⁶⁸ Kymlicka W., *La citoyenneté multiculturelle, une théorie libérale du droit des minorités*, La Découverte, Paris, 2001.

⁶⁹ Dieckhoff A., *La nation dans tous ses états. Les identités nationales en mouvement*, Flammarion, Paris, p.106

langues du territoire alors qu'ils sont eux-mêmes activement engagés dans la défense d'une autre culture, comme le prouvent les dispositions protégeant la langue française et l'espagnol ainsi que la promotion systématique de l'exception culturelle française et espagnole⁷⁰. Mais sortir de cette impasse qui bloque les réformes de fond exige de repenser la République en abandonnant sans doute la raideur jacobine pour la souplesse girondine⁷¹. Sans doute, Hugues Moutouh a-t-il raison de souligner que le droit français est « pour les langues régionales par excellence l'ennemi historique »⁷².

Pour ce qui est de l'Espagne, les idéaux de centralisme et de castillanisation de l'Espagne devraient sans doute être écartés afin que tous puissent se sentir partie prenante de l'Etat. En s'appuyant sur la notion *post-nationaliste* habermassienne, de « patriotisme constitutionnaliste »⁷³, les pontifes politiques espagnols défendent la nature de la Constitution de 1978. Celle-ci illustrerait d'après eux la grandeur du consensus politique et du vivre ensemble, et pour cette raison ne devrait pas évoluer (c'est la position du PP et de la majorité du PSOE), donnant ainsi une définition rigide de la *carta magna*. Appuyés par les médias nationaux, se sont constituées, depuis la fin des années 90, deux catégories politiques sur le champ politique national espagnol : les constitutionnalistes et les nationalistes, qui ne sont ni plus ni moins constitutionnalistes que les premiers⁷⁴. Cette binarité a fortement conditionné le débat politique en Espagne sur la nature de l'Etat, ou la forme qu'il devrait prendre ces dix dernières années, comme l'attestent les débats entrepris entre les partis de la gauche catalane sur le fédéralisme et la ligne souverainiste défendue par le *Lehendakari* du PNV, J.J. Ibarretxe. W. Norman souligne à ce propos que « dans une telle situation, il est crucial de comprendre qu'il s'agit de projets de construction nationale *rivaux* en ce sens qu'ils sont en lice pour l'allégeance des mêmes personnes et, en particulier, les membres de minorités nationales. Et comme ils sont en concurrence, leurs comportements stratégiques seront

⁷⁰ *Ibidem*, p.176.

⁷¹ « Si je suis élu, je ne serai pas favorable à la Charte européenne des langues régionales. Je ne veux pas que demain un juge européen ayant une expérience historique du problème des minorités différentes de la nôtre, décide qu'une langue régionale doit être considérée comme langue de la république au même titre que le français. (...) J'ai la conviction qu'en France, terre de liberté, aucune minorité n'est opprimée et qu'il n'est pas nécessaire de donner à des juges européens le droit de se prononcer sur un sujet qui est consubstantiel à notre identité nationale et n'a absolument rien à voir avec la construction de l'Europe » Programme électoral à la Présidence de la République de Nicolas Sarkozy, 2005.

⁷² Moutouh H., « Vers un statut des langues régionales en droit français », Guillorel H., Koubi G., *Langues et droits*, Bruylant, Bruxelles, 1999, p.224.

⁷³ Habermas J., *L'intégration républicaine*, Fayard, Paris, 1999 et Habermas J., *Après l'Etat-nation. Une nouvelle constellation politique*, Fayard, Paris, 2000.

⁷⁴ Rappelons que les partis nationalistes périphériques ont fortement participé à l'élaboration de la Constitution de 1978, alors que paradoxalement au sein de l'ancêtre du PP, AP, une grande majorité, dont J.M. Aznar s'était opposé à son adoption.

interdépendants. Ce que fait (ou envisage peut-être de faire) l'architecte national au centre aura un effet direct sur ce que feront ses concurrents dans les régions et vice versa. Pour cette raison il n'est pas du tout évident que la construction nationale au centre favorisera la stabilité et l'unité »⁷⁵ des Etats, et ce d'autant plus que les fondements de l'identité nationale du centre sont arbitraires et répondent à une logique de choix majoritaire au détriment des minoritaires.

⁷⁵ Norman W., « De la construction nationale à l'ingénierie nationale : l'éthique du façonnement des identités » in, Dieckhoff A., *La constellation des appartenances. Nationalisme, libéralisme et pluralisme*, Presses de Sciences Po, Paris, 2004, p.128.

Bibliographie

Ouvrage généraux d'épistémologie et de sciences politiques

- Ascombes G.E.M., *L'intention*, Gallimard, 2002
Austin J.L., *Quand dire c'est faire*, Seuil, Paris, 1970
Badie B., Hermet G., *La Politique Comparée*, Armand Colin, Paris, 2001
Berger P., Luckmann T., *La construction sociale de la réalité*, Armand Colin, 1996
Bourdieu P., Chamboredon J-C., Passeron J-C., *Le métier de sociologue*, Mouton, La Haye, 1983
Braud P., *Sociologie Politique*, LGDJ, Paris, 2000
Caminal M., *Manual de Ciencia Política*, Tecnos, 2003
Certeau M., de, *L'invention du quotidien, Arts de faire*, Tome I, Paris, Points-Seuil, 1990
CURAPP, *Les méthodes au concret, démarches, formes de l'expérience et terrain d'investigation en science politique*, PUF, Paris, 2000
Deleuze G., *Logique du sens*, Minuit, Paris, 1969
Desrosières A., *La politique de grands nombres*, La Découverte, Paris, 2000
Desrosières A., *Pour une sociologie historique de la quantification. L'argument statistique I*, Presses ParisTech-Mines, Paris, 2008
Douglas M., *Comment pensent les institutions*, La Découverte, Paris, 2004
Durkheim E., *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, Paris, 1983
Halbwachs M., *La mémoire collective*, Albin Michel, Paris, 1997
Hassenteufel P. « Deux ou trois chose que je sais d'elle, remarques à propos d'expérience de comparaisons européennes », in, CURAPP, *Les méthodes au concret*, PUF, Paris, 2000
Honneth A., *La lutte pour la reconnaissance*, Cerf, Paris, 2002
Lallement M. Spurk J., *Stratégie de la comparaison internationale*, CNRS, Paris, 2003
Latour B., *La science en action*, La découverte, Paris, 2005
Latour B., *Petites leçons de philosophie des sciences*, La découverte, Paris, 2006
Legendre P., *De la société comme texte : linéaments d'une anthropologie dogmatique*, Fayard, Paris, 2001
Nachi M., Nanteuil M. de, *Eloge du compromis. Pour une pratique démocratique*, Bruylant, Louvain La Neuve, 2006
Pharo P., *Le sens de l'action et la compréhension d'autrui*, L'Harmattan, Paris, 1993
Ricoeur P., « Le modèle du texte : l'action sensée considérée comme un texte », in Ricoeur P., *Du texte à l'action : essais d'Herméneutique II*, Seuil, Paris, 1986, pp. 205-235
Ricoeur P., « Pour une éthique du compromis (entretien avec P. Ricoeur), *Alternatives non violentes*, 80, 1991, pp.2-7
Ricoeur P., *Le conflit des interprétations*, Seuil, Paris, 1969
Ricoeur P., *Soi-même comme un autre*, Seuil, Paris, 1990
Schutz A., *El problema de la realidad social*, Amorrortu, Buenos Aires, 2003
Searle J.R., *La construction de la réalité sociale*, Gallimard, 1995
Vigour C., *La comparaison dans les sciences sociales*, La Découverte, Paris, 2005
Wittgenstein L., *Recherches philosophiques*, Gallimard, Paris, 2001

Ouvrages sur les Politiques Publiques

- Bergeron H., Surel Y., Valluy J., « L'Advocacy Coalition Framework. Une contribution au renouvellement des études de politiques publiques ? », *Politix*, 1998, n°41-42, pp.195-22
Bongrand P., Laborier P., « L'entretien dans l'analyse des politiques publiques : un impensé méthodologique ? », *Revue Française de Science Politique*, Paris, vol. 55, n°1, 2005, p.73-111

Borraz O., Thoenig J.C., *Politiques Publiques. 1. La France dans la gouvernance européenne*, Presses de Sciences Po, Paris, 2008

Boussaguet L., Jacquot S., Ravinet P., *Dictionnaire des politiques publiques*, Presses de Sciences Po, Paris, 2004

Callon M., « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles St-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de St Brieuc » in *L'année sociologique*, n°36, 1986, pp.169-208

Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.

Cantelli F., Roca i Escoda M., Stavo-Debaugé J., Pattaroni L., *Sensibilités pragmatiques. Enquêter sur l'action publique*, P.IE. Peter Lang, Bruxelles, 2009

Chaqués Bonafont L., « Policy Networks y política farmacéutica », in *Revista Española de Ciencia Política*, vol. 4, 2001, pp.123-148

Chaqués Bonafont L., *Redes de Políticas públicas*, CIS, Madrid, 2004

Commaille J., Jobert B., *Les métamorphoses de la régulation politique*, LGDJ, Paris, 1998

Corcuff P., Sanier M., « Politique publique et action stratégique en contexte de décentralisation. Aperçu d'un processus décisionnel après la bataille », in *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 55^e années, n°4, 2000

Faure A. (dir.), *La construction du sens dans les politiques publiques*, Paris, l'Harmattan, 1995.

Faure, A. & Douillet, A.C., *L'action publique et la question territoriale*, Grenoble, PUG, 2005.

Gallego R., Gomà R., Subirats J., *Estado de Bienestar y Comunidades autónomas*, Barcelona, Tecnos UPF, 2003

Garraud P., « Politiques nationales : élaboration de l'Agenda », in *L'Année Sociologique* n°40, Paris, 1990, pp.17-41

Gaudin J-P., *Gouverner par contrat*, Paris, Presses de science po, 1999.

Gaudin J-P., *L'action publique : sociologie et politique*, Paris, Presses de sciences po, 2004.

Goma R. et J. Subirats, *Políticas públicas en España, contenidos, redes de actores y niveles de gobierno*, Ariel, Madrid, 1999

Haas P., « Introduction: epistemic communities and international policy coordination », *International Organization*, n°49, (1), 1992, pp. 1-35.

Hall P. et Taylor R., « Les trois néo-institutionnalismes », *Revue française de science politique*, 47 (3-4), 1997, pp.469-495

Hassenteufel P., « De la comparaison internationale à la comparaison transnationale. Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques », *Revue française de science politique*, 55 (1), 2005, pp.113-132

Hassenteufel P. et Smith A., « Essoufflement ou second souffle ? L'analyse des politiques publiques à la française », *Revue française de science politique*, 52 (1), 2002.

Hassenteufel P., « Deux ou trois choses que je sais d'elle. Remarques à propos d'expériences de comparaisons européennes », in CURAPP, *Les méthodes au concret, démarches, formes de l'expérience et terrain d'investigation en science politique*, PUF, Paris, 2000

Hassenteufel P., « Do policy network matter ? », in Le Gales P., Thatcher M., (dir.), *Les réseaux de politique publique*, Paris, L'Harmattan, 1995

Hassenteufel P., *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2008.

Hottinger G, J.T., Seiler D-L., *Les Partis Politiques en Europe de l'ouest*, Economica, Paris, 1998

Jobert B., Muller P., *L'Etat en action. Corporatismes et politiques publiques*. Paris, PUF, 1987.

Jordana J., « El análisis de los policy networks: ¿una nueva perspectiva sobre la relación entre políticas y Estado? », *Revista GAPP*, Madrid, n°3, Mayo-Agosto 1995, pp.77-89

Kessler E., Lascoumes P., Setbon M., Thoenig J-C (dir.), *Evaluation des politiques publiques*, Paris, L'Harmattan, 1998

Kingdon J., *Agendas, alternatives and public policies*, Boston, Little Brown, 1984

Laborier P., Trom Danny (dir.), *Historicités de l'action publique*, Paris, PUF, 2003

Lascoumes P., *L'éco-pouvoir, environnement et politiques*, Paris, La Découverte, 1994

Lascoumes, P. et Le Galès, P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Science Po, 2004

Le Bart C., Lefebvre R., *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, PUR, Rennes, 2005

- Le Galès P. et Lascoumes P., *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2007
- Le Galès P. et Thatcher M. (dir.), *Les réseaux de l'action publique*, Paris, l'Harmattan, 1995
- Mabileau A., *Le système local en France*, Montchrestien, Paris, 1994
- Marin B., Mayntz R., *Policy Networks empirical evidence and theoretical considerations*, Max Planck Institut- Köln, Campus Verlag Westview Press, 1991
- Marsh D., *Comparing policy network*, Philadelphia, Open University Press, 1998
- Marsh D., Rhodes R.A.W., *Policy networks in British government*, Clarendon press Oxford, Oxford, 1992
- Marsh D., Smith M., « Understanding policy networks: Towards a dialectical approach », *Political Studies*, vol. 48: pp.46-21
- Massardier G., *L'analyse de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2004
- Mény Y., Thoenig J.-C., *Politiques publiques*, Paris, PUF, 1989
- Miller W.L., Dickson M. & Stoker G., *Models of local governance*, London, Palgrave, 2000
- Monnier E., *Evaluations de l'action des pouvoirs publics*, Paris, Economica, 1987
- Muller P. et Surel Y., *L'analyse des politiques publiques*, Paris Montchrestien, 1998
- Muller P., « Vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue Française de Science Politique*, vol 50, n°2, Avril 2000, pp.189-207.
- Muller P., « Entre le local et l'Europe, la crise du modèle français des politiques publiques », *Revue Française de Sciences Politiques*, vol. 42, 1992, pp.275-297
- Muller P., *Les politiques publiques*, PUF (n° 2534), Paris, 2003
- Nay O., Smith A., *Le Gouvernement du compromis. Courtiers et généralistes dans l'action publique*, Economica, Paris, 2002
- Peces-Barba G., *La elaboracion de la constitucion de 1978*, Madrid, 1988
- Perret B., *L'évaluation des politiques publiques*, La Découverte, Paris, 2008
- Pressman J., Wildavsky A., *Implementation*, Los Angeles, UCLA press, 1973
- R. Balme, P. Garraud, V. Hoffman-Martinot, E. Ritaine, *Le Territoire pour territoire : Variations Européennes*, L'Harmattan, Paris, 1994
- Rhodes R., *Understanding governance*, Open University Press, Buckingham, 1997
- Sabatier P., « An advocacy coalition framework of policy change and the role of policy-oriented learning », *Policy Science*, 21: pp.129-168
- Smith A., « L'analyse comparée des politiques publiques : une démarche pour dépasser le tourisme intelligent », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 7, 2000
- Smith A., « Les idées en action : le référentiel, sa mobilisation et la notion de policy network », in Faure A., Pollet G., Warin P., (dir) *La construction du sens dans les politiques publiques : débat autour de la notion de référentiel*, L'Harmattan, Paris, 1995
- Stoker G., « Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance », *Revue internationale des sciences sociales*, 155, 1998, pp.19-30.
- Thatcher M., « the development of policy network analyses », *Journal of Theoretical Politics*, 10 (4), London, 1998, pp.389-416
- Thoenig J.-C. (dir.), « Les politiques publiques », Madeleine Grawitz, Jean Leca (dir.), *Traité de science politique*, PUF, Paris, 1985, volume 4

Ouvrages généraux sur les mobilisations et les actions collectives

- Benford R., Hunt S., « Cadrage en conflit, mouvement sociaux et problèmes sociaux », in Cefaï D., Trom D., *Les formes de l'action collective*, Paris, EHESS, 2001, pp.163-194
- Boltanski L., Thevenot L., *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991
- Callon M., « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles St-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de St Brieuc » in *L'année sociologique*, n°36, 1986, pp.169-208
- Casquette J., *Política, Cultura y Movimientos Sociales*, Bakeaz, Bilbo, 1998
- Cefaï D., « Comment se mobilise-t-on ? : l'apport d'une approche pragmatiste à la sociologie de l'action collective », in *Sociologie et Société*, vol. 41, n°2, 2009

- Cefaï D., « La construction des problèmes publics. Définition de situations dans des arènes publiques », *Réseaux*, n°75, 1996, pp.43-66
- Cefaï D., « Les cadres de l'action collective : définitions et problèmes », in Cefaï D., Trom D., *Les formes de l'action collective*, Paris, EHESS, 2001, pp.51-97
- Cefaï D., *Pourquoi se mobilise-t-on ?*, La Découverte, Paris, 2007
- Cefaï D., Trom D., *Les formes de l'action collective*, Paris, EHESS, 2001
- Chazel F., « La mobilisation politique, problèmes et dimension », in *RFSP* 25(3) 1975, Paris, pp.502-516
- Dobry M., *Sociologie des crises politiques*, Presses FNSP, Paris, 1992
- Dressler W., Gatti G., Perez-Agote A., *Les nouveaux repères de l'identité collective en Europe*, L'Harmattan, Paris, 2000
- Duyvendak J.W., *Le Poids du Politique, Nouveaux Mouvements Sociaux en France*, L'Harmattan, Paris, 1994
- Filleule O., Mathieu L., Péchu C., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po, Paris, 2009
- Filleule O., Péchu C., *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, L'Harmattan, Paris, 1993
- Gamson W.A., Meyer D.S., « The framing of political opportunity » in Mc Adam D., Mc Carthy J., Zald M., *Comparative Perspectives on Socials Movements*, Cambridge University Press, Cambridge, 1996, pp., 274-290
- Goffman E., *La mise en scène de la vie quotidienne*, Minuit, Paris, 1978
- Goffman E., *Les cadres de l'expérience*, Minuit, Paris, 1991
- Goffman E., *Les rites d'interaction*, Minuit, Paris 1998
- Hassenteufel P., « Pratiques représentatives et construction identitaire », *RFSP* Vol 41, Paris, 1991, pp. 5-27
- Ibarra P., *Manual de sociedad civil y movimientos sociales*, Ed. Síntesis, Madrid, 2005
- Ibarra P., Pena A. de la, *De la confrontación militante a la cooperación pragmática*, Catarata, Madrid, 2004
- Kitschelt H., « Political Opportunity Structures and Political Protest: Anti-Nuclear Movement in Four Democracies », in *British Journal of Political Sciences* n°16, London, 1986, pp.57-85
- Klandermans H., Kriesi H. and Tarrow S., (ed.), « From Structure to Action: Comparing social movement research across cultures », in *International Social Movement Research* vol. 1, 1988
- Lapeyronnie D., « Mouvements sociaux et action politique, existe-t-il une théorie des ressources ? », in *Revue Française de sociologie* XXIX, Paris, 1988, pp.563-619
- Mathieu L., *Comment Lutter ? Sociologie et mouvements sociaux*, Textuel, Paris, 2004
- Mc Adam D., Mc Carthy J., Zald M., *Comparative Perspectives on Socials Movements*, Cambridge University Press, Cambridge, 1996
- Melucci A., *Challenging Codes*, Cambridge, Cambridge University Press, 1996
- Neveu E., *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 2008
- Ogien A., Quéré L., *Le vocabulaire de la sociologie de l'action*, Ellipses, Paris, 2005
- Pharo P., Quéré L., *Les formes de l'action : sémantique et sociologie*, EHESS, Paris, 1990
- Quéré L., *Jeux interdits à la frontière*, Anthropos, Paris, 1978
- Quéré L. (dir.), *La théorie de l'action*, CNRS, Paris, 1993
- Snow D., « Analyses de cadres et mouvements sociaux » in Cefaï D., Trom D., *Les formes de l'action collective*, Paris, EHESS, 2001, pp.27-49
- Tarrow S., *Power in Movement*, Cambridge University Press, Cambridge, 1998
- Thevenot L., *L'action au pluriel*, La Découverte, Paris, 2006
- Tilly C., Tarrow S., *Politique(s) du conflit. De la grève à la Révolution*, Presses de Sciences Po, Paris, 2008
- Trom D., « Grammaire de la mobilisation et vocabulaires des motifs », in Cefaï D., Trom D., *Les formes de l'action collective*, Paris, EHESS, 2001, pp.99-134

Ouvrages sur le Pays Basque et l'enjeu linguistique

- Actes de la Xème Rencontre Régionale, à Sara-Euskal Herria, du 30 mai au 2 juin 2000, document ronéotypé
- Agirreazkuenaga I., « La realidad plurilingue relacionada con el euskara », *Cuadernos de Alzate* n°20, Arce, Madrid, 1999,
- Agirreazkuenaga I., « Principios, Planificación y pluralismo lingüístico en Euskal Herria », *RIEV*, n°43, Donostia, 1998
- Agirrebaltzategi P., « Txillardegí BAT Soziolinguistika Aldizkariaren Zuzendari », in Ormaetxea T., *Txillardegí lagun giroan*, UEU, Bilbo, 2000
- Ahedo I., *Redes de políticas públicas de cuasi-institucionalización y de desarrollo y movimiento social pro-departamento « Pays Basque » en Iparralde (1992-2001)*, Thèse de doctorat en Sciences Politiques, EHU-UPV, Leioa, 2003
- Ahedo I., Urteaga E., *La nouvelle gouvernance en Pays Basque*, L'Harmattan, Paris, 2004
- Alvarez Enparantza J.L., *Txillardegí, Euskal Herria Helburu*, Txalaparta, Tafalla, 1994
- Alvarez Enparantza J.L., *Txillardegí, Lingua Navarrorum*, Egin, Hernani, 1996
- Amado-Borthayre L., *Action publique et collective à la frontière, la question linguistique au Pays Basque et en Catalogne*, Mémoire de DEA Sciences Politiques, CERVIL-IEP Bordeaux, 2003
- Amado-Borthayre L., *Construction d'un parti politique périphérique ethnonationaliste, le cas de BATASUNA*, Mémoire de Maîtrise d'AES-AGT, Université de Bordeaux IV, 2002
- Arbeloa V.M., *Navarra y su vasconce*, Gobierno de Navarra, Pamplona, 2001
- Arenaza J., *Tus hijos y el Euskara (el mito del batua)*, ed. Vizcaina, Bilbo, 1974
- Aresti G., *Artikuluak, Hitzaldia, Gutunak*, Susa, Zarautz, 1986
- Atxaga B., « Antzarak, zenbakiak eta letrak. Euskaltzaindiako sarrera-hitzaldia », *Euskara*, Euskaltzaindia, Bilbao, 2007-1, pp.15-28
- Atxaga B., *Lekuak*, Pamiela, Irunea, 2005
- Atxaga B., *Pays Basque et Culture*, CAIRN, Pau, 1999
- Aubenas F., « Au tribunal, les Demos s'accrochent à leur basque », journal *Libération*, vendredi 9 janvier 2004
- Azcona J., *Etnia y Nacionalismo vasco*, Anthropos, Madrid, 1984
- Azurmendi J. (Zz), *Hizkuntza eta talde-nortasuna*, ed. UPV, Leioa, 1998
- Baroja J-C., *Sobre la lengua vasca*, Txertoa, Donostia, 1988
- Baxok E., Etxegoin P., Lekunberri T., Martínez de Luna I., Mendizabal L., Ahedo I., Itçaina X., Jimeno R., *Euskal Nortasuna eta kultura XXI. mendean. Identidad y cultura vascas a comienzos del siglo XXI. Identité et culture basque au début du XXIème siècle*, Eusko Ikaskuntza, Donostia, 2006
- Beriaín J. I Fernández Ubieta R., *La Cuestión Vasca claves de un conflicto cultural y político*, Proyecto'a, Barcelona, 1999
- Borja A., Letamendia F., Sodupe K. (ed.), *La Construcción del Espacio Vasco-Aquitano*, ed UPV, Leioa, 1998
- Bortayru J., Etcheverry-Ainchart P., Garat M., Leralu C., Lichau I., *Le Mouvement culturel Basque 1951-2001*, Elkar, Baiona, 2005
- Campion A., *Obras Completas (XIII)*, Mintzoa, Irunea, 1985
- Chaussier J.D., « Identité nationale et identité locales, le projet de création d'un département en Pays basque », *Revue Française de Sciences Politiques*, vol 38, n°4, 05-1988, pp. 637-653
- Chaussier J.D., *Quel territoire pour le Pays Basque ? Les cartes de l'identité*, Paris, L'Harmattan, 1996
- Corcuera Atienza J., *Orígenes, ideología y organización del nacionalismo vasco (1876-1904)*, Madrid, Siglo XXI, 1979
- Coyos J-B., *Politique Linguistique, langue basque et langue occitane du Béarn et de Gascogne*, Elkar, Baiona, 2004
- Darré A., « Médias et Société en Pays Basque, vers la constitution d'un espace de communication transfrontalier ? », *Les Cahiers du LERASS* n°25 Février 1992
- Davila P. (dir), *Lengua escuela y cultura, el proceso de alfabetización en Euskal Herria, siglos XIX y XX*, UPV-EHU, Leioa, 1995

- Del Burgo J.I., *El Ocaso de los falsarios*, Laoconte, Madrid, 2000.
- Del Valle T., *Korrika, rituales de la lengua en el espacio*, Anthropos, Barcelona, 1988
- EKE-ICB., *Praktikak kulturalak eta nortasunak Euskal Herrian*, EKE-ICB/Eusko-Ikaskuntza, Uztartitze, 2005
- Elorza A., *Ideologías del nacionalismo vasco: 1876-1937*, L. Haramburu, Donostia, 1978
- Erice X., « El discurso contrario a la normalización de la lengua vasca en Navarra (1997-2002) », *RIEV (Revista Internacional de Estudios Vascos)*, n°46, 2001
- Etxeberia G., *Recherche sur l'enseignement de la langue basque en Pays Basque de France*, Thèse d'Etudes Basques, Bordeaux III, 1991
- Etxeberria Balerdi F., *Bilingüismo y educación en el País del Euskara*, Erein, Donostia, 1999
- Euskaltzaindia, *El libro blanco del euskera*, Euskaltzaindia, Bilbao, 1977
- Garat M., Aire X., *Seaska 40 urte euskararen alde*, Elkar, Donostia, 2009
- Garicoix M., « Le procès agité de militant basques adeptes du bilinguisme », le journal *Le Monde*, Paris, du samedi 10 janvier 2004
- Gatti Casal de Rey G., *Las modalidades débiles de la identidad*, EHU Argitalpenak, Leioa, 2002
- Goyhenetche M., *Histoire Générale du Pays Basque, le XIX siècle : 1804-1914 Tome IV*, Elkar, 2005
- Gurruchaga A., *El código nacionalista vasco durante el franquismo*, Anthropos, Barcelona, 1985
- Gurrutxaga A., *La mirada difusa, dilemas del nacionalismo*, Alga, Irun, 2002
- Intxausti J., *Hizkuntzaren aldeko mugimendu sozialak*, UPV, Leioa, 1998
- Itçaina X., « Appartenances linguistiques, identités collectives et pratiques culturelles. Retour sur un enquête menée en Pays Basque », ST. *Les mobilisations ethnolinguistiques en Europe*, Congrès AFSP 2009
- Izquierdo J.M., *Le Pays Basque de France*, L'Harmattan, Paris, 2001
- Iztueta Armendariz P., *Hezkuntza, Hizkuntza eta boterea Euskal Herrian*, Utrisque Vasconiae, Donostia, 2000
- Jacob E.J., *Hills of Conflict: Basque Nationalism in France, 1789-1992*, Reno University of Nevada Press, 1994;
- Juaristi J., *El bucle melancólico. Historias de nacionalistas vascos*, Espasa, Madrid, 1987
- Lancaster T.D., "Comparative nationalism: the Basques in Spain and France", *European Journal of Political Research* n°15, (1987), pp.561-590
- Letamendia F., « Basque Nationalism and Cross-Border Co-operation between the Southern and Northern Basque Countries », *Regional & Federal Studies*, vol. 7 n°2 summer 1997, pp.25-41
- Letamendia F., *Ciencia Política Alternativa*, Fundamentos, Madrid, 2002
- Letamendia F., *Historia del Nacionalismo Vasco y ETA* (tomes I, II, et III), R&B, Donostia, 1994
- Letamendia F., *La Construcción del espacio vasco*, UPV, Leioa, 1998
- Letamendia F., *Redes Políticas en la CAV y en Iparralde*, Erein, Donostia, 2002
- Letamendia P., *Nationalisme au Pays Basque*, PUB, Bordeaux 1987
- Linz, Juan J., Orizo F.A., Vila D., *Conflicto en Euskadi*, Espasa-Calpe, Madrid, 1986
- Martinez Montoya J., *La construcción nacional de Euskal Herria*, Ttarttalo, Donostia, 1999
- Mateos Gonzalez S., *Euskal Nazionalismoa eta Hezkuntza Publikoa*, EHU Argitalpenak, Leioa, 2000
- Mitxelena K., *Euskal Idazlan Guztiak*, IX, EEE, EJ-GV, Zarautz, 1988
- Nor Ikerketa Taldea, *Hedabideak eta Euskal Herria*, UEU, Bilbo, 2000
- Nunez Astrain Luis, *El euskera arcaico*, Txalaparta, Tafalla, 2002
- Odriozola J.M., *Euskalgintzaren Lekukoak*, Elkar, Donostia, 2007
- Oronos M., *Le Mouvement Culturel Basque 1951-2001*, Elkar, Donostia, 2002
- Ortiz-Oses A., *Antropología simbólica vasca*, Anthropos, Madrid, 1985
- Ortiz-Oses A., Mayr F.K., *El inconsciente colectivo vasco*, Txertoa, Donostia, 1982
- Ouvrage Collectif, *Basque Politics and Nationalism on the eve of the Millennium*, University of Reno, 1999
- Ouvrage Collectif, *Hizkuntza eta Lurra*, Herria2000Eliza, Getxo, 2003
- Perez-Agote A., *Las raíces sociales del nacionalismo vasco*, CIS, Madrid, 2008
- Petxarroman I., *Nafarroa: Iragana eta Geroa*, ed Txalaparta, Tafalla, 2000
- Revue *Jakin*, n°135, Mars-Avril 2003, Andoain
- Rodriguez F., *Ikastolak eta euskal eskolak*, Orain, Hernani, 1996

Ruiz Olabuenaga J.I., *La lucha del Euskara, una encuesta basica: conocimiento, uso, actitudes*, Gobierno Vasco, Gabinete de Proseccion Sociologica, Gasteiz, 1983

Saizarbitoria R., *Aberriaren alde (eta kontra)*, Alberdania, Zarautz, 1999

Sanchez Carrion J.M. (Txepetx), *Un futuro para nuestro pasado*, Donostia, 1991

Sarrionaindia J., *Hitzen Ondoeza*, Txalaparta, Tafalla, 1997

Tejerina B., *Lengua y Nacionalismo*, Siglo XXI & CIS, Madrid, 1992

Tejerina B., « El Poder de los Símbolos, identidad colectiva y movimiento etnolingüístico en el País Vasco », in *REIS (Revista Española de Investigaciones Sociológicas)*, 88/99, pp.75-105

Tovar A., *Mitología e ideología sobre la lengua vasca*, Alianza, Madrid, 1980

Unamuno M. de, *Obras completas*, Afrodiseo Aguado, Madrid, 1958

Urla J., « Cultural politics in age of statistics: numbers, nations, and making of basque idendtity », *American Ethnologist*, vol. 20 n°4

Urrutia Libarona I., « El Régimen Jurídico del Paisaje Lingüístico en Euskal Herria », *Revista Vasca de Administraciones Publicas* 54, Gasteiz, 1999, pp.357-404

Urteaga E., *La Politique Linguistique au Pays Basque*, L'Harmattan, Paris, 2004

Villasante L., *Euskararen Auziaz*, ed. Arantzazu, Onati, 1988,

Vrignon B., *Les années oubliées. Jalons pour une histoire du mouvement abertzale au Pays Basque Nord 1968-1978*, Gatuzain, Baiona, 1999

Vrignon B., *Une simple existence sentimentale. Jalons pour une histoire du mouvement abertzale au Pays Basque Nord 1978-1988*, Gatuzain, Baiona, 2007

Zabalo J., « Es realmente cívico el nacionalismo catalán y étnico el vasco? », *Papers* n°72, Barcelona, 2004, pp.67-85

Zabalo J., *Euskal Nazionalismoa eta Nazio Lurraldea*, UEU, Bilbao 1996

Zapata S., *Etorkinak eta hizkuntza ereduak*, Eusko Jaurlaritza, Gasteiz, 2006

Zuazo K., *Euskara batua*, Elkar, Donostia, 2005

Zuazo K., *Euskararen Sendabelarrak*, Alberdania, Zarautz, 2000

Ouvrages sur la Catalogne et l'enjeu linguistique

Alland A.J.R., Alland S., *Catalunya, one nation, two states. An ethnographic study of nonviolent resistance to assimilation*, Palgrave, New York, 2006

Antich X., Castineira A., Colominas J., *Cataluña-España, Relaciones políticas y culturales*, Icaria, Barcelona, 2003

Aracil Ll. V., *Papers de Sociolinguística*, Magrama, Barcelona, 1982

Aracil Lluis V., *Conflit linguistique et Normalisation linguistique dans l'Europe nouvelle*, Perpignan, IRSCE, 1965

Barbosa C., *L'enjeu linguistique en Catalogne*, Mémoire de Sciences Politiques DEA, Bordeaux, 1995

Baylac-Ferrer A., *Societat, català i ensenyament a Catalunya Nord (Société, langue et enseignement du Catalan en Catalogne Nord)*, Thèse de Doctorat en Etudes Catalanes, CREC-IFCT, Université de Perpignan, 4 décembre 2009

Baylac-Ferrer A., *Catalunya nord, societat i identitat*, ed. Trabucaire, Canet, 2009

Bodoque Arribas A., *La política lingüística dels governs valencians*, PUV, València, 2009

Boix-Fuster E. et Milian-Massana A., *Aménagement linguistique dans les Pays de Langue Catalane*, L'Harmattan, Paris, 2003

Boure R., « El Punt-Setmanari de Catalunya Nord Jeux de miroirs à travers la frontière », *Les Cahiers du LERASS* n°25, Toulouse, Février 1992,

Boyer H. et Strubell M. (ss), « La Politique linguistique de la Catalogne Autonome et la Sociolinguistique Catalane : Etat des lieux », numéro spécial de *Lengas* n°35, Montpellier3, Montpellier, 1994

Bressola La, *La realitat d'un somni*, ed. 1984, Barcelona, 2007

Caminal M., Matas J. (ed), *El sistema polític de Catalunya*, Tecnos, Barcelona, 1998

Caminal, *Nacionalisme i Partits Nacionals a Catalunya*, Empuries, Barcelona, 1998

Castex J-F., *La Catalogne Nord en quête d'identité*, Le temple d'Or, Cabestany, 2005

- Culla J.B., « Unio Democràtica de Catalunya: Le parti démocrate-chrétien catalan (1931-1989) », in *Working Papers* n°27 ICPS, Barcelona, 1990
- Cultiaux Y., *Le nationalisme comme différentialisme intégrateur : le catalanisme face à l'Etat Espagnol et la construction européenne*, Thèse de Doctorat en Sciences Politiques Aix-Marseille, 1997
- Fabra P., *La Llengua Catalana i la seva Normalització*, ed La Caixa, Barcelona, 1992
- Fossas E. (dir), *Les transformacions de la sobeïrnia i el futur polític de Catalunya*, Proa, Barcelona, 2000
- Garcia M-C, *L'identitat catalana*, L'Harmattan, Paris, 1998
- Gibert Q., Junyent C., Joan B., Suay F., Sanguinés G., *El despertar dels Països Catalans*, La Busca, Barcelona, 2004
- Guibernau M., *Catalan Nationalism: Francoism, Transition and Democracy*, Routledge: London, 2004
- Hammel E., *Aide Mémoire, langues et culture régionales et région Languedoc-Roussillon 1985-1996*, éd. Llibres Trabucaires, Canet, 1996
- Hervé A., *La Catalogne dans la Communauté Européenne, ses liens avec le Languedoc-Roussillon*, Thèse de Doctorat en Langues Littératures et Civilisations Hispaniques, Université Sophia-Antipolis Nice, 1993
- Joan B., *La nació inconsistent?*, Duxelm, Barcelona, 2007
- Lapestra C., *La identidad colectiva en contextos plurilingües y pluriculturales, el caso del valle de Aran*, Thèse de doctorat en Pédagogie à l'Université de Lleida, Lleida, 2004
- Lengas (ed spéciale), *La politique de la Catalogne autonome et la sociolinguistique catalane : un état des lieux*, Montpellier, n°35, 1994
- Lengas, *Le catalan au nord des Pyrénées : une problématique singulière*, Montpellier, n° 52, 2002
- Llobera J.R., *De Catalunya a Europa, Fondaments de la identitat nacional*, Empuries, Barcelona, 2003
- Marley D., *Parler catalan à Perpignan*, L'Harmattan, Paris, 1995
- Miley T.J., *Nacionalismo y política lingüística: el caso de Cataluña*, Centro de Estudios Políticos y Constitucionales, Madrid, 2006
- Nicolas i Amoros M., *La Historia de la Llengua Catalana*, Biblioteca Sanchis Guarner, Barcelona, 1998
- Ninyoles R.L., *Conflicte lingüístic* Valencia, 1969
- Ninyoles Rafael Ll., *Conflicte lingüístic valencià*, Eliseu Climent, Valencià, 1969
- Ninyoles Rafael Ll., *Idioma y poder social*, Tecnos, Madrid, 1972
- Planes Ll., *El petit llibre de Catalunya Nord*, Ed. de l'Herisson, Canet, 1978
- Pujol J., « Fer poble, fer Catalunya », in Pujol J., *Construir Catalunya. Entre l'acció i l'esperança*, 2, Portic, Barcelona, 1980
- Pujol J., « La vocació europea de Catalunya », Texte de Conférence inaugurale du Colloque, « La Catalogne en Europe », prononcée le 28 janvier 1986 à la Sorbonne, Paris
- Pujol J., « Que representa la llengua a Catalunya » conférence prononcée le 22 mars 1995, Generalitat de Catalunya, Departament de la Presidència, Barcelona, Avril 1995
- Pujol J., « Que representa la llengua a Catalunya », *Generalitat de Catalunya*, Departament de la Presidència, Barcelona, Avril 1995
- Pujol J., *Construir Catalunya. Entre l'acció i l'esperança* 2, Barcelona, 1976
- Pujol J., *La personalidad diferenciada de Cataluña*, Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Presidència, 1991
- Qui s'ens els catalans del nord*, Arrels, Perpignan, 1992
- Resolucions i respostes del III Congrés de cultura Catalana, Països Catalans Segle XXI*, El Jonc, Lleida,
- Rossinyol J., *Le problème national catalan*, Mouton, Paris, 1974
- Rubert de Ventós X., *De la identidad a la independencia: la nueva transición*, Anagrama, Barcelona, 1999
- Silveira J., *Nacionalismo cultural y político: la doble cara de un proyecto único: Cataluña*, Thèse en Histoire Contemporaine de l'Université de Barcelona, Barcelona, 2006
- Vallverdu F., *El conflicto en Cataluña: historia y presente*, Península, Barcelona, 1981

Vazquez Montalban M., « Sobre la nacio real dels ciutadans », in Bilbeny N., *El nou catalanisme*, Ariel, Barcelone, 2001
 Zimmermann M. et M-C., *Histoire de la Catalogne*, PUF, Paris, 1997
 Zimmermann M. et M-C., *La Catalogne*, PUF, Paris, 1998

Ouvrage sur généraux sur le nationalisme

Anderson B., *L'imaginaire national*, La Découverte, Paris, 2002
 Araceli Serrano P., « Manifestaciones étnicas y cívico-territoriales de los nacionalismos », in *REIS (Revista Española de Investigaciones Sociológicas)* n°82/98, Madrid, pp.97-125
 Balibar E., Wallerstein I., *Race, nation, classe*, La Découverte, Paris, 1997
 Barth F., « Les groupes ethniques et leurs frontières », in Poutignat P. et Streiff-Fenart J., *Théories de l'ethnicité*, PUF, Paris, 1999, pp.203-249
 Birnbaum P., « Introduction », in Birnbaum P., *Sociologie des nationalismes*, PUF, Paris, 1997, pp.1-33
 Boyer H., *Langue et identité*, Lambert-Lucas, Limoges, 2008
 Brass P.R., « Elite interests, popular passions, and social power in the language politics of India », in *Ethnic & Racial Studies* vol 27 n°3, May 2004, Taylor & Francis, London, pp.253-375
 Brass P.R., *Ethnic group and the State*, Croom Helm, London, 1985
 Brass P.R., *Ethnicity and Nationalism*, Sage Pub., London, 1991
 Busekist A. von, *La Belgique, politique des langues et construction de l'Etat de 1780 à nos jours*, Duculot, Bruxelles, 1998
 Calhoun C., *Nacionalismo*, Libros de Zorzal, Buenos Aires, 2007
 Castells M., *Le pouvoir de l'identité. L'ère de l'information*, Fayard, Paris, 1997
 Citron S., *Le mythe national, l'histoire de France revisitée*, Ed. de l'Atelier, Paris, 2008
 Conversi D., « Language or race? the choice of core values in the development of catalan and basque nationalisms », in *Race and Racial Studies*, vol. 13 n°1, Routledge, London, January 1990, pp.50-70
 Conversi D., « Reassessing Current theories of Nationalism: Nationalism as Boundary Maintenance and Creation », in *Nationalism and Ethnic Politics*, vol. n°1, London, spring 1995, pp.73-85
 Conversi D., *The Basque, The Catalans, and Spain*, Hurst & Co, London, 1997
 Delannoi G., *Sociologie de la nation. Fondements théoriques et expériences historiques*, Armand Colin, Paris, 1999,
 Delannoi G., Tagieff P-A., *Nationalismes en perspectives*, Berg International, 2001, Paris
 Delannoi G., Tagieff P-A., *Théories du nationalisme*, Kimé, Paris, 1991
 Deutsch K., *Nationalism and social communication*, MIT Press, New York, 1966
 Dieckhoff A., Jaffrelot C., *Repenser le Nationalisme*, Presses de Sciences Po, Paris, 2006
 Dieckhoff A., *La constellation des appartenances. Nationalisme, libéralisme et pluralisme*, Presses de Sciences Po, Paris, 2004
 Diez Medrano J., *Divided Nations*, Ithaca, New York, 1995
 Dressler W., Gatti G., Perez-Agote A., *Les nouveaux repères de l'identité collective en Europe*, L'Harmattan, Paris,
 Eisenstadt S.N. and Rokkan S., *Building States and Nations, analyses by region*, vol. II, Sage pub., 1994
 Fishman J.A., *Language and Nationalism: two integrative essays*, Rowley, Newbury House Pub., 1972
 Gellner E., *Cultura, identidad y política*, Gedisa, Madrid, 2003
 Gellner E., *Nations et Nationalisme*, Payot Paris, 1999
 Guibernau M., *Los Nacionalismos*, Alianza, Madrid, 1996
 Habermas J., *Après l'Etat-nation. Une nouvelle constellation politique*, Fayard, Paris, 2000
 Habermas J., *L'intégration républicaine*, Fayard, Paris, 1999
 Hastings A., *La construcción de las nacionalidades*, Cambridge University Press, Madrid, 2000
 Hutchinson J., Smith A.D., *Nationalism critical concepts in political science*, Routledge, London, 2000, (vol.I.)

Hutchinson J., Smith A.D., *Nationalism*, Oxford University Press, Oxford, 1994

Jaffrelot C., « Les modèles explicatifs de l'origine des nations et du nationalisme » in Delannoi G., Taguieff P.-A., *Théories du nationalisme*, Kimé, Paris, 1991, pp.139-179

Taylor C., *Multiculturalisme*, Flammarion, Paris, 1997

Keating M., *Les défis du nationalisme moderne*. Québec, Catalogne, Ecosse, PUM, Montréal, 1997

Kedourie E. *Nationalism*, Hutchinson, London, 1960

Kymlicka W., *La citoyenneté multiculturelle, une théorie libérale du droit des minorités*, La Découverte, Paris, 2001

Lafont R., *La Nation, l'Etat, les Régions*, Berg International, Paris, 1993

Letamendia F., *Juego de espejos*, ed Trotta, Madrid, 1997

Letamendia F., *Democracia, ciudadanía y territorialidad*, HAAE-IVAP, Gasteiz, 2008

Linz J., « Early State-Building and Late Peripheral Nationalism against the State: the case of Spain », in Eisenstadt S.N. and Rokkan S., *Building States and Nations, analyses by region*, vol. II, Sage pub., 1994, pp.32-116

Llobera J.R., « Recent theories of nationalism », *ICPS Works Papers* n°164, Barcelona, 1999

Llobera J.R., *El Dios de la Modernidad*, Anagrama, Barcelona, 1996

Maalouf A., *Les identités meurtrières*, Livre de Poche, Paris

Nogué i Font J., *Nacionalismo y territorio*, Milenio, Lleida, 1998,

Nunez Seixas X.M., *Los nacionalismos en la España contemporánea*, Hipotesi, Barcelona, 1999

Ortega y Gasset J., *España invertebrada*, Madrid, 1996

Ouvrage Collectif, *Congreso de sociología del nacionalismo*, Vitoria-Gasteiz, Gobierno Vasco, 1988

Problèmes Politiques Economiques, n° 843, *L'ethno-nationalisme en Europe Occidentale*, La Documentation Française, 2000

Requejo F. *Democracia y Pluralismo Nacional*, Ariel, Barcelona 2002

Roger A., *Les grandes théories du nationalisme*, Armand Colin, Paris, 2001

Schnapper D., *Qu'est-ce que la citoyenneté ?*, Gallimard, Paris, 2000

Smith A.D., *Nacionalismo y modernidad*, Istmo, Madrid, 2000

Smith A.D., *Nacionalismo*, Alianza, 2004, Madrid

Smith A.D., *National identity*, Penguin books, London, 1991

Sole Tura J., *Nacionalidades y nacionalismos en Espana. Autonomias; federalismo, autodeterminación*, Alianza, Madrid, 1985

Ouvrage généraux sur les questions de la langue, la Sociolinguistique et les Politiques Linguistiques

Baggioni D., *Langues et nations d'Europe*, Payot, Paris, 1997

Bernadez E., *¿Que son las lenguas?*, Alianza, Madrid, 2004

Bertile V., *Langues régionales ou minoritaires et Constitution, France, Espagne et Italie*, Bruylant, Bruxelles, 2008

Blanchet P., Breton R., *The regional languages of France: in inventory on the Eve of the XXI Century*, Peeters Leuven, Louvain-la-Neuve, 1999

Bourdieu P. et L. Boltanski, « Le fétichisme de langue », *Actes de la Recherche en Science Sociale* n°4, Juillet 1975

Bourdieu P., *Langage et Pouvoir Symbolique*, Points-Fayard, Paris, 2001

Boyer H, C. Lagarde, P. Martinez, *Plurilinguisme : « contacte » ou « conflit » de langue ?* L'Harmattan, Paris, 1997

Boyer H. et C. Lagarde, *L'Espagne et ses langues, un modèle écolinguistique*, L'Harmattan, 2002, Paris

Boyer H., *Eléments de Sociolinguistique, Langue communication et société*, Dunod, Paris, 1991

Calvet L.J., *La Guerre des Langues, et les politiques linguistiques*, Pluriel, Paris, 1999

Calvet L.J., *La Sociolinguistique*, PUF, 2002

Certeau M. de, Julia D., Revel J., *Une Politique de la Langue*, Folio-Gallimard, Paris, 2002

Djordjevic K., *Configurations sociolinguistiques, Nationalisme et Politique Linguistique*, L'Harmattan, Paris, 2004

- Durong Nguyen Q.V., *Langues régionales de France : définitions, régime juridique et quelques aspects socio-politiques*, Mémoire de Master en Administration Publique, ENA, 2004
- Etxeberria M., *La Diversidad de las Lenguas en España*, Espasa, Madrid, 2002
- Fasold R., *The sociolinguistics of society*, Blackwell Pub., London, 1996
- Fishman J., *Sociología del lenguaje*, Cátedra, Madrid, 1995
- Giordan H., *Démocratie Culturelle et Droit à la Différence*, La Doc. Française, Paris, 1982
- Giordan H., *Démocratie culturelle et droit à la différence*. Rapport présenté à la Commission des Cultures régionales et minoritaires, Paris, La Documentation Française, 1982
- Giordan H., *Les Minorités en Europe*, éd. Kime, Paris, 1992
- GRECSO, *Situations de diglossie*, Cahiers de linguistique Sociale, Rouen, 1982
- Guillourel H., Koubi G., *Langues & Droits*, Bruylant, Bruxelles, 1999
- Gumperz J.J., *Sociolinguistique interactionnelle*, L'Harmattan, Paris, 1989
- Heller M., *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Didier, Paris 2002
- Herodote, n° 105, *Langues et Territoires*, 2002, Paris
- Hudson R.A., *Sociolinguistics*, Cambridge University Press, 1980
- Humboldt W. von, *Sur le caractère national des langues*, Points-Seuil, Paris, 2000
- Judet de la Combe P., Wisman H., *L'avenir des langues*, Cerf, Paris, 2004
- Klinkenberg J-M., *La Langue et le Citoyen*, PUF, Paris, 2001
- Lagarde C. in, H. Boyer, C. Lagarde, P. Martinez, *Plurilinguisme : « contacte » ou « conflit » de langue ?*, L'Harmattan, Paris, 1997
- Lagarde C., « La influencia del marco estatal en el porvenir de las lenguas: balance contrastado Espana-Francia en la zonas catalanohablantes y vascoparlantes », in Castillo Lluch M., Kabatek J., *Las lenguas de Espana. Politica linguistica, sociologia des lenguaje e ideologia desde la Transicion hasta la actualidad*, Vervuert, Madrid, 2006, pp.185-204
- Lagarde C., *Identité, langue et nation*, Trabucaires, Canet, 2008
- Laponce J.A., « Le comportement spatial des groupes linguistiques, solutions personnelles et solutions territoriales aux problèmes de minorités », in *International Political Science Review*, vol 1 n° 4, IPSA, 1980, p.478-494
- Laponce J.A., *Languages and their territories*, Toronto University Press, Toronto, 1987
- Malo L., « Les langues régionales dans la Constitution française : à nouvelles données, nouvelles réponses ? », *Revue française de Droit Constitutionnel*, PUF, Paris, n°85, Janvier 2011
- Moreno Cabrera J.C., *El nacionalismo lingüístico*, Península, Barcelona, 2008
- Moreno Fernandez F., *Principios de Sociolingüística y sociología del lenguaje*, Ariel, Madrid, 2003
- Poche B., *Les Langues minoritaires en Europe*, PUG, Grenoble, 2000
- Rotaetxe Amusatagi K., *Sociolingüística*, ed. Síntesis, Madrid, 1990
- San Marti Roset J.M., *Las Políticas lingüísticas y las lenguas minoritarias en el proceso de construcción europea*, IVAP-HAEE, Bilbo, 1998
- Scheidhauer C., « La convergence des politiques de promotion de l'enseignement du gallois, de l'irlandais et de l'alsacien : un cas d'eupéanisation », in Palier B., Surel Y., *L'Europe en Action, l'eupéanisation dans une perspective comparée*, L'Harmattan, Paris, 2007
- Siguan M., *La Europa de las lenguas*, Alianza, Madrid, 2005
- Viaut A., « La frontière linguistique de la ligne à l'espace : éléments pour une schématisation », in *Glottopolitique Revue de Sociolinguistique en ligne*, n°4-Juillet 2004, Université de Rouen, p.6-22
- Viaut A., *Langues d'Aquitaine*, MSHA, Bordeaux, 1996
- Viaut A., *Variable territoriale et promotion des langues minoritaires*, Ed. MSHA, Pessac 2007

Ouvrage sur les questions européennes et transfrontalières

- Ahedo I., Etxeberria N., Letamendia F., *Redes transfronterizas intervascas*, EHU Argitalpenak, Leioa, 2004
- Aztiker, *Euskal Herria, datuen talaiatik*, 2006, Txalaparta, Tafalla, 2006

- Bach D., Lersche J.P., « Frontières et espaces transfrontaliers », *Revue Internationale de Politique Comparée*, vol. 2, 3, Décembre 1995
- Balme R., Garraud P., Hoffman-Martinot V., Ritaine E., *Le territoire pour politique : variations européennes*, L'Harmattan, Paris, 1994
- Bataillou C., *Notions et pratiques transfrontalière et interrégionales au sein de l'UE*, Thèse de Doctorat en Géographie à l'Université de Perpignan, Perpignan, soutenue le 12 Janvier 2000
- Beaupré-Gateau O., *La frontière franco-espagnole au Pays Basque*, Mémoire de Maîtrise en Science géographique à la Faculté de Foresterie et Géomatique de Laval, Québec, 2006
- Bilbao-Fullaondo J., Cheval J.J., Darré A., Desvois J.M., Garitaonandia C., *Imagenes reciprocas en los medios de comunicacion social, Francia-Espana-Aquitania-Euskadi*, UPV/EHU, Bilbao, 1993
- Boure R., « El Punt-Setmanari de Catalunya Nord Jeux de miroirs à travers la frontière », *Les Cahiers du LERASS* n°25, Février 1992, Toulouse
- Bray Z., *Living Boundaries*, P.I.E. Peter Lang, Brussels, 2004
- Bray, Zoe and Michael Keating (2006) « Basque nationalism, European Integration and the Ibarretxe Plan », *Journal of Ethnopolitics*, Vol. 5, No. 4, pp. 347-364
- Cultiaux Y., « Le nouveau statut d'autonomie de la Catalogne : acte II de l'État des Autonomies », *Critique Internationale*, 2007/4 (n° 37), pp.23-35
- Darré A., « Médias et Société en Pays Basque, vers la constitution d'un espace de communication transfrontalier ? », *Les Cahiers du LERASS* n°25 Février 1992, Toulouse
- Delwit P., *Les partis régionalistes en Europe*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2005
- Dupeyron B., *Acteurs et politiques de la coopération transfrontalières en Europe. Les expériences du Rhin Supérieur et de l'Eurorégion Méditerranéenne*, Thèse en Sciences Politiques à l'IEP de Strasbourg, soutenue 20 Juin 2005
- Fernandez Casadevante Romani C., *La frontera hispano-francesa y las relaciones de vecindada*, Kursaal, Donostia, 1990
- Garraud P., in R. Balme, P. Garraud, V. Hoffman-Martinot, E. Ritaine, *Le Territoire pour territoire : Variations Européennes*, L'Harmattan, Paris, 1994
- Giblin B., « Les nationalistes régionaux en Europe », *Hérodote*, n°95, 1999
- Harguindeguy J-B., « La coopération transfrontalière franco-espagnole face à ses contradictions », *Revue Etudes internationales*, vol. 35, N°3, pp.307-321
- Harguindeguy J-B., *La frontière en Europe : un territoire ?*, L'Harmattan, Paris, 2007
- Ithurralde M., *Le Pays Basque, La Catalogne et l'Europe*, L'Harmattan, Paris, 2002
- Keating M. « Les nationalités minoritaires d'Espagne face à l'Europe », *Etudes internationales*, vol. 30, n° 4, 1999, pp.729-743
- Keating M., *The new regionalism in Western Europe. Territorial Restructuring and political change*, Edward Elgar Publishing, Cheltenham, 1998
- Le Gales P., Lequesne C., *Les paradoxes des régions en Europe*, La Découverte, Paris, 1997
- Letamendia F. (dir.), *Nacionalidades en la Unión Europea*, ed. Fundamentos, Madrid, 1999
- Loughlin J., Seiler D-L., « Le Comité des Régions et la supranationalité en Europe », *Études internationales*, Volume 30, numéro 4, 1999, p. 763-780
- Maury C., *L'identitaire comme ressource transfrontalière*, Thèse en Sciences Politiques à l'Université d'Aix en Provence, soutenue à Aix en Provence le 30 Novembre 2006
- Negrier E., « Intégrations européennes et échanges politiques territorialisés », *Revue Pôle Sud*, n°3, Montpellier, automne 1995, pp.38-54
- Palard J. (dir.), *L'Europe aux Frontières, la coopération transfrontalière entre région d'Espagne et de France*, PUF, Paris, 1997
- Palier B., Surel Y., *L'Europe en Action, l'eupéanisation dans une perspective comparée*, L'Harmattan, Paris, 2007
- Ricaud P., *Médias et territorialités aux frontières (avec les exemples basque et catalan)*, Thèse de doctorat en Sciences de l'information, de la communication et des arts, Bordeaux III, soutenue le 07 Juillet 2000
- Sahlins P., *Boundaries. The making of France and Spain in the Pyrenees*, University of California Press, Oxford, 1989
- Scharpf F., *Gouverner l'Europe*, Presses de Sciences Po, Paris, 2000

Velasco-Graciet H., *La Frontière, Le Territoire, et Le Lieu*, Thèse de doctorat en Géographie à l'UPPA, Pau, 1998

Wright V., Cassese S., *La recomposition de l'Etat en Europe*, La Découverte, Paris, 1996

Documents administratifs et internes aux organisations du mouvement social

Atlas de l'Eurorégion Catalogne, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Montpellier, 1995

Behatokia, Urteko Txostena, *Hizkuntza eskubideen egoera Euskal Herrian 2009an*, Bayonne, 2009

Behatokia, Urteko Txostena, *Hizkuntza eskubideen egoera Euskal Herrian 2008an*, Bayonne, 2008

Behatokia, Urteko Txostena, *Hizkuntza eskubideen egoera Euskal Herrian 2006an*, Bayonne, 2006

CDPB-EHGP, *Les Coopérations transfrontalières en Pays Basque*, Bayonne, 15 décembre 2003

Dalmas D., alii, *Rapport d'évaluation de l'Office Public de la Langue Basque-Euskararen Erakunde Publikoa*, Ministère de la Culture et de la Communication, Ministère de l'Education, Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales, Paris, mai 2010

DG XVI (Politique Régionale), *Europe 2000*, Bruxelles, 2000

Direccio General de Politica Linguistica, *Informe de Politica Linguistica*, Generalitat de Catalunya, Barcelona, 2010

Direccio General de Politica Linguistica, *Informe de Politica Linguistica*, Generalitat de Catalunya, Barcelona, 2009

Direccio General de Politica Linguistica, *Informe de Politica Linguistica*, Generalitat de Catalunya, Barcelona, 2008

Euskaraen Aholku Batzordea-Consejo Asesor del Euskera, *Bases para la politica linguistica de principios del siglo XXI. Hacia un pacto renovado, Ponencia resultante del proceso de debate abierto*, Eusko Jaurlaritzaren Argitalpen Zerbitzu Nagusia-Servicio Central de Publicaciones del Gobierno Vasco, Vitoria-Gasteiz, Janvier 2009

Kontseilua, *Euskararen egoera politikoa Euskal Herrian*, Irunea, 2008 (document interne non numéroté et roneotypé)

OPLB-EEP, *Projet de politique linguistique. Un objecteur central des locuteurs complets, un cœur de cible les jeunes générations*, Bayonne, décembre 2006

Enquête de Terrain

*« Naturellement, il me fallut leur expliquer à tous les deux que je n'étais qu'un enquêteur, un étudiant en sociologie et que je tentais de voir comment vivait l'autre partie du monde. Dès que j'eus dit cela, ils se refermèrent comme des huîtres. Je n'étais plus un de leur espèce, ma façon de parler avait changé, et le ton de ma voix-même était devenu différent. Je faisais partie d'une classe supérieure à la leur. Ils étaient magnifiques dans leur discrimination sociale », Jack London, *Le peuple d'en bas*, Phébus, Libretto, 1999, p.84*

Les entretiens ont été menés dans un premier temps dans le cadre de recherche du DEA en Sciences Politiques passé en 2003, puis nous sommes revenus en terrain catalan entre les années 2008 et 2009. Le terrain basque quant à lui, de par sa proximité a bénéficié d'un suivi et d'un travail continue tout du long du travail de thèse. Nous avons, cependant, dans les deux cas tenir compte des circonstances contextualisées dans l'espace et le temps afin de mieux comprendre comment les acteurs définissaient et maîtrisaient leur environnement.

De même, nous sommes revenus interviewer les mêmes personnes dans le cas nord catalan car le mouvement identitaire en général y est assez statique. La méconnaissance du terrain catalan et le l'inexpérience de l'enquête de terrain de cette première expérience nous ont amené à un retour sur le terrain nord catalan. L'aspect modeste du terrain d'enquête nord catalan de plus s'est prêté à des entretiens plus amicaux lors de notre retour sur le terrain, ce qui n'allait pas sans poser problème lors des entretiens afin de recentrer l'entretien vers le sujet de l'enquête. Les espaces de temps entre les différentes périodes d'enquêtes sur le terrain catalan nous ont permis de remplir de contenu historique notre étude. Le maintien statique nous a permis de dans un deuxième temps un travail réflexif diachronique du terrain et un meilleur recul pour l'analyse de l'enquête menée compte tenu de la proximité qu'il avait pu se créer lors des entretiens avec certains acteurs nord catalan.

Dans un souci d'efficacité et convivialité nous avons mené un tant soit peu les entretiens dans la langue d'usage de l'interviewé compte tenu de la capacité linguistique dont nous bénéficions. L'usage de la langue propre, basque et catalane, a permis des entretiens plus poussés, chaleureux et confidentiels, allant parfois assimiler (à tort) les convictions personnelles de l'enquêteurs avec celle de l'enquêté.

Enfin, nous avons également mené des entretiens d'approche du sujet et du terrain afin de ne pas arriver vierge, que l'on n'a pas retranscrit dans la liste ci-dessous. Nous souhaitons souligner l'importance dans un travail d'enquête de la richesse de ces entretiens afin de mieux cadrer la recherche. Ainsi, nous avons eu recours à plusieurs « *personnes ressources* » qui nous ont permis par le recul et la précision de leur récit historique de mieux saisir les enjeux et dépasser les querelles de personnes, comme c'est le cas en Catalogne de France. La liste des entretiens n'est donc pas exhaustive et ne reflète que partiellement le travail d'enquête mené, nous n'avons inscrit que les entretiens cités dans le texte de thèse.

Nombres D'entretiens	Langue Basque	Langue Catalan	Langue Espagnol	Langue Français	Total
Pays Basque de France	19			2	21
Pays Basque d'Espagne	12		2		14
Catalogne de France		5		16	21
Catalogne d'Espagne		4	4	1	9
Total	31	9	6	19	65

Entretiens menés au Pays Basque de France :

Entretien avec un linguiste basque du Centre CNRS Iker, à Bayonne, le 2 octobre 2009, 1h35min (non enregistré), en langue basque

Entretien avec l'ancien directeur du Centre IKER-CNRS, à Bayonne, le 4 février 2009, 1h15 (enregistré), en langue basque

Entretien avec le directeur de Gure Irratia et d'Euskal Irratiak, à Bayonne, le 19 mai 2003, 2h10 (enregistré) en langue basque et le 24 novembre 2006 à Urrugne, 1h35 (non enregistré) en langue basque

Entretien avec un responsable d'Euskal Konfederazioa et de Kontseilua, à Bayonne, le 21 mai 2003, 2h30 (enregistré), en langue basque

Entretien avec un ancien membre du bureau de Seaska, le 27 mars 2003 à Bayonne, 2h15 (enregistré) en langue basque, le 24 octobre 2008 à Bayonne, 1h20 (enregistré) en langue basque, le 25 septembre 2009 à Bayonne, 1h05 (non enregistré) en langue basque

Entretien avec le secrétaire d'Ikas-bi, à Bayonne, le 6 mai 2003, 1h45 (enregistré), en langue basque

Entretien avec le Vice-président de l'Association de parents d'élèves, Ikas-Bi, à Bayonne, le 12 décembre 2008, 1h35 (enregistré) en français

Entretien avec une des organisatrices de la Korrika et enseignante d'AEK, à Bayonne, le 17 février 2009, 1h00 (enregistré) en langue basque

Entretien avec le responsable de la Korrika Iparralde, à Bayonne, le 18 février 2009, 55 minutes (enregistré) en langue basque

Entretien avec un membre du bureau de Seaska, à Bayonne, le 17 novembre 2009, 1h40 (enregistré), en langue basque

Entretien avec un ancien parent d'élève de Seaska et responsable d'Herri Urrats, à Bayonne, le 19 juillet 2003, 1h20 (enregistré) en langue basque

Entretien avec l'ancien Président de Seaska de 2000 à 2003, à Bayonne, le 15 avril 2008 1h50 (enregistré) en langue basque

Entretien avec le représentant de Kontseilua, en Pays Basque de France, à Bayonne, le 24 janvier 2009 1h15 (enregistré) en langue basque

Entretien avec le responsable d'AEK et membre du parti politique AB, à Bayonne, le 18 avril 2003 1h30 (enregistré) en langue basque, le 21 octobre 2006 à Bayonne (non enregistré) en langue basque, et le 25 septembre 2009 à Bayonne 1h40 (non enregistré) en langue basque

Entretien avec un salarié-expert de l'OPLB, à Bayonne, le 7 octobre 2009, 1h10 (non enregistré) en langue basque

Entretien avec le premier Président de l'OPLB, à Biarritz, le 3 juillet 2008, 1h50 (enregistré) en français

Entretien avec l'ancien Président de l'ICB et professeur en Sociolinguistique à l'Université du Pays Basque UPV-EHU, à Bayonne, le 15 avril 2003, 1h30 (enregistré) en langue basque, et le 17 octobre 2008

Entretien avec un dirigeant de Batasuna, ancien parlementaire, à Bayonne, le 13 mars 2009, 1h30 (non enregistré) en langue basque

Entretien avec, un responsable des DEMO à Bayonne, le 10 octobre 2008, 1h05 (enregistré) en langue basque

Entretien avec un militant, des DEMO et d'Euskal Herrian Euskaraz, à Bayonne, le 10 octobre 2008, 1h45 (enregistré) en langue basque

Entretien avec un journaliste d'Antxeta Irratia, à Hendaye, le 14 octobre 2008 1h10 (enregistré) en langue basque

Entretien avec le Président de Seaska, à Bayonne, le 7 mai 2009, 2h05 (enregistré) en langue basque

Entretiens menés en Pays Basque d'Espagne :

Entretien avec un ancien membre du Secrétariat Confédéral des Ikastola pendant les années 80, à Donostia, le 14 octobre 2008, 2h25 (enregistré), en langue basque

Entretien avec le Chef de Rédaction du quotidien, Berria, à Andoain, le 29 juin 2009, 1h20 (enregistré), en langue basque

Entretien avec le secrétaire de Kontseilua, à Pampelune, le 3 juillet 2003, 1h35 (enregistré) en langue basque, et le 18 janvier 2010 à Bayonne, 1h15 (non enregistré) en langue basque

Entretien avec un membre de la direction d'AEK, à Bilbao, le 20 février 2008, 2h15 (enregistré partiellement) en langue basque

Entretien avec un sociolinguiste de l'ISC et universitaire, à Renteria-Orereta, le 31 octobre 2008, 1h20 non enregistré, en castillan

Entretien avec le directeur de SEI-BAT, à Andoain, le 7 mars 2003, 1h20 (enregistré) en langue basque

Entretien avec un sociolinguiste basque, Donostia, le 21 avril 2009, 1h05 (enregistré) en langue basque

Entretien avec un sociolinguiste membre de SEI-BAT, Andoian, le 21 avril 2009, 1h35 (enregistré) en langue basque

Entretien avec le Secrétaire à la Politique Linguistique du Gouvernement Basque, à Gasteiz, le 6 mai 2008, 1H20 (enregistré) en langue basque

Entretien avec le Président d'Udalbiltza, à Tolosa, le 4 mai 2007, 2h10 (partiellement enregistré) en langue basque

Entretien avec un membre du Conseil de Direction d'EHIE, à Donostia, le 27 avril 2007, 1h40 (non enregistré) en langue basque

Entretien avec un membre de la direction d'EHIE et gestionnaire du fond commun, à Donostia, 26 avril 2007 (non enregistré) en langue basque

Entretien avec le responsable de la mise en œuvre de la politique linguistique dans l'enseignement de la CAB, à Gasteiz, le 24 juin 2003, 1h20 (enregistré) en langue basque

Entretien avec l'ancien responsable des Relations Extérieures du Gouvernement Basque, à Bilbao, le 4 novembre 2008, 1h10 (enregistré) en castillan

Entretiens menés en Catalogne de France :

Entretien avec un Professeur d'Université de langue catalane de l'Université de Perpignan, à Perpignan, le 4 juin 2003, 2h45 (enregistré, partiellement), en français

Entretien avec le Directeur Général de la Bressola, à Prades, le 4 juin 2003, 3h05 (enregistré partiellement), en français, et le 29 avril 2009, 1h45 (non enregistré) entretien en français et catalan

Entretien avec un enseignant de l'Université de Perpignan et militant catalaniste de l'APLEC, à Perpignan, le 5 juin 2003 3h15 (enregistré) en français, et le 27 avril 2009, 1h30 (non enregistré) entretien en français et en catalan

Entretien avec un ancien membre dirigeant de la Federacio et enseignant de catalan, à Perpignan, le 19 mai 2003 1h20 (enregistré), en français

Entretien avec le journaliste d'El Punt de Perpignan, à Perpignan, le 19 mai 2003 2h35 (enregistré) en français, et le 27, 28, 29 avril 2009 de manière informelle, en français

Entretien avec le directeur de Radio Arrels, à Perpignan, le 19 mai 2003 1h35 (enregistré) en français, le 5 juin 2003, 1h10 (enregistré) en français et le 27 avril 2009, 1h40 (non enregistré) en catalan

Entretien avec le secrétaire de l'APLEC, à Perpignan, le 19 mai 2003, 1h45 (enregistré) en français, le 6 juin 2003, 1h00 (enregistré) en français, le 11 décembre 2007 à Donostia, 1h15 (non enregistré) et le 27 avril 2009 à Perpignan (enregistré) en catalan

Entretien avec l'adjoint au maire attaché aux affaires catalanes, membre fondateur d'Unitat Catalana, à Perpignan, le 18 mai 2003 1h30 (enregistré) en français, le 6 juin 2003 1h10 (enregistré) en français

Entretien avec un militant d'ERC de Catalunya Nord et acteur militant de la langue, à Perpignan, le 27 avril 2009 1h10 (enregistré), en catalan

Entretien avec un linguiste catalan du CREC, à Perpignan, le 7 juin 2003, 1h00 (enregistré) en français

Entretien avec un élu d'Unitat Catalana, Perpignan, le 19 mai 2003 1h05 (enregistré) en français et le 26 avril 2009 à Perpignan 1h10 (non enregistré) en français et catalan

Entretien avec un des signataires du « Manifeste des 89 pour le catalan », à Perpignan, le 28 avril 2009, 50 minutes (enregistré) en français

Entretien avec le correspondant de TV3 et Catalunya Radio, à Perpignan, le 24 avril 2009, 1h30 (enregistré) en français

Entretiens menés en Catalogne d'Espagne :

Entretien avec le Président d'Omnium Cultural, à Barcelone, le 3 juillet 2003, 1h45 (enregistré), entretien en castillan et catalan

Entretien avec un sociolinguiste critique et membre de la mouvance indépendantiste de gauche de Catalogne, Professeur d'Université en Linguistique, à Barcelone, le 14 avril 2009, 2h15 (non enregistré), essentiellement en catalan

Entretien avec le permanent en charge de la propagande de la CAL, à Barcelone, le 13 avril 2009, 1h15 (enregistré) en catalan

Entretien avec le Directeur de la DGPL, à Barcelone, le 13 mai 2009, 1h10 (enregistré) en catalan et castillan

Entretien avec l'ancien directeur de l'Institut de Sociolinguística Catalana, à Barcelone, le 14 mai 2009, 1h35 (enregistré) en catalan et castillan

Entretien avec le Secrétaire des Affaires Extérieures de la Presidencia, à Barcelone, le 2 juillet 2003, 1h50 (enregistré) en castillan

Entretien avec le responsable en poste à la Délégation Perpignanaise de Barcelone, Barcelone, le 2 juillet 2003, 1h20 (enregistré) en français

Entretien avec un membre des Amics de la Bressola, à Barcelone, le 15 mai 2009, 1h20 (enregistré partiellement) en catalan et castillan

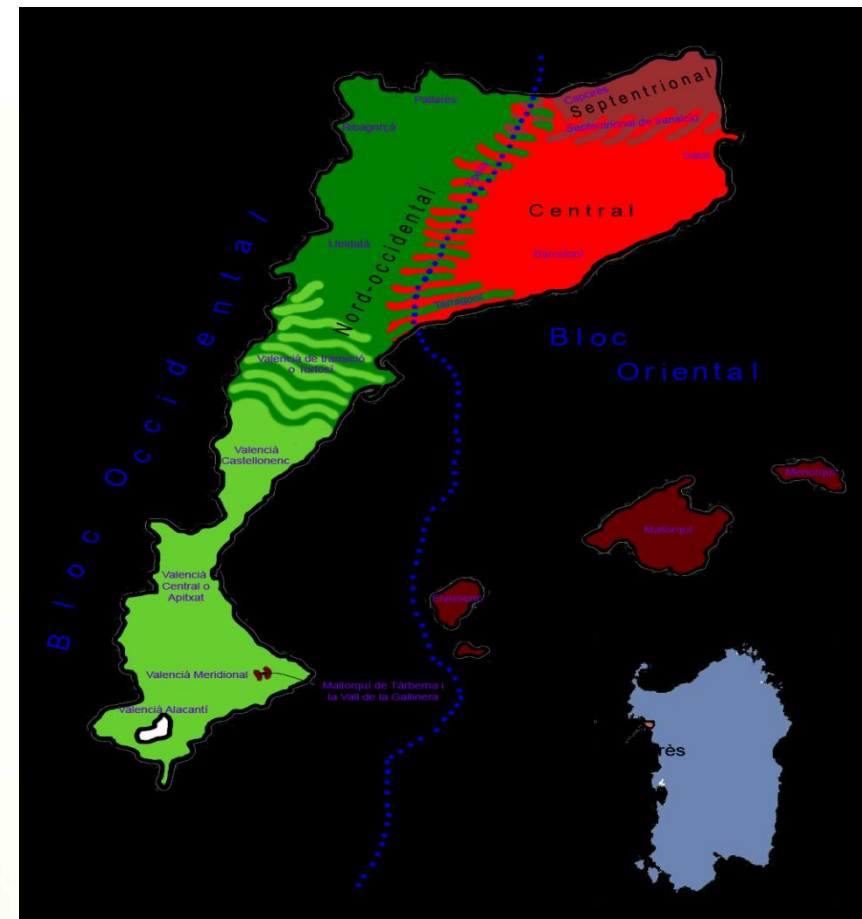
Annexes

Annexes des cartes

Cartes Pays Basque et Pays Catalans



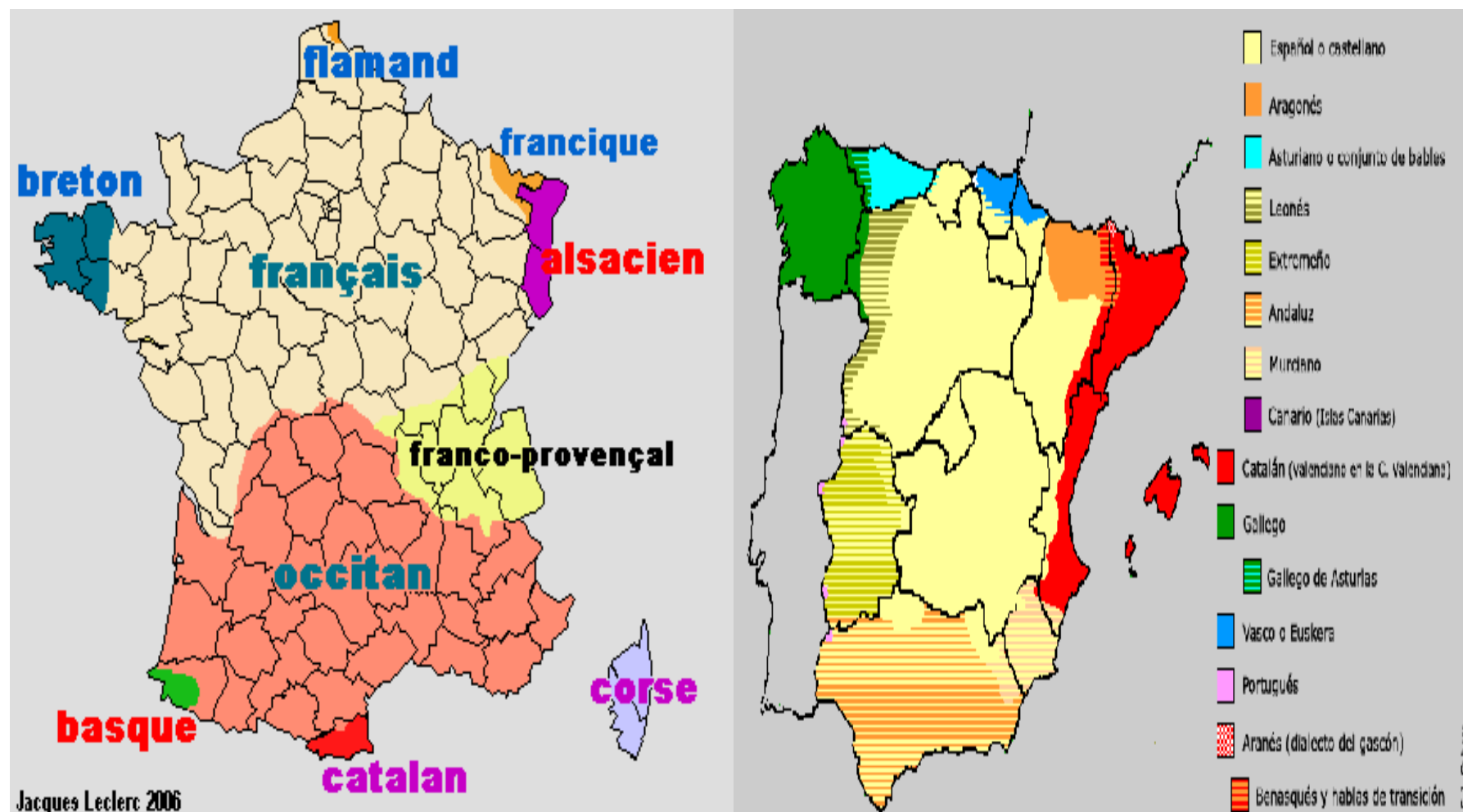
Cartes des dialectes basques et catalans



Cartes des Régions Frontalières des Pyrénées

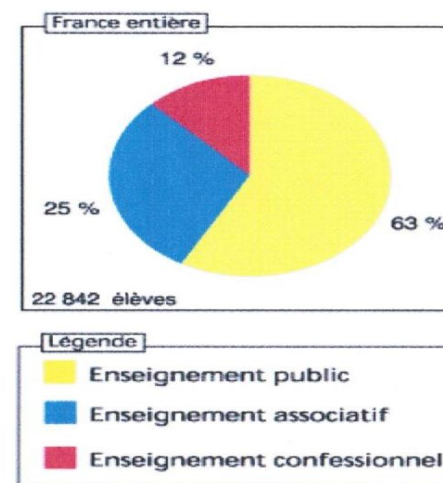
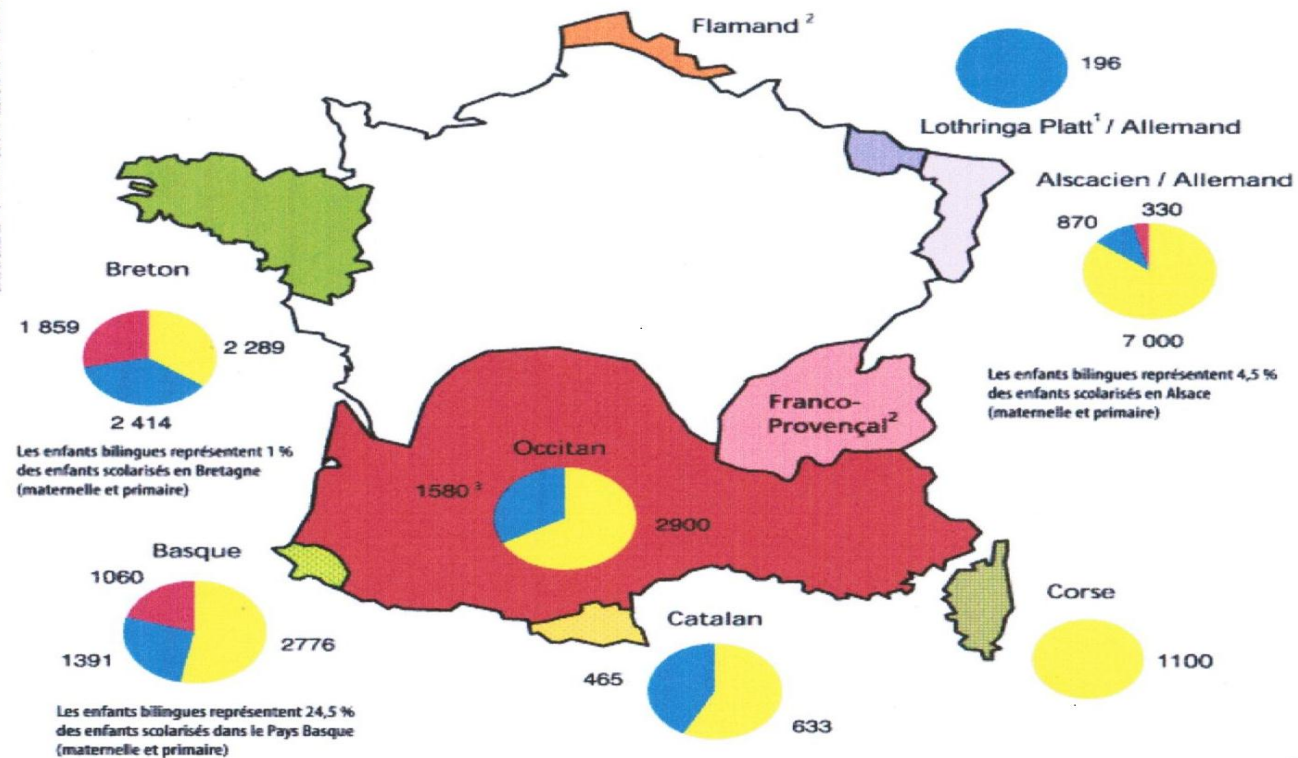


Carte des Langues de France et d'Espagne



Répartition de l'enseignement en France en 2000

Carte réalisée par l'Institut de la Région de la Langue Bretonne - Tél. 02 97 00 46 17



L'enseignement bilingue langues régionales / français octobre 2000

Note : en raison d'une grève administrative, les chiffres donnés ici ne sont pas définitifs.

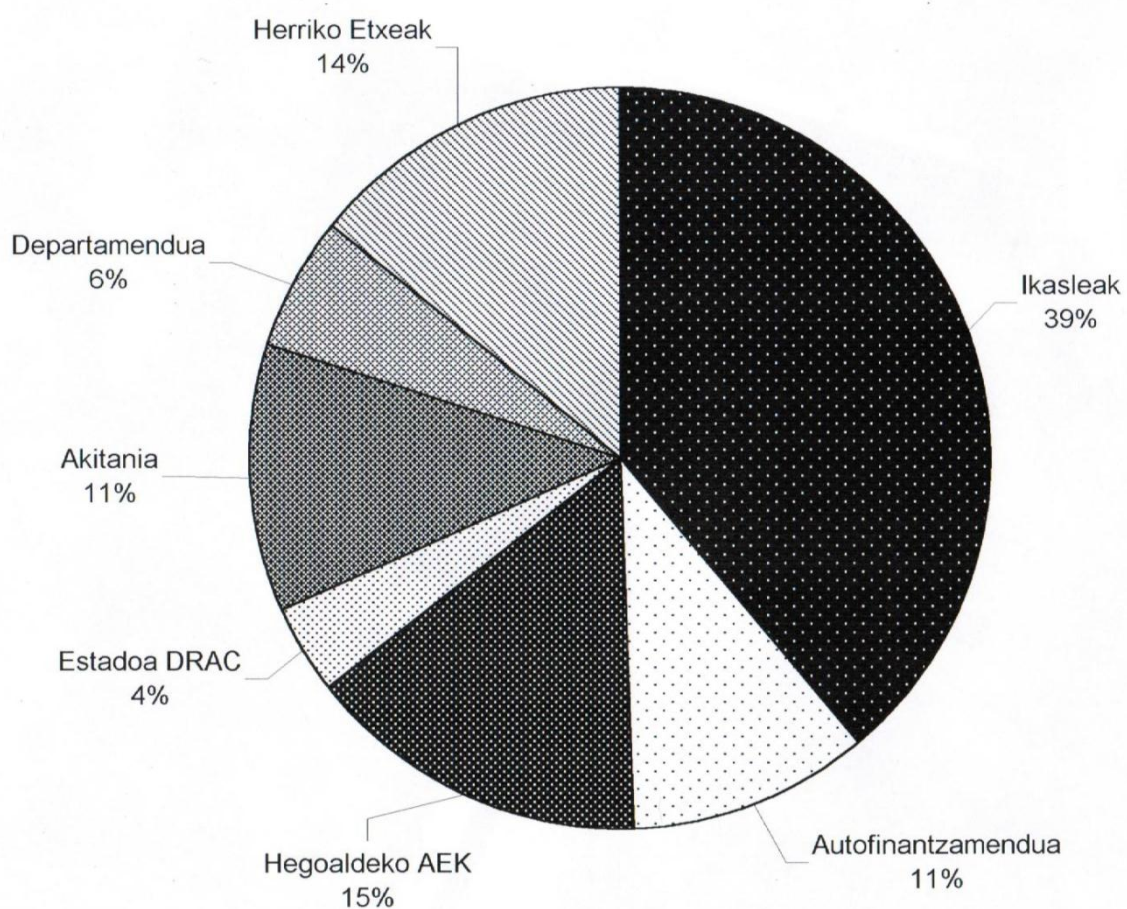
- 1 Sarreguemines
- 2 Pas d'enseignement bilingue
Initiation en école et collège
- 3 Estimation

Annexes Organisations du Mouvement Social de la langue Pays Basque et Catalogne

***Annexes Organisations du Mouvement
Social de la langue Basque***

Budget d'AEK pour l'année 2001/2002

IPARRALDEKO AEK 2001/2002ko diru sartzeak



***Annexes Organisations du Mouvement
Social de la langue Catalane***

PERPIGNAN

Edition du 06 11 2009

"Effacer ce qui peut rester des barrières entre Nord et Sud"

C chaque année, les manifestations du Correllengua à destination de la promotion et la défense du Catalan s'achèvent à Perpignan, où est "commémoré" le traité des Pyrénées. Un anniversaire bien particulier qui revêt, cette année, un cachet historique. C'est ce qu'ont tenu à expliquer, mardi dernier, les différents organisateurs de cette journée lors d'une conférence de presse (photo M.-S. H.). "C'est une nécessité, car ce sont 350 années de résistance", expliquait ainsi Pep Ribas, président de la Coordinadora d'Associacions per la Llengua catalana (CAL). C'est d'ailleurs pourquoi une commission "350 anys" a été créée afin de coordonner l'ensemble des actions du 7 novembre 2009. "Omnium national, qui est l'association la plus importante de Catalogne, se joint à la manifestation. Nous avons signé le manifeste parce que nous croyons en cette phrase : Nous, Catalans, n'avons pas de frontières. Et c'est ensemble que nous pourrions effacer ce qui peut rester des barrières entre Nord et Sud", citait pour sa part Montserrat Biosca, présidente d'Omnium Catalunya Nord. Hervé Pi, pour la Federació d'entitats per la defensa de la llengua i la cultura catalanes a Catalunya Nord, estime quant à lui que "si le fait d'effacer les frontières est perçu comme une chose positive, il faut rappeler que le traité a créé une frontière qui partage un peuple en deux. Ces 350 ans pèsent encore. La frontière entre Catalogne Nord et Sud ne s'est pas effacée avec l'union européenne". Anais Cifuentes, chargée pour l'Agasalla d'organiser le concert qui clôt chaque année la manifestation, a pour sa part rappelé que "ce moment, considéré comme le plus festif de la journée, n'en est pas moins revendicatif. Nous avons peu l'occasion de fêter notre culture dans le Nord, car les pouvoirs politiques ne la défendent guère".



B. G.

16 de juliol de 2001

BUTLLETÍ OFICIAL DEL PARLAMENT DE CATALUNYA

Núm. 207

32

Barcelona i també del terme municipal de Sant Adrià del Besòs. Malgrat això, en moltes de les publicacions i tríptics editats i en la web sobre el «Fòrum Universal de les Cultures, Barcelona 2004» no sempre es fa menció expressa a aquest fet, ja que a la majoria de casos es fa referència a que el desenvolupament dels principals actes del Fòrum es fan en territori barceloní, però molt sovint s'omet que els actes es celebren també en el terme de Sant Adrià del Besòs.

Per la qual cosa, el Grup Popular presenta la següent:

PROPOSICIÓ NO DE LLEI

El Parlament de Catalunya insta el Consell Executiu a traslladar al Consorci del Fòrum 2004 que cal adoptar les mesures adients per tal que en totes les publicacions i tríptics que s'editin sobre el «Fòrum Universal de les Cultures, Barcelona 2004», així com a la web corresponent, es faci menció expressa al fet que el recinte del Fòrum en el qual es duran a terme els actes més importants del Fòrum està ubicat a Barcelona i a Sant Adrià del Besòs.

Palau del Parlament, 27 de juny de 2001

Alberto Fernández Díaz, Carina Mejías i Sánchez, Àngels Esteller i Ruedas, Francesc Vendrell i Bayona, Ricard Fernández Deu

Proposició no de llei sobre la dotació dels mitjans necessaris a l'Associació d'Amics de La Bressola, de la Catalunya Nord, per a atendre la demanda creixent de classes i escoles catalanes

Tram. 250-01875/06

Presentació: Grup Parlamentari de Convergència i Unió, Grup Parlamentari Socialistes - Ciutadans pel Canvi, Grup Parlamentari d'Esquerra Republicana de Catalunya, Grup Parlamentari d'Iniciativa per Catalunya - Verds (IC-V)
Reg. 27480 / Admissió a tràmit: Mesa del Parlament, 10.07.2001

A LA MESA DEL PARLAMENT

Presentació: Els grups parlamentaris sotasignats d'acord amb el que disposa els articles 134 i 135 del reglament de la cambra, presenten la següent proposició no de llei.

Document/proposta: Proposició no de llei.

EXPOSICIÓ DE MOTIUS

Aquest any l'associació de les Escoles Bressola, celebra el vint-i-cinquè aniversari de la seva fundació. Atès que la llengua catalana ha estat perseguida durant més de tres segles a Catalunya Nord, des de l'edicta de Lluís XIV de l'abril de 1700, i que actualment l'article 2 de la Constitució Francesa no per-

met al Govern signar la Carta Europea de les llengües regionals i minoritàries, la situació de l'ensenyament del català està en una situació precària.

Atès que la Constitució espanyola de 1978 reconeix el català com a una llengua de l'estat, i en els diferents Tractats Internacionals s'afavoreix el coneixement lingüístic i la interculturalitat entre les regions europees en el seu concepte transfronterer. Així com també ho preveu l'article 27.4 de l'Estatut d'Autonomia.

Atès que La Bressola ha aconseguit uns acords o convenis amb l'Estat francès que li permeten legalment de fer créixer i multiplicar les escoles catalanes a aquestes comarques, si troba els mitjans necessaris, i que aquestes escoles poden ser assumides per l'Estat al cap de cinc anys d'existència, tot i respectant el sistema d'immersió lingüística.

Atès que la Catalunya autònoma es troba en millors condicions de mantenir el català i que té un deure moral de solidaritat de cara als catalans que tenen dificultats lingüístiques greus, es formula la següent:

PROPOSICIÓ NO DE LLEI

«1. El Parlament de Catalunya insta el Govern de la Generalitat a seguir dotant l'Associació de La Bressola o als "Amics de La Bressola", prèvia la presentació dels projectes educatius pertinents, dels mitjans necessaris per fer front a la demanda creixent de noves classes i escoles catalanes que, al cap de cinc anys d'existència, podran ser assumides per l'estat francès en el marc de la llei francesa de 1959.

2. El Parlament de Catalunya anima als diversos ens locals catalans i al conjunt de la societat catalana a recolzar el creixement de l'escola catalana a Catalunya Nord.»

Palau del Parlament, 28 de juny de 2001

Ramon Camp i Batalla, G. P. CiU; Joaquim Nadal i Farreras, G. P. SOC-CpC; Josep Bargalló Valls, Francesc Ferrer i Gironès, G. P. ERC; Joan Boada i Masoliver, G. P. IC-V

3 10.25

3. TRAMITACIONS EN CURS

INDEX LLUITA

Comunicat de les escoles Bressola de la Catalunya Nord

DISCRIMINACIÓ A LA BRESSOLA

Encara que sovint les institucions de la República francesa facin com si no ho fóssim, els catalans sem ciutadans. En particular en una situació com la nostra: Els catalans aquí són discriminats comparat amb els bretons, els alsacians o els occitans. Per a que veieu que aquesta no és una afirmació gratuïta, aquí teniu les següents dades: El Consell General del Finisterre dóna 2.280.000 francs (53 classes) a les escoles bretones associatives DIWAN (43019 F/ classe) El CG d'Estrasburg dóna 1.155.000 francs per 11 classes associatives alsacianes ABCM. (105000F/classe) El Consell General de l'Hérault dóna 1M200000F a les escoles occitanes CALANDRETA El CG dels "P.O" dóna 40500 F. a LA BRESSOLA que gestiona 19 classes(2131 F/classe) L'estatut jurídic de Diwan, ABCM, Calandreta i La Bressola és idèntic. El departament dels Pirineus Orientals francès podria, legalment, fer el mateix que els altres. Amb aquest quadre que compara les subvencions dels diferents departaments podem comprovar la diferència de tracte que rep un alumne de les escoles catalanes. Aquí a Catalunya Nord, La Bressola, malgrat els seus esforços no ha pas pogut crear cap escola en un municipi socialista. En canvi, l'Ajuntament socialista de Montpeller té una actitud força correcta amb les escoles occitanes Calandreta. Tots els amics, tots els pares d'alumnes ho han de saber i han d'exigir que en el marc de la República hi hagi Llibertat, Igualtat i potser si s'escau Fraternitat: Llibertat real de posar un fill a l'escola catalana tant si vius a Perpinyà com a Ceret. Igualtat de recursos (Que el Consell General dels "P.O" faci el mateix que els altres)

CONFERÈNCIA A MALLORCA.

La delegació mallorquina dels "Amics de la Bressola" va organitzar un cicle de conferència que duu per títol "El català a Europa". En el marc d'aquest cicle Joan Pere Le Bihan i Rullan, Director General de la Bressola, va fer una presentació de la nostra entitat així com de la situació de la llengua a Catalunya Nord, que va tenir lloc el 16 de febrer. S'hi van repartir butlletins i el nou "ciberadhesiu" de la Bressola. L'acte va rebre el suport de "Sa Nostra", Caixa de les Balears, de la Universitat de les Illes Balears, així com del Govern autonòmic. També va participar a la xerrada N'Enric Larreula, Vice President dels "Amics de la Bressola". Felicitem l'acció d'En Jaume Corbera, Vice President dels "Amics" per les Illes Balears així com d'En Joan Cabot. L'assistència de públic va emplenar la sala de la Caixa de balears per tots els actes organitzats fins ara.

Amics de la Bressola: bressola@escoltes.org
WEB: <http://www.bressola.com>

Educació

La Bressola vol seduir el món de l'empresa per fer front a la crisi

Les escoles nord-catalanes tenen un pressupost de 2,2 milions d'euros per uns 727 alumnes escolaritzats

17/11/10 17:28 - PERPINYÀ - ACN - EL PUNT

Les escoles catalanes La Bressola han de fer front a complicacions financeres, que no fan perillar el seu futur però que dificulten l'actual curs escolar. Com a conseqüència de la crisi, l'Estat francès cancel·la a La Bressola, del pressupost anual de 2,2 milions d'euros, del 2009, els "contractes d'acompanyament a l'ocupació", que permetien fins ara assalarar part del personal ensenyant. Cal afegir-hi, també per culpa de la crisi, la morositat dels 170 ajuntaments del Principat de Catalunya que participaven amb un import solidari. Molts dels ajuntaments "no poden pagar la quota, per la qual cosa trobem a mancar 80.000 euros", ha declarat aquest diumenge a l'Agència Catalana de Notícies (ACN) el director general de La Bressola, Joan Pere Le Bihan.

Per garantir el funcionament de la seva xarxa de vuit escoles, que inclou dos centres d'educació primària a Perpinyà i un de secundària inaugurat el 2008 al Soler, La Bressola està implementant un nou sistema de finançament. El seu objectiu és generar complements a les aportacions de l'Estat francès, la Generalitat de Catalunya, la Regió Llenguadoc-Rosselló i el Consell General de la Catalunya del Nord. Per això impulsarà aquesta mateixa setmana una campanya de sol·licitació adreçada a totes les empreses nord-catalanes, per assolir-ne suports. S'aprofitarà l'estatut d'associació "reconeguda d'interès general", que li va atorgar el Ministeri de Finances l'abril passat, i intentarà aconseguir suport financer de l'àmbit privat. La Bressola farà servir el dispositiu fiscal que permet "desgravar un 60% de l'aportació per a les empreses", segons va explicar Le Bihan.

Paradoxalment, les escoles La Bressola, amb 87 assalariats permanents i 727 alumnes, han de fer front també a la dificultat generada per l'èxit. "Ens agradaria obrir escoles a Tuir, Illa del Riberal, Banyuls de la Marenda i Ceret, ja que existeix el públic, però manca enfortir la base econòmica per fer-ho bé, com ho hem fet fins ara, amb els mateixos resultats escolars", diu Joan Pere Le Bihan.

Darrera actualització (Dimecres, 17 de novembre del 2010 17:28)



El personal de La Bressola. Foto: ACN.

Notícies de ...

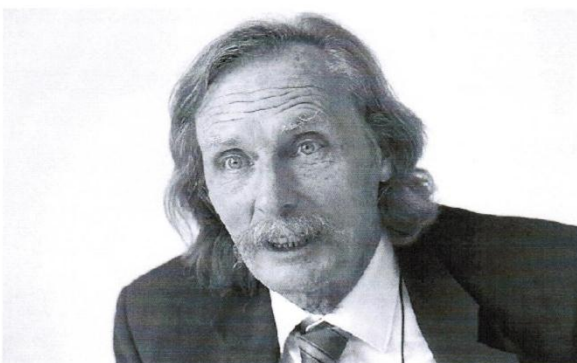
Banyuls de la Marenda Perpinyà El Soler Ceret Tuir Illa Prada

VILLAGES DE PERPIGNAN

Edition du 11 11 2010

Villages de Perpignan Joan Pere Le Bihan inquiet sur la situation financière de La Bressola

Joan Pere Le Bihan attend une réponse sur le transport des élèves de La Bressola entre Prades et Le Soler. Photo Harry Ray JordanLe directeur général des écoles de la Bressola se serait



certainement passé de ce paradoxe. En effet, malgré la notoriété et les très bons résultats enregistrés dans les écoles catalanes, La Bressola est en difficulté. La crise économique est passée par là, selon le directeur, Joan Pere Le Bihan qui doit maintenant engager « des efforts importants » pour maintenir le cap.

Tout d'abord, en quoi consiste le conseil des conseils?

Il s'agit de la réunion des huit écoles de la Bressola où l'on retrouve tous les enseignants et les délégués de parents d'élèves. Nous étions environ 170 personnes et parmi elles, de nombreux élus du département sauf Marcel Mateu, conseiller général, avec qui l'on souhaitait pourtant aborder la question du transport.

Justement, où en est le problème de transport entre Le Soler et Prades?

J'ai fait le point mardi soir sur ce dossier. En somme, la situation n'a pas beaucoup évolué depuis l'an dernier et la pétition lancée par des parents. A la suite de cela, plusieurs rencontres ont eu lieu avec Marcel Mateu. Il nous a demandés d'arrêter la pétition, que le problème allait être résolu et nous lui avons fait confiance. Or, rien n'a été fait et c'est le silence radio. Nous avons, du reste, beaucoup de mal à rentrer en contact avec lui.

Quelle suite allez-vous donner à cette affaire?

Ce que je retiens, c'est qu'au mois de mars dernier, Georges Frèche nous avait assurés de son soutien. Je vais donc demander une audience auprès du nouveau président de Région, Christian Bourquin, et du nouveau président du conseil général. Et en fonction du résultat, le conseil des

conseils avisera. Mais de l'avis général, une attitude modérée est préconisée.

Cette absence de service de transport pèse-t-elle sur les finances de la Bressola?

C'est évident. Pour mieux comprendre, la perte s'élève à 30000 euros. Mais ce que l'on ne comprend pas, c'est que l'ensemble des élèves des P.-O. bénéficient d'un service de transport. Sauf nous. C'est très curieux. Les parents sont d'ailleurs très surpris d'autant que nous sommes une entité consensuelle et que nos élèves affichent d'excellents résultats comme 100% de réussite au brevet des collèges depuis deux ans. Mais surtout, ces 30000 euros manquent sérieusement dans les caisses.

Cela signifie-t-il que la situation financière de la Bressola n'est pas bonne?

En 2009, les efforts réalisés ont permis d'atteindre l'équilibre. Par contre, le commissaire aux comptes a prévu qu'en 2011, les conséquences de la crise et le non-renouvellement des CAE (NDLR: contrat d'accompagnement à l'emploi) peuvent nous mettre en difficulté. D'où l'intérêt de prendre des mesures d'économie pour anticiper d'éventuels problèmes. Mais ce qui est sûr, c'est que je suis inquiet devant la crise qui nous attend. Une crise confirmée par le commissaire aux comptes et qui nous oblige à des efforts importants.

Propos recueillis Par Martial Mehr

LE SOLER

Propos recueillis Par Martial Mehr

ASSOCIACIÓ D'AMICS DE LA BRESSOLA

Assemblea General Ordinària

5 de febrer del 2003

A la ciutat de Barcelona, essent les dinou hores i trenta minuts del dia cinc de febrer del dos mil tres, es reuneix a l'estatge social de l'Associació d'Amics de La Bressola la seva Assemblea General Ordinària de socis, prèviament convocada mitjançant cartes adreçades a tots els associats, per tractar del següent

ORDRE DEL DIA

1. Salutació del President.
2. Presentació i aprovació, si s'escau, de l'Estat de Comptes, la Memòria i la gestió de la Junta de Govern corresponents a l'any 2002.
3. Renovació reglamentària de la Junta de Govern de l'Associació.
4. Informe sobre la marxa de les escoles de La Bressola, a càrrec del Director General, senyor Joan Pere Le Bihan.
5. Constitució de la Fundació privada "La Bressola", delegació a favor de la Junta de Govern i determinació de la dotació fundacional.
6. Crida als interessats a col·laborar activament amb els Amics de La Bressola.
7. Torn obert de precs i preguntes.

Presideix la reunió el senyor Francesc Ferrer i Gironès i actua com a Secretari el senyor Ricard Gené i Casals, en la seves respectives qualitats de President i Secretari de l'Associació. Es troben així mateix presents els membres de la Junta senyors Enric Larreula i Vidal, Antoni Perera i Nabau, Jordi Serradell i Cuartero i Aleix Andreu i Oliver.

Es fa constar que han excusat la seva assistència el vicepresident segon, senyor Jaume Corbera i Pou, pel fet de residir a Mallorca, i el vocal Sr. Oriol Magrinyà i Domingo, que es troba absent per raons professionals. També ha excusat la seva assistència l'Ajuntament de Calella (Maresme).

1. Salutació:

Després d'unes paraules de benvinguda per part del President senyor Francesc Ferrer i Gironès, aquest ordena fer la llista dels socis assistents, amb el resultat de trobar-se presents 20 socis, a més

d'alguns acompanyants i simpatitzants.

2. Presentació i aprovació, si s'escau, de l'Estat de Comptes, la Memòria i la gestió de la Junta de Govern corresponents a l'any 2002.

Pren la paraula en primer lloc el Tresorer senyor Antoni Perera, que presenta els comptes de l'exercici del 2002. El senyor Perera destaca l'increment dels ingressos de l'Associació, que han totalitzat la quantitat de 252.071,72 €, més 8.461,65 € addicionals corresponent a anys anteriors.

Entre els ingressos destaquen les subvencions de la Generalitat de Catalunya, que han representat un import total de 169.450,00 €. En segon lloc tenim els ingressos procedents dels ajuntaments adherits i altres administracions locals, per import de 44.590,59 €, i en tercer lloc, els ingressos de socis individuals i entitats privades, per import de 22.368,03 €. Són de destacar també l'aportació de 6.600 € feta pel Departament de Cultura de les Illes Balears, els donatius de l'empresa immobiliària Qualitat Promocions SCCL (3.000,00 €), la Sra. Josepa Cardó i Soler (600,00 €) i el col·lectiu Alternativa Estel de Lleida (600,00 €).

Del total import ingressat, 228.714,82 €, és a dir, un 90,73%, s'ha destinat directament al finançament de les activitats educatives de les escoles de La Bressola i la resta s'ha invertit principalment en les despeses administratives pròpies del funcionament de l'Associació, la promoció d'adhesions d'ajuntaments i la realització d'actes divulgatius de la tasca de La Bressola. El Sr. Perera proposa, així mateix, incrementar els donatius proposats pels socis en un 3'5%, xifra inferior a la inflació, llevat que l'interessat manifesti la seva voluntat en contra. D'altra banda, per simplificar la gestió i estalviar comissions, proposa que els donatius mensuals passin a ser trimestrals.

A continuació el Secretari senyor Ricard Gené destaca que durant l'any 2002 s'ha aconseguit, un any més, incrementar el suport econòmic i social als Amics de La Bressola i, per tant, a La Bressola. El nombre d'altres de socis individuals o entitats privades ha estat de 40, al que hi cal afegir 5 increments voluntaris de quotes, i s'han registrat 3 baixes, dues per motius econòmics i una sense especificar. El nombre total de socis particulars era, a 31 de desembre, de 377.

En absència del Sr. Magrinyà, fa també un breu repàs a algunes accions de divulgació fetes: com ara les accions de promoció de la Festa dels 25 anys de La Bressola, l'establiment de contactes amb la Federació per l'Escola Valenciana, la participació en el Correllengua i a la mostra d'entitats de l'11 de setembre. El Sr. Magrinyà també ha coordinat les accions per aglutinar un nou grup de col·laboradors actius.

Pel que fa a l'àrea dels ajuntaments i altres administracions locals, el vocal senyor Jordi Serradell exposa que el 2002 ha estat un any "d'impasse", atès que no hi ha hagut cap campanya específica d'adhesions municipals i això s'ha traduït en l'alta de només 5 nous ajuntaments, destacant entre ells l'adhesió de l'ajuntament de Girona. Tanmateix, s'ha fet una tasca de sistematització de tota la informació i una molt notable millora de la gestió i el seguiment de les donacions municipals, la qual cosa s'ha traduït en una recuperació molt significativa dels donatius compromesos, però no ingressats en el seu moment.

A continuació pren la paraula el vicepresident senyor Enric Larreula, que parla dels actes de presentació de La Bressola que s'han fet arreu de Catalunya i de l'ambient generalment receptiu que hi ha trobat. Tot i així és difícil saber quin ressò o efectivitat tenen aquestes presentacions de cara a la captació de nous socis.

Aleix Andreu exposa fa referència a les accions promocionals per a l'extensió territorial dels Amics de La Bressola. En particular, el Sr. Andreu ha estat el promotor d'una eficaç campanya de captació

de nous socis individuals duta a terme a través del correu electrònic i proposa fer-ne una altra un cop hagi passat un cert temps des de l'anterior. També ha estat el responsable d'un estand dels Amics de La Bressola al Mercat de Música Viva de Vic. Tot i el fred i la pluja registrats, el balanç ha estat econòmicament positiu per als Amics de La Bressola.

A proposta del President, els assistents aproven per assentiment l'Estat de Comptes, la Memòria i la gestió de la Junta de Govern durant l'any de 2002.

3. Renovació reglamentària de la Junta de Govern de l'Associació

Acte seguit es procedeix a la renovació reglamentària de la Junta de Govern. A tal efecte el President demana si hi ha candidatures de persones que es desitgin integrar a la Junta durant l'any 2003, amb el resultat de presentar-se a la reelecció els actuals membres presents a la reunió, així com el senyor Jaume Corbera, i proposant-se la nova incorporació del senyor Xavier Rull i Muruzábal. La candidatura presentada és aprovada per assentiment i la nova Junta queda constituïda pel termini estatutari d'un any per les nou persones següents:

President: Francesc Ferrer i Gironès

Vicepresident primer: Enric Larreula i Vidal

Vicepresident segon: Jaume Corbera i Pou

Secretari: Ricard Gené i Casals

Tresorer: Antoni Perera i Nabau

Vocal: Jordi Serradell i Cuartero

Vocal: Aleix Andreu i Oliver

Vocal: Oriol Magrinyà i Domingo

Vocal: Xavier Rull i Muruzábal

Trobant-se presents tots els membres de la nova Junta de Govern, llevat del senyor Corbera i el senyor Magrinyà, que ho faran posteriorment, accepten els càrrecs per als que han estat respectivament designats.

4. Informe sobre la marxa de les escoles de La Bressola:

El Director General de La Bressola, senyor Joan-Pere Le Bihan, comença la seva intervenció expressant l'agraïment de La Bressola i el seu personal per la tasca desenvolupada per l'Associació d'Amics de La Bressola. Entre d'altres aspectes de la seva intervenció es destaquen els següents:

- El creixement del nombre d'alumnes, que enguany és de gairebé 450 infants. Es tracta d'un creixement molt important, però tanmateix contingut per la limitació d'espai a les escoles, per la voluntat de mantenir un alt nivell de qualitat pedagògica i pel desig explícit de fer una immersió lingüística efectiva, per tal d'aconseguir que el català sigui efectivament la llengua

viva del pati i de relació entre els alumnes. Aquest objectiu, contra el que alguns podrien pensar, s'aconsegueix sense detriment dels coneixements de la llengua francesa, ja que els alumnes de La Bressola tenen per terme mig un coneixement igual o millor que el dels alumnes de l'escola monolingüe francesa i, com a persones bilingües, estan més ben preparats per a l'estudi d'altres llengües, com l'anglès.

- La posada en marxa del Col·legi d'educació secundària de El Soler, que ha de ser la continuació natural per als infants que acaben l'educació infantil als centres de La Bressola. El Col·legi de El Soler, ben situat a prop de Perpinyà, serà fàcilment accessible per als alumnes de sis de les actuals set Bressoles. De fet, la preinscripció per al curs 2003-2004 ja està completa. Encara que les perspectives són favorables, la posada en marxa del Col·legi suposarà un gran esforç per a La Bressola, tant en termes organitzatius com econòmics.
- Una fita destacada és l'aprovació, en el marc del programa europeu de cooperació interregional Interreg III, un conveni per a la formació de mestres subscrit entre l'Institut Supérieur des Langues de la République Française, amb seu a Besiers, i la Universitat de Girona. L'esmentat institut forma els mestres que necessiten les diferents escoles associatives de l'Estat francès i, mitjançant aquest conveni, els seus alumnes catalans gaudiran de beques d'estada i formació a la Universitat de Girona, es faran cursos de formació continuada per a mestres en actiu i es promourà l'intercanvi d'alumnes entre escoles del nord i del sud.
- Un capítol apart mereix la referència a les sentències del Consell d'Estat francès de 29 de novembre de 2002, per les quals aquest òrgan judicial va anul·lar la integració de les escoles bretones Diwan a la xarxa pública, es va anul·lar l'ensenyament per immersió en el marc de l'escola pública i, de forma encara més sorprenent, també es va anul·lar el règim de les escoles públiques bilingües. Els arguments legals emprats pel Consell d'Estat són, bàsicament, que segons l'article 2 de la Constitució francesa el francès és la llengua de la República i que, d'acord amb la llei Toubon, de 4 d'agost de 1994, i el Codi de l'Educació, el francès és la llengua de l'educació. Com a arguments extralegals, s'apunta pel Consell d'Estat que les disposicions anul·lades, al preveure l'ensenyament en les llengües regionals excedien del grau necessari per a l'ensenyament de les llengües regionals i això aniria en detriment de la llengua francesa. Encara que les sentències referides no afecten l'ensenyament immersiu dut a terme en escoles privades, constitueixen un greu precedent també per a La Bressola, ja que podrien posar en causa el finançament de La Bressola si s'arribés a l'anul·lació del conveni d'associació amb l'Estat. Malgrat tot, sembla que existeix una certa voluntat del govern francès per resoldre la situació. França no ha ratificat la Carta de protecció de les llengües minoritàries i per la seva manca de respecte a les minories nacionals, avui, com li succeeix a Turquia, França no compliria els requisits mínim de respecte a la diversitat cultural i lingüística de les minories exigits per accedir a la Unió Europea. En aquest sentit, aquest evident i greu dèficit democràtic ha estat denunciat amb una resolució del Comitè Social de les Nacions Unides, per la qual s'instia a França a canviar la seva legislació en matèria lingüística.
- L'últim punt tractat fa referència al capteniment discriminatori del Consell General dels Pirineus Orientals, presidit pel Sr. Christian Bourquin (PSF), comparat amb el suport que les altres escoles associatives reben dels seus respectius consells generals. En les darreres eleccions legislatives i davant la possibilitat de no sortir elegit, després de la primera volta el Sr. Bourquin es va adreçar a La Bressola en termes conciliadors i va proposar una reunió per resituar les relacions entre ambdues institucions. Passades les eleccions i malgrat les reiterades peticions de La Bressola, el Sr. Bourquin no s'ha reunit amb La Bressola (només s'ha aconseguit una reunió de tràmit amb un delegat seu) i no sembla tenir la més mínima intenció de rectificar un tracte manifestament discriminatori i, com a tal, contrari als valor republicans francesos. És per això que els pares d'alumnes de La Bressola han acordat manifestar-se públicament el dia 29 de març del 2003 davant la seu del Consell General per denunciar davant l'opinió pública aquesta situació. Tots els Amics de La Bressola hi són convidats.

5. Constitució de la Fundació privada "La Bressola", delegació a favor de la Junta de Govern i determinació de la dotació fundacional.

El Secretari Sr. Gené exposa els motius i les finalitats que perseguirà la Fundació privada "La Bressola", que són bàsicament el crear una base patrimonial estable que contribueixi a assegurar a mig i llarg termini la continuïtat i el desenvolupament de la tasca educativa de La Bressola i, en general, la promoció del català a la Catalunya Nord. Creant una Fundació, els Amics de La Bressola pretenen aprofitar la legislació d'incentius fiscals al mecenatge per incentivar la realització de tota classe de donatius de persones físiques i empreses.

Després d'un canvi d'impressions, l'Assemblea aprova per unanimitat:

Primer.- Constituir una fundació privada amb la denominació de Fundació privada "La Bressola" (en endavant: la "Fundació"), d'acord amb la llei 5/2001 de 2 de maig i la restant legislació aplicable, que tindrà per finalitat principal d'interès general la protecció, promoció i desenvolupament de l'obra educativa de La Bressola, sense perjudici de les altres finalitats d'interès general indicades als Estatuts de la Fundació.

Segon.- Determinar que la dotació inicial serà de 30.000 euros, de la qual s'aportará la quantitat de 7.000 euros en el moment de l'atorgament de la carta fundacional, havent-se de completar la resta de la dotació durant els cinc anys següents a la data d'atorgament de la carta fundacional.

Tercer.- Aprovar els Estatuts pels quals s'ha de regir la Fundació, un exemplar dels quals, signat pel President i el Secretari, seran units aquesta acta.

Quart.- Delegar en la Junta de Govern de l'Associació d'Amics de La Bressola la facultat de designar els patrons que, d'acord amb els Estatuts de la Fundació, correspon designar directament al fundador.

Cinquè.- Facultar tan amplament com calgui la Junta de Govern de l'Associació d'Amics de La Bressola per dur a terme totes les accions necessàries per a la constitució formal de la Fundació privada La Bressola i, en particular, l'atorgament davant notari de la Carta Fundacional, l'aportació de la dotació fundacional i la inscripció de la Fundació en el Registre de Fundacions privades, podent esmenar, si fos el cas, els aspectes formals que calgués per a la inscripció dels Estatuts fundacionals. Amb aquestes finalitats, la Junta de Govern podrà delegar en un o diversos dels seus membres.

6. Crida a la col·laboració d'interessats:

Com cada any, la Junta demana si entre els assistents hi ha persones interessades en col·laborar activament amb l'Associació. La Bressola creix i els Amics de La Bressola també, però per poder seguir creixent necessitem més ajut. Les tasques que caldria fer, però que no es fan per manca de temps o coneixements especialitzats dels actuals membres de la Junta, podrien ser:

- Un arxiver per classificar i arxivar bé tot el material que anem acumulant.

- Un informàtic per assistir en Joan Pere Le Bihan amb les qüestions del web de La Bressola, per dissenyar un web específic per als Amics de La Bressola i també per a la nova Fundació.
- Un periodista per recopilar informació i fer la redacció del butlletí trimestral i ajudi a crear nous materials divulgatius.
- Enllaços comarcals per promocionar la incorporació de nous socis i representar l'Associació en el seu àmbit territorial.
- Gent que vulgui participar en xerrades i presentacions dels Amics de La Bressola, muntar parades promocionals, etc.

8. Precs i preguntes:

No es produeixen intervencions de les que es demani la constància en acta.

Essent les 21 hores i 10 minuts de la nit, el President dóna per acabada l'Assemblea, de la que es redacta aquesta acta, que serà sotmesa a la seva aprovació per la Junta de Govern i signada pel Secretari amb el Vist-i-plau del President.

Esport i Música per la Bressola



12-20 d'ABRIL Exposició al Casal de Joves de Gràcia
La Bressola, escola catalana a la Catalunya nord

15 d'ABRIL 20.00h Xerrada al Casal de Joves de Gràcia
"Història, present i reptes de La Bressola"
a càrrec del seu president, Joan Pere Le Bihan

 **17 d'ABRIL** a les pistes del CEIP Reina Violant, C/Badia 

Torneig esportiu

Hora de trobada i inscripcions : 9.00h
Més informació, al telf : 93 415 90 02

17 d'ABRIL a les 22.30h al Casal de Joves de Gràcia

Punxa Discs en català
(Bo d'ajut per La Bressola 3 euros)

CONCERT

ORGANITZA :



Coordinadora d'Associacions
per la Llengua Catalana
www.cal.cat telf: 934159002
CAL Gràcia gracia@cal.cat



Plataforma d'Entitats Juvenils de Gràcia
www.plataformajovesgracia.org
casaldejovesdegracia@gmail.com
C.Gran de Gràcia 190

COL·LABORA :



LA BRESSOLA

Associació
d'Amics de
La Bressola



Plataforma
Pro Seleccions
Catalanes

**LES ACTIVITATS ES REALITZARAN
AL CASAL DE JOVES DE GRÀCIA
C/Gran de Gràcia, N° 190**

**Subventions octroyées par la Direction Sectorielle du Secrétariat
Général à la Politique Linguistique aux organisations du
mouvement social de la langue de Catalogne Nord fin décembre
2010**

Subventions adressées à la promotion et diffusion du patrimoine et de l'identité de Catalogne et tout territoire avec lequel il y a partage historique linguistique et culturel	800.000,00 €
A l'Associació Amics de la Bressola pour le centre scolaire du Soler (Roussillon)	638.139,93 €
A l'Associació Amics de la Bressola pour l'exécution des activités dépendantes de son fonctionnement 2010	594.510,00 €

Source : III. *El pressupost de la Generalitat per a la política lingüística*, Generalitat de Catalunya, Barcelona, 2010

Annexes Aides financières des réseaux d'action politiques et publiques basques

Aides directes du Gouvernement basque aux organisations du mouvement social de la langue du Pays Basque de France pour l'année 2002

EUSKO JAURLARITZA

KULTURA SAILA



GOBIERNO VASCO

DEPARTAMENTO DE CULTURA

CONSULTA DE SOLICITUDES

A	B	C	E	Q	R
EUG-2000C0/0024	IKAS-BI	Toboggan	15.025,30	51.086,03	168.283,39
EUG-2000D0/0005	ARTE LIBREA ELKARTEA	Euskal Erroa	781,32	30.771,82	81.545,32
EUG-2000D0/0037	EIHARTZEA KULTUR ETXEA	Ohiko jarduera	664,12	26.156,05	89.668,00
EUG-2000D0/0079	LAGÜNAK ELKARTE	Xiberoak eraik bez botza	6.010,12	30.050,61	67.042,45
EUG-2000D0/0097	IKAS-BI	Azkarateko zentroa	18.030,36	78.131,57	199.542,03
EUG-2001A0/0026	BIL XOKUA	Xiberoan kantari liburuxka	676,14	1.352,28	3.155,31
EUG-2001A0/0033	SÜ AZIA	Gure kantoreak gogoan	2.223,75	4.447,49	11.659,64
EUG-2001B2/0002	EUSKAL KULTUR ERAKUNDEA	Euskal artisten gidaliburua internetean	2.524,25	4.207,09	14.424,29
EUG-2001B2/0049	PIARRES LARZABAL KOLEGIOA (Lehen Bernat Etxepare kolegioa)	Ziburuko Seaskako kolegioaren web gune proiektua	2.592,11	5.184,21	11.283,28
EUG-2001C0/0033	EIHARTZEA KULTUR ETXEA	Herri luma -euskal literatura sorkuntza eskoletan-	468,25	780,41	6.879,49
EUG-2001D0/0136	BERTSULARIEN LAGUNAK ELKARTEA	Xalbador egunak	1.803,04	4.507,59	9.015,18
EUG-2001D0/0139	IKAS-BI	Ekintzak Iparraldean 2001	10.818,22	18.030,36	36.060,73
EUG-2001D0/0140	IKAS-BI	Ibilaldiak 2001	12.981,86	21.636,44	42.070,85
EUG-2002A0/0006	BERNAT ETXEPARE LIZEOA	Gure Hizkerak	750,00	2.500,00	3.700,00
EUG-2002C0/0014	GATUZAINA	Gatu Berdea Haur Saila	1.150,80	1.644,00	18.444,00
EUG-2002D0/0038	GATUZAINA	Euskal Herriko 7 familien jokoa	952,50	1.905,00	8.005,00
EUG-2002D0/0095	UZEI	UZEIren 25. urteurrena	2.800,00	7.000,00	13.000,00
EUG-2002D0/0150	SEASKA	Mugi zaitez euskaraz	7.622,40	19.056,00	99.620,00
EUG-2002D0/0153	IKAS-BI	Azkarateko egonaldiak	7.600,00	19.000,00	108.714,00
EUG-2002D0/0154	IKAS-BI	Ekintzak Iparraldean	6.100,00	34.823,00	55.284,00
EUG-2002D0/0155	IKAS-BI	Ibilaldiak	7.000,00	14.000,00	60.259,00

berria.info

Inprimatzeko bertsioa



Iparaldeko eragileei hizkuntza alorreko diru laguntzarik ez die emanen Udalbidek

Laguntzak EEPren eta Eusko Jaurlaritzaren arteko hitzarmenean arautuko dira engoitik

Aitor Renteria

Baiona

Engoitik Udalbidek ez die diru laguntzarik emanen Lapurdi, Nafarroa Beherea eta Zuberoan hizkuntza alorrean ari diren eragileei. Horrela jakinarazi zuen atzo goizean Ramuntxo Camblong Udalbideko zuzendaritzako kideak, Euskal Irratietan egin zuen elkarrizketan.

Joan zen urtean, Ipar Euskal Herrian 466.700 euro banatu zituen Udalbidek, arlo guztiak kontuan harturik. 2004an 73.500 euro banatu zituen, 2003an 242.000 eta 2002an 252.000. Alta, zuzenean edo zeharka, euskalgintzako gizarte eragileak dira laguntza horien hartzaileak. Sortu berria den Euskararen Erakunde Publikoak ((EEP) oraindik ez ditu hizkuntza politikarako helburuak eta ildoak finkatu, eta, horrez gain, aurrekontu mugatua dauka.

Orain artean, antolaketa eta ibilmolde sailetako beharrak betetzeko, euskalgintzako gizarte eragileek usu jo dute Udalbiltza eta Udalbiderengana; xedeak burutu ahal izateko kasu batzuetan, edo biziraupena bermatzeko berte alditan. Beharra nabarmena da so egiten bazaio Udalbidek berak emandako diru laguntzei. Alta, laguntza horiek moztean, hainbat eragileren xedeak kolokan geldituko dira. Gaur egun ezerk ez du bermatzen euskalgintzako eragileek oreka atzemateko laguntzak atzemanen dituztenik, eta kezka da nagusi.

BOST URTERAKO HITZARMENA. 2006ko martxoaren 29an Max Brisson EEPko presidentek eta Miren Azkarate Eusko Jaurlaritzako Kultura sailburuak hitzarmen baten oinarriak aurkeztu zituzten. Hitzarmena 2007an sartuko da indarrean eta bost urteko iraupena ukanen du. Hitzarmenaren aurkezpenean Brissonnek bi erakundeen arteko elkarlana goraiatu zuen.

Brissonnek argi utzi zuen hitzarmen horren ondorioz kanpoko eraginak moztuko zirela, zuzenean aipatu gabe, Udalbidek emandako laguntzei erreferentzia eginez.

Azkaratek ere adierazi zuen orain solaskide bat dutela parean eta bere eskumenean dauden alorretara zabalduko zela elkarlana.

Baina Udalbidek aitzinetik emandako laguntzek eztabaida ugari piztu dute Ipar Euskal Herriko Botere Publikoetan. Hitzarmenaren bidez harremanak arautzen dira eta, Brissonnek agindu bezala, kanpoko eraginak moztu.

Ezerk ez du bermatzen Udalbidek laguntzen zituen xedeak lagunduko dituztenik. Gutxiago laguntzen zituen heinean. Adibidez, 2005eko azaroaren 24an Udalbidek 56.000 euroko laguntza eman zion zaillasun ekonomikoetan dagoen Gure Irratiari. EEPk 50.000 euro eman zizkion. Baina hitzarmen berria ezagutu gabe, deus ez du bermatzen behar guztiak aseko dituenik. Arauak argi gelditu dira, ez baliabideak. Eta gizarte eragileek ez dute bermerik atzemanen ezagutzen ez duten ildoan.

arenteria@berria.info

#####

Udalbideren laguntzak

HEZKUNTZA 316.000**Seaska 250.000****Ziburuko haurtzaindegia 40.000****Ohakoa haurtzaindegia 14.000****Hezkuntzek 12.000****HEDABIDEAK 76.000****Gure Irratia 56.000****Euskal Irratiak 16.000****Herria 4.000****EKONOMIA ETA LAN MUNDUA 50.000****Laborantza Ganbera 45.000****Hemen 5.000****EUSKAL KULTURA 24.700****Euskal Kantu Txapelketa 9.000**

Zinka Bizirik 6.000

Haize Berri 3.000

Seaska 3.000

Maite dugulako 2.000

Hiruki 1.000

Zirrimarra 700

GUZTIRA 466.700

#####

#####

Ramuntxo Canblong Udalbideko ordezkaria

«Ezker abertzalearen errua da laguntzak gelditzea»

A.R.

Uztartitze

Udalbideko zuzendaritzako kideek Gure Irratiaren egoitza berria bisitatu zuten atzo.

Udalbidek hizkuntza arloko laguntzak moztuko dituela jakinarazi duzu. Zerk eragin du erabakia?

Ez da hori. Bertze bide bat baliatuko dugu laguntza horiek emateko. Engoitik Eusko Jaurlaritzak bideratuko ditu hizkuntza arloko laguntza guztiak, zuzenean, beraz atxikiko dira. Eusko Jaurlaritzak eta EEPk hitzarmen baten oinarriak izenpetu dituzte eta indarrean egonen da 2007tik 2012ra.

Orain artean Udalbidek ematen zuen laguntza guztia bideratuko da horrela?

Ez, ezinezkoa da hori. Frantziako legeak debekatzen du diru laguntza publikoa bideratzea hezkuntza arloko zentro pribatuetara. Adibidez 250.000 euro eman dizkiogu Seaskari eraikuntzak bermatzeko. Hori atxikiko da, ez delako hitzarmenean sartzen.

Orduan zergatik erabaki duzue hizkuntza arloko laguntzak ez ematea?

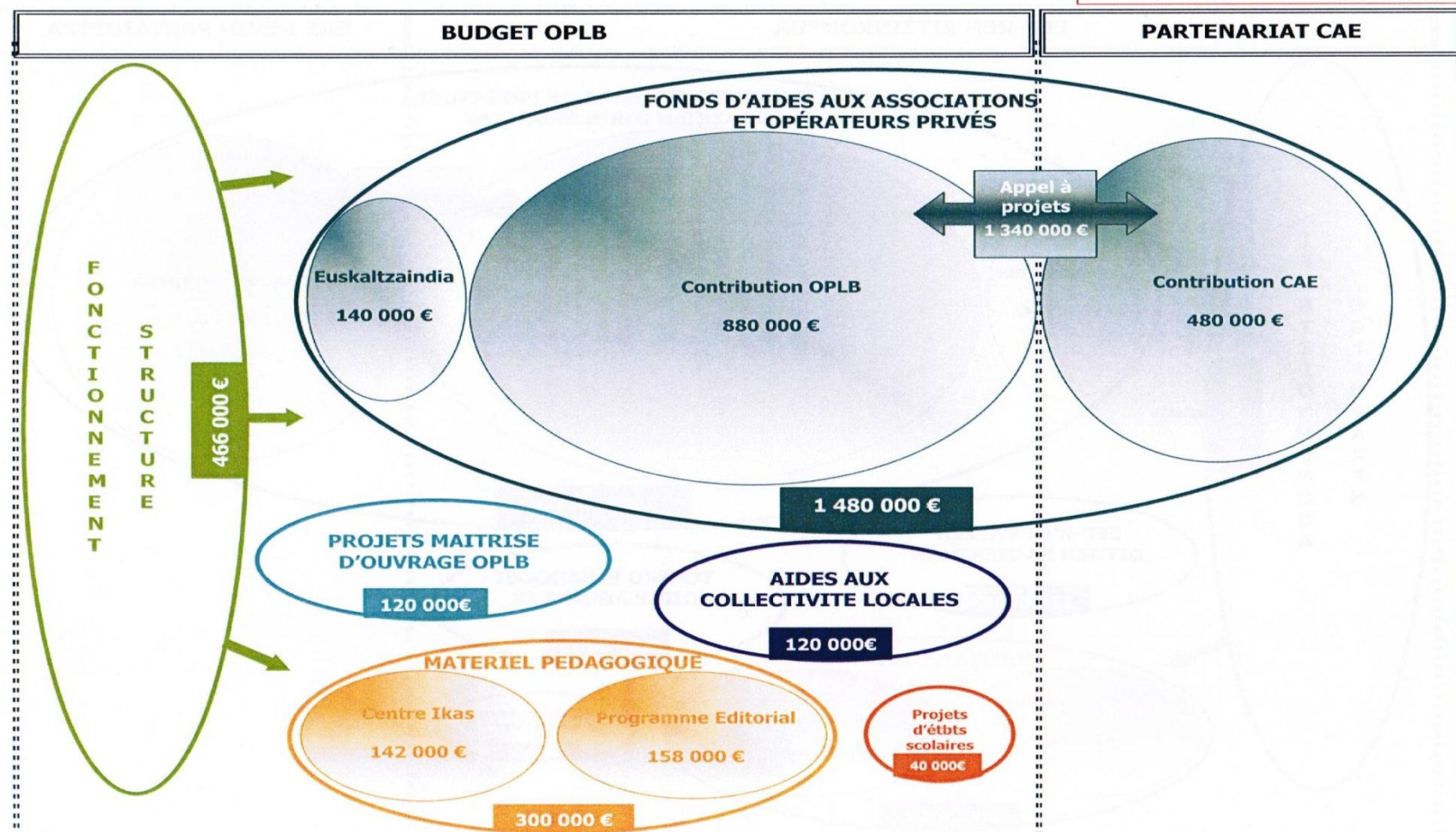
Ezker abertzalearen errua da laguntzak gelditzea. Eusko Legebiltzarrean aurrekontuen kontra bozkatu zuen eta Udalbideren partida ez zuen onartu. Beraz ez da gure erabakia izan laguntzak moztea. Aurrekontuen alde bozkatu izan balute, laguntzeko dirua ukanen genuke.

Alta, Brissonek erran zuen deus ez zela geldituko hitzarmenetik at.

Ez dut deus aipatuko EEPren inguruan. EEPk ez digu deus erran. EEPren solaskidea Jaurlaritzak da, Udalbiderena, hautetsiak.

#####

Annexes Communauté d'Action Publique de la langue en Pays Basque de France



**Les projets qui bénéficieront d'une aide financière
dans le cadre de l'Appel à Projets 2008 (1/2)**

Opérateur	Projet	Subvention
Ohakoa	Proposer une activité de psychomotricité aux enfants de la crèche bascophone Ohakoa	1.638 €
Luma Baiona	Ateliers d'éveil à la création (Zaldain)	2.030 €
Luma Baiona	Aménagement d'une aire de jeux	2.648 €
Luma Baiona	Activité éducative en langue basque (Alda)	1.260 €
Luma Ziburu	Activité éducative en langue basque	2.520 €
Luma Ziburu	Perfectionnement à la langue basque	2.086 €
Euskal Haziak	Fonctionnement et activités 2008	29.000 €
Biga Bai	Programme d'activités 2008	10.000 €
Ikas-Bi	Programme d'activités 2008	26.000 €
Seaska	Demande de subvention de fonctionnement pour le déroulement des actions pédagogiques, éducatives, culturelles et administratives de la fédération Seaska	205.235 €
TVPi	Parlers d'ici	30.576 €
Aldudarrak bideo	Kanaldude 2008	44.000 €
Antxeta irratia	Antxeta Irratia 2008	25.000 €
Euskal irratia	L'euskara au centre de la programmation commune / 10ème année d'Euskal Irratiak	250.000 €
Errobi promotions	La première radio interactive sur internet	25.000 €
Aztibegia	Webradio et portail audio Info7	11.142 €
Herria	Publication hebdomadaire Herria	35.000 €
Zezengorri	Xirika Kz	10.601 €
Baigura Communication	Mintza - aide à la diffusion auprès d'un jeune public	10.900 €
Uda Leku	Projet de fonctionnement et de développement d'UDA LEKU pour 2008	121.814 €
Bertsularien Lagunak	Programme d'activités 2008	40.000 €
Bertsularien Lagunak	Championnat	14.025 €
Abbadiako adixkideak	Ez ikusi, ez ikasi	9.600 €
Kirikoketa	Enseignement de la musique en langue basque	9.000 €
Lema	Enseigner la voile en langue basque	11.306 €
Maite dugulako	Amusons-nous en basque	9.350 €
Garazikus	Pratique de la langue basque par l'activité loisir théâtrale (ateliers, stages)	4.500 €
Iparralai	Cours de Trikititxa et de pandero en basque - Kantu eta dantza - Cours de formation musicale en basque	9.000 €
Iparraldeko Dantzarien Biltzarra	Promotion de la danse basque	10.500 €
Basaizea	Programme d'animations "solas eta jolas" - été 2008	2.497 €
Oreka	Atelier de création clown à Bayonne	840 €
Atlantica	Edition du livre "L'école buissonnière"	2.725 €
Atlantica	Edition du livre "Le secret de Maître Cornille"	2.725 €
Atlantica	Edition du livre "La Mule du Pape"	2.725 €
Astobelarra - Le grand Chardon	Edition du livre illustré "Paroles du chef Seattle" en deux langues	910 €
Gatuzain	Développement de la collection enfants : édition d'histoires universelles	8.000 €
Euskaltzaleen Biltzarra	Editions et actions de sensibilisation	5.000 €
Elkar	Edition du livre "Izotzetik izanera"	1.943 €
Elkar	Edition du livre "Luzaiden gaindi"	1.943 €
Elkar	Edition du livre "Euskal Herriko lelendak"	1.445 €
Elkar	Edition du livre "Euskal Herriko historiako 40 tokiak"	5.876 €
Euskal Idazleen Elkartea	Hamakaren dela	4.165 €
Euskal Idazleen Elkartea	Les écrivains à l'écoles	3.995 €

**Les projets qui bénéficieront d'une aide financière
dans le cadre de l'Appel à Projets 2008 (2/2)**

Euskal Herria Zuzenean	Les actions en faveur de la langue basque au sein du festival EHZ	4.900 €
Lurrama	Intégration de l'euskara dans le cadre du salon "Lurrama - la ferme Pays Basque 2008"	5.600 €
Itzal Aktiboa	Découverte de l'art et de la création artistique	2.565 €
Le Théâtre du Rivage	Activités de sensibilisation	6.000 €
Mutxiko	Site web www.mutxiko.org	714 €
Euskaldun Gazteria	Activité régulière et programme d'activité de l'association Euskaldun Gazteria	4.760 €
Euskal Xerria	Développement et consolidation de l'utilisation de la langue basque au sein de la filière porc basque	4.930 €
Ueu	Plan de formation 2008	2.400 €
Chimères Antzerki Taldea	Traductions	3.450 €
Xapata	Mise en place d'une signalétique bilingue dans le projet de verger conservatoire de cerisiers à Itxassou	5.584 €
Traboules	Promotion de l'utilisation et diffusion de la langue basque dans la communication de l'association Traboules grâce à une aide à la traduction	2.342 €
Atelier	Dantza hirian 2008	3.500 €
Zabaldu	Projet de film : Garazi/Baogorri, des savoirs-faire et des gens compétents	2.500 €
Ehko Artzainak	bande dessinée Okatxu	12.740 €
AEK	Programme d'activités 2007/2008	248.165 €
Maite dugulako	Pour commencer à vivre en langue basque	10.500 €
Angeluko ikasleak	Apprentissage des adultes	1.350 €
Pierre Thomas	Les rapports à la langue basque au regard des représentations contemporaines du monde basque	5.950 €
Anne-Marie Galé	Kaskarota, la pie. Les Bohémiens au Pays Basque, entre mythes et réalité	3.530 €
TOTAL		1.340.000 €



EUSKO JAURLARITZA
GOBIERNO VASCO

KULTURA SAILA
Hizkuntza Politikarako Sailburuordetza

Euskararen
erakunde
publikoa

Office public de
la langue basque

Euskararen Erakunde Publikoak eta Eusko Jaurlaritzako Kultura Sailak
2008. urtean elkarrekin antolatu Proiektu Deialdia

Appel à Projets co-organisé en 2008
par l'Office Public de la Langue Basque et le Ministère de la Culture du Gouvernement Basque

Annexes scène politique basque

2.000 pausoren arrastoa

Sortu zenetik hona hobekuntza nabarmena izan du EUSKALDUNON EGUNKARIAK arlo guztietan

Euskarazko kazetak 2.000. zenbakia jarri du gaur kalean. Ez da marka makala. Izerdi franko bota duete askok hona iristeko, eta izerdi franko bota beharko dugu oraindik aurrera egiteko. Hala ere, egunkari honek leku bat irabazia du Euskal Herriko prentsa idatziairen eremu zabal eta zailean, mezezimendu osoz irabazia ere.

EUSKAL kulturaren barruan euskara hutsezko egunkaria sortze-ko premia handia eta sentitua izan zen 80ko hamarkadan. Horrek bultzaturik, mahainguru eta hitzaldiak izan ziren zere-nahi-hamarkada osoan. 1989ko abenduaren sortu zen *Egunakia* Sortzen talde eragilea. Hartan euskal kulturaren jende oso eza-ginak hartu zuen parte -70 lagun inguruk-. Horiek Eusko-razko egunkariaren protektua osatu zuten.

osatu zituen.

Lehenengoak bi ardatz zituen: baita, ekonomikoa; bestea, pertsonalistikoa. Talde eragileak hertz hertz eman zuten proiektuak berri eta akzokak jarri zituen sailgai. Berehala 160 milioi zuzen (6,5 milioi libera) lotu zituen akzokarekin.

Lehenengoak, baina, ez ziren aldir, produktuak erosi nahi zituztenak, izazera eta enzagarrak finkatu zituzten: euskaltzalea, nazionala, baterakoa, zabela, erakunde politikoetatik inoiz akzokatu ez zutenak.

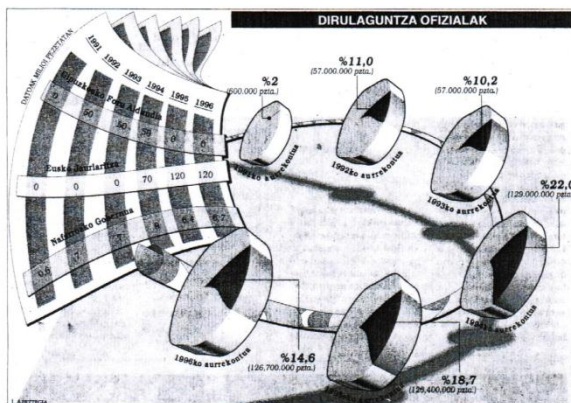
Lehenengoak, baina, ez ziren munitikabideetatik independentzia, ez instituzionala, Institutuak lagundua, militantea, profesionala eta berria. 1990ko errealitatean 6an proiektua errebalatze bultzatu eta 600.000 zuzen aldira eman zituzten. 1990ko urtean zen sailgai gogoko gogotik.

EGUNKARIAREN IZAZERA ez da bature aldiratu orduraino. Baina sendotu egin da, egunero-egunero kalera izaerak ematen duen inoiz akzokatu ez zuten proiektuak eta hobetu produktua.

32. erreale zuzen EGUNKARIAK hasieran, duen, hainbatetan 24

ortialderekin atera behar izan zuen arren. Ez da harritzailea. Izan ere, hasiera hartan 60 lagun inguru zituzten plantilan (alduzkoak ziren). 1991eko aurtean, instituzioetara laguntza hutsaren hurrengoa izan zen: %0,2. Hots, Nafarroako Gobernuak Nafariak gehigarria kalazetako emandako diru aparta. Zeresanik ez dago, publikitate gutxi jasotzen zuen orduan EUNGAKIAK. Lokal eta errotibata prologorik gabe (egun bezalaxe). Antza inprimategiak Lasarte-Orian dituzten lokalatan egin zen EUNGAKIA. Hala ere, 11.000 erosle inguru lortu zituzten egunero. Siadecoren inkestaren arabera: Hots, 44.000 irakurle.

Instituzioen dirulaguntzarik ia



Joseba Arregi eta Iñaki Uribe, Eusko Jaurlaritzak eta 2010-2011
1994an sinatu zuten akordioaren aurkezpena
ANDER GILLENEA

bater gabe bete zuten lehen urtea EUNGAKARIK. Esfortzu handia eginen, plantilla handitu zuten. Jaurfartitzako Kultur Sallak munitz egin zuten behin eta berru diru laguntza emateari, eta hortik aurrera, HAK, EBA eta EUEK (Desagertutako Euskal Ekherria) bategin zuten Gipuzkoako Diputazioan, eta erakunde horrek euskarazko egunkari bakarrari 50 milioi pezetza (2 milioi liberala) ematea lortu zuten.

Nafarroako Gobernuak zarpin milioi pezetza (280.000 liberala) eman zizkion EUNGAKARIARI 1992an. Publizitate instituzionalari dagokionez, oso diru gutxi jaso zuten euskarazko egunkariak. 57 milioi horiek ROINKAKIAREN aurrekontu oinokoraren baten

ruan %10-11 izan zen 1992-93 urteetan. Herritarren esfortzuarik eskertzen zion gero eta finkatuago zegoen proiektuak.

**1994: Jaurialaritzarekiko
hiltzarmenaren urtea**

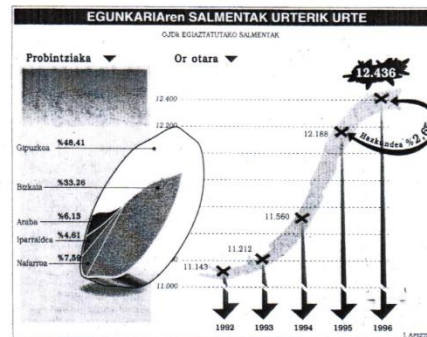
Sortu zenetik hiru urte eta erdi pasatua behar izan duen EGUNKARIAK Eusko Jaurialaritzarekin akordioa lortzeko. Hitzarmena 1994ko ekainaren 30an sinatu zuten Inaki Uribe, EGUNKARIARAKO ordezkaririk, eta Joseba Arregi, Jaurialaritzakoak. Jaurialaritzako Kultur Salak 70 milioi pezetan (hiru milioi libera) eman zitizien urte horretan euskarzako egunkariari, eta, aurrerantzean, «normaltasunez bizi ahal izateko bileratekoak» jarriko zituztelako konpromisoa hartu zuen.

Akordioak xarpi puntu zituen. Bigarrenaren arabera, Jaurri-
tzak eta EGUNKARIak aho batera
onartu zuten egunkariak inde-
pendentzia, profesionaltasu-
nean, zabalatasunean eta anizta-
sunean lan egin behar zuela.
Laugarren puntuan jasotzen ze-
nez, ordezki aurrera Jaurri-
tzako ordetzari bat izango zen
EGUNKARIAREN Administrazio
Kontseiluan. Horrez gain, «e-
kal gizarteak behar duen egun-
karia zehatzago definitzeko eta
hobekuntzak proposa ditzan tai-
de bitariko» sortzea hitzartu
zuten bi aldeek.

Urte horretan jaso zuen EGUNKARIAK instituzioetatik inozte baina laguntza gehiago: 122 urte horretako aurrekontuan. Izan ere, Jaurialtzak emandako 70 milioleko gain, Gipuzkoako Diputazioak 50 eman zituen, eta Nafarroako Gobernuak bederatzi. EGUNKARIAREN erosle kopuruak handitzen segitzen zuen 1994an: -11.560 Q/Dren arabera- eta aurrera begira aldaketak eta hobekuntzetarako atak ireki ziren. Hurrengoak izan zen, hain zuzen ere, berrikuntzen urtea.

1995: EGUNKARIA, azala eta mamia Jaurialaritzarekin sinaturiko akordioaren ondoren, EGUNKARIAk egotza nagusia Andoainera eramán zuten 1995eko urtarri-lean. Urte hartan apustu handia egin zuten euskarazko egunkariak produktua hobetzeko. Búlera eta prestakizun askoren ondo-
ren, urtarriaren 25ean, mamia eta azalez berrituriko EGUNKARIA ir-
ten zen kalera.

banaka-banaka 2.000



• Erosle eta irakurle kopurua gehitzen etengabe

ETENGABE gehitzen ari da EUSKALDUNON EGUNKARIA eguzne gure erosten eta irakurtzen duten irakurle euskaltzaileen kopurua. Espainiak OJDk egiaztatutako datuen arabera, 1995ean, batz bestea, 12.188 lagunek erosi zuten egunkari hau gureno. Aurretik, 12.436 ale saldu dira egunero. Beraz, izan baino 250 erosi gehiago izan ditu EGNKARIK aurretik: kasik 1.000 irakurle (% 3ko hazkundea laizkoarekin konparatuz). Horrek esan nahi du 50.000 irakurle izan dituela aurretik euskaraz huteseko egunkariak Euskal Herriko zazpi probintzietan.

Probintziet dagokienez, Gipuzkoakoak dira irakurle gehienak aurtan ere, iaz bezala: 6.020 (%48,41); 4.136 ale Bizkaiko probintzian saldu ziren (%33,26); Nafarroa Garaian 944 (%7,59); Araban 762 (%6,13); eta Iparraldeko hiru probintzietan 573 (%4,61).



Egunkaria Sortzen talde eragileak euskarazko kazetare proiektuaren berri eman zuten zenbait herritan.

Koleera eman zieten azalari eta arzen ortari, egunerako 4000 argitaratzen hasi zen, disekzioak zirela eta, ghegiarik gabe zirela eta. Duskalariak, ghegiak betazterri begira Ar. Noizeta astearte, unbertistariak buzko Jakina! asteazkenean Barkhu Ama gende ghegiarik ostegunean, Merdi Mapolen ostiralean. Lihutura larunbatean eta Igardeko KZ igandean.

Bultzada ederra izan zen Hur Egunakariarentzat. Plantila eta soldadak handitu zituen. Salmenak asko handitu zituen berrikuntzairen lehen egunean -14.000- ala inguru -, nahitae gero norantz handitu beriz. Eusko Jaiztatu 120 milioi pezetaiko diru gutzia eman zituen 1995ean baina Gipuzkoako Diputazioak kendu zuen ematen zuten.

Baina sendotu egin da, egunero-egunero kalean izateak ematen duen indarrak sustraitu egin da proiektua eta hobetu produktua

1996an egindako berrituntza finkatu eta sendotu zirela 1996an zirela zehaztu zuten gutunak, aldez, 120.000 milioi pezetan jarraitu zuten. Nafarroako Gobernuak 6,7 milioi pezetan eman zituen. Erakundeak dirulaguntza EUGKARIARI arduratzen 14,6ko isan zuten, eta 1996an 14,6ko isan zuten, zoriaz puntukoak. Gainera, 1997. urteari begira Jaurtialdian euskarri prentsiari eman beharreko dirulaguntza gutxi batzua berean sartu da, urdin arte erabakitzen zuten EUGKARIARI zortzi milioi pezetan zuzentzeko polita bat zegoen eta beraz, teorian besta zegoen.

Besteik, izan amaitu zen laguntza kapital gehitzeaz arrakastatsua izan zuten, baina EUGKARIARI dirulaguntza ezaren jarraitzean da. Hala ere, guztiak eraman zituzten proiektuak hurbil ikusten dituzte. EUGKARIARI 64. orri, herriestek kronika, atxepenak eta erantzunak, errotazioa prentsa. Hala ere, herriestara iristeko, instituzioei bultzada berri, dirulaguntza



Eskerrak: bat, bi, hiru,...
...bi mila bid

EIBARKO UDALA



Oiartzungo Udala

Bi mila ale
Bi mila zorion!!

Autofinantzaketaren zutarrria

Sortu zenetik nabarmen handitu dira EGUNKARIAK publizitate bidez lortu dituen diru sarrerak

E GUNKARIAren helburu eta xedea argia da: ahalik eta autofinantzaketa mailarik handiena izatea. Hori lortzeko, jakina, publizitatearen bidez diru lortzea da ezinbestekoa. Sortu zenean, apenas jasotzen zuen publizitateko EUSKALDUNON EGUNKARIAK. Alabaina, arlo horretan ere jauzi handia egin du denbora honetan gurtian eta asko aurreratu du publizitate komertzialaren eta instituzionalaren. Dena dela, oraindik hufisune handiak daude eta ezin uka dateke.

MARI JOSE SARASA EGUNKARIA-ko Publizitate Suleko arduradunak adieraz duenez, «dugun potentzialaren aurkitze gaitasuna oraindik nahiz eta gortuz gogozen. Lan handia dugu gure helburuak lortu ahal izateko, publizitate turri izan litekeen askok oraindik ez baitaurrez kontuan hartzen».

EGUNKARIAren bezeroak ez dute beren kabuz publizitatea egiten, Sarasa esan duenez: «Batez besteko oso txiki datur bere kasa, eta, beraz, guk lan pertsonal handia egin behar izaten dugu publizitatea lortzeko, gaitasuna egin behar izaten dugu».

Horren salbuespena hainbat Udalen jarraera dela dio Sarasa: «Udal batzuk nahiko sentimenduzatuta daude, eta arauak jarrita, dinamika bati jarraituz publizitatea bidaltzen dugu». Espresa eta enitate batzuekin ere harreman finkoa du EGUNKARIAK: «Hauetxe zerbait kanpaina egiten dituzte eta gu kontuan hartzen gaituzte horien barmen. Hala ere, beste egunkariaren aurkitu izaten gara hainbat ere».

Publizitate instituzionala
«Hutsune handia oraindik

Publizitate instituzionalari eta parainstituzionalari dagokionez, hobeak dira nabaria izan du EGUNKARIAK sortu zenetik gaur arte. Hala ere, salbuespenak salbuespen, «hutsune handia dago oraindik. Mari Jose Sarasa esanetan: «Gauzak ikusita, esan daitezke ez daudela gurekin. Jaurtitzearen publizitatea hain egin da adieraz utzian: «Hastieran ez zuten publizitatea sartzen. Gero, 1994an, hitzarmena sinatu genuen eta hain zerbait sartzen zerbait». Hala ere, egoera normalizatu gabe dagoela asparratu du Publizitate Suleko arduradunak: «Ez dugu publizitatea sail gurtietatik jasotzen, eta uste dugu dagokigunaren aurkitu gaituzte».

Arabako Foru Aldundiaren gaitasuna ere publizitatea espero dutela dio Mari Jose Sarasa.

Bitarteko Foru Aldunditik ere oso publizitate gutxi jaso du orain arte EGUNKARIAK. Hala ere, aurtengo hurrengoan sendotu egin dira eta badirudi emaitzek hobera egingo dutela. «Minimo batera iritsi gara eta pertsonaie sartzen dute publizitate kopurua handitu egingo da».

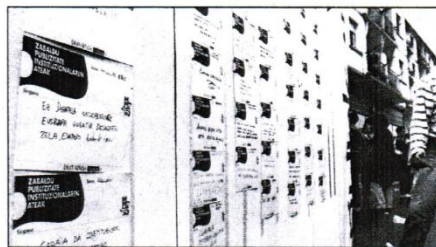
Gipuzkoako Foru Aldundia EUSKALDUNON EGUNKARIAK endopartu dela agertu du Mari Jose Sarasa: «Akordioa lortu genuen, bado, berriz hain publizitate osoaren bidez beste finkoa. Hori betetzen saiatzen dira, baina azar, easterako, ez zuten lortu bidez beste hurrenara iristea».

Nafarroako Gobernuak oso publizitate gutxi jartzen du EGUNKARIAK. Gainera, jartzen duten atzaka batzuk a gurtiz iten dizkio ateak egunkari honi enie horren publizitatea lortzeko: «Tortan batzuk dute arauak hain: Nafarroan editatzen diren egunkarietan solik jar dezakete publizitatea bakarra, eta guk hori ez dugu, hurrengoak dute guri ez dagokigula ezer. Gainera publizitate banaketa difusioaren arabera egiten dute, hau da, ez dutela inolaz ere kontuan hartzen euskararen merkanu nola dagoen. Horregatik oso zaila dago egoera lurfeko Gobernuarekin».

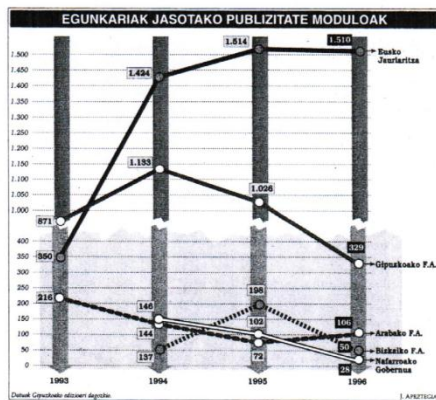
Independente eta errentagarria
izatea da helburua

Aurrera begira EGUNKARIAren xede nagusia dirulaguntzarak gabe «errentagarria» izatea da. «Ekonomikoki inoren mende ez izatea lortu nahi dugu, publizitatea diru turri naizela izatea nahi genuke». Egun EGUNKARIAren xedea hau da: «Euskaragunari eruti eta hobetu. Dugun produktua batzuk hobetu behar dugu, interesgarriago egin behar ditugu bezeroentzat, adibidez, reklama, iragurki merkanu... Hurrez gain, produktu berriak sortu behar gaituzte: lan eskaintzak, inbentarioak iragurkiak... Horretan ari gara zerbait saio egiten».

Orain otzura bai sortu omen da EGUNKARIAK publizitatea jar-



Publizitate instituzionalaren banaketa EGUNKARIA kontuan izateko eskatu die euskarako kaxatik instituzioei mai. ANDER GILLENDA



Iturria: Egunakaria

terko, edo, gutxienez, kontuan hartzen dute bezeroak. Sarasa asparratu duenez: «Beraien- gaitasuna josten duenaren ando hartzen zaituzte, ez dituzte lites egiten. Sei urte daramatzagu eta proiektu ona dela erabaki dugu».

EGUNKARIAK oro har bezero berriak lortzen ditu urtero eta za- harrak, salbuespenak salbu, mantendu egiten ditu. Batzuk galduta ere egiten direla onartu du Sarasa, eta hori gerta ez dadin aurtengo esfortzu berezia egingo

dutela erantsi du: «Horiek be- reakuratu behar ditugu, zerga- tik utzi gaituzten arretu eta be- rriak iritsi behar dugu hainagana. Aurtengo erroka hori da. Be- zeroak inoiz baino gehiago mimatu behar ditugula argi dugu».



BILINTX
MEGIDENDA GOROTIA
Farm. Calles 21 - Tel. 42 09 30 - 42 00 80 Fax: 42 23 63
Bilintx, Megidenda, Argentea - Tel. 62 68 17
TOLDOAN Argentea - Tel. 97 98 33
BERGARAN Bergara, 14 - Tel. 76 40 90



XALBADOR
LIBURUBENDX
Compañía, 14
Tel. 224167 / 220981 - Fax: 211061
31001 MUJICA



URPETXINDORX
LIBURUBENDX
Compañía, 14
Tel. 234028 / 2344390 Fax: 2344238
48011 BILBO

+ EUSKAL LIBURU GUZTIAK eta GAI OROKORRETAOKAK - DISKAK, KASETAK, KONPAKTOAK - JOKU DIDAKTIKOAK - BIDEOKAK

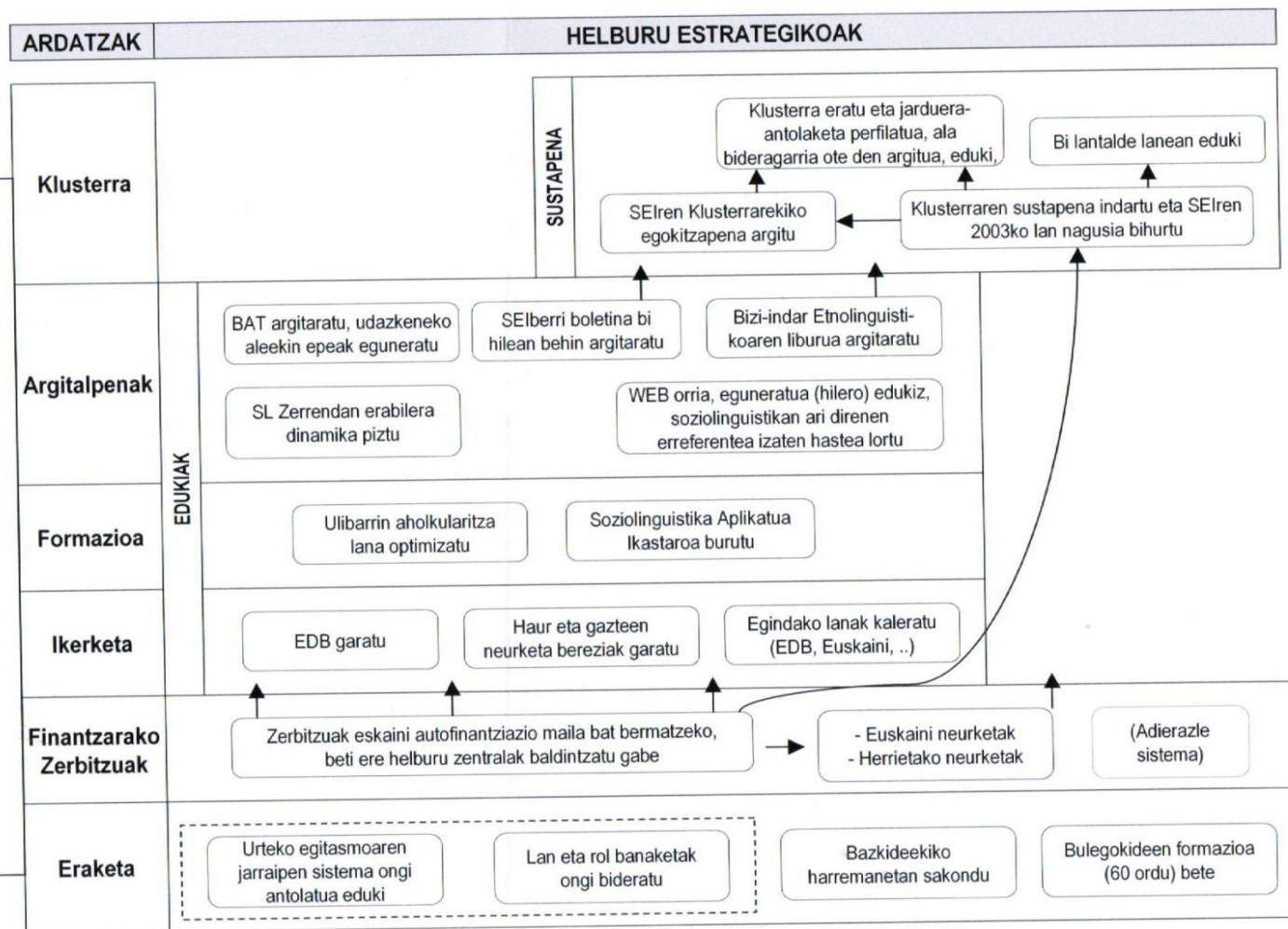


MISIOA:

Euskararen berreskurapen eta normalizazioan ekarpen kualitatiboa egitea euskal soziolinguistikaren eremutik, arlo honetan dauden formazio, ikerketa, dibulgazio eta antzeko mailako premiei erantzuna emango dien Soziolinguistika Institutu baten sorrera sustatuz; proiektuaren alde eraginez; arloko eragileen elkarlana bultzatuz; eta aipatu esparru honen edukietan lan eginez

JARDUN IRIZPIDEAK:

- Berrikuntza sustatu eta ezagutza zein produktu berrien sortzea.
- Merkatu lehian ez sartu beste enpresa/eragileekin lehiaketa zuzenean.
- Ukatu gabe merkatuan aritzea eta horren bidez baliabide propioen areagotzea.



MAPA ESTRATEGIKOA - 2003

Inquiétudes dans l'enseignement bilingue

Selon les responsables d'Ikas Bi, le projet gouvernemental en préparation serait préjudiciable au bilinguisme

Maritxu LOPEPE

Les filières d'enseignement bilingues froncent les sourcils. Elles craignent que le projet que le gouvernement prépare — et que Nicolas Sarkozy pourrait évoquer lors de sa venue au Pays Basque —, ne soit un "recul" dans l'enseignement des langues régionales.

Lundi, les responsables d'Ikas Bi ont fait savoir qu'ils avaient pu se procurer une ébauche du texte à venir. "Il stipule qu'une matière ne peut pas être entièrement enseignée dans une langue qui n'est pas le français", a expliqué Michel Esteban. D'où le risque de voir remis en cause le système actuel dans lequel outre la langue basque, les mathématiques et l'histoire géographique sont aussi entièrement enseignées en euskara dans la filière bilingue à parité horaire, et toutes les matières (hormis le français) en ce qui concerne les ikastolas.

"C'est très inquiétant et incompréhensible à la fois du point de vue pédagogique", a commenté Michel Esteban. Le responsable d'Ikas Bi juge ces orientations "ridicules". "Cela complique les emplois du temps et risque de faire baisser le nombre d'heures d'enseignement en basque", a-t-il poursuivi.

"Si une matière est enseignée dans les deux langues, il faudra aussi deux enseignants à moins que le même n'enseigne dans les deux langues. A ce moment-là, sans un professeur de référence dans chaque langue, les élèves s'exprimeront toujours en français avec lui, par facilité", a-t-il exposé.

Pour les responsables d'Ikas Bi, l'enseignement des langues régionales "n'est pas la préoccupation de ce gouvernement". Ils en veulent pour preuve le récent livre de Luc Ferry, ministre de l'Éducation, dans lequel "il n'y a pas un mot sur les langues régionales". "Ce nouveau projet est en outre un grand recul par rapport à la situation actuelle".

Interprétations

Du côté d'Euskal Haziak, c'est aussi l'inquiétude. Les responsables de l'enseignement catholique bilingue ont eu vent des textes en préparation de par les déclarations des membres d'Ikas Bi. "Nous ne savons pas vraiment ce qu'il contient mais la crainte est grande de voir les heures d'enseignement en basque diminuer", a déclaré Jean-Baptiste Haigaquerre,



Une matière ne pourrait plus être entièrement enseignée dans une langue qui n'est pas le français.

responsable d'Euskal Haziak. "C'est très inquiétant et incompréhensible à la fois du point de vue pédagogique", a commenté Michel Esteban. Le responsable d'Ikas Bi juge ces orientations "ridicules". "Cela complique les emplois du temps et risque de faire baisser le nombre d'heures d'enseignement en basque", a-t-il poursuivi.

Jean-Baptiste Haigaquerre

pense cependant qu'il faut attendre de connaître précisément ce que contient le projet gouvernemental car "il s'agit souvent de textes à plusieurs interprétations". Le projet sera selon lui "un compromis réalisé pour ne pas que le Conseil Constitutionnel entrave l'enseignement des langues régionales". Il ne faudra pas y laisser de prises à la contre-attaque, précise-t-il. "Nous

devons nous battre pour pouvoir au moins conserver le statut actuel de l'enseignement bilingue", a-t-il conclu. La filière des ikastolas, seaska pourrait aussi être concernée par le contenu du projet gouvernemental. Son président, Michel Etcheverry n'a cependant pas souhaité réagir avant d'avoir en main au moins une ébauche des textes à venir.

Histoire-géo et Technologies : deux nouveaux manuels d'Ikas Bi dans les casiers

Ikas Bi a présenté cette semaine les deux nouveaux manuels en langue basque édités en collaboration avec le Centre régional de documentation pédagogique (CRDP). L'ouvrage d'histoire-géographie destiné aux classes de quatrième est la suite du matériel pédagogique déjà sorti par la filière bilingue publique. En première, le manuel de sciences et technologies pour le deuxième cycle sera désormais également dans les casiers.

Chaque ouvrage a été édité à environ 1000 exemplaires. Ils seront distribués dans les écoles et collèges publics. "Ces livres seront aussi disponibles pour l'enseignement privé, catholique ou ikastola. Nous les fournissons à ceux qui nous les demandent", a précisé Michel Esteban, responsable d'Ikas Bi.

Ikas Bi : la fête des vingt ans dimanche

C'est un rendez-vous d'importance que s'approprient à célébrer les responsables de l'enseignement bilingue public et avec eux tous les élèves et parents d'élèves membres de la filière Ikas Bi. Ils en veulent pour preuve le récent livre de Luc Ferry, ministre de l'Éducation, dans lequel "il n'y a pas un mot sur les langues régionales". "Ce nouveau projet est en outre un grand recul par rapport à la situation actuelle".

"Nous avançons à petits pas", a déclaré Jean-Pierre Etcheberry, responsable d'Ikas Bi. "C'est un grand travail à été fait mais il reste une tâche encore plus importante à accomplir", a-t-il ajouté stipulant que celle-ci serait bien plus aisée si une loi assurant l'enseignement des langues régionales était promulguée.

Ce vœu sera certainement énoncé dans le discours que les responsables de la filière bilingue prononceront à l'occasion de la cérémonie qui aura lieu dès midi. Le message s'adressera entre autres à des

auditeurs bien particuliers. En effet, Michèle Alliot-Marie, ministre de la Défense ou encore Jean-Michel Drevet, sous-préfet, seront aux côtés des membres d'Ikas Bi à l'occasion de ce vingtième anniversaire.

600 enfants sur les planches. La journée sera cependant placée sous le signe de la fête. Dès 13h30 et jusqu'à 15h30, le théâtre de la Nature recevra le spectacle des enfants de Biscaye et de Guipuzkoa. Ils résonneront ensuite, à partir de 15h30, des chants, musiques et danses de certaines d'enfants. Ils seront 600, venus des sept provinces, à monter sur les planches pour le plus



Les écoles bilingues du Pays Basque ont rendez-vous à Ducautena.

grand bonheur de leurs parents.

Le parc accueillera également de nombreuses animations durant toute la journée. Ainsi, ateliers de peinture et maquillage, châteaux gonflables et jeux géants concourront à une journée de plaisir.

3600 élèves sont scolarisés dans la filière bilingue publique, depuis la maternelle jusqu'au lycée.

La gestion de la politique linguistique sera pérennisée par la création d'un GIP

Etat, département, région, SIVU et Conseil des Elus seront unis par le groupement d'intérêt public

Nir GOROSTIAGA

Si l'instance de propositions en matière de politique linguistique demeure le Conseil de la Langue, l'instance décisionnelle revient aujourd'hui à la Mairie d'Ouvrage Publique (MOP), qui réunit de manière informelle l'Etat, le département, la région, le syndicat intercommunal de soutien à la culture basque, le Conseil des Elus, la Drac et le Rectorat (entre autres). Leur rôle étant de décider ensemble quels seront les projets à subventionner, avec les crédits envisagés dans la Convention Spécifique Pays Basque.

C'est la MOP elle-même qui a annoncé hier, que les différents partenaires seront dorénavant organisés en un Groupement d'Intérêt Public, une structure publique autonome, à budget et personnalité morale propre où les différents partenaires seront représentés d'une manière "formelle et pérenne". Néanmoins, les décisions les plus importantes telles que la budgétisation des projets à subventionner en GIP, le sous-préfet a annoncé la mise en place d'un partenariat avec la Communauté Autonome Basque (CAB) en matière linguistique. Un protocole sera ainsi signé entre collectivités locales

Les statuts du GIP seront prochainement établis et la création devra faire l'objet d'un arrêté interministériel de l'Éducation



Jean Claude Iriart, Max Brisson, Jean Michel Drevet et François Mailla hier à Bayonne.

Nationale, du Ministère de la Culture et du Budget. Le GIP "de type Culture" verra le jour avant la fin de l'année, a annoncé le sous-préfet de Bayonne, Jean-Michel Drevet.

Parallèlement à la structuration en GIP, le sous-préfet a annoncé la mise en place d'un partenariat avec la Communauté Autonome Basque (CAB) en matière linguistique. Un protocole sera ainsi signé entre collectivités locales

et la CAB. "Nous voulons qu'il y ait une transparence maximale dans le financement des projets, éviter que cela parte dans tous les sens et ainsi faire en sorte qu'il n'y ait pas de surenchère" a expliqué Jean-Michel Drevet. Le protocole sera créé dans un esprit d'addition et non de soustraction.

chaque partenaire pouvant néanmoins subventionner de son côté a-t-il ajouté. Max Brisson, au nom du

Conseil des Elus et du Conseil Général, ainsi que François Mailla pour le Conseil Régional, ont estimé que la création du GIP et la collaboration avec la CAB étaient "un pas important" dans la pérennisation de la politique linguistique. Néanmoins, l'enseignement reste le point le plus important de la politique linguistique, pour lequel l'Éducation Nationale devra poursuivre, voire accroître, sa participation.

Les subventions adoptées

Dans le cadre de la convention spécifique, la Mairie d'Ouvrage Publique a décidé l'octroi de près d'un millions d'euros, comme il était prévu dans la convention. Ainsi, à mi-parcours, près de la moitié des crédits aura été débouffée.

"Fonctionnement et plan stratégique 181 980 €"
"Campagne de sensibilisation à la langue basque 53 358 €"
"Activités périscolaires (Uda Letu, Eskola, Haziak, Bertsoaren laguna, Ikas Bi) 72 000 €"
"Omnibus pour l'enseignement aux adultes (A4) 200 000 €"
"Machinisme Euskoak 128 680 €"
"Complément institutionnel 128 680 €"
"Production pédagogique (Ikas, Ikas bi) 207 277 €"
"Euskal irratia 106 716 €"
"Maintenance relais ETB 74 845 €"

L'instance de concertation agricole fait le bilan

Les pouvoirs publics le juge positif, ELB estime que rien de concret n'avance et met en doute sa participation

Maritxu LOPEPE

Après un an et deux mois de fonctionnement, l'instance de concertation agricole du Pays Basque (ICAPB) a fait le bilan de son action hier à l'occasion de la tenue à Bayonne de la Commission départementale d'orientation agricole. Mise en place dans le cadre de la Convention spécifique Pays Basque et composée de représentants du Conseil des Elus, de l'Etat, et des organismes professionnels agricoles, l'ICAPB a pour objectif de mieux prendre en compte les spécificités de l'agriculture basque, avec un budget de 21 M€ à la clé, sur six ans. C'est dans cet objectif qu'elle a rédigé une Charte Agricole du Pays

Pente

L'ICAPB a conclu à l'opportunité de calculer les aides au handicap naturel des exploitations, en fonction du niveau de pente des parcelles

Basque qui brosse la situation actuelle et les orientations que doit suivre la politique agricole locale. Le foncier et l'installation, la valorisation des produits agricoles et l'agriculture de montagne sont les principaux sujets sur lesquels a travaillé l'instance depuis sa création. L'avancée la plus importante concerne ce dernier domaine. Le groupe de travail montagne a en effet conclu à l'opportunité de calculer les aides au handicap naturel (ICBN) que perçoivent les exploitations, en fonction du niveau de pente des parcelles. La proposition a semble faire l'unanimité hier matin. Il faut maintenant que le ministère de



M.A. Arbelide, au nom de la MSA, entrant à la réunion hier.

l'agriculture l'étudie et que les instances départementales la valide.

Concernant le foncier, "une stratégie globale a été définie vis-à-vis de la destination des terres agricoles" lors de réunions avec la DDE et les agen-

ces d'urbanisme, a expliqué Wilfried Fousse, directeur départemental adjoint de l'agriculture et responsable de l'antenne bayonnaise.

La filière ovine n'a pas été oubliée. Une étude sur la gestion de la production a été lancée. Des actions émanant notamment des trois AOC du Pays Basque et visant à valoriser les produits agricoles devraient aussi être financées cette année. Enfin, quatre projets sont à l'étude pour promouvoir l'installation en agriculture.

"Brasse du vent"

Le directeur adjoint à l'agriculture et animateur de l'ICAPB juge ce bilan "plutôt positif". "C'est un bilan assez conséquent pour une instance aussi jeune", a-t-il commenté. "Beaucoup de réunions ont eu lieu,

auxquelles toutes les organisations ont pris part. Cela dénote d'un intérêt sérieux", a poursuivi Wilfried Fousse.

Un optimisme que ne partage cependant pas le représentant du syndicat ELB. "Nous passons des heures à brasser du vent et à faire des vœux pieux", a déclaré Jean-Paul Duhailhé à la sortie de la réunion hier. Il a regretté que l'on "ne se serve pas des outils que l'on a". Il a notamment évoqué l'insécurité autour de la prise en compte du niveau de pente des parcelles pour les aides à la montagne et le récent refus du département d'accorder une aide "dans la même logique" à la fauche des parcelles en forte pente. Devant ces "incohérences", ELB a mis en doute l'utilité de poursuivre sa participation à l'instance de concertation agricole.

pays basque

La politique linguistique sera le plat principal du ministre de l'Intérieur lors de sa venue

Il devrait donner le "feu vert" pour la création d'un GIP. Une deuxième visite est prévue en automne

Nur GOROSTIAGA

Si les mouvements sociaux ne chamboulent pas l'agenda du ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy devrait se rendre en Pays Basque ces prochaines semaines. Plusieurs réunions sont au menu des deux jours programmés, mais la politique linguistique en sera le plat principal. Selon les différents échos, le ministre de l'Intérieur n'a pas prévu de faire d'annonces flicées, mais au contraire viendra rencontrer les différents acteurs politiques et sociaux du Pays Basque nord. Les "annonces", en revanche sont prévues lors d'une deuxième visite que l'on espère à l'automne.

Retour

Le ministre de l'Intérieur devrait revenir en Pays Basque à l'automne prochain, ou cette fois-ci il est prévu qu'il fasse des "annonces".

Si les mouvements sociaux ne chamboulent pas l'agenda du ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy devrait se rendre en Pays Basque ces prochaines semaines. Plusieurs réunions sont au menu des deux jours programmés, mais la politique linguistique en sera le plat principal. Selon les différents échos, le ministre de l'Intérieur n'a pas prévu de faire d'annonces flicées, mais au contraire viendra rencontrer les différents acteurs politiques et sociaux du Pays Basque nord. Les "annonces", en revanche sont prévues lors d'une deuxième visite que l'on espère à l'automne.

Cette fois-ci, donc, les débats devraient porter sur tous les aspects de la politique linguistique, c'est-à-dire l'enseignement de la langue basque, sur le cadre légal et réglementaire de l'enseignement, sur la pratique de la langue basque dans la vie publique et privée, etc.

"Feu vert"

Ainsi, lors de sa venue en juin, il est prévu qu'il donne son "feu vert" pour la mise en place du Groupement d'Intérêt Public de type Culture, qui gèrera la politique linguistique de la langue basque. La structuration informelle constituée par la Mairie d'Ouvrage Public (MOP) en place actuellement, pourra alors se transformer en GIP. Cependant, le GIP étant un établissement public, il nécessite une longue élaboration et l'approbation de plusieurs ministères. En effet il faudra un décret interministériel entre l'Education nationale, le ministère de la Culture, le ministère des Libertés locales et le ministère des Affaires étrangères, ce dernier pour que le GIP ait compétence et que les représentants de l'état soient autorisés en matière transfrontalière pour nouer des partenariats avec la Communauté Autonome Basque et la Députation Forale de Navarre. La procédure risque de prendre 6 longs mois, mais à



Nicolas Sarkozy était en Corse le week-end dernier.

partir du "feu vert" du ministre, le MOP pourra se transformer en GIP.

Une structure à deux étages

C'est le Conseil des Elus qui a la charge de la préparation des statuts du futur GIP. D'après Max Brisson, conseiller général biarrôtin en charge de la politique linguistique au Conseil Général et au Conseil des Elus, Le GIP gèrera son propre budget et sa propre structure professionnelle. "Le GIP et le Conseil de la Langue fonctionneront ensemble, un peu comme le Conseil Régional et le Conseil Economique et Social en Aquitaine", ou encore le Conseil des Elus du Pays Basque et le Conseil de Développement.

Le Conseil de la Langue fera des études, des expertises, des analyses et des propositions, et le GIP prendra les décisions sur les orientations en matière de politique linguistique. La logistique sera mutualisée entre les deux structures.

Max Brisson approuve la décision du conseil d'administration du Conseil de la Langue, qui a préféré ne pas embaucher de nouveau directeur tant que le GIP ne sera pas en place. Le conseiller général de Biarritz-est

cial en Aquitaine", ou encore le Conseil des Elus du Pays Basque et le Conseil de Développement.

Le Conseil de la Langue fera des études, des expertises, des analyses et des propositions, et le GIP prendra les décisions sur les orientations en matière de politique linguistique. La logistique sera mutualisée entre les deux structures.

Max Brisson approuve la décision du conseil d'administration du Conseil de la Langue, qui a préféré ne pas embaucher de nouveau directeur tant que le GIP ne sera pas en place. Le conseiller général de Biarritz-est

cial en Aquitaine", ou encore le Conseil des Elus du Pays Basque et le Conseil de Développement.

ne cache pas que la nomination du nouveau directeur avait été mal vécue par les représentants de la MOP, alors qu'ils avaient donné un avis contraire à la candidature. Si le Conseil de la Langue avait décidé d'aller de l'avant, l'élu biarrôtin ne cache pas que ce fait pouvait aboutir à un blocage. A l'opposé d'une structuration actuelle non réellement définie aujourd'hui par la MOP, le GIP aura donc l'avantage d'être une institution solide où les relations entre les deux structures seront plus claires.

De côté du Conseil de la langue, Jakes Borthauru membre du

Conseil d'Administration attend également la constitution du GIP, qui rendra plus lisible l'articulation de la politique linguistique en Pays Basque nord, et "sortira la MOP du flou actuel pour laisser la place à une vraie institution" a-t-il affirmé sur les ondes d'Euskal Irratiak.

Parallèlement à la préparation du futur GIP, le Conseil des Elus est également en train de constituer un document qui sera remis au ministre de l'Intérieur sur la mise en place de la future politique linguistique en Pays Basque nord. Après une première réunion élargie, une deuxième devrait avoir lieu sous peu.

Conseil d'Administration attend également la constitution du GIP, qui rendra plus lisible l'articulation de la politique linguistique en Pays Basque nord, et "sortira la MOP du flou actuel pour laisser la place à une vraie institution" a-t-il affirmé sur les ondes d'Euskal Irratiak.

Parallèlement à la préparation du futur GIP, le Conseil des Elus est également en train de constituer un document qui sera remis au ministre de l'Intérieur sur la mise en place de la future politique linguistique en Pays Basque nord. Après une première réunion élargie, une deuxième devrait avoir lieu sous peu.

De côté du Conseil de la langue, Jakes Borthauru membre du

Conseil d'Administration attend également la constitution du GIP, qui rendra plus lisible l'articulation de la politique linguistique en Pays Basque nord, et "sortira la MOP du flou actuel pour laisser la place à une vraie institution" a-t-il affirmé sur les ondes d'Euskal Irratiak.

Le Groupement d'Intérêt Public

Le Groupement d'Intérêt Public ou GIP est une personne morale de droit public dotée de l'autonomie juridique et financière, dont les modalités de fonctionnement sont régies par décret et qui permet d'associer, pour une durée déterminée, des institutions de nature diverse, en vue d'exercer en commun des activités de caractère scientifique, technique, professionnel, éducatif et culturel ou de

gérer des équipements ou des services d'intérêt commun. Dans le cas présent, il s'agit d'un GIP de type "culturel". Cette structure de groupement est née de la loi n°82-610 du 15 juillet 1982 sur la recherche et le développement technologiques. L'article 21 prévoit la constitution de groupements entre des établissements publics et/ou avec des personnes morales de droit privé,

pour la conduite d'actions en commun dans des domaines d'intérêt général. Les statuts de chaque GIP résultent d'une convention constitutive établie entre les membres du Groupement et approuvée, par voie d'arrêté ministériel, par les autorités administratives compétentes de l'Etat. La Mairie d'Ouvrage Publique actuelle étant constituée par l'Etat, la Région, le

Département et le Syndicat intercommunal pour la culture basque, le GIP pourrait être constitué des mêmes membres. Les statuts devront dans un premier temps être envoyés au ministre du budget et des finances avec un programme d'activités et des prévisions pour les trois années à venir. La personnalité morale sera constituée par la parution dans le Journal Officiel.

à la une

statut officiel pour l'euskara

propose que les collectivités puissent investir dans les locaux d'ikastola et demande la création d'un GIP



Un statut officiel pour l'euskara, une demande trentenaire. 4.802

Ainsi, la reconnaissance officielle des langues régionales par la loi permettrait de "ratifier la charte européenne des langues régionales, d'offrir à toute politique linguistique au service des langues régionales un cadre juridique facilitant leur élaboration et leur mise en œuvre" et pourrait "doter l'enseignement des langues régionales d'un cadre réglementaire adéquat afin de permettre la consolidation et

le développement des filières d'enseignement à parité horaire et immersives".

en basque et du basque



des souhaits des parents; adaptation des locaux, mise en place d'outil d'évaluation adapté à des progres-

sions organisées dans les deux langues; diffusion d'informations sur les différents modèles; évolution des projets d'école, des méthodes pédagogiques, des activités scolaires... afin que le développement du bilinguisme s'intègre progressivement au sein d'une offre diversifiée et complémentaire. Pour cela une "concertation étroite" entre les collectivités et les collectivités locales" est souhaitée, et même une "véritable stratégie concertée" est préconisée afin de surmonter les difficultés actuelles.

3 Définir un cadre d'intervention adapté pour les collectiv-

tés locales : "Le cadre légal actuel ne permet pas aux collectivités locales de répondre efficacement aux besoins exprimés en matière d'aide aux investissements des établissements primaires et secondaires sous contrat d'association" les ikastola. "Sur un certain nombre de situations bien identifiées, il nous semblerait très intéressant d'expérimenter avec les collectivités qui le souhaitent un cadre d'intervention permettant d'aider à la réalisation d'investissements en locaux ou en matériels" stipulent les élus rassemblés au sein du Conseil de développement en matière d'enseignement.

Mise en place d'un établissement public pour la politique linguistique

La deuxième partie du document expose le besoin de la mise en place d'un établissement public pour la politique linguistique, sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public, de type culture.

Le Conseil des Elus rappelle que le Pays Basque nord a près de 70 000 bascophones, et que la situation de la langue basque s'est "considérablement affaiblie ces dernières décennies par la défaillance du mode de transmission familiale". Face à cette situation une politique linguistique s'est mise en place à partir de la décennie 90 avec la signature de la Convention spécifique. Un "dispositif expérimental" avec un caractère "informel" "complexe" avec des "difficultés techniques" mais avec "un bilan jugé positif" par les partenaires. Un dispositif, qui nécessite "un statut de droit public" octroyé par l'Etat et par les collectivités et organismes composant ce jour la Mairie d'Ouvrage Public.

"Il sera alimenté par les participations des partenaires institutionnels et engagera les financements auprès des opérateurs dans le respect des orientations élaborées en commun". "Ce nouvel organisme aura pour effet de pérenniser l'existence d'une politique publique concertée au service des langues régionales et de permettre, en simplifiant, une meilleure efficacité du dispositif".

1 Les missions du GIP :

Achever la mise en œuvre du volet linguistique de la Convention Spécifique, définir les orientations à mettre l'issue de la Convention dans les domaines déjà traités, ou non traités.

Sur ce dernier point, le Conseil des Elus évoque l'édition en langue basque, la présence du basque dans les médias télévisuels et l'utilisation du basque dans la vie publique.

"Ces nouvelles orientations pourront utilement s'appuyer



Plus d'une vingtaine de Mairies pratiquent déjà le bilinguisme.

sur la définition préalable d'un plan stratégique dont les modalités d'élaboration seront largement participatives, et qui pourrait porter sur les trois volets que sont l'apprentissage, l'utilisation et la transmission de la langue" estime le document. Ainsi, et "afin de soutenir l'utilité sociale de la langue basque" "le développement de sa présence et de sa pratique dans les services au public (mairies, institutions et entreprises publiques, commerces...) sera plus particulièrement recherché". Selon le Conseil des Elus, le GIP pourra prendre des initiatives auprès des acteurs concernés afin de promouvoir avec eux l'utilisation du basque dans l'information et l'accueil au public, la traduction des actes officiels, le respect de la toponymie, de proposer des séquences de formation à la pratique du basque pour les salariés concernés. Ces points évoqués sont justement le contenu de la charte que plus de vingt mairies du Pays Basque ont déjà signé avec Euskal Konfederazioa pour rendre bilingue les services au public.

2 Les moyens techniques et financiers, et les fonctions : Un budget, une équipe perma-

nente suffisamment étoffée pour la mise en œuvre des projets, pour une mission de coordination entre les différents partenaires, fournir une ingénierie technique, établir des conventions de partenariat et animer la fonction consultative d'expertise et de proposition assurée par le Conseil de la Langue.

3 La coopération transfrontalière : Le Conseil des Elus affirme que "la langue basque fait et fera naturellement l'objet de coopérations transfrontalières entre les opérateurs linguistiques de part et d'autre de la frontière. "Dans le processus de construction progressive d'une politique linguistique en Pays Basque de France, il est indispensable que la puissance publique puisse définir ses propres orientations en matière de coopération transfrontalière et développer avec les institutions de Navarre ou d'Euskadi des relations pouvant aller jusqu'à l'élaboration de projets menés en commun".

En tant que lieu de rassemblement des institutions publiques, d'après le Conseil des Elus "le GIP pourrait devenir dans le domaine de la politique linguistique l'interlocuteur privilégié des communautés autonomes et des "diapasons".

Euskal konfederazioa donne les outils aux mairies pour promouvoir l'euskara

Propositions d'actions concrètes, exemples d'actes bilingues, lexique... à l'initiative d'Euskal konfederazioa (1), les mairies d'Ipar-ralde ont désormais à leur disposition la caisse à outils qui leur permettra de développer l'usage de l'euskara dans leurs services. Les militants aberzale et euskaltzale aussi, pour aiguillonner leurs élus dans le bon sens. Voici l'essentiel de ce travail qui servira de coup d'envoi afin de mettre en place une politique linguistique avec les élus locaux. Ceux-ci seront aidés par un technicien qui leur apportera des conseils et s'attachera à l'aspect technique de la mise en œuvre des mesures définies.

(1) Avec la collaboration de Euskal Kultur Erakunde et de UEMA (fédération des communes basco-phones d'Hegoalde). L'étude juridique a été réalisée par M^{re} Yolanda Molina Ugarte, du barreau de Bayonne.

A quand la nouvelle ikastola à Ustaritz

■ En ce début d'année, l'association Urkila œuvre pour la construction d'une nouvelle ikastola à Ustaritz, se félicite de savoir que les élus de chaque liste sont favorables à cette idée et sont disposés à étudier un projet concret. L'actuelle ikastola se trouve dans des locaux exiguës, sans parking, dont l'accès est situé près d'un carrefour dangereux. Les espaces extérieurs ne sont pas adaptés à de jeunes enfants et les nuisances sonores dues

« **L**e droit de pratiquer une langue régionale ou minoritaire dans la vie privée et publique constitue un droit imprescriptible conformément aux principes contenus dans le pacte international relatif aux droits civils et politiques des Nations unies et conformément à l'esprit de la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales du Conseil de l'Europe, proclame le préambule de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires adoptée par le Comité des ministres du Conseil de l'Europe le 25 juin 1992. Par ailleurs, l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme (1789) proclame le droit de tout citoyen à la liberté fondamentale de pensée et d'expression, à la libre communication et permet de parler, écrire et imprimer librement. Il paraît évident que la mise en application de ce droit exige le respect et la possibilité d'expression en euskara. Les collectivités locales et notamment les communes peuvent et doivent mettre en place une politique linguistique de promotion, protection et développement de l'euskara, cela est juridiquement possible et compatible avec le droit français actuel.

Le droit français actuel permet une large intervention des collectivités locales

Depuis l'ordonnance de Villiers Cotterets du 15 août 1539 signée par François 1^{er} qui imposait l'usage du français pour les faits de justice, la langue française est considérée comme la seule langue juridique. Pour les actes d'état civil, la loi du 2 thermidor an II (20 juillet 1794) prévoit expressément que «les actes doivent être rédigés en langue française». L'arrêté du 24 prairial, an XI (13 juin 1803) précise que l'emploi de la langue française est obligatoire «même dans les régions où l'usage de dresser les actes publics dans l'idome se serait maintenu».

Les interventions législatives contemporaines ont toutes eu pour objectif de défendre et protéger le français face aux



De gauche à droite: Erramun Bachos, Jeanne Mercapide, Belat Gimenez, la représentante de UEMA et Jone Josu. Mercredi 23 janvier, à la Maison pour tous d'Anglet étaient invités par Euskal Konfederazioa et la municipalité d'Anglet, les maires d'Iparralde. Une trentaine d'élus ont reçu un document sur le bon usage de l'euskara dans nos mairies. Au-delà des recommandations dans le cadre de la loi, reste la nécessité d'une volonté plus politique qu'euskaltzale.

langues étrangères notamment l'anglais. Ainsi, la loi du 31 décembre 1975 sur la langue française a rendu obligatoire l'emploi du français dans les transactions portant sur les biens et services, dans les informations et la présentation des programmes de radio-diffusion et de télévision, dans les contrats de travail, dans l'usage des lieux, biens ou services publics et dans la passation des contrats avec une collectivité ou un établissement public. Cette loi a été considérée insuffisante à la protection de la langue française car en cas de non-respect de ces dispositions, elle prévoyait des sanctions jugées trop modestes et difficiles à mettre en œuvre. Ainsi, elle a été supprimée par la loi du 4 août 1994, dite loi Toubon, adoptée après l'amendement constitutionnel du 25 juin 1992 selon lequel «La langue de la République est le français».

La loi Toubon, d'ailleurs partiellement invalidée par le Conseil constitutionnel qui a déclaré plusieurs dispositions contraires au principe de libre expression proclamé par l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, prévoit dans son article 2 que «le français est la langue de l'enseignement, du travail, des échanges, et des services publics».

Mais, ni l'article 2 de la Constitution ni la loi Toubon ne s'opposent à la mise en place de dispositifs de promotion, défense et encouragement à l'utilisation de l'euskara tels que ceux prévus par certaines dispositions de la Charte européenne des langues régionales et mi-

convention est de protéger et de promouvoir les langues régionales ou minoritaires au sein des Etats membres. Le Conseil d'Etat, dans un avis du 24 septembre 1996, avait considéré la Charte incompatible avec la Constitution de 1958, notamment avec l'article 2, et le rapport de Guy Carcassonne de septembre 1998 avait conclu à la possibilité de ratifier la Charte sous réserve de la révision constitutionnelle. En fait, il aura fallu presque sept années pour la signature de la Charte par le gouvernement français le 7 mai 1999 à Budapest.

Sur l'ensemble des dispositions prévues par la Charte, le gouvernement a retenu 39 engagements relevant de la partie III de la convention portant sur les mesures en faveur de l'emploi des langues régionales ou minoritaires dans la vie publique.

Le Conseil constitutionnel, par décision du 15 juin 1999, a considéré que si certains principes de la partie II de la Charte heurtent les principes constitutionnels du droit français, les 39 engagements prévus par le gouvernement ne sont pas en eux-mêmes contraires à la Constitution. La Charte n'a donc pas été ratifiée, mais dans la mesure où les 39 engagements sont compatibles avec la Constitution de 1958, les collectivités locales peuvent mettre en application ceux qui relèvent de leur compétence.

mais la rédaction est également autorisée en euskara et même préconisée par une des 39 dispositions jugées compatibles avec la Constitution. Il s'agit de l'article 10 c) et d) de la Charte qui prévoit que doit être permis «l'encouragement la publication par les collectivités régionales ou locales des textes officiels dont elles sont à l'origine, également dans les langues régionales ou minoritaires. Ainsi, les communes peuvent, outre la rédaction française des textes qu'elles rédigent, établir et publier également un

inclure également des textes en euskara pour établir et délivrer les extraits d'actes civils tels que extraits d'actes de mariage, extraits d'actes de naissance et extraits d'actes de décès.

▲ **Emploi ou adoption, le cas échéant conjointement avec la dénomination en français, des formes traditionnelles et correctes de la toponymie en euskara.** Il s'agit de la mise en application de l'article 10 de la Charte: panneaux de signalisation et d'information bilingues à l'intérieur des dépendances des locaux communaux et sur le territoire de la commune (rues, places, quartiers, sites et en général informations des lieux et installations publiques).

▲ **L'accès bilingue aux services publics.** c'est-à-dire aussi bien les services publics administratifs qu'industriels et commerciaux. Les communes peuvent par le biais de la mise à disposition de personnel bi-

lingues locaux également en euskara. En effet, si la loi Toubon prévoit que le français est la langue des services publics, il convient de préciser que cela suppose que le monolingue ou emploi exclusif de l'euskara n'est pas possible mais, tout en garantissant l'accès aux services publics en français, les communes peuvent les garantir également en euskara.

Cela est conforme à l'article 21 de la loi Toubon, selon lequel ces dispositions de la langue française s'appliquent sans préjudice de la législation et de la réglementation relatives aux langues régionales et ne s'opposent pas à leur usage. Si la connaissance de l'euskara doit être prise en considération dans le recrutement du personnel en contact avec le public, il semble délicat de subordonner expressément le recrutement d'un fonctionnaire à la connaissance de cette langue.

▲ **Mise en application des articles 11 et 12 de la Charte concernant respectivement les médias et les activités et équipements culturels.**

Les dispositions relatives aux médias prévoient qu'il faut encourager et promouvoir les programmes et émissions de radio, télévision, presse et œuvres audio et audiovisuelles en langues régionales et étendre les mesures d'assistance financière aux productions audiovisuelles. Dans le domaine culturel, il est préconisé d'encourager la publication, la réalisation, la diffusion et l'émission de programmes de cinéma, théâtre, de musées, d'archives, d'académies, d'œuvres littéraires, de livres et de périodiques en euskara. Les communes peuvent participer à cette politique de promotion culturelle en euskara en créant leur propres structures ou par le biais d'un financement spécifique destiné à des associations et initiatives citoyennes.

▲ **Echanges transfrontaliers.** Selon l'article 14 de la Charte consacré aux échanges transfrontaliers, et bien entendu tenu dans les 39 engagements jugés conformes à la Constitution, dans l'intérêt de la langue à protéger il faut faciliter et encourager la coopération à travers les frontières, notamment entre collectivités régionales ou locales, sur le territoire

communes de mettre en place toutes sortes d'échanges et projets communs culturels avec d'autres communes, notamment de Hegoalde.

Propositions d'actions

Au Pays Basque Nord, tous les indicateurs de révolution sociolinguistique annoncent une perte ininterrompue de l'euskara. Les communes peuvent agir pour assurer la revitalisation de l'euskara et lui donner un caractère officiel dans la vie quotidienne. Les basco-phones sont en droit d'attendre des communes des services de qualité: l'administration ne doit pas se déroger aux citoyens et se doit de leur

Herri Kontseilurako bilkura-d Convocation du Conseil Municipal

Herri Kontseilurako bilkura-d
Par la présente, nous vous invitons à participer à la réunion ordinaire du Conseil Municipal.

Eguna / Date : 2001-05-07 (Ordinaria / régulière)
Tenorea / Heure : 19 h 00
Lekua / Lieu : Herriko Etxea / Mairie

Gaiak / Ordre du jour :

1. Aholku bilinguea mairietan erabiltzearen alde.
L'encouragement des actes de la dénomination bilingue.
2. ...
3. ...
4. ...
5. ...

Urteko, 2001eko maiatzaren 12
Urteko, 12 mai 2001

Ezkontza meza Publication de mariage

Urteko, 2001eko maiatzaren 12
Urteko, 12 mai 2001

Senargaiak / Mariak:
...
Urteko, 2001eko maiatzaren 12
Urteko, 12 mai 2001

Senargaiak / Mariak:
...
Urteko, 2001eko maiatzaren 12
Urteko, 12 mai 2001

Senargaiak / Mariak:
...
Urteko, 2001eko maiatzaren 12
Urteko, 12 mai 2001

Senargaiak / Mariak:
...
Urteko, 2001eko maiatzaren 12
Urteko, 12 mai 2001

Senargaiak / Mariak:
...
Urteko, 2001eko maiatzaren 12
Urteko, 12 mai 2001

Senargaiak / Mariak:
...
Urteko, 2001eko maiatzaren 12
Urteko, 12 mai 2001

Senargaiak / Mariak:
...
Urteko, 2001eko maiatzaren 12
Urteko, 12 mai 2001

donner le choix de la langue à employer. Les communes doivent faire savoir qu'elles soutiennent la langue basque

Sondage - La Semaine du Pays Basque

64 % sont d'accord pour que soit créé un département Pays Basque

UNE REVENDICATION DE DEUX CENTS ANS

«Ma province proteste» lance Dominique-Joseph Garat aux députés de l'Assemblée Nationale. «Cette réclamation n'intéresse que des peuples pauvres et peu nombreux. Mais n'ont-ils pas par là même des droits plus sacrés à votre justice éclairée ?» rajoute son frère Dominique Garat. Devant l'Assemblée Nationale, en ce 12 janvier 1790, les deux députés du Labourd tentent de faire reconnaître un département du Pays Basque, après les protestations de ceux de Basse-Normandie et de Soule qui réclamaient le maintien des foras «foraux», les lois démocratiques des Basques. Mais le 4 mars 1790, l'Assemblée Nationale dit non aux Basques. Elle constitue le département des Basses-Pyrénées avec la province du Béarn.

Plus de deux cents ans après, la revendication se poursuit. Et deux courants se dessinent en faveur d'un nouveau département : celui du monde économique et celui d'une partie croissante de la classe politique locale. Le jeune mouvement Enbata pose en 1963 les premières bases politiques de la revendication départementale. Mais en se développant, une partie importante du mouvement abertzale s'écarte de l'unité, la jugeant conservatrice et seulement réformiste.

Le débat s'étend à d'autres sphères politiques et économiques. Deux associations se constituent en 1975. L'une rassemble des élus de toutes tendances et l'autre des personnalités de la «société civile». Par un travail de terrain, les «départementalistes» réussissent à faire inscrire le projet de département dans l'une des 110 propositions de François Mitterrand pour les élections présidentielles de 1981. Après l'élection, échoquant des réticences au sein de la classe politique locale, le PS fait machine arrière.

Plus de dix ans après, le député gaulliste Michel Inchausti

QUESTION N°3

Vous êtes-vous intéressés au débat d'opinion sur ce projet ?

Beaucoup : 8 %

Un peu : 31 %

Pas tellement : 27 %

Pas du tout : 34 %

QUESTION N°4

Êtes-vous pour ou contre la création d'un département Pays Basque ?

(Sans opinion : 10 %)

POUR : 64 %
CONTRE : 36 %

QUESTION N°5

Votre choix est-il définitif ?

OUI : 55 %

NON : 45 %

COMMENTAIRE 1

L'intérêt pour le débat est faible, ce qui n'est pas apparemment étonnant pour le projet de département. Pour la première fois, les habitants du Pays Basque s'expriment au travers d'un sondage exclusif C & A - La Semaine et donnent une large majorité à ce projet institutionnel. Désormais, il faudra tenir compte de ce nouvel élément dans les réflexions et les actions à venir. Les résultats de ce sondage surprendront par l'ampleur du choix en faveur du oui (64 %) même s'ils rejoignent exactement l'opinion des maires qui s'étaient exprimés sur ce sujet à l'automne dernier. En revanche, toute contestation ou réfutation sont rejetées d'avance tant la méthode utilisée a été sérieuse et rigoureuse.

COMMENTAIRE 2

Voici donc l'importante réponse positive de la grande majorité de la population du Pays Basque au projet de création d'un département Pays Basque. Elle est l'exact opposé du oui des maires, qui le chiffre à 74 %. Conclurons-nous peut-être aux deux ?

COMMENTAIRE 3

Que pour 55 % des habitants du Pays Basque, leur choix concernant le projet d'un département Pays Basque ne soit pas définitif n'a rien de surprenant. Comme nous l'avons vu, le débat est complexe et une large part du travail doit encore être accomplie. Beaucoup de personnes ont un projet d'avenir qui ne s'inscrit pas dans les perspectives politiques

Sondage - La Semaine du Pays Basque

UNE LARGE MAJORITÉ POUR UN DÉPARTEMENT PAYS BASQUE

Le débat sur la création d'un département Pays Basque a été accaparé par une frange marginale, en général politique, de la population. Pour la première fois, les habitants du Pays Basque s'expriment au travers d'un sondage exclusif C & A - La Semaine et donnent une large majorité à ce projet institutionnel. Désormais, il faudra tenir compte de ce nouvel élément dans les réflexions et les actions à venir. Les résultats de ce sondage surprendront par l'ampleur du choix en faveur du oui (64 %) même s'ils rejoignent exactement l'opinion des maires qui s'étaient exprimés sur ce sujet à l'automne dernier. En revanche, toute contestation ou réfutation sont rejetées d'avance tant la méthode utilisée a été sérieuse et rigoureuse.

600 PERSONNES ONT ÉTÉ INTERVIEWÉES AU PAYS BASQUE SELON LA MÉTHODE DES QUOTAS

Le sondage a été réalisé dans les 21 cantons du Pays Basque par la société C & A et Jean-Louis Clamaror, HEC, directeur d'agence de communication. Comme déjà précisé dans notre dernier numéro, la méthode retenue a été celle des quotas qui consiste à établir un échantillon représentatif de la population à partir des statistiques socio-démographiques de l'Insee. C'est cette approche scientifique qui nous permettra de vous donner des résultats détaillés, la semaine prochaine.

Ainsi, les enquêtes de l'institut de sondage ont réalisé, entre le 10 et le 24 avril, 600 interviews, ce qui est un chiffre important quand on sait que les journaux parisiens publient des sondages nationaux réalisés à partir d'un petit millier d'interviews.

Il est à noter que, contrairement à certaines craintes que nous avions, très peu de personnes n'ont pas accepté de participer au sondage et les entretiens se sont fort bien déroulés. Que nos «sondés» soient ici tous remerciés !

QUESTION N°1

Avez-vous déjà entendu parler d'un projet de création d'un département Pays-Basque ?

OUI : 71 %

NON : 29 %

QUESTION N°2

Sur ce projet, êtes-vous très bien informé, assez bien informé, pas très bien informé, pas bien informé du tout ?

Très bien : 3 %

Assez bien : 27 %

Pas très bien : 48 %

Pas bien du tout : 22 %

Etude de Maître CARAYOL Commissaire-priseur

HOTEL DES VENTES MOBILIÈRES

6, rue du Centre - BIARRITZ - Tél. 05 59 24 21 88 - Fax. 05 59 24 35 62

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES LE DIMANCHE 4 MAI 1997 à 14 heures 30

ART D'ASIE

MOTION

L'objet social du Conseil de Développement est de « contribuer au développement global, cohérent et harmonieux du PAYS BASQUE ».

La plupart des signataires de la présente ont participé durant deux ans au diagnostic préalable, et travaillent depuis plus de huit ans au sein de l'Association à une concertation constante et constructive pour répondre à l'intérêt public de notre territoire.

Pour ce faire, en plus d'émettre des avis, d'élaborer un schéma d'aménagement, de pousser à sa mise en oeuvre au moins partielle, le Conseil de Développement majoritairement, préconise **la mise en place d'une Chambre d'Agriculture, la mise en oeuvre d'une véritable dynamique des enseignements supérieurs avec une direction plus autonome, la reconnaissance indispensable de la langue basque et la création nécessaire du Département Pays Basque.**

Tous ces éléments clefs, à quelques nuances près, ont été unanimement repris, par le Conseil des Elus du Pays Basque dans sa contribution à l'Automne 2002 aux Assises de Salies et de Bordeaux.

L'Etat, par ses représentants, participe à notre association depuis le début, et pourtant dix ans après, nous constatons que :

- Fin 2002 dans la session Parlementaire, le représentant du Gouvernement a refusé que soit introduite parmi les modifications constitutionnelles en cours, la simple notion de respect des langues minoritaires.
- Début 2003, le premier ministre a affirmé son opposition à la création du Département, sans rien proposer de sérieux dans les autres domaines.

Nous déplorons et dénonçons l'indifférence et l'immobilisme irresponsables que montre le Gouvernement aux demandes raisonnables du Pays Basque.

Cela est nuisible à une cohérence dynamique de notre territoire, contraire à ses intérêts, en décalage lourd avec la volonté d'une grande partie de ses habitants, et sans doute dangereux pour son avenir.

Dans une telle situation, que nous regrettons, nous estimons que nous ne pouvons continuer de faire croire à des solutions éventuelles ou de servir de caution à des dispositifs sans effet réel pour répondre aux besoins et à la volonté des populations locales.

C'est pourquoi, à défaut d'avancées certaines et concrètes sur les points clefs avant la fin 2003, la continuation de l'immobilisme Gouvernemental nous astreindra à reconsidérer notre participation à la concertation menée ces dernières années. Pourtant, nous avons, dans la sérénité, pu ouvrir bien des perspectives et espoirs, aujourd'hui déçus, en Pays Basque.

COMMUNIQUE DE PRESSE Bayonne, le 17 mars 2003

Le Conseil de Développement du Pays Basque (CDPB) s'est réuni en assemblée générale le vendredi 14 mars à Bayonne et s'est prononcé sur la motion que nous avons soutenue.

Nous souhaitons aujourd'hui vous faire part de quelques remarques complémentaires.

1) Sur les objectifs de la motion

Contrairement à ce que certains ont voulu faire croire, cette motion n'avait pas pour objectif de faire disparaître le CDPB mais bien au contraire de demander à l'Etat que les fondations indispensables pour le développement du Pays Basque soient établies afin que les travaux du CDPB trouvent toute leur utilité.

En effet les préconisations, dont la synthèse se retrouve dans le rapport "Le Pays Basque à mi-parcours entre 1992 et 2010", ne peuvent pas être, aujourd'hui, suivies de décisions puisque d'ores et déjà les administrations s'opposent à des points cruciaux de ce rapport. Par exemple l'UPPA ne valide pas une orientation qui irait vers la création d'un EPA pour le développement de l'université (note en bas de page 63), ou encore l'Etat émet une réserve sur la reconnaissance de la langue basque (note en bas de page 50).

Dans le même esprit, nous ne pouvons que nous interroger sur la réelle volonté du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques de soutenir les projets du Pays Basque alors que son Président a refusé de voter, lors de l'Assemblée Générale du Conseil des Elus, la contribution du Pays Basque dans le cadre du processus de décentralisation.

2) Sur l'analyse du vote

Sur 86 votants, 46 ont voté contre la motion, soit 53%. Il faut cependant signaler que les représentants des administrations (Etat, Région, Département...) membres du CDPB, représentent 15 voix qui ne pouvaient soutenir une motion s'élevant contre l'immobilisme de l'Etat.

Sans donc ces voix "officielles", la motion était majoritaire avec 35 voix contre 31. Ceci montre que les élus et les acteurs économiques, culturels et sociaux entendent dans leur majorité signifier leur détermination à voir avancer les vraies réformes de droit commun préconisées par le Conseil de Développement.

Mais, au delà des chiffres, il est important que l'Etat prenne conscience que sans évolution au Pays Basque, sur le plan des institutions (Département, Chambre d'Agriculture, EPA...) comme sur la reconnaissance officielle de l'euskara, il risque de paralyser le CDPB.

ARANDIA Aitor
ARBELBIDE Marie-Andrée
BERGOUIGNAN Michel
BIDART Jojo
BIMBOIRE Pantxo
CACHENAUT Arnaud
CAMBLONG Ramuntxo

ETCHEVERRY Michel
GOYETCHE Philippe
HARITSCHELHAR Jean
NOBLIA Patxi
ORONOS Michel
ZUDAIRE Serge

Hendaye, le 02/04/2003

**CONSEIL DE DEVELOPPEMENT du
PAYS BASQUE**
1, rue de Donzac
64100 BAYONNE

Monsieur le Président,

Suite à l'assemblée générale du 14 mars, nous confirmons notre volonté pour que la démarche entamée il y a plus de 10 ans se concrétise sur les préconisations identifiées et ainsi se voir renforcée et donc pérennisée.

Durant l'assemblée et dans vos déclarations extérieures, vous avez confirmé que vous approuviez sur le fond, la nécessité de voir résolus les points clés précisés dans la motion. Ces points, antérieurement appuyés par la majorité de notre association, seront décisifs pour « contribuer au Développement global, cohérent et harmonieux du Pays Basque ».

De plus, dans la même assemblée, Monsieur le Président du Conseil des Élus a affirmé que dans la continuité de la rencontre du 10 mars avec M.SARKOZY, l'année 2003 serait déterminante pour la mise en oeuvre d'orientations nouvelles et significatives dans ces domaines en Pays Basque, et qu'il convenait que le Conseil de Développement soit étroitement associé aux travaux correspondants.

Dans cette perspective, nous vous proposons, pour préparer au mieux les réunions annoncées sur ces sujets, de réunir rapidement un Conseil de Direction (avant la fin avril) pour traiter de ces questions.

Il s'agirait que, tant sur le fond de ces dossiers clés pour notre développement et notre avenir, que sur la méthodologie de travail qu'il serait souhaitable de préconiser, notre Conseil de Direction trouve les solutions les plus adaptées, pour assurer une participation cohérente et pluraliste dans cette nouvelle étape.

Espérant que l'effort résolu et dynamique de notre association contribue à répondre le plus correctement possible aux besoins du Territoire et à l'intérêt général de ses habitants, tout en remplissant au mieux le contenu de notre objet social,

Nous vous prions de bien vouloir agréer M. le Président, l'expression de nos meilleures salutations.

Les signataires

- ARANDIA Aitor
- ARBELBIDE Marie-Andrée
- BERGOUIGNAN Michel
- BIDART Jojo
- BIMBOIRE Pantxo
- CACHENAUT Arnaud
- CAUSSE Bernard

- CAMBLONG Ramuntxo
- ETCHEVERRY Michel
- GOYETCHE Philippe
- HARITSCHELAR Jean
- NOBLIA Patxi
- ORONOS Michel
- ZUDAIRE Serge

Annexes scène politique catalane

PERPIGNAN ET SA REGION

Catalanistes : les forces en présence

Coup d'éclats, coup de com', parfois coup de gueule, les partis catalanistes du département font souvent parler d'eux. Mais que connaît-on vraiment d'Unitat catalana, du Bloc català (récemment devenu Convergència democràtica de Catalunya) et d'Esquerra republicana de Catalunya ?

Connaît-on vraiment les partis catalanistes d'ici ? D'Unitat catalana, on sait l'action au sein de la municipalité de Perpignan, bénéficiant de l'oreille attentive du maire. Du Bloc català, devenu désormais Convergència democràtica de Catalunya, on se souvient de la campagne anti-Septimanie avec l'apparition du burrito masqué. D'Esquerra republicana de Catalunya, on perçoit son intransigeance et on n'a pas oublié son coup d'éclat de janvier 2004, lorsque la maîtresse de Salses avait quitté le PS à son profit.

Mais en dehors de ça ? En dehors d'un certain folklore attaché à leur image et aux clichés qui colent à la peau de ces petits partis, ERC, CDC et Unitat ont des ambitions et des programmes électoraux. Hors la mouvance associati-

ve liée à la catalanité, peu nombreux sont ceux qui connaissent les vues de ces trois partis et leur origine.

Nous sommes donc allés à la rencontre de leurs dirigeants départementaux afin qu'ils s'expriment clairement sur ce qui motive leur action. Parce que de nombreuses échéances électorales vont se succéder et que vous serez peut-être tentés d'apporter vos suffrages à l'une ou l'autre de ces formations, nous avons voulu en savoir plus sur eux.

Deux volets

Aujourd'hui, nous vous proposons une photographie de ces partis catalanistes. Quelles sont leurs forces militantes et le nombre de leurs élus ? Quelle est leur structure ? Et d'où viennent-ils ? Voilà ce que nous avons demandé à Jordi

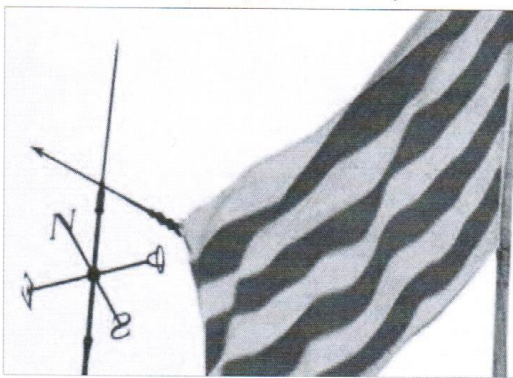
Vera, président de CDC, Joan Ridaura, président d'ERC et Jaume Roure, président d'Unitat catalana.

Dans le deuxième volet de ce dossier, demain, nous nous attacherons à préciser leur idéologie. Nous verrons quel regard chacun des partis porte sur les deux autres. Nous ferons également réagir des observateurs de Catalogne Sud. Un journaliste, un politologue et des représentants de CDC (son président Artur Mas) et d'ERC (son porte-parole au Parlement, Joan Rido), commentent l'existence de ces formations.

A la lecture de ces deux volets, vos réactions, commentaires et témoignages seront bien entendu les bienvenus.

Dossier réalisé par Guillaume Cavaud

Photos Philippe Roussel.



CDC (ex-Bloc català) : s'aligner sur tous les cantons pour en gagner 2



Jordi Vera, élu à Salses, est président fédéral de CDC.

Idéologie : La CDC, Convergència democràtica de Catalunya (Convergence démocratique de Catalogne) est un parti autonomiste. "Régionaliste en français", y précise-t-on. Elle a pour objectif, dans le strict cadre institutionnel hexagonal de créer une région catalane en France. C'est un préalable au rapprochement avec le Sud.

Président : Jordi Vera est président de la fédération CDC du Nord. Il est conseiller municipal à Salses.

Date de naissance : CDC est née le 3 décembre 2006 à l'occasion du congrès de dissolution du Bloc català. Son origine, si l'on suit la trajectoire de son président, est compliquée.

Jordi Vera a été membre d'ERC puis président fondateur du PPC (Partit per Catalunya, Parti pour la Catalogne), puis membre d'Unitat catalana. Il passe au Bloc català en 2002 avec une partie des adhérents d'Unitat catalana.

Nombre de militants : 300 revendiqués. "Plus exact qui ont adhéré aux congrès", précise le président.

Prix de la cotisation : 50 euros. Elle était de 35 euros du temps du Bloc català.

Elus : Ils sont 9, uniquement élus à l'échelon municipal. Leur particularité est d'avoir rejoint le Bloc català (donc en fine CDC) sans avoir été élus sous cette étiquette.

Et pour cause. "Le Bloc n'existait pas lors des dernières municipales", rappelle Jordi Vera. Voici les communes où ils siègent : Salses (Marcelle Grégoire, la maire, est un transfuge très récent d'ERC), Thuir (3 élus), Villeneuve-de-la-Raho (1 élu), Saint-Laurent-de-la-Salanque (1 élu), Elne (1 élu), Salses (1 élu), Saint-Feliu d'Amont (1 adjoint).

Jordi Vera affirme que "l'axe des élus plus adhérents à CDC, mais ont pour l'instant choisi d'évoluer sans étiquette".

Structure : CDC est régie par un

système fédéral. Aussi, au Nord, la toute nouvelle fédération est autonome sur le plan politique et a son président, Jordi Vera. Ce dernier est également président du comité exécutif de CDC Nord (aidé par 5 secrétaires exécutifs) et membre de droit du comité exécutif national. CDC a également un conseil fédéral, qui regroupe les commissions et les sections, et qui est présidé par Marie-Claude Grégoire.

Droite ou gauche ? "Nous sommes centre gauche. Ici, au nord, on dit de CDC qu'elle est de centre droit, or elle est membre du groupe de centre gauche au Parlement européen - en fait Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe où siège une partie du centre gauche italien et du centre droit français (UDF) -", affirme Jordi Vera.

Ambitions électorales : CDC n'imaginerait pas remporter une circonscription aux législatives, mais le président s'engage à "aligner quatre candidats, c'est sûr".

L'échelon cantonal est visiblement plus un objectif. Ainsi, Convergència democràtica de Catalunya, présentera un candidat par canton renouvelable (soit 15) ou, à défaut, apportera son soutien à un candidat sur les cantons où elle ne pourra s'aligner. "Notre espoir c'est de gagner un ou deux cantons pour amener le conseil général à engager une procédure sur la région catalane", annonce le président. Il a des objectifs précis, mais ne souhaite pas les annoncer pour l'instant.

C'est sur les municipales que CDC jouera gros comme le révèle le président fédéral : "Nous espérons avoir plusieurs dizaines d'élus. Nous voulons également conserver la mairie de Salses et, pourquoi pas, en conquérir deux de plus".

Accords avec les grands partis : "Nos élus travaillent déjà dans les communes avec des maires de différentes sensibilités. Des accords sont possibles avec des partis proches de nos idées. Aux municipales, tout est envisageable avec les partis majoritaires". Par ailleurs, CDC participe à Régions et Peuples solidaires.

Des projets phares : Si CDC accédait au pouvoir, sa première démarche serait d'engager une procédure pour créer une région Catalane en France. Elle travaillerait ensuite sur le catalan et la catalanité car "le catalan est le ciment de l'histoire sociale en Catalogne Nord". Enfin, elle mettrait en œuvre un plan de choc pour le développement de la Catalogne Nord en faisant appel aux acteurs sociaux, économiques et institutionnels.

ERC : la gauche catalane pourrait présenter une liste à Perpignan



Joan Ridaura, président régional d'ERC, n'est pas élu local.

Idéologie : "Tout peuple a le droit de décider de son avenir. Nous sommes clairement indépendantistes". ERC, Esquerra republicana de Catalunya (Gauche républicaine de Catalogne), a donc la volonté, à l'avenir, d'obtenir la reconnaissance de la nation catalane réunifiée et pas seulement une région Catalogne au Nord. Mais attention, une Catalogne ouverte vers l'Europe et le monde et pas renfermée sur elle-même.

Président : Joan Ridaura. De nationalité espagnole, il n'a ni mandat dans les P.-O. ni au Sud.

Date de naissance : Selon son président, des les années 40, ERC a été présente au Nord dans le sillage des réfugiés républicains. Elle existait en tant que parti d'exil, pas comme force politique sur le sol français. Et pour cause, les années 40 débutaient par le régime de Vichy. ERC Nord, en tant que force politique départementale, a été créée en 1988.

Nombre de militants : Une centaine.

Prix de la cotisation : La cotisation est de quelque 111 euros. Son paiement est mensuel à ERC (9,25 euros par mois). "Les cotisations des militants et des élus sont le seul financement que les statuts d'ERC acceptent", précise le président.

Elus : Esquerra republicana de Catalunya compte 9 élus municipaux. Voici les sept communes dans lesquels ils exercent leur mandat : Salses (1 élu), Port-Vendres (1 élu), Saint-Cyprien (1 élu), Prades (2 élus), Fontpédrouse (1 élu), Baillestavy (2 élus), Vinça (1 élu).

Structure : Chez ERC, l'équipe dirigeante est constituée d'un président, d'un porte-parole, d'un secrétaire organisationnel aux finances, de secrétaires (communication, enseignement, environnement, mouvement social et femme...) et d'un responsable des

jeunes. ERC Nord constitue une région d'ERC qui en compte 15. Elle n'est pas une antenne délocalisée. Elle est composée de trois comarques (territoires) : Roussillon, Conflent-Cerdagne-Capcir et Vallespir. En tant que président régional, Joan Ridaura est membre de droit du conseil et de l'exécutif national d'ERC.

Droite ou gauche ? La réponse est évidemment attendue quand on s'appelle Gauche républicaine de Catalogne : "Gauche".

Ambitions électorales : "La présidentielle ne rentre pas dans la logique d'un parti indépendantiste", s'amuse Joan Ridaura.

ERC pourrait s'aligner aux législatives avec ou sans accord avec les Verts (avec lesquels ils travaillent dans le cadre de Régions et Peuples solidaires). "Ces élections sont hipotétiques. Le résultat sera faible. Mais c'est une opportunité pour se faire connaître, s'exprimer et proposer une alternative. En politique, il y a un désir de changement", explique le président.

Pour les municipales et les cantonales, le président Ridaura avoue qu'ERC "n'a pas travaillé la question". Il s'interroge d'abord sur le fonctionnement démocratique qui nie les minorités, notamment sur l'aggrégation de Perpignan. "Les maires n'ont plus de pouvoir, même s'ils ont des projets avec l'élection des conseillers communautaires au second degré". Cependant, ERC aura quelques velléités.

"Nous allons travailler sur certaines municipalités à une participation aux listes de gauche. Avec le PS, la porte n'est pas fermée, mais ce sera difficile", concède Joan Ridaura. Il souligne qu'ERC pourrait se présenter seule sur Perpignan.

"Les cantonales, viendront après".

Accords avec les grands partis : "Nous avons participé à la campagne du référendum sur la Constitution européenne avec les forces du non de gauche et sur les législatives nous travaillons avec les Verts", rappelle le président. Il souligne qu'ERC est ouvert pour travailler avec l'ensemble des partis de gauche, PS compris donc.

Des projets phares : En arrivant au pouvoir, Esquerra republicana de Catalunya s'attacherait au bien-être de la personne. Elle porterait son attention sur le sort des personnes âgées. Afin d'améliorer les services à destination des enfants, elle lancerait une grande étude comparative entre le Nord et le Sud. Elle n'aurait pas la volonté de chercher la confrontation, mais se voudrait un parti utile.

Structure : ERC a une structure fédérale. Au Nord, elle est représentée par un conseil régional et un comité exécutif.

Elus : ERC a 9 élus municipaux. Ils sont répartis dans sept communes : Salses (1 élu), Port-Vendres (1 élu), Saint-Cyprien (1 élu), Prades (2 élus), Fontpédrouse (1 élu), Baillestavy (2 élus), Vinça (1 élu).

Structure : Chez ERC, l'équipe dirigeante est constituée d'un président, d'un porte-parole, d'un secrétaire organisationnel aux finances, de secrétaires (communication, enseignement, environnement, mouvement social et femme...) et d'un responsable des

Pour Unitat catalana, "Les municipales, c'est l'objectif"



Le président Jaume Roure est adjoint au maire à Perpignan.

Idéologie : Autonomiste, Unitat catalana, souhaite un statut de "territoire" pour la Catalogne Nord. "On veut se gérer nous-même". Unitat catalana souhaite la séparation du territoire de la région Languedoc-Roussillon. Elle est pour l'Europe des peuples et des régions avec un fédéralisme des pays catalans. Un fédéralisme transfrontalier. Avant d'en arriver là, l'étape incontournable est l'Eurodistrict.

Président : Jaume Roure, adjoint au maire à Perpignan.

Date de naissance : Unitat catalana (Unité catalane) a été créée en 1986 à l'issue des premières élections régionales organisées à la proportionnelle. Sous la bannière Unitat catalana, toutes les chapelles catalanistes s'étaient réunies pour présenter une liste. Elle obtint 2,96 % et aucun élu, mais déboucha sur la création du parti Unitat catalana. Son fondateur, Jaume Roure, était lui issu du parti Esquerra catalana dels Treballadors (Gauche catalane des Travailleurs) qu'il avait fondé en 1972.

Nombre de militants : 159 officiellement. "Sans doute même un peu plus", souligne le président, mais contrairement à certains je ne vous annoncerai pas de chiffres incroyables.

Prix de la cotisation : 30 euros (50 euros pour les couples).

Elus : Ils sont au nombre de 11. Tous sont élus municipaux. Ils sont présents dans les communes suivantes : Perpignan (2 élus dont 1 adjoint), Canohès (3 élus dont 1 adjoint), Pollestres (1 conseiller), Sorède (3 élus dont 1 adjoint), Fés (1 élu), Montferrer (1 élu).

Ces 11 élus participent au financement d'Unitat catalana en lui reversant 10 % de leurs indemnités municipales.

Structure : Le parti n'existe qu'au Nord. Il est mené par un président, un secrétaire général et un trésorier renouvelés tous les

deux ans. Il compte deux présidents d'honneur. Il est divisé en colles (cellules). Le bureau politique se réunit tous les trimestres. "Nous ne sommes pas gourmands en commissions, bien que nous en ayons notamment sur l'enseignement et la culture. Le fonctionnement est très participatif", affirme Jaume Roure.

Droite ou gauche ? "Nous nous situons à l'extrême centre. Notre parti n'est pas en possession du pouvoir, mais notre programme est précis. Il vise à un statut de territorialité pour la Catalogne Nord. Pour y parvenir, nous travaillons avec toutes les municipalités (de droite ou de gauche)", plaide le président.

Ambitions électorales : "Les législatives ne sont pas une élection pour nous. La dualité droite / gauche va s'emporter. Nous n'avons donc pas l'espace", estime le président d'Unitat catalana. Le parti alignera cependant une fédération sur une circonscription. Le choix est semble-t-il déjà fait, mais il n'est pas officiel.

Aux cantonales, sur les 15 cantons renouvelables, Unitat catalana ne devrait

présenter des candidats que sur un tiers d'entre eux.

"Les municipales, c'est l'objectif", reconnaît Jaume Roure qui vise mieux qu'en 1995. "1995, c'était l'heure de gloire. Nous avions présenté 16 candidats et avons eu 16 élus. Après il y a eu le schisme avec le Bloc català", se souvient-il.

Pour les municipales à venir, l'objectif n'est pas de conquérir une ville en particulier, mais d'assurer une représentation du parti dans un quart des communes des P.-O. "Nous solutions avons des élus dans 40 à 50 des 226 communes qu'il nous faut", lance le président.

Accords avec les grands partis : "Des partenariats sont envisageables avec tous les partis démocratiques".

Des projets phares : Une fois aux affaires départementales Unitat catalana travaillerait sur la territorialité dans la perspective de créer un eurodistrict entre Narbonne et Gironne. Elle s'attacherait à développer les relations culturelles et touristiques et à "vendre" la Catalogne Sud et la Catalogne Nord comme un même territoire.

Arrivée aux affaires municipales, Unitat catalana poursuivrait l'action initiée sur Perpignan avec une vision communautaire (sur une communauté de communes ou dans l'agglomération). Elle renforcerait la délégation de Perpignan à Barcelone afin de travailler plus encore le lien avec le Sud.



L'idéologie des partis catalanistes

Catalan et catalanité sont les fers de lance des trois organisations, mais avec leurs visées autonomiste ou indépendantiste, elles ne se contentent pas de cela. Par quels biais veulent-elles arriver à leurs fins ? Comment leur action est-elle perçue au Sud ? Deux questions au centre de notre deuxième volet.

Ah le catalan et la catalanité... Ils sont accomodés à toutes les sauces par les cadors politiques du département. Que la démarche soit sincère ou stratégique, elle met ces deux thématiques sur le devant de la scène. C'est au moins un succès que s'attribuent ERC, CDC et Unitat. Cela prouve pour eux, que leur action porte.

"S'il y a 6 000 rues de Perpignan dont le nom est écrit en catalan, c'est bien parce que nous avons été entendus par Jean-Paul Allouy des 1993", s'enthousiasme Jaume Roure, président d'Unitat. "Des que nous sommes arrivés au pouvoir ensemble, nous avons institué le concept de Perpignan la Catalane", rappelle-t-il aussi. Le catalan, tous espèrent le voir enfin reconnu comme langue et plaident pour que la France ratifie la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires et modifie l'article 2 de la Constitution (la langue de la République est le français.). "Le problème, c'est le point après français", exprime Jaume Roure. "Le catalan n'est pas une langue de deuxième division. C'est la septième la plus parlée en Europe", renchérit Joan Ridaura, président d'ERC. Et pour lui, "ce n'est pas une affaire idéologique, mais économique. C'est un atout pour ici dans les relations avec le Sud". La promotion de la langue est aussi un préalable à la constitution d'une nation catalane. La

CDC, elle, abordera la thématique du bilinguisme dans son programme des municipales. Jordi Vera, son président : "Dans toutes les communes, il faut un enseignement bilingue. La demande est là. Nous souhaitons que les collectivités comme le département ou la région créent un institut du bilinguisme avec un vrai budget." Il admet qu'en matière de signalétique ce qui a été fait va dans le bon sens, mais souhaite en plus que "les institutions comme les impôts, les mairies, le tribunal, soient indiqués en catalan."

"Les bonnes décisions comme les mauvaises doivent être prises ici"

Aucune langue ne peut vivre sans culture. Alors, quid de la fameuse catalanité ? Sur ce point, les indépendantistes d'ERC ont une position bien tranchée, mais consensuelle. Joan Ridaura : "Je n'entends jamais parler de 'francisme'. Il n'y a pas de culture nationale. La culture c'est universelle. Il ne faut pas en favoriser une au détriment de l'autre. Bien sûr, la culture d'ici n'est pas à cacher, mais il s'agit plus d'un sentiment d'appartenance, d'une façon de concevoir la vie." Sans balayer le concept de catalanité, Unitat partage quasi intégralement le sentiment d'ERC. Jaume Roure : "La catalanité, c'est une question de sentiment et aussi de mode de vie. Être Catalan, ce n'est ni une question de sol, ni une

question de sang. Est Catalan, celui qui, quand on lui dit 'bon dia', répond bon dia."

La langue, la culture, ne manquent qu'une nation ou qu'une région pour englober tout cela. Comment et pourquoi y arriver ? Chacun, cette fois, a sa recette propre. Pour Jordi Vera, tendre vers une région Catalogne en France est dans la logique des choses et permettra de se rapprocher du Sud. "L'article 72 de la Constitution française - qui indique l'organisation des collectivités locales (ndlr) - constitue une voie toute tracée. Et puis, quel que soit le nouveau président, les évolutions institutionnelles iront dans ce sens."

Avant de conquérir le territoire, ERC et Unitat pendent plutôt, eux, pour la création d'un euro-district. "Il faut un accord entre le conseil général et la Généralité pour organiser la gestion d'un territoire comprenant le département et la province de Gérone. Effacer la frontière est l'objectif prioritaire", avance Joan Ridaura. "Étant pour l'Europe des peuples et des régions, nous souhaitons un fédéralisme des pays catalans, un fédéralisme transfrontalier. Créer un eurodistrict est une étape incontournable", pense Jaume Roure. Seul CDC refuse le recours à l'eurodistrict : "Parler d'un eurodistrict est démagogique car cela ne concerne qu'un petit territoire", lâche Jordi Vera. Qu'importe la méthode. "On doit se gêner nous-mêmes", reste un leit-

motiv pour ERC, Unitat et CDC. Une gestion linguistique et culturelle, donc, mais aussi "infrastructurelle". TGV, THT, hôpital transfrontalier, routes... ERC ajoute également un abattoir transfrontalier en Cerdagne, les trois organisations n'ont de cesse de plaider pour l'échelon local. Ce que Jaume Roure résume ainsi : "Les bonnes décisions comme les mauvaises doivent être prises ici."

Il existe des divergences fondamentales entre les trois partis (indépendance ou autonomie, euro-district ou pas), mais le plat que souhaitent servir les catalanistes est bien souvent le même. Seulement, les cuisiniers n'ont pas la même recette. S'il est tenté par le mets, c'est au client électeur de choisir.

Dossier réalisé par Guillaume Clavaud



Ce que pensent leurs parrains

Artur Mas, président de CDC, et Joan Ridaura, porte-parole d'ERC au Parlement catalan, s'expriment sur les partis frères du Nord.

Artur Mas, président de CDC.

"Depuis deux ou trois ans, nous nous sommes rapprochés du Bloc català. Maintenant qu'il est devenu une délégation de CDC, nous allons faire un pas de plus en avant. Cependant, nous continuerons à entretenir des liens avec Unitat catalana qui fait depuis longtemps un bon travail de promotion de la catalanité", introduit le leader national de CDC.

Les liens seront donc étroits, mais pas autoritaires. "La délégation Nord doit préserver son niveau d'autonomie très élevé pour agir. Ils connaissent bien le terrain, la mentalité et la vie politique d'ici - du Nord (ndlr). Il y a bien une langue et des coutumes communes, mais il existe aussi des particularités sociales et culturelles." Et il ajoute pour ceux chez qui une suspicion d'ingérence politique en France poudrait : "La présence de CDC ne constitue pas une ingérence. La vocation est nettement catalaniste, certes, car les deux territoires ne sont pas seulement voisins, ils sont frères. La différence n'est pas très grande. Mais il y a une frontière administrative." Revenant sur les relations entretenues depuis toujours avec Unitat

catalana, il ménage ses alliés historiques. "Ce n'est pas une exclusion des uns au profit des autres. Nous ne faisons pas un choix différentiel entre le Bloc et Unitat. Le Bloc a une action intéressante, mais nous n'oublions pas le travail immense qu'a fait, sans trop de moyens, Unitat. Je pense notamment à la collaboration étroite qui existe entre nous et le maire de Perpignan. C'est une personne remarquable qui gouverne avec Unitat et qui travaille avec les personnes sensibles à la catalanité."

A terme, Artur Mas verrait bien une fusion CDC - Unitat. "Cela doit se faire sans pression. On doit y réfléchir peu à peu et agir prudemment."

Joan Ridaura, porte-parole d'ERC au Parlement de Catalogne.

"ERC a 65 ans d'histoire et du travail depuis. C'est un parti national et pour nous, la nation catalane c'est le principal de Catalogne, le Pays Valencien, les Balears et la Catalogne Nord. Alors bien sûr ERC Nord est une organisation assez petite, mais elle s'inscrit dans un territoire", présente Joan Ridaura.

La concurrence désormais instituée par la présence de CDC ne

l'affecte pas. Visiblement au contraire même. "Pendant des années CDC a critiqué le fait qu'ERC soit présente au Nord et maintenant, nous constatons qu'il y a une CDC Nord. Aujourd'hui, les choses sont meilleures. Il y a ERC qui est un parti de gauche et CDC qui est à droite avec Unitat."

L'ERC nationale fait-elle de l'ingérence au Nord ? Le porte-parole refuse. "L'autonomie d'ERC Nord est totale. Elle a sa structure administrative et ses propres dirigeants. Et, bien sûr, ils sont présents dans l'executif national et au conseil national. Mais je rappelle que la nation complète, pour nous, n'est pas uniquement sur le territoire de l'Espagne et que nous pensons que l'indépendance de la Catalogne est possible. "L'autonomie d'ERC Nord répond de toute façon à une stratégie politique. Viser l'indépendance est plus facile dans le principal, c'est vrai, mais nous ne renonçons pas à réaliser cet objectif en Catalogne-Nord. Nous savons cependant que la réalité socio-politique au Nord est difficile pour nous." Joan Ridaura croit fermement à la possibilité d'obtenir une représentation municipale dans les P.O. "Nous pensons que c'est possible dans plusieurs communes", estime le porte-parole. En faisant des alliances avec des partis catalanistes ou des grands partis ? "Toute est envisageable, mais c'est à ERC Nord et à elle seule d'en décider."

Le commentaire des uns sur les autres

Pour mieux cerner Convergència democràtica de Catalunya, Unitat catalana et Esquerra republicana de Catalunya, nous avons demandé aux présidents de chacune de ces formations de s'exprimer sur les deux autres. Tous n'ont pas vraiment joué le jeu. Voici le résultat.

Joan Ridaura, ERC

A propos d'UC. "Avec eux, on a de bonnes relations. Nous sommes parfois allés ensemble aux élections (les régionales). C'est le seul parti véritablement nord-catalan. C'est un parti dont on connaît le programme et l'action notamment sur Perpignan. Sans Unitat, il ne serait rien passé. On pourra toujours discuter de savoir si c'est assez ou pas, mais c'est fait."

A propos de CDC - Bloc català. "Le Bloc vient de changer la donne en devenant CDC. Le Bloc est connu car il est médiatique. Il défend la région Catalogne, mais pourquoi faire ? On ne le savait pas. Avec CDC les choses se clarifient. Ce sera un parti de centre droit. Cela nous intéresse car traditionnellement, au Nord, le sentiment catalaniste est plutôt conservateur. ERC étant la gauche catalane, on attend de voir s'il y aura confrontation ou union de la gauche et de la droite catalane."

Jaume Roure, UC

A propos d'ERC. "Nous ne paragonons pas l'idéologie d'ERC, car Unitat n'est pas un parti indépendantiste. Cependant, nous avons d'excellentes relations de confiance avec le parti, voire d'amitié avec

certaines de ses membres. Depuis les temps, les rapports se sont normalisés."

A propos de CDC - Bloc català. "Nous ne connaissons pas l'idéologie du Bloc. Les relations de confiance n'existent pas et par voie de conséquence, on a une certaine difficulté à collaborer. Cela n'a rien à voir avec la volonté ferme d'Unitat catalana d'avoir des relations suivies avec CDC au Sud."

Jordi Vera, CDC

A propos d'ERC et d'UC. "Nous avons un respect vis-à-vis de ces deux formations. Le pluralisme est une bonne chose. Mais il n'y a rien à penser de l'un et de l'autre. On ne parle jamais des autres tandis que les autres parlent beaucoup de nous."

Vu du Sud

Pere Villanova, professeur en sciences politiques à l'université de Barcelone : "Très franchement, la problématique de ces partis m'intéresse que très peu la communauté universitaire de Catalogne. C'est une unité d'analyse extrêmement marginale", estime le chercheur. Il explique cela par le fait que pour la France, comme pour la Catalogne, le poids de leur action est "négligeable". Il illustre : "Le fait par exemple que le Bloc català soit devenu CDC et le fait donc que CDC ait désormais une vitrine au Nord ne soulève pas les foules." Il résume ainsi le manque d'intérêt des observateurs et de la population, pour la chose autonome au Nord : "La majorité des Catalans considère que la Catalogne c'est la Catalogne. Pas les pays catalans."

Lecteurs, à vos plumes !

Pour réagir par le biais du Courrier des lecteurs : adressez vos remarques à la rédaction locale de L'Indépendant. Via de la Garonne, 2, av. Alfred Sorey, 66005 Perpignan cedex. Mentionnez impérativement vos nom (en lettres capitales), adresse et numéro de téléphone (afin que nous puissions vérifier l'origine des textes reçus).

RINTA
DECORATION - HORLOGERIE - BIJOUTERIE

ETAIN & PRESTIGE DAUM LAIQUE

RAYMAUD

17, rue de l'Argenterie - 04 68 34 24 28
OUVERT DIMANCHES 17 & 24 DECEMBRE

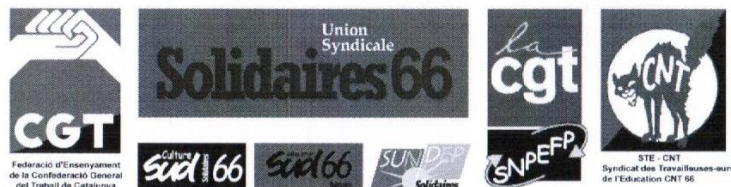
Vu du Sud

Iluís Bou, rédacteur au quotidien Avui, attaché au service politique : "Dans la réalité politique française, il ne semble que l'option autonomiste de CDC est plus compréhensible que celle indépendantiste d'ERC car le message est plus radical", souligne le journaliste.

Il compare cependant la démarche du Bloc qui se transforme en CDC à celle d'ERC : "Se rapprocher d'un parti qui a de l'expérience et qui peut gouverner. L'accès à Barcelone offre un support logistique qui peut donner un changement important pour les élections municipales."

S'il convient que la visibilité des partis catalanistes du Nord en Catalogne est faible, il affirme que "les gens sensibles à l'idéologie catalaniste les connaissent" du fait même de l'existence d'une communauté d'idée.

Rappelons pour être précis que Avui est historiquement lié à Jordi Pujol, ancien patron de CDC.



LA DIRECTION DE LA BRESSOLA : Où sont passés les Droits des salarié(e)s ?

Les syndicats catalans et français **Federació d'Ensenyament de la Confederació General del Treball de Catalunya (CGT)**, **Union Syndicale Solidaires 66**, **Sud Education 66**, **Sud Culture Solidaires**, le **Syndicat unitaire national démocratique des personnels de l'enseignement et de la formation privés (SUNDEP)**, le **Syndicat National des Personnels de l'Enseignement et de la Formation Privés-Cgt** et le **Syndicat des Travailleuses-eurs de la CNT 66**, soutiennent le travail réalisé par l'Association La Bressola pour la protection, la diffusion et la promotion de la langue catalane pour les enfants de Catalogne Nord. La défense du droit des personnes à utiliser leur propre langue nous semble une tâche absolument louable pour la normalisation de celle-ci, d'autant plus lorsqu'elle est en lien avec les différentes administrations, organisations et associations. Nous ne pouvons que nous réjouir que la Constitution française inscrive les langues régionales « au Patrimoine de la France », tout comme la convention de l'UNESCO.

Mais, la Bressola, derrière une façade d'ouverture sur le catalan, se comporte comme le pire employeur parmi les établissements privés du département.

Ainsi, nous dénonçons les conditions de travail dont pâtissent les salarié(e)s de ces établissements (au nombre de 8).

La Bressola, bien qu'en grande partie **financée par de l'argent public** provenant du gouvernement de Catalogne Sud et d'autres administrations publiques catalanes et françaises (mairies, Conseil Général, Conseil Régional) n'est cependant soumise à presque **aucun contrôle tant sur sa gestion des salariés que sur la qualité de ses prestations pédagogiques.**

Ainsi la Bressola enfreint d'une manière récurrente la législation française du Travail :

- ❖ **L'Adhésion à la « philosophie de la Bressola » est anti-constitutionnel et contraire à la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789.**
- ❖ **Des irrégularités dans la mise en place de la Délégation Unique du Personnel ont été relevées en 2008, ce qui a nécessité l'intervention de l'Inspection du Travail à 2 reprises et la mise en place d'un Délégué du Personnel maison.**
- ❖ **Le protocole pré-électoral n'a pas été transmis à l'Inspection du Travail, pas plus que la mise en place d'un CHSCT et les comptes-rendus de la DUP, qui doit se réunir au moins une fois par mois.**
- ❖ **Très récemment, un Accord d'Entreprise soi-disant très avantageux pour les salariés, a été mis en place grâce à une Déléguée Syndicale qui fait partie de la Direction, alors que la Convention Collective de l'enseignement privé est référencée sur les Bulletins de Salaire et que le Code du Travail est allègrement bafoué.**
- ❖ **Les enseignants se voient ainsi demander de travailler plus que les horaires légaux, sans aucune contrepartie financière : travailler une semaine par an sans rémunération est absolument hors la loi ! Les surveillances des repas, des récréations ou autres études doivent être payées par la Bressola. Lorsque les enseignants partent pour un week-end, il s'agit d'heures**

supplémentaires qui doivent donner lieu à rétribution.

- ❖ **Le non respect des modalités du Droit de grève**, qui s'avèrent différentes entre un agent public avec ou sans contrat de droit privé, ce qui amène la Bressola à aller au delà de ce que la Constitution lui permet.
- ❖ **Des abus des contrats de travail en CDD** sont monnaie courante : on retrouve énormément de salariés à temps partiel non choisis, ce qui permet au Directeur Général d'utiliser la flexibilité à outrance.
- ❖ **Personnes exerçant des postes de direction sans diplômes académiques exigés par la législation du travail française.**
- ❖ **On confie des tâches d'enseignement et de responsabilité sur des groupes d'élèves à des étudiants universitaires**, transgressant la condition d'étudiants en stage (il y a un nombre significatif d'étudiants du "magisteri"-enseignement- provenant de l'Université Autonome de Barcelone).
- ❖ **Des anomalies dans la rédaction des contrats de travail en CDD** : qui sont non conformes au Code du Travail.
- ❖ **Des bulletins de salaire illégaux** : où manque l'échelon et le coefficient, où les acomptes ne figurent pas sur les bulletins de salaire ; où les trop perçus sont ponctionnés en une seule fois, ce qui est hors la loi. Il a même été relevé des discriminations salariales entre salariés français et catalans-espagnols, ces derniers ne connaissant rien à la législation française.
- ❖ **Cette gestion du travail s'est aggravée de pressions et harcèlement sur certains salariés et avec des manœuvres dilatoires et le sale jeu devant le Conseil des Prud'hommes qui doit juger quelques licenciements considérés abusifs par nous**
- ❖ **Nous soutenons les ex salariés qui ont engagé une procédure judiciaire, dont plusieurs sont en cours.**

Ces faits ne peuvent pas être tolérés de la part du Gouvernement de Catalogne ni d'autres Administrations Publiques et Associations catalanes et françaises, co-financeurs de l'Association La Bressola, et nous les dénonçons.

Aucun projet de défense de la langue catalane ne doit servir à dévaloriser les enseignants salariés de la Bressola et à fonctionner sans respect de la législation française du travail. Nous demandons aux institutions partenaires de La Bressola d'intervenir rapidement et énergiquement en ce sens et de déclencher un contrôle financier approfondi.

Mme Marie-Lise Floutier (Union Syndicale Solidaires 66) solidaires66@laposte.net 06 35 24 52 01

M Philippe Waelesynck (SNPEFP-CGT66) academie.montpellier@snpefp-cgt.org 04 68 53 60 45

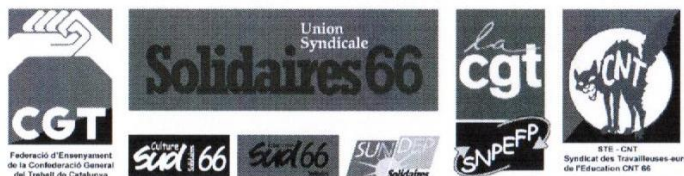
M Francis Maury (SUD Education66) sudeducation.66@laposte.net 06 84 89 01 17

Mme Marie-Christine Oustry (SUNDEP) ac-montpellier@sundep.org 05 61 83 42 62

Emili Cortavartre (FECGTC) cgtense@cgtcatalunya.cat 00 34 93 310 33 62

Véronique Busson (STE-CNT66) cnt.educ66@cnt-f.org 09 50 82 59 90

Ne pas jeter sur la voie publique 21/11/2010



LA DIRECCIÓ DE LA BRESSOLA :

Què n'és dels Drets dels/les treballador(e)s ?

Des dels sindicats catalans i francesos Federació d'Ensenyament de la Confederació General del Treball de Catalunya (CGT), Union Syndicale Solidaires 66, Sud Education 66, Sud Culture Solidaires, el Syndicat unitaire national démocratique des personnels de l'enseignement et de la formation privés (SUNDEP), el Syndicat National des Personnels de l'Enseignement et de la Formation Privés-Cgt i el Syndicat des Travailleuses-eurs de la CNT 66, donem suport al treball realitzat per l'Associació La Bressola per a la protecció, la difusió i la promoció de la llengua catalana entre els infants de les comarques de la Catalunya del Nord. La defensa del dret de les persones a utilitzar la seva pròpia llengua, ens sembla una tasca absolutament il·loable per a la normalització de la llengua catalana, encara més si aquesta es fa en col·laboració entre diferents administracions, organitzacions i associacions. No podem sinó alegrar-nos de la inscripció de les llengües regionals com a "Patrimoni de França" a la Constitució francesa, així com del conveni de l'UNESCO.

Però La Bressola, darrera d'aquesta imatge d'obertura amb el català, es comporta com el pitjor empresari entre els establiments privats del departament. És per això que denunciem les condicions de treball que pateixen els treballadors i treballadores d'aquests establiments (8 en total).

La Bressola, tot i que està finançada en bona mesura per diners públics provinents del Govern de Catalunya i d'altres administracions públiques catalanes i franceses (ajuntaments, Consell General dels Pirineus Orientals, Consell Regional) no està sotmesa a cap control real tant sobre la seva gestió del personal com de la qualitat de les seves prestacions pedagògiques.

D'aquesta manera, La Bressola vulnera sovint la legislació laboral francesa :

- ❖ Estar obligat a combregar amb la « filosofia de la Bressola » per a poder treballar és anticonstitucional i contrari a la Declaració dels Drets Humans de 1789.
- ❖ S'han trobat irregularitats en el nomenament de la Delegació Única del Personal el 2008, raó per la qual ha calgut la intervenció de la Inspecció del Treball dues vegades i el nomenament d'un Delegat de Personal de casa.
- ❖ El protocol pre-electoral no ha estat transmès a la Inspecció del Treball, com tampoc ho han estat la constitució d'un CHSCT (Comité d'Higiene) i les ressenyes de la DUP (Delegació Única del Personal), que s'ha de reunir almenys una vegada al mes.
- ❖ Molt recentment, un Conveni d'Empresa suposadament molt avantatjós per als assalariats, ha estat adoptat gràcies a una Delegada Sindical que forma part de la Direcció, malgrat que les nòmines es refereixen al Conveni Col·lectiu de l'Ensenyament Privat i que el Codi del Treball és vulnerat aлегrement.
- ❖ Als mestres se'ls demana que treballin més que els horaris legals, sense cap contrapartida econòmica : treballar una setmana a l'any sense remuneració està absolutament fora de la llei ! Les vigilàncies a les cantines, als esbarjos o altres estudis han d'ésser pagats per la Bressola. Quan els mestres marxen un cap de setmana, es tracta d'hores extres que han de donar lloc a retribució.

- ❖ No es respecten les modalitats del Dret a la vaga, que són diferents entre un agent públic amb o sense contracte de dret privat, fet que porta a la Bressola a actuar més enllà del que li permet la Constitució.
- ❖ L'abús dels contractes temporals de treball (CDD) és moneda corrent : hi trobem molts assalariats amb jornada parcial no escollida, cosa que permet al Director General d'utilitzar la flexibilitat a ultrança.
- ❖ Persones exercint càrrecs directius sense la titulació acadèmica exigida per la legislació laboral francesa.
- ❖ S'encomanen tasques docents i de responsabilitat sobre grups d'alumnes a estudiants universitaris, vulnerant la condició d'estudiant en pràctiques (hi ha un nombre significatiu d'estudiants de magisteri provinents de la Universitat Autònoma de Barcelona).
- ❖ Anomalies en la redacció dels contractes de treball : els quals no són conformes amb el Codi del Treball.
- ❖ Nòmines il·legals : on hi manquen la categoria i el coeficient, on no hi figuren les bestretes ; on el cobrat de més és endeutat d'una sola vegada, cosa que és fora de la llei. Fins i tot s'han rellevat discriminacions salarials entre treballadors francesos i catalans del sud, éssent la causa el desconeixement per aquests darrers, de la legislació laboral francesa.
- ❖ Aquesta gestió laboral s'ha agreujat amb les pressions i assetjament contra alguns treballadors i amb la dilatació i el joc brut davant els tribunals laborals (Consell dels "Prud'hommes") que han de jutjar alguns dels acomiadaments que valorem arbitraris.
- ❖ Donem suport als ex treballadors que han iniciat un procés judicial, dels quals varis ja estan en marxa.

Aquests fets no han de ser tolerats per part del Govern de Catalunya ni d'altres administracions públiques i associacions catalanes i franceses, cofinançadores de l'Associació La Bressola, i els denunciem.

Mai un projecte de defensa de la llengua catalana pot servir per menyscabar els i les professionals educatius/ves de la Bressola i funcionar sense respectar la legislació laboral francesa.

Per la qual cosa, demanem a les institucions col·laboradores amb la Bressola d'intervenir-hi ràpidament i enèrgicament i d'iniciar un control financer aprofundit.

Mme Marie-Lise Floutier (Union Syndicale Solidaires 66) solidaires66@laposte.net 06 35 24 52 01

M Philippe Wacselnyck (SNPEFP-CGT66) academie.montpellier@snpefp-cgt.org 04 68 53 60 45

M Francis Maury (SUD Education66) sudeducation66@laposte.net 06 84 89 01 17

Mme Marie-Christine Oustry (SUNDEP) ac-montpellier@sundep.org 05 61 83 42 62

Emili Cortavartarte (FECGTC) cgtense@cgtcatalunya.cat 00 34 93 310 33 62

Véronique Bussan (STE-CNT66) cnt.educ66@cnt-f.org 09 50 82 59 90

No em llencau a la via pública 21/11/2010

Annexe des Enquêtes Sociolinguistiques Basques

Figure 1. La compétence linguistique au Pays Basque en 2006 (%)

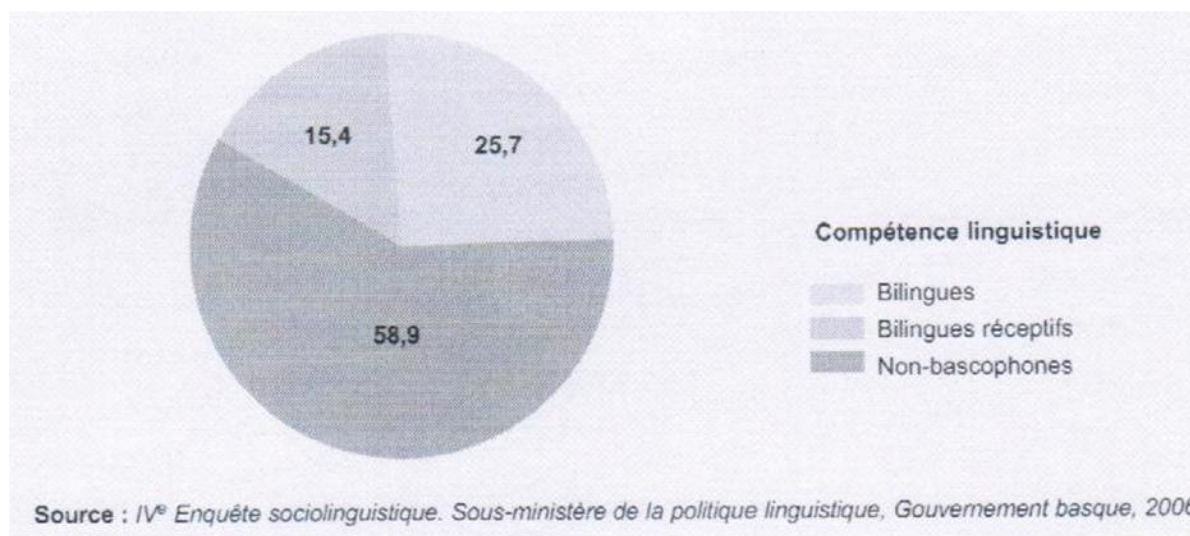


Figure 2. L'Evolution de la population et la population bilingue des 16 ans et plus. Pays Basque 1991-2006

Territoires	Population des 16 ans et plus			
	1991		2006	
	Total	Bilingues	Total	Bilingues
CAB	1.741.500	419.200	1.850.500	557.600
Navarre	420.700	40.200	508.900	56.400
P Basque nord	208.900	69.100	230.200	51.800
Pays Basque	2.371.100	528.500	2.589.600	665.800

Source : IV^e Enquête sociolinguistique. Sous-ministère de la politique linguistique, Gouvernement basque, 2006.

Figure 3. La compétence linguistique par territoire. Pays Basque 2006

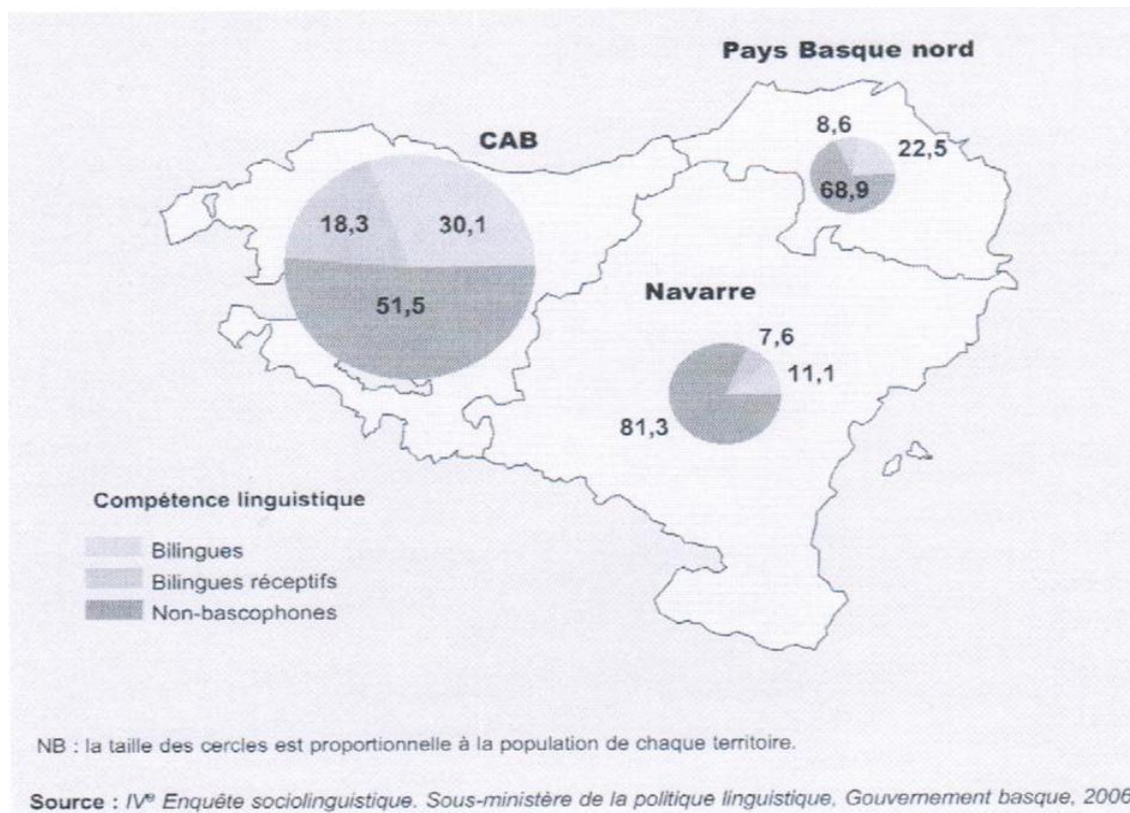


Figure 4. L'utilisation du basque en fonction du territoire. Pays Basque 2006

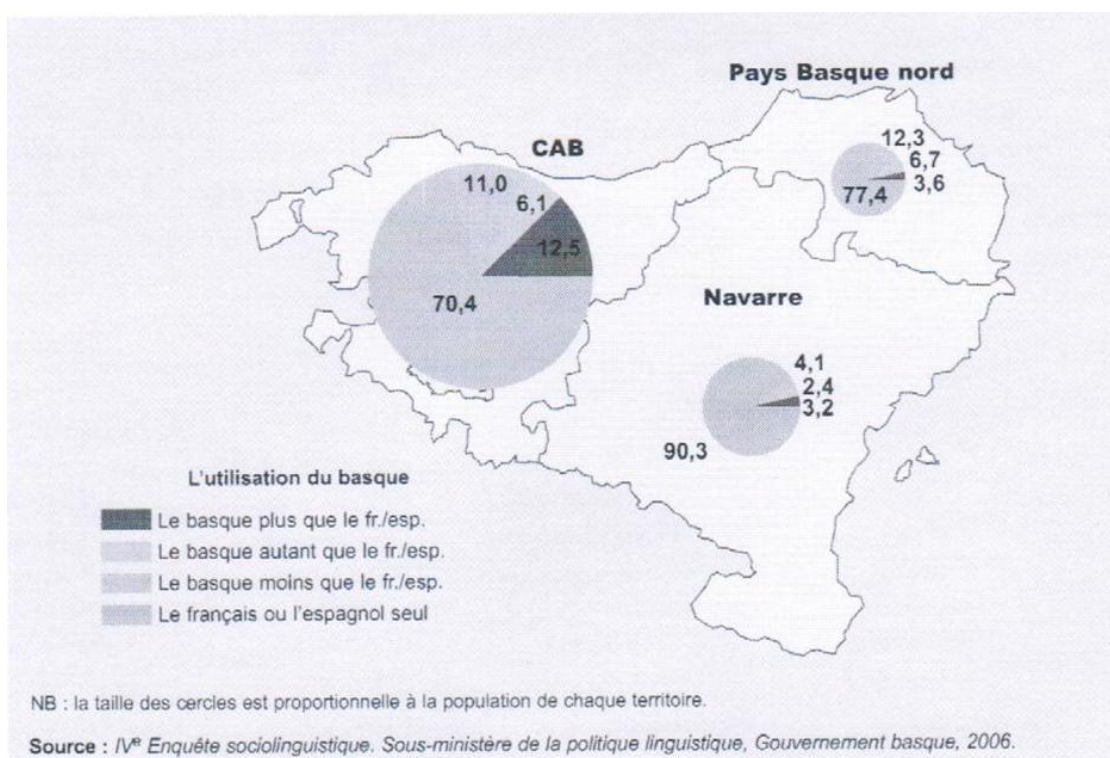


Figure 5. La première langue en fonction du territoire Pays Basque 2006

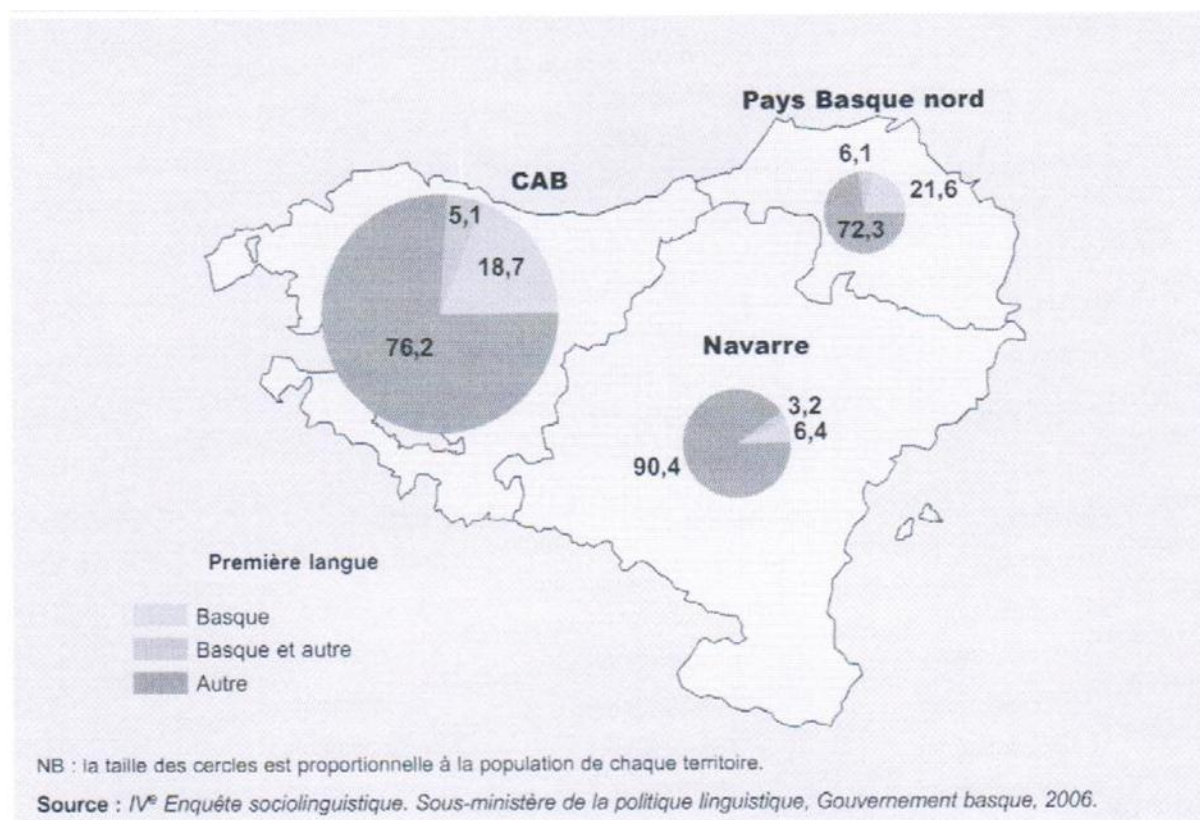


Figure 6. La première langue en fonction de l'âge, par territoire Pays Basque 2006

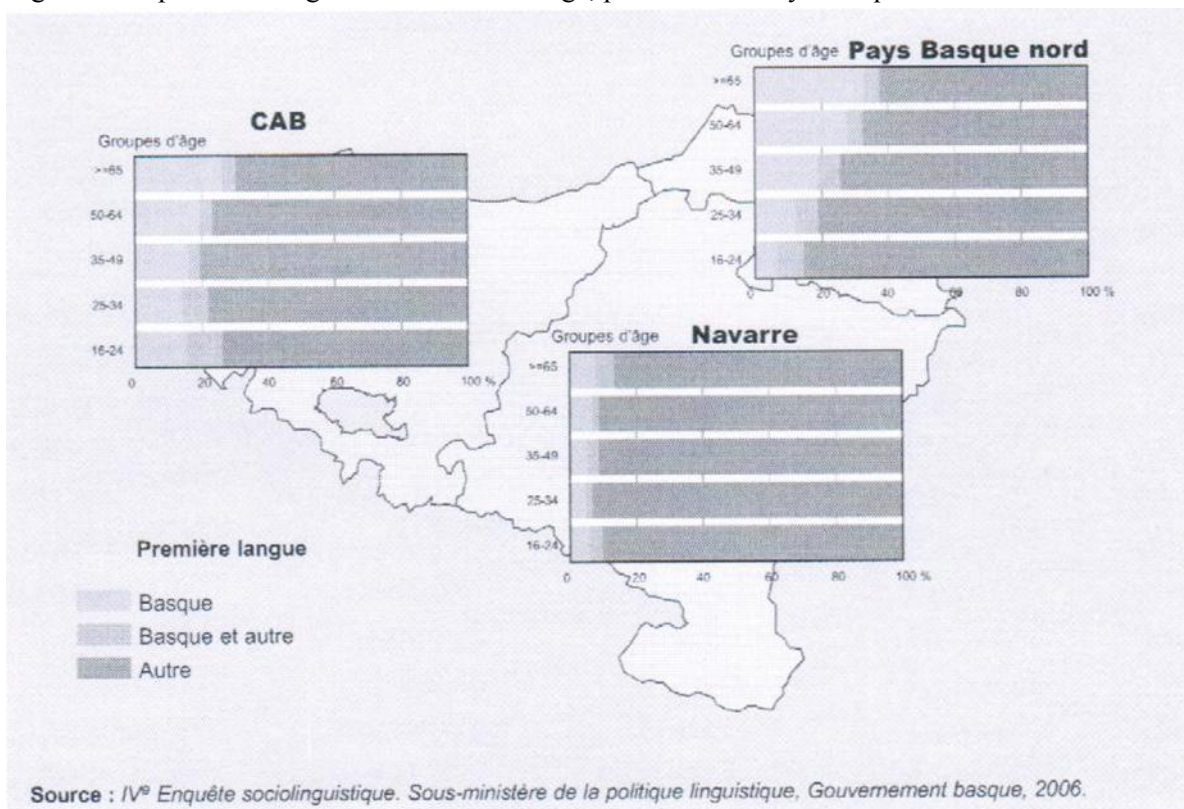


Figure 7. Les degrés de bilinguismes en fonction du territoire. Pays Basque 2006

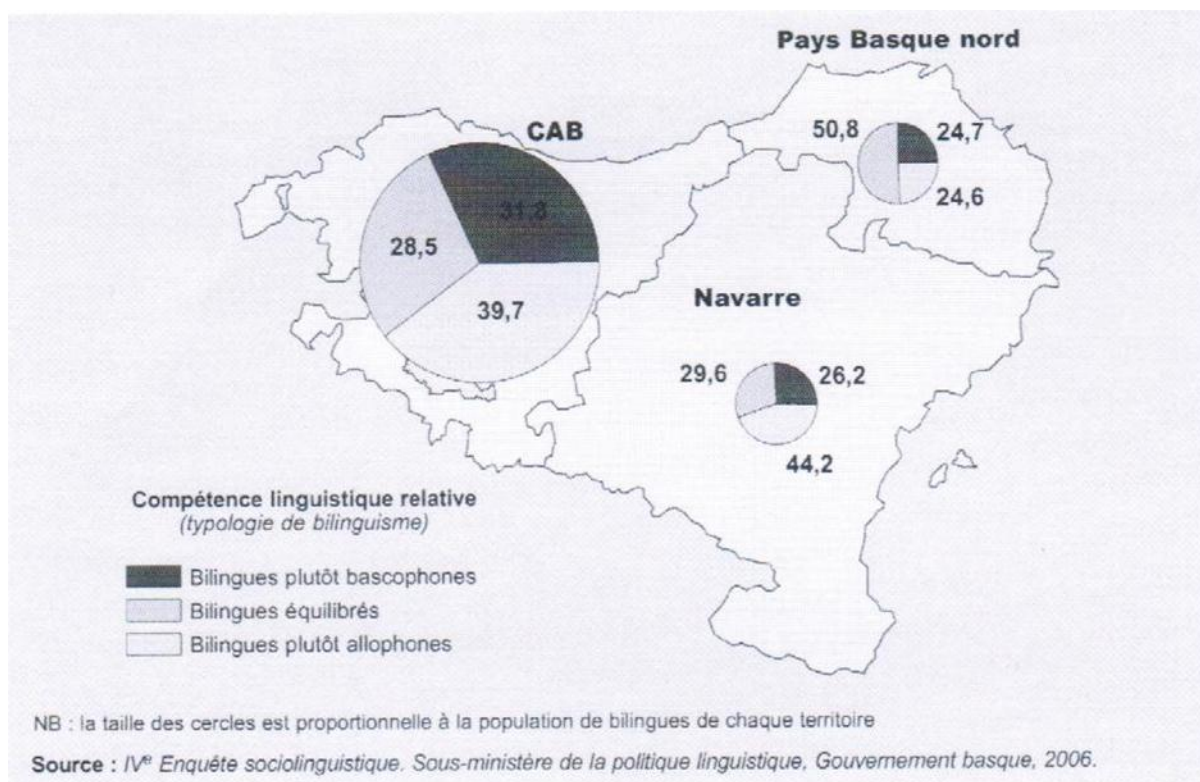
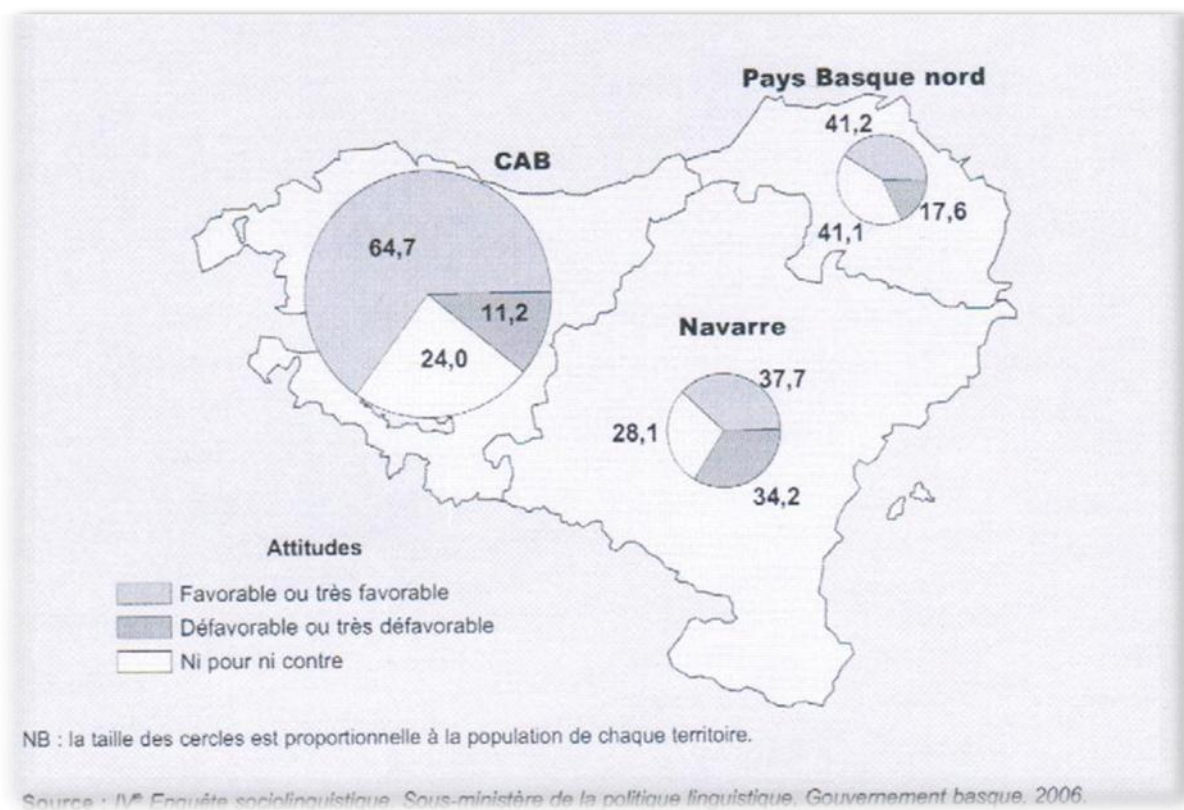


Figure 8. Les attitudes concernant la promotion du basque selon le territoire. Pays Basque 2006 (%)



La construction collective de l'action publique en faveur de la langue dans un cadre transfrontalier au Pays Basque et en Catalogne

Beaucoup ont qualifié la construction de mouvements identitaires à base linguistique de *Nouveaux Mouvements Sociaux* dans les années 70. S'il est vrai qu'en France ils se sont fait connaître à ce moment-là, en réapparaissant sous de nouvelles formes, il n'en demeure pas moins qu'ils puisent leurs racines dans une opposition historique aux Etats modernes européens. La longévité et la structuration des réseaux militants des langues basque et catalane, tant en France qu'en Espagne, en sont la preuve. Ainsi, outre les grands cycles de protestation, ce sont surtout les nouvelles formes de l'action publique locale et de la construction européenne qui vont permettre une prise en compte et une mise en œuvre de politiques linguistiques en Pays Basque et en Catalogne. La construction collective de manière transfrontalière des politiques linguistiques de la langue montre combien les acteurs collectifs deviennent des acteurs essentiels à la mise en œuvre de politiques publiques contemporaines. Et ce, non seulement en les cadrant lors des luttes politiques et lors de leurs élaborations mais également en étant des acteurs essentiels à l'expertise et à la mise en œuvre, puisqu'ils en sont la cause et les bénéficiaires à part entière. Finalement, les réseaux d'action politique en faveur de la langue se transforment, une fois la langue devenue enjeu et objectif de politique publique, en réseaux d'action publique local ouvrant ainsi un nouveau cycle d'action.

Mots-clés : mouvements sociaux, langues, nationalismes, construction nationale, réseaux d'action publique, politique linguistique, territoire, politique comparée France/Espagne, Pays Basque, Catalogne

The collective action of public policy in favor of a language in a cross-border frame in the Basque Country and Catalonia

The construction of language-based identity movements was called New Social Movements in the 70's. If in France, they make themselves known at that time, reappearing under new forms, the fact remains that they originate from an historical opposition with the Europeans Modern States. The longevity and the structuration of the language-based militant networks of basque and catalonian languages, both in the Basque country and in Catalonia, are the proof. Besides the larges protest cycles, it is above all the new forms of local public policy and of European construction which will permit consideration and implementation of language policies in the Basque country and in Catalonia. The collective construction and across borders of language policies shows how collective actors become key players in the implementation of contemporary public policy, not only framing politics and policy making but also being essentials in the expertise and implementation because they are the cause and the beneficiaries. Finally, policy networks based on language turn, once the language become issue and target of public policy, on local public networks opening a new cycle of action.

Key-words: social movements, languages, nationalisms, nation building, policy networks, language policy, territory, comparative politics Spain/France, Basque Country, Catalonia



Centre Émile Durkheim-Sciences Po Bordeaux
11, allée Ausone Domaine universitaire
33607 Pessac Cedex